PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXVIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUATRIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOÎT, 20

1856

AP
20
R5
pér. 2
t. 4

17159
c.

SIR ROBERT PEEL

DEUXIÈME PARTIE.

VII.

Sir Robert Peel arrivait au pouvoir sous les auspices les plus brillans et pourtant précaires, avec des forces éclatantes, mais aussi avec des faiblesses cachées (1). Son triomphe était aussi légitime que complet : le cabinet whig n'avait succombé à aucun accident, à aucune manœuvre; il s'était usé lentement, au grand jour de débats solennels, et retiré devant le vote positif et réfléchi du parlement. Le cabinet que Peel venait de former comptait dans son sein les hommes les plus illustres par la gloire, par le rang, par la capacité, par la considération : dans la chambre des pairs, le duc de Wellington, sans fonction spéciale; lord Lyndhurst, aussi habile dans la discussion politique que dans l'administration de la justice; lord Aberdeen, d'un esprit aussi conciliant qu'élevé, prudent, patient, équitable, et mieux instruit que personne des intérêts et des traditions diplomatiques de l'Europe; lord Ellenborough, le plus brillant des orateurs tories; — dans la chambre des communes, lord Stanley, que le noble chef retiré des whigs, lord Grey, regardait, me dit-il en 1840, comme l'héritier le plus direct de la grande école oratoire de Pitt et de Fox; sir James Graham, administrateur éminent, raisonneur fécond et animé,

(1) Voyez la première partie dans la livraison du 15 mai dernier. — En renvoyant le lecteur à cette première partie, nous devons rectifier une erreur qui s'y est glissée par inadvertance. Page 251, ligne 22, au lieu de *lord Dudley Stuart*, il faut lire *lord Dudley* simplement. Lord Dudley Stuart est un personnage tout différent, et qui n'a jamais été ministre.

plein de ressources dans les débats; — autour d'eux, un groupe d'hommes jeunes encore et déjà très distingués, laborieux, éclairés, convaincus, dévoués : M. Gladstone, lord Lincoln, M. Sidney Herbert, sir William Follett; — derrière cet état-major politique, une majorité nombreuse, formée par dix ans de lutte, contente et fière de son récent triomphe; et à la tête de ce puissant parti et de ce grand cabinet, sir Robert Peel, chef incontesté, éprouvé, accepté de tous, entouré de la considération publique, investi de l'autorité du caractère, du talent, de l'expérience, de la victoire. Jamais peut-être premier ministre n'avait réuni dès son avénement autant d'élémens et de gages d'un gouvernement sûr et fort.

Mais il était appelé à la plus difficile des œuvres, à une œuvre essentiellement incohérente et contradictoire. Il fallait qu'il fût à la fois conservateur et réformateur, et qu'il fît marcher avec lui, dans cette double voie, une majorité incohérente elle-même, et dans laquelle dominaient, au fond, des intérêts, des préjugés, des passions immobiles et intraitables. L'unité manquait à sa politique et l'union à son armée. Sa situation et sa mission étaient également complexes et embarrassées; c'était un bourgeois chargé de soumettre à de dures réformes une puissante et fière aristocratie, un libéral sensé et modéré, mais vraiment libéral, traînant à sa suite les vieux tories et les ultrà-protestans. Et ce bourgeois, devenu si grand, était un homme d'un naturel concentré et peu sympathique, de manières froides et gauches, habile à diriger et à dominer une assemblée, mais peu propre à agir sur les hommes par l'attrait de l'intimité, de la conversation, des communications expansives et libres, plus tacticien que missionnaire, plus puissant par les argumens que sur les âmes, plus redoutable pour ses adversaires qu'aimable pour ses partisans.

Mieux que lui-même peut-être, ses adversaires se rendaient compte, avec la sagacité de l'esprit de parti, des difficultés qui l'attendaient, et ils n'avaient garde de les lui aplanir. Ministres encore à l'ouverture du parlement, et appelés à rédiger, comme leur testament, le discours de la couronne, les whigs eurent grand soin d'y bien définir la double tâche qu'ils n'avaient pu accomplir eux-mêmes, mais qu'ils imposaient à leur successeur. Ils dirent aux chambres : « Les dépenses extraordinaires qu'ont entraînées les événemens du Canada, de la Chine et de la Méditerranée, et la nécessité de tenir sur pied des forces suffisantes pour protéger nos vastes possessions, nous obligent à chercher les moyens d'accroître le revenu public. Sa majesté désire ardemment que ce but soit atteint de la façon la moins onéreuse pour son peuple, et, après mûre délibération, il lui a paru que votre attention devait se porter sur la révision des droits qui frappent les produits étrangers. Vous aurez à examiner, d'une part, si quelques-uns de ces droits ne sont pas à la fois improductifs pour

le trésor public et vexatoires pour le commerce; d'autre part, si le principe de la protection n'a pas reçu une extension également nuisible au revenu de l'état et aux intérêts du peuple. Sa majesté désire aussi que vous preniez en considération les lois qui règlent le commerce des grains. Vous aurez à voir si ces lois n'aggravent pas les fluctuations naturelles des moyens de subsistance, si elles n'entravent pas le commerce, ne dérangent pas le cours de la circulation monétaire, ne diminuent pas le bien-être et n'accroissent pas les privations du grand corps de la nation. »

Prenant ainsi, en se retirant, tous leurs avantages, les whigs chargeaient sir Robert Peel de réparer leurs fautes et d'acquitter leurs promesses. Il était condamné à relever le pouvoir et à réformer les lois, à combler le déficit et à soulager le peuple.

VIII.

Avant de se mettre en marche vers ce double but, il employa cinq mois à étudier les faits et à préparer ses mesures. Impatiens de reprendre le rôle toujours facile de l'opposition, les whigs se plaignaient de ses lenteurs; Peel leur répondait avec une poignante ironie: « Si je suis coupable de n'avoir encore rien proposé sur la législation des grains un mois après mon entrée au pouvoir, que faut-il penser d'un ministère qui, pendant cinq ans, jusqu'en mai 1841, a gouverné sans exprimer à ce sujet une opinion arrêtée et unanime? Si vous êtes à ce point convaincus que les lois sur les grains infligent au pays des maux effroyables, qu'elles sont la cause de la détresse commerciale et des souffrances qui pèsent, dans quelques districts, sur les classes ouvrières, pourquoi avez-vous laissé s'écouler cinq ans sans proposer un remède à ces maux? Pourquoi avez-vous fait, entre vous, de cette question une question libre?... J'en conviens : après avoir été dix ans en dehors du pouvoir, je crois raisonnable de ne pas changer en quelques semaines cette législation, d'examiner tous les renseignemens recueillis avant moi, de me rendre compte de tous les faits, de tous les avis.... Que ne mettez-vous la chambre en demeure de s'expliquer sur la confiance que je lui demande? Elle a été élue d'après votre conseil et sous vos auspices; consultez-la sur ce qu'elle pense de la conduite que je tiens. » Les whigs n'avaient garde de soumettre à la chambre une telle question; ils savaient trop quelle serait sa réponse. Le parlement fut prorogé sans que sir Robert eût exposé ses plans. La session se rouvrit, le 3 février 1842, avec un mouvement et un éclat inaccoutumés. La reine venait d'accoucher du prince de Galles; un vif sentiment monarchique animait le pays et les chambres; elles votèrent au prince Albert, comme à la reine elle-

même, des adresses de félicitation affectueuse. Le roi de Prusse, le premier des souverains protestans du continent, l'ancien et naturel allié de l'Angleterre, était venu à Londres comme parrain du jeune prince. Il assistait à la séance royale. Quoique fortuits et passagers, les incidens heureux, les élans de joie publique profitent au pouvoir qui les voit naître. Après un débat de pure forme, les adresses en réponse au discours du trône furent votées, dans l'une et l'autre chambre, sans aucun dissentiment. Elles annonçaient que des mesures seraient incessamment proposées pour le rétablissement de l'équilibre entre les dépenses et les revenus de l'état, pour la révision du tarif des douanes, des lois sur les grains, sur les banqueroutes, sur l'enregistrement des listes d'électeurs, sur la juridiction des cours ecclésiastiques, et pour apporter à la détresse de certains districts manufacturiers tout le soulagement qu'on pouvait attendre de la législation. Toute hésitation et toute lenteur cessèrent en effet dans la marche du cabinet; il mit immédiatement les chambres à l'œuvre, et pendant plus de six mois, du 3 février au 12 août 1842, sir Robert Peel fut constamment sur la brèche, soit pour exposer et discuter ses plans sur les grandes questions à l'ordre du jour, soit pour faire face à toutes les attaques de l'opposition et à tous les incidens du gouvernement.

Le moyen qu'il adopta pour remettre l'équilibre dans les finances de l'état, l'établissement d'une taxe (*income-tax*) sur tous les revenus fonciers, mobiliers ou professionnels, au-dessus de 150 liv. sterl. (3,750 fr.), rencontra une forte opposition, et n'a pas cessé d'être, surtout en France, parmi les économistes et les financiers, l'objet de critiques aussi vives que les inquiétudes qui les inspirent. Dans un temps aussi enclin que le nôtre aux passions démocratiques, je devrais plutôt dire aussi craintif devant leurs prétentions ou leurs attaques, un impôt qui ne frappe que les classes riches, et n'excite ainsi point d'effervescence populaire, est trop tentant pour qu'on n'en redoute pas l'abus. L'assiette de la taxe sur les revenus est de plus évidemment sujette à une incertitude, à une inquisition, à un arbitraire, à des fraudes qui la rendent particulièrement suspecte et désagréable. Ces objections sont moins fortes en Angleterre qu'elles ne seraient ailleurs. Il y a là, dans toutes les carrières où s'exerce l'activité humaine, beaucoup plus de grandes fortunes faciles à connaître et à atteindre. Les garanties de légalité, de liberté, de publicité, je dirai même de moralité dans les rapports des citoyens avec l'état, y sont plus sûres et plus efficaces. D'ailleurs la taxe sur les revenus n'y était pas nouvelle; M. Pitt l'avait proposée et fait voter en 1798 au taux de 10 pour 100; sir Robert Peel ne demandait que 3 pour 100. Il tint absolument à sa demande; c'était à ses yeux une question d'honneur national aussi bien que de prudence administrative. « J'ai acquitté

mon devoir comme ministre de sa majesté, dit-il en terminant l'exposé de son plan; j'ai proposé, avec tout le poids du gouvernement, ce que je crois nécessaire pour le bien public. Je vous laisse maintenant à accomplir le devoir qui vous est propre, le devoir d'examiner mûrement et d'accepter ou de rejeter définitivement les mesures que je vous propose. Nous vivons dans une ère solennelle pour les sociétés humaines. C'est la pente naturelle des hommes d'exagérer la grandeur des crises qui les frappent et des événemens auxquels ils assistent. Pourtant on ne saurait nier, je crois, que l'époque où la la Providence nous a placés, nous et nos pères, l'époque qui s'est écoulée depuis la première explosion de la première révolution française, ne soit l'une des périodes les plus mémorables de l'histoire du monde. La conduite que l'Angleterre a tenue durant ce temps attirera les regards, et, j'en ai la confiance, l'admiration de la postérité. Cette période se divise en deux parts presque égales : vingt-cinq ans d'une lutte continue, la plus redoutable où se soient jamais engagées les forces d'un peuple, et vingt-cinq ans d'une profonde paix européenne, rare fortune dont la plupart d'entre nous ont joui, et que nous avons due aux sacrifices accomplis pendant les années de guerre. Un temps viendra où d'innombrables millions d'hommes nés de notre sang, mis par notre vaste colonisation en possession d'une grande partie de notre globe, vivant sous des institutions issues des nôtres, parlant notre langue, un temps viendra, dis-je, où ces innombrables millions d'hommes se rappelleront avec orgueil les exemples de courage et de constance qu'ont donnés nos pères pendant la terrible époque de la guerre... On comparera leur conduite avec celle que nous aurons tenue nous-mêmes pendant les années de la paix. Je m'adresse aujourd'hui à vous, au sein de cette paix qui dure depuis vingt-cinq ans; je vous expose les difficultés et les charges financières qui pèsent sur vous. J'ai l'espérance, la ferme confiance que, fidèles à l'exemple de vos pères, vous regarderez ces difficultés en face, et que vous ne refuserez pas de faire des sacrifices pareils à ceux qu'ils ont faits pour maintenir le crédit public. Pensez-y bien: ceci n'est pas une difficulté accidentelle : il y a dans les hautes classes de la société de grands progrès de jouissance et de bien-être, de prospérité et de richesse; au milieu de ces progrès existe un mal grave, un désordre dans les finances de l'état qui a été croissant depuis sept ans, et en face duquel vous vous trouvez aujourd'hui. Si vous avez, comme je crois que vous l'avez, le courage et la constance de ceux qui vous ont été donnés en exemple, vous ne consentirez pas à rester les bras croisés, regardant ce mal s'accroître tous les ans. Vous n'adopterez pas le misérable expédient d'aggraver pendant la paix, au milieu de ces progrès de prospérité et de richesse, le fardeau

qu'aura à supporter la postérité..... Votre conduite serait en trop grand contraste avec celle de vos pères, pressés par des embarras bien plus pesans que les vôtres. En présence d'une sédition dans leurs flottes, d'une rébellion en Irlande, de cruels désastres au loin, avec des fonds publics au-dessous de 52, vos pères, avec un redoublement de vigueur et aux applaudissemens du pays, se sont soumis à une taxe sur le revenu de 10 pour 100. Vous ne vous exposerez pas à une si injurieuse comparaison... Au moment où je vous remets la responsabilité, vous vous montrerez dignes de votre mission, dignes de représenter un grand peuple... L'empire de l'opinion prévaut de plus en plus sur l'empire de la force physique; la bonne foi, le bon renom sont de plus en plus pour tous les peuples, surtout pour le peuple anglais, le plus sûr moyen de maintenir sa grandeur. Vous ne manquerez pas au devoir que vous ont légué vos pères; vous ne ternirez pas un nom qui est votre plus glorieux héritage. »

Les chambres pensèrent et sentirent comme le ministre qui les honorait en s'y confiant; le grand parti qui marchait sous sa conduite, propriétaires, capitalistes, négocians, manufacturiers, aristocrates et riches de toute sorte, accepta le fardeau qu'il lui imposait, et l'ordre fut rétabli dans les finances de l'état.

Au début et en apparence, la seconde des mesures que proposa sir Robert Peel était moins grave; elle consistait dans la révision du tarif des droits imposés à l'entrée des produits étrangers. « Les principes d'après lesquels nous avons procédé en général, dit Peel (je dis en général, car il y a quelques articles qui font exception), sont ceux-ci. Nous avons voulu d'abord supprimer toute prohibition absolue, et abaisser les droits d'un effet prohibitif. Nous avons ensuite grandement réduit les droits sur les matières premières employées dans nos manufactures; dans certains cas, le droit devient purement nominal et moyen de statistique plutôt que source de revenu; presque dans aucun cas, le droit sur les matières brutes ne s'élève au-dessus de 5 pour 100. Je propose que, sur les objets qui sont en partie manufacturés, les droits soient effectivement réduits et ne dépassent jamais 12 pour 100. Enfin, sur les objets qui sont complétement le produit du travail manufacturier, les droits ne s'élèveront presque jamais au-dessus de 20 pour 100. » Douze cents articles étaient compris dans le tarif; les droits furent réduits sur sept cent cinquante articles, et ces réductions, en y ajoutant celles dont le café et les bois de construction furent également l'objet, devaient entraîner pour le trésor une perte évaluée à 1,040,000 livres sterling (26,000,000 de francs). « Beaucoup de partisans déclarés de la liberté du commerce penseront, dit Peel, que je ne suis pas allé assez loin : sur le principe général de la liberté du commerce, il

n'y a plus maintenant, je crois, grande différence d'opinion, et tout le monde est d'accord qu'il faut acheter au plus bas et vendre au plus haut prix possible;... mais quand on traite avec des intérêts si grands et si variés, on ne saurait procéder toujours par une exacte application du principe. Les vrais amis du principe général doivent penser qu'il ne serait pas sage de proposer des changemens tels qu'il en résultât des maux particuliers assez graves pour soulever une grande clameur et exciter une vive sympathie. Je pense à cet égard comme un homme d'état éminent qui n'est plus, et avec qui j'avais le bonheur d'agir en 1825. M. Huskisson proposa, à cette époque, dans la politique commerciale et coloniale de ce pays, quelques réformes bien moins étendues que celles que j'ai l'honneur de soumettre à la chambre. Il dit en les présentant : « Je n'ai nul désir de mettre en vigueur des principes nouveaux quand les circonstances n'en provoquent pas l'application; une expérience déjà longue dans les affaires publiques m'a appris, et chaque jour m'apprend encore qu'en présence des intérêts si vastes et si complexes de ce pays, les théories générales, quelque incontestables qu'elles soient abstractivement considérées, ne doivent être appliquées qu'avec une extrême circonspection, en tenant grand compte des relations actuelles de la société, et avec de grands ménagemens pour tous les établissemens qui se sont formés dans son sein. » Ce sont là, reprit Peel, de justes, profondes et sages idées, et elles nous ont dirigés, moi et mes collègues, dans la révision de notre tarif... Je regrette que, de nos réformes, il puisse résulter un peu de souffrance pour quelques intérêts; si nous y avions renoncé par ce seul motif, nous nous serions condamnés à un ajournement indéfini de ces questions. J'ai la confiance que le bien général que produiront nos mesures sera une ample compensation à quelques dommages individuels, et qu'elles accroîtront grandement la demande des produits de notre industrie, ainsi que les moyens, pour le peuple, de se procurer les nécessités et les commodités de la vie. Nous faisons ces propositions dans un moment de grands embarras financiers; mais en agissant ainsi, nous donnons à l'Europe un bon exemple : nous déclarons que nous ne chercherons pas à améliorer nos finances en élevant les droits à l'importation; nous comptons sur d'autres moyens pour remplir notre trésor. J'espère que notre exemple agira sur les nations étrangères; mais quand même elles ne le suivraient pas, cela ne devrait point nous décourager, car c'est toujours l'intérêt de ce pays-ci d'acheter à bon marché ce dont il a besoin, soit que les autres pays veuillent, ou non, en faire autant dans leurs rapports avec nous. Non-seulement ces principes nous seront immédiatement profitables, mais en les pratiquant nous en déterminerons tôt ou tard

l'application générale, source assurée d'avantages mutuels, et pour nous et pour ceux qui seront assez sages pour agir comme nous. »

Pendant que Peel parlait, au moment où il exprimait son assentiment au principe général de la liberté du commerce, un vif mouvement d'approbation s'éleva dans la chambre; il s'interrompit : « Je comprends, dit-il, ce mouvement; je ne veux pas engager en ce moment une discussion sur la loi des grains, mais je soutiens, et j'en ai plus d'une fois donné les raisons, qu'il y a là une exception à la règle générale. Je sais que ces messieurs de l'opposition se plaindront des limites dans lesquelles, pour cette importante matière, j'ai renfermé l'application du principe de la liberté. Je persiste à croire qu'il serait inopportun d'aller aussi loin qu'on voudrait me pousser. Si j'apportais dans la loi des grains des changemens plus étendus que ceux que j'ai naguère soumis à la chambre, je ne ferais qu'accroître les souffrances et les alarmes du pays. Nous avons fait, je pense, tout ce que comportent, dans les circonstances actuelles, de si graves intérêts. »

Il avait en effet, dès les premiers jours de la session, abordé cette difficile matière et proposé, dans la législation des céréales, les seules réformes qu'il eût alors dessein d'y apporter. Elles étaient, à vrai dire, peu considérables; il maintint le système de l'échelle mobile des droits à l'importation des grains étrangers, en le modifiant dans un sens libéral, soit par le changement des bases d'après lesquelles devaient être fixées les moyennes des prix, soit par l'abaissement de la protection accordée, sur les divers degrés de l'échelle, aux blés indigènes. Le maximum de la protection, qui était de 27 shellings par *quarter*, quand le blé indigène était au-dessous de 60 shellings le *quarter*, fut réduit à 20 shellings, et seulement quand le blé était au-dessous de 51 shellings. Ces modifications ne satisfaisaient aucun des partis opposans; les whigs, par l'organe de lord John Russell, proposèrent la substitution d'un droit fixe de 8 shellings par *quarter* à l'échelle mobile; M. Villiers, M. Cobden et les radicaux réclamèrent la complète abolition de tout droit sur les grains; M. Christopher, au nom des partisans ardens de la protection, demanda qu'à tous les degrés de l'échelle mobile les droits fussent plus élevés. Sir Robert Peel fit rejeter, après de longs débats, toutes ces propositions, et maintint fermement celle du cabinet, sans confiance passionnée, sans illusion, sans charlatanisme, offrant son plan comme la transaction la plus équitable entre les intérêts en présence, mais ne s'en promettant et n'en promettant à personne ni la conciliation définitive de ces intérêts, ni la cessation de la détresse des classes ouvrières dans certaines parties du pays. « Je me fais un devoir, dit-il en commençant, de déclarer qu'après avoir consacré à cette question toute

l'étude et toute l'attention dont je suis capable, je ne puis recommander la proposition que j'ai à faire en vous donnant l'espérance qu'elle atténuera effectivement et immédiatement la détresse commerciale. J'admets la réalité de cette détresse, je déplore les souffrances qu'elle cause, je sympathise avec les classes condamnées à de si dures privations; mais je ne saurais attribuer la détresse, autant du moins que le supposent quelques personnes, à l'influence des lois sur les grains... Elle tient, selon moi, à d'autres causes qui suffisent à l'expliquer. » Il apporta la même sincérité dans la discussion, dans l'appréciation de la valeur pratique de ses mesures, évidemment perplexe, quoique décidé, et très combattu dans son âme entre son ardent désir d'améliorer le sort des classes ouvrières et les ménagemens qu'il voulait garder, non-seulement par prudence parlementaire, mais par justice et nécessité permanente, envers la propriété foncière et l'agriculture nationale. « Il est impossible, dit-il, de ne pas sentir que ceux qui demandent la complète abolition des lois sur les céréales peuvent faire appel à des argumens qui leur donnent de grands avantages; ils peuvent se récrier contre une taxe sur le pain, sur la nourriture du peuple; ils peuvent dire que cette taxe est établie pour la protection ou au profit d'une classe particulière... Je persiste pourtant dans l'opinion qu'il est de la plus grande importance, pour les intérêts de ce pays, qu'en fait de subsistances vous demeuriez, autant que cela se peut, indépendans des secours étrangers. Je ne veux pas dire absolument indépendans, ce qui est impossible; rien ne serait plus nuisible que de faire naître par les lois cette impression qu'on veut rendre ce pays absolument indépendant de tout secours étranger; ce que je dis, c'est qu'il importe infiniment, dans un pays où le blé est la principale nourriture du laboureur, que si nous avons recours à des blés étrangers, ce soit uniquement pour combler un déficit accidentel, non pour en tirer le fond permanent de notre subsistance..... Les droits que je propose sont à coup sûr un abaissement considérable de la protection jusqu'ici accordée au cultivateur indigène, et pourtant, s'il y regarde bien, il verra qu'il peut supporter cette réduction et qu'il est encore efficacement protégé..... Je n'entends protéger spécialement aucune classe; la protection ne peut être soutenue d'après ce principe; elle doit être d'accord avec le bien général de toutes les classes du pays. Je ne me croirais pas l'ami des agriculteurs, si je demandais pour eux une protection dans l'unique dessein de maintenir leurs revenus..... Je désavoue expressément toute intention semblable. Je crois et mes collègues croient qu'il importe infiniment à notre pays, à toutes les classes de la société dans notre pays, que la principale source de leur alimentation réside dans l'agriculture nationale, et nous croyons

en même temps que toute augmentation de prix sur les grains, imposée pour atteindre à ce but, doit être réclamée non comme une prime particulière pour l'agriculture, mais comme une mesure avantageuse au pays tout entier... Telle est la proposition que le gouvernement de sa majesté soumet à la chambre..... Le moment me paraît bon pour régler cette question. Il n'y a pas au dehors assez de blé disponible pour alarmer ceux qui redoutent un excès d'importation. Pendant le temps qui s'est écoulé depuis la clôture du parlement, et au milieu de la détresse commerciale, les esprits sont restés, sur cette délicate matière, aussi modérés, aussi calmes qu'on pouvait le désirer. Quelque fermentation a pu paraître çà et là, quelques tentatives ont pu être faites pour enflammer le peuple; mais, je dois en convenir, l'attitude et la conduite du gros de cette nation, notamment des classes les plus frappées par la détresse commerciale, leur donnent droit à la sympathie et au respect. Aucun obstacle violent n'entravera la solution de la question; elle est pleinement dans le domaine de la loi. J'ai la confiance qu'acceptée, ou non, tout entière et telle qu'elle est, la proposition que j'ai l'honneur de soumettre à la chambre aura pour effet d'amener quelque arrangement satisfaisant et définitif. »

C'était trop espérer et de la sagesse générale des hommes et de sa propre sagesse : quoique adoptées sans amendemens et à de fortes majorités, les propositions de sir Robert Peel, loin d'amener pour cette grande question un arrangement satisfaisant et définitif, ne furent qu'un nouveau pas dans la lutte. Dès qu'il eut manifesté l'intention de réduire les droits protecteurs de l'échelle mobile, une scission commença dans son parti et jusque dans son cabinet; le duc de Buckingham, qu'il y avait appelé comme le plus dévoué représentant des intérêts agricoles, se retira, et dans la chambre des communes 104 conservateurs votèrent pour l'amendement qui réclamait des droits plus élevés que ceux de la proposition ministérielle. M. Villiers et M. Cobden réunirent 90 voix en faveur de la complète abolition des lois sur les céréales. Le système du droit fixe, soutenu par les whigs, rallia 226 suffrages contre 349, fidèles à celui de l'échelle mobile. Quelque complète que fût pour le gouvernement la victoire, ce n'étaient pas là, surtout à l'entrée de la carrière, des oppositions ni des symptômes d'avenir à dédaigner. Au terme de la session de 1842, l'avant-veille de la prorogation du parlement, lord Palmerston se chargea de mettre en lumière cette situation et d'en faire éclater, sous les pas du cabinet victorieux, les embarras et les périls : « Certainement, dit-il, le jour où nous sommes sortis des affaires et où nos adversaires ont pris le pouvoir, ce jour a été pour le parti tory un jour d'exultation et de triomphe. C'était cer-

tainement un jour qui leur assurait, pour de longues années, le maintien de ce système de monopole et de droits restrictifs auquel ils étaient attachés, et qu'ils jugeaient bon pour l'intérêt public comme pour leur propre intérêt; mais, ô vanité de la sagesse humaine! que la vue des hommes les plus sagaces est courte! Avant que peu de mois se fussent écoulés, les chants de triomphe des tories se sont changés en cris de lamentation. Les hommes qu'ils avaient choisis comme leurs plus fermes champions, les défenseurs qu'ils avaient armés pour leur cause, ceux-là même ont tourné contre eux leurs armes, et leur ont porté sans pitié des coups qui, s'ils ne sont pas mortels aujourd'hui, amèneront infailliblement bientôt la ruine complète du système favori des tories. Grand a été leur désappointement et amères leurs plaintes. Nous ne les avons pas beaucoup entendues dans cette chambre, et pour cause; mais dans toutes les autres maisons de Londres, dans tous les clubs, dans toutes les rues ont retenti les colères de ces pauvres gens se disant victimes de la plus cruelle déception. Il est vrai qu'ils ont été cruellement déçus; mais par qui? Ce n'est point par l'honorable baronet dont ils ont fait leur chef; c'est par eux-mêmes, c'est à eux-mêmes qu'ils doivent s'en prendre du mécompte que leur cause la conduite du gouvernement de sa majesté. Pourquoi, pendant les dix longues années qu'ils ont passées marchant à la suite de leurs chefs dans l'opposition, n'ont-ils pas pris la peine de s'assurer des opinions de ces chefs sur ces questions d'une importance à leurs yeux vitale?... Ce que sont réellement ces opinions, nous avons eu, dans la session actuelle, pleine liberté et occasion de l'apprendre; elles nous ont été exposées sans détour, sans équivoque, et je dois dire que les plus zélés avocats de la liberté commerciale n'auraient pu manifester des doctrines plus libérales, des principes plus élevés et plus justes. Personne ne peut supposer que nos honorables adversaires aient hérité de nous ces principes en prenant nos places, ou qu'ils les aient trouvés enfermés dans les boîtes rouges dont nous leur avons remis les clés... Encore moins peut-on croire que ces opinions, ces doctrines aient été, pour les chefs tories, le résultat d'études profondes auxquelles ils se sont livrés depuis leur entrée au pouvoir en septembre dernier; nous savons par expérience ce que sont les labeurs obligés des ministres; nous savons que le torrent des affaires roule sur eux à toute heure de tous les jours, comme les flots de la Tamise, et les emporte irrésistiblement..... Non, ce n'est pas entre le 3 septembre, jour de leur avénement, et le 3 février, jour de l'ouverture de cette session, que les ministres de sa majesté ont eu le loisir d'étudier les ouvrages d'Adam Smith, de Ricardo, de Mac Culloch, de Mill et de Senior; évidemment les idées qu'ils ont exprimées dans cette

chambre étaient le fruit de longues études et d'anciennes méditations, d'études et de méditations poursuivies pendant ces dix années du loisir que permet l'opposition même la plus active. Nos honorables adversaires sont arrivés au pouvoir imbus de ces excellens principes, dont la manifestation, de leur part, a excité tant d'admiration de notre côté de la chambre, tant de surprise et d'alarme sur d'autres bancs..... Les mesures qu'ils nous ont proposées sont loin sans doute de répondre et aux besoins du pays, et à nos désirs, et aux principes mêmes sur lesquels elles se fondent; mais il n'en est pas moins vrai que, depuis que nous avons un gouvernement tory, nous avons fait un grand pas dans la bonne voie, assez grand pour nous remplir d'espoir dans l'avenir, et pour nous décider à essayer de nous contenter, dans le présent, de ce que nous avons déjà obtenu. »

Peel ressentit vivement un coup si bien porté, et il le repoussa avec hauteur et rudesse envers ses adversaires, avec ménagement et douceur envers ses amis. Prenant sur-le-champ la parole après lord Palmerston, « le noble lord, dit-il, devrait voir avec un peu plus de tolérance les changemens d'opinion : il a été, pendant vingt ans, le partisan zélé de Perceval, de Castlereagh, de Canning; jusqu'en 1827, jusqu'à la mort de M. Canning, cet adversaire décidé et invariable de toute réforme parlementaire, le noble lord a fidèlement suivi et servi M. Canning. En 1830, à l'avénement du comte Grey, l'avocat décidé et invariable de la réforme, le noble lord a aussi fidèlement suivi et servi le comte Grey. Pendant la vie de M. Canning, n'avait-il donc rien vu dans les circonstances du temps, dans le progrès des événemens, qui indiquât la nécessité prochaine de grands changemens constitutionnels? N'avait-il rien observé qui lui apprît qu'il était prudent de devancer les demandes populaires et d'écarter, par des concessions opportunes et limitées, la nécessité d'innovations dangereuses? Fallait-il absolument, pour amener et justifier son changement d'opinion, quelque grand coup soudain et imprévu, comme la révolution de 1830 en France? Je puis croire et je crois à la pureté de ses motifs; mais je crois aussi que, de sa part, il y a mauvaise grâce à étaler tant d'intolérance et de violence contre les changemens d'opinion dans l'esprit d'autrui... Il insinue que j'ai trompé mes amis par l'étendue et l'importance des modifications que j'ai apportées dans les lois sur les grains; je suis accoutumé à entendre, de la part de ses amis à lui, un reproche tout contraire : ils disent que ces modifications ne sont ni étendues ni importantes, que la loi nouvelle ne vaut pas mieux que l'ancienne, qu'il y a mécompte et déception, non pas pour les agriculteurs, mais pour le grand corps des consommateurs. Ces deux accusations ne peuvent

être vraies l'une et l'autre; au fait, ni l'une ni l'autre n'est vraie; je n'ai trompé personne, je n'ai pratiqué dans le gouvernement point de principes que je n'eusse professés dans l'opposition. Que me disiez-vous alors? Que mes partisans ne me soutenaient qu'à contre-cœur et sans conséquence, qu'ils blâmaient ma modération, mon penchant pour la liberté commerciale. Quand j'ai pris le pouvoir en 1835, n'ai-je pas fait une déclaration publique des principes d'après lesquels je voulais agir? En quoi m'en suis-je écarté en 1842?... Le noble lord dit que je n'ai pas pris ces principes dans les boîtes rouges des derniers ministres. Il n'a jamais rien dit de plus vrai. Le dernier cabinet n'a pas laissé la moindre trace de ses intentions en fait de liberté commerciale et d'abaissement des tarifs : elles ont pu être excellentes, mais nous n'en avons rien découvert... Ce n'est qu'au jour même de votre chute, comme des pénitens consternés, que vous vous êtes souvenus des principes que vous aviez oubliés ou négligés aux jours de votre force, et vous avez discrédité ces principes mêmes en essayant de les faire servir, non pas au bien public, mais au salut d'une administration en ruine... Le noble lord explique l'inaction du cabinet dans ses dernières années par un argument qu'il croit triomphant; ils n'étaient pas, dit-il, assez forts, ses collègues et lui, pour faire prévaloir leurs principes; ils étaient entravés, annulés par l'opposition. Alors pourquoi restiez-vous au pouvoir? pourquoi préfériez-vous vos places à vos principes? Pourquoi ne proposiez-vous pas ce que vous jugiez bon, en renvoyant au parlement la responsabilité du rejet? J'ai le droit de vous faire cette question. En 1835, ai-je renoncé à la taxe sur la drèche parce que mes partisans me menaçaient de la repousser? Non; je les ai réunis, je leur ai dit que le maintien de la taxe sur la drèche était nécessaire au maintien du crédit public, que je m'opposerais à ce qu'elle fût abolie, et que je me retirerais si j'étais battu. J'ai résisté, et résisté efficacement... Vous me disiez l'an dernier que je serais un instrument dans les mains d'autrui, et qu'on me refuserait le pouvoir de pratiquer mes principes. J'ai déclaré alors, comme je le déclare aujourd'hui, que le pouvoir, ses priviléges, son éclat, ne sont rien à mes yeux si ce n'est comme instrument de bien public. S'il faut posséder le pouvoir par tolérance et ne le garder qu'à la condition d'abandonner mes propres opinions pour obéir à celles d'autrui, je ne le garderai pas. Mon dédommagement pour tous les sacrifices que le pouvoir impose, c'est l'espoir de cette honorable renommée qu'on n'acquiert qu'en suivant fermement la route qui, selon notre jugement toujours faillible, conduit au bonheur du pays... Ce n'est pas en s'asservissant aux volontés d'autrui, en recherchant la faveur momentanée des majorités, qu'on arrive à ce but, seul digne de nos

efforts. Malgré tout ce qu'a dit le noble lord, malgré les rumeurs qu'il a recueillies sur les secrets mécontentemens de mes amis, j'ai l'orgueilleuse satisfaction de savoir que je conserve leur confiance, tout en réclamant le droit d'agir selon ma propre pensée. C'est leur généreux appui qui, de l'ouverture à la clôture de cette session, m'a mis en état de surmonter toutes les difficultés et de faire triompher toutes les mesures que j'ai proposées. Des nuances diverses, des mécontentemens accidentels ont pu se produire; mais je demeure convaincu que ma conduite dans le pouvoir ne m'a fait perdre, chez mes amis, rien de cette adhésion confiante qui m'encourageait dans les arides régions de l'opposition. Après l'approbation de ma conscience et l'honneur de mon nom dans l'avenir, leur estime et leur cordial soutien sont la plus haute récompense que puissent me valoir mes travaux. »

Ce n'était pas uniquement par prudence et pour raffermir son parti ébranlé que Peel tenait ce langage; sa confiance était sincère et jusqu'à un certain point fondée; comme il le rappelait, il avait plus d'une fois, en face de ses adhérens, proclamé ses principes et revendiqué son indépendance; malgré des dissidences et des humeurs évidentes, le gros du parti lui était resté et lui restait fidèle. Nécessaires les uns aux autres, d'accord sur les principes fondamentaux du gouvernement, infailliblement vaincus dès qu'ils seraient désunis, le chef et la plupart des soldats marchaient ensemble sans s'interroger, ne faisant rien pour se tromper mutuellement, mais évitant de se détromper, et couvrant leurs dissentimens et leurs mécomptes de leurs concessions ou de leur silence. Rare exemple d'intelligence et de modération patiente dans une situation incurablement fausse, qui ne pouvait durer sans s'aggraver en s'éclaircissant, mais qui, grâce à ces vertus politiques, pouvait et devait durer encore longtemps! Dans le parlement, le jour commençait à se faire sur ce péril; dans le pays, deux faits considérables, la ligue contre la loi des grains et l'état de l'Irlande, vinrent presser le cours des événemens et contraindre sir Robert Peel à marcher plus vite sur la pente où il s'était placé.

IX.

Dans le comté de Lancaster, près de Manchester, une ville manufacturière de second ordre, peuplée pourtant de 50,000 habitans, Bolton, avait été jetée par la crise commerciale dans la plus cruelle détresse. Sur cinquante établissemens de manufacture, trente étaient fermés; plus de 5,000 ouvriers ne savaient où trouver ni presque où chercher leur subsistance. Les désordres et les crimes, comme les

misères, allaient croissant dans cette ville désolée avec une effroyable rapidité. Près du quart des maisons n'avaient plus d'habitans; les prisons en regorgeaient. Des enfans mouraient de faim dans les bras de leurs mères; des pères abandonnaient leurs femmes et leurs enfans, essayant de les oublier, puisqu'ils ne pouvaient les nourrir. Le parlement faisait des enquêtes sur l'étendue et les causes de cette détresse. Bolton avait pour représentant à la chambre des communes le docteur Bowring, économiste intelligent, actif, expansif, infatigable, appliqué sans relâche à mettre et remettre ces faits sous les yeux de la chambre, en les invoquant pour la cause de la liberté commerciale, dont il était l'un des plus zélés défenseurs, et soutenu dans son ardeur philanthropique par son goût pour le plaisir de faire du bruit en faisant du bien. Le mal persistait; nul remède n'arrivait. Un vieux médecin, le docteur Birney, annonça un jour à Bolton qu'il ferait le soir, dans la salle de spectacle, une leçon sur la loi des grains et ses effets. Une grande foule se réunit, la salle était pleine; mais quand l'orateur voulut prendre la parole, il se troubla et s'embarrassa à ce point qu'il lui fut impossible de poursuivre. Le désappointement et l'humeur, dans ce public déjà si triste, se tournèrent en irritation. Un violent désordre était près d'éclater. Un jeune chirurgien, M. Paulton, s'élança sur le théâtre, et improvisa tout à coup contre la loi des grains, et sur les souffrances qu'elle infligeait aux classes ouvrières, une éloquente invective. L'assemblée l'écouta et l'applaudit avec passion. On lui demanda de recommencer, dans une autre séance, son populaire discours. Il recommença en effet, apportant à l'appui de ses idées de nouveaux faits, de nouveaux raisonnemens, de nouveaux motifs de colère. Le docteur Bowring se trouvait en ce moment à Manchester, où, parmi les principaux manufacturiers, un comité venait de se réunir pour étudier la détresse publique et les moyens d'y porter remède. Entendant parler de M. Paulton et de ses improvisations, il le fit engager à venir à Manchester et à entretenir le comité de ses vues. Aussi approuvé et goûté à Manchester qu'à Bolton, M. Paulton reçut du comité la mission de parcourir les principaux districts manufacturiers de l'Angleterre, pour les échauffer d'un même zèle dans un même dessein. La chambre de commerce de Manchester adopta presque à l'unanimité une pétition demandant au parlement l'abolition complète et immédiate de la loi des grains. Les fabricans, négocians, marchands et ouvriers de la ville signèrent, au nombre de plus de vingt-cinq mille, une sorte de déclaration de guerre à cette loi, et pour rendre ce mouvement efficace en le transformant en action continue, les manufacturiers formèrent une association permanente vouée à la poursuite de leur but, instituèrent, sous le titre de *Circulaire contre la Taxe sur le Pain*,

une publication périodique, organe de leurs opinions et de leurs conseils, choisirent des commis-voyageurs intellectuels chargés de la répandre en la commentant, et ouvrirent, pour subvenir aux frais de l'œuvre, une souscription qui s'éleva aussitôt à 50,000 livres sterling (1,250,000 francs).

Ainsi commença contre la loi des grains l'organisation régulière de la passion publique, au service d'un intérêt et d'une idée.

Une idée n'est rien sans un homme. Sur-le-champ il s'en trouva un pour l'institution naissante. Richard Cobden, manufacturier en toiles peintes, établi depuis peu d'années à Manchester, s'y était promptement distingué par son esprit pénétrant, droit, fécond, et par son éloquence vive, claire, naturelle, hardie, aussi bien que par son honnêteté et ses succès industriels. Il était riche et populaire, et quoique les jalousies locales l'eussent empêché d'être envoyé à la chambre des communes par Manchester même, il y siégeait au nom de Stockport, ville voisine, qui l'avait élu son représentant. A peine entré dans l'association, Cobden comprit que, si Manchester en demeurait le principal théâtre et les manufacturiers de Manchester les principaux acteurs, elle serait de peu d'effet. Ce mélange d'instinct et de réflexion prompte qui caractérise les esprits puissans et les missions vraies lui apprit que, pour réussir, il fallait que l'association de particulière devînt générale, de provinciale nationale, et qu'elle eût pour centre de publicité et d'action le grand centre du pays et de son gouvernement, c'est-à-dire Londres. C'était d'ailleurs pour lui-même le sûr moyen de jouer dans cette œuvre le premier rôle. A Manchester, il avait des rivaux plus riches et plus influens que lui; à Londres, et comme membre du parlement, il devenait naturellement l'organe et le chef de l'association. Il s'employa donc vivement à en transporter le siége à Londres, au milieu du grand mouvement politique et des partisans déjà célèbres de la liberté commerciale. Des relations s'établirent entre eux et le comité de Manchester; des réunions se tinrent, où le but et les principes de l'association, ses conditions et ses moyens de succès, furent débattus et proclamés dans une sphère plus élevée et plus étendue que celle où elle avait pris naissance. Dans une de ces réunions, M. Cobden venait de décrire l'organisation de la ligue hanséatique et d'autres confédérations analogues formées dans le moyen âge pour résister à l'oppression des puissances du temps et protéger les classes laborieuses : « Pourquoi ne formerions-nous pas aussi une ligue? s'écria un des assistans. — Oui, reprit Cobden, une ligue contre la loi des grains. » L'adhésion fut générale et vive; elle se répandit rapidement au dehors, partout où le mouvement venu de Manchester avait pénétré, et l'association qui déclarait la guerre à la loi des grains

eut dès-lors un nom éclatant, un chef populaire, de l'unité et de la grandeur.

La ligue rencontra dès ses premiers pas un dangereux écueil; avant elle s'était formée une autre association bien autrement ambitieuse, celle des chartistes, qui n'aspiraient à rien moins qu'à changer, n'importe à quel prix, l'état civil comme l'état politique de l'Angleterre, sa société comme sa constitution; révolutionnaires aussi étourdis qu'arrogans, qui, entre autres fautes capitales, commettaient celle de copier en paroles des révolutions étrangères. C'était la prétention des chartistes de dominer dans toutes les assemblées populaires, et d'y faire d'abord proclamer leurs principes et leurs projets. Ils avaient naguère, dans un grand *meeting* tenu à Leeds, violemment rompu avec les radicaux, qui ne voulaient pas réclamer absolument et sans transaction le suffrage universel; ils repoussèrent avec la même violence la ligue pour la liberté commerciale, qui tenait à se renfermer dans son modeste dessein; ils se refusèrent avec elle à toute entente ainsi limitée, portèrent le trouble dans ses réunions, et finirent par jeter les manufacturiers, ses chefs, dans la plus cruelle perplexité, en donnant aux ouvriers le conseil de quitter les ateliers et de cesser tout travail, assurés, disaient-ils, que, lorsque toute source de production et de revenu serait ainsi tarie, le gouvernement serait contraint de capituler et de se soumettre aux conditions que les classes ouvrières voudraient lui dicter. Un tel conseil devait trouver aisément crédit dans les districts manufacturiers que désolait la détresse. Tout travail y cessa en effet; les ouvriers oisifs se promenèrent, en masses bruyantes, dans les rues et aux environs des villes, commettant çà et là des désordres graves sur le lieu même, mais peu menaçans en général. Par calcul comme par instinct, la ligue contre la loi des grains demeura étrangère à ce mouvement, qui compromettait à la fois et les intérêts actuels de ses chefs et le but lointain qu'ils poursuivaient. On essaya bien d'en rejeter sur eux la responsabilité, au moins indirecte, et probablement les prétextes ne manquaient pas à ce reproche, car dans les grandes agitations publiques tous les novateurs sont solidaires, et prêtent, dans les premiers momens, le souffle de leurs passions aux désordres que la plupart d'entre eux sont loin de vouloir. Au fond, M. Cobden et ses amis déploraient une perturbation que les souffrances populaires et les folies chartistes avaient seules soulevée, et lorsqu'au bout de peu de semaines elle cessa devant quelques mesures de répression et par son propre affaissement, ils furent à coup sûr des premiers et des plus sincères à s'en réjouir.

Rentrés par le retour de l'ordre dans leur liberté d'action, ils reprirent leurs réunions publiques : elles avaient commencé dans la

salle de spectacle de Bolton; elles s'établirent dans celles de Drury-Lane et de Covent-Garden, à Londres; le théâtre fut arrangé en salon; une petite estrade y fut dressée pour les orateurs; une foule nombreuse de tout rang, de tout état, de tout sexe, remplissait le parterre, les loges, les galeries, et les économistes les plus distingués venaient là périodiquement attaquer le régime protecteur et réclamer la liberté commerciale au nom des principes et des intérêts, de la science et de la charité. Nous avons quelque peine à concevoir et nous ne supporterions pas en France le degré de violence auquel s'emportaient quelquefois les orateurs. Dans l'état de notre société et de nos mœurs, les points d'arrêt sont trop rares et les moyens de résistance conservatrice trop faibles pour que parmi nous de telles attaques contre l'ordre établi et les lois en vigueur se puissent déployer sans péril. Nous l'avons trop oublié dans nos élans vers la liberté; nous voulons le torrent et nous détestons les digues, ce qui a cette conséquence déplorable que, lorsque l'inondation et ses ravages éclatent, nous n'y savons d'autre remède que de tarir les sources mêmes, sauf à languir et à dépérir ensuite de sécheresse et de soif. La chaire chrétienne elle-même ne se permettrait pas aujourd'hui, dans nos églises et au nom de la charité envers les pauvres, les tableaux que les apôtres de la liberté commerciale présentaient, dans Covent-Garden, au public anglais. « Voulez-vous, disait là un jour M. W.-J. Fox, qui entra bientôt dans la chambre des communes, voulez-vous mettre en lumière les plus pernicieux, les plus mortels effets de la loi sur les grains? Cela pourrait se faire dans cette salle, mais non pas en y réunissant l'auditoire que j'y vois aujourd'hui. Allez dans les impasses, les ruelles, les cours obscures, les greniers et les caves de cette métropole; réunissez leurs misérables et affamés habitans; amenez-les ici, dans ces loges, dans ce parterre, dans ces galeries, avec leur chétive apparence, leurs joues creuses et pâles, leurs regards inquiets, peut-être des passions amères et sombres perçant sous leurs traits : vous aurez là un spectacle qui troublerait le cœur le plus ferme et amollirait le plus dur, un spectacle devant lequel je voudrais amener ici le premier ministre, et je lui dirais : « Voyez, délégué de la majesté royale, chef des législateurs, conservateur des institutions, regardez cette masse de misères; voilà ce que vos lois et votre pouvoir, s'ils ne l'ont pas créé, n'ont pas su prévenir, ni guérir, ni adoucir! » Je sais ce qu'on nous répondrait, si cette scène pouvait se réaliser; on nous dirait : « Il y a toujours eu des pauvres en ce monde; il y a beaucoup de maux que les lois ne créent pas et ne peuvent guérir; quoi qu'on fasse, la misère existera toujours; c'est la mystérieuse dispensation de la Providence. » Je dirais à mon tour au premier ministre :

« Hypocrite! ne vous servez pas de cet argument; vous n'en avez pas encore le droit. Délivrez l'industrie de toute entrave, retirez de la coupe de la pauvreté le dernier grain du poison du monopole; accordez au travail tous ses droits, ouvrez à un peuple industrieux tous les marchés du monde : si après tout cela il y a encore de la pauvreté, vous aurez acquis le droit, peu digne d'envie, de blasphémer contre la Providence. »

Quand une idée s'est ainsi transformée en passion et en vertu, quand la part de vérité qu'elle contient efface et fait disparaître à ce point les objections qu'elle suscite et les autres vérités qui la limitent, on ne délibère plus, on ne discute plus; on ne veut plus qu'agir; on marche, on se précipite. La ligue fit les plus rapides progrès; dans la plupart des comtés et des villes, en Écosse comme en Angleterre, des *meetings* se réunirent, des déclarations de principes furent publiées, d'abondantes souscriptions recueillies en sa faveur. Un siége vint à vaquer dans la chambre des communes parmi les représentans de la Cité; M. James Pattison, porté au nom de la liberté commerciale, fut élu contre M. Th. Baring, candidat conservateur. Le plus considérable des banquiers de Londres, M. Samuel Jones Lloyd, se prononça pour les novateurs. Le *Times*, qui jusque-là avait fait peu de cas du mouvement, changea d'allure et déclara solennellement : « La ligue est un grand fait. » Le fonds de 50,000 livres sterl., produit de la première souscription, était épuisé; on résolut de former un nouveau fonds de 100,000 livres sterl. (2,500,000 fr.), et dans le premier *meeting* tenu à Manchester, les souscriptions s'élevèrent immédiatement à 13,700 livres sterl. (342,500 fr.) Enfin une accession nouvelle et peu attendue apporta à la ligue un grand accroissement de crédit; on tint dans les campagnes, notamment dans le comté de Dorset, des *meetings* de laboureurs, ces favoris de la protection, et ils y racontèrent leur propre détresse, presque égale à celle des ouvriers dans les manufactures : « Je suis protégé, s'écria, dit-on, un paysan, et je meurs de faim! »

Peel suivait d'un œil à la fois bienveillant et inquiet ce grand mouvement; ami des principes que soutenait la ligue, il était choqué de l'excès de ses paroles comme de l'impatience de ses prétentions, et plus préoccupé des embarras prochains qu'il en prévoyait que de la force qu'un jour peut-être il en pourrait tirer. La détresse publique, qui ne cessait point, le désolait; il persistait à penser, comme il l'avait dit en prenant le pouvoir, que la loi des grains n'en était pas la seule, ni même la principale cause. Ni la nouvelle loi qu'il avait fait rendre à ce sujet, ni ses mesures pour l'abaissement des tarifs n'amenaient encore de grands et évidens résultats. Le revenu public était en souffrance; l'atteinte déjà portée au système protec-

tecteur et le péril bien plus grave dont le menaçait la ligue redoublaient la colère des tories exclusifs; leurs attaques contre Peel, contre « sa trahison déjà consommée et ses obscurs desseins, » devenaient de jour en jour plus rudes. Il en était plus irrité qu'intimidé; mais dans ce trouble des partis, en présence de tant de passions ennemies ou compromettantes, de tant de problèmes et de faits encore incertains, il jugeait plus sage de ralentir que de presser sa marche dans la voie difficile où il était engagé.

Un cruel incident vint ajouter à cette disposition de son esprit un sentiment de tristesse personnelle : comme il se promenait avec son secrétaire intime, M. Drummond, un homme inconnu, un Écossais, Daniel Mac Naughten, arrivé naguère de Glasgow à Londres, se rencontra sur leur chemin, et demanda à des passans si ce n'était pas là sir Robert Peel. Peu de jours après, le 21 janvier 1843, M. Drummond, en traversant la place de Charing-Cross, fut atteint et tué d'un coup de pistolet tiré par Mac Naughten, qui l'avait pris pour sir Robert. Il fut clairement établi dans le procès qu'aucune idée, aucune passion politique n'était mêlée à ce crime, et que la préoccupation insensée d'une prétendue persécution, dont il se croyait la victime et sir Robert Peel l'auteur, avait seule poussé l'assassin. Il fut enfermé dans une maison de fous; mais l'impression qu'avait reçue sir Robert de ce malheur était profonde et ne tarda pas à se manifester.

Le 2 février 1843, le jour même de l'ouverture de la session et dans le débat de l'adresse, il s'empressa de déclarer hautement la politique expectante qu'il se proposait de suivre dans la grande question dont le pays était agité. « J'ai fait, dit-il, l'an dernier, dans les lois qui régissent notre commerce, et avec l'aide de mes collègues et de mes amis, des changemens plus considérables que n'en avait tenté aucune autre époque. Si j'avais eu en vue d'autres changemens étendus et prochains, je les aurais proposés d'un seul coup, dans le cours de la dernière session. Pourquoi ne l'aurais-je pas fait? J'ai exposé alors les principes généraux qui réglaient ma conduite, j'adhère toujours à ces principes : si j'avais de nouvelles réformes à proposer, elles y seraient conformes; mais je n'ai autorisé personne à penser que je ferais chaque année de grandes innovations... Je ne puis oublier que, dans ce pays, la protection a été la règle, et que sous cette règle se sont créés de nombreux et considérables intérêts. Si, en introduisant de meilleurs principes, vous agissez trop vite, si vous créez des souffrances au moment même où vous vous efforcez d'amener des améliorations, vous courez le risque de retarder le progrès des bons principes même... Je tromperais donc les honorables membres, si je les induisais à attendre, dans la session

actuelle, les importantes innovations auxquelles ils ont fait allusion. Je ne veux pas entrer maintenant dans la défense de la loi des grains : nous aurons sans doute d'autres occasions de la discuter; mais puisqu'on me demande de m'expliquer à ce sujet, je dois déclarer que le gouvernement de sa majesté n'a point le dessein de proposer de tels changemens. »

Devant une déclaration si positive, l'agitation fut vive dans la chambre; les partisans de la liberté commerciale n'avaient pas suscité au dehors un tel mouvement, et avec un tel succès, pour n'obtenir au dedans que l'inaction. Leurs attaques devinrent pressantes; M. Cobden les rendit personnelles. Après avoir soutenu que le peuple agricole souffrait de la loi sur les grains autant que le peuple manufacturier, et de la loi nouvelle autant que de l'ancienne, il interpella directement sir Robert Peel. « Quel autre remède avez-vous que le nôtre pour mettre fin à la détresse publique? Vous avez agi selon votre propre jugement; vous êtes responsable des conséquences de votre acte;... en faisant passer votre loi, vous avez refusé d'écouter les manufacturiers; la responsabilité de votre mesure retombe sur vous... L'honorable baronet dit que c'est son devoir de décider avec indépendance et d'agir sans tenir compte d'aucune influence, d'aucune instance, et moi je dis à l'honorable baronet que c'est le devoir de tout membre honnête et indépendant de le déclarer individuellement responsable de l'état actuel du pays;... je lui dis que toute la responsabilité de ce déplorable et dangereux état pèse sur lui. » A ce mot de responsabilité, et de responsabilité personnelle, si âprement et tant de fois répété, sir Robert Peel prit la parole avec une émotion visible : « L'honorable membre vient de redire ici très énergiquement ce qu'il a dit plus d'une fois dans les conférences de la ligue, qu'il me regarde comme individuellement, personnellement responsable de la détresse et des souffrances du pays. Quelles que puissent être les conséquences de ces insinuations, jamais aucune menace, soit au dedans, soit au dehors de cette enceinte, ne me fera tenir une conduite que je considère... » Il ne put achever sa phrase; amis ou adversaires de Peel, beaucoup de membres se demandaient ce qu'il voulait dire et pourquoi il était si ému. On comprit que l'image de M. Drummond poursuivait sa pensée, et que cette responsabilité de la détresse publique, rejetée avec tant d'insistance sur sa tête, le frappait comme une provocation à l'assassinat. A l'instant M. Cobden se récria, protestant avec véhémence contre un si injuste soupçon; non-seulement les radicaux ses amis, mais les whigs, lord John Russell entre autres, l'en défendirent comme d'une indignité dont il n'avait pu concevoir l'idée, et à la fin de la séance il renouvela lui-même sa protestation, évidemment sincère, et désolé

qu'un pareil sens eût pu être un moment attribué à ses paroles. Sir Robert accepta son désaveu, mais sans abandon et gardant un air de froide méfiance. Courageux jusqu'à l'obstination, il était en même temps d'une extrême susceptibilité nerveuse et enclin aux suppositions les plus amères : amertume excusable et presque clairvoyante dans cette circonstance. La passion se rassure trop par l'innocence de ses intentions sur les effets de ses emportemens; on ne sait pas ce que des paroles prononcées sans mauvais dessein peuvent contenir de venin fatal qui ira enflammer les esprits ardens et pervers, toujours en fermentation obscure dans les régions inconnues de la société.

X.

Un autre fardeau bien plus lourd à porter que la loi des grains et bien plus impossible à écarter, l'Irlande, pesait incessamment sur sir Robert Peel. Après l'émancipation des catholiques, il s'était flatté que cette plaie de son pays et de son gouvernement touchait à la guérison. Sans le proclamer, il avait toujours présent à l'esprit le plan qu'avait conçu M. Pitt, lorsqu'en 1800 il avait accompli l'union des deux royaumes. L'émancipation des catholiques, un traitement fixe assuré par l'état au clergé catholique, des établissemens d'instruction publique fondés pour donner à ce clergé, dans le pays même, l'éducation qu'il ne recevait pas du tout ou qu'il allait encore chercher sur le continent, par ces trois mesures coordonnées l'union de l'Irlande avec l'Angleterre devait devenir vraie et efficace. Sir Robert Peel avait exécuté la première, et si personne n'osait encore proposer la seconde, la troisième était depuis longtemps commencée. En 1795, M. Pitt avait fait instituer à Maynooth, dans le comté de Kildare, un collége spécialement destiné à l'éducation des prêtres catholiques, et depuis cette époque, sous tous les cabinets, tories ou whigs, et malgré les réclamations des ultra-protestans, le parlement avait voté chaque année, pour cette institution, une allocation peu considérable, mais importante par le principe qu'elle consacrait. Le 20 septembre 1841, trois semaines à peine après la formation du cabinet conservateur, l'opposition au vote annuel de ce fonds s'étant renouvelée, sir Robert Peel s'en expliqua hautement : « Depuis trente ans, dit-il, que je fusse ou non dans le pouvoir, j'ai voté pour le don au collége de Maynooth, sans ressentir à ce sujet aucun scrupule religieux; je me fais donc un devoir de proposer aujourd'hui cette allocation à la chambre. » Elle fut votée par 99 voix contre 23, et le bon vouloir persévérant du premier ministre pour le clergé ca-

tholique de l'Irlande fut constaté en même temps que la résistance obstinée qu'il devait rencontrer.

A en juger par les apparences, sa situation dans les questions d'Irlande ressemblait à celle où il se trouvait en Angleterre pour les questions économiques : dans l'un et l'autre cas, il avait pour adversaires les deux partis extrêmes, — là les ultra-protestans et les masses catholiques, — ici les conservateurs intraitables du système protecteur et les avocats populaires de la liberté commerciale, sir Robert Inglis et M. O'Connell comme le duc de Buckingham et M. Cobden; mais au fond la différence des deux situations était immense, et la difficulté des deux tâches incomparable. En Angleterre, la question des céréales n'avait en soi rien d'insoluble, et devait évidemment finir soit par une transaction, soit par l'adoption d'un principe nouveau, plus ou moins fâcheux pour certains intérêts, mais qui ne bouleversait point l'état. Sir Robert Peel avait d'ailleurs affaire là, soit dans le camp de la protection, soit dans celui de la liberté, à des adversaires intelligens, expérimentés dans les luttes politiques, que la passion, même violente, ne frappait pas d'un complet aveuglement, et capables dans la victoire de quelque mesure, dans la défaite de quelque résignation. En Irlande, il avait à refaire toute la société en défaisant toute son histoire; avec des vainqueurs et des vaincus, des maîtres et des sujets, divers de race, de religion, de langue, et après des siècles de guerre ou d'oppression, il fallait former et former promptement une nation de citoyens égaux et libres, gouvernés comme leurs voisins d'Angleterre ou d'Écosse. Et à chaque pas dans ce travail surhumain, sir Robert Peel était aux prises d'un côté avec les intérêts et les passions de son propre parti, de l'autre avec les haines, les préjugés, l'ignorance invétérée d'un peuple, et en outre avec l'hostilité personnelle d'un chef populaire, longtemps avocat puissant d'une bonne cause, maintenant charlatan au service d'un désir insensé. Pendant que l'aristocratie protestante anglo-irlandaise, laïque et ecclésiastique, défendait âprement sa domination, O'Connell réclamait avec fracas, au nom du peuple irlandais, ce qu'en aucun cas, à aucun prix, Peel ne pouvait accorder, la destruction de la grande œuvre de Pitt, le rappel de l'union des deux royaumes.

Pendant les sessions de 1843 et 1844, trois grands débats dans les deux chambres, prolongés pendant plusieurs jours, amenèrent l'un et l'autre parti à manifester pleinement, par l'organe de leurs simples soldats comme de leurs chefs, tout ce qu'ils avaient dans l'âme sur l'état et le gouvernement de l'Irlande. Les monumens de cette lutte solennelle nous restent; en les étudiant avec soin, je suis demeuré confondu, pour les Irlandais du fol aveuglement des espérances, pour les

Anglais, whigs ou tories, de l'inconcevable légèreté des promesses. Dans le premier de ces débats, il s'agissait d'un bill proposé par lord Eliott, principal secrétaire d'Irlande, pour établir quelques mesures de police, la plupart depuis longtemps déjà usitées, sur la possession des armes à feu dans ce pays, désolé par les violences et les assassinats. Lord Clements, député du comté de Leitrim, dans le Connaught, prit le premier la parole : « Ce bill est diabolique... Que dirait le noble lord qui le propose si je proposais pour l'Angleterre une mesure semblable? Nous sommes mécontens en Irlande, très mécontens. Il nous faut la législation anglaise; il faut que cette chambre nous la donne. Si nous ne devons pas l'obtenir, plus tôt nous le saurons en Irlande, mieux cela vaudra... Ce que nous demandons, nous le disons nettement, hardiment : nous demandons que vous gouverniez en Irlande comme en Angleterre, ni plus ni moins. Donnez-nous cela; sinon nous demeurerons mécontens, très mécontens, et en perpétuelle agitation. » Deux mois plus tard, un homme éminent, le plus éloquent des représentans de l'Irlande après O'Connell, M. Sheil, avec plus de mesure, tenait sur le même sujet le même langage : « Le peuple irlandais, disait-il, se demandera pourquoi les législatures des deux pays doivent être unies, si les législations sont différentes, et comment il se peut que de fortes majorités adoptent pour l'Irlande un bill que, pour l'Angleterre, au milieu des circonstances les plus extrêmes, aucun ministre n'oserait proposer. » L'année suivante, O'Connell lui-même exprimait la même idée d'une façon encore plus explicite et plus absolue : « L'union, disait-il, devait être l'identification des deux îles; il ne devait y avoir dans l'une point de droits, point de priviléges qui ne devinssent communs à l'autre; la franchise électorale devait être la même, l'organisation des corporations municipales la même, tous les droits civiques les mêmes. Le comté de Cork ne devait pas plus différer de celui de Kent que l'Yorkshire ne diffère du Lancashire. Voilà ce que devait être l'union, voilà ce que se proposait M. Pitt. » C'était là en effet l'idée qu'en avait conçue le peuple irlandais; la complète et prompte jouissance des droits, des lois, des libertés, de la prospérité de l'Angleterre, telle était, à ses yeux, la conséquence nécessaire de l'union des deux royaumes; on l'irritait quand on la lui faisait attendre; on l'avait trompé s'il ne la possédait pas.

Il n'y a, en politique, point de plus grande faute, et en morale politique point de tort plus grave, que d'exalter sans mesure les espérances déjà si promptes des peuples, et d'ouvrir devant leur imagination, comme leur prochaine conquête, des perspectives dont ils n'atteindront peut-être jamais le terme, et dans lesquelles, en tout cas, ils ne marcheront qu'à pas lents. Ce fut là, à commencer par

M. Pitt, la faute, le tort, l'erreur de tous les cabinets anglais envers l'Irlande. Je dis l'erreur, car il y avait dans leur pensée et dans leur conduite une large part de sincérité. Les troubles de l'Irlande devenaient pour eux un sérieux péril; ses misères pesaient sur eux comme un remords. Animés d'un ardent désir d'y mettre un terme, ils partageaient les illusions qu'ils se plaisaient à répandre. Ils se trompaient eux-mêmes, comme ils trompaient les Irlandais, sur la valeur de leurs mesures et l'efficacité de leurs promesses. On n'abolit pas en un jour des siècles d'iniquité et de tyrannie; on ne régénère pas un peuple par quelques lois. Plus l'Angleterre prodiguait à l'Irlande les espérances, plus l'Irlande s'irritait de ses mécomptes. Accusés tour à tour de l'avoir abusée et tour à tour contraints de la réprimer, les tories et les whigs étaient tour à tour l'objet de ses colères. O'Connell avait naguère appelé les whigs *vils, brutaux et sanguinaires;* il avait attaqué lord Grey comme sir Robert Peel, et les *meetings* qu'il convoquait pour réclamer le rappel de l'union avaient commencé sous le ministère de lord Melbourne.

Frappé de sa propre impuissance comme de celle de ses prédécesseurs, Peel s'en exprimait avec une tristesse profonde. « L'honorable membre, disait-il en répondant à M. Sheil, se montre surpris du calme et de l'apathie avec lesquels je vois, assure-t-il, l'état actuel de l'Irlande. Je puis l'assurer que je vois l'état actuel de l'Irlande avec la douleur et l'anxiété la plus amère. J'ai fait tout ce que je pouvais. J'avais espéré une atténuation graduelle des difficultés et des animosités suscitées par les sentimens religieux. J'avais espéré un rapprochement progressif entre les protestans du nord et les catholiques du midi de l'Irlande. J'avais cru voir, dans les rapports des honorables membres de cette chambre entre eux et dans leurs bons sentimens mutuels, un meilleur état des esprits et l'influence de ces lois qui ont relevé les catholiques de toute incapacité politique, et les ont mis avec nous sur le pied d'une parfaite égalité. Notre commerce avec l'Irlande allait croissant... J'espérais que le rétablissement de la tranquillité attirerait dans ce pays des capitaux qui s'emploieraient en entreprises utiles pour sa prospérité..... L'agitation si déplorablement ranimée en Irlande a déçu toutes mes espérances. »

Le mal devint bientôt plus grave que des espérances déçues. L'agitation prépara ouvertement la sédition. De telles masses de population accoururent aux *meetings* convoqués pour réclamer le rappel de l'union, qu'on les appela des *meetings-monstres*, prenant plaisir à étaler leur force, et se flattant que le cabinet en serait intimidé. Le 15 août 1843, cinq cent mille hommes, dit-on, se réunirent à Tara, lieu jadis célèbre, où se faisait, avant l'invasion an-

glaise, l'élection des anciens rois d'Irlande, et qui avait été naguère, dans la grande insurrection irlandaise, en 1798, le théâtre d'une défaite des insurgés. O'Connell se montra là plus hardi et plus confiant qu'il n'avait jamais paru. « N'en doutez pas, dit-il, l'accablante majesté de votre nombre passera en Angleterre et aura là son effet. Le duc de Wellington a commencé par nous menacer. Il parlait de guerre civile; il n'en dit plus un mot à présent. Il fait faire des meurtrières dans les vieilles fortifications. C'est bien là le fait d'un vieux général; comme si nous voulions aller nous casser la tête contre des murailles! J'apprends avec plaisir qu'on a dernièrement importé chez nous une grande quantité d'eau-de-vie et de biscuit. J'espère que les pauvres soldats en auront quelque chose. Le duc de Wellington parle de nous attaquer; j'en suis charmé. Je ne dirai pas le moindre mot blessant pour les braves soldats qui composent l'armée de la reine, et qui se conduisent si bien. Pas un de vous n'a une seule plainte à former contre aucun de ceux qui résident dans notre pays. Ils sont la plus vaillante armée du monde; mais j'affirme ceci : s'ils nous faisaient la guerre, l'Irlande, animée comme elle l'est aujourd'hui, fournirait assez de femmes pour battre toutes les troupes de la reine.... Voyez comme tout le peuple d'Irlande se lève pour le rappel de l'union! Lorsque le 2 janvier dernier je me suis hasardé à dire que ceci serait l'année du rappel, ils ont tous ri de moi. Rient-ils maintenant? C'est notre tour de rire. Je vous dis que dans un an le parlement sera à Dublin, dans *College-Green*..... Oui, le parlement d'Irlande s'assemblera alors, et je défie tous les généraux vieux et jeunes, et toutes les vieilles femmes en pantalons, je défie toute la chevalerie de la terre de nous enlever notre parlement, quand nous l'aurons repris. »

Peu après ce *meeting*, et en réponse au discours par lequel la reine avait clos la session du parlement, O'Connell déclara à son tour par un manifeste que l'Irlande n'avait plus rien à espérer du gouvernement anglais pour le redressement de ses griefs, que les moyens légaux et constitutionnels étaient épuisés, et un nouveau *meeting*, qui surpasserait, dit-on, en nombre et en ardeur, tout ce qu'on avait encore vu, fut convoqué pour le 8 octobre suivant, à Clontarf, près de Dublin, où les Irlandais avaient jadis remporté une victoire sur les envahisseurs danois. Tout le programme de cette journée, la marche, l'arrivée, l'emplacement, la tenue des populations furent solennellement réglés d'avance, avec un air de précision militaire, comme s'il se fût agi, non d'un rassemblement populaire à haranguer, mais d'une armée à passer en revue la veille du combat.

A Dublin et à Londres, le gouvernement jugea que le jour était venu où sa patience devait être à bout. A Dublin, le vice-roi, lord

Grey, et le chancelier, sir Edward Sugden, purs tories, dévoués aux principes et aux intérêts anglo-protestans, déclarèrent qu'il n'y avait pas moyen de tolérer de telles démonstrations, dussent-elles ne pas aboutir encore à des attaques. Le principal secrétaire d'Irlande, lord Eliott, plus libéral et plus bienveillant pour les Irlandais, partagea leur avis. A Londres, sir Robert Peel avait un sentiment trop profond de la mission et de la dignité du pouvoir pour admettre qu'il pût se laisser à ce point braver et menacer : « Nous maintiendrons la loi, » répétait-il sans cesse à propos de l'Irlande; il approuva sur-le-champ les propositions du conseil privé de Dublin. Par une proclamation publiée le 7 octobre, le *meeting* annoncé pour le 8 fut interdit; le 14, M. O'Connell, son fils John et ses principaux affidés furent arrêtés comme prévenus de conspiration, de sédition et de rassemblement illégal, et les formalités de la mise en accusation aussitôt remplies, il fut décidé que le procès aurait lieu devant le jury de Dublin le 16 janvier 1844.

Sir Robert Peel avait vu éclater en 1843 toutes les difficultés de sa situation; toutes les questions qui préoccupaient l'Angleterre étaient engagées sur sa tête; il était aux prises avec tous ses adversaires. Il avait subi quelques échecs, laissé voir un peu de tâtonnement, gardé, dans quelques occasions importantes, une attitude un peu inerte et obscure. Ses ennemis étaient contens et moqueurs. Les journaux l'attaquaient avec insulte. Parmi les spectateurs impartiaux, plusieurs commençaient à douter de sa fortune et à parler de ses prochains périls. Ils se trompaient. Quoique la session de 1843 n'eût pas été pour lui aussi brillante ni aussi heureuse que celle de 1842, sa politique à l'intérieur, soit qu'elle fût active ou expectante, explicite ou réservée, était restée parfaitement la même, à la fois modérée et indépendante avec ses amis comme avec ses adversaires, éclairée et honnête, prudente et patiente sans timidité, préoccupée des intérêts du pays, non des fantaisies du public, comme il convient à un pouvoir sérieux et consciencieux dans un pays libre. Il avait continué à se montrer ce qu'il était réellement, le plus libéral entre les conservateurs, le plus conservateur entre les libéraux, et dans l'un et l'autre camp le plus capable de tous. Il s'était fermement établi dans la confiance de la reine et n'avait pas cessé de grandir dans celle du parlement et du pays. Sa politique extérieure, aussi digne d'estime et encore plus rare, ne contribuait pas moins à honorer son nom et à assurer son crédit.

XI.

Quand je dis « sa politique extérieure, » mon langage n'est pas parfaitement exact; sir Robert Peel n'avait pas, à proprement parler, une politique extérieure qui fût vraiment la sienne, dont il se rendît compte avec précision, qui se proposât tel ou tel plan spécial d'organisation européenne, et dont il poursuivît assidument le succès. C'est la condition naturelle des pays libres que la politique intérieure, les questions d'organisation constitutionnelle ou de bien-être public, les grandes mesures d'administration et de finances tiennent dans leurs affaires le premier rang. A moins que l'indépendance nationale ne soit menacée, quand un peuple n'est pas un instrument entre les mains d'un maître, le dedans prime, pour lui, le dehors. C'est surtout la condition de l'Angleterre, défendue par l'Océan des complications et des périls extérieurs : « Heureuse nation, disait M. de Talleyrand, qui n'a pas de frontières! » Je ne me souviens pas qu'à aucune époque le poste de ministre des affaires étrangères ait été, en Angleterre, celui du premier ministre; c'est au premier lord de la trésorerie que, par l'usage et ses raisons profondes, ce rang a été en général réservé. Sir Robert Peel était essentiellement un premier lord de la trésorerie, chef du gouvernement intérieur dans l'état et du cabinet dans le parlement.

Mais si la politique extérieure n'était pas sa pensée dominante ni sa principale affaire, il avait à ce sujet deux idées ou plutôt deux sentimens puissans et beaux : il voulait, entre les états, la paix et la justice. Et ces grandes paroles n'étaient pas uniquement pour lui un drapeau, un moyen d'agir sur l'esprit des hommes : il voulait la paix et la justice, dans les rapports de l'Angleterre avec les autres nations, sincèrement, sérieusement, comme une bonne et habituelle politique. Quoique très préoccupé de la grandeur de son pays, très accessible même, en fait de dignité et d'honneur national, aux impressions populaires, il ne formait pour l'Angleterre aucun dessein d'agrandissement, ne ressentait envers les peuples étrangers aucune jalousie égoïste, et n'avait au dehors aucune manie de domination, aucun penchant à déployer une influence importune et arrogante. Il respectait le droit et la dignité des autres états, des petits comme des grands, des faibles comme des forts, et ne regardait l'emploi de la menace ou de la force que comme une dernière extrémité, légitime seulement quand elle était absolument nécessaire. Je répète les mêmes mots parce qu'ils sont les plus simples et les plus vrais; il voulait sérieusement, dans la politique étrangère de son pays, la paix et la justice, c'est-à-dire, pour exprimer ma pensée à son plus grand

honneur, qu'il croyait la morale et le bon sens essentiels et praticables dans les relations extérieures comme dans le gouvernement intérieur des nations : lieu commun en apparence, que répètent des lèvres tous les politiques, mais auquel, en réalité, bien peu d'entre eux portent vraiment foi.

Par une bonne fortune rare, ou plutôt par une sympathie naturelle, sir Robert Peel avait placé, dans son cabinet, les affaires étrangères aux mains d'un homme animé des mêmes sentimens et plus propre que personne à les pratiquer. J'ai traité pendant cinq ans avec lord Aberdeen des rapports de nos deux patries, et de toutes les questions qui en sont nées durant cet intervalle, *grande mortalis ævi spatium;* je ne vois pas pourquoi je me refuserais le plaisir de dire, de sa politique et de lui-même, ce que j'en pense, ce que j'en ai vu et éprouvé moi-même. Je ne fais nul cas des réticences et des modesties affectées; retiré aujourd'hui bien loin du monde, je ne sens aucun embarras à dire tout haut ce que j'ai pensé, senti ou voulu quand j'étais mêlé à son mouvement, et j'accepte volontiers, dût-il en revenir à mes amis ou à moi quelque honneur, les occasions de mettre en lumière la politique que, de concert avec eux, j'ai essayé de faire triompher.

Lord Aberdeen avait, pour sir Robert Peel, deux inappréciables avantages : il appartenait au parti tory, à la plus brillante époque des tories, à leurs jours de victoire, et il ne partageait nullement leurs préventions, leurs passions, leurs traditions d'entêtement ou de haine; esprit aussi libre que mesuré, aussi juste que fin, toujours prêt à comprendre et à admettre les changemens des temps, les motifs et les mérites des hommes; aristocrate avec des formes simples, des sentimens libéraux et un caractère sympathique; lettré sans prétentions littéraires; très réservé dans la vie commune et plein de charme dans l'intimité, très anglais de principes et de mœurs, et pourtant très familier avec l'histoire, les idées, les langues, les intérêts des peuples du continent. Comme Peel, il voulait la paix et la justice dans les relations des états; mieux que personne, il savait en discerner et en accepter les conditions, n'employer que les procédés et le langage propres à assurer leur empire, et en inspirant, aux hommes avec qui il traitait, foi dans sa modération et son équité, il les disposait à porter de leur côté, dans les affaires, les mêmes sentimens.

Entre ces deux hommes, la confiance devait être et fut entière : le grand seigneur écossais acceptait franchement et simplement la suprématie du fils du filateur anglais; le chef parlementaire ne prétendait point diriger les affaires étrangères et imposer à son collègue ses vues, ses goûts, ses façons d'agir diplomatiques. D'accord sur

le fond des choses, ils étaient sûrs de n'avoir point à défendre, l'un son autorité, l'autre son indépendance; ils marchaient loyalement ensemble dans la même voie, chacun à son rang et avec sa mission. Sir Robert Peel n'avait pour aucune alliance, pour aucune amitié particulière sur le continent, une préférence marquée : il mettait un grand prix aux bons rapports avec la France, avec le roi Louis-Philippe et son gouvernement, et ne négligeait aucune occasion d'exprimer les sentimens, de tenir le langage propres à assurer cette situation; mais il attachait aux bons rapports avec l'Allemagne ou avec la Russie la même importance, et s'empressait également de le témoigner. Lord Aberdeen, tout en se maintenant dans les meilleurs termes avec toutes les puissances, avait surtout à cœur d'établir entre l'Angleterre et la France une intime entente, profondément convaincu que les deux peuples qui pourraient se faire le plus de mal sont aussi les plus intéressés à bien vivre ensemble, et que les grands intérêts humains, aussi bien que leurs intérêts nationaux, sont engagés dans leur pacifique accord.

Le cabinet conservateur, en arrivant aux affaires, trouvait la situation extérieure chargée de complications graves : en Asie, la guerre avec la Chine et dans l'Afghanistan; — avec les États-Unis d'Amérique, trois controverses anciennes et récemment ravivées : au nord la délimitation des frontières, à l'ouest la possession de l'Orégon, sur les mers la répression de la traite; — en Europe, la France depuis plus d'un an en état d'irritation contre l'Angleterre, et venant à peine de reprendre sa place dans le concert européen. Aux extrémités du monde, sir Robert Peel et lord Aberdeen avaient, par la guerre ou les négociations, de grandes et difficiles questions à résoudre, avec leur plus proche voisin la bienveillance et la confiance à rétablir.

Je doute que deux gouvernemens se soient jamais rencontrés plus sympathiques que ne l'étaient alors les cabinets de Londres et de Paris, soit dans leurs vues de politique générale, soit dans leurs dispositions mutuelles, et qui aient eu à subir, dans cette harmonie, de plus fréquentes et plus délicates épreuves. Comme sir Robert Peel et lord Aberdeen, le roi Louis-Philippe et son cabinet, en 1841, voulaient sincèrement et sérieusement la paix et la justice dans les relations des états. J'ai vécu sous l'éclat des plus grands spectacles de force et de guerre auxquels ait assisté le monde, j'en ai ressenti, autant que nul autre spectateur, le patriotique et orgueilleux plaisir; mais au milieu de nos triomphes et de l'enivrement national le sacrifice de tant de vies, les douleurs de tant de familles, l'épuisement de la France, la perturbation continue de l'Europe, les droits des princes et les droits des peuples traités avec un égal dédain, la victoire ne

servant qu'à étendre de plus en plus la guerre, point de stabilité au sein d'un ordre sans liberté, cet interminable enchaînement de violences et de chances terribles me choquaient profondément. La France veut et mérite autre chose que d'être l'enjeu d'un grand homme adonné sans relâche à tenter les grands coups du sort. On peut le dire encore aujourd'hui, malgré la lutte redoutable qui a interrompu un moment cette heureuse fortune de l'Europe : nous jouissons depuis plus de quarante ans des bienfaits de la paix; en voici un qui est trop peu remarqué. Deux révolutions ont éclaté chez nous dans ce laps de temps; elles n'y ont point ramené l'étranger, qui y était venu deux fois en quinze mois contre l'empereur Napoléon Ier. Malgré ses alarmes, ni en 1830, ni même en 1848, l'Europe ne s'est sentie dans la nécessité de nous faire la guerre; en 1815, peuples et rois n'avaient pas cru pouvoir vivre en sûreté à côté de Napoléon. Impossible avec lui, la politique pacifique et modérée est devenue après lui et demeure encore aujourd'hui, sous l'héritier de son nom et de son pouvoir, la politique européenne. Ce sera la gloire du roi Louis-Philippe d'avoir, au milieu d'une vive recrudescence révolutionnaire, hautement proclamé et constamment pratiqué cette politique. On en attribue tout le mérite à sa prudence et à un habile calcul d'intérêt personnel. On se trompe : quand on a fait la part, même large, de l'intérêt et de la prudence, on n'a pas tout expliqué ni tout dit. L'idée de la paix dans sa moralité et sa grandeur avait pénétré très avant dans l'esprit et dans le cœur du roi Louis-Philippe; les iniquités et les souffrances que la guerre inflige aux hommes, souvent par des motifs si légers ou pour des combinaisons si vaines, révoltaient son humanité et son bon sens. Parmi les grandes espérances sociales, je ne veux pas dire les belles chimères, dont son époque et son éducation avaient bercé sa jeunesse, celle de la paix l'avait frappé plus que toute autre, et demeurait puissante sur son âme. C'était à ses yeux la vraie conquête de la civilisation, un devoir d'homme et de roi; il mettait à remplir ce devoir son plaisir et son honneur, plus encore qu'il n'y voyait sa sûreté. Il se félicita de l'avénement du cabinet conservateur à Londres comme d'un gage non-seulement de la paix, mais d'une politique équitable et tranquille, seul gage à son tour de la vraie et solide paix.

Trois affaires, le droit de visite pour la répression de la traite, l'occupation de Taïti et la guerre du Maroc, ont troublé et failli compromettre gravement, de 1841 à 1846, nos rapports avec l'Angleterre. Je n'ai garde d'en reproduire ici le récit et la discussion; je ne veux que caractériser l'esprit dans lequel les deux cabinets les ont traitées de concert et en ont étouffé le péril.

C'est un lieu commun, longtemps répété et probablement encore admis par bien des gens, que, dans son ardeur à introduire et à étendre le droit de visite pour la répression de la traite, l'Angleterre tenait bien plus au droit de visite qu'à la répression de la traite, et se proposait bien plutôt d'assurer sa prépondérance maritime que de tarir les sources de l'esclavage. Étrange ignorance de l'histoire, et bien frivole appréciation du caractère du peuple anglais! L'égoïsme national y tient, il est vrai, une grande place : son intérêt le préoccupe plus souvent que l'enthousiasme ne le gagne; il démêle et poursuit, avec une sagacité froide et même dure, tout ce qui peut servir sa prospérité ou sa puissance; mais quand une idée générale, une conviction morale s'est établie dans son âme, il en accepte sans hésiter les conséquences onéreuses, en recherche le succès avec une passion persévérante, et peut faire pour l'obtenir les plus grands sacrifices. Ce trait caractéristique de l'Angleterre éclate dans l'histoire de ses croyances religieuses, de ses institutions politiques, et même de ses idées philosophiques. Il n'y a point de peuple plus attaché à son intérêt quand son intérêt le préoccupe, plus dévoué à sa foi quand il a une foi.

L'abolition de la traite et de l'esclavage est, depuis près d'un siècle, en Angleterre, une vraie foi, une partie intégrante de la foi chrétienne, une passion morale, née d'abord au sein d'une minorité, mais qui ne s'est pas reposée un seul jour tant qu'elle n'a pas conquis la majorité et soumis les esprits même qu'elle n'a pas conquis. Elle a poursuivi son but à travers tous les obstacles, tous les efforts, tous les sacrifices. Sans doute le plaisir de l'orgueil national et la satisfaction de certains intérêts ont pu se mêler et se sont mêlés à ce généreux dessein; mais le sentiment moral en a été le véritable auteur, et c'était bien réellement pour parvenir à l'abolition de la traite, non pour entraver misérablement, en retardant çà et là quelques navires, le commerce de ses rivaux, que le gouvernement anglais, dominé et poussé par le peuple anglais, a mis longtemps à l'établissement du droit de visite tant d'ardeur et d'obstination.

Pendant mon ambassade à Londres, dix jours après la signature du traité du 15 juillet 1840 sur les affaires d'Égypte, lord Palmerston réunit au *Foreign-Office* les représentans d'Autriche, de France, de Prusse et de Russie, et nous invita à signer, pour la répression de la traite, un traité par lequel les trois puissances du Nord acceptaient les conventions conclues à ce sujet, en 1831 et 1833, entre la France et l'Angleterre, et qui de plus apportait dans l'exercice du droit de visite quelques modifications. Cette négociation avait été entamée, suivie et amenée à ce point par mes prédécesseurs. J'en rendis compte à M. Thiers, alors chef du cabinet, qui me répondit :

« Je vais consulter sur l'affaire de la traite des nègres. Je crains aujourd'hui de faire traité sur traité avec des gens qui ont été bien mal pour nous. » M. Thiers avait raison : ce n'était pas au moment où le cabinet anglais venait de se séparer de nous avec un si mauvais procédé qu'il convenait de lui donner une nouvelle marque de confiance et d'intimité.

Un an après, à la fin de 1841, le cabinet whig était tombé. Le traité du 15 juillet 1840 ne subsistait plus; les affaires de l'Égypte et de Méhémet-Ali étaient terminées; la convention du 13 juillet 1841, en réglant, quant au passage des détroits, les relations des cinq grandes puissances avec la Porte, avait fait rentrer la France dans le concert européen. Sir Robert Peel et lord Aberdeen avaient remplacé lord Melbourne et lord Palmerston, et nous témoignaient les dispositions les plus amicales. Ils me demandèrent de signer le nouveau traité, depuis longtemps préparé, pour la répression plus efficace de la traite. Je n'hésitai point. Aucun motif de convenance et de dignité ne nous commandait plus d'en retarder la conclusion. Nous aussi, nous voulions la répression de la traite. Nous avions, depuis dix ans, accepté, pour y parvenir, l'exercice réciproque du droit de visite. Ni les plaintes auxquelles il avait donné lieu, ni les modifications qu'y apportait la nouvelle convention, ne me parurent assez graves pour nous faire délaisser l'œuvre morale qui nous l'avait fait accepter et l'intimité politique qui s'y rattachait. Le 20 décembre 1841, M. de Sainte-Aulaire, depuis quelques mois seulement ambassadeur du roi à Londres, signa le nouveau traité.

On sait quels orages attira sur moi cet acte. Je n'ai nul droit de m'en plaindre. La lutte où je me vis engagé, à cette occasion, dans les chambres aboutit à deux résultats qui semblaient difficiles à concilier. Je réussis dans mes efforts, car les cabinets de Paris et de Londres demeurèrent intimement unis malgré les efforts de l'opposition pour les diviser, et le but que l'opposition avait poursuivi contre moi devint un succès pour moi; d'accord entre les deux cabinets, le droit de visite fut aboli.

Je ne veux pas donner le change sur ma pensée : à considérer les choses en elles-mêmes et abstraction faite des exigences d'une situation créée par les passions des hommes, je n'ai pas pris alors et je ne prends pas davantage aujourd'hui l'abolition du droit de visite pour un succès. Généralement et sincèrement pratiqué, c'était, je crois, le moyen le plus efficace de réprimer la traite, et la répression de la traite valait bien les inconvéniens et les ennuis, d'ailleurs exagérés, du moyen; mais le prince de Metternich disait avec raison : « Le vice de ce mode d'action, c'est qu'il n'est praticable qu'entre, je ne dis pas seulement des gouvernemens, mais des pays vivant

dans la plus grande intimité, étrangers à toute susceptibilité, à toute méfiance réciproque, et animés du même sentiment au point de passer de bon cœur l'éponge sur les abus. » Cette identité de sentiment, cette égalité de zèle n'existaient point, entre la France et l'Angleterre, pour la répression de la traite, et loin qu'il n'y eût entre les deux peuples point de susceptibilités ni de méfiances, le traité du 15 juillet 1840 avait ranimé en France toutes celles que la sympathie de l'Angleterre pour la France, après les événemens de 1830, avait assoupies. Je ne pense pas que le soulèvement qui éclata en 1842 contre le droit de visite, appliqué à la répression de la traite, fût juste, ni politique, ni même parfaitement spontané et naturel; l'art de l'opposition le fomenta, et la faiblesse de beaucoup de conservateurs l'accepta fort au-delà de la vérité. Ce fut pourtant bientôt, on ne saurait le nier, une de ces impressions contagieuses contre lesquelles le raisonnement, la prudence, les notions même de droit et d'équité demeurent sans pouvoir. La surprise fut grande dans le cabinet anglais à cette explosion de méfiance avouée et d'hostilité mal déguisée contre l'Angleterre. Sir Robert Peel et lord Aberdeen étaient étrangers au tort qu'avaient eu envers nous leurs prédécesseurs; la cause de notre mécontentement avait disparu; ils s'appliquaient avec empressement à en effacer la trace; ils avaient peine à comprendre l'amertume des soupçons, la vivacité des alarmes que des traités en vigueur depuis dix ans excitaient tout à coup parmi nous. Et quand je me prévalais de cet état des esprits pour me refuser à la ratification du nouveau traité : « Prenez garde, disaient-ils, ce sont là des motifs qui peuvent avoir pour vous une valeur déterminante, mais qu'il ne faut pas nous appeler à apprécier, car ils sont très injurieux pour nous, et nous ne pouvons avec dignité les voir se produire sans les ressentir vivement. On est parvenu à persuader en France que nous sommes d'abominables hypocrites, que nous cachons des combinaisons machiavéliques sous le manteau d'un intérêt d'humanité. Vous vous trouvez dans la nécessité de tenir grand compte de cette clameur, et nous faisons suffisamment preuve de bon caractère en ne nous en montrant pas offensés; mais si vous venez, à la face de l'Europe, nous présenter officiellement ces inculpations comme le motif déterminant de votre conduite, nous ne pouvons nous dispenser de les repousser, car notre silence impliquerait une sorte d'adhésion. »

Une autre pensée préoccupait aussi les ministres anglais : engagés au même moment dans une négociation avec les États-Unis sur le concert à établir entre les deux nations pour la répression de la traite, ils s'étaient flattés que, si l'Europe entière acceptait le traité du 20 décembre 1841 sur le droit de visite, l'Amérique aussi finirait

par y adhérer, et que, la traite devenant alors à peu près impossible, ils auraient l'honneur d'atteindre le grand but que l'Angleterre poursuivait avec tant d'ardeur. Non-seulement par notre refus de ratifier le traité ils perdaient cette espérance, mais l'idée leur vint que nous ne refusions cette ratification que de concert avec les États-Unis, et en nous unissant secrètement à eux pour faire échouer, dans l'ancien et dans le nouveau monde, les desseins de l'Angleterre. C'était surtout dans l'esprit naturellement inquiet et méfiant de sir Robert Peel que fermentaient ces soupçons; les honnêtes gens, qui ne sont ni chimériques, ni dupes, tombent aisément dans des méfiances extrêmes, et les siennes apparaissaient quelquefois singulièrement au milieu du bon vouloir et du sincère désir d'entente cordiale qui l'animaient. Il fallut du temps et les épreuves que le temps amène dans les relations des hommes pour le convaincre que nous aussi nous étions sincères, qu'il pouvait avoir confiance en nous, même quand nos actes le contrariaient, et que, dans l'affaire du droit de visite entre autres, nous ne faisions que céder à une nécessité qu'il connaissait aussi bien que nous, la nécessité du respect pour les sentimens de nos chambres et de notre pays. Sir Robert avait d'ailleurs l'esprit trop juste et trop ferme pour ne pas mettre sa politique générale au-dessus de telle ou telle question particulière; il voulait, entre l'Angleterre et la France, et pour toute l'Europe, la paix, la vraie paix, la politique tranquille et conservatrice : quand il se tint pour bien assuré que c'était là aussi, sans arrière-pensée, notre politique, et que nous avions, pour la maintenir dans notre pays, encore plus d'efforts à faire que lui dans le sien, il se résigna aux sacrifices qu'elle lui imposait envers nous, et après avoir accepté en 1842 notre refus de ratifier le traité du 20 décembre 1841 sur le droit de visite, il en vint à accepter, en 1845, l'abolition du droit de visite même et des conventions de 1831 et 1833, qui le consacraient.

Ce fut surtout à lord Aberdeen que cette politique éclairée, conciliante et vraiment indépendante des préventions de parti comme des humeurs populaires, dut son succès au sein du cabinet même comme dans les négociations. Les ennuis ne lui étaient pas épargnés : pendant qu'on m'accusait à Paris de condescendance servile envers l'Angleterre, on lui adressait à Londres le même reproche; il était le complaisant ou la dupe du roi Louis-Philippe et de M. Guizot. Attristé quelquefois de ces absurdes imputations, il ne leur cédait jamais rien au fond, ne se décourageant jamais de la bonne politique, très réservé seulement dans le langage, et d'une patience infinie à préparer et à attendre les résultats. J'ai à cœur de donner une juste idée de la loyale intimité qui régnait entre nous, et de la façon dont

nous traitions ensemble au milieu des embarras et des ombrages qui nous assiégeaient. J'extrais ce fragment d'une lettre que je lui adressais le 3 décembre 1844, à propos d'un soupçon qu'il m'avait exprimé sur un incident survenu en Espagne : « Ce que nous avons, je crois, de mieux à faire l'un et l'autre, c'est de mettre en quarantaine sévère tous les rapports, bruits, plaintes, commérages, qui peuvent nous revenir sur les menées secrètes ou les querelles de ménage de nos agens ; — pour deux raisons : la première, c'est que la plupart de ces commérages sont faux; la seconde, c'est que, même quand ils ont quelque chose de vrai, ils méritent rarement qu'on y fasse attention. L'expérience m'a convaincu, à mon grand regret, mais enfin elle m'a convaincu que nous ne pouvions encore prétendre à trouver ou à faire soudainement passer dans nos agens la même harmonie, la même sérénité de sentimens et de conduite qui existent entre vous et moi. Il y a, chez nos agens dispersés dans le monde, de grands restes de cette vieille rivalité inintelligente, de cette jalousie aveugle et tracassière qui a longtemps dominé la politique de nos deux pays. Les petites passions personnelles viennent s'y joindre et aggravent le mal. Il faut lutter, lutter sans cesse et partout contre ce mal, mais en sachant bien qu'il y a là quelque chose d'inévitable, et à quoi, dans une certaine mesure, nous devons nous résigner. Nous nous troublerions tristement l'esprit, nous nous consumerions en vains efforts, si nous prétendions prévenir ou réparer toutes les atteintes, tous les mécomptes que peut recevoir çà et là notre bonne entente. Si ces atteintes sont graves, si elles compromettent réellement notre politique et notre situation réciproque, portons-y sur-le-champ remède, d'abord en nous disant tout, absolument tout, pour parvenir à nous mettre d'accord, vous et moi, ensuite en imposant nettement à nos agens notre commune volonté. Mais sauf de telles occasions, laissons passer, sans nous en inquiéter, bien des difficultés, des tracasseries, des humeurs, des mésintelligences locales, qui deviendraient importantes si nous leur permettions de monter jusqu'à nous, et qui mourront dans les lieux mêmes où elles sont nées si nous les condamnons à n'en pas sortir. »

Les deux visites de la reine d'Angleterre au château d'Eu, où elle amena lord Aberdeen, et celle du roi Louis-Philippe au château de Windsor, où je l'accompagnai, contribuèrent beaucoup à développer entre nous cette bonne intelligence générale, cette confiance prompte, cette harmonie préétablie, si la politique peut admettre cette belle expression de Leibnitz, qui sont presque impossibles à espérer quand les personnes ne se sont jamais rencontrées et unies dans la liberté des conversations longues et intimes. J'eus également à Windsor avec sir Robert Peel, et aussi avec le duc de Wellington, dont le

grand jugement et l'autorité persistaient au milieu d'un déclin physique très apparent, de longs entretiens sur les questions qui nous préoccupaient, particulièrement sur le droit de visite, et malgré l'extrême réserve de leurs paroles, malgré l'incertitude, encore grande, de leurs intentions, je revins persuadé que le cabinet anglais ne tarderait pas à reconnaître lui-même qu'après les débats soulevés et au milieu des écueils à grand'peine évités depuis trois ans, le droit de visite n'était plus entre la France et l'Angleterre, pour la répression de la traite, qu'un mot vain, une arme inefficace, et pour les bons rapports des deux pays un continuel péril. Le duc de Broglie, en se chargeant d'aller suivre à Londres cette négociation, en détermina l'heureuse issue : il avait signé la convention de 1833; toute l'Angleterre savait avec quelle sincérité et quelle constance il était dévoué à l'abolition de la traite et de l'esclavage; elle portait, et à son caractère en général, et à ses sentimens sur cette question en particulier, une entière confiance. Le docteur Lushington, chargé par le cabinet anglais de négocier avec lui, avait, dans l'opinion de son pays, des mérites et une autorité analogues; ils surmontèrent, non sans travail, mais d'un commun et loyal effort, les difficultés, grandes encore, de la question; les officiers de marine qui leur avaient été adjoints pour en étudier les détails pratiques, entre autres le capitaine Bouet pour la France et le capitaine Trotter pour l'Angleterre, y portèrent le même bon vouloir, le même désir de succès. Le 29 mai 1845 fut signé le traité qui substituait au droit de visite un nouveau mode de concert et d'action, entre la France et l'Angleterre, pour la répression de la traite, et ce nuage disparut de l'horizon.

Dans l'affaire du droit de visite, c'était la France qui se montrait susceptible et réclamait un nouveau droit entre les deux états; dans l'affaire de Taïti, ce fut l'Angleterre qui se crut offensée et en droit de demander une réparation. Non que le gouvernement anglais lui-même fût, à l'origine de cet incident, vivement intéressé dans la question : il avait, en 1827, sous le ministère de M. Canning, formellement refusé la possession de l'île de Taïti, que les chefs indigènes lui avaient offerte, et il n'avait ainsi nul droit à faire valoir contre l'établissement du protectorat français; mais nous nous trouvions là en présence d'une autre puissance anglaise considérable, quoique sans titre politique, et avec laquelle sir Robert Peel et lord Aberdeen avaient grandement à compter.

C'est une assertion admise comme un fait, et incessamment répétée dans la plupart des journaux catholiques, que le protestantisme est en pleine décadence, qu'il ne compte plus guère dans son sein que des indifférens ou des esprits empressés de retourner au catholicisme, que partout enfin il se refroidit et se décompose, comme les

morts. Curieux exemple de l'ignorance frivole où peut jeter la passion! Je pourrais inviter les personnes qui se complaisent dans cette idée à aller en Angleterre et à voir de leurs propres yeux combien la foi et la pratique du christianisme protestant y sont vivantes, répandues, assidues; je pourrais les promener en Hollande, en Allemagne, en Suède, aux États-Unis d'Amérique, en France même, et leur montrer partout, parmi les protestans, la foi et la ferveur religieuse se ranimant et se propageant à côté de l'incrédulité savante ou grossière, fanatique ou apathique, maladie dont à coup sûr, dans le monde chrétien, les états protestans ne sont pas seuls atteints; mais je laisse là cette controverse de statistique religieuse, et n'y veux prendre qu'un fait auquel l'affaire de Taïti se lie intimement, et qui en explique seul la gravité.

J'ai sous les yeux les rapports et les budgets de trente-deux sociétés libres anglaises vouées à la propagation ou au maintien du christianisme protestant dans le monde. Je résume les moyens d'action et les travaux des six principales de ces associations pour l'année 1846, la dernière dont les faits et les chiffres me soient connus avec précision, et je trouve que ces six sociétés de missions protestantes anglaises ont reçu pour leur œuvre, dans le cours de cette seule année, 548,725 livres sterling (13,718,125 francs), et qu'elles ont dépensé 527,408 livres sterling (13,185,200 francs). Elles avaient en activité à la même époque, dispersés sur toute la face du globe, 1752 missionnaires principaux, y compris 16 évêques, et sans coupter plusieurs milliers d'aides-missionnaires, maîtres d'école, exhortans et autres ouvriers chrétiens de diverses qualifications (1). Je sais avec certitude que depuis 1846 le chiffre des dé-

(1) Ces six grandes sociétés des missions anglaises sont :

1° La *Société pour la Propagation du Christianisme*, fondée en 1698. — Elle avait en 1846 : Revenu... 97,559 liv. st. = 2,438,975 fr.
Dépense.. 93,550 liv. st. = 2,348,750 fr.

2° La *Société des Missions de l'Eglise anglicane*, fondée en 1701. — Elle avait en 1846 : Revenu... 115,259 liv. st. = 2,881,474 fr.
Dépense.. 93,846 liv. st. = 2,346,150 fr.

Ses missions sont réparties entre seize diocèses, savoir :

Nouvelle-Écosse.....	1 évêque	43	missionnaires.	Report..	8 évêques	279	missionnaires.
Nouveau-Brunswick.	1 Id.	35	Id.	La Guyane.....	1 évêque	9	missionnaires.
Québec.....	1 Id.	53	Id.	Calcutta.....	1 Id.	13	Id.
Toronto.....	1 Id.	90	Id.	Madras.....	1 Id.	21	Id.
Terre-Neuve.....	1 Id.	27	Id.	Ceylan.....	1 Id.	3	Id.
La Jamaïque.....	1 Id.	11	Id.	Bombay.....	1 Id.	2	Id.
Les Barbades.....	1 Id.	15	Id.	Australie.....	1 Id.	37	Id.
Antigoa.....	1 Id.	5	Id.	Nouvelle-Zélande...	1 Id.	3	Id.
Total..	8 évêques	279	missionnaires.	Tasmanie.....	1 Id.	11	Id.
				Total.	16 évêques	378	missionnaires.

penses et le nombre des agens de cette œuvre générale des missions protestantes anglaises se sont notablement accrus.

C'était l'une des plus considérables et des plus actives entre ces associations pieuses, la Société des Missions de Londres, qui avait envoyé dans l'île de Taïti ses missionnaires. Ils y résidaient depuis longtemps, travaillant avec ardeur à la conversion et à la civilisation des indigènes. Je dis à la civilisation comme à la conversion. Quand les jésuites s'établirent au Paraguay, ils ne se contentèrent pas de prêcher et de convertir; ils s'appliquèrent à civiliser le nouveau peuple chrétien en le gouvernant. En dépit des dissidences profondes et probablement aussi de l'antipathie qui les séparent des jésuites, les missionnaires protestans ont avec eux, au point de vue social, une remarquable analogie. En portant le christianisme chez les Indiens du Paraguay, les jésuites n'y vinrent pas en simples apôtres, uniquement préoccupés de planter la croix et de semer la parole divine dans un monde idolâtre; c'était une société organisée, un essaim d'une congrégation ailleurs ancienne et puissante, une grande famille religieuse, selon leur propre langage, qui se transportait au milieu des peuplades sauvages pour les faire vivre sous la loi d'une autorité chrétienne, en même temps qu'elle leur prêchait la foi chrétienne. Avec des principes très divers, les missions protestantes ont un semblable caractère : ce ne sont pas non plus des individus isolés, exclusivement voués à l'œuvre de l'apostolat chrétien; ce sont des familles chrétiennes qui vont vivre au milieu des païens, et leur enseigner, avec l'autorité de l'exemple comme de la parole, les mœurs chrétiennes, les vertus domestiques chrétiennes, la civilisation chrétienne telle qu'elle s'est développée dans leur

3° La *Société des Missions baptistes,* fondée en 1792. — Elle avait en 1846 :
Revenu... 22,586 liv. st. = 564,650 fr.
Dépense.. 27,589 liv. st. = 689,725 fr.

En activité 200 stations et 150 missionnaires, avec un grand nombre d'aides.

Les baptistes ont en outre quatre sociétés de missions spéciales, qui avaient en 1846 un revenu de..... 14,654 liv. st. = 366,350 fr.
et une dépense de 14,210 liv. st. = 355,250 fr.

4° La *Société des Missions de Londres,* fondée en 1795. — Elle avait en 1846 :
Revenu... 79,545 liv. st. = 1,988,625 fr.
Dépense.. 74,497 liv. st. = 1,862,425 fr.

Elle entretenait 70 stations et 244 missionnaires.

5° La *Société des Missions de l'Eglise anglicane en Afrique et dans l'Orient,* fondée en 1800. — Elle avait en 1846 : Revenu... 106,059 liv. st. = 2,651,475 fr.
Dépense.. 96,662 liv. st. = 2,416,550 fr.

Elle entretenait 105 stations et plus de 600 missionnaires.

6° La *Société des Missions wesleyennes.* Ses travaux ont commencé en 1786; elle a été organisée en 1816. — Elle avait en 1846 : Revenu... 112,823 liv. st. = 2,820,575 fr.
Dépense.. 112,056 liv. st. = 2,801,400 fr.

Elle entretenait 263 stations principales, et 364 missionnaires, sans compter un très grand nombre d'aides-missionnaires, maîtres d'école, etc.

patrie. Eux aussi, ils racontent, ils prêchent l'Évangile, ils meurent, s'il le faut, pour l'Évangile; mais, en attendant le succès ou la mort, ils vivent selon l'Évangile, dans toutes les relations naturelles des hommes, sous les yeux de ces peuples qu'ils veulent lui conquérir. Ce sont des maris et des femmes, des pères et des mères, des parens et des enfans, des frères et des sœurs, des maîtres et des serviteurs chrétiens, en même temps que des missionnaires et des Anglais. Je déteste les comparaisons jalouses : personne ne respecte et n'admire plus que moi les missionnaires catholiques qui vont vivre et mourir seuls dans un monde ennemi, ayant pour unique affaire et pour unique joie la propagation de la foi chrétienne, et pour unique perspective, dans leur austère et solitaire travail, le salut de quelques pauvres âmes ignorées et la chance du martyre; mais Dieu a des voies diverses pour ses serviteurs, et la famille missionnaire dans sa vertueuse activité n'est, à coup sûr, ni moins belle à ses yeux, ni moins utile à son service, que le prêtre missionnaire dans son pieux isolement.

Les missionnaires anglais étaient à Taïti de véritables magistrats moraux, puissans auprès de la population et de ses chefs, prédicateurs et réformateurs vénérés, jouissant à la fois des succès de la parole et des plaisirs de la domination. L'établissement du protectorat français leur devait être et leur fut très amer : c'était un péril pour leur foi, la chute de leur prépondérance et un échec, dans l'Océan Pacifique, pour le nom de leur patrie. Dès que la nouvelle en arriva à Londres, toutes les sociétés de missions s'émurent, tinrent des *meetings*, envoyèrent des députations au cabinet anglais, à l'ambassadeur de France, déclarant que leur œuvre était compromise dans toute l'Océanie, et demandant que le protectorat commun de l'Angleterre, de la France et des États-Unis d'Amérique remplaçât, dans Taïti, le protectorat exclusivement français. Onze des principaux patrons de ces sociétés, tous hommes considérables par le rang et le caractère, adressèrent à lord Aberdeen une lettre pressante à l'appui de ces réclamations (1). L'un d'entre eux, sir George Grey, témoigna l'intention d'interpeller le cabinet dans la chambre des communes. Le mouvement devint bien plus vif encore quand on apprit, quelques mois après, que ce n'était plus du simple protectorat français qu'il s'agissait à Taïti, et que l'amiral Dupetit-Thouars avait pris pleine possession de l'île et de la souveraineté. Le parti des *saints* éclata; les politiques les moins dévots et les plus amis de la France se montrèrent troublés; sir George Grey interpella sir Ro-

(1) Les signataires de cette lettre étaient : le marquis de Cholmondeley, l'évêque de Chester, l'evêque de Chichester, le comte de Galloway, lord Bexley, lord Ashley-Cooper (aujourd'hui le comte de Shaftesbury), lord Sandon (aujourd'hui le comte Harrowby), lord Teignmouth, sir George Grey, sir Thomas Baring et sir Robert Inglis.

bert Peel, qui répondit en éludant, mais avec une émotion péniblement contenue. Les diplomates étrangers eux-mêmes prirent l'affaire en vive sollicitude, la jugeant très grave : « Taïti, dit l'un d'eux, sera pour le cabinet anglais un plus gros embarras que l'Irlande. » Une extrême froideur, sinon une rupture entre la France et l'Angleterre, en paraissait la conséquence inévitable.

Le cabinet anglais était très agité. Avant même qu'il fût question de Taïti, à la seule nouvelle de notre occupation des Marquises, il avait vu percer, parmi ses amis, des symptômes d'humeur et d'inquiétude; « ceci est une honte et un danger pour l'Angleterre, » avait dit à lord Aberdeen un homme sérieux. L'hostilité jalouse contre la France n'est plus en Angleterre un sentiment général et permanent, ni qui domine la politique; mais ce sentiment vit toujours dans beaucoup de cœurs anglais, et s'y réveille aisément avec ses susceptibilités, ses aveuglemens et ses exigences. Sir Robert Peel, sans les partager, prêtait volontiers l'oreille à ces impressions, et en tenait grand compte. Un autre sentiment, la crainte d'être pris pour dupe, le préoccupait vivement lui-même. « Était-on bien sûr que l'amiral Dupetit-Thouars n'eût pas agi en vertu d'instructions secrètes du gouvernement français? Ne l'avions-nous pas engagé nous-mêmes à saisir le premier prétexte pour transformer notre protectorat de Taïti en complète et souveraine possession? Pourquoi avions-nous dans ces mers-là trois frégates? Elles n'étaient assurément pas nécessaires contre les naturels de Taïti; nous avions prévu sans doute un conflit plus sérieux. » Lord Aberdeen, pour maintenir entre les deux pays la politique de conciliation et de bonne entente, avait sans cesse à lutter, et contre ces impressions publiques, et contre ces méfiances intérieures; il fallait non-seulement qu'il prévînt, de la part du cabinet, toute résolution, toute démarche brusque ou excessive, mais souvent aussi, et c'était là peut-être son plus difficile soin, qu'il arrêtât sur les lèvres du chef du cabinet les paroles de soupçon ou d'irritation que, dans les entraînemens ou les embarras de la discussion au sein de la chambre des communes, sir Robert était enclin à laisser échapper.

Lord Aberdeen jugeait bien de la situation, et faisait preuve d'autant de sagacité que de prudence. Nous n'avions, et nous n'avions jamais eu, dans toute cette affaire, ni dessein secret, ni arrière-pensée, ni désir même au-delà de nos actes et de nos paroles. Nous voulions acquérir dans l'Océan-Pacifique un point qui pût être à la fois un lieu de déportation salubre et sûr, et une station de ravitaillement et de refuge pour notre marine marchande, sans nous engager dans les charges et dans les chances d'un grand établissement territorial. Le petit archipel des Marquises paraissait satisfaire à ces conditions; il n'appartenait à nulle autre puissance; l'amiral Dupetit-

Thouars reçut la mission de l'occuper. Il ne s'agissait nullement de Taïti dans ses instructions, et nous n'avions formé sur cette île, ni dans le présent, ni dans l'avenir, absolument aucun dessein. Quand nous apprîmes que, quatre mois après l'occupation des Marquises, l'amiral Dupetit-Thouars, à la suite d'incidens compliqués que je n'ai garde de reproduire ici, avait été amené à établir dans Taïti le protectorat français, nous prévîmes, non sans regret, qu'il en pourrait résulter dans nos rapports avec l'Angleterre quelques difficultés, mais nous ratifiâmes l'acte sans hésiter. De toutes nos raisons, je n'en rappelle qu'une, la raison décisive : le drapeau français venait d'être planté dans l'Océanie; nous ne voulûmes pas qu'au moment même de son apparition il y reculât. Nous ne portions atteinte aux droits ni même aux prétentions d'aucun état; le traité conclu par l'amiral Dupetit-Thouars, en établissant le protectorat, respectait la souveraineté et les droits intérieurs de la reine de Taïti. Nous dîmes hautement les motifs et les limites de notre résolution. Le cabinet anglais les comprit, et ne réclama point. Nous comprîmes à notre tour son déplaisir et ses embarras, et nous nous promîmes mutuellement la prudence et les ménagemens que se doivent, dans les affaires à la fois petites et délicates, de grands gouvernemens qui ne veulent ni faiblir l'un devant l'autre, ni se brouiller pour des misères.

Je dis des misères, et en maintenant ce mot, je l'explique; je ne voudrais, à aucun prix, être soupçonné de méconnaître la grandeur des intérêts et des sentimens engagés dans cette question, des intérêts et des sentimens chrétiens. Protestant et ministre d'un roi catholique dans un pays de liberté religieuse, mais essentiellement catholique, je n'ai jamais cherché à surmonter les difficultés de cette situation qu'en l'acceptant tout entière, et en en remplissant tous les devoirs divers, mais, à mon sens, point opposés. J'ai gardé hautement ma foi en servant la politique de mon pays; j'ai soutenu librement la politique de mon pays en gardant ma foi. Dans l'affaire de Taïti, l'épreuve était, pour moi, délicate : le catholicisme, le protestantisme et la politique étaient là en présence; je me permettrai de rappeler textuellement ici quels principes j'ai invoqués pour concilier leurs droits, non pas après coup, mais au moment même de l'épreuve et pendant le combat : « Ce serait, disais-je le 10 juin 1843 et le 1er mars 1844 dans la chambre des députés, ce serait pour un gouvernement une entreprise insensée, je ne veux pas dire autre chose, que de se charger de faire de la propagande religieuse et d'imposer sa religion par la force, même aux païens... l'Angleterre ne le fait point. Il y a des missionnaires anglais uniquement préoccupés du désir de répandre le christianisme, et qui, spontanément, librement, à leurs risques et périls, sans aucune intervention du

gouvernement anglais, vont promener leur activité et leur dévouement sur la face du monde pour y porter leur foi. Ils ont bien le droit de le faire; ils ne sont pas le gouvernement de leur pays. Mais ils portent partout où ils pénètrent la foi, la langue, le nom, l'influence de leur pays, et leur gouvernement, qui le sait, qui recueille le fruit de leur activité, leur gouvernement les suit de ses regards, les soutient, les protége partout où ils pénètrent. En cela, il fait aussi son devoir : à chacun sa tâche; aux missionnaires libres la propagation de leur foi religieuse, au gouvernement la protection de ses sujets, même missionnaires, partout où ils vont. La France aussi a ses missionnaires; avant que vous vous en occupassiez, des hommes sincères, courageux, dévoués, des prêtres catholiques, faisaient dans le monde, avec la langue et le nom français, ce que les missionnaires anglais font au nom de leur pays. Ils le faisaient précisément dans les parages qui nous occupent, dans les archipels de l'Océan-Pacifique; ils travaillaient à conquérir à leur foi l'archipel des îles Gambier, l'archipel des Navigateurs, de la Nouvelle-Zélande et bien d'autres. Pourquoi le gouvernement français ne ferait-il pas pour les missionnaires français catholiques ce que le gouvernement anglais fait pour les missionnaires anglais protestans? Pourquoi ne les suivrait-il pas de ses regards, ne les couvrirait-il pas de sa protection..... C'est l'histoire, la tradition, la situation naturelle de la France..... Parce qu'heureusement la liberté des cultes s'est établie en France, parce que catholiques et protestans vivent en paix sur le même sol, sous la même loi, serait-ce une raison pour que la France délaissât son histoire, ses traditions, la religion de ses pères, pour qu'elle cessât de la protéger dans le monde? Non, certainement non : la France a reçu chez elle la liberté religieuse; elle la portera partout. Je ne vois pas pourquoi la France ne ferait pas dans l'Océanie, dans les établissemens français, ce qu'elle fait chez elle-même, sur son ancien territoire. Ce sera difficile, dit-on; il y aura des embarras, des complications. C'est le métier des gouvernemens de faire des choses difficiles, de suffire aux complications qui se présentent..... Nous avons promis et garanti, aux missionnaires anglais qui résident à Taïti, liberté, protection, sécurité, et je n'hésite pas à dire que le gouvernement anglais a pleine confiance dans notre parole; mais cette parole que nous avons donnée, nous avons à la demander aussi pour nous. Ailleurs qu'à Taïti, dans la Nouvelle-Zélande par exemple, des missionnaires catholiques se sont établis; un évêque français est à leur tête; ils sont sous l'autorité anglaise : nous avons besoin qu'ils jouissent là de la même liberté, de la même sécurité que nous garantissons aux missionnaires anglais à Taïti..... Partout dans cette Océanie la religion catholique et la religion protestante sont à côté l'une de l'autre; toutes deux se

propagent en même temps..... C'est un beau spectacle que ces missions diverses travaillant paisiblement, librement, à la propagation de la foi chrétienne; mais c'est un spectacle difficile, délicat, périlleux, qui ne peut durer qu'à la condition qu'il sera protégé par la bonne intelligence, par l'harmonie des deux grands gouvernemens sous l'empire desquels ces missions s'exercent. Le jour où cette bonne intelligence aura cessé, du milieu de cet océan il sortira des tempêtes; ces missions religieuses, catholiques et protestantes, deviendront des principes de querelle, des causes de guerre. Si donc vous voulez que cette grande œuvre, aussi salutaire que belle, continue et réussisse, appliquez-vous à maintenir l'harmonie entre les deux puissans gouvernemens qui la protégent. Et quand ces deux gouvernemens sont eux-mêmes d'accord sur ce point, quand ils se promettent l'un à l'autre, quand ils se donnent effectivement l'un à l'autre, dans les régions dont je parle, toutes les libertés, toutes les garanties dont l'œuvre que je rappelle a besoin, ne souffrez pas qu'il dépende de la volonté d'un homme, quelque honorable, quelque courageux, quelque dévoué à son pays qu'il soit, et ce n'est pas moi qui contesterai à l'amiral Dupetit-Thouars aucun de ces mérites, ne souffrez pas, dis-je, qu'il dépende de la volonté d'un seul homme de venir troubler un pareil spectacle, et rompre entre les deux grands pays qui le donnent la bonne intelligence et l'harmonie qui peuvent seules assurer sa durée et son succès. »

Mise franchement en pratique et adoptée par les chambres après de violens débats, cette politique eut dans le cabinet anglais l'effet que nous étions en droit d'en attendre. Dès qu'on sut que nous n'avions pas ratifié la prise de possession souveraine de Taïti, et que nous nous en tenions au protectorat accepté dix-huit mois auparavant par les indigènes, les humeurs et les méfiances se dissipèrent: sir Robert Peel s'empressa de rendre hommage à notre loyale modération; lord Aberdeen ne rencontra plus parmi ses collègues ni doute ni objection aux mesures qu'il se proposait de prendre pour éloigner de Taïti les agens qui pouvaient nous y susciter de nouveaux embarras. L'affaire semblait terminée.

Mais les affaires ne finissent pas si aisément ni si vite, lorsqu'après avoir traité avec la politique d'un gouvernement, on demeure encore en présence de la liberté et de la foi d'un peuple. Beaucoup plus préoccupées de leur œuvre que des principes du droit des gens et des ménagemens entre les états, les sociétés de missions anglaises ne se résignaient pas à voir Taïti passer sous l'empire d'une puissance étrangère et catholique. Nous promettions à leurs missionnaires liberté et protection; mais elles doutaient de l'efficacité permanente de nos promesses. Elles perdaient à la fois la domination et la sécurité. Soit de propos prémédité, soit par entraînement, elles

s'engagèrent dans un ardent travail pour faire échouer, à Taïti même, ce protectorat français dont elles n'avaient eu ni le droit ni le pouvoir d'empêcher l'établissement. Jusqu'à quel point leurs directeurs et leurs patrons à Londres entrèrent eux-mêmes dans ce dessein, je l'ignore et ne m'inquiète point de le savoir; la passion qui animait ces sociétés n'avait nul besoin, pour agir, des ordres préalables ou du concours avoué de leurs chefs, et ne les attendait pas; leurs agens et leurs amis, missionnaires attachés à leur service ou marins dévoués à leur cause, résistaient naturellement, spontanément, au protectorat français, et s'unissaient dans leurs efforts, publics ou secrets, isolés ou concertés, pour l'entraver ou le détruire. A Taïti, plusieurs des missionnaires anglais établis dans l'île, ou plus modérés, ou plus exclusivement préoccupés de leur tâche religieuse, et plus exempts de passion humaine, se tinrent en dehors de ces menées, déclarant hautement que, « comme ministres de l'Évangile de paix, c'était, à leurs yeux, leur impérieux devoir d'exhorter la population de ces îles au maintien de la paix et à la soumission envers le pouvoir de fait, soumission conforme à l'intérêt des Taïtiens, et surtout commandée par la loi de Dieu, qu'ils étaient, eux, missionnaires chrétiens, spécialement chargés d'inculquer. » Mais cette pieuse résignation de quelques hommes n'arrêtait point la lutte engagée contre l'établissement français. M. Pritchard, à la fois agent des missions et consul d'Angleterre à Taïti, était à la tête de cette lutte. Je ne connais point M. Pritchard, et ne veux commettre, sur lui et son caractère personnel, ni erreur ni injustice : ce qui est certain, c'est qu'appelé à rechercher avec quelque soin ce qu'il avait été et ce qu'il avait fait auparavant, je l'ai trouvé, dès 1836, résidant à Taïti, actif, remuant, influent, passionnément hostile contre toute intervention, toute action, contre la moindre apparition française et catholique dans l'île. Il en était absent en septembre 1842, quand l'amiral Dupetit-Thouars établit le protectorat; il y revint le 26 février 1843, et dès qu'il y fut de retour, la fermentation anti-française, jusque-là faible et obscure, devint vive et continue. Quand les incidens de cette lutte décidèrent l'amiral Dupetit-Thouars, le 5 novembre suivant, à prendre dans Taïti la souveraineté au lieu du protectorat, M. Pritchard amena aussitôt son pavillon, et déclara qu'il cessait ses fonctions de consul, n'étant pas accrédité, à ce titre, par le gouvernement anglais, auprès d'une colonie française; mais en abdiquant son caractère public, il n'en continua pas moins ses efforts pour susciter dans l'île, contre les autorités françaises, la résistance ou même la sédition, et au bout de quatre mois, le 3 mars 1844, en l'absence du gouverneur, appelé sur un point éloigné par un mouvement d'insurrection, le capitaine d'Aubigny, commandant provi-

soire à Papeiti, crut indispensable de faire brusquement arrêter M. Pritchard, et de l'enfermer dans un blockhaus, au secret. Rentré à Papeiti quelques jours après, M. Bruat, en rendant compte de cet incident, le 21 mars, au ministre de la marine, lui disait : « Dans l'agitation où se trouvait le pays, cette mesure était nécessaire; mais je n'ai dû approuver ni la forme ni le motif de l'arrestation. Cependant la gravité des événemens était telle que je ne pouvais revenir sur ce qui avait été fait sans décourager notre parti et raffermir les révoltés. A mon arrivée, j'ai tout de suite fait transférer M. Pritchard du blockhaus à bord de *la Meurthe*, en donnant au commandant Guillevin l'ordre de le recevoir à sa table... J'ai écrit aussi au capitaine anglais du *Cormoran* pour l'engager à quitter Papeiti, où il n'avait aucune mission, et à emmener M. Pritchard, que j'ai promis de mettre à sa disposition dès que le bâtiment quitterait le port. »

Quand M. Pritchard arriva le 26 juillet en Angleterre, racontant lui-même son arrestation et probablement en atténuant les causes, mais non pas les ennuis, tous les sentimens suscités depuis l'origine de l'affaire de Taïti, et qui jusque-là s'étaient un peu contenus, firent explosion dans les clubs, dans les journaux, dans les salons, dans les chambres. Interpellé le 31 juillet par sir Charles Napier, sir Robert Peel répondit sur-le-champ, du moins selon le compte-rendu des journaux : « Nous avons reçu des rapports de Taïti, et comptant sur l'exactitude de ces rapports, que je n'ai aucune raison de mettre en doute, je n'hésite pas à dire qu'un grossier outrage, accompagné d'une grossière indignité, a été commis sur le consul britannique dans cette île. Le gouvernement de sa majesté a reçu cette nouvelle lundi, et nous avons saisi la première occasion pour faire au gouvernement français les communications que nous jugions commandées par les circonstances... Présumant que les nouvelles sont exactes, je pense que le gouvernement français fera la réparation que nous croyons que l'Angleterre a droit de demander. »

A la lecture des journaux qui rapportaient ces paroles, ma surprise fut grande et l'émotion dans nos chambres très vive. Nous n'avions reçu du gouvernement anglais aucune communication; au moment où sir Robert Peel avait parlé, nous ne lui en avions encore fait aucune; ni de part ni d'autre les faits n'avaient été examinés et contrôlés : comment avait-il pu s'exprimer avec une âpreté si précipitée et si inexacte? Interpellé à mon tour dans l'une et l'autre chambre, je résolus de rester dans la plus complète réserve. « Il y a ici, répondis-je, des questions de fait et de droit à éclaircir entre les deux gouvernemens. Les questions de politique extérieure ont des phases diverses, et elles ne sauraient, à toutes ces phases indifféremment, entrer dans cette chambre. La porte ne leur en doit pas

être ouverte toutes les fois qu'elles viennent y frapper. Il y a un moment où la discussion porte la lumière dans ces questions; il y en a d'autres où elle y mettrait le feu. Il ne se peut pas que les tribunes de l'une et de l'autre chambre ressemblent à des journaux, qui, tous les matins, disent et discutent ce qu'ils savent sur les affaires pendantes entre les gouvernemens. Convaincu comme je le suis que, pour les intérêts généraux du pays, et pour la question même dont il s'agit, il y aurait des inconvéniens graves à la débattre en ce moment, je m'y refuse absolument. Quand elle aura suivi son cours naturel, quand l'opinion et la conduite du gouvernement du roi auront été mûrement arrêtées, quand les faits et les droits auront été éclaircis entre les deux gouvernemens, alors je serai prêt, je serai le premier à venir dire et discuter ici ce qu'a fait le gouvernement et quels ont été ses motifs. Jusque-là je garderai le silence. »

C'était évidemment la seule attitude sensée et utile. La clôture de notre session me la rendit plus facile qu'elle ne l'eût été quelques semaines plus tôt. Je n'ai garde de m'arrêter plus longtemps ici sur une affaire qui fit un bruit alors si grave et aujourd'hui si ridicule. Je ne saurais non plus convenablement raconter la délicate négociation à laquelle elle donna lieu entre lord Aberdeen et moi. Toutes ces vivacités, toutes ces difficultés, tous ces périls, accompagnement naturel d'un régime de liberté, et dont on s'arme si souvent contre ce régime, aboutirent à des résultats justes en soi, honorables pour les deux cabinets et salutaires pour les deux pays. Averti de l'inopportunité et de l'inexactitude de ses premières paroles, sir Robert Peel me fit dire qu'il ne reconnaissait comme correcte aucune des versions qu'en avaient publiées les journaux. Quand les faits eurent été bien éclaircis et débattus, le cabinet français maintint d'une part son droit d'éloigner de tout établissement colonial tout résident étranger qui troublerait l'ordre, d'autre part sa conviction que les autorités françaises à Taïti avaient eu de légitimes motifs de renvoyer de l'île M. Pritchard. Il reconnut en même temps qu'on avait usé envers lui de procédés inutiles et fâcheux, et il en exprima son improbation et son regret. Il offrit de lui accorder, à raison des dommages et des souffrances que ces procédés avaient pu lui faire éprouver, une indemnité dont le règlement fut remis aux deux amiraux français et anglais près de partir pour aller prendre dans l'Océan-Pacifique le commandement des deux stations. Le cabinet anglais, de son côté, ne contesta plus les principes ni les faits soutenus par le cabinet français; il renonça à toute idée de faire reparaître M. Pritchard à Taïti et de nous demander le rappel de l'officier qui l'en avait éloigné. L'affaire reçut ainsi, non-seulement une conclusion officielle, mais une fin équitable et sincèrement acceptée comme telle des deux parts, en sorte que je pus dire avec

vérité, le 21 janvier suivant, dans la chambre des députés : « On appelle cela de l'entente cordiale, de la bonne intelligence, de l'amitié, de l'alliance. Il y a ici quelque chose de plus rare, de plus nouveau et de plus grand que tout cela. Il y a aujourd'hui, en France et en Angleterre, deux gouvernemens qui croient qu'il y a place dans le monde pour la prospérité et pour l'activité matérielle et morale des deux pays, deux gouvernemens qui croient qu'ils ne sont pas obligés de regretter, de déplorer, de craindre leurs progrès mutuels, qu'ils peuvent, en déployant librement leurs forces de toute nature, s'entr'aider au lieu de se nuire. Et les deux gouvernemens qui croient qu'ils peuvent cela croient aussi qu'ils doivent le faire, qu'ils le doivent à l'honneur comme au bien-être de leur pays, à la paix et à la civilisation du monde. Et ce qu'ils croient possible et de devoir pour eux, ces deux gouvernemens le font réellement; ils mettent ces idées en pratique, ils se témoignent, en toute occasion, un respect mutuel des droits, un ménagement mutuel des intérêts, une confiance mutuelle dans les intentions et dans les paroles. Voilà ce qu'ils font, et voilà pourquoi les incidens les plus délicats, les plus graves, n'aboutissent pas entre eux à la rupture, ni même au refroidissement des relations des deux pays. »

J'avais plein droit de tenir ce langage, car lord Aberdeen et la reine d'Angleterre elle-même le tenaient comme moi et avant moi. Lord Aberdeen écrivait le 6 septembre 1844 à lord Cowley : « Ma conviction est que le sincère désir que ressentent les deux gouvernemens de cultiver la meilleure et la plus cordiale entente rend presque impossible que des incidens de cette nature, s'ils sont vus sans passion et traités dans un esprit de justice et de modération, puissent aboutir autrement qu'à une issue amicale et heureuse. » Et le 5 septembre, en venant clore, au nom de la reine, la session du parlement, le lord-chancelier avait dit : « Sa majesté s'est trouvée naguère engagée dans des discussions avec le gouvernement du roi des Français sur des événemens de nature à interrompre la bonne entente et les relations amicales entre ce pays et la France. Vous vous réjouirez d'apprendre que, grâce à l'esprit de justice et de modération qui a animé les deux gouvernemens, ce danger a été heureusement écarté. »

Sans émouvoir le public anglais aussi profondément que l'avait fait notre occupation de Taïti, notre guerre avec le Maroc, qui éclata à la même époque, vint aggraver les embarras de la politique internationale. L'Angleterre s'accoutumait lentement et péniblement à croire que notre établissement en Algérie fût un fait accompli et définitif; mais, tout en le regardant comme précaire, elle en redoutait fort l'extension, surtout vers l'ouest, aux dépens de l'empire marocain, en face de Gibraltar. Les vanteries frivoles provoquent les ter-

reurs crédules. Cette trop célèbre parole : « La Méditerranée doit être un lac français, » troublait en Angleterre beaucoup d'esprits. Quand ils virent une armée française, sous les ordres du gouverneur général de l'Algérie, entrer dans le Maroc, et une escadre française, commandée par un fils du roi, paraître devant Tanger, l'inquiétude fut grande, et sir Robert Peel, toujours très attentif aux impressions publiques, s'en préoccupa vivement. Des instructions pressantes partirent de Londres, ordonnant au consul-général anglais à Tanger de peser de tout le poids de l'Angleterre sur l'empereur du Maroc pour qu'il fît droit aux réclamations de la France et arrêtât le cours de la guerre. Le cabinet anglais aurait, au fond, désiré que nous lui laissassions le soin de nous faire obtenir la justice que nous demandions, et il ne s'y fût pas épargné; mais il nous convenait de prouver au Maroc notre force, en nous faisant justice nous-mêmes. Autant nous souhaitions peu de faire en Afrique de nouvelles conquêtes, autant nous étions décidés à mettre celles que nous y possédions hors de page, en n'admettant pas que personne vînt nous y troubler, ni que nous eussions besoin d'aucun appui étranger. M. le prince de Joinville, en frappant, dans l'espace de dix jours, les deux principales villes du Maroc sur ses côtes, Tanger et Mogador, et le maréchal Bugeaud, en dispersant d'un seul coup l'armée marocaine sur les rives de l'Isly, portèrent rapidement la politique française au but qu'elle se proposait. M. le prince de Joinville accomplit l'œuvre avec autant de sagacité que de prudence, en prenant sur lui d'engager sur-le-champ la négociation de la paix aussi résolument qu'il avait poussé la guerre, et la question du Maroc fut vidée, sans que notre bonne entente avec l'Angleterre en reçût aucune atteinte, sous les yeux de ses marins et au milieu des allées et venues de ses agens, empressés de nous prêter leurs bons offices, que nous acceptions volontiers en pouvant nous en passer.

L'Europe chrétienne a raison de ne pas vouloir qu'aucune ambition particulière précipite la chute de ces états musulmans délabrés qui languissent et tombent en ruine à ses portes. Les intérêts de l'ordre européen passent avant toute question d'avenir, et il ne convient pas à la politique de justice et de paix de donner, même envers la barbarie et le chaos, l'exemple de la violence astucieuse ou agressive. Cependant la Providence a des décrets visibles, et c'est notre droit de les pressentir et de nous y tenir prêts, si nous n'avons pas celui de les hâter dans un dessein égoïste. Les Turcs sortiront d'Europe. Les Barbaresques perdront ce qui leur reste d'empire dans le nord de l'Afrique, à l'est et à l'ouest de ce qu'ils ont déjà perdu. La foi et la civilisation chrétiennes ne renonceront point à leur vertu expansive. A quel moment et par quelles combinaisons rentreront-elles en possession de ces belles contrées qu'elles serrent

chaque jour de plus près? Nul ne le sait; mais nul ne peut douter que cet avenir ne leur appartienne. C'est, pour tous les états chrétiens, un acte de prévoyance comme de sens moral d'en tenir grand compte dans leur politique, et de ne pas se mettre en lutte directe et permanente avec des faits qui éclateront infailliblement un jour, et qui seront, quand ils éclateront, un triomphe pour l'humanité.

En septembre 1844, trois ans après l'avénement du cabinet de sir Robert Peel, au moment où sa troisième session parlementaire atteignit son terme, deux des affaires qui avaient failli troubler les bons rapports de l'Angleterre avec la France, celles de Taïti et du Maroc, étaient réglées; la troisième, celle du droit de visite, s'acheminait vers une solution amicalement concertée. Dans le même laps de temps, le cabinet britannique avait victorieusement terminé la guerre et conclu la paix avec la Chine. Après avoir réparé, par une campagne vigoureuse, les échecs des armes anglaises dans l'Afghanistan, il avait, avec une fermeté franche et sage, renoncé à une conquête difficile à faire, difficile et compromettante à garder, si elle eût été faite. Par un traité signé le 9 août 1842 à Washington, il avait réglé avec les États-Unis d'Amérique la délimitation des frontières des deux puissances dans le nord et le mode de leur concours pour la répression de la traite; leur différend sur la possession de l'Orégon restait seul en suspens. Sir Robert Peel et lord Aberdeen avaient ainsi, en trois ans, sans atteinte à la paix, sans perturbation grave entre les puissances, en maintenant ou rétablissant au contraire partout les bons rapports, résolu toutes les questions de politique extérieure qu'ils avaient trouvées engagées quand ils avaient pris les affaires, et toutes celles qui s'étaient élevées pendant leur administration. Et ils n'en avaient suscité eux-mêmes aucune; ils n'avaient cherché dans aucun événement prématuré, dans aucune complication factice, de la force ou de l'éclat pour leur pouvoir. Ils avaient suffi à tout et n'avaient rien provoqué. C'est là le vrai caractère, le caractère sensé et moral de la bonne politique extérieure. Elle ne considère pas les peuples comme des instrumens dont elle dispose pour le succès de ses propres inventions et des combinaisons de sa pensée ambitieuse ou inquiète; elle fait leurs affaires au dehors à mesure qu'elles se présentent naturellement et appellent une solution nécessaire, regardant toujours la paix comme son but et le droit comme sa loi. Ce fut à cette époque l'heureuse condition de la France et de l'Angleterre que les deux gouvernemens fussent animés du même esprit et se prêtassent loyalement, pour le faire prévaloir, un mutuel appui.

GUIZOT.

(La 3e et dernière partie paraîtra dans le no du 1er août.)

PHYSIOLOGIE COMPARÉE

LES MÉTAMORPHOSES

V.

LA GÉNÉAGÉNÈSE.

V. — THÉORIE DE LA GÉNÉAGÉNÈSE.

L'examen des essais d'interprétation scientifique provoqués par les phénomènes de la généagénèse nous ramène à l'idée première de ces études, à la recherche de la loi commune dont les modes en apparence les plus divers du développement des êtres ne sont que des applications. Ces modes, — *transformation, métamorphose, généagénèse*, — ont successivement appelé notre attention. Aidé de quelques exemples, j'ai pu, sans trop de peine, retrouver les applications de cette loi dans les phénomènes qui caractérisent les deux premiers modes (1). Arrivé aux animaux à généagénèse, j'ai dû entrer dans de plus amples détails. Ici j'avais à initier le lecteur à un ordre de faits généralement peu connus, et pour bien faire comprendre ce qu'ils ont de remarquable et d'exceptionnel, il m'a fallu les suivre jusqu'au plus fort de leur variété et de leur complication (2). J'ai maintenant à faire connaître les résultats de la théorie après ceux de l'observation, et pour faciliter l'appréciation des divers systèmes dont la généagénèse a été le point de départ, je dois

(1) Voyez sur la *Transformation* et la *Métamorphose proprement dite* les livraisons du 1er et 15 avril 1855.

(2) Voyez sur *la Généagénèse* les livraisons du 1er et 15 juin.

rappeler en quelques mots les traits essentiels du phénomène. — Dans les espèces à développement généagénétique, l'œuf, comme chez les animaux à transformations et à métamorphose, se montre au début et produit un être simple, mais celui-ci se multiplie d'abord par bourgeon. — D'ordinaire les individus ainsi engendrés ne ressemblent ni à leur parent ni à la progéniture qu'ils enfanteront eux-mêmes. — Au bout d'un certain nombre de générations, le type primitif reparaît, et avec lui reparaissent les attributs des deux sexes et la reproduction par œufs. — Toutes les générations intermédiaires développées entre les termes extrêmes de ce cycle sont *agames*, c'est-à-dire manquent de véritables organes reproducteurs, et se multiplient exclusivement par bouture et par bourgeon interne ou externe.

Voilà les faits : il me reste à montrer comment à diverses époques on les a expliqués. Au début, on chercha seulement à les rattacher à ce qu'on savait déjà. Le premier étonnement une fois passé, ceux qui découvrirent chez les animaux la propagation par bourgeonnement, par bouture, etc., se mirent l'esprit en repos par une simple comparaison avec ce qu'ils connaissaient depuis si longtemps dans le règne végétal. La reproduction des pucerons était plus difficile à faire rentrer dans les règles généralement acceptées. Aussi jusqu'à ces derniers temps a-t-elle donné lieu aux interprétations les plus diverses. L'anatomie avait démontré que l'hermaphrodisme, admis momentanément par Réaumur, était une chimère, et faute de savoir que mettre à la place de cette hypothèse, la plupart des naturalistes se bornaient à constater le fait. Parmi ceux qui voulaient aller plus loin, le plus grand nombre, entre autres deux éminens entomologistes anglais, MM. Kirby et Spence (1), admettaient qu'un seul rapprochement entre les deux sexes suffisait pour féconder toutes les femelles résultant de cette union pendant plusieurs générations. D'autres, et parmi eux notre habile anatomiste de Saint-Sever, M. Léon Dufour, eurent franchement recours à la génération spontanée pour expliquer ce fait si remarquablement exceptionnel (2). D'autres enfin, comme M. Morren, adoucissant ce que cette opinion avait de trop en désaccord avec la science moderne, admirent que la génération se faisait ici par individualisation d'un tissu précédemment organisé (3). Mais la première de ces interprétations, ou bien n'expliquait rien, ou

(1) *Introduction to Entomology.*

(2) *Recherches sur les Hémiptères*, 1833, *Annales des Sciences naturelles*. On sait que M. Léon Dufour, qui a passé sa vie dans une petite ville des Landes, a su, sans quitter sa retraite, faire sur l'anatomie des insectes des travaux promptement devenus classiques.

(3) *Mémoire sur l'Émigration du puceron du pêcher (aphis persicæ) et sur les caractères et l'anatomie de cette espèce*, 1836, *Annales des Sciences naturelles.*

bien supposait l'existence d'un appareil organique complet, lequel n'existe pas, et quant aux théories qui de près ou de loin se rattachent aux générations spontanées, on sait aujourd'hui qu'elles sont par cela seul inacceptables. Toutes ces doctrines d'ailleurs s'appliquaient à un cas particulier, regardé jusque-là comme étant sans analogue.

En découvrant l'alternance de formes et d'état que présente chaque espèce de biphores, Chamisso, — et c'est là une justice qu'on ne lui a pas assez rendue, — a vu presque toutes les conséquences de ce fait, considéré isolément; mais il ne pouvait aller au-delà. Entre ce mode de reproduction et celui qu'on observe chez les pucerons, les différences extérieures sont trop grandes pour que l'on pût dès l'abord songer à rapprocher ces deux phénomènes. Les beaux travaux de Saars, de Siebold, de Löwen, de Dalyel et enfin de Steenstrup, en comblant une partie de l'intervalle, en servant d'intermédiaires, ont seuls permis d'apercevoir des relations jusque-là insaisissables. Encore a-t-il fallu être doué d'un rare esprit de synthèse pour atteindre à ce résultat. Aussi, quelles qu'aient pu être d'ailleurs les erreurs du naturaliste danois, son livre *sur la Génération alternante* n'en restera pas moins comme une œuvre d'une haute importance, comme marquant dans l'histoire du développement des êtres vivans une ère toute nouvelle.

Le titre seul de cet ouvrage nous apprend que l'auteur s'est placé au même point de vue que Chamisso, et qu'il a été frappé surtout par l'alternance des formes que présentent les diverses générations produites par généagénèse. L'auteur a vainement essayé de protester contre cette remarque, faite très justement par un de ses confrères (1). Les premières phrases du livre ne peuvent laisser de doute à cet égard, et il eût été de bon goût de reconnaître cette parité de vues en rendant justice à un prédécesseur que l'on répétait sur bien des points. Heureusement pour lui, M. Steenstrup ne s'en est pas tenu

(1) P.-J. van Bénéden, *la Génération alternante et la Digénèse*, 1853. — En 1854 parut une *Réclamation* contre ce mémoire, publiée en français par J.-J.-G. Steenstrup. Dans la préface de son premier ouvrage, M. Steenstrup mentionne à peine le nom de Chamisso, qu'il veut bien d'ailleurs qualifier de naturaliste ingénieux. Dans sa *Réclamation*, il reconnait pourtant que le titre de son premier ouvrage est « un emprunt fait à la première série des recherches qui se rapportent à cette doctrine et une pure réminiscence de ces recherches. » Il cite même un des passages que nous avons rapportés plus haut; mais pas plus ici que dans sa *Génération alternante* il ne mentionne les conséquences tirées par Chamisso du fait de l'alternance, et tout au contraire il en revendique quelques-unes des plus importantes comme lui appartenant. Cette manière d'agir, blâmable en tout cas et chez tous, l'est peut-être davantage chez un savant très rude envers ses confrères, qui substitue trop souvent le sarcasme à la discussion, et qui traite avec le dédain le moins mérité des hommes tels que MM. Owen, van Bénéden, Eschricht, etc.

là. Il a nettement précisé le fait physiologique qui ouvre et ferme le cycle des générations. Ce fait, c'est la réapparition non-seulement des formes primitives, mais encore de tous les caractères tant physiologiques qu'anatomiques; c'est en particulier la propagation par œufs fécondés comme à l'ordinaire. Toutes les recherches postérieures ont confirmé cette conclusion, tirée d'abord d'un assez petit nombre de preuves. Là est encore un des plus vrais, un des plus sérieux mérites de M. Steenstrup.

En effet, de ce résultat, que l'auteur danois s'est contenté d'ailleurs de présenter comme relevant de l'observation directe, découlent deux conséquences des plus importantes pour la physiologie générale, et qui me semblent avoir échappé aux savans qui ont traité cette question. — Jusqu'à nos jours, les divers modes de reproduction avaient été considérés comme indépendans les uns des autres, et par suite on leur attribuait une importance *biologiquement* égale. Qu'il fût œuf, bulbille ou bourgeon, le germe était pour les naturalistes quelque chose de primitif; l'être auquel il donnait naissance ne datait que de lui. La reproduction gemmipare, au point de vue de la perpétuation des espèces, était donc l'égale de la reproduction par œufs. Évidemment on se trompait. Les bourgeons, les bulbilles, quelque apparence qu'ils revêtent, ne sont que le produit plus ou moins médiat d'un œuf préexistant. Celui-ci seul renfermait le germe essentiel, le *germe primaire* de toutes les générations qui découlent de lui. Par conséquent les bourgeons ne sont que des *germes secondaires*, et les êtres résultant de leur développement se rattachent *médiatement* à l'œuf primitif. — Un autre point établi, c'est que la reproduction gemmipare ne suffit pas à perpétuer l'espèce, et qu'au bout d'un temps déterminé la reproduction par œufs redevient nécessaire. Cette dernière est donc seule fondamentale; c'est une *fonction de premier ordre*. La reproduction par bourgeons n'intervient plus que comme accessoire; c'est une *fonction subordonnée*. — Nous verrons plus loin tout le jour jeté par ces données bien simples sur le phénomène de la généagénèse.

M. Steenstrup exagéra et faussa ce qu'il y avait de vrai dans ses idées en y cherchant l'interprétation du phénomène en lui-même. Ses doctrines à ce sujet ne sont pas seulement hypothétiques au plus haut degré, elles sont vraiment quelque peu bizarres. Les phases de la multiplication, ou mieux les générations que nous avons appelées *scolex*, *strobila*, M. Steenstrup les nomme *grand'nourrices*, *nourrices*, etc. Ces mots, l'auteur ne les prend pas seulement au figuré, mais bien dans leur sens propre et absolu. D'après lui, une méduse sous sa forme hydraire a beau produire d'autres polypes, elle n'est pas *mère* pour cela; elle n'est pas non plus *parent* dans le sens

étymologique du mot. Elle ne peut être mère, elle ne peut rien enfanter, et si elle semble produire des bourgeons, des germes, qui deviendront des êtres semblables à elle, c'est que ces germes lui ont été *confiés;* c'est qu'elle-même, en *naissant*, les portait avec elle. Le germe préexiste aux organes dans lesquels il est déposé, au corps sur lequel il se montre, et lui-même provient de l'*individu mère primitif*. La nourrice *n'a point de progéniture propre;* elle ne fait qu'*élever une progéniture étrangère* et que sa mère lui a *laissée par héritage* (1). — On voit que nous sommes ici en pleine doctrine de l'*emboîtement des germes*. Chez les pucerons, dix ou douze générations agames s'interposent parfois entre les deux générations pourvues d'organes reproducteurs, et nous avons vu qu'un seul insecte sorti d'un œuf produit des milliers de millions d'individus. L'œuf renfermait donc autant de germes emboîtés les uns dans les autres. De cette conclusion, que M. Steenstrup s'est d'ailleurs bien gardé de tirer, à la panspermie de Bonnet, il n'y a vraiment pas grande distance.

M. Steenstrup a cherché à rendre sa pensée plus claire à l'aide d'une comparaison ou même d'une assimilation aussi peu acceptable que la pensée même. Pour lui les *nourrices*, c'est-à-dire les scolex de méduse, de puceron, de biphore, etc., représentent les *neutres* d'une colonie d'abeilles, de guêpes, de termites, etc.; seulement elles sont placées plus bas dans l'échelle des développemens. « Une guêpe femelle, dit-il, isolée et ayant résisté aux rigueurs de l'hiver, construit d'abord quelques loges et pond des œufs, d'où sortent exclusivement des ouvrières. A peine nées, celles-ci se mettent à l'œuvre, élargissent les gâteaux et multiplient les cellules. La mère pond de nouveau, et cette seconde couvée, soignée par les ouvrières déjà venues, ne se compose encore que de neutres. Il en est de même jusqu'à ce que les travailleurs soient en nombre suffisant. Alors seulement d'un petit nombre d'œufs sortent des mâles et des femelles, qui sont de la part de tous les neutres l'objet des soins les plus tendres. Les mêmes faits se reproduisent, et l'essaim grandit rapidement, chaque couvée d'individus reproducteurs étant précédée par une ou plusieurs couvées d'insectes agames destinés à s'occuper d'elle, à veiller sur les œufs, à récolter la nourriture commune, à donner à manger aux larves..., etc. Ces neutres remplissent donc l'office de *nourrices*, et l'on peut leur assimiler la méduse hydraire, qui porte et nourrit en elle le germe de la vraie méduse. Seulement ce que l'insecte exécute en vertu d'une volonté déterminée par l'instinct et se

(1) Ces idées sont très nettement exprimées dans les deux ouvrages cités plus haut. Elles le sont peut-être d'une manière plus explicite dans la *Réclamation*, dont j'ai presque copié les termes.

traduisant par des actes, le scyphistome le fait par la seule activité organique et sans en avoir conscience. Dans les deux cas, la nature atteint le même but, savoir le perfectionnement du produit définitif à l'aide, non pas de *générations intermédiaires,* mais de *plusieurs couvées appartenant à la même génération.* » — On voit en quoi pèche le raisonnement du savant danois. D'une part il argüe précisément de ce qui est en question, c'est-à-dire de la préexistence des germes dans les scolex, et d'autre part il conclut à une assimilation, par cela seul que les résultats se ressemblent, et, de son aveu, quoique les moyens mis en œuvre soient totalement différens. C'est là pourtant ce que M. Steenstrup appelle faire *une simple combinaison de la nature intime des faits.* Il est, je crois, permis de dire que ce naturaliste, si peu indulgent quand il s'agit des conceptions d'autrui, pourrait sans inconvénient réserver pour lui-même une part de la sévérité dont il a fait preuve envers ses plus illustres confrères (1).

Le monde savant rendit pleine justice à l'ouvrage de M. Steenstrup sur la *génération alternante.* Chose bien rare, on adopta d'emblée ce qu'il y avait de vrai dans les vues d'un auteur qui groupait et rattachait les uns aux autres tant de phénomènes jusque-là isolés et regardés comme d'étranges anomalies; mais on combattit avec raison ses idées théoriques. Nous ne saurions, on le comprend, entrer dans le détail de ces polémiques, où les critiques se montrèrent parfois injustes, et le naturaliste danois presque toujours acerbe; mais nous ne saurions passer sous silence les opinions émises par quelques-uns des hommes les plus compétens.

En première ligne, à tous égards, nous devons mentionner l'ouvrage de M. R. Owen. Ce naturaliste, qui, par l'étendue de ses travaux, a su mériter le surnom de Cuvier anglais, à peu près comme nous appelons Laplace le Newton français, a publié sur les phénomènes qui nous occupent un travail intitulé : *Sur la Génération virginale* (2). Ce titre est à lui seul toute une théorie, et nous regrettons d'avoir à dire que cette théorie ne nous paraît pas fondée.

En effet, à l'idée de virginité se rattache invinciblement celle de la possibilité de cessation de cet état. Cette dernière suppose l'existence des appareils qui sont les attributs distinctifs des sexes. Que

(1) « La lumière répandue par ma simple combinaison de la nature intime des faits, je la place hardiment, comme *explanation of the phenomena*, vis-à-vis du feu-follet de la parthénogénèse, volant çà et là entre les catégories de métamorphoses et de générations, d'individus et d'organes. » (*Réclamation contre la Génération alternante et la Digénèse.*) Ce passage, qui peut donner une idée de la manière de l'auteur, est extrait textuellement de l'ouvrage cité et s'adresse à M. Richard Owen.

(2) *On Parthenogenesis*, 1849. Dans le courant de ce même ouvrage, l'auteur propose encore un autre nom, celui de *metagenesis*, qu'on peut traduire par *génération changeante.*

ces organes viennent à disparaître normalement ou accidentellement, et par cela même l'individu ne peut plus être appelé vierge. Personne n'appliquera cette épithète à un eunuque, à un chapon. A plus forte raison devra-t-on la refuser à un être qui n'a jamais été ni mâle ni femelle. Or, pour quiconque s'en tient à l'observation et à l'expérience, tel est incontestablement le cas de tous les animaux dont nous avons parlé, tant qu'ils sont encore à l'état de scolex ou de strobila, tant qu'ils se reproduisent par bourgeons, par boutures, par scission spontanée. Le scalpel le plus délicat, le microscope le plus puissant ne nous montrent dans le scyphistoma, dans le sporocyste, rien qui de près ou de loin puisse donner l'idée d'une sexualité quelconque. Néanmoins, pour M. Owen, tous ces êtres sont des femelles, et tout en reconnaissant la difficulté qu'on éprouve à exprimer certaines relations de parenté, il pense qu'on peut leur appliquer l'expression de *mères*. Cette manière de voir du savant anglais repose principalement sur une exception très remarquable et unique qui se rencontre au milieu des faits dont il s'agit. Les générations intermédiaires de pucerons ont des organes reproducteurs femelles, incomplets il est vrai, mais parfaitement reconnaissables. Dans ces organes, la partie fondamentale, l'ovaire, semble être constituée exactement de même chez les individus vivipares ou les scolex, et chez les individus ovipares, qui seuls sont de vraies femelles. Seulement chez ces dernières on trouve de véritables œufs pourvus de toutes leurs parties caractéristiques, chez les premiers de petites masses granuleuses, où l'on ne distingue jamais ni vitellus, ni vésicule germinative, ni tache de Wagner.

En admettant que tous les animaux qui se reproduisent par généagénèse se trouvent dans des conditions semblables à celles que présentent les pucerons, M. Owen est certainement allé au-delà des résultats fournis par l'observation directe; mais n'en fût-il pas ainsi, nous ne pourrions accepter sa théorie. En effet, pour interpréter les faits, M. Owen remonte à l'origine des plus simples organismes, et s'appuie sur la doctrine cellulaire de Schwann, doctrine dont nous avons en bien des points constaté l'insuffisance. Certains êtres, dit le savant anglais, — par exemple les monades, regardées comme les derniers infusoires, et les grégarines, qui sont aussi des infusoires vivant en parasites à l'intérieur de quelques animaux, — sont formés en réalité d'une seule cellule pourvue de son noyau. Chez eux, la propagation s'effectue par la division du noyau, qui entraîne celle de l'animal entier. Or l'œuf est essentiellement formé d'une cellule à noyau, la *vésicule germinative*, qui renferme le *jaune germinatif*. Le *jaune proprement dit*, ou *vitellus*, n'est qu'un accessoire, une provision d'alimens. L'œuf fondamental se multiplie, comme la mo-

nade, par scission; mais celle-ci n'est déterminée que par le rapprochement des deux sexes. Cet acte est nécessaire pour infuser au *jaune germinatif* une *puissance*, une *force prolifique* particulière (1). En vertu de cette imprégnation, la *vésicule germinative* disparaît, le *jaune germinatif* se contracte, et bientôt se montre une première *cellule germinative*. Celle-ci se divise d'abord en deux, puis en quatre, et ainsi de suite, entraînant à chaque fois dans sa multiplication le vitellus lui-même. Ainsi s'expliquent, d'après M. Owen, le framboisement de l'œuf et sa transformation totale en une masse de *cellules germinatives* toujours imprégnées de la *puissance prolifique* qui leur a donné naissance et s'y trouve comme mise en magasin.

C'est cette masse de cellules germinatives, pénétrées d'une force spéciale, qui, toujours d'après M. Owen, sert de point de départ à la formation d'un nouvel être. Chez les mammifères, chez tous les vertébrés, chez un grand nombre d'invertébrés, cette formation suffit pour épuiser la provision de cellules et de force prolifique mise en réserve. Chez les pucerons, les méduses, les distomes, etc., il en est autrement. Une partie de la masse formée de cellules germinatives passe *sans changement* dans le corps de l'embryon, et la puissance prolifique ne cessant pas d'agir, les cellules continuent à se multiplier dans ce nouveau séjour. Chaque fois qu'il s'en est formé une quantité suffisante, un nouvel être s'organise, et emporte également avec lui sa part de cellules et de force reproductrice; mais, par suite de ce travail de répartition, la puissance prolifique s'épuise : alors seulement l'intervention des deux sexes redevient nécessaire pour la renouveler. Toute reproduction animale est le produit d'une fécondation unique, opérée par le concours d'un père et d'une mère, le premier donnant à l'élément fondamental fourni par la seconde la puissance de se multiplier pendant un temps variable, selon les espèces. Dans la reproduction par œufs, cette puissance s'épuise d'un seul coup, et veut être renouvelée à chaque génération. Dans la parthénogénèse, cette puissance se transmet à plusieurs générations successives, avec des *élémens matériels* provenant de la première cellule germinative. Dans les deux cas, celle-ci est le point de départ. En elle est accumulée au début la force prolifique qui détermine des phénomènes plus ou moins durables, mais toujours identiques. Par conséquent la *reproduction parthénogénétique* diffère de la *reproduction ovarique* uniquement par des circonstances accessoires. Au fond, il n'y a là qu'un seul et même phénomène.

Telle est en résumé la théorie de M. Owen; il faut convenir qu'elle est séduisante. Remarquons d'abord qu'elle justifie l'expression de

(1) *A spermatic force, a spermatic power.*

parthénogénèse. Dans cet ordre d'idées, les bourgeons, bulbilles, etc., apparaissent comme *une sorte de progéniture* de l'œuf primitif, comme composés en partie de la substance de cet œuf, comme étant au moins de même nature. Ce sont pour ainsi dire autant de véritables œufs, seulement ils ont été fécondés d'avance. Or la femelle seule produit des œufs. Au fond, les scolex sont donc de ce sexe, et dès lors on peut leur attribuer une sorte de virginité. En ramenant ainsi à un fait fondamental unique tous les modes de reproduction, M. Owen simplifie d'ailleurs toutes les questions, embrasse et coordonne une masse considérable de faits épars, et met en lumière des rapports jusque-là inaperçus.

Malgré tous ces avantages, malgré la juste autorité du nom de l'auteur, la doctrine de M. Owen n'a conquis, croyons-nous, que peu de partisans, et ce résultat est facile à comprendre. Sans parler de tout ce qu'elle emprunte à la doctrine cellulaire de Schwann, dont, à certains égards, elle n'est qu'une application nouvelle, cette théorie repose en entier sur quelques hypothèses que les faits n'ont pas confirmées. La disparition de la vésicule germinative avant toute fécondation a été constatée par une foule d'observateurs, aussi bien chez les mammifères que chez la hermelle et le taret (1). Or ce fait est en contradiction absolue avec les idées de M. Owen; il frappe la théorie que nous combattons précisément à son point de départ. En outre, depuis la publication de l'ouvrage de Schwann, bien des naturalistes ont démontré que les segmens du vitellus pendant le framboisement ne sont nullement des cellules. Les observations que j'ai publiées à peu près au moment où paraissait *la Parthénogénèse,* et qui ont été confirmées plus tard, ont montré que le framboisement était une manifestation de la vie propre de l'œuf, que l'élément mâle *ne faisait pas naître* ces singuliers mouvemens, mais seulement les *régularisait.* Dès lors il est difficile d'admettre la force spéciale invoquée par M. Owen, au moins telle qu'il la comprend. Ajoutons que l'accumulation de cette force dans une cellule germinative primaire, son affaiblissement, son épuisement, par suite de la multiplication des cellules, sont autant d'hypothèses, ingénieuses sans doute, mais qui nous semblent n'avoir pour elles ni expériences, ni observations bien précises (2). Tout au contraire, le fait que la reproduction

(1) Voyez la première partie de cette étude, *Revue des deux Mondes,* 1er avril 1855.

(2) M. Owen cite à l'appui de ses idées le fait que les pattes d'écrevisse ne se reproduisent pas indistinctement à toutes les jointures, mais seulement à l'une d'elles où se trouve un tissu cellulaire spécial qu'il regarde comme un reste de sa *masse cellulaire germinative* encore imprégnée de la *puissance prolifique.* Sans insister sur la ressemblance de cette explication avec celles qu'on a reprochées à Bonnet, je ferai remarquer que c'est un peu juger la question par la question, puisqu'il faudrait démontrer

agame des pucerons peut être prolongée presque indéfiniment par l'emploi de la chaleur artificielle est en opposition directe avec les théories du naturaliste anglais.

Malgré la juste autorité de M. Owen, nous avons cru devoir rejeter le nom de *parthénogénèse* comme renfermant une idée inexacte. Pourtant cette expression ne doit pas encore être rayée définitivement du vocabulaire scientifique. Peut-être s'appliquera-t-elle avec une grande justesse à des faits encore peu connus, quoique bien dignes d'attirer l'attention. On sait que certains papillons, venus de chenilles élevées dans un complet isolement, pondent très souvent leurs œufs. Ces œufs, produits par des femelles bien caractérisées et vraiment vierges, devraient toujours être stériles, et il en est ainsi dans l'immense majorité des cas. Pourtant, chez certaines espèces nocturnes, il arrive parfois que quelques-uns de ces œufs, soustraits en apparence à toute fécondation, n'en donnent pas moins naissance à des chenilles. Tel est le fait très extraordinaire qu'ont observé à plusieurs reprises les Bernouilli, les Treviranus, les Burmeister, etc., et dont il n'est guère possible de mettre la réalité en doute. Mais ces observateurs ont-ils eu affaire à de véritables œufs, ou bien à des espèces de bulbilles enveloppés d'une coque, et revêtant ainsi une apparence trompeuse? S'agit-il d'un phénomène de bourgeonnement quelque peu déguisé, ou bien doit-on invoquer réellement la transmission de mère à fille de la force fécondante d'Owen? L'hermaphrodisme jouerait-il ici un rôle inattendu? La solution de ces questions n'a pas même été tentée, croyons-nous, et jusqu'à nouvel ordre on peut considérer ces reproductions par œufs non fécondés comme de véritables exemples de *génération virginale;* mais il est facile de voir en même temps combien ce phénomène diffère de ceux qui nous occupent aujourd'hui.

Sans rechercher, comme Steenstrup et Owen, la nature intime du phénomène, M. Leuckart a assimilé la généagénèse à la métamorphose (1). Pour lui, un scolex d'ordre quelconque n'est autre chose qu'une espèce de larve. Le scyphistoma est pour ainsi dire la chenille de la méduse. Nous ne saurions regarder comme fondée cette assimilation, et ici nous partageons pleinement la façon de voir de Steenstrup, qui avait réfuté d'avance la plupart des raisons invo-

d'abord que la nature de ce tissu reproducteur est bien ce qu'admet l'auteur. M. Owen assure encore que les bourgeons dans l'hydre ne poussent que sur un point déterminé, mais M. Laurent, qui a fait de cet animal l'objet d'études poursuivies pendant plusieurs années, a montré qu'il peut se former des bourgeons sur tout le corps, à peu près comme dans un végétal on voit des *bourgeons adventifs* paraître sur tous les points de l'écorce, et cela presque par les mêmes raisons.

(1) *Ueber Metamorphose, ungeschlechtliche Vermehrung, Generationswechsel,* 1851. *Zeitschrift für Wissenschaftliche Zoologie.*

quées par M. Leuckart. « L'état de *nourrice*, disait l'auteur danois, diffère totalement de l'état de larve. La chenille se transforme *elle-même* en papillon. Au contraire, jamais le scyphistoma ne devient aurélie. »

La justesse de ce raisonnement est d'autant plus facile à saisir, que souvent chez le même animal nous constatons successivement les deux phénomènes, celui de la métamorphose et celui de la généagénèse. Chez les méduses par exemple, après que l'œuf est devenu *par transformation* une larve ciliée, celle-ci se change en scyphistoma *par métamorphose;* la *généagénèse* intervient pour produire les strobila, dont les proglottis s'isolent d'abord sous la forme d'éphyres et se *métamorphosent* ensuite en aurélies. Ici donc la larve ciliée peut être considérée comme la larve du scyphistoma, l'éphyre comme la larve de l'aurélie. Chez les helminthes appelés distomes, la complication du phénomène est bien plus grande, et nous trouvons à la fois les trois modes du développement et les trois phases de la métamorphose proprement dite. L'œuf donne *par transformation* une larve ciliée, qui, *par généagénèse*, produit un sporocyste, lequel acquiert ses formes définitives *par métamorphose*. A la *généagénèse* doit être rapportée la multiplication par bourgeons des sporocystes eux-mêmes et des cercaires. Ces dernières sont les *vraies larves* des distomes futurs, et, quand elles perdent leurs queues, s'enkistent et restent immobiles, que font-elles, sinon de passer à l'état de *nymphes* à la façon des stratiomes? Quand enfin elles sortent de cet état de torpeur sous la forme de distome, n'est-ce pas par une *véritable métamorphose*, comparable à tous égards à celle d'où résulte l'insecte parfait?

Bien loin que la généagénèse ne soit qu'un cas particulier de la métamorphose, les faits que nous révèle la première ne tendent à rien moins qu'à modifier quelques-unes des idées les plus universellement acceptées et qu'avait confirmées la seconde. Certes, s'il y a eu jusqu'ici quelque chose d'admis, c'est que le fils est le produit direct du parent; c'est que l'individualité persiste dans le germe, de la naissance jusqu'à la mort. Tant que la reproduction par bourgeons a été regardée comme un fait aussi primordial que la reproduction par œuf, ces idées s'appliquaient également à l'une et à l'autre; les métamorphoses ne changeaient non plus rien à cet égard. Dans un papillon, quelque nombreux et complets que soient les changemens de structure et de facultés, l'animal reste un; l'individualité se maintient. Par conséquent, pour être passé par les états de chenille et de chrysalide, le papillon n'en est pas moins le *produit direct* du germe contenu dans l'œuf; il n'en est pas moins le *fils immédiat* de ses père et

mère, et cela au même titre que l'enfant, qui fut d'abord embryon et puis fœtus.

Mais du moment qu'entre la reproduction par œufs et la reproduction par bourgeons il existe des relations nécessaires telles que la première doit toujours être le point de départ de la seconde, il n'en est pas ainsi. Le germe primitif, l'*œuf*, formé et fécondé comme partout ailleurs, acquiert, comme nous l'avons déjà établi, une valeur très supérieure à celle des germes secondaires qui n'en sont plus que les dérivés. Les relations de parenté, de père à fils, de mère à fille, ressortent comme n'existant réellement qu'entre les individus qui produisent de tels germes. Or que se passe-t-il chez l'aurélie par exemple? De chaque œuf sort un animal unique d'abord, sans appareil reproducteur spécial, mais pouvant produire de toutes pièces, en les tirant comme de sa propre substance, un grand nombre d'individus. Chacun de ceux-ci se fractionne à son tour en un certain nombre d'autres, qui eux-mêmes acquièrent les organes caractéristiques des sexes, produisent et fécondent des œufs. Ces derniers venus sont seuls les *vrais fils* du premier parent; mais ils sont plusieurs, et tous proviennent en définitive d'un seul œuf contenant un seul germe. Par conséquent l'unité et l'individualité de ce germe ont été multipliées, c'est-à-dire en réalité brisées par le fait du développement. Les nombreuses aurélies provenant de l'œuf primitif unique ne sont plus que le *produit indirect* du germe que renfermait cet œuf; elles ne sont que les *filles médiates* de leurs parens. Là est pour nous la différence fondamentale qui sépare la généagénèse de la métamorphose.

M. van Bénéden s'est placé à un point de vue plus modeste que celui de Steenstrup, d'Owen et de Leuckart. Le naturaliste belge n'a pas prétendu remonter à l'essence du phénomène; il a été frappé avant tout de ce fait, que certaines espèces animales se reproduisent par un seul procédé, que d'autres emploient à la fois deux procédés distincts. De là sa division en *animaux monogénétiques* et en *animaux digénétiques*. De là aussi le nom de *digénèse* donné à l'ensemble des phénomènes reproducteurs qui s'accomplissent sans l'intervention des sexes. — Pour qui entre complétement dans les idées de l'auteur et ne cherche rien au-delà, cette expression est heureuse : elle traduit le fait en dehors de toute hypothèse; mais d'une part elle n'a de signification que par son opposition au mot de *monogénèse*, appliqué par M. van Bénéden à la reproduction ordinaire, et d'autre part elle ne me semble pas indiquer suffisamment ce que présente de profondément caractéristique l'ordre de faits dont il s'agit, savoir la production de plusieurs types et d'un nombre indéterminé d'individualités par un germe primitif unique.

Cette remarque s'applique également aux autres dénominations dont j'ai déjà parlé. Voilà pourquoi j'ai proposé de leur substituer celle de *généagénèse,* qui rend assez bien ma pensée, et qui, elle aussi, constate seulement un fait existant en dehors de toute idée théorique.

Pour être bien nommé, le phénomène n'est pas expliqué. Nous devons d'ailleurs renoncer à découvrir, au moins encore de longtemps, quelle en est la cause première; tout au plus pouvons-nous le rattacher à d'autres faits déjà connus et en éclaircir ainsi la nature. Or les naturalistes dont nous avons tout à l'heure rappelé les travaux se sont tous efforcés de ramener la génération agame à la génération sexuelle, la reproduction par bourgeons à la reproduction par œufs. Là est, croyons-nous, la cause principale des difficultés qu'ils ont rencontrées. Le docteur Carpenter s'est placé à un tout autre point de vue (1). Pour ce savant anglais, l'oviparité est chose entièrement distincte de la gemmiparité. La première exige le concours de deux systèmes d'organes spéciaux et distincts; la seconde tient seulement à « une multiplication de cellules par le progrès d'un accroissement continu. » Ne connaissant pas le travail même du docteur Carpenter, nous ne savons comment il développe et justifie sa pensée. A en juger par les expressions précédentes, il fait peut-être jouer à la théorie cellulaire un rôle exagéré; mais à cela près, son opinion est au fond la nôtre depuis longtemps, et voici quelques-unes des considérations qui nous ont conduit à cette manière de voir.

Toute reproduction agame n'est en réalité qu'un phénomène de bourgeonnement. Le fait est évident chez l'hydre, chez l'aurélie et chez tous les animaux où les choses se passent à l'extérieur. L'observation micrographique démontre qu'il en est de même chez les biphores, chez les helminthes, chez les pucerons. Seulement, dans ces dernières espèces, le germe pousse à l'intérieur, se détache parfois de très bonne heure, et tombe dans des cavités où il subit les *transformations* qui le rapprochent plus ou moins de sa forme définitive. Ici le germe, au lieu d'être un *bourgeon* proprement dit, est un véritable *bulbille,* c'est-à-dire un *bourgeon caduc* destiné à se développer dans l'animal même qui lui donna naissance (2). Le phénomène du bourgeonnement n'en est pas moins à son début un simple fait d'accroissement local. S'il se forme quelque part un bourgeon

(1) *Medico-chirurgical Review,* 1848. Je ne connais ce travail que par ce qu'en a dit M. Owen dans sa *Parthenogenesis.*

(2) Les bulbilles sont des bourgeons entièrement semblables aux bourgeons ordinaires, mais qui se détachent spontanément de la plante qui les a produits, s'enracinent et donnent naissance à un nouveau végétal comme l'eût fait une graine. Voyez sur la nature de ces corps reproducteurs la *Revue* du 15 mars 1850.

externe ou interne, fixe ou caduc, c'est que le *tourbillon vital* accumule les matériaux plastiques sur un point spécial au lieu de les répartir dans l'ensemble du corps. Ainsi toute génération agame se rattache à l'*accroissement* proprement dit.

Les faits ne manquent pas pour justifier cette conclusion, à laquelle conduit le seul raisonnement. Quand nous coupons la tête à un lombric ou la queue à un lézard, que voyons-nous paraître d'abord sur la plaie circulaire résultant de cette opération? Un petit tubercule, un véritable bourgeon, où ne se distinguent d'abord ni nerfs, ni os, ni muscles, ni vaisseaux. Ce bourgeon augmente de volume, et au bout d'un temps donné, ces divers élémens organiques reparaissent; l'animal reproduit les parties violemment retranchées. Voilà un premier degré de reproduction par *bouture*. L'hydre, qui peut être hachée, et dont chaque fragment reproduit un animal nouveau, nous montre cette faculté élevée à son maximum. Chacun de ces fragmens, avant de changer la forme accidentelle que lui a donnée l'opération, bourgeonne en tous sens, c'est-à-dire s'*accroît*. Voilà ce que nous enseigne l'expérience; l'observation pure et simple conduit au même résultat, peut-être même est-elle plus démonstrative encore.

En effet, dans les études consacrées à la transformation et à la métamorphose proprement dite, nous avons montré comment se fait l'accroissement normal des animaux. Nous avons vu que ce phénomène se manifeste tantôt par l'*augmentation du volume des parties*, tantôt par la *multiplication de ces mêmes parties*. Or, dans ce dernier cas, il arrive souvent que chaque partie surajoutée réunit un ensemble d'organes qui en fait presque un individu. Chez les annélides par exemple, dans la plus grande étendue du corps, chaque anneau possède son centre nerveux, son appareil locomoteur, son système vasculaire, sa grande poche digestive, ses organes reproducteurs, le tout semblable à ce qui existe dans l'anneau qui précède et dans celui qui suit. Un pas de plus, et chaque anneau pourra se suffire à lui-même. Il ne lui manque, à vrai dire, qu'une bouche et des organes des sens. Dans les syllis, les myrianes, les naïs, etc., cette bouche s'ouvre, ces organes naissent sur un anneau spécial, il est vrai, mais qui se forme exactement comme tous les autres (1), et dès lors une individualité nouvelle prend naissance. Tous les anneaux placés en arrière de cette tête accidentelle lui obéissent. Entre ces phénomènes, que nous ne pouvons qu'indiquer rapidement, et la gemmation de l'hydre, celle du strobila, telle que l'a observée M. Desor, ou la segmentation du même être, telle que l'a

(1) Voyez le beau *Mémoire* de M. Edwards sur l'embryogénie des annelés dans les *Annales des Sciences naturelles*, 1845. Voyez aussi mon mémoire *sur la génération alternante des syllis* dans le même recueil, 1854.

décrite M. Saars, il n'y a évidemment aucune distinction fondamentale. La forme seule des espèces, les lois de leur accroissement individuel suffisent pour expliquer les différences apparentes. Ainsi l'on passe de la simple croissance d'un mammifère au bourgeonnement le mieux caractérisé par des nuances insensibles, et tout nous ramène à cette importante conclusion, que le bourgeonnement et par conséquent la reproduction agame ne sont au fond qu'*un phénomène d'accroissement.*

Une fois placés à ce point de vue, nous comprenons très bien pourquoi la génération agame ne saurait être indéfinie. Dans tout animal, l'accroissement a des limites fixées d'avance. Si le bourgeonnement n'est qu'une forme de l'accroissement, il doit forcément avoir un terme. Il ne peut donc suffire à perpétuer les espèces. Dès lors l'intervention des sexes devient une nécessité à laquelle ne saurait échapper aucune espèce animale. Seulement, aussitôt que les sexes interviennent, l'œuf se montre comme élément de reproduction. Par conséquent les espèces les plus franchement fissipares, gemmipares, etc., devront, au bout d'un temps plus ou moins long, en revenir à la reproduction par œufs.

Une fois constitué, le bourgeon se développe comme le ferait un germe quelconque, et sous l'empire des mêmes lois générales qui transforment en mammifère, en oiseau ou en mollusque l'œuf du lapin, de la poule ou du taret. Dès-lors nous devons nous attendre à retrouver ici tous les phénomènes qui ont fait le sujet des premiers chapitres de cette étude. Que le bourgeon reste fixé comme chez l'hydre jusqu'au jour où le nouvel être n'aura plus qu'à grandir; qu'il se détache à l'état de masse presque inorganisée pour tomber dans un organe spécial où s'accompliront ses évolutions subséquentes, comme chez les pucerons, ou pour être transporté au loin, comme chez la synhydre, il n'en présentera pas moins des *transformations,* des *métamorphoses,* comparables de tout point à celles que nous avons décrites, et le *tourbillon vital* qui lui donna naissance pourra seul lui faire acquérir ses formes, ses proportions définitives.

Ces considérations nous amènent à penser que la voie où nous nous sommes rencontré avec le docteur Carpenter est réellement la bonne. Sans invoquer aucune hypothèse nouvelle, cette manière d'envisager la généagénèse s'accorde avec tout ce que nous apprennent l'expérience et l'observation directes; elle conduit des faits les mieux connus et les plus simples de l'accroissement aux phénomènes les plus compliqués et les plus récemment découverts de la généagénèse; elle explique la neutralité de toutes les générations intermédiaires; elle rend compte de la multiplication par les individus

agames et justifie l'existence des cycles qui ramènent la reproduction par œufs; enfin elle distingue nettement les phénomènes qui nous occupent aujourd'hui de ceux de la métamorphose, tout en conservant entre ces deux ordres de faits les relations qui les unissent et que l'on ne saurait nier. Dans l'ensemble comme dans les détails, elle semble donc présenter tous les caractères de la vérité.

VI. — DE LA GÉNÉAGÉNÈSE CHEZ LES VÉGÉTAUX. — RAPPORTS ENTRE LE RÈGNE ANIMAL ET LE RÈGNE VÉGÉTAL.

L'ensemble des faits résumés dans cette étude a conduit à des résultats d'une haute importance pour la physiologie générale. Un des plus remarquables, à coup sûr, a été de rapprocher chaque jour davantage le règne animal et le règne végétal, de faire disparaître quelques-unes des plus larges lacunes que les anciens croyaient exister entre les deux grandes divisions des êtres vivans. Depuis Peyssonel jusqu'à MM. Steenstrup et Owen, presque tous les naturalistes livrés à ces curieuses études ont à l'envi signalé cette conséquence. Nous-même, à diverses reprises, nous avons insisté sur ce point. En faisant connaître aux lecteurs de la *Revue* les travaux de M. Dujardin, nous avons indiqué la ressemblance extrême que présentaient les faits observés chez les méduses par le zoologiste de Rennes avec ceux qu'avait révélés à M. Dutrochet l'étude des champignons. Nous avons montré comment le mode de reproduction établissait des rapports fort inattendus entre les vers de nos rivages et les arbres de nos forêts, entre les syllis que nous venions d'observer à Bréhat et les dattiers cultivés par l'habitant des oasis (1). A mesure que les recherches se sont multipliées, ces rapports sont devenus plus frappans et plus généraux. Aujourd'hui on peut hardiment dire que, partout où intervient la généagénèse, il s'établit entre les deux règnes non pas seulement quelques-unes de ces analogies qui, pour être suivies, exigent un certain effort d'esprit, mais bien une similitude évidente, parfois presque une identité.

Pour ne pas être taxé d'exagération, il nous faut entrer ici dans quelques détails, et nous rendre bien compte de ce que sont une plante, un arbre; mais, pour en arriver là, il faut d'abord savoir ce qu'est l'*individu*, soit dans le règne animal, soit dans le règne végétal.

Il ne saurait y avoir de doute à cet égard, quand nous parlons d'un homme, d'un pigeon, d'une grenouille. Chacun de ces mots repré-

(1) *Souvenirs d'un Naturaliste, Revue des Deux Mondes*, 15 février 1846.

sente à notre esprit un certain ensemble de parties — déterminées quant à leur nombre et à leurs relations — nécessaires pour former le tout, l'individu. Qu'une seule de ces parties vienne à se multiplier ou à se transposer, et nous constatons tout de suite l'anomalie. Qu'une seule vienne à manquer, et sur-le-champ nous reconnaissons que le tout, que l'individu n'est pas complet. Cette appréciation se traduit souvent jusque dans le langage, et de là ces expressions de monstre, de borgne, de manchot, etc., qu'on retrouverait peut-être dans toutes les langues. Ce que nous venons de dire de l'homme et de quelques animaux bien connus de tous nos lecteurs s'applique à une infinité d'autres espèces. Un naturaliste reconnaîtra du premier coup d'œil qu'il manque à un insecte une aile ou une patte, à un mollusque un tentacule, à une astérie un de ses rayons, à une méduse un de ses filamens; pour lui, ce seront autant de *touts* ayant perdu quelqu'une de leurs parties, autant d'individus incomplets. Que ces mêmes organes soient plus nombreux qu'à l'ordinaire, que leurs rapports soient quelque peu changés, et le naturaliste jugera qu'il a devant lui des individus monstrueux.

Mais ce même naturaliste, placé en face d'un pied de corail ou d'une plaque d'ascidies composées quelque peu mutilée, ne pourra plus se prononcer comme il le faisait tout à l'heure, à moins que des traces de cassure, de déchirure, etc., ne trahissent un accident arrivé à l'objet qu'il examine. Quelque nombreuses que soient les branches du corail ou les figures géométriques dessinées par les ascidies, le savant le plus sévère ne verra ici rien de monstrueux. De ce fait seul, on pourrait conclure que le polypier, que la plaque, ne sont pas des individus, malgré la forme générale qui les caractérise et permet souvent de distinguer à première vue les diverses espèces. Une observation attentive confirme, on le sait, cette conclusion. Dans les deux cas, on reconnaît la présence d'un grand nombre d'êtres dont l'agrégation constitue l'ensemble. Or chacun de ces êtres présente des conditions identiques à celles que nous trouvons chez l'homme lui-même : il se compose de parties dont le nombre et les rapports sont déterminés. Chacun d'eux est donc un animal, un individu distinct. Le polypier, la plaque, ne sont que des agrégations. Ce sont pour ainsi dire des villages ou des villes dont les polypes sont les habitans et les loges les maisons. L'on comprend qu'habitans et maisons peuvent se multiplier ou diminuer sans rien changer au fond des choses, à peu près comme Paris et Constantinople restent ce qu'ils sont dans le monde en dépit d'une épidémie ou d'une exposition, et bien que l'un étende chaque jour ses faubourgs, tandis que l'autre brûle les siens de temps en temps.

Ces idées, depuis longtemps admises en zoologie, ne sont entrées

que plus tard dans la botanique, et pourtant, là plus qu'ailleurs peut-être, leur vérité est incontestable. Quels que soient les accidens de la végétation, un tilleul, un chêne restent toujours *un arbre;* un myrte, un rosier sont toujours *un arbrisseau.* Pour le savant pas plus que pour l'homme du monde, aucun d'eux n'est monstrueux ni incomplet, qu'il soit grand ou petit, que ses rameaux soient touffus ou rares, qu'il ait poussé en pleine liberté ou qu'on l'ait sévèrement émondé. Il n'y a donc rien de déterminé dans le nombre ou la position de ses parties; il n'est donc pas un individu. Dès-lors il ne peut être qu'une agrégation. Tout arbre est une espèce de *polypier végétal,* dont la partie commune est représentée par le tronc, les racines, les branches.

Mais comment distinguer et isoler ces êtres correspondans aux polypes? Ici les botanistes ne sont pas d'accord. Les uns, voyant la feuille plus ou moins modifiée reparaître partout comme élément fondamental, ont voulu trouver en elle l'individu végétal. D'autres, ramenant cette même feuille à la condition d'organe, ont cherché l'individualité dans le germe, c'est-à-dire dans la graine et dans le bourgeon. Ils ont considéré comme individu le rameau produit par l'une ou par l'autre. Bien des faits, et souvent les mêmes, différemment interprétés, sont invoqués par les partisans de ces deux opinions. Nous n'avons pas le droit de décider entre elles : pourtant la seconde, appuyée principalement sur l'embryogénie et ayant incontestablement pour elle l'analogie, nous semble devoir être préférée. En conséquence, nous l'adopterons dans le parallèle à établir entre les animaux et les végétaux, bien que M. Owen ait opté pour la première. Au reste, les deux manières de voir se prêtant également bien au rapprochement des faits constatés dans les deux règnes, les idées que nous allons exposer seront au fond en partie celles qu'a déjà publiées notre illustre confrère; mais la forme sera un peu différente, et cela même nous conduira à quelques considérations qui ont échappé à nos prédécesseurs.

Nous venons de voir que l'arbre ressemble au polypier, non pas seulement par sa forme, mais encore par sa nature complexe. Ni l'un ni l'autre ne sont des êtres simples; tous deux ont pour élément l'individu végétal ou animal, tous deux sont des colonies. Comment s'accroissent et se multiplient ces colonies? Ici apparaissent dans tout leur jour les similitudes dont nous parlions plus haut.

Quand un rameau de plus va s'ajouter à ceux que porte un rosier, que voyons-nous d'abord? Un bourgeon. Quand un nouveau polype doit naître sur un pied de coryne, qu'est-ce qui annonce sa venue? Un bourgeon. Dans les deux cas, le nouvel hôte de la colonie, le

nouvel individu, n'est d'abord qu'une simple accumulation de matière organisable, placée sur un point de la partie commune, sans cesse accrue par le tourbillon vital, et que la vie façonne pour en faire un végétal ou un animal.

Dans le plus grand nombre des cas, le bourgeon développé sur la coryne devient un polype sans organes sexuels, mais muni de longs tentacules et d'un ample appareil digestif. Impropre à la reproduction, il est uniquement chargé de guetter, de saisir, de digérer toute proie qui passera à portée de ses bras. Les sucs nutritifs ainsi préparés tombent dans un système de canaux qui les portent d'abord dans le pied du polypier, puis à chacun des individus réunis sur ce pied. Le polype dont nous parlons est donc employé seulement à nourrir la colonie. Les choses se passent exactement de même sur le rosier. Le plus souvent le bourgeon devient un rameau garni de feuilles. Or celles-ci ont pour fonctions de puiser dans l'atmosphère divers matériaux gazeux, et principalement l'acide carbonique, de les mêler à une sève liquide qui vient des racines à travers le tronc et les branches, d'élaborer ce mélange et d'en faire un suc nutritif qui, revenant en sens inverse, va alimenter le tronc lui-même et toutes ses ramifications. Les feuilles sont donc essentiellement les organes d'absorption, d'exhalation, de respiration, d'élaboration, et le rameau, qui ne porte pas autre chose, ne saurait remplir que des fonctions de nutrition. Sur le rosier comme sur la coryne, nous trouvons donc des *individus exclusivement nourriciers.*

A un moment donné, il naît sur la coryne des bourgeons d'abord tout semblables aux précédens, mais qui deviennent des polypes bien différens de ceux dont nous venons de parler. Ces nouveaux venus n'ont plus de bras, plus de bouche : leur appareil digestif est tout à fait rudimentaire. En revanche, ils sont pourvus d'organes qu'à leurs produits on reconnaît pour des organes sexuels. Isolés, ces polypes périraient bientôt faute d'alimentation; mais nourris par leurs frères, ils croissent et se développent pour propager l'espèce. A cela se borne le rôle qui leur est dévolu; ce sont autant d'*individus reproducteurs.* Il en est exactement de même pour le rosier. Un certain nombre de bourgeons, au lieu de se transformer en rameaux, donnent naissance à des fleurs. Les feuilles, profondément modifiées et revêtues de fonctions plus nobles, se changent en sépales et en pétales pour former le calice et la corolle, en étamines, en pistils, qui représentent les deux sexes réunis dans la rose comme ils le sont chez un si grand nombre d'animaux. Ainsi métamorphosé, le rameau ne saurait se nourrir lui-même : il tombe à la charge de la colonie, dont en revanche il assure la propagation; il est devenu lui

aussi un *individu reproducteur*. Sur le rosier comme sur la coryne, tout se passe donc jusqu'ici exactement de la même manière.

La coryne mère produit des œufs, la rose porte des graines. Ici encore toute différence disparaît pour ainsi dire entre les deux règnes pour qui laisse de côté les accidens de forme et de complication ou de simplicité spécifique. Dans les deux sortes de corps reproducteurs, on trouve une partie essentielle, — le germe dans l'œuf, l'embryon dans la graine, — destinée à se transformer en être vivant. Chez l'un et chez l'autre se montrent des parties accessoires qui nourriront le jeune animal, le jeune végétal, et qui s'appellent vitellus, albumen dans l'œuf, périsperme, cotylédons dans la graine. OEuf et graine ont en outre des enveloppes protectrices plus ou moins multipliées et peuvent être groupés par centaines ou complétement isolés. Si, réunissant ces traits généraux, on trace les figures idéales de la graine et de l'œuf, il sera presque impossible de les distinguer l'un de l'autre.

Dans l'animal comme dans la plante, la reproduction par bourgeon s'opère en entier sur place aux dépens du parent immédiat. Dans les deux règnes, la reproduction par œuf et par graine exige le concours de deux élémens préparés par des organes spéciaux. Que ces organes soient réunis sur le même individu ou portés par des individus distincts, les choses se passent toujours de la même manière : il y a toujours un père et une mère, une étamine et un pistil, un élément qui féconde, un autre qui doit être fécondé. Sans la fécondation, l'œuf, quoique présentant ses trois sphères caractéristiques, n'aura point de germe proprement dit; sans elle, la graine ne sera jamais qu'un corps rudimentaire caché à la base du pistil et dépourvu d'embryon. Ainsi, dans la plante comme dans l'animal, à côté de la reproduction agame nous rencontrons la reproduction sexuelle. Toutes deux dans les deux règnes sont soumises aux mêmes conditions, et s'il nous était permis d'entrer ici dans des détails techniques, nous les verrions partout accompagnées de phénomènes presque identiques (1).

Pour voir jusqu'où s'étend la ressemblance des rapports qui relient ces deux modes de reproduction chez les animaux et chez les plantes, faisons comme M. Owen; plaçons à côté l'un de l'autre un œuf et une graine. Tous deux ont été fécondés. De l'un sort une larve ciliée, de l'autre un premier rameau portant deux feuilles cotylédonaires, épaisses, charnues, et tout à fait différentes de celles qui leur

(1) Je me borne à rappeler ce que j'ai dit ailleurs de la respiration des plantes au moment de la fécondation. — *Revue des Deux Mondes* du 1er août 1842.

succèderont. La larve se fixe et se transforme en une sorte de bourgeon cylindrique. La tigelle du rosier s'allonge, terminée également par un bourgeon. Jusqu'à ce moment, le polypier, comme la plante, s'est développé à peu près exclusivement aux dépens de matériaux fournis par le vitellus de l'œuf, par les cotylédons de la graine; mais du bourgeon animal sort un polype pourvu de bras pour la chasse et d'un appareil propre à la digestion; le bourgeon végétal devient un rameau garni de feuilles. Dans les deux règnes, les individus qui se montrent d'abord sont uniquement chargés de saisir, de préparer des alimens. Grâce à eux, la colonie s'étend; de nouveaux bourgeons apparaissent et se développent, mais longtemps encore ils ne produisent que des *individus nourriciers*. Fonder et étendre la communauté, assurer son existence, tel est évidemment le plus pressant besoin, et les premiers habitans de ces cités animales ou végétales n'ont pas d'autres fonctions à remplir.

L'existence propre du polypier, de l'arbrisseau une fois assurée, il s'agit de pourvoir à leur reproduction. Alors apparaissent les *individus reproducteurs*, polypes mâles ou femelles, parfois l'un et l'autre à la fois; fleurs portant étamines ou pistils, très souvent l'un et l'autre. Les premiers produisent et fécondent des œufs; les secondes produisent et fécondent des graines. Dans les deux règnes, tout est semblable. Le polype à sexes distincts est une *fleur animale;* la fleur est un *polype végétal sexué.*

Dans l'arbuste, dans le polypier, les individus produits successivement restent unis par une partie commune; mais il est facile de comprendre que, vinssent-ils à se séparer, il n'y aurait rien de changé au fond des choses. Or c'est précisément ce qui arrive dans certains cas, chez les pucerons par exemple, et les figures de M. Owen traduisent pour l'œil lui-même ce que nous exprimons seulement par des mots. De l'œuf pondu en automne sort au printemps un puceron neutre qui produit par gemmation d'autres individus semblables à lui, et qui pendant plusieurs générations se conduisent de même. Si tous ces descendans d'un même germe adhéraient les uns aux autres, nous aurions un vrai polypier. Pour s'isoler dès leur naissance, ils ne changent rien à leurs rapports de filiation. Voilà ce que M. Steenstrup a eu raison de soupçonner, ce que M. Owen a très nettement démontré. Les pucerons neutres répondent aux polypes nourriciers de la coryne, aux rameaux stériles du rosier; les pucerons mâles et femelles représentent les polypes reproducteurs du polypier, les fleurs du rosier. Au point de vue où nous sommes placé, eux aussi peuvent être appelés des *fleurs animales.*

Parmi les faits généraux qui se rattachent à l'ordre d'idées qui nous occupe, il en est un sur lequel nous avons maintes fois insisté

dans la *Revue*, et qu'il est bon de rappeler ici. La reproduction sexuelle n'a pour ainsi dire qu'un seul mode, la reproduction agame en a plusieurs, et chacun d'eux se retrouve également dans les deux règnes. Chez certains végétaux, à côté du bourgeon proprement dit, nous trouvons le bulbille, véritable bourgeon semblable à celui dont nous parlions tout à l'heure, mais qui se détache du parent et va se développer isolément, à peu près comme le ferait une graine. Ce bourgeon caduc, nous l'avons découvert nous-même chez la synhydre, animal assez voisin des corynes. Les algues inférieures se propagent par scission spontanée, et nous avons vu que les infusoires ne leur cèdent en rien à cet égard. Trembley a multiplié l'hydre par boutures artificielles autant et plus peut-être que les horticulteurs ne l'ont fait d'un végétal quelconque. Ainsi, pour animer la matière brute, qu'il s'agisse d'en faire une plante ou un animal, la vie obéit à une seule loi, emploie des procédés toujours les mêmes.

De cela seul nous serions en droit de conclure que dans les plantes comme chez les animaux la reproduction agame est un simple fait d'accroissement ayant pour résultat l'individualisation progressive et plus ou moins manifeste d'une partie du parent. L'observation directe confirme encore cette conclusion. L'individualité du bulbille, ou bourgeon caduc détaché de la tige où il est né, ne saurait être niée. Celle du bourgeon fixe n'a été reconnue que fort tard. Celle d'un bourgeon quelconque à son origine ne peut pas plus être reconnue dans une plante que sur l'hydre. Or, chez les plantes comme chez les animaux, l'accroissement a des limites; la reproduction agame doit donc avoir les siennes, et dès lors pas plus ici que dans le règne animal elle ne saurait propager indéfiniment une espèce. Par conséquent, au bout d'un temps plus ou moins long, la reproduction par graines doit redevenir nécessaire; par conséquent aussi, dans les plantes comme chez les animaux, cette dernière est seule une fonction de premier ordre, et la reproduction agame n'est qu'une fonction subordonnée. Il est presque inutile de faire remarquer combien les faits s'accordent encore ici avec les déductions de notre théorie (1).

Nous voyons donc reparaître chez les plantes ces *cycles de reproduction* que Steenstrup a le premier signalés chez certains animaux. Dans les deux règnes, ces cycles s'ouvrent par le développement d'un germe fécondé, c'est-à-dire dû au concours des deux sexes, embrassent un certain nombre de générations neutres et se ferment

(1) On comprend que je ne parle ici que de ce qui se passe chez le végétal abandonné à lui-même, et qu'il n'est en rien question des procédés artificiels de la multiplication.

par la réapparition d'individus à sexes caractérisés. Quelque nombreuses que soient les générations comprises dans un cycle, tous les individus, animaux ou végétaux, neutres ou sexués, qui les composent, n'en sont pas moins le produit, direct ou indirect, d'un même germe, d'un même œuf ou d'une même graine. Tous sont donc les fils médiats ou immédiats de la mère ou du père qui ont produit et fécondé ce germe (1).

Nous savons que l'hydre ou le puceron qui ont acquis des sexes caractérisés meurent presque aussitôt après avoir pondu leurs œufs. La coryne mère, après avoir émis ses germes fécondés, s'atrophie et est résorbée. Une fois qu'ils ont ouvert de nouveaux cycles et assuré l'avenir de l'espèce, ces individus reproducteurs ont accompli leur mission, et ils disparaissent. La vie des individus nourriciers se prolonge au contraire, car il faut entretenir la colonie et fournir des matériaux à de nouveaux bourgeons. A peine est-il besoin de rappeler que nous retrouvons encore ici l'analogie déjà observée entre les végétaux et les animaux. Plus passagère que la fleur animale, la fleur végétale se flétrit avant même que la graine soit formée et avant qu'elle soit mûre. Le rameau floral, l'individu reproducteur végétal ne sert donc qu'une fois, comme l'hydre ou le puceron mères. Au contraire les rameaux foliacés, les individus nourriciers persistent sous les tropiques et dans nos arbres verts comme les polypes chasseurs de la coryne. Et s'il en est autrement pour la plupart des arbres de nos climats, le froid de l'hiver, qui suspend jusque dans le tronc tout mouvement vital, explique aisément cette différence apparente. — On le voit, pour tout ce qui touche à la multiplication des individus, à la propagation de l'espèce, le parallèle se soutient depuis la naissance jusqu'à la mort entre les végétaux les plus caractérisés et les animaux soumis à la généagénèse.

VII. — RÉFLEXIONS GÉNÉRALES. — CONCLUSION.

Nous venons d'analyser rapidement les trois grands phénomènes présentés par le règne animal dans le développement des êtres. En résumant ce que nous avons dit de chacun d'eux, nous voyons la *transformation* se montrer partout et suffire à elle seule pour la plupart des animaux supérieurs. La *métamorphose* proprement dite apparaît ensuite, mais n'est au fond qu'un phénomène de transformation s'accomplissant sous nos yeux, au lieu de se passer dans les

(1) Les mots père et mère désignent ici, on le comprend, l'appareil mâle et l'appareil femelle, qu'ils soient isolés ou réunis sur un même individu.

profondeurs d'un organisme ou sous la coque d'un œuf. La *généagénèse* se montre en dernier lieu; mais, ramenée dans son essence à un fait d'accroissement et d'individualisation progressive, elle rentre par cela même dans les deux autres phénomènes. Ainsi nous pouvons répéter en toute assurance ce que nous disions au début de ce travail : la *transformation*, la *métamorphose* et la *généagénèse* ne sont que trois formes d'un seul et même fait entraînant les mêmes conséquences, aboutissant au même résultat.

Faire d'un germe rudimentaire un individu complet, tel est le but, telle est la fin de tous ces changemens de formes et de proportions. Il suit de là que la *métamorphose en général* est essentiellement progressive, qu'elle tend sans cesse à perfectionner quelque chose. Sans doute pour arriver à l'essentiel elle sacrifie souvent l'accessoire, et dans le développement récurrent de certaines espèces, ces sacrifices peuvent paraître excessifs. Pourtant là plus qu'ailleurs peut-être apparaît la vérité générale que nous venons d'exprimer. Dans un lernée par exemple, le corps entier se déforme et s'atrophie au profit d'un seul appareil, mais cet appareil est celui qui a pour fonction de perpétuer l'espèce; il est dès-lors le plus important, et dès qu'il entre en jeu, il absorbe pour ainsi dire tous les autres, par cela seul sans doute que l'animal ne peut suffire à l'entretien de tous.

A part les exceptions apparentes qui rentrent dans le cas précédent, le caractère de la métamorphose apparaît partout d'une manière éclatante. Qu'un animal à simples transformations s'arrête à un degré quelconque de son développement, et une monstruosité naît du fait seul de cet arrêt. Quant aux espèces à métamorphoses proprement dites et à généagénèse, leurs larves, leurs scolex ne sont jamais que des êtres incomplets, de véritables ébauches qui se perfectionnent à chaque phase, à chaque évolution nouvelle, jusqu'au moment où reparaît le type primitif.

La métamorphose, simple transformation dans les êtres les plus parfaits, se complique à mesure que l'on se rapproche davantage des rangs inférieurs du règne animal. La métamorphose proprement dite ne se montre chez les vertébrés que comme un fait exceptionnel et propre aux batraciens. Elle est presque générale dans les autres embranchemens, et là encore elle est d'autant plus complète que l'on est descendu plus bas. Il y a une différence énorme entre la chenille, larve d'un papillon, et le petit être cilié, larve d'une hermelle. La première est un animal très compliqué, jouissant de fonctions étendues; le second n'est pour ainsi dire qu'un vitellus revêtu de son blastoderme et hérissé de cils natatoires. C'est que la chenille appartient à un représentant supérieur, la larve ciliée à un représentant inférieur du même type. La généagénèse obéit à la même loi :

ses phases deviennent et plus nombreuses et plus tranchées à mesure qu'on l'étudie dans les régions plus bas placées du règne animal. Chez les articulés, elle n'est qu'une exception; elle devient la règle chez les rayonnés, et c'est sans doute chez les infusoires qu'elle atteint son maximum de développement.

A mesure qu'elle se complique, la métamorphose rend plus complexe l'idée que le naturaliste est obligé de se faire de chaque espèce. Chez les animaux à transformations, cette idée est assez simple. Les grandes modifications se passant hors de notre vue, nous n'avons guère à combiner que les traits résultant des changemens de livrée des jeunes et des différences qui distinguent le mâle de la femelle. Dans les espèces à métamorphoses proprement dites, la difficulté s'accroît. Chez les insectes, il faut connaître la larve, la nymphe et l'animal parfait, toujours mâle et femelle. Chez le taret, il faut tenir compte de formes tout aussi tranchées, mais plus variables encore. Enfin, chez les animaux à généagénèse, pour connaître une seule espèce, il faut parfois embrasser les caractères de quatre ou cinq êtres parfaitement dissemblables de forme et de manière de vivre. Si l'expérience n'avait parlé, qui aurait soupçonné le distome sous ses formes de larve ciliée, de sporocyste, de cercaire libre, de cercaire enkistée?

Sous la forme de généagénèse, la métamorphose a dû non-seulement rendre plus complexe l'idée que l'esprit conçoit de telle ou telle espèce, mais encore modifier profondément les notions acquises sur l'espèce considérée abstraitement et d'une manière générale. Jusqu'ici on avait entendu par ce mot une succession d'êtres procédant directement les uns des autres, et dont l'individualité persistait à travers un nombre quelconque de changemens plus ou moins apparens. Aujourd'hui il faut ajouter que dans certains cas l'espèce se compose d'êtres parfaitement distincts, procédant par multiplication les uns des autres. A l'idée de *continuité d'individus*, qui se trouvait au fond de toutes les définitions données, il faut joindre l'idée de *succession de cycles*. C'est là ce que Chamisso a le premier parfaitement compris, ce que Steenstrup n'a fait que répéter après lui.

Sous sa forme de métamorphose proprement dite et de généagénèse, le phénomène général qui nous occupe a paru longtemps fournir des armes aux partisans de la génération spontanée. Jusqu'à Redi et à Vallisnieri, les larves d'insectes étaient regardées comme formées par l'action des forces physico-chimiques sur la matière organique en décomposition. Dans quelques ouvrages, même des plus modernes, les intestinaux sont cités comme des produits immédiats de l'organisme qui les renferme. Nous avons vu que les faits, mieux connus, conduisent à une conclusion diamétralement opposée. On

sait depuis longtemps que toute chenille provient de deux papillons préexistans; nous avons dit comment les travaux récens démontraient l'origine des cercaires, des cysticerques, etc. Nous savons aujourd'hui que tous ces individus neutres, se reproduisant sans sexes, et dont la multiplication fut si longtemps un mystère, sont les équivalens de simples bourgeons; nous avons montré que le bourgeon ne peut enfanter que des individus, qu'à l'œuf seul est réservé le pouvoir d'engendrer des générations et d'assurer la perpétuité de l'espèce. Or tout œuf suppose une mère pour le sécréter, un père pour le féconder. Médiatement ou immédiatement, tout animal remonte donc à un père et à une mère (1). Et ce que nous disons en ce moment des animaux s'applique, nous l'avons vu, également aux végétaux. Par conséquent les découvertes relatives à la généagénèse sapent jusque dans ses derniers fondemens la doctrine des générations spontanées.

Un père et une mère, c'est-à-dire un mâle et une femelle, telle est l'origine de tout être vivant. L'existence des sexes, dont la nature inorganique ne présente pas même la trace, se montre donc comme un caractère distinctif de la nature organisée, comme une de ces lois primordiales imposées dès l'origine des choses, et dont nous devons renoncer à trouver la raison. A quelques exceptions près, plus apparentes sans doute que réelles, et dont le nombre diminue d'ailleurs chaque jour, on peut dire que le monde organique a été créé double, qu'il existe un monde mâle et un monde femelle. Des rapports plus ou moins étroits de coexistence peuvent régner entre eux, mais toujours on les distingue, et il est vraiment remarquable que leur séparation, de plus en plus tranchée, soit un signe de perfectionnement. Ces deux mondes ne paraissent confondus que dans les plus infimes représentans des deux règnes. On ne rencontre d'hermaphrodites que dans les groupes inférieurs des trois derniers embranchemens du règne animal; pas une des espèces placées en tête de ces grandes divisions, pas un vertébré, si ce n'est quelques poissons, ne présentent ce caractère (2). Ainsi la réunion des sexes chez le même individu, bien loin d'être un signe de supériorité, accuse une dégradation véritable, elle est une monstruosité.

La métamorphose atteint son maximum de manifestation dans la généagénèse. Celle-ci, simple fait d'accroissement à l'origine, débute

(1) Nous avons dit plus haut que ces expressions de père et de mère s'appliquent à de simples appareils quand ces appareils sont portés par le même individu.

(2) M. Dufossé, médecin à Marseille, vient de rappeler l'attention sur des faits presque oubliés et de démontrer que, dans les diverses espèces du genre *serran* (*serranus*), on trouve un hermaphrodisme bien caractérisé. Cette exception est jusqu'à ce jour unique dans l'embranchement des vertébrés.

évidemment par la transformation; mais chez les méduses, les intestinaux, etc., elle se complique aussi de métamorphoses proprement dites et comprend ainsi le phénomène général à tous les degrés. De cela seul nous pourrions conclure qu'elle s'accomplit par les procédés que nous avons déjà signalés; mais les preuves à l'appui de cette conclusion ne sont ni difficiles à produire ni bien longues à énoncer. La formation première du bourgeon n'est-elle pas essentiellement un fait d'*épigénèse*, son accroissement un fait d'*évolution simple*, ses modifications autant de phénomènes d'*évolution complexe?* L'état imparfait des organes reproducteurs du puceron neutre ne constitue-t-il pas un véritable *arrêt de développement?* Ne trouvons-nous pas, dans l'histoire des méduses, des distomes, du ténia, mille exemples de *production*, de *destruction*, d'*appropriation des organes?* Et pouvons-nous ici plus qu'ailleurs comprendre ces résultats sans admettre le *tourbillon vital?* Non certes, et ce dernier reparaît encore avec le caractère de procédé général que nous signalions dans les premières pages de ce travail.

Nous voilà donc pour ainsi dire revenus à notre point de départ. Insistons un instant sur ce fait et tirons-en quelques conséquences.

Nous avons vu le tourbillon vital présider aux transformations. Seul il nous a permis de comprendre les métamorphoses; seul encore il explique les phénomènes bien plus complexes de la généagénèse. Il est donc impossible de ne pas voir dans ce double mouvement d'apport et de départ un fait fondamental, et en quelque sorte la cause immédiate de la formation, du développement, du parachèvement des êtres vivans. Cependant, quoi qu'aient pu dire quelques naturalistes qui ont voulu s'arrêter à ce fait, il faut y voir le résultat d'une cause plus haute, car, inerte par elle-même, la matière ne se meut que sous l'impulsion des agens ou des forces. Tout mouvement matériel est d'abord un *effet* avant de devenir *cause* à son tour.

Quel est donc l'agent qui remue ici la matière? Avec quelques physiologistes, invoquerons-nous les six ou huit forces admises par les physiciens et les chimistes pour expliquer les phénomènes qui se passent dans les corps bruts (1)? Depuis longtemps nous avons répondu à cette question. Oui, il y a dans les êtres organisés des phé-

(1) Les physiciens et les chimistes accusent volontiers les naturalistes de se payer d'un mot en admettant l'existence d'une force particulière pour se rendre compte de l'ensemble des phénomènes qui caractérisent les êtres vivans. Il est vrai que l'astronomie explique les mouvemens des corps célestes par la seule hypothèse de la gravitation; mais pour expliquer le jeu de leurs instrumens ou les produits de leurs laboratoires, le physicien et le chimiste invoquent successivement au moins la pesanteur, la lumière, la

nomènes de chaleur, d'électricité, de lumière; oui, les affinités chimiques, les attractions capillaires s'y manifestent à chaque instant; oui, l'on y trouvera peut-être des faits qui se rattachent à la catalyse et à l'épipolisme : mais ces phénomènes s'accomplissent, ces faits se produisent sous l'influence d'un agent plus élevé, dont il est en vérité impossible de nier l'existence. L'électricité, la chaleur, les affinités chimiques agissent dans l'être vivant et ne sont certainement pas étrangères à la production du tourbillon vital. Elles ne fonctionnent néanmoins que dominées et réglées par une force supérieure, par *la vie,* qui modifie ces forces brutales et leur fait produire, au lieu de sels ammoniacaux, du sang et des muscles; au lieu de cristaux de phosphate calcaire, des os; au lieu de corps bruts, des plantes et des animaux.

Mais toute force est aveugle et veut être dirigée. Pour produire une espèce déterminée et non pas l'espèce voisine, pour ne pas s'égarer au milieu des phases si variées de la métamorphose et de la généagénèse, il faut que la vie elle-même soit maîtrisée par quelque chose de supérieur. Ce quelque chose, c'est l'essence propre de chaque être, essence que toute plante, que tout animal a reçue de ses ancêtres par l'intermédiaire de la graine ou de l'œuf d'où il est sorti, qu'il transmettra à ses descendans par l'intermédiaire des germes qui sortiront de lui. Nous aurons beau remonter les générations et les âges, toujours les mêmes questions se dresseront devant nous et toujours les mêmes faits amèneront les mêmes réponses. Pour expliquer la nature vivante, il nous faut donc atteindre jusqu'à l'origine même des choses. Et si nous voulons aller au-delà, que reste-t-il à rencontrer, sinon la cause des causes, le créateur, Dieu!

A. DE QUATREFAGES.

chaleur, l'électricité, le magnétisme; d'autres y joignent l'affinité, la capillarité, l'endosmose, la catalyse, l'épipolisme, etc., tout cela pour les corps bruts seulement! Après s'être montrés si peu exigeans pour eux-mêmes, c'est en vérité l'être beaucoup envers les naturalistes que de leur refuser le droit d'admettre comme présidant aux phénomènes si caractéristiques, si variés, de la nature organisée une seule force de plus.

ÉTUDES

SUR

L'INDE ANCIENNE ET MODERNE

II.

LES ROIS MAUDITS.

I.

L'allégorie joue un rôle très important dans les récits de l'antiquité indienne. Elle est le voile transparent, et toujours orné d'ingénieuses broderies, sous lequel le brahmanisme a présenté à la postérité ses enseignemens et même sa doctrine. Il s'en est servi avec une habileté merveilleuse pour donner à des fictions intéressées la valeur de vérités historiques. Recueillies par la tradition et mises en ordre par des compilateurs qui savaient les embellir encore, toutes ces légendes primitives, toutes ces fables, racontées avec grâce et très sérieuses quant au fond, sont venues se réunir dans les *pourânas*. Pareilles aux nuages du soir que l'on voit envelopper la cime des montagnes, elles flottent dans l'air, mais sans cesser pour cela de s'appuyer sur une base solide. Cette base, c'est la pensée philosophique, partout présente dans les créations de la poésie indienne. Ainsi l'une des idées fondamentales de la philosophie pratique des Hindous, c'est que la pensée l'emporte sur l'action; la méditation s'élève beaucoup au-dessus de l'accomplissement des œuvres, et la possession de soi-même met au front du sage une auréole divine devant laquelle pâlit le bandeau royal. Celui qui médite sur la Divinité soutire en quelque sorte les rayons de la puissance

divine, et acquiert une énergie irrésistible, une force surhumaine qui frappe de près et de loin, comme la foudre. De là cet aphorisme qu'on retrouve dans les textes anciens : la méditation austère produit la puissance sur toutes choses. Cependant cet éclat latent, ce feu caché comme celui que recèle un volcan, n'attire point sur l'homme contemplatif les respects de la foule. Eût-il acquis le don des miracles, l'ascète retiré au fond des forêts passe ses jours dans l'oubli, tandis que le roi coule au sein des richesses une existence toujours brillante, toujours radieuse et partant digne d'envie. Suffit-il à l'homme d'avoir le sentiment de sa propre grandeur et de sa supériorité morale pour qu'il se résigne à ne rien chercher, à ne rien désirer de plus sur la terre? Question d'une haute portée assurément, et que les brahmanes semblent s'être posée eux-mêmes le jour où, contraints d'abandonner aux rois le pouvoir temporel, ils se demandèrent si leur part en ce monde était encore la plus belle. Eh bien! disons-le à la gloire du brahmanisme, cette question, ils l'ont résolue affirmativement, — par orgueil peut-être; — toujours est-il qu'ils n'ont pas craint d'exprimer leurs motifs et de conclure au grand jour. Au lieu d'une discussion abstraite, c'est une légende qu'il s'agit d'étudier; sans avoir à nous appesantir sur des considérations philosophiques, il suffira d'analyser rapidement un petit drame plein de mouvement et tout empreint d'une rêveuse mélancolie.

Le premier ancêtre de la race âryenne, Manou, est-il dit dans le *Bhagavat-Pourâna* (1), eut deux fils : Pryavrata (celui qui se voue à l'affection d'autrui) et Outtânapâda (celui qui va droit en avant). Celui-ci était roi; il épousa deux femmes, Sounîtî (la bonne conduite) et Souroutchî (la beauté gracieuse). Le sens de ces noms propres laisse apercevoir l'allégorie qui commence à poindre; on devine laquelle de ces deux épouses sera la favorite du roi. La première lui a donné un fils, nommé Dhrouva (celui qui est fixe dans ses pensées); de la seconde, il a un autre fils, Outtama (le premier parmi ses égaux, *optimus*), et c'est à l'enfant de la beauté et de la grâce qu'il accorde ses préférences aux dépens de celui qui a pour mère la vertu solide. Cependant Dhrouva, destiné à devenir un sage, n'apportait point en naissant l'égalité d'âme qu'exprimait son nom. Il était jaloux de son frère Outtama, et, l'ayant vu un jour reposer sur les genoux de son père assis sur le trône, il éprouva un vif désir de monter à la même place. Le roi y eût consenti, mais la mère de l'autre enfant, la favorite Souroutchî, étant présente, il eut peur de lui déplaire, et repoussa Dhrouva. De son côté, la belle Souroutchî, irritée des prétentions de l'enfant, lui dit avec dédain : « Pourquoi

(1) Vol. II, liv. IV, chap. 8 de la traduction de M. Eugène Burnouf; voir aussi le *Vichnou-Pourâna* de M. Wilson, p. 54 et suiv.

te livres-tu à une présomptueuse espérance? Tu n'es pas mon fils pour aspirer à occuper une place qui est réservée à mon enfant. Oui, tu es le fils du roi, mais ce n'est pas moi qui t'ai donné la naissance; ce trône royal, ce siége du roi des rois, ne convient qu'à mon fils! Oublies-tu que tu dois le jour à Sounîtî? »

Repoussé par l'épouse favorite du roi son père, Dhrouva s'éloigne en pleurant; il court trouver sa mère, et celle-ci, plus sage, plus miséricordieuse que sa rivale, cherche à calmer l'enfant. Elle a ressenti vivement l'injure faite à son fils; mais, exempte d'envie, résignée à son infériorité, elle lui fait cette réponse : « Souroutchî a dit vrai! Ceux qui sont nés pour la fortune ne sont point exposés aux insultes de leurs rivaux. Le trône, le parasol de la royauté, les chevaux, les éléphans, appartiennent à ceux qui les ont mérités par leurs vertus. » Pour calmer son fils, l'humble femme lui donne à entendre que la fortune et le malheur dépendent des actions accomplies dans une existence antérieure. Elle craint les emportemens de ce jeune cœur blessé dans son orgueil et dans ses affections, et qui bouillonne sourdement. « Ne souhaite de mal à personne, cher enfant, lui dit-elle encore; oh! non, car l'homme souffre lui-même du mal qu'il fait à autrui. Si tu ne peux étouffer en ton cœur le ressentiment des paroles qui t'ont blessé, cherche à augmenter en toi les mérites religieux qui procurent tous les biens. Sois aimable, sois pieux, sois amical, pratique en toute occasion la bienveillance à l'égard des créatures vivantes, car la prospérité descend sur l'homme modeste qui en est digne, comme l'eau coule sur le terrain bas des vallées. »

Ce sont là de belles paroles; on y trouve comme un écho de la morale biblique, et on les admirerait sans réserve, si on ne voyait clairement où elles tendent. L'homme modeste qui dompte ses sens, ce sera le brahmane renonçant à la royauté qui lui échappe; mais, s'interposant entre Dieu et les rois comme le nuage entre le soleil et la terre, tantôt il versera ses bénédictions sur le souverain, tantôt il grondera comme la foudre. Voyez plutôt ce qui advint en dépit des conseils de la pieuse reine Sounîtî. Dhrouva quitte le palais de son père, la colère dans le cœur. Décidé à conquérir, par tous les moyens possibles, le rang auquel il a droit, il s'enfonce dans la forêt. Là, il rencontre les saints ascètes voués à la méditation depuis de longues années, et il les interroge sur les pratiques à suivre pour acquérir la puissance surnaturelle. Quand les saints du désert ont entendu de la bouche de l'enfant le récit de ses infortunes, ils s'écrient : « O surprenante énergie des *kchattryas* qui ne laissent pas abaisser leur orgueil! Celui-ci, tout enfant qu'il est, garde en son cœur les dures paroles d'une belle-mère! »

Par cette exclamation, qui semble échapper tout naturellement aux

vieux ascètes surpris de l'obstination du fils de roi, la race des guerriers se trouve marquée de deux gros péchés : l'orgueil et la rancune. Cependant les sages de la forêt assistent l'enfant dans le projet qu'il a formé d'humilier son frère, à qui semble destiné le trône paternel. Le jeune Dhrouva a trouvé le moyen d'atteindre au rang suprême. Il se livre à des austérités qui épouvantent les habitans du ciel dans leurs éternelles demeures. Vainement les divinités secondaires, qui craignent de se voir détrôner, essaient de le troubler, de l'arracher à ses méditations, de le forcer à interrompre ses rudes pénitences. Vainqueur dans sa lutte contre les habitans du ciel, après avoir résisté à toutes les tentations, Dhrouva, devenu un ascète ferme en ses pensées et que rien ne peut distraire, est favorisé de la visite de Vichnou. Dans un tendre entretien, le dieu suprême lui révèle les secrets de la précédente existence. Né une première fois sous la forme d'un brahmane, Dhrouva, séduit par l'élégance et la grâce d'un fils de roi, a demandé au créateur de renaître dans la caste des *kchattryas*. Par la méditation, par la pratique des austérités accomplies loin des villes, dans le calme du désert, il a acquis de nouvelles lumières. Revenant au sentiment de sa propre dignité, il regarde bientôt comme au-dessous de lui le rang qu'il avait désiré, ce trône que tant d'autres envient! Il redevient brahmane dans l'âme, indifférent aux choses de ce monde, dédaigneux envers la caste guerrière, qu'il surpasse désormais par la puissance de son esprit. Et pour le récompenser d'avoir renoncé aux grandeurs passagères de la royauté, Vichnou l'enlèvera dans les cieux.

Ainsi se termine par une apothéose cette légende, qui a commencé dans le palais d'un roi; mais le poète qui l'a racontée revient encore sur les incidens de l'abdication du jeune prince. Dhrouva, qui personnifie le brahmane, a suivi les conseils de sa mère au langage si doux et si charitable; cependant il n'a pu se résigner au rôle de l'homme modeste sur qui la prospérité descend *comme l'eau coule vers les terrains bas des vallées*. Bien au contraire, il est monté sur la colline, sur la montagne même, et là, levant les yeux au ciel, il s'est écrié avec un accent d'orgueil et de triomphe : J'ai encore la première place dans le royaume de mon père! — car le roi de cette parabole, c'est le créateur lui-même, le grand père des êtres, feignant d'écarter de lui son premier-né pour le contraindre à chercher hors des choses de ce monde la gloire et la puissance incontestée qui l'attendent.

On peut conclure de cette légende que la caste royale existait de fait, et exerçait le pouvoir par droit d'hérédité avant que la caste brahmanique fût constituée à l'état de corps enseignant et dominant la société âryenne. Je verrais une preuve de cette assertion dans des stances remarquables qui se rattachent au récit précédent. Lorsque

le saint roi Outtânapâda vit revenir son fils aîné Dhrouva, qu'il croyait mort, il célébra son retour par des fêtes magnifiques. « Ayant vu la grandeur merveilleuse de son fils, il fut frappé d'un étonnement extrême; — s'apercevant que Dhrouva croissait en âge et qu'il était vénéré de ses sujets et aimé du peuple, le roi l'établit *maître de la terre.* » Tel est le titre que Manou le législateur accorde aux brahmanes, et il ne signifie pas tout à fait *roi.* Dhrouva, devenu *maître de la terre,* laisse son frère Outtama gouverner les états de leur père commun, qui a abdiqué pour s'en aller mourir dans la forêt en méditant sur Brahma. Le roi Outtama aimait trop la chasse; dans une excursion qu'il fait sur les versans de l'Himalaya, il est tué par un *yakcha* (1), et autant en advient à son orgueilleuse mère. A cette nouvelle, Dhrouva reprend les armes pour aller venger son frère. Le sang du guerrier circule dans les veines du brahmane; il court au-devant de l'ennemi. L'effet de ses flèches est terrible, il détruit les *yakchas,* il tue, il fait couler le sang, et la colère, qu'il avait vaincue à force d'austérités, rentre dans son cœur. Alors intervient son aïeul, le grand Manou, qui, dans un discours admirable de forme et sublime de pensées, lui fait entendre qu'il doit conserver à tout prix la quiétude du cœur, l'indifférence aux choses de ce monde et le calme de l'âme. Dhrouva se recueille; les paroles prononcées par l'ancêtre de la race âryenne l'ont touché et ému comme l'accent de la vérité. Il abandonne son arc et ses flèches; le brahmane, dans les siècles à venir, ne portera plus les armes. Il cédera au kchattrya « indomptable dans son énergie et dans ses emportemens » le glaive qui tue, pour se livrer exclusivement à l'étude des textes sacrés et à la célébration des sacrifices. En déposant le glaive, il a renoncé à protéger les peuples, à les gouverner; il se contentera de les conduire d'en haut, et de leur dicter des lois auxquelles obéiront les premiers ces *kchattryas* livrés à la fougue de leurs passions.

II.

Dès que l'ascétisme, le renoncement et la retraite dans la forêt sont glorifiés par la tradition, il y a comme un temps d'arrêt ou au moins d'hésitation dans le développement de la race âryenne. Que s'est-il

(1) Gnome, esprit malin qui garde les jardins et les trésors du dieu des richesses, Kouvera. Selon toute apparence, les Aryens donnèrent ce nom et celui de *râkchasa,* ogre, à des montagnards de l'Inde dont la férocité les épouvantait. La légende raconte que ces deux races malfaisantes descendaient de *Khaça,* et il se trouve que ce nom est celui d'une contrée montagneuse du nord de l'Inde. Remarquons en passant que le mot *ogre* dérive du sanscrit *ougra,* terrible, et comme il nous est venu avec les contes de fées, on est moins surpris de rencontrer dans les monts Himalaya le premier type du monstre qui se *nourrit de chair fraîche.*

donc passé dans l'esprit des penseurs qui la dirigent? On dirait qu'ils ont vu leurs espérances s'évanouir et que le découragement s'est emparé d'eux. A leur arrivée sur le sol de l'Inde, les prêtres âryens, les sacrificateurs-poètes, ceux qui chantaient les hymnes devant l'autel, à la face du peuple assemblé, paraissaient remplis d'enthousiasme et pleins de confiance dans les destinées de la nation conduite par eux. Tantôt ils célébraient les victoires de leurs guerriers, tantôt ils imploraient les dieux avec une secrète terreur, quand l'ennemi plus menaçant arrêtait leur marche vers le sud; toujours ils se montraient au milieu des tribus âryennes, partageant leurs triomphes ou leurs périls. A mesure que le brahmane se cantonne dans ses priviléges de caste et se réfugie dans sa supériorité intellectuelle, il semble plus indifférent aux progrès de la nation qui grandit sous ses yeux. Il la dirige de haut, mais sans l'aimer, sans lui témoigner la sympathie qui relie entre elles les diverses classes d'un peuple et fait disparaître l'intervalle qui les sépare. Est-ce l'influence d'un climat dévorant qu'il faut accuser d'un changement si prompt? Est-ce la paresse, est-ce le dépit qui pousse le brahmane au fond des forêts, dans ces ermitages décrits avec tant de complaisance par les poètes, comme pour mieux faire éclater le contraste entre la paix qui règne dans la solitude et le tumulte des villes et des palais?

On peut admettre que ces deux causes agirent en même temps sur l'esprit des brahmanes. Le bonheur de ne rien faire, le loisir, privilége des grands en tout pays, consola sans doute les premiers-nés de Brahma du chagrin qu'ils éprouvaient de se voir exclus de la royauté. Exaltés par une méditation continuelle, surexcités aussi par l'aiguillon de la rancune, ils ne virent plus que le mal et le péché envahissant la société de toutes parts; mais, si mécontens qu'ils fussent, leurs plaintes revêtaient encore des formes grandioses, et la poésie colorait de ses plus vives images leurs conceptions les plus décourageantes. Cherchant donc à expliquer l'inexplicable lutte du bien et du mal, ils inventèrent, en regard de la généalogie des vertus, celle des vices, qui aboutit à la mort, de même que le monde aboutit à la destruction.

Du créateur étaient sortis, au commencement, des êtres parfaits, au nombre de dix, qui furent les patriarches de la race âryenne, selon toute apparence. On les nomme les maîtres des créatures, *pradjâpatis*. L'un d'eux, nommé Dakcha, eut pour filles les vertus, la Foi, la Fermeté, la Résignation, l'Intelligence, etc., créatures lumineuses, reflétant l'éclat du créateur; mais de l'ombre du grand-père des êtres, du sein des ténèbres, naquit une postérité tout opposée, négative en quelque sorte et impuissante dans le bien. Ce fut d'abord la Fausseté, qui, mariée à l'Impiété, donna le jour à un fils, la Fraude, et à une fille, la Tromperie. De ce couple, adopté par le

Malheur, qui n'avait pas d'enfant, naquirent la Cupidité et la Méchanceté. Celles-ci produisirent la Colère et le Meurtre, qui eurent pour enfans la Querelle et l'Injure. La Querelle eut de sa sœur l'Injure la Terreur et la Mort, couple maudit qui donna le jour à la Douleur et à l'Enfer. Ces deux races, nées l'une de la lumière, l'autre des ténèbres, ne pouvaient vivre sur cette terre sans s'y rencontrer. Ce fut par une femme que l'impiété s'introduisit dans la famille des élus, des enfans préférés de Brahma. Un prince juste et pieux, descendant de ce même Dhrouva dont nous avons raconté la légende, accepta pour épouse une fille de la Mort. Il en eut un fils qui hérita des mauvais penchans de son aïeul maternel, et cette alliance néfaste troubla la paix qui régnait parmi les Aryens, issus du dieu suprême. Cette femme, nommée Sounithâ, qui comptait parmi ses ancêtres la Mort et l'Impiété, représente, selon toute probabilité, sous une forme allégorique, la fille d'un prince étranger qui ne connaissait pas la religion brahmanique (1). Mais laissons parler à la légende son naïf langage, et voyons ce qui advint de l'union des deux races.

Le roi qui avait épousé Sounithâ en eut un fils nommé Véna, lequel se montra dès le bas âge enclin à la cruauté. « Passionné pour la chasse, il parcourait les forêts, l'arc bandé, tuant dans sa cruauté les malheureux animaux. A sa vue, le peuple s'écriait en pleurant : Voici Véna! Cet enfant cruel, enlevant par violence les enfans de son âge dans les lieux où ils jouaient, les faisait mourir sans pitié de la mort des animaux (2). » La chasse, il ne faut pas l'oublier, est proclamée par le législateur des Hindous le premier des dix vices qui procèdent de l'amour du plaisir (3). Véna se montre ici comme le type des rois chasseurs, qu'enivre l'irrésistible besoin de parcourir le désert l'arc en main. Ils ne gouvernent plus, ils oublient les peuples confiés à leur garde, et retournent à l'état sauvage. Devenus des hommes de proie, ils tuent les bêtes fauves, puis les animaux inoffensifs, et, incapables de s'arrêter dans cette voie, ils finissent par torturer leurs semblables. Dans ce Véna, il y a quelque chose d'Ésaü, qui perdra son droit d'aînesse pour s'être oublié à la chasse, et aussi de Nemrod, qui fut le premier guerrier et le premier conquérant chez les peuples sémitiques; bientôt même il se rapproche de Nabuchodonosor II par ses violences et son orgueil.

Véna, qui s'était montré cruel dans son enfance, devint avec l'âge un tyran impie. A peine installé sur le trône de son père, il proclame que l'on ne célèbrera plus de sacrifices, que l'on cessera d'of-

(1) Au lieu d'un mariage, il vaut peut-être mieux entendre une alliance entre les deux races, et l'adoption par les Aryens de quelques pratiques d'un culte étranger.

(2) *Bhagavat-Pourâna*, trad. de M. Eugène Burnouf, vol. II, liv. IV, chap. 17.

(3) Manou, liv. VII, stance 47.

frir des oblations aux dieux et des présens aux brahmanes. La consternation se répand parmi ceux-ci. Les principaux d'entre eux, les plus recommandables par la vertu et par le savoir, vont trouver le roi. Ils l'abordent respectueusement, et lui disent avec douceur : « Gracieux prince, nous te saluons. Écoute les représentations que nous venons t'adresser. Pour la conservation de ton royaume et de ta vie, permets-nous d'adorer Vichnou;... une partie des fruits de nos sacrifices retombera sur toi ! » A ces conseils, les brahmanes joignent des sentences d'une haute moralité. La sagesse parle par leur bouche. A peine si la menace se trahit dans ces calmes discours, et pourtant elle y est : « Le devoir, quand les hommes l'accomplissent de cœur, en pensées, en paroles et en actions, conduit les peuples exempts de chagrin à la béatitude même, qui est le partage des sages affranchis de toute passion. — Puisse-t-il ne pas périr parmi tes sujets, ô prince, ce signe de la prospérité des peuples! Quand il est anéanti, *un roi descend du rang suprême.* »

Comment le roi qui néglige les devoirs de la piété et de la morale descend-il du rang suprême, les brahmanes ne le disent pas encore, mais ils le feront voir bientôt. Véna répond, comme l'impie de la Bible : « Qui donc est au-dessus de moi? Qui, excepté moi, mérite d'être adoré?... Tous les dieux à qui vous pouvez adresser des prières sont présens dans la personne du roi; l'essence du souverain est toute divine. Célébrez donc, ô brahmanes, sans jalousie les sacrifices en mon honneur, et apportez-moi le tribut, car est-il un autre dieu que moi qui ait droit à la première offrande? » Ne semble-t-il pas que le souverain raille ici les brahmanes, qui représentent un roi comme formé des parties les plus subtiles des huit dieux gardiens du monde? Les pieux officians députés vers lui se lèvent avec indignation en s'écriant : « Que ce misérable impie soit puni de mort! » Véna était doublement impie aux yeux des brahmanes, des *deux-fois-nés :* non-seulement il voulait qu'on l'adorât, mais il prétendait recevoir de la caste sacerdotale les présens et les tributs que celle-ci prélève sur toute chose. Voilà donc un exemple d'un roi aux passions déréglées livré au *châtiment*, à cette force vengeresse cachée dans le sceptre, et que Manou a dit être capable de détruire un souverain avec toute sa famille. Il est curieux de voir comment les deux pourânas auxquels nous empruntons cette légende, — le *Vichnou* et le *Bhagavat*, — racontent la mort du prince voué aux dieux infernaux. Répandre le sang, tuer un être quelconque avec une arme, c'est une action violente, contraire au calme d'une âme domptée, et qu'un brahmane ne peut se permettre. L'un des deux textes dit que les grands saints frappèrent le roi « avec des épées faites d'herbe sacrée et consacrées par la prière, » et qu'ainsi ils le mirent à mort. L'autre rapporte que ces sages, dont la colère était arrivée à son

comble, étant déterminés à faire périr Véna, le tuèrent « au moyen de prières magiques. »

Cet acte de haute justice une fois accompli, l'occasion était belle pour les brahmanes de reprendre l'autorité royale, et de réunir dans leurs mains les deux pouvoirs temporel et spirituel. Ce dernier leur suffisait. La tyrannie de ce Tarquin le Superbe, dont ils avaient su se délivrer avec des brins d'herbe, ne leur inspira point la haine des rois. Au contraire le besoin d'un maître unique, doué de puissance, qui gouvernât sagement et avec fermeté, ne tarda pas à se faire sentir. A peine Véna avait-il été tué, que la terre apparut telle que la dépeint Manou en l'absence d'un roi, bouleversée par la crainte et livrée à la violence des méchans. Les brahmanes, ajoutent les légendes, virent s'élever à l'horizon un nuage de poussière : c'étaient les brigands, les barbares, qui se ruaient sur le royaume de Véna pour le saccager. Épouvantés et ne sachant comment résister à l'invasion, les sages résolurent de *faire* un roi, d'en créer un, de le tirer du néant, — pour qu'il leur dût tout, jusqu'à la vie! — Et cette opération magique eut d'abord un résultat entièrement inattendu, car il est toujours difficile de faire un roi! Ils frottèrent la cuisse du roi impie gisant à leurs pieds, et il naquit un nain tout noir, hideux, nommé Nichada, « lequel devint le père des races sauvages répandues dans les monts Vindhyas (1). Ce petit monstre régna-t-il pendant quelques années, ou fut-il immédiatement écarté? La légende ne le dit pas. Mécontens de leur première tentative, les brahmanes frottèrent le bras droit du prince défunt. Cette fois il en sortit un personnage doué de toutes les qualités, et qui fut le pieux et illustre Prithou, le monarque par excellence. Ainsi prendre un prince dans une branche collatérale de la famille régnante, cela s'appelle dans l'Inde, en termes légendaires, « frotter la jambe ou le bras » du roi défunt, car il est difficile de donner un autre sens à cette étrange expression (2). Avec Prithou, né du bras

(1) Dans la carte de l'Inde ancienne publiée par M. Ch. Lassen à la suite de son *Indische Alterthumskunde*, les Nichadas sont placés aux lieux qui sont devenus la province de Mâlwa. Dans cette province en effet, il existe encore beaucoup de *Bheels*, nommés aussi *Nichadas*, tribus sauvages, qui affirment avoir de tout temps possédé la partie montagneuse du pays. « C'est une race de petite taille et de misérable apparence (*diminutive, wretched — looking race*), mais capable de supporter de grandes fatigues. — *Hamilton's East India Gazetteer.*

(2) La même chose arriva à la mort de Nimi, roi de la race solaire, que le terrible brahmane Vacihtha avait fait périr par ses malédictions. Quand il eut cessé de vivre, les sages *agitèrent son corps*, et ainsi fut produit un prince que l'on nomma *Djanaka* (*progenitor*), parce qu'il était né sans père (*Vichnou-Pourâna*, traduct. de M. Wilson). Il s'agit probablement ici d'une élection de roi. Djanaka, beau-père de Râma, fut un chef de dynastie, un roi choisi dans une nouvelle famille. Ce Nimi est, ainsi que Véna, cité parmi les cinq rois *qui se perdirent par leur manque de sagesse*, selon Manou (livre VII, stance 41).

droit d'un prince impie, commença pour l'Inde une ère de calme, de prospérité et de vertus.

III.

La moralité de ce qui précède ressort du récit des faits. Il y a un moment, dans la société indienne, où le brahmane et le roi, nés d'un même père, se séparent tout à fait. Le premier, représenté par Dhrouva, s'enfonce dans les solitudes pour se mettre en communication plus directe avec le dieu créateur, à qui il demande « de lui accorder une position qui l'élève au-dessus de tous les autres hommes. » Outtama, frère du pieux solitaire, et à qui le trône est échu en partage, périt misérablement au versant des montagnes de la main d'un sauvage. Tel sera le sort des rois qui s'abandonnent à la passion de la chasse et qui se plaisent exclusivement dans l'exercice des armes. A ce prince plus malheureux que coupable succède Véna, descendant par sa mère d'une race barbare. Celui-là répudie la tradition âryenne; le peuple a peur de cet homme cruel, ignorant et orgueilleux, qui repousse à la fois l'idée d'un Dieu suprême et le culte de la nation. Si Véna l'emporte, c'en est fait de la société qui se fonde sur le sol de l'Inde; l'idée religieuse, la pensée philosophique, la civilisation, tout périra à jamais. La lutte éclate, et le brahmanisme triomphe; après de longs efforts pour ramener la paix dans le pays, en proie aux révolutions et menacé de l'invasion des barbares, le calme se rétablit. De l'union des deux classes, dont la scission a causé tant de mal, naît un roi qui fera fleurir la justice.

Arrêtons-nous un instant devant l'image de ce roi Prithou, qui apparaît, à travers le voile de la légende, comme le civilisateur de l'Inde. « Il était de haute taille, dit le *Bhagavat-Pourâna;* ses bras étaient longs et robustes, son teint blanc; ses yeux bruns ressemblaient au lotus; son nez était bien formé, son visage beau et doux, ses épaules étaient rebondies; son sourire laissait voir de belles dents. » Voilà le portrait d'un héros de pure race âryenne, et il ressemble en tous points aux belles statues que l'on admire encore dans les caves d'Éléphanta, de Salsette et d'Ellora. La blancheur de la peau, célébrée par les poètes, trahit l'origine septentrionale de ce peuple, fier de sa couleur, qui a horreur des hommes au teint noir, qualifiés par lui de fils des ténèbres (1). Il est grand, élancé, fort

(1) La longueur du bras est le symbole de l'adresse dans le maniement des armes, comme la longueur des jambes est le signe de la rapidité à la course. Ce double caractère se remarque chez les races les plus belles de l'Asie et de l'Europe et même aussi chez les Indiens à peau rouge de l'Amérique, qu'il ne faut pas confondre avec les Indiens olivâtres, trapus, dont la face ressemble à celle des Mongols. Les Hindous estiment qu'un nez est bien formé lorsqu'il s'élance du visage *pareil à une mangue,* c'est-à-dire

et agile comme les guerriers d'Homère; il porte tous les signes du roi de la création. A son aspect, les Aryens ont reconnu le maître qui les conduira dans la voie désirée, et les brahmanes entonnent un cantique de louanges. Leur allégresse est si grande, qu'ils l'accablent de flatteries capables de lui faire tourner la tête. « Le roi est véridique, s'écrient-ils; il tient ses promesses; il est sage, bienveillant, patient, courageux;... il reconnaît les services rendus, il est compatissant et parle avec douceur; il respecte ce qui doit être vénéré, il accomplit le sacrifice, il honore les brahmanes... En administrant la justice, il ne fait point de distinction entre l'ami et l'ennemi. »

Il pourrait être dangereux de louer en face un jeune roi, et surtout de le louer avec un pareil enthousiasme. Aussi le poète qui a compilé le *Bhagavat-Pourâna* a soin de dire que Prithou arrêta les bardes lorsqu'au moment de son sacre ils voulaient par avance exalter ses vertus et ses hauts faits; il leur adressa modestement ces belles paroles : « Quel est l'homme qui, même capable de réaliser en lui les vertus des grandes âmes, se fait louer par des panégyristes pour des vertus qu'il n'a pas encore (1) ? » Cependant les panégyristes ne tiennent aucun compte des observations du roi. Ils recommencent à chanter en son honneur un hymne de gloire que l'on peut placer parmi les plus brillantes créations de la poésie lyrique des Indiens, et je parle ici de ce lyrisme symbolique qui excelle à rendre les grandes pensées. « Monarque souverain, chef des créatures, il a *trait* la terre comme on trait une vache, pour assurer la subsistance de son peuple, et semblable à Indra, qui brise en se jouant les montagnes avec le bout de son arc, il a su aplanir la surface de la terre. — Quand, semblable au lion qui redresse sa queue, il parcourut le monde en faisant retentir son arc de corne, invincible dans le combat, les méchans s'enfuirent vers tous les points de l'horizon. »

Les beaux vers récités par les brahmanes étaient comme un chant prophétique, célébrant les futurs exploits de Prithou. Celui-ci se mit donc à chasser les barbares qui menaçaient de reprendre le territoire conquis sur eux par ses ancêtres. — Mais, ajoute la légende, la terre, cachée sous la forme d'une vache, cherchait à fuir jusque dans les régions célestes pour échapper à sa domination, et Prithou, l'arc en main, la flèche posée sur la corde de l'arc, poursuivait toujours la terre stérile, *la vache sans lait* qui se refusait à nourrir son peuple. Il courait sur ses pas en criant : « Je te briserai, à coups de flèches, en morceaux plus petits que la graine de sésame!... »

Au lieu de la flèche, qui exprime trop visiblement l'idée de guerre et de combats, mettez aux mains de ce roi infatigable le soc d'une

également fort dans toute sa longueur, et non pas épaté et trop ouvert, comme celui du Chinois, du nègre, etc.

(1) *Bhagavat-Pourâna*, vol. II, livre IV, chap. 16.

charrue ou la pointe d'une houe, et vous aurez le type du roi laboureur, brisant en minces parcelles, broyant, ameublissant la terre, pour la rendre plus apte à produire les moissons. Ce fut donc Prithou qui enseigna le labourage aux Hindous, qui leur apprit à défricher un sol obstrué par les racines des buissons, à faire des efforts pour étendre le domaine de la culture, qui se bornait dans le principe aux terres voisines des fleuves. Là ne s'arrêtèrent pas les travaux de Prithou. Ce prince, « père des hommes et qui avait su les nourrir, » leur construisit en divers lieux des habitations selon qu'il convenait à chaque localité et à chaque profession. Avant lui, on ignorait l'art de bâtir, on ne savait pas se grouper dans des villages: il fonda des villes, éleva des forteresses, dessina des parcs, des jardins, et bientôt parurent dans la campagne couverte de moissons de rians hameaux, des bourgades et des habitations temporaires pour les bergers. Dans ces abris, les hommes s'établirent comme ils l'entendaient, et vécurent en sécurité. La terre vaincue se mit au service du laboureur, lui payant au centuple le fruit de ses sueurs et de ses efforts persévérans, et le bœuf, attaché à la charrue, ajouta sa force plus puissante à celle des bras du maître qui l'avait dompté.

Après avoir soumis toute la terre, — c'est-à-dire repoussé les barbares hors des limites de ce qui fut appelé par les anciens le *Madhyadéça*, — pays du milieu (1), — Prithou fixa sa résidence entre le Gange et la Djamounâ, dans le plus beau climat de l'Inde. Il semble avoir été aussi le premier souverain à qui fut appliqué le titre solennel de *râdja*, du radical *râdj*, briller, parce que, semblable au soleil, dit la légende, il savait répandre à la fois et recueillir les richesses de la terre, qu'échauffait sa puissance. Ainsi l'idée de roi, chez les Hindous, exprime à la fois le rayonnement du soleil, son éclat impossible à soutenir, son action bienfaisante quand elle est tempérée, et enfin la propriété qu'a cet astre de faire mûrir les fruits et les récoltes. On ne peut nier qu'il n'y ait de la grandeur dans cette image, et aussi une véritable poésie dans tout ce qui se rapporte au roi Prithou, civilisateur de son peuple, succédant à une ère de troubles et de misère. Il y a lieu de penser que ce souverain représente toute une dynastie, et que son œuvre, à peine ébauchée, fut continuée par ses successeurs. Toujours est-il que le brahmanisme l'a offert en modèle à la postérité, parce que son gouvernement ramena sur la terre trois biens qui sont la source de tous les autres : la piété, la justice et la paix. Et ces trois biens, ils résulteront toujours de l'union intime des deux premières castes. C'est une vérité fondamentale exprimée par le législateur Manou sous toutes

(1) C'est le pays compris entre l'Himalaya, les monts Vindhyas, qui séparent l'Inde centrale du Dekkan, le confluent du Gange et de la Djamounâ, et les sables au nord-ouest de Delhy. Voir Manou, livre II.

les formes et particulièrement dans une stance célèbre (1) que l'on peut, en s'aidant des commentateurs, développer ainsi. — Sans les brahmanes, les kchattryas ne peuvent prospérer, car, privé du prêtre, le guerrier n'a plus personne qui lui enseigne l'ensemble de ses devoirs; il lui manque le sacrifice expiatoire, le sacrifice qui nourrit les dieux, la connaissance des lois criminelles. Sans les kchattryas, les brahmanes ne peuvent s'élever, car, privés du guerrier, le prêtre et le sage qui méditent dans la solitude, n'étant plus protégés, ne peuvent accomplir leurs œuvres, qui sont le sacrifice, la contemplation de Brahma, etc. En s'unissant au contraire, la caste sacerdotale et la caste militaire s'accroissent en ce monde et dans l'autre par l'aide mutuelle qu'elles se prêtent pour obtenir les quatre fins qui sont toute la destinée humaine : le devoir approprié à chaque état, à chaque classe; — l'intérêt, qui signifie les diverses manières de se procurer des moyens d'existence; — l'amour, qui résume en lui le mariage et la famille, — et la délivrance finale, but suprême de la vie humaine, aspiration incessante de l'âme vers la Divinité créatrice.

Cette harmonie parfaite entre les deux grands pouvoirs de l'état dura dans l'Inde autant que le règne de Prithou, et elle porta les fruits heureux que nous venons de signaler. Après lui, les légendes flétrissent des princes qui tentèrent de déplacer un équilibre toujours difficile à maintenir, et s'efforcèrent de faire pencher la balance du côté de la puissance temporelle. La liste en est nombreuse; je ne citerai que ceux dont l'histoire peut nous fournir l'occasion de surprendre la pensée brahmanique artistement cachée sous les dehors d'un conte merveilleux.

D'abord c'est le roi Nahoucha, qui s'était rendu célèbre par ses conquêtes. Il avait soumis la terre, et comme on le nomme aussi Deva-Nahoucha, quelques auteurs l'ont identifié avec le *Dio-nysus* des Grecs. Enivré de sa puissance, il trouva magnifique de faire porter son palanquin par une centaine de brahmanes. Ceux-ci, peu habitués à un semblable métier, marchaient d'un pas inégal et comme à contre-cœur. Pour les faire avancer plus vite, Nahoucha frappa du pied la tête de l'un d'entre eux, le sage Agastya, en lui criant : *Sarpa, sarpa*, c'est-à-dire, avance, avance! Et le solitaire, que ses austérités avaient rendu puissant, répondit par ce même mot, qui a aussi la signification de *serpent*. Tout aussitôt le grand roi, changé en reptile, se mit à ramper vers les monts Himalaya, où il attendit durant bien des siècles la venue du héros divin qui devait lui rendre la forme humaine et lui ouvrir la porte des cieux.

Qu'il s'agisse encore cette fois d'un prince déposé par les brahmanes pour avoir tenté de s'élever au-dessus d'eux, et qu'il y ait

(1) La stance 322 du livre IX.

une donnée historique sous ce conte de fée, le plus simple bon sens suffit à le reconnaître; mais sous cette forme merveilleuse l'Hindou ne saisit qu'une chose : la puissance du grand solitaire, qui par sa malédiction transforma en bête un roi triomphant. Qu'un prince se garde bien de mépriser un brahmane et *de lui mettre le pied sur la tête*, — telle est la moralité de ce récit. Qu'il se garde aussi de *lui disputer le haut du pavé*, comme nous dirions dans notre langage sans grâce ni poésie, car il lui arriverait ce qui advint au roi Saodâça de honteuse mémoire.

Le roi Saodâça avait acquis, lui aussi, beaucoup de gloire et de renommée. Un jour, étant allé à la chasse, il perça de ses flèches une foule de daims, de gazelles, de sangliers; il s'oublia dans la forêt, et le temps du sacrifice se passait, si bien que ce prince, tourmenté par la faim et la soif, se hâtait de regagner la ville. Au milieu de la route, fort étroite en cet endroit, il se trouva face à face avec un solitaire du nom de Çaktri. « Retire-toi de ma route, lui dit le roi, » et le solitaire lui répondit pour le calmer avec une voix douce : « La route m'appartient, grand roi! Telle est la loi éternelle. Un roi, dans toutes les circonstances où il s'agit de devoirs réglés par la loi, doit céder le pas au deux-fois-né. » Ils discutaient ainsi à propos de la route, se répondant l'un à l'autre : « Range-toi, range-toi (1) ! » Il va sans dire que le brahmane refusait obstinément de céder le pas au roi; celui-ci, de son côté, refusait de se retirer par respect pour le solitaire, car il était fort irrité. Enfin, emporté par la colère, le prince frappa de son fouet le solitaire vénérable, qui, tout furieux aussi, s'écria en le maudissant : « Puisque tu me frappes comme si j'étais un *râkchasa* (un ogre), ô roi dégradé, moi qui suis un ascète, à cause de cela, à partir d'aujourd'hui, tu deviendras mangeur de chair humaine. »

La malédiction prononcée par le solitaire s'accomplit d'une façon toute naturelle, s'il faut en croire le *Bhagavat-Pourâna*. Le roi Saodâça ayant tué un jour à la chasse un ogre, le frère du monstre, pour venger celui-ci, prit la forme d'un cuisinier et s'établit dans le palais, où il se mit à cuire de la chair humaine (2). Ainsi, sans le savoir, Saodâça devint anthropophage. Bien plus, ayant rencontré un pauvre brahmane qui mourait de faim, il ordonna à son cuisinier de lui porter à manger. Celui-ci « alla où sont ceux qui exécutent les gens condamnés à mort, et enleva rapidement de la chair humaine, » et après avoir arrangé convenablement un plat de cette nourriture, il l'offrit au brahmane affamé, qui pratiquait de rudes austérités et jeûnait depuis longtemps. Avec *l'œil de la science divine*, l'austère pé-

(1) *Mahâbhârata*, vol. Ier, *Adiparva*, lect. 176, p. 243.
(2) *Bhagavat-Pourâna*, vol. III, liv. IX.

nitent reconnut la vérité, et il maudit une fois de plus le roi Saodâça en disant : « Parce qu'il m'a servi une nourriture qu'il est défendu de manger, ce roi dégradé sera saisi d'un insatiable appétit de cette même chair. » Voilà donc le roi maudit pour la seconde fois. Poussé par une faim que rien ne peut calmer, il erre dans la forêt en proie au vertige; ses facultés morales finissent par s'éteindre, et durant douze années il parcourt le désert, réduit à l'état de bête de proie. A la fin de sa vie, il est désigné par le surnom de *Kalmâchapâda* (qui a les pieds de diverses couleurs), ce qui indique sans doute que l'usage d'une nourriture abominable ou d'une chair immonde l'avait rendu lépreux.

A travers cette légende, peu gracieuse assurément, mais qui a son importance, se croise et se mêle un autre récit relatif à la lutte de deux célèbres brahmanes de l'antiquité, qui se disputaient avec acharnement l'office de sacrificateur à la cour du roi Saodâça. Celui qui l'avait emporté, Viçvâmitra, est représenté comme assistant le malheureux roi dans sa folie et profitant de son autorité pour faire dévorer par un tigre les cent fils de son rival Vacichtha (1). Privé de ses fils, ce dernier s'abandonne au désespoir, il veut se tuer sans même songer à se venger de son ennemi; mais voilà que la nature entière semble conspirer pour l'arrêter dans son dessein et lui conserver la vie. « Il se précipita du sommet du mont Mérou (2), mais il tomba sur un rocher de cette montagne comme s'il fût tombé sur un amas de coton. Et comme il n'était point mort de cette chute, il entra dans un feu allumé au milieu de la grande forêt, le bienheureux! Mais quoiqu'il fût bien enflammé, ce feu, il ne consuma point le solitaire; tout aussitôt ce feu si resplendissant devint froid. Puis, apercevant l'océan, le grand solitaire, en proie à la douleur, s'attacha une pierre au cou; devenu plus pesant, il tomba donc au milieu des eaux, mais par le mouvement rapide des flots de l'océan il fut déposé sur un endroit solide, ce grand solitaire, et alors il s'en alla vers son ermitage désolé. Or, ayant vu l'ermitage que n'animait plus la présence de ses enfans, le solitaire en sortit aussitôt, poursuivi par le chagrin. Il aperçut une rivière remplie à la saison des pluies d'une eau nouvelle, et qui emportait des arbres de bien des espèces, nés sur ses rives, en grand nombre. Et de nouveau lui vint cette pensée : Que je me plonge dans cette onde! Ainsi pensait-il, tant il était accablé de douleur. Alors, avec des cordes, il se lia fortement, le

(1) Ce qui signifie sans doute qu'il lança contre les enfans de son rival une horde sauvage ou des barbares de la forêt qui les mirent à mort, et non un tigre, qui aurait eu quelque peine à dévorer cent personnes.

(2) Montagne sacrée qui forme le centre du monde, selon les Hindous, et au sommet de laquelle réside Brahma.

grand solitaire : dans l'eau de la rivière profonde, il se plongea, en proie à la douleur; mais la rivière, ayant coupé ses liens et mis à sec le solitaire, le rejeta dégagé des cordes qui l'attachaient. Dégagé de ses liens, le grand sage prononça ce mot : *Vipâça* (sans lien), et il appela de ce nom la rivière, le grand ascète (1) ! Il pensait de nouveau à son chagrin et ne restait en paix nulle part; il s'en alla donc à travers les montagnes, les rivières et les étangs. Et de nouveau, ayant aperçu une rivière, fille de l'Himalaya, terrible, et qui nourrit de redoutables alligators, il se jeta dans son courant. L'excellente rivière remarquant que ce brahmane avait l'éclat du feu, se sépara en cent rameaux; c'est pourquoi on la connaît sous le nom de Çatadrou, c'est-à-dire qui a cent branches (2). S'étant vu rejeté sur la rive une fois encore : Je ne puis pas mourir ! dit-il, et il s'en retourna dans son ermitage. »

Comme la nature a bien reconnu son maître dans ce brahmane, et comme elle craint d'attirer sur elle les malédictions en l'aidant à s'ôter la vie ! Il y a un grand fonds de mélancolie dans ces quinze strophes du *Mahâbhârata* que nous venons de traduire : la douleur ne fait donc pas mourir ! Il en ressort aussi cette grande et profonde pensée, que l'homme n'a pas le droit de disposer de l'existence que Dieu lui a donnée. Après avoir erré longtemps à l'aventure, Vacichtha, le grand solitaire, s'approchait de son ermitage, le cœur navré. Tout à coup une voix frappe son oreille, une voix pareille à celle de son fils aîné, récitant sur le même ton et avec le même accent les prières du Véda. Le vieillard se trouble. — Qui donc me suit ainsi? demande-t-il avec surprise, et la veuve de ce fils tant pleuré, jadis dévoré par un tigre, lui apprend que c'est son petit-fils qui étudie dans la solitude les textes sacrés. « Ah ! s'écrie alors le solitaire, j'ai donc une postérité, je ne veux plus mourir ! » La tendresse paternelle, l'amour extraordinaire que les Hindous portent à leurs enfans se résume dans ces simples paroles qui sortent du cœur. Tout à coup le roi qui parcourait ces lieux déserts, en proie à la plus horrible folie (Saodâça le Maudit), parut auprès de l'ermitage. Chacun fuyait sa présence. Au moment où il s'élançait comme pour dévorer la bru et le petit-fils du sage Vacichtha, celui-ci marcha droit à sa rencontre et l'arrêta court rien qu'en prononçant le monosyllabe *Om* (3). Puis, l'ayant aspergé avec une eau rendue efficace par la

(1) Rivière du Pendjab, dans le Lahore, l'Hypasys des historiens d'Alexandre, aujourd'hui *Beyah*.

(2) Le Zaradrus des Grecs, le Héridrus de Pline, la Sutledge de nos jours, l'une des cinq rivières du Pendjab.

(3) Nom mystique de Dieu exprimant l'idée de la triade, ou de *trois en un*. Ce mot en sanscrit contient trois lettres, *a*, *u* (prononcé *ou*) et *m*.

vertu d'une formule magique, il délivra le prince de la malédiction qui pesait sur lui. « Alors, dit en terminant la légende, le roi illumina de sa splendeur la forêt, comme le soleil teint de ses rayons les nuages du crépuscule. »

Cette scène d'exorcisme, racontée avec simplicité et avec une foi parfaite, nous rejette en plein moyen âge. Saodâça, roi ensorcelé, prince changé en loup-garou, devenu la terreur du pays par suite d'un gros péché, s'arrête dompté par la voix d'un ermite qui le rappelle à son premier état en l'aspergeant d'eau sainte. C'est par ces côtés à la fois surnaturels et humains, par ce merveilleux où domine toujours l'idée religieuse, que la poésie indienne nous touche de plus près qu'aucune autre. L'Europe a longtemps pris goût à des récits de ce genre, et pour les lui faire oublier, il a fallu qu'une antiquité moins lointaine, plus parfaite dans ses productions littéraires, plus païenne aussi dans ses tendances, lui fût remise sous les yeux. Les poètes grecs ont parlé à des hommes qui avaient au suprême degré le sentiment du beau, à des intelligences d'élite, devenues délicates à force de culture. Les brahmanes, qui dogmatisaient toujours, adressaient leurs enseignemens à un peuple d'enfans condamné à rester en tutelle, avide d'entendre et de connaître, mais facile à séduire par le prestige des images et ne demandant jamais le mot de l'énigme. Les premiers aimaient à peindre la vie sous ses plus brillans aspects, à montrer l'homme luttant contre la destinée pour atteindre à la renommée et à la gloire, pour être appelé *grand* dans les siècles à venir. Les seconds, accablés par le sentiment des peines de l'existence, dominés par une nature trop forte, trop difficile à dompter, contractaient le dégoût des choses de ce monde : de là l'idée du renoncement, le besoin de se dépouiller par avance des biens qui doivent nous quitter un jour, sans prendre soin de la postérité. Il y a donc dans les enseignemens du brahmanisme de l'ennui mêlé à de l'irritation, un parti-pris de dédaigner et de mépriser ce qui est grand en apparence, d'abaisser les rois au profit des ascètes et des solitaires; il y a enfin ce fonds de mélancolie insurmontable que tous les rêveurs trouvent dans leur âme, et qui se trahit dans leurs discours. Et à l'appui de cette assertion, citons en passant des stances curieuses qui prouvent combien la vieillesse, si en honneur chez les Grecs, paraît aux sages de l'Inde peu digne d'envie et pleine de tristesse, même dans l'âge d'or!

« Quand fut terminé le terrible combat des dieux contre les titans, Indra (1) devint le roi suprême des trois mondes. — Le nuage verse partout la pluie, les grains excellens poussent en abondance, les créatures pleines de santé et très attentives à leurs devoirs pratiquent

(1) Indra est ici le *Jupiter tonnant*, le dieu de l'atmosphère.

soigneusement la justice. — Tous les hommes sont dans la joie, et solidement établis dans la pratique de leurs devoirs. Or, voyant toutes les créatures dans la joie, il fut rempli d'allégresse, lui aussi, le roi des dieux, et, monté sur son éléphant, il se met à considérer toutes ces créatures. — Il regarde les ermitages semés en divers lieux, les diverses rivières qui fécondent les pays, les villes qui s'accroissent, les villages et les pays semés d'habitans, — les rois habiles à protéger leurs sujets et voués à la justice, les puits, les fontaines publiques, les étangs, les lacs, les réservoirs, — fréquentés par de nombreux deux-fois-nés pieux et purs comme Brahma. S'abattant sur cette terre souriante, Indra arrive en un pays charmant, fortuné, tout ombragé d'une foule d'arbres, dans la région de l'est, gracieuse et voisine de l'océan. — Là est un ravissant ermitage où vivent en paix les gazelles et les brahmanes, et dans ce charmant ermitage le roi des dieux aperçoit un solitaire nommé Vaka (1). — Grande fut la joie de Vaka lorsqu'il aperçut le dieu, et il lui témoigne son respect en lui offrant de l'eau pour laver ses pieds et un siége pour s'asseoir, ainsi que des fruits et des racines. — Tranquillement assis, le dieu qui accorde les dons, le dieu des trois mondes, adressa cette question au solitaire : Tu as vécu déjà plus de cent mille ans, ô toi qui es pur! Dis-moi, brahmane, quel est le chagrin de ceux qui vivent longtemps? — Le solitaire répondit : Vivre avec ceux qui ne nous aiment pas et demeurer privé de ceux qui nous aiment, être en contact avec les méchans, voilà le chagrin de ceux qui vivent longtemps. — Perdre ici-bas ses fils, ses femmes, ses parens et ses amis, être à la merci des autres, cela n'est-il pas un chagrin plus cruel encore? — Non, je ne vois rien de plus navrant dans les trois mondes que l'homme privé de ses biens et devenu un objet de mépris pour les autres! Dans une bonne famille naissent des gens méprisables, la race des gens de bien se détruit, le mal pénètre et le bien s'éloigne : voilà ce que voient ceux qui vivent longtemps. Et toi-même, ô dieu, qui en es témoin, tu vois comment les mauvaises races qui s'augmentent se substituent aux bonnes races. Ceux qui sont nés dans une bonne famille s'affligent d'être à la suite et sous la dépendance des gens infimes et dépravés, et par les riches les pauvres sont méprisés; qu'y a-t-il de plus cruel? Et dans le monde on voit cet état de choses contraire à la justice s'étendre partout; les ignorans se montrent, et ceux-là s'affligent qui sont clairvoyans! Il apparaît tout plein de misère et de chagrin, ce monde des hommes où je suis (2) ! »

Le vieillard qui parle ainsi n'est pas précisément le *laudator tem-*

(1) Ce mot désigne aussi le petit héron blanc (*ardea nivea*), qui aime à se poser, dans l'attitude de la méditation, sur le bord des étangs sacrés.

(2) *Mahâbhârata*, vol. Ier, chant du *Vanaparva*, page 680.

poris acti du poète latin; il parle au nom de la caste brahmanique découragée et qui désespère de l'humanité. La perfectibilité humaine ne lui apparaît point comme un espoir consolant, comme un doux rêve. Le temps arrive où la race indienne, plus civilisée, cédant à l'amour du luxe, méprisera cette science de soi-même, cette richesse que le sage emporte avec lui, et d'autres richesses seront à tout prix recherchées par les hommes. Mais enfin quelle joie reste au vieillard qui survit à son siècle et n'attend plus rien de l'avenir? C'est Indra qui adresse cette question au solitaire, et celui-ci répond : « Celui qui, à la huitième ou à la douzième heure, fait cuire l'herbe sauvage en sa demeure, sans le secours de faux amis, ne goûte-t-il pas une grande joie? Là où les jours passent dans la joie sans qu'on les compte, on n'appelle pas cela un grand repas; il y a pourtant de la joie, ô Indra, à préparer dans sa cabane l'herbe des champs. Cueillis de ses propres mains et sans avoir recours à personne, le fruit, l'herbe des champs, cela est bon et ne sent point la misère, mangé dans sa propre maison. — Mais pour celui qui le prend chez autrui, et toujours sous le poids du mépris, le repas le mieux accommodé ne vaut rien; ainsi en ont jugé les sages. — Qu'il soit changé en un esprit impur, celui qui souhaite manger la nourriture d'autrui; malheur à lui, pour avoir mangé ce qu'un cœur dur lui accorde à regret! Mais l'excellent brahmane qui, après avoir offert de la nourriture à des hôtes et aux mânes des ancêtres, en mange les restes, ne goûte-t-il pas une grande joie? »

Je supprime la conclusion, qui est tout-à-fait inattendue, et sans aucune connexion avec ce qui précède, car elle proclame qu'il faut toujours donner au brahmane, à celui qui n'a besoin de rien! Cette misanthropie, cet amour de la pauvreté, un peu affecté, et qui sent son Diogène, cet ennui de la vie et ce dédain des hommes, qui auraient convenu à Héraclite et aussi à Jean-Jacques, ce n'est point dans un livre de morale que j'en trouve la glorification, mais bien dans une épopée héroïque. Doit-on s'étonner, après cela, que les Grecs, amis de la gloire, aient si rapidement pénétré au cœur de l'Inde? Alexandre s'inspirait d'Homère; Porus, s'il lisait quelque chose, ne pouvait étudier que des histoires qui toutes tendaient à rabaisser le héros pour élever bien haut le solitaire contemplatif. Veut-on savoir au juste ce que vaut, ce que pèse un roi dans la balance des brahmanes? Une légende puisée à la même source, — le *Mahâbhârata*, — nous l'apprendra sous la forme d'un apologue touchant et gracieux.

Agni, dieu du feu, et Indra, dieu de l'éther, désirant savoir ce que valait un certain roi nommé Civi, descendirent sur la terre. Le premier avait pris la forme d'une colombe, le second celle d'un fau-

con. La colombe, comme pour échapper aux serres de l'oiseau de proie, s'alla réfugier dans le giron du roi Civi, alors assis sur son trône. Le prêtre officiant qui se tenait auprès du prince dit à celui-ci : « C'est pour sauver sa vie et par crainte du faucon qu'elle est arrivée vers vous; elle demande à vivre, accordez-lui ce qu'elle veut, et faites qu'elle échappe, car la mort d'une colombe est un grand crime, ont dit les sages. » A son tour, la colombe apprend au roi qu'elle est un étudiant brahmane, versé dans la connaissance des saintes écritures, un novice chaste et sans péché qui est venu se jeter dans les bras du prince pour échapper aux poursuites de l'ennemi. « Ne me livre pas, n'abandonne pas au faucon le deux-fois-né caché sous l'apparence d'un oiseau timide. » Là-dessus, le faucon prit la parole : « Je suis dans mon droit, j'agis conformément à ma nature. Dans l'ordre des naissances et dans la classe des êtres, j'ai la priorité sur cette colombe. Puisqu'elle est entre tes mains, tu ne dois pas me faire obstacle. » Le roi éprouvait un grand embarras, car les deux oiseaux avaient parlé fort raisonnablement l'un et l'autre. Cependant il se mit à dire tout à coup : « Non, il ne pleut point en la saison des pluies, non, la semence confiée à la terre ne pousse pas en son temps, pour celui qui livre à son ennemi un être frappé de crainte et réfugié près de lui, et il n'obtiendra pas d'échapper à son tour à l'heure du danger. La créature née sous une forme chétive est toujours molestée, car ses parens ne suffisent pas à la protéger. Celui qui livre à son ennemi un être frappé de crainte et réfugié près de lui, non, il ne verra point son offrande agréée par les dieux! Il se nourrit de folie, et il tombera bien vite du monde des cieux, celui qui livre à son ennemi un être frappé de crainte et réfugié près de lui, car les dieux, et Indra le premier, le frapperont avec la foudre. De la chair de buffle cuite avec du riz, voilà ce que je vais te faire servir au lieu de la colombe. Dans le lieu qui te plaira, ô faucon, cette viande te sera portée par ceux qui l'auront préparée.

« — Non, réplique l'oiseau de proie, ce n'est point du buffle que je veux; je demande la chair de cette colombe, ni plus ni moins. Les dieux me l'ont livrée en pâture aujourd'hui. En l'absence de tout autre oiseau, livre-la-moi!

« — Ce sera la chair de buffle, et nulle autre, que mes gens vont t'apporter, reprit le roi. Ils verront comme je suis miséricordieux envers celui qui est en proie à la crainte, et ils te conduiront près de moi, de peur que tu ne fasses du mal à cette colombe. J'abandonnerais la vie plutôt que de livrer la colombe, car elle est inoffensive, je le sais bien, ô faucon! Et toi, n'agis pas selon tes instincts pervers, ô doux oiseau, car d'aucune façon je ne te livrerai la colombe! Mais afin que les êtres qui vivent de chair soient satisfaits de ma ma-

nière d'agir, et qu'ils me célèbrent par leurs louanges, afin que je puisse aussi te contenter, parle, dis-moi ce que tu veux, et je le ferai.

« — De ta cuisse droite, ô roi, enlève un morceau de chair égal en poids à la chair de la colombe, dit le faucon; de cette façon, celle-ci sera sauvée; les êtres qui vivent de proie célébreront tes louanges, et je serai satisfait. » — Le roi, ayant enlevé de sa cuisse droite un morceau de sa chair, le plaça dans une balance; mais la colombe pesait davantage. Il ôta un second morceau de sa chair, et la colombe pesait encore davantage; puis, ajoutant toujours, il finit par mettre son corps tout entier dans la balance, et la colombe pesait encore davantage. Ainsi le roi monta de sa personne sur le plateau, et il agit sans détour. Le faucon, qui était Indra, ayant vu ce qui se passait, s'écria : Il est sauvé!... et il se perdit dans l'espace (1). »

Parce qu'il est inoffensif, chaste et instruit dans la connaissance des textes sacrés, l'étudiant brahmane l'emporte sur le roi juste, fidèle à sa parole, voué à la protection des opprimés. Les dieux ont pris la peine de se métamorphoser en oiseaux et de descendre sur la terre pour faire éclater cette vérité dans tout son jour. Dans cet apologue, l'enseignement est direct, mais tempéré par la douceur et la simplicité du langage. Rarement le brahmanisme condescend à modérer l'âpreté de sa doctrine. On le voit d'ordinaire s'emparer hardiment des plus vieilles traditions qui se rapportent aux cataclysmes anciens ou aux grands phénomènes de la nature et les faire servir à sa cause. Ainsi les grands sages, les saints des premiers temps, aïeux des brahmanes répandus par toute l'Inde, ont commandé aux élémens, avalé la mer d'une seule gorgée, abaissé des montagnes, changé en bêtes les rois orgueilleux; ils ont fini par se loger dans les constellations, demeures privilégiées des grandes âmes, et que la Grèce, avec ses instincts de gloire, réservait à ses héros et à ses héroïnes. Or cette puissance surnaturelle dont ils étaient remplis, c'était par la méditation accompagnée des plus rudes austérités que les sages parvenaient à l'acquérir, c'était par cette foi qui transporte les montagnes, selon le mot de l'Écriture, mais avec cette différence qu'ils travaillaient à l'acquérir dans le dessein de se venger, de nuire à leurs semblables et de faire trembler les créatures devant eux.

IV.

L'existence des feux sous-marins, qui sortent du fond de l'océan, et celle des volcans, plus facile à constater, sont des phénomènes qui

(1) *Mahâbhârata*, chant du *Vanaparva*, page 683.

n'ont point échappé à l'observation des Hindous. La flamme qui couve sous la neige des monts et celle qui éclate tout à coup du sein des eaux leur ont paru exprimer à merveille le feu de la colère qui jaillit de l'âme du sage au cœur froid, aux passions calmées. Ils y ont vu aussi quelque chose qui ressemblait à la lutte des deux élémens opposés; mais, au lieu de chercher à expliquer le phénomène par des causes naturelles, ils l'ont pris pour texte de l'une de ces légendes terribles qui ont consacré pour toujours la puissance surnaturelle des brahmanes. Cette légende a pour héros un sage des temps fabuleux nommé Aorva (le feu sous-marin); je la cite en abrégeant.

Jadis vivait un roi nommé Kritavîrya, qui avait pour sacrificateurs des brahmanes de la race de Bhrigou, à qui il donnait de l'argent et des richesses en abondance. Le roi étant mort, ses parens héritèrent de ce qu'il possédait; mais ils apprirent qu'il y avait chez les descendans de Bhrigou beaucoup de richesses, et voilà toute cette famille royale qui va vers les brahmanes sacrificateurs pour leur réclamer ce qu'ils ont. Quelques-uns des fils de Bhrigou cachèrent dans la terre leur trésor; d'autres le confièrent à des brahmanes comme eux, craignant qu'il ne leur fût enlevé par les fils de rois; d'autres encore donnèrent quelque argent aux princes, selon qu'ils le demandaient, et comme pour montrer qu'il ne leur restait plus rien. Cependant, l'un des guerriers s'étant mis à fouiller le sol sans façon dans la demeure d'un de ces brahmanes, le trésor fut découvert, et les princes en colère tuèrent à coups de flèches ces excellens fils de Bhrigou qu'ils auraient dû protéger. Or, ceux-ci étant mis à mort, leurs femmes se réfugièrent dans une inaccessible montagne de l'Himalaya. L'une d'elles, tout effarée, cacha dans une de ses cuisses un enfant qu'elle portait en son sein. Avertis par l'une de ces femmes, les guerriers revinrent pour tuer cet embryon; mais à peine avaient-ils aperçu la *brahmanie* toute resplendissante de son propre éclat, que l'embryon brisa la cuisse de celle-ci et parut au jour, aveuglant les guerriers comme le soleil l'eût fait en plein midi. Alors, privés de la vue, ils errèrent dans les cavernes des montagnes; alors, en proie au trouble et ne voyant plus, ces rois, qui voulaient recouvrer la vue, implorèrent l'irréprochable veuve du brahmane. Et à cette bienheureuse ils dirent, ces rois qui perdaient l'esprit, ces rois éclipsés, abattus par le chagrin, pareils à des feux dont la flamme est éteinte : « Par ta faveur, ô bienheureuse! que la race des guerriers rouvre les yeux, et nous irons loin d'ici, tous ensemble, renonçant à nos œuvres perverses (1)!... »

Si le poète qui a recueilli cette légende avait pris soin de bien

(1) *Mahâbhârata*. — *Adiparva*, lect. 178, p. 247.

marquer le lieu où se trouvent cette montagne et ces cavernes, il ne serait pas impossible qu'on y découvrît la trace de quelque mine anciennement exploitée. Le mot *bhrigou* signifie *précipice*, et aussi le *sommet aplati d'une montagne*. Ce fœtus caché dans la cuisse de la brahmanie ressemble fort à un beau diamant que la fugitive emportait en fuyant la colère des rois. Ceux-ci pourraient bien être aussi quelques princes aventuriers et pillards qui, après avoir enlevé de grandes richesses accumulées par des brahmanes habiles dans l'art de découvrir les pierres précieuses, s'égarent dans les cavernes dont ils ne peuvent retrouver l'issue; mais ce que nous poursuivons nous-mêmes, ce n'est pas le mot de l'énigme, enfoui sous la poussière des siècles comme le trésor caché dans la demeure d'un descendant de Bhrigou, et qui excita la cupidité des fils de rois : contentons-nous de suivre l'idée brahmanique qui se montre au grand jour, et reprenons la légende.

« Ce n'est point moi qui vous ai volé vos yeux, répliqua la brahmanie; je ne suis point en colère : c'est cet enfant. Ce fils de Bhrigou s'irrite contre vous aujourd'hui... C'est lui en vérité qui, furieux de la mort de son père, veut vous tuer à son tour; c'est lui qui par son éclat divin vous a tous aveuglés. Adorez-le, adorez mon fils Aorva, et, satisfait de vos hommages, il vous délivrera de la cécité. — Et les rois lui dirent : Calme-toi (*prasîda*)! Et Aorva leur accorda la faveur de se calmer. De là vient qu'on l'a nommé dans les mondes *Prâsada* (calme et faveur). Son vrai nom était Aorva (feu sous-marin). » Quand les rois furent partis après avoir recouvré la vue, le jeune solitaire descendant de Bhrigou songea à détruire les mondes pour se venger. Le voilà qui se livre à des austérités terribles, par lesquelles il consume les mondes, et avec eux les dieux, les titans et les hommes, cherchant ainsi à réjouir ses ancêtres; mais les ancêtres du solitaire descendent vers lui et disent : « Nous avons vu la puissance de ton éclat terrible, ô Aorva, notre fils! Calme-le, restreins cette colère qui t'anime contre les mondes. Au temps où nous étions tous sans maîtres, occupés de cette pensée, nous autres, fils de Bhrigou, nous ne perdions pas de vue la destruction de ces guerriers qui pratiquent le meurtre. Lorsque par la suite des âges le malheur nous a atteints, c'est nous qui l'avons reçue, cette mort que nous voulions donner aux guerriers. Ce trésor que l'un d'eux a déterré dans la demeure d'un Bhrigou est devenu un gage d'inimitié entre nous et les guerriers : il n'a servi qu'à exciter leur colère; mais que nous importent les trésors, à nous qui ne cherchons que le ciel, puisque d'ailleurs nous avons le contrôle absolu sur tous ces biens, la puissance qui procure les richesses? La mort même ne peut pas tout nous prendre, et voilà le

conseil que nous te donnons : celui qui détruit les créatures émanées du créateur n'obtient pas les mondes célestes... Et ce que tu fais ne nous est pas agréable. Renonce à ce dessein criminel de détruire les mondes; ne cause pas la mort des guerriers, nos ennemis; renonce à cette colère qui ternit et efface l'éclat de tes austérités et ta propre splendeur. »

« — Et moi, je vous réponds, ô mes ancêtres, reprit Aorva, que le vœu fait par moi, dans ma colère, de détruire les mondes, ne peut rester sans effet. Cette promesse faite dans ma colère, je ne puis, je n'ose l'annuler. D'ailleurs cette fureur, même concentrée, brûlera les mondes comme le feu consume la forêt. Celui qui veut retenir les effets d'une colère légitime, ce mortel-là n'a plus la force d'en garantir la triple classe des êtres. Celui qui dompte les êtres indisciplinés peut cependant sauver ceux qui restent dociles. Donc que ma fureur, appliquée dans ses justes limites, se tourne seulement contre les rois qui veulent tout subjuguer!... Voyant que mes ancêtres n'avaient pu se délivrer du joug de ces rois, maîtres absolus et puissans, j'ai cru qu'il était bon de pratiquer ces rudes austérités; de là cette colère qui m'anime, car je suis le maître des mondes..... »

« — Ce feu né de la colère qui veut sortir de toi pour ruiner les mondes, répondirent les ancêtres, lâche-le dans les eaux, car les mondes reposent sur les eaux. Tous les sucs de la terre sont faits avec les eaux, et tout le monde est composé d'eau; qu'il réside, si tu y consens, au milieu de la grande mer, ce feu de ta colère, consumant les eaux, car les mondes sont faits d'eau. » — « Et ce feu de sa colère, Aorva le lâcha dans la demeure du dieu des eaux, et celui-ci l'appliqua au grand Océan. Changé en une grande tête de cheval, — ceux qui connaissent le Véda savent bien cela, — le dieu vomit de sa bouche ce feu, et boit les eaux au milieu du grand Océan. »

La vengeance du solitaire qui ne peut pardonner aux rois le meurtre de ses aïeux et maudit les guerriers avides de conquêtes, insatiables dans leur soif du pouvoir, cette flamme de la puissance brahmanique prête à tout consumer, voilà donc qu'elle change de forme tout à coup. Le terrible solitaire disparaît après avoir lâché le feu de sa colère, et il ne reste plus que la bouche d'un volcan dont les laves brûlantes menacent de détruire la terre entière. Si l'on veut, c'est la terre elle-même toute chaude encore au sortir des cataclysmes d'une époque lointaine et sans histoire. La mer, la grande mer s'avance, qui refroidit les continens, éteint les laves, et, pénétrant jusqu'au cœur de la terre, engloutit ces foyers incandescens; elle ne s'émeut point de ces feux sous-marins, de ces *chevaux aux bouches béantes* qui lancent çà et là par momens leurs jets de flammes.

Telle est au fond l'idée de cette légende, et si je m'y suis arrêté un peu longuement, c'est qu'elle m'a paru fournir un exemple remarquable de ces traditions cosmiques semées dans les poèmes épiques de l'Inde, sans motif apparent et comme des hors-d'œuvre. Ainsi jetés à travers le récit, ces épisodes rendent intraduisibles les grandes épopées qu'ils surchargent et embarrassent; ils arrêtent la marche de l'action principale et déroutent le lecteur, malgré l'intérêt qu'ils présentent à un autre point de vue. On ne peut dire pourtant qu'ils soient inutiles ou indignes d'être étudiés. Indépendamment des beautés du style et de la grandeur des images, ces récits ont le mérite de donner beaucoup à penser : ils s'élèvent fort au-dessus de la fable proprement dite par leurs qualités, et même par leurs défauts. Leur défaut le plus ordinaire, ce serait cette exubérance de fantaisie et d'imagination à laquelle obéissent les poètes indiens, et qui les porte à placer un drame, à faire agir des personnages à travers le temps et l'espace, sans aucun souci de la réalité, dès qu'un cadre se présente à leurs yeux. Ainsi la lutte des brahmanes contre les guerriers ne peut être d'aucune manière contemporaine de la lutte des deux élémens, l'eau et le feu; tout au plus en serait-elle l'image et comme la suite. Prenons-la sous la forme où elle se présente ici, et nous y trouverons une allusion à un fait historique. Le mystérieux personnage nommé Bhrigou, aïeul des brahmanes pillés et tués par les rois, passe pour avoir été le premier législateur des Indiens. Il enseigna aussi aux hommes le *véda de l'arc,* c'est-à-dire l'art de combattre selon la mode du temps. Cette science, les guerriers la pratiquèrent avec ardeur, avec une supériorité qui les rendit fiers, orgueilleux, et finalement plus forts que les brahmanes, fils de Bhrigou. Ceux-ci en vinrent à regretter le don fatal de la science des armes, que leur aïeul avait enseignée au monde, et qui était devenue l'héritage exclusif des rois. Ils s'en vengèrent par la malédiction lancée contre les guerriers, par des conspirations contre les princes rebelles à leurs enseignemens, par la poésie même, dont ils se firent une arme terrible, car ils surent s'en servir toujours pour exalter leur puissance aux dépens de celle de leurs rivaux.

Ainsi s'altéra et s'obscurcit dans l'Inde l'histoire des choses et celle des hommes. La fable, traitée avec un art admirable, fut comme un grand fleuve où l'on vit rouler confusément ce que les Aryens savaient touchant la création, les premiers âges du monde, et les faits les plus importans de leurs annales. L'action demeura subordonnée à la pensée; l'homme, le roi, le héros, s'absorbèrent dans l'humanité, à peine distincte de la collection des êtres organisés qui peuplent la terre, le ciel et les eaux, presque identifiée avec ce monde *mobile* et *immobile* qui est sorti de Brahma au jour de la création, et qui

doit rentrer en lui au jour de la destruction universelle. Le génie indien s'égara dans la rêverie; au lieu d'horizons réels, aux contours bien arrêtés, les descendans des Aryens n'eurent devant eux et derrière eux que des perspectives fuyantes, troublées par le mirage. Le brahmanisme, après avoir protégé contre la barbarie, qui la pressait de toutes parts à son arrivée sur ce sol de l'Inde, la jeune et vive nation confiée à ses soins, ne s'occupa plus que de l'établir dans des lois immuables et de se constituer lui-même dans son indépendance et dans son inviolabilité. Les regards tournés vers le passé, il tira de tout ce qu'il savait les élémens de sa propre histoire, — histoire fantastique, pleine de symboles, d'allusions obscures, de faits dénaturés ou présentés sous un faux jour. Le peuple ébloui regarda avec une admiration mêlée de terreur ces figures lumineuses des anciens sages que l'on faisait briller à ses yeux. Peu à peu la caste des brahmanes, qui allait en se multipliant, berça dans les doux rêves de son imagination tous les peuples soumis à la tradition védique; elle les engourdit dans un sommeil léthargique. La société indienne ne connut point ces élans, ces ardeurs subites, ces réveils soudains, qui font sortir les nations de leurs frontières et les portent à se mêler au moins pour un temps au reste du monde. Les brahmanes façonnèrent à leur image et selon leur convenance ce monde à part qui s'appelle l'Inde et qui occupe la plus belle partie de l'Asie. Pareille aux lianes qui envahissent l'un après l'autre tous les arbres d'une forêt tropicale, la caste des prêtres, qui était aussi celle des penseurs et des poètes, étendit partout ses rameaux, enveloppant à la fois les arbustes chétifs et les plus hauts palmiers, dominant les rois et les gens des basses classes. La forêt paraît verte encore, on la dirait pleine de sève; regardez de plus près : ce feuillage qui la couvre de son réseau, c'est celui de la liane, qui balance au vent du soir ses rameaux sans fruits, mais tout chargés de fleurs aux mille nuances dont le parfum pénétrant donne le vertige.

THÉODORE PAVIE.

L'ALLEMAGNE

PENDANT

LE CONGRÈS DE PARIS

LA PRUSSE, L'AUTRICHE ET LES ÉTATS SECONDAIRES.

Le traité de Paris inaugure une phase nouvelle pour les grandes puissances. Le péril qui menaçait l'indépendance commune a été écarté, et quoiqu'il reste à traiter plus d'une question de détail, quoiqu'il y ait encore bien des iniquités à faire disparaître et bien des complications à prévoir, il semble que d'ici à longtemps aucune guerre générale ne puisse venir entraver le pacifique développement de la civilisation. C'est une heure solennelle dans l'histoire politique de notre XIXe siècle. Quelle est à cet instant décisif la situation des principaux états du centre de l'Europe? Qu'ont-ils perdu ou gagné pendant la crise qui vient de finir? Tandis que les uns, mieux inspirés, rentrent aujourd'hui dans la carrière avec des ressources agrandies, quelle a été pour les autres la leçon des événemens? Et si ces derniers ne veulent pas déchoir du rang qu'ils occupaient, quelles fautes, quelles imprudences, quelles défaites morales, sont-ils tenus de réparer? Je voudrais fournir ma part à cette curieuse enquête. Je viens de parcourir l'Allemagne aux jours mêmes où les plénipotentiaires des grandes puissances, réunis à Paris, réglaient solennellement les conditions de la paix, et fixaient le droit nouveau de l'Europe. Le temps était bien choisi pour lire comme à livre ouvert les plus se-

crètes pensées des nations allemandes. A Vienne et à Berlin, à Munich et à Dresde, tous les yeux étaient tournés vers Paris. Au milieu de l'attente universelle, les préoccupations publiques se manifestaient sans détour. Condamnée, par la politique irrésolue de ses gouvernemens, à une neutralité qui la faisait déchoir, l'Allemagne ne dissimulait pas sa tristesse. Toutes les paroles en un tel moment avaient une signification plus expressive; regrets et sympathies, récriminations amères et douloureuses inquiétudes, tous les sentimens se produisaient en liberté. J'ai vu, au midi et au nord, l'élite intellectuelle de ce grand pays; je me suis entretenu avec la plupart des hommes qui reflètent ou qui dirigent l'opinion nationale. A Berlin, au milieu des humiliations et des douleurs d'un grand peuple; à Vienne, où quelques ministres éminens poursuivent sans fracas les réformes de 1848, et inspirent à l'esprit public, malgré de fâcheux symptômes de réaction, une sorte de joyeuse confiance dans l'avenir; à Dresde, à Leipzig, à Munich, où se déploient aujourd'hui, sous une administration paternelle, les meilleures forces littéraires du pays; à Augsbourg, où de laborieux publicistes, enfermés dans leur couvent comme des bénédictins, dépouillent chaque jour une correspondance venue des points les plus éloignés du globe, et font pénétrer en Allemagne, à travers mille difficultés, et sous des conditions qui leur pèsent, tout ce que les gouvernemens peuvent supporter de pensées libérales et de paroles bienfaisantes; — dans toutes ces villes, dans tous ces foyers de l'opinion, sans parler des autres cités secondaires, j'ai reçu des confidences, j'ai recueilli des symptômes, j'ai vu s'ouvrir à moi des âmes à qui la grandeur des circonstances arrachait leurs secrets.

Tous les états de l'Allemagne, on le sait trop, n'ont pas joué le même rôle dans la crise que vient de traverser la société européenne. La rivalité de la Prusse et de l'Autriche, qui se produit sans cesse au sein des affaires intérieures, a reparu alors sur un plus grand théâtre. Ce continuel antagonisme du midi et du nord trace une direction naturelle à notre étude. Malgré nos sympathies pour tous les nobles cœurs, pour tous les esprits élevés et généreux qui honorent la race germanique, du Rhin jusqu'au Danube et de la Baltique aux Alpes; malgré notre désir de ne froisser aucun patriotisme, de ne faire saigner aucune blessure, nous sommes bien obligé de comparer entre eux les différens états qui se disputent la prééminence en Allemagne. Un dédommagement de cette division funeste qui vient de réduire à l'immobilité une nation de quarante millions de citoyens, c'est que la vie intellectuelle et morale y circule dans le corps tout entier. Point de capitale qui absorbe tout, point de centralisation oppressive qui dessèche les extrémités : la suprématie au con-

traire est perpétuellement au concours, et il peut résulter de là une émulation salutaire; mais pour que ce dédommagement soit efficace, il ne faut pas craindre de proclamer, à de certains intervalles, les résultats de la lutte. Si un état qui conduisait naguère les esprits et inspirait au patriotisme une légitime confiance lutte péniblement aujourd'hui contre des influences pernicieuses, pourquoi ne pas constater ce que sa situation a de critique? S'il en est d'autres qui se relèvent, qui grandissent, qui déploient une activité inattendue, n'est-ce pas un devoir de mettre ces transformations en lumière? C'est ce devoir que je veux remplir. Je placerai en regard la Prusse, l'Autriche, le groupe des états secondaires, et si j'offense çà et là des vanités aveugles, je suis bien sûr de ne pas déplaire à ceux qui se préoccupent, non pas de l'est ou de l'ouest, du midi ou du nord, mais du génie même de la race germanique. Il est des choses qu'un publiciste allemand ne peut pas dire, parce qu'elles coûteraient trop à son cœur. L'Allemagne me saura gré de les avoir exprimées sans parti pris et sans passion.

I.

Il y a une quinzaine d'années environ, il était impossible à un observateur impartial de ne pas être frappé de la prééminence de la Prusse au sein de l'Allemagne. Si elle n'avait pas donné une force nouvelle aux principes et aux traditions qu'elle représente, du moins ne les reniait-elle pas. Elle était encore en possession de tous ses glorieux souvenirs. C'était toujours la Prusse du grand électeur et de Frédéric II; c'était cette fière dynastie de Brandebourg qui avait continué l'œuvre de Gustave-Adolphe, qui avait gagné sa couronne en se battant pour la liberté de conscience, et que Louis XIV avait été obligé de reconnaître en même temps qu'il reconnaissait Guillaume d'Orange comme le souverain d'un pays libre. Bien que la race des chefs résolus semblât éteinte avec Frédéric II, l'esprit de la Prusse n'avait pas disparu. Un roi vénérable, au milieu de ses indécisions et de ses faiblesses, avait montré en de graves circonstances une fermeté d'âme vraiment digne de son trône et de son peuple. Abattue à Iéna et à Auerstædt, la Prusse de Frédéric-Guillaume III n'avait pas désespéré; on l'avait vue, au contraire, faire appel aux forces de l'esprit, c'est-à-dire à son principe même, et se fier vaillamment aux ressources morales de la nation. L'université de Berlin, fondée en 1810, au lendemain des catastrophes qui pouvaient faire rayer de la carte le royaume de Frédéric II, attestait éloquemment cette foi dans les viriles destinées du pays. Aussi, d'un bout de

l'Allemagne à l'autre, quelle confiance dans la Prusse! comme tous les esprits libéraux étaient tournés vers elle! Que de pétitions même, pétitions ardentes et impérieuses, on lui adressait sans cesse au nom du peuple allemand! Tandis que l'Autriche, endormie dans l'insouciance et les plaisirs, ne représentait plus que le passé, la Prusse était chargée des intérêts du présent et des espérances de l'avenir. On lui demandait maintes choses impossibles : on exigeait qu'elle constituât l'unité allemande, et bien avant que le parlement de Francfort donnât à ce vœu des esprits sa consécration officielle, une sorte de consentement tacite et unanime décernait à la Prusse la couronne impériale. C'est surtout à l'avénement de Frédéric-Guillaume IV qu'on vit éclater ces exigences. Pendant les dernières années du vieux roi, la vénération qu'inspiraient son âge et ses malheurs avait été un frein pour les esprits; en face du nouveau souverain, ce mouvement national fit explosion de toutes parts. Chimères! dira-t-on. Oui, sans doute, ces pétitions de patriotisme, le plus grand nombre au moins, ne pouvaient raisonnablement aller à leur adresse; mais le sentiment qui les dictait, l'appellera-t-on aussi une chimère? C'était la reconnaissance la plus complète, la plus éclatante, de la suprématie acquise à la Prusse au sein de la famille germanique. Jamais roi n'est monté sur le trône au milieu d'un pareil cortége d'acclamations et d'espérances. L'héritier de Frédéric-Guillaume III parut accepter avec joie cette situation nouvelle, et malgré la défiance de quelques esprits chagrins ou clairvoyans, la brillante rhétorique du souverain enthousiasmait les cœurs. Qui ne se rappelle ces solennelles harangues de 1840? qui a oublié ces paroles enivrantes, ces promesses de gloire et de liberté? En 1848 encore, il lui suffisait de jeter au peuple quelques mots heureux pour triompher des passions. *Je serai le roi allemand!* disait-il en face des barricades de mars, et la ville insurgée rentrait dans l'ordre.

Combien tout est changé à l'heure qu'il est! A voir la Prusse d'aujourd'hui, on ne soupçonnerait guère ce qu'elle fut il y a seize ans. L'Allemagne semble éprouver à son égard une méfiance qui va parfois jusqu'à l'injustice, et la Prusse elle-même offre à l'observateur impartial bien des symptômes de découragement. On dirait que sa juste fierté l'abandonne, et que, dans sa lassitude, elle en est venue à douter de sa mission. Hâtons-nous d'ajouter que le mal n'est pas irréparable. La faute de quelques hommes n'est pas la faute de tout un peuple. Malgré les influences fatales qui pèsent sur ce pays, la Prusse contient trop de ressources, elle a derrière elle une histoire trop glorieuse, des traditions trop vivaces, elle est gouvernée par un souverain trop éclairé et trop loyal, pour qu'elle ne reprenne pas un jour le rang qui lui appartient en Allemagne. Je ne me résoudrais

pas facilement à constater l'éclipse de son génie, si je ne faisais mes réserves pour l'avenir. Le principe qui est le fondement même de la Prusse a beau être renié par un parti puissant, c'est un principe inaliénable. Les hommes passent, les générations disparaissent; le droit, abandonné un jour par ceux qui devaient le servir, reparaît tôt ou tard sous une forme nouvelle. L'esprit de la Prusse est nécessaire à l'Allemagne et à l'Europe. Cet esprit peut s'effacer quelque temps, il peut perdre courage et douter de lui-même; il ne périra pas.

D'où vient donc cette éclipse momentanée de la Prusse? Je suis de ceux qui jusqu'ici ont eu confiance dans les destinées politiques et morales de Berlin. Quand je commençai à étudier l'Allemagne, la Prusse m'apparut tout d'abord comme le foyer de cette vie intellectuelle, de ce travail libre et désintéressé qui attirait mes sympathies. Je partageais l'espérance commune. Je venais de voir d'éminens esprits, disgraciés ou mal à l'aise sur d'autres points du territoire, généreusement protégés par un roi capable de juger en maître les plus sévères comme les plus délicates productions du génie de l'homme; j'avais vu Jacob et Wilhelm Grimm, j'avais vu Schelling, Tieck, Cornelius, et bien d'autres encore, appelés à Berlin et mis à la haute place qui leur était due; je me rappelais l'amitié du souverain pour M. Alexandre de Humboldt, pour M. de Radowitz, et l'estime profonde qu'il témoignait à M. de Bunsen; qu'importait alors que d'autres amitiés moins rassurantes vinssent jeter quelque ombre sur ce tableau? Je croyais sincèrement que le gouvernement prussien avait un vif sentiment de l'esprit moderne; je le croyais, j'étais autorisé à le croire, et quelles que fussent les hésitations du monarque au moment d'accorder enfin à ses sujets cette constitution libérale appelée par tous les vœux, je ne cessais pas de regarder le pays de Frédéric-Guillaume IV comme la tête et le cœur de l'Allemagne. On me permettra bien aujourd'hui de raconter la chute de ces espérances. Je suis de ceux qui ont combattu avec le plus de persévérance et d'énergie les désordres de cette philosophie insensée qui usurpait le grand nom de Hegel pour propager l'athéisme et enflammer les convoitises brutales; maintenant que cette ténébreuse milice est en déroute, maintenant que le péril est ailleurs, j'ai bien le droit, ce me semble, de pousser un nouveau cri d'alarme. D'où vient donc, encore une fois, la triste situation de la Prusse? Je tâcherai de l'expliquer aussi clairement que possible. Écoutez une singulière histoire.

L'anarchie était vaincue. L'agitation de 1848 avait fait place à un ordre nouveau, et toutes les questions pendantes allaient être débattues à la tribune, au lieu d'être abandonnées au hasard. Deux hommes surtout avaient triomphé des insurrections, le général de Wrangel par la force des armes, le directeur de la police, M. de Hinc-

keldey, par une vigilance, une présence d'esprit, une intrépidité égales à la grandeur du péril. Or, une fois l'ordre rétabli dans la rue, on vit paraître tout un régiment assez étrangement composé, qui s'était tenu à l'écart au moment de la bataille. C'étaient ces seigneurs de la Poméranie qui avaient joué un rôle si fâcheux à la diète de 1847. On les appelle à Berlin les *Junker*, c'est-à-dire en français les *hobereaux*. Ce terme de dédain n'est que trop bien justifié; le parti des *hobereaux* ne brille ni par l'intelligence politique, ni même, assure-t-on, par le prestige de la fortune. Quand on n'a pas le sentiment du temps où l'on vit et qu'on ne rachète pas cette ignorance par l'éclat des glorieux souvenirs, quel office peut-on remplir au sein de l'état? Les *hobereaux* suppléèrent à l'esprit politique par la violence, au prestige personnel par la hardiesse des prétentions. Déclarer ouvertement la guerre au régime constitutionnel, insulter en toute occasion les principes qui sont la base même des sociétés modernes, rejeter l'égalité civile comme une victoire de l'esprit du mal, réclamer les priviléges féodaux, vouloir ramener l'état six cents ans en arrière, et par là renier avec une fureur insensée, non pas seulement le XIXe siècle, mais le XVIe, voilà en quelques mots l'intelligent programme de ce parti. Mais quoi! dira-t-on; de telles prétentions sont-elles dangereuses? Ne suffit-il pas, pour les écarter à jamais, d'apprendre aux seigneurs poméraniens les premiers élémens de l'histoire de leur pays? Ces brillans gentilshommes, figures imberbes ou têtes à barbe grise, ne paraissent pas savoir très exactement ce qu'était la Prusse avant la réforme; faites-leur dire par un écolier que la Prusse n'existait pas au moyen âge, et que sans la révolution religieuse, premier fondement des libertés modernes, elle ne serait rien encore aujourd'hui. — Prenez garde, la chose n'est pas aussi simple. Le roi de Prusse est un artiste, un archéologue, à la pensée brillante et à l'imagination mystique. Il aime le moyen âge comme l'aimait Novalis; il l'aime en savant et en illuminé. Restaurer des cathédrales, rien de mieux; mais s'il était possible de fonder, au sein même du protestantisme, des institutions politiques analogues à celles du moyen âge, cette espèce d'archéologie ne serait-elle pas bien préférable à l'autre? Tel est le rêve de Frédéric-Guillaume IV. Il voudrait que le protestantisme pût créer en Prusse ce que le catholicisme avait organisé dans l'Europe du XIIIe siècle; il y ajouterait même des amendemens, et l'œuvre féodale serait corrigée sur bien des points. Quel spectacle pour la pensée éblouie! quelle cathédrale merveilleuse! Les quatre ordres, paysans, bourgeois, noblesse, clergé, superposés l'un à l'autre, et au-dessus de l'édifice, le roi, médiateur entre le ciel et la terre! Les *hobereaux*, en flattant les poétiques fantaisies de Frédé-

ric-Guillaume, n'eurent pas de peine à s'assurer l'influence qu'ils convoitaient. Ils trouvèrent bientôt d'ailleurs de doctes et ingénieux publicistes qui se chargèrent de donner une apparence scientifique à leurs prétentions grossières. Un Juif converti, très grand ennemi des Juifs, mais parfaitement en mesure d'introduire l'esprit judaïque au sein de l'église protestante, devint le théologien du parti; j'ai nommé M. Stahl.

Parlerai-je de M. Stahl? J'ai dit ce que veulent les *hobereaux;* marquons rapidement l'attitude de leur plus ardent interprète, et tâchons d'expliquer comment un homme de cette valeur a pu accepter un pareil rôle. L'illustre chef du parti constitutionnel en Allemagne, l'historien Dahlmann, s'est écrié un jour dans un moment de dépit : Il n'est pas d'homme plus dangereux au monde qu'un jurisconsulte théologien... Cette sentence n'était qu'une boutade, mais on dirait que M. Stahl s'est chargé d'en démontrer l'exactitude. Jurisconsulte, il a faussé et perverti le sentiment religieux; théologien, il a défiguré la science du droit. Sous prétexte d'organiser ce qu'il appelle *l'état chrétien et germanique,* il a imaginé une philosophie sociale où il ne reste des traditions allemandes et des inspirations chrétiennes que l'enveloppe extérieure; allez au fond, c'est le judaïsme. Également hostile au catholicisme et à la philosophie, M. Stahl s'est emparé de la confession de Luther, et il en a fait une table d'airain où il a gravé l'inflexible loi des consciences. Pour soutenir ses doctrines, il lui a fallu bien des ressources d'esprit et de dialectique; M. Stahl a un esprit très souple, une dialectique consommée, et une ambition qui vaut à elle seule sa dialectique et son esprit. Voyez-le dans sa chaire de professeur, voyez-le surtout à la tribune de la seconde chambre, avec ses yeux petits et perçans, avec son pâle visage encadré de cheveux noirs. Il se joue au milieu des subtilités et des sophismes avec une merveilleuse prestesse. Protestant, il attaque la liberté de conscience; israélite, il déclame contre l'émancipation des Juifs, sans être jamais embarrassé de son rôle. Quelle aisance! comme il est maître de sa parole! L'élévation même, une certaine élévation religieuse et morale, est un élément de succès qui ne lui manque pas. Au reste, on doit le reconnaître à sa louange, la dialectique de M. Stahl, avec ses subtilités et ses finesses, ne suffirait pas aux *hobereaux;* il faut aux seigneurs poméraniens des champions qui disent les choses plus carrément. M. Stahl a des émules ou des disciples qui font très bien cette besogne-là. A la fin d'une excellente étude sur le comte Joseph de Maistre (1), M. Sainte-Beuve ajoute ces mots : « De Maistre me paraît de tous les écrivains

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet et 1er août 1843.

le moins fait pour le disciple servile et qui le prend à la lettre; il l'égare. Et, pour parler à sa manière, on ne craindrait pas de dire que le disciple qui s'attache aux termes mêmes de De Maistre et le suit au pied de la lettre est *bête*. La bête a l'inconvénient de ne venir jamais seule... » Les disciples de M. Stahl rédigent à Berlin la *Gazette de la Croix*.

Tandis que le parti des *hobereaux*, exploitant à sa façon une victoire qu'il n'avait pas remportée, gagnait chaque jour du terrain à force d'arrogance et d'audace, tandis qu'il prenait plaisir à irriter, à scandaliser la conscience publique par mille outrages à l'esprit moderne, le vrai vainqueur, l'homme qui avait le plus intrépidement lutté contre l'anarchie, M. de Hinckeldey, se donnait noblement un rôle nouveau en face d'une situation nouvelle. Cette victoire de l'ordre, obtenue par la force, devait être consolidée par des victoires morales. Ce n'était pas assez d'avoir dompté l'insurrection, il fallait ramener les cœurs, éclairer les esprits, effacer les vieilles haines, il fallait surtout décourager le socialisme en prenant l'initiative du bien et des améliorations fécondes. C'est la tâche que s'imposa le directeur général de la police. M. de Hinckeldey n'était pas un préfet de police ordinaire, il ne songeait pas seulement à réprimer le mal, mais à produire le bien. Son esprit organisateur, sa fertile et bienfaisante activité lui assuraient un rôle supérieur à ses fonctions. Bien qu'il n'eût pas rang de ministre, il avait su, en réalité, se créer à lui-même un ministère, le ministère de l'action et du progrès social.

La même transformation s'opérait dans la sphère des idées; ce contraste que je viens de signaler entre l'arrogance des *hobereaux* et les généreux efforts du directeur de la police éclatait plus visiblement encore entre les publicistes de la réaction féodale et les esprits distingués qui avaient le mieux servi la cause de l'ordre intellectuel et moral. M. de Bunsen avait été, à l'heure des crises de la science, en face du matérialisme et de l'impiété, l'un des plus dignes soutiens de la philosophie religieuse. Les corps-francs de l'athéisme une fois anéantis, M. de Bunsen ne voulut pas que ce triomphe profitât au parti des ténèbres. Il se hâta de prendre en main la cause sacrée de la liberté de conscience, car, voyant bien que le panthéisme était toujours là, qu'il infectait encore les intelligences et exerçait dans l'ombre ses séductions grossières, il avait compris qu'on ne réussirait à conjurer le péril que par un large et puissant développement de la vie chrétienne. Et comment ranimer la vie chrétienne? comment rendre à la pensée évangélique sa vertu et son efficace? La liberté seule le peut. Tel fut le système de M. de Bunsen. Ces Joseph de Maistre du protestantisme qui prêchaient si effrontément

l'intolérance lui apparurent comme les plus dangereux auxiliaires de l'athéisme, et tandis que M. Stahl s'efforçait de constituer en Prusse une église judaïque, l'ancien représentant du piétisme modéré, l'ancien confident du roi de Prusse et du général de Radowitz, M. de Bunsen en un mot, se confiait hardiment à l'église de l'avenir. Autour de lui se groupait l'élite du royaume; sans multiplier ici les noms propres, me sera-t-il permis de nommer au moins le frère du roi, Frédéric-Guillaume-Louis, prince de Prusse, et surtout la noble compagne de sa vie, la fille du grand-duc de Weimar Charles-Frédéric, la princesse Augusta?

C'est ainsi que ces deux directions se dessinaient chaque jour davantage. Jamais contraste ne fut plus expressif et plus complet. Ici, les prétentions du parti féodal en face de l'activité intelligente et féconde de M. de Hinckeldey; là, l'intolérance et le judaïsme de M. Stahl en face de la libérale piété de M. de Bunsen. Les deux partis ne pouvaient manquer de se rencontrer un jour; il fallait que l'un des deux abandonnât la place. La rupture entre les puissances occidentales et la Russie amena de nouveaux conflits et précipita les événemens. Le parti féodal et piétiste, le parti des *hobereaux* et de M. Stahl était nécessairement dévoué aux intérêts de la Russie; les *hobereaux* sont presque tous des Prussiens de la frontière russe qui enragent de ne pas être des boyards. Les hommes qui réclament le droit de haute et basse justice dans leurs domaines, les hommes qui déclament à la tribune des deux chambres contre le principe de l'égalité civile, pouvaient-ils hésiter entre la Russie et les puissances occidentales? Quant à M. Stahl, malgré son ardeur à défendre le protestantisme, j'ai dit qu'il était juif avant toute chose, et les circonstances le firent assez voir. Ce fervent apôtre des dogmes luthériens s'accommode parfaitement de la domination de l'esprit moscovite. Il fallait l'entendre glorifier la Russie comme la protectrice de l'ordre et de la religion en Europe. La Russie, par la réunion sur une seule tête du pouvoir politique et de la majesté religieuse, est la plus haute forme de l'autorité sur la terre; la Russie doit être le modèle de la Prusse. Surtout défions-nous de l'Angleterre et de la France! L'Angleterre est protestante, mais révolutionnaire; la France n'est ni protestante ni catholique, c'est la philosophie en pratique et en acte, c'est la révolution qui s'est faite homme. Voilà ce que M. Stahl répétait sur tous les tons à la tribune de la seconde chambre, et jamais on ne déploya plus d'esprit, plus de ressources, une dialectique plus résolue et plus subtile, pour défendre, quoi? l'abaissement du protestantisme prussien sous la main qui persécutait naguère les catholiques de Pologne et les luthériens de la Courlande. M. Stahl, dans cette discussion, a mis à nu le fond de sa pensée; il

a déclaré, sans le vouloir, qu'il tenait peu à la dignité de cette église dont il s'est fait le champion, et que l'exaltation piétiste n'est pour lui qu'un moyen de gouvernement et de police, *instrumentum regni.*

Que faisait le roi au milieu des partis qui divisaient son royaume? Son embarras devait être grand, car ces deux partis se composaient d'hommes qui se disaient également ses amis. D'un côté, c'était un des écrivains avec lesquels son esprit avait le plus de sympathies; c'était une âme élevée, une docte et pieuse intelligence, M. le chevalier de Bunsen, et auprès de lui des hommes tels que M. de Hinckeldey, sauveur de la monarchie prussienne en 1848, le vieux général de Bonin, illustré par ses brillans services dans la guerre de 1813, bien d'autres encore, moins connus sans doute, mais qui occupaient avec dévouement et honneur tous les degrés de l'administration civile. De l'autre côté, c'était ce parti féodal qui a, dit-on, un chef des plus turbulens sur les marches du trône, je veux dire le neveu même du roi, le fils de sa sœur Alexandrine, le prince Guillaume de Mecklembourg; c'étaient surtout les conseillers occultes, le comte Dohna, le général Léopold de Gerlach, et, à quelque distance, les représentans du parti à la tribune ou dans la presse, — M. Louis de Gerlach, frère aîné du général, et M. Stahl.

Je voudrais ne rien dire qui diminuât le respect dû à une personne souveraine; mais pourra-t-on jamais écrire l'histoire de la Prusse au XIXe siècle sans signaler la funeste indécision de Frédéric-Guillaume IV? Le roi hésitait donc entre ses plus dévoués serviteurs et cette réaction insensée qui rêvait le retour du XIIIe siècle. Livré à lui-même, éclairé par la nécessité, il serait peut-être parvenu à écarter les fantaisies de son imagination; l'homme d'état aurait peut-être triomphé de l'archéologue, et on l'eût vu se prononcer enfin pour le parti du droit commun et des réformes libérales : la guerre de Crimée, en excitant ses appréhensions et ses défiances, le rejeta violemment de l'autre côté. Frédéric-Guillaume ne comprit pas la politique de la France; bien qu'il désapprouvât au fond de l'âme les prétentions de son beau-frère le tsar Nicolas, bien qu'il eût essayé d'abord de faire entendre de sages représentations dans les conseils de Saint-Pétersbourg, il ne fut pas difficile de lui inspirer de vives alarmes sur l'alliance que lui offraient la France et l'Angleterre. Il se dit qu'il allait être exposé le premier aux coups de la Russie, que le tsar, pour se venger de ses défaites en Crimée, n'attendait que l'occasion de prendre une éclatante revanche à Berlin. A dater de ce moment, le parti féodal, qui est en même temps le parti moscovite, s'empara de l'imagination du roi; M. le comte Dohna, M. le général de Gerlach, M. Stahl étaient assurés de la victoire, et les fonctionnaires qui s'efforçaient de faire prévaloir une politique contraire

furent frappés sans pitié. M. de Manteuffel, l'homme des compromis par excellence, louvoyait de son mieux parmi les écueils; d'autres esprits furent plus francs et allèrent au-devant de la tempête. Le général de Bonin, ministre de la guerre, fut brusquement destitué; M. de Bunsen, ministre de Prusse auprès du cabinet de Saint-James, perdit aussi son ambassade; la princesse de Prusse quitta la cour et alla résider à Coblentz.

Si fâcheuse que fût l'impression produite par de tels symptômes, ces choses-là se passaient dans les régions d'en haut. Le peuple n'était pas initié à tous les secrets. Il entendait parler d'une *camarilla*, il savait que les noms du comte Dohna, du général de Gerlach, du professeur Stahl, représentaient la réaction; mais le but que cette réaction voulait atteindre, son programme, ses efforts, ses luttes de chaque jour, il les ignorait encore. L'incertitude ne dura pas longtemps. Le conflit, secrètement soulevé, à propos de la politique extérieure, entre le parti féodal et les membres les plus distingués du ministère et de la diplomatie, devait se prolonger bientôt sur un théâtre tout différent. La lutte, la grande lutte allait éclater enfin, avec des circonstances bien autrement dramatiques, et de façon à saisir la nation tout entière, entre les *hobereaux* et le directeur général de la police.

Je venais d'arriver à Berlin aux premiers jours du mois de mars, et je n'oublierai jamais l'espèce de stupeur dont la ville entière fut frappée, lorsqu'un matin ces simples mots furent imprimés en gros caractères par une feuille berlinoise (1) : « Le roi et le pays viennent de faire une grande perte. M. de Hinckeldey, directeur de la police générale du royaume, a été tué hier en duel. Nous nous réservons de donner de plus amples détails sur ce douloureux événement. L'adversaire de M. de Hinckeldey était M. de Rochow. » En un instant, la nouvelle parcourut la ville avec la rapidité de l'éclair, sombre éclair par malheur, et qui jetait subitement une lueur sinistre sur la situation de la Prusse. Les moindres détails de cette affaire sont connus aujourd'hui, toutes les personnes intéressées ont pris la parole l'une après l'autre; mais si l'on cherche dans ce tragique événement une indication sur l'état général de la Prusse, qu'importe le duel en lui-même? qu'importent les détails? à quoi bon les lettres de M. de Marwitz, de M. de Munchausen, de M. de Bulow, du prince de Hohenlohe, du frère de M. de Rochow? Que toutes les pièces du procès aient été analysées, commentées, discutées par la presse allemande comme par un accusateur public, c'est un point qui fait honneur à la haute moralité de l'esprit prussien; pour l'observateur qui cher-

(1) La *Gazette de Voss* du 11 mars 1856.

che à lire l'histoire générale d'une période dans les événemens particuliers, il y a un point plus grave encore : ce ne sont pas les incidens qu'il veut connaître, ce ne sont pas les causes immédiates du duel, mais la cause profonde, ancienne, inévitable, la cause dont la presse allemande ne disait rien et dont s'entretenait toute la Prusse. Qu'on ne s'attache pas ici à l'insignifiante personne de M. de Rochow, qu'on ne s'occupe ni des détails de l'enquête ni des prétextes de la lutte. Le duel de M. de Rochow et de M. de Hinckeldey, c'est le duel des *hobereaux* contre les fonctionnaires, de l'arbitraire contre la loi, du privilége contre le droit commun.

Aussi comment dépeindre la stupeur et l'indignation de la ville? Les *hobereaux* s'efforçaient en vain d'atténuer la gravité de l'événement; tout lui donnait un caractère public. L'exposition du corps de M. de Hinckeldey à l'hôtel de la police générale, cette longue et lugubre procession qui, pendant deux jours, ne cessa de défiler respectueusement devant le cadavre, l'immense concours de peuple qui se pressait aux funérailles, la présence du roi au milieu de la famille en larmes, la présence même des plus implacables ennemis de M. de Hinckeldey, venus là évidemment sur un ordre du souverain, tant de personnages illustres confondus avec la multitude dans une même affliction, M. Alexandre de Humboldt pleurant le fonctionnaire libéral et intègre, l'ouvrier pleurant l'homme redouté dont il avait senti le bras de fer en 1848, et qui, depuis le rétablissement de l'ordre, était devenu son soutien contre l'aristocratie : c'étaient là autant de contrastes qui ne laissaient de doute à personne sur la signification de cette dramatique aventure. La situation de la politique intérieure était subitement démasquée à tous les regards. Qu'on n'essaie plus de cacher l'évidence; laissez là les vains subterfuges, c'en est fait pour longtemps des hypocrisies de la *Gazette de la Croix*. La balle qui a percé le cœur de M. de Hinckeldey a déchiré tous les voiles.

La situation est tellement grave, la lutte éclatante des *hobereaux* et des fonctionnaires, l'antagonisme moins connu du ministère officiel et du ministère occulte est aujourd'hui pour l'Allemagne entière un fait si manifeste, que l'esprit public, bon gré, mal gré, y trouve l'explication des plus mystérieux incidens. Un jour à Potsdam, dans le palais même du roi, un paquet de dépêches adressées à un aide de camp de Frédéric-Guillaume IV, M. le général de Gerlach, est soustrait par des mains audacieuses. Ces dépêches venaient surtout de Saint-Pétersbourg; il y avait des lettres de M. le comte Munster, contenant des notes sur la situation de la cour de Russie depuis la mort du tsar Nicolas. On soupçonne d'abord quelque agent trop zélé de la légation française; mais cette ridicule accusation est écartée immédiatement, et toutes les conjectures, toutes les suppositions qui

se croisent, ne font qu'épaissir les ténèbres dont cette étrange affaire est enveloppée. Depuis la mort de M. de Hinckeldey, on veut absolument que le mystère ait disparu, et bon nombre de gens signalent dans ce bizarre imbroglio une preuve nouvelle des influences hostiles qui se surveillent et se combattent au sein même du pouvoir (1).

Le président du conseil des ministres ne devait pas sortir ébranlé de cette lutte. M. de Manteuffel rend d'incontestables services; un tel homme ne se remplace pas aisément. Il est accoutumé depuis longues années déjà à toutes les difficultés de sa situation; il s'en accommode, il s'y trouve à l'aise, et déploie de merveilleux efforts pour atténuer le mal que font ses adversaires. Si M. de Manteuffel quittait la présidence du conseil, quels cris de triomphe dans le camp des *hobereaux!* Le ministère, qui renferme déjà dans son sein plusieurs membres du parti piétiste, passerait inévitablement sous l'influence des hommes qui veulent rayer de la constitution ce simple article, principe et fondement de la société moderne : « Tous les Prussiens sont égaux devant la loi. » J'étais à Berlin lorsque M. Wagner, ancien rédacteur de la *Gazette de la Croix*, portait cette proposition à la tribune de la seconde chambre; j'ai entendu ce singulier homme d'état, j'ai entendu M. Louis de Gerlach et M. Stahl déclamer pendant deux jours contre cette satanique égalité, et je crois pouvoir dire que, sans la résistance de M. de Manteuffel, la proposition était à peu près assurée du triomphe. Malgré son mystique enthousiasme pour les magnificences du moyen âge, le petit-

(1) On comprendra sans peine les raisons de haute convenance qui nous défendent d'insister sur ce point. Les journaux allemands ont seuls pu discuter les accusations vraiment incroyables qu'on a prétendu faire peser sur quelques-uns des premiers personnages de l'état. Nous essayons de tracer un fragment de l'histoire politique de notre siècle; nous n'avons pas le goût des questions inquisitoriales et des personnalités irritantes. Comment ne pas signaler cependant l'étrange justification attribuée à M. Seiffart, vice-président de la cour des comptes? Il paraît que M. Seiffart, peu de temps après le vol des dépêches, et au moment où l'on soupçonnait si follement la légation française, avait été vaguement accusé d'avoir favorisé cette singulière opération diplomatique, en haine de la Russie et dans l'intérêt des puissances occidentales. M. Seiffart n'a pas cru pouvoir garder plus longtemps le silence, et, obligé de se défendre contre une accusation si grave, il a dit ce qu'il savait. Or M. Seiffart affirme qu'il savait tout, et ses *révélations* sont de telle nature que j'hésite même à y faire allusion. Consignées dans des mémoires secrets et mises au jour après la disparition des acteurs, elles auraient pu exercer la sagacité contentieuse des érudits; publiées aujourd'hui, personne n'ose y toucher. S'il est un pays au monde où le président du conseil des ministres se croie obligé de surveiller son souverain, de faire épier ses démarches et surprendre ses lettres; s'il est un pays où les conseillers secrets du monarque aient aussi leurs agens auprès des conseillers officiels, où l'espionnage enfin soit organisé dans tous les sens et amène des imbroglios à s'y perdre, ce n'est pas de la Prusse, ce n'est pas de la cour de Berlin qu'il est question; laissons ces choses dans le domaine qui leur est propre : ne confondons pas la comédie politique avec l'histoire.

neveu de Frédéric le Grand prétend bien ne pas se livrer sans réserve à cette réaction étourdie. « Nous marchons à un 93, » disait récemment le prince de Prusse. De telles paroles font réfléchir. La mort de M. de Hinckeldey a dû toucher aussi le noble cœur de Frédéric-Guillaume IV. De pareilles catastrophes ont une influence décisive, et en voyant disparaître l'un des meilleurs soutiens de son trône, en voyant ce deuil, cette indignation de tout un peuple, il est impossible que le roi ne se rattache pas aux hommes qui partageaient les convictions et suivaient la politique de M. de Hinckeldey. Les sentimens élevés d'une âme sincère et droite triompheront des fantaisies de l'intelligence. L'enquête ne produira rien, les accusations de M. Seiffart seront oubliées, M. de Manteuffel restera premier ministre.

Cependant, il faut bien le reconnaître, quelle que soit l'issue de l'affaire de Potsdam, il en reste et il en restera longtemps une impression des plus fâcheuses. Ajouté à tant d'autres, le scandale de ces accusations a jeté un découragement profond dans les esprits. J'ai entendu les hommes les plus graves, les serviteurs les plus dévoués de la monarchie prussienne, en exprimer leur confusion avec une tristesse navrante. A quel moment se déroulaient ces édifiantes aventures? Au moment même où le congrès se réunissait à Paris, où d'un côté la France et l'Angleterre, l'Autriche, le Piémont, la Turquie, de l'autre l'empire des tsars, discutant les conditions de la paix, ouvraient une carrière nouvelle à l'Europe et au monde. Toutes les grandes puissances, des puissances même du second ordre, prenaient part aux débats; la Prusse seule n'était pas là et n'avait pas le droit d'y être. Les bases de la paix une fois posées, le congrès a fait appel à la Prusse, car il fallait bien la signature de la Prusse pour que le traité du 30 mars 1856 fût l'annulation complète des traités de 1815; mais ce dédommagement arrivait trop tard, et la douleur publique ne fut pas consolée. Qu'importe que les diplomates prussiens aient assisté encore à d'importantes séances? qu'importe que M. de Manteuffel et M. le comte d'Hatzfeld aient pu faire entendre des paroles sages et utiles? On sentait bien à Berlin que, sans les hobereaux et les piétistes, le pays de Frédéric le Grand aurait joué un autre rôle dans ces grandes affaires qui tenaient le monde en suspens.

Encore une fois, l'humiliation nationale a été profondément sentie. C'est en vain qu'on s'efforce de tromper la douleur d'un grand peuple; c'est en vain que le président de la seconde chambre a osé faire honneur des résultats du congrès au gouvernement de Frédéric-Guillaume IV: cette maladresse insigne n'était propre qu'à irriter la blessure. Cette fière nation, dans sa loyauté et sa franchise, aime

mieux s'avouer à elle-même la diminution de son influence. Aussi voyez le résultat de cet abattement moral! On sait quel était autrefois le légitime orgueil de Berlin. Cette docte cité a toujours eu confiance en elle-même; elle était fière de son université et de ses écrivains illustres, elle était accoutumée depuis un demi-siècle à se considérer comme la capitale intellectuelle de l'Allemagne : aujourd'hui l'activité littéraire a presque disparu; sous la compression du piétisme, le vide s'est fait par toute la Prusse. Certes l'université est toujours honorée par des maîtres éminens, l'académie des sciences de Berlin est toujours un cénacle vénéré; mais cette littérature libre, indépendante, qui se nourrit, non pas d'érudition, mais de la vie même du siècle, qui exprime, non le passé, mais le présent et l'avenir, où est-elle encore? Je citerai deux ou trois noms, et rien de plus. Varnhagen d'Ense est triste et irrité; Adolphe Stahr tourne les yeux vers Paris; la littérature prussienne a émigré, le mouvement des esprits semble se porter ailleurs. Il est à Heidelberg avec M. de Bunsen, il est à Dresde au milieu d'une société brillante d'écrivains et d'artistes, il est à Leipzig, où deux Prussiens, deux écrivains de talent, M. Julien Schmidt et M. Gustave Freytag, rédigent le *Messager de la Frontière.*

Croit-on que les hommes politiques soient moins découragés que les écrivains? Sur le champ de bataille des luttes électorales, les libéraux constitutionnels ne protestent plus que par leur abstention, et le chef éloquent de ce parti, l'ancien défenseur des droits des souverains au parlement de Francfort, le noble comte de Vincke, a abandonné son siége à la seconde chambre. J'ai vu même, qui l'aurait cru il y a seize ans? j'ai vu des publicistes prussiens qui jetaient un regard d'envie sur l'Autriche. « C'en est fait, me disait-on, c'en est fait pour longtemps de la suprématie de la Prusse en Allemagne. Si nous sommes Allemands avant d'être Prussiens, si nous souhaitons par-dessus tout la prospérité de la grande patrie, nous devons nous attacher de préférence à l'état qui est le plus en mesure de servir la cause générale. Qu'on approuve ou non tous ses actes, l'Autriche a joué un rôle important dans la question d'Orient, et la paix va lui ouvrir une carrière immense. Placée entre les puissances de l'ouest et l'Europe orientale, c'est elle qui profitera surtout de la liberté du Danube. Son activité industrielle et commerciale, si agrandie déjà depuis la fondation de la société du *Lloyd*, prendra de nouveaux accroissemens sous l'impulsion du ministre qui dirige ses finances. C'est là que sont les ressources vivaces et les promesses de l'avenir. — Mais la vie intellectuelle? disais-je; mais l'esprit, les lettres, les sciences, la liberté, la philosophie? — Hélas! me répondait-on, l'Allemagne est lasse de la philosophie; elle a abusé

de l'abstraction, elle la redoute aujourd'hui comme une ennemie mortelle. L'Allemagne veut agir; les hommes qui l'aideront à atteindre ce but seront les chefs des générations qui se lèvent. Le commerce, l'industrie, c'est l'action; c'est du moins un moyen sûr d'éveiller chez nous l'esprit d'initiative, je dirais volontiers l'esprit anglo-saxon, cet esprit net, sensé, intrépidement pratique, dont notre chère Allemagne a tant besoin pour se régénérer. Abandonnons nos cabinets d'étude pour nous retremper au grand air. Un savant historien, Gervinus, ne nous a-t-il pas donné ce conseil sur tous les tons? C'est l'Autriche, encore une fois, qui ouvre le marché le plus vaste à l'esprit nouveau qui s'éveille. Attachons-nous à la monarchie autrichienne, c'est par elle que nous relèverons l'Allemagne. »

Certes, pour que de telles paroles soient prononcées à Berlin, il faut que l'humiliation du patriotisme prussien soit bien profonde. J'applaudis à ce besoin d'agir, j'approuve et j'aime cette généreuse ardeur; il est trop évident toutefois que l'activité matérielle n'est pas le seul remède aux défaillances de la pensée publique. Il est une autre forme d'action que celle de l'industrie et du commerce; l'esprit aussi a une vie qui lui est propre, et le marché de l'intelligence n'est pas moins riche que l'autre. En face de la philosophie du vide, qui énerve l'âme et l'endort, il y a la philosophie de la réalité, celle qui ne se sépare pas du monde, qui le voit et l'étudie tel qu'il est, et qui prépare les intelligences à des conquêtes utiles. Je ne puis croire que la Prusse oublie jamais ce qui fait sa mission dans le monde, et si elle s'abandonnait à ce point, les audacieuses prétentions de sa rivale la rappelleraient bientôt à elle-même. Une discussion théologique s'est ouverte, il y a déjà quelques mois, entre M. Stahl et M. de Bunsen; le moment n'est pas venu d'en parler, puisqu'on attend encore une réplique de M. de Bunsen et un ouvrage de M. l'archevêque de Breslau, qui doit intervenir dans la lutte au nom des intérêts catholiques; j'emprunterai seulement à ce solennel débat un détail bien significatif, et qui se rapporte à mon sujet. Un ancien diplomate autrichien a cru devoir se mêler à la controverse avec une brochure qui porte ce titre : *le Concordat autrichien et M. le chevalier de Bunsen.* Après force injures contre M. de Bunsen, le diplomate, ou soi-disant tel, entonne un hymne à la gloire du concordat, et prédit que son influence s'étendra bientôt sur l'Allemagne tout entière. « L'empereur a parlé, s'écrie-t-il, et lorsque l'empereur parle, les margraves le suivent! » Le margrave, vous le connaissez, c'est Frédéric-Guillaume IV. Cette parole doit être signalée et aux partis insensés qui ont conduit la Prusse où elle est, et aux esprits libéraux qui paraissent disposés à perdre toute confiance dans

les destinées de leur patrie. Personne, il y a seize ans, n'eût osé tenir un pareil langage. Cette proclamation de l'affaiblissement de la Prusse rappellera à tous quel est le fondement de ce royaume, c'est-à-dire son principe et son droit d'existence. Le gouvernement s'arrêtera sur une pente fatale, la domination des piétistes disparaîtra, les *hobereaux* rentreront dans les ténèbres d'où ils sortent, et à supposer même que cette crise dût se prolonger encore en expiation des délires de la démagogie, le parti sensé, libéral, en un mot l'immense majorité de la nation, ne désespérera plus de ses destinées. M. de Vincke reprendra son poste à la seconde chambre, les électeurs ne renonceront pas à leurs droits; orateurs et publicistes, dans la mesure de ce qui est permis, combattront le mal, défendront le bien, et tiendront haut et ferme jusqu'au dernier jour ce drapeau de la liberté de conscience sous lequel a grandi la Prusse.

II.

Si ce tableau de la Prusse attriste votre esprit, allez à Vienne : jamais contraste plus inattendu n'aura frappé vos regards. A Berlin, tout paraît languir sous de fâcheuses influences; tout semble s'éveiller dans la capitale des Habsbourg. Je ne prétends pas assurément justifier tous les actes du ministère impérial; on peut avoir des doutes sur bien des points de la politique générale, et certaines tendances trop manifestes doivent exciter de justes appréhensions : comment nier cependant l'espèce d'entrain avec lequel se poursuit d'heure en heure la transformation du peuple autrichien? De toutes les puissances de l'Allemagne, l'Autriche est la seule qui ait gagné à la révolution de 1848. C'est celle en effet qui avait le plus besoin de se renouveler de fond en comble : elle a compris dès le premier jour cette nécessité impérieuse, et elle s'est mise résolument à l'œuvre. Un esprit audacieux, le prince Félix de Schwarzenberg, sentant bien que la politique expectante de M. de Metternich ne pouvait plus conjurer tant de périls et résoudre tant de problèmes, a osé prendre l'initiative des réformes. C'était un homme à vastes projets. Une ambition toute patriotique éclairait son intelligence et donnait l'essor à son audace. Il lui arriva de dire un jour : « Il n'y a place en Europe que pour trois grands empires, la France, la Russie et l'Autriche. » C'était là sans doute un chimérique programme, mais du moins le prince de Schwarzenberg avait eu le mérite de concevoir pour son pays une existence glorieusement active. L'Autriche s'endormait; il lui a ordonné de marcher. Surtout il a donné l'exemple de l'action, il a laissé des traditions fécondes. Après l'impulsion efficace qu'il avait imprimée à tous les services, il n'était plus permis à ses suc-

cesseurs de revenir à ce système de temporisation éternelle pratiqué pendant trente-sept ans par l'indolente et spirituelle finesse du prince de Metternich.

L'ardeur du prince de Schwarzenberg était si impétueuse, qu'il ne reculait pas devant la violation du droit quand il s'agissait d'humilier l'orgueil de la Prusse. Au moment où je signale les services du prince de Schwarzenberg, je manquerais à mon devoir d'historien si je ne rappelais aussi avec quelle arrogance altière il brisait ce qui arrêtait sa marche. Les iniquités protégées par lui dans la Hesse électorale sont restées comme une tache sur sa mémoire. Un jour, au printemps de 1850, l'électeur de Hesse, décidé à décréter l'impôt lui-même sans le soumettre au vote de la chambre, cherche un ministre complaisant qui veuille bien signer ses ordonnances; il n'en trouve pas dans la Hesse, mais il fait venir de Prusse un homme prêt à tous les rôles, qui avait subi la prison à Berlin pour je ne sais quelle accusation. Le prince Frédéric-Guillaume Ier, électeur de Hesse, est le fils de ce Guillaume II qui avait livré l'administration de ses états aux caprices d'une courtisane, et qui, en 1831, fut chassé avec elle. A l'arrivée du nouveau ministre, M. Hassenpflug, vous devinez l'indignation de ce peuple loyal et fier; la résistance légale s'organise. La chambre refuse de voter un emprunt qu'on lui demande, et le ministre la dissout. Une nouvelle chambre refuse encore, elle est encore dissoute; M. Hassenpflug se passera de l'assentiment du pays. Alors le peuple tout entier continue le rôle de la chambre; l'administration, la magistrature, l'armée elle-même, refusent leur concours à l'audacieux ministre, et l'électeur, accompagné de son noble agent, est obligé de prendre la fuite devant cette pacifique insurrection. Certes, si jamais mouvement populaire fut légitime, c'est celui-là. Or c'était le moment où la Prusse, après avoir refusé l'empire d'Allemagne en 1849, essayait cependant de reprendre la première place en fondant une diète nouvelle, où son influence règnerait sans partage. Si la Prusse réussissait, l'Autriche était à peu près exclue de la confédération germanique. En face de cette diète nouvelle, qui prenait le titre d'*union restreinte,* le prince Félix de Schwarzenberg venait de relever précipitamment l'ancienne diète de Francfort, supprimée depuis 1848. Quel était désormais le vrai pouvoir central de l'Allemagne? Était-ce l'*union restreinte* ou la diète restaurée? La question était pendante. L'Autriche avait déjà détaché de l'*union restreinte* plusieurs des petits états; en détachant encore du faisceau prussien la Hesse électorale, elle déjouait les plans de son ennemie. Les Hessois invoquaient l'*union restreinte;* l'électeur fugitif fit appel à l'Autriche, et demanda que l'affaire fût portée devant la diète de Francfort. L'occasion était belle pour le

prince de Schwarzenberg; il la saisit avec l'impétuosité qui lui était propre, sans se demander de quel côté étaient le droit et la moralité. Il ne voyait dans tout cela qu'un moyen de relever l'Autriche et de faire reculer la Prusse. La diète de Francfort, présidée par un diplomate autrichien, ordonna à l'électeur de rentrer dans ses états; fidèle exécuteur des volontés de la diète, le prince de Schwarzenberg jette une armée dans la Hesse, y entraîne l'armée bavaroise, et terrifie le cabinet de Berlin, qui s'empresse d'abandonner les Hessois. La Prusse craignit même de paraître exclue à son tour des affaires intérieures de l'Allemagne, et, n'osant venir en aide à ce vaillant peuple de Hesse, elle s'associa misérablement à ceux qui lui ramenaient ses despotes.

Telles étaient les impérieuses allures du prince de Schwarzenberg. L'homme qui n'avait pas hésité à protéger une injustice flagrante et à s'attirer les imprécations de l'Allemagne ne devait pas être moins ardent à relever sur tous les points l'influence autrichienne. Il faut se rappeler cette saisissante histoire, si l'on veut connaître sous toutes ses faces l'inflexible hardiesse du successeur de M. de Metternich. Ce qu'il avait fait contre la Prusse en marchant sur le corps de la Hesse, il l'aurait fait deux ans plus tard contre la Russie elle-même. Le bien et le mal, l'iniquité et le droit, tout disparaissait à ses yeux devant la restauration de la monarchie des Habsbourg; *salus populi suprema lex.* Figurez-vous maintenant cette résolution impétueuse dans les circonstances où elle pourra légitimement s'exercer : quelle impulsion donnée aux services publics! quel accord établi entre toutes les forces du pays! Brillant gentilhomme, accoutumé jusque-là à une vie de luxe et de plaisir, c'est le prince de Schwarzenberg qui apprend à l'Autriche la vertu du travail. Les plus hauts dignitaires de l'état, l'empereur lui-même ont subi l'ascendant de cette activité infatigable. On sait que l'empereur François-Joseph préside régulièrement le conseil, qu'il surveille de près les travaux de ses ministres, et que, donnant l'exemple du zèle, il s'est réservé pour lui-même le département de la guerre. Le prince de Schwarzenberg a fondé une école; frappé d'une mort subite le 5 avril 1852, il s'en faut bien qu'il ait disparu tout entier; tous les conseillers de la monarchie autrichienne sont aujourd'hui encore animés de son esprit.

Il en est un surtout qui a fait prospérer son héritage, et qui, joignant à son activité, à son patriotisme, une moralité supérieure et des lumières spéciales, tient dans ses mains, à l'heure qu'il est, la fortune de l'empire. J'ai nommé M. le baron de Bruck, ministre des finances. M. de Bruck est un des esprits les plus élevés et les plus patriotiques de l'Allemagne. Je parlais tout à l'heure des hommes

qui, des différens points de la confédération germanique, tournent leurs regards vers l'Autriche et y voient un théâtre propice où l'Allemagne entière peut se relever : M. de Bruck est en quelque sorte le représentant de ce parti-là. M. de Bruck n'est pas Autrichien; il appartient à la Prusse, il est né dans cette province de Westphalie qui est fière aussi d'avoir donné le jour, il y a cent ans, à un autre grand citoyen, l'auteur des *Idées patriotiques*, celui qui a mérité le surnom de *Franklin allemand*, Justus Moeser. Il y a longtemps du reste que M. de Bruck a quitté son pays natal pour s'établir en Autriche. Ce n'était pas alors le baron de Bruck, c'était un pauvre apprenti, le fils d'un artisan qui gagnait son pain à la sueur de son front. Venu à Trieste pour y chercher de l'ouvrage, il s'éleva peu à peu; à force de patience, de travail, d'économie, et grâce à une intelligence supérieure, l'ouvrier devint négociant, et le négociant fut bientôt une puissance dans son pays d'adoption. C'est là que les événemens vinrent le trouver. Si j'ai cité auprès de son nom le nom du *Franklin allemand*, ne croyez pas que ce soit un rapprochement fortuit. M. de Bruck a aussi quelque chose de Franklin, le bon sens, la droiture, l'esprit pratique et un sérieux amour de sa patrie; ajoutez-y l'ardeur et l'enthousiasme. Dévoué aux intérêts de l'Autriche, il ne l'est pas moins à la prospérité et à la gloire de l'Allemagne. De 1848 à 1856, son rôle a été grandissant de jour en jour; personne n'était mieux préparé que lui à servir la politique nouvelle de l'Autriche, c'est-à-dire à transformer le pays par le travail. Chargé du département du commerce dans le ministère formé le 21 novembre 1848 sous la présidence du prince de Schwarzenberg, M. de Bruck fut un des plus vaillans auxiliaires du prince et signala son administration par des mesures fécondes. Au mois de juin 1853, quelques semaines après la fastueuse ambassade du prince Menchikof à Constantinople et sa rupture hautaine avec la Porte-Ottomane, l'Autriche, en vue de la crise qui se préparait, avait besoin d'être représentée auprès de la Turquie par un homme éminent. M. de Bruck fut choisi, et l'Europe sait avec quelle intelligence il a rempli sa mission. Tandis que lord Redcliffe, on peut le dire aujourd'hui, semblait prendre plaisir à intimider, à décourager le gouvernement d'Abdul-Medjid par la hauteur de ses allures, M. de Bruck, d'accord en cela avec les représentans de la France, s'appliquait en toute occasion à relever moralement la Turquie, persuadé que par cette politique il prêtait un appui plus efficace à la double cause de l'équilibre européen et du christianisme oriental. Depuis le 10 mars 1855, M. de Bruck a repris place dans le cabinet de Vienne; il y est chargé de l'administration des finances, et l'on peut affirmer qu'il inspire au pays tout entier une confiance sans réserve. Ses actes surtout

parlent pour lui. Avant 1848 et pendant les journées qui ont suivi la révolution, les finances de l'Autriche offraient un spectacle déplorable : la situation, sans être brillante, s'améliore de mois en mois, et ce qui est particulièrement digne de remarque, c'est la complète sécurité que le ministre a su communiquer aux esprits. On sent qu'on a affaire à un caractère intègre, à une intelligence active, résolue, pleine de ressources. Et quelle richesse qu'une telle sécurité au milieu de la carrière féconde que le traité du 30 mars vient d'ouvrir à l'Autriche!

L'Autriche, en effet, a été admirablement partagée, et c'est un singulier bonheur pour elle que ses intérêts particuliers se confondent si étroitement avec les intérêts de la civilisation et du monde. La liberté du Danube, la neutralisation de la Mer-Noire, les principes du nouveau droit maritime, tous ces grands résultats de la paix du 30 mars ont un double prix pour la monarchie des Habsbourg. Dans le temps même où la Mer-Noire et le Danube n'étaient pas encore affranchis, une immense activité commerciale s'était déployée dans ces riches contrées. Il avait suffi d'une paix de trente années pour créer de vastes ports, pour y attirer de toutes parts le commerce et la navigation : que sera-ce sous le régime nouveau consacré par l'Europe? Trieste surtout, légitime orgueil de l'Autriche, semble appelée à une prospérité merveilleuse, et l'on n'a qu'à interroger son passé pour conjecturer ce qu'elle doit être dans l'avenir. C'est par elle que la plus grande moitié des contrées danubiennes est mise en rapport avec l'Europe méridionale et les pays du Levant. Trieste, en 1750, ne possédait pas plus de six mille habitans; en 1810, elle en avait vingt-neuf mille, quarante-quatre mille en 1830, et près de quatre-vingt-dix mille au commencement de 1848. La société du Lloyd autrichien, qui a donné aux relations de l'Allemagne avec l'Orient une impulsion si énergique, a traversé des crises désastreuses après 1848. Pendant des mois entiers, la ville de Trieste a été en quelque sorte réduite à l'inaction. Isolée de Venise, qui lui rend de si précieux services, elle voyait ses opérations entravées par la guerre d'Italie, tandis que le port de Pesth, entrepôt si utile au commerce des principautés, était paralysé de son côté par les guerres de Hongrie. La société du Lloyd avait de grandes pertes à réparer; elle a repris sa position sous l'influence de M. de Bruck, et elle est en mesure de mettre largement à profit les conquêtes du traité de Paris. Ne sont-ce pas là de grands événemens? Voilà la route du Levant ouverte à l'Allemagne par l'initiative de l'Autriche, voilà l'Autriche rappelée à son vrai rôle, qui est de marcher vers l'Orient, d'y porter la culture et le commerce, d'y déployer ses forces pour neutraliser l'influence russe, et non pas de garder en Italie une po-

sition qui lui crée mille embarras, et qui, en soulevant contre elle des haines trop légitimes, fournit aussi un abri commode aux conspirations démagogiques.

Oui, ce sont là de grands faits; il faut se défier pourtant de l'aventureuse ardeur que peut exciter chez certains esprits cette renaissance matérielle de l'Autriche. On se préoccupe beaucoup à Vienne de l'état des finances. Dans les cercles et dans les salons, il n'est pas une conversation sérieuse où ne reparaisse à tout propos cette question inévitable. C'est le souci de la pensée publique, c'est le tourment des hommes d'état, et de telles inquiétudes expliquent trop bien les hésitations apparentes que l'Europe pendant ces dernières années s'est crue en droit de reprocher à la monarchie des Habsbourg. Or de hardis spéculateurs offrent aujourd'hui à ce pays des tentations bien séduisantes. M. de Schwarzenberg et M. de Bruck avaient commencé la restauration des finances autrichiennes par la réforme de l'impôt, et l'abolition des priviléges féodaux de la Hongrie inaugurait sagement cette politique. Ce système de réformes, qui peut s'étendre encore, assure des avantages infaillibles; il créera d'une manière lente, mais certaine, de précieuses ressources. Négligera-t-on une œuvre déjà si habilement conduite pour recueillir des bénéfices immédiats qui ne présenteraient pas les mêmes garanties de certitude et de durée? Il est incontestable que les grands établissemens de crédit, les grandes entreprises industriel es pourraient combler provisoirement, pour une grande part du moins, le déficit du budget; malgré des résultats si désirables, j'ai entendu les juges les plus expérimentés exprimer sur ce point de vives appréhensions. La fièvre d'activité qui a succédé en Autriche à un calme séculaire alarme de très bons esprits. Je consigne ici, en observateur impartial, des sentimens dont l'expression m'a frappé, et néanmoins, je le répète, ces inquiétudes dont je parle n'altéraient pas la confiance qu'inspire l'administration de M. de Bruck; elles révèlent seulement les difficultés de toute nature que le ministre est chargé de résoudre.

Quoi qu'il en soit, cette crainte d'une précipitation aventureuse est un symptôme qui atteste d'une façon significative le changement radical de ce pays; on n'aurait jamais cru, il y a huit ans, qu'il pût être nécessaire de lui conseiller la circonspection et la mesure. Est-ce assez pourtant de cette activité matérielle pour justifier la faveur que l'Autriche a reconquise en Allemagne? Voici un des points les plus curieux et certainement les plus inattendus de cette transformation que j'ai signalée. Avant 1848, il n'y avait pas, à proprement parler, de littérature autrichienne. Il y avait des poètes éminens, un Grillparzer, un Nicolas Lenau, un Anastasius Grün, un Maurice Hartmann; il y avait des savans illustres comme le baron de Hammer-Purgstall;

il y avait à l'académie des érudits de premier ordre, tels que M. Ferdinand Wolf et M. de Karajan; mais tous ces hommes, les poètes surtout, semblaient isolés et perdus au milieu d'une société indolente et affamée de plaisirs. Anastasius Grün ne se disait poète viennois que pour avoir le droit de parler à ses concitoyens et de protester contre la direction politique du pays; en réalité, par la grâce de l'imagination, par l'énergie et la franchise du langage, il appartenait, ainsi que Maurice Hartmann, au groupe des chanteurs souabes, tandis que Nicolas Lenau, par la sombre ardeur de sa pensée, se rattachait manifestement à la poésie du Nord. Quant à Grillparzer, osait-on jouer seulement ses drames, *l'Aïeule*, *Sapho*, *la Toison d'Or*, *Ottocar*, repris tout récemment avec un légitime succès? Encore une fois, ces poètes étaient isolés au milieu du matérialisme de l'Autriche. Nicolas Lenau devenait fou, Anastasius Grün se réfugiait comme un aigle blessé dans les montagnes du Tyrol, et le vieux Grillparzer, triste et taciturne, avait besoin de toute la noblesse de son âme pour ne pas tomber dans la misanthropie. Point de mouvement autour d'eux, point de public pour les entendre, la presse n'existait pas; voudrait-on donner ce titre à ces feuilles ridicules qui ne contenaient que les nouvelles du jour, l'arrivée ou le départ d'un archiduc, l'annonce d'un concert de Strauss, et d'insupportables bouffonneries tristement imitées de nos petits journaux? Aujourd'hui il y a une presse sérieuse, il y a des journaux qui parlent un langage élevé et qui trouvent des lecteurs; un public nouveau a fait son avénement. C'est merveille de voir comme ce public, si insouciant naguère, a été renouvelé par la révolution et façonné aux occupations viriles. Il ne s'enferme plus dans l'étroit horizon de la ville et des faubourgs, il sait que l'Allemagne existe, et il se préoccupe des destinées de l'Allemagne; il sait que l'Europe accomplit de grandes choses, et il a l'ambition de jouer un rôle en Europe. Autrefois les promenades du Prater, les courses dans les montagnes, la table, la danse, la musique enivrante et sensuelle, en un mot l'art de jouir, l'art de se divertir à toute heure, c'était l'unique affaire des Viennois. Comme les épreuves de 1848 ont métamorphosé le bon peuple du prince de Metternich! Je le dis très sérieusement : il a appris à lire et à écrire.

Voici un symptôme plus intéressant encore : ce n'est pas seulement le peuple qui se transforme par un progrès spontané du siècle; les hommes d'état eux-mêmes encouragent ce travail de l'opinion. Il y a deux ministres, — le ministre de l'intérieur, M. le baron de Bach, et le ministre de l'instruction publique, M. le comte Léo de Thun, — qui rivalisent d'ardeur pour susciter une littérature autrichienne. M. le baron de Bach et M. le comte de Thun ont plus d'une

faute à se faire pardonner. M. de Bach, grand démocrate autrefois, l'un des auteurs de la révolution de mars, avait été fidèle, dans les premières années de son ministère, à l'esprit libéral que représentait son nom. Depuis lors, gêné peut-être par les souvenirs de sa vie, il s'est rapproché peu à peu du parti opposé, et s'il y a eu des mesures regrettables à signaler, presque toujours c'est de lui qu'elles émanaient. M. le comte de Thun se reproche aussi sans doute, au fond de la conscience, d'avoir été jadis le chef enthousiaste des Tchèques de Bohême, et d'avoir si complétement oublié les intérêts de ses frères. Les hommes qui, avant d'arriver au pouvoir, ont été franchement et décidément libéraux sans courtiser jamais les passions populaires, sont bien autrement à l'aise pour accomplir le bien; telle est la situation de M. de Bruck en face de ses deux collègues. Je disais donc que M. de Bach et M. de Thun n'étaient pas et ne pouvaient pas être les hommes les plus libéraux du ministère; ils déploient cependant le plus grand zèle à protéger les travaux littéraires. Protéger, ce n'est pas assez dire; ils les sollicitent, ils les provoquent; ils veulent que Vienne, comme Leipzig et Berlin, devienne aussi une capitale dans le royaume des livres. Ce zèle est parfois singulier et de nature à faire sourire; le meilleur moyen de se recommander auprès de M. le comte de Thun, c'est de publier un ouvrage. L'ouvrage est-il bon, tant mieux; il est faible, vulgaire, insignifiant, n'importe : cela fait nombre. Ce nombre en effet va s'accroissant de jour en jour. M. le baron de Bach vient de faire dresser, par le bibliothécaire du ministère de l'intérieur, une statistique complète des livres parus en 1854 dans la monarchie autrichienne, et il annonce qu'un travail semblable sera publié régulièrement chaque année. Tous les états, toutes les nationalités de l'empire sont représentés dans ce vaste cadre; les Italiens y tiennent leur place à côté des Magyares, et les Tchèques en face des Allemands. Cette statistique, rédigée avec beaucoup de soin par M. Wurzbach, révèle la sollicitude littéraire et l'intention politique du ministre. Au lieu d'un simple catalogue, M. Wurzbach a donné une sorte de tableau comparé de la vie intellectuelle dans les états de l'empire. Cette sympathique attention accordée à des littératures si diverses, ce soin de les réunir, de les confronter, de les compléter l'une par l'autre, n'est-ce pas un excellent moyen de préparer, s'il est possible, l'unité de la monarchie autrichienne? On me demandera si ces encouragemens de M. de Bach et de M. le comte de Thun ont déjà produit des écrivains d'élite; non, certes, et je me défierais d'une réputation qui ne reposerait pas sur d'autres bases. Les gouvernemens ne sont pas chargés de susciter les hommes de génie, les ministres n'ont pas le secret qui fait naître les penseurs et les poètes; mais ils peuvent

éveiller le goût des choses élevées, ils peuvent tracer une voie, donner des exemples, entretenir le zèle de tous. C'est ainsi que M. de Bach et M. de Thun ont compris leur tâche, et leurs efforts, on peut l'espérer, ne resteront pas stériles.

Et le concordat? L'objection est sérieuse. Pour ma part, je n'ai pas manqué de l'adresser à ceux qui se félicitaient avec moi des progrès inespérés de l'esprit libéral en Autriche. Or la réponse qu'on me faisait est un symptôme de plus qui atteste la confiance de l'opinion. — Le concordat, me disaient les hommes les plus graves, ne sera jamais un obstacle au développement du siècle; c'est une affaire particulière entre l'état et l'église. Le traité que l'Autriche et le saint-siége ont conclu l'année dernière, s'il est interprété comme il doit l'être, ne produira que des résultats heureux; ne convient-il pas que l'église soit libre dans tout ce qui est du domaine de la foi? Si elle sort de son domaine, si elle aspire à une action temporelle, si elle prétend régler les intérêts d'ici-bas, gêner les religions rivales et tyranniser les consciences, elle rencontrera dans l'esprit de la société moderne une insurmontable barrière. Il y a plus, et c'étaient des libéraux très intelligens qui tenaient ce langage, le concordat est un bénéfice inespéré pour la société autrichienne. Avant les concessions de 1855, le gouvernement était disposé à céder en toutes choses aux exigences de l'église. Maintenant que des concessions exorbitantes ont été faites, maintenant que la politique envahissante de certains hommes exploite avec une sorte de triomphe cette condescendance de l'état, l'état est sur ses gardes. Il livrait tout hier; aujourd'hui le voilà défiant, et déjà il s'apprête à résister. — Un grand évêque, il y a deux siècles, proclamait sur ce point les vrais principes avec l'autorité du génie et de la foi : « Ces deux puissances d'un ordre si différent ne s'unissent pas, mais s'embarrassent mutuellement quand on les confond ensemble. » Cet embarras dont parle Bossuet a commencé à se faire sentir en Autriche; voilà le résultat inattendu dont se réjouissent les libéraux. Ils ont la ferme confiance que cette crise servira à marquer avec plus de précision les rapports de l'état et de l'église, à distinguer plus nettement le double domaine, à fixer enfin la sainte liberté de la religion catholique et la liberté toute différente acquise pour toujours aux sociétés modernes. Les hommes qui regrettent le plus vivement le concordat, ce sont, parmi les catholiques eux-mêmes, ceux que j'appellerai les politiques, je veux dire les esprits pratiques et sensés, depuis les conseillers supérieurs de l'état jusqu'aux plus humbles des fonctionnaires. Quelle faute! s'écrient-ils; quelle source de difficultés et de conflits! Je comprends cette plainte, car ce seront eux surtout qui auront à prévenir ou à terminer ces conflits, à se débattre

au milieu de ces difficultés incessantes. Quant à l'esprit public, je le répète, ces difficultés ne l'inquiètent pas. Une partie de la société autrichienne y est indifférente, l'autre s'en réjouit. Il y aurait sans doute bien des choses à dire sur cette manière de considérer la question. Le texte du concordat à la main, il serait facile de prouver que cette indifférence et cette joie ne sont pas complétement justifiées. Il faut signaler toutefois ces dispositions comme une preuve éclatante de la jeunesse et de l'intrépidité d'esprit qui se déclarent de plus en plus au sein de cette société en travail.

Cette confiance de l'esprit public, que l'on peut remarquer partout, est entretenue par le sentiment du rôle que l'Autriche a joué dans les affaires d'Orient. On a pu juger les choses autrement de ce côté-ci du Rhin; on a pu regretter que l'Autriche n'eût pas tenu plus complétement ses promesses du 2 décembre 1854; à Vienne, on est surtout frappé de la résolution avec laquelle l'empereur François-Joseph a rompu avec la Russie. « L'Autriche, disait le prince Schwarzenberg, étonnera le monde par son ingratitude. » Si l'on y regarde bien en effet, n'y a-t-il pas eu dans sa politique une étonnante audace? ne faut-il pas tenir compte de la position de l'Autriche en face des influences russes? Ce qui nous semble de sa part une coopération insuffisante, n'était-ce pas une démarche décisive? n'est-ce pas elle qui a occupé les principautés, qui a obligé une partie considérable de l'armée ennemie à rester en observation sur ses frontières? Ce traité du 2 décembre, qu'il ait produit ou non tout ce qu'on avait espéré, n'était-ce pas un blâme solennel de la politique russe et de l'empereur Nicolas? Enfin au dernier moment n'est-ce pas elle encore qui a fait entendre des paroles décisives et amené la conclusion de la paix? Tout cela n'est rien, disiez-vous, tant que l'Autriche n'aura pas tiré l'épée : demandez à Saint-Pétersbourg si l'on attache si peu d'importance à la conduite de M. de Buol; demandez à Vienne si, en présence de résultats pareils, on ne rend pas justice à l'habileté, à la sagesse de M. le baron de Bourqueney? L'Autriche, malgré toutes nos réserves sur telle ou telle circonstance de détail, a donc joué en définitive un rôle considérable dans la lutte où se débattaient les destinées du monde; elle le sait, elle s'en réjouit, et cette satisfaction, interdite à la Prusse, augmente encore son impatiente ardeur et sa foi dans l'avenir.

Telle est l'espèce de renaissance qu'il est impossible de ne pas signaler dans la société autrichienne Sans doute un pays si affaissé naguère a encore bien des progrès à accomplir, ce ne sont là que des commencemens et des ébauches; mais si l'esprit public s'affermit dans la voie où il est entré, l'Autriche rendra de précieux services à l'Allemagne. Qu'elle marche donc et qu'elle déploie ses forces! Elle ne

raiera pas la Prusse de la carte d'Europe, elle n'effacera pas l'esprit, les principes, les traditions que représente la monarchie de Frédéric le Grand; au contraire elle ranimera la vie autour d'elle, et produira peut-être chez sa rivale une généreuse émulation.

III.

Si l'on ne jugeait les états secondaires de l'Allemagne que d'après leur conduite dans les affaires d'Orient, on serait obligé de leur faire entendre un langage sévère. Mettez à part le grand-duché de Bade, surtout le duché de Saxe-Cobourg-Gotha, qui n'ont pas dissimulé leurs sympathies pour les puissances occidentales : tous les autres gouvernemens faisaient des vœux pour nos ennemis. A Dresde et à Munich, à Stuttgart et à Hanovre, les cabinets étaient enveloppés par les influences russes au moins autant que le cabinet de Berlin, et ils n'essayaient même pas de résister comme M. de Manteuffel. On sait que la Bavière et la Saxe dominent ce groupe d'états inférieurs qui, en face de l'Autriche et de la Prusse, forment pour ainsi dire une troisième Allemagne. Deux ministres, M. le baron de Beust à Dresde et M. de Pfordten à Munich, avaient pris parti contre nous dès le commencement de la lutte, et entraînaient sans peine dans cette malheureuse voie les états de cinquième et de sixième ordre. On peut affirmer que sous l'action de ces deux hommes, et contrairement au vœu manifeste des populations, il y a eu pendant deux ou trois ans une sorte de petite Russie au milieu même de la race germanique.

M. le baron Frédéric-Ferdinand de Beust est un homme de quarante-sept ans, dans toute la force et l'audace de ses facultés brillantes. C'est un esprit d'élite, actif, résolu, sérieusement dévoué à son pays, mais qui ne se défie pas assez de son ardeur. Au milieu des crises qui agitèrent l'Allemagne pendant la dernière période du parlement de Francfort, lorsque la Prusse et l'Autriche, se disputant l'hégémonie, semblaient disposer à leur gré du groupe des états secondaires, M. de Beust, nommé par le roi de Saxe ministre des affaires étrangères le 24 février 1849, annonça hautement le projet de maintenir le fédéralisme contre les prétentions des Habsbourg et des Hohenzollern. C'était le temps où le ministre des affaires étrangères du royaume de Bavière, M. de Pfordten, parvenu à ce poste après de bien singulières péripéties, arborait le même drapeau à Munich. M. de Pfordten, démocrate avant 1848, avait joué un rôle dans la révolution; promptement converti à la monarchie constitutionnelle, il n'avait pas encore rompu avec les libéraux. Spirituel, plein de ressources, doué d'un rare talent de parole, M. de Pfordten

exerçait une influence incontestable; un tel homme devait servir utilement la politique saxonne, et M. de Beust ne négligea rien pour le gagner. Les négociations n'étaient pas difficiles. Les relations que la nature des choses établit entre la Bavière et la Saxe étaient comme personnifiées dans M. de Pfordten. Jurisconsulte savant, jadis *privat-docent* à Würzbourg, professeur de droit romain à l'université de Leipzig, M. de Pfordten avait trente-sept ans à peine, lorsque la révolution de 1848 le porta à une place supérieure dans le gouvernement de la Saxe. C'était au mois de mars; l'agitation allait croissant, et le roi était obligé de demander ses conseillers à la démocratie. Parmi les hommes que lui désignait le vœu général, M. de Pfordten brillait au premier rang; le jeune et ardent professeur de l'université de Leipzig, l'orateur véhément qui passionnait avec Robert Blum les sociétés populaires, fut chargé du ministère de l'instruction publique et des cultes. Nommé à ces fonctions le 16 mars, il les occupa pendant toute l'année 1848. J'ai dit que M. de Pfordten s'était converti sans peine à la monarchie constitutionnelle, mais tous ses collègues n'avaient pas suivi son exemple; au mois de février 1849, le ministère saxon, composé d'élémens trop disparates et ne se sentant plus en mesure de dominer le péril, fit accepter sa démission au roi Frédéric-Auguste. Deux mois après, le roi de Bavière, Maximilien II, profitant de la retraite de M. de Pfordten, le rappelait dans son pays natal et lui confiait le ministère des relations extérieures. C'est ainsi que l'ami de Robert Blum passa presque sans transition des conseils du roi de Saxe aux conseils du roi de Bavière. L'ancien ministre saxon ne se fit pas faute d'annoncer une politique virile et féconde, assez pareille à celle dont le prince de Schwarzenberg s'était fait le promoteur en Autriche. Il voulait relever la dynastie des Wittelsbach, il voulait imprimer un vigoureux élan à la Bavière, ranimer par l'exemple le groupe des petits états, en former un faisceau, et obliger la Prusse et l'Autriche à compter avec eux. Unis déjà par tant de liens, associés spontanément à une œuvre commune, M. de Beust et M. de Pfordten n'eurent pas de peine à s'entendre.

Cette politique, dont il n'y aurait qu'à louer la sagesse et l'audace, si les faits eussent toujours répondu aux paroles, obtint plus d'une fois de légitimes succès. Le Wurtemberg, le Hanovre, le grand-duché de Bade, les Saxes ducales, se rallièrent bientôt à ces chefs résolus; le groupe des états secondaires eut conscience de sa force. Pourquoi faut-il que cette force n'ait pas été toujours au service du droit? M. de Pfordten, qui avait annoncé si hautement l'intention de maintenir l'indépendance de la Bavière en face des deux grandes puissances de l'Allemagne, eut le tort de subir l'impérieuse volonté du prince de Schwarzenberg au moment où le ministre autrichien, em-

porté par sa colère contre la Prusse, consacrait dans la Hesse électorale l'odieuse iniquité dont j'ai parlé plus haut. Se faire dans une telle circonstance l'auxiliaire et l'instrument de l'Autriche, c'était donner un étrange démenti à son programme. L'influence de M. de Pfordten en reçut une grave atteinte. On se rappela ses origines démocratiques, on commença à se défier de ses promesses, et l'on pressentit déjà le rôle si fâcheux qu'il allait jouer dans la politique intérieure. Bientôt cependant, surtout après la mort du prince de Schwarzenberg, M. de Pfordten reprit une attitude plus libre vis-à-vis du cabinet de Vienne. Il revint à son programme et l'exécuta avec une certaine résolution. D'importans résultats furent obtenus, cela est incontestable. La Prusse et l'Autriche ne pouvaient plus faire entendre une voix impérieuse dans les délibérations de la diète; elles avaient en face d'elles une troisième Allemagne bien décidée à maintenir ses droits. Les conférences de Dresde en 1851, la coalition de Darmstadt en 1852, attestèrent hautement les résultats obtenus par l'énergique habileté des deux ministres saxon et bavarois. Or M. de Beust et M. de Pfordten venaient à peine de remporter cette victoire quand la guerre de Crimée éclata. Ce fut là l'écueil des deux ministres. Le parti russe, toujours prêt à exploiter les divisions de l'Allemagne, fit à Munich et à Dresde ce qu'il faisait en Grèce, en Bohême, en Hongrie, dans les principautés danubiennes, partout enfin où il y avait des antipathies nationales à mettre en jeu; il représentait le gouvernement de Saint-Pétersbourg comme l'appui naturel du faible contre le fort. — Votre soutien contre la Prusse et l'Autriche, disaient les diplomates russes à M. de Beust, c'est le tsar. — Déjà mécontent de l'Autriche, mécontent même de la Prusse, qui blâmait ses prétentions sans oser les combattre, l'empereur Nicolas multipliait les séductions auprès des cabinets de Dresde et de Munich. C'était lui qui serait le médiateur, c'était lui qui protégerait l'indépendance des états secondaires de l'Allemagne. Entraînés par leur politique antérieure et impatiens d'en consolider le succès, les deux ministres n'écoutèrent que trop facilement ces conseils. Les agens officiels de la Russie n'étaient pas d'ailleurs les seuls à leur faire entendre ce langage; la cour, les princes, l'aristocratie féodale et militaire, exerçaient sur eux une influence irrésistible. C'est ainsi qu'au moment où l'Autriche se séparait nettement de la Russie, au moment où la Prusse semblait s'unir à l'Autriche par le traité du 20 avril 1854, les états secondaires, représentés aux conférences de Bamberg, organisaient une neutralité armée, manifestement favorable à la Russie.

Ce fut là certes une grande faute de la part de M. de Beust et de M. de Pfordten. Heureusement tout n'est pas perdu. La leçon des événemens profitera aux cabinets de Dresde et de Munich. L'influence de la Russie a reçu un grave échec; les hommes d'état qui aiment

sérieusement leur patrie comprendront enfin que leur point d'appui n'est pas là. Le principal mobile de ce dévouement des états secondaires à la politique des tsars, c'était, nous l'avons vu, le désir de créer en Allemagne un groupe d'états indépendans qui n'eussent rien à redouter des envahissemens de la Prusse et de l'Autriche. Le but est excellent; mais fallait-il, pour l'atteindre, s'engager dans une voie toute semée de piéges et de périls? Il y a ici d'étranges contradictions. Vous voulez maintenir votre indépendance, et vous commencez par l'aliéner au profit d'une puissance étrangère. Vous êtes décidés à repousser les usurpations de l'Autriche et de la Prusse, et vous oubliez que le moindre changement dans la politique de ces deux monarchies peut vous livrer à elles sans résistance. Sans doute c'est l'intérêt de la Russie qu'il y ait des divisions en Allemagne, et que les états secondaires, à un moment donné, puissent soutenir la politique moscovite contre Vienne ou Berlin; mais supposez aussi une complication où la Russie ait besoin de fortifier la Prusse en Allemagne, aussitôt votre appui vous abandonne. Le vrai soutien des états secondaires, ce n'est pas la Russie, c'est l'esprit national. Le jour où le roi Louis, par la protection qu'il accordait aux arts, par les trésors dont il a décoré Munich, a fait d'une ville de troisième ordre une des capitales intellectuelles de la patrie allemande, il a soustrait pour longtemps la dynastie de Wittelsbach aux usurpations des dynasties rivales. Suivez cet exemple dans tout ce qu'il a de sérieux. Demandez aux progrès de vos peuples la garantie dont vous avez besoin. Profitez des fautes de vos rivaux, ou, inspirés par l'émulation, engagez avec eux ces luttes généreuses dans lesquelles il n'y a pas de vaincus. La Prusse semble abandonner sa mission: c'est le moment de relever chez vous l'esprit public, d'encourager les sciences et les lettres, de faire appel aux ressources du pays. L'Autriche déploie hardiment toutes ses forces; laisserez-vous sommeiller celles que vous possédez? Vous n'êtes pas réduits à susciter une littérature, vous avez sous la main des élémens précieux, vous avez une bonne part des richesses morales de l'Allemagne; c'est là qu'est votre salut.

Ces conseils si naturels, c'est la situation de la Bavière et de la Saxe qui me les suggère. Les blâmes que j'ai adressés à la politique extérieure de ces deux états me font un devoir de signaler avec la sympathie la plus franche tout ce que le spectacle de leur vie intérieure offre de satisfaisant à la pensée. Pendant que j'étais à Berlin, un homme très considérable, qui ne m'avait pas caché sa tristesse au sujet de la politique de la Prusse, me dit un jour avec un sentiment d'orgueil et de joie : « Vous serez content de Munich! » Je n'avais pas compris d'abord l'accent particulier qu'il avait mis dans ces paroles; ce souvenir me revint bientôt à l'esprit lorsque je visi-

tai la capitale de la Bavière. J'avais vu Munich il y a quinze ans : quelle différence entre la Bavière de Louis Ier et la Bavière de Maximilien II ! Sous le roi Louis, les arts étaient l'objet d'une protection enthousiaste, et cependant cette protection avait je ne sais quoi de suspect pour les esprits élevés, car les magnifiques œuvres de Cornelius et de Wilhelm Kaulbach n'empêchaient pas de voir clairement la pensée des hommes qui dirigeaient ou exploitaient cette renaissance des écoles germaniques. Cette pensée secrète, qui apparaissait surtout chez les artistes de second et de troisième ordre, c'était le retour au moyen âge, c'était la reproduction artificielle des formes et de l'esprit du XIIe siècle. Et comment n'eût-on pas éprouvé de graves défiances en voyant ce protecteur des arts abandonner aux ultramontains le gouvernement de ses états? C'était là sans doute le caprice d'une imagination fantasque plutôt qu'un parti pris et un système; il est certain toutefois que Munich, il y a quelques années, présentait un spectacle assez triste. La philosophie et la science y étaient mal à l'aise, et tandis que les ascétiques figures du moyen âge revivaient sur les murailles des églises, une faction intolérante réglait les destinées du pays. Aujourd'hui tout est changé, l'église est libre dans le domaine de la foi, la religion est entourée de respects et d'honneurs, mais les hommes qui faisaient du catholicisme l'enseigne et le programme d'un parti sont réduits à l'impuissance. Plusieurs des priviléges que s'étaient arrogés les ultramontains ont disparu depuis 1848, sans que la religion en ait éprouvé aucun dommage. Un roi sage, loyal, avide d'instruction et de lumières, a réuni à Munich des écrivains éminens, non par une sorte de luxe et d'étalage princier, mais pour profiter lui-même des richesses qu'il donne à son royaume. C'est toute une pléiade d'historiens, de philosophes, de savans et de jurisconsultes. Lorsqu'on voit de tels hommes rassemblés là de tous les points de l'Allemagne, lorsqu'on voit à Munich un chimiste comme Liebig, un historien comme Fallmerayer, un critique littéraire comme Adolphe de Schack, un philosophe comme Maurice Carrière, un jurisconsulte comme Bluntschli, il est impossible de regretter le temps où peintres et architectes représentaient presque seuls, et nous avons dit dans quel sens, la vie intellectuelle de la Bavière. Ce sont les poètes surtout que le roi de Bavière semble se plaire à grouper autour de lui. On parle en Allemagne de conférences intimes où Maximilien II, entouré de l'élite de ses sujets, écoute disserter les savans, les philosophes, les historiens, indique lui-même les matières à traiter, provoque la discussion, et se tient ainsi, sans prétention aucune, au courant des découvertes de la science et du mouvement des idées. Les savans et les historiens n'assistent pas à toutes ces réunions; les poètes y sont toujours, comme pour avertir que la Muse doit présider à la causerie

familière, que le savoir doit s'y défier du pédantisme, et que la liberté des allures ne doit faire oublier ni la dignité ni la grâce. L'Allemagne connaît les trois poètes du roi de Bavière : c'est M. Emmanuel Geibel, un des maîtres du langage et l'un des chanteurs les plus aimés depuis qu'Uhland se tait; M. Paul Heyse, tout jeune encore et célèbre déjà par quelques poèmes pleins d'originalité et de feu, comme aussi par ses doctes et brillantes études sur les littératures romanes; enfin M. Frédéric Bodenstedt, l'historien des peuples du Caucase, le traducteur de Pouchkine et de Lermontof, l'auteur des chansons si gracieuses, si originales, publiées sous le nom de *Mirza-Schaffy*, le poète qui a donné à la scène allemande le beau drame de *Démétrius*.

Un point important, c'est que tous ces hommes appartiennent à différens pays de l'Allemagne, et que le roi, avant de les appeler à lui, ne leur a pas demandé s'ils étaient protestans ou catholiques. Il ne leur a pas imposé non plus telle ou telle route à suivre; beaucoup d'entre eux sont professeurs à l'université, mais on en cite plus d'un qui reçoit un traitement de l'état sans contracter d'autre obligation que d'habiter Munich et d'y travailler à ses heures. Il en est même qui ont rang parmi les favoris de la fortune, et qui, n'ayant pas besoin des encouragemens du roi, viennent chaque année passer l'hiver à Munich pour répondre à son invitation expresse. Tel est ce gentilhomme du Mecklembourg, M. le baron de Schack, à la fois érudit et poète, le traducteur habile de Firdousi, l'homme qui connaît le mieux dans son histoire générale et dans ses détails intimes le théâtre de Torrès Naharro et de Gil Vicente, de Lope de Vega et de Calderon. On devine quelle variété d'élémens cette pléiade d'écrivains introduit à Munich, que d'idées, que de principes, quelle vie originale et libre, et combien on est loin de l'époque où les arts muets du dessin avaient seuls la parole. Or, sans que le roi y eût songé, il s'est trouvé que la plupart de ces hommes appartenaient à la religion protestante. Cela seul a fourni un texte d'accusations et de plaintes aux partisans de l'ancien roi. Les hommes qui regrettent le régime déchu, la fraction du clergé qui aspire à dominer l'état, en un mot tous ceux à qui les événemens du mois de mars 1848 ont enlevé l'influence et le pouvoir, vont répétant partout que Maximilien II veut protestantiser la Bavière. On prétend même que le roi Louis, désespéré aujourd'hui d'avoir abdiqué trop vite, ne garde pas sur ce point toute la réserve convenable. On affirme que sa vivacité fantasque lui donne souvent de singuliers conseils; on raconte qu'il est sorti plus d'une fois de son palais de Wittelsbach pour se mêler aux joyeuses assemblées du peuple et semer la défiance contre le roi son fils... Mais que vais-je dire? Laissons là ces propos de Munich. Je veux croire qu'il y a beaucoup d'exagéra-

tions dans de pareils récits. Ce qui est bien certain, c'est que le roi Maximilien II est aimé, respecté, et que, simple sans affectation, grave et studieux sans pédanterie, il a su exciter l'attention et conquérir les sympathies de l'Allemagne.

Je n'ignore pas qu'il y a çà et là des symptômes très fâcheux dans la politique extérieure de la Bavière. Quelques-unes des réformes accomplies en 1848 ont été supprimées. La loi qui établissait l'élection des députés sur des bases libérales a été attaquée par le ministère, et le nouveau projet ayant rencontré une vive opposition dans la chambre élective, la chambre a été dissoute le 24 mars 1855. Osons dire toute la vérité sur M. de Pfordten. J'ai indiqué déjà les fautes qu'il avait commises, en violant lui-même son programme dans l'affaire de la Hesse électorale. La direction qu'il a imprimée à la politique intérieure, comme président du conseil des ministres, a justifié malheureusement toutes les craintes qu'on avait conçues dès-lors. Homme de parole brillante, esprit rompu à tous les manéges de l'intrigue, M. de Pfordten s'est appliqué surtout à flatter ses adversaires, sans s'inquiéter s'il trahissait ses amis. On serait bien embarrassé de trouver un principe sérieux dans les actes de l'administration qu'il dirige. De belles paroles, des discours sonores, de merveilleuses promesses, trop souvent oubliées le lendemain, voilà le résumé de sa politique. Je sais bien que les partis sont tellement morcelés en Bavière, qu'il est difficile d'y trouver un point d'appui solide. Entre les catholiques et les protestans, les libéraux et les ultramontains, l'aristocratie et les parlementaires, aucun parti n'étant assez fort pour dominer les autres, il faudrait un ministre résolu qui montrât franchement son drapeau, et, par une activité féconde, neutralisât peu à peu les influences hostiles. On avait espéré que M. de Pfordten remplirait ce rôle. Il a mieux aimé courtiser tour à tour les libéraux, les ultramontains et l'aristocratie. C'est pour complaire à ce dernier parti qu'il fausse et annule en ce moment le régime constitutionnel. Si M. de Pfordten a fait preuve d'habileté au milieu de ces transformations perpétuelles, croit-il avoir bien servi sa renommée? Croit-il surtout s'être assuré une influence efficace et durable? Il a réussi, je l'avoue, à devenir un personnage nécessaire. Les ultramontains, qui savent bien que sous Maximilien II le pouvoir ne leur appartiendra jamais, soutiennent assez volontiers M. de Pfordten, dont le caractère maniable convient à leurs intrigues; le parti féodal n'est pas fâché non plus d'accomplir par ses mains certaines choses qu'il n'oserait faire ouvertement; le parti libéral le préfère encore aux ultramontains et aux partisans du privilége; le roi, qui craint les difficultés et les luttes, le laisse manœuvrer à sa guise à travers les partis. Il a donc l'appui de tout le monde, mais il est malheureusement trop certain qu'il n'a plus la confiance de personne.

Il n'est peut-être pas dans tous les rangs de la société de Munich un homme plus isolé que le président du conseil. Le souverain, son ami naguère, n'a plus avec lui que des rapports officiels; la noblesse se sert de lui, mais se garde bien de lui ouvrir ses salons; le monde littéraire d'où il est sorti, ce monde spirituel et brillant qui entoure Maximilien II, ne connaît pas M. de Pfordten. Ses amis avaient conçu pour lui une destinée bien différente. Avec des antécédens comme les siens, avec une jeunesse si studieuse, des triomphes si éclatans, un si merveilleux talent de parole, quel rôle il aurait pu jouer, s'il avait voulu être un ministre et non un homme d'affaires! C'est la manie de l'habileté qui l'a perdu. Plus simple, plus naïf, si l'on veut, et loyalement fidèle à son programme des premiers jours, il aurait dans sa main ce même pouvoir auquel il a sacrifié ses principes, et il en pourrait faire un usage bien autrement efficace. Qu'a-t-il produit en effet? Le contraire de ce qu'il avait annoncé si haut. Il a neutralisé les partis l'un par l'autre, il les a tous servis, tous trompés tour à tour; mais il n'a pas su, comme le prince de Schwarzenberg en Autriche, devenir le promoteur d'une rénovation nationale, et l'homme qui prendra un jour sa place retrouvera les esprits aussi divisés qu'au lendemain des crises de 1848. Ce successeur appartiendra-t-il au parti qui regrette le moyen âge? Cette conjecture est permise. Quand un homme tel que M. de Pfordten travaille pour la réaction féodale, il travaille à se rendre inutile. M. de Pfordten, avec toutes ses finesses d'avocat, n'a pas songé à ce dénoûment.

Voilà de tristes détails, il faut l'avouer, et toutefois la présence du souverain nous rassure. Le Berlinois qui me disait : Vous serez content de Munich! avait raison de parler ainsi. Les esprits sérieux qui déplorent la conduite de M. de Pfordten sont les premiers à honorer l'inspiration libérale et humaine de Maximilien II. Nous ferons comme eux, et tant que nous verrons sur le trône un souverain qu'animent les intentions les plus droites, entouré de l'élite intellectuelle du pays, nous ne désespérerons pas de la Bavière.

J'en dirai autant de la cour de Dresde. Si M. de Pfordten, malgré son origine démocratique, a pu céder à la pression des préjugés aristocratiques, personne ne s'étonnera que M. de Beust ait secondé aussi dans ces derniers temps le parti qui veut faire disparaître les plus légitimes conquêtes de 1848. M. de Beust a succédé le 24 février 1849 au ministère où siégeait M. de Pfordten; il a fait partie d'une administration résolue dès le premier jour à repousser le flot montant de la démocratie. Ce ministère a lutté avec ardeur, et après de dramatiques péripéties, aidé par la réaction générale de l'Europe, il a fini par triompher; on lui saurait gré aujourd'hui de ne pas confondre les factions anarchiques avec ce tiers-état libéral, honnête, laborieux, qui est la force de l'Allemagne, et dont l'avénement régu-

lier serait une garantie d'ordre public et de prospérité nationale. Comment ne pas se consoler toutefois? Une administration paternelle tâche de se faire pardonner les tendances rétrogrades que j'ai dû signaler. Le roi Jean, qui a succédé à son frère au mois de juillet 1854, représente sur le trône la science et la moralité germaniques. Le studieux écrivain qui a donné sous le nom de *Philaléthès* une si estimable traduction, un si intelligent commentaire de *la Divine Comédie*, est le digne souverain de cette Saxe de tout temps si hospitalière pour les poètes et les artistes. C'est de Dresde et de Leipzig que sont sortis depuis quelques années les meilleurs travaux littéraires de l'Allemagne. Lorsque j'aurai à peindre la situation intellectuelle de ce grand pays, je parlerai plus longuement des hommes qui sont l'honneur de Leipzig et de Dresde; citons au moins un esprit aussi élevé que pratique, M. Berthold Auerbach, qui, frayant une voie nouvelle à son talent, vient de se faire l'instituteur politique et moral de sa patrie dans un livre véritablement populaire que Franklin lui eût envié. Avec un roi si parfaitement initié aux travaux de l'intelligence, avec une population éclairée et libérale, il est impossible que l'action de tant d'écrivains éminens ne se fasse pas sentir jusque dans la politique. La Saxe aussi, comme la Bavière, comprendra qu'elle a fait fausse route en prêtant un appui si empressé au gouvernement des tsars. Un des hommes qui connaissent le mieux les affaires de l'Europe, M. de Seebach, gendre de M. de Nesselrode et ministre de Saxe à Paris, a effacé du moins certains souvenirs fâcheux en travaillant avec zèle au rétablissement de la paix. Ce n'est pas encore assez; j'oserai répéter au ministère saxon ce que je disais tout à l'heure aux hommes d'état de la Bavière : Votre point d'appui n'est pas à Saint-Pétersbourg, mais dans le cœur même de l'Allemagne. Ne retirez pas ce qui a été légitimement acquis en 1848. Les peuples germaniques avaient désiré ardemment l'unité de la patrie; dédommagez-les de leurs vains efforts en leur faisant apprécier les avantages d'une fédération qu'animent des rivalités fécondes. C'est ainsi que l'Autriche a compris sa tâche, et l'Autriche s'est renouvelée. Le concours est ouvert; servez l'esprit moderne, l'esprit moderne vous le rendra au centuple.

Les mêmes conseils s'adressent aux états qui ont encore assez d'importance pour aspirer à un certain rôle dans la confédération. Je parle surtout ici du royaume de Wurtemberg, du royaume de Hanovre et du grand-duché de Bade. Le traité de Paris leur assure une situation plus libre et leur permet de poursuivre leur développement intérieur. J'ai pu voir avec quel sentiment de joie la paix a été accueillie en Allemagne; cette paix du 30 mars 1856, qui est un bienfait pour le monde, ne devait-elle pas être deux fois plus précieuse encore au-delà du Rhin, puisqu'elle mettait fin, pour la nation alle-

mande, à une situation humiliante? Il est certain aussi qu'elle a dû réjouir le noble cœur du roi de Wurtemberg; le roi Guillaume Ier est un esprit élevé qui connaît son époque; il a tenu en maintes occasions un langage dont les peuples germaniques n'ont pas perdu le souvenir. Lorsque le prince Schwarzenberg, dans sa lutte contre la Prusse, se laissait entraîner jusqu'à dépasser le but, et menaçait l'indépendance des petits états, on se rappelle que le roi Guillaume Ier lui adressa une lettre éloquente et libérale, dont sa vieille expérience doublait l'autorité. Or la guerre qui vient de finir avait engagé le roi de Wurtemberg dans une position fausse; attaché à la Russie par des liens de famille, il avait écouté trop vite la voix imprudente de son cœur, tandis que les tendances de son esprit le rendaient plutôt sympathique à la cause de la civilisation et du droit. Quant aux souverains du Hanovre et du grand-duché de Bade, on savait d'avance qu'ils ne se plaindraient pas de voir l'influence russe ébranlée en Allemagne. Le roi de Hanovre George V a déjà eu plus d'une fois à lutter contre l'action envahissante du cabinet de Berlin; le grand-duché de Bade, après avoir été défendu contre la révolution par les armes de la Prusse, n'a pas tardé à sentir le poids de cette protection; l'échec de l'influence moscovite et par suite la défaite morale de la Prusse n'avaient donc rien qui pût affliger les cours de Hanovre et de Carlsruhe. On n'ignore pas d'ailleurs que si le roi de Hanovre, entraîné par la Bavière et la Saxe, avait paru d'abord hostile à notre cause, le grand-duché de Bade n'avait pas attendu la prise de Sébastopol pour tourner ses regards vers la France. Voilà donc le Wurtemberg, le Hanovre et Bade libres désormais dans leur action. N'en profiteront-ils pas pour effacer de fâcheux souvenirs? Est-ce une bonne inspiration de la part du roi de Hanovre que de laisser dominer dans ses états le parti de l'aristocratie féodale? Quelques-unes des lois qui régissent encore le Wurtemberg, ces lois odieuses qui établissent la peine du bâton pour certains délits de presse, ne seront-elles pas rayées d'une législation d'ailleurs libérale et humaine? L'esprit qui anime le traité du 30 mars est un esprit de conciliation et de sagesse. Tout n'a pas été dit assurément dans les séances du congrès; mais il a été donné de solennelles indications dont chaque état digne de ce nom est tenu de faire son profit. L'Allemagne a cruellement souffert pendant cette lutte où le sort du monde était réglé sans elle; sachez au moins la dédommager aujourd'hui, et relevez les trônes en relevant les nations!

J'ai parlé de la Prusse et de l'Autriche, de la Bavière et de la Saxe, du Wurtemberg, du Hanovre, du grand-duché de Bade; parlerai-je aussi des trente et un petits états, duchés, principautés, électorats, landgraviats, villes libres, au milieu desquels s'éparpillent les forces de l'Allemagne? Suivrai-je le rôle qu'ils ont joué,

soit dans le domaine restreint de leur activité particulière, soit sur le théâtre plus imposant de la diète de Francfort? Ce serait se perdre dans des complications sans nombre, ce serait surtout s'exposer à d'inutiles redites. La situation de ces petits états, c'est la situation même des trois Allemagnes que je viens de décrire; ceux-ci se sont attachés à la Prusse, ceux-là ont suivi le mouvement de l'Autriche; d'autres enfin, plus sagement inspirés ou moins gênés dans leurs allures, se sont groupés, pour toutes les questions extérieures, autour du nouveau centre politique constitué en Bavière et en Saxe. La grande affaire qui domine toutes les autres, c'est la lutte du parti aristocratique et de la bourgeoisie libérale. Dans les pays même où cette lutte semble finie, où l'esprit du tiers-état paraît étouffé par la violence, une sombre irritation gronde toujours au fond des cœurs. Je voulais éviter les détails, mais comment taire les indignités commises dans la Hesse électorale? comment refuser une parole de sympathie et d'encouragement à ce vaillant peuple hessois, si honnête, si loyal, et livré comme une proie à des hommes justement repoussés par l'opinion? J'ai déjà dit avec quelle passion, avec quelle furieuse ardeur à combattre les usurpations de la Prusse, le prince de Schwarzenberg avait sacrifié ici la cause du droit et de la morale à son inflexible politique; j'ai déjà montré M. de Pfordten violant ses propres principes d'indépendance nationale et se résignant à n'être que l'aveugle instrument des rancunes autrichiennes : il faut ajouter que cette déplorable affaire de la Hesse est pour l'Allemagne entière une blessure qui saigne toujours. Demandez à un Allemand quels ont été pendant ces dernières années les faits les plus graves, les circonstances les plus décisives, celles qui ont le plus agité l'opinion et qui l'agiteront encore : il vous citera aussitôt l'odieuse iniquité dont le peuple hessois est victime. Rien n'est changé en effet. M. Hassenpflug, puisqu'il faut le nommer, gouverne toujours ce malheureux pays. Opposons à ce douloureux spectacle des tableaux consolans. Dans les Saxes ducales, principalement dans le duché de Saxe-Cobourg-Gotha, des traditions généreuses, entretenues par le souverain lui-même, donnent une physionomie particulière à ce coin privilégié de l'Allemagne. Tout récemment encore, un écrivain d'origine prussienne, M. Gustave Freytag, ayant eu l'intention de peindre dans un émouvant récit la force et la moralité allemandes, dédia ce *roman du travail* au grand-duc de Saxe-Cobourg-Gotha. L'Allemagne a lu ce beau livre avec un empressement sympathique, et en voyant ce cordial hommage rendu à l'un de ses princes elle a été fière de penser qu'elle possédait encore tant de ressources précieuses. Ce prince si noblement glorifié par M. Freytag, ce prince qui conseillait à l'écrivain de peindre l'Allemagne honnête, laborieuse, morale, de

mettre en lumière toute les richesses qu'elle contient, de la relever enfin à ses propres yeux, c'est le même qui, dès le début de la guerre de Crimée, a manifesté hautement ses sympathies pour l'Europe libérale.

La paix mettra mieux en lumière les tendances et l'esprit de chacun des petits états; le bien et le mal seront visibles à tous les yeux. Il ne faut pas se le dissimuler, les esprits depuis 1848 ont profité des dures leçons de l'expérience; ils ne se paient plus de rêveries ni de chimères; ils se défient de la démagogie, mais ils n'en sont pas moins attachés aux principes de la société moderne. Ce progrès général n'a pas été assez remarqué; il existe cependant, et la conscience publique va reprendre sa légitime autorité. On a pu, dans la confusion de ces dernières années, s'abandonner sur certains points à une réaction inintelligente qui ramènerait les tempêtes; c'est le moment aujourd'hui de compter avec l'opinion et de rassurer l'esprit public. Telle sera pour les petits états de l'Allemagne une des conséquences inévitables de la paix du 30 mars.

Un autre symptôme à constater dans la situation des petits états, c'est un mouvement remarquable vers l'unité des sentimens et des principes. Les moindres incidens y font éclater dans la presse libérale des manifestations unanimes (1). Aussi le rôle d'une feuille politique qui saurait s'inspirer de ce mouvement pour le diriger et l'étendre serait-il considérable. Ne serait-il pas à désirer en effet que l'opinion générale eût en Allemagne un organe commun au pays tout entier? Dans la constitution du Wurtemberg, lorsque la session est finie et que les chambres se séparent, elles ont le droit de nommer une commission de six membres chargée de surveiller les actes

(1) On peut citer à ce propos l'accueil fait à un livre publié récemment à Dresde sous ce titre : *le Livre noir de Dresde, indicateur de la police politique de l'Allemagne, embrassant toute la période qui s'étend depuis le 1er janvier 1848 jusqu'en 1855; manuel pour tous les employés de la police allemande.* Ce livre donne une liste détaillée de tous les personnages que la police doit surveiller avec le plus de rigueur, et cette liste ne contient pas moins de six mille noms. Or dans cette armée de la démagogie savez-vous quels soldats on signale? Des poètes vénérés, des professeurs illustres, des conseillers d'état! C'est le noble poète Uhland, accusé d'être un mauvais citoyen; c'est M. de Hermann, conseiller d'état au service du roi de Bavière et qualifié d'anarchiste; c'est M. Sylvestre Jordan, ancien membre du centre droit au parlement de Francfort; c'est l'intègre historien Louis Hæusser; c'est M. Welcker, M. le comte de Vincke, les plus fermes défenseurs de l'ordre pendant les crises de 1848. On ne sait en vérité ce qu'il faut admirer le plus ici, ou la stupide violence des jugemens, ou la légèreté inouie de la rédaction. On a cru voir en Allemagne dans cette œuvre cynique l'inspiration du parti féodal, qui, encouragé par l'exemple des *hobereaux* de Berlin, redouble d'audace et de violence dans les petits états. Quelle que soit la valeur de cette supposition, il est certain que l'auteur du livre le destinait aux agens de la police, puisque pendant près d'une année cet incroyable manuel d'outrages et de mensonges était resté inconnu à la foule. Ce que nous voulions surtout constater, c'est l'indignation unanime que cette publication a soulevée dans le pays, et dont la presse libérale a été l'organe.

du gouvernement, et de les déférer, s'il y a lieu, au jugement de la diète; cette commission, en l'absence des chambres, est la gardienne du droit public. Or, en l'absence d'un parlement national, où sera la commission des peuples germaniques? A la place de l'impossible unité du nord et du midi, qui exprimera publiquement l'unité des principes? C'est le devoir de la presse; mais la presse en Allemagne n'a jamais eu qu'une influence locale. Les journaux qu'on lit le plus à Berlin ne sont guère répandus à Vienne ou à Munich. Chaque ville a ses journaux, et souvent des journaux animés d'un excellent esprit, rédigés avec un vrai talent; pourquoi faut-il qu'on ne les connaisse pas hors de la ville ou de la province? Que de bonnes inspirations perdues! que d'échanges interdits! Je me trompe : il y a un organe qui depuis deux tiers de siècle s'est efforcé d'être le lien de toutes ces feuilles éparses, il y a une tribune de publicistes d'où l'on a toujours eu l'ambition de parler à l'Allemagne et au monde. Le fondateur de ce journal était un libraire justement célèbre, M. Cotta. On comprend que je parle de la *Gazette universelle* (*Allgemeine Zeitung*), connue en France et en Europe sous le nom de *Gazette d'Augsbourg*. Par le lieu de sa publication et l'esprit qui l'anime, cette feuille appartient au tableau des états secondaires. Tous les esprits libéraux, et même les démocrates modérés, se rattachent à la *Gazette d'Augsbourg*, parce qu'elle seule aujourd'hui représente l'unité de la pensée allemande. Si la *Gazette d'Augsbourg* comprend et accomplit la tâche qui lui est dévolue par la conscience publique, elle deviendra, s'il est permis de le dire, une sorte d'institution nationale (1). Elle peut-être, intellectuellement du moins,

(1) La *Gazette universelle* a traversé sans doute des destinées bien diverses depuis 89. Établi d'abord à Tubingue sous ce titre naïf, *les Nouvelles les plus récentes du monde*, transporté ensuite à Stuttgart sous le titre qu'il porte aujourd'hui, installé enfin dans sa paisible solitude d'Augsbourg, le journal de M. Cotta a pris part à toutes les discussions qu'ont soulevées en Europe les grandes péripéties de notre âge. Quel journal oserait se flatter de n'avoir pas commis d'erreurs au milieu d'une période si bien remplie? Je crois pouvoir dire du moins que, pour tout ce qui concerne la politique intérieure de l'Allemagne, la *Gazette universelle* a toujours obéi à des inspirations généreuses, et si j'ai eu raison de signaler les progrès de l'esprit public depuis quelques années, c'est à elle surtout que profitera cette direction nouvelle. J'ai pu, en maintes rencontres, combattre sa politique, j'ai eu et je garde encore des doutes sur tel ou tel point de détail, sur les informations et les principes de tel ou tel correspondant; un journal qui publie chaque matin des lettres envoyées de tous les points du globe n'est-il pas exposé à de singulières contradictions? On doit reconnaître toutefois qu'une pensée élevée dirige la rédaction centrale. Les publicistes réunis à Augsbourg sont des hommes dévoués à leur pays. Le chef qui les préside, M. Gustave Kolb, est un esprit et un cœur d'élite qui a su inspirer à ses collaborateurs une confiance sans réserve. Les principes de M. Kolb, du moins pour toutes les affaires intérieures, peuvent se résumer ainsi : « Nous sommes libéraux, nous voulons le progrès de la liberté en Allemagne; c'est pourquoi nous nous défions avant tout de la démagogie. Les gens qui vocifèrent au nom de la liberté sont bien sûrs de n'être entendus qu'en bas; nous au contraire, nous voulons parler aux

ce centre politique qui fait défaut au pays; elle sera un point de ralliement pour bien des esprits divisés qui aspirent à une action commune. Son rôle est de surveiller les gouvernemens, de les éclairer par une discussion sage, par des conseils désintéressés, de donner un organe aux sentimens légitimes des peuples, et de neutraliser ainsi les tentatives secrètes de la démagogie. Pour arriver à ce résultat, il ne faut pas de compromis qui affaiblissent l'autorité du publiciste; il ne faut pas non pas qu'on puisse croire que des liens trop étroits enchaînent le journal à telle ou telle puissance. L'impartialité est ici le premier des devoirs. Est-ce une bonne inspiration, par exemple, de vouloir approuver indistinctement tous les actes de l'Autriche dans sa politique extérieure? Est-il prudent d'insister sur les affaires d'Italie et de jeter des défis au Piémont? La situation que nous venons de décrire prouve qu'il y a, sans sortir de l'Allemagne, des questions plus utiles à traiter. La *Gazette d'Augsbourg* a l'ambition de donner chaque matin un tableau résumé du monde entier; elle aura beau faire, ses correspondances extérieures, sauf de rares exceptions, seront toujours la partie la plus contestable de sa rédaction. Qu'elle s'attache donc, avant tout, à l'action qu'elle doit exercer sur l'Allemagne elle-même; qu'elle s'efforce de concilier les gouvernemens et les peuples, qu'elle propage l'esprit moderne, l'esprit de modération et de liberté! C'est ainsi que les publicistes d'Augsbourg accompliront d'une manière efficace le noble programme qu'ils ont adopté, et qu'ils prépareront par un enseignement sans fracas les transformations nécessaires de la patrie.

Que conclure de tout ce tableau? J'ai essayé de peindre l'Allemagne en face du traité de Paris, car c'est le dénoûment de la guerre, c'est le traité du 30 mars qui a éclairé la situation de ce pays, qui a mieux fait comprendre le fort et le faible de chacun des états germaniques. Or un fait principal a frappé nos regards. De 1848 à 1856, les progrès du parti féodal, les hésitations, les divergences trop visibles dans la politique extérieure des états germaniques, avaient tristement accusé l'action persistante de l'influence russe au-delà du Rhin. Aujourd'hui cette action fait place à un mouvement d'opinion

souverains, aux ministres, aux personnages éminens, à tous ceux qui règlent les destinées du pays. Que vous le vouliez ou non, les choses sont ainsi : pendant longtemps encore, c'est par en haut que seront accomplies les réformes. Républicains ou monarchistes, tenons donc compte de la réalité, acceptons l'Allemagne telle qu'elle est, et tâchons d'y propager les principes qui la régénéreront peu à peu. Il y a souvent dans nos colonnes tel article officiel qui n'a d'autre but que de couvrir l'article sérieux, l'article libéral et bienfaisant que liront trente souverains. Nous ne sommes pas pour la Prusse contre l'Autriche, pour l'Autriche contre les états secondaires; nous sommes dévoués à tous les intérêts germaniques... » Quand on voit de tels principes proclamés dans le plus important des journaux allemands, on peut bien oublier quelques dissentimens de détail.

qui, sous des aspects divers, — en Prusse, en Autriche et dans les états secondaires, — paraît devoir servir la cause des idées libérales aussi bien que celle des intérêts matériels. La politique extérieure et intérieure de l'Allemagne est donc appelée, par les vœux même des populations, dans une voie nouvelle. C'est aux gouvernemens de l'y introduire et de l'y diriger. Pour la politique extérieure, s'ils veulent suivre ce mouvement de l'opinion, leur premier devoir est de ne pas se séparer de l'Occident. Les traditions de l'Allemagne, l'intérêt du présent et de l'avenir lui marquent sa place dans cette société romano-germanique dont elle a été la souche à l'origine des nations modernes, et dont elle est toujours un membre si considérable. On ne lui demande pas de s'appuyer sur la France et l'Angleterre; on lui demande de rester elle-même et de reprendre une position qu'elle n'aurait jamais dû abandonner. La guerre d'Orient a montré quel rôle elle jouerait aujourd'hui, si elle était demeurée fidèle au rôle que lui assigne l'histoire. Sur ce point, l'accord semble facile entre les gouvernemens, car il est déjà établi dans les pensées des peuples. Pour la politique intérieure, les questions peuvent varier suivant qu'on se place en Prusse, en Autriche ou dans les états secondaires. En Prusse, c'est le parti féodal qu'il s'agit de combattre. En Autriche, c'est une activité un peu aventureuse qu'il faut discipliner. Dans les états secondaires, c'est une alliance plus étroite qu'il faut réaliser, et l'on y réussira surtout à l'aide d'un organe politique défenseur de tous les droits et gardien de l'unité. Mais si les questions varient, les intérêts sont les mêmes. Partout il est urgent de mettre un terme à la révolte de l'aristocratie contre le tiers-état, du privilége contre le droit commun, de l'esprit du moyen âge contre l'esprit moderne. Partout en effet où une aristocratie infatuée a paralysé le sentiment national, les peuples allemands ont vu les conséquences de cette politique funeste. L'exemple de la Prusse est un avertissement qui n'a pas besoin de commentaires. On peut donc, sans trop d'illusion, reprendre confiance dans l'avenir de ce pays. La carrière qui s'ouvre pour l'Allemagne ne saurait ressembler à la période qui vient de finir; plus de troubles anarchiques, plus de prétextes pour se rejeter violemment en arrière, et en même temps la Russie, dépouillée de son prestige, ne peut plus essayer sur les esprits son action subtile et dissolvante. Une situation calme, une atmosphère purifiée où chaque chose se montre sous son vrai jour, voilà ce que la paix apporte, et l'un des premiers symptômes de l'ère meilleure que nous entrevoyons, c'est le réveil, désormais certain, de la conscience populaire.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LES DEUX FEMMES

D'ISMAÏL-BEY

RÉCITS TURCO-ASIATIQUES

I.

Deux petites filles cueillant des fleurs dans un jardin par un beau soir d'été, n'est-ce pas là un thème d'idylle, un sujet gracieux, qui dispose l'âme à des impressions de paix et de douce gaieté? La scène malheureusement se passe dans un village d'Asie-Mineure. Le jardin n'est qu'un terrain enclos de murailles et de haies, obstrué de broussailles et de végétations parasites. Les deux petites filles, âgées de douze à treize ans, ont déjà perdu les grâces de l'enfance sans avoir encore gagné celles de la jeunesse. L'une des deux marche en avant de l'autre, et ses traits expriment une joie orgueilleuse, tandis que sa compagne fait une mine des plus maussades. Quant aux propos qu'elles échangent, ils ne sont rien moins que doux. Écoutons-les plutôt.

— Eh bien! Anifé, dit la première d'un ton de compassion dédaigneuse, la chose est décidée. Ce n'est pas ta mère qui sera la maîtresse ici. Cela doit bien te contrarier?

— Y penses-tu, Sarah? réplique Anifé indignée. Ne dirait-on pas, à t'entendre, que cette maison est la plus belle du monde? Ma mère est née à Constantinople, et elle n'est venue dans ce village que par amour pour notre père à toutes deux, Mustapha-Bey. Maintenant

qu'il est mort, elle ne consentirait certes pas à recommencer avec un autre la vie qu'elle a menée avec lui...

— Tu oublies, interrompt Sarah, que ta mère n'a rien négligé pour amener notre oncle Ismaïl à lui donner la préférence sur la mienne. Il est vrai qu'elle n'a pas réussi...

— Ha! ha! l'idée est trop drôle! Ma mère n'a rien négligé, dis-tu?.. Oui, mon oncle est vraiment un personnage bien séduisant, avec sa jambe qui boite et ses yeux qui louchent!... Ah! si ma mère avait voulu... J'étais là quand il lui faisait la cour. O Fatma, lui disait-il, comme vos yeux sont grands! comme vos cheveux sont blonds!... J'aime tant les cheveux blonds!... Si je ne me trompe, ta mère, Maleka, a les cheveux noirs... Mais tous ses complimens étaient peine perdue. Ma mère n'a pas oublié Mustapha-Bey, qui la préférait à toutes ses femmes. Maintenant qu'il n'est plus là pour la protéger, elle quittera de bon cœur cette vilaine maison et ce triste village. Nous irons à la ville, et nous nous amuserons bien.

— Oh! quant à la maison et au village, je sais mieux que toi ce qu'on peut en dire. Kadi-Keui n'est pas Stamboul, mais quand on commande quelque part, on n'y est jamais mal. C'est du moins ce qu'assure ma mère. Mustapha-Bey n'était pas non plus si épris de Fatma que tu le prétends. Je l'ai entendu bien souvent dire à ma mère : Ah! que cette pauvre Fatma est ennuyeuse avec ses airs langoureux!... Il n'a pas laissé d'ailleurs une veuve inconsolable, car on dit que Fatma tourne maintenant ses batteries vers un certain kadi qui pourrait être son père!... Il est vrai qu'elle aussi est âgée...

— Ma mère n'a pas plus de vingt ans!...

— Et toi, tu en as bientôt douze!... Elle t'a donc mise au monde à huit ans!... à l'âge où elle dansait dans la rue au son du tambourin et recevait un para pour chaque danse!

— Impertinente! ma mère est la fille d'un bey!

— D'un bey et...

— Te tairas-tu, méchante corneille!

— Je ne me tairai pas, mauvaise pie.

Ici on passa des injures aux voies de fait. Anifé donna un soufflet à Sarah, Sarah rendit un coup de poing à Anifé; puis toutes deux se mirent à crier : — Au secours, Anifé m'a battue!... — Au secours, Sarah m'assomme!... — Et les parens d'accourir; les deux mères rivales, entourées de leurs servantes, viennent séparer ces petits anges. On les ramène dans le harem, on s'enquiert du sujet de la querelle, et le résultat de cette petite crise d'intérieur est de redoubler l'animosité entre les deux mères comme entre les deux enfans.

Qu'étaient-ce que ces deux mères? Quelle était l'origine des haines et des colères si vives qui animaient jusqu'à leurs filles? — J'ai

hâte de l'expliquer, car j'entre ainsi dans mon récit, et le lecteur, qui pourrait fort bien ne pas s'intéresser aux deux embryons de mégères que j'ai mis sous ses yeux, ne leur refusera pas du moins sa curiosité, si derrière leurs querelles il aperçoit quelques aspects trop significatifs de la vie de famille telle qu'elle a été jusqu'ici sous la législation musulmane.

Le père des deux jeunes filles, ce Mustapha qui avait longtemps commandé en maître dans le harem de Kadi-Keui, était un riche et puissant seigneur, un *déré-bey* de l'Asie-Mineure, un de ces personnages qui renouvelaient sur le territoire turc, il y a environ trente ans et à notre insu, les luttes du moyen âge européen et féodal, armant leurs vassaux contre leur souverain, refusant à celui-ci le paiement du tribut et mettant sans cesse en question l'existence et l'intégrité du pouvoir central. Les troubles d'Anatolie restèrent ignorés de l'Europe, bien qu'ils eussent pu occuper son attention au même titre que la révolution grecque et les tentatives du pacha d'Égypte pour se créer un empire indépendant. Plusieurs années se succédèrent durant lesquelles l'Anatolie fut sillonnée de bandes insurrectionnelles. Les troupes impériales durent reconquérir pied à pied sur la révolte tous les points du territoire jadis occupé par les Osmanlis. Mustapha-Bey, le père d'Anifé et de Sara, avait eu sous ses ordres environ trente mille hommes d'infanterie et de cavalerie. Maître d'une artillerie formidable, il avait défendu plusieurs villes fortifiées qui le considéraient comme leur souverain légitime. Il s'était enrichi à ce métier, cela va sans dire, car il l'eût abandonné bien vite s'il n'y eût pas trouvé de gros bénéfices. Mustapha-Bey avait une écurie magnifiquement montée, et presque autant de femmes que de chevaux. Les mères d'Anifé et de Sarah, — la blonde Fatma et la brune Maleka, — figuraient au premier rang parmi celles-ci. A laquelle des deux donnait-il la préférence? Quoi qu'en aient dit les deux petites filles, je répondrais volontiers : A aucune, c'est-à-dire que l'une et l'autre tenaient à peu près la même place dans l'affection du maître. — Maleka avait bien quelques années de moins et quelques charmes de plus que Fatma; mais Fatma avait pour elle l'habitude, et le charme de ses traits, malgré la date un peu ancienne de son mariage, n'avait pas entièrement disparu.

Que manquait-il donc à Mustapha? Jeune, beau et satisfait dans son ambition, disposant de forces considérables, entouré de courtisans et de flatteurs, époux de deux femmes charmantes, maître d'un harem de choix et père de plusieurs beaux enfans, Mustapha pouvait se croire le personnage le plus heureux de toute l'Asie-Mineure, si son bonheur n'eût reposé sur une base des plus fragiles. Une armée un peu plus nombreuse que celle dont il avait si souvent triomphé,

un pacha meilleur capitaine que ceux dont il avait fait des esclaves, par conséquent une bataille perdue, la nécessité de se soumettre, un pardon perfide accepté, une tasse de café bue sans défiance, puis un spasme, une convulsion, la mort : c'était là une série d'éventualités que le déré-bey ne faisait pas entrer dans ses rêves d'avenir, et qui vinrent brusquement réduire en poussière l'édifice brillant de sa fortune. Du pauvre déré-bey, naguère si puissant, il ne resta rien, pas même un tombeau, car son cadavre devint la proie des poissons du Bosphore.

Mustapha mort, on eut aisément raison de sa famille. Tous ses biens furent confisqués, comme ayant été acquis par la violence; ses enfans et ses femmes furent condamnés à l'esclavage. Puis, quand la colère du monarque fut apaisée, quand les amis du bey eurent intercédé en faveur des veuves et des orphelins, quand il fut bien avéré que personne parmi les parens de Mustapha ne pouvait donner ombrage au souverain, on brisa les chaînes des femmes et des enfans, et on leur rendit une partie des biens qui avaient appartenu aux ancêtres du rebelle. Une année vit se succéder tous ces événemens, — la chute de Mustapha, la confiscation de ses biens et la condamnation de ses parens, puis leur mise en liberté et la restitution des biens héréditaires faite à la famille du bey, qui put reprendre alors le chemin de ses anciens domaines et se reconstituer sous la direction du frère aîné de Mustapha, Ismaïl-Bey.

Mustapha avait trois frères, Ismaïl, Hassan et Halil. Ismaïl, devenu chef de la famille, devait épouser, selon la loi et la coutume musulmane, une des femmes laissées veuves par son frère. S'il eût été plus riche, il les eût gardées toutes; mais Ismaïl n'était qu'un petit gentilhomme campagnard, d'humeur assez pacifique, et il ne pouvait prétendre à mener le même train de vie que l'aventureux Mustapha. Il eut donc à choisir entre Fatma et Maleka. La famille de Fatma était des plus considérables et des plus riches de la province; mais l'âge peu avancé des parens de la belle veuve faisait craindre au bey qu'il ne fallût attendre longtemps le moment où celle-ci deviendrait héritière. Maleka n'avait pas d'aussi belles espérances : une terre limitrophe à celle qui était échue à Ismaïl lui appartenait cependant en toute propriété; elle avait en outre d'assez beaux bijoux, et on parlait d'un certain sac, rempli de pièces d'or, qu'elle avait porté constamment cousu à sa chemise depuis la mort de Mustapha. Après d'assez longues hésitations, Ismaïl donna la pomme à Maleka. Il ne fut pas question entre les époux du sac mystérieux, mais quelques-uns des plus beaux bijoux de Maleka passèrent dans les mains d'Ismaïl, et une donation en règle, faite et signée en même temps que le contrat de mariage, rendit le bey propriétaire de la

terre possédée jusqu'alors par celle qui était devenue sa femme.

A défaut d'Ismaïl, Fatma eût pu épouser un des autres frères de Mustapha; mais celui qui venait après Ismaïl, Hassan, était presque idiot, et Fatma déclina l'honneur de lui appartenir. Quant à Halil, le plus jeune des quatre frères, il ne manquait ni d'intelligence, ni d'adresse; mais d'assez mauvais bruits couraient sur son compte. On parlait de jeunes filles qui avaient attiré son attention, et qui, enlevées brusquement à leurs familles, n'avaient jamais reparu dans le pays; on lui attribuait aussi certaines opérations pécuniaires que répudiait la stricte probité. Fatma prit donc sur elle, vis-à-vis de Halil comme vis-à-vis de Hassan, l'initiative du refus, ce qui la privait d'une pension que, dans le cas contraire, ses beaux-frères auraient été forcés de lui accorder. Les parens de Fatma étaient assez riches pour supporter les conséquences d'une telle démarche. La veuve de Mustapha allait d'ailleurs épouser un kadi qui était en même temps un gros propriétaire. C'est peu de semaines avant le départ de Fatma pour la ville habitée par ses parens et par le kadi qu'eut lieu la petite scène qui ouvre ce récit.

Fatma quitta sans trop de regret, — cette scène l'aura fait comprendre, — le village de Kadi-Keui, pour aller rejoindre sa famille et habiter le magnifique palais de son nouvel époux le kadi. De riches parures, de splendides bijoux, et, plus encore que tout cela, la haute position de son mari, firent aisément oublier à Fatma les blessures qu'avait reçues son amour propre dans la maison d'où l'éloignait le refus d'Ismaïl-Bey. Toutefois le caractère faible et imprévoyant de ce dernier lui ménageait d'autres compensations, et le contraste entre les deux familles, gouvernées en réalité l'une par Fatma, l'autre par Maleka, allait se prononcer de plus en plus.

Quand on signe un contrat en Turquie, il faut toujours se préparer à découvrir, au bout d'un certain temps, qu'on n'a rien fait de ce qu'on a cru faire, tant il y entre de conditions multiples ou subtiles dont il suffit d'oublier une seule pour que le contrat soit nul. Or, comme il est rare qu'une omission de ce genre puisse être évitée, celle des deux parties qui désire reprendre sa liberté trouve toujours moyen de surprendre l'autre en défaut, et avec un peu d'argent elle entame une poursuite judiciaire qui lui donne nécessairement raison. Maleka avait fait donation à Ismaïl de tous ses biens paraphernaux, mais elle avait négligé de s'assurer le consentement par écrit de ses locataires et fermiers. Ismaïl-Bey, sans se préoccuper de l'oubli de cette précaution, avait disposé en maître des propriétés de Maleka, et, comme il était criblé de dettes, il avait jugé bon de les vendre en détail au profit de ses créanciers. Il n'avait rien négligé d'abord pour que ces transactions restassent secrètes, mais à la longue le

bruit s'en était répandu, et il arriva qu'un beau jour, les locataires et fermiers de Maleka s'en allèrent faire opposition devant le kadi contre la donation signée sans leur consentement et contre les ventes qui l'avaient suivie. Le kadi leur donna, comme de raison, gain de cause, et Ismaïl reçut l'ordre formel de ne plus agir en maître dans les domaines de sa femme. Bien plus, comme la législation turque admet des effets rétroactifs, les ventes déjà consommées par Ismaïl se trouvèrent nulles de fait comme de droit, et les créanciers du bey, n'ayant plus entre les mains que des titres sans valeur, recommencèrent à le poursuivre de plus belle. Dès-lors la paix fut gravement troublée entre Ismaïl et sa femme. Des conversations piquantes, on en vint à des querelles sérieuses. Ismaïl, après s'être emporté contre ses créanciers, contre les fermiers de sa femme, contre le kadi, ne craignit pas d'accuser Maleka d'avoir négligé, dans l'acte de donation, une formalité indispensable, ce qui autorisa celle-ci à répondre qu'elle n'eût jamais donné ses biens, si elle avait deviné l'usage qu'on en voulait faire. Une rupture semblait imminente, mais Ismaïl gardait encore quelque espoir de vaincre l'opposition de ses fermiers. Il résolut de patienter et de ne prendre aucun parti extrême avant d'avoir tenté de faire annuler le jugement rendu contre lui. Le premier résultat qu'il fallait obtenir était l'intervention de Fatma auprès de son époux le kadi. Ismaïl se promit de parler dans ce sens à Fatma, qu'il voyait quelquefois et qu'il avait intérêt à ménager, puisque, en sa qualité de tuteur d'Anifé, il aurait à lui rendre un jour des comptes de tutelle.

A l'époque même où le pauvre bey voyait ainsi la ruine et la discorde s'asseoir à son foyer domestique, la famille du kadi, installée dans la petite ville de Saframbolo, à une demi-journée du village habité par Ismaïl, jouissait d'une paix profonde. Quelles chances avait donc Ismaïl d'intéresser à sa triste destinée Fatma, l'épouse qu'il avait dédaignée, et la jeune Anifé, qui avait ressenti si vivement l'insulte faite à sa mère? En réalité, ces chances étaient moins défavorables qu'on n'eût pu le supposer. Ismaïl n'était rien moins que laid, quoiqu'il boitât légèrement et qu'il fût à peu près impossible de décider tout d'abord s'il regardait à droite, à gauche ou devant lui. Son regard, tout incertain qu'il était, avait une expression douce et pénétrante. Fatma avait gardé pour le bey des dispositions toutes bienveillantes. Chez Anifé cependant, la bienveillance était dominée par un sentiment de nature plus complexe, et qu'on ne peut bien définir qu'en rappelant au milieu de quelles scènes se passent les premières années d'une jeune fille turque. Anifé était née dans un harem; elle avait vécu jusqu'à l'âge de quatorze ans entourée d'une population féminine qui se préoccupait médiocre-

ment d'épargner les spectacles peu édifians à ses yeux et les libres discours à ses oreilles. De là chez elle un instinct précoce qui ne lui permit pas d'ignorer longtemps la nature du trouble qu'éveillait en elle la présence ou la pensée de son oncle. Sans pouvoir lui pardonner le dédain qu'il avait témoigné à sa mère, elle s'abandonnait volontiers à l'espoir de remplacer dans le cœur d'Ismaïl la maussade et hautaine Maleka. Elle confia cet espoir à sa mère, et la conférence qui eut lieu entre elles à ce sujet donnera une idée de ce que devient la coquetterie féminine, perfectionnée de bonne heure par l'éducation du harem.

— Ma mère, commença par dire Anifé, il y a longtemps que mon oncle n'est venu nous voir.

— Pas si longtemps, ma fille : il était ici il y a une quinzaine de jours environ.

— Oh ! non, ma mère. Il y a bien trois semaines qu'il n'est venu, et le temps me paraît bien long...

— Je ne savais pas que tu trouvasses tant de plaisir à voir Ismaïl-Bey.

— Comment t'expliquer ce que j'éprouve? Il me semble que je le déteste autant que par le passé, et cependant il m'est venu des idées singulières, des idées que je n'avais pas l'année dernière, et qui me préoccupent beaucoup. Ne trouves-tu pas que mon oncle Ismaïl a une belle figure? En vérité, je fais quelquefois des vœux pour qu'il devienne amoureux de moi. Cette vilaine Maleka, qu'il t'a préférée, serait au désespoir, et j'aurais ainsi double plaisir.

— Ce mariage avec Maleka, il n'eût tenu qu'à moi de l'empêcher, reprit la mère; mais quels sont tes projets, et que ferais-tu, si Ismaïl-Bey te demandait en mariage?

Anifé rougit et pâlit presqu'en même temps. — Ce que je ferais! répondit-elle en fixant sur sa mère des yeux où rayonnait une joie maligne. J'accepterais Ismaïl-Bey pour époux, et je lui ferais payer cher ses dédains d'autrefois.

Un moment de silence suivit cette réponse. Ce n'est pas que Fatma réfléchit en ce moment sur la convenance du choix fait par Anifé. Non, elle comparait seulement les *tchifliks*, les troupes de buffles ou de chèvres qui composaient l'avoir d'Ismaïl avec les biens considérables assurés à sa fille dans le présent comme dans l'avenir. — Ton oncle est assez embarrassé dans ses affaires, dit-elle enfin; son mariage avec Maleka ne l'a pas enrichi; il possède encore pourtant quelques terres, et s'il avait seulement un peu d'argent comptant, sa situation changerait bientôt. Cet argent, tu pourras le lui apporter, car ton père a eu soin de déposer chez un ami sûr des bijoux de grand prix qu'il t'a destinés, et qui, réalisés, feront une belle somme.

Une fois les biens d'Ismaïl libérés par cet argent, il jouirait de revenus considérables, et tu pourrais être heureuse avec lui, puisqu'il te plaît. Seulement il faut conduire les choses avec habileté.

— Écoute-moi bien, ma mère. Si j'épouse mon oncle, je ne veux pas me dessaisir d'un seul para. Je consens bien à payer ses dettes, mais je prendrai la place de ses créanciers. Je lui passerai un nœud autour du cou, et il faudra bien qu'il marche à ma fantaisie, qui ne sera pas toujours la sienne.

La mère sourit à ces paroles : l'idée lui paraissait originale. Était-elle morale? pouvait-elle même assurer le bonheur de sa fille? C'est à quoi, je le répète, elle ne pensait guère. — Mais comment m'y prendre, reprit Anifé, pour faire remarquer à mon oncle que je ne suis plus une enfant?

— Oh! pour cela, tu n'as qu'à lui plaire. Si tu lui plais, il aura bientôt ouvert les yeux.

— Lui plaire! je ne demande pas mieux, et je m'y essaie autant que je puis; mais il faut m'enseigner le moyen de réussir.

— Maleka n'est pas douce, il doit être fatigué de sa vivacité et de son esprit mordant. Ce que tu as de mieux à faire, c'est de paraître en tout l'opposé de ta rivale. Prends des dehors languissans et doucereux. Puis il est un moyen sûr de captiver non-seulement Ismaïl-Bey, mais tous les hommes, quels qu'ils soient; ce moyen, c'est la flatterie. Feins d'admirer ton oncle. Ismaïl boite, loue sa démarche élégante; il louche, vante les charmes de son regard; il est retors, loue sa franchise. Sois toujours de son avis, et tu le verras bientôt à tes pieds...

— Il m'en coûtera de lui faire des complimens, mais qu'importe? Je trouverai le courage de le louer en pensant à la revanche que je prendrai plus tard.

L'entretien se prolongea encore quelque temps. Nous en avons dit assez pour montrer quel horizon la noble Fatma venait d'ouvrir à sa fille, impatiente d'essayer sur le pauvre Ismaïl les leçons de ruse et de coquetterie si libéralement données par l'expérience maternelle.

L'heure de jouer le rôle dont Anifé avait si vite compris toutes les finesses fut hâtée par la situation difficile où se trouvait Ismaïl, qui crut devoir sans retard solliciter l'appui de Fatma auprès du kadi. S'étant fait annoncer à sa belle-sœur, Ismaïl fut aussitôt introduit dans l'enceinte sacrée : il trouva la maîtresse du logis seule, étendue sur son sofa, fumant un narguilé, et se livrant en apparence à toutes les douceurs du *farniente;* mais à peine avaient-ils échangé les formules ordinaires de la politesse musulmane, qu'un pas léger se fit entendre au dehors, et que la petite Anifé, parée avec toute la coquetterie d'un âge plus mûr, parut sur le seuil. Ses cheveux d'un blond doré tombaient en mille petites tresses sur son cou, sur ses

épaules et sur sa poitrine nue, et ses yeux bleus resplendissaient d'une douce flamme qui n'eût pas échappé au regard le plus distrait.

— Je ne m'étais pas trompée, dit Anifé avec un charmant sourire et d'une voix qui ressemblait au son d'un luth; j'ai reconnu de loin le pas de mon oncle. Je vous le disais bien, ma mère, que je ne me trompais pas. Vous ne vouliez pourtant pas me croire. Eh bien! qu'en dites-vous maintenant? Personne ne marche comme lui; les autres hommes ont le pas si lourd, si traînant; lui, il marche comme une jeune fille.

La mère secoua la tête et parut embarrassée. Ismaïl, qui avait quelques doutes sur la régularité de sa démarche, éprouva au contraire un vif sentiment de bien-être.

— Puisque vous aviez deviné ma présence, chère Anifé, dit-il à sa nièce en se redressant, je dois vous remercier d'être venue ici.

— Oh! j'y serais venue sans cela, reprit la petite rusée feignant de se raviser, et la joie de voir que son premier coup avait porté amena sur ses joues un incarnat parfaitement conforme à son rôle d ingénue. Comment se porte ma sœur? ajouta-t-elle après un court silence. Chère sœur! nous nous voyons si rarement; mais, malgré notre séparation et les petites querelles que nous avons eues jadis ensemble, je l'aime toujours bien et je pense souvent à elle; je suis sûre qu'elle ne pense pas aussi souvent à moi. Hélas! c'est tout naturel, et je ne lui en veux pas : elle doit être si heureuse! Quand on est heureux, a-t-on le temps de songer aux autres?

— Vous voyez bien le contraire, repartit Ismaïl, puisque vous-même, qui êtes assurément aussi heureuse que Sarah, vous ne l'avez pas oubliée.

— Oh! moi, c'est différent; je n'habite plus Kadi-Keui... Et elle soupira.

— Ma fille a conservé un attachement extraordinaire pour le lieu de sa naissance, se hâta de dire la mère; rien ne lui semble comparable à la maison de son père.

— Anifé est née à Constantinople, remarqua Ismaïl.

— Cela est vrai; mais elle est venue si jeune à Kadi-Keui, qu'elle ne se souvient que du village.

— Vous ne m'avez pourtant pas dit comment se portait Sarah, reprit la petite d'un air de reproche; mais bah! ne dites rien, je sais ce qui en est comme si vous me parliez depuis une heure. Sarah se porte à merveille, tout va bien à Kadi-Keui, et mon oncle est content.

— Ah çà! dit la mère en secouant la tête, qu'est-ce que cela veut dire? Prendrais-tu par hasard des leçons de magie, ma fille? Hein? Comment sais-tu ce qui se passe dans la maison de ton oncle?

— Il n'y a pas grande magie là-dedans, répondit la petite; je n'ai qu'à regarder les yeux de mon oncle pour savoir si ce qui se passe

à la maison lui fait de la peine ou du plaisir, et quand j'y lis qu'il est content, je conclus, sans être sorcière, que tout va bien.

— Allons, allons, repartit Fatma, non sans témoigner quelque impatience, les enfans ne doivent pas regarder ainsi dans les yeux des hommes. Retire-toi dans le jardin, ou va chez ta grand'mère; nous devons causer d'affaires, ton oncle et moi, et nous n'avons pas besoin de toi.

Anifé prit un petit air boudeur et se retira lentement, non sans avoir jeté un doux regard d'adieu à son oncle.

— Pauvre petite! dit Ismaïl quand elle fut sortie; vous la traitez bien sévèrement, et elle ne le mérite pas, car elle est réellement fort gentille.

— Oui, répondit la mère, c'est une gentille enfant; mais depuis quelque temps elle me donne du souci. Elle, d'ordinaire si gaie et si joueuse, je la trouve changée; elle est triste par momens, son appétit n'est plus le même, et si elle était moins jeune et surtout moins innocente, je jurerais qu'elle a quelque chose en tête.

— Elle est bien jeune en effet, mais ce n'est plus tout à fait un enfant. Savez-vous que je la trouve fort grandie et singulièrement développée? Elle sera bientôt bonne à marier. Y songez-vous?

— Je commence à y songer en effet. Je la garderais volontiers auprès de moi quelques années encore; mais une mère ne doit pas songer à son propre agrément lorsqu'il s'agit du sort de son enfant, et mon avis a toujours été qu'il faut marier les jeunes filles de bonne heure, surtout lorsqu'elles deviennent mélancoliques et qu'elles perdent l'appétit.

— Et avez-vous quelqu'un en vue?

— J'ai jeté les yeux sur plusieurs partis sans m'arrêter à aucun. Oh! j'y regarderai à deux fois avant de confier à un étranger l'avoir de ma fille chérie. Savez-vous que ma petite Anifé sera un bon parti?

— Oui, elle sera riche un jour; mais ce jour est encore éloigné.

— Pas autant que vous semblez le croire. Sans doute mes parens et moi nous lui laisserons un grand héritage; mais elle est riche par elle-même. Si les biens de son père ont été confisqués, il en est que le gouvernement n'a pu atteindre. Mustapha avait de la prévoyance, et il a mis de côté de l'argent et des bijoux qui sont la propriété actuelle d'Anifé. Celui qui l'épousera touchera sur-le-champ une somme assez ronde.

— Vraiment! vous m'étonnez, ma sœur; je croyais... je n'ai jamais entendu parler de...

— Ah! sans doute; le secret a été bien gardé, et il l'est encore. Je ne me soucie point d'attirer autour de mon enfant une nuée de chercheurs de dots et de mangeurs d'argent.

— Oh! pour cela, vous avez parfaitement raison, et je vous conseille de persister dans votre conduite. Quel dommage si elle tombait en de mauvaises mains!

Fatma en avait dit assez pour le moment; elle porta la conversation sur les affaires d'Ismaïl, et essaya de découvrir le but de sa visite. Cela ne lui fut pas difficile, puisque Ismaïl était venu dans l'intention de lui parler sans détour. Il lui raconta donc ce qui s'était passé entre lui et ses fermiers, ou, pour mieux dire, les fermiers de sa femme. Bien entendu qu'il garda le silence sur les ventes qui avaient occasionné ce revirement dans ses rapports avec ces personnages. Il se permit en revanche quelques insinuations contre la loyauté de Maleka, qui lui avait offert jadis ses propriétés pour le décider à la choisir parmi ses belles-sœurs, et qui, ce but une fois atteint, s'était arrangée de façon à pouvoir revenir sur les témoignages de sa généreuse tendresse. Fatma parut révoltée de tant d'astuce et d'ingratitude. Elle se montra pleine d'intérêt et de sympathie pour son beau-frère; elle lui offrit sa médiation auprès du kadi, alors absent, et ajouta que si celui-ci envisageait l'affaire sous le même aspect qu'elle, il ne pouvait manquer de lui rendre justice. Ismaïl-Bey se retira enchanté, et l'absence du kadi s'étant prolongée au-delà de son attente, il se promit de revenir le lendemain, d'autant mieux qu'il n'était pas fâché de laisser à Fatma le temps de préparer favorablement son époux.

Pauvre Ismaïl! le soir du même jour, lorsque Fatma se trouva seule avec celui-ci, elle lui raconta la visite d'Ismaïl et ses motifs. Elle évita d'abord de donner son avis, se réservant de le faire, si cela devenait nécessaire, pour empêcher le triomphe de son beau-frère, et elle se félicita de sa prudence quand elle vit la tournure que prenaient les choses.

— Ma chère amie, lui dit le kadi, ton beau-frère a mille et mille fois tort, je suis fâché de te le dire. Si tu le voulais absolument, il ne me serait sans doute pas impossible de trouver un biais pour évincer les fermiers de leurs oppositions; mais ce serait un acte d'extrême injustice, un acte qui pourrait même me compromettre gravement, et je te serai infiniment reconnaissant de m'épargner à la fois un remords et des dangers.

— N'en parlons plus, répondit Fatma en soupirant; il ne sera jamais dit que j'abuse de tes bontés jusqu'à te pousser dans la mauvaise route par égard pour mes sentimens personnels. Fais ton devoir, noble kadi, et puisque mon beau-frère a tort, que sa faute retombe sur lui, et non sur toi, modèle de droiture et de probité!

Fatma obtint en échange de son héroïque abnégation force éloges d'abord, puis une écharpe d'Alep, un cachemire des Indes et une agrafe en diamans. De son côté, le kadi fit sonner bien haut son

désintéressement et son impartialité. La conséquence de cette résolution du kadi, c'est que la vie devint de plus en plus dure à Kadi-Keui. Les créanciers parlaient de mettre Ismaïl en prison. Le harem, théâtre des querelles journalières du bey et de sa femme, était devenu un véritable enfer domestique. Maleka, après avoir supporté d'abord assez vaillamment ces orages quotidiens, commençait à perdre patience. Heureusement une femme trouve toujours moyen de se tirer d'un mauvais pas. Maleka avait des parens à Constantinople. Quelle est la Turque ou le Turc qui n'entretient pas quelques rapports avec l'un des bienheureux habitans de la métropole? Elle persuada à Ismaïl-Bey qu'en allant trouver un certain cousin à elle, puissamment riche et fort versé dans la politique, elle en obtiendrait infailliblement des secours, peut-être même un emploi qui mettrait pour toujours le bey à l'abri des besoins et des poursuites. Ismaïl, de son côté, ayant quelques motifs de désirer l'absence de sa femme, se rendit sans trop de difficulté à ses instances. Un matin donc, la belle Maleka, suivie de sa fille, de deux servantes et d'autant de domestiques mâles, monta sur un mauvais cheval de louage, richement sellé et bridé avec les restes de la défroque équestre de son défunt époux. Elle dirigea son escorte du côté de l'occident, et au bout d'une semaine elle avait franchi les quatre-vingts lieues qui la séparaient de Constantinople.

Après le départ de Maleka, divers incidens qu'il était aisé de prévoir se succédèrent à Kadi-Keui : d'abord la perte définitive du procès d'Ismaïl, qui le replaça de nouveau dans la triste situation de débiteur insolvable où il se trouvait avant d'avoir épousé sa belle-sœur. Vinrent ensuite des négociations dont l'idée s'était offerte à Ismaïl le jour même où il avait entendu Fatma lui faire sur les bijoux de sa fille de si curieuses confidences. Un ami des deux familles se présenta chez Fatma; il lui annonça le départ de Maleka et fit entendre que ce départ n'était que le prélude d'une séparation définitive. — Pensez-vous, ajouta l'ami, qu'Ismaïl soit homme à rester longtemps garçon? — Fatma fit semblant de ne pas comprendre, et l'ami entama l'éloge d'Ismaïl, insistant tour à tour sur ses bonnes qualités et sur les belles propriétés dont un peu d'argent comptant lui assurerait la jouissance; puis, voyant Fatma affecter toujours la plus parfaite indifférence, il se décida à aborder la question sans plus de détours. — Venons au fait, dit-il, qu'y aurait-il d'extraordinaire à ce que votre fille épousât Ismaïl? — Rien d'extraordinaire, je l'avoue, répondit Fatma; mais je n'y avais jamais pensé, et cette idée me cause quelque surprise... Un nouvel éloge d'Ismaïl l'interrompit. Fatma l'écouta silencieusement, et le résultat de la conversation fut que la mère consulterait sa fille, que la réponse d'Anifé

lui dicterait sa propre conduite. L'ami dut se retirer sans avoir pu pénétrer les véritables intentions de Fatma, mais en définitive assez satisfait.

La réponse d'Anifé ne se fit pas attendre, et cette réponse était de nature à combler tous les vœux d'Ismaïl. Anifé l'acceptait pour époux, et ne mettait qu'une condition à son consentement : c'était que Maleka ne rentrerait jamais sous le toit conjugal; bien plus, une séparation formelle et judiciaire était impérieusement exigée. Ismaïl n'eut garde de faire d'objections : il se souvint que Maleka lui avait souvent déclaré sa résolution de ne pas se soumettre au partage que subissent d'ordinaire les personnes de son sexe en Turquie. — Puisque ni l'une ni l'autre ne veut souffrir de rivale, se dit-il, il n'est point à craindre qu'elles se rencontrent, ni que celle-ci vienne me troubler, lorsque je serai avec celle-là. — Quant à la séparation judiciaire, il promit de l'accomplir aussitôt que certains papiers indispensables seraient arrivés de Constantinople: mais il était décidé à renvoyer indéfiniment la cérémonie, car il lui en eût trop coûté de renoncer à tout droit sur les biens de Maleka.

Pendant les trois ou quatre semaines qui s'écoulèrent entre l'acceptation d'Ismaïl par la petite Anifé et la célébration de leur mariage, les fiancés se virent plusieurs fois, contrairement aux coutumes musulmanes. Ismaïl était l'oncle aussi bien que le futur d'Anifé, et l'oncle ne pouvait pas être exclu de la société de sa nièce. Les entrevues d'Ismaïl et d'Anifé furent employées par celle-ci à établir son pouvoir sur l'esprit du bey. Elle n'oublia aucun des conseils maternels, et elle réussit à se poser dans la pensée de son futur époux comme une jeune fille d'un esprit indépendant et quelque peu singulier, mais entièrement dominée par l'admiration qu'il lui inspirait. Anifé joua ce personnage dans la perfection. Elle était capable de passer des heures entières dans la muette contemplation de son futur, pendant que celui-ci se donnait l'air de ne pas apercevoir ces témoignages d'adoration. Puis, s'il se retournait subitement, et si, rencontrant au passage le regard fixe et éloquent d'Anifé, il s'écriait d'un air passablement fat : — Eh bien! qu'y a-t-il, ma petite Anifé? pourquoi me regardes-tu ainsi? — alors Anifé simulait un embarras charmant; elle baissait les yeux, rougissait comme une cerise, et quelques larmes coulaient le long de ses joues. Fatma admirait le savoir-faire de sa fille, et elle s'amusait de ses tours sans savoir qu'à son âge rien n'est beau que l'innocence; mais l'innocence dans un harem, qui songe à l'y chercher?

Les noces eurent lieu avec tout l'éclat convenable, et il ne fut bruit dans toute la province que des fêtes données à cette occasion. Le contrat fut signé par tous les notables de la ville de Saframbolo; mais ce contrat ne satisfit Ismaïl qu'en partie. Les richesses de la

fiancée furent énumérées avec détail, on n'omit de mentionner ni l'argent dont avait parlé la mère, ni les bijoux réservés à la petite; mais la propriété desdits objets fut réservée à la promise. Celle-ci parut ne rien entendre à ces sortes de transactions. La mère déclara à plusieurs reprises qu'elle n'avait jamais pu faire entendre à sa fille ce que c'était que le droit de propriété; elle persistait à considérer ce qui était à elle comme appartenant à son mari, et c'était précisément pour contrebalancer cette abnégation excessive que les parens avaient mis tant de soins à séparer les intérêts des conjoints. Ismaïl trouvait ces précautions superflues et déplacées, mais il n'osa pas exprimer trop ouvertement sa manière de voir à ce sujet, et il se consola en réfléchissant qu'une fois marié à l'héritière, il n'aurait plus affaire qu'à un enfant ne voyant que par ses yeux, ne jugeant que par ses lumières, et n'ayant d'autre volonté que la sienne.

II.

La famille du kadi avait remporté une victoire complète. Ismaïl était l'époux d'Anifé, et la chaîne qui l'unissait à sa femme attestait chez ceux qui l'avaient forgée une habileté supérieure. Qu'allait faire Maleka? Quand elle reçut la nouvelle du mariage d'Ismaïl, elle n'eut qu'une pensée, — reprendre son empire sur le bey d'abord, puis et surtout se venger de Fatma et de sa fille. Son plan de campagne fut bientôt tracé.

Peu de jours après son mariage avec Anifé, Ismaïl reçut une lettre de Maleka. Une déclaration de rupture, motivée par ce second mariage, conclu malgré sa résolution bien connue de ne souffrir aucun partage des droits d'épouse, — un avis relatif aux démarches commencées en faveur du bey, qu'elle avait habilement conduites, mais qui ne pouvaient réussir qu'à la condition d'être bien continuées, — tels étaient les deux points essentiels de la lettre, qui produisit un grand effet sur l'esprit du faible Ismaïl. La réponse du bey fut conçue dans les termes les plus caressans : la promesse d'épouser Anifé lui avait été arrachée par les poursuites de ses créanciers; il souffrait de vivre en quelque sorte sous la dépendance d'une enfant, lui qui était habitué à placer sa confiance dans une femme intelligente et dans une amie sûre. Quant à ses affaires de Constantinople, il préférait s'en rapporter aveuglément à la générosité de Maleka, et il ne perdait pas l'espoir de rentrer, grâce à sa bienveillante intercession, dans la plus complète indépendance.

Maleka ne répondit pas; connaissant les dispositions d'Ismaïl, elle n'avait plus à parler, elle voulut agir. Un ami, sur lequel la femme délaissée du bey exerçait une grande influence, partit presque aussitôt de Constantinople pour Kadi-Keui, avec la mission de se procu-

rer quelques papiers dont Maleka avait besoin pour vendre la plus belle de ses propriétés. Cet ami était fort peu scrupuleux en fait de morale et très habile à bien servir les mauvaises causes. Outre sa mission officielle, il en avait une secrète qu'il est inutile de préciser, car on va le voir à l'œuvre.

Selim-Effendi (c'était son nom) se présenta un matin chez Ismaïl de la part de Maleka. Il fut aussitôt accablé de questions. — Que fait Maleka? que dit-elle de moi? Est-elle encore bien courroucée?...

— Maleka se porte à merveille, répondit Selim, et elle est si belle que ma foi un pacha de ma connaissance serait bien tenté de la prendre pour femme. — Cette réponse habilement calculée détermina tout de suite chez Ismaïl un mouvement de jalousie qu'il ne sut point dissimuler.

— Le pacha l'a-t-il vue? demanda-t-il.

— Il l'a vue, répondit Selim; vous savez que Maleka n'aime point à garder son voile : elle prétend que cette mode ne sied qu'aux vieilles femmes. Quand elle se considérait comme votre épouse, elle y mettait un peu plus de façons; mais maintenant que vous lui avez rendu sa liberté, elle en fait usage.

Ismaïl s'emporta; il prétendit que son second mariage ne nuisait en rien au premier. Selim lui donna raison, tout en regrettant que sa femme ne partageât pas sa manière de voir sur ce point délicat. Il finit par engager le bey à laisser Maleka se conduire comme elle l'entendrait, et l'on se mit à parler d'affaires. — Maleka, dit Selim, voyait tout lui réussir. Elle était au moment de conclure un marché magnifique avec un riche étranger, un Franc, un chrétien catholique qui désirait s'établir en Asie et y fonder une colonie agricole. On lui avait parlé des terres de Maleka; celle-ci en avait demandé un prix fort élevé, vingt mille piastres, et l'étranger n'avait pas fait la moindre objection. Il avait été convenu que la moitié de la somme serait payée lors de la signature du contrat, et l'autre moitié lors de la prise de possession par l'acquéreur. Il ne s'agissait plus maintenant que de se procurer les documens nécessaires à la transmission des droits de propriété, le consentement par écrit d'Ismaïl et des tenans, fermiers, etc. Ismaïl songea bien à oublier dans le consentement qu'on lui demandait quelque formalité qui pût invalider à l'avenir les droits de l'étranger; mais il avait affaire à forte partie, et Selim-Effendi lui déclara que la vente devait être parfaitement régulière, ou ne pas avoir lieu du tout.

Ceci convenu, Selim-Effendi questionna Ismaïl sur sa nouvelle épouse.

— Il court d'étranges bruits sur votre mariage, lui dit-il en souriant, et si ces bruits sont fondés, Maleka devrait vous plaindre plutôt que vous condamner.

— Et que dit-on? s'écria Ismaïl.

— Oh! des choses absurdes sans doute; mais enfin l'on prétend que votre épouse s'est emparée de vous par des moyens peu orthodoxes, indignes d'une bonne musulmane.

— Que signifie cela? dit Ismaïl interdit. Que voulez-vous dire par des moyens peu orthodoxes?

— Je veux dire que le diable s'en est mêlé, et que votre femme est tant soit peu sorcière. On affirme, par exemple, qu'elle est singulièrement laide, que vous-même l'avez trouvée telle pendant plusieurs années, et qu'au moyen de certains philtres, charmes et enchantemens, elle vous a si bien ensorcelé, que vous avez fini par la trouver charmante. Aujourd'hui même chacun parle de la laideur de votre femme et de votre fatal aveuglement. En vérité, je ne fais que vous répéter en ami fidèle et dévoué ce que j'ai entendu sur votre compte, puisque moi-même je n'ai pas aperçu votre Anifé, et je suis, pour ma part, assez disposé à croire que si vous la trouvez jolie, elle doit l'être en effet.

Ismaïl écoutait Selim bouche béante. Il se souvenait que la beauté d'Anifé ne l'avait frappé qu'un certain jour, et qu'il avait eu quelque peine à s'expliquer le changement soudain survenu dans sa personne. Il se peut que s'il fût entré en possession de l'argent et des bijoux réservés à sa femme par contrat de mariage, il n'eût pas hésité à proclamer sa beauté de bon aloi; il se peut encore que si Maleka n'eût pas été sur le point de toucher vingt mille piastres, il eût repoussé avec colère et dédain les perfides insinuations de Selim-Effendi; mais le déboire éprouvé par Ismaïl, le mécontentement qu'il avait ressenti depuis le mariage chaque fois qu'il avait essayé d'obtenir d'Anifé la remise de ses bijoux, la brillante auréole au milieu de laquelle Maleka apparaissait à son imagination, — tout enfin semblait en ce moment conspirer contre la fille de Fatma.

— Et de qui tenez-vous tout cela? demanda Ismaïl après un long silence.

— De tout le monde, répondit Selim. Et si j'étais aussi superstitieux que vos voisins, je dirais que c'est l'art diabolique de votre femme qui empêche la vérité de pénétrer jusqu'à vous.

— Cela est étrange en effet, reprit Ismaïl. Comment faire? comment vérifier la chose? Selim-Effendi, vous êtes mon ami, n'est-ce pas?

— Pouvez-vous en douter?

— Écoutez-moi, Selim; vous êtes franc et vous êtes brave; voyez ma femme, et dites-moi ce qui en est.

— Je le veux bien; disposez de moi comme vous l'entendrez. Voyons, comment nous y prendrons-nous?

— D'abord je vous présenterai à elle comme mon ami d'enfance,

un peu mon parent, un frère d'adoption, devant qui elle n'a pas besoin de se voiler.

— Très bien, je feindrai même pour elle une admiration sans bornes, mais promettez-moi de ne pas être jaloux.

— Non, non, soyez tranquille; ayez l'air amoureux, si vous le pouvez et si vous le jugez utile à l'accomplissement de nos projets.

— Il n'est rien que je ne fasse pour vous tirer de l'abîme où je vous vois plongé.

— Ah! oui, un abîme! un affreux abîme!

Et le sensible Ismaïl, qui songeait d'un côté aux richesses d'Anifé et de l'autre aux vingt mille piastres près de tomber dans la poche de Maleka, fut au moment de verser des larmes.

La présentation eut lieu le jour même. Anifé, qui connaissait les rapports de Selim-Effendi et de Maleka, et qui n'eût pas été fâchée d'enlever cet adorateur à sa rivale, fut charmante pour Selim. Contrairement à ses habitudes de réserve excessive, elle ne s'occupa guère de son voile, qu'elle laissa flotter sur ses épaules, mettant à découvert un minois moins régulier que celui de Maleka, mais plus frais, et qui, au total, n'avait pas besoin de sorcellerie pour plaire. Selim en fit l'aveu à Ismaïl, et déclara que si Anifé possédait légitimement ce visage-là, il n'y avait pas à lui reprocher de machinations.

— C'est là qu'est la question, observa judicieusement Ismaïl, et on eût pu penser qu'il n'abandonnait pas sans regrets l'hypothèse de Selim-Effendi.

Ce vœu secret en dit assez sur le bonheur domestique dont jouissait Ismaïl-Bey. Nous connaissons déjà quelque chose du caractère d'Anifé, et nous savons à quel instinct elle obéissait quand elle se prétendait fascinée par son mari. Ce que nous n'avons pas dit, c'est que la petite ressentait véritablement la passion qu'elle avait d'abord simulée. Oui, Anifé était éprise d'Ismaïl. Ce n'était pas un amour pur, constant, dévoué, tel qu'il peut résulter de la conformité des caractères, de l'estime et de la confiance mutuelle entre deux êtres destinés à descendre ensemble le courant de la vie. C'était une fantaisie, un entêtement, une espèce de défi jeté au sort, car Anifé sentait bien qu'elle n'était pas aimée, et elle eût donné tout le sang de son corps pour acquérir la conviction contraire, ne fût-ce que pour une minute. Cet amour acharné et nullement payé de retour aigrissait le caractère d'Anifé. Jamais elle n'avait aimé ni la contrariété ni la contradiction; mais, depuis son mariage, l'une et l'autre lui étaient devenues insupportables. Elle émettait les pensées et les opinions les plus étranges, et sitôt qu'on y trouvait à redire, elle les soutenait et les défendait avec une ardeur qui eût fait d'elle en d'autres circonstances une véritable martyre de sa foi. Les servantes ne

savaient plus comment la satisfaire : elle leur donnait cent ordres contradictoires, et si l'une d'elles essayait de se justifier ou seulement de s'excuser, c'était par des accès de rage, des torrens d'injures et quelquefois des coups qu'elle lui répondait.

Quelques-unes de ces servantes étaient d'anciennes esclaves attachées à la maison du bey, et les deux plus jeunes et plus alertes avaient passé quelques années au service de Maleka. Selim-Effendi eut avec l'une d'elles un entretien, et, le lendemain même de cette conférence mystérieuse, la servante se présenta à Ismaïl pour lui demander son congé.

— Et pourquoi veux-tu nous quitter? dit le bey.

— Je désirerais que votre seigneurie me permît de ne pas m'expliquer là-dessus.

— Je t'ordonne au contraire de ne me rien cacher. Anifé t'a querellée?

— Oh! effendi, elle ne fait que cela du matin au soir, et je ne quitterais pas votre maison pour un pareil motif; mais il y a des choses qu'une bonne musulmane ne peut voir sans mettre son âme en péril, et je désire m'en aller sans en dire davantage.

Ismaïl fit quelques pas en arrière, comme s'il eût vu un serpent se dresser sous ses pieds. Surmontant bientôt cette faiblesse indigne d'un Osmanli, il se rapprocha de la servante, et lui dit : Voyons, Lia, de quoi s'agit-il? Parle-moi franchement. Qu'as-tu vu dans Anifé qui éveille tes scrupules religieux?

— Ah! si votre seigneurie savait! Votre seigneurie a-t-elle remarqué *Elmas?*

— Quoi! le chat d'Angora?

— Le chat... d'Angora!... Oh! effendi!

— Qu'y a-t-il? Ne serait-ce pas réellement un chat d'Angora?

— J'ignore ce qu'il est et ce qu'il n'est pas; mais si votre seigneurie entendait comme moi *Anifé-Kanum* (1) parler au prétendu chat!... Tous les soirs elle s'enferme une heure avec lui. Avant-hier, me trouvant dans la chambre d'à côté, je l'entendis qui causait d'une voix toute douce, oh! bien différente de sa voix ordinaire... — Bel Elmas, disait-elle, mon gentil seigneur, pourquoi ne me regardez-vous pas aujourd'hui? Aurait-on le malheur de vous déplaire? Que faut-il que je fasse pour obtenir mon pardon?... Et figurez-vous mon effroi, noble seigneur, lorsque j'entendis... ah! mais j'entendis aussi distinctement que je m'entends moi-même en cet instant une petite voix flûtée, pas de beaucoup plus grosse que celle d'un véritable chat, dire : Anifé, je ne suis pas content de vous, parce que... Et là-

(1) *Kanum* est le titre que l'on donne généralement aux femmes des beys et des nobles. *Anifé-Kanum* se traduirait « madame Anifé. »

dessus je me sauvai à toutes jambes, croyant avoir le diable à mes trousses. N'y a-t-il pas là de quoi mourir cent fois de frayeur, noble effendi? Oh! depuis ce jour-là, je ne peux plus le voir, ce prétendu chat, sans trembler comme une feuille, et de plus je crains qu'il ne se doute de quelque chose, car il me regarde avec des yeux qui lancent à des étincelles... Oh! laissez-moi partir, noble effendi, je vous en conjure.

— Ceci est grave, très grave même, répondit Ismaïl, qui n'était guère plus rassuré que la servante; mais si je suis entouré de démons et de maléfices, j'ai plus que jamais besoin de serviteurs fidèles. Que deviendrais-je, si elle remplissait ma maison de sorciers et de sorcières déguisées? Non, non, Lia, il faut rester et m'aider à déjouer ses trames affreuses... Et n'as-tu pas observé autre chose?

La servante ne demandait pas mieux que de voir se prolonger l'interrogatoire. Munie des instructions de Selim, elle répondit en conséquence. Son but était de faire naître dans l'esprit du bey des doutes sur la jeunesse et la beauté d'Anifé. Elle assura gravement à Ismaïl que sa maîtresse s'enfermait chaque matin dans un cabinet où elle se faisait servir à déjeûner un poulet cru, et que le sang tout chaud de l'animal servait à ses ablutions. Elle ajouta qu'avant d'avoir fait sa toilette, Anifé ressemblait à une femme de soixante ans, et qu'il lui suffisait de quelques soins donnés secrètement à sa personne pour paraître fraîche et resplendissante. Le fait est que la toilette d'Anifé, sans rien emprunter à la magie, était cependant dirigée par la science des cosmétiques, que la jeune femme avait apprise d'une vieille Juive, jadis au service de sa mère. La Juive, pour donner plus d'autorité à ses recettes, les formulait en termes cabalistiques; là se bornait toute sa sorcellerie. Quoi qu'il en soit, Ismaïl écouta très sérieusement les bavardages de la servante, obtint d'elle la promesse de rester à son service, et la congédia, pleinement convaincu de la nature diabolique de sa jeune épouse.

Pendant qu'Ismaïl délibérait s'il ne quitterait pas tout de suite Anifé pour aller rejoindre Maleka et ses vingt mille piastres, le rusé Selim ne perdait pas son temps. Autorisé à faire la cour à la femme d'Ismaïl, il trouvait le jeu amusant et n'était pas fâché de le faire durer. Dans ses nombreux entretiens avec Anifé, il parvint aisément à lui faire entendre qu'il connaissait tous ses griefs contre son mari, qu'il la plaignait de toute son âme, qu'Ismaïl lui paraissait plus fou encore que criminel, et qu'elle possédait en lui, Selim-Effendi, un ami dévoué prêt à lui rendre justice. Anifé ne pouvait rester complétement insensible à ces protestations de dévouement. Écoutant avec délices les flatteries que lui prodiguait l'effendi, elle oubliait sans trop de peine que cet admirateur passionné n'était pas son mari. — Tout va bien, disait Selim à Ismaïl; je suis certain que

l'occasion va s'offrir à moi de surprendre un matin ta femme avant l'heure où elle a transformé son visage. — Ismaïl s'inquiétait bien un peu des conversations prolongées de son ami et d'Anifé; mais Sélim paraissait prendre si bien à cœur les intérêts du bey, que celui-ci n'avait garde de laisser voir le moindre soupçon, et qu'il allait même jusqu'à le supplier de persévérer.

Un jour enfin, Selim-Effendi entra, sombre et recueilli, dans le salon du bey : — Ismaïl, lui dit-il d'un ton solennel, as-tu du courage?

— En doutes-tu? répondit Ismaïl, déjà pâle.

— Dès le début de cette triste affaire, je t'ai trouvé ferme et résolu, mais tu pouvais conserver au fond du cœur l'espoir de ne pas être appelé à accomplir le plus pénible des sacrifices. Moi-même je répugnais à ajouter pleinement foi à d'aussi affreuses accusations, et je me flattais toujours que tout s'éclaircirait à ta satisfaction et à la mienne aussi. Aujourd'hui, hélas! tout espoir m'abandonne. Comment supporteras-tu?...

— Je supporterai tout, s'écria Ismaïl; mais parle, de grâce!

— J'ai vu ta femme.

— Tu l'as vue! C'est-à-dire que tu l'as vue sous son véritable aspect; eh bien?

— Eh bien! mon ami, ceux qui affirment que ta femme est naturellement laide, bossue, qu'elle n'a ni un cheveu sur la tête, ni une dent dans la bouche, qu'elle est jaune, ridée (on va même à la prétendre borgne et à soutenir qu'elle est centenaire), ceux-là exagèrent grandement. Ta femme peut tout au plus être considérée comme laide; pour jeune, elle l'est certainement; ses traits sont insignifians plutôt qu'irréguliers; son teint est terne, mais ce que je puis t'annoncer avec certitude, c'est qu'elle ne ressemble guère à la fraîche et splendide Anifé que j'ai vue à tes côtés, et que toi-même tu vois tous les jours.

— En voilà bien assez! repartit Ismaïl; mais comment as-tu réussi à la surprendre?

— Tu m'avais dit qu'en sortant du bain, elle avait coutume de s'enfermer dans son laboratoire, où tu supposais qu'elle recompose sa beauté. Je me suis placé dans une chambre bien éclairée qu'elle devait traverser pour arriver à son cabinet. Quand elle parut, je m'approchai d'elle, et, feignant d'avoir quelque chose d'important à lui communiquer, je la forçai de m'entendre. Elle tenait son voile soigneusement baissé; mais, comme elle ne m'avait pas accoutumé à tant de réserve, je lui en fis des reproches en plaisantant, puis j'écartai un côté de son voile, et ce que j'ai vu me suffit.

— Et que dit-elle?

— Elle parut d'abord inquiète et irritée, mais je dissimulai si bien ma surprise, je gardai si imperturbablement mon sang-froid, qu'elle

demeura convaincue que je n'avais rien vu; je continuai à la quereller sur son entêtement à me cacher ses traits, et j'allai même jusqu'à feindre de croire qu'elle se fardait, et qu'en faisant fondre les couleurs étendues sur ses joues, la chaleur de son bain nuisait à sa beauté. J'ajoutai que c'était un effet assez commun, et qu'il fallait une dose de coquetterie plus qu'ordinaire pour s'obstiner ainsi à le cacher. — Oui, oui, c'est cela, dit-elle, enchantée de ma supposition; la vapeur du bain me rend aussi rouge qu'une écrevisse, et je n'aime pas à me montrer ainsi. — Allons, répondis-je, je veux bien vous pardonner cet excès de défiance, mais j'espère que vous ne me traiterez pas toujours avec cette rigueur et que vous douterez moins de l'admiration que vous m'inspirez. Là-dessus, je lui permis de s'échapper, et me voici. Maintenant que vas-tu faire?

— Partir à l'instant même pour Constantinople, me jeter aux pieds de Maleka et en obtenir mon pardon. Tu m'accompagneras, tu m'aideras à plaider ma cause, car tu as vu dès le premier jour combien il me tardait de me réunir à la véritable compagne de mes jours.

— Mon cher Ismaïl, je ne t'accompagnerai pas, et je resterai ici, au moins pour quelque temps. J'ai quelques affaires que je ne suis pas parvenu à arranger à ma satisfaction, et d'ailleurs si je partais avec toi, la famille d'Anifé en conclurait que c'est moi qui t'enlève à ta nouvelle épouse. On connaît mon amitié pour Maleka, et on me prendrait pour son émissaire, on m'accuserait d'être venu troubler le bonheur de ton ménage. Je resterai donc quelque temps, je déclamerai contre ton départ, contre l'abandon dans lequel tu laisses ta jeune femme, et je te tiendrai au courant de tout ce qui se machinera contre toi, car, tu dois t'y attendre, Anifé et ses parens ne négligeront rien pour tirer vengeance de l'affront que tu leur prépares. Je te serai beaucoup plus utile ici qu'à Constantinople, où tu trouveras dans le cœur même de Maleka le plus puissant des auxiliaires.

Ismaïl ne fut qu'à demi satisfait de ces excuses, mais il cacha ses soupçons d'autant mieux que Selim-Effendi était un rival tout aussi redoutable à Constantinople qu'en province, et Ismaïl ne l'ignorait pas. Le jour même, le bey quitta le village sous prétexte de se rendre à Saframbolo, chez un de ses amis qui l'avait invité à une partie de chasse; mais à une heure de Kadi-Keui il tourna bride et prit la route de Constantinople, où il arriva aussi promptement que sa maigre monture le lui permit.

III.

Pendant deux jours, Anifé attendit son mari sans se douter de rien; mais dans la matinée du troisième un de ses parens qui reve-

nait d'une petite ville située à une journée de Kadi-Keui, sur la route de Constantinople, raconta à un domestique comment il avait rencontré son maître à l'entrée de la ville, et comment celui-ci lui avait dit qu'il se rendait à la capitale. Le domestique étonné s'empressa de communiquer la nouvelle à une des servantes d'Anifé, et ce fut ainsi qu'Anifé elle-même connut sa destinée.

Le premier choc lui causa une attaque de nerfs. Anifé était réellement violente et passionnée. Malgré ses fréquentes disputes avec son mari, jamais l'idée d'une séparation ne s'était présentée à son esprit, et ce n'était pas seulement une séparation qui la frappait à cette heure : c'était un abandon complet, prémédité, accompli; c'était un malheur affreux et une injure sanglante. La pauvre petite en fut véritablement malade, d'autant plus que son état de grossesse assez avancé rendait son système nerveux plus irritable et moins ferme qu'en toute autre circonstance. Sa mère, son père d'adoption et toute sa famille accoururent auprès d'elle et lui donnèrent des soins empressés.

Selim-Effendi, qui habitait la maison même d'Ismaïl, dut se contenter d'abord d'apprendre par la bouche des servantes les nouvelles alarmantes qui couraient sur la santé de leur jeune maîtresse. Au bout de quelques jours pourtant, il fut introduit auprès de Fatma, qui espérait apprendre de lui quelque chose touchant son ancien beau-frère, devenu son gendre. Elle n'apprit cependant que ce que Selim jugea opportun de lui faire savoir. — Ismaïl était complétement enchaîné aux pieds de Maleka, et ceux qui comme lui, Selim, avaient été témoins de cette fascination extraordinaire exercée par une femme déjà d'un certain âge sur un jeune homme tel qu'Ismaïl ne pouvaient se défendre de penser qu'il y avait là quelque chose de surnaturel. Dès sa première entrevue avec Ismaïl, il avait été frappé de l'enthousiasme avec lequel il lui parlait de Maleka, des regrets qu'il n'essayait même pas de dissimuler, et il avait compris avec douleur que la chaîne n'était pas rompue. Selim-Effendi croyait bien que Maleka avait rallumé le feu mal éteint dans le cœur d'Ismaïl par quelque artifice cabalistique. Dès-lors les regrets d'Ismaïl étaient devenus insupportables, et il avait fini par y céder.

Anifé avait parlé dans ses heures de fièvre et de délire; le nom de Selim-Effendi s'était trouvé souvent sur ses lèvres comme celui d'un ami qui l'avait plus d'une fois engagée à se tenir en garde contre la perfidie de son mari. Aussi Fatma désirait-elle s'assurer par elle-même du degré de confiance que cet avis méritait. D'abord Selim ne lui plut guère; c'est ce que l'effendi comprit sans peine. Il avait l'habitude d'arrêter son regard sur les yeux de la personne avec laquelle il causait, de manière à lire jusque dans ses plus secrètes pensées, et ce regard interrogateur restait impénétrable. Selim, s'étant bien

vite rendu compte de l'impression défavorable qu'il produisait, eut recours, pour la contrebalancer, au moyen le plus sûr d'inspirer la confiance, à la flatterie. Ismaïl était aussi téméraire que maladroit, dit-il, pour s'être mis en hostilité avec une famille aussi puissante que celle d'Anifé, avec des parens aussi tendres et avec des personnes assez habiles pour le réduire au désespoir. Il craignait beaucoup pour lui depuis qu'il le voyait en train de s'attirer l'inimitié du kadi et de son épouse. Sans doute leur générosité tempérerait les effets de leur indignation; mais un mot de leur bouche suffisait pour le perdre, et auraient-ils l'héroïsme de ne pas prononcer ce mot? Il continua quelque temps sur ce ton, affirmant que l'épouse délaissée n'était pas tout à fait à plaindre, tant qu'il lui resterait l'appui et l'affection d'une mère telle que la sienne, — et mille autres choses qui effacèrent complétement les préventions conçues d'abord par Fatma. Celle-ci se retira après une conversation qui dura plus d'une heure, convaincue que sa fille possédait en Selim un ami précieux, et se promettant de ne rien décider sans l'avoir préalablement consulté.

La maladie et la réclusion d'Anifé prirent fin quelques jours après cet entretien, et Selim fut de nouveau admis auprès de la jeune femme. Il la trouva fort changée, amaigrie, abattue, pâle, mais toujours assez jolie pour qu'il ne jugeât pas nécessaire de rejoindre Ismaïl. Il s'établit donc auprès d'Anifé en qualité de consolateur; seulement, comme il redoutait la colère jalouse de Maleka, il lui écrivit qu'il restait auprès de sa rivale pour exécuter les ordres qu'elle lui transmettrait à son égard. Il lui parla de la grossesse d'Anifé, et parut craindre que la naissance d'un fils ne ramenât le volage Ismaïl auprès de sa seconde moitié. Maleka prit feu à cette nouvelle; elle-même n'avait pas eu d'enfant de son second mariage, et la stérilité est considérée en Orient comme une chose honteuse, une faute impardonnable. La pensée que sa rivale pouvait avoir sur elle un si grand avantage la mit en fureur, et elle écrivit à Selim de commencer la guerre et de la poursuivre par tous les moyens. Elle lui donnait en même temps l'adresse d'une vieille Grecque, remplissant dans la ville de Saframbolo les fonctions de sage-femme, et pratiquant sous ce titre la plus affreuse industrie, celle de hâter la naissance et la mort des enfans qu'on avait intérêt à faire disparaître. « Il est possible, disait Maleka, que les chagrins dont Anifé a été atteinte dans ces derniers temps amènent une fausse couche, ce qui serait maintenant l'événement le plus heureux que vous pussiez m'annoncer; mais si ma mauvaise étoile triomphe de ces agitations en dépit de la santé délicate d'Anifé, il faudra recourir aux grands moyens. Je ne suis pas tout à fait la dupe des prétextes que vous me donnez sur votre séjour prolongé auprès d'Anifé, et je sais

fort bien à quoi m'en tenir là-dessus; mais je ne vous en ferai pas de reproches, si vous me servez fidèlement dans cette circonstance. Si au contraire vous me sacrifiez à vos nouvelles amours, si j'apprends qu'Anifé est mère d'un enfant vivant, je ne vous le pardonnerai de ma vie, et vous savez que je suis aussi implacable dans ma haine que constante dans mon amitié. »

Selim ne fut pas aussi mécontent de cette lettre qu'on aurait pu le penser. Sa plus grande inquiétude était que Maleka ne découvrît son goût pour Anifé, et qu'elle ne lui en voulût mortellement. La glace était rompue, l'abîme franchi; Maleka savait tout, et elle se montrait disposée à l'indulgence, pourvu qu'il lui rendît un léger service qui n'éveillait dans sa conscience obscurcie aucun scrupule. Selim alla donc, ainsi que le lui ordonnait Maleka, trouver la Grecque, et il eut avec elle un entretien mystérieux qui se termina par un infâme marché. Seulement la vieille mégère le pria de songer aux inconvéniens que pouvait avoir pour elle, et qui plus est pour lui, la mort violente d'un petit-fils de kadi, dans le cas où le fait serait ébruité. On pouvait, sans s'exposer au même danger, faire disparaître l'enfant en lui laissant la vie, puisqu'en supposant que la chose fût découverte, il serait aisé de reproduire l'enfant, et de jurer qu'on l'avait enlevé conformément à des ordres émanés du père. Selim se rendit à ses argumens, car lui-même ne se souciait pas de pousser la chose plus loin que cela n'était absolument nécessaire, et il n'était pas fâché d'ailleurs de garder entre ses mains une menace vivante à opposer à Maleka, dans le cas où celle-ci s'aviserait plus tard de lui faire expier sa fantaisie pour Anifé. — Je lui ferai croire que l'enfant est mort; mais si jamais elle se tourne contre moi, je l'informerai que je puis en opérer la résurrection, et ce sera un frein avec lequel je l'empêcherai de se cabrer.

La vieille Grecque devait être appelée auprès d'Anifé au moment critique, car c'était elle-même qui avait reçu dans ses bras la petite Anifé lors de son entrée dans cette vie de douleurs. Il fut convenu qu'elle se procurerait pour l'occasion le cadavre d'un enfant mort-né. Profitant du moment où l'on s'empresserait autour de la jeune mère épuisée, elle donnerait le nouveau-né à sa suivante, qui l'emporterait en cachette, puis lui substituerait le petit cadavre. L'enfant serait transféré dans un village éloigné et mis en nourrice auprès d'une pauvre femme que la vieille Grecque se chargeait de prendre à gages, et qui ne serait connue que d'elle et de Selim. La Grecque reçut dès-lors une somme assez ronde, et Selim lui en promit une plus considérable encore lorsque l'affaire serait terminée; puis ils se quittèrent en se promettant de ne plus se revoir avant le moment fatal, et de paraître toujours complétement étrangers l'un à l'autre.

Cependant Selim ne quittait presque plus Anifé, et cette assiduité

affaiblissait considérablement l'intérêt que l'on avait porté d'abord à la pauvre délaissée. Ce n'est pas que la morale soit bien sévère en Asie, et que l'on considère comme un grand crime chez une femme mariée, surtout si son mari l'a quittée, d'avoir des yeux et un cœur pour un étranger; mais on plaisantait et on riait en voyant toujours Selim à côté d'Anifé, et quand on rit, on n'est guère disposé à s'apitoyer.

Le temps des couches étant arrivé, Anifé quitta Kadi-Keui pour passer ce moment critique dans la maison de sa mère à Saframbolo. La Grecque fut appelée; elle soigna la malade, reçut entre ses bras un charmant petit garçon qu'elle glissa dans une de ses manches, en même temps qu'elle tirait de l'autre un petit cadavre déjà raide; bref, elle exécuta fidèlement la scène convenue à l'avance avec Selim. L'artifice eût été facilement découvert par des yeux plus clairvoyans que ne l'étaient ceux des parens d'Anifé; mais le kadi et les autres membres de la famille n'en savaient pas long sur ces matières non plus que sur beaucoup d'autres. On se récria, on leva les yeux et les mains au ciel, on pleura, on se désola; personne pourtant ne se désola d'aussi bon cœur que la pauvre Anifé, qui avait cru voir dans cet enfant un moyen de ramener le volage Ismaïl. — Tout me manque donc à la fois, s'écria la pauvre femme; je n'aurai donc jamais personne qui m'aime et que je puisse aimer! Tout à l'heure je souriais à mes tortures. Ah! qu'elles me semblent affreuses maintenant que je sais qu'elles ne me rapporteront rien!

Et elle sanglotait, elle tombait en faiblesse, elle était si mal, que ses parens oublièrent bientôt l'enfant mort pour ne s'occuper que d'elle, ce dont la vieille Grecque fut très satisfaite, car elle sentait bien que son imposture ne pouvait supporter l'examen. Aussi s'adressa-t-elle à l'aïeule du kadi, tombée en enfance, pour lui demander si elle ne jugeait pas convenable qu'elle emportât le pauvre petit, afin d'enlever à la mère ce triste spectacle. L'idiote, qui n'avait rien compris, fit pourtant un signe de tête qui pouvait passer pour un consentement auprès de ceux-là du moins qui ignoraient son état de paralysie et le perpétuel branlement de tête qui en était le résultat. Satisfaite de ce consentement tacite, la Grecque gagnait déjà la porte lorsque Anifé, revenant à elle, s'écria qu'elle voulait voir ce qui lui restait de son enfant, et elle prononça ces mots d'un ton si décidé, que ses parens, peu accoutumés d'ailleurs à lui résister, n'osèrent s'opposer à sa volonté. On fit signe à la Grecque de rester et de s'approcher du lit. La vieille, voyant que la famille ne se prêtait pas sans regret au désir d'Anifé, crut pouvoir hasarder une objection. — Taisez-vous et donnez-moi mon enfant, s'écria Anifé, devenue rouge de colère: avez-vous peur qu'on ne vous accuse de l'avoir tué? — Ces mots glacèrent la vieille, qui s'approcha du

lit de la malade et lui présenta en tremblant son petit mort. Anifé s'en empara comme d'un trésor, et le tint à deux mains devant elle. Chose étrange! on s'attendait à la voir dévorer de caresses ces restes inanimés, et maintenant qu'elle les tenait dans ses bras, on ne lisait plus sur ses traits qu'un dégoût insurmontable et une terreur presque surnaturelle.

— Est-ce donc là mon enfant? dit-elle enfin. Est-ce là l'enfant qui tout à l'heure se débattait dans mon sein, qui déchirait mes entrailles, et que j'appelais de tous mes vœux? — Et s'adressant directement au petit cadavre : — Est-ce bien toi, dit-elle encore, qui m'as tant fait souffrir, et que j'aimais tant? Est-ce toi dont les moindres mouvemens me causaient naguère des douleurs inouies et une exquise volupté?

Et elle remuait l'un après l'autre les membres raides de l'enfant, elle lui touchait les joues et la poitrine avec autant d'indifférence que si elle eût tenu une poupée d'Allemagne.—Raide! disait-elle; froid!... Et c'est là mon enfant? reprit-elle en se tournant vers la vieille. — Et comme celle-ci ne trouvait rien à répondre, elle adressa la même question à sa mère et aux divers membres de sa famille réunis autour d'elle. — Pouvez-vous me jurer que c'est là mon enfant? L'avez-vous vu avant qu'il mourût? l'avez-vous vu mourir?

Pour la première fois depuis le commencement de cette scène, une ombre de doute traversa l'esprit de tous les assistans. Fatma avait aperçu le petit lorsque la vieille s'en était emparée, et il lui avait semblé bien portant. Personne n'avait assisté à sa mort. Pas une voix ne s'éleva dans ce moment pour répondre à la singulière question d'Anifé. On n'avait aucun motif de soupçonner la sage femme. La vieille sorcière n'en comprit pas moins qu'elle ne devait pas laisser sans réponse les paroles d'Anifé. — Je ne m'offense pas de ces doutes, dit-elle d'un air doucereux et patelin : je compatis aux douleurs d'une mère, et je comprends qu'elle s'efforce de leur donner le change; mais ma réputation est assez bien établie, grâce à Dieu, et rien dans tout le cours de ma longue vie n'a donné prise à de pareilles accusations. Je voudrais de tout mon cœur partager les doutes de la noble Anifé; tout ce que je puis dire en vérité (le cœur me saigne de détruire en elle cette illusion qui endort ses regrets), tout ce que je puis dire, c'est que cet enfant est bien celui que j'ai reçu au sortir de son sein.

Les assistans s'entre-regardaient, ne sachant que répondre; mais la jeune mère paraissait n'avoir rien entendu des discours de la vieille. Elle poursuivait son muet examen du cadavre, et secouait la tête sans mot dire. Tout à coup l'exaltation qui l'avait soutenue jusque-là sembla s'éteindre brusquement. Ses joues devinrent d'une pâleur livide, ses traits se décomposèrent; le petit mort roula sur le plan-

cher, et Anifé tomba à la renverse sur ses oreillers, en proie à d'affreuses convulsions. Sa mère et un parent s'empressèrent autour d'elle, et la vieille Grecque profita de ce moment de confusion générale pour s'esquiver avec son fardeau. On ne s'occupa plus d'elle, et on ne s'aperçut de sa disparition qu'une heure après l'évanouissement d'Anifé. On envoya aussitôt chez la sage-femme, et on la trouva vaquant paisiblement à ses affaires, tandis que les restes du pauvre enfant étaient enfermés dans un petit coffre en sapin qui s'était trouvé, on ne sait comment, prêt pour la circonstance. Les serviteurs du kadi voulaient le remporter au logis en attendant que l'heure des funérailles fût venue; mais la vieille s'y opposa, déclarant que la vie de la jeune mère serait compromise, si on lui remetttait sous les yeux ce désolant spectacle. — Lorsque tout sera prêt pour l'enterrement, ajouta-t-elle, on viendra chercher le coffre, que je livrerai de grand cœur; jusque-là il ne faut pas songer à le rapporter à la maison du kadi. — Les domestiques, qui ignoraient les soupçons de leur maîtresse, n'osèrent insister, et s'en retournèrent rendre compte à celle-ci du résultat de leur expédition. On craignait de nouvelles démonstrations de fureur de la part d'Anifé; mais on eût dit que la jeune femme avait pris à tâche ce jour-là de ne rien faire de ce qu'on attendait d'elle, et au lieu d'éclater en reproches, elle écouta tranquillement le récit de ses gens, sans manifester d'autre désir que celui d'être laissée seule avec son père d'adoption, le kadi. On s'empressa d'aller quérir le juge, qui vint aussitôt, et chacun se retira dans une pièce voisine.

Restée seule avec son père adoptif, Anifé lui raconta avec détail tout ce qui s'était passé, et ajouta : — Mon père, j'ai la certitude que mon enfant est vivant, ou tout au moins que le cadavre exhibé par cette femme n'est pas celui de mon enfant. Celui-ci vit, ou bien on l'a tué, et c'est dans la crainte que nous ne puissions découvrir sur lui des traces de mort violente qu'on m'a présenté ce faux cadavre. Vous êtes juge, vous connaissez les lois et les moyens d'en assurer l'exécution; veuillez suivre cette affaire, découvrir les coupables, les punir, sauver et me rendre mon enfant!

L'affaire était des plus graves, et le kadi fut d'abord tenté de mettre les soupçons d'Anifé sur le compte de ses regrets maternels. Quel intérêt avait cette vieille à faire disparaître le petit-fils d'un kadi? Mais Anifé le pria de réfléchir à la haine que la première épouse d'Ismaïl nourrissait contre elle, à l'envie que devait lui causer la naissance d'un fils de sa rivale, tandis qu'elle n'avait jamais rendu père leur époux commun. Bref elle parla si tranquillement et si bien, elle appuya son hypothèse de tant et de si bonnes raisons, que le kadi finit par partager sa conviction et par prendre tout à fait à cœur la découverte de cette affreuse intrigue. Il promit de s'en

occuper sur-le-champ et de ne rien négliger pour éclaircir ce chaos ténébreux.

La première chose que fit le bon kadi, ce fut de s'envelopper d'un manteau couleur de muraille et de s'en aller *incognito* chez la vieille Grecque. Celle-ci faillit s'évanouir en reconnaissant son illustre visiteur, et si la chose eût été possible, elle se serait enfoncée sous terre pour se dérober à l'examen qu'elle prévoyait; mais de tels souhaits ne pouvaient la mener loin. Recouvrant donc par un violent effort son empire sur elle-même, elle attendit de pied ferme l'orage qu'elle ne pouvait éviter. Le kadi ne la fit pas languir longtemps, et il entra tout de suite en matière : — Ma fille m'a fait part de ses soupçons, lui dit-il d'une voix sévère, et je ne les crois pas dépourvus de fondemens. Je viens donc en premier lieu examiner les restes de celui que vous prétendez être mon petit-fils. — Et en disant ces mots, le kadi désignait du doigt le coffre qui était posé dans un coin reculé de l'appartement. — Ouvrez ce coffre, ajouta-t-il.

— Eh quoi! seigneur, dit la vieille, votre excellence veut-elle souiller son regard flamboyant de la vue des restes immondes...

— Ouvrez ce coffre, reprit le kadi en élevant quelque peu la voix; votre hésitation témoigne contre vous, je vous en préviens.

Forcée dans ses retranchemens et n'osant insister davantage, la vieille obéit et présenta au vieux juge le petit cadavre. Le kadi prit l'enfant, l'examina attentivement, et, fixant ses yeux sur la vieille tremblante, il s'écria d'une voix formidable : — Cet enfant est mort depuis plus de vingt-quatre heures!...

Cela était parfaitement vrai, mais le kadi n'en savait rien, et il parlait ainsi au hasard pour effrayer la vieille. Malheureusement celle-ci savait que personne dans la ville n'était de force à se prononcer sciemment sur un point aussi délicat de médecine légale, et elle ne perdit pas courage : — Votre excellence est plus savante que moi, répondit-elle avec humilité, et je ne serais pas assez téméraire pour m'opposer à son opinion; ce que je suis prête à affirmer par serment, c'est que l'enfant que vous voyez est sorti ce matin des entrailles de votre fille, et que je l'ai reçu à son arrivée dans ce monde. Il se peut qu'il fût déjà mort et que je ne m'en sois aperçue que quelques instans plus tard.

Le kadi savait bien que l'enfant d'Anifé était né vivant, car elle le lui avait affirmé de la manière la plus positive; mais la vieille avait offert d'affirmer sous serment que l'enfant mort était celui d'Anifé, et ce fut là ce qui le frappa principalement dans le discours de la sage-femme, car les Turcs attachent une grande importance au serment, et ils assurent que le plus criminel d'entre eux n'oserait se parjurer, fût-ce même pour sauver sa vie. Cela est si vrai, qu'on

vide la plupart des causes portées devant les tribunaux turcs en déférant tour à tour le serment à l'accusateur et à l'accusé. Le bon kadi ne songeait pas qu'il avait à faire à une Grecque et non à une musulmane. Il crut toucher à la solution du mystère en s'écriant : — Eh bien! *jure!* — Je jure, dit aussitôt la vieille. — Non, non, pas ainsi, mets la main sur ce livre, reprit le kadi en tirant de sa poche un petit volume qui contenait le Koran, et répète mot à mot la formule de serment que je vais te dicter. — Si la vieille eût juré, tout était dit, et le kadi n'eût pas poussé l'enquête plus loin : elle hésita, non pas qu'elle reculât devant un faux serment, mais seulement parce qu'elle craignait de se compromettre en portant une main profane sur le livre sacré des musulmans. Elle eût préféré jurer sur l'Évangile. Ce moment d'hésitation donna au kadi le temps de se raviser. — Malheureuse! s'écria-t-il, tu allais répéter les mots divins du Koran, et tu n'es qu'une chrétienne! — Et il se hâta de replacer le Koran dans sa poche, comme s'il eût craint d'en ternir la pureté en l'exposant plus longtemps aux yeux d'une infidèle. — Tu ne peux pas jurer, dit-il, lorsqu'il eut mis son livre à l'abri de toute souillure, et il faut que je parvienne à la découverte de la vérité par d'autres moyens...

Le kadi procéda ensuite à un long interrogatoire dont la vieille Grecque se tira tant bien que mal. Elle ne parvint pas à détruire les soupçons du juge, mais elle évita de rien dire qui pût les changer en certitude. Elle protesta à plusieurs reprises qu'elle était innocente de tout meurtre, et elle fit cette protestation avec un tel accent de vérité, que le juge, appréciateur exercé des accens divers avec lesquels un accusé proteste de son innocence, demeura convaincu que son petit-fils n'avait pas été assassiné, et partant qu'il vivait encore. Cette pensée lui inspira des ménagemens, car si le petit vivait, il était au pouvoir de la vieille, et il devenait dès-lors dangereux de la pousser à bout. Désespérant de lui arracher des aveux plus complets : — Femme, lui dit-il, tu es trop rusée pour laisser échapper ton secret, mais tu ne l'es pas assez pour me donner à croire que tu n'en a pas un. Deux choses sont possibles, et je ne négligerai rien pour découvrir laquelle est la véritable : tu as caché mon petit-fils, ou tu l'as tué. Dans le premier cas, ton traitement à venir dépendra de celui que tu lui auras fait subir. S'il a été traité avec les égards dus à sa naissance, ton crime, quoique énorme, te sera pardonné; moi, qui suis musulman, je m'y engage par serment sur ce livre sacré. (Et il mit la main sur le Koran qui était dans sa poche.) Si au contraire mon petit-fils a péri, tu mourras de la mort des sorcières, c'est-à-dire que tu seras empalée toute vivante. Maintenant je te laisse réfléchir au sort qui t'est réservé : ta vie pour celle de mon enfant!

Et le kadi se retira. Ainsi admonestée, la vieille se promit d'avoir soin du petit bonhomme comme de la prunelle de ses yeux. Elle n'avait rien avoué, et il se pouvait encore que le kadi ne découvrît rien et que l'affaire en demeurât là. En tout cas, aussi longtemps que le petit allait bien, elle-même ne courait aucun danger, et elle se règlerait à l'avenir sur le prix que Maleka mettrait au service qu'elle venait de lui rendre.

Rentré chez lui, le kadi s'empressa de communiquer à Anifé le résultat de sa démarche. Ce résultat était consolant pour la pauvre mère, car sa plus grande crainte était que la vieille ne parvînt à convaincre le kadi de son innocence, et loin de là, le kadi avait considéré les discours ambigus de la Grecque comme des aveux implicites. Il ne conservait plus le moindre doute sur l'existence de l'enfant, et il était décidé à se livrer aux recherches les plus actives. Ce fut sous l'influence de ces agitations perpétuelles et cuisantes que la pauvre Anifé entra en convalescence.

La lutte engagée entre les deux femmes d'Ismaïl changeait de caractère à la suite de l'odieux complot dont Selim et la vieille Grecque avaient été les instrumens. Désormais ce n'était plus un époux, c'était le père de son enfant qu'Anifé avait à reconquérir dans Ismaïl, et cela sans interrompre les démarches qui devaient lui rendre cet enfant lui-même. Si le bey se montrait indigne de son nouveau rôle, la fille adoptive du kadi ne laisserait échapper aucune occasion de satisfaire son juste ressentiment. Ismaïl cependant ne pouvait se rapprocher d'Anifé sans encourir la colère non moins redoutable de Maleka. Il était donc essentiel d'intimider celle-ci, et c'était à son confident, c'était à Selim-Effendi qu'il fallait faire entendre de sévères paroles. Selim n'avait pas été admis à voir Anifé depuis ses relevailles. Depuis qu'Anifé était mère, un instinct supérieur s'était éveillé en elle. Elle ne jugeait plus personne que par le degré et le genre d'intérêt qu'on portait à son enfant. Elle consacrait de longues heures à réfléchir sur le passé, et elle en venait à regarder l'arrivée de Selim comme la cause de tous ses malheurs. Le départ d'Ismaïl, quoi qu'en dît Selim, n'avait-il pas été provoqué par celui-ci? Et pourquoi Selim, l'adorateur avéré de Maleka, restait-il en Asie? Des propos tenus par une servante de la vieille Grecque sur des visites mystérieuses faites par Selim à sa maîtresse venaient confirmer encore la fâcheuse opinion qu'elle avait conçue du caractère et du rôle de l'ami prétendu d'Ismaïl. Elle résolut de le voir, de l'interroger, et Selim fut admis à lui présenter ses hommages.

L'effendi, trouvant Anifé embellie, commença par lui débiter force complimens. Comme Anifé ne lui répondait pas, il se plut à lui faire entrevoir dans l'avenir des jours meilleurs qui effaceraient la trace des douleurs présentes. Anifé l'écouta toujours sans l'interrompre.

Selim était à bout d'éloquence, et le morne silence qui accueillait ses beaux discours commençait à lui peser, quand Anifé se décida enfin à parler.

— Savez-vous, Selim, dit-elle très froidement, que j'ai souvent pensé que mon enfant n'était pas mort en naissant?

Selim recula, pâlit, et un moment sa présence d'esprit parut l'abandonner.

— Que voulez-vous dire, Anifé? balbutia-t-il.

— Eh bien! oui, répondit la jeune femme avec le même calme, je suis presque certaine d'avoir été la victime d'un affreux complot. Mon fils est vivant. L'a-t-on assassiné? l'a-t-on fait disparaître? C'est ce que je saurai. La sage-femme a été évidemment soudoyée par des ennemis perfides que la justice ne peut manquer de découvrir.

— Mais ne se pourrait-il pas, objecta Selim, que cette femme eût tout simplement caché votre enfant dans la pensée d'obtenir une riche récompense en vous le rendant un jour?

Anifé sourit d'un étrange sourire, car elle voyait que ses paroles avaient frappé juste. Elle répondit que si son enfant vivait encore, si on le lui rendait, elle accepterait une pareille explication, bien qu'elle ne la trouvât guère satisfaisante; mais il fallait se hâter, car le kadi pouvait faire d'un moment à l'autre quelque grave découverte qui ne lui permettrait plus d'assoupir l'affaire. Selim ayant alors prononcé le nom de Maleka, la jeune femme avoua que, sans soupçonner personne, elle ne voyait qu'elle qui pût trouver une amère satisfaction à la priver de son enfant. — Et que diriez-vous, reprit vivement Selim, si j'écrivais à Maleka où en sont les choses? Malheureusement nous n'aurons pas de réponse avant dix jours, et d'ici-là...

— D'ici-là, répondit Anifé, qui l'avait compris, d'ici-là nous ne ferons rien, si aucun indice ne vient confirmer mes soupçons sur la mort de mon enfant.

Ces paroles terminèrent l'entretien. Selim quitta la maison du kadi dans une agitation extrême, et Maleka reçut de lui, quelques jours après l'interrogatoire si habilement conduit par Anifé, une longue lettre, qui, loin de l'intimider, l'affermit dans ses projets de vengeance. Heureusement Anifé allait trouver contre son implacable ennemie un auxiliaire inattendu dans un jeune parent, dont le rôle, au milieu de toutes ces intrigues domestiques, avait été celui d'un observateur passif, et qui, en regard de la vieille dépravation musulmane, personnifiée par Ismaïl et Selim, représentait assez fidèlement une civilisation nouvelle et meilleure. C'est autour de ce personnage que viendront se grouper les derniers événemens de mon récit.

CHRISTINE TRIVULCE DE BELGIOJOSO.

(*La 2e partie au prochain n°.*)

LE ROMAN POPULAIRE

ET

LE ROLE DU ROMANESQUE

EN AMÉRIQUE

I. *Ruth Hall*, by Fanny Fern, 1 vol. in-12. — II. *Rose Clark*, by Fanny Fern; 1 vol. in-12. London, Routledge 1856.

Il y a toujours dans tout siècle et dans tout pays deux littératures parfaitement distinctes, et qui fleurissent indépendantes l'une de l'autre. Il y a d'abord une littérature élevée, poétique ou profonde, qui exprime le degré d'idéal auquel l'âme humaine est arrivée, le degré de délicatesse auquel les sentimens du cœur sont parvenus, les tourmens et les susceptibilités qu'une culture supérieure inflige à la conscience, le beau rêve dans lequel se complaît l'imagination, les joies et les extases de l'intelligence s'étudiant à pénétrer l'énigme de l'univers. Il y a ensuite une littérature trouble, mélangée, complexe, pleine d'impurs alliages, — une littérature qui exprime l'idéal inférieur de l'époque, le rêve des imaginations vulgaires, les désirs grossiers du cœur, la poésie des appétits terrestres, l'ivresse des sensualités, les préjugés meurtriers des foules, les nudités cyniques des mœurs, en un mot la réalité crue, éclairée seulement çà et là de certains rayonnemens aux reflets blafards et tristes comme les lumières qu'engendre la putréfaction, ou qu'allument les procédés scientifiques modernes. L'une est la littérature sérieuse, celle qui survit au temps et au pays où elle a pris naissance; la se-

conde est la littérature qu'on peut appeler populaire, celle qui est condamnée à mourir avec les générations qui s'en sont nourries, et qui n'est plus ensuite exhumée de sa poussière que par la curiosité des chercheurs et les nécessités de la science historique.

Ces deux littératures si tranchées ont un seul point de contact : elles représentent toutes deux l'idéal du temps, l'une son idéal noble et moral, l'autre son idéal vulgaire et charnel. Ces deux sortes d'idéal existent en même temps, car il s'en faut de beaucoup que le corps suive les impulsions de l'âme, et que la vie marche du pas rapide des idées. L'utilité de ces deux littératures est donc différente, comme l'idéal qu'elles expriment.

La littérature supérieure appartient avant tout au critique et au philosophe. Dans l'ensemble immense d'œuvres et de noms propres qu'offre chaque siècle ou chaque pays, le critique en choisit quelques-uns et condamne les autres sans pitié. Est-ce justice? Oui, certes, si l'on a égard au point de vue qu'il adopte et au but que lui commande son art. Il choisit les noms qui résument le progrès humain à telle ou telle époque, et qui permettent de mesurer l'élévation de la pensée. Il choisit les livres qui ont opéré une révolution, introduit une loi morale inconnue auparavant, fait triompher une vérité, ajouté à la somme des connaissances humaines, engendré quelque chose d'incontestable et sur lequel il n'y ait plus à revenir. Il désigne les poèmes et les œuvres d'art qui ont exprimé telle ou telle pensée avec une perfection qui ne peut être dépassée. En un mot, il va immédiatement au grand et à l'élevé, parce que là seulement il est à l'aise pour appliquer ses méthodes esthétiques et expliquer les conditions éternelles du vrai et du beau. Les règles philosophiques de l'expression de la vérité et de la beauté, il est aisé de les démontrer au moyen d'un Platon, d'un Sophocle ou d'un Shakspeare; mais allez donc les expliquer au moyen du drame, du roman, ou de l'utopie qui a eu cours à tel ou tel moment de l'histoire! Les dédains du philosophe ou du critique pour la littérature secondaire et populaire sont donc parfaitement fondés, et s'il veut tracer l'histoire de l'âme humaine, c'est un devoir pour lui de ne descendre jamais de ces sommets élevés, sous peine de se perdre dans la confusion des détails et l'incohérence des faits.

Mais l'historien des mœurs et des vicissitudes humaines n'est pas soumis aux mêmes conditions que l'historien de la pensée, nous dirions volontiers de l'*idéal* (ce mot exprimant mieux la différence que nous voulons établir), et c'est à lui surtout que cette littérature est utile. La littérature populaire regagne donc en importance historique ce qu'elle perd en importance scientifique, et son importance historique est très grande, car elle seule peut nous faire

juger, en parfaite connaissance de cause, de ce qu'on peut appeler la *situation morale* de telle ou telle époque. On se tromperait fort en effet, si l'on croyait pouvoir juger de la situation morale d'une époque par son esprit, c'est-à-dire par ses ambitions, ses rêves et ses idées. Il y a presque toujours au contraire une contradiction très marquée entre la situation morale d'un siècle et son esprit; l'idéal d'une époque est presque toujours ou supérieur ou inférieur à l'état des mœurs. Il arrive très souvent chez les peuples qu'une grande santé morale coexiste avec des préjugés grossiers et des théories très exclusives et très étroites, — cela s'est vu en Angleterre à différentes reprises, — et qu'une grande l'élévation d'intelligence s'unit à des mœurs très relâchées, — cela s'est vu souvent en France, et notamment au XVIIIe siècle. Si l'on veut juger de l'esprit d'un siècle, la littérature supérieure et élevée a seule de l'importance; mais, si l'on veut juger de son état moral, la littérature secondaire et populaire est pleine de curieuses révélations et de tableaux qui sont de véritables documens.

Pour avoir une juste idée d'une époque, il faut donc se poser cette question : quels livres lisait la grande masse des hommes alors existans? — Ainsi, pour citer un exemple, celui qui voudrait prendre une idée du XVIIIe siècle d'après la littérature sérieuse et philosophique ne comprendrait rien aux accusations qui ont été portées contre ce temps. S'il n'avait jamais lu que Montesquieu, Voltaire ou Jean-Jacques, il pourrait bien accorder que l'époque où ont vécu ces trois hommes a été plus orageuse, plus active, plus agitée que toutes les époques précédentes; mais il nierait que leurs œuvres révèlent une corruption plus grande que celle des générations antérieures. Ce jugement serait aussi faux dans ce qu'il affirmerait que dans ce qu'il nierait. L'époque qui produisit ces livres où l'esprit humain se montra si inquiet, si agité, si révolutionnaire, est une époque de calme plat et de lente dissolution. Jamais la société ne vécut d'une vie plus paisible et plus heureuse; jamais générations ne savourèrent aussi tranquillement l'existence et ne s'abandonnèrent aussi nonchalamment aux joies sensuelles. Tandis que l'esprit humain, par ses représentans les plus illustres, laisse échapper ses pressentimens, ses espérances, tantôt avec le ton de la sibylle comme chez Jean-Jacques, tantôt avec les emportemens nerveux de Voltaire, l'ensemble de la société continue à s'enfoncer tranquillement dans un marais sans écho. La peinture de ce marais, vous ne la trouverez point chez les illustres représentans du XVIIIe siècle; mais si vous êtes hardi et aventureux, si vous ne reculez pas devant les boues fétides et les impasses immondes, ouvrez d'une main courageuse les livres qui firent le divertissement des multitudes, des belles dames et

des mousquetaires, des bourgeoises et des abbés, des filles d'opéra et des traitans. L'*Esprit des Lois* et l'*Essai sur les Mœurs*, l'*Encyclopédie* et l'*Histoire naturelle* ne vous apprendront rien de bien important sur la manière de vivre des contemporains; mais Duclos, Crébillon fils, Casanova, Choderlos de Laclos, Louvet, Rétif de La Bretonne, le chevalier de Nerciat, et tous ces livres infâmes, boue de l'esprit humain, à demi pamphlets politiques, à demi traités de mauvaise vie, vous donneront le secret de cette société. Alors peut-être vous cesserez d'être étonné des reproches de corruption qu'on a jetés au XVIIIe siècle, car vous aurez respiré l'âme même de cette corruption; vous aurez écouté les confidences de ce qui s'appelait alors la société française. Mièvreries et cailletages, noires médisances, méchancetés d'enfant pervers, chinoiseries, goût du petit et du bizarre, sensualités compliquées et savantes, intérieurs étroits où se mêlent des senteurs d'ambre et des senteurs de pharmacie, scélératesses galantes, libertinages effrénés exécutés avec accompagnement de sanglots vertueux, cascades de larmes sentimentales, harems du quartier de l'Opéra, *liaisons* dangereuses et attachemens équivoques, luxe raffiné, premiers miracles du dieu Argent et des traitans ses serviteurs, paille sèche, bois mort, — tout le XVIIIe siècle se retrouve dans ces livres condamnés, qu'on ne lit guère et qu'on ne réimprime plus. Du *Sopha* aux *Liaisons dangereuses*, on peut suivre, grâce à eux, les progrès de cette corruption qui devient de jour en jour plus intense, — d'abord simplement frivole et libertine, puis sèche et âprement sensuelle, enfin scélérate, machiavélique et profonde.

Nous pourrions multiplier les exemples. Celui du XVIIIe siècle nous suffira, car il est le plus frappant, le plus accusé peut-être de tous ceux que l'histoire pourrait nous offrir. Si, de ces observations sur la littérature du passé, nous descendions à la littérature contemporaine, si nous voulions caractériser par exemple la situation morale de l'Angleterre ou de l'Amérique, notre assertion se trouverait pleinement justifiée. Ce n'est pas à la littérature élevée et sérieuse qu'il faudrait nous adresser de préférence, c'est à cette féconde littérature de nouvelles, de romans, de récits, à ces livres écrits pour les multitudes, *for the million*. Il y a en Amérique une littérature très sérieuse et très élevée, celle de l'école du Massachusetts et de tous les esprits distingués qui s'y rattachent et qui partagent les mêmes opinions. Cette littérature nous fait parfaitement saisir l'esprit de l'Amérique, son *idéal*, car l'Amérique a aussi un idéal, qui se dégage péniblement et lentement, il est vrai, qui n'est encore pour ainsi dire qu'à l'état de vapeur colorée, planant au-dessus de cette société comme une belle apparition plutôt que comme une constel-

lation fixe et brillante sur laquelle les hommes puissent à chaque instant lever les yeux pour réchauffer leur foi et ranimer leur courage. Néanmoins cet idéal existe, et on le sent qui, sans forme nette et distincte, passe comme un souffle rafraîchissant ou frémit comme une virile inquiétude dans les pages des écrivains de l'Amérique. Composé d'espérance et de foi, de naïveté confiante et de courageuse expérience, il fait penser à la fois aux fraîcheurs des prairies primitives et à la robuste énergie des colons qui les traversent; il exprime parfois admirablement l'état de l'Amérique, — une société jeune formée d'hommes d'un esprit mûr. Foi religieuse et rationalisme porté dans la religion, radicalisme unitaire et attachement sincère et fervent à l'esprit chrétien, confiance dans un avenir puissant pour l'Amérique et dans une heureuse destinée pour l'espèce humaine, tous ces élans et toutes ces espérances souvent contradictoires se rencontrent chez les écrivains supérieurs de l'Amérique. Le contraste est frappant quand on passe de la lecture d'un Channing ou d'un Théodore Parker à quelque écrivain secondaire. Les mêmes contradictions n'existent plus, l'auteur n'exprime plus que l'une ou l'autre de ces espérances; dès lors l'idéal de l'Amérique s'évanouit, et la réalité de son état moral apparaît immédiatement. Tantôt par exemple l'écrivain est animé d'un souffle religieux assez ardent, mais il n'exprime que des idées de secte, et quelquefois, hélas! des préjugés; il manque de compréhension, il nous offre plutôt des sentimens presbytériens ou méthodistes que des sentimens chrétiens. C'est bien là le christianisme propre à l'Amérique, disons-nous après avoir fermé le livre; mais ce n'est pas le christianisme que cherche l'Amérique. D'autres fois l'écrivain, plus patriote que philosophe, exprime plutôt des vœux en faveur de l'avenir de l'Amérique que des vœux en faveur de l'avenir de l'humanité, et alors ce sentiment national se rétrécit; il devient un sentiment égoïste, dur, despotique. Oui, c'est bien là, disons-nous encore, l'orgueil et l'ambition de l'Amérique; c'est bien son but politique, *américain*, mais ce n'est pas son but moral et humain. A chaque groupe d'écrivains son rôle par conséquent : — aux uns l'expression des plus hautes tendances de leur pays, de ses vœux les plus désintéressés, de son esprit en un mot; — aux autres l'expression de ses tendances immédiates, actuelles, de ses vœux intéressés, de sa situation morale présente.

Si donc vous voulez connaître l'état religieux de l'Amérique, fiez-vous moins au docteur Channing et à Théodore Parker qu'à tel ou tel livre secondaire de théologie, ou à tel roman de sectaire. Les idées des premiers sont des désirs et des espérances; mais ouvrez les romans plus ou moins célèbres des dernières années, ceux de Mme Stowe, de miss Warner (mistress Wetherell), de miss Cumming.

Là vous trouverez l'esprit religieux américain au point où il est arrivé aujourd'hui : vieil esprit biblique et habitude des livres saints, qui teignent de leurs couleurs la vie et les actions de l'homme; formalisme de sectaire, dogmatisme puritain, n'ayant retenu de sa tradition qu'une gravité austère, et de son intolérance qu'une sorte de compression domestique; piété sans sourires, résignation froide et un peu hautaine, charité raisonnée et sans effusion. Si vous cherchez dans la poésie l'expression des instincts américains, ne vous adressez pas à Longfellow, qui vous fera entendre les échos des forêts primitives, et vous donnera, sous le nom de *Psaume de la Vie*, l'expression d'un *go ahead* idéal, plus noble que le *go ahead* actuel de l'Amérique, mais moins réel; adressez vous à M. Lowell ou à M. Whittier, deux poètes très réalistes qui vous raconteront les misères de l'esclavage, le tumulte démocratique, l'activité affairée des citoyens, les clameurs de Faneuil-Hall ou de Tammany-Hall. Enfin, si vous voulez contempler l'esprit très varié, très bigarré de cette société, examiner ses masques et ses physionomies, vous donner le spectacle de ses vices et de ses vertus, n'ouvrez pas les contes et les romans de M. Hawthorne, analyste subtil, psychologue ingénieux, qui raffine sur la réalité, et choisit avec son talent d'artiste parmi les matériaux que lui offre l'observation. Lisez plutôt les œuvres de M. Cornelius Mathews, où abondent les scènes de la vie politique, de la rue, de la taverne et du bateau à vapeur; lisez, si vous pouvez, les romans de M. Sylvanus Cobb, mauvais écrivain, mais romancier populaire; lisez enfin les romans de Mme Fanny Fern, où sont vivement, énergiquement même parfois, accusés les côtés les moins délicats et les plus grossiers de la société des États-Unis, et qui contiennent la peinture la plus brutale que je connaisse de l'égoïsme propre aux races mercantiles, aux classes de condition inférieure et d'éducation incomplète.

Ce ne sont pas seulement certains détails de mœurs que nous révèlent ces romans, ce sont aussi, sous plus d'un rapport, les dispositions intellectuelles, la tournure d'esprit du peuple américain. Ainsi le caractère principal de ces romans, comme d'ailleurs de presque toutes les inventions américaines, c'est de n'avoir rien de romanesque. Vainement ils font appel aux sentimens les plus excessifs, vainement ils remuent toutes les machines mélodramatiques, vainement ils mettent en scène des héroïnes mélancoliques, malheureuses et persécutées : ils ne parviennent pas à atteindre le moins du monde à ce que, faute d'un autre mot, nous appellerons l'attrait du faux, — ce qui est le charme principal du romanesque. Tous ceux qui ont lu *Claire d'Albe* et *Amélie Mansfield* par exemple, ou même des livres d'un ordre supérieur et inférieur à ces derniers, les gracieux

récits de miss Burney ou les pittoresques et ennuyeux *Mystères d'Udolphe*, comprendront ce que nous entendons par l'attrait du faux. Le romanesque en effet consiste non pas, comme la poésie, à transfigurer la réalité et à l'entourer de lumière, mais à créer des combinaisons impossibles où des sentimens exagérés puissent se donner libre carrière. Le romanesque ne provient d'aucun sentiment élevé, et il n'a aucune noble source; il est en guerre avec la logique, il n'a pour ainsi dire pas de confiance dans la sagesse de Dieu; le jeu des lois naturelles du monde lui déplaît, il ne trouve pas la création encore assez admirable. Il a des exigences bizarres de jolie femme capricieuse, de malsaines illusions d'adolescent, des exagérations passionnées de vieux dandy, un prétentieux jargon tout pétri d'invariables formules sentimentales. Ne trouvant pas que la création de Dieu soit assez belle, il ne trouve pas non plus que le destin soit assez dur : il entasse sur une seule tête des malheurs qui, dans la réalité, suffiraient à cent personnes. Il exagère démesurément la faculté de souffrir; ses réservoirs de larmes sont inépuisables. Le romanesque a réellement quelque chose d'athée et de matérialiste : d'athée, parce que, ainsi que nous l'avons dit, il n'est pas satisfait de l'œuvre de Dieu, et n'a aucune résignation à la sage action des lois du monde; — de matérialiste, parce qu'il indique presque toujours un amour exagéré de la vie, une recherche des émotions les plus rares, de celles qui embellissent le mieux l'existence. Ces émotions que les lois de la matière et de l'esprit nous recommandent de n'approcher qu'avec respect, et de ne rechercher que d'une manière légitime, sous peine de rendre condamnables les plus beaux sentimens de la vie, le romanesque les appelle et les poursuit avec avidité. Il est donc la poésie de tous les esprits sans noblesse, — la poésie des multitudes moyennes, des multitudes placées entre les masses populaires et les classes élevées de la société. C'est la poésie de ceux dont les rêves ne dépassent pas les bornes du bonheur terrestre, c'est la poésie de ceux à qui la médiocrité de leur fortune défend certaines aventures ou certains plaisirs, la poésie de ceux à qui une éducation incomplète a donné une vue incorrecte des choses, de ceux qui ont trop cherché à vivre, qui ont trop vécu, ou qui n'ont pas vécu. Malgré cette fausseté qui lui est inhérente, le romanesque, quand il est naïf et quand il se rencontre chez des êtres naturellement honnêtes, est quelquefois plein de charme; il est gracieux quand il a sa raison d'être, par exemple dans la première jeunesse, à l'époque où l'âme est sans expérience, et dans les existences solitaires, dont il décore la nudité de couleurs et de tableaux mensongers. Dans d'autres conditions, il cesse d'être inoffensif, et il devient extrêmement dangereux.

Mais, dangereux ou non, cet esprit existe et existera aussi long-

temps qu'existeront des classes intermédiaires entre le peuple et les hautes sphères de la société. Le romanesque n'a pas son origine dans la nature, il a son origine dans la société : c'est une surexcitation de l'imagination occasionnée par le spectacle des mouvemens de la vie sociale, du contraste des conditions, des contrastes entre la beauté et la fortune, entre le génie et le malheur; mais il provient surtout de deux choses que Dieu n'a pas créées, et que la société seule a pu enfanter, d'un tourment d'imagination, d'un besoin d'échapper à sa condition, et enfin d'une situation équivoque dans laquelle se trouvent un moment toutes les classes qui montent, — je veux dire cette situation où l'esprit est déjà trop raffiné pour retomber à la brutalité populaire, trop soumis aux conventions pour retrouver la naïveté naturelle, et pas encore assez élevé pour étendre son regard au-dessus du spectacle de la société. L'esprit romanesque n'a non plus en vue que la société, les avantages sociaux, les aventures qui peuvent sortir de combinaisons sociales. Son horizon se borne là. La littérature écrite pour ces classes moyennes dont nous avons parlé est par conséquent tenue d'être romanesque, et généralement elle s'acquitte convenablement de cette exigence. Le roman lu par une bourgeoise de petite condition, par un employé, par un boutiquier, ne peut sortir d'un certain cercle de peintures ou de rêveries. Tout livre qui veut être populaire doit donc contenir une certaine dose de romanesque, et le roman même, alors qu'il s'adresse à d'autres lecteurs que des lecteurs vulgaires, est tenu, jusqu'à un certain point, de s'astreindre à cette nécessité. Les maîtres connaissaient cette loi et s'y sont conformés : c'est pour plaire à cette classe de lecteurs que Cervantes et Lesage ont entremêlé d'interminables et fades histoires de sentiment leurs pages ironiques; c'est pour satisfaire à ce besoin d'émotion banale que Richardson a fait répandre des flots de larmes à ses Pamélas et à ses Clarisses. Chez eux toutefois, le romanesque n'est encore qu'un hors-d'œuvre; la peinture de la réalité, l'expression de la pensée personnelle de l'auteur tiennent la première place. Il est facile de voir que cette classe sociale, pour laquelle l'idéal se présente sous la forme d'une illusion mensongère, est encore peu nombreuse; mais à mesure que le temps marche et que cette classe prend plus d'extension, la sentimentalité et le romanesque prennent aussi une plus grande importance : ils teignent de leurs couleurs artificielles les productions les plus remarquables de l'esprit, *la Nouvelle Héloïse, Werther, Paul et Virginie;* ils s'insinuent dans le drame et la poésie, formes littéraires qui semblaient leur être interdites.

Dans la littérature populaire américaine, le romanesque tient au contraire fort peu de place : il y est gauche, guindé, mal à l'aise. Au

fond, le véritable intérêt romanesque de cette littérature consiste dans l'exagération d'un des sentimens les plus honorables du cœur humain, dans l'exagération du sentiment de la vie de famille et du bonheur domestique. Les enfans sont plus beaux encore qu'il n'est dans la nature des enfans de l'être; leurs petites manières sont plus naïves aussi, leurs jolis traits sont plus angéliques; la mère a trop de tendresse, le petit *cottage* est trop enveloppé de soleil. Dans les deux romans qui nous occuperont spécialement, il y a bien quelques histoires de filles séduites ou de douleurs inconsolables, mais en somme c'est le romanesque de la vie de famille qui domine; tous les sentimens qui y sont exprimés tournent dans le cercle étroit du foyer. En dehors de cette sphère morale, l'auteur a beau faire, la société qu'il a sous les yeux ne lui fournit aucune peinture aimable, aucune aventure, ni aucun personnage d'un intérêt romanesque. La réalité la plus crue et la plus vulgaire s'y étale; mœurs, caractères, personnages, tout y a un aspect plébéien; rien n'y parle à l'imagination. Comment donc s'expliquer ce phénomène? se dit-on après avoir achevé la lecture de ces livres, comme de tous les livres américains en général qui veulent tracer des peintures de la vie. Est-ce donc que les jeunes miss américaines ne désirent rien de mieux que ce qu'elles trouvent dans leurs romans? Ce public de femmes et de jeunes gens n'a-t-il donc pas des rêves à imposer aux écrivains qui se chargent de l'amuser? Les rêves qui d'ordinaire tourmentent tous ceux qui sont assis derrière un comptoir ou dans une maison de banque n'existeraient-ils donc pas aux États-Unis, et la pratique Amérique nous offrirait-elle la seule exception à cette loi des sociétés, car l'empire du romanesque sur certaines classes est une loi des sociétés, un phénomène qui se présente infailliblement aussitôt qu'il existe des groupes nombreux dont la vie se compose de beaucoup de travail et d'un peu de loisir? Or beaucoup de travail et un peu de loisir, c'est là justement la condition à laquelle est soumise la vie américaine. D'ailleurs le romanesque ne domine-t-il pas partout où il y a des marchands fatigués du travail de la journée, et qui demandent à la lecture ce que la vie ne leur donne pas, des jeunes gens pauvres qui gagnent leur existence autrement que par un métier manuel, des jeunes filles à marier dont la richesse ou la pauvreté contrarie les inclinations du cœur? Ces jeunes gens, ces marchands, ouvrent-ils un livre pour entendre parler encore de la réalité dans laquelle ils vivent? Il y a là au premier abord une sorte de mystère très facile à pénétrer.

Faut-il faire honneur de l'absence de cet élément littéraire à la pureté des mœurs domestiques, ou bien à l'esprit pratique et calculateur du pays, à cette chasse à l'argent qui dissipe tous les soucis de

l'imagination, et apaise si bien et si vite toutes les inquiétudes du cœur? Sans doute on doit tenir compte de ces deux causes : cependant il ne faudrait pas en exagérer l'action. Ce n'est pas le désir d'émotions qui manque aux Américains; il n'y a pas au monde de peuple qui demande davantage à s'inoculer la fièvre. Ils ont une inclination très marquée, qui est proche parente de l'esprit romanesque : je veux dire l'amour du luxe et de l'éclat. Partout où vous voyez ce goût se prononcer avec exagération, soyez sûr que les maladies de l'imagination ne sont pas loin. La prodigalité outrée, signe infaillible de la recherche des émotions fiévreuses, s'allie très bien chez les Américains à un travail excessif. Ce n'est donc pas le désir d'émotions qui leur manque, c'est l'occasion, et très heureusement pour eux, elle leur manquera encore longtemps. Je m'explique.

L'esprit romanesque, ainsi que nous l'avons dit, n'est point naturel à l'homme, et il a son origine dans la société; il naît des impressions que les contrastes de la société produisent si aisément sur les âmes des classes intermédiaires. Ce sont ces contrastes qui n'existent pas dans la société américaine. Les États-Unis sont une société de classes moyennes, divisées en catégories très peu tranchées, et dont les deux plus larges sont les riches et les pauvres. Ce monde de bourgeois et de commerçans n'en rencontre aucun autre qui lui serve de correctif; pas de monde aristocratique, pas de monde artistique. Si les conditions qui donnent naissance à l'esprit romanesque existent en Amérique, en revanche les conditions qui entretiennent, qui sollicitent et enflamment cet esprit, — la curiosité, l'éblouissement, la fascination, — n'existent pas. Ainsi, pour prendre des exemples, quand, dans l'*Egmont* de Goethe, Claire badine avec la toison d'or de son amant, nous comprenons tout de suite l'influence qui l'a fait succomber à la séduction : c'est l'impression produite par la condition du comte. Si, au lieu d'aimer Egmont, elle avait aimé tout simplement le brave garçon qu'elle repousse, elle aurait pu être très touchante, très poétique même; mais elle aurait cessé d'être romanesque, et se serait trouvée dans la position où se trouve forcément toute héroïne américaine. Entrons en effet dans une maison américaine, dans la maison d'un riche marchand, si vous voulez. Au premier étage, il y a une jeune fille que vous pouvez doter à volonté des charmes les plus angéliques, et en bas, derrière un comptoir, est assis un jeune homme dont l'âme est au premier étage que nous venons de quitter. La jeune fille aura beau être riche, le jeune homme aura beau être pauvre; leur amour ne sera jamais romanesque, et restera le sentiment le plus naturel du monde. Quand Charles Moor se sépare de sa famille et se fait brigand par désespoir et par besoin, il est romanesque; mais un Américain qui va cher-

cher fortune dans les prairies de l'ouest ou les mines californiennes, quand bien même il appellerait à son aide toutes les ressources du *go ahead*, quand bien même il serait le plus grand vaurien de l'Union, qu'il aurait tué quelques sauvages et pris part à des milliers de rixes de tavernes, — cet Américain ne sera jamais un héros de roman. Pauvres ou riches, gens à la mode ou gens non *fashionables* appartiennent tous à la même condition; il n'y a pas entre eux d'autre différence que celle qui existe entre deux habits d'étoffes diverses et de même coupe.

Il y a encore une autre raison, et c'est peut-être la plus considérable. Si vous voulez connaître l'importance du romanesque dans une société, demandez d'abord à quel degré de raffinement le vice est arrivé dans cette société. La vertu, comme toutes les belles choses, est poétique et non romanesque; mais le vice est romanesque. Seulement il a besoin, pour atteindre à sa perfection, d'une éducation très lente, d'un travail de perfectionnement très opiniâtre, qui sont impossibles dans les sociétés encore près de leur origine. Quand il s'est ainsi bien perfectionné, qu'il a perdu sa brutalité, qu'il n'a plus ses allures sanglantes et criminelles, il devient un objet d'admiration et d'envie. On crée des mots nouveaux pour baptiser les différentes formes sous lesquelles il se présente, car le vice, en se perfectionnant, devient un merveilleux Protée. Quand une fois il a troublé le jugement des sociétés au point qu'elles n'osent plus le condamner, il crée les illusions les plus singulières et machine les catastrophes les plus inattendues. Très peu d'âmes sont exemptes de ses atteintes. On voit les hommes les plus braves devenir lâches devant la plus indigne passion; on voit des familles illustres ruinées pour un désir ou une fantaisie bizarre, et des hommes d'honneur qui souscrivent aux plus étranges compromis. Ce romanesque est, à proprement parler, le nôtre, celui de la société française contemporaine, comme le romanesque qui naît du contraste des classes était celui de l'ancien régime. Les Américains, heureusement pour eux, ne sont en situation d'avoir aucun des deux, et c'est là ce qui explique pourquoi le romanesque de l'une et l'autre espèce est absent de leurs livres, et pourquoi, lorsqu'il s'y rencontre, il y fait si mauvaise figure.

Tous ceux qui ont lu un roman de mœurs américain ont pu remarquer ce trait, assez curieux pour mériter d'être relevé et noté. Tant qu'ils reposent sur la vie ordinaire et qu'ils se contentent de reproduire les scènes familières, ces récits sont pleins d'intérêt; mais quand l'auteur lance sa barque sur la mer du sentiment et de l'aventure, il chavire et se noie infailliblement. Pleins de grâce et même de raffinement lorsqu'ils expriment les affections de la vie de

famille, les romanciers américains sont gauches et maladroits lorsqu'ils essaient d'exprimer d'autres passions. Leurs personnages sont condamnés à être vrais et simples, et si par malheur ils ont une autre prétention, quelque défaut de tact et de mesure se charge bien vite de dénoncer le héros qui s'est échappé de la vie ordinaire, de la réalité, pour se faufiler dans les domaines interdits du mensonge aimable. Cet empire de la réalité sur l'imagination américaine, cette impuissance d'échapper à la vie ordinaire, à la vie de ménage et de comptoir, même dans la fiction, accusent une situation toute particulière, une complète égalité, des nuances sociales peu tranchées, des mœurs laborieuses et encore pures, et indiquent une société très démocratique, très plébéienne, qui n'a pas encore réussi à donner du charme à ce qui ne devrait jamais en avoir, si les lois morales étaient pratiquées. Ce que nous appelons le monde n'y apparaît pas encore sous une forme originale et avec une corruption *sui generis*, et quoique la société américaine fasse grand fracas de ce qu'elle appelle la vie *fashionable*, tout son essor d'imagination se borne à des mobiliers somptueux, à des courses en voitures, à des promenades aux petites villes à la mode, à des *routs*, genre de réunion qui rappelle les habitudes du *meeting* et de la place publique, et qui éloigne autant que possible l'idée de plaisir, de société élégante et romanesque. Ce n'est donc pas ce charme qui provient à demi des dérèglemens de l'imagination qu'il faut demander aux romans américains, et si nous nous sommes longuement étendu sur ce sujet, c'est qu'il est est très caractéristique de l'état moral de l'Amérique.

Ce n'est certes pas la bonne volonté cependant qui fait défaut à ses romanciers : ils accumulent les incidens, les surprises, les catastrophes, et ils ne réussissent pas à émouvoir. Ce dandy, que l'auteur nous présente comme un type de séduction, laisse percer sans y prendre garde le fils du marchand; nous savons que ce somptueux propriétaire est un fermier qui a prospéré; ce couple élégant qui fait les délices de Saratoga ou de Niagara, ce sont deux riches tapissiers dont on pourrait donner l'adresse. Tous ces personnages vivent ou ont vécu de leur travail, et si par malheur ils poussaient trop loin leurs prétentions, ils courraient risque de devenir des caricatures. C'est ce qui arrive aux personnages de Mlle Fanny Fern. Voici deux femmes qui cherchent à être à la mode dans telle petite ville de l'Union, mistress Howe et mistress Flynn si vous voulez, et qui déchirent leur prochain à belles dents. Toutes deux n'ont pas de cœur, mais elles n'ont pas l'esprit qu'il faut pour acquérir le droit de n'avoir pas de cœur : esprit très difficile à former et très rare. Mistress Howe est très riche, mais ses voisins se rappellent encore sa boutique de lingère, alors qu'elle s'appelait miss Dolly, et qu'elle

n'était pas devenue l'épouse d'un marchand de chaussures dont elle a conquis le cœur. Quant à mistress Flynn, malgré ses dentelles, ses fourrures et ses mouchoirs aux broderies extravagantes, sa richesse est d'origine toute récente et très vulgaire; tel de ses cousins est domestique, tel autre est colporteur. Partout se sentent les tâtonnemens d'une société en train de se former, ainsi que les vulgarités d'une vie laborieuse et plébéienne. L'auteur décrit de la manière la plus romanesque un couple de beaux vieillards, et lorsqu'il vous fait part du motif de leur bonheur, vous tombez sur une histoire peu séduisante d'ivrogne converti par les soins vigilans de sa femme. Plus loin, il raconte l'histoire d'une femme persécutée par son mari, vieux thême de tant de récits larmoyans, et qui a fait mouiller tant de mouchoirs; mais ce mari est en vérité un triste persécuteur : il fouille les poches, ouvre les tiroirs, décachète les lettres, rit lorsque sa femme s'écorche le pied ou se coupe le doigt, et il lui tend des piéges que le plus mal élevé des Iagos de mélodrame rougirait d'employer. Oh! que les Américains sont plus sympathiques, lorsqu'au lieu de se présenter sous ces formes factices et déplaisantes, lorsqu'au lieu d'être des contrefaçons maladroites de la vie mondaine, ils se présentent tels qu'ils sont, franchement plébéiens, fermiers et marchands, et que la tête haute ils parlent leur langage biblique et examinent leurs livres de comptes, assis dans un intérieur comfortable, tout brillant d'ordre et de belle tenue!

La réalité que décrit Mme Fern est infiniment plus intéressante que ses tentatives d'invention. Elle n'a, dirait-on, observé qu'un seul côté de la société américaine; mais celui-là, elle le décrit avec une colère toute particulière. Les égoïstes, voilà ses héros, des égoïstes d'un ordre particulier, méticuleux, grippe-sous, hargneux, méchans par sottise et absence d'éducation. L'égoïsme qu'elle met en scène, c'est l'égoïsme propre aux petits parvenus, aux gens qui sont placés sur la limite de deux conditions, qui hier vivaient de leur travail, qui ne sont plus des pauvres, qui ne sont pas encore des riches, ou qui ne savent pas l'être. Ils sont trop près de la pauvreté pour ne pas la redouter, et ils se livrent à des excès de lésinerie repoussante; ils comptent les croûtes de pain qui auraient pu être épargnées, mettent sous clé une allumette, et hochent la tête en signe de mauvais présage, lorsque la bru achète un nouvel objet de toilette, ou que le gendre se passe une fantaisie de luxe innocent. D'un autre côté, leur richesse est trop récente pour qu'ils ne la savourent pas jusqu'à la lie, si l'on peut ainsi parler; enfans, parens, amis, ils écartent avec soin tout ce qui pourrait troubler leur repos. Cette classe, naturellement très nombreuse en Amérique comme dans toute société en voie de formation, a cependant, toute repoussante

qu'elle soit, sa raison d'être : elle marque une transition, le passage d'un état social à un autre; c'est la chrysalide qui ne garde plus trace de sa forme première, et qui ne laisse rien deviner de la forme future qu'elle doit revêtir. Dans cette transition d'une classe à l'autre, les vertus qui sont propres à chacune s'effacent. Il ne reste plus rien de la bonhomie populaire. L'esprit d'ordre qui a élevé cette première assise de la fortune devient, son œuvre une fois faite, un esprit d'avarice et de sordide économie. Le désir d'une meilleure condition, qui avait stimulé le travail, fait place à une grossière satisfaction sensuelle. Enfin les hommes qui se trouvent dans cette situation équivoque n'ont en aucune façon le sentiment de l'œuvre qu'ils ont accomplie, et ne comprennent pas qu'on veuille faire autrement qu'eux. Volontiers ils feraient rouler à chaque génération le même rocher de Sisyphe.

Ruth Ellett, devenue mistress Hall, est une des victimes de cet égoïsme. Le père et la mère de son mari, tout fiers d'avoir gagné leur fortune à la sueur de leur front, ont toutes les exigences bizarres des parvenus. La première qualité qu'ils demandent à leur bru, c'est de pouvoir économiser un domestique. Pourquoi pas? Ils se sont bien servis eux-mêmes pendant toute leur vie. « Les jeunes gens aujourd'hui semblent penser que l'argent doit tomber à flots; c'est une erreur : sou par sou, nous avons gagné notre fortune; c'est ainsi qu'il vous faudra faire. Savez-vous repasser, Ruth? savez-vous faire le pain, j'entends le pain à l'ancienne mode, et non pas vos pains fashionables d'aujourd'hui? » Ruth, qui s'est mariée en sortant de pension, ne sait rien faire de tout cela. Sa belle-mère se chargera de lui enseigner les convenances. Par exemple, pourquoi Ruth a-t-elle les cheveux bouclés? Cela vraiment est trop frivole; il faut les lisser. La vieille dame ne comprend pas pourquoi on va à la promenade sous prétexte de prendre l'air. « Il n'y a rien comme un balai et un plumeau pour faire circuler le sang. Essayez-en, Ruth. » Qu'on ne lui parle pas de prendre une nouvelle servante, sous prétexte que les soins à donner aux enfans emploient une partie de la journée. « Ces servantes mangent comme des boas constrictors, et elles vous dépensent du savon et de l'huile à profusion : c'est matière à considération. Henri n'aurait jamais pensé à cela, si vous ne lui aviez pas mis dans la tête un tas d'idées folles! Vous devriez avoir le bon sens de l'arrêter, lorsqu'il vous propose de telles extravagances; mais il y a des gens qui n'ont pas de bon sens. » Cette honnête dame et son époux, petit médecin de campagne, qui a ramassé, ainsi qu'il s'en vante, leur aisance sou par sou, résument à peu près en eux tous les vices de l'égoïsme des petits parvenus. Taquins, importuns, médisans par bêtise, ils sont plus dangereux que ne le serait

un ennemi acharné. Ils ont en outre les vices mesquins qu'engendrent les habitudes puritaines et la vie de famille trop resserrée, lorsque l'éducation n'a pas été complète et que la vie a été difficile et maussade; ils ne comprennent aucun mouvement naturel, aucune action naïve. Ruth a l'habitude d'aller, dans les champs qui entourent sa maison de campagne, cueillir des fleurs sauvages, des herbes et de la verdure; elle y va sans honte et la tête nue! Dernièrement le ministre est venu pendant qu'elle était sortie; au bout d'une demi-heure, elle est rentrée, son tablier plein de fleurs, son bonnet mal attaché autour du cou. Tant mieux! pensa le beau-père; une fois dans sa vie elle sera forcée de rougir. Eh bien! non; en apercevant le ministre, elle est partie d'un grand éclat de rire, s'est fait un éventail d'une large branche d'arbre, et s'est assise avec une aisance impudente. Cette sottise d'esprit de ce couple incroyable n'épargne pas même le bonheur ou la douleur de ses enfans. Si Henri est affectueux envers sa femme, les beaux-pères hochent la tête et soupirent tristement. Le croup enlève-t-il leur petite fille, ils en sont presque réjouis. « Dieu envoie les afflictions nécessaires, disent-ils; c'est la mère qui est la cause de la mort de son enfant, elle s'obstinait à le soigner elle-même. » Le mari meurt; les visiteurs plaignent le sort de la veuve : les deux époux s'aimaient beaucoup, paraissait-il. Les deux vieillards se jettent un regard d'intelligence : « — Tout ce qui brille n'est pas or; il y a bien des douleurs qui ne sont connues que de Dieu; mon opinion est que notre fils est mort à propos et qu'il avait assez des épreuves de la vie. » Ces deux personnages sont très bien observés, et ils se rencontrent dans tous les pays du monde; mais aux vices qui les caractérisent partout, ils unissent ici les vices propres à l'Amérique, de petites hypocrisies, de petites duretés, de petites callosités du cœur, qui ne peuvent être engendrées que par une éducation spéciale, et qui sont comme les infirmités contractées à la suite d'une vie trop étroite et d'habitudes puritaines non corrigées par l'éducation.

La famille de Ruth ne vaut guère mieux que la famille de son mari : l'égoïsme est son vice dominant, mais il a une autre cause. Ce n'est plus l'égoïsme bavard, tracassier, importun, des époux Hall; c'est l'égoïsme silencieux et froid qui vient de la sécheresse complète du cœur et des fatuités de la vie élégante. Les époux Hall peuvent bien laisser leur bru mourir de faim, mais ils auraient recueilli au moins leur fils sous leur toit, tandis que M. Ellett et son fils se détournent de Ruth aussitôt qu'elle est frappée par le malheur. M. Ellett n'a pas trop de son avoir pour vivre; comment pourrait-il venir en aide à sa fille? Hyacinthe, son frère, est un homme à la mode, un dandy; il vient de se marier à une femme riche et élégante; il n'oserait con-

tinuer à regarder Ruth comme sa sœur. Qu'elle travaille, mais qu'elle choisisse son genre de travail, qu'elle ne le fasse pas rougir! Rien n'est curieux comme la conversation de M. Ellett et des époux Hall après la mort du mari de Ruth; chacun d'eux se renvoie le soin de veiller sur la mère et sur ses deux enfans. « Ruth est votre fille, dit M. Hall. — Henri était votre fils, répond M. Ellett. — Le monde parlera mal de nous cependant si nous ne venons pas en aide à Ruth, il parle déjà; hier deux membres influens de l'église causaient de cette affaire entre eux. Nous sommes tous deux membres d'une église qui, ainsi que vous le savez, se mêle, très impertinemment du reste à mon sens, des affaires de famille. Aimeriez-vous à être réprimandé publiquement? » Bref, le vieux docteur l'emporte en générosité sur M. Ellett. Il consent à donner une petite pension, si M. Ellett veut de son côté faire le même sacrifice.

Ces deux honorables familles s'accordent donc à recommander à Ruth la ressource du travail. Ruth cherche en vain de l'emploi; elle ne rencontre qu'humiliations. Ces personnes qui ont connu de meilleurs jours, fait observer une dame à laquelle Ruth s'est adressée, sont des ouvrières médiocres et qu'il faut payer très cher. On n'ose jamais marchander sur les prix; il vaut mieux ne pas les employer. Un jour, deux anciennes amies de Ruth s'arrêtent en hésitant à la porte du pauvre *boarding-house* où elle loge; lui rendront-elles visite, oui ou non? Mais quelle odeur de choux s'échappe de cette maison! décidément elles n'entreront pas. Cependant la plus sensible des deux a un scrupule, et s'éloigne avec un léger regret. « Aussi pourquoi ses parens ne viennent-ils pas à son aide, au moins jusqu'à ce qu'elle puisse suffire à ses besoins? Son dernier enfant est encore au maillot. — Cela, c'est leur affaire, répond sentencieusement la seconde dame; Hyacinthe vient de se marier à une femme riche, et il ne peut descendre de son rang au point d'avoir maintenant des relations avec Ruth. Vous ne pouvez le blâmer. » Les deux époux Hall ne cessent pas leurs vexations, et, selon leur habitude, n'épargnent pas même le malheur. Ils font réclamer à Ruth les hardes de son mari, et Ruth se sépare de tous ses derniers souvenirs de bonheur. Repoussée par toute cette société sans entrailles, qui n'a de pitié que pour les heureux, et dont le *moi*, le *nombre un* (*number one*), pour parler l'argot de l'égoïsme américain, est le dieu, Ruth essaie de se faire recevoir maîtresse d'école. Elle a des parens et des connaissances parmi les membres du comité d'instruction primaire, il ne leur en coûtera pas un dollar. Ce sont eux précisément qui votent contre elle; ils oseraient s'intéresser à une personne malheureuse de leur famille, quel excès d'audace! Cependant, comme malgré tout il faut vivre, la malheureuse femme tend la main à son

père, qui de temps à autre y jette un dollar en grognant. Un jour, Ruth envoie sa petite fille chercher la modique, mais précieuse aumône. — Eh bien! c'est encore vous! dit le grand-père en fronçant le sourcil; vous venez encore chercher de l'argent : croyez-vous donc que grand-père soit fait d'argent? On doit le gagner, l'argent; ne le savez-vous pas? J'ai travaillé dur pour gagner le mien. Qu'avez-vous fait pour gagner celui-là? — Rien, monsieur, répondit Katy les yeux baissés en tordant le coin de son tablier et en faisant tous ses efforts pour s'empêcher de pleurer. — Pourquoi votre mère ne travaille-t-elle pas et ne gagne-t-elle pas quelque chose? — Elle ne trouve pas d'ouvrage; elle cherche cependant beaucoup, grand-papa. — Eh bien! dites-lui de continuer à chercher, et vous, il faut vous dépêcher de devenir grande pour gagner quelque chose aussi. L'argent ne pousse pas sur les arbres et sur les buissons, vous devez le savoir. Pourquoi votre mère n'est-elle pas venue elle-même? — Elle est malade. — Il me semble qu'elle est toujours malade... Bien, voilà un dollar, dit le grand-père en regardant la pièce avec affection avant de s'en séparer. Si vous y allez de ce train, vous me prendrez tout mon argent. Croyez-vous que ce soit bien de me prendre tout mon argent? Rappelez-vous que vous et votre mère vous devez gagner quelque chose, entendez-vous...? » Toutes les scènes où cet égoïsme mesquin de la bourgeoisie parvenue est décrit ont un cachet de réalité tout particulier, et respirent un parfum de vieux cuivre vert-de-grisé; aucune des bassesses du cœur n'est omise; c'est un daguerréotype d'une exactitude impitoyable et repoussante que nos réalistes contemporains pourraient envier.

Un autre type fort curieux d'égoïste, c'est la tante Dolly du roman de *Rose Clark*. Dans cette société américaine, les contrastes, ainsi que nous l'avons dit, n'abondent guère; mais il en est deux qui ne peuvent manquer de s'y rencontrer, le contraste du riche et du pauvre, et le contraste naturel de l'âme naturellement bien douée et de l'âme vulgaire. La tante Dolly est une âme vulgaire, et elle a pour ceux qui ne lui ressemblent pas la haine la plus profonde. Ce contraste, qui est très peu apparent dans les sociétés compliquées où l'éducation et l'habitude du monde ont marqué de leur empreinte uniforme tous les caractères, frappe à première vue dans les familles populaires, où la liberté de la nature n'est contrariée en rien. La tante Dolly, personne acariâtre, âpre au gain, avare, n'avait jamais aimé sa sœur, personne recueillie, pieuse, et avide de connaissances intellectuelles. Après la mort de sa sœur, elle se hâta de placer sa nièce à l'hôpital des orphelins, jusqu'à ce qu'elle fût assez grande pour se suffire à elle-même. Les gens parlaient parce qu'elle ne prenait pas soin de la petite fille. Est-ce que cela la regardait? Il y

a des personnes qui meurent toujours au moment où elles sont nécessaires. Pourquoi sa sœur s'est-elle avisée de mourir à contre-temps? Si elle avait bien voulu vivre encore un an ou deux, la petite fille aurait été assez grande pour travailler et pour gagner son pain et son beurre. Dolly sait le prix de l'argent, il lui a coûté dur à gagner. Quand la petite Rose fut devenue grande, la tante Dolly alla la réclamer à l'asile des orphelins. Sa beauté lui déplut tout d'abord, ainsi que sa douceur. — Juste comme sa mère, elle ne sera bonne à rien. — Installée avec cette affabilité dans la maison de sa tante, Rose y remplit de son mieux les fonctions de domestique, et ne recueille pour sa peine que des injures et des coups. Elle ne gagne pas ce qu'elle mange, elle est trop souvent malade; elle manifeste le désir d'aller à l'école : c'est tout le portrait de sa mère. Quand les voisins l'admirent en passant et complimentent Rose sur sa beauté, Dolly fait passer Rose sur le derrière de la maison, et la tient confinée jusqu'à ce que le souvenir de cette admiration ait eu le temps de s'effacer. Le ministre de la paroisse, M. Clifton, qui a été frappé de sa beauté et de sa bonne tenue à l'église, vient la réclamer pour son école gratuite, et l'invite à venir jouer avec ses enfans; mais tante Dolly n'a garde de lâcher sa proie. Si elle allait à l'école, qui paierait son pain et son beurre? Elle deviendrait fière et se mettrait dans la tête toute sorte d'idées et de prétentions; d'ailleurs elle gagnerait tous les cœurs par son affabilité, et c'est ce que la bonne tante ne peut souffrir à aucun prix. Entourée de tant de tendresse, la jeune fille devient la proie du premier séducteur qui se présente, et alors la tante Dolly, devenue enfin la riche Mme Howe, ayant pour la première fois un motif sérieux de plainte, n'a garde de laisser échapper une si belle occasion de mal faire. Elle relègue Rose et son enfant au grenier, les sépare du reste de sa famille comme des membres gangrenés, tire hermétiquement les rideaux pour empêcher les regards curieux des voisins de pénétrer le mystère. Malheureusement ce caractère de la tante Dolly, qui pendant la première partie du roman est très bien dessiné et d'après nature, devient, dans la seconde partie, une caricature ridicule et monstrueuse. Sa méchanceté et sa tyrannie, qui proviennent simplement de sa grossièreté naturelle, son avarice et son égoïsme, qui sont les vices des mercenaires, ne s'accordent pas avec les prétentions que lui prête l'auteur.

Mistress Markham, la directrice de l'asile des orphelins, où Rose a été élevée, mérite aussi une mention honorable. Il n'y a pas de mère plus tendre, de personne aussi sensible que mistress Markham, lorsqu'elle se trouve en présence du comité de direction, ou qu'elle prend congé des enfans qu'on vient réclamer. En public, elle a toujours le mouchoir à la main; dans l'exercice de ses fonctions, c'est un

tyran. — Timmins, apportez-moi des ciseaux, afin que je coupe cette chevelure. C'est étonnant comme ces enfans de mendians ont de beaux cheveux ! — C'est par ces mots affables qu'elle salua l'arrivée de Rose. Maltraités, mal nourris, les enfans confiés à ses soins devenaient chétifs et malingres, ce qui fournissait invariablement aux membres du comité l'occasion de faire à chacune de leurs visites cette remarque physiologique, que les enfans des classes pauvres tenaient de l'inconduite de leurs parens une faible constitution. Mistress Markham avait fait son profit de cette remarque, et toutes les fois qu'un enfant tombait malade, elle ne s'inquiétait point de le guérir, parce que, selon l'observation du comité, ces enfans ont en eux le germe de toutes les maladies. Cette mistress Markham est une digne sœur de certains héros et héroïnes de Charles Dickens.

Lorsque Mme Fern se contente de poursuivre ce vice de l'égoïsme et de la dureté, sa plume est excellente; mais lorsqu'elle renonce à peindre crûment et brutalement, lorsqu'elle veut raffiner, faire appel aux beaux sentimens et aux inventions *distinguées*, prétention fréquente chez elle, elle tombe dans les exagérations les plus risibles et dans le romanesque le plus ennuyeux. Les beaux amoureux, les rencontres imprévues, les héroïnes désabusées, les consolateurs à la bouche pleine d'homélies pieuses, encombrent fort inutilement ces récits, et y alternent assez malencontreusement avec les autres personnages, qui sont les vrais héros de Mme Fern. Rien n'est plus faux que le monde imaginaire auquel elle veut nous intéresser; en revanche, il est vrai, le monde réel qu'elle veut nous faire haïr frappe d'autant plus qu'il est entouré de mensonges moins séduisans. Il est très facile, en lisant ces romans, de distinguer les pages qui relèvent de l'observation de l'auteur et celles qui relèvent de son imagination. Le romanesque décidément va mal aux Américains, et ils feront bien d'y renoncer.

Néanmoins cette invasion du romanesque dans la littérature américaine est un symptôme qu'il est bon de noter en passant, et qui est tout à fait récent. Le roman de mœurs, le roman qui s'attache à peindre la vie sédentaire, domestique, est de très fraîche date en Amérique, et ce n'est que dans ces dernières années qu'il a fait son apparition. Jusque-là, les écrivains cherchaient ailleurs que dans la vie ordinaire des sources d'inspiration, ils s'inspiraient des légendes nationales ou des traditions indiennes, ils s'attachaient à suivre les pas du colon à travers les forêts primitives et racontaient la vie d'aventures des pionniers ou des chasseurs trafiquans de fourrures; ils s'amusaient curieusement, et avec un plaisir de *dilettante*, à ciseler quelque conte du moyen âge, quelque ingénieuse fable mauresque ou anglaise, ou bien ils se plaçaient hardiment en dehors de la réalité; ils

créaient un monde à part, qui n'avait rien de commun avec le monde dans le quel ils vivaient, un monde de cas de conscience, comme M. Hawthorne, ou un monde de formules mathématiques, de ballons et de cornues chimiques, comme M. Poë. Et ils agissaient sagement, si l'on veut se placer à un point de vue exclusivement littéraire; mais à un autre point de vue l'extension croissante du roman de mœurs et de la littérature populaire explique les changemens qui sont en train de s'opérer dans la grande république aussi bien et mieux que le recensement officiel. La population s'est augmentée dans des proportions extraordinaires, la vie des villes a pris une importance qu'elle n'avait pas autrefois; les fils des fermiers ont déserté le champ de leurs pères, et sont devenus des bourgeois et des marchands; il y a plus de jeunes filles oisives et de demi-désœuvrés qu'autrefois. Tout ce monde de la caisse et du ballot veut être amusé, voilà tout, et il n'a pas besoin pour l'être d'inventions très délicates; les plus vulgaires, pourvu qu'elles soient extravagantes, lui suffiront... De là les efforts des auteurs américains pour introduire le romanesque dans leurs compositions. Ces tentatives indiquent, non pas que la vie américaine offre des ressources romanesques, mais que certaines classes de la population se sont démesurément accrues. C'est un fait beaucoup plus historique que littéraire que dénoncent cette foule de romans, — *Ruth Hall*, *Rose Clark*, *le Veilleur de Nuit*, *Splendeur et Misère*, — qui se succèdent depuis quelques années. Les populations urbaines augmentent et prennent le pas sur les populations rustiques, et ces populations demandent leur littérature, qui est toujours d'un ordre peu élevé et d'un goût équivoque. Quant au romanesque, dont cette littérature ne peut se passer, il est encore inoffensif et maussade; il n'atteindra le charme littéraire qui lui est propre que lorsqu'un certain nombre de générations auront demandé à la vie les émotions banales qu'elles demandent aux pages imprimées, lorsqu'une certaine corruption sera née, lorsque cette innombrable classe moyenne américaine, aujourd'hui dominante et sans contre-poids, aura autour d'elle des contrastes et des différences. Heureusement pour l'Amérique, cet état moral se fera attendre longtemps.

ÉMILE MONTÉGUT.

DES EAUX MINÉRALES

ET

DE LA CHALEUR CENTRALE DE LA TERRE

Guide pratique du Médecin et du Malade aux Eaux minérales et aux Bains de Mer, par le docteur Constantin James.

Passer six mois de l'année à la campagne, quatre mois à Paris et deux mois en voyage, voilà le souhait d'une vie heureuse. Quand on observe jusqu'à quel point la société parisienne met en pratique ce qu'elle a reconnu désirable en spéculation, on voit que les familles qui sont allées aux champs chercher le grand air et la santé pendant la saison chaude ne rentrent guère avant le milieu de janvier pour reprendre le joug social et les avantages qui y sont attachés, car, l'homme étant de sa nature un animal éminemment sociable, la fréquentation des salons et de tous les lieux de réunion est pour lui un besoin et un bonheur. Vers le milieu de mai, on commence à parler de départ, de voyages, de visites aux eaux minérales, de séjour dans ses terres. Les fonctionnaires retenus à Paris se procurent des habitations d'été dans le voisinage pour eux et pour leurs familles. S'ils peuvent avoir quelques semaines de libres, ils courent aux eaux et aux bains de mer fréquentés par la foule des baigneurs de bonne société; ils y retrouvent à la fois et les salons de Paris et les charmes de la mer et des montagnes. Ils remplissent à peu près le même cadre annuel que les heureux qui ont à la fois l'aisance et l'indépendance absolue. On peut regarder cette distribution du temps comme un type indiqué par l'hygiène autant que par les agrémens qui en sont l'accessoire. A la vérité, on reproche à juste titre aux Français d'être trop sédentaires, de ne pas voyager assez, même dans leur propre pays, et surtout depuis que le transport rapide sur

les voies ferrées a réduit à peu d'heures le parcours des plus grandes distances du territoire, en même temps qu'il a diminué dans une notable proportion et la fatigue du chemin et les dépenses de comfortable nécessaires. C'est à l'attrait des eaux minérales, des plages maritimes commodes pour les bains, que sont dus à peu près tous les voyages qu'entreprennent les familles des grandes villes françaises, lorsqu'elles consentent à sortir de leur villégiature et de leur vie de château.

D'année en année cependant, on voit s'établir de plus en plus la conviction que pour former l'esprit des jeunes gens des deux sexes rien n'est plus utile que des excursions un peu étendues telles que le parcours des sites qui bordent le Rhin, une visite aux vallées et aux montagnes de la Suisse, avec le Rhône depuis le lac de Genève jusqu'à son embouchure. On peut encore explorer le littoral de Marseille et celui de la côte maritime de France jusqu'à Perpignan et à l'Espagne, aborder sur plusieurs points des Pyrénées et de tout le littoral de l'Atlantique, qui baigne la France occidentale. Les paysages des Vosges, riches d'une si grande variété d'arbres et de sites gracieux, seraient, étant mieux connus, des promenades qui ne le céderaient en rien aux excursions les plus pittoresques, surtout à une époque où le goût des arts du dessin a fait de si nobles progrès dans toutes les classes de la société et a contribué à faire mieux apprécier les beautés de la nature. Je ne dis rien des montagnes d'Auvergne, chantées en vers par Fénelon, et de la chaîne centrale de la France, qui offre au touriste comme au naturaliste un résumé de tout ce que l'amateur le plus exigeant peut souhaiter ou même imaginer de plus varié et de plus grandiose.

Sans doute, me dira-t-on, l'époque de l'année est bien choisie pour parler de voyages de santé, de bains, d'eaux minérales, d'établissemens thermaux, au moment même où chacun fait ses plans de *saison d'eaux* pour les mois de juillet, d'août et de septembre, lesquels possèdent exclusivement le privilége des voyages commandés soit par l'hygiène qui prévient les maladies, soit par la thérapeutique qui y porte remède; mais, encore une fois, qu'y a-t-il de scientifique dans une excursion aux sources minérales des Pyrénées, du Mont-Dor, des bords du Rhin, de l'Allemagne, de la Suisse et de la Savoie, ou enfin à ce vaste dépôt d'eaux vraiment minérales qu'on appelle l'Océan, et qui occupe les trois quarts de la surface du globe terrestre?

Tout au contraire est scientifique, et, comme diraient les Anglais, *hautement scientifique* (*highly scientific*), dans la nature, l'origine, la composition, la situation géographique, enfin le mode d'action des eaux minérales. J'ai déjà montré dans la *Revue* comment la physique et la chimie de l'intérieur de notre terre se trouvent liées à ces sources *miraculeuses*, suivant l'expression de Delille (1). Tandis que le minéralogiste va chercher dans le sein de la terre les riches trésors des mines de métaux et de combusti-

(1) Dans le tableau un peu prétentieux que Delille trace de l'animation qui règne aux eaux, se trouvent ces deux vers, curieux comme exemple de tautologie :

> Plus la foule est nombreuse, et plus elle est active;
> *L'un vient et l'autre part, l'un part et l'autre arrive.*
>
> (*Les Trois règnes*, livre 3.)

bles, la nature, par un mécanisme naturel et non moins admirable, fait sortir des mêmes localités, avec les eaux thermales, de vraies mines de santé, non moins précieuses que celles dont le produit s'évalue par millions tant pour les produits immédiats que pour les auxiliaires fournis à la puissance industrielle.

Si je parle de la chaleur centrale du globe à propos des eaux thermales, je m'attends qu'on va crier à la redite. Je prie cependant le lecteur de considérer qu'il n'en est point des notions de la science comme des créations de la poésie et de l'imagination. On a pu noter toutes les répétitions d'images et de vers entiers qu'Homère a laissé échapper dans ses vastes compositions. Chaque auteur a, pour ainsi dire, des mots, des expressions qu'il emploie de préférence, et qu'on a désignés sous le nom de mots ou d'idées parasites. Je n'ignore pas que La Bruyère regarde comme le signe d'un esprit vieillissant ces redites des mêmes idées et des mêmes anecdotes devant les mêmes personnes; mais quand il s'agit des causes assignées par la science, il est impossible de ne pas invoquer plusieurs fois les mêmes principes de la physique du globe. Objectera-t-on à un mathématicien qu'il a tort de se servir fréquemment de l'indispensable théorème relatif au carré de l'hypoténuse, parce que ce principe géométrique a été trouvé par Pythagore cinq ou six siècles avant notre ère?

Avant d'arriver toutefois aux questions de physique soulevées par les eaux minérales, j'ai à dire un mot des questions d'hygiène, à propos d'un livre qui passe en revue toutes les circonstances où les eaux diverses peuvent être utiles à la santé, et toutes les maladies que chacune est appelée à guérir ou à prévenir. L'influence du voyage, du site, de l'air de la contrée, de la société même, est prise en considération par l'auteur, qui, en vrai *spécialiste*, n'a épargné aucuns frais de voyages, d'observations, de consultations locales, de tableaux statistiques, pour connaître ce qu'on doit attendre des sources minérales de la France, de la Belgique, de l'Allemagne, de la Suisse, de la Savoie et de l'Italie, en même temps qu'il a étudié les effets des bains de mer et de l'atmosphère maritime (1). Les ingrédiens chimiques de chaque source, sa chaleur plus ou moins grande, son emploi comme bains ou comme boisson, le traitement auxiliaire qui doit rendre efficace l'action des eaux sur l'organisme, la préparation au voyage, puis, au retour, la suite à donner au traitement local pour confirmer les résultats obtenus, tout est examiné avec les lumières propres à un observateur qui a vu lui-même, et avec les notions obtenues soigneusement des médecins de chaque localité et des auteurs qui ont traité le sujet en général. On connaît le vieux proverbe latin : *Cave ab homine unius libri* (ne vous compromettez pas avec un homme qui ne lit qu'un seul livre); on pourrait louer de même le docteur qui *n'écrit qu'un seul livre*. Dans la science comme dans l'industrie, la

(1) Après les considérations générales sur la nature et l'emploi des eaux, on trouve dans l'ouvrage de M. Constantin James la liste complète des eaux de France et des pays voisins, avec des descriptions topographiques et des gravures pittoresques qui donnent une idée ou un souvenir des localités médicales. Il y a là un travail considérable et profond; il n'y manque pas même l'indication des voies qui conduisent à chaque source minérale. Les meilleures analyses chimiques sont citées dans ces utiles monographies.

perfection n'appartient qu'aux *spécialistes*. Je regrette que ce mot soit un néologisme, mais il exprime si bien une pensée vraie, qu'il ne périra pas. Buffon a dit que le génie n'était que la patience. Cela est vrai en ce sens qu'on n'a la patience pour un travail parfait que quand on a le génie qui donne cette perfection.

L'antiquité la plus reculée a connu les bains d'eaux minérales, et même les bains médicinaux. Plusieurs auteurs grecs, et notamment Paléphate, expliquent les succès de Médée, si habile à rajeunir les vieillards, par l'emploi de bains doués d'une grande vertu médicale. Ils regardent cette princesse comme l'inventeur des bains artificiels, que les Grecs et surtout les Romains avaient fait entrer dans leur régime de vie, et qui n'ont pris rang que depuis bien peu d'années dans l'hygiène de l'Europe occidentale. On peut dire des Romains qu'ils recherchaient avec passion toutes les eaux minérales, et il n'est presque aucune source un peu efficace près de laquelle ils n'aient laissé les ruines de quelque construction attestant l'usage qu'ils en faisaient en bains, en breuvages, en étuves. Dans tous leurs établissemens militaires, même de second ordre, le théâtre et les thermes étaient indispensables, et par l'usage des bains ils semblent avoir bravé le climat de l'Afrique et celui de l'Égypte aussi bien que les climats du Nord. Aujourd'hui beaucoup de médecins célèbres regardent l'hygiène des thermes comme devant entrer dans le régime des soldats, quand ils occupent pour plusieurs années des pays dont le climat diffère beaucoup de celui de leur pays natal. On a, par exemple, proposé ce régime pour remédier à la consommation immense de soldats que fait l'Angleterre dans les nombreuses stations qu'elle occupe militairement sur la terre entière.

L'action occulte des eaux minérales est un des points traités dans le livre qui nous occupe. Riche d'observations propres, l'auteur sait quand on peut savoir, il sait douter dans les cas incomplétement observés; enfin il avoue son ignorance, ou plutôt celle de tout le monde, quand la science n'a point encore rendu ses oracles. Ainsi la classification des eaux minérales, d'après leurs ingrédiens chimiques, semble très naturelle et très facile. Les eaux sulfureuses, les eaux ferrugineuses, les eaux alcalines ou salines, les eaux acides ou gazeuses, voilà quelque chose de clair et d'aisé à retenir. Eh bien! l'expérience a prouvé que les maladies qui trouvent dans telle source une guérison ou un préservatif ne sont pas toujours en rapport avec la nature chimique de l'eau de cette source. Il faut donc énumérer chaque maladie et écrire à côté le nom de toutes les sources qui se sont trouvées salutaires pour ce genre d'affection morbide. Le tableau dressé par M. Constantin James des maladies et des eaux qui sont spécifiques pour chaque cas est une véritable consultation préalable offerte au malade et soumise à l'appréciation du médecin.

Tous ceux qui, même de loin, ont suivi les progrès de la physiologie, que l'on pourrait définir la science de la vie, savent combien est délicate la partie de la médecine qui a trait à l'emploi de tel ou tel remède, et combien on risque de contrarier la nature en croyant l'aider. On cite l'exemple d'un célèbre chimiste qui, ayant voulu traiter son estomac comme un vrai laboratoire, faillit compromettre son existence. S'il avait une aigreur d'estomac, vite il avalait des substances alcalines. Si au contraire il présumait

que cet organe fût trop alcalin, il faisait usage de boissons acides. De même l'humide était combattu par le sec et le sec par l'humide. L'asthénie présumée l'était par des toniques, et un état d'excitation par des calmans appropriés. Or, si l'on admet avec tous les physiologistes que la nature organique tend vers un état de santé et obvie naturellement aux petits dérangemens qui peuvent survenir, il est évident qu'en s'opposant continuellement à ce que veut faire la nature, on l'empêche de mettre en usage ses moyens habituels de guérison ou de conservation, et que l'on crée un état fort périlleux pour l'organisme, réduit à l'impuissance. C'est ainsi par exemple que, dans certains cas où la fièvre est un moyen de guérison employé par la nature, on tue le malade en combattant cette fièvre salutaire. Les médecins, on le voit, — et M. Constantin James le professe hautement, — ne sauraient apporter trop de prudence dans les conseils qu'ils donnent relativement à l'usage des eaux. On doit les louer surtout quand ils savent dire ce qu'ils ne faut pas faire : conseiller ce qui doit être fait quand il est nécessaire d'agir est certainement bien plus aisé. Tous les logiciens savent combien les notions négatives sont plus pénibles à acquérir que les notions positives. Rien de plus simple que de prouver un fait, mais prouver qu'un fait n'a pas eu lieu est bien autrement difficile.

Une carte indiquant pour la France et les pays adjacens toutes les stations médicales est jointe à l'ouvrage sur les eaux minérales; elle aurait pu devenir, avec de légères modifications, une importante carte géologique, indiquant dans quelles localités l'eau pénètre pour se réchauffer jusqu'à une grande profondeur dans les entrailles de la terre au travers de couches disloquées par les catastrophes primitives du monde, et aussi quelle est la nature des terrains traversés par les eaux d'après les substances qu'elles dissolvent dans les parties profondes du sol. Il eût été bon d'avoir sur cette carte une indication particulière qui distinguât les sources froides des sources chaudes ou thermales; mais c'est ce que le lecteur peut noter facilement lui-même avec un crayon ou une encre de couleur. C'est principalement dans le voisinage des anciens volcans éteints que se rencontrent les eaux thermales. On peut tirer de la haute température de ces eaux la preuve que l'état actuel du globe est fort récent, car, s'il était ancien, il est évident que ces sources auraient fini par refroidir leurs bassins et les lits par lesquels elles s'écoulent : elles n'auraient plus ces degrés étonnans de chaleur qui se rapprochent de ce que l'eau peut atteindre de plus élevé en température.

C'est une opinion assez répandue que l'efficacité des sources minérales est due principalement à la salubrité du site, aux distractions d'un voyage et d'un séjour agréables, où la santé est *contagieuse* comme ailleurs la maladie. L'auteur du *Guide aux Eaux minérales* sait faire la juste part de ces influences salutaires au physique comme au moral. Volney, dans la préface de son célèbre *Voyage en Orient*, a très bien indiqué combien il est favorable à l'homme social, agité par tant de passions naturelles et artificielles, de s'assurer un temps de repos, d'oubli momentané, qui puisse endormir ou même cicatriser les plaies de l'âme. Je trouve dans ma mémoire, *sans certificat d'origine*, cette pensée bien vraie, que pour les malheureux, naturellement un peu misanthropes, les voyages sont une *distraction dans la solitude*. Ajoutons que pour les bons esprits il y a non-seulement dis-

traction à attendre des voyages, mais bien encore instruction réelle. D'après La Fontaine,

Quiconque a beaucoup vu
Peut avoir beaucoup retenu.

Une fois cette part faite à ce qui n'est pas l'action thérapeutique de la source minérale que l'on va chercher, il est aisé de prouver jusqu'à l'évidence que les eaux minérales ont une efficacité bien réelle attestée par les animaux eux-mêmes, pour lesquels on ne peut pas invoquer l'influence de l'imagination. Près de plusieurs sources minérales, et notamment au Mont-Dor, j'ai pu observer combien les bestiaux de toute espèce sont avides de ces eaux. A la gare de Saint-Ouen, près de Paris, les eaux sulfureuses des puits artésiens sont de même fort du goût des bœufs et des chevaux en dépit des beaux vers de Virgile sur les *fontaines pures* où s'abreuvent, suivant lui, ces animaux avec délices :

Pocula sunt fontes liquidi.

Mais j'ai déjà prévenu les lecteurs de la *Revue* que la science positive avait un compte à régler avec les faiseurs de couleur locale.

J'arrive maintenant à la théorie physique et chimique des eaux minérales, chaudes ou froides, et de celles de la mer. Il est évident que ces dernières sont le résultat du lessivage des terres par les eaux de l'Océan et que les pluies qui coulent à la surface et sous le sol des continens continuent à porter à la mer le reste des sels solubles contenus dans les terrains que lavent ces eaux courantes. La salure des grands océans est à peu près uniforme, mais dans les mers limitées cette salure peut être plus ou moins grande, suivant la quantité des eaux fluviales que reçoit le bassin de chaque mer et l'évaporation qui enlève l'excédant de ce qui forme le régime définitif de ce bassin. Ainsi la Baltique et la Mer-Noire sont moins salées que l'Océan, et la Méditerranée l'est davantage. Le degré de salure de cette mer doit augmenter continuellement, car elle reçoit des eaux de tous côtés sans en verser dans aucun autre bassin. Par la même raison, la Mer-Noire, qui ne reçoit que de l'eau douce et qui épanche son trop plein par le Bosphore, va continuellement en diminuant de salure. Si l'on prend le nombre 28 millièmes pour la salure de l'Océan, on aura le nombre 30 pour la Méditerranée et seulement le nombre 14 pour la Mer-Noire. Cette mer est donc déjà à demi dessalée. Le lac ou mer de Baïkal dans la Tartarie l'est complétement, et offre des eaux aussi pures que celles des grands lacs du Canada; mais de plus nous avons dans le lac Baïkal la preuve qu'il était salé autrefois par les phoques, les esturgeons, les éponges qui vivent dans ses eaux, et qui se sont, chose merveilleuse, pliés peu à peu à un changement de régime aussi violent que le passage de l'eau salée à l'eau douce (1). Par contre, les petites mers ou lacs méditerranéens, comme la Mer-Morte, le lac d'Ourmiah, le

(1) Par une incroyable distraction, Mme Somerville appelle la mer de Baïkal un lac salé, *salt lake;* c'est de l'eau pure comme de l'eau distillée et filtrée. Je pense qu'avant peu nous verrons les phoques d'eau douce du Baïkal se jouer dans les lacs du bois de Boulogne. Le phoque est un animal intelligent, gai, très éducable et à demi amphibie: Homère et Virgile lui ont consacré plusieurs vers.

lac Elton, qui sont le résidu de vastes nappes d'eaux salées évaporées presque à siccité, sont horriblement salés. La Mer-Morte l'est non-seulement par le sel ordinaire de l'Océan, mais bien encore par d'autres substances salines, plus corrosives que le sel marin. On s'explique la grande concentration des eaux de cette mer par cette circonstance que son bassin est de plus de 400 mètres au-dessous des eaux de la Méditerranée, et que, pour se réduire au niveau actuel, il a fallu que l'évaporation lui enlevât une couche fort épaisse d'eau de mer, laquelle, en abandonnant tous les sels qu'elle contenait, a laissé pour résidu une mer ou plutôt un fond de mer qui est un vrai mélange chimique très concentré. En un mot, l'eau n'y est qu'accessoire, et souvent même le fond est tapissé de plaques salines. Le lac Elton est encore un peu plus salé que la Mer-Morte, mais le sel en est pur et employable aux besoins de l'homme. L'exploitation de ce bassin constitue une source de richesse pour la Russie : plus de la moitié du sel qui se consomme dans ce vaste empire provient du lac Elton, et il est versé dans le commerce par la navigation remontante du Volga. Au reste, en comparant l'eau de mer et la quantité de sel qu'elle contient avec ce qu'en contiennent plusieurs sources minérales, de celles qu'on désigne sous le nom de sources salées, on en conclut que les eaux de l'Océan sont très fortement minérales. Aussi agissent-elles énergiquement sur l'organisation de plusieurs malades, soit à chaud, soit à froid, comme bains, mais jamais en breuvage.

La seconde classe d'eaux minérales, ce sont les eaux froides qui rapportent du sein de la terre une grande variété de substances chimiques, quoique jusqu'à présent du moins aucun des corps nouveaux trouvés par la chimie moderne n'ait eu pour origine l'analyse des eaux minérales. L'iode et le brome, qui ont été reconnus dans certaines sources, avaient déjà été découverts dans l'eau de mer par MM. Courtois et Balard. C'est du reste une voie ouverte encore aux analystes de précision que l'étude des produits singuliers de certaines sources minérales, tels par exemple que l'acide crénique, la barégine et la sulfuraire. J'ai reconnu aussi de singuliers dépôts dans les eaux des Pyrénées-Orientales. Toute la chimie des substances solubles que renferme le sein de la terre est évidemment dans les eaux froides ou thermales qui nous en ramènent pour ainsi dire des échantillons. Jusqu'ici cette chimie, aussi bien que la chimie de l'atmosphère, des eaux et des continens antédiluviens, a peu appelé l'attention des corps savans et des travailleurs isolés. C'est là pourtant un beau sujet de spéculations et de recherches expérimentales. Qu'on se figure ce que devait être l'atmosphère de la terre dans les temps primitifs, où sa chaleur ne permettait pas aux eaux de reposer sur sa surface, et où mille substances métalliques, carbonifères, azotées, hydrogénées, étaient à l'état volatil constant. Que de points curieux à éclaircir, et combien doivent se tranquilliser les esprits inquiets qui nous engageraient naïvement avec Pline à laisser, par pure charité, quelque chose à faire à la postérité !

Un autre titre des eaux thermales à l'attention des physiciens, celui qui est le plus curieux à constater, c'est qu'on y peut voir des témoins irrécusables de la chaleur centrale de notre planète. Tout le monde sait maintenant que pour chaque profondeur de 30 mètres on trouve la terre plus chaude

d'un degré centigrade, en sorte que vers 3 kilomètres de profondeur on aurait plus que de l'eau bouillante. Déjà vers 550 mètres le puits artésien de Grenelle a ramené des eaux tièdes, et juste au degré prévu par les sondages thermométriques de M. Walferdin; il n'y a donc point à s'étonner que dans les terrains fort accidentés, où les couches rocheuses du sol sont très disloquées et présentent des cavités profondes aux eaux souterraines, celles-ci, en s'infiltrant à de grandes profondeurs, rencontrent des cavités à parois naturellement très chaudes, qui, étant remplies jusqu'au bord supérieur, reçoivent des ruisseaux d'eau froide qui tombent au fond en faisant déborder l'eau chaude, beaucoup plus légère. Il est donc assez probable que les substances chimiques rapportées par les eaux thermales viennent d'une profondeur plus grande que celles qui remontent avec les eaux froides. Depuis que j'ai indiqué aux lecteurs de la *Revue* les profondeurs de la terre comme une véritable source ou usine de chaleur, j'ai appris que l'idée d'exploiter thermométriquement l'intérieur de la terre s'était déjà présentée à deux industriels étrangers l'un à l'autre, et je leur restitue bien volontiers leur initiative d'inventeurs, à la condition cependant qu'ils ne me forceront pas à prendre des actions dans leur future société. Sérieusement parlant, c'est encore par les puits artésiens seuls que l'on peut extraire économiquement la chaleur souterraine avec l'eau comme auxiliaire, laquelle a par elle-même une grande valeur. C'était la pensée inflexible d'Arago, qui, dans le conseil municipal de Paris, s'écriait à chaque profondeur de cent mètres atteinte sans obtenir de l'eau : « Tant mieux! nous en aurons de plus chaude! » — « Ce que j'admire le plus dans votre beau puits foré de Grenelle, me disait lord Brougham, ce n'est pas l'art du sondeur qui a été vraiment merveilleux, mais bien la persévérance par laquelle on est arrivé à un si étonnant résultat. » Maintenant la merveille de ce puits est oubliée, et la société, ingrate et distraite, tend de nouveau la main à la science en lui disant : Encore!

Les eaux des puits artésiens très profonds sont thermales, c'est-à-dire chaudes, mais elles ne sont pas pour cela minérales, c'est-à-dire chargées de substances chimiques. L'eau du puits de Grenelle, qui nous arrive après un filtrage souterrain que M. Walferdin a reconnu être de plus de cent vingt kilomètres, est surtout remarquablement pure. Il est inconcevable que les Parisiens s'obstinent à boire les eaux plâtrées de leur banlieue, tandis qu'ils ont dans les eaux du puits de Grenelle une eau d'une exquise pureté. Au reste on n'a pas plus utilisé cette eau pour sa chaleur que pour sa qualité, et les rues du quartier de l'Observatoire sont lavées par cette précieuse eau thermale, tandis que les eaux séléniteuses d'Arcueil et du canal de l'Ourcq servent à la boisson d'une notable partie de la capitale. Je reviendrai un jour sur les travaux de M. Belgrand, relatifs aux eaux du bassin de la Seine.

Je terminerai par une considération relative à la conservation de l'eau à la surface de la terre. Il est évident que la chaleur interne de la terre s'oppose à toute déperdition des sources par voie souterraine, car dès que l'eau arrive à trois ou quatre kilomètres de profondeur, elle y trouve un sol incandescent qui la renvoie bien vite en haut après l'avoir réduite à l'état de vapeur. Et qu'on ne croie pas que la force de la vapeur soit insuffisante pour

opérer cette ascension : elle brise souvent des vases dont la résistance est bien supérieure au poids des colonnes d'eau qui atteindraient la profondeur où la terre est brûlante.

Je n'ai point trouvé dans l'ouvrage si complet de M. Constantin James la mention de certaines eaux minérales qui viennent sourdre à la côte, au bassin d'Arcachon, près de La Teste, et qui sont devenues légèrement sapides en passant sur des débris de sapins fossiles. Les anciens, qui mettaient des pommes de pin dans leur vin au moment de la fermentation, auraient trouvé sans doute ces eaux minérales de leur goût, et tout le monde sait qu'une grande partie de la qualité des eaux-de-vie de Cognac est due à la substance résineuse qu'elles empruntent aux futailles qui les contiennent. Dans plusieurs cas, au reste, je pense que des eaux minérales artificielles, chargées d'électuaires à la dose convenable, seraient très salubres, et surtout dans les pays chauds.

La conclusion de ces remarques, c'est qu'on doit considérer le livre de M. Constantin James comme une mise en communauté de toutes les notions médicales que l'auteur a recueillies sur l'action des eaux minérales de toute sorte, et qu'il n'a point voulu se réserver en propriété exclusive, puisque son livre est adressé aux médecins comme aux malades. J'ai entendu citer l'envie comme une passion *de première qualité* chez les médecins, *invidia medici*, comme on citerait une peste d'Égypte ou une fièvre jaune des Florides. L'auteur du *Guide aux eaux minérales* paraît au-dessus de semblables préoccupations. Il fait part sans réserve de tout ce qu'il sait à ses confrères. La santé a été justement définie un bien dont on ne connaît la valeur que quand on ne le possède plus : nous croyons que tous les hommes prévoyans accueilleront avec plaisir des travaux qui ont pour but la conservation tout autant que le rétablissement de la santé, puisque c'est en même temps comme préservatif, ou techniquement comme prophylactique, que l'action des eaux s'exerce utilement. Quant aux attentions qu'on devrait avoir et qu'on n'a guère pour la conservation de la santé, que l'on me permette de citer ce trait d'un de mes amis qui l'an dernier échappa à la mort au moyen d'un voyage aux eaux d'Allemagne. C'est un optimiste quand même. Il verrait crouler le système du monde, qu'il crierait : Bravo! Je le félicitais d'avoir échappé à une mort presque certaine, et je lui conseillais d'oublier ce malheur heureusement évité. Il me répondit : « Que parlez-vous de malheur et d'oubli? Je suis au contraire enchanté d'avoir été dangereusement malade. Tous les matins je me félicite de me voir bien portant, et je connais maintenant tout le prix de la santé. » C'était vraiment très philosophique, mais il joignait à sa philosophie les conseils d'un excellent médecin, ce qui était très prudent. De même que les meilleures lois sont celles qui préviennent le crime et non celles qui le punissent, de même le meilleur régime est celui qui préserve de la maladie, et non pas celui qui en opère tardivement la guérison. Avis au lecteur!

BABINET, de l'Institut.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1856.

Dans cette éclipse de grandes affaires qui a succédé tout à coup aux fortes émotions des derniers temps, le regard cherche les points où se manifeste encore quelque symptôme politique dans la vie générale de l'Europe : il trouve des difficultés inévitables en Orient, des situations peut-être mal apaisées en Italie, une certaine attitude d'expectative partout; à travers ces indécisions qui sont en quelque sorte l'héritage de la guerre, il aperçoit surtout une question, celle des différends entre l'Angleterre et les États-Unis, qui aurait pu donner naissance à un nouveau conflit, qui semble entrer aujourd'hui dans une voie de conciliation, et qui intéresse toutes les relations de l'ancien continent et de l'Amérique. C'est là, peut-on dire, le résumé de la situation actuelle. L'Orient ressentira longtemps sans doute le contre-coup de l'ébranlement qui lui a été communiqué par la dernière lutte; il le ressentira non-seulement parce qu'il a été le théâtre de la guerre ou tout au moins le lieu de passage d'armées immenses, mais encore parce que les réformes intérieures dont la paix doit être le point de départ ne peuvent s'accomplir que lentement, laborieusement, au prix d'efforts obstinés. Toutes les passions, tous les fanatismes sont en présence; ils se heurteront plus d'une fois avant que ces réformes soient une réalité et que l'Orient se renouvelle. Ce n'est point cependant un motif pour ajouter à la vérité des faits, ou pour dénaturer les incidens de cette crise que traverse l'empire ottoman. Qu'un officier tunisien tue brutalement un matelot grec, que la population musulmane, ainsi que cela est arrivé à Naplouse, s'ameute contre un missionnaire anglais qui paraît lui-même avoir pris trop aisément les façons turques, que des faits semblables se produisent de divers côtés, cela peut prouver qu'un ordre régulier ne se substitue pas instantanément à un arbitraire, à des haines, à des violences séculaires. Le gouvernement turc y met de la bonne volonté, il n'est pas toujours maître chez lui : c'est

aux puissances qui l'ont secouru contre les agressions extérieures de le seconder dans cette réformation d'un empire, de garantir aux populations chrétiennes la liberté de cette carrière qui leur est ouverte.

Un point plus curieux aujourd'hui dans les affaires d'Orient, c'est la conduite que semble suivre la Russie depuis que la paix est rétablie. La Russie se hâte peut-être un peu trop de revenir à d'anciennes habitudes. Elle paraît avoir fait sauter les fortifications de Kars avant de se retirer, ce qui ne serait dans tous les cas qu'un droit extrême de la guerre, et ce qui n'est même pas un droit ici d'après le dernier traité de paix. Elle détruit également, dit-on, les forteresses d'Ismaïl et de Reni ; la partie de la Bessarabie qu'elle doit abandonner est dépeuplée et dévastée par elle. Il n'est point jusqu'aux Tartares de la Crimée, en faveur desquels une amnistie avait été stipulée, qui ne soient déportés avec fort peu de ménagemens dans les provinces russes de l'intérieur. Le cabinet de Saint-Pétersbourg a envoyé la chancellerie de son ambassade à Constantinople avant même d'avoir notifié officiellement l'avénement au trône du nouveau tsar, et c'est un procédé que le sultan aurait considéré comme blessant. Jusqu'ici, il est vrai, les empereurs ottomans n'avaient point l'habitude de notifier leur propre avénement, et on en usait de même à leur égard. En est-il absolument ainsi au lendemain du jour où a été signé un traité qui place la Turquie au rang des puissances européennes, qui l'assimile aux autres états? L'attitude de la Russie vis-à-vis de la Turquie se ressent donc visiblement de la dernière guerre, et ce ressentiment peut être encore une maladresse ; il est du moins de nature à montrer la nécessité d'une alliance persévérante de la France et de l'Angleterre en Orient pour maintenir leur œuvre intacte, pour assurer l'efficacité des garanties qu'elles ont conquises en faveur de l'indépendance de l'empire ottoman, aussi bien que pour seconder et stimuler la politique réformatrice qu'elles ont acquis le droit de conseiller au sultan. L'avenir de l'Orient est là.

Quant à l'Italie, qu'en faut-il penser aujourd'hui? L'Italie est malheureusement le pays qu'il est le plus facile de représenter sous les couleurs les plus opposées. Aux yeux des uns, la péninsule tout entière est prête à s'enflammer, il y a tous les élémens d'une vaste conflagration; aux yeux des autres, les populations sont paisibles et indifférentes, et le seul tort de l'Europe a été d'offrir par ses discussions un nouvel aliment aux passions révolutionnaires. Non, il n'est point exact que l'Europe ait mal considéré son devoir en s'occupant de la péninsule, et il est infiniment probable d'un autre côté qu'après un premier instant d'illusion et de surexcitation l'Italie sentira elle-même qu'une explosion nouvelle dans les circonstances actuelles ne ferait qu'aggraver les conditions de son existence. Qu'on prenne un exemple. Il y a un petit état qui a été particulièrement éprouvé depuis quelque temps : c'est le duché de Parme. Des crimes odieux ont été commis contre des personnes attachées au gouvernement; ils ont amené ce qu'ils devaient amener, l'occupation autrichienne, qui s'est presque entièrement substituée aux pouvoirs locaux. Aujourd'hui cependant la régente paraît trouver elle-même trop dure cette tutelle impériale, et une sorte de conflit administratif s'est, dit-on, élevé entre l'autorité souveraine du duché et les généraux autrichiens. Quel est le meilleur moyen de faire taire les scrupules de la régente

et de prolonger l'occupation autrichienne à Parme? C'est évidemment quelque crime nouveau ou quelque tentative révolutionnaire. Comment au contraire faire cesser cette occupation, si ce n'est par la paix intérieure? M. d'Azeglio disait, il y a dix ans, qu'il fallait conduire la révolution de l'Italie les mains dans les poches. Il ne faut pas prendre sans doute au pied de la lettre une expression familière. Cela veut dire du moins que la révolution de l'Italie ne peut s'accomplir que pacifiquement, par le travail des esprits et des mœurs, par cette force des choses qui fait qu'un peuple qui s'est en quelque sorte mûri lui-même obtient nécessairement la réalisation de ses vœux légitimes. C'est à ce point de vue que le Piémont peut exercer une influence utile au-delà des Alpes. Le Piémont est exposé sans doute à bien des tentations. Depuis quelque temps notamment, un homme qui a joué un rôle particulier dans les dernières révolutions, M. Manin, a entrepris de donner des conseils à l'Italie et au royaume piémontais; il multiplie les lettres. Avec un sentiment qui l'honore, bien qu'il juge prudent de rejeter toute la faute sur les jésuites, il mettait récemment ses compatriotes en garde contre ce qu'il nommait la théorie du poignard. Une vue assez pratique des choses lui révèle également que le levier de tout ce qui peut s'accomplir en Italie est à Turin. Aussi s'efforce-t-il de grouper le parti national autour de la maison de Savoie. Seulement il demande à la maison de Savoie de chasser l'Autriche, de disperser tous les autres princes de la péninsule, de faire, en un mot, l'Italie indépendante et une. Petite entreprise, comme on voit! Le Piémont a une perspective plus sûre devant lui, c'est de rester un état régulier et conservateur, au lieu de se jeter dans des aventures où il perdrait son autorité et son prestige. Telle est la vérité. Pour le Piémont, il n'y a qu'un moyen en ce moment de conserver la position qu'il a prise en Europe et de réserver l'avenir : c'est la paix, dût-il risquer de s'entendre appeler encore « le Caïn qui est aux sources du Pô. »

Ces divers traits indiqués dans la situation générale de l'Europe, il reste la vraie, la sérieuse question du moment, la querelle si étrangement survenue entre l'Angleterre et les États-Unis. Cette querelle n'est point finie, mais elle vient de prendre une face nouvelle; elle est transportée du terrain étroit et brûlant où elle s'agitait sur un terrain de discussions et de négociations où semble disparaître tout ce qu'il y avait d'inconciliable dans ce différend au premier abord. Dans cette lutte diplomatique, il faut bien le dire, les États-Unis sont tenaces, l'Angleterre est modérée et conciliante; le cabinet de Washington reste immobile dans ses prétentions, tandis que le gouvernement de la Grande-Bretagne s'avance vers lui. Il n'est point inutile de préciser les termes de ce débat au point où il en est venu. Deux questions, on le sait, étaient mêlées dans cette querelle, celle des enrôlemens et celle du traité relatif à l'Amérique centrale. Les États-Unis réclamaient avec hauteur une satisfaction pour la violation de leur neutralité, ils faisaient peser la responsabilité de cette violation sur le représentant britannique à Washington, M. Crampton, et en même temps ils contestaient le droit de l'Angleterre sur diverses possessions de l'Amérique centrale. L'Angleterre répondait par toute sorte d'explications et de regrets au sujet de la violation de la neutralité américaine, mais en refusant de rappeler M. Crampton, et elle

proposait de déférer à un arbitrage les difficultés relatives à l'Amérique centrale. De ces deux questions, l'une a été brusquée par les États-Unis, et par le fait elle se trouve vidée aujourd'hui. Le cabinet de Washington a accepté les explications du gouvernement anglais sur tout ce qui se rattache au recrutement, en faisant de l'expulsion de M. Crampton une affaire simplement personnelle. L'Angleterre de son côté, ainsi que le constate une dépêche de lord Clarendon, a accepté la solution en se résignant à voir revenir à Londres le ministre qu'elle n'avait pas voulu rappeler. Au lieu de répondre à l'expulsion de M. Crampton par l'expulsion du ministre américain à Londres, elle s'est arrêtée dans cette voie de représailles diplomatiques qui eût conduit peut-être inévitablement à la guerre. Le différend ne subsiste donc désormais qu'en ce qui a rapport à l'Amérique centrale, et ici encore, qu'on remarque bien ce point précis du débat, l'Angleterre avait offert l'arbitrage d'une grande puissance comme moyen de fixer le sens réel du traité de 1850. Ce n'est point là absolument ce qu'a accepté le cabinet de Washington. A ses yeux, le sens de la convention Clayton-Bulwer n'est point douteux; la question est tout entière, non dans l'interprétation d'un article de traité, mais dans une vérification de titres et de limites géographiques. Il s'agit de savoir quelles sont les bornes légitimes de Balize du côté du Honduras, si les îles de la Baie, revendiquées par l'Angleterre, n'appartiennent pas plutôt à cette dernière république, quelle est la partie de la côte occupée par les Indiens-Mosquitos, placés sous la protection anglaise. Pour éclaircir ces points, il suffit d'une entente directe, et le ministre américain à Londres, M. Dallas, est autorisé en effet à négocier, ou, si la négociation n'aboutit pas, le cabinet de Washington propose de soumettre la difficulté non à un gouvernement étranger, mais à quelques hommes de science de l'Europe et de l'Amérique. En un mot, ce seraient des géographes ou des jurisconsultes qui prononceraient, non des arbitres diplomatiques. Si le gouvernement anglais n'accepte point entièrement la question ainsi posée, il entre du moins dans la négociation qui lui est offerte, et tout indique qu'il évitera une rupture, fût-ce au prix de concessions nouvelles. On peut donc dire que jusqu'ici, dans ce singulier conflit diplomatique, c'est l'Angleterre qui a multiplié les témoignages de modération et les concessions, c'est l'Union américaine qui marche avec une fixité opiniâtre à son but, sans dévier et sans céder le terrain.

Au fond, cet incident, dépouillé de ce qu'il a de particulier et d'actuel, peint l'esprit que les États-Unis portent depuis longtemps dans leurs relations avec l'ancien monde, et c'est là ce qui en fait la gravité au point de vue européen. Il y a eu des momens sans doute où l'Angleterre aurait mieux fait de ne point soutenir jusqu'au bout des agens qu'elle devait laisser expulser, il est tel de ses droits sur les possessions qu'elle revendique dont l'authenticité peut n'être point absolument incontestable; mais, qu'on le remarque bien, le système de conduite des États-Unis procède moins d'un sentiment du droit et de la légalité que d'un besoin impérieux d'imposer leurs vues, de faire acte d'autorité et de force; et comme les anciens gouvernemens ont singulièrement répugné jusqu'ici à engager une lutte ouverte, l'orgueil *yankee* s'en est accru : il est devenu une véritable politique assez

menaçante, une politique qui nourrit la vague pensée d'étendre son action jusqu'à l'Europe, et qui prétend couvrir l'Amérique contre toute intervention européenne. Cette idée de la prédominance américaine est le rêve enflammé de ces imperturbables enfans de l'Union, elle se retrouve dans toutes les manifestations, dans tous les actes, dans toutes les doctrines qui règnent, comme dans les partis qui se forment. Quelle est la signification de la fameuse théorie de Monroë? Elle tend, comme on sait, à exclure l'Europe du Nouveau-Monde, à réserver l'Amérique pour les Américains, en sous-entendant que les *Yankees* sont les seuls vrais Américains. Quel est le but de ce parti des *know-nothing* qui naissait l'année dernière? C'est de faire prévaloir l'élément natif à l'exclusion de tous les autres. C'est une même idée qui prend toutes les formes, qui tend à dominer la politique intérieure et la politique extérieure. L'Europe jusqu'à ces dernières années n'a pas paru s'émouvoir de ce singulier travail qui s'opérait au sein de l'Union, et pendant ce temps le peuple américain étendait partout son action, prenant ou marchandant les provinces à sa portée, convoitant et menaçant les possessions européennes. Chose étrange! quel est le moment où les États-Unis réclament contre quelques droits exercés par l'Angleterre dans l'Amérique centrale? C'est justement l'heure où un aventurier américain cherche à s'emparer de ce pays, où le gouvernement de Walker est reconnu par le cabinet de Washington. Le général Pierce conteste les droits de protection de l'Angleterre, lorsqu'il y a peu de temps un de ses agens proposait au Mexique un traité de protectorat qui faisait disparaître cette malheureuse république et la livrait à la domination *yankee*. Cette politique d'envahissement est tout le programme du parti démocratique, qui vient de se réunir récemment dans une convention à Cincinnati, et qui a choisi M. Buchanan, l'ancien ministre à Londres, comme son candidat à la présidence dans les prochaines élections. M. Buchanan, on peut s'en souvenir, était un des diplomates qui se réunirent à Ostende, il y a deux ans, et qui déclarèrent que si l'Espagne ne consentait pas à vendre Cuba, les États-Unis seraient autorisés par toutes les lois divines et humaines à s'en emparer, parce que Cuba leur était nécessaire. Et quelle est cependant cette société américaine? A proprement parler, ce n'est point encore une société, quelle que soit sa puissance, quels que soient ses élémens de richesse. Bien des incidens récens révèlent d'étranges mœurs. Le Kansas est aujourd'hui livré à la guerre civile. Les territoires de Nebraska et de Kansas ont été laissés libres, par un bill du congrès, d'admettre ou de repousser l'esclavage. Maintenant il s'agit de savoir quel parti dominera dans les contrées nouvelles, et la lutte se poursuit entre les abolitionistes et les partisans de l'esclavage. La force tranchera la difficulté. C'est du reste le privilége de cette question de l'esclavage de créer un péril incessant pour l'Union et de donner lieu aux plus étranges scènes. Récemment un sénateur de la Caroline du sud, M. Brooks, désespérant sans doute de convaincre par d'autres raisons un de ses collègues abolitionistes du Massachusetts, le colonel Sumner, lui a asséné, au sein même du sénat, un coup de canne qui l'a dangereusement blessé. Le colonel Sumner a failli succomber, des *meetings* abolitionistes ont été tenus pour demander justice contre cet acte sauvage. M. Brooks n'en est pas

moins devenu le héros des états du sud, et les habitans de la Caroline lui ont voté une canne d'honneur, comme emblème de l'éloquence qu'il faut employer à l'égard des abolitionistes. Ce sont là les rudesses d'une démocratie puissante sans doute, mais qui doit pourtant avoir ses limites, et qui ne saurait faire fléchir devant elle ni l'intérêt ni la fierté de l'Europe.

La France est étrangère à ce conflit diplomatique, qui s'est engagé récemment entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Elle est restée spectatrice, bien qu'elle ne soit pas entièrement désintéressée dans une telle affaire, pas plus qu'aucune des premières puissances européennes. Retirée d'une grande lutte, affranchie de toute complication extérieure, la France se replie aujourd'hui dans la vie intérieure, et son esprit y pourrait à coup sûr trouver encore bien des alimens. Par une circonstance particulière, les travaux législatifs semblent avoir pris dans ces derniers jours un redoublement d'activité, en même temps qu'ils s'étendent à une multitude d'affaires et d'intérêts. Tarifs de douanes, chemins de fer, drainage, sociétés en commandite, toutes ces questions se succèdent et ne sont point encore épuisées. Il paraît même douteux que le corps législatif puisse achever son œuvre, si un peu plus de temps ne lui est pas accordé. Parmi les projets qui ont été présentés par le gouvernement, quelques-uns sont entièrement acceptés, d'autres sont soumis à des révisions ou à des modifications; il en est même sur lesquels le corps législatif et le conseil d'état n'ont pas pu se mettre complétement d'accord. Trois projets surtout sont de nature à frapper l'attention, parce qu'ils touchent à des intérêts considérables. Le premier est celui qui a trait aux tarifs de douanes, et qui tend à la suppression des dernières prohibitions encore existantes. L'acte proposé par le gouvernement n'avait rien d'extraordinaire; il réalisait dans une mesure fort prudente un progrès naturel. Il faisait disparaître, il est vrai, les prohibitions restées jusqu'à ce jour inscrites dans les codes douaniers français; mais, en supprimant ce régime d'exclusion, il le remplaçait par un régime largement et efficacement protecteur. Il n'est pas moins vrai cependant que les industries jusque-là garanties par la prohibition se sont vivement émues. Un peu plus occupées d'elles-mêmes peut-être que de l'intérêt des consommateurs, elles ont réclamé le maintien du régime actuel. Dans la mesure proposée, elles ont vu sans doute moins ce qu'on allait faire aujourd'hui que la perspective d'une réduction graduelle des nouveaux tarifs, et elles ont pris l'alarme, si bien que le gouvernement a cru devoir les rassurer encore en élevant les droits qu'il avait d'abord proposés. Que le gouvernement prenne en considération les intérêts de l'industrie nationale, qu'il couvre cette industrie d'une protection suffisante; il accomplit un devoir. Malgré tout cependant, il y a dans les sociétés modernes des lois que les industriels eux-mêmes ne sauraient méconnaître, et ces lois ne conduisent pas au maintien indéfini des prohibitions commerciales; elles conduisent plutôt à la liberté, — liberté modérée et graduelle sans doute, mais qui ne tend pas moins à abaisser les barrières entre les peuples, à faciliter les communications. L'essentiel dans ces matières est de ne point sacrifier des intérêts réels et véritablement nationaux à des théories entièrement chimériques. Un autre projet présenté par le gouvernement détermine les conditions auxquelles est assujettie la concession de ce

qu'on nomme le réseau des chemins de fer pyrénéens, c'est-à-dire d'un ensemble de lignes qui vont de Toulouse à Bayonne, d'Agen à Tarbes, en reliant divers points latéraux. Les contrées pyrénéennes en étaient encore à attendre ces grandes voies de communication qui enlacent aujourd'hui presque toutes les parties de la France; aussi n'est-il point douteux que le réseau des chemins de fer méridionaux ne soit accepté et voté par le corps législatif. Enfin l'organisation nouvelle imposée aux sociétés industrielles par le projet récemment présenté est aussi une de ces questions qui ont le privilége de saisir les esprits, moins par ce qu'elles ont de spécial et de technique que par les rapports qu'elles ont avec toutes les conditions de la vie morale contemporaine. Pourquoi a-t-on attaché quelque intérêt à cette loi sur les sociétés en commandite? Parce qu'on a senti qu'elle touchait à une plaie vive, à cette ardeur du jeu qui semble envahir tous les rangs, à cette fureur malsaine de spéculation qui touche à tout pour tout corrompre. Cet esprit d'industrie équivoque règne depuis longtemps. On dirait aujourd'hui qu'une répulsion universelle commence à s'élever contre lui, et c'est encore une vertu dans une société que de ressentir cette lassitude, d'aspirer à de plus pures et de plus saines satisfactions.

Le monde contemporain, à mesure qu'il marche, laisse apparaître certaines lois qui dominent et règlent le mouvement immense de notre siècle. Ces lois se perdent souvent, pour ainsi dire, dans le détail des choses; elles disparaissent par momens dans la confusion ou la petitesse des faits. L'esprit les ressaisit de temps à autre, et les voit inscrites en traits lumineux dans les événemens qui prennent une sorte d'unité mystérieuse. Cette unité est moins un fait matériel qu'un fait moral; elle naît moins de cette merveilleuse facilité de communications et de relations d'intérêt multipliées chaque jour entre les peuples que de la secrète identité des problèmes qui s'agitent à la fois dans la conscience de tous les hommes. Partout, sous des formes diverses, le travail est le même; les efforts, les luttes, les obstacles, les dangers ont une similitude singulière. Il n'est point d'événement peut-être qui ait plus contribué que la révolution française à développer cette unité, cette solidarité politique et morale des peuples. Il est aisé de se créer ou d'accepter des idées générales et vagues sur cette formidable crise qui a éclaté à la fin du siècle passé et qui dure encore; les idées générales et les théories courent le monde. Il est plus difficile de scruter un tel événement dans ses causes, dans sa réalité, dans ce qu'il a eu de particulièrement français avant de devenir un fait universel par son retentissement et par son influence. M. de Tocqueville, dans un livre récent et éminent qu'il appelle *l'Ancien régime et la Révolution*, va droit à ce grand sujet. Il n'a écrit ni une histoire, ni une philosophie nouvelle de la révolution; avec ce procédé pénétrant et condensateur de l'esprit qui a su si fortement ressaisir les lois et le caractère de la démocratie américaine, il analyse en quelque sorte tous les élémens de l'ancienne vie de la France, tirant de la poussière les choses oubliées, observant les conditions diverses des hommes et des classes, montrant le jeu secret et la débilitation graduelle des institutions, et il a écrit un livre aussi neuf que substantiel sur un des événemens qui ont le plus occupé les intelligences. Le tableau que trace M. de Tocqueville est saisis-

sant. Une noblesse qui a perdu tous les caractères d'une véritable aristocratie pour rester une caste fastueuse et inactive, une bourgeoisie morcelée et déclassée en même temps qu'ambitieuse, un peuple dont la condition s'est améliorée par le bien-être et par la disparition de beaucoup de charges féodales, mais qui est d'autant plus porté à sentir le poids de ce qui reste, une classe de philosophes qui, faute d'être initiés à la réalité des choses, se livrent à de vaines et périlleuses chimères, — tels sont quelques-uns des faits qui se présentent au premier abord dans le cours du XVIIIe siècle. Observez surtout ces deux particularités, les souffrances réelles, mais souvent aveugles, du peuple et l'imperturbable assurance d'esprits exaltés prétendant tout réformer par la vertu de leurs projets chimériques : ces deux faits, en se rencontrant, vont donner un de ses caractères à la révolution française.

Comment s'est opérée cette décomposition graduelle de ce qu'on nomme l'ancien régime? Il y a une cause que M. de Tocqueville fait ressortir, et qui n'est point douteuse : c'est qu'il est un moment où la vie politique s'arrête en France. Les libertés provinciales et municipales disparaissent. La noblesse garde ses priviléges onéreux, en cessant de participer aux affaires et d'être la protectrice du peuple. La bourgeoisie se détourne de son rôle actif et indépendant pour se jeter dans les offices royaux, et aspire, elle aussi, aux priviléges. Le peuple est tenu à l'écart de tout. Il y a mieux, les classes finissent par n'avoir plus aucun rapport, elles ne se touchent, pour ainsi dire, que par leurs côtés douloureux, et ne se retrouvent nulle part pour traiter en commun de leurs affaires. Il y a encore des hommes et des castes, il n'y a plus d'institutions. Le pouvoir royal seul agrandit ses prérogatives à mesure que le ressort moral de son autorité s'affaiblit, et lorsque la vie politique renaît, elle ne trouve plus de canaux, si l'on peut ainsi parler : elle se précipite; il ne reste plus en présence qu'une multitude immense et un instrument d'action merveilleusement préparé pour le pouvoir révolutionnaire, qui va s'en servir en le fortifiant encore et en le rendant plus redoutable. Lorsqu'on parle de ces grands faits, la fusion des classes et l'unité française, il ne faut point se méprendre. M. de Tocqueville étudie la formation de ces faits avec doute, comme d'autres les ont étudiés et les ont vus grandir avec enthousiasme. Ce n'est pas, si nous saisissons la pensée de l'auteur, que M. de Tocqueville regrette l'aristocratie en elle-même; il regrette que cette égalisation des classes conduise à une subordination commune, et il explique comment il en est ainsi. Il est évident en effet qu'un état où il n'y a aucune force collective, où il ne se trouve en présence qu'un pouvoir formidablement concentré et une multitude nivelée, il est évident que cet état ne conduit qu'à des alternatives de licence effrénée et de subordination; il ne conduit pas à la liberté. Et cependant la liberté est dans l'âme de la France, tous les pouvoirs l'ont constaté. Désirs étranges et contradictoires, qui prouvent combien la révolution est peu connue encore, quoiqu'on pense la si bien connaître!

Les faits ne seraient rien, si on les séparait absolument d'un certain ordre général qui suit son cours, si on n'y voyait qu'une série d'accidens étrangers aux lois supérieures qui régissent le monde. Ils reprennent tout leur sens, au contraire, à la lumière de ces lois et des idées pour lesquelles les

hommes s'agitent; ils deviennent les élémens de ce drame de la civilisation où chacun a son rôle, où chaque pays a ses affaires pratiques de tous les jours. La Hollande est-elle aujourd'hui à la veille d'une crise politique? Il y a du moins à La Haye toutes les apparences d'assez graves difficultés intérieures. Le ministre des affaires étrangères, M. van Hall, a récemment donné sa démission, comme on sait. La retraite du principal ministre néerlandais, tout imprévue qu'elle fût, était le résultat des dissidences qui existaient au sein du cabinet. Il y avait deux élémens assez distincts en effet : l'un, libéral modéré, représenté par M. van Hall et M. Donker Curtius; l'autre, inclinant vers le parti dit anti-révolutionnaire ou ultra-protestant et représenté par le ministre des finances, M. Vrolik, et le général Forstner Dambenoy, ministre de la guerre. Ces dissidences, si elles expliquaient la démission de M. van Hall, devaient inévitablement amener la retraite de quelques autres de ses collègues, et c'est ce qui n'a pas manqué d'arriver. M. Donker Curtius, ministre de la justice; M. van Reenen, ministre de l'intérieur; M. Mutsaers, ministre du culte catholique; le contre-amiral Smit van den Broecke, ministre de la marine, ont successivement déclaré l'intention de quitter le pouvoir, et de démission en démission le cabinet de La Haye en est venu à ne plus compter que deux membres. Seulement ici s'élevait une question des plus sérieuses : dans quel sens allait se recomposer le ministère? Cette question était d'autant plus sérieuse, disons-nous, que les élections qui viennent d'avoir lieu, sans avoir un caractère très prononcé, ont été cependant en général favorables au libéralisme. L'opinion publique n'a point laissé de se préoccuper de cet incident, et elle a été encore plus émue par la formation d'un nouveau cabinet dont les membres sont notoirement attachés au parti ultra-protestant. Les nouveaux ministres sont M. Gevers van Endegeest, président de la deuxième chambre, aux affaires étrangères; M. Simons, directeur de l'académie des ingénieurs civils de Delft, à l'intérieur; M. van der Bruggen, président du tribunal de Nimègue, à la justice. Les autres ministres ne sont point encore nommés. L'avénement de ce cabinet, au moment où l'opinion semblait se prononcer dans un sens opposé aux idées qu'il représente, a jeté le trouble dans les esprits, et ces diverses circonstances ont donné un intérêt de plus aux élections qui restaient à faire, n'ayant pu être terminées dans un premier scrutin, faute d'une majorité suffisante. Jamais, depuis l'introduction du nouveau système électoral, on n'avait vu une telle émotion et un tel empressement des électeurs à aller déposer leur vote. A La Haye notamment, la lutte a été chaude et décisive; elle s'est dénouée par la défaite du chef le plus éminent du parti ultra-protestant, M. Groen van Prinsterer. C'est son concurrent, libéral modéré, M. Gevers Deynoot, qui a été élu et qui a obtenu même une majorité plus forte que n'aurait pu le faire présumer le premier scrutin. A Dordrecht et à Bois-le-Duc, deux candidats libéraux, MM. van der Poel et de Poorter, ont été réélus. En un mot, ces secondes élections ont ressemblé un peu à une protestation contre le nouveau cabinet.

Maintenant que va faire le ministère? Convoquera-t-il immédiatement la chambre qui vient d'être nommée, ou attendra-t-il quelques mois avant de tenter la fortune parlementaire? S'il convoque la chambre, il se trouvera

inévitablement en face d'une opposition compacte; s'il ajourne sa réunion, il laisse en suspens plusieurs lois utiles et pressantes. Autre question : si, en réunissant la chambre, le ministère éprouve un échec, ce qui est probable, usera-t-il de ce moyen suprême d'une dissolution au lendemain d'une élection? Dans ce cas, le résultat ne serait guère douteux, le scrutin ne ferait que fortifier l'opposition libérale, tant l'opinion publique est prononcée. Ce n'est pas que les esprits modérés soient animés d'un sentiment d'hostilité systématique et personnelle : ils reconnaissent dans les nouveaux ministres des hommes intègres, des spécialités méritantes; mais ils voient aussi en eux des hommes qui comprennent peu leur temps, et qui seraient capables de réveiller toutes les passions religieuses par une politique d'intolérance. Les ennemis plus ardens du nouveau cabinet l'accusent de vouloir porter atteinte au régime constitutionnel. Il faut ajouter que les hommes récemment entrés au pouvoir n'ont manifesté aucun dessein de cette nature, bien que ce soit là le vœu secret des membres exaltés du parti ultra-protestant. La grande raison de l'impopularité du ministère qui vient de se former, c'est que le bon sens hollandais répugne à ces brusques reviremens de politique qui n'ont d'autre effet que de réveiller d'anciens préjugés, de vieilles animosités, et il les accepte encore moins dans un moment où la paix générale semble appeler toutes les nations à développer leurs intérêts et leur fortune.

L'Espagne ne cesse point malheureusement d'être un théâtre livré à ces agitations des partis, à ces luttes passionnées, qui, à mesure qu'elles se prolongent, altèrent toutes les conditions d'une vie politique régulière. Ce n'est pas que les passions révolutionnaires aient une force réelle au-delà des Pyrénées; elles ne sont actives et toujours menaçantes que parce que les pouvoirs publics sont indécis et flottent entre toutes les directions. Le désordre d'en bas, si l'on nous passe ce terme, répond à l'incertitude d'en haut. Le gouvernement et les cortès ne se réveillent que quand l'émeute est flagrante, comme cela est arrivé si souvent depuis deux ans à Madrid, à Barcelone, à Saragosse, à Badajoz, à Valence, comme cela arrive en ce moment à Valladolid. Dès que l'émeute de la rue se tait, les cortès reviennent à leurs luttes intérieures, à leur travail de décomposition, et comme il n'y a point dans l'assemblée de Madrid une majorité suffisante pour appuyer ou pour imposer au besoin une politique, la situation de l'Espagne est chaque jour à la merci d'une surprise, de quelque coalition secrètement ourdie pour dissoudre le ministère, en jetant principalement la division entre ses deux chefs, Espartero et O'Donnell. Cette dissolution du ministère espagnol, du seul cabinet aujourd'hui possible au-delà des Pyrénées, c'est le parti exalté, composé de la fraction démocratique et de ce qu'on nomme les progressistes *purs*, qui la poursuit obstinément, et il saisit toutes les occasions de renouveler la lutte. Depuis un mois environ, il n'y a eu rien moins que trois ou quatre propositions de censure dirigées contre le gouvernement ou contre quelqu'un de ses membres. La première proposition a été présentée à l'occasion d'une mesure adoptée par le capitaine-général de la Catalogne, lequel a pris la liberté fort grande de dissoudre des espèces de clubs formés à Barcelone et dans quelques autres villes sous le nom de comités progressistes.

C'est contre le général O'Donnell que le vote de censure était dirigé. Le ministère n'en était point ébranlé, mais il n'obtenait qu'une assez faible majorité. Ce n'était point assez de cette tentative. Une seconde proposition a été soumise au congrès. Il s'agissait ici de l'application d'une loi du 2 août de l'année dernière, qui alloue des récompenses et des grades aux officiers progressistes qui sont censés avoir souffert dans la période décennale du gouvernement modéré. Le général O'Donnell était accusé de n'avoir point obéi aux prescriptions de cette loi. Or sait-on ce qui est résulté de la discussion? C'est que, pour assurer l'exécution de cette étrange mesure, le ministre de la guerre a nommé 58 brigadiers, 12 colonels, 17 lieutenans-colonels, 142 commandans, 238 capitaines, 212 lieutenans; c'est un total de 795 grades ou emplois distribués à des officiers progressistes indépendamment de tout titre acquis par des services réels! Cette fois, il faut bien le dire, le général O'Donnell a été sauvé aux dépens de la bonne administration, et il n'est plus resté au scrutin qu'une imperceptible minorité. Enfin, il y a peu de jours, c'est le ministre de l'intérieur, M. Escosura, qui a eu à se défendre contre une proposition semblable à l'occasion de travaux exécutés sur une des places de Madrid, à la Porte du Soleil. M. Escosura a été sauvé du naufrage par un brillant discours qu'il a prononcé et par une poignée de mains que le président du conseil est venu lui donner après sa harangue.

Ce n'est point sans motif que le nom du maréchal Espartero revient ici. La seule raison en effet de toutes ces propositions, de tous ces votes de censure dirigés contre le général O'Donnell ou quelques autres ministres, c'est l'espoir qu'a le parti exalté d'attirer vers lui le duc de la Victoire. Espartero est évidemment étranger à ces combinaisons des partis, il a même assez vertement désavoué, dans une circonstance récente, quelques-uns de ses amis dont la défection avait rendu douteuse la majorité favorable au cabinet à l'occasion des affaires de la Catalogne; mais son attitude d'indécision laisse place à toutes les conjectures et à toutes les espérances. Au moment où on le croit décidément rattaché à une politique, un acte, une parole vient tout à coup rouvrir quelque perspective imprévue qui enflamme les partis. Cela tient à une particularité de la nature du duc de la Victoire. La réalité est que le maréchal Espartero n'a point malheureusement de politique : il en a fait tout récemment l'aveu dans la *Gazette officielle*, en déclarant qu'il n'avait point d'autre mission que d'exécuter la volonté du pays, manifestée par les cortès, quelle que fût cette volonté; mais si les cortès n'ont point de pensée, si elles ne sont qu'un assemblage flottant de partis qui se balancent sans pouvoir former une majorité assurée, si, sans considération pour les besoins de l'Espagne, cette assemblée constituante prolonge un état exceptionnel qui dure depuis deux ans déjà, que fera le gouvernement? Il restera ce qu'il est, un pouvoir incertain, et pendant ce temps les émeutes se succéderont dans le pays. L'échauffourée de Valladolid vient jeter un jour nouveau sur cette situation. Le prétexte a été une disette qui n'existe pas. Au fond, c'est un soulèvement des plus basses passions; la propriété n'a pas même été respectée. Dans cette lutte, qui n'a point manqué de gravité, le gouverneur civil a été blessé. Un certain nombre d'émeutiers ont été pris, et

quelques-uns ont été fusillés. La répression a donc été complète et prompte, suivant l'habitude espagnole. Il reste à savoir si, dans cette situation nouvelle, où le premier besoin est le rétablissement de l'ordre moral et politique, le cabinet de Madrid assumera la responsabilité d'une direction qu'il cherche inutilement ailleurs.

S'il est un pays malheureux depuis quelques années, c'est assurément la Grèce. La Grèce n'a eu aucun rôle direct dans les événemens qui se sont déroulés, et cependant son histoire est un épisode inséparable de ces événemens, un épisode qui semble survivre à la lutte elle-même. Est-ce la guerre allumée en Orient qui a eu pour triste résultat de provoquer cette sorte de décomposition où est tombé le royaume hellénique? n'a-t-elle fait au contraire que mettre plus sensiblement à nu cette situation indéfinissable d'un peuple qui cache des désordres navrans et invétérés sous d'immortels souvenirs? On ne saurait le dire. Ce n'est pas même contre l'esprit de faction et d'anarchie politique que la Grèce est réduite à se débattre, c'est tout simplement contre le brigandage, qui démoralise ses populations, infeste ses provinces, et va se montrer tête levée jusqu'aux portes d'Athènes, sans paraître redouter beaucoup la répression. La Grèce est un pays auquel l'Europe s'intéresse volontiers et obstinément, parce que dans ce coin de terre l'esprit de l'Occident retrouve tout un passé. C'est donc avec grande joie qu'on reçoit la bonne nouvelle toutes les fois qu'il est bien convenu périodiquement que le brigandage n'existe plus. S'il y avait quelques brigands, c'étaient, à n'en point douter, des brigands turcs de la Thessalie et de la Macédoine, qui passaient la frontière et venaient ternir la renommée des Hellènes. Il en était ainsi récemment. Le ministre de l'intérieur du roi Othon se félicitait lui-même publiquement de cette remarquable amélioration; mais voici qu'il y a peu de jours le brigandage s'est montré de nouveau plus vivant que jamais : il a reparu à deux pas d'Athènes, tout près de la garnison anglo-française qui occupe encore le Pirée, et cette fois il n'y a point eu seulement des victimes grecques, le sang de nos soldats a coulé. Les brigands, commandés par un chef fameux du nom de Davelis, se sont jetés sur quelques voitures qui se rendaient au Pirée; ils ont commencé par les dévaliser naturellement, et ils ont pris la route de la montagne, emmenant avec eux deux prisonniers. Au moment où ils s'enfuyaient, une patrouille de soldats français est survenue; quelques coups de feu ont été échangés dans la nuit; deux de nos soldats ont perdu la vie dans la lutte, et les brigands ont disparu avec leurs otages, pour lesquels ils réclament une assez forte rançon. Ces malheureux sont le fils du recteur de l'université d'Athènes, M. Olympios, et un négociant d'Hydra, M. Giourdis. Le lendemain, huit cents hommes de la garnison d'Athènes, munis d'artillerie, étaient envoyés du côté de Daphné, tandis que sur un autre point les brigands pillaient un village, faisaient de nouvelles victimes et s'enfuyaient encore avec leur butin.

Voilà les faits, et il est à craindre qu'ils ne soient le commencement d'une recrudescence de ce terrible fléau. Le gouvernement hellénique tient beaucoup à laisser croire que le brigandage a disparu, et cela est bien concevable. Aussi le journal officiel d'Athènes s'empressait-il, il y a peu de jours, de reproduire une lettre d'un voyageur anglais, M. Smith O'Brien, qui a par-

couru récemment la Grèce pour reconnaître par lui-même la situation du pays, et qui a délivré au retour une attestation de la parfaite sécurité avec laquelle il a visité les provinces. M. Smith O'Brien, voulant même faire l'expérience complète, avait tenu à n'être suivi d'aucune escorte. Seulement, s'il y avait quelque vérité dans une divulgation indiscrète, le ministre de l'intérieur, voulant de son côté épargner au voyageur anglais les mauvaises rencontres et les mauvaises impressions, aurait donné l'ordre à tous les préfets de faire bien garder les endroits dangereux à l'insu de ce bienveillant touriste, de telle sorte que le témoignage de M. Smith O'Brien serait aussi naïf que peu concluant, comme les événemens viennent de le démontrer. Au surplus, il est si difficile de se trouver en face de la vérité, que le gouvernement grec lui-même est réduit à se défendre contre les plus singuliers et les plus coupables subterfuges. C'est ainsi que récemment le ministre de l'intérieur avait à démentir une circulaire qui avait été adressée en son nom aux nomarques du royaume, et où on lui faisait tenir le plus étrange langage sur les puissances occidentales et sur les chefs des troupes d'occupation. Que conclure de ces faits, si ce n'est que la désorganisation est dans le pays, et qu'elle n'est point étrangère à l'administration elle-même? La réalité de la situation de la Grèce, c'est la possibilité d'actes audacieux de brigandage accomplis aux portes d'Athènes, c'est l'insaisissable puissance de ces malfaiteurs, qui semblent jusqu'ici assurés de l'impunité dans le royaume hellénique. Le roi Othon voyage en ce moment dans l'Occident. Nulle part à coup sûr il ne rencontrera une pensée hostile contre son trône, et moins encore contre son pays; mais partout il trouvera, sans nul doute, une juste préoccupation de ces désordres, un désir fort naturel de voir cesser une situation qui paralyse la Grèce en la déconsidérant aux yeux de l'Europe. Lorsque le congrès de Paris terminait ses travaux il y a quelque temps, la Grèce fut un des pays dont l'état critique appela le plus vivement l'attention des plénipotentiaires. La France et l'Angleterre n'étaient pas mues seulement par un sentiment général et vague d'intérêt : elles exerçaient un droit comme cours protectrices. Malheureusement les circonstances n'ont point changé, et les mêmes raisons de s'occuper du royaume hellénique existent encore. Il est évident qu'un pays où des bandes de brigands peuvent exercer leur honnête industrie jusque sous l'œil du gouvernement, jusqu'aux portes d'une ville où ils ont peut-être des complices secrets, il est évident que ce pays n'est point dans des conditions normales, et il est à craindre que le besoin de se faire illusion et de faire illusion à l'Europe ne soit un des caractères de cette maladie, dont la Grèce ne se relève pas, parce qu'elle ne s'en rend pas compte. Il est bien clair que les institutions qui existent à Athènes n'ont point une efficacité sérieuse, que les finances grecques restent ce qu'elles ont été jusqu'ici, que le développement du royaume hellénique n'est nullement en rapport avec ce qu'on pourrait attendre; mais au moins devrait-on songer à garantir ce premier bienfait, qui est la sécurité matérielle.

CH. DE MAZADE.

Lorsque récemment nous rendions hommage au mérite et aux travaux de sir William Hamilton, nous étions loin de penser qu'il allait être enlevé si

rapidement à l'Écosse et à l'Europe savante. Le monde philosophique ne pouvait guère en ce moment faire une plus grande perte : c'était un esprit éminent par la pénétration et la vigueur; il unissait, chose rare, l'originalité à l'érudition. Nous craignons qu'il ne laisse rien d'achevé, pas même son édition de Dugald Stewart, qui doit avoir dix volumes, pas même son édition de Reid, dont le volume unique a paru en 1846, avec un appendice de sept dissertations; mais la première section de la septième n'est pas finie et doit être suivie d'une ou plusieurs autres sections. Nous espérons que tous les fragmens qui pourront être recueillis seront publiés.

Hamilton laisse une place importante à remplir à l'université d'Édimbourg. Deux chaires y sont consacrées à la philosophie. L'une, la chaire de philosophie morale, celle de Ferguson et de Stewart, de Brown et de Wilson, est occupée par M. Macdougal; l'autre, créée en 1836, est celle de logique et de métaphysique, si tristement vacante aujourd'hui. L'une et l'autre ont pour patron le conseil municipal d'Édimbourg, c'est-à-dire que ce conseil, qui les a fondées, en nomme les titulaires. En ce moment, il s'ouvre un concours de candidatures qui, selon les usages britanniques, se produisent publiquement, et les titres des prétendans sont aussi publiquement discutés. Parmi eux se présente M. Ferrier, auteur des *Institutes de Métaphysique*, dont nous avons entretenu nos lecteurs. C'est le gendre et l'éditeur de Wilson, et il doit avoir ses partisans; ce n'est pas cependant parmi ceux de la philosophie écossaise, dont il s'est déclaré l'adversaire.

Tout le monde croit (et tout le monde n'a pas tort) que ce que nous connaissons des choses est conforme à la réalité. Il y a, en d'autres termes, de grands rapports entre l'être et le connaître. Les sceptiques seuls nient cela, prétendant qu'il n'y a point de rapports nécessaires entre l'être et le paraître. Les Écossais depuis Reid ont en général pris parti pour la vérité de nos connaissances, c'est-à-dire qu'ils soutiennent que les objets sont en soi et absolument quelque chose qui nous est connu dans la mesure de nos facultés; mais ces facultés elles-mêmes ont leurs formes, leurs lois : elles connaissent suivant ce qu'elles sont, et s'il y a des rapports entre l'être et le connaître, il n'y a pas identité. C'est cependant cette identité que d'autres philosophes ont prétendu établir. Comme les choses ne sont pour nous que ce que nous en savons, on a soutenu qu'elles n'étaient qu'en tant qu'elles étaient connues, et que l'intelligence constituait l'existence même des objets en la reconnaissant. Cette confusion entre la *veritas essendi* et la *veritas cognoscendi* des scolastiques a été plus d'une fois opérée par ces derniers, mais surtout elle est devenue après Kant le thème favori des écoles allemandes.

Or de cette tendance au spinozisme métaphysique, il est difficile d'absoudre entièrement M. Ferrier. L'idée fondamentale de son livre est celle de Fichte, et Fichte a engendré Hegel et Schelling. Quoique M. Ferrier se défende des conséquences auxquelles se sont hardiment portés les deux penseurs allemands, rien ne saurait être plus opposé que son système à la philosophie écossaise, qui se fait gloire d'être une philosophie de sens commun. C'est ce qu'a établi très clairement le révérend John Cairns dans une brochure intitulée : *Examen de la Théorie de la Connaissance et de l'Être, du*

professeur Ferrier. Ce très remarquable écrit, composé dans l'esprit de Hamilton, et qui rappelle pour la force et la justesse les formes de sa critique, a pour but principal d'éloigner de l'enseignement universitaire d'Édimbourg une doctrine qui y ferait révolution, et dont l'adoption semblerait indiquer que l'Écosse abandonne la philosophie qui porte son nom.

C'est ce qui n'arriverait pas, si le choix du conseil municipal d'Édimbourg se portait sur un autre candidat, M. Fraser, déjà professeur de logique et de métaphysique au nouveau collége de cette ville. M. Fraser était l'un des disciples préférés de sir William Hamilton. Dans ses leçons et dans ses écrits, il soutient sa doctrine, il reproduit son esprit; il continue l'école de Reid et de Stewart, en appropriant leurs principes et leur méthode aux nouveaux besoins de la science. Il s'efforce de faire pénétrer la philosophie du sens commun dans les difficultés et les profondeurs de la métaphysique, et de passer, comme ses maîtres, par l'observation, pour arriver, ce qu'ils n'ont point fait, à la démonstration. M. Fraser est d'ailleurs connu dans les lettres comme directeur du *North British Review*, recueil très estimé, et qui rivalise avec la *Revue d'Édimbourg*. Il y a publié d'excellens articles qui viennent d'être rassemblés sous le titre d'*Essays in philosophy*. La théorie de la perception, celle de la causalité, y sont reprises à nouveau dans l'esprit de Reid et de Hamilton, mais avec d'heureux efforts pour ajouter à l'exactitude des idées et à la précision des termes. De nouvelles recherches sur l'infini, un jugement sur Leibnitz, sur la métaphysique de l'école de saint Augustin, prouvent que M. Fraser n'est étranger à aucune question, à aucun système, et qu'il sait habilement les exposer et les juger. Enfin il a discuté également avec convenance et modération, mais avec beaucoup de soin et de solidité, la théorie de M. Ferrier, et il a soutenu en bon Écossais, contre les prétentions de la philosophie déductive, les principes et les procédés de la doctrine psychologique. Il marche dans une voie où l'on est sûr au moins de ne pas s'égarer, et jamais la philosophie qu'il enseigne n'aboutira, comme d'autres systèmes plus prétentieux, au divorce de la science et de la raison. Nous ne pouvons nous étendre ici sur ces graves sujets, encore moins pouvons-nous nous permettre de peser les titres des concurrens à l'un desquels l'université d'Édimbourg ouvrira ses portes; mais nous faisons des vœux pour que la chaire de Hamilton reste la chaire de la philosophie de Hamilton.

CHARLES DE RÉMUSAT.

V. DE MARS.

LE
COMTE MOLLIEN

I.

LES FINANCES D'UNE MONARCHIE AU DÉCLIN ET LES FINANCES D'UN RÉGIME NOUVEAU.

Ce n'est pas moi qui jamais aurai la pensée d'abaisser la révolution française et les temps qui l'ont suivie : j'admire la période historique qui commence à 1789, je la trouve profondément empreinte de fécondité et de majesté; mais il est impossible d'étendre jusqu'aux caractères individuels de la plupart des acteurs qui ont eu les grands rôles l'admiration qu'inspire ce drame immense. Au milieu de tant de changemens, dans ces renversemens inopinés et ces résurrections plus imprévues, presque tous les personnages politiques, cédant à la force des choses et plus encore à leur propre ambition, ont mis un empressement déplorable à répéter indéfiniment la manœuvre de brûler ce qu'on a adoré pour adorer ce qu'on a brûlé. Parmi tant d'hommes à conviction flottante qu'on a vus cherchant sans cesse le fil de l'eau à travers les événemens, dans cet enchaînement de palinodies choquantes quand ce ne sont pas des trahisons détestables, l'œil aime à se reposer sur quelques-uns, qui sont restés fidèles à eux-mêmes sans s'isoler du siècle, et qui ont su rendre des services distingués à la chose publique sans jamais ternir leur caractère par des violences ou par des bassesses. A leur aspect, l'observateur jaloux de la dignité humaine éprouve une satisfaction comparable à

celle que ressent le voyageur qui parcourt le désert, lorsque, fatigué et haletant, il voit poindre devant lui les contours d'une oasis.

A ce titre, le comte Mollien mérite d'occuper dans les champs-élysées de l'histoire une place particulièrement distinguée. C'est une figure qui attire les regards et captive les suffrages par sa bienveillance, sa droiture, sa dignité sereine. Il a dû au parfait équilibre de ses rares facultés l'heureuse fortune d'avoir été associé, dans un rang élevé, aux grands événemens de l'épopée impériale, sans s'être fait des ennemis qui du moins osassent s'avouer pour tels, car quel est l'homme contre qui ses succès ne soulèvent pas l'envie au fond des cœurs?

I. — L'ANCIEN RÉGIME.

M. Mollien est un de ces heureux emprunts que fit à l'administration d'autrefois le grand homme suscité par la Providence, à la fin du dernier siècle, pour sauver du naufrage la révolution française, resserrer les liens de la société qui s'en allait en dissolution, et reconstituer la monarchie en ramassant de sa glorieuse épée la couronne tombée dans le ruisseau. Quoiqu'il ait survécu de trente années à l'empereur, il était notablement plus âgé, étant né en 1758. Entré fort jeune dans les bureaux des finances, il avait déjà pu acquérir une grande expérience quand l'orage éclata et le repoussa de la carrière, et on verra dans le cours de cette étude à quel point il la fit tourner au profit de son pays. La nature libérale l'avait pourvu de belles facultés. Il eut de plus, pour lever les obstacles que chacun est destiné à rencontrer sur le chemin de la vie, un point d'appui solide, celui d'une bonne éducation et d'excellens principes. Il appartenait à cette bourgeoisie qui, par l'étude et par l'application aux affaires, s'était fait une forte position dans la société, en attendant qu'elle en prît une dans l'état, et qui aussi, à la faveur de l'aisance qu'elle avait péniblement conquise, avait pu s'approprier non-seulement une instruction étendue, mais même cette urbanité que la noblesse française avait cultivée dans l'atmosphère de la cour, et rendue si séduisante. Il eut le bonheur d'avoir pour père un homme d'un grand sens et véritablement éclairé, qui mit beaucoup de soin à bien faire élever un fils dont les dispositions lui inspiraient de brillantes espérances, et dont les sentimens justifiaient si bien la sollicitude paternelle. Envoyé à Paris dans un collége de l'Université, le jeune Mollien y obtint ces couronnes que Villars se rappelait avec émotion, même lorsqu'il avait la tête parée des lauriers de Denain. Ces triomphes de la jeunesse étaient encore plus utiles alors qu'aujourd'hui, où le système des examens spéciaux

pour les différens services publics s'est beaucoup développé. Avec son titre de lauréat et l'assistance, qui sera toujours précieuse, d'une bonne protection, M. Mollien obtint la faveur d'être inscrit au ministère des finances en 1774, à l'âge de seize ans; mais cette inscription n'était même pas l'équivalent du titre que, de nos jours, par une accumulation de prolégomènes, on appelle du nom d'aspirant surnuméraire. Pour que la porte des emplois s'ouvrît définitivement devant lui, il fallut plus d'une année encore et le patronage tout-puissant du maréchal de Richelieu. Il avait été recommandé à ce haut personnage par un maréchal de camp à qui, tout jeune qu'il était, il avait rendu service par la rédaction d'un mémoire sur une affaire d'où dépendait sa fortune. M. Mollien fut ainsi admis dans les bureaux des finances qui avaient à surveiller la ferme-générale.

Le système financier de cette époque était, on le sait, extrêmement défectueux. Il était différent et inégal de province à province; il offrait en lui-même dans chaque localité une extrême complication qu'aggravaient encore les priviléges dont il était enchevêtré; c'était un dédale où quelques initiés seuls pouvaient se reconnaître. Il était peu intelligent en ce que les tarifs des droits étaient exagérés au point d'empêcher les consommations ou les transactions, et de susciter des obstacles quelquefois insurmontables à l'exercice des arts utiles et à la production de la richesse. Les procédés mêmes de la perception étaient hérissés de gênes pour l'industrie. Je ne dis pas assez : souvent ils offensaient l'humanité elle-même, car, rigoureux toujours, ils étaient fréquemment barbares et impitoyables envers le contribuable, particulièrement envers le pauvre : les peines les plus sévères, les galères même étaient la sanction des lois fiscales. En une seule année, les condamnations à la peine des galères pour la contrebande du sel excédaient le nombre de deux cents. Et pourtant avec cette multiplicité et cette lourdeur des taxes, avec cette brutalité des moyens de perception, on ne parvenait à assurer passablement ni les rentrées du trésor ni un revenu proportionné aux dépenses. Quant au crédit, le concours en était devenu bien difficile, parce que cent fois, après des promesses solennelles, on avait manqué de parole aux rentiers et aux autres prêteurs. Si le trésor obtenait quelques avances, c'était de la part de personnes qui, d'un autre côté, étaient nanties d'un gage, et encore le plus souvent, même à cette condition dégradante pour l'état, il fallait subir un taux exagéré d'intérêt.

La ferme-générale, dont je viens de dire que la surveillance formait l'objet de l'administration à laquelle était attaché M. Mollien, avait passé avec le gouvernement un bail courant du 1er janvier 1774 au 31 décembre 1779, en vertu duquel, moyennant un

fermage qui à ce moment était d'environ 120 millions, elle percevait le produit de certaines branches du revenu public, à savoir le monopole du sel, le monopole du tabac, les douanes, les entrées de Paris avec les droits d'aides (impôts sur les boissons) dans le territoire de la banlieue. Elle recouvrait aussi dans tout le royaume les droits d'aides et les droits domaniaux, dont le produit annuel excédait 80 millions; mais ces deux branches de revenus furent distraites de la ferme-générale par Necker en 1778, lorsqu'il renouvela le marché, et elles durent former dès-lors l'objet d'une régie publique, de sorte que le produit tout entier en fût versé au trésor. Les fermiers-généraux payaient par douzièmes le prix convenu avec l'état; mais comme le public acquittait l'impôt au comptant, ils ne versaient au trésor que ce qu'ils avaient déjà perçu, sauf la différence médiocre qui pouvait exister entre un mois et un autre. Ils étaient au nombre de soixante à l'époque où débutait M. Mollien. Plus tard, Necker les réduisit à quarante. M. Mollien put constater que les profits de chacun d'eux, d'après le bail de 1774, étaient de plus de 200,000 francs par an, indépendamment de l'intérêt de leur mise, et cela avec des frais de perception qu'ils auraient pu amplement réduire d'un tiers. En comptant ce qu'ils touchaient à titre d'intérêt, le bénéfice net de chacun d'eux était d'environ 300,000 fr., soit 18 millions pour la compagnie. Et si l'on veut savoir pourquoi le gouvernement laissait le trésor sous cette charge exorbitante, c'est que, pour s'en affranchir, il aurait fallu rembourser aux fermiers-généraux leur capital d'exploitation, représenté presque en totalité par des bâtimens, des magasins, des matières premières (sels et tabacs). C'était une somme de 1,560,000 fr. par tête de fermier-général, de sorte que l'état, en conséquence de sa pénurie et de son discrédit, payait un intérêt de 18 millions par an pour une somme de 93,600,000 francs, soit 20 pour 100. La compagnie pourtant faisait en outre quelques courtes avances, mais c'était par un moyen qui ne lui coûtait guère, et n'exigeait pour ainsi dire pas de capital: il consistait en effet à émettre des billets remboursables à sa caisse, qu'on appelait *billets de la ferme-générale,* et que recherchaient les particuliers qui avaient des fonds oisifs en expectative d'un placement. Ce secours était tout bénévole, c'était même une menace suspendue sur la tête des ministres, qui restaient à la merci des fermiers-généraux, puisque ceux-ci étaient libres de discontinuer à tout instant ce prêt gracieux. Il faut dire que la compagnie des fermiers-généraux était loin de tirer à elle la totalité des profits qui semblaient lui être dévolus. A l'époque qui nous occupe, elle se composait d'hommes honorables avec lesquels il aurait été facile de prendre des arrangemens avantageux au trésor; mais la rapacité

des courtisans l'interdisait. Les fermiers-généraux en effet étaient obligés presque tous de payer à des personnes de la cour non-seulement des pensions d'un montant déterminé, dont quelques-unes étaient considérables, mais encore des parts proportionnelles de leur revenu. « L'ignoble nom de *croupes* donné à de pareils présens, dit Droz, n'excitait aucune répugnance. De grands seigneurs étaient croupiers, de grandes dames étaient croupières (1). »

Un pareil système financier ne supportait pas l'examen. Le jeune Mollien, dont l'esprit était fort éveillé, eut bientôt reconnu qu'il était vicieux; mais il ne lui appartenait pas, à lui apprenti des bureaux, de changer ce détestable mécanisme afin de placer les finances de l'état sur leurs véritables bases. C'est à peine si alors, dans ses rêves, il pouvait concevoir l'espérance d'y apporter quelque jour des améliorations de détail. Pas plus que personne, il ne soupçonnait qu'on fût à la veille d'une révolution où non-seulement tout l'échafaudage administratif et financier, mais aussi tout l'édifice politique dût être renversé de fond en comble, et une des raisons pour lesquelles la catastrophe arriva, c'est qu'elle n'était prévue de personne.

L'application de M. Mollien, son intelligence et la rectitude de son jugement ne tardèrent pas à appeler sur lui l'attention de ses chefs et de tous ceux avec lesquels il avait des rapports. Après quelques années passées à étudier les matières qu'il avait à traiter, il acquit, malgré sa jeunesse, une véritable importance. Il en dut une partie à un mémoire qu'il prit sur lui de composer à l'appui d'une pensée de M. de Vergennes. Cet homme d'état distingué a eu le mérite de reconnaître, à la suite de Turgot, la convenance de remplacer une politique commerciale embarrassée de restrictions à l'infini par un régime moins antipathique à la pensée du rapprochement des peuples civilisés, pensée qui commençait à prendre une certaine consistance. En conséquence il s'était proposé, à l'issue de

(1) La liste nominative des croupes et des pensions sous le dernier bail passé par l'abbé Terray a été publiée dans un pamphlet curieux imprimé à Londres, ou plutôt en portant l'indication, sous le nom de *Mémoires de l'abbé Terray*. Elle offre un grand nombre de personnes titrées. La famille de l'abbé Terray s'y trouve, de même que celle de Mme de Pompadour. Mme Dubarry n'y apparaît que par son médecin. On y rencontre la nourrice du feu duc de Bourgogne, des chanteuses du concert de la reine, une personne avec l'indication qu'elle a été au Parc-aux-Cerfs. Le roi (c'était Louis XV et non Louis XVI) y figure à plusieurs reprises. L'huissier principal de son cabinet n'y est pas oublié. Quelques-unes des croupes résultent évidemment d'une association entre le titulaire et un autre capitaliste.

Je lis sur le même sujet dans la notice sur Necker du baron de Staël les lignes suivantes (page LXIX) : « Ce genre d'abus avait été porté si loin, que sous l'abbé Terray les croupes absorbaient le quart des bénéfices de la ferme, et que sur soixante fermiers-généraux, cinq seulement avaient place entière, tandis que tous les autres étaient grevés de croupes ou de pensions. »

la guerre de l'indépendance américaine, de lier les États-Unis à la France par un traité de commerce conçu dans un esprit libéral. Une des clauses eût consisté à ouvrir à l'Amérique un port franc sur le territoire français. M. Mollien rédigea dans ce sens un mémoire que le contrôleur-général des finances, alors M. Joly de Fleury, goûta beaucoup, et qui ne plut pas moins à M. de Vergennes. L'idée cependant n'eut pas de suites : les traditions restrictives et la routine prohibitioniste l'étouffèrent. Et ce n'est pas aux hommes de nos jours à s'en étonner : n'avons-nous pas vu, il y a quinze ans, les mêmes exigences forcer le gouvernement à renoncer à un acte de grande politique, l'association douanière avec la Belgique? Le jeune employé retira de son travail beaucoup de considération personnelle. Les témoignages d'estime qu'il reçut de ses chefs le firent rechercher de tout le monde, et bientôt il eut des relations avec l'illustre Lavoisier, l'un des soixante fermiers-généraux, qui montrait dans les questions d'économie publique la même supériorité dont il a laissé dans la chimie l'ineffaçable empreinte.

Le jeune commis et le savant fermier-général mirent leurs efforts en commun pour améliorer les revenus de l'octroi de Paris, sans élévation de taxe, par le seul effet d'une perception plus équitable, en supprimant, non sans indemnité, des priviléges qui avaient donné naissance à des abus onéreux pour les finances publiques. Lavoisier avait écrit sur ce sujet un mémoire qui avait éprouvé le sort que subissent tant de propositions utiles : on l'avait enfoui dans les cartons. Il y restait en oubli depuis quelques années, lorsque M. Mollien l'en retira. Communiqué par le chef immédiat de M. Mollien, M. de Villevault, au contrôleur-général des finances, le manuscrit de Lavoisier devint aussitôt l'objet d'un rapport au roi. On en adopta les conclusions, et M. Mollien fut chargé personnellement de faire des propositions aux chefs des établissemens privilégiés : c'étaient les Invalides, l'École militaire, la Bastille, et diverses communautés religieuses. On leur avait fait la faveur de les exempter de l'octroi; mais, par la connivence intéressée de quelques personnes, on introduisait sous leur nom une quantité indéfinie de denrées qui avaient une destination tout autre que leur consommation propre. Une autre fraude non moins étendue résultait de la facilité que l'absence d'un mur d'enceinte donnait aux maisons ou jardins immédiatement contigus à la limite de l'octroi. On résolut de parer à ce dernier inconvénient par le moyen d'une muraille continue, et peu après en effet fut établie la clôture actuelle de la ville, avec les vastes bâtimens, destinés à servir de bureaux, qui se dressent à toutes les barrières, et dont on s'était flatté de faire des monumens dignes d'une grande capitale. Le lecteur sait si sur ce dernier point on a

réussi. M. Mollien fut complétement étranger à l'idée d'ériger ces constructions d'un style *tout nouveau,* dit-il; il exprime l'opinion qu'en supposant qu'elles eussent été d'un meilleur goût, c'eût été une dépense déplacée. Appliquer le luxe d'une architecture fastueuse, ou prétendue telle, à des bureaux de perception lui semble une inconvenance égale à celle qu'on commettrait, si l'on déployait toutes les recherches de la typographie dans la publication des tarifs d'impôts.

Dans les rapports qu'il eut à soumettre à ses chefs à l'occasion du nouvel arrangement de l'octroi, M. Mollien s'inspirait spontanément des principes que la révolution de 89 a consacrés plus tard. C'est ainsi qu'il recommandait qu'on garantît à la généralité des contribuables, au sujet de l'octroi de Paris, « cette égalité de condition au nom de laquelle seulement un gouvernement juste peut leur demander à tous l'égalité de l'obéissance. » Ces paroles étaient alors presque téméraires, car elles heurtaient de front l'esprit et la lettre du système d'impositions en vigueur; mais elles répondaient au sentiment public, qui, dans les classes éclairées, reconnaissait les innombrables vices du régime fiscal de l'époque, sans avoir cependant la force d'en commander la réforme.

Ceci se passait en 1783; l'année d'après, on s'occupa de préparer le nouveau traité avec la ferme-générale; l'ancien expirait au 31 décembre 1785. M. Mollien, avec l'intendant de la ferme-générale, qui était alors M. de Colonia, homme de mérite sorti des rangs de la magistrature, fit adopter des bases plus avantageuses pour le trésor public. Les fermiers-généraux garantissaient la somme de 144 millions : c'était ce qu'on appelait le *prix rigoureux;* mais la chance des bénéfices ne devait s'ouvrir pour eux qu'au-delà de 150 millions; c'était ce qu'au point de vue de l'état on qualifiait de *prix espéré.*

Ce renouvellement du bail de la ferme-générale pour six années, à dater du 1er janvier 1786, fut marqué par une autre amélioration où M. Mollien fut pour une part. Fidèle à la pensée de changer le tarif des douanes de manière à agrandir le commerce extérieur de la France, M. de Vergennes, qui unissait le titre de président du conseil des finances avec celui de ministre des affaires étrangères, demanda au roi que ce tarif fût soustrait à l'immutabilité sous laquelle on le tenait, en se fondant sur les engagemens contractés avec la ferme-générale. A ses yeux, toute question de douanes était pour le moins autant une question de politique que de finances. Il représenta à Louis XVI que, comme ministre des affaires étrangères, il ne pourrait, dans l'état de paix où se trouvait heureusement le monde, entamer une négociation sans qu'on lui demandât des explications et des garanties sur la nature et les conditions des rapports commerciaux entre le pays que le traité intéressait et la France. Il

convenait donc que le gouvernement, au lieu de se dessaisir encore, par un bail de six ans, de son arbitrage sur les questions de douane, le reprît et le gardât intact, dans l'intérêt de sa politique comme dans celui de l'industrie française elle-même, sur laquelle retombaient, beaucoup plus qu'on ne le pensait, les restrictions imaginées pour la protéger. Les fermiers-généraux se prêtèrent de bonne grâce à cette combinaison. Il fut entendu que la ferme-générale ne remplirait à l'égard des douanes que les fonctions d'un régisseur comptable.

Dans l'intervalle qui sépare le moment où nous sommes parvenus de celui où M. Mollien avait été admis dans les bureaux des finances, des événemens s'étaient passés dans le sein de cette administration; mais c'était au-dessus de sa tête et dans une sphère où il ne pouvait atteindre. Plusieurs contrôleurs-généraux s'étaient succédé. Après vingt mois de fonctions, Turgot, ministre vertueux et capable, dont le coup d'œil sûr distinguait les dangers de l'avenir, et dont l'intelligence élevée avait démêlé les moyens de les conjurer, avait été renvoyé (mai 1776), parce qu'il gênait les intrigues de Maurepas, vieillard égoïste et frivole et cependant premier ministre inamovible sous un roi qui aurait voulu faire le bonheur des peuples : tant il est vrai que pour qu'un prince, même investi en apparence d'une autorité illimitée, réussisse à faire le bien, il ne suffit pas qu'il en ait l'intention et qu'il aime ses sujets! Il faut aussi que chez lui les lumières de l'esprit et les facultés du jugement et du caractère soient proportionnées aux sentimens placés dans les replis de son cœur, et il est peu de rois qui, à cet égard, aient offert une discordance aussi prononcée que l'infortuné Louis XVI.

Après Turgot, Clugny n'avait fait que passer; il était pourtant trop resté pour l'honneur du gouvernement. Necker ensuite avait fait sa première apparition aux affaires (fin de 1776); il y avait montré l'esprit de ressources d'un banquier intelligent, mais non les qualités d'un homme d'état. Il aimait l'économie et rendit d'incontestables services en réprimant sur quelques points le gaspillage; mais dans les cinq années de son premier ministère, alors que la révolution frappait à la porte et qu'on pouvait l'arrêter au passage en lui opposant un plan de réformes combiné avec sagesse et exécuté avec fermeté, il ne sut entreprendre rien qui pût conduire à un système d'impositions conforme au principe de l'égalité que recommandait l'équité la plus vulgaire, et que ne recommandait pas moins la politique, car la masse de la nation en voulait passionnément le triomphe. Je doute que l'histoire l'absolve d'une aussi grande faute, même quand on ferait valoir pour lui l'excuse que sa qualité de protestant l'obligeait à garder des ménagemens extrêmes envers le premier des ordres privilégiés, le clergé; mais certainement elle lui demandera

un compte sévère de l'opposition personnelle qu'il fit spontanément à des mesures libérales non-seulement justifiées par les principes, mais aussi impérieusement commandées par les circonstances, et dont probablement le seul tort à ses yeux était que, plus clairvoyant que lui, un autre en eût pris l'initiative. Ainsi il a eu le malheur de combattre les idées de Turgot en faveur du libre commerce et de la libre circulation des grains, et celui de donner son appui au système des maîtrises et des jurandes, après que Turgot eut tenté d'en délivrer les populations opprimées.

Necker avait été renversé à son tour par des intrigues de cour (1781) dont Maurepas encore était le principal artisan, et son remplaçant avait été M. Joly de Fleury, homme honorable et intègre, mais sans portée. Enchaîné à la routine, le nouveau ministre était fort peu propre à restaurer les finances. Puis ce fut M. d'Ormesson, qui eut une bonne pensée, celle d'en finir avec la ferme-générale et de lui substituer une régie, par le moyen de laquelle la totalité du produit de l'impôt fût entrée au trésor. Il succomba à la tâche aussitôt; elle était trop lourde pour son inexpérience. En 1786, cette scène mouvante, qui renouvelait les ministres presque machinalement, sans améliorer la situation des affaires, amena le tour de M. de Calonne, homme à l'esprit ouvert, et qui eût volontiers innové; mais il était léger, présomptueux, dépourvu de connaissances en administration, et manquait absolument du fil conducteur indispensable pour sortir du labyrinthe où l'on était : il ignorait ce que c'est qu'un principe. Cependant l'abîme du déficit se creusait chaque jour. Quand Louis XVI était monté sur le trône, en 1774, l'intérêt de la dette constituée s'élevait à 93 millions; en 1783, il était de 162, sans compter l'intérêt des anticipations et des autres emprunts non constitués, qui formait un supplément considérable. En 1785, Necker portait l'intérêt total de la dette à 207 millions, et il y avait 10 millions à y ajouter à la fin de la même année. Dans ce laps de temps néanmoins, quelques-uns des ministres avaient lutté contre le mal et avaient remporté quelques succès partiels. Turgot, sans charger les contribuables, avait pu solder une très grosse somme sur l'arriéré (1). Sur la proposition de Necker, le roi n'avait pas balancé à diminuer les dépenses qui lui étaient personnelles et à restreindre les largesses faites aux dépens du trésor à des favoris ou à leur clientèle; mais ces

(1) D'après les notes de Dupont de Nemours, Turgot, dans une administration de vingt mois, a payé :

Sur la dette exigible arriérée, environ. . . .	24,000,000 fr.
Sur les anticipations.	28,000,000
Sur la dette constituée.	50,000,000

(Droz, t. Ier, p. 199.)

améliorations ne changeaient pas le fond des choses et n'étaient que passagères, alors qu'il aurait été indispensable de faire subir au système une transformation profonde et permanente. Dans leur incurable égoïsme, les gens en crédit, qui exploitaient les abus comme on exploite un champ dont on est le légitime propriétaire, rendaient impossible toute réforme sérieuse. Ils se servaient de la faveur que leur accordait la faiblesse du roi et de la reine pour déconsidérer et renverser les ministres dès qu'ils leur supposaient la pensée de subordonner, même sur des points de détail, l'intérêt des ordres privilégiés ou celui des courtisans à l'intérêt public. Jamais on n'avait vu un pareil égarement ni un pareil vertige; jamais aussi faute de ce genre ne reçut un pareil châtiment.

A travers ces mouvemens ministériels, au milieu des tentatives plus ou moins contradictoires, mais finalement toutes également impuissantes, dont le gouvernement offrait le triste spectacle, M. Mollien parvenait au grade de premier commis, qui était à peu près tout ce qu'un roturier pouvait ambitionner alors. Il ne lui appartenait pas de régler ni même de modifier les actes décousus des ministres qui se succédaient; mais au spectacle des fautes qui s'entassaient les unes sur les autres, il se formait des opinions saines et fortes sur l'administration des finances. Lorsque l'occasion s'en présentait, il mettait en lumière, autant qu'il dépendait de lui, les vrais principes. C'est ainsi qu'alors que Necker avait le plus de vogue, il fit la juste critique des rentes viagères, dont le banquier genevois a beaucoup abusé. La scène se passait dans un salon en renom; on sait ce qu'étaient les salons à cette époque où la tribune et la presse n'existaient pas.

M. de Calonne arriva au contrôle-général dans des temps difficiles; le désordre financier, flagrant symptôme d'une mauvaise organisation politique et précurseur d'un désordre général dans l'état, était à son comble. Par la prestesse de son esprit, la facilité et le charme de son élocution, sa bonne grâce personnelle, la réputation que sa prodigalité lui avait value, parmi les courtisans et par eux dans le monde, d'être inépuisable en ressources, le contrôleur-général faisait illusion au prince et à lui-même. C'était en vain pourtant qu'il cachait sous des fleurs l'ouverture du précipice; l'abîme n'en était pas moins là, béant, et chaque jour il devenait plus profond. Louis XVI accueillit la proposition que lui fit son ministre d'appeler une assemblée des notables; il hâta ainsi le moment de la catastrophe, car il allait démontrer avec éclat au tiers-état qu'il ne lui restait plus, pour obtenir le redressement de ses griefs, d'autre voie que celle d'une révolution dans le pays, révolution que rendaient bien facile le caractère impuissant du prince et l'aveuglement des privilégiés. Calonne,

qui pour son compte personnel était libéral jusqu'à la profusion, avait supposé, jugeant les autres d'après lui-même, qu'une assemblée des notables, composée à peu près exclusivement de membres des ordres privilégiés, serait flattée de la confiance qu'on lui témoignerait en la choisissant pour arbitre dans une circonstance où il s'agissait de réduire les effets du privilége. Calonne se trompait grossièrement dans ses calculs. S'il eût pris la peine de parcourir l'histoire de France, il aurait su qu'en ce pays constamment les privilégiés, en quelque genre que ce soit, se montrent intraitables, entichés des droits dont ils se croient investis, et il aurait prévu que les notables, esclaves des préjugés des ordres parmi lesquels ils auraient été pris (1), lui contesteraient obstinément les changemens qu'il aurait proposés.

La composition même des notables avait l'inconvénient grave de blesser le tiers-état, qui avait la conscience de sa valeur propre et le sentiment de ses droits, de par les règles de l'équité générale et de par sa propre force aussi bien qu'en vertu des antiques lois de la monarchie. L'opinion se répandait parmi la bourgeoisie que le moment était enfin venu où elle serait comptée pour beaucoup dans l'état. Les idées qu'avait rapportées du Nouveau-Monde l'armée française envoyée pour soutenir les États-Unis dans la lutte de l'indépendance s'étaient propagées dans le pays; elles militaient en faveur de la bourgeoisie, et redoublaient son assurance. Si Calonne s'était assuré du concours du tiers-état, il eût pu exercer sur les notables une pression à laquelle il eût fallu que les plus récalcitrans se rendissent; mais au lieu de l'assistance de cet ordre, devenu si puissant, on se mettait dans le cas d'avoir son hostilité, du moment qu'on l'excluait à peu près complétement de l'assemblée chargée de prononcer sur des intérêts qui étaient les siens non moins que ceux des privilégiés. Quoique la politique mette principalement en jeu ce qu'il y a de plus mobile et de moins matériel dans l'homme, les opinions et les sentimens, elle reconnaît des règles qui semblent empruntées à la mécanique des corps inertes et bruts : il faut savoir employer à point les forces que la société présente, et l'art de l'homme d'état consiste à les faire converger vers l'objet qu'il se propose. Calonne au contraire avait mis contre lui tout à la fois, par la composition de l'assemblée des notables et

(1) La liste des notables, qui furent choisis par la couronne, se composa de 144 noms qui se répartissaient ainsi : princes de la famille royale et princes du sang 7, archevêques et évêques 14, ducs et pairs, maréchaux de France, gentilshommes 36, conseillers d'état et maîtres des requêtes 12, premiers présidens, procureurs-généraux des cours souveraines et autres magistrats 38, députés des pays d'états 12, dont 4 appartenaient au clergé, 6 à la noblesse, 2 au tiers-état, officiers municipaux 25; mais dans les 27 membres qui représentaient le tiers-état, il n'y en avait que 6 ou 7 qui ne fussent pas des nobles ou des anoblis.

par la nature des projets qu'il allait lui soumettre, les ordres privilégiés et le tiers-état. Au lieu de l'adhésion par acclamation qu'il attendait, il était immanquable qu'il recueillît des témoignages de mauvaise volonté et de défiance, à moins cependant que la royauté ne mît dans la balance avec une grande résolution l'immensité de sa prérogative encore incontestée; mais pouvait-on attendre une détermination courageuse et ferme de ce malheureux roi?

Le plan avec lequel Calonne se présenta aux notables comprenait un ensemble de mesures financières et touchait un peu à la politique en ce qu'il établissait, seulement pour la répartition de l'impôt il est vrai, des assemblées provinciales. La plupart des historiens ont traité ce plan avec une sévérité qui me semble injuste. Je ne contesterai pas qu'on n'y retrouve la trace de l'incohérence propre à l'esprit superficiel de Calonne. On peut alléguer que c'est un pêle-mêle de projets assez mal proportionnés les uns par rapport aux autres. Il n'est même pas parfaitement démontré que par les moyens proposés on fût parvenu à combler le déficit. En somme néanmoins, c'était un plan recommandable, en ce qu'il consacrait nombre d'améliorations désirables et désirées, et conformes à l'esprit du temps (1). Malheureusement en présence des notables le roi fit ce qu'il eût été facile de présager. Il fut un prodige de faiblesse et d'incapacité; il laissa les rênes flotter au gré de tous les hasards. Il autorisa les écarts des personnes qui lui tenaient de plus près, à commencer par les princes du sang, il toléra même les menées de quelques-uns de ses ministres contre les plans de son gouvernement. Dans maint entretien, il alla jusqu'à encourager la résistance des notables. A la fin, il perdit la tête, et peu de jours après avoir dit à haute voix qu'il *voulait que tout le monde sût qu'il était content de son contrôleur-général*, il le congédia, manifestant ici ce qu'il avait déjà montré et ce qu'il devait montrer jusqu'à la fin de sa carrière, — une déplorable facilité à abandonner les idées qu'il avait paru approuver et

(1) On y distinguait en effet une réduction au vingtième du revenu de la *taille*, impôt direct odieux au tiers-état, parce que seuls les roturiers y étaient assujettis; une subvention territoriale assez forte à laquelle tout le monde eût été soumis sans exception, ce qui était un acheminement vers l'égale répartition de l'impôt; le remplacement de la corvée par une prestation en argent; un tarif uniforme pour les droits de douane aux frontières de terre et de mer, uniformité qu'à l'heure où j'écris nous ne possédons pas encore, puisque le tarif de 1856 reconnaît des zones; l'abolition des barrières entre les provinces, la modération de tous les droits d'aides ou contributions indirectes, la réduction et la plus égale distribution des charges de la gabelle, la suppression des droits sur la fabrication des huiles et des savons à l'intérieur. La libre circulation des grains dans toute l'étendue du royaume faisait aussi partie de ce programme. Quelques autres dispositions tendaient, de même que plusieurs des précédentes, à rapprocher de l'uniformité le système des impôts dans les différentes provinces.

les hommes qu'il avait investis de sa confiance. M. de Calonne fut remplacé par un prélat ambitieux, intrigant, corrompu, de l'avidité la plus insatiable, qui ne rachetait par aucun talent tant de défauts et de vices, Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse. Ce choix funeste fut dû à l'influence de la reine, qui, de même que son époux, était remplie des meilleures intentions, et qui, de plus que lui, avait de la dignité personnelle, mais qui, autant que lui, manquait de jugement, et n'était pas moins étrangère à la connaissance des hommes et à l'art difficile de gouverner.

En sacrifiant Calonne, le roi s'était flatté de faire passer les projets présentés par ce ministre. Le contraire devait arriver et arriva en effet. Trois semaines après la nomination de Brienne au poste de président du conseil des finances, le 25 mai 1787, les notables se séparèrent sans avoir sanctionné ce qu'on leur avait soumis. De ce moment, la révolution était commencée de fait, car le roi, éperdu et humilié des concessions qu'il avait en vain faites aux notables, avait perdu toute autorité, même à ses propres yeux. Les privilégiés, infatués de la victoire qu'ils venaient de remporter sur la royauté, n'entendaient se prêter à aucun des sacrifices que réclamaient les principes de la justice et le salut du pays. Chez le tiers-état, les esprits droits et élevés étaient mécontens, les âmes ardentes étaient en proie à une violente irritation, et dès-lors commença à fermenter dans les têtes la pensée exprimée par Siéyès deux ans plus tard, que « le tiers-état, qui n'était rien, devait être tout. » De toutes parts, la passion entraînait les esprits dans son tourbillon.

M. Mollien avait eu quelques rapports de service avec M. de Calonne. Celui-ci voulut se faire expliquer le système de l'amortissement, qui, à cette époque, s'organisait en Angleterre et occupait les financiers de tous les pays. Ce n'est pas que l'idée d'éteindre successivement la dette publique fût une nouveauté : déjà le projet d'une institution chargée de l'amortir au moyen de l'affectation de ressources spéciales avait été conçu par le gouvernement français, alors que M. de Machault était contrôleur-général; mais le docteur Price avait donné à cette pensée une grande popularité par la formule ingénieuse dont il l'avait revêtue. La conception de Price consistait à combiner la puissance de l'intérêt composé avec celle d'une dotation fixe. A cet effet, on devait ajouter indéfiniment au fonds d'amortissement le revenu afférent aux rentes rachetées, et l'institution gagnait ainsi une puissance toujours croissante sans que le développement de ses ressources surchargeât les contribuables. Le pouvoir de l'intérêt composé est très grand, on le sait, lorsqu'on dispose d'une longue suite d'années. Il s'ensuit qu'un fonds d'amortissement est bientôt doublé, puis quadruplé, octuplé et ainsi de suite, de sorte

qu'avec une dotation d'une importance médiocre à l'origine, on parvient à amortir la totalité d'une dette. Les calculs que présentait Price, l'exemple qu'il citait de la somme énorme qu'aurait value à la fin du XVIIIe siècle la simple somme d'un sou placée à intérêts composés au commencement de l'ère chrétienne, furent comme une révélation pour les hommes d'état de tous les pays où il y avait une grosse dette publique. Il sembla dès-lors que le fardeau des emprunts ne fût plus qu'un jeu. Pitt, qui était sous le charme, ou qui profitait de ce que le parlement s'y trouvait, prit la détermination d'user désormais de l'emprunt sans scrupule, et l'enthousiasme pour l'amortissement se répandit en France comme ailleurs.

Dans l'état où étaient réduites les finances françaises, quand le déficit était permanent et semblait irrémédiable, pouvait-on songer à amortir? Sur quelles bases fonder solidement l'institution même, et quelles ressources lui garantir? M. Mollien était persuadé que le problème, pour être difficile, n'était pas insoluble. Il proposa à M. de Calonne un projet raisonnable; mais le contrôleur-général, en voulant y apporter ce qu'il prenait pour des perfectionnemens, le modifia de manière à le rendre impraticable. Au reste, ce projet ne devait pas voir le jour. Fort peu de temps après, M. de Calonne quitta les affaires.

Le cardinal de Brienne accumula tous les genres de fautes en matière de finances comme en politique. M. Mollien paraît n'avoir eu avec lui aucuns rapports personnels qui soient dignes d'être cités. Le ministre, dans les tentatives qu'il fit auprès des privilégiés pour obtenir d'eux quelque secours en faveur de l'état obéré, les trouva plus inflexibles que jamais dans leur résistance. L'épiscopat, réuni en assemblée spéciale, alla jusqu'à refuser un subside de 1,800,000 fr.; à moins de trois ans de là, il en portait durement la peine, avec le reste du clergé, qui était étranger à ce scandale : tous les biens du clergé, montant à plusieurs milliards, étaient saisis par la nation. Le désordre éclatant de toutes parts dans le royaume, Brienne fut renvoyé, à la satisfaction générale, le 25 août 1788. Quelques jours auparavant, un arrêt du conseil avait fixé au 1er mai suivant la réunion des états-généraux. Ce fut Necker qui remplaça le cardinal à la tête de l'administration des finances et comme premier ministre de fait; mais dès ce moment le sort en était jeté, la royauté française allait succomber. Le roi lui-même était voué à monter sur l'échafaud, en vertu d'un arrêt inique où il trouva au moins une occasion de se réhabiliter devant l'histoire, qui exige chez les souverains des qualités éminentes, car il montra dans ce moment suprême un admirable courage; il sut mourir en roi très chrétien.

Dès la réunion des états-généraux et même auparavant, M. Mol-

lien, qui prévoyait de grands malheurs, au débordement desquels il ne pouvait opposer que des vœux, n'avait plus qu'un désir, celui de la retraite. Les derniers traités passés avec les compagnies financières chargées de la perception des revenus de l'état furent résiliés par force majeure. Les approvisionnemens dont s'alimentaient les monopoles du sel et du tabac avaient été pillés dans plusieurs villes; la perception était troublée partout où elle n'était pas suspendue. La contrebande à main armée supprimait les douanes intérieures; le recouvrement ne se maintenait qu'à Paris, grâce à l'enceinte nouvellement bâtie. M. Mollien crut qu'avant de se retirer, il avait un devoir à remplir; il jugea qu'il lui appartenait de veiller à ce que la résiliation des traités de finances auxquels il avait pris une part active se fît équitablement, et de garantir, autant qu'il dépendait de lui, de toute atteinte les intérêts privés qui s'y trouvaient engagés. Après s'être acquitté de cette tâche, il voulait quitter Paris et s'éloigner de toute fonction publique. Sur les instances d'un de ses collègues qui venait d'être appelé au ministère des finances, M. Tarbé, il accepta la place de directeur de l'enregistrement et des domaines à Évreux. Il y resta jusqu'aux événemens du 10 août, à la suite desquels il fut destitué comme un modéré peu affectionné pour la révolution, ce qu'il était effectivement.

Ayant ainsi retrouvé sa liberté, autant que ce mot peut s'appliquer à la condition des citoyens français à cette époque terrible, M. Mollien se mit à la tête d'une filature de coton qu'un de ses parens venait d'élever en Normandie. Quand un homme est destiné à marquer dans l'histoire de son pays, rien n'est insignifiant dans sa vie; chacune de ses tentatives, chacune des phases successives de son existence a une signification, et peut devenir pour sa patrie le germe de faits importans. Supposez que Colbert n'eût pas été dans sa jeunesse un des commis de la maison Mascrani, et qu'il ne se fût pas ainsi familiarisé avec les habitudes du grand négoce et avec les règles d'une gestion précise et ponctuelle, comme l'aiment et la pratiquent les bons commerçans : il est probable que plusieurs des horizons où son activité s'est déployée fort heureusement pour le pays eussent été fermés pour lui, et il est certain qu'il eût été moins habile à gouverner les finances publiques. De même il a été avantageux à la France que la carrière administrative de M. Mollien ait été brusquement interrompue par la révolution, et qu'il ait été pendant quelque temps manufacturier et commerçant. C'est par là qu'il développa son aptitude à traiter avec les hommes d'affaires, et qu'il se trouva tout prêt ensuite à faire un excellent ministre du trésor; c'est par là qu'il put apprécier à toute sa valeur la méthode de comptabilité en usage dans le commerce, et que, faisant un retour

sur ce qu'il avait vu dans l'administration des finances, il reconnut la possibilité d'en faire l'application aux comptes de l'état.

Pendant qu'il vaquait à ses nouveaux travaux avec zèle et succès, il reçut du ministre des finances, qui était alors Clavière, une lettre par laquelle il était prié de se rendre à Paris. Cette lettre fut suivie d'une seconde plus pressante; c'était en plein 1793, mais avant que le tribunal révolutionnaire n'eût commencé à frapper l'élite de la société française avec la rage des furies. Clavière, qu'il n'avait jamais connu, s'efforça de le déterminer à rentrer dans les fonctions publiques. Il lui dit que sa destitution avait été l'effet d'une de ces mesures précipitées qui suivent les grands mouvemens politiques, que le gouvernement réclamait le concours des hommes exercés aux affaires, qu'on voulait s'entourer de personnes probes, capables de résister aux entreprises d'un parti violent qui ne savait pas s'arrêter dans la démolition, et qui ne cherchait des appuis que parmi les brigands; qu'une partie de la convention était réunie au ministère contre cette faction; que le moment était venu de choisir entre ceux qui se proposaient de fonder la république sur des lois protectrices des propriétés et des personnes, et ceux qui ne voulaient gouverner que par des confiscations et des supplices. Ce langage, qui fait honneur à Clavière, resta cependant sans effet sur M. Mollien, soit à cause de la répulsion insurmontable qu'il éprouvait pour la politique suivie depuis 89, soit parce qu'il jugeait qu'il n'y avait rien à tenter de sérieux tant que le torrent révolutionnaire serait déchaîné. Il déclina donc l'offre dont il était l'objet, et, en sortant du cabinet de Clavière, il retourna sans attendre un instant à sa manufacture. Il ne devait pas y rester longtemps.

Quand un homme est destiné à occuper une position supérieure, il n'est pas inutile qu'il traverse quelques-unes de ces rudes épreuves où l'âme reçoit une forte trempe. Le moment était venu où M. Mollien allait en effet être rudement éprouvé. Sous la terreur, il fut arrêté et traîné à Paris dans la même prison et pour le même motif que les fermiers-généraux. Ceux-ci étaient à ce moment les victimes de la bassesse d'un misérable, ou plutôt de l'envie qui s'attachait alors à la richesse et à tous les genres de supériorité sociale, car le scélérat qui se porta leur accusateur ne fit que fournir un prétexte à la passion du jour. C'était un nommé Gaudot, ci-devant receveur des droits d'entrée à Paris, au port Saint-Paul, qui avait été chassé et poursuivi pour des malversations considérables : il avait soustrait de sa caisse 2 ou 300,000 francs. Échappé, à la faveur de la tourmente révolutionnaire, de la prison où la justice le détenait, il avait voulu faire disparaître les preuves accusatrices qui se trouvaient réunies tant au greffe de la cour des aides que dans l'ancien bureau

de M. Mollien et à la ferme-générale. Il imagina donc de déclarer qu'il avait à faire contre les fermiers-généraux des révélations dont l'effet serait la récupération par le trésor de centaines de millions. Par cet artifice grossier, il réussit à se faire ouvrir les dépôts où il voulait fouiller. Il en enleva tout ce qui établissait ses soustractions, et dans ses perquisitions, ayant rencontré la correspondance de M. Mollien avec plusieurs fermiers-généraux à son sujet, il l'avait englobé dans la dénonciation. C'était pourtant M. Mollien qui originairement l'avait fait admettre à la ferme-générale, sur la recommandation de MM. de Vergennes et d'Ormesson.

On avait eu la barbarie d'incarcérer les fermiers-généraux dans l'hôtel des fermes, qui avait été témoin de leur grandeur et de leur opulence, et qui leur appartenait encore. Presque tous les jours, entre deux et quatre heures, les cris de la populace qui insultait sur leur passage les condamnés qu'on traînait au supplice venaient retentir dans la partie de la prison qu'habitait M. Mollien. Il pensait que sous quelques jours il allait être l'objet de ces outrages. Les circonstances d'une pareille mort se présentaient à son imagination comme une torture, malgré le bel exemple de résignation que lui donnaient ses compagnons de captivité. De concert donc avec un autre captif, M. de Boulogne, il se procura, il en fait l'aveu dans ses *Mémoires* (1), une assez forte quantité d'opium. Ils allèrent confier leur projet à Lavoisier, qui leur montrait beaucoup d'amitié, et ils lui offrirent le partage d'une mort qui du moins serait libre; mais à leur proposition, cet homme, qui n'était pas moins remarquable par sa force d'âme que par ses lumières, répondit en ces termes : « Je ne tiens pas plus que vous à la vie, j'ai fait le sacrifice de la mienne; mais pourquoi aller au-devant de la mort? Serait-ce parce qu'il est honteux de la recevoir par l'ordre d'un autre, et surtout par un ordre injuste? Ici l'excès même de l'injustice efface la honte. Nous pouvons tous regarder avec confiance et notre vie passée et le jugement qu'on en portera peut-être avant quelques mois. Nos juges ne sont ni dans le tribunal devant lequel nous allons comparaître, ni dans la populace qui nous insultera. C'est comme une peste qui ravage la France; elle frappe du moins ses victimes d'un seul coup. Elle est près de nous atteindre, mais il n'est pas impossible qu'elle s'arrête au moins devant quelques-uns de nous. Nous donner la mort serait absoudre les forcenés qui nous y envoient. Pensons à ceux qui nous ont précédés; ne laissons pas un moins bon exemple à ceux qui nous suivent. »

A peine Lavoisier avait prononcé ces paroles, que des membres de la commune de Paris, escortés de gendarmes et amenant des

(1) *Mémoires d'un Ministre du trésor public*, t. Ier, p. 169.

chariots couverts, se présentèrent à l'hôtel des fermes pour en extraire les prisonniers, afin de les envoyer au tribunal révolutionnaire. Ils firent procéder à l'appel par le concierge, suivant l'ordre des écrous. Les détenus étaient réunis devant le guichet de la prison. Dès que quatre avaient été nommés, quatre gendarmes s'en emparaient et les conduisaient dans les chariots couverts qu'ils refermaient sur eux. Un contraste remarquable, et qui prouve l'ascendant de la vertu sur les âmes les plus grossières, c'était l'émotion des guichetiers, qui fondaient tous en larmes, à côté du calme que conservaient et les prisonniers qu'on enlevait et ceux qui attendaient le même sort. Dans l'espace d'une heure, vingt-quatre des malheureux compagnons de M. Mollien avaient ainsi passé le seuil de la prison, et le concierge suivait d'un œil triste chaque enlèvement, tandis que les officiers municipaux buvaient et vociféraient. M. Mollien était au milieu des huit fermiers-généraux restans (il ne devait être appelé qu'après eux, parce que son écrou était le trente-troisième), lorsque le concierge, s'approchant de lui et le poussant vers l'intérieur de la prison, lui dit à voix basse : « Rentrez, vous n'avez rien à faire ici. » Il n'eut que le temps de jeter un dernier regard sur ceux dont il allait être séparé, et de les voir sourire encore à l'espérance de son salut. La porte de sa prison se referma à l'instant sur lui, et il se retrouva dans la solitude. « Quelle solitude, dit-il (1), que celle d'une prison dans laquelle on va survivre à trente-deux innocens! »

Les soins empressés et ingénieux du concierge réussirent à sauver M. Mollien malgré les efforts de Gaudot en personne. Enfin le 9 thermidor vint permettre à la France de respirer, et lui rouvrit à lui-même les portes de la prison.

Ses premiers soins furent d'aller embrasser son vieux père et de liquider ses affaires manufacturières, qui avaient souffert de son emprisonnement. Il n'arriva auprès de son père que pour recueillir son dernier soupir. Ce digne vieillard, pour qui la captivité de son fils avait été une funeste secousse, n'eut que le temps de lui dire d'une voix presque éteinte : « Je ne puis pas, comme Épictète, me féliciter d'avoir assisté ici-bas à un beau spectacle, du moins dans les dernières années de ma vie; mais je remercie Dieu de vous revoir. » Et il mourut en lui serrant la main.

L'honorable aisance dont M. Mollien aurait hérité était réduite presqu'à rien par la révolution. C'étaient des rentes foncières et d'autres créances, qui furent remboursées en assignats, c'est-à-dire avec une perte des quatre cinquièmes au moins. L'existence d'un manufacturier avait perdu l'attrait qu'elle avait eu pour lui, et il

(1) *Mémoires d'un Ministre du trésor public*, t. Ier, p. 169.

jugea qu'il attirerait trop les regards sur sa personne en restant à la tête d'un grand établissement. Il prit le parti de se consacrer à l'étude, et il choisit les finances publiques pour l'objet de ses recherches et de ses méditations.

II. — ÉTUDES FINANCIÈRES DE M. MOLLIEN SOUS LE DIRECTOIRE.

M. Mollien utilisa alors un pieux souvenir qui datait de son adolescence. Son père, à l'époque où il l'avait définitivement envoyé à Paris, avait eu avec lui un entretien où il lui avait donné des conseils qui devaient guider ses pas, et où il lui avait recommandé un ouvrage nouvellement publié en Angleterre : c'était l'œuvre immortelle d'Adam Smith, *la Richesse des Nations*. Cette mention particulière s'était gravée dans l'esprit de M. Mollien, qui était un excellent fils et qui avait pour son père toute la déférence que celui-ci méritait si bien. A Paris, il avait entendu dire le plus grand bien de ce livre aux amis qu'avait laissés Turgot en se retirant des affaires publiques; il avait remarqué surtout que le vénérable et judicieux Malesherbes en parlait très favorablement. Par contre, il l'avait entendu dénigrer dans l'administration par les hommes de l'ancienne routine, qui se disaient si improprement de l'école de Colbert. Il avait vu aussi que M. de Vergennes, pendant une suite d'années l'homme le plus considérable des conseils de Louis XVI, penchait fortement du côté signalé par Adam Smith aux hommes d'état en matière de commerce international. Adam Smith fut donc le guide à la suite duquel M. Mollien fit de profondes études sur les finances.

Dans l'intervalle qui occupa les premières années du directoire, il se sentit, de même que beaucoup d'autres, attiré par une sympathie magnétique vers le jeune général qui, encore simple officier d'artillerie, avait, par ses dispositions habiles, déterminé la prise de Toulon, et qui, après quelque temps, porté au commandement de l'armée d'Italie, s'y était montré aussitôt digne des plus grandes destinées. Ce n'était pas seulement par ses combinaisons militaires qu'il révélait son génie; ce n'était pas seulement par ses victoires qu'il étonnait le monde et qu'il entourait d'un éclat inoui la révolution française. La France comptait d'autres grands généraux, moins grands que lui cependant, mais il se faisait une place unique dans les imaginations et dans les cœurs par la modération qu'il montrait envers les Français réfugiés qu'il rencontrait inoffensifs, par la protection dont il entourait, en dépit des lois révolutionnaires, de pauvres prêtres fugitifs, par les égards qu'il se plaisait à témoigner au chef de l'église catholique, alors même que dans le style officiel de la révolution française on ne l'appelait plus que le *prince-évêque de*

Rome. Il conquérait tous les suffrages par l'accueil qu'il faisait aux savans dont s'honorait l'Italie, par les conditions, jusqu'alors inconnues, qu'il insérait dans les traités, afin d'enrichir les musées de la France des plus beaux tableaux des grands maîtres et des statues les plus renommées que l'empire romain et la Grèce avaient léguées à l'Italie, ou encore par des actes tels que la fête qu'il avait trouvé le temps de faire célébrer par les soldats français en l'honneur de Virgile dans les plaines de Mantoue, où ce grand poète avait vu le jour. Quand M. Mollien le vit partir pour l'Égypte, il lui sembla que c'était le génie tutélaire de la patrie qui s'éloignait. A cette époque cependant, il n'avait eu aucune relation personnelle avec le général Bonaparte; mais il voyait fréquemment deux savans illustres qui devaient l'accompagner sur les rives du Nil, Monge et Berthollet, et ses rapports avec eux étaient assez intimes pour qu'il pût se permettre de leur témoigner ses craintes sur cette entreprise avec autant de bonne foi qu'ils en mettaient eux-mêmes à se féliciter de l'occasion qu'ils allaient avoir d'explorer, comme personne ne l'avait fait encore, non-seulement l'Égypte moderne des musulmans, mais encore et surtout l'Égypte des pharaons. En recevant leurs adieux, il leur adressa ces paroles qu'ils lui rappelaient plus tard : « Celui qui vous conduit n'a fait encore ici que commencer son œuvre. Son absence va redevenir un temps d'épreuves. Je suis résolu de passer hors de France une grande partie de ce temps. Pendant que vous visiterez en Égypte les monumens des temps anciens, je tâcherai d'observer dans les pays que je parcourrai ceux des temps nouveaux qui peuvent être plus à notre usage, et quand nous nous reverrons, de meilleures chances pour la France seront revenues, je l'espère avec vous (1). »

Il se détermina en effet, fidèle à sa pensée de poursuivre jusqu'au bout ses études financières, à aller parcourir en observateur la Grande-Bretagne, qui est le pays dont tous les autres, bon gré mal gré, se font les imitateurs en finances, parce que c'est celui où ces sortes d'affaires sont traitées avec le plus de raison pratique et de la manière la plus conforme à l'intérêt collectif de la société; mais la France était vis-à-vis de l'Angleterre à l'état de guerre acharnée, et M. Mollien, dans son désir de visiter la Grande-Bretagne, tenait cependant à éviter qu'en son absence on le dénonçât comme émigré. Il lui était impossible d'avoir des passeports : il n'avait aucun prétexte pour en demander, aucun ami parmi les agens du gouvernement pour en obtenir, et il jugeait prudent de ne mettre personne dans sa confidence. Il sortit d'embarras par l'expé-

(1) *Mémoires d'un Ministre du trésor public*, t. Ier, p. 184.

dient que voici : il y avait à Mayence un administrateur des douanes françaises qui lui devait quelque reconnaissance, et qui lui en avait donné des preuves pendant son emprisonnement à l'hôtel des fermes; il lui demanda la commission d'un emploi modeste dans son administration, et ce fonctionnaire, se comportant en véritable ami, eut la discrétion de la lui expédier sans lui faire une seule question. M. Mollien partit pour Mayence vers la fin de l'année 1798. Il trouva bientôt un prétexte d'absence : il laissa croire que quelques affaires l'appelaient dans les provinces intérieures de l'Allemagne, passa le Rhin et exécuta son véritable dessein sans obstacle. Il parcourut la Hollande et l'Angleterre, le livre d'Adam Smith sous le bras. Ce fut, dit-il, *mon seul compagnon de voyage.* Avec cet interprète pour se rendre compte des faits qu'il observait, il sentit le cercle de ses idées s'élargir comme par enchantement.

La science des finances à la fin de l'ancien régime était une espèce d'arcane dont quelques empiriques prétendaient avoir seuls la possession. On s'estimait un financier alors qu'on avait la tête meublée de formules, et qu'on savait par cœur les chiffres du tarif des différentes impositions, et il faut convenir que c'était un mérite malaisé à acquérir que de se reconnaître dans cet amas indigeste de dispositions étranges, bizarres, contradictoires et variables de province à province. Toute idée élevée, et pour ainsi dire toute conception juste était bannie de cet obscur chaos qu'on osait appeler la science financière. On avait totalement perdu de vue les principes sur lesquels les impôts doivent être assis pour être supportables. On ne s'inquiétait pas des relations nécessaires qui existent entre un bon système de contributions et la prospérité publique. On n'y tenait aucun compte de cette simple notion par exemple, qu'il est ruineux pour le fisc même que l'impôt soit exagéré au point d'empêcher la formation de la matière imposable, ou de la détruire quand elle est formée. L'abbé Terray, qui était l'auteur du dernier remaniement du système, avait, sans vergogne et sans jugement, outré la plupart des taxes de manière à les rendre accablantes et à provoquer les populations à s'y soustraire par la fraude, en attendant qu'elles le pussent par la force. Le despotisme, qui, sur le continent, s'était établi sur les débris de la féodalité, en avait conservé les pratiques brutales en matière d'impôt; on se figurerait difficilement aujourd'hui la diversité des exactions auxquelles le contribuable du tiers-état, surtout le pauvre, était abandonné pieds et poings liés, sans que la loi lui ménageât un refuge quelconque pour se faire rendre justice. Il n'était plus permis, depuis l'abbé Terray, d'adresser sa plainte à l'intendant de la province; il fallait envoyer sa supplique au conseil du roi, où l'on y répondait à la façon du cardinal

Dubois, en jetant tout cela au feu, comme un importun bavardage. On avait supprimé depuis longtemps les garanties dont le principe était reconnu formellement dans le système féodal, à savoir que l'établissement d'un impôt suppose le consentement de la nation régulièrement exprimé par des assemblées. Encore si au vote de l'impôt par la nation, qui était aboli, on eût substitué du moins la publicité, tant pour les comptes des dépenses et des recettes que pour la répartition des contributions : avec cette pratique, si naturelle depuis la découverte de l'imprimerie, il y aurait eu un frein contre l'arbitraire dans la fixation des taxes imposées à chacun et contre la dissipation scandaleuse des deniers publics; mais rien de pareil n'existait. Bien plus, sous le contrôleur-général Laverdy, un arrêt du conseil avait défendu absolument d'écrire sur les matières d'administration publique. En conséquence, en 1768, il y eut des gens condamnés à la marque et aux galères pour avoir vendu des brochures, parmi lesquelles l'arrêt mentionne l'innocente production de *l'Homme aux Quarante Écus* de Voltaire.

A plus forte raison, les adeptes de cette école administrative et financière n'apercevaient ni les nouveaux élémens qui s'étaient fait jour dans la société et qui demandaient qu'on les ménageât, ni les besoins nouveaux qui se révélaient avec énergie. On n'y soupçonnait pas que le tiers-état, désormais instruit, éclairé et possesseur enfin d'une masse de richesses, ne pouvait plus être impunément foulé, vexé, violenté, puisqu'il avait la puissance matérielle et l'autorité morale qui lui étaient nécessaires pour obtenir la sécurité et le respect auxquels il avait droit. Les pratiques administratives et financières qui étaient en vigueur en France et à peu près dans tous les autres états tenaient dans la servitude une bonne partie des forces vives de la société, dont la libre mise en œuvre était pourtant la condition de l'ordre social. L'exercice de l'industrie, l'esprit d'entreprise, l'initiative privée des hommes intelligens et le bon emploi des capitaux étaient indéfiniment entravés par l'élévation des tarifs d'impôt, par les règlemens de fabrication, par les priviléges et les monopoles. En un mot, le système financier et administratif que la révolution de 1789 avait trouvé en possession d'état, tant en France que dans tout le reste de l'Europe continentale, était un défi au sentiment de la liberté et de la dignité de l'homme, un attentat permanent contre le principe de la propriété. Le livre d'Adam Smith, relu en pleine Angleterre, devait être une révélation et un ravissement pour un excellent esprit comme M. Mollien, qui non-seulement avait vu appliquer, mais avait été obligé de mettre en activité lui-même les règles financières en honneur dans l'officine des contrôleurs-généraux. Dans ces conditions, la méditation de cette œuvre admirable

avait produit sur lui une impression semblable à celle qu'éprouverait un homme qu'on tirerait d'une caverne ténébreuse, humide et malsaine, pour le faire jouir du spectacle d'une belle nature et du grand soleil.

Le mérite de *la Richesse des Nations*, ainsi que son parfait à-propos alors, et je demande la permission d'ajouter aujourd'hui encore sur plus d'un point important, consistaient en ce que Smith y a appliqué, avec la solidité et la modération de son esprit étendu et observateur, à un ordre de faits spéciaux, mais considérables, — celui des faits économiques, — les grands principes du droit public moderne, ces nobles pensées de la liberté et d'une justice égale pour tous que l'Angleterre connaissait déjà, et que la France allait élever bien haut, comme un signe de ralliement et comme un fanal pour tous les peuples. Adam Smith a tracé dans *la Richesse des Nations* les règles fondamentales d'après lesquelles doivent être établies les relations entre les hommes, lorsqu'il s'agit de la production et de la distribution de la richesse, c'est-à-dire lorsqu'ils se livrent aux opérations diverses de l'industrie agricole et manufacturière ou du commerce. Il a indiqué la nature des rapports qui doivent exister entre les gouvernemens et les particuliers en matière d'intérêts positifs, c'est-à-dire en tout ce qui touche à l'industrie et en tout ce qui concerne les impôts. La science économique, telle que l'enseigne Adam Smith, assigne aux attributions de l'autorité, à l'égard de l'industrie, des limites que l'on ne peut transgresser sans causer du dommage à l'intérêt collectif de la société autant qu'aux intérêts privés, et sans commettre un excès de pouvoir, et en cela elle part exactement des mêmes principes en vertu desquels, d'une manière générale en politique, au-delà d'un certain point l'intervention du gouvernement est réprouvée sous la dénomination de despotisme. A ce titre, l'économie politique repousse le système réglementaire, c'est-à-dire le régime selon lequel l'autorité s'immiscerait à prescrire directement ou indirectement, dans la fabrication et la production, les méthodes à suivre ou les procédés à employer. Elle considère et traite l'esprit d'initiative individuelle librement manifesté comme un des principaux mobiles de la création de la richesse, sinon comme le principal, de même que la politique investit l'individu de droits étendus, lui ouvre une vaste sphère d'activité, et va jusqu'à lui déférer une part de souveraineté dans la gestion ou le contrôle des affaires publiques. L'économie politique consacre la liberté du travail, ou le libre exercice des facultés de chacun dans le domaine de l'industrie, ou encore la concurrence, par la même raison d'après laquelle la politique reconnaît la liberté individuelle, la liberté de conscience et la liberté du domicile, à savoir que dans les sociétés modernes, par l'effet de la règle intérieure que l'éducation chrétienne a établie dans les consciences,

l'individu est en état de comprendre la portée de ses actes et d'en supporter la responsabilité infiniment mieux que dans les sociétés antiques.

L'économie politique enseigne le respect de la propriété comme une des consécrations les plus indispensables de la liberté personnelle, ou, pour mieux dire, elle ne sépare pas l'une de l'autre. A ses yeux, toutes les formes de la propriété, du moment qu'elles sont acquises légitimement, sont également dignes de la protection des lois et du respect des hommes. En cela, elle est plus large et plus avancée que la doctrine, jadis dominante et aujourd'hui encore fort accréditée près d'un bon nombre d'esprits, que la propriété territoriale occupe un rang à part, qu'elle est celle dont la possession est noble par exemple, tandis que l'exploitation de la richesse mobilière par les voies du commerce ou des arts industriels serait quelque chose de vil ou tout au moins de subalterne. L'économie politique range dans la propriété tout ce que l'intelligence et la prévoyance humaine parviennent à créer et à s'approprier pour notre usage; elle assimile même les facultés intellectuelles à la propriété, et considère les connaissances acquises ainsi que l'expérience comme un capital. Par ces manières de voir sur la propriété, l'économie politique indique à la législation des perfectionnemens qu'elle doit rechercher, car on a dit avec raison qu'on pouvait mesurer la civilisation d'un peuple au soin que les lois et les mœurs apportent à garantir la propriété, sans faire de différence entre les modes divers sous lesquels elle se présente.

L'économie politique repousse les monopoles commerciaux et les priviléges industriels par les mêmes motifs qui, aux yeux de la politique moderne, recommandent le principe de l'égalité devant la loi. De même que la politique condamne les immunités que s'attribuaient les ordres privilégiés, les tributs qu'ils se faisaient servir par la masse des citoyens composant le tiers-état, et qu'elle en flétrirait le renouvellement comme une monstruosité; de même que, suivant les principes du droit public moderne, toute redevance à la charge des contribuables, qui serait établie au profit d'un particulier ou de plusieurs, sans qu'elle fût justifiée par un service équivalent, ne saurait, de quelques dehors qu'on la veuille affubler, être considérée que comme une de ces deux choses : une exaction incompatible avec l'esprit du temps, ou une charité publique dans le genre de la taxe des pauvres, — de même une politique commerciale qui, par le moyen de la prohibition douanière ou de droits de douane élevés, aurait cet effet que des manufacturiers ou d'autres producteurs obligeassent le public à leur payer, pendant une durée indéfinie, leurs produits plus cher qu'ils ne valent sur le marché général du monde, serait radicalement inconciliable avec les droits des citoyens.

Au point de vue de l'économie politique, l'état, lorsqu'il lève des

taxes, n'agit que comme un associé admis au partage des revenus en proportion du contingent de services qu'il fournit lui-même. En d'autres termes, l'impôt n'a sa raison d'être que dans l'utilité publique de l'emploi qu'on en fait, et il a sa mesure sacramentelle dans ce qui est strictement nécessaire pour payer honnêtement les services dont la communauté a profité, ou pour rembourser les avances qu'elle a reçues.

Selon elle encore, l'état, tout placé qu'il est dans une sphère supérieure, n'occupe cependant pas une sorte d'olympe où il puisse se soustraire aux lois tracées à l'homme pour la distinction du bien et du mal. Il n'y a pas deux sortes de probité, l'une à l'usage des particuliers, l'autre pour la convenance propre de l'état. Un gouvernement est tenu de faire honneur à ses engagemens et de respecter sa parole, en matière de contrats et de marchés comme partout, avec la même ponctualité et dans la même plénitude que les simples citoyens. L'échéance venue, s'il atermoie, il est dans le même cas que le particulier qui suspend ses paiemens et se met en faillite. Si, la somme une fois convenue, il la réduit arbitrairement et de vive force, il commet, sous une autre forme, le même acte pour lequel les individus sont traduits devant les tribunaux sous la prévention de s'être emparés du bien d'autrui.

Un des plus grands services qu'Adam Smith ait rendus a été de montrer en quoi consiste véritablement la richesse de la société. Avant lui, la notion qui avait cours et qui dominait faisait résider la richesse des nations dans le montant de la masse d'or et d'argent qu'elles possèdent. De là, par une déduction toute naturelle, il suivait que la richesse d'un peuple ne diminue pas, pourvu qu'il ne sorte pas un écu de chez lui, ce qui conduisait à penser que le genre et la quotité de l'impôt sont des circonstances indifférentes au point de vue de la richesse collective de la société, de même, au surplus, que l'abondance ou la rareté des matières premières et des produits. Dans ce système en effet, du moment qu'il ne s'en irait pas une pièce d'or ou d'argent, la richesse du pays resterait absolument la même. Doctrine étrange, dont le moindre raisonnement fait justice, car qu'est-ce que la monnaie, sinon un instrument d'échange, un mécanisme servant à opérer la transmission de la richesse d'une main à une autre, une chose faisant partie de la richesse, comme toutes les marchandises servant aux besoins des hommes, tels que les approvisionnemens de denrées ou de productions manufacturières, ou de métaux quelconques, ou, mieux encore, les machines et les appareils employés dans les arts industriels? Sophisme dangereux, qui, s'il était admis, obligerait à croire que le plus ou moins de perfection des procédés de l'ensemble des branches de l'industrie

n'enrichit la nation qu'autant qu'on ferait servir le perfectionnement à déterminer une importation inusitée d'or et d'argent; mais aussi paradoxe commode pour réconforter la conscience troublée des princes prodigues ou des ministres incapables et prévaricateurs, et pour réconcilier l'âme des courtisans avec leur propre avidité! Le fait est que l'or et l'argent monnayés que renferme un pays ne sont guère plus la richesse de la société que les charrettes qui transportent les gerbes de blé des champs à la grange ne sont la récolte.

Sur les pas d'Adam Smith, on arrive à une notion bien différente de la richesse. L'espèce humaine, qui primitivement n'avait qu'un petit nombre de besoins, va sans cesse en contractant de nouveaux, parce que, dans son développement, elle conçoit sans cesse de nouveaux moyens d'exercer ses facultés. Afin de satisfaire ces besoins, elle a pour matériaux toutes les substances que la planète lui offre, disséminées et brutes, à sa surface et dans ses flancs, pour instrumens actifs ses propres muscles et les forces tant inanimées qu'animées de la nature, qu'elle courbe sous sa loi, le tout mis en œuvre par la puissance de sa volonté et les lumières de son esprit. C'est ainsi qu'elle se nourrit, se vêtit et se loge, qu'elle contente plus ou moins ses désirs raffinés, le goût du luxe, l'amour des arts, et qu'elle répond à l'appel de toutes ses facultés; c'est par là qu'elle subvient à tous les services que les hommes se rendent à eux-mêmes ou entre eux. La richesse tangible de la société, qui se compose de l'ensemble des richesses particulières, avec ce que l'état peut posséder en propre, embrasse cette variété infinie d'articles suscités ainsi pour répondre à nos besoins, avec tous les instrumens et moyens qui concourent à les créer, en tant que ces agens divers peuvent être possédés, y compris la terre elle-même. Tous les ans, les hommes, par l'emploi qu'ils font de ces objets divers, détruisent une masse immense de richesses, ou, s'ils ne la détruisent, l'usent partiellement. Tous les ans aussi, ils la refont par leur travail agricole, manufacturier et commercial. De ce travail résulte une production annuelle qui est le revenu brut de la société. Là-dessus l'état prélève pour les besoins généraux de la nation, et les localités pour les besoins communs à leurs habitans, une certaine dîme : c'est l'impôt. Il suit de là qu'il existe un lien intime et une action réciproque entre les revenus publics et les revenus privés. C'est une obligation pour les gouvernemens de ne pas demander aux particuliers au-delà de la part dont ils peuvent faire l'abandon sans éprouver un grand dommage, et de s'abstenir autant que possible de porter l'impôt au point où la matière imposable serait notablement atteinte, et où quelqu'un des organes industriels de la société serait vivement lésé.

Une autre conséquence qui ressort des mêmes prémisses, c'est celle-ci : le travail, étant le promoteur de la richesse, a droit au plus grand respect, aux plus grands ménagemens, de la part des pouvoirs publics. Il faut lui laisser toute sa spontanéité, tout le ressort que peut lui donner l'esprit d'entreprise individuelle ou collective.

Sans pousser plus loin ici l'analyse des idées dont Adam Smith a été l'habile et sage interprète, quand il ne les a pas puisées en lui-même, je ferai seulement cette observation, que ces idées étaient en si parfait accord avec les principes de 89, qu'on vit les premiers législateurs de la révolution française se les approprier aussitôt, comme si c'eût été leur bien propre. Ainsi l'assemblée constituante s'empressa d'abolir le système réglementaire formulé par les corporations, les maîtrises et les jurandes, et par les règlemens de fabrication, et de donner pour base à l'organisation industrielle l'esprit d'entreprise individuelle et le principe de la concurrence. Quand il s'agit de déterminer la politique commerciale que suivrait la France à l'égard de l'étranger, la même assemblée adopta un tarif de douanes qui était fort peu restrictif, beaucoup moins que le tarif actuel des douanes françaises par exemple, et qui notamment laissait libre l'importation de la plupart des matières premières et des denrées de consommation usuelle. Déjà, au surplus, Turgot avait supprimé les maîtrises et les jurandes par un édit que le gouvernement avait commis la faute de révoquer dès que cet illustre homme d'état eut quitté le pouvoir. De même, et aussi à la voix de Turgot, le principe de la libre circulation des grains avait été posé avant 1789. A l'égard des impôts, l'assemblée constituante, dans un document qui mérite d'être cité par l'histoire, la déclaration du 4 juin 1791, a tracé un système qu'elle s'est proposé surtout de rendre conforme aux principes de liberté et d'égalité, et cette déclaration, dont les traits généraux se rapprochent pour la plupart de la doctrine d'Adam Smith, est le point de départ de la constitution financière de la France actuelle.

M. Mollien puisa dans *la Richesse des Nations*, expliquée et commentée par son voyage en Angleterre, un ensemble d'idées dont il avait le pressentiment inné. On remarque, en lisant ses *Mémoires*, qu'il en retira surtout un sentiment très profond du respect de la propriété. Je ne crois pas qu'on puisse citer un autre ouvrage où ce sentiment soit plus nettement empreint et développé d'une manière plus heureuse. Comme l'auteur est placé naturellement au point de vue de l'administration des finances, il exprime avec une grande force les devoirs que le gouvernement doit observer envers la propriété, soit qu'il s'agisse d'établir ou de recevoir l'impôt, soit

qu'il ait à compter avec les créanciers de l'état. Sur le sujet de la propriété en général, il a tracé des pages éloquentes, et pour en recommander le respect, il a imaginé des formules neuves. « La propriété, dit-il, est le premier des organes du corps social : c'est lui qui donne le mouvement à toutes les autres parties. Cet organe est aussi le plus irritable, sa sensibilité est si délicate et si expansive, que la lésion qu'il éprouve sur un point se communique à tous les autres et met le corps entier en souffrance, parce qu'il est en péril (1). » Il dit encore : « La garantie de la dignité de l'homme n'est que dans l'indépendance où il sait se placer pour les besoins auxquels la nature le condamne. Il n'acquiert cette dignité que par la propriété; il ne la conserve qu'avec elle. Il faut conséquemment que l'indépendance de la propriété soit préalablement assurée pour que l'indépendance des personnes ait un commencement de garantie. L'instinct de la propriété révèle, par exemple, qu'exproprier par l'abus de la force publique, c'est rendre légal le vol à main armée; que confisquer les biens des condamnés, c'est porter nécessairement la peine au-delà du crime, car la propriété ne peut jamais être considérée comme complice des personnes; les hommes n'en sont que les dépositaires; la loi de l'hérédité ne doit pas dépendre de leur genre de vie ni de leur genre de mort. Eh! que deviendraient les droits du trône et les garanties que donne la royauté, si le titre héréditaire du fils d'un mauvais prince pouvait être contesté? »

Ailleurs M. Mollien attribue le mécontentement général d'où sortit la révolution à ce que la propriété, dans ses divers aspects, ne trouvait plus que des hasards dans ses rapports avec le gouvernement. « On était réduit, dit-il, à calculer les chances d'un contrat fait avec les ministres comme celles d'un prêt à la *grosse aventure*. La propriété était tenue dans une perpétuelle inquiétude par l'arbitraire des impôts, l'exercice du droit de propriété était gêné par une législation abusive sur l'industrie; or il n'y avait plus alors de gouvernement en Europe qui pût résister longtemps au ressentiment de la propriété longtemps blessée (2). » Et plus loin : « Si une grande monarchie, incertaine sans doute dans ses principes, mais du moins modérée dans ses commandemens, a péri, ce n'est pas parce qu'elle avait été attaquée par des métaphysiciens politiques et des pamphlétaires : c'est surtout parce qu'au moment de cette attaque, la propriété presque tout entière s'était désintéressée de sa cause, fatiguée depuis un siècle de ce que le trésor public demandait toujours plus et restituait toujours moins. »

(1) *Mémoires d'un Ministre du trésor public*, t. Ier, p. 142.
(2) *Ibid.*, t. Ier, p. 124.

III. — LE CONSULAT.

Rentré dans sa patrie après son excursion clandestine en Angleterre, M. Mollien était encore à méditer sur ce qu'il avait vu et appris dans ce voyage et dans la compagnie du livre d'Adam Smith, lorsque la révolution du 18 brumaire vint changer complétement l'état des affaires, en substituant un gouvernement régulier aux gouvernemens révolutionnaires qui s'étaient succédé jusque-là, et lui ouvrit à lui-même un nouvel avenir.

Les gouvernemens révolutionnaires sur les ruines desquels s'asseyait le consulat avaient réussi à sauver l'indépendance nationale, menacée du plus odieux des attentats en 1792. Non-seulement ils avaient repoussé les assauts de l'étranger, mais, prenant l'offensive à leur tour, ils avaient porté la guerre loin des frontières, au sein des états qui attaquaient le pays, et à la faveur de l'enthousiasme dont la nation était enflammée, ils avaient fait de vastes conquêtes. La France, sous leur main, s'était étendue jusqu'à ce qu'on appelait ses limites naturelles, les Alpes et le Rhin. Cependant au 18 brumaire la force d'agression de la France était épuisée. Après avoir eu l'habitude des plus beaux triomphes, elle reculait de revers en revers, et il fallait songer de nouveau à défendre le sol de la patrie. La brillante victoire remportée par Masséna à Zurich, les avantages signalés que Brune avait obtenus sur les Anglo-Russes en Hollande, étaient des haltes dans l'adversité. Les coalisés pouvaient se flatter de réduire enfin la révolution après avoir tant de fois tremblé sous ses coups. Dans les batailles qui ont la mer pour théâtre, on a vu quelquefois un vaisseau entouré de bâtimens ennemis, recevant leurs bordées incessantes, obligé en même temps de lutter contre l'incendie qui lui dévorait les flancs, et cependant, contre ces périls conjurés, faisant une énergique contenance. La république française, sous les gouvernemens révolutionnaires, avait été dans cette attitude héroïque, mais impossible à soutenir au-delà d'un peu de temps. Il lui fallait un génie puissant et organisateur qui eût la force et l'habileté nécessaires pour éteindre l'incendie intérieur, et qui, concentrant dans sa main tous les courages et toutes les ressources, les opposât avec avantage aux formidables attaques du dehors. Elle venait de le trouver dans le vainqueur de Montenotte et de Rivoli, le négociateur heureux de Campo-Formio, revenu de l'Orient avec le prestige de nouvelles et merveilleuses victoires.

Les gouvernemens révolutionnaires n'avaient pas eu de finances. Ils avaient vécu, la convention de la vente des biens nationaux provenant de la confiscation des propriétés des émigrés et du clergé,

le directoire de la banqueroute. D'excellens principes avaient été posés cependant, nous l'avons dit, dès la constituante, puis sous le directoire, par une meilleure rédaction des lois organiques de l'impôt, on avait commencé la préparation d'un meilleur avenir pour le trésor public; mais on était bien loin du but encore, surtout en ce qui touche le mode de perception. Le recouvrement était fort en arrière, et on ne savait comment l'opérer. De là une pénurie indicible. L'armée était sans solde, les fonctionnaires sans traitement. Quand le directoire fut renversé, il y avait dix mois que les bureaux des ministres ordonnateurs n'avaient eux-mêmes rien touché. Une multitude d'ordonnances délivrées aux créanciers de l'état demeuraient sans être acquittées, par conséquent tous les services publics étaient en souffrance. Les rentiers auxquels on venait d'infliger la banqueroute des deux tiers ne recevaient rien sur le tiers consolidé; en conséquence le 5 pour 100 était coté à 10, c'est dire que le gouvernement était complétement dépouillé de l'aide du crédit.

Les choses en étaient à ce point que l'on avait vu un des ministres, celui de la guerre, outré des refus que rencontraient ses demandes de fonds, entrer, l'épée à la main, dans le cabinet de son collègue des finances, qui n'y pouvait rien, pour le forcer à lui en ordonnancer. Ce trait suffirait à prouver non-seulement ce que dit le duc de Gaëte dans ses *Mémoires*, « qu'il n'existait réellement plus vestige de finances en France (1), » mais encore qu'il n'y restait plus rien qui ressemblât à un gouvernement régulier.

Le 20 brumaire, quand l'ancien premier commis Gaudin, nommé ministre des finances, eut été installé, il trouva dans la caisse du trésor 167,000 francs, reliquat d'une avance de 300,000 qu'on avait obtenue la veille. C'est avec cette misérable ressource que commença le gouvernement consulaire. Le premier consul, qui avait fait son apprentissage administratif en pourvoyant à l'existence des armées hors du territoire de la république, se montra aussitôt vivement préoccupé du soin des finances. Il pensait comme le cardinal de Richelieu, qui s'est exprimé en ces termes : « On a toujours dit que les finances sont les nerfs de l'état, et il est vrai que c'est le point d'Archimède qui, étant fortement établi, donne moyen de mouvoir tout le monde. — Un prince nécessiteux ne saurait entreprendre aucune action glorieuse, et la nécessité engendrant le mépris, il ne saurait être en cet état sans être exposé à l'effort de ses ennemis et aux envieux de sa grandeur (2). »

Le premier consul se fit donc immédiatement un plan de finances.

(1) Ce fait est raconté dans les *Mémoires* d'Ouvrard, qui en avait été témoin oculaire. (*Mémoires de G.-J. Ouvrard*, tome Ier, page 37.)

(2) *Testament politique du cardinal de Richelieu* (1688), p. 325.

Il jugea que le mieux était de ne pas innover une fois de plus en matière d'impôts et de s'en tenir à ceux qu'on trouvait en vigueur. C'était un système d'impositions que la constituante avait établi un peu précipitamment, mais en ayant pour se guider dans le tourbillon le désir d'être équitable et la ferme volonté de ménager la liberté des citoyens. On l'avait maintenu depuis avec quelques additions de médiocre importance, et des changemens, relatifs à l'assiette et à la répartition, qu'on ne pouvait qu'approuver. Un rapide examen persuada le premier consul qu'en le maniant convenablement, il en retirerait ce qui était indispensable aux besoins de l'état; il ne restait qu'à améliorer le mécanisme de la pompe aspirante, c'est-à-dire à adopter un bon mode de recouvrement.

Par conséquent la principale masse des rentrées du trésor devait provenir des quatre contributions qui sont dénommées directes, à savoir la contribution foncière, qui était et qui est encore la principale, la contribution personnelle et mobilière, la contribution des patentes, et celle des portes et fenêtres. Cette dernière était une imitation de l'Angleterre, et datait seulement du directoire. On espérait pour l'an VIII 260 millions environ de ces quatre contributions. Les revenus indirects, qui venaient s'y ajouter, étaient fort modiques; l'assemblée constituante, par une erreur regrettable, avait totalement aboli les impôts sur les boissons, et l'impôt du sel avait succombé sous l'indignation générale provoquée par les vexations dont il était l'occasion. Monsieur, frère du roi, quand il avait, dans l'assemblée des notables, qualifié la gabelle d'*infernale*, avait exprimé, sans l'exagérer, le sentiment public. Restaient donc les droits de timbre et d'enregistrement, les douanes, les postes, la loterie et un petit droit sur le tabac. Les forêts de l'état devaient aussi offrir des ressources. C'est tout au plus cependant si l'on pouvait, avec toutes ces recettes réunies, espérer d'atteindre 400 millions. Je ne parle pas du droit des barrières sur les routes; il était spécialement affecté à l'entretien de ces voies de communication, et il n'y suffisait pas. Un maximum de 400 millions, sauf les ressources extraordinaires, qu'il n'était pas facile d'imaginer de manière à ne pas obérer les contribuables, voilà tout ce dont on pouvait disposer pour ériger une administration et un gouvernement, faire le service d'une dette publique qui, malgré la réduction des deux tiers, restait considérable, et soutenir une guerre acharnée sur terre et sur mer! Il est vrai que dans les budgets de ce temps-là les frais de perception sont laissés à l'écart, et ils représentaient alors une somme de plus de 100 millions. Le grand homme dans les mains duquel, selon l'expression de M. Mollien, tous les pouvoirs étaient d'eux-mêmes venus se réfugier sut trouver dans des revenus aussi modiques le

moyen d'accomplir au-delà même de ce qu'attendaient ses plus fervens admirateurs.

Le premier consul eut besoin de toute sa fermeté pour résister à l'établissement de tout impôt par-delà ceux qui étaient en activité le 18 brumaire. Le ministre des finances, Gaudin, fit les plus grands efforts pour obtenir qu'on revînt à une taxe sur les boissons; il alla jusqu'à offrir sa démission. Le premier consul fut inébranlable : à ce moment, tout impôt nouveau, et celui des boissons plus qu'un autre, lui semblait impolitique; mais il se prêta avec empressement à tout ce qu'il fallait pour que les impôts rentrassent intégralement et sans retard. Ce sera dans l'histoire le titre de M. Gaudin d'avoir parfaitement rempli cette tâche. Il organisa une administration des contributions directes qui, dès le début, fonctionna d'une manière très satisfaisante. On était en plein dans l'an VIII. Il restait cependant à dresser trente-cinq mille rôles sur l'an VII, et les rôles de l'an VIII, qui auraient dû être achevés depuis plusieurs mois, n'étaient pas commencés. En moins de six semaines, l'organisation nouvelle exista partout et fonctionna avec efficacité. Peu de temps après, on avait non-seulement les trente-cinq mille rôles arriérés de l'an VII, mais encore tous ceux de l'an VIII, et l'on se mit à ceux de l'an IX, de telle façon qu'ils purent être mis en recouvrement dès le premier jour.

Ces heureux résultats furent obtenus principalement par l'effet d'un changement général introduit alors dans l'administration et dans la politique même. Une des plus fortes méprises des hommes qui avaient voulu réédifier l'état après avoir renversé l'ancien régime avait consisté dans la réaction qui annulait à peu près l'autorité centrale et abandonnait l'administration même des intérêts de l'état à des mandataires élus directement par la masse des citoyens, ou, ce qui était pis encore, à des conseils électifs, sur lesquels le gouvernement était sans action, et où il n'y avait de responsabilité individuelle pour personne. C'est avec cette exagération qu'on procède même chez des peuples éclairés, lorsque l'opinion a été trop longtemps contenue, et qu'on s'est obstiné à répondre par le dédain à ses justes réclamations. Dès qu'elle a trouvé enfin une issue par laquelle elle puisse réagir contre les abus invétérés, elle s'y précipite avec violence, et dans son emportement donne naissance à des maux non moins cuisans que ceux qu'on avait voulu guérir. On avait donc eu un gouvernement central frappé d'une paralysie d'où il ne sortait que pour faire des coups d'état qui étaient à recommencer toujours, et on n'avait pas eu d'administration. Les corps électifs auxquels on s'était remis du soin d'administrer semblaient avoir pour principal souci de gagner cette popularité de mauvais aloi qui s'acquiert en esquivant ses devoirs quand ils exigent de la sévérité. Ainsi, en ma-

tière de contributions directes, la confection des rôles était confiée aux conseils municipaux, qui trouvaient commode de ne pas s'acquitter de ce devoir, sans qu'on eût contre eux un moyen de contrainte. Au 18 brumaire, l'expérience avait parlé haut; ce débordement d'élections était jugé, et le moment était venu d'établir la règle que le soin d'administrer appartient au gouvernement ou à ses délégués, et que le rôle des corps électifs doit se borner à l'exercice d'un contrôle efficace. Malheureusement on alla au-delà de ce légitime partage d'attributions. Sieyès, proclamant la formule célèbre que la confiance doit venir d'en bas et le pouvoir d'en haut, fit adopter l'expédient des listes de notabilité, qui supprimait l'élection directe par les citoyens, non-seulement pour les fonctions publiques, mais même pour les deux corps politiques formant la représentation nationale, le corps législatif et le tribunat. La prérogative des citoyens se réduisit à composer trois longues listes échelonnées, dites de *notabilité*, dans lesquelles le gouvernement choisissait les fonctionnaires des communes, des départemens et de l'état, autant qu'il y était expressément astreint par la constitution, et c'était le cas seulement pour un fort petit nombre. Quant aux fonctionnaires de l'ordre administratif proprement dit ou de l'ordre financier, ils étaient à la nomination directe du premier consul. Le sénat puisait dans la troisième des listes, c'est-à-dire dans la moins nombreuse, sans être astreint à aucune règle que sa propre appréciation, les membres du corps législatif et du tribunat, ainsi que ceux du tribunal de cassation et de la commission de comptabilité, qui tenait lieu de cour des comptes.

En ce sens, le 18 brumaire mérite d'être qualifié de révolution plus qu'aucun des changemens politiques qui avaient suivi la prise de la Bastille. On se jetait ainsi brusquement d'un extrême dans l'autre, et quoique priver les citoyens de toute intervention sérieuse dans les affaires publiques soit dans ses effets immédiats un moindre mal que de les laisser s'y ingérer à ce degré que ce soit de l'anarchie, l'un n'est pas plus justifiable que l'autre au point de vue des principes. Ici l'on réduisait à un simulacre la représentation nationale, et l'on créait la dictature en la recouvrant d'un voile trop transparent pour que personne pût s'y méprendre. Il n'est pas superflu de dire qu'à cette énormité Napoléon fut complétement étranger; elle fut tout entière l'œuvre de Siéyès, qui avait été chargé de préparer avec une commission spéciale la constitution de l'an VIII. Napoléon n'intervint dans cette œuvre que pour substituer à la combinaison chimérique de Siéyès, au sujet des attributions du chef de l'état, un arrangement qui en fît un pouvoir digne de ce nom, au lieu d'une ombre, jouet des autres pouvoirs et de sa propre vanité. Assurément Napoléon avait le tempérament d'un dic-

tateur; il apportait la dictature partout où il apparaissait, puisque partout il exerçait un ascendant extraordinaire, et les volontés s'inclinaient devant la sienne. Les hommes impartiaux ajouteront qu'à ce moment la dictature était, de même qu'on l'avait vu autrefois dans la république romaine et depuis dans tous les pays libres, la condition du salut de la France, et celle de Napoléon devait être accueillie par les acclamations de l'immense majorité; mais établir la dictature à poste fixe dans l'état et par un procédé tel que celui des listes de notabilité, c'était ou abuser d'une disposition passagère de l'opinion pour la tromper, ou être soi-même dupe d'un jeu de mots, et ni l'un ni l'autre ne pouvait convenir à l'esprit supérieur et au grand caractère de Napoléon. Les intelligences de cette portée et les personnages de cette stature méprisent les détours de cette espèce, et ne se laissent pas décevoir par de pareils semblans. Napoléon put trouver que l'expédient des listes de notabilité lui était commode pour quelque temps, mais il n'en faisait aucun cas, et avant que trois ans se fussent écoulés, il voulut l'abolition des listes de notabilité et le retour à l'action des colléges électoraux pour la désignation des membres du corps législatif et du tribunat (1).

Son œuvre à lui, dans la politique inaugurée en l'an VIII, fut une autre innovation qui contribua, bien autrement que l'expédient des listes de notabilité, à écarter les obstacles du chemin du nouveau gouvernement : ce fut de répudier avec éclat l'esprit d'exclusion tyrannique avec lequel on avait gouverné depuis 1789. Pendant onze ans, le parti de la révolution, maître des affaires sous différens noms et toujours rempli de soupçons et de défiance, frappait de l'ostracisme, quand ce n'était pas du glaive, tout ce qui ne lui appartenait pas, tout ce qui pouvait nourrir une pensée qui lui fût hostile. C'était un retournement violent et implacable des maux que le tiers-état avait si longtemps soufferts, et cette tyrannie nouvelle n'attaquait pas seulement les ci-devant privilégiés; elle s'était étendue successivement à leurs adhérens et amis, à la plupart des hommes que leurs lumières, leurs talens ou la considération dont ils étaient entourés classaient dans l'aristocratie naturelle de la société, et aussi à la masse d'honnêtes gens qu'indigne et révolte une aveugle oppression, de quelque part qu'elle vienne. On avait eu ainsi tout à la fois les formes extérieures de la liberté politique et un despotisme sanguinaire sous la convention, tracassier sous le directoire : accouplement monstrueux d'où n'avait pu sortir qu'une hideuse anarchie. A l'époque qui précéda immédiatement le 18 bru-

(1) Ce changement eut lieu par le sénatus-consulte du 16 thermidor an X (4 août 1802), qui institua le consulat à vie. Les colléges électoraux d'arrondissemens et de départemens choisissaient des candidats entre lesquels le sénat choisissait.

maire, les désastres de nos armées en Italie et en Allemagne et l'approche des hordes de Souvarov avaient exaspéré le parti de la révolution, qui alors avait de vive force renvoyé du directoire des hommes modérés et voté des lois pleines de rigueur. C'est ainsi qu'à la fin de l'an VII on avait fait la loi des otages, renouvellement de la loi des suspects de la terreur, frappé les riches ou ceux qui passaient pour tels de l'emprunt forcé et progressif de 100 millions, et exalté par tous les moyens possibles la passion révolutionnaire. Le général Bonaparte avait le sens politique trop juste et le cœur trop noble pour condescendre à la continuation de ce régime impossible et odieux. Il entreprit de placer le gouvernement dans une sphère qui fût supérieure à tous les partis, inaccessible à leurs passions et à leurs prétentions déréglées. Déjà il avait fourni des gages éclatans de son attachement à la cause de la révolution, et au 13 vendémiaire et au 18 fructidor, quand il avait fallu empêcher de sombrer le navire qui portait les principes de 1789; d'un autre côté, il avait donné en Italie des témoignages répétés de ses sentimens humains et concilians pour les victimes des fureurs révolutionnaires, et à Paris même il avait manifesté sa répugnance pour les anniversaires lugubres que la terreur avait érigés en solennités nationales. Pour lui donc, ce n'était qu'être fidèle à soi-même que de traiter tous les partis indistinctement en arbitre ou en maître, et de leur enjoindre qu'ils eussent à se plier au service du pays sous sa propre impulsion, en leur faisant comprendre qu'autant il était disposé à faire un bon accueil à quiconque serait prêt à observer la loi sous son autorité, autant il serait inexorable pour qui prétendrait la lui faire.

Dès les premiers jours, on le voit rassurer les opprimés sans alarmer les amis de la révolution. La loi des otages, qui détruisait la sécurité de deux cent mille familles, est abrogée; l'expédient violent de l'emprunt forcé et progressif est aboli; les lois draconiennes qui, à la suite du 18 fructidor, avaient frappé des prêtres prévenus du crime insaisissable de conserver des sentimens contraires à la révolution sont révoquées; la liberté des cultes, qui n'était qu'une dérision, puisqu'il était dangereux et souvent impraticable aux catholiques pieux de manifester leur foi, devient une réalité. Les naufragés de Calais, malheureux émigrés, qu'on avait impitoyablement saisis après que l'océan en courroux les avait épargnés, sortent de prison. Les portes de la patrie se rouvrent pour les proscrits de Sinnamari et pour un autre exilé qui était une des gloires les plus pures de 1789, le général Lafayette; des paroles de conciliation sont adressées à la Vendée. Le conseil d'état, le jour même où les membres qui le composent ont été nommés, se réunit solennellement, et rend un avis portant que les lois en vertu des-

quelles les parens d'émigrés et les ci-devant nobles étaient exclus de toute fonction publique et de toute participation aux droits politiques ont cessé d'exister par le fait seul de la promulgation de la constitution nouvelle. En même temps les nombreux acquéreurs de biens nationaux reçoivent les assurances les plus formelles en faveur de leur droit de propriété, et quiconque prétendrait les troubler est réprimé sévèrement.

Au milieu de ces actes réparateurs, bienfaisans, salutaires, rien qui annonçât la faiblesse, car en même temps des mesures énergiques étaient prises contre les perturbateurs du repos public, à quelque parti ou à quelque classe qu'ils appartinssent. Les brigands qui infestent les routes sont traqués par des colonnes mobiles et livrés à des commissions militaires; les émigrés qui rompent leur ban sont repoussés hors du territoire et menacés de l'application des lois sommaires dont ils sont l'objet; le sol de la patrie est purgé de quelques scélérats, *restes impurs de Robespierre;* des dispositions militaires sont prises pour que ceux qui en Vendée seraient tentés de prolonger les hostilités apprennent à leurs dépens que, pour le vainqueur de Rivoli et des Pyramides, c'est un jeu de les vaincre, et qu'à ses yeux la guerre civile est le plus grand des crimes.

Ce spectacle d'un gouvernement rempli de force qui maintenait avec fermeté le drapeau de la révolution, ouvrait la main pour répandre de toutes parts l'amnistie ou les bonnes grâces sur les personnes recommandables de toutes les opinions, et n'était rigoureux que pour les méchans et les factieux, inspirait une satisfaction universelle, car rien n'est beau comme la puissance, lorsqu'elle se montre équitable, généreuse et bienveillante. La patrie respirait. Elle ne s'apercevait pas qu'elle avait moins de liberté politique, parce qu'elle avait beaucoup plus de liberté de fait, car, selon une expression familière au premier consul, elle était « soustraite à l'esclavage de l'anarchie. »

Le nouveau mécanisme administratif par le moyen duquel, en partant du principe que le soin d'administrer les affaires de l'état appartient tout entier à l'autorité centrale, on supprimait l'intervention des conseils locaux dans les opérations préalables et nécessaires à la rentrée des impôts, était irréprochable. Il y eut pour les contributions directes une administration complétement séparée des conseils municipaux. Chaque département eut un directeur relevant du ministre des finances et correspondant avec lui sans intermédiaire. Ce fonctionnaire fut chargé de la confection des rôles. Les receveurs-généraux existaient déjà, on facilita leur action en leur adjoignant les receveurs d'arrondissement. L'arrondissement même est une

création du 18 brumaire. Le recouvrement, qu'auparavant on mettait en adjudication au rabais, se fit dans les communes importantes d'abord, plus tard dans les autres, par des percepteurs placés sous la main des receveurs-généraux et particuliers, et recevant les rôles des directeurs.

Je n'entrerai pas ici dans de plus grands détails sur le mode d'administration adopté à cette époque pour les finances. Je m'abstiendrai de même d'aborder un autre sujet fort intéressant, celui des mesures par lesquelles on pourvut à la liquidation de l'arriéré et on leva les obstacles qui interceptaient l'impôt en route, à titre de restitution ou de compensation, ou pour des besoins supposés urgens, comme la subsistance ou le mouvement des armées. Je laisserai de côté pareillement les procédés par lesquels on se procura quelques ressources extraordinaires. Je me bornerai à dire qu'on trouva finalement en l'an VIII les ressources indispensables à la marche des affaires. On put faire les admirables campagnes de Marengo et de Hohenlinden, expédier à l'armée d'Égypte des secours qui malheureusement ne lui arrivèrent pas, payer régulièrement les employés de l'état, développer les armemens maritimes, et même on satisfit les rentiers de l'état, auxquels, depuis plusieurs années, on avait cessé de payer les arrérages.

Pour mieux expliquer comment et pour quel objet M. Mollien reprit des fonctions dans les finances, il faut que j'insiste sur un point important de ce service, à savoir le mode qui fut adopté tant pour assurer la transmission au trésor, en temps opportun, des sommes recouvrées par les receveurs-généraux que pour se procurer des titres négociables dont on pût tirer parti avant la rentrée de l'impôt. Par imitation de ce qui se faisait sous l'ancien régime, M. Gaudin avait établi les *obligations* des receveurs-généraux, engagemens à échéance fixe que signaient ces fonctionnaires, et dont le montant, pour chacun d'eux, était réglé d'après les sommes qu'ils devaient toucher du fait des contributions directes. A l'égard des autres contributions, on prit des dispositions analogues. Ces obligations étaient des titres que le ministre des finances devait négocier au mieux des intérêts du trésor. Pour leur donner de la consistance et les accréditer auprès des capitalistes, que le passé remplissait d'une juste défiance, le premier consul, sur la proposition de Gaudin, créa une institution spéciale destinée à garantir le paiement exact des obligations à l'échéance, et qui devait solder immédiatement toute obligation protestée. On la nomma caisse de garantie et aussi caisse d'amortissement, parce qu'elle devait placer ses fonds en rentes, et c'est même ce dernier nom qui prévalut dans l'usage, quoiqu'elle n'eût rien de commun avec les établissemens consacrés

à amortir la dette publique, tels qu'on les connaissait déjà. Des ressources spéciales lui étaient affectées; la principale était la somme versée, à titre de cautionnement, par les receveurs-généraux des finances. On venait de leur demander ce gage en numéraire au lieu des biens-fonds qui étaient admis précédemment. De ce chef, la caisse eut un capital de 10,810,000 fr. Elle devait en servir l'intérêt. Il était entendu qu'elle recevrait un jour tous les cautionnemens imposés aux comptables du trésor autres que les receveurs-généraux, ainsi qu'aux officiers judiciaires; mais provisoirement ils lui étaient enlevés pour être employés au service courant. De plus, elle fut instituée légataire de toutes les rentes viagères et de toutes les pensions servies par le trésor, à mesure que les titulaires viendraient à décéder. Trois administrateurs y étaient préposés. M. Gaudin, qui faisait le plus grand cas de son ancien collègue Mollien, lui proposa ces fonctions. M. Mollien accepta, et il se vit aussitôt nommé avec deux personnages obscurs.

Ce fut ainsi que M. Mollien rentra dans l'administration des finances, où il devait avoir, après quelques années, le rôle le plus important. Peu de temps même devait se passer sans qu'il eût avec le premier consul des relations particulières dont les affaires publiques devaient se ressentir heureusement. Il était destiné à rester jusqu'à la fin un des serviteurs les plus utiles et les plus sincèrement dévoués de l'homme extraordinaire auquel la France remettait alors le soin de ses destinées. Ce n'est pas qu'il y eût entre Napoléon et le futur ministre du trésor une complète communauté d'idées sur les matières mêmes que M. Mollien était ou devait être appelé à administrer. Tous deux pensaient qu'il faut dans les finances beaucoup d'ordre et une économie sévère, et ils étaient déterminés à faire les plus grands efforts pour cet objet, chacun dans sa sphère; mais d'accord sur le but, ils ne l'étaient pas sur les points de doctrine, et par conséquent il devait y avoir entre eux des dissentimens en plus d'une occasion sur certaines mesures. M. Mollien était, et ne s'en cachait pas, un disciple d'Adam Smith. Napoléon n'était pas de cette école, et affectait encore plus de ne pas en être. Parmi les opinions d'Adam Smith, il y en avait contre lesquelles sa nature même protestait. Écossais d'origine et professeur dans une université d'Écosse, partageant les penchans et les habitudes de cette population, qui est en Europe imbue plus que toute autre de l'esprit de *self-government*, Adam Smith, lorsqu'il a été conduit à indiquer les limites qu'il convient de tracer à l'action de l'autorité, l'a circonscrite dans un cercle extrêmement étroit; il laisse par conséquent presque tout à faire à l'initiative des particuliers. L'autorité, telle qu'il la conçoit, serait réduite à un rôle exigu. Avec les traditions de la na-

tion française, avec l'éducation catholique qu'elle a reçue, et dont l'influence subsiste même chez ceux qui croient avoir rompu avec la religion, le gouvernement est appelé chez nous à exercer beaucoup plus d'influence et à déployer son activité dans une carrière beaucoup plus large, non-seulement pour que la société prospère, mais même pour qu'elle fonctionne régulièrement. Napoléon, qui était d'un tempérament essentiellement dominateur, et chez qui d'ailleurs s'offrait avec tant de développement et de puissance la réunion des facultés nécessaires pour gouverner jusque dans le dernier détail, n'aurait pu, en quelque pays qu'il eût été placé, se résigner à n'avoir que des attributions tronquées. Jusque-là il eût été aisé à M. Mollien de s'entendre avec lui, car l'administrateur de la caisse d'amortissement, avec la pénétration de son esprit, distinguait bien ce que devait être le gouvernement en France. Homme d'expérience et d'observation autant que de raisonnement, il sentait que les principes posés par Adam Smith ne s'appliquaient pas dans la même mesure partout et toujours. Il n'avait rien de commun avec ces disciples à l'esprit absolu qui, se refusant à faire la part des temps et des lieux, auraient volontiers recommandé en France exactement tout ce qu'avait écrit Adam Smith sous la pression du milieu où il vivait, comme si ce grand esprit, en le supposant né et élevé parmi nous, eût tenu à Paris, en l'an VIII, le même langage qu'il tenait à Glasgow un tiers de siècle auparavant.

Sur un autre sujet, il était plus difficile à M. Mollien de s'accorder avec Napoléon. M. Mollien, conformément aux idées d'Adam Smith, considérait que l'équité, de même que la probité, est absolument une dans les sociétés modernes. Il ne mettait aucune différence entre les gouvernemens et les particuliers quant à l'obligation de respecter les engagemens librement contractés. Le sentiment élevé et large qu'il avait du droit de propriété corroborait en lui cette opinion. Sur ce point, il était armé d'une conviction si forte et pourvu d'un si bon arsenal d'argumens, qu'il y était inexpugnable. Pour Napoléon au contraire, cette assimilation spéciale, mais sans réserve, entre l'état et un particulier, était une sorte d'abdication. Il ne lui était pas possible de consentir à faire descendre les gouvernemens de la région supérieure qui, à ses yeux, constituait leur place naturelle, pour les mettre, même en cela, au niveau des simples mortels; puis, par le sentiment qu'il avait de sa supériorité personnelle, en supposant qu'on lui eût fait admettre des règles de ce genre pour un autre chef d'état, il était fort malaisé, sinon impossible, de lui faire reconnaître qu'elles fussent faites pour lui.

Ce n'est pas qu'il n'ait le plus souvent parlé et agi comme un homme pénétré des droits qui appartiennent à la propriété privée,

même en présence de l'état. Le code qui porte son nom, et à la rédaction duquel il a pris une part active, garde l'empreinte des plus saines doctrines sur la propriété. C'est Napoléon qui, dans la longue et laborieuse discussion sur la loi des mines, promulguée en avril 1810, a prononcé ces belles paroles, qu'avec toutes ses armées il ne lui serait pas possible de s'emparer du champ du dernier des Français; mais l'idée de la propriété n'avait pas dans son esprit toute la largeur qu'elle a justement acquise dans une civilisation avancée. La propriété, qui avait ses hommages, n'embrassait pas tous les genres de biens que l'homme obtient par son travail. Il avait à cet égard les opinions qui avaient eu cours dans la Rome antique plutôt que celles qui conviennent à notre temps.

Napoléon s'était beaucoup nourri de lectures sur la civilisation romaine; il l'admirait passionnément. C'était celle dont il citait de préférence les exemples, celle dont il reproduisait sans cesse les dénominations dans ses créations politiques et administratives. Cette admiration exclusive pour Rome a été l'origine de plusieurs fautes qu'il a commises dans sa politique générale. Au sujet de la propriété, elle l'a en maintes circonstances induit en erreur. Chez les auteurs romains, comme au surplus chez tous ceux de l'antiquité, chez ceux-là même qui planent le plus au-dessus de leurs contemporains, et que la postérité entoure des plus grands hommages, on rencontre au sujet de la propriété des notions incorrectes par rapport à celles que le genre humain possède enfin, mais qu'il ne s'est formées que successivement par l'élaboration lente de formules primitivement imparfaites. Par une de ces contradictions auxquelles la faiblesse humaine est tant exposée, la civilisation romaine, dans la personne de ses représentans même les plus illustres, exagérait le sentiment de la propriété d'un côté, et le limitait trop d'une autre part. Ainsi les Romains trouvaient tout naturel qu'il y eût des esclaves, c'est-à-dire que l'homme fît sa propriété de son semblable, et en même temps ils professaient une opinion qui mettait la propriété mobilière, celle des capitaux proprement dits, bien en contrebas de la propriété territoriale. Ils flétrissaient l'exploitation de l'une et honoraient celle de l'autre. Cicéron, qui est certainement une des plus belles intelligences de l'antiquité, Cicéron, dont la pensée s'était approprié à l'avance plusieurs des idées dont s'enorgueillit le plus la société moderne, sur la fraternité des nations par exemple, Cicéron, par qui juraient tant de personnes pendant les siècles qui ont précédé le nôtre, et qui restera toujours comme une imposante autorité dans le monde intellectuel, Cicéron a sur ce sujet des sentences désespérantes. A ses yeux, l'homme qui possède de la richesse mobilière et qui la fait valoir par l'industrie, et plus

encore par le négoce, est par cela même d'une caste inférieure, une sorte d'usurier qui s'enrichit de la misère publique.

En admettant que l'erreur de Cicéron fût fort excusable de son temps, elle n'est plus soutenable dans les temps modernes. En agrandissant sa sphère d'activité, le commerce a agrandi son importance politique et sa richesse; c'est par la richesse même que les mœurs commerciales se sont épurées, selon l'observation de M. Mollien (1), car, dit-il, le commerce moderne a eu surtout besoin de pratiquer la prévoyance, celle de toutes les facultés humaines qui donne les meilleurs conseils de morale, et il n'a pas tardé à reconnaître que la meilleure condition de chaque échange devait être d'offrir des avantages aux deux contractans, qu'il fallait conséquemment n'y chercher que des profits modérés, les seuls qui puissent se renouveler souvent entre les mêmes hommes, qu'en un mot la réciprocité était la première, la meilleure condition des transactions. De là cette fidélité dans les engagemens, ce respect pour les promesses même orales, cette ponctualité dans les paiemens, cette prompte confiance entre des hommes inconnus l'un à l'autre et séparés par de grandes distances, enfin ces qualités morales qui, à l'époque où M. Mollien s'est trouvé en présence du premier consul, recommandaient, depuis plus d'un siècle et demi, les négocians éclairés des principales places de l'Europe. Il en est résulté chez les commerçans une espèce de point d'honneur qui place, au milieu de la société européenne, les commerçans et les capitalistes à un niveau infiniment supérieur à celui qu'ils pouvaient revendiquer dans la société romaine. C'est ce que Napoléon aurait senti, s'il eût appliqué la force de sa grande intelligence à étudier cet aspect de la civilisation moderne.

Entré au contraire dans le courant des idées romaines avec l'impétueuse vigueur qui lui était propre, on comprend que Napoléon ait fréquemment fait voir qu'il avait en estime médiocre la classe des capitalistes et des commerçans. Quand il veut montrer au financier Ouvrard combien il a peu d'estime pour les arrangemens que celui-ci a négociés avec la cour de Madrid, il lui dit avec un geste de dédain : « Vous avez rabaissé la royauté au niveau du commerce. » Dans quelques-unes de ses lettres à M. Mollien, on aperçoit cette préoccupation qu'aucun des actes de son gouvernement ne doit ressembler de près ou de loin à des opérations commerciales, et c'est une des raisons pour lesquelles M. Mollien, dans sa prudence avisée, s'entoure de précautions lorsqu'il veut introduire dans la comptabilité publique la méthode que le commerce a décou-

(1) *Mémoires d'un Ministre du trésor public*, t. III, p. 296.

verte, et à laquelle se sont ralliés tous les commerçans qui veulent voir clair dans leurs affaires. Il sent que les envieux pourront faire germer dans l'esprit de l'empereur une prévention difficile à déraciner en lui disant que son directeur général de la caisse d'amortissement ou son ministre du trésor voudrait faire procéder l'état à la façon des commerçans. Enfin, quand Napoléon veut stigmatiser les Anglais, la formule dont il se sert de préférence consiste à dire que c'est un *peuple de marchands*.

L'empereur et son ministre devaient donc souvent se trouver en désaccord lorsqu'il s'agirait du traitement à faire aux capitalistes ou aux commerçans qui étaient en relation d'affaires avec l'état pour des fournitures ou pour l'entreprise de quelque service administratif. Le penchant de l'empereur était de les traiter sommairement, comme si avec eux le droit de propriété n'eût pas été en question. Il se croyait fondé à réduire les marchés après qu'ils avaient été signés, à différer le paiement au-delà des termes convenus, lors même que l'exécution n'avait rien offert qui fût manifestement répréhensible et démontré tel. Au contraire, M. Mollien, pour qui la propriété des capitaux était aussi sacrée que celle des fonds de terre, devait insister pour que dans ce cas le principe de la propriété fût pleinement respecté, c'est-à-dire pour qu'on payât leur dû aux fournisseurs et aux entrepreneurs des services publics, sans retenue et aux échéances arrêtées, sauf, lorsqu'ils seraient en faute, à les reprendre conformément à la lettre des contrats et à déférer le cas à la juridiction spéciale établie par la loi.

Mais il faut le dire à la louange de l'un et de l'autre, nonobstant cette source de dissentimens souvent renaissans, M. Mollien ne s'abaissa jamais, pour rester en crédit, à des complaisances qu'un homme d'honneur pût désavouer, et Napoléon se montra scrupuleusement ménager de la dignité personnelle de son ministre; M. Mollien lui en rend le témoignage dans ses *Mémoires*. C'est à peine si pendant les treize années qu'il a passées dans les grandes fonctions publiques à partir de sa première entrevue avec le premier consul, il eut à subir deux ou trois fois les accès d'impatience que Napoléon n'épargnait pas à d'autres beaucoup plus empressés cependant de flatter ses opinions en lui sacrifiant les leurs, et chaque fois ce ne fut pas M. Mollien qui s'humilia pour se faire absoudre des torts qu'il ne se sentait pas; ce fut l'empereur qui, se retournant noblement dans l'ampleur de son libre arbitre, fit les premiers pas vers le ministre qu'il avait blessé, et s'efforça de lui faire oublier par des bienfaits son langage dépourvu de mesure : preuve, on peut le dire en passant, que si Napoléon avait rencontré plus de respect de soi

chez les autres, une partie au moins des fautes et des écarts de son règne aurait été évitée.

M. Mollien ne fut pas immédiatement en contact personnel avec le premier consul; modeste et réservé à l'extrême, il ne s'occupait que de remplir ses devoirs et de faire rendre le plus de services possible à la petite institution, décorée d'un grand nom, à la tête de laquelle il était placé. Ses deux collègues lui laissaient la peine et la responsabilité. Il y introduisit le mode de comptabilité qui était dès cette époque en usage dans le haut commerce français, je veux parler de la tenue des livres en partie double, qui n'avait pas pénétré encore dans les finances, au grand détriment de la chose publique, ainsi qu'on ne tarda pas à en acquérir chèrement la preuve, je dirai comment. M. Mollien rendit ce service à la caisse d'amortissement sans en informer qui que ce fût. Il ne s'est jamais vanté du bien qu'il avait fait, et j'ai indiqué, il n'y a qu'un instant, une des raisons qu'il avait ici pour le tenir secret.

Par l'habileté avec laquelle M. Mollien gouvernait la caisse d'amortissement, les obligations des receveurs-généraux, qui d'abord avaient subi sur la place un escompte de 3 à 4 pour 100 par mois, se relevèrent rapidement. Toutes celles qui revenaient à Paris après avoir été protestées dans les départemens étaient soldées sans retenue, sans délai, sans difficulté, par la caisse qu'il administrait. D'un autre côté, en achetant en temps opportun du 5 pour 100, qui, pour être beaucoup monté après le 18 brumaire, était pourtant à vil prix encore, l'institution avait fait des profits. M. Mollien en publia les premiers comptes au commencement de 1801. Ils établirent que le capital primitif de 10,810,000 francs se trouvait élevé, par l'effet de quelques attributions nouvelles, et surtout des bénéfices qu'elle avait obtenus en escomptant une partie des obligations qui flottaient sur la place, à 13,400,000 fr.; qu'elle avait acheté : 1° pour 5 millions de francs d'actions de la Banque; 2° pour 5,200,000 fr. de 5 pour 100, qui l'avaient rendue propriétaire d'une rente perpétuelle de 686,000 francs, inscrite sous son nom; 3° qu'elle avait en caisse ou en portefeuille 3,600,000 fr. Ces résultats furent jugés très brillans. M. Mollien était le seul qui ne les admirât pas, et je transcris ici le jugement qu'il en a porté, à cause de l'appréciation qui y est faite des finances d'alors en général.

« La conclusion que j'avais voulu qu'on tirât de ce résultat, dit-il, était celle-ci : c'est que si la caisse d'amortissement avait gagné 15 ou 20 pour 100 sur son capital, en achetant sur la place, à 2 ou 3 pour 100 d'escompte par mois, les obligations des receveurs-généraux qui cherchaient des acheteurs, et en employant à cet escompte

les fonds que laissait libres pour elle l'intervalle de ses achats en 5 pour 100, la trésorerie, qui avait négocié trente fois plus d'obligations que la caisse d'amortissement n'avait pu en racheter, avait perdu *trente fois* peut-être les 15 ou 20 pour 100 de profits d'escompte obtenus par cette caisse. Un tel calcul aurait dû n'échapper à personne; il en arriva tout autrement.

« On ne voyait dans le système des obligations que le service qu'il avait rendu en créant une nouvelle monnaie, lorsque toutes les caisses publiques étaient épuisées, et en mettant les principaux revenus de l'année à la disposition du gouvernement sous une forme qui les rendait disponibles avant même que l'année commençât. On oubliait qu'on ne parvenait jamais à en maintenir dans la circulation plus de 30 ou 40 millions, et qu'un si modique emprunt et quelques autres expédiens accessoires avaient coûté au trésor, pour la seule année 1800, plus de 20 millions de commission, intérêts et frais d'escompte, comme le prouve le compte imprimé de cette année, et que si l'on avait voulu réaliser cent cinquante millions d'obligations en un court délai, il aurait peut-être fallu perdre 30 pour 100. On faisait un grand honneur à la caisse d'amortissement de ses bénéfices d'escompte, qui ne devaient donner que des regrets et des inquiétudes (1). »

Quoi qu'il en soit, le succès intrinsèque de la caisse d'amortissement appela sur M. Mollien l'attention du maître. Il y avait un autre motif pour qu'il en fût remarqué : Napoléon, naturellement porté vers les hommes probes et droits, les recherchait avec une sollicitude extrême pour la gestion des finances. A cause des opérations que la caisse d'amortissement avait à faire sur les fonds publics, M. Mollien n'avait pas manqué d'être assailli de prétendus amis, héritiers des doctrines qui avaient eu cours dans les antichambres du plus influent, mais du moins scrupuleux des membres du directoire, Barras. Ils lui rappelaient « qu'avant la révolution, M. Necker et M. de Calonne avaient ouvert à leurs amis cette carrière de fortune. » On lui prouvait que de pareils profits étaient fort licites; on lui insinuait l'exemple de l'abbé d'Espagnac, alors célèbre, qui, en 1786, en moins de six mois, avait fait une fortune de 18 millions, qu'à la vérité il avait perdue en six jours. « Le compliment banal que je recevais partout, dit M. Mollien, même des hommes d'état qui affectaient la morale la plus austère, était celui-ci : Vous êtes bien heureux d'avoir une place dans laquelle on peut légitimement faire la plus grande fortune de France (2). » Éconduisant ces don-

(1) *Mémoires d'un Ministre du trésor public*, t. Ier, p. 246.
(2) *Ibid.*, t. Ier, p. 222.

neurs de conseils, M. Mollien dirigea la caisse d'amortissement dans la seule pensée de l'intérêt public.

Ici on aperçoit un autre motif, celui-là tout personnel, qu'avait eu M. Mollien pour employer à la caisse d'amortissement la méthode de la comptabilité en partie double. C'est le moyen de placer auprès d'un administrateur un contrôle incorruptible, auquel rien ne peut échapper, et qui, par les formules mêmes qui en consacrent le témoignage, ne peut rien exprimer que de vrai, soit pour accuser, soit pour défendre. La comptabilité en partie double saisit chaque opération à sa naissance et la définit immédiatement dans ses effets; elle donne la garantie de l'exactitude des dates par l'obligation de tout écrire sous la dictée même du fait. Non-seulement elle classe tous les faits analogues dans leur ordre chronologique, mais encore elle maintient tous les comptes ainsi composés dans un ordre tel qu'ils peuvent être tous les jours comparés, soldés, balancés, et que chaque compte peut à toute heure être jugé dans son ensemble et dans chacun de ses articles. M. Mollien obtenait ainsi ce résultat que sa gestion restât à jamais transparente. C'est une sécurité qu'il se donnait à lui-même.

Le premier consul, informé de l'intégrité parfaite avec laquelle M. Mollien gouvernait la caisse d'amortissement, lui en savait gré et n'attendait qu'une occasion pour le lui témoigner. Après que la victoire eut dégagé la France de l'étreinte de l'Europe coalisée et qu'on eut signé le traité de paix de Lunéville, qui allait être suivi de celui d'Amiens, le premier consul redoubla de zèle pour l'administration intérieure, et il se consacra aux finances et à tout ce qui s'y rattachait avec une véritable ferveur. Un jour, c'était vers le milieu de 1801, M. Mollien fut invité à se rendre à la Malmaison pour s'entretenir avec lui. Il s'agissait d'une idée suggérée à Napoléon par le désappointement de spéculateurs à la hausse qui avaient accès auprès de sa personne. Pour la première fois, M. Mollien paraissait devant l'homme qui déjà intimidait le monde. En profitant des notions excessives qu'avait Napoléon au sujet de l'étendue des attributions de l'autorité, on avait réussi à lui faire accroire que spéculer à la baisse par des marchés à terme faits à la Bourse était un acte d'hostilité flagrante contre le gouvernement. M. Mollien le trouva dominé de cette pensée. Les deux personnages qui partageaient nominalement le pouvoir avec Napoléon, en portant comme lui le titre de consuls, Cambacérès et Lebrun, étaient présens, *témoins silencieux*, dit M. Mollien.

Le premier consul entra en matière en rappelant que lorsqu'il avait établi la caisse d'amortissement, son intention avait été d'en faire l'arbitre du cours des effets publics, que l'espérance d'une amé-

lioration progressive dans le cours de la rente devait être devenue un sentiment général. De là, passant au sujet qui le préoccupait, « ne doit-on pas, dit-il, considérer comme des malveillans ceux qui, pour avilir les effets publics, s'engagent à en livrer dans un délai convenu des quantités considérables à un cours plus bas que celui du jour? L'homme qui offre de remettre dans un mois à 38 francs des titres de rentes qui se vendent aujourd'hui au cours de 40 francs ne proclame-t-il pas et ne prépare-t-il pas le discrédit? ne montre-t-il pas au moins que personnellement il n'a pas confiance dans le gouvernement, et le gouvernement ne doit-il pas regarder comme son ennemi celui qui se déclare tel lui-même? » Après différens développemens, il ajouta qu'à l'égard des marchés à terme sur le 5 pour 100, il ne croyait pas pouvoir « être plus indifférent que la loi qui les réprouve. »

M. Mollien, avec la modération qui lui était propre et l'urbanité exquise dont il possédait si bien le secret, tint tête à celui dont la volonté était si promptement obéie par tout ce qui l'approchait. Il lui remontra qu'il n'appartenait pas à l'autorité d'intervenir dans des transactions entièrement libres, qui avaient besoin de rester telles, et le seraient toujours, quoi que l'on tentât pour les dominer; que vainement on avait interdit les marchés à terme par l'arrêt du conseil de 1786, qu'on ne les avait pas empêchés, et qu'on ne les empêcherait pas. Il exposa comment le vendeur à la baisse devient malgré lui promoteur de la hausse quand arrive le moment de livrer, car alors il faut bien qu'il achète. « Vous ne pouvez pas ne pas tolérer, dit-il, celui qui, voulant disposer dans deux mois de la valeur d'un effet public, fait marché d'avance avec l'acheteur qui lui en promet le prix qu'il veut en avoir, ou celui qui, attendant un remboursement à terme fixe, en assure l'emploi par l'achat d'un effet public livrable à la même date, ou le commerçant qui, ayant des capitaux libres, préfère les fonds publics, à titre de placement temporaire, et trouve l'intérêt de ce placement dans la différence de son prix d'achat et de son prix de vente? Objectera-t-on qu'à la Bourse les marchés à terme n'ont pas tous de pareils motifs? Mais faudra-t-il donc renoncer aux lettres de change parce que de mauvais commerçans en abusent? Il existe à la vérité une différence entre la Bourse et les autres marchés publics. C'est le gouvernement qui fabrique la matière qu'on y met en vente, c'est-à-dire le 5 pour 100, et conséquemment il est fort intéressé à ce que le prix de cette marchandise ne s'avilisse pas; mais s'il a pris toutes les mesures qui sont toujours en son pouvoir pour que les avantages qu'il a attachés à la possession de la rente demeurent intacts, s'il n'en rend pas la consommation forcée, en contraignant à la recevoir ceux à qui il avait promis de

les payer autrement (1), le taux vénal de cette matière est maintenu dans sa proportion naturelle, et protégé de même que le cours de tout autre objet contre toute espèce d'écart factice, par le seul intérêt de ceux à qui le gouvernement en a transmis la propriété. Est-ce parce qu'il plaît à quelques hommes de parier que ce prix variera dans un temps donné, qu'il peut et doit éprouver des variations, et s'il en éprouve en effet, n'est-ce pas évidemment par d'autres causes?

« Quant aux marchés à terme qui se font à la Bourse, ajouta M. Mollien dans le cours de cette conversation, c'est à tort qu'on les repousse au nom de la législation et de la morale; je crois avoir prouvé que la morale ne s'y opposait pas, et j'oppose à la législation qui les proscrit, et qui se réduit à un arrêt de circonstance rendu en 1786, que cet arrêt n'a jamais été ni exécuté ni exécutable. Ceux qui condamnent la vente et l'achat, sous cette forme, des effets publics oublient que les plus importantes, les plus nécessaires transactions sociales consistent en marchés de ce genre. Si des abus se sont introduits dans les transactions de bourse qui reposent sur des marchés à terme, on doit surtout en accuser la jurisprudence qui les place hors du domaine de la loi. S'ils violent la foi publique, c'est un motif de plus pour que les tribunaux ne se refusent pas à en prendre connaissance, car leur devoir est de chercher et de punir cette violation. Quand un homme libre a pris des engagemens téméraires, c'est dans l'exécution de ces engagemens qu'il doit trouver la peine de son imprudence ou de sa mauvaise foi; l'efficacité de la peine est dans l'exemple qu'elle laisse, et certes ce n'était pas un bon exemple donné par la jurisprudence de 1786 que l'annulation du corps de délit au profit du plus coupable. L'objection commune contre les marchés à terme faits à la Bourse, et qui est fondée sur ce qu'on ne peut pas vendre ce qu'on ne possède pas, et que la loi ne peut pas reconnaître un marché qui n'aurait pas dû être fait, n'est au fond qu'une pétition de principes; il me semble que la loi ne doit pas défendre ce qu'elle ne peut pas punir, et bien moins encore ce qu'elle est réduite à tolérer. Elle ne doit pas interdire à la Bourse de Paris un mode de transaction accrédité par un long usage à Londres, à Amsterdam, et qui s'est plus particulièrement introduit dans nos habitudes, en conséquence des changemens survenus dans le régime de notre dette publique. Cette dernière considération affaiblit encore l'importance qu'on pourrait attacher à l'arrêt du conseil de 1786. Je ne prétends pas conclure que les marchés à terme sont exempts d'a-

(1) Allusion à l'acte par lequel le gouvernement avait imposé du 5 pour 100 au pair, comme solde de leur compte, à quelques-uns des créanciers de l'état.

bus; c'est pour que ces abus soient réprimés que je demande que les contractans soient jugés selon la loi commune des contrats. »

Le premier consul, fort radouci par les explications de M. Mollien et plus qu'ébranlé dans sa doctrine première, que la spéculation à la baisse est un crime d'état, se rabattit bientôt sur un terrain où il était possible à M. Mollien de se mettre d'accord avec lui : il souleva la question de la police intérieure de la Bourse. A cette occasion, il exposa, avec toute la puissance qu'il savait donner à son langage, quelques-unes des idées qui ont été l'esprit de son gouvernement. « Les agens de change, dit-il, auxquels leur état interdit toute spéculation personnelle, abusent de leur position et font des marchés pour leur propre compte; souvent ils deviennent ainsi les adversaires de ceux mêmes qu'ils nomment leurs cliens. L'intérêt seul de la morale publique exige la répression de ces pratiques, et d'autres motifs s'y joignent encore. Les droits de la liberté cessent où en commencent les abus. Il est absurde que le gouvernement livre à tout venant, moyennant une taxe modique, sous le nom de patente, le privilége d'abuser impunément de la foi publique. Il faut, malgré les nouvelles théories contre les corporations, rappeler les agens de change à l'esprit de corps et à la discipline. Ils y étaient soumis avant 1789, ils subissaient des épreuves; au lieu de payer un prix de location annuelle pour leurs fonctions, ils commençaient par déposer une *finance;* c'était un premier gage pour l'état et le public, et encore ne suffisait-il pas qu'ils pussent remplir cette condition. Avant que leur admission fût définitive, la moralité, la capacité des candidats devaient être jugées par une espèce de jury composé des principaux agens de change; ainsi c'était le corps entier qui répondait en quelque sorte de chacun de ses membres. Je ne crains pas de chercher des exemples et des règles dans les temps passés. En conservant tout ce que la révolution a pu produire de nouveautés utiles, je ne renonce pas aux bonnes institutions qu'elle a eu le tort de détruire. Les principes d'un gouvernement révolutionnaire ne peuvent pas être ceux d'un gouvernement régulier. Le grand ordre qui régit le monde tout entier doit gouverner chaque partie du monde. Le gouvernement est au centre de la société comme le soleil : les diverses institutions doivent parcourir autour de lui leur orbite, sans s'en écarter jamais. Il faut donc que le gouvernement règle les combinaisons de chacune d'elles de manière à les faire concourir toutes au maintien de l'harmonie générale. Dans le système du monde, rien n'est abandonné au hasard; dans le système des sociétés, rien ne doit dépendre des caprices des individus. Je ne veux gêner l'industrie de personne; mais, comme chef du gouvernement actuel, je ne dois pas tolérer une industrie pour qui rien n'est sacré, dont le

moyen habituel est la fraude et le mensonge, dont le but est un gain plus immoral encore que celui qu'on cherche dans les jeux de hasard, et qui, pour le plus médiocre profit de ce genre, vendrait le secret et l'honneur du gouvernement lui-même, si elle pouvait en disposer... »

Le premier consul demanda ensuite à son interlocuteur comment se passaient les choses à la bourse de Londres ou à celle d'Amsterdam. M. Mollien, en répondant à cette question, jugea à propos de lui présenter quelques observations qui fussent propres à le prémunir contre l'imitation des écarts des gouvernemens révolutionnaires que remplaçait le consulat. Après lui avoir fait remarquer combien les variations de la rente française étaient fortes en comparaison de celles des fonds anglais ou hollandais, M. Mollien ajouta : « Cette mobilité dans le cours de nos fonds publics est sans doute un puissant attrait pour l'essaim de petits spéculateurs dont le savoir-faire se borne à parier sur les différences; mais ce n'est pas leur influence qui détermine le perpétuel mouvement d'oscillations dans lequel ils trouvent des profits ou des pertes. Les gouvernemens antérieurs au vôtre, général, par les tristes souvenirs qu'ont laissés leurs expédiens en finances, sont les auteurs de ces fluctuations où les joueurs poursuivent les gains dont ils sont avides. Je ne citerai pas toutes les fautes, je ne remonterai pas aux plus anciennes, à celles d'avant 1789; mais pour me renfermer dans le cercle de ces dernières années, les expropriations, la violation de la foi des contrats, la banqueroute des assignats, le faux monnayage consistant dans l'émission d'une multitude de valeurs toutes destinées à subir le même sort, les atermoiemens indéfinis vis-à-vis des créanciers de l'état, le gaspillage d'une masse d'immeubles qui excédait toutes les dettes de l'état et dont l'état s'est dessaisi pour rester plus endetté qu'auparavant; la propriété partout incertaine, soit sur les sacrifices qu'on lui demandait par l'impôt, soit sur la mesure et l'époque du remboursement des avances qu'on exigeait d'elle sous la forme de réquisitions; l'instabilité dans les plans de finances et dans les modes de paiemens introduisant une instabilité semblable dans tous les marchés, dans le prix de toutes choses, — c'est à tous ces désordres, ce me semble, et non pas aux manœuvres de quelques spéculateurs, presque tous sans ressources, qu'il faut attribuer les symptômes d'inquiétude et de défiance qui leur survivent encore, et à la manifestation desquels la liberté d'un marché public tel que la Bourse est peut-être assez favorable. Mais si l'opinion s'y dévoile plus qu'ailleurs, elle y indique peut-être mieux aussi qu'ailleurs les moyens de la satisfaire. »

Après d'autres demandes suivies de réponses, M. Mollien propose

au premier consul un projet d'organisation des agens de change. Il ne pouvait être question de rétablir ces fonctions en *charges*, comme avant 1789; mais au lieu d'exiger de ceux qui seraient conservés une finance au profit de l'état, on pouvait leur demander un cautionnement pour la sûreté du public. Que si ce cautionnement était passablement élevé, il était douteux que parmi les agens de change actuels il s'en trouvât plus de soixante qui pussent l'acquitter, soit par leurs moyens personnels, soit par leur crédit, et ce nombre de soixante semblait bien suffisant, car, dit-il, il n'y avait que cinquante agens de change près la Bourse de Paris en 1789, alors que le volume de la dette publique de France était des deux tiers plus considérable, et qu'il s'y joignait une assez forte masse d'autres valeurs négociables.

Un officier de la garde consulaire, arrivant de Russie avec des dépêches que le premier consul saisit avec empressement, interrompit la conversation, qui avait duré deux heures.

Je me suis étendu sur cette conversation entre M. Mollien et le premier consul, parce qu'elle est intéressante à plus d'un titre. Le premier consul s'y montre avec la promptitude de ses opinions et l'impétuosité qu'il apportait à les exprimer, mais aussi avec une remarquable condescendance à revenir d'un premier jugement quand on lui avait prouvé qu'il se trompait. La contradiction publique lui déplaisait et même l'offensait. Dans l'intérieur d'un conseil, il y avait des circonstances où il l'admettait au contraire assez librement, il lui arrivait même de la provoquer. Dans le tête-à-tête, il la recherchait, et il ne croyait aucunement manquer à sa dignité en y cédant.

On remarquera aussi la grandeur imposante, mais hyperbolique, des formules dont il se servait quand il voulait dépeindre l'autorité, et les proportions démesurées qu'il lui assignait. Il attribuait au gouvernement, au milieu de la société, non-seulement le même rôle qu'a le soleil dans la création, mais encore quelque chose de plus, car dans le système du monde la force de la gravitation est réciproque : elle agit des planètes sur le soleil comme du soleil sur les planètes. Bien plus, M. Mollien aurait été fondé à lui représenter que, lorsqu'il parlait de l'harmonie générale de l'univers, et qu'il s'en appuyait pour l'organisation qu'il aurait entendu donner à la société, ce qu'il appelait *le caprice des individus*, c'est-à-dire leur libre initiative, avait, dans le système du monde même, son similaire dans l'impulsion première qui est propre à chacune des planètes, et qui, parfaitement indépendante de l'action du soleil sur elles, contribue à déterminer la forme de leur orbite et la vitesse avec laquelle elles la parcourent, tout autant que l'attraction puissante exercée par la masse énorme du soleil.

Dans ce même entretien, on peut signaler encore une autre pensée

de Napoléon qui donne la clé d'un grand nombre de ses actes : en conservant ce que la révolution avait pu produire de nouveautés utiles, il n'entendait pas, disait-il, renoncer aux institutions qu'elle avait eu le tort de détruire. De nos jours, rien ne paraît plus simple et moins sujet à contestation; à cette époque, c'était une parole hardie. Le public certes était las des excès de la révolution; mais jusqu'à ce jour l'opinion restait acquise, dans le monde officiel du moins, que dans cet ancien régime, où le tiers-état avait tant souffert, tout absolument était mauvais. Il avait suffi, pendant la période des gouvernemens révolutionnaires, qu'un usage eût subsisté sous l'ancien régime pour qu'il fût condamné par cela seul, et c'est ainsi qu'on avait été conduit à tenter la métamorphose, non pas seulement du mode de gouverner et d'administrer, mais encore de toutes les institutions publiques, de tous les arrangemens sociaux, jusqu'au calendrier. Le gouvernement du premier consul devait nécessairement avoir d'autres allures, et, à la condition qu'on n'en abusât pas, il n'y avait qu'à y applaudir; c'était la seule manière de donner à la société une assiette stable, la seule ligne de conduite qui pût mener à la pacification de la France et à la paix avec l'Europe.

Enfin il est dans notre sujet de signaler dans cet entretien l'attitude que prit M. Mollien. Il s'y montre tel qu'il fut constamment envers le grand homme dont il était appelé à servir le gouvernement. Il se fait auprès de lui l'organe des pensées qu'enseigne une économie politique avancée. Il lui signale, sous la forme qui convient à l'objet en discussion, ce qu'a de respectable l'initiative individuelle, ce qu'elle a de fécond pour l'intérêt public. Il lui rappelle combien il importe à un gouvernement d'être en garde contre la tentation de chercher dans des coups d'autorité le remède à des abus qui se corrigent par le fait de la liberté même. Napoléon attribuait à l'abus des idées générales, et au penchant à en tirer des déductions sans s'éclairer de l'expérience, la plupart des maux dont le pays avait été accablé de 1789 à 1800, et c'est pour ce motif que, ne se bornant pas à repousser les généralités, il se plaisait à les tourner en ridicule sous le nom d'idéologie; mais il se rendait volontiers aux faits, et le moyen de lui faire agréer les principes généraux était de les lui présenter sous la forme expérimentale, assez complétement enveloppés pour que leur caractère de généralité ne fût pas transparent. C'est l'expédient qu'employa M. Mollien dans la circonstance que nous venons d'exposer, et qui lui réussit, comme on va le voir.

M. Mollien avait été retenu à dîner; pendant le repas, il eut la satisfaction d'entendre le premier consul s'approprier les idées qu'il venait de lui exprimer et développer des maximes telles que celle-ci : qu'il ne fallait pas avoir la prétention de défendre ce qu'on n'avait

pas le pouvoir d'empêcher, que l'autorité publique se compromettait beaucoup moins en réformant une loi vicieuse qu'en en tolérant l'infraction. En conséquence, le premier consul abandonnait ses projets de poursuites contre les spéculateurs à la baisse et les marchés à terme; il se contentait de constituer une corporation, celle des agens de change, dont les membres, en nombre limité, serviraient d'intermédiaires dans les opérations de la Bourse, et il la soumit, en tant que privilégiée, à un cautionnement (1). Jusque-là c'était une industrie libre sous la seule condition de la patente. Il donna immédiatement aux deux autres consuls l'ordre de lui présenter un projet dans ce sens. Il annonça aussi l'intention de doter plus richement la caisse d'amortissement et d'en fortifier l'influence.

Peu de jours après, M. Mollien était rappelé à la Malmaison. Le premier consul avait tracé un cadre plus large à la caisse d'amortissement. Indépendamment des ressources qui lui étaient déjà dévolues, elle devait disposer des cautionnemens que fourniraient les agens de change. Le produit des coupes des bois communaux devait lui être versé en dépôt, de même que celui de la vente des effets militaires et des approvisionnemens de siége devenus inutiles dans les places fortes. Elle dut effectuer une opération délicate, celle de la liquidation des titres dits *bons des deux tiers*, qu'on avait remis aux créanciers de l'état en retour des deux tiers de la dette publique, pour lesquels, sous le directoire, le service des intérêts avait été supprimé. Son capital dut même être accru en vertu de lois successives, dont les plus importantes sont celles du 30 ventôse an IX (21 mars 1801) et du 21 floréal an XI (11 mai 1803); elle dut recevoir 70 millions en sept années, à raison de 10 millions par an, sur le produit de la vente des biens nationaux; on lui réservait aussi, à partir de l'an XII, le revenu net des postes aux lettres. Elle ne reçut cependant pas ce qu'il y avait de plus liquide et de plus immédiat dans toutes les valeurs qui lui étaient attribuées, les cautionnemens des agens de change : elle dut troquer cette somme contre des valeurs à réaliser. Enfin il fut statué que toute augmentation de la dette publique au-delà de 50 millions de rentes ne pourrait avoir lieu sans qu'il y fût affecté un fonds suffisant pour l'amortir en quinze ans.

Le projet de règlement avait été préparé par l'un des deux autres consuls (M. Mollien ne dit pas lequel). Le rédacteur, qui s'inquiétait de l'attention extrême que le premier consul avait prêtée à M. Mollien, y avait introduit des dispositions évidemment dictées par le désir de l'amoindrir. M. Mollien ne pouvait avoir aucun doute

(1) Ce cautionnement, individuel pour chaque agent de change, fut d'abord fixé à 60,000 francs. Quelques années après, par la loi de finances de l'an XIII (1804), on le porta à 100,000 francs.

à cet égard, car le même personnage, lors de sa première visite à la Malmaison, s'était empressé de lui faire remarquer qu'il était rare que le premier consul donnât des audiences aussi longues, et tout en voulant bien le louer, avec une apparente effusion, de la bonne direction qu'il avait imprimée à l'administration de la caisse, il avait ajouté qu'il n'était pas juste que tout le poids du travail retombât sur lui, et que, l'institution devant acquérir un surcroît d'importance et d'activité, il convenait que le gouvernement lui donnât le secours de nouveaux administrateurs qui partageraient le labeur avec lui. En conséquence de ces charitables sentimens, le projet de décret augmentait le nombre des administrateurs, et établissait entre eux une distribution du travail. Ils devaient former un conseil dont les membres auraient des pouvoirs égaux. Dans la nouvelle entrevue de la Malmaison, le premier consul donna le projet à lire à M. Mollien, toujours en présence du second et du troisième consul, et lui demanda s'il avait été consulté et s'il n'avait rien à y objecter. Avec sa discrétion accoutumée, M. Mollien répondit qu'il ne connaissait ce plan que par la lecture qu'il en prenait au moment même, mais qu'il n'y faisait aucune objection. Avec ce mélange de laisser-aller et d'élévation qu'il montrait souvent, le premier consul répliqua : « Vous ne demanderiez pas mieux que d'en faire, je sais bien que vous n'admettez pas cette diversité d'attributions dans une caisse d'amortissement; mais quand chaque branche n'est pas assez forte, il faut réunir toutes les branches pour en faire un faisceau. Nous ne pouvons pas prétendre à improviser une machine d'amortissement comme celle de l'Angleterre. » Et il ajouta : « Ce que je désapprouve dans ce plan, c'est le partage des fonctions entre les administrateurs avec égalité de pouvoir; il faut sortir de cette ornière de républicanisme, il faut que l'administration agisse au lieu de délibérer. C'est parce que la caisse d'amortissement doit avoir des attributions qui semblent étrangères entre elles, c'est parce qu'elle doit remplir des devoirs différens, qu'il faut, pour y maintenir l'ensemble, une autorité centrale qui puisse rallier tout, surveiller tout, répondre de tout. La caisse d'amortissement a besoin d'un chef; c'est une importante fonction que sa direction. Ce chef aura près de lui des administrateurs, quatre par exemple, mais c'est lui qui doit les diriger; il doit avoir seul le secret des opérations, recevoir seul les communications du ministre des finances et les miennes, lorsque je l'appellerai. Il peut dans beaucoup de cas faciliter les opérations de trésorerie, épargner, dans ce qu'on nomme les négociations du trésor, des difficultés et des pertes telles que celles dont j'ai déjà eu plusieurs fois à me plaindre... »

Il n'est pas besoin de dire que le chef donné à la caisse d'amortis-

sement, en vertu du nouveau décret, avec le titre de directeur général, fut M. Mollien. Presque au même moment M. Mollien rendit un service, dont on lui fut reconnaissant, par la négociation habilement conduite d'une forte partie des *rescriptions* ou titres de rentes foncières que possédait l'état dans les départemens. Le trésor, dans ses tentatives pour en faire de l'argent à Paris, ne les plaçait jusque-là qu'à 60 pour 100 de perte. Les cautionnemens nouvellement imposés aux agens de change devaient être délivrés à la caisse d'amortissement. On lui prit pour les besoins du service courant 6 millions, dont ces cautionnemens faisaient partie, et on lui donna en retour une valeur nominale de 15 millions en rescriptions. M. Mollien, s'il eût été libre, eût refusé de troquer de l'argent comptant contre du papier déprécié à ce point : ce n'étaient pas en effet des valeurs qui convinssent à un établissement du genre de la caisse d'amortissement; mais quand il eut les rescriptions en portefeuille, il s'appliqua à en tirer parti. En se faisant prêter le concours des agens de l'enregistrement dans les départemens, il négocia si bien avec les propriétaires débiteurs de ces rentes, qu'ils les rachetèrent eux-mêmes à un taux relativement fort avantageux pour l'état, au-delà de 80 pour 100. C'était plus du double de ce qu'on en obtenait avant qu'il ne s'en fût mêlé. Lorsque le fait fut accompli, les deux ministres qui se partageaient alors le soin des finances, M. Gaudin et M. de Barbé-Marbois (1), eurent de la peine à en croire leurs yeux. Le premier consul, dont le regard scrutateur remarquait tout ce qui se passait dans les finances, n'en fut pas moins frappé, et la haute estime que lui inspirait le directeur général de la caisse d'amortissement s'en accrut encore.

Pendant que cette opération marchait, le premier consul fit venir M. Mollien à diverses reprises pour s'entretenir avec lui de différens sujets qui touchaient aux finances. Dans ces tête-à-tête, lorsqu'il y arrivait mal informé ou avec des opinions fausses, inspirées par des conseillers ignorans, superficiels ou intéressés, il trouvait en M. Mollien un contradicteur qui se défendait avec persévérance; mais aussi il y apportait lui-même ces manières simples, cette patience qui, dit M. Mollien, « m'avaient séduit dans ma première entrevue, et cette disposition à tout entendre qui encourage l'inférieur à tout dire. »

(1) Le ministère des finances, qui primitivement avait été confié à M. Gaudin à peu près tel que nous le voyons de nos jours, fut dédoublé dans les premiers jours de l'an x pour la commodité du travail avec le premier consul; un homme seul ne pouvait suffire à répondre aux nombreuses questions que Napoléon adressait et sur lesquelles il ne se payait pas de mots. On sépara alors le service de la recette de celui de la dépense. M. Gaudin garda la première partie avec le titre de ministre des finances; M. de Barbé-Marbois, qui depuis près d'un an était directeur général du trésor, eut la seconde, sous le nom de ministre du trésor.

Plus d'une fois dans ces entretiens, M. Mollien lui entendit juger les hommes, ceux-là mêmes qui l'entouraient et auxquels il avait confié des portefeuilles ministériels. Quand il avait tracé ces portraits, que M. Mollien déclare ressemblans, il les faisait suivre de paroles empreintes du profond sentiment qu'il avait de ce que chacun doit à la chose publique, et manifestait sa confiance en sa propre aptitude avec cet abandon qui est de la vanité chez le vulgaire, mais qui chez des hommes de cette stature n'est que de la franchise. « Vous voyez, lui dit-il un jour, je ne me laisse pas imposer par les réputations... Les anciens services, je ne les estime que comme une école dans laquelle on doit avoir appris à mieux servir. En peu de temps, je suis devenu un vieux administrateur. » Puis, comme pour lui révéler celui des secrets de l'art de gouverner qu'il a possédé plus qu'aucun des grands hommes qui ont été à la tête des empires, il ajouta : « L'art le plus difficile n'est pas de choisir les hommes, mais de donner aux hommes qu'on a choisis toute la valeur qu'ils peuvent avoir... »

Plusieurs de ces conversations roulèrent sur la Banque de France, qui était une des premières créations du gouvernement consulaire. Ayant présens à la pensée les services que le gouvernement anglais retirait de la banque d'Angleterre, services dont peut-être, comme beaucoup de personnes, il s'exagérait l'étendue, le premier consul avait voulu avoir sous la main un auxiliaire du même genre. Pour qu'elle eût plus tôt de profondes racines, il avait greffé la Banque sur une institution déjà existante, la caisse des comptes courans; mais ce n'était pas assez pour qu'elle eût à beaucoup près la solidité et les ressources de la banque d'Angleterre. A la différence de cette grande institution, il avait laissé subsister avec sa banque dans Paris quelques autres établissemens de crédit qui émettaient aussi des billets. Les personnes dont il avait écouté les avis dans cette fondation avaient plus de bonne volonté et de zèle que de lumières, et c'est ainsi que s'étaient introduites dans les statuts plusieurs dispositions regrettables, une entre autres par laquelle les effets de commerce présentés à l'escompte par les actionnaires de la Banque étaient dispensés de la condition des trois signatures imposées au public. Cette clause de faveur n'avait pas peu contribué à faire admettre dans le portefeuille de la Banque ce qu'on appelle du papier de *circulation*, c'est-à-dire des effets de commerce ayant pour origine, au lieu de transactions sérieuses, des actes de complaisance mutuelle par lesquels des banquiers ou des commerçans battaient monnaie les uns au profit des autres en se passant réciproquement des effets qu'on apportait à la Banque pour les faire escompter, c'est-à-dire convertir en numéraire. Les régens, ou du moins quelques-uns

d'entre eux, exploitaient cet abus pour leur compte, ou en tiraient profit en se chargeant de présenter à la Banque, moyennant une commission, ces traites collusoires. M. Mollien s'éleva justement contre cette pratique contraire à la morale, incompatible avec la sécurité de la Banque, car il n'y a de solides effets de commerce que ceux derrière lesquels il existe réellement une opération commerciale. Un autre article des statuts plus patemment mauvais encore était celui qui interdisait l'escompte des effets de commerce n'ayant pas plus de quinze jours à courir. C'était une absurdité : des effets aussi voisins de l'échéance étaient ceux qui devaient le plus convenir à la Banque, puisque le recouvrement en était plus prompt et plus certain. M. Mollien critiquait pareillement l'opération par laquelle le trésor, épuisé qu'il était en l'an VIII, s'était fait le bailleur de fonds de la Banque, en souscrivant des actions pour 5 millions; on lui avait en outre donné un hôtel pour s'établir, comme si l'état n'eût pas déjà assez fait pour elle en lui conférant gratis le privilége fructueux d'émettre des billets au porteur! Et pourtant, dans l'ardeur de sa sollicitude pour la Banque, le premier consul ne s'était pas borné à tant de faveurs et de largesses. Pour en assurer surabondamment le succès, il avait recommandé aux membres de sa famille, à ses aides-de-camps et à ceux des hauts fonctionnaires qui avaient quelque fortune ou quelques avances, de s'inscrire parmi les actionnaires, et il leur en avait donné l'exemple (1). M. Mollien critiquait aussi la coexistence de trois institutions investies du droit d'émettre des billets et usant de ce droit. Il pensait qu'une monnaie artificielle et de convention comme les billets de banque, pour offrir plus de garantie, devait sortir d'une seule et même fabrique. Sur tous ces points, M. Mollien finit par convertir Napoléon; mais il y fallut quelques années, durant lesquelles il lui remit diverses notes, dont quelques-unes sont consignées dans ses *Mémoires,* et dont la réunion complète formerait un petit traité fort remarquable sur la matière (2). En l'an XI, le 24 germinal (14 avril 1803), une loi réorganisa la Banque d'une façon plus conforme aux principes, en consacrant toutes les améliorations recommandées par M. Mollien. Il n'y eut plus de privilége à l'escompte en faveur des actionnaires. Il fut expressément interdit que le papier de circulation

(1) La liste des plus forts actionnaires, qui est annexée au rapport de l'administration de la Banque du 25 vendémiaire an IX, comprend le premier consul, les deux autres consuls Cambacérès et Lebrun, Lucien Bonaparte, Mlle Hortense Beauharnais, Duroc, le préfet de police Dubois, le ministre des finances Gaudin, le directeur du trésor, qui allait être nommé ministre du trésor, Barbé-Marbois, plusieurs sénateurs et conseillers d'état, etc.

(2) La dernière de ces notes a été retrouvée à la Banque et publiée, depuis l'impression des *Mémoires d'un Ministre du trésor,* dans le *Journal des Économistes,* t. XXXIV, p. 349.

fût admis au bénéfice de l'escompte; c'était une règle plus facile à décréter qu'à faire observer. La limite inférieure de quinze jours à courir fut supprimée. La faculté d'émettre des billets au porteur fut retirée à toutes autres associations à Paris. Le capital d'ailleurs fut accru et porté à 45 millions, ce qui permit de rattacher à la Banque les actionnaires des établissemens qu'on dépouillait de la faculté d'émettre des billets. Quant à la part qu'avait souscrite le gouvernement dans le capital de la Banque, déjà, avant le 24 germinal an XI, elle avait été réduite des neuf dixièmes.

Le premier consul avait du goût, c'était évident, pour son directeur général de la caisse d'amortissement. Il lui donna l'ordre de lui écrire tous les jours. Il prolongeait la conversation quand il l'avait fait venir, et un jour Joseph Bonaparte, qui avait attendu, et longtemps, pour entrer chez son frère, que M. Mollien en fût sorti, dit à celui-ci en souriant « qu'on voyait bien que le premier consul le traitait comme un homme dont il voulait faire un ministre. » Bientôt le premier consul voulut porter les appointemens de M. Mollien à la moitié de ceux des ministres; mais M. Mollien insista pour ne pas être mieux traité que les autres directeurs généraux.

Plus M. Mollien semblait gagner la confiance du premier consul, plus il était le point de mire de l'envie, qui est toujours active auprès des souverains, et plus il portait ombrage à l'intrigue. Un des ministres, devant lequel le premier consul en disait du bien, avait renchéri par ces paroles perfides : « Tout Paris, général, lui rend la même justice que vous; on dit qu'il est votre précepteur en finances. » Cette observation eut tout l'effet que l'auteur (1) s'en était promis : M. Mollien, qui était mandé chez le premier consul au moins une fois par semaine, cessa d'être l'objet de ces recherches. Il fut cinq mois sans être appelé. Au fond cependant le premier consul lui restait fort attaché. Ce refroidissement apparent est de la fin de l'an X.

Pour ne pas perdre la trace des événemens financiers qu'il est indispensable de suivre, lorsqu'on s'est proposé d'esquisser la vie d'un homme qui déjà occupait un emploi important dans les finances et qui allait devenir ministre du trésor, il convient, avant d'aller plus loin, de noter une amélioration qui avait été introduite dans l'administration des finances vers l'époque où des rapports personnels s'établissaient entre le premier consul et M. Mollien. Pendant l'an VIII, on avait fait un bloc de toutes les ressources, tant ordinaires qu'extraordinaires, qu'il avait été possible de réunir, sans dis-

(1) J'ai lieu de croire que c'était M. de Talleyrand, qui depuis montra une véritable amitié à M. Mollien.

tinguer dans les rentrées l'année d'où elles provenaient, et on y avait pris indistinctement, et pour le service courant, et pour l'arriéré, autant qu'on avait cru devoir le reconnaître. Sur ce dernier article, on n'avait pas soldé moins de 172 millions, quoique, déduction faite des bons de rentes (1), les contributions des années antérieures n'eussent donné que 50 millions. Ainsi, sans avoir obtenu tout ce qu'il fallait pour payer tous les comptes, on était déjà en bien meilleure situation que sous le directoire; mais le premier consul voulait que l'avenir ne laissât rien à désirer sous le rapport de l'équilibre du budget, et il lui convenait d'éviter désormais la confusion qu'avait présentée le service financier par le fait de la mise en commun des voies et moyens de plusieurs années, ainsi que des dépenses afférentes. Il institua alors la distinction des exercices, tant pour les recettes que pour les dépenses. Il fut établi par la loi qu'il y aurait une démarcation entre l'an IX et les années précédentes, et que chaque année désormais aurait en propre l'affectation de ses ressources, de même que ses charges, sauf à liquider une fois pour toutes le passé, jusques et y compris l'an VIII. On adopta immédiatement (2) pour cette liquidation des dispositions dans le détail et l'appréciation desquelles je n'entrerai pas ici. Le budget de l'an IX fut donc dressé à part, en recettes et en dépenses, et depuis cette époque la séparation des exercices, excellente mesure d'ordre, est restée acquise à nos finances.

L'an IX fut encore une année de guerre, où l'on eut par conséquent des charges relativement lourdes. On avait supposé que le revenu ordinaire serait de 415 millions. En réalité, par le bienfait d'un gouvernement qui avait rendu la sécurité au pays, il fut de 451; mais la dépense, estimée à 526 millions, monta à 550. C'était environ 100 millions de plus que la recette, ce qui nécessita le recours à des moyens extraordinaires, parmi lesquels il faut citer la cession de la Louisiane aux États-Unis et l'affectation de 20 millions de biens nationaux.

Dès l'an VIII, le service des arrérages de la dette publique en numéraire avait été repris.

L'an X devait être une année de paix. Les finances s'en ressentirent; les dépenses furent balancées par les recettes. En nombres ronds, les dépenses furent réduites à 500 millions, et le revenu ordinaire fut de 493 millions. Par quelques expédiens, il fut facile de se procurer le complément de 7 millions.

Lorsqu'en suivant le fil de l'histoire on arrive à l'an X, c'est une

(1) Titres remis, jusqu'au 18 brumaire, aux rentiers, en place des arrérages qu'on était hors d'état de leur payer en numéraire.

(2) Ce fut par la loi du 30 ventôse an IX (21 mars 1801).

époque où l'on voudrait arrêter et fixer le cours des temps, car la France y présentait, presque à tous les points de vue, un spectacle admirable. Ce n'est pas seulement dans les finances que l'ordre était rétabli; ce qu'en l'an VIII on aurait jugé plus que difficile, il semblait revenu dans les esprits eux-mêmes. Intimidés et soumis par l'homme de génie qui occupait le pouvoir, les partis, dont les déchiremens avaient causé tant de mal depuis 1789, marchaient rapidement à la réconciliation, avec une docilité que lui seul pouvait commander et obtenir, et se groupaient autour de lui en lui témoignant leur admiration et leur reconnaissance pour les biens inespérés dont il avait comblé le pays. C'était au dehors une paix glorieuse, au dedans la sécurité et la tranquillité; c'étaient les autels relevés et tous les cultes honorés; c'était une administration tutélaire, organisée comme par enchantement et offrant un emploi utile aux facultés de tous les hommes distingués que les phases diverses de la révolution avaient mis en évidence. La France était à peu près unanimement sous le charme, et elle recueillait de cent manières le fruit de cet accord de l'immense majorité des honnêtes gens et des hommes éclairés sous la main habile et ferme d'un héros. La prospérité publique renaissait, l'industrie s'ouvrait des carrières nouvelles, l'agriculture exploitait plus avantageusement que jamais le sol, dont une grande partie reconnaissait de nouveaux propriétaires plus empressés à l'arroser de leurs sueurs. La patrie occupait dans le monde un rang qu'elle n'avait jamais atteint depuis Charlemagne, pas même dans le siècle tant vanté de Louis XIV.

Pourquoi cette paix fut-elle si éphémère? Ce serait trop nous écarter de notre sujet que de le rechercher. Au bout d'une année, la guerre était rallumée plus terrible que jamais, pour ne finir qu'avec le gouvernement même de Napoléon. Dans cette lutte gigantesque, à travers les succès qui y illustrèrent nos armes, et à plus forte raison dans les revers qui en marquèrent les dernières années, la marche financière ne laissa pas que d'être souvent laborieuse; mais le bon ordre ne cessa pas d'y régner, et c'est à M. Mollien qu'en revient, on le verra, la plus grande part.

MICHEL CHEVALIER.

LES DEUX FEMMES

D'ISMAÏL-BEY

RÉCITS TURCO-ASIATIQUES

IV.

Dans la maison habitée par Fatma et Anifé à Saframbolo (1), vivait un neveu du kadi que l'on avait pris l'habitude de traiter comme un enfant, bien qu'il eût atteint sa dix-septième année. Osman était un Turc de la nouvelle génération, cachant sous des dehors un peu railleurs un caractère doux et bienveillant. Lorsqu'Anifé était venue s'établir à Saframbolo, ce jeune homme avait paru rechercher la société de sa cousine; mais, depuis les couches malheureuses de la femme d'Ismaïl, on ne le voyait plus dans le harem. Prétextant une violente passion pour la chasse, Osman passait souvent des semaines entières à parcourir les montagnes et les vallées voisines de la petite ville. Un matin cependant (c'était le surlendemain du jour où Anifé avait cru devoir confier à Selim ses soupçons sur Maleka), Osman entra chez sa cousine, tout haletant de joie. — Trouvé! trouvé! s'écria-t-il en jetant son *fez* au plafond.

— Trouvé! qui donc as-tu trouvé? demanda Anifé, qui se sentait gagnée par l'émotion d'Osman.

— Qui donc, si ce n'est ton enfant! reprit Osman.

(1) Voyez la livraison du 1er juillet.

— Mon enfant!... Ne te joue pas de moi, s'écria la jeune femme éperdue, cela me ferait trop de mal.

— Allons, Anifé, tu vois bien que je parle sérieusement. Je te dis que j'ai trouvé ton enfant, un joli petit garçon, blanc comme un agneau. Saute et danse avec moi, car c'est bien vrai.

Au lieu de sauter et de danser, Anifé s'assit et invita Osman à s'asseoir auprès d'elle. Le jeune homme comprit que ses premières paroles ne suffisaient pas à la curiosité d'une mère, et qu'elles faisaient attendre un récit complet. Il commença donc par raconter ses excursions, dont la chasse n'était que le prétexte, et dont le but réel était de découvrir l'enfant d'Anifé. Osman avait parcouru successivement les divers groupes de montagnes qui entourent Saframbolo. Après plusieurs semaines de recherches inutiles, il s'était enfin arrêté dans un petit hameau et avait demandé l'hospitalité à une vieille femme qui, trop pauvre pour le recevoir, lui avait indiqué une maison habitée par une famille que l'envoi d'un nourrisson de la ville venait d'enrichir. Osman s'était dirigé vers la maison désignée par la vieille : une jeune femme tenant un petit enfant dans ses bras était venue lui ouvrir. Osman l'avait questionnée, et la nourrice lui avait répondu que l'enfant était chez elle depuis un mois; il lui avait été apporté par la servante d'une vieille Grecque exerçant la profession de sage-femme à Saframbolo. En s'approchant alors du petit pour le caresser, Osman avait reconnu à son cou un mouchoir de mousseline verte qu'Anifé portait sur sa tête le jour de l'accouchement. L'entretien avait été interrompu par l'arrivée d'une visiteuse qui n'était autre que la servante de la Grecque apportant à la nourrice sa rétribution mensuelle. Osman, caché dans une pièce voisine, avait entendu les instructions données par la servante à son hôtesse. — L'enfant appartient à une famille puissante, lui avait-elle dit. On avait d'abord essayé de le faire passer pour mort; mais la mère n'ayant pas été dupe de cette feinte, on a mis toute la province sens dessus dessous pour le retrouver. Or il ne faut pas qu'on le retrouve. Si vous le gardez bien, votre récompense sera doublée, triplée même; si par malheur il est découvert, vous serez impliquée dans un procès criminel, et votre mari sera traîné en prison. — La nourrice, effrayée, avait offert de renoncer aux vingt piastres et de rendre l'enfant. La servante avait refusé. — Il faut que l'enfant reste ici; mais s'il vous gêne trop, et si vous trouvez le moyen de vous en débarrasser sans nous compromettre, cela vous regarde. — Cela dit, la servante s'était éloignée rapidement. Ses dernières paroles cependant, loin de tirer la nourrice d'inquiétude, n'avaient excité chez elle qu'un mouvement d'indignation qui rassura complétement le neveu du kadi sur l'honnêteté de la pauvre femme. Celle-ci ayant avoué à Osman qu'elle

rendrait l'enfant bien volontiers à sa famille, le jeune homme l'avait quittée en lui promettant de la revoir et en emportant le mouchoir de mousseline, qui devait, disait-il, l'aider dans ses recherches.

Un moment de silence suivit le récit d'Osman. L'émotion d'Anifé était profonde. Dans le carré de mousseline verte qu'Osman venait de jeter sur ses genoux, Anifé avait reconnu le mouchoir dont elle s'était servie pour essuyer son front baigné de sueur froide pendant les longues douleurs de l'enfantement. Grande était sa joie, grande aussi sa reconnaissance pour le jeune homme qui s'était livré à de si patientes recherches pour retrouver son enfant. Deux pensées se succédèrent bientôt dans l'esprit de la pauvre mère, — partir sur-le-champ, accompagnée d'Osman, chercher son enfant, le ramener à Saframbolo, — puis consulter le kadi. C'est à cette dernière pensée que s'arrêta Anifé, toujours en garde contre ses premiers mouvemens.

Le kadi, appelé par Osman, ne se fit pas attendre. On le mit au fait de la grande découverte, puis Anifé lui raconta son entretien avec Selim et l'espoir que cet entretien lui avait donné. Le kadi réfléchit un moment, et prononça qu'il fallait attendre le résultat de la démarche tentée par Selim. — Il ne s'agit pas seulement, dit-il, de retrouver notre enfant, il importe aussi de bien établir son identité, et d'empêcher qu'un jour Maleka ne lui conteste ses droits à l'héritage de ses parens. Supposons que nous allions dès aujourd'hui nous emparer du petit, que nous le ramenions à la maison, que nous le déclarions à nous : qui nous croira? quelles preuves donnerons-nous que c'est bien là notre enfant? Le bruit de sa mort est désormais accrédité parmi toutes nos connaissances : comment prouverons-nous que ce bruit est dénué de tout fondement? Maleka ne manquera pas de soutenir que nous avons voulu donner le change à la douleur de sa mère; peut-être même ira-t-elle jusqu'à prétendre que nous supposons l'existence d'un héritier d'Ismaïl pour nous assurer les biens qui, après la mort du bey, retourneraient, faute d'un fils, à sa première femme. Ceux qui nous ont enlevé notre enfant, dit en terminant le kadi, ceux-là seuls peuvent nous le rendre, et puisque nous avons l'espoir de l'obtenir de leurs propres mains, ce serait compromettre notre avenir et le sien que d'agir avec précipitation.

Ces conseils étaient des plus sages, mais ils ne calmaient pas l'inquiétude d'Anifé. — Et si pendant ces jours d'attente on allait sacrifier mon enfant!... s'écria-t-elle. Osman intervint alors. — Je vais retourner de ce pas auprès de la nourrice, dit-il, et si mon oncle le juge bon, je prendrai avec moi un ou deux serviteurs qui pourront me prêter main-forte au besoin. Mon oncle me munira en même temps de tous les pouvoirs nécessaires pour arrêter qui bon me

semblera. Caché dans la maison de la nourrice, j'attendrai le retour du courrier de Constantinople et l'arrivée du messager de Maleka et de Selim. Si ce messager apporte une bonne réponse, ma tâche est facile, et c'est d'accord avec lui que je vous ramène l'enfant. Si au contraire ses instructions sont telles que je le crains, j'exhibe mes pouvoirs, j'arrête le misérable, et je reviens ici avec mon prisonnier, sans oublier l'enfant, bien entendu.

Il était aisé de prévoir qu'un tel plan obtiendrait l'approbation d'Anifé. Osman avait retrouvé son fils, il avait commencé l'œuvre de son salut, c'était à lui de l'achever. Quant au kadi, il hésitait encore. Vaincu enfin par les supplications de sa fille et de son neveu, il accorda l'autorisation demandée. Seulement, pour contrebalancer l'extrême jeunesse d'Osman, il lui adjoignit le plus vieux de ses serviteurs, un ancien janissaire, qui remplissait indifféremment les fonctions de *saïs* (palefrenier) et celles de *kavas*. Le second aide de camp donné à Osman était un Rouméliote, ancien soldat dans l'armée albanaise, homme résolu et entreprenant. Les préparatifs du départ furent terminés en quelques instans. Osman baisa les mains du kadi, embrassa Anifé de toutes ses forces, et se mit en route, accompagné de ses deux satellites. Quelques heures d'une marche rapide les conduisirent au village, et le jeune homme s'installa sans tarder chez la nourrice, qui mit à sa disposition la chambre la plus reculée de sa cabane.

Tandis que cette première partie du plan d'Osman s'exécutait, Selim était livré aux plus pénibles perplexités. Il venait de recevoir une lettre où Maleka exprimait des sentimens tout autres que ceux qu'il s'était flatté de provoquer. « Je vois avec peine, lui disait Maleka, que les artifices de cette petite fille et de sa sotte famille sont parvenus à obscurcir les clartés de la haute intelligence que je me plaisais jusqu'ici à reconnaître en vous. Quant à moi, je me soucie fort peu des soupçons et des accusations de gens que je méprise. J'ai fait ce que j'ai jugé favorable à mes intérêts, et je ne suis nullement disposée à m'en repentir. J'ai même assez de force et d'énergie pour me passer d'amis infidèles qui voudraient justifier leur propre métamorphose en opérant la mienne. Vous m'avez rendu service en me faisant connaître les pensées et les intentions d'Anifé et de son père, puisque me les dévoiler, c'est me donner les moyens de les déjouer, car je me décide à exécuter aujourd'hui ce que j'aurais dû accomplir dès le premier jour; mais ce service m'ayant été rendu par vous involontairement, je ne suis pas tenue de vous en avoir aucune obligation. Libre de mon côté, je vous remets de bon cœur la dette de reconnaissance que vous avez contractée envers moi dans des temps plus heureux, mais trop reculés sans doute pour

votre faible mémoire, et pour peu que cela vous convienne, nous nous oublierons l'un et l'autre, de peur de nous gêner et de nous déplaire réciproquement. Entre nous, le ressentiment pourrait aller trop loin, et, encore une fois, l'oubli vaut mieux. Soyez heureux, et veuillez croire que je ne pleurerai pas longtemps sur les ruines de notre amitié. »

Cette lettre avait confondu Selim. La froide et dédaigneuse résolution de Maleka, les menaces ouvertement dirigées contre l'enfant d'Anifé, lui causèrent d'abord un sentiment d'horreur et de dégoût. Il se sentait en même temps ému de pitié pour cette jeune mère qui à cette heure peut-être n'avait plus de fils. Sa première pensée fut de tout lui dévoiler, de se mettre lui-même à la recherche de l'enfant, de le lui rapporter et d'attendre ensuite sa récompense en bravant le vain courroux de Maleka. Ce fut pour se confirmer dans cette héroïque résolution qu'il relut la lettre de son ancienne amie. Malheureusement cette seconde lecture produisit sur l'effendi un effet tout autre que la première. Il s'aperçut en premier lieu que les menaces à son adresse, à lui Selim, étaient beaucoup plus nombreuses que celles adressées au petit Ismaïl. Il ne put s'empêcher non plus de remarquer et même d'admirer le courage de cette formidable ennemie. Sévir contre le petit-fils d'un kadi, lorsque ce kadi est prévenu de son danger, avouer ses projets à un homme dont on soupçonne la fidélité, et à qui on n'épargne pourtant ni les reproches, ni le mépris, tout cela remplit Selim d'une admiration dont il essaya en vain de se défendre. C'était bien là cette Maleka qui l'avait subjugué jadis, et son penchant presque éteint se rallumait malgré lui à la flamme que Maleka portait en elle. Sacrifierait-il à cet amour renaissant son goût pour Anifé? S'éloignerait-il de la fille du kadi? Non; mais il ferait servir leur intimité au plus grand succès des desseins de Maleka. Son ancien amour et son penchant nouveau trouveraient également leur compte à cet arrangement. Cette résolution prise, Selim écrivit à sa vaillante amie une lettre des plus soumises et des plus passionnées; puis il se rendit chez Anifé pour lui communiquer la réponse de sa rivale, se promettant d'observer attentivement l'effet que produirait sur la jeune femme cette confidence calculée, et de pénétrer, dans l'intérêt de Maleka, toutes les conséquences probables des dénégations de celle-ci.

L'entretien de Selim et d'Anifé fut long et conduit de part et d'autre avec une prudence toute diplomatique. Selim commença par faire valoir de son mieux la vertueuse indignation qu'avaient éveillée chez Maleka les soupçons dont il avait dû lui faire part. Anifé l'écouta sans trop d'impatience, mais elle témoigna quelque curiosité de connaître l'opinion personnelle de Selim sur Maleka. Celui-ci protesta

qu'il la croyait sincère, et, ne perdant pas de vue son principal but, qui était de savoir si Anifé donnerait suite aux démarches projetées contre sa rivale : — Avez-vous découvert quelque chose que j'ignore? dit-il de sa voix la plus tendre. Avez-vous acquis quelque preuve de l'existence de votre enfant et des rapports formés entre la Grecque et Maleka?

— Que puis-je avoir appris en si peu de temps? répondit Anifé en fixant sur Selim des regards empreints d'une si froide assurance, que l'effendi fut forcé de baisser les yeux. Si j'avais des données positives sur l'existence de mon enfant, me verriez-vous si tranquille?... — Selim réitéra ses questions, ou du moins ses tentatives, pour arracher à la jeune femme quelque aveu sur ses intentions à l'égard de Maleka : il ne put obtenir que des paroles vagues, et dut se retirer sans avoir pu se former une opinion bien nette sur les projets d'Anifé. Il avait cru remarquer néanmoins qu'elle commençait à se lasser de cette vie d'attente douloureuse qu'elle menait depuis quelque temps. Le moment n'était-il pas favorable pour s'emparer de son esprit, et Maleka elle-même ne l'engagerait-elle pas, connaissant cette disposition d'Anifé, à rester auprès de la fille du kadi? Cette question, à laquelle Selim faisait lui-même la réponse, finit par occuper agréablement son esprit, et après avoir quitté la jeune femme, son front, un moment assombri, était redevenu si radieux, qu'un de ses amis, le rencontrant dans la rue par hasard, lui demanda s'il avait été nommé banquier du gouvernement.

Quelques instans aussi après cet entretien, la joie avait reparu sur le visage d'Anifé; mais la cause de cette joie ou plutôt de cette émotion profonde, est-il besoin de la dire? — Son enfant lui était rendu. Les éclats joyeux de la voix d'Osman, les cris de l'enfant, les remerciemens et les exclamations de la mère, tout cela se croisait bruyamment dans la même chambre où Selim et Anifé venaient d'échanger du bout des lèvres des reparties laborieusement calculées. Le vieux kadi et Fatma étaient accourus auprès de leur fille; on couvrait l'enfant de caresses, on accablait Osman de questions. Le jeune homme ne demandait pas mieux que de raconter son heureuse expédition dans les plus grands détails. Il avait passé, disait-il, dans la maison de la nourrice plusieurs jours qu'aucun incident n'avait troublés, lorsque la veille, à l'entrée de la nuit, des visiteurs mystérieux s'étaient présentés. C'était la femme chargée ordinairement des messages de la Grecque, accompagnée d'un misérable taillé en hercule et à la figure basanée. Osman et ses deux compagnons avaient écouté du fond de leur cachette le dialogue qui s'était établi entre leur hôtesse et ces personnages suspects. Ceux-ci venaient dire à la nourrice que le moment était venu de se débarrasser de l'en-

fant; ils étaient chargés de s'entendre avec elle sur la récompense qui lui serait allouée, et de lui remettre une fiole contenant une potion qui devait plonger le fils d'Anifé dans l'éternel sommeil. La nourrice avait interrogé la messagère sur la condition de ceux qui l'envoyaient. Celle-ci avait répondu qu'elle venait de la part d'une personne puissante, très liée avec un pacha de Constantinople, puis elle avait enjoint à la nourrice de prendre un parti sans retard; mais alors Osman avait jugé à propos d'interrompre l'entretien, il s'était précipité dans la chambre avec son janissaire et son Rouméliote. Le reste se devine. Les deux misérables avaient été arrêtés sans trop de peine, et le kadi aurait à statuer sur leur sort, car Osman les avait amenés avec lui, ainsi que l'honnête nourrice, qui fut comblée de remerciemens, et dont Anifé promit de faire la fortune.

Le retour du fils d'Anifé fut dans la maison du kadi le signal d'une fête domestique qui se prolongea pendant plusieurs jours. Enfermée avec sa mère et son enfant dans la partie la plus reculée du harem, Anifé refusait sa porte à toutes les visites. Quoiqu'elle répétât sans cesse qu'elle ne craignait plus rien depuis que son enfant lui était rendu, elle éprouvait une sorte d'effroi à la seule pensée de se retrouver en présence d'étrangers, comme si son bonheur eût été d'une nature si fragile que le moindre choc eût dû suffire à le briser.

Au milieu de la joie universelle, le kadi seul gardait quelque inquiétude. Il reculait devant la pensée d'intenter un procès criminel à l'épouse de celui qu'il avait appelé son gendre, et il ne s'y fût décidé que dans le cas où la chose eût été indispensable pour la sécurité de son petit-fils. Si d'ailleurs il déférait Maleka à la justice, qu'en résulterait-il? avait-il d'autres témoins à lui opposer que la vieille Grecque et les deux misérables arrêtés par Osman? Maleka ne l'accuserait-elle pas, tout kadi qu'il était, ou du moins n'accuserait-elle pas Anifé et le jeune Osman d'avoir concerté une intrigue odieuse pour combler le vide que la mort avait laissé dans la famille d'Ismaïl, et pour rejeter sur l'épouse préférée de ce même Ismaïl la responsabilité d'un crime qui devait, s'il était prouvé, la perdre à tout jamais? Après bien des réflexions, des pourparlers et des consultations avec sa femme, avec sa fille adoptive, dont il commençait à goûter fort l'esprit et la pénétration, et même avec Osman, le kadi résolut d'éviter tout scandale et toute publicité. La vieille Grecque et ses deux séides avaient tout avoué dans le premier interrogatoire, en rejetant toute la culpabilité du fait sur Maleka. Le kadi leur fit signer ces déclarations, qu'il corrobora de toutes les formalités légales. La nourrice et son mari déclarèrent aussi, et sous serment (car ils étaient musulmans), que l'enfant confié à leurs soins par la servante de la vieille Grecque était bien le même enfant rapporté par

Osman à sa mère. Le kadi procéda ensuite sans pompe, quoique aussi sans mystère, aux cérémonies d'usage en Asie pour assurer à chaque enfant nouveau-né sa place dans la famille et dans la société. La séquestration des femmes musulmanes a pour effet, il faut bien le reconnaître, d'enlever au public la connaissance des événemens domestiques et de retrancher à la médisance l'abondante pâture qu'elle puise chez nous dans l'intérieur des ménages. Le kadi annonça à ses amis et à ses connaissances que sa belle-fille était mère d'un fils qu'on avait cru mort, mais qui était vivant. Fatma donna la même nouvelle à ses amies. Quant à la jeune Anifé, elle ne prononça pas un mot sur cet événement, et ne permit à personne de lui en parler. La seule pensée de revoir Selim, que la Grecque n'avait pas épargné, la faisait frémir, et après avoir reçu du kadi l'assurance que Selim ne pouvait plus rien contre son fils, elle se donna la suprême jouissance de lui fermer sa porte.

Une démarche restait à faire, et Anifé s'en préoccupait vivement. Il fallait annoncer à Ismaïl qu'il était père, et lui dire pourquoi on avait tardé si longtemps à lui communiquer une nouvelle de cette importance. Tout bien considéré, ce fut le kadi qui eut à tenir la plume. Anifé eût désiré écrire elle-même, mais pouvait-elle passer sous silence ses angoisses, ou parler avec réserve du péril couru par son enfant? L'épître du kadi fut un modèle de convenance et de mesure. C'était lui, disait-il, qui voulait informer Ismaïl du don précieux que sa fille Anifé venait de lui faire dans la personne d'un garçon superbe, nommé Ismaïl comme son père. Il avait tardé jusque-là à remplir cet agréable devoir à cause des dangers qui avaient menacé dès son aurore la vie précieuse de cet enfant, et qui avaient un moment compromis la santé même d'Anifé. Maintenant que la protection céleste avait rendu un fils à sa mère, il s'empressait d'adresser à Ismaïl-Bey ses félicitations, se réservant de lui donner plus tard et de vive voix un récit plus détaillé de l'événement.

L'heureuse suite d'incidens qui avait permis à la fille du kadi de déjouer une perfide intrigue était loin de terminer la lutte qui fait le sujet de ce récit, et que nous avons vue commencer au moment même où Ismaïl-Bey avait témoigné une préférence pour l'une des deux veuves de son frère. Ismaïl-Bey se voyait désormais placé entre deux épouses que séparait une haine implacable. Toutes deux disposaient d'influences puissantes, et pouvaient se combattre en quelque sorte à armes égales. Un tel combat était de ceux qui se prolongent indéfiniment, ou que termine quelquefois une trève pire que l'hostilité même.

L'arrivée de Maleka à sa terre de Kadi-Keui vint précipiter le dénoûment d'une situation qui menaçait de s'éterniser. Maleka y ve-

nait seule, Ismaïl se souciant peu de quitter Stamboul et de renoncer à la vie facile de la capitale. Quant au motif de son voyage, il était pour le moins plausible. Le Franc à qui elle avait vendu l'une de ses propriétés était impatient d'entrer en possession, et la présence de Maleka était nécessaire pour faire reconnaître aux fermiers et tenans leur nouveau maître. La présentation terminée, elle devait toucher le restant du prix de la vente, c'est-à-dire dix mille piastres. Ismaïl lui avait bien recommandé de ne pas prolonger son séjour à Kadi-Keui et de reprendre le chemin de Constantinople avec l'argent aussitôt qu'elle l'aurait reçu, de peur, disait-il, que les créanciers habitant la province ne formassent l'indigne projet de s'emparer des dix mille piastres à titre de paiement ou d'à-compte. Il avait même poussé les précautions jusqu'à prévoir le cas où la maladie et la fatigue s'opposeraient au prompt retour de Maleka, et il l'avait conjurée de lui envoyer l'argent par la poste sans attendre le rétablissement de sa santé. Il était peu probable que Maleka suivît ce conseil, quoiqu'il ressemblât beaucoup à un ordre. Maleka était femme après tout, et Selim habitait encore la province, Selim, dédaigné et maltraité par Anifé, Selim, admirateur zélé et prudent de Maleka, qui n'avait plus guère le droit de prétendre à l'admiration sans se donner la peine de la cultiver. Selim accourut donc aux pieds de sa belle amie, et s'y prit si bien, qu'il la décida à demeurer à la campagne jusqu'au moment où ses propres affaires lui permettraient de l'accompagner à Constantinople. Cette résolution, dont le motif ne pouvait décemment être avoué à Ismaïl, devait déplaire à ce dernier. Maleka, qui voulait se maintenir dans les bonnes grâces de son mari, n'imagina rien de mieux que de lui envoyer, non pas les dix mille piastres qu'elle venait de recevoir, mais la moitié de cette somme, tout en faisant courir le bruit de l'envoi complet.

Maleka pensait tenir par ce moyen les créanciers à distance, et ne pas se dépouiller de tous les attraits qui la rendaient chère à son époux. Elle commettait pourtant une grave imprudence. Anifé commençait à se fatiguer de la monotonie de son existence; son enfant lui était toujours aussi cher, mais cet enfant même lui rappelait constamment son père. Les chagrins qu'Ismaïl lui avait causés perdaient de leur amertume dans son souvenir. Elle s'avouait d'ailleurs que ses propres emportemens, son caractère impérieux et inquiet, son humeur inégale et violente avaient contribué à bannir la paix de son ménage. Elle se sentait changée; son père et sa mère l'en félicitaient sans cesse. Ce changement heureux, n'était-ce pas l'amour maternel qui l'avait opéré? Pourquoi son époux n'éprouverait-il pas à la vue de son enfant la même influence salutaire? Était-il juste de ne pas lui offrir cette chance de bonheur? Devait-elle jouir

seule de la vue et des caresses de leur enfant? Elle ne manquerait pas de patience désormais, elle attendrait doucement que les glaces de ce cœur blasé se fondissent sous les baisers de ce petit messager de paix et d'amour. Et quelle serait sa joie lorsque ce cœur s'ouvrirait enfin pour elle! Combien sa vie serait douce et radieuse entre ces deux objets de son affection, l'un qu'elle avait racheté de la mort, l'autre qu'elle arracherait à une rivale abhorrée, à l'indifférence et à l'abandon, car Anifé, comme toutes les femmes d'Orient, regardait la condition d'un mari privé d'enfans comme le plus grand des malheurs qui puissent fondre sur un mortel!

Comment se faire illusion cependant sur les difficultés qui devaient contrarier la réalisation de ce beau rêve? Anifé les mesurait toutes; aussi dépérissait-elle à vue d'œil. Elle savait que Maleka était venue à Kadi-Keui pour recevoir dix mille piastres; on assurait qu'après avoir touché cette somme, Maleka retournerait à Constantinople. Il fallait bien peu connaître Ismaïl pour se flatter de remplacer dans son cœur une femme qui allait faire quatre-vingts lieues sur les routes de l'Asie-Mineure pour lui rapporter dix mille piastres. L'abattement d'Anifé était donc extrême, lorsqu'il fit place tout à coup à une joie folle, à une fiévreuse impatience. On venait de lui annoncer que Maleka s'était contentée d'envoyer la somme promise à Ismaïl, mais qu'elle prolongerait son séjour à Kadi-Keui. Anifé décida aussitôt qu'elle partirait sans retard, qu'elle irait à Constantinople retrouver Ismaïl, son enfant dans les bras. Elle commença par annoncer son intention au kadi et à sa mère. Il lui fallut combattre de ce côté une forte résistance; mais Anifé eut recours à son habileté ordinaire. Elle déclara que si ses parens lui refusaient leur consentement, elle saurait se soumettre, mais qu'il fallait s'attendre à la voir mourir bientôt silencieuse et résignée. Le kadi et Fatma pleurèrent et ne discutèrent plus. Le cousin Osman saisit cette occasion pour proposer un moyen terme qui levait tous les obstacles. — Allons, dit-il à la jeune femme avec ce ton de brusque décision qui annonçait en lui un Turc déjà presque occidental, allons, je vois qu'il faut que je m'en mêle. Je t'accompagnerai à Constantinople, je te déposerai aux pieds de ton seigneur et maître, je lui mettrai son enfant dans les bras, puis je resterai quelque temps avec vous à titre de parent, d'ami, et surtout d'observateur... — Touchée du dévouement qu'elle inspirait au jeune homme, Anifé lui tendit la main pour toute réponse, et quelques jours après, les préparatifs du départ commun étaient terminés, d'accord avec le respectable kadi.

V.

Je me promenais, pendant les dernières heures d'une belle journée d'automne, dans les champs qui entourent ma ferme d'Asie-Mineure, lorsque je vis passer sur la route voisine une petite caravane assez bien équipée (1). Le principal personnage était une femme vêtue à la mode de Constantinople, et à côté d'elle, monté sur un petit cheval de Mitylène, se tenait un très jeune homme, d'une belle et noble figure. Une autre femme de condition inférieure, vêtue à la mode d'Asie, tenait devant elle un petit enfant. Derrière ce groupe venaient environ une demi-douzaine de serviteurs de conditions et d'âges divers : un *kiaja* ou intendant, un allumeur de pipes, un verseur de café, un bouffon, un secrétaire, un cuisinier et un page, puis quelques gardes fournis par le gouverneur. Je m'étais arrêtée pour voir défiler tout ce monde. L'un des gardes s'approcha du jeune cavalier et lui dit quelques mots à voix basse en regardant de mon côté. Le jeune homme vint aussitôt à moi et m'annonça poliment que sa cousine Anifé, actuellement en route pour Constantinople et fort souffrante, désirait me consulter sur les précautions à prendre pour supporter, malgré sa faiblesse, les fatigues du voyage. Je l'engageai à me devancer et à m'attendre chez moi, ainsi que sa cousine, en l'assurant que je ne tarderais pas à les rejoindre. Il s'inclina avec courtoisie, et la caravane se remit en marche.

Je les suivais à quelque distance, cherchant à me rappeler ce qui m'avait été conté du second mariage d'Ismaïl-Bey et des moyens employés par sa jeune épouse pour l'emporter sur l'ancienne. L'histoire des sortiléges m'était revenue à l'esprit, et j'étais curieuse de juger par moi-même de cette beauté d'origine suspecte que le bruit public accordait à la jeune femme. Je trouvai, en rentrant à la ferme,

(1) En rappelant que le fond de ces récits est presque toujours emprunté à des souvenirs personnels, j'ai quelques explications à donner sur le caractère demi-historique, demi-romanesque du *Prince kurde*, publié dans la *Revue* du 15 mars et du 1er avril 1856. Les détails qu'on a pu lire sur les derniers moments et sur le genre de mort de Méhémed-Bey sont empruntés à l'histoire d'un prince rebelle mort à Constantinople avant l'avénement du sultan Abdul-Medjid, et par conséquent à une époque où de telles catastrophes étaient assez communes. J'ai usé d'un droit du romancier en transportant ces détails dans la vie d'un prince kurde qui disparut, il y a cinq ou six ans, après avoir été battu par les troupes impériales. Parmi les nombreuses hypothèses auxquelles a donné lieu la fin de ce prince, j'ai choisi non la plus vraisemblable, mais la plus dramatique. Il devient inutile d'ajouter que les nobles personnages dont les noms ont été cités dans mon récit n'ont rien à démeler avec la partie de cette histoire qui, sans être purement imaginaire, repose du moins sur des faits bien antérieurs au *tanzimat* et au règne d'Abdul-Medjid.

Anifé et sa suite établies dans mon salon de réception. Anifé était très soigneusement voilée, et lorsque je la priai de me montrer son visage, elle se trouva dans une perplexité grande, n'osant ni se découvrir devant ses serviteurs, ni demeurer seule avec moi. Elle consulta son cousin, ainsi que les plus âgés de ses serviteurs, et la consultation dura quelque temps. Il fut enfin décidé que le cortége se retirerait, à l'exception du vieux *kiaja*, qui fut choisi pour demeurer en tiers entre nous.

La jeune femme était atteinte d'une maladie du cœur, suite évidente de fortes agitations morales. Je demandai si l'enfant que j'avais vu était à elle, et si ses couches avaient été laborieuses; mais le kiaja m'interrompit en faisant des grimaces fort expressives assurément et en murmurant à mon oreille : — Ne parlez pas d'enfans, ne parlez pas de couches; c'est de là que viennent toutes ses souffrances!

Je demandai encore si elle ne pouvait pas remettre à une saison plus favorable ce voyage de Constantinople... Cette fois ce fut la jeune femme qui m'interrompit en me disant avec une grande vivacité : — Je ne retarderai pas mon voyage d'un jour; c'est précisément parce que je me sens fort malade que j'ai hâte d'arriver; il faut que j'arrive, et c'est pourquoi je suis venue à vous. Donnez-moi quelque chose qui me fasse vivre jusqu'à mon arrivée à Constantinople, lors même que cette force passagère ne me serait accordée qu'aux dépens de ma vie. Peu importe que je meure, pourvu que ce ne soit pas avant d'avoir atteint le but de mon voyage.

Le médecin est un confesseur, dit-on; mais c'est quand il trouve un malade disposé à se confesser. Anifé n'était pas de ces malades-là, et je dus me contenter des mots entrecoupés que la passion, non certes la confiance, lui arrachait. Je lui remis divers calmans aussi innocens que possible et la laissai continuer son voyage, non sans m'être assurée pourtant que son joli visage n'avait aucun besoin du secours de la magie pour plaire au seigneur Ismaïl.

Le voyage d'Anifé se poursuivit donc et se termina heureusement. Non-seulement Anifé ne mourut pas en route, mais elle était pleine de vie et brillante de jeunesse lorsqu'elle entra inopinément chez Ismaïl, tenant son enfant dans les bras et fixant sur son triste mari les plus beaux yeux du monde. — Ismaïl, dit-elle en s'inclinant devant lui et en portant l'ourlet de sa robe de chambre (Ismaïl était en robe de chambre) sur son cœur d'abord, sur son front et à ses lèvres ensuite, — Ismaïl, j'étais si heureuse là-bas avec mon enfant, qu'il m'a semblé que c'était mal à moi de jouir toute seule d'un si grand bonheur sans t'en offrir aussi ta part. Vois quel beau garçon je t'ai donné!

La pièce où Ismaïl recevait Anifé était vaste et délabrée. Le bey était couché sur un riche divan qui formait un contraste peu agréable avec les boiseries vermoulues et le plafond tapissé de toiles d'araignées. Une longue pipe au tuyau en tige de jasmin posait d'un côté sur ses lèvres et de l'autre sur une soucoupe en cuivre luisant placée à terre. Un fez couvrait, comme de raison, la tête d'Ismaïl; il était maintenu sur son front par un mouchoir de mousseline imprimée en Suisse, à fond lilas, à grands ramages verts et jaunes. La robe de chambre dont j'ai parlé était en mérinos vert tendre, et un gilet d'un vert plus foncé lui descendait à peine au diaphragme. Là se terminait la partie orientale du costume; le reste, pantalon et chaussure, portait le cachet de l'Occident. Le pantalon en étoffe écossaise bouffait singulièrement jusqu'aux genoux, probablement à cause du large caleçon oriental que le bey portait en dessous, et dont il n'osait pas se séparer de peur des rhumatismes. Les bottes en cuir très fin et sans semelles étaient d'une forme ronde qui trahissait la largeur d'un pied accoutumé à reposer dès l'enfance dans des babouches turques, les babouches d'ailleurs n'avaient pas complétement disparu devant les bottes novatrices; elles s'étalaient au contraire sur le tapis, au pied du divan sur lequel le bey se prélassait, prêtes à être chaussées par-dessus les bottines chaque fois que le bey quittait sa couche moelleuse et se disposait à marcher dans ses appartemens ou à sortir. L'ensemble de ce costume n'était guère attrayant; mais un joli visage et une physionomie agréable eussent effacé ce qu'il avait de ridicule et de disgracieux. Le visage d'Ismaïl était pâle, jaune et bouffi; ses yeux, toujours louches, semblaient en ce moment appesantis par l'effet de quelque narcotique, ou peut-être bien aussi par l'abus des boissons alcooliques; sa barbe, qui commençait à grisonner, était recouverte d'une couche de *henné*, mais le henné a un inconvénient : c'est qu'il devient, au bout de très peu de jours, d'une couleur orange fort extraordinaire... Bref, ni le visage ni la physionomie d'Ismaïl n'étaient propres à faire oublier les imperfections de son costume. Anifé heureusement était disposée à l'indulgence ce jour-là. Pourvu qu'il lui témoignât à elle un peu d'amour et une véritable tendresse paternelle à son enfant, elle eût admiré le personnage et son costume. Lui-même paraissait sentir ce que sa femme attendait de lui; il essaya de la satisfaire par ses discours et par l'expression de son regard, mais il était mauvais acteur, et Anifé était un assez bon juge en cette matière.

La première pensée d'Ismaïl en apercevant Anifé fut pour Maleka. — Que dira Maleka, si Anifé reste ici? Maleka ne reviendra pas, et elle dépensera loin de moi ce qui lui reste des vingt mille piastres! — Ce raisonnement donna non-seulement de l'humeur à Ismaïl, mais

encore l'envie de montrer son humeur à Anifé. L'arrivée du petit Ismaïl aussi embarrassait cruellement son père, qui ne connaissait qu'imparfaitement l'histoire de son rejeton. On lui avait d'abord annoncé sa mort, puis était survenue la lettre du kadi, à laquelle il n'avait pas compris grand'chose; puis encore Maleka et Selim lui avaient écrit qu'Anifé venait d'acheter un bambin qu'elle se proposait de faire passer pour son fils. Enfin, fatigué de chercher le mot d'une énigme qui après tout ne l'intéressait guère, il avait cessé de s'en occuper, et avait fini par oublier à peu près tout ce qui s'y rapportait; mais il fallait maintenant prendre un parti. Était-ce là son enfant? devait-il l'admettre comme tel dans sa maison? pouvait-il l'en exclure? Quelles seraient les conséquences de l'une et de l'autre conduite?

Tout en se posant ces questions embarrassantes, Ismaïl jetait des regards à la dérobée sur le petit garçon, sur Anifé et sur Osman, et les en détournait aussitôt, de peur de laisser lire dans son cœur. L'enfant commençait à s'ennuyer et se préparait à fondre en larmes; Anifé luttait contre l'envie d'en faire autant et contre un retour de son ancienne violence. Elle fit pourtant un effort sur elle-même, et s'asseyant sur le tapis, aux pieds d'Ismaïl, elle livra une pantoufle au petit bambin; puis, dès qu'elle le vit sourire, elle l'éleva dans ses bras jusqu'à la portée du regard d'Ismaïl, en disant d'une voix douce et tremblante : — Regarde ton enfant, Ismaïl! Vois comme il est joli! Ne trouves-tu pas qu'il te ressemble?

— Hum! fit Ismaïl en passant la main sous le menton de son fils et en le forçant à tenir la tête haute jusqu'au moment où la moue qui précède les larmes reparut autour de la bouche rosée de l'enfant, hum! il est bien, mais je ne trouve pas qu'il me ressemble...

— Il est cent fois plus joli que toi! dit Osman, à bout de patience.

— En effet, en effet, se hâta de dire Ismaïl; puis, après un moment de silence, il reprit d'un air grave, comme un homme qui vient de prendre un grand parti : — Je dois avouer, Anifé, que je ne m'attendais pas à recevoir la visite de cet enfant, et que j'ignore qui il est. Ne m'as-tu pas annoncé sa mort? J'ai reçu à ce sujet des condoléances de tous mes amis, et ta famille elle-même...

— Mais mon père t'a écrit tout ce qui était arrivé, interrompit Anifé; il t'a informé de l'affreux complot tramé contre ton enfant, des soupçons que j'en avais conçus dès le premier jour, du dévouement de mon cousin Osman que voici, du succès de ses recherches, de l'aveu de la sage-femme, de la scélératesse de... ses complices...

Ici Anifé s'embarrassa un peu, ce qui fournit à Ismaïl l'occasion de reprendre la parole. — J'ai reçu en effet une lettre du noble kadi,

mais elle était beaucoup moins explicite que tu ne parais le croire. Avant de me livrer aux élans de ma tendresse paternelle, tu dois comprendre, chère Anifé, que je désire être certain de ne rien faire de contraire à la loi.

— Il me semble, repartit Osman, que tu peux sans crainte suivre la route que mon oncle t'a tracée, et qu'il suit lui-même. Puisque mon oncle traite et considère cet enfant comme le tien, c'est sans doute qu'il a de bonnes raisons pour cela, des raisons légales et sans réplique. Du reste, si mon oncle ne s'est pas adressé aux tribunaux pour faire constater l'état de ton fils, c'est d'abord parce qu'il a pensé que cela n'était pas nécessaire, et puis encore pour ne pas attirer sur des personnes qui te tiennent de près le blâme du monde et la vengeance des lois; mais si tu fais la moindre difficulté de reconnaître ton enfant, mon oncle laissera de côté toute considération pour les coupab'es et fera sur-le-champ ce qu'il a évité de faire jusqu'ici. Je suis chargé de lui rendre un compte exact de tes dispositions et de tes résolutions envers ton enfant, et puisque tu désires une enquête légale à ce sujet, je vais écrire immédiatement...

— Mais non, mais non! s'écria Ismaïl, c'est inutile; je vois maintenant comment les choses se sont passées... C'est tout ce que je voulais... certainement...

— Mais si tu conserves quelques doutes,... reprit Osman.

— Pourquoi en conserverais-je?

— C'est qu'Anifé ne peut pas attendre indéfiniment que ta conviction se forme et que ton cœur s'ouvre pour son enfant. D'ailleurs mon oncle m'a tant recommandé de bien l'informer...

— Mon cœur est tout ouvert pour ce cher enfant comme pour sa mère, interrompit gracieusement Ismaïl.

Et il prit un bon moyen pour couper court à toute discussion. Il attira le petit Ismaïl sur ses genoux, et dit en le contemplant avec un doux sourire : — Il est singulièrement fort pour son âge, et je crois en effet qu'il a quelque chose de moi dans les yeux.

En ce moment, Anifé trouva Ismaïl presque beau; elle leva un regard de triomphe sur Osman. Sa résolution était prise. Le but de son voyage lui parut atteint.

A partir de ce jour, Anifé suivit fidèlement le plan qu'elle s'était tracé. Elle soigna la santé chancelante d'Ismaïl et le servit avec tendresse, s'appliquant à le distraire et à l'amuser quand il rentrait de mauvaise humeur, ne le contredisant jamais, ne s'accordant pas une seule fois la satisfaction, jadis si douce, de lui faire sentir ses propres défauts. Elle se rappelait les premières leçons maternelles, mais elle ne les mettait plus en pratique que pour faire plaisir à Ismaïl, et non pour établir son empire sur lui. Hélas! l'établissement de cet

empire fut la seule chose qu'elle négligeât. Ismaïl en profita, le grossier personnage qu'il était, et, à vrai dire, il profita sans scrupule de tous les sacrifices d'Anifé. Il se laissait soigner et servir comme si tout cela lui était dû. Il commençait à se sentir en pleine possession de son autorité sur Anifé. Il l'avait vaincue, domptée, désarmée, et il comptait bien disposer à son gré d'elle et de tout ce qui lui appartenait sans se donner d'autre peine que de faire connaître sa volonté. Dans la lutte qu'il prévoyait entre ses deux femmes, tous les égards seraient pour Maleka, car Maleka se faisait craindre, et Anifé n'ambitionnait plus que d'être aimée.

Il était impossible cependant qu'Anifé ne s'aperçût pas des dispositions d'Ismaïl à son égard, et que de nouvelles souffrances ne vinssent pas effacer dans son âme les impressions heureuses qui avaient suivi son arrivée à Constantinople. Une étincelle vint mettre le feu aux poudres. Un beau jour, l'argent manqua dans le ménage. Anifé avait apporté d'Asie deux ou trois milliers de piastres, et elle s'était chargée de fournir aux besoins intérieurs de la famille aussi longtemps que cet argent durerait. Ismaïl avait accepté cette offre avec empressement, parce qu'elle lui permettait d'employer ses derniers *bechsliks* (pièces de 5 piastres) à ses menus plaisirs exclusivement. Trois mille piastres ne sont pas cependant une fortune à Constantinople, et Anifé s'aperçut, au bout de six semaines, que ses fonds seraient bientôt épuisés. Alors, en ménagère prudente, elle voulut avertir Ismaïl, afin qu'il songeât à se procurer d'autres ressources; mais son avis fut mal reçu. Ismaïl se trouvait ce jour-là absolument sans le sou. Il avait perdu au jeu et n'avait pas encore payé; il avait prié quelques-uns de ses amis de lui prêter un peu d'argent, et il avait été éconduit. La déclaration d'Anifé fut comme la goutte d'eau qui fait déborder le vase. La mauvaise humeur d'Ismaïl éclata en reproches aussi absurdes que violens. Comment Anifé s'imaginait-elle qu'il pût nourrir toute une famille, lui qui ne possédait rien, qui n'avait que des dettes? Ce jour-là il fut sincère, il fit bon marché des douceurs domestiques; il se déclara aussi peu amoureux de Maleka que d'Anifé, mais il parla avec enthousiasme des mérites financiers de Maleka, de son esprit si fertile en ressources, de son activité, de son courage, de son habileté; puis, revenant à Anifé et la comparant à sa rivale, il lui demanda si elle croyait avoir acquis des droits éternels à sa reconnaissance en apportant trois mille piastres dans le ménage et en les dépensant à sa fantaisie. Anifé répondit avec douceur qu'elle n'avait pas encore tout dépensé, puisqu'il lui restait cinq cents piastres qu'elle déposerait immédiatement dans les mains d'Ismaïl, si une aussi petite somme pouvait lui être de quelque utilité, qu'elle le priait seulement de réfléchir qu'il ne lui res-

terait ensuite plus rien pour l'entretien du ménage, et que le soin en retomberait sur lui.

— L'entretien du ménage, pardi! s'écria Ismaïl en haussant les épaules d'un air de dédain; la grande affaire! On prend à crédit. Dès aujourd'hui je me charge de faire affluer les provisions dans l'office et dans la cuisine, sans qu'il nous en coûte un sou.

Les cinq cents piastres l'avaient adouci, en lui faisant entrevoir la possibilité de tirer par l'intermédiaire d'Anifé quelque argent du kadi. Le bey continua donc ses doléances d'un air plutôt triste et abattu qu'irrité, et il se rejeta sur la manière dont il avait été leurré, à l'époque de son mariage avec Anifé, par la mère de celle-ci, au sujet des fameux bijoux.

Pendant la première partie de cet orageux entretien, Anifé avait tenu les yeux constamment fixés à terre, et son émotion ne s'était trahie que par de rapides changemens de couleur sur ses joues. Ce fut seulement lorsqu'Ismaïl passa du ton brutal au ton patelin qu'elle leva les yeux, et en vérité ce premier regard n'avait rien d'amical. Quel qu'il fût, il ne dura qu'un instant, après quoi un rideau parut se baisser derrière la prunelle d'Anifé, et ses yeux devinrent aussi ternes que ceux d'Ismaïl lui-même. Quand celui-ci eut exposé tout au long ses espérances anciennes et le cruel désappointement qui les avait suivies, Anifé répondit à voix basse : — Mais rien n'est perdu, Ismaïl, et tout peut encore se réparer.

— Comment? s'écria Ismaïl hors d'haleine.

— J'ai apporté avec moi une partie de ces bijoux.

— Vraiment? Quoi! tu les as apportés ici, et tu ne m'en as rien dit? Et maintenant tu pourrais... tu consentirais... Ah! ma bonne Anifé, c'est mon salut que tu tiens dans tes mains! Voyons, voyons, que me proposes-tu?

Et, dans le transport de sa reconnaissance, Ismaïl passa un bras autour de la petite taille d'Anifé et l'attira sur son cœur. Les jolies lèvres d'Anifé se contractèrent comme pour sourire, et ce sourire avait quelque chose de singulier, parce que les yeux n'y répondaient pas. Ils n'étaient pas tristes pourtant, et encore moins courroucés; seulement ils n'avaient pas de regard.

— Il faut agir avec beaucoup de prudence et de précaution, reprit-elle enfin. J'ignore ce qui s'est passé entre ma mère et toi au sujet de ces bijoux, mais ce que tu viens de me dire m'explique en partie son insistance à me faire promettre de n'en donner aucun avant d'avoir atteint l'âge de vingt-quatre ans. Or tu sais, ajouta-t-elle en souriant de nouveau, qu'il me faut encore bien des années pour en arriver là.

— Hélas! soupira Ismaïl.

— Oui, reprit Anifé, c'est grand dommage; mais on pourrait trouver un moyen...

— Lequel?

— J'ai promis de ne pas les donner, mais je n'ai pas promis de ne pas les vendre.

— Tu trouveras difficilement...

— Moi, c'est possible; mais je crois que tu t'en acquitterais mieux que moi.

— C'est-à-dire que tu voudrais me charger...

— Non pas, cela pourrait traîner en longueur; mes parens pourraient être avertis, et tout espoir serait perdu. Ce sera toi qui les achèteras.

— Et comment te paierai-je?

— Tu me paieras quand j'aurai atteint ma vingt-quatrième année.

— Ah! Anifé! ah! ma bien-aimée! ah! ma charmante, je ne m'attendais pas à tant de générosité...

— Et tu avais tort... A présent que nous sommes d'accord sur le fond de la chose, il faut nous entendre sur les moyens de l'exécuter. Je vais chercher les bijoux, et nous les estimerons ensemble... Mais, j'y songe, c'est Osman qui les a; je les lui ai remis pour qu'il les gardât pendant la route, et je n'ai plus pensé à les reprendre. Que cela ne t'inquiète pas! ajouta-t-elle en voyant le frémissement de terreur qu'Ismaïl n'avait pu réprimer; Osman nous aidera à en fixer la valeur, et nous pourrons ensuite, dans le cas où mes parens seraient instruits de l'affaire, nous pourrons leur dire qu'Osman était présent à la vente des bijoux, que lui-même nous a aidés à en arrêter le prix, que rien enfin n'a été fait sans son approbation. Ce qui irriterait ma mère plus que toute chose au monde, ce serait de voir ces bijoux, auxquels elle tient si fort, cotés au-dessous de leur valeur; mais, puisque c'est moi seule qui dois être ta créancière, peu importe que ce soit d'une somme ou d'une autre. N'est-ce pas, Ismaïl?

Qu'avait à répondre Ismaïl? Cette mine de rubis et de diamans qui venait de s'ouvrir devant lui le fascinait complétement. Il balbutia quelques paroles d'approbation. Les craintes que lui inspirait le caractère chagrin et capricieux d'Anifé avaient disparu, et Anifé elle-même faisait de son mieux, depuis son arrivée à Constantinople, pour ne plus les justifier. De l'or à pleines mains, une femme soumise et charmante, que pouvait-il désirer encore? Anifé ne laissa pas toutefois Ismaïl longtemps absorbé dans la contemplation de son bonheur. Elle était sortie pour chercher Osman; elle revint au bout de peu d'instans, tenant à la main un petit coffret et suivie de son cousin. Les yeux de la jeune femme étaient toujours aussi ternes, et

ceux du cousin brillaient comme des escarboucles; mais Ismaïl ne remarqua pas ce contraste, il n'avait de regards, lui, que pour le coffret.

— Voici mon cousin Osman, dit Anifé, qui est tout prêt à nous seconder dans notre affaire. Les bijoux que j'ai rapportés d'Asie sont dans ce coffret... Nous allons traiter...

Elle s'assit sur un coussin devant Ismaïl, Osman prit place à côté du bey. Un des serviteurs de la maison, le *chiboukdj* (allumeur de pipe), entra au même instant; ses fonctions étaient d'entretenir de feu et de tabac le *narghilé* d'Anifé. Ismaïl ne fit aucune attention à l'entrée ni à la présence de ce personnage.

— Voici les bijoux, dit Anifé en ouvrant le coffret; examinons-les l'un après l'autre et fixons-en la valeur à mesure. Commençons par cette épingle.

C'était une épingle en diamans représentant une fleur et destinée à être piquée dans un mouchoir de tête. Les diamans n'étaient ni gros ni beaux, mais il y en avait un assez grand nombre, et l'épingle faisait quelque effet.

— C'est magnifique! s'écria Osman.

— Combien penses-tu qu'on pourrait en avoir? dit Anifé.

— Que sais-je? répondit Ismaïl en paraissant chercher... Deux mille, deux mille cinq cents piastres...

Anifé partit d'un éclat de rire. — Si ma mère t'entendait déprécier ainsi ses bijoux chéris, que dirait-elle?

— Ta mère m'a assuré plusieurs fois, reprit Osman, qu'elle avait refusé quinze mille piastres de cette épingle.

Les yeux d'Ismaïl s'allumèrent, car il connaissait assez Fatma pour être persuadé qu'elle n'aurait pas refusé quinze mille piastres à moins de savoir pertinemment qu'elle pouvait en obtenir trente mille, et Osman lui inspirait beaucoup de confiance, d'abord parce que, le sachant jeune, il le croyait naïf, et ensuite parce qu'il le regardait comme parfaitement désintéressé dans la vente des bijoux. Bref, l'épingle fut évaluée à vingt mille piastres. Puis vinrent une belle bague en émeraudes, une autre bague en rubis, un collier de perles, un fermoir aussi en émeraudes entourées de diamans, et un bout de pipe en ambre orné de pierreries. Le tout fut coté à quatre-vingt-quinze mille piastres. Anifé dit alors d'un petit air grave et solennel : Il est donc convenu que je te vends ces bijoux pour la somme de quatre-vingt-quinze mille piastres, lesquelles me seront payées par toi, sur ma demande, huit jours après que je t'en aurai réclamé le paiement.

Ismaïl se sentit pâlir, tant il lui semblait entendre en ce moment son Anifé des anciens et des mauvais jours. Sa voix était mal assurée

lorsqu'il prononça en hésitant ce peu de mots : — Mais pourquoi?... — Anifé fit un petit mouvement de tête qui signifiait : — Ne vois-tu pas Osman? — Ismaïl se hâta d'admettre la muette explication d'Anifé. Il eût été imprudent de confier à un aussi jeune homme un secret de cette importance; Anifé avait raison, cent fois raison. Il répondit donc, avec la fermeté et avec le sérieux convenables, qu'il acceptait la proposition d'Anifé, qu'il achetait les bijoux quatre-vingt-quinze mille piastres, et qu'il paierait la somme à la requête de sa femme huit jours après que cette requête lui serait signifiée. Tout étant ainsi terminé à la satisfaction des parties, Anifé replaça les bijoux dans le coffret, à l'exception de l'une des bagues qu'Ismaïl voulut porter tout de suite à un bijoutier. On convint aussi qu'Ismaïl disposerait des bijoux à sa fantaisie, et qu'Anifé n'en serait plus désormais que la dépositaire,

Pour en finir avec cette opération toute commerciale, je dirai qu'Ismaïl vendit dans la journée même deux bagues pour le tiers environ de la valeur cotée. — Les saphirs et les émeraudes affluaient en ce moment sur le marché de Stamboul; les montures étaient passées de mode. — Cette vente s'ébruita très vite, et il ne pouvait pas en être autrement, les bazars étant en Orient le rendez-vous de tous les oisifs, c'est-à-dire de la population tout entière. Ismaïl n'était pas encore rentré, que déjà le vestibule de sa maison était encombré de créanciers alléchés par la perspective d'un remboursement. Le bey employa toutes les ruses, toutes les promesses, toutes les dénégations imaginables, pour se dispenser de faire de son argent un si triste emploi. Vains efforts! les créanciers furent plus entêtés encore que le débiteur. Tout se passa poliment, personne n'éleva la voix ni ne proféra de paroles trop vives, mais il fallut donner des à-comptes. Les créanciers connaissaient à un para près la somme touchée par Ismaïl sur les deux bagues; ils en réglèrent le partage entre eux d'après le chiffre de leurs créances, en abandonnant toutefois à Ismaïl la somme de cinq cents piastres pour sa dépense personnelle.

Il fallut donc recourir de nouveau au coffret; mais les bagues vendues en premier lieu formaient le plus beau joyau de la couronne. Le reste se composait de petites pierres dont la monture faisait tout le mérite, et cette monture était vieillie. Aussi ce fut avec les plus grandes difficultés qu'Ismaïl parvint à s'en défaire à très bas prix. Puis arrivèrent les créanciers qui n'avaient rien touché lors de la première vente, et ceux qui avaient été payés en partie revinrent aussi pour faire compléter leur remboursement. Ismaïl ne savait plus auquel entendre. Tout cela dura de six à huit semaines, après quoi le bey se trouva à peu près aussi pauvre qu'auparavant. La grande majorité des créanciers était payée, il est vrai, mais cela

importait peu à Ismaïl. Ajoutons que pendant ces six ou huit semaines le bey n'avait pas eu un bon mouvement pour Anifé. S'il se montrait parfois tendre et même passionné, c'était toujours lorsqu'il avait besoin de puiser dans le coffret. Envers son enfant, il n'était ni dur, ni violent : jamais un Turc, si mauvais qu'il soit, ne se permettra de rudoyer une de ces petites créatures sans défense; mais son indifférence envers ce chef futur de sa race frappait tous les yeux, et les servantes mêmes s'en entretenaient sans ménagement et sans indulgence. Quant à la fille du kadi, elle supportait tout avec une patience infinie; l'énergie morale semblait chez elle avoir dompté la langueur physique. Calme et hautaine, elle semblait mener au milieu de ces difficultés journalières une vie de contemplation et d'attente.

VI.

Qu'attendait Anifé? à quel sentiment avait-elle obéi en faisant avec Ismaïl ce marché de bijoux dont les conséquences commençaient à peser si lourdement sur le bey? Le but de cette vente était évidemment de placer dans les mains d'Anifé un titre dont elle pût se servir contre Ismaïl, et rien n'avait été négligé pour que ce titre eût la validité nécessaire. Peu de jours après la vente, elle avait fait signer par le *chiboukdj* présent à l'entretien, ainsi que par Osman, une attestation constatant la déclaration faite par le bey, « qu'il achetait les bijoux quatre-vingt-quinze mille piastres, et qu'il s'engageait à payer cette somme sur la requête de sa femme huit jours après sa première sommation. » Anifé avait donc entre les mains une arme redoutable; mais le plan même qu'elle exécutait si froidement accusait dans ses dispositions à l'égard d'Ismaïl un changement qu'il faut expliquer. La haine, ou tout au moins l'indifférence, avait brusquement succédé à cet amour renaissant qui l'avait conduite de Saframbolo à Constantinople. Anifé avait vu, peu de jours après son arrivée chez le bey, se dissiper toutes ses illusions. La brutale insouciance d'Ismaïl avait froissé en elle la dignité de la femme et celle de la mère. Dès ce moment, elle avait formé un projet de vengeance, et ce projet, elle l'accomplissait. Il ne s'agissait plus seulement de dominer Ismaïl, il s'agissait de le punir, et malheureusement pour le bey, de même qu'il y avait eu entre ses deux femmes rivalité pour le rang d'épouse préférée, il allait y avoir entre elles rivalité pour la vengeance.

Maleka, informée du départ d'Anifé pour Constantinople et de l'accueil qu'elle avait reçu d'Ismaïl, avait résolu, elle aussi, de faire expier au bey ses inconstances, trop visiblement intéressées. Ici je

touche aux plus tristes détails de cette triste histoire, et j'éprouve le besoin d'imputer à la funeste influence des coutumes orientales des torts qui ne doivent pas retomber tout entiers sur mes personnages. Ni Anifé, ni Maleka n'étaient nées irrévocablement mauvaises; mais l'éducation du harem avait eu chez l'uneet chez l'autre ses résultats ordinaires : les bons instincts avaient sommeillé dans l'inaction, les mauvais s'étaient épanouis à l'aise. La part du mal était bien moindre toutefois chez Anifé que chez Maleka. Quand la fille de Fatma s'était proposé de transformer en un docile époux son oncle Ismaïl, la préoccupation de l'injure faite à sa mère dominait dans la jeune fille orgueilleuse et coquette toute autre pensée. L'amour cependant, un amour ardent et sincère, était venu modifier ce premier sentiment, et c'est alors qu'Anifé avait eu bientôt une autre injure à venger. Elle avait trouvé chez Ismaïl une indifférence complète et pour elle-même et pour son fils. Dès ce moment, elle n'avait plus hésité; elle s'était souvenue des leçons données à son enfance, elle n'avait plus écouté que ses passions implacables. Chez Maleka, le mobile était moins noble : elle avait deux griefs contre Ismaïl, — le dommage matériel que lui avaient causé sa vie dépensière et les arrangemens pris à l'époque de son mariage, puis son empressement à favoriser une rivale, à l'élever, sans égards pour sa volonté bien connue, au rang d'épouse. L'intérêt blessé, la jalousie, faisaient donc seuls agir Maleka. Les informations recueillies par Selim sur la vie d'Ismaïl et de sa femme à Constantinople lui dictèrent un plan de campagne dont la conduite du bey ne seconda que trop bien l'exécution.

Ismaïl avait touché presque intégralement le prix de la terre vendue par Maleka à l'agriculteur franc, et cet argent n'était pas le seul que Maleka lui eût donné. Toutes ces terres vendues par Ismaïl aussitôt après son mariage avec sa belle-sœur, et au sujet desquelles les fermiers avaient réclamé, toutes ces terres, dis-je, n'avaient pas été rachetées, et Ismaïl en retenait toujours le prix. Maleka, à l'époque de son mariage avec Ismaïl, avait payé plusieurs des créanciers de son nouvel époux, et avait conservé leurs titres en femme prudente qu'elle était; tous ces *items*, pour parler la langue du palais, formaient un total de cent quinze mille piastres. Les Turcs signent au moyen d'un cachet sur lequel leur nom est gravé; ils y passent de l'encre, et l'appliquent ensuite sur le papier. Ce cachet est d'ordinaire enchâssé dans une bague qu'ils portent au doigt; mais il leur arrive assez souvent d'en avoir plus d'un, et Ismaïl possédait, outre l'anneau de rigueur, un vieux cachet qu'il avait porté dans sa jeunesse accroché à la chaîne de sa montre, et qu'il laissait la plupart du temps à Maleka, chargée de signer à sa place. Rien donc ne

s'opposait à l'exécution d'un plan d'attaque fort ingénieux, rien, pas même la conscience de Maleka, car la pruderie des lois occidentales peut appeler, si bon lui semble, un pareil acte du nom de *faux;* Maleka n'en prenait aucun souci. Elle se disait au contraire qu'Ismaïl avait certainement reçu d'elle cet argent, et qu'en fabriquant cette reconnaissance au nom de son mari, elle ne faisait que ce qu'il eût dû faire. Aussi, après avoir rédigé une reconnaissance pour la somme de cent quinze mille piastres, elle manda deux de ses fermiers, et leur ayant présenté la déclaration signée *Ismaïl,* elle les pria d'affirmer par écrit qu'ils avaient été présens lorsqu'Ismaïl avait apposé son cachet. «C'est une formalité, leur dit-elle, que mon mari a oublié de remplir dans le temps, et il désire maintenant réparer cet oubli.» Elle faisait jouer à ce moment entre ses doigts deux petites pièces d'or sur lesquelles les yeux des témoins étaient fixés, comme les yeux du petit oiseau demeurent attachés sur ceux du serpent qui le fascine. Ils signèrent, reçurent leur salaire, remercièrent et se retirèrent le cœur aussi léger et aussi joyeux que s'ils venaient de recevoir un prix de vertu. A ceux qui trouveront cette conduite extraordinaire, invraisemblable, repoussante, je dirai qu'il faut tenir compte de l'influence des mœurs d'un pays sur le développement du sentiment moral. Les faux témoins se tiennent en Asie devant les portes des tribunaux, prêts à y entrer pour porter le témoignagne qu'un plaideur leur achètera. Personne, ni musulman ni chrétien, n'est embarrassé de se procurer de faux témoins parmi ses propres coreligionnaires, ni honteux d'avoir besoin de leur appui. Quoi qu'il en soit, Maleka ne pensait pas commettre une indélicatesse en faisant affirmer une chose vraie par des gens qui n'en savaient rien, et les témoins ne se reprochaient point de faire ce qu'on faisait autour d'eux tous les jours.

Maleka avait calculé combien de temps il faudrait à Ismaïl pour épuiser le petit trésor apporté par Anifé. Elle avait à Constantinople de puissans amis dont elle entretenait le souvenir par l'envoi de quelque riche fourrure d'Anatolie, de certains melons que l'on conserve pendant tout l'hiver, et de ces boîtes de confitures que les femmes d'Asie-Mineure confectionnent à merveille. Pour entamer et mener à bonne fin un procès comme celui qu'elle se préparait à intenter à Ismaïl, elle avait besoin de protections et d'argent. Sûre de pouvoir compter sur de puissans protecteurs, elle s'occupa activement d'amasser beaucoup d'argent. Elle tondit ses chèvres et ses moutons, vendit à l'avance deux années de sa récolte, sans s'inquiéter des moyens de labourer et d'ensemencer ses terres; elle se défit de ses jumens poulinières, de ses buffles, de ses vaches; enfin elle mangea, comme on dit, son blé en herbe : la partie engagée valait bien ces sacrifices. Munie enfin de la déclaration des fermiers, elle

vit le gouverneur et le *kaïmakan* de la province pour s'assurer que l'opposition probable du kadi, beau-père d'Ismaïl, n'empêcherait pas le tribunal de prononcer un jugement contre l'infidèle époux dont elle se prétendait la créancière. De belles étoffes de Brousse, un couple de lévriers de la plus fine race assurèrent à Maleka la protection du kaïmakan. La sentence de prise de corps fut rendue contre Ismaïl malgré les observations du kadi et expédiée à Maleka. L'envoi d'une lettre comminatoire à Ismaïl, que celui-ci, conseillé par Anifé, ne crut pas devoir prendre au sérieux, fut le dernier témoignage de sollicitude donné par Maleka à son époux. La réponse d'Ismaïl ayant été peu satisfaisante, il fut décidé entre Maleka et Selim qu'on irait jusqu'au bout, qu'on partirait sans retard pour Constantinople, et ce dernier projet fut aussitôt exécuté que conçu.

L'époque approchait où le double complot dont les trames se resserraient autour d'Ismaïl allait se démasquer. Anifé pouvait faire valoir contre lui une créance de quatre-vingt-quinze mille piastres. Maleka, grâce à l'emploi fort peu légitime du cachet d'Ismaïl, avait réussi à le constituer légalement débiteur de cent quinze mille piastres. Ces deux femmes vivaient à Constantinople, l'une auprès d'Ismaïl, l'autre épiant et connaissant toutes ses démarches. Avant toutefois que l'orage n'éclatât, il se produisit entre les deux rivales un incident qu'il est bon de noter.

Rien de plus difficile à distinguer dans les rues de Constantinople qu'une femme turque d'une autre femme turque. Toutes sont voilées; toutes sont enveloppées dans un manteau sans taille qui les fait ressembler à des ombres; toutes sont chaussées d'énormes bottes jaunes qui gênent leur démarche, et leur enlèvent toute tournure personnelle. Maleka crut donc pouvoir s'aventurer sans péril dans les rues de Constantinople; mais la haine féminine a des yeux si perçans, qu'il n'existe pour elle ni voile ni manteau. Le hasard voulut qu'Anifé entrât dans une boutique d'où Maleka sortait, et que les deux femmes se rencontrassent nez à nez sur le seuil de la porte. Toutes deux se reconnurent à l'instant, mais aucune ne se trahit. Maleka demeura impassible, et Anifé, laissant tomber sur Maleka un de ces regards froids et distraits qui ne voient pas, entra dans la boutique sans seulement regarder derrière elle. Maleka descendit aussitôt la rue, sans paraître éprouver ni curiosité ni inquiétude.

Anifé était accompagnée, selon l'usage, de deux négresses et d'un nègre. Elle s'approcha de la plus âgée des deux femmes, qui, façonnée aux mœurs du harem, avait une réputation de finesse très méritée, et elle lui dit tout bas : — Suis de loin cette femme qui sort d'ici; découvre sa demeure, et ne rentre pas sans m'apporter une indication exacte. — La négresse écouta avec l'air de la plus

profonde attention, les yeux tout grands ouverts, fixés dans le vague, les narines dilatées, la bouche entr'ouverte; lorsque sa maîtresse se tut, elle poussa un grand soupir comme pour soulager ses nerfs de la tension qu'ils avaient subie, inclina la tête, et partit comme un trait.

Le soir, Anifé apprit que Maleka demeurait chez un employé des douanes, dans un quartier peu éloigné du sien; elle était arrivée tout récemment de province avec un effendi qui logeait dans une maison voisine, et qui allait la visiter tous les jours. Anifé devina bien vite le nom de l'effendi, et, grâce aux informations données par la négresse, elle découvrit le jour même la demeure de Selim. Le lendemain, l'officieux compagnon de Maleka, averti par Osman, se présentait chez Anifé, qu'il trouvait plus souriante et plus gracieuse que jamais. Dans un rapide entretien, la fille du kadi apprit ce qu'elle voulait savoir. Maleka était venue à Constantinople sans prévenir Ismaïl de son arrivée, et le but de ce voyage était de livrer à la justice le débiteur insolvable que toutes deux avaient pour mari. Instruite des plans de sa rivale, Anifé résolut d'assister, immobile et impassible, au dénoûment qu'elle prévoyait, se réservant d'agir quand elle jugerait le moment venu.

L'orage ne tarda pas à éclater. Un matin, Ismaïl était tranquillement étendu sur son ottomane en fumant sa pipe, lorsqu'on lui annonça la visite de deux *kavas*. Il tressaillit, puis, reprenant l'air calme et digne qui seul convient à un musulman, il ordonna qu'on fît entrer les deux agens de la police urbaine. Ceux-ci, après maintes génuflexions, lui présentèrent un ordre de l'autorité compétente lui enjoignant de payer immédiatement à sa légitime épouse Maleka la somme de cent quinze mille piastres qu'elle lui avait prêtée, ou de fournir caution pour le paiement de ladite somme, faute de quoi Ismaïl devait suivre les *kavas* à la prison pour dettes. Ismaïl ne se tint pas pour battu. Il avait des amis, des amis riches, et les dettes sont quelque chose de si peu sérieux en Turquie, qu'il n'est pas rare de voir des gens se porter garans pour des sommes dont ils ne pourraient seulement pas payer le quart. Ismaïl fit donc bonne contenance; il engagea les *kavas* à s'asseoir, leur fit apporter du café et des pipes, et déclara qu'il allait leur donner satisfaction pleine et entière. Ayant fait appeler ensuite son *kiaja*, il le chargea d'aller prier immédiatement trois de ses amis, qui dépensaient beaucoup et ne comptaient jamais, de vouloir bien lui prêter caution. Le *kiaja* fit sa tournée, mais il revint au bout d'une heure sans avoir rencontré aucun des amis d'Ismaïl. Celui-ci, qui n'était pas facile à décourager, nomma tout de suite quatre autres amis, un peu moins dépensiers à la vérité et un peu plus soigneux de leurs intérêts, mais sur les-

quels il croyait néanmoins pouvoir compter. Le *kioja* allait de nouveau se remettre en campagne, lorsque les *kavas*, qui avaient reçu des instructions précises, et qui avaient d'ailleurs achevé leur café et leurs pipes, prièrent Ismaïl de refléchir que ses amis viendraient le trouver en prison aussi bien que chez lui, et qu'il leur était expressément défendu de tarder davantage. Ismaïl leur offrit alors une pièce de monnaie à chacun. Ils l'acceptèrent, l'en remercièrent infiniment, mais ils renouvelèrent leurs instances avec d'autant plus de chaleur, qu'ils n'attendaient plus rien de leur complaisance. Restait Anifé; il n'y avait pas à hésiter. Ismaïl assura qu'il allait passer dans son harem et rapporter de quoi payer sa dette, tout en faisant ses réserves et en protestant contre la fausseté des titres qu'on lui présentait; mais une difficulté s'éleva, à laquelle il n'avait pas songé : les *kavas* avaient reçu l'ordre de ne pas le perdre de vue, et aucun *kavas* ne pouvait entrer chez Anifé, car, malgré un certain relâchement introduit dans le gouvernement du harem d'Ismaïl, quoique les parens et les amis y pénétrassent sans difficulté, ou plutôt quoiqu'Anifé le quittât souvent pour le salon d'Ismaïl, et que son voile lui tînt habituellement lieu de murs et de grilles, l'introduction de deux étrangers tels que les *kavas* eût été un fait si scandaleux, qu'il n'était pas même permis d'y penser. Ismaïl cependant était un homme à ressources : il fit appeler Osman, qui logeait dans la maison, lui conta son affaire et le chargea d'aller en informer Anifé.

Osman reparut bientôt, mais tout consterné. Anifé était au désespoir : il fallait que quelque officieux malveillant eût instruit sa mère et son beau-père du prêt qu'elle avait fait à son mari, car elle avait reçu d'eux une lettre foudroyante, où ils demandaient compte des bijoux qu'on lui avait remis, la sommant de les représenter ou de s'expliquer sur l'emploi de ces valeurs, et exigeant d'elle le serment de ne disposer de rien de ce qui devait lui appartenir sans en avoir reçu préalablement autorisation. Anifé avait prononcé le serment demandé; quant aux bijoux déjà prêtés, elle s'était excusée de son mieux et s'était engagée à en représenter la valeur quand on l'exigerait, mais elle craignait fort qu'on ne poussât la chose jusqu'aux dernières extrémités. Elle allait écrire de nouveau à sa mère, lui exposer la situation malheureuse de son cher époux, et la supplier de permettre qu'elle vînt encore à son secours; seulement elle ne pouvait rien prendre sur elle avant d'avoir une réponse, car ce serait ajouter à leurs embarras que de braver l'autorité du kadi.

En voyant sa dernière espérance lui échapper, Ismaïl se mordit les lèvres jusqu'au sang. Il jeta un regard de dédain sur les deux *kavas*, qui serraient leurs ceintures comme un Européen mettrait ses gants pour se préparer au départ; il allongea la main et prit sa fourrure,

qui était posée près de lui; puis il se leva, recommanda à Osman de lui envoyer un matelas, une couverture, du café, du tabac et des liqueurs. Faisant alors signe aux *kavas* de le suivre, il se dirigea sans autre cérémonie vers la prison pour dettes.

Quand Osman revint trouver Anifé et lui annonça le départ du prisonnier, il remarqua sur ses lèvres un étrange sourire. — Il faut agir, lui dit-elle; Maleka triomphe aujourd'hui, mais mon tour va venir. — Le lendemain même de l'arrestation d'Ismaïl, Anifé agissait. Munie de deux pièces importantes, — la déclaration de l'emprunt des bijoux valant quatre-vingt-quinze mille piastres et une copie de son contrat de mariage, stipulant qu'en cas de séparation des époux Ismaïl lui rendrait sa dot de trente mille piastres, — Anifé se rendit chez le kadi de son quartier. Elle lui dit que son mari était actuellement en prison pour dettes à la requête de sa première femme Maleka, qu'elle ne voulait pas aggraver inutilement cette situation critique, qu'elle se contentait pour le moment de déposer ces pièces entre les mains du juge, déclarant qu'elle n'en ferait usage que dans le cas où les arrangemens acceptés par Ismaïl pour satisfaire Maleka seraient contraires à ses propres intérêts. Le kadi se confondit en éloges sur la grandeur d'âme d'Anifé, et lui promit de l'avertir de ce qui se passerait entre les deux conjoints. En quittant le kadi, Anifé se rendit chez le ministre de la justice, dont elle sollicita la protection, qui lui fut très gracieusement promise. Ces démarches faites, la fille de Fatma rentra chez elle pour n'en plus bouger pendant une semaine ou deux.

Maleka se conduisit de même pendant un laps de temps non moins prolongé. Elle voulait laisser à Ismaïl le loisir de se convaincre de l'inutilité de ses efforts et de la perte complète de son crédit. Quand elle jugea cet effet produit, elle lui dépêcha Selim, porteur d'un ultimatum très facile à résumer. Ismaïl avait à choisir entre trois solutions : — répudier Anifé, restituer les cent quinze mille piastres, ou se résigner à la prison perpétuelle. Ismaïl se débattit comme un lion, et protesta n'avoir rien reçu de la somme réclamée par Maleka; mais, voyant Selim demeurer impassible, il finit par demander trois jours pour se décider, et Selim lui promit de revenir à l'expiration de ce délai.

Quelques momens après le départ de Selim, Osman vint s'informer si Ismaïl n'avait besoin de rien. — J'ai besoin de consolation et de conseil, répondit Ismaïl, que ses malheurs plongeaient dans un attendrissement tout nouveau pour lui. Et il conta à son cousin le message de Maleka, le priant de lui dire ce qu'il ferait à sa place, et de sonder Anifé sur le parti qu'elle prendrait dans le cas où il accepterait les conditions qui lui étaient offertes. Osman répondit en

prenant un petit air capable, et comme un homme qui sait parfaitement ce que valent les femmes ou plutôt ce qu'elles ne valent pas, que pour lui il ne sacrifierait pas un jour de sa liberté pour tout le beau sexe en masse, qu'il en parlerait cependant à Anifé et s'assurerait de sa manière de voir à ce sujet.

Anifé fut enchantée de ces nouvelles. Le jour des représailles se levait enfin. Elle retourna sans tarder chez le kadi et chez le ministre, leur apprit les propositions de Maleka et l'hésitation d'Ismaïl. — S'il refuse, dit-elle, je suis décidée à garder le silence et à ne pas paraître dans une affaire qui ne me regarde pas; mais s'il prend le parti de me sacrifier, je demande à mon tour la restitution immédiate des cent vingt-cinq mille piastres qu'il me doit.

Ismaïl avait espéré que la crainte d'être répudiée aurait décidé Anifé à quelque effort suprême; mais lorsque deux jours se furent écoulés sans ramener Osman à sa prison, il commença à s'inquiéter et l'envoya chercher. — Que dit Anifé? lui demanda-t-il du plus loin qu'il l'aperçut.

Osman secoua la tête.

— Mais enfin que dit-elle? reprit Ismaïl avec anxiété.

— Pas grand'chose, répondit Osman. Qu'il fasse ce qu'il jugera bon! C'est la seule réponse que j'aie pu obtenir.

— En ce cas, il ne me reste qu'à passer par tout ce qu'exige Maleka, dit Ismaïl. Si Anifé s'en trouve blessée, c'est à elle seule qu'elle doit s'en prendre, et non pas à moi.

— Je n'ai rien à te dire là-dessus, dit Osman, et tu sais mieux que personne ce qui te convient.

Le lendemain amena Selim à la prison. — J'ai pris mon parti, lui dit Ismaïl; Maleka sera satisfaite : je répudierai Anifé, et elle déchirera cette maudite déclaration, qui est fausse d'un bout à l'autre.

Porteur de cette grande nouvelle, Selim retourna auprès de Maleka. Ismaïl s'attendait à être élargi sur-le-champ. Quel fut donc son étonnement lorsqu'au lieu du greffier porteur d'un ordre de délivrance, il vit entrer le kadi, suivi d'un nombreux cortége de gardes et de serviteurs, et qu'il s'entendit sommer de restituer sur-le-champ à sa seconde épouse Anifé la somme de cent vingt-cinq mille piastres! — C'est faux, c'est faux! s'écria-t-il hors de lui; je défie Anifé de prouver qu'elle m'a prêté cette somme.

— Anifé l'a prouvé suffisamment par cette déclaration signée de deux témoins, répondit le kadi, et il lui montra la pièce. Ismaïl y jeta les yeux; il se souvint alors de l'allumeur de pipe qui s'était tenu immobile dans un coin pendant la transaction, et il se donna un grand coup de poing sur le front. Ayant rempli les formalités voulues par la loi, le kadi se retira.

Osman reparut dans la soirée à la prison d'Ismaïl. Il avait l'air radieux. — J'apporte un message de paix, dit-il en entrant. Par la démarche que vous connaissez sans doute à cette heure, Anifé n'a voulu que se mettre en garde contre les mauvais desseins de Maleka et vous éviter à vous-même les regrets que vous coûterait votre faiblesse. Elle est prête à retirer sa déclaration, et tout ce qu'elle vous demande en retour de tant de générosité, c'est de répudier Maleka.

Ismaïl écouta ces paroles avec un tressaillement de joie. Répudier Maleka était un bien mince sacrifice en échange de la radiation de la dette énorme dont il se reconnaissait bien, quoi qu'il en dît, un peu chargé; mais la joie du prisonnier ne dura pas longtemps. Et les cent quinze mille piastres dues à Maleka, comment les lui rendre? Derrière la femme qu'on lui proposait de répudier, n'allait-il pas trouver une implacable créancière? Lorsqu'il envisagea sous son véritable aspect sa triste position, Ismaïl eut un moment la pensée de se briser le crâne contre les barreaux de sa prison; mais il se dit que sa mort ferait trop de plaisir à sa première comme à sa seconde femme, et que le meilleur parti à prendre était encore de vivre sous les verrous le plus longtemps possible.

Cette histoire touche à sa fin, — je dis histoire, car il s'agit ici de faits véritables, et je ne suis pas libre de donner à mon récit un dénouement romanesque. Il y a deux ans que le bey Ismaïl, devenu le débiteur insolvable de ses deux femmes, a dû suivre les *kavas* dans la prison où il languit encore... Il a eu beau supplier tour à tour Maleka et Anifé. — Répudiez Maleka, lui dit celle-ci, et je déchire ma créance. — Répudiez Anifé, lui dit Maleka, et je signe un acquit des cent quinze mille piastres. — Faut-il ajouter que Maleka passe ses jours avec Selim, et qu'Anifé s'accoutume de plus en plus à la compagnie du jeune Osman? Il y a de bonnes raisons, on le voit, pour que la captivité d'Ismaïl-Bey dure autant que sa vie.

CHRISTINE TRIVULCE DE BELGIOJOSO.

SHAKSPEARE

SON GÉNIE ET SES ŒUVRES

I.

Washington Irving compare Shakspeare à un saint d'Italie : les adorateurs, à force d'apporter des cierges, l'ont si bien enfumé et noirci, qu'on ne le reconnaît plus. Les Anglais surtout, gens scrupuleux, ont fait sur lui des questions singulières. — Sa maison était-elle en bois ou en briques? Combien y avait-il d'oreillers à ce lit, « le premier après le meilleur, » qu'il laissa par testament à sa femme? Le pommier sous lequel il s'endormit, près de Bidford, pour cuver son vin, avait-il des pommes? Quand il se logea près du jardin des ours, était-ce pour mieux voir les combats d'ours? — Ces points éclaircis, on admire l'homme, et les louanges pleuvent : le plus grand des poètes, le peintre incomparable du cœur humain, le premier des comiques, le premier des tragiques, etc. On pourrait faire les litanies de Shakspeare; il n'y a pas de saint qui eût une plus longue liste de beaux surnoms. Il est si populaire, qu'au lieu de le juger on l'admire; le dithyrambe sert de critique, et dans cet empressement pour lui donner tous les talens, on oublie de marquer les traits distinctifs de son talent.

Et cependant il a son talent distinct. Ce ne sont point tous les genres de beautés et de vérités qu'il a produits, c'est un genre de beautés et de vérités distinctes. Ce ne sont point tous les styles qu'il a pris, c'est un style unique. Ce ne sont pas toutes les espèces d'â-

mes et de mœurs qu'il a peintes, c'est une espèce particulière de mœurs et d'âmes. Dans le vaste champ de l'art, il s'est fait un domaine propre, et après tant de plaidoyers, de biographies et de panégyriques, de rapprochemens et de commentaires, il reste peut-être à chercher ce qu'il était.

C'était une nature d'esprit extraordinaire, choquante pour toutes nos habitudes françaises d'analyse et de logique, toute-puissante, excessive, également souveraine dans le sublime et dans l'ignoble, la plus créatrice qui fut jamais dans la copie exacte du réel minutieux, dans les caprices éblouissans du fantastique, dans les complications profondes des passions surhumaines; poétique, immorale, inspirée, supérieure à la raison par les révélations improvisées de sa folie clairvoyante; si extrême dans la douleur et dans la joie, d'une allure si brusque, d'une verve si tourmentée et si impétueuse, que ce grand siècle (1) a pu seul produire un tel enfant.

Connaissons l'homme d'abord, et par son style. Le style explique l'œuvre. En montrant les traits principaux du génie, il annonce les autres. Une fois qu'on a saisi la faculté maîtresse, on voit l'homme se développer comme une fleur.

Shakspeare imagine avec surabondance et avec excès. Il répand les métaphores à profusion sur tout ce qu'il écrit. A chaque instant, les idées abstraites se changent chez lui en images. C'est une série de peintures qui se déroule dans son esprit. Il ne les cherche pas, elles viennent d'elles-mêmes; elles se pressent en lui, elles couvrent les raisonnemens, elles offusquent de leur éclat la pure lumière de la logique. Il ne travaille point à expliquer ni à prouver; tableau sur tableau, image sur image, il copie incessamment les étranges et splendides visions qui s'engendrent les unes les autres et s'accumulent en lui. Comparez à nos sobres écrivains cette phrase que je traduis au hasard dans un dialogue tranquille (2) : « Chaque vie particulière est tenue de se garder contre le mal avec toute la force et toutes les armes de sa pensée; à bien plus forte raison, l'âme de qui dépendent et sur qui reposent tant de vies. La mort de la majesté royale ne va pas seule. Comme un gouffre, elle entraîne après elle ce qui est près d'elle. C'est une roue massive fixée sur la cime de la plus haute montagne; à ses rayons énormes sont attachées et emmortaisées dix mille choses moindres. Quand elle tombe, chaque petite dépendance, chaque mince annexe accompagne sa ruine bruyante. Quand le roi soupire, tout le royaume gémit. » Voilà trois images coup sur coup pour exprimer la même pensée. C'est une flo-

(1) Né en 1564, mort en 1616.
(2) *Hamlet*, III, sc. IV.

raison; une branche sort du tronc, et de celle-ci une autre; cette autre se multiplie par de nouveaux rameaux. Au lieu d'un chemin uni, tracé par une suite régulière de jalons secs et sagement plantés, vous entrez dans un bois touffu d'arbres entrelacés et de riches buissons, qui vous cachent et vous ferment la voie, qui ravissent et qui éblouissent vos yeux par la magnificence de leur verdure et par le luxe de leurs fleurs. Vous vous étonnez au premier instant, esprit moderne, affairé, habitué aux dissertations nettes de notre poésie classique; vous ressentez de la mauvaise humeur; vous pensez que l'auteur s'amuse, et que, par amour-propre et mauvais goût, il s'égare et vous égare dans les fourrés de son jardin. Point du tout; s'il parle ainsi, ce n'est point par choix, c'est par force; la métaphore n'est pas le caprice de sa volonté, mais la forme de sa pensée. Au plus fort de sa passion, il imagine encore. Quand Hamlet, désespéré, se rappelle la noble figure de son père, il aperçoit les tableaux mythologiques dont le goût du temps remplissait les rues. Il le compare au héraut Mercure, « nouvellement descendu sur une colline qui baise le ciel. » Cette apparition charmante, au milieu d'une sanglante invective, prouve que le peintre subsiste sous le poète. Involontairement et hors de propos il vient d'écarter le masque tragique qui couvrait son visage, et le lecteur, derrière les traits contractés de ce masque terrible, découvre un sourire gracieux et inspiré qu'il n'attendait pas.

Il faut bien qu'une pareille imagination soit violente. Toute métaphore est une secousse. Quiconque involontairement et naturellement transforme une idée sèche en une image a le feu au cerveau; les vraies métaphores sont des apparitions enflammées qui rassemblent tout un tableau sous un éclair. Jamais, je crois, chez aucune nation d'Europe et à aucun siècle de l'histoire, on n'a vu de passion si grande. Le style de Shakspeare est un composé d'expressions forcenées. Nul homme n'a soumis les mots à une pareille torture. Contrastes heurtés, exagérations furieuses, apostrophes, exclamations, tout le délire de l'ode, renversement d'idées, accumulation d'images, l'horrible et le divin assemblés dans la même ligne, il semble qu'il n'écrive jamais une parole sans crier. — Qu'ai-je fait? dit la reine à son fils Hamlet (1)...

..... Une action — qui flétrit la grâce et la rougeur de la modestie, — appelle la vertu hypocrite, ôte la rose — au beau front de l'innocent amour, — et y met un ulcère, rend les vœux du mariage — aussi faux que des sermons de joueurs. Oh! une action pareille — arrache l'âme du corps des contrats, —

(1) Nous avons essayé de traduire le texte anglais littéralement et vers par vers. Pour mieux faire saisir la coupe du vers anglais, nous mettons un tiret — entre chaque vers.

et fait de la douce religion — une rapsodie de phrases. La face du ciel s'enflamme de honte, — oui, et ce globe solide, cette masse compacte, — le visage morne comme au jour du jugement, — est malade d'y penser!

C'est le style de la frénésie. Encore n'ai-je pas tout traduit. Toutes ces métaphores sont furieuses, toutes ces idées arrivent au bord de l'absurde. Tout s'est transformé et défiguré sous l'ouragan de la passion. La contagion du crime qu'il dénonce a souillé la nature entière. Il ne voit plus dans le monde que corruption et mensonge. C'est peu d'avilir les gens vertueux, il avilit la vertu même. Les choses inanimées sont entraînées dans ce tourbillon de douleur. La teinte rouge du ciel au soleil couchant, la pâle obscurité que la nuit répand sur le paysage, se changent en rougeurs et en pâleurs de honte, et le misérable homme qui parle et qui pleure voit le monde entier chanceler avec lui dans l'éblouissement du désespoir.

Hamlet est à demi fou, dira-t-on; cela explique ces violences d'expression. La vérité est qu'Hamlet, c'est Shakspeare. Que la situation soit terrible ou paisible, qu'il s'agisse d'une invective ou d'une conversation, le style est partout excessif. Shakspeare n'aperçoit jamais les objets tranquillement. Toutes les forces de son esprit se concentrent sur l'image ou sur l'idée présente. Il s'y enfonce et s'y absorbe. Auprès de ce génie, on est comme au bord d'un gouffre; l'eau tournoyante s'y précipite, engloutissant les objets qu'elle rencontre, et ne les rend à la lumière que transformés et tordus. On s'arrête avec stupeur devant ces métaphores convulsives, qui semblent écrites par une main fiévreuse dans une nuit de délire, qui ramassent en une demi-phrase une page d'idées et de peintures, qui brûlent les yeux qu'elles veulent éclairer. Les mots perdent leur sens; les constructions se brisent; les paradoxes de style, les apparentes faussetés que de loin en loin on hasarde en tremblant dans l'emportement de la verve, deviennent le langage ordinaire; il éblouit, il révolte, il épouvante, il rebute, il accable; ses vers sont un chant perçant et sublime, noté à une clé trop haute, au-dessus de la portée de nos organes, qui blesse nos oreilles, et dont notre esprit seul devine l'étonnante beauté.

C'est peu cependant, car cette force de concentration singulière est encore doublée par la brusquerie de l'élan qui la déploie. Chez Shakspeare, nulle préparation, nul ménagement, nul développement, nul soin pour se faire comprendre. Comme un cheval trop ardent et trop fort, il bondit, il ne sait pas courir. Il franchit entre deux mots des distances énormes et se trouve aux deux bouts du monde en un instant. Le lecteur cherche en vain des yeux la route intermédiaire, étourdi de ces sauts prodigieux, se demandant par quel miracle le poète au sortir de cette idée est entré dans cette autre, entrevoyant

parfois entre deux images une longue échelle de transitions que nous gravissons pied à pied avec peine, et qu'il a escaladée du premier coup. Shakspeare vole, et nous rampons. De là un style composé de bizarreries, des images téméraires rompues à l'instant par des images plus téméraires encore, des idées à peine indiquées achevées par d'autres qui en sont éloignées de cent lieues, nulle suite visible, un air d'incohérence; à chaque pas, on s'arrête, le chemin manque; on aperçoit là-haut, bien loin de soi, le poète, et l'on découvre qu'on s'est engagé sur ses traces dans une contrée escarpée, pleine de précipices, qu'il parcourt comme une promenade unie, et où nos plus grands efforts peuvent à peine nous traîner.

Que sera-ce donc, si maintenant l'on remarque que ces expressions si violentes et si peu préparées, au lieu de se suivre une à une, lentement et avec effort, se précipitent par multitudes avec une facilité et une abondance entraînantes, comme des flots qui sortent en bouillonnant d'une source trop pleine, qui s'accumulent, qui montent les uns sur les autres, et ne trouvent nulle part assez de place pour s'étaler et s'épuiser? Voyez dans *Roméo et Juliette* un exemple de cette verve intarissable. Ce que les deux amans entassent de métaphores, d'exagérations passionnées, de pointes, de phrases tourmentées, d'extravagances amoureuses, est infini. Leur langage ressemble à des roulades de rossignols. Les gens d'esprit de Shakspeare, Mercutio, Béatrice, Rosalinde, les clowns, les bouffons, pétillent de traits forcés, qui partent coup sur coup comme une fusillade. Il n'en est pas un qui ne trouve assez de jeux de mots pour défrayer tout un théâtre. Les imprécations du roi Lear et de la reine Marguerite suffiraient à tous les fous d'un hôpital et à tous les opprimés de la terre. Les sonnets sont un délire d'idées et d'images creusées avec un acharnement qui donne le vertige. Son premier poème, *Vénus et Adonis*, est l'extase sensuelle d'un Corrége insatiable et enflammé. Cette fécondité exubérante porte à l'excès des qualités déjà excessives, et centuple le luxe des métaphores, l'incohérence du style et la violence effrénée des expressions (1).

Toutes ces facultés se réduisent à une. Shakspeare était une âme délicate : il ressemblait à ces instrumens de musique que le plus léger contact suffit pour faire vibrer. Celui dont la sensibilité tressaille au moindre choc doit sentir avec excès les émotions de l'art; il ne verra pas une image sans se passionner; il ne peindra pas une passion sans souffrir. De là la violence de son style. Il apercevra les rapports délicats, les invisibles liens qui joignent les idées éloi-

(1) C'est pourquoi aux yeux d'un écrivain du XVIIe siècle le style de Shakspeare est le plus obscur, le plus prétentieux, le plus pénible, le plus barbare et le plus absurde qui fut jamais.

gnées et qui échappent au vulgaire. De là son allure saccadée, son manque de suite, ses brusques élans, et ce vol impétueux par lequel il supprime les distances. Il lui suffira de la plus petite occasion pour éclater en métaphores; il sera poète à tout propos et hors de propos. De là cette floraison perpétuelle de métaphores étranges et splendides qui colorent ses vers. L'imagination qui s'émeut facilement se trouve entraînée d'une idée à l'autre, et embrasse l'arbre dès qu'elle a effleuré le moindre rameau. De là cette surabondance, ce redoublement, cette fertilité inépuisable. « Mon aimable Shakspeare, » — « doux cygne de l'Avon, » ces mots de Ben Jonson confirment ce qu'indiquait déjà l'analyse. Il était tendre et bon; il aima beaucoup et souffrit beaucoup. Il souffrit parce qu'il ne fut point aimé, et parce qu'il s'égara longtemps dans des amours vulgaires; il souffrit parce qu'il était comédien (1), esclave du public et obligé d'exposer tous les jours son cœur au public. « Disgracié de la fortune, dit-il dans un de ses sonnets mélancoliques, disgracié aux regards des hommes, je pleure dans la solitude l'abjection de mon sort. Je jette les yeux sur moi, maudissant mon destin, me souhaitant semblable à quelqu'un de plus riche en espérance, en beauté, en amis, dégoûté de mes meilleurs biens, me méprisant presque moi-même; » mais il ajoute aussitôt : « Parfois alors je pense à toi, et, comme l'alouette au retour du soleil s'élance hors des sillons mornes, mon âme s'envole et va chanter des hymnes à la porte du ciel. » Ce subit accès de bonheur, ces grandes alternatives de joie et de tristesse peignent le poète extrême dans ses émotions, incessamment troublé de douleur ou d'allégresse, sensible au moindre choc, plus puissant pour jouir et pour souffrir que les autres hommes, capable de rêves plus intenses, et en qui s'agitait un monde imaginaire d'êtres gracieux ou terribles, tous passionnés comme leur auteur.

II.

Recomposons ce monde en cherchant en lui l'empreinte de son créateur. Un poète ne copie pas au hasard les mœurs qui l'entourent; il choisit dans cette vaste matière, et transporte involontairement sur la scène les habitudes du cœur et de conduite qui conviennent le mieux à son talent. Supposez-le logicien, moraliste, orateur, tel qu'un de nos grands tragiques du XVIIe siècle : il ne représentera que les mœurs nobles, il évitera les personnages bas; il aura horreur des valets et de la canaille; il gardera au plus fort des passions déchaînées les plus exactes bienséances; il fuira comme un scandale tout mot

(1) Quatre-vingt-onzième sonnet.

ignoble et cru; il mettra partout la raison, la grandeur et le bon goût; il supprimera la familiarité, les enfantillages, les naïvetés, le badinage gai de la vie domestique; il effacera les détails précis, les traits particuliers, et transportera la tragédie dans une région sereine et sublime où ses personnages abstraits, dégagés du temps et de l'espace, après avoir échangé d'éloquentes harangues et d'habiles dissertations, se tueront convenablement et comme pour finir une cérémonie. Shakspeare fait tout le contraire, parce que son génie est tout l'opposé. Sa faculté unique est l'imagination passionnée délivrée des entraves de la raison et de la morale; il s'y abandonne et ne trouve dans l'homme rien qu'il veuille retrancher. Il accepte la nature et la trouve belle tout entière; il la peint dans ses petitesses, dans ses difformités, dans ses faiblesses, dans ses excès, dans ses dérèglemens et dans ses fureurs; il montre l'homme à table, au lit, au jeu, ivre, fou, malade; il ajoute les coulisses à la scène. Il ne songe point à ennoblir, mais à copier la vie humaine, et n'aspire qu'à rendre sa copie plus énergique et plus frappante que l'original.

De là les mœurs de ce théâtre, et d'abord le manque de dignité. La dignité vient de l'empire exercé sur soi-même; l'homme choisit dans ses gestes et dans ses actions les plus nobles, et ne se permet que celles-là. Les personnages de Shakspeare n'en choisissent aucune et se les permettent toutes. Ses rois sont hommes et pères de famille; le terrible jaloux Léonatus, qui va ordonner le meurtre de sa femme et de son frère (1), joue comme un enfant avec son fils; il le caresse, il lui donne tous les jolis petits noms d'amitié que disent les mères; il ose être trivial; il est bavard comme une nourrice, il en a le langage et il en prend les soins.

..... As-tu mouché ton nez? — On dit qu'il ressemble au mien. Allons, capitaine, — il faut que nous soyons propres, bien propres, mon capitaine (2)..... — Venez ici, sire page. — Regardez-moi avec vos yeux bleus. Cher petit coquin! — cher mignon! En regardant — les traits de ce visage, il me semble que je reculais — de vingt-trois ans, et je me voyais sans culottes, — avec ma cotte de velours vert, ma dague muselée, — de peur qu'elle ne mordît son maître. — Combien alors je ressemblais à cette mauvaise herbe, — à ce polisson, à ce monsieur!... Mon frère, — gâtez-vous là-bas votre jeune prince — comme nous avons l'air de gâter le nôtre?

POLYXÈNE. — Quand je suis chez moi, sire, — il fait toute mon occupation, toute ma gaieté, tout mon souci; — tantôt mon ami de cœur, et tantôt mon ennemi juré; — mon parasite, mon soldat, mon homme d'état, mon tout; — il rend un jour de juillet aussi court qu'un jour de décembre, — et, avec ses enfantillages sans fin, me guérit — de pensées qui glaceraient mon sang.

(1) *Winter's Tale*, sc. Ire, act. Ier.
(2) Il y a ici un calembour intraduisible.

Il y a dans Shakspeare vingt morceaux semblables. Les grandes passions, chez lui comme dans la nature, sont précédées ou suivies d'actions frivoles, de petites conversations, de sentimens vulgaires. Les fortes émotions sont des accidens dans notre vie; boire, manger, causer de choses indifférentes, exécuter machinalement une tâche habituelle, rêver à quelque plaisir bien plat ou à quelque chagrin bien ordinaire, voilà l'emploi de toutes nos heures. Shakspeare nous peint tels que nous sommes; ses héros saluent, demandent aux gens de leurs nouvelles, parlent de la pluie et du beau temps, aussi souvent et aussi vulgairement que nous-mêmes, un instant avant de tomber dans les dernières misères ou de se lancer dans les résolutions extrêmes. Hamlet demande l'heure, trouve le vent piquant, cause des festins et des fanfares que l'on entend dans le lointain, et cette conversation si tranquille, si peu liée à l'action, si remplie de petits faits insignifians, que le hasard seul vient d'amener et de conduire, dure jusqu'au moment où le spectre de son père, se levant dans les ténèbres, lui révèle l'assassinat qu'il doit venger.

La raison commande aux mœurs d'être mesurées; c'est pourquoi les mœurs que peint Shakspeare ne le sont pas. La pure nature est violente, emportée. Elle n'admet pas les excuses, elle ne souffre pas les tempéramens, elle ne fait pas la part des circonstances, elle veut aveuglément, elle éclate en injures, elle a la déraison, l'ardeur et les colères des enfans. Les personnages de Shakspeare ont le sang bouillant et la main prompte. Ils ne savent pas se contenir; ils s'abandonnent tout d'abord à leur douleur, à leur indignation, à leur amour, et se lancent éperdûment sur la pente inclinée où leur passion les précipite. Combien en citerai-je? Timon, Léonatus, Cressida, toutes les jeunes filles, tous les principaux personnages des grands drames; Shakspeare peint partout l'impétuosité irréfléchie du premier mouvement. Capulet annonce à sa fille Juliette que dans trois jours elle épousera le comte Paris, et lui dit d'en être fière : elle répond qu'elle n'en est point fière, et que cependant elle remercie le comte de cette preuve d'amour. Comparez la fureur de Capulet à la colère d'Orgon, et vous mesurerez la différence des deux poètes et des deux civilisations :

Comment! comment! la belle raisonneuse! Qu'est-ce que cela? — « Fière. » Et puis « je vous remercie, » et « je ne vous remercie pas, » — et « je ne suis pas fière. » Jolie mignonne, — plus de ces remerciemens, plus de ces fiertés; — mais décidez vos gentils petits pieds, jeudi prochain, — à venir avec Paris à l'église de Saint-Pierre, — ou je t'y traînerai sur une claie! — Hors d'ici, effrontée! carogne! belle pâlotte que vous êtes! — figure de cire!

JULIETTE. — Mon bon père, je vous supplie sur mes genoux, — ayez seulement la patience de me laisser dire un mot.

CAPULET. — Qu'on te pende, jeune gueuse que tu es! désobéissante coquine! — Je te le dis : Va à l'église jeudi, — ou ne me regarde plus jamais en face. — Ne parle pas, ne réplique pas, ne réponds pas. — La main me démange.

LADY CAPULET. — Vous êtes trop vif...

CAPULET. — Sainte hostie! Cela me rend fou. Jour et nuit, matin et soir, — chez moi, dehors, seul, en compagnie, — veillant ou dormant, mon seul soin a été — de la marier, et maintenant que j'ai trouvé — un gentilhomme de race princière, — de belles façons, jeune, noblement élevé, — fait comme un cœur pourrait le souhaiter..., — voir une misérable folle larmoyante, — une poupée pleurnicheuse, à cette offre de sa fortune, — répondre : « Je ne veux pas me marier! je ne saurais l'aimer! — Je suis trop jeune; je vous prie, pardonnez-moi! » — Eh bien! si vous ne voulez pas vous marier, je vous pardonnerai, moi! — Allez paître où vous voudrez, vous ne resterez pas sous mon toit. — Regardez-y, pensez-y, je ne plaisante pas. — Jeudi est proche. La main sur votre cœur, décidez-vous. — Si vous êtes ma fille, je vous donnerai à mon ami; — si vous ne l'êtes pas, allez vous faire pendre; mendiez, jeûnez, mourez dans les rues, — car, sur mon âme, je ne te reconnais plus.

Cette manière d'exhorter sa fille au mariage est propre à Shakspeare et au XVIe siècle. La contradiction est pour ces hommes ce que la vue du rouge est pour les taureaux; elle les rend fous.

On devine bien que dans ce temps et sur le théâtre la décence est chose inconnue. Elle gêne parce qu'elle est un frein, et on s'en débarrasse parce qu'elle gêne. Elle est un don de la raison et de la morale, comme la crudité est un effet de la nature et de la passion. Les paroles dans Shakspeare sont aussi crues que possible. Ses personnages appellent les choses par leurs noms sales, et traînent la pensée sur les images précises de l'amour physique. Les conversations des gentilshommes et des dames sont pleines d'allusions scabreuses, et il faudrait chercher un cabaret de bien bas étage pour en entendre de pareilles aujourd'hui (1).

Ce serait aussi dans un cabaret qu'il faudrait chercher les rudes plaisanteries et le genre d'esprit brutal qui fait le fond de ces entretiens. La politesse bienveillante est le fruit tardif d'une réflexion avancée; elle est une sorte d'humanité et de bonté appliquée aux petites actions et aux discours journaliers; elle ordonne à l'homme de s'adoucir à l'égard des autres et de s'oublier pour les autres; elle contraint la pure nature, qui est égoïste et grossière. C'est pourquoi elle manque aux mœurs de ce théâtre. Vous voyez les charretiers par gaieté et vivacité s'asséner des taloches. Telle est à peu près la conversation des seigneurs et des dames qui veulent plaisanter, par

(1) *King Henry VIII*, ac. II, sc. III, etc.

exemple celle de Béatrice et de Bénédict (1), personnes fort bien élevées pour le temps, ayant une grande renommée d'esprit et de politesse, et dont les jolies répliques font la joie des assistans. « Ces escarmouches d'esprit » consistent à se dire en termes clairs : Vous êtes un poltron, un glouton, un imbécile, un bouffon, un libertin, une brute! — Vous êtes une sotte, une langue de perroquet, une folle, une... (Le mot y est.) — On juge du ton qu'ils prennent lorsqu'ils sont en colère. « Un mendiant ivre, dit Émilie dans *Othello*, ne jetterait pas de pires injures à sa concubine. » Ils ont un vocabulaire de gros mots aussi complet que celui de Rabelais, et ils l'épuisent. Ils prennent la boue à pleines mains et la lancent à leur adversaire sans croire se salir.

Les actions répondent aux paroles. Ils vont sans pudeur ni pitié jusqu'à l'extrémité de leur passion. Ils assassinent, ils empoisonnent, ils violent, ils incendient, et la scène n'est remplie que d'abominations. Shakspeare met sur son théâtre toutes les actions atroces des guerres civiles. Ce sont les mœurs des loups et des hyènes. Il faut lire (2) la sédition de Jack Cade pour prendre une idée de ces folies et de ces fureurs. On croit voir des animaux révoltés, la stupidité meurtrière d'un loup lâché dans une bergerie, la brutalité d'un pourceau qui se soûle et se roule dans l'ordure et dans le sang. Ils détruisent, ils tuent, ils se tuent entre eux; les pieds dans le meurtre, ils demandent à manger et à boire; ils plantent les têtes au bout des piques, ils les font s'entrebaiser, et ils rient. Jamais la nature n'a été si laide, et cette laideur est la vérité.

Ces mœurs de cannibales ne se rencontrent-elles que chez la canaille? Les princes font pis. Le duc de Cornouailles commande de lier sur une chaise le vieux duc de Glocester, qui vient de faire échapper le roi Lear, son beau-père.

CORNOUAILLES. — ..... Tirez la chaise. — Je vais mettre le pied sur ces yeux que voilà. (On tient Glocester pendant que Cornouailles lui arrache un œil et met son pied dessus.)

GLOCESTER. — Que celui de vous qui veut vivre vieux — me donne secours. O cruel! ô vous, dieux!

RÉGANE, fille de Lear. — Un côté serait jaloux de l'autre. L'autre aussi.

CORNOUAILLES, riant. — Si maintenant tu peux voir ta vengeance...

UN SERVITEUR. — Arrêtez votre main, monseigneur. — J'ai commencé à vous servir quand j'étais encore enfant; — mais je ne vous aurai jamais rendu de plus grand service — que de vous dire d'arrêter.

CORNOUAILLES. — Comment, misérable chien!

LE SERVITEUR. — Si vous aviez une barbe au menton, — j'irais vous l'arracher dans une querelle pareille.

(1) *Much ado about nothing.*

(2) *Henry VI*, 2e part., ac. IV, sc. III.

CORNOUAILLES. — Ah traître! (Il tire son épée et court sur lui.)

LE SERVITEUR. — Eh bien! venez, et courez la chance de votre colère! (Il tire son épée. Ils se battent. Cornouailles est blessé.)

RÉGANE, à un autre serviteur. — Donne-moi ton épée. — Un paysan qui s'attaque à nous! (Elle arrache l'épée, vient par derrière et l'en perce.)

LE SERVITEUR. — Oh! je suis tué!... Monseigneur, il vous reste un œil — pour voir le sang que je lui ai tiré. Oh! (Il meurt.)

CORNOUAILLES. — Il n'en verra pas davantage, je l'en empêcherai. (Il met le doigt sur l'œil de Glocester.) — Hors de ton trou, sale gelée! — Où est ton lustre à présent? (Il arrache l'autre œil de Glocester et le jette par terre.)

GLOCESTER. — Tout est ténèbres et désolation. Où est mon fils?

RÉGANE. — Allez, jetez-le hors des portes, et qu'il flaire sa route — jusqu'à Douvres.

Telles sont les mœurs de ce théâtre. Elles sont sans frein comme celles du temps et comme l'imagination du poète. Copier les actions plates de la vie journalière, les puérilités et les faiblesses où s'abaissent incessamment les plus grands personnages, les emportemens qui les dégradent, les paroles crues, dures ou sales, et les actions atroces où se déploient la licence, la brutalité, la férocité de la nature primitive, voilà l'œuvre de l'imagination pure. Copier ces laideurs et ces excès avec un choix de détails si familiers, si expressifs, si exacts, qu'ils font sentir sous chaque mot de chaque personnage une civilisation tout entière, voilà l'œuvre de l'imagination concentrée et toute-puissante. Cette nature des mœurs et cette énergie de la peinture indiquent une même faculté, unique et excessive, que le style a déjà montrée.

III.

Sur ce fond commun se détache un peuple de figures vivantes et distinctes, éclairées d'une lumière intense, avec un relief saisissant. Cette puissance créatrice est le grand don de Shakspeare, et consiste à produire l'effet que voici : chaque phrase prononcée par un personnage nous fait voir, outre l'idée qu'elle renferme, le sentiment qui la cause, les passions qui produisent ce sentiment, l'ensemble des qualités et le caractère dont ces passions dépendent, le tempérament, l'attitude physique, le geste, le regard du personnage, tout cela en une seconde, avec une netteté et une force dont personne n'a approché. Les mots qui frappent nos oreilles ne sont pas la millième partie de ceux que nous écoutons intérieurement; ils sont comme des étincelles qui s'échappent de distance en distance; les yeux voient de rares traits de flamme; l'esprit seul aperçoit le vaste embrasement dont ils sont l'indice et l'effet. Il y a ici deux drames en un seul : l'un bizarre, saccadé, écourté, visible, l'autre conséquent, immense,

invisible; celui-ci couvre si bien l'autre, qu'ordinairement on ne croit plus lire des paroles; on entend le grondement de ces voix terribles, on voit des traits contractés, des yeux ardens, des visages pâlis, on sent les bouillonnemens, les furieuses résolutions qui montent au cerveau avec le sang fiévreux, et redescendent dans les nerfs tendus. Cette propriété qu'a chaque phrase de rendre visible un monde de sentimens et de formes vient de ce qu'elle est causée par un monde d'émotions et d'images. Shakspeare, en l'écrivant, a senti tout ce que nous y sentons, et beaucoup d'autres choses. Il avait la faculté prodigieuse d'apercevoir en un clin d'œil tout son personnage, corps, esprit, passé, présent, dans tous les détails et dans toute la profondeur de son être, avec l'attitude précise et l'expression de physionomie que la situation lui imposait. Il y a tel mot d'Hamlet ou d'Othello qui pour être expliqué demanderait trois pages de commentaires; chacune des pensées sous-entendues que découvrirait le commentaire laissait sa trace dans le tour de la phrase, dans l'espèce de la métaphore, dans l'ordre des mots; aujourd'hui, en comptant ces traces, nous devinons les pensées. Ces traces innombrables ont été imprimées en une seconde dans l'espace d'une ligne. A la ligne suivante, il y en a autant, imprimées aussi vite et dans le même espace. Vous mesurez la concentration et la vélocité de l'imagination qui crée ainsi.

Ces personnages sont tous de la même famille. Bons ou méchans, grossiers ou délicats, spirituels ou stupides, Shakspeare leur donne à tous un même genre d'esprit, qui est le sien. Il en fait des gens d'imagination dépourvus de volonté et de raison; machines passionnées, violemment heurtées les unes contre les autres, et qui étalent aux regards ce qu'il y a de plus naturel et de plus abandonné dans l'homme. Donnons-nous ce spectacle, et voyons à tous les étages cette parenté des figures et ce relief des portraits.

Au plus bas sont les êtres stupides, radoteurs ou brutaux. L'imagination existe déjà là où la raison n'est pas née encore, elle subsiste encore là où la raison n'est plus. L'idiot et la brute suivent aveuglément les fantômes qui habitent leur cerveau engourdi ou machinal. Shakspeare est admirable dans la peinture de ce mécanisme. Son Caliban, par exemple, sorte de sauvage difforme, nourri de racines, gronde comme une bête sous la main de Prospero, qui l'a dompté. Il hurle incessamment contre son maître, tout en sachant que chaque injure lui sera payée par une douleur. C'est un loup à la chaîne, tremblant et féroce, qui essaie de mordre quand on l'approche, et qui se couche en voyant le fouet levé sur son dos. Il a la sensualité crue, le gros rire ignoble, la gloutonnerie de la nature humaine dégradée. Il a voulu violer Miranda endormie; il crie après sa pâ-

ture et s'en gorge. Un matelot débarqué dans l'île, Stéphano, lui donne du vin; il lui baise les pieds et le prend pour un dieu; il lui demande s'il n'est pas tombé du ciel et l'adore. On sent en lui les passions révoltées et froissées qui ont hâte de se redresser et de s'assouvir. Stéphano a battu son camarade. « Bats-le bien, dit Caliban, et après un peu de temps, j'oserai le battre aussi. » Il supplie Stéphano de venir avec lui tuer Prospero endormi; il a soif de l'y mener; il danse de joie, et voit d'avance son maître la gorge coupée et la cervelle épanchée par terre. « Je t'en prie, mon roi, ne fais pas de bruit. Vois-tu? ceci est l'ouverture de sa cellule. Va doucement et entre. Fais ce bon meurtre; tu seras maître de l'île pour toujours, et moi, ton Caliban, je te lécherai les pieds. » — D'autres, comme Ajax et Cloten, sont plus semblables à l'homme. Cependant ce que Shakspeare peint en eux, comme dans Caliban, c'est le tempérament. La lourde machine corporelle, la masse des muscles, l'épaisseur du sang qui se traîne dans ces membres de lutteurs, oppriment l'intelligence et ne laissent subsister que les passions de l'animal. Ajax donne des coups de poing et avale de la viande, c'est là sa vie; s'il est jaloux d'Achille, c'est à peu près comme un taureau est jaloux d'un taureau. Il se laisse brider et mener par Ulysse, sans regarder devant lui : la plus grossière flatterie l'attire comme un appât. On l'a poussé à accepter le défi d'Hector. Le voilà bouffi d'arrogance, ne daignant plus répondre à personne, ne sachant plus ce qu'il dit ni ce qu'il fait; Thersite lui crie : Bonjour, Ajax, et il lui répond : Merci, Agamemnon. Il ne pense plus qu'à contempler son énorme personne, et à rouler majestueusement ses gros yeux stupides. Le jour venu, il frappe sur Hector comme sur une enclume. Au bout d'un assez long temps, on les sépare. « Je ne suis pas encore échauffé, dit Ajax, laissez-nous recommencer. » Cloten est moins massif que ce bœuf flegmatique; mais il est aussi imbécile, aussi vaniteux et aussi grossier. La belle Imogène, pressée par ses injures et par son style de cuisinier, lui dit que toute sa personne ne vaut pas le moindre vêtement de Posthumus. Il est piqué au vif, il répète dix fois ce mot, il s'aheurte à cette idée, et revient incessamment s'y choquer tête baissée, à la manière des béliers en colère. « Son vêtement? son moindre vêtement? — Je me vengerai. — Son moindre vêtement? — Bien. » Il prend des habits de Posthumus, et s'en va à Milford-Haven, comptant l'y rencontrer avec Imogène. Chemin faisant, il fait ce monologue : « Avec ces habits sur mon dos, je la violerai; mais d'abord je le tuerai, et sous ses yeux. Elle verra ma valeur, qui sera un tourment pour son insolence. Lui une fois par terre, et mon discours d'insultes achevé sur son corps... Puis, quand mon appétit se sera soûlé sur elle (et, comme je le dis, j'exécuterai la chose avec

les habits qu'elle louait tant), je la ramènerai à coups de poing à la cour et à coups de pied à la maison. » — D'autres ne sont que des radoteurs, par exemple Polonius, le grave conseiller sans cervelle, « vieil enfant qui n'est pas encore hors des langes, » nigaud solennel qui déverse sur les gens une pluie de conseils, de complimens et de maximes, sorte de porte-voix de cour, pouvant servir dans les cérémonies d'apparat, ayant l'air de penser, et ne faisant que réciter des mots. Mais le plus complet de tous les caractères est celui de la nourrice (1), bavarde, sale en propos, vrai pilier de cuisine, sentant la marmite, bête, imprudente, immorale, du reste bonne femme et affectionnée à son enfant. Voyez ce radotage décousu et intarissable d'une commère :

La nourrice. — Sur ma foi, je pourrais dire son âge à une heure près.

Lady Capulet. — Elle n'a pas quatorze ans.

La nourrice. — Vienne la Saint-Pierre au soir, elle aura quatorze ans. — Suzanne et elle (Dieu fasse miséricorde à toutes les âmes chrétiennes!) — étaient du même âge. Bien! Suzanne est avec Dieu; — elle était trop bonne pour moi. Mais, comme je disais, — à la Saint-Pierre au soir, elle aura quatorze ans. — Elle les aura, ma foi. Je m'en souviens bien. — Cela fait onze ans aujourd'hui depuis le tremblement de terre. — De tous les jours de l'année, c'est justement ce jour-là, — je m'en souviens bien, qu'elle fut sevrée. — J'avais mis de l'absinthe au bout de mon sein, — et j'étais assise au soleil contre les murs du pigeonnier. — Monseigneur et vous, vous étiez alors à Mantoue. — Oh! j'ai de la cervelle!... Mais, comme je disais, — quand elle eut goûté l'absinthe au bout de mon téton, — et qu'elle l'eut senti amer, la jolie petite folle, — il fallait voir comme elle était maussade et comme elle se rebiffait contre le sein; — et depuis ce temps, il y a onze ans de passés. — Car elle se tenait déjà sur ses jambes. Oui, par la croix! — Elle courait presque, et se dandinait tout du long. — Même le jour d'avant, elle était tombée sur le front.

Là-dessus, elle enfile une histoire indécente, qu'elle recommence quatre fois de suite. On la fait taire, n'importe. Elle a son histoire en tête, et ne cesse pas de la redire et d'en rire toute seule. Les répétitions sans fin sont la démarche primitive de l'esprit. Les gens du peuple ne suivent pas la ligne droite du raisonnement et du récit; ils reviennent sur leurs pas, ils piétinent en place. Frappés d'une image, ils la gardent pendant une heure devant les yeux, et ne s'en lassent pas. S'ils avancent, ils tournent parmi cent idées incidentes avant d'arriver à la phrase nécessaire. Ils se laissent détourner de leur chemin par toutes les pensées qui viennent à la traverse. Ainsi fait la nourrice, et quand elle rapporte à Juliette des nouvelles de

(1) *Roméo et Juliette.*

son amant, elle la tourmente et la fait languir, moins par taquinerie que par habitude de divagation.

Jésus! quelle hâte! Ne pouvez-vous attendre un instant? — Ne voyez-vous pas que je suis hors d'haleine?

JULIETTE. — Comment es-tu hors d'haleine, quand tu as assez d'haleine — pour me dire que tu es hors d'haleine?... — Tes nouvelles sont-elles bonnes ou mauvaises? Réponds à cela. — Dis l'un ou l'autre. J'attendrai le détail. — Contente-moi. Sont-elles bonnes ou mauvaises?

LA NOURRICE. — Ah! vous avez fait un choix de novice. Vous ne savez pas choisir un homme. Roméo! non, pas lui. Quoique ce soit la plus belle figure, c'est la jambe la mieux faite. Pour sa main, sa taille et son pied, il n'y a rien à en dire, mais il n'y en a point de pareils. Ce n'est pas une fleur de courtoisie, mais je le garantis aussi doux que l'agneau. — Va ton chemin, fillette. Sers Dieu. — Hein! a-t-on dîné à la maison?

JULIETTE. — Non, non. Mais je savais déjà tout cela. — Que dit-il de notre mariage? Qu'en dit-il?

LA NOURRICE. — Seigneur! comme ma tête me fait mal! Quelle tête j'ai! — Elle bat comme si elle allait se briser en cent pièces. — Mon dos, de l'autre côté! Oh! mon dos, mon dos! — Maudit soit votre cœur, de m'envoyer comme cela — attraper ma mort à force de trotter par les rues!

JULIETTE. — En bonne foi, je suis fâchée que tu ne sois pas bien. — Chère, chère, chère nourrice, dis-moi, que répond mon amour?

LA NOURRICE. — Votre amour répond comme un honnête gentilhomme qu'il est, — et courtois, et doux, et beau, — et vertueux, j'en suis caution. Où est votre mère?

Cela ne tarit pas. Son bavardage est pire encore, quand elle vient annoncer à Juliette la mort de son cousin et l'exil de Roméo. Ce sont les cris perçans et les hoquets d'une grosse pie asthmatique. Elle se lamente, elle brouille les noms, elle fait des phrases, elle finit par demander de l'eau-de-vie. Elle maudit Roméo, puis elle l'amène dans la chambre de Juliette. Le lendemain, on commande à Juliette d'épouser le comte Paris; Juliette se jette dans les bras de sa nourrice, implorant consolations, conseil, assistance. Celle-ci trouve le vrai remède : épousez Paris.

Oh! c'est un aimable gentilhomme! — Roméo est un torchon de cuisine auprès de lui.... Un aigle, madame, — n'a pas l'œil aussi vert, aussi vif, aussi perçant — que Paris. Malédiction sur moi, — si je ne vous trouve pas heureuse de ce second mariage, — car il surpasse votre premier!

Cette immoralité naïve, ces raisonnemens de girouette, cette façon de juger l'amour en poissarde, achèvent le portrait.

L'imagination machinale fait les bêtes de Shakspeare; l'imagination rapide, hasardeuse, éblouissante, tourmentée, fait ses gens d'esprit. Il y a plusieurs genres d'esprit. L'un, tout français, qui n'est

que la raison même, ennemi du paradoxe, railleur contre la sottise, sorte de bon sens incisif, n'ayant d'autre emploi que de rendre la vérité amusante et visible, la plus perçante des armes chez un peuple intelligent et vaniteux : c'est celui de Voltaire et des salons. L'autre, qui est celui des improvisateurs et des artistes, n'est autre chose que la verve inventive, paradoxale, effrénée, exubérante, sorte de fête que l'on se donne à soi-même, fantasmagorie d'images, de pointes, d'idées bizarres, qui étourdit et qui enivre comme le mouvement et l'illumination d'un bal. Tel est l'esprit de Mercutio, des clowns, de Béatrice, de Rosalinde et de Bénédict. Ils rient, non par sentiment du ridicule, mais par envie de rire. Cherchez ailleurs les campagnes que la raison agressive entreprend contre la folie humaine. Ici la folie est dans toute sa fleur. Nos gens songent à s'amuser, et puis c'est tout. Ils sont de bonne humeur, ils font faire des cavalcades à leur esprit à travers le possible et l'impossible. Ils jouent sur les mots, ils en tourmentent le sens, ils en tirent des conséquences absurdes et risibles, ils se les renvoient comme avec des raquettes, coup sur coup, en faisant assaut de singularité et d'invention. Ils habillent toutes leurs idées de métaphores étranges ou éclatantes. Le goût du temps était aux mascarades; leur entretien est une mascarade d'idées. Ils ne disent rien en style simple; ils ne cherchent qu'à entasser des choses subtiles, recherchées, difficiles à inventer et à comprendre; toutes leurs expressions sont raffinées, imprévues, extraordinaires; ils outrent leur pensée et la changent en caricature. « Ah! pauvre Roméo, dit Mercutio, il est déjà mort, poignardé par l'œil noir d'une blanche beauté! transpercé à travers l'oreille par une chanson d'amour, le cœur crevé par la flèche du petit archer aveugle! » Bénédict raconte une conversation qu'il vient d'avoir avec sa maîtresse : « Oh! elle m'a maltraité de façon à mettre à bout la patience d'une souche. Un chêne, avec une seule feuille verte pour tout feuillage, lui aurait répondu. Mon masque lui-même commençait à prendre vie et à quereller avec elle! » Ces extravagances gaies et perpétuelles indiquent l'attitude des interlocuteurs. Ils ne restent pas tranquillement assis sur leurs chaises, comme les marquis du *Misanthrope;* ils pirouettent, ils sautent, ils se griment, ils jouent hardiment la pantomime de leurs idées; leurs fusées d'esprit se terminent en chansons. Jeunes gens, soldats et artistes, ils tirent un feu d'artifice de phrases et gambadent tout à l'entour. « Quand je suis née, une étoile dansait. » Ce mot de Béatrice peint ce genre d'esprit poétique, scintillant, déraisonnable, charmant, plus voisin de la musique que de la littérature, sorte de rêve qu'on fait tout haut et tout éveillé, et dans lequel celui de Mercutio se trouve à sa place.

Oh! je le vois, la reine Mab vous a visité cette nuit. — Elle est l'accoucheuse des cerveaux. Et elle vient, — grosse comme l'agate de la bague — qui est au doigt d'un alderman, — traînée par un attelage de petits atomes, — passant sur le nez des gens quand ils sont endormis. — Les rayons de ses roues sont faits avec des pattes de faucheux, — le dessus avec des ailes de cigales, — les traits avec la toile des plus petites araignées, — les colliers avec les rayons humides de la lune, — le fouet avec un os de grillon, la lanière avec une pellicule. — Son cocher est un petit moucheron en habit gris, — son char est une noisette vide, — fabriquée par l'écureuil, son menuisier, et par la vieille larve, — qui de temps immémorial sont les carrossiers des fées. — Dans cet équipage, elle galope chaque nuit — à travers les cerveaux des amans, et ils rêvent d'amour; — sur les genoux des courtisans, et ils rêvent aussitôt de révérences; — sur les doigts des légistes, qui rêvent aussitôt à des amendes; — sur les lèvres des dames, qui rêvent aussitôt à des baisers... — Parfois elle galope sur le nez d'un courtisan, — et il rêve qu'il flaire une grâce à obtenir. — Parfois elle vient avec la queue du cochon de la dîme, — et en chatouille le nez d'un curé endormi; — là-dessus il rêve d'un autre bénéfice. — Parfois elle passe sur le cou d'un soldat, — alors il songe qu'il coupe la gorge à des ennemis; — il rêve de brèches, d'embuscades, de lames espagnoles, — de brocs pleins, profonds de cinq brasses. Puis, par instans — un bruit de tambour dans son oreille. Il sursaute, il s'éveille, — et sur cette alerte il jure une prière ou deux, — puis se rendort... C'est cette Mab — qui tresse la nuit les crinières des chevaux, — et colle dans les vilaines chevelures entremêlées — ces boucles qui, une fois dénouées, présagent de grandes infortunes. — C'est elle qui...

Roméo l'interrompt, sans quoi il ne finirait pas. Que le lecteur compare aux conversations de notre théâtre ce petit poème, « enfant d'une imagination vaine, aussi légère que l'air, plus inconstante que le vent, » jeté sans disparate au milieu d'un entretien du XVIe siècle, et il comprendra la différence de l'esprit qui s'occupe à faire des raisonnemens, à noter des ridicules, et de l'imagination qui se divertit à imaginer.

Falstaff a les passions des bêtes et l'imagination des gens d'esprit. Il n'est point de caractère qui montre mieux la verve et l'immoralité de Shakspeare. Falstaff est un pilier de mauvais lieux, jureur, joueur, batteur de pavés, vrai sac à vin, ignoble à faire plaisir. Il a le ventre énorme, les yeux rougis, la trogne enflammée, la jambe branlante; il passe sa vie accoudé parmi les brocs de la taverne ou endormi par terre derrière les tentures; il ne se réveille que pour blasphémer, mentir, se vanter et voler. Il est aussi escroc que Panurge, qui avait soixante-trois manières d'attraper de l'argent, « dont la plus honnête était par larcin furtivement fait. » Et ce qui est pis, il est vieux, chevalier, homme de cour et bien élevé. Ne semble-t-il pas qu'il doive être odieux et rebutant? Point du tout, on ne peut s'empêcher de l'aimer. Au fond, comme Panurge son

frère, il est « le meilleur fils du monde. » Il n'y a point de méchanceté dans son fait; il n'a d'autre envie que de rire et de s'amuser. Quand on l'injurie, il crie plus haut que les gens, et les paie avec usure en gros mots et en insultes; mais il ne leur sait point mauvais gré pour cela. Un instant après, le voilà attablé avec eux dans un bouge, buvant à leur santé en frère et compagnon. S'il a des vices, il les expose au jour si naïvement, qu'on est forcé de les lui pardonner. Il a l'air de nous dire : « Eh bien! je suis comme cela, que voulez-vous? J'aime à boire : est-ce que le bon vin n'est pas bon? Je m'enfuis le grand pas quand approchent les coups : est-ce que les coups ne font pas mal? Je fais des dettes et j'escroque de l'argent aux imbéciles : est-ce qu'il n'est pas agréable d'avoir de l'argent dans sa poche? Je me vante : est-ce qu'il n'est pas naturel de vouloir être considéré? Entends-tu, Henri? Tu sais qu'Adam, dans l'état d'innocence, tomba. Et qu'est-ce que pourrait faire le pauvre John Falstaff dans ce siècle de perversité? Tu vois, j'ai plus de chair que les autres, et partant plus de fragilité. » Falstaff est si franchement immoral, qu'il ne l'est plus. A un certain degré finit la conscience; la nature prend sa place, et l'homme court sur ce qu'il désire sans plus penser au juste ni à l'injuste qu'un animal de la forêt voisine. Falstaff, chargé de faire des recrues, a vendu des exemptions à tous les riches, et n'a enrôlé que des coquins affamés et à moitié nus. Il n'y a qu'une chemise et demie dans toute sa compagnie. Cela l'inquiète : « Bah! ils vont trouver du linge étendu sur chaque haie! » Le prince qui les passe en revue lui dit qu'il n'a jamais vu de si pitoyables gredins : « Bon! bon! dit Falstaff, chair à canon, mon prince, chair à canon. Ils combleront un fossé aussi bien et mieux que d'autres. N'ayez crainte; ils sont mortels, bien mortels! » Sa seconde excuse est la verve intarissable. S'il y eut jamais quelqu'un « fort en gueule, » c'est lui. Les injures et les juremens, les malédictions, les apostrophes, les protestations, coulent de lui comme d'un tonneau ouvert. Il n'est jamais à court : il improvise des expédiens pour toutes ses difficultés. Les mensonges poussent en lui, fleurissent, grossissent, s'engendrent les uns les autres, comme des champignons sur une couche de terre grasse et pourrie. Il ment encore plus par imagination et par nature que par intérêt et nécessité. On s'en aperçoit à la manière dont il outre ses inventions. Il raconte qu'il a combattu seul contre deux hommes. Un instant après, c'est contre quatre hommes. Bientôt il y en a sept, puis onze, puis quatorze. On l'arrête à temps, sans quoi il parlerait tout à l'heure d'une armée entière. Démasqué, il ne perd pas sa bonne humeur, et rit tout le premier de ses forfanteries. « Camarades, braves gens, mes enfans, cœurs d'or, allons, soyons gais, jouons une farce! » Il improvise le rôle

grondeur du roi Henri avec tant de naturel, qu'on le prendrait pour un roi ou pour un comédien. Ce gros bonhomme ventru, poltron, cynique, braillard, ivrogne, paillard, poète d'auberge, est un des favoris de Shakspeare. C'est que ses mœurs sont celles de la pure nature, et que l'esprit de Shakspeare est parent de son esprit.

La nature est dévergondée et grossière dans cette masse de chair, alourdie de vin et de graisse. Elle est délicate dans le corps délicat des femmes; mais elle est aussi déraisonnable et aussi passionnée dans Desdémona que dans Falstaff. Les femmes de Shakspeare sont des enfans charmans, qui sentent avec excès et qui aiment avec folie. Elles ont des mouvemens d'abandon, de petites colères, de jolis mots d'amitié, des mutineries coquettes, une volubilité gracieuse qui rappellent le babil et la gentillesse des oiseaux. Les héroïnes de notre théâtre sont presque des hommes; celles-ci sont des femmes et dans tout le sens du mot. On ne peut être plus imprudente que Desdémona. Elle s'est prise de compassion pour Cassio, et veut sa grâce passionnément, quoi qu'il advienne, que la chose soit juste ou non, qu'elle soit dangereuse ou non. Elle ne sait rien de toutes les lois des hommes, elle n'y pense pas. Tout ce qu'elle voit, c'est que Cassio est malheureux. « Sois tranquille, Cassio. Mon seigneur ne reposera plus. Je le tiendrai éveillé jusqu'à ce qu'il s'apprivoise. Je parlerai à lui faire perdre patience; son lit lui semblera une école, sa table un confessionnal; j'entremêlerai dans tout ce qu'il fera la requête de Cassio. » Elle demande sa grâce : « Non, pas maintenant, chère Desdémona; une autre fois. — Mais sera-ce bientôt? — Le plus tôt que je le pourrai, ma chère, pour l'amour de vous. — Sera-ce ce soir à souper? — Non, pas ce soir. — Alors demain à dîner? — Je ne dînerai pas à la maison. — Eh bien! alors, demain soir, ou mardi matin, ou mardi après midi, ou le soir, ou mercredi matin. Je t'en prie, marque le temps; mais que cela ne dépasse pas trois jours, car en vérité il est repentant. » Elle s'étonne un peu de se voir refusée; elle le gronde. Il cède; qui ne céderait pas en voyant l'air de reproche de ces beaux yeux boudeurs? « Oh! dit-elle avec une jolie moue, ceci n'est pas un don. C'est comme si je vous priais de porter vos gants, de vous tenir chaudement, ou de faire quelque autre chose agréable. » — Un instant après, quand il la prie de le laisser seul un instant, voyez l'innocente gaieté, la révérence preste, et ce ton badin de petite fille : « Vous refuserai-je? Non, adieu, monseigneur. Émilia, viens. Soyez comme il vous plaira, je suis obéissante. » — Cette vivacité, cette pétulance n'empêchent pas la modestie craintive et la timidité silencieuse. Au contraire elles ont la même cause, qui est la sensibilité extrême. Celle qui sent promptement et beaucoup a plus de réserve et plus de passion que les autres; elle éclate ou elle se

tait; elle ne dit rien ou elle dit tout. Telle est cette Imogène, « si tendre aux reproches que les paroles sont des coups, et que les coups sont une mort pour elle. » Telle est Virginie, la douce épouse de Coriolan : elle n'a point le cœur romain; elle s'effraie des victoires de son mari; quand Volumnia le peint frappant du pied sur le champ de bataille, et de la main essuyant son front sanglant, elle pâlit : « Son front sanglant! dit-elle. O Jupiter, point de sang! » — Elle veut oublier ce qu'elle sait de ces dangers, elle n'ose y penser; quand on lui demande si Coriolan n'a point coutume de revenir blessé : « Oh! non, non, non! » Elle fuit cette cruelle image, et pourtant elle garde incessamment au fond du cœur une angoisse secrète. Elle ne veut plus sortir, elle ne sourit plus, elle souffre à peine qu'on vienne la voir, elle se reprocherait comme un manque de tendresse un moment d'oubli ou de gaieté. Quand il revient, elle ne sait que rougir et pleurer. — C'est à l'amour que cette sensibilité exaltée doit aboutir. Aussi elles aiment toutes sans mesure, et presque toutes du premier coup. Au premier regard jeté sur Roméo, Juliette dit à sa nourrice : « Va, demande son nom. S'il est marié, ma tombe sera mon lit de noces. » C'est leur destinée qui se révèle. Telles que Shakspeare les a faites, elles ne peuvent qu'aimer, et elles doivent aimer jusqu'à mourir. Mais ce premier regard est une extase, et cette soudaine arrivée de l'amour est un ravissement. Miranda apercevant Fernando croit voir une créature céleste. Elle s'arrête immobile, dans l'éblouissement de cette vision subite, au bruit des concerts divins qui s'élèvent du plus profond de son cœur. Elle pleure en le voyant traîner de lourdes bûches; de ses frêles mains blanches, elle veut faire l'ouvrage pendant qu'il se reposera. Sa compassion et sa tendresse l'emportent; elle n'est plus maîtresse de ses paroles, elle dit ce qu'elle ne veut point dire, ce que son père lui a défendu de découvrir, ce qu'un instant auparavant elle n'eût jamais avoué. Cette âme trop pleine s'épanche sans le savoir, heureuse et honteuse du flot de bonheur et de sensations nouvelles dont un sentiment inconnu l'a comblée. « Je suis une folle de pleurer de ce dont je suis heureuse. — De quoi pleurez-vous? — De mon indignité qui n'ose pas offrir ce que je voudrais donner et encore bien moins prendre ce que je mourrais de ne pas avoir... Je suis votre femme, si vous voulez m'épouser; sinon, je mourrai votre servante. » Cette invincible invasion de l'amour transforme tout ce caractère. La craintive et tendre Desdémona, tout d'un coup, en plein sénat, devant son père, renonce à son père; elle ne songe pas un instant à lui demander pardon, ni à le consoler. Elle veut partir avec Othello pour Chypre, à travers la flotte ennemie et la tempête. Tout disparaît pour elle devant l'image unique et adorée qui a pris entière et absolue possession de tout son cœur. Aussi

les malheurs extrêmes, les résolutions meurtrières ne sont que des suites naturelles de ces amours. Ophélie devient folle, Juliette se tue, et il n'est personne qui ne voie la nécessité absolue de ces folies et de ces morts. Ce n'est donc point la vertu que vous trouverez dans de telles âmes, car on entend par vertu la volonté réfléchie de bien faire et l'obéissance raisonnée au devoir. Elles ne sont pures que par délicatesse ou par amour. Elles répugnent au vice comme à une chose grossière, et non comme à une chose immorale. Elles ressentent non du respect pour le mariage, mais de l'adoration pour leur mari. « O doux et charmant lys! » ce mot de Cymbeline peint ces frêles et aimables fleurs qui ne peuvent s'arracher de l'arbre auquel elles sont unies, et dont la moindre impureté ternirait la blancheur. Quand Imogène apprend que son mari veut la tuer comme infidèle, elle ne se révolte pas contre l'outrage; elle n'a point d'orgueil, mais seulement de l'amour. « Infidèle à sa couche! » Elle s'évanouit en songeant qu'elle n'est plus aimée. Quand Cordélia entend son père, vieillard irritable, déjà presque insensé, lui demander comment elle l'aime, elle ne peut se résoudre à lui faire tout haut les protestations flatteuses que ses sœurs viennent d'entasser. Elle a honte d'étaler sa tendresse en public et d'en acheter une dot. Il la deshérite et la chasse; elle se tait. Et quand plus tard elle le retrouve abandonné et fou, elle s'agenouille auprès de lui avec une émotion si pénétrante, elle pleure sur cette chère tête insultée avec une pitié si tendre, qu'on croit entendre l'accent d'une mère désolée et ravie qui baise les lèvres pâlies de son enfant. Si enfin Shakspeare rencontre un caractère héroïque, digne de Corneille, romain, celui de la mère de Coriolan, il expliquera par la passion ce que Corneille eût expliqué par l'héroïsme. Il la peindra violente et avide des sensations violentes de la gloire. Elle ne saura pas se contenir. Elle éclatera en accens de triomphe quand elle verra son fils couronné, en imprécations de vengeance quand elle le verra banni. Elle descendra dans les vulgarités de l'orgueil et de la colère, elle s'abandonnera aux effusions folles de la joie, aux rêves de l'imagination ambitieuse, et prouvera une fois de plus que l'imagination passionnée de Shakspeare a laissé sa ressemblance dans toutes les créatures qu'elle a formées.

Rien de plus facile à un pareil poète que de former des scélérats parfaits. Il manie partout les passions effrénées qui les fondent, et il ne rencontre nulle part la loi morale qui les retient; mais en même temps et par la même faculté il change les masques inanimés, que les conventions de théâtre fabriquent sur un modèle toujours le même, en figures vivantes qui font illusion. Comment faire un démon qui paraisse aussi réel qu'un homme? Iago est un soldat d'a-

venture qui a roulé dans le monde depuis la Syrie jusqu'à l'Angleterre, qui, confiné dans les bas grades, ayant vu de près les horreurs des guerres du XVIe siècle, en a retiré des maximes de Turc et une philosophie de boucher; de préjugés, il n'en a plus. — « O ma réputation, ma réputation! s'écrie Cassio déshonoré. — Bah! dit Iago, c'est une phrase. A vos cris, je vous croyais blessé quelque part. » Quant à la vertu des femmes, il la traite en homme qui a fréquenté des trafiquans d'esclaves. Il juge l'amour de Desdémona comme il jugerait celui d'une cavale : cela dure tant; ensuite... Et il expose là-dessus une théorie expérimentale, avec détails précis et expressions crues, à la façon d'un physiologiste de haras. Desdémona, sur la plage, essayant d'oublier son anxiété, le prie, pour la distraire, de lui faire l'éloge des femmes. Il ne trouve pour chaque portrait que des gravelures injurieuses. Elle insiste, et lui dit de supposer une femme véritablement parfaite. « Celle-là, dit Iago, n'est bonne que pour donner à téter à des bambins et débiter de la petite bière. » — « O noble dame, dit-il ailleurs, ne me demandez pas de louer quelqu'un, car je ne suis rien quand je ne critique pas. » Ce mot donne la clé de son caractère. Il méprise l'homme; Desdémona est pour lui une petite fille lascive, Cassio un élégant faiseur de phrases, Othello un taureau furieux, Roderigo un âne qu'on bâte, qu'on rosse et qu'on fait trotter. Il s'amuse à entrechoquer ces passions; il en rit comme d'un spectacle. Lorsqu'Othello évanoui palpite dans les convulsions, il se réjouit de ce bel effet. « Travaille, ma drogue, travaille! Voilà comme on prend ces niais crédules. » On dirait un des empoisonneurs du temps examinant l'action d'une potion nouvelle sur un chien qui râle. Il ne parle que par sarcasmes; il en a contre tout le monde, même contre les gens qu'il ne connaît pas. Lorsqu'il réveille Brabantio pour l'avertir de l'enlèvement de sa fille, il lui crie la chose en termes de caserne, aiguisant la pointe de l'âpre ironie, et semblable au bourreau consciencieux qui se frotte les mains en écoutant le patient crier sous son couteau. « Tu es un misérable! lui dit Brabantio. — Vous êtes... un sénateur. » Mais le trait qui véritablement l'achève et le range à côté de Méphistophélès, c'est la gaieté atroce et le vigoureux raisonnement par lequel il égale sa scélératesse à la vertu. Cassio, sur son conseil, va trouver Desdémona qui lui fera obtenir grâce; cette visite sera la perte de Desdémona et de Cassio. Iago, laissé seul, chantonne un instant tout bas, puis s'écrie : « Où est-il maintenant celui qui dit que je suis un coquin? Ce conseil est loyal, honnête, raisonnable, et ma foi! je lui ai donné le bon moyen de regagner le Maure. » Ajoutez à tous ces traits une verve diabolique, une invention intarissable d'images, de caricatures, de saletés, un ton de corps-de-garde, des gestes et des

goûts brutaux de soldat, des habitudes de dissimulation, de sang-froid et de haine, de patience, contractées dans les périls et dans les ruses de la vie militaire, dans les misères continues d'un long abaissement et d'une espérance frustrée; vous comprendrez comment Shakspeare a pu changer la perfidie abstraite en une figure réelle, et pourquoi l'atroce vengeance d'Iago n'est qu'une suite nécessaire de son naturel, de sa vie et de son éducation.

Combien ce génie passionné et abandonné de Shakspeare est plus visible encore dans les grands personnages qui portent tout le poids du drame! L'imagination effrayante, la vélocité furieuse des idées multipliées et exubérantes, la passion déchaînée, précipitée dans la mort et dans le crime, les hallucinations, la folie, tous les ravages du délire lâché au travers de la volonté et de la raison, voilà les forces et les fureurs qui les composent. Parlerai-je de cette éblouissante Cléopâtre qui enveloppe Antoine dans le tourbillon de ses inventions et de ses caprices, qui fascine et qui tue, qui jette au vent la vie des hommes comme une poignée du sable de son désert, fatale fée d'Orient qui joue avec l'amour et la mort, impétueuse, irrésistible, créature d'air et de flamme, dont la vie n'est qu'une tempête, dont la pensée, incessamment dardée et rompue, ressemble à un pétillement d'éclairs? D'Othello, qui, obsédé par l'image précise de l'adultère physique, crie à chaque parole d'Iago comme un homme sur la roue, qui, les nerfs endurcis par vingt ans de guerres et de naufrages, délire et s'évanouit de douleur, et qui, empoisonné par la jalousie, donne en spectacle les convulsions et la désorganisation de l'esprit? Du vieux roi Lear, violent et faible, dont la raison demi-dérangée se renverse peu à peu sous le choc de trahisons inouies, qui offre l'affreux spectacle de la folie croissante et complète, des imprécations, des hurlemens, des douleurs surhumaines où l'exaltation des premiers accès emporte le malade, puis de l'incohérence paisible, de l'imbécillité bavarde où il se rasseoit brisé: création étonnante, suprême effort de l'imagination pure, maladie de la raison que la raison n'eût jamais pu figurer! Entre tant de portraits, choisissons-en deux ou trois pour indiquer la profondeur et l'espèce des autres. Le critique est perdu dans Shakspeare comme dans une ville immense; il décrit deux monumens et prie le lecteur de conjecturer la cité.

Le Coriolan de Plutarque est un patricien austère, froidement orgueilleux, général d'armée. Entre les mains de Shakspeare, il est devenu soldat brutal, homme du peuple pour le langage et pour les mœurs, athlète de batailles, « dont la voix gronde comme un tambour, » à qui la contradiction fait monter aux yeux un flot de sang et de colère, tempérament terrible et superbe, âme d'un lion dans un

corps de taureau. Le philosophe Plutarque lui prêtait une belle action philosophique, disant qu'il avait pris soin de sauver son hôte dans le sac de Corioles. Le Coriolan de Shakspeare a bien la même intention, car au fond il est brave homme; mais quand Lartius lui demande le nom de ce pauvre Volsque pour le faire mettre en liberté, il répond en bâillant :

..... Par Jupiter, oublié! — Je suis las... Bah! ma mémoire dort. — N'avons-nous point de vin ici?

Il a chaud, il s'est battu, il a besoin de boire; il laisse son Volsque à la chaîne et n'y pense plus. Il se bat comme un portefaix, avec des cris et des injures, et les clameurs sorties de cette profonde poitrine percent le tumulte de la bataille comme les cris d'une trompette d'airain. Il a escaladé les murs de Corioles, il a tué jusqu'à se gorger de carnage. Sur-le-champ il prend sa course vers l'autre armée, et arrive rouge de sang comme un homme « écorché. » — « Est-ce que j'arrive trop tard? — Marcius!... — Est-ce que j'arrive trop tard? » — La bataille n'est pas encore livrée. Il embrasse Cominius « avec des bras aussi forts que ceux dans lesquels il a pressé sa fiancée, le cœur aussi joyeux que le jour de ses noces; » c'est que la bataille pour lui est une fête. Il faut à ces sens et à ce corps d'athlète les cris, le cliquetis de la mêlée, les émotions de la mort et des blessures. Il faut à ce cœur orgueilleux et indomptable les joies de la victoire et de la destruction. Voyez paraître cette arrogance de noble et ces mœurs de soldat, lorsqu'on lui offre la dîme du butin :

..... Je vous remercie, général; — mais je ne puis faire consentir mon cœur à prendre — un salaire pour payer mon épée.

Les soldats crient : Marcius! Marcius! et les trompettes sonnent. Il se met en colère; il maudit les braillards :

..... Assez, je vous dis. — Parce que je n'ai pas lavé mon nez qui saigne, — ou parce que j'ai porté en terre quelques pauvres diables, — vous clabaudez mon nom avec des acclamations d'enragés, — comme si j'aimais qu'on mît mon estomac au régime — de louanges assaisonnées de mensonges!

On se réduit à le combler d'honneurs; on lui donne un cheval de guerre; on lui décerne le surnom de Coriolan, et tous crient : Caïus Marcius Coriolan!

..... Je vais me laver. — Et quand ma figure sera belle, vous verrez — si je rougis ou non. Pourtant je vous remercie. — Je monterai votre cheval.

Cette grosse voix, ce gros rire, ce brusque remerciement d'un homme qui sait agir et crier mieux que parler, annoncent la manière dont il va traiter les plébéiens. Il les charge d'injures; il n'a pas assez d'in-

sultes contre ces cordonniers, ces tailleurs, poltrons envieux, à genoux devant un écu. « Leur montrer mes blessures, — demander leurs voix puantes, — me faire le mendiant de Dick et de Jack! » Il le faut pour être consul, et ses amis l'y contraignent. C'est alors que l'âme passionnée, incapable de se maîtriser, telle que Shakspeare sait la peindre, éclate tout entière. Il est là sous la robe de candidat, grinçant des dents, et préparant ainsi sa demande :

..... Qu'est-ce qu'il faut que je dise, — je vous prie, monsieur? Malédiction! je ne pourrai jamais — plier ma langue à cette allure. Regardez, monsieur, mes blessures; — je les ai gagnées au service de mon pays, lorsque — certains quidams de vos confrères hurlaient de peur, et s'enfuyaient — effrayés du son de leurs propres tambours.

Les tribuns n'ont pas de peine à arrêter l'élection d'un candidat qui sollicite de ce ton. Ils le piquent en plein sénat, ils lui reprochent son discours sur le blé. A l'instant, il le répète et l'aggrave. Une fois lâché, ni danger ni prière ne le retient. « Son cœur est dans sa bouche. Il oublie qu'il ait jamais entendu le nom de la mort. » Il invective contre le peuple, contre les tribuns, magistrats de la rue, adulateurs de la canaille. « Assez! lui crie Ménénius. — Oui, assez et trop! disent les tribuns. — Trop! Prenez ceci encore, et que tout ce par quoi on peut jurer, divin ou humain, scelle ce que je vais dire : Abolissez cette magistrature; arrachez cette langue de la multitude. Qu'ils ne lèchent plus le miel qui est leur poison. Jetez leur pouvoir dans la poussière. » Le tribun crie trahison et veut le saisir.

..... Hors d'ici, vieille chèvre! — hors d'ici, pourriture! ou je te secoue — à faire sortir tes os de ton vêtement.

Il le bat, et chasse le peuple de l'enceinte; il se croit parmi les Volsques. « Sur un bon terrain, j'en mettrais quarante à bas. » Et quand on l'emmène, il menace encore, et « parle du peuple comme s'il était un dieu choisi pour punir, non un homme mortel comme eux. »

Il fléchit pourtant devant sa mère, car il a reconnu en elle une âme aussi hautaine et un courage aussi intraitable que le sien. Il a subi dès l'enfance l'ascendant de cette fierté qu'il admire; « ce sont les louanges de sa mère qui ont fait de lui un soldat. » Impuissant contre lui-même, incessamment troublé par la fougue d'un sang trop chaud, il a conscience de sa faiblesse. Il a toujours été le bras, elle a toujours été la pensée. Il obéit par un respect involontaire, comme un soldat devant son général; mais par quels efforts! « Vaincre son cœur, mettre sur sa joue le sourire des coquins, dans ses yeux des

larmes d'écolier, changer son courage en une lâcheté de courtisane, plier le genou comme un mendiant qui a reçu l'aumône;» il aimerait mieux « mettre sous la meule le corps de Marcius et en jeter la poussière au vent.» Sa mère le blâme.

..... Je vous en prie, apaisez-vous, — ma mère; je m'en vais à la place du marché. — Ne me grondez plus. Je vais faire l'arlequin, — les cajoler, escroquer leur faveur, et revenir le bien-aimé — de tous les métiers de Rome. Vous voyez, j'y vais.

Il y va, et ses amis parlent pour lui. Sauf quelques boutades amères, il a l'air de se soumettre. Alors le tribunal prononce l'accusation et le somme de répondre comme traître au peuple.

Comment! traître!

MÉNÉNIUS. — De la patience. Vous avez promis.

CORIOLAN. — Que le feu du dernier enfer enveloppe le peuple! — M'appeler traître! toi, insolent tribun! — Quand dans tes yeux il y aurait vingt mille morts, — quand dans tes mains tu en serrerais vingt millions, — quand il y en aurait deux fois autant dans ta bouche de menteur, — je te dirais que tu mens, à ta face, d'une voix aussi libre — que quand je prie les dieux.

On l'entoure, on le supplie, il n'écoute rien; il écume, il est comme un lion blessé.

Qu'ils me condamnent à être précipité de la roche Tarpéïenne, — à vagabonder dans l'exil, à être écorché; emprisonné pour languir, — avec un grain de blé par jour, je n'achèterais pas — leur merci au prix d'une douce parole, — ni je ne plierais mon courage, quelque chose qu'ils puissent donner, — jusqu'à dire bonjour pour l'obtenir.

Le peuple l'exile et appuie de ses acclamations la sentence du tribun.

Vous, gueules de roquets hurlans, dont je hais le souffle — comme la vapeur des marais infects, dont j'estime l'amour — à l'égal des carcasses abandonnées, pourries, — qui corrompent mon air, je vous bannis — ..... Avec ce mépris, — à vous, la commune, je vous tourne le dos, comme ceci. — Il y a un monde ailleurs.

A ces rugissemens, vous jugez de sa haine. Elle va croître par l'attente de la vengeance. Le voilà maintenant devant Rome avec l'armée volsque. Ses amis s'agenouillent devant lui, il ne les relève pas. Le vieux Ménénius, qui l'avait aimé comme un fils, n'arrive en sa présence que pour être chassé. «Femme, mère, enfant, je ne connais plus personne.» — C'est lui-même qu'il ne connaît pas, car cette force de haïr, dans un grand cœur, est la même que la force d'aimer. Il a des transports de tendresse comme il a des transports de rage, et ne sait pas plus se contenir dans la joie que dans la dou-

leur. Il court, malgré sa résolution, dans les bras de sa femme; il fléchit le genou devant sa mère. Il avait appelé les chefs volsques pour les rendre témoins de ses refus, et devant eux il accorde tout et pleure. De retour à Corioles, un mot insultant d'Aufidius le rend furieux et le précipite sur les poignards. Vices et vertus, gloire et misères, grandeurs et faiblesses, la passion sans frein qui fait son être lui a tout donné.

Si la vie de Coriolan est l'histoire d'un tempérament, celle de Macbeth est le récit d'une monomanie. La prédiction des sorcières s'est enfoncée dans son esprit, du premier coup, comme une idée fixe. Peu à peu cette idée corrompt les autres, et transforme tout l'homme. Il en est hanté; il oublie les thanes qui sont autour de lui et qui l'attendent, il aperçoit déjà dans le lointain un chaos indistinct de visions sanglantes.

Pourquoi est-ce que je cède à cette tentation — dont l'horrible image dresse mes cheveux, — et fait choquer mon cœur contre mes côtes?... — Ma pensée, où le meurtre n'est encore qu'imaginaire, — ébranle tellement mon pauvre être d'homme, que l'action — y est étouffée dans l'attente, et que rien n'est — que ce qui n'est pas!

Ce langage est celui de l'hallucination. Celle de Macbeth devient complète, quand sa femme l'a décidé à l'assassinat. Il voit dans l'air une dague tachée de sang « aussi palpable de forme que celle qu'il tire de sa ceinture. » Tout son cerveau s'emplit alors de fantômes, grandioses et terribles, que n'eût point enfantés l'imagination d'un meurtrier vulgaire, dont la poésie indique un cœur généreux, esclave de la fatalité et capable de remords.

Maintenant sur la moitié du monde — la nature semble morte, et les mauvais rêves viennent abuser — le sommeil sous ses rideaux. Maintenant les sorciers célèbrent — les sacrifices de la pâle Hécate, et le meurtre au front flétri, — éveillé par sa sentinelle, le loup, — dont le hurlement lui dit l'heure, se glisse, de ce pas furtif, — vers son dessein, comme un spectre. (Une cloche tinte.) — J'y vais; le coup est fait. La cloche m'appelle. — Ne l'entends pas, Duncan, car c'est un glas — qui t'appelle au ciel ou à l'enfer.

Il a fait l'action, et revient chancelant, hagard, comme un homme ivre. Il a horreur de ses mains pleines de sang, de ses mains de bourreau. Rien ne les lavera maintenant. La mer entière passerait sur elles qu'elles garderaient la couleur du meurtre. « Ah! ces mains! elles m'arrachent les yeux. » Il se frappe d'un mot qu'ont prononcé les chambellans endormis; ils ont dit amen. « Pourquoi n'ai-je pas pu dire ce mot après eux? Pourquoi n'ai-je pu dire amen? J'avais tant besoin d'être béni, et amen s'est arrêté dans ma gorge. » Là-dessus un rêve étrange, une prévision affreuse du châtiment s'est

abattue sur lui. A travers les battemens de ses artères et les tintemens du sang qui bouillonne dans son crâne, il a entendu crier :

..... Ne dors plus. — Macbeth tue le sommeil, l'innocent sommeil, — le sommeil qui dénoue l'écheveau embrouillé du souci, — tombeau de chaque journée, bain du labeur endolori, — baume des âmes blessées, premier aliment de la vie.

Et la voix, comme la trompette de l'ange, l'appelle par tous ses titres :

Glamis a tué le sommeil, et pour cela Cawdor — ne dormira plus, Macbeth ne dormira plus!

Cette idée folle incessamment répétée tinte dans sa cervelle, à coups monotones et pressés, comme le battant d'une cloche. La déraison commence; toute la force de sa pensée s'emploie à maintenir malgré lui et devant lui l'image de l'homme qu'il vient d'assassiner endormi.

Connaître mon action!... Il vaudrait mieux ne pas me connaître moi-même. — Éveille Duncan à force de frapper. (on frappe.) — Oui, et plût à Dieu que tu le pusses!

Désormais, dans les rares intervalles où la fièvre de son esprit s'abat, il est comme un homme usé par une longue maladie. C'est la prostration morne des maniaques brisés par leur accès.

Si seulement j'étais mort une heure avant cette fortune, — j'aurais vécu une vie heureuse; dorénavant — il n'y a plus rien de sérieux dans la condition mortelle. — Tout n'est que bagatelle; honneur et renom, le reste est mort. — Le vin de la vie est tiré. Et la pure lie — nous reste au fond du caveau, pour faire les fanfarons.

Quand le repos a rendu quelque force à la machine humaine, l'idée fixe le secoue de nouveau et le pousse en avant, comme un cavalier impitoyable qui quitte un moment son cheval râlant pour sauter une seconde fois sur sa croupe et l'éperonner à travers les précipices. Plus il a fait, plus il va faire. « J'ai marché si avant dans le sang, que que quand je m'arrêterais, rebrousser chemin serait aussi rebutant que gagner l'autre bord. » Il tue pour garder le prix de ses meurtres. Le fatal cercle d'or attire ses yeux comme un joyau magique, et il abat, par une sorte d'instinct aveugle, les têtes qu'il aperçoit entre la couronne et lui.

Que la charpente des choses se détraque, et que les deux mondes tombent en pièces, — avant que nous nous résignions à manger notre pain dans la crainte, — et à dormir dans le supplice de ces terribles rêves — qui nous secouent chaque nuit! Mieux vaudrait être avec les morts — que nous avons

envoyés dans la paix du cercueil, pour arriver où nous sommes, — que de rester gisans, sous les tortures de l'âme, — dans un délire sans repos.

Il fait tuer Banquo, et au milieu d'un grand festin on lui apporte la nouvelle de l'assassinat. Il sourit et porte la santé de Banquo. Soudain, blessé par sa conscience, il voit le spectre de l'homme égorgé, car ce fantôme qu'amène Shakspeare n'est pas une machine de théâtre; on sent qu'ici le surnaturel est inutile, et que Macbeth se le forgerait, quand même l'enfer ne le lui enverrait pas. Les muscles crispés, les yeux dilatés, la bouche entr'ouverte par une terreur monstrueuse, il le regarde branler sa tête sanglante, et crie de cette voix rauque qu'on n'entend que dans les cabanons de fous :

Je t'en prie, vois ici! Regarde! vois! Oh! que dites-vous? — Si les charniers et nos tombeaux rejettent ainsi — ceux que nous enterrons, alors nos monumens — ne sont que des gésiers de vautours. — Va-t'en! Délivre mes yeux! que la terre te cache! — Tes os sont sans moelle, ton sang est froid, — tu n'as point de regard dans ces yeux — qui flamboient contre moi! — Autrefois, quand la cervelle était répandue, l'homme mourait, — et c'était la fin. Mais aujourd'hui ils se relèvent — avec vingt plaies mortelles dans le cœur, — et nous poussent hors de nos escabeaux.

Le corps tremblant comme un épileptique, les dents serrées, l'écume aux lèvres, il s'affaisse, et ses membres palpitent à terre, traversés de frissons convulsifs, pendant qu'un hoquet sourd soulève sa poitrine haletante et meurt dans son gosier gonflé. Quelle joie peut rester à un homme assiégé de tels rêves? Cette large campagne sombre qu'il regarde du haut de son château n'est qu'un champ de mort hanté d'apparitions funèbres. L'Écosse, qu'il dépeuple, est un cimetière « où lorsqu'on entend le glas des cloches pour un homme qui meurt, on ne demande plus pour qui, où l'on ne voit plus personne sourire, sauf les enfans, où la vie des hommes de bien se fane avant les fleurs qu'ils ont à leur chapeau. » Son âme « est pleine de scorpions. » Il « s'est soûlé d'horreurs, » et la fade odeur du sang l'a dégoûté du reste. Il va trébuchant sur les cadavres qu'il entasse avec le sourire machinal et désespéré du maniaque assassin. Désormais la mort, la vie, tout lui est égal; l'habitude du meurtre l'a mis hors de l'humanité. On lui annonce la mort de sa femme :

Elle aurait dû mourir plus tard. — On aurait eu alors un moment pour cette nouvelle. — Demain, puis demain, et puis demain; — chacun des jours file ainsi à petits pas — jusqu'à la dernière syllabe que le temps écrit dans son livre. — Et tous nos hiers ont éclairé pour quelques fous — la route poudreuse de la mort. Éteins-toi! à bas! lumière d'un instant! — La vie n'est qu'une ombre voyageuse, un pauvre acteur — qui se démène et s'agite

pendant son heure sur le théâtre, — et qu'ensuite on n'entend plus. C'est un conte — dit par un idiot plein de fracas et de furie, — et qui n'a pas de sens.

Il lui reste l'endurcissement du crime, la croyance fixe en la destinée. Traqué par ses ennemis, « attaché comme un ours au poteau, » il combat, inquiet seulement de la prédiction des sorcières, sûr d'être invulnérable tant que l'homme qu'elles ont désigné n'aura point paru. Sa pensée désormais habite le monde surnaturel, et jusqu'au dernier terme il marche les yeux fixés sur le rêve qui l'a possédé dès le premier pas.

Comme l'histoire de Macbeth, l'histoire d'Hamlet est le récit d'un empoisonnement moral. Hamlet est une âme délicate, d'une imagination passionnée comme celle de Shakspeare. Il a vécu heureux jusqu'ici, occupé de nobles études, habile dans les exercices du corps et dans ceux de l'esprit, ayant le goût des arts, aimé du plus noble père, épris de la plus pure et de la plus charmante des filles, confiant, généreux, n'ayant aperçu encore, du haut du trône où il est né, que la beauté, le bonheur et les grandeurs de la nature et de l'humanité (1). Sur cette âme, que le naturel et l'éducation rendent plus sensible que les autres, le malheur fond tout d'un coup, extrême, accablant, choisi pour détruire toute croyance et tout ressort d'action; il a vu d'un regard toute la laideur de l'homme, et c'est dans sa mère que ce spectacle lui a été donné. Son esprit est entier encore; mais à la violence du style, à la crudité des détails précis, à l'effrayante tension de toute la machine nerveuse, jugez si l'homme n'a pas déjà posé un pied au bord de la folie :

Oh! si cette chair, cette chair trop solide, voulait se fondre, — se dissoudre et s'évanouir en rosée! — Ou si l'Éternel n'avait pas établi — son décret contre le meurtre de soi-même! O Dieu! ô Dieu! — Combien fastidieuses, usées, plates et vides — me semblent toutes les pratiques de ce monde! — Fi sur lui! ô fi! C'est un jardin de mauvaises herbes — qui montent en graine, toutes moisies et grossières; — il en est plein, il n'y a rien d'autre. Qu'elle en soit venue là! — Mort depuis deux mois seulement! Non, pas tant, pas deux mois. — Un roi si excellent! si tendre pour ma mère, — qu'il n'aurait pas souffert que les vents du ciel — vinssent trop rudement visiter son visage. Et pourtant au bout d'un mois... — Je ne veux pas y penser. Fragilité, ton nom est femme. — Un petit mois. Avant d'avoir usé ces souliers — avec lesquels elle avait suivi le corps de mon pauvre père, — avant que le sel de ses indignes larmes — eût laissé de la rougeur dans ses yeux endoloris, — elle s'est mariée. O détestable hâte! Galoper — avec cette dextérité à des draps incestueux! — Cela n'est pas bon, cela ne peut venir à bien. — Mais brise-toi, mon cœur, car il faut que je tienne ma langue.

Il a déjà des soubresauts de pensée, des commencemens d'hallu-

(1) Goethe, *Wilhelm Meister*.

cination, indices de ce qu'il deviendra plus tard. Au milieu de la conversation, l'image de son père surgit devant son esprit. Il croit le voir. Que sera-ce donc lorsque le fantôme, « rompant son suaire et ouvrant les pesantes mâchoires de marbre du sépulcre, » viendra la nuit, au sommet d'un promontoire, lui révéler les tortures de sa prison de flammes et le fratricide qui l'y a précipité? Il défaille, mais la douleur le raidit, et il veut vivre :

..... Contiens-toi, contiens-toi, mon cœur. — Et vous, mes muscles, ne vieillissez pas en un instant. — Mais raidissez-vous, et portez-moi jusqu'au bout. Me souvenir de toi? — Oui, pauvre ombre, tant que la mémoire aura un siége — dans ce monde détraqué. Me souvenir de toi? — Oui, du registre de ma mémoire, — j'effacerai tous les tendres souvenirs vulgaires, — toutes les maximes des livres, toutes les empreintes, tous les vestiges du passé. — Et ton commandement seul y vivra. — O traître! traître! traître! souriant et damné! — Mes tablettes. C'est cela; j'y écris — qu'on peut sourire, sourire et être un traître. — Au moins cela est vrai en Danemark. — Ainsi, mon oncle, vous êtes là.

Ce geste saccadé, cette fièvre de la main qui écrit, cette frénésie de l'attention, annoncent l'invasion d'une demi-monomanie. Quand ses amis arrivent, il leur fait des phrases d'enfant et d'idiot. Il n'est plus maître des mots; les paroles vides tourbillonnent dans sa cervelle, et sortent de sa bouche comme en un rêve. On l'appelle, il répond en imitant le cri du chasseur qui siffle son faucon : « Hillo! ho! ho! l'ami! viens, mon oiseau, viens! » Au moment où ils lui jurent le secret, le fantôme au-dessous d'eux répète : Jurez! Hamlet reprend avec l'excitation nerveuse d'une gaieté convulsive :

Ha! ha! camarade, tu parles. Es-tu là, mon brave? — Avancez. Vous entendez le camarade qui est dans la cave? — Consentez à jurer.

LE FANTÔME, de dessous terre. — Jurez.

HAMLET. — *Hic et ubique!* Alors nous allons changer de place. — Venez ici, messieurs. Jurez par mon épée.

LE FANTÔME, de dessous terre. — Jurez par son épée.

HAMLET. — Bien dit, vieille taupe! Tu troues la terre bien vite! — Excellent pionnier!

Comprenez-vous qu'en disant cela ses dents claquent, « ses genoux s'entrechoquent, il est pâle comme sa chemise! » L'extrême angoisse aboutit ici à une sorte de rire qui est un spasme. Désormais Hamlet parle comme s'il avait une attaque de nerfs continue. Sa démence est feinte, je le veux; mais son esprit, comme une porte dont les gonds sont tordus, tourne et claque à tout vent avec une précipitation folle et un bruit discordant. Il n'a pas besoin de chercher les idées bizarres, les incohérences apparentes, les exagérations, le

déluge de sarcasmes qu'il entasse. Il les trouve en lui; il ne se force pas, il n'a qu'à s'abandonner à lui-même. Quand il fait jouer la pièce qui doit démasquer son oncle, il se lève, il s'asseoit, il vient poser sa tête sur les genoux d'Ophélie, il interpelle les acteurs, il commente la pièce aux spectateurs; ses nerfs sont crispés, sa pensée exaltée est comme une flamme qui ondoie et pétille, et ne trouve pas assez d'alimens dans la multitude des objets qui l'entourent et auxquels elle se prend. Quand le roi se lève démasqué et troublé, Hamlet chante et dit : « N'est-ce pas, Horatio? cette chanson avec une forêt de plumes et deux roses provençales sur mes escarpins, en voilà assez pour m'obtenir une place dans une troupe de comédiens. » Et il rit terriblement, car il est décidé au meurtre. Il est clair que cet état est une maladie, et que l'homme ne vivra pas.

Dans une âme aussi ardente pour penser et aussi puissante pour sentir, que reste-t-il, sinon le dégoût et le désespoir? Nous teignons de la couleur de nos pensées la nature entière; nous faisons le monde à notre image; quand notre âme est malade, nous ne voyons plus que maladie dans l'univers. « Cette admirable construction, la terre, me semble un stérile promontoire. Ce dôme superbe, regardez, ce splendide firmament suspendu sur nous, ce toit majestueux incrusté de flammes d'or, eh bien! je n'y vois qu'un sale et infect amas de vapeurs. Quel chef-d'œuvre que l'homme! quelle noble raison! quelles facultés infinies! Dans sa forme, dans ses mouvemens, comme il est achevé et admirable! Par ses actions, combien semblable à un ange! Par son intelligence, combien semblable à un Dieu! La merveille du monde! le roi de la création! Et cependant, pour moi, qu'est-ce que cette quintessence de poussière? L'homme ne me plaît point, ni la femme non plus. » Dorénavant sa pensée flétrit tout ce qu'elle touche. Il raille amèrement devant Ophélie le mariage et l'amour. La beauté! l'honneur! La beauté n'est qu'un moyen de changer l'honneur en prostituée. « Va-t'en dans un cloître. Pourquoi voudrais-tu faire souche de pécheurs? Quel besoin ont des coquins comme moi de ramper entre ciel et terre? Nous sommes des vauriens fieffés, tous. N'en crois pas un. » Quand il a tué Polonius par mégarde, il ne s'en repent guère. C'est un fou de moins. Il se moque lugubrement. « Où est Polonius? dit le roi. — A souper. — A souper? où? — Pas dans un endroit où il mange, mais dans un endroit où il est mangé. Une compagnie de certains vers politiques est attablée après lui. » Et il répète en cinq ou six façons ces plaisanteries de fossoyeur. Sa pensée habite déjà le cimetière; pour cette philosophie désespérée, l'homme vrai, c'est le cadavre. Les charges, les honneurs, les passions, les plaisirs, les projets, la science, tout cela n'est qu'un masque d'emprunt, que la mort nous

ôte pour laisser voir ce qui est nous-mêmes, le crâne infect et grimaçant. C'est ce spectacle qu'il va chercher près de la fosse d'Ophélie. Il compte les crânes que le fossoyeur déterre : celui-ci fut un légiste, celui-là un courtisan. Que de salutations, d'intrigues, de prétentions, d'arrogance! Et voilà qu'aujourd'hui un sale paysan le fait sauter du bout de sa bêche, et joue aux quilles avec lui. César ou Alexandre sont tombés en pourriture et ont fait de la terre grasse; les maîtres du monde ont servi à boucher la fente d'un vieux mur. « Va maintenant dans la chambre de madame, et dis-lui qu'elle a beau se farder haut d'un pouce, elle aura un jour ce gracieux aspect. Va, cela la fera rire. » Lorsqu'on en est là, on n'a plus qu'à mourir.

Cette imagination exaltée, qui explique sa maladie nerveuse et son empoisonnement moral, explique aussi sa conduite. S'il hésite à tuer son oncle, ce n'est point par horreur du sang et par scrupules modernes. Il est du XVIe siècle. Sur le vaisseau, il a écrit l'ordre de décapiter Rosencrantz et Guildenstern, et sans confession. Il a tué Polonius, il a causé la mort d'Ophélie, et n'en a pas de grands remords. Si une première fois il a épargné son oncle, c'est qu'il l'a trouvé en prières, et par crainte de l'envoyer au ciel. Il a cru le frapper le jour où il a frappé Polonius. Ce que son imagination lui ôte, c'est le sang-froid et la force d'aller tranquillement et après réflexion mettre une épée dans une poitrine. Il ne peut faire la chose que sur une suggestion subite; il a besoin d'un moment d'exaltation; il faut qu'il croie le roi derrière une tapisserie, ou que, se voyant empoisonné, il le trouve sous la pointe de son poignard. Il n'est pas maître de ses actions; c'est l'occasion qui les lui dicte; il ne peut pas méditer le meurtre, il doit l'improviser. L'imagination trop vive épuise la volonté par l'énergie des images qu'elle entasse et par la fureur d'attention qui l'absorbe. Vous reconnaissez en lui l'âme d'un poète qui est fait non pour agir, mais pour rêver, qui s'oublie à contempler les fantômes qu'il se forge, qui voit trop bien le monde imaginaire pour jouer un rôle dans le monde réel, artiste qu'un mauvais hasard a fait prince, qu'un hasard pire a fait vengeur d'un crime, et qui, destiné par la nature au génie, s'est trouvé condamné par la fortune à la folie et au malheur. Hamlet, c'est Shakspeare, et, au bout de cette galerie de figures qui ont toutes quelques traits de lui-même, Shakspeare s'est peint dans le plus profond de ses portraits.

Si Racine ou Corneille avaient fait une psychologie, ils auraient dit avec Descartes : L'homme est une âme incorporelle, servie par des organes, douée de raison et de volonté, habitant des palais ou des portiques, dont l'action abstraite se développe avec unité, c'est-à-dire « avec nullité » de temps et de lieu.

Si Shakspeare avait fait une psychologie, il aurait dit avec Esquirol : L'homme est une machine nerveuse, gouvernée par un tempérament, disposée aux hallucinations, emportée par des passions sans frein, déraisonnable par essence, mélange de l'animal et du poète, ayant la verve pour esprit, la sensibilité pour vertu, l'imagination pour ressort et pour guide, et conduite au hasard, par les circonstances les plus déterminées et les plus complexes, à la douleur, au crime, à la démence et à la mort.

IV.

Un pareil poète pourra-t-il s'astreindre toujours à imiter la nature? Ce monde poétique qui s'agite dans son cerveau ne s'affranchira-t-il jamais des lois du monde réel? N'est-il pas assez puissant pour suivre les siennes? Il l'est, et la poésie de Shakspeare aboutit naturellement au fantastique. Là est le plus haut degré de l'imagination déraisonnable et créatrice. Rejetant la logique ordinaire, elle en crée une nouvelle; elle unit les faits et les idées dans un ordre nouveau, absurde en apparence, au fond légitime; elle ouvre le pays du rêve, et son rêve fait illusion comme la vérité.

Lorsqu'on entre dans les comédies de Shakspeare, et même dans ses demi-drames (1), il semble qu'on le voit sur le seuil, à la façon de l'acteur chargé du prologue, pour empêcher le public de se méprendre, et pour lui dire : Ne prenez pas trop au sérieux ce que vous allez écouter; je me joue. Mon cerveau rempli de songes a voulu se les donner en spectacle, et les voici. Des palais, de lointains paysages, les nuées transparentes qui tachent de leurs flocons gris l'horizon matinal, l'embrasement de splendeur rouge où se plonge le soleil du soir, de blanches colonnades prolongées à perte de vue dans l'air limpide, des cavernes, des chaumières, le défilé fantasque de toutes les passions humaines, le jeu irrégulier des aventures imprévues, voilà le pêle-mêle de formes, de couleurs et de sentimens que je laisse se brouiller et s'enchevêtrer devant moi, écheveau nuancé de soies éclatantes, légère arabesque dont les lignes sinueuses, croisées et confondues, égarent l'esprit dans le capricieux dédale de leurs enroulemens infinis. Ne la jugez pas comme un tableau. N'y cherchez pas une composition exacte, un intérêt unique et croissant, la savante économie d'une action bien ménagée et bien suivie. J'ai sous les yeux des nouvelles et des romans que je découpe en scènes. Peu m'importe l'issue, je m'amuse en chemin. Ce qui me plaît, ce n'est

(1) *Twelfth Night, As you like it, Tempest, Winter's Tale,* etc., *Cymbeline, Merchant of Venise,* etc.

point l'arrivée, c'est le voyage. Est-il besoin d'aller si droit et si vite? Ne tenez-vous qu'à savoir si le pauvre marchand de Venise échappera au couteau de Shylock? Voici deux amans heureux, assis au pied du palais dans la nuit sereine. Ne voulez-vous pas écouter la tranquille rêverie qui, pareille à un parfum, sort du fond de leur cœur?

Comme la clarté de la lune dort doucement sur le gazon! — Asseyons-nous ici; que les sons des instrumens — viennent flotter à nos oreilles. Le calme suave et la nuit — conviennent aux accens de l'aimable harmonie. — Assieds-toi, Jessica. Regarde comme ces fleurs serrées — d'or étincelant incrustent le parquet du ciel. — Jusqu'aux plus petits de ces orbes que tu regardes, — ils chantent tous dans leur mouvement comme des chérubins, — accompagnant sans fin les jeunes chœurs des anges. — Tel est l'harmonieux concert des âmes immortelles. — Mais, tant que la nôtre est enfermée dans ce grossier vêtement — de boue périssable, nous ne pouvons les entendre.

N'ai-je pas le droit, quand j'aperçois la grosse face rieuse d'un valet bouffon, de m'arrêter auprès de lui, de le voir gesticuler, gambader, bavarder, faire cent gestes et cent mines, et me donner la comédie de sa verve et de sa gaieté? Deux fins gentilshommes passent. J'écoute le feu roulant de leurs métaphores, et je suis leur escarmouche de bel-esprit. Voici dans un coin une naïve et mutine physionomie de jeune fille. Me défendez-vous de m'attarder auprès d'elle, de regarder ses sourires, ses brusques rougeurs, la moue enfantine de ses lèvres roses, et la coquetterie de ses jolis mouvemens? Vous êtes bien pressé, si le babil de cette voix fraîche et sonore ne sait pas vous retenir. N'est-ce pas un plaisir de voir cette succession de sentimens et de figures? Votre imagination est-elle si pesante, qu'il faille le mécanisme puissant d'une intrigue géométrique pour l'ébranler? Mes spectateurs du XVIe siècle avaient l'émotion plus facile. Un rayon de soleil égaré sur un vieux mur, une folle chanson jetée au milieu d'un drame les occupaient aussi bien que la plus noire catastrophe. Après l'horrible scène où Shylock brandit son couteau de boucher contre la poitrine nue d'Antonio, ils voyaient encore volontiers la petite querelle de ménage et l'amusante taquinerie qui finit la pièce. Comme l'eau molle et agile, leur âme s'élevait et s'abaissait en un instant au niveau de l'émotion du poète, et leurs sentimens coulaient sans peine dans le lit qu'il avait creusé. Ils lui permettaient de vagabonder en voyage, et ne lui défendaient pas de faire deux voyages à la fois. Ils souffraient plusieurs intrigues en une seule. Que le plus léger fil les unît, c'était assez. Lorenzo enlevait Jessica, Shylock était frustré de sa vengeance, les amans de Portia échouaient dans l'épreuve imposée; Portia déguisée en juge

prenait à son mari l'anneau qu'il avait promis de ne jamais quitter : ces trois ou quatre comédies, détachées, confondues, s'embrouillaient et se déroulaient ensemble, comme une tresse dénouée où serpentent des fils de cent couleurs. Mes spectateurs avec la diversité acceptaient l'invraisemblance. La comédie est chose légère, ailée, qui voltige parmi les rêves, et dont on briserait les ailes, si on la retenait captive dans l'étroite prison du bon sens. Ne pressez pas trop ses fictions, ne sondez pas ce qu'elles renferment. Qu'elles passent sous vos yeux comme un songe charmant et rapide. Laissez l'apparition fugitive s'enfoncer dans la brillante et vaporeuse contrée d'où elle est sortie. Elle vous a fait un instant illusion, c'est assez. Il est doux de quitter le monde réel; l'esprit se repose dans l'impossible. Nous sommes heureux d'être délivrés des rudes chaînes de la logique, d'errer parmi les aventures étranges, de vivre en plein roman et de savoir que nous y vivons. Je n'essaie pas de vous tromper et de vous faire croire au monde où je vous mène. Il faut n'y pas croire pour en jouir. Il faut s'abandonner à l'illusion et sentir qu'on s'y abandonne. Il faut sourire en l'écoutant. On sourit dans *Winter's Tale* quand Hermione descend de son piédestal et que Léonatus retrouve dans la statue sa femme, qu'il croyait morte. On sourit dans *Cymbeline* lorsqu'on voit la caverne solitaire où les deux jeunes princes ont vécu en sauvages et en chasseurs. L'invraisemblance ôte aux émotions leur pointe piquante. Les événemens intéressent ou touchent sans faire souffrir. Au moment où la sympathie est trop vive, on se dit qu'ils ne sont qu'un songe. Ils deviennent semblables aux objets lointains, dont la distance adoucit les contours, et qu'elle enveloppe dans un voile lumineux d'air bleuâtre. La vraie comédie est un opéra. On y écoute des sentimens sans trop songer à l'intrigue. On suit les mélodies tendres ou gaies sans réfléchir qu'elles interrompent l'action. On rêve ailleurs avec la musique; j'essaie ici de faire rêver avec des vers.

Là-dessus le prologue se retire, et voici venir les acteurs.

Comme il vous plaira est une fantaisie. D'action, il n'y en a point; d'intérêt, il n'y en a guère; de vraisemblance, il y en a moins encore. Et le tout est charmant. Deux cousines, filles de prince, arrivent dans une forêt avec le bouffon de la cour, Celia déguisée en bergère, Rosalinde en jeune homme. Elles y trouvent le vieux duc, père de Rosalinde, qui, chassé de son état, vit avec ses amis en philosophe et en chasseur. Elles y trouvent des bergers amoureux qui poursuivent de leurs chansons et de leurs prières des bergères indociles. Elles y retrouvent ou elles y rencontrent des amans qui deviennent leurs époux. Tout d'un coup on annonce que le méchant duc Frédéric, qui avait usurpé la couronne, vient de se retirer dans

un cloître et de la rendre au vieux duc exilé. On s'épouse, on danse, et tout finit par une fête pastorale. Quel est l'agrément de cette folie? C'est d'abord d'être une folie; le manque de sérieux repose. Point d'événemens ni d'intrigue. On suit doucement le courant aisé d'émotions gracieuses ou mélancoliques qui vous emmène et vous promène sans vous lasser. Le lieu ajoute à l'illusion et au charme. C'est une forêt d'automne, où les rayons attiédis percent les feuilles rougissantes des chênes, où les frênes demi-dépouillés tremblent et sourient au faible souffle du vent du soir. Les amans errent au bord des ruisseaux « qui courent en babillant sous les racines antiques. » On aperçoit en les écoutant de légers bouleaux dont la robe de dentelle s'illumine sous le soleil incliné qui les dore, et la pensée s'égare dans les allées de mousse où s'amortit le bruit des pas. Quel lieu mieux choisi pour la comédie de sentiment et pour la fantaisie du cœur? N'est-on pas bien ici pour entendre des causeries d'amour? Quelqu'un a vu dans cette clairière Orlando, l'amant de Rosalinde. Elle l'apprend, et rougit. Que va-t-elle devenir? Elle est habillée en homme. « Ah! mauvais jour! Mais qu'a-t-il fait, quand tu l'as vu? Qu'a-t-il dit? Quel air avait-il? D'où venait-il? Que fait-il ici? M'a-t-il demandée? Où demeure-t-il? Comment t'a-t-il quittée? Quand le reverras-tu? » Puis d'un ton plus bas, en hésitant un peu : « A-t-il aussi bonne mine que le jour où il a combattu? » Cela ne tarit pas. « Ne sais-tu pas que je suis femme. Quand je pense, je parle. Chère, chère, va donc. » Questions sur questions, elle ferme la bouche à son amie, qui veut répondre. A chaque mot, elle plaisante, mais agitée, en rougissant, avec une gaieté factice; sa poitrine se soulève et son cœur bat. Elle s'est remise pourtant, quand arrive Orlando; elle badine avec lui; abritée par son déguisement, elle lui fait dire qu'il aime Rosalinde. Là-dessus elle le lutine, en folâtre, en espiègle, en coquette qu'elle est. « Non, non, vous n'aimez pas. » Orlando répète, et elle se donne le plaisir de le faire répéter plus d'une fois. Elle pétille d'esprit, de moqueries, de malices; ce sont de jolies colères, des bouderies feintes, des éclats de rire, un babil étourdissant, de charmans caprices. « Tenez, faites-moi la cour. Je suis en humeur de fête, et je pourrais bien consentir. Que me diriez-vous si j'étais votre Rosalinde? » Et à chaque instant elle lui répète avec un fin sourire : « N'est-ce pas, je suis votre Rosalinde? » Orlando proteste qu'il mourra. Mourir! Et qui jamais s'est avisé de mourir d'amour? Voyons les modèles : Léandre? Un jour il prit maladroitement un bain dans l'Hellespont, et là-dessus les poètes ont dit qu'il est mort d'amour. Troïlus? Un Grec lui cassa la tête de sa massue, et là-dessus les poètes ont dit qu'il est mort d'amour. Allons, venez, Rosalinde va être plus douce. Et aussitôt elle joue au mariage avec lui, et fait prononcer

par Célia les paroles solennelles. Elle agace et tourmente son prétendu mari; elle lui raconte toutes les fantaisies qu'elle aura, toutes les méchancetés qu'elle fera, toutes les taquineries qu'il endurera. Les répliques partent coup sur coup comme des fusées d'or. A chaque phrase, on suit les regards de ces yeux si vifs, les plis de cette bouche rieuse, les brusques mouvemens de cette taille svelte. C'est la pétulance et la volubilité d'un oiseau. « O cousine, cousine, cousine, ma jolie petite cousine, si tu savais de combien de brasses je suis enfoncée dans l'amour! » Là-dessus elle agace cette cousine, elle joue avec ses cheveux, elle l'appelle de tous ses noms de femme. Antithèses sur antithèses, mots entrechoqués, pointes, jolies exagérations, cliquetis de paroles, quand on l'écoute, on croit entendre le ramage d'un rossignol. Ces métaphores redoublées comme des trilles, ces roulades sonores de gammes poétiques, ce gazouillement d'été ruisselant sous la feuillée, changent la pièce en un véritable opéra. Les trois amans finissent par entonner une sorte de trio. Le premier jette une pensée, et les autres la répètent. Quatre fois cette strophe recommence, et la symétrie des idées, jointe au tintement des rimes, fait du dialogue un concert d'amour. Le besoin de chanter devient si pressant, qu'un instant après les chansons naissent d'elles-mêmes. La prose et la conversation ont abouti à la poésie lyrique. On entre de plain-pied dans ces odes. On ne s'y trouve pas en pays nouveau. On sent en soi l'émotion et la gaieté folle d'un jour de fête. On voit passer dans une lumière vaporeuse le couple gracieux que la chanson des deux pages promène autour des blés verts, parmi les bourdonnemens des insectes folâtres, au plus beau jour du printemps en fleur. L'invraisemblable devient naturel, et l'on ne s'étonne point quand on voit l'Hymen amener par la main les deux fiancées pour les donner à leurs époux.

Pendant que les jeunes gens chantent, les vieillards causent. Leur vie aussi est un roman, mais triste. L'âme délicate de Shakspeare, froissée par les chocs de la vie sociale, s'est réfugiée dans les contemplations de la vie solitaire. Pour oublier les luttes et les chagrins du monde, il faut s'enfoncer dans une grande forêt silencieuse, « et sous l'ombre des rameaux mélancoliques laisser couler et perdre les heures fuyantes du temps. » On regarde les dessins splendides que le soleil découpe sur le tronc blanc des hêtres, l'ombre des feuilles tremblantes qui vacille sur la mousse épaisse, les longs balancemens des cimes; la pointe blessante des soucis s'émousse; on ne souffre plus, on se souvient seulement qu'on a souffert; on ne trouve plus en soi qu'une misanthropie douce, et l'homme renouvelé en devient meilleur. Le vieux duc se trouve heureux de son exil. La solitude lui a donné le repos, l'a délivré de la flatterie, l'a ramené à

la nature. Il a pitié des cerfs qu'il est obligé de tuer pour se nourrir. Il se trouve injuste quand il voit « ces pauvres innocens tachetés, citoyens nés de cette cité déserte, poursuivis sur leurs propres frontières, et leurs hanches rondes ensanglantées par les flèches. » Rien de plus doux que ce mélange de compassion tendre, de philosophie rêveuse, de tristesse délicate, de plaintes poétiques et de chansons pastorales. Un des seigneurs chante :

Souffle, souffle, vent d'hiver, — tu n'es point si méchant — que l'ingratitude de l'homme; — ta dent n'est pas si aiguë, — car on ne te voit pas, — quoique ton souffle soit rude. — Hé! ho! chante, hé! ho! dans le houx vert. — L'amour n'est que folie, l'amitié n'est que feinte. — Hé! ho! Dans le houx vert! — Cette vie est toute réjouie.

Parmi eux se trouve une âme plus souffrante, Jacques le mélancolique, un des personnages les plus chers à Shakspeare, masque transparent derrière lequel on voit le visage du poète. Il est triste parce qu'il est tendre; il sent trop vivement le contact des choses, et ce qui laisse indifférens les autres le fait pleurer (1). Il ne gronde pas, il s'afflige; il ne raisonne pas, il s'émeut; il n'a pas l'esprit combattant d'un moraliste réformateur; c'est une âme malade et fatiguée de vivre. L'imagination passionnée mène vite au dégoût. Pareille à l'opium, elle exalte et elle brise. Elle emmène l'homme dans la plus haute philosophie, puis le laisse retomber dans des caprices d'enfant. Jacques quitte les autres brusquement, et s'en va dans les coins du bois pour être seul. Il aime sa tristesse, et ne voudrait pas la changer contre la joie. Rencontrant Orlando, il lui dit : « Rosalinde est le nom de votre maîtresse? — Justement. — Je n'aime pas son nom. » On voit qu'il a des boutades de femme nerveuse. Il se choque de ce qu'Orlando écrit des sonnets sur les arbres de la forêt. Il est bizarre, et trouve des sujets de peine et de gaieté là où les autres ne verraient rien de semblable. « Un bouffon! un bouffon! j'ai rencontré un bouffon dans la forêt, un bouffon en habit bariolé. Pauvre monde que le nôtre! Aussi vrai que je vis de pain, j'ai rencontré un bouffon qui s'était couché et se chauffait au soleil, et maudissait madame la Fortune en bons termes, en bons termes choisis. Un bouffon en habit bariolé! » L'entendant moraliser de la sorte, il s'est mis à rire de ce qu'un bouffon pût être si méditatif, et il a ri une heure durant : « O noble bouffon! digne bouffon! L'habit bariolé est le seul habit. Oh! que ne suis-je un bouffon! Mon ambition est d'avoir un habit bariolé comme lui. » Un instant après, il revient à ses dissertations mélancoliques, peintures éclatantes, dont la vivacité explique son caractère et trahit Shakspeare, qui se cache sous son nom.

(1) Comparez Jacques à Alceste. C'est le contraste d'un misanthrope par raisonnement et d'un misanthrope par imagination.

..... Le monde entier n'est qu'un théâtre, — et tous, hommes et femmes, ne sont que des acteurs. — Ils ont leurs entrées, leurs sorties, — et chaque homme en sa vie joue plusieurs rôles. — Ses actes sont les sept âges. D'abord l'enfant — qui piaule et vomit dans les bras de sa nourrice. — Puis l'écolier pleurard, avec sa gibecière — et sa face reluisante du matin, se traînant comme un escargot, — à contre-cœur, vers l'école. Puis l'amant — soupirant comme une fournaise, avec une plaintive ballade — en l'honneur des sourcils de sa maîtresse. Ensuite le soldat, — plein de juremens étrangers, barbu comme un léopard, — jaloux de son honneur, brusque et violent en querelles; — cherchant la fumée de la gloire — à la gueule du canon. Puis le juge — au beau ventre rond, garni de gras chapons, — le regard sévère, la barbe magistralement coupée, — rempli de sages maximes et de citations modernes; — et de cette façon il joue son rôle. Le sixième âge passe ses jambes — dans le pantalon étriqué à pantoufles; — des lunettes sur le nez, un sac au côté, — son jeune haut-de-chausses bien conservé, cent fois trop large — pour ses jambes rétrécies. Sa forte voix virile, — revenant au fausset enfantin, ne rend plus que les sons grêles — d'un sifflet ou d'un chalumeau. La dernière scène — de cette étrange histoire accidentée — est la seconde enfance, le pur oubli de soi-même. — Plus de dents, plus d'yeux, plus de goût, plus rien.

Comme il vous plaira est un demi-rêve. *Le Songe d'une Nuit d'été* est un rêve complet.

La scène, s'enfonçant dans le lointain vaporeux de l'antiquité fabuleuse, recule jusqu'à Thésée, qui pare son palais pour épouser la belle reine des Amazones. Le style, chargé d'images tourmentées, emplit l'esprit de visions étranges et splendides, et le peuple aérien des sylphes vient égarer la comédie dans le monde fantastique d'où il est sorti.

C'est d'amour qu'il s'agit encore. De tous les sentimens, n'est-il pas le plus grand artisan de songes? Mais il n'a point ici pour langage le caquet charmant de Rosalinde; il est ardent comme la saison. Il ne s'épanche point en conversations légères, en prose agile et bondissante; il éclate en larges odes rimées, parées de métaphores magnifiques, soutenues d'accens passionnés, telles que la chaude nuit, chargée de parfums et scintillante d'étoiles, en inspire à un poète et à un amant. Lysander et Hermia conviennent de se rencontrer le soir « dans le bois où souvent ils se sont assis sur des lits de molles violettes, à l'heure où Phœbé contemple son front d'argent dans le miroir des fontaines, et parsème de perles liquides les touffes serrées du gazon. » Ils s'y égarent et s'endorment, fatigués, sous les arbres. Un sylphe touche de la racine magique les yeux du jeune homme, et change son cœur. Tout à l'heure, à son réveil, il se prendra d'amour pour celle qu'il apercevra la première. Cependant Démétrius, amant rebuté d'Hermia, erre avec Héléna, qu'il rebute, dans le bois solitaire. La fleur magique le change à son tour : c'est

maintenant Héléna qu'il aime. Les amans se fuient et se poursuivent le long des hautes futaies, dans la nuit sereine. On sourit de leurs emportemens, de leurs plaintes, de leurs extases, et pourtant on y prend part. Cette passion est un rêve, et cependant elle touche. Elle ressemble à ces toiles aériennes qu'on trouve le matin sur la crête des sillons où la rosée les dépose, et dont les fils étincellent comme un écrin. Rien de plus fragile et rien de plus gracieux. Le poète joue avec les émotions : il les confond, il les entrechoque, il les redouble, il les emmêle. Il noue et dénoue ces amours comme des chœurs de danse, et l'on voit passer auprès des buissons verts, sous les yeux rayonnans des étoiles, ces nobles et tendres figures, tantôt humides de larmes, tantôt illuminées par le ravissement. Ils ont l'abandon de l'amour vrai, ils n'ont point la grossièreté de l'amour sensuel. Rien ne nous fait tomber du monde idéal où Shakspeare nous emmène. Éblouis par la beauté, ils l'adorent, et le spectacle de leur bonheur, de leur trouble et de leur tendresse est un enchantement.

Au-dessus de ces deux couples voltige et bourdonne l'essaim des sylphes et des fées. Eux aussi, ils aiment. Titania, leur reine, a pour favori un jeune garçon, fils d'un roi de l'Inde, qu'Oberon son époux veut lui ôter. Ils se querellent, si bien que d'effroi leurs sylphes vont se cacher dans la coupe des glands du chêne, dans la robe d'or des primevères. Oberon, pour se venger, commande à Puck de toucher de la fleur magique les yeux de Titania endormie, et voilà qu'à son réveil la plus légère et la plus charmante des fées se trouve éprise d'un lourdaud stupide qui a la tête d'un âne. Elle s'agenouille devant lui. Elle pose sur ses tempes velues une couronne de fraîches fleurs odorantes. « Et les gouttes de rosée qui tout à l'heure s'étalaient sur les boutons comme des perles rondes d'Orient s'arrêtent maintenant, pareilles à des larmes, dans les yeux des pauvres fleurettes, comme si elles pleuraient leur disgrâce. » Elle appelle autour de lui les génies qui la suivent :

Sautillez devant lui dans ses promenades, et gambadez devant ses yeux. — Nourrissez-le d'abricots, de groseilles, — de raisins empourprés, de figues vertes et de mûres. — Dérobez aux abeilles sauvages leur sac de miel; — pour l'éclairer la nuit, coupez leurs cuisses de cire; — allumez-les aux yeux de feu du ver luisant, — pour conduire mon amour au lit et pour l'éveiller; — arrachez les ailes peintes des papillons; — avec cet éventail, écartez de ses yeux endormis les rayons de la lune. — Venez, faites-lui cortége, conduisez-le à mon berceau. — Il me semble que la lune regarde avec des yeux humides, — et quand elle pleure, chaque fleurette pleure — sur quelque virginité perdue; — arrêtez la langue de mon bien-aimé, amenez-le en silence.

Il le faut, car le bien-aimé brait horriblement, et à toutes les offres

de Titania il répond en demandant du foin. Quoi de plus triste et de plus doux que cette ironie de Shakspeare? quelle raillerie contre l'amour et quelle tendresse pour l'amour! Le sentiment est divin, et son objet est indigne. Le cœur est ravi, et les yeux sont aveugles. C'est un papillon doré qui s'agite dans la boue, et Shakspeare, en peignant ses misères, lui garde toute sa beauté :

Viens, assieds-toi sur ce lit de fleurs — pendant que je caresse tes joues charmantes, — et que j'attache des roses musquées au poil luisant de ta tête, — et que je baise tes belles et larges oreilles, ô ma chère joie! — Dors, et je vais te bercer dans mes bras! — Ainsi le chèvrefeuille parfumé — s'enlace amoureusement autour des arbres. Ainsi le lierre comme un fiancé — met son anneau aux doigts d'écorce des ormes. — Oh! que je t'aime! oh! que je suis folle de toi!

Au retour du matin, quand « la porte de l'Orient, toute rouge de flammes, s'ouvre sur la mer avec ses beaux rayons bénis, et change en nappe d'or ses courans verdâtres, » l'enchantement cesse, Titania s'éveille sur sa couche de thym sauvage et de violettes penchées. Elle chasse le monstre; ses souvenirs de la nuit s'effacent dans un demi-jour vague, « comme des montagnes lointaines qui s'évanouissent en nuages. » Et les fées vont chercher dans la rosée nouvelle des rubis qu'elles poseront sur le sein des roses, et « des perles qu'elles pendront à l'oreille des fleurs. » Tel est le fantastique de Shakspeare, tissu léger d'inventions téméraires, de passions ardentes, de raillerie mélancolique, de poésie éblouissante, tel qu'un des sylphes de Titania l'eût fait. Rien de plus semblable à l'esprit du poète que ces agiles génies, fils de l'air et de la flamme, « dont le vol met un cercle autour de la terre » en une minute, qui glissent sur l'écume des vagues et bondissent parmi les atomes des vents. Son Ariel vole, invisible chanteur, autour des naufragés qu'il console, découvre les pensées des traîtres, poursuit Caliban, la brute farouche, étale devant les amans des visions pompeuses, et achève tout en un éclair. Shakspeare effleure les objets d'une aile aussi prompte, par des bonds aussi brusques, avec un toucher aussi délicat.

Quelle âme! quelle étendue d'action et quelle souveraineté d'une faculté unique! que de créatures diverses et quelle persistance de la même empreinte! Les voilà toutes réunies et toutes marquées du même signe, dépourvues de volonté et de raison, gouvernées par le tempérament, l'imagination ou la passion pure, privées des facultés qui sont contraires à celles du poète, maîtrisées par le corps que se figurent ses yeux de peintre, douées des habitudes d'esprit et de la sensibilité violente qu'il trouve en lui-même (1). Parcourez ces

(1) Même loi dans le monde organique et dans le monde moral. C'est ce que Geoffroy Saint-Hilaire appelle unité de composition.

groupes, et vous n'y trouverez que des formes diverses et des états divers d'une puissance unique. Ici, le troupeau des brutes, des radoteurs et des commères, composés d'imagination machinale; plus loin, la compagnie des gens d'esprit agités par l'imagination gaie et folle; là-bas, le charmant essaim de jeunes femmes que soulève si haut l'imagination délicate et qu'emporte si loin l'amour abandonné; ailleurs, la bande des scélérats endurcis par des passions sans frein, animés par une verve d'artiste; au centre, le lamentable cortége des grands personnages dont le cerveau exalté s'emplit de visions douloureuses ou criminelles, et qu'un destin intérieur pousse vers le meurtre, vers la folie ou vers la mort. Montez d'un étage et contemplez la scène tout entière : l'ensemble porte la même marque que les détails. Le drame reproduit sans choix les laideurs, les bassesses, les horreurs, les détails crus, les mœurs déréglées et féroces, la vie réelle tout entière telle qu'elle est, quand elle se trouve affranchie des bienséances, du bon sens, de la raison et du devoir. La comédie, promenée dans une fantasmagorie de peintures, s'égare à travers le vraisemblable et l'invraisemblable, sans autre lien que le caprice d'une imagination qui s'amuse, décousue et romanesque à plaisir, opéra sans musique, concert de sentimens mélancoliques et tendres qui emporte l'esprit dans le monde surnaturel et figure aux yeux, par ses sylphes ailés, le génie qui l'a formée. Regardez maintenant. Ne voyez-vous pas le poète debout derrière la foule de ses créatures? Elles l'ont annoncé; elles ont toutes montré quelque chose de lui. Agile, impétueux, passionné, délicat, son génie est l'imagination pure, touchée plus fortement et par de plus petits objets que le nôtre. De là ce style tout florissant d'images exubérantes, chargé de métaphores excessives dont la bizarrerie semble de l'incohérence, dont la richesse est de la surabondance, œuvre d'un esprit qui au moindre choc produit trop et bondit trop loin. De là cette psychologie involontaire et cette pénétration terrible qui, apercevant en un instant tous les effets d'une situation et tous les détails d'un caractère, les concentre dans chaque réplique du personnage, et donne à sa figure un relief et une couleur qui font illusion. De là notre émotion et notre tendresse. Nous lui disons comme Desdémone à Othello : « Je vous aime parce que vous avez beaucoup senti et beaucoup souffert. »

H. Taine.

L'AUTRICHE

SES FINANCES

ET SES GRANDES ENTREPRISES D'INDUSTRIE

I. *Die neue Gestaltung der Geld-und Credit-Verhœltnisse in Œsterreich*, Vienne 1855. — II. *Ueber die Herstellung des Gleichgewichtes im Œsterreichischen Staatshaushalte*, par Sylvester, Vienne 1856.

Le travail de rénovation qui s'opère en Autriche est à coup sûr un des spectacles les plus intéressans qu'il soit donné de contempler. Par son origine, par sa marche, par son succès, la transformation sociale qui a fait tout d'un coup, de l'un des pays de l'Europe où le système féodal semblait devoir résister le plus aux envahissemens de l'esprit moderne, une terre d'égalité civile absolue et incontestée, ne manquera certes pas de se présenter comme un des phénomènes les plus curieux de l'histoire de ce siècle. Venue après les événemens de 1848, l'abolition de la féodalité en Autriche n'a point été, comme cela s'est vu ailleurs, la conquête plus ou moins disputée, le résultat chèrement acheté de luttes sociales; ce n'est pas à la révolution qu'elle est due : ce serait, si l'on pouvait ainsi parler, à la contre-révolution. Elle est en effet le fruit de la réaction qui a ramené dans sa capitale, un moment soulevée, la monarchie plus jeune, plus vivace et plus forte que lorsqu'elle l'avait quittée. Ce n'est pas à une démocratie menaçante que l'égalité des droits civils a été concédée par une royauté chancelante : c'est un pouvoir victorieux qui l'a octroyée à des factions vaincues; c'est pour briser dans les mains de l'aristocratie polonaise ou hongroise une arme redoutable que le gouvernement autrichien a fait l'œuvre même de Kossuth, en accordant à toutes les races qui peuplent son empire l'égalité civile,

que le dictateur réservait aux seuls Magyars. Fut-ce générosité ou calcul? Peu importe.

Remarquable par son origine, cette réforme ne l'est pas moins par la facilité avec laquelle elle s'est établie et par le succès qu'elle a obtenu. On sait ce qu'ailleurs de telles mesures rencontrent d'obstacles; on a retenu ce mot appliqué à la France, qu'il est plus aisé d'y faire une révolution que d'y opérer une réforme. En Allemagne même, on voit partout les hautes classes lutter contre les prétentions de la bourgeoisie et du tiers-état; la Prusse est troublée par ces combats de l'ancien et du nouveau régime, où la victoire reste encore indécise. En Autriche, au contraire, l'œuvre du prince de Schwarzenberg n'a pas rencontré un contradicteur. Privés de leurs pouvoirs de *justiciers* et d'administrateurs, les membres de la noblesse n'ont rien revendiqué pour leur influence amoindrie et leur rôle effacé; ils ont perdu, chose plus grave, la ressource des corvées, sans réclamer contre le prix qui leur en était offert. Fut-ce patriotisme ou résignation? Qu'importe encore? A présent, la destruction de l'ancien ordre de choses est complète, et nul effort ne saurait le relever. Quelques distinctions honorifiques, des préséances, l'accès privilégié à la cour, voilà tout ce qui reste à la noblesse de sa situation passée, et elle s'en contente. L'an dernier, aux eaux de Tœplitz, un noble baigneur me montrait avec complaisance les nombreux villages répandus dans la fertile plaine et sur le versant des riantes collines qui entourent cette résidence du prince Clary; il m'énumérait avec orgueil les priviléges seigneuriaux qui jadis en avaient été l'apanage; « à présent, ajoutait-il d'un air où une secrète satisfaction se mêlait encore au regret du passé, le maître de ce beau parc, qui donne aux étrangers la généreuse hospitalité de ses frais ombrages, n'a plus que le droit de hisser son propre drapeau au donjon de son manoir quand il l'habite, tout comme le souverain de la France aux Tuileries. »

Il faut cependant se garder de croire que de véritables et plus solides compensations n'aient pas été obtenues en dédommagement des biens perdus. Je n'en voudrais pour preuve que l'élévation du prix de la propriété dans tout l'empire, et surtout en Hongrie. La singulière loi qui permettait à chaque propriétaire exproprié et à ses représentans de rentrer dans le domaine vendu, n'importe après quel délai, et en restituant seulement le prix de l'expropriation nonobstant toutes améliorations obtenues, avait fait tomber le prix de ces propriétés incertaines et précaires à un taux que nous nous refuserions à admettre pour vrai. Le chef de la maison Sina, qui vient de mourir à Vienne, et qui a laissé une fortune de 200 millions de francs, possédait en biens-fonds une étendue de territoire égale à la superficie entière du royaume de Saxe. La plupart de ses propriétés, situées

en Hongrie, avaient été achetées, dit-on, sur le pied de 10 pour 100 de revenu. Cette dépréciation s'explique par la constitution féodale de la propriété, dont je viens de citer une des principales dispositions, et qui resta en vigueur jusqu'en 1848. Croit-on que la privation des corvées, payée d'ailleurs par une indemnité assez considérable, ait été une perte notable pour les possesseurs de domaines dont la valeur s'est d'autant plus accrue que le droit de les transmettre est devenu plus libre?

Comme toute bonne conduite en outre porte avec elle sa récompense, cette adhésion générale de la noblesse autrichienne à la réforme civile de l'empire, loin de diminuer son influence traditionnelle, l'a renouvelée pour ainsi dire et en définitive accrue. On peut le reconnaître surtout à l'occasion du mouvement industriel qui agite la Basse-Allemagne aussi bien que le reste de l'Europe : ce sont les seigneurs de la Bohême, de la Galicie, de la Hongrie, qui se sont mis résolument à la tête des entreprises de grands travaux publics destinés à modifier si profondément l'état de contrées entièrement déshéritées sous ce rapport, et c'est en partie grâce à l'initiative intelligente des hommes reconnus, par un usage traditionnel, pour ses chefs légitimes, que l'esprit public s'est tout d'un coup précipité dans cette nouvelle voie des améliorations matérielles.

Ainsi la réforme civile en Autriche a eu le notable avantage de s'opérer sans luttes, sans déchiremens. Le succès a été immédiat et complet, et, il faut bien le reconnaître, la facilité en est due surtout à ce que l'élément politique proprement dit s'est trouvé entièrement écarté de la question. Je n'ai pas besoin de faire observer à l'avance qu'en traçant ce tableau intérieur de l'Autriche, j'en retranche toujours ce qui concerne ses possessions italiennes. L'Italie, on ne saurait le redire assez, est la plaie de l'Autriche, et pour quiconque a traversé seulement la capitale de la Lombardie, pour qui a vu le soldat autrichien passer calme, triste et solitaire au milieu de ces Italiens dont le silence et la réserve dissimulent mal la passion, il est évident que ces deux races juxtaposées sur le même sol ne se mêleront jamais et ne se supporteront qu'au prix des plus grands efforts. Je n'entends pas non plus justifier la politique intérieure du gouvernement autrichien dans tous ses rapports avec les paisibles populations qui lui sont soumises; peut-être même, en raison de cette situation si tranquille, vaudrait-il mieux, avant que les réclamations ne se produisent, satisfaire, en les dirigeant, les besoins de liberté politique, conséquences inévitables de la civilisation moderne. Ce que je constate seulement, ce qu'on exprimait ici même, et tout récemment, avec plus d'autorité, c'est l'absence en Autriche de tout dissentiment, je serais presque tenté de dire de toute vie politique. Aux yeux les moins prévenus, la satisfaction des différentes classes

est manifeste, et c'est ce repos, cette sécurité intime, fruit de sérieux avantages obtenus, qui, mêlé à une activité féconde et générale pour toutes les entreprises industrielles, donne en ce moment à l'Autriche une physionomie très caractérisée, très particulière, et, on ne saurait le contester, très sympathique.

A ce tableau qui paraîtra peut-être flatté, on opposera, je le crains, l'état de la Hongrie. Je ne puis nier que sur ce théâtre d'une lutte sanglante et récente encore, il n'existe des germes de mécontentement, de haine même, et que l'on n'ait eu quelques raisons de croire à une nouvelle éruption du volcan révolutionnaire à peine éteint. Je persiste pourtant à penser que ces craintes ne sont pas entièrement fondées. Il n'y a pas en Hongrie, comme en Italie, de ces antipathies radicales qui s'opposent à toujours à l'union des deux peuples : j'entendais exprimer très naïvement à Pesth le regret que le gouvernement autrichien n'y envoyât pas, au lieu de régimens croates, des régimens allemands, avec lesquels il serait plus aisé de vivre. Un pareil sujet de mécontentement ne me semble pas très difficile à détruire. L'hostilité qui persiste dans le cœur de la plupart des Hongrois me paraît plutôt le souvenir poétique d'une nationalité éteinte par l'action du temps que le sentiment amer d'une race opprimée et vaincue. Quelques nobles hongrois peuvent subventionner largement un théâtre national et se plaire à entendre les opéras français et italiens chantés dans leur langue, composée d'autant de voyelles que l'allemand est hérissé de consonnes; les bourgeois opulens peuvent, le soir, vider leur bourse dans la main des *zingaris*, qui leur jouent ces *czardas* patriotiques empreintes d'un parfum si particulier et d'une saveur toute locale. Cela ressemble, avec plus de passion toutefois et partant plus de dangers, à l'opposition que l'esprit provincial a montrée plus d'une fois en France contre notre système de centralisation, et qui s'est manifestée par une recrudescence de poésies provençales et un mouvement littéraire très estimable en soi. Néanmoins, en pénétrant sous cette apparence, en voyant le paysan hongrois, devenu libre et propriétaire par le bienfait du gouvernement autrichien, enrichi par son commerce avec les provinces allemandes, qui lui paient si cher, depuis quelques années, ce blé qu'il produit avec tant d'abondance, on ne saurait sérieusement craindre pour l'avenir de l'annexion de la Hongrie à l'Autriche et la réunion des deux couronnes d'empereur et de roi sur le front du descendant des Habsbourg.

N'y a-t-il cependant rien qui puisse entraver le libre développement de cette renaissance civile que je me plais à signaler en Autriche? Si, plus heureuse qu'en France, elle a eu la fortune d'éviter l'écueil de l'hostilité des classes, et n'a pas eu à passer par les horreurs des guerres intestines qui ont ensanglanté le berceau de notre

égalité, n'existe-t-il aucune maladie intérieure qui puisse l'arrêter dans sa marche, jusque-là si facile? Les malheurs de la révolution française ont eu pour cause, en même temps que l'accumulation des haines de classe à classe, le désordre invétéré des finances publiques. C'est la découverte de cette plaie si vive qui a déterminé l'explosion de toutes les fureurs et fait aboutir 1789 à 1793. Or l'Autriche n'a pas une très bonne renommée financièrement parlant, et l'on croit généralement que ses *affaires sont en mauvais état.* A Vienne, l'on ne pense pas sur ce point comme à Paris; le ministre des finances, M. le baron de Bruck, a su inspirer une confiance qui rappelle celle qu'avait méritée et obtenue Necker. Une brochure, parue il y a quelques mois avec l'assentiment et sous l'inspiration du ministre autrichien, a eu, pour des raisons bien différentes, toute la fortune du *Compte-rendu* du financier français. En est-elle entièrement digne, et l'optimisme de M. de Bruck est-il complétement justifié? Les finances de l'Autriche doivent-elles inspirer la défiance qu'elles suscitent hors de l'empire, ou le sentiment tout opposé et peut-être un peu irréfléchi qu'on éprouve à Vienne? C'est ce qu'il serait sans aucun doute utile d'examiner.

Une étude sur les finances de l'Autriche peut présenter d'ailleurs un intérêt multiple. Avant tout, le sort des réformes intérieures qui datent de 1848 est attaché à une bonne situation financière. Ce n'a pas été, on le verra, sans un grand ébranlement dans le budget de l'état, sans de notables changemens dans le chiffre des dépenses et des recettes, qu'on a pu établir une administration et une justice uniformes dans tout l'empire, abolir les corvées, abattre les barrières des douanes intérieures, modifier les tarifs pour l'introduction des marchandises étrangères, etc. Pour se consolider et s'étendre, ces réformes intérieures, conquêtes de l'esprit nouveau qui a pénétré, qui prévaut dans cette Autriche naguère si étroitement fermée à son invasion, ont besoin que l'équilibre du budget dérangé par elles se rétablisse, et que la fortune publique s'améliore. L'intérêt financier se mêle donc ici à tous les intérêts nationaux, et étudier l'un, c'est connaître le sort réservé aux autres; mais ce n'est pas tout, et il y a encore de nouvelles lumières à tirer d'une telle recherche. La situation des finances autrichiennes au moment où la guerre d'Orient a éclaté explique en effet mieux que tout autre motif politique la conduite du gouvernement de l'empereur François-Joseph dans les dernières complications européennes. Pourquoi tout d'abord de grands armemens aboutissant à une inaction forcée? pourquoi ensuite, à côté d'une attitude diplomatique plus décidée, un désarmement intempestif contredit bientôt par la résolution hardie qui a entraîné les volontés de la Russie, et qui a été peut-être, autant que l'effort décisif d'une grande puissance à bout de ména-

gemens, le remède héroïque d'un malaise qui ne pouvait plus se prolonger? C'est ce que le moindre examen des ressources financières de l'Autriche démontre avec évidence, comme il peut fournir aussi pour l'avenir des indications plus utiles même à recueillir que cette explication du passé.

L'ouvrage *sur les mesures propres à rétablir les rapports de l'argent et du crédit* révèle chez l'auteur de grandes espérances et une louable ambition. « Les finances, y est-il dit, ne sont que les conditions matérielles de la réalisation des exigences morales que la mission d'une grande puissance lui impose sans cesse. La possibilité de réaliser à l'aide des unes ce que commandent les autres constitue la possibilité de conserver la situation qu'implique le rang de grande puissance. » Mettre par conséquent l'Autriche en état de soutenir le rang qui lui appartient dans le mouvement universel qui pousse l'Europe vers l'Orient, lui assurer dans de futures éventualités la liberté d'action qui sied à un puissant empire, telle est la tâche que se propose l'auteur de ce plan financier, et on conviendra qu'il n'est pas inutile, même après le traité de Paris, de rechercher si les moyens sont ici à la hauteur du but.

Enfin, et pour descendre à des intérêts plus secondaires, l'état des finances autrichiennes préoccupe aussi l'esprit de tous ceux qui n'arrêtent pas à nos frontières l'essor de leurs spéculations. Plusieurs entreprises nouvelles ont appelé dans la Basse-Allemagne les capitaux de la France : beaucoup d'autres les appelleront dans un avenir prochain; il peut par conséquent être opportun de donner quelques renseignemens non-seulement sur les ressources du gouvernement qui les autorise, mais aussi sur ces entreprises elles-mêmes. Le crédit devient de plus en plus solidaire entre tous les états de l'Europe; on ne saurait donc éclairer d'une lumière trop vive la situation particulière de chacun d'eux. Cette étude intéresse à un égal degré ceux qui, croyant à la puissance illimitée du crédit, saluent dans l'époque actuelle l'aurore d'une ère nouvelle, comme ceux qui, tout en admettant la fécondité des prodiges réservés à l'esprit industriel du siècle, souffrent néanmoins de cette adoration exclusive de l'utile, et cherchent à diriger le génie humain vers d'autres voies, en lui montrant quels dangers peut offrir, même à qui veut les posséder sûrement, la poursuite immodérée des seules jouissances matérielles. Pour tracer à tous ces points de vue le tableau financier de l'Autriche, il convient donc d'examiner successivement son budget, la situation de la banque nationale, dont le sort est si intimement lié à la fortune de l'état, les nouveaux établissemens de crédit et les entreprises récentes de travaux publics.

I. — DU DÉFICIT DANS LE BUDGET AUTRICHIEN.

Les finances de l'Autriche sont atteintes du même mal que celles de la plupart des états européens; mais le mal y est plus invétéré, plus profond, et paraît devoir être plus durable. Quelques mots et quelques chiffres mettront cette situation dans tout son jour.

L'Autriche a passé par deux crises redoutables, l'époque des grandes guerres continentales et la révolution de 1848 : l'une et l'autre lui ont légué les embarras d'une émission excessive de papier-monnaie. La première émission et le premier désarroi des finances autrichiennes remontent au règne de Marie-Thérèse. Après les guerres de notre premier empire, en 1816, le montant du papier-monnaie s'élevait à 678,700,000 florins, c'est-à-dire, en admettant le cours de 2 fr. 50 cent. par florin, à 1,696 millions. Le cours était tombé à 60 pour 100 au-dessous de la valeur nominale. La création de la banque nationale en 1817 eut pour objet de substituer un papier inspirant plus de confiance, celui de la banque elle-même, au papier si déprécié de l'état. Celui-ci fut entièrement retiré de la circulation; au moyen d'annuités successives payées par l'état, la banque nationale rentra bientôt dans une grande partie de ses avances; en 1848, elle n'était plus créancière que de 80 millions de florins. Les finances autrichiennes étaient améliorées à ce point, que pendant deux années le budget se solda par un excédant de recettes, — 20 millions de francs en 1845, et moins de 3 millions seulement en 1846; — mais le déficit reparut en 1847 : il s'élevait alors à 17 millions de francs; depuis lors, il s'est accru dans une progression que je pourrais dire indéfinie, puisqu'en 1854 et 1855 on ne saurait l'évaluer à moins de 360 millions de francs par an. L'ensemble de ces déficits successifs n'est pas au-dessous de 1,500 millions de francs. C'est, comme on s'en doute bien, par une nouvelle émission de papier-monnaie et aussi par des emprunts qu'on y a pourvu.

Le premier moyen, l'emploi du papier, date de l'époque révolutionnaire. En 1848, le papier-monnaie fut l'unique ressource dont chacun à l'envi usa et abusa : le gouvernement constitutionnel, le gouvernement insurrectionnel, le dictateur de la Hongrie, les particuliers eux-mêmes à l'instar des pouvoirs publics, chacun battit monnaie avec du papier. On vit des manufacturiers de la Bohême faire du papier pour solder et nourrir leurs ouvriers. A Vienne, faute de petites coupures, on déchira les billets de 1 florin jusqu'en huit morceaux, et chacune de ces fractions indéchiffrables et informes jouit de la faveur du cours forcé. Enfin le gouvernement songea à retirer une fois encore tout ce papier de la circulation, et en confia le soin à la banque. 167 millions de florins de papier-monnaie furent

ainsi échangés contre des billets de banque. Pour couvrir la banque de ses avances, l'état lui abandonna une partie du produit des emprunts nouveaux, et put dès l'année dernière réduire cette dette de 143 millions de florins; mais à la même époque, et pour subvenir à d'autres besoins non moins urgens, l'état se trouvait encore débiteur envers la banque d'une nouvelle somme de 155 millions de florins, soit 387 millions de francs.

En quelle triste situation se trouvaient en ce moment les finances autrichiennes! De 1851 à 1854, par souscription volontaire à l'intérieur ou à l'extérieur, le gouvernement avait emprunté 250 millions de florins. Le 20 juillet de l'année 1854, un emprunt national de 500 millions de florins venait d'être contracté; mais c'était là un expédient extrême, et qui n'en permettait plus d'autres, puisque, pour obtenir la souscription de cet emprunt, on avait dû recourir à certaines mesures de pression qui lui donnaient quelques-uns des caractères de l'emprunt forcé. Et lorsque nul recours à la banque, déjà si fort à découvert, ne semblait possible, non plus qu'au crédit intérieur violenté, ou au crédit extérieur, auquel on n'osait plus s'adresser, les conférences de Vienne venaient de se rompre, et la guerre paraissait devoir prendre de nouvelles et plus grandes proportions! Ce fut alors que le gouvernement se vit contraint de licencier des forces considérables, infanterie et cavalerie, de vendre une partie des chevaux de service, de désarmer en un mot au moment où l'action était imminente. Ce fut alors aussi que le ministre des finances, dont les pressans conseils avaient eu à cet égard une influence décisive, proposa diverses mesures destinées à régler les embarras passés et à conjurer ceux de l'avenir. Ceux-ci n'étaient pas en effet les moins grands : le déficit du budget pour 1856 eût été égal à ceux des années précédentes, sinon supérieur, car, quoique réduite, l'armée nécessitait encore des sacrifices dont le fardeau n'était plus supportable. Fort à propos pour l'Autriche, la paix est venue lui permettre de rentrer dans une voie plus régulière, et donner plus de chances de succès aux mesures financières qu'il nous reste à examiner; mais la paix fera-t-elle disparaître du budget autrichien le déficit qui en est le mal chronique? C'est ce qu'il n'est point permis de croire, et ce à quoi dans tous les plans ministériels on ne paraît point avoir suffisamment songé.

Quant à l'exercice 1856, il est hors de doute que les conséquences de la guerre s'y feront également sentir. L'armée, tout en ne montant plus, comme en 1855, au chiffre de 700,000 hommes, présente toujours un chiffre notablement supérieur à l'effectif normal; mais, en admettant même que les questions extérieures encore pendantes permettent de réduire dans un délai très court l'armée au pied de paix, que l'Italie ne nécessite point des précautions, ou, ce qui serait préfé-

rable, n'appelle pas des réformes toujours coûteuses, il est évident que non-seulement pour l'année 1857, mais pour longtemps encore, les dépenses et les recettes ne pourront s'équilibrer, et cela très certainement à cause des réformes intérieures dont l'initiative reste attachée au nom du prince Schwarzenberg, et dont le ministre de l'intérieur, M. Bach, n'a cessé de poursuivre l'exécution. Il a fallu en effet pourvoir à des besoins administratifs bien plus grands depuis que l'annexion du royaume de Hongrie et des provinces adjacentes a mis à la charge du budget de l'état des dépenses qui figuraient au compte particulier des provinces et des seigneurs. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer le budget de 1845, soldé par un excédant de recettes, antérieur à l'annexion, et celui de 1853, qui l'a suivie. A part le chiffre de la dette consolidée, nécessairement accru, à part aussi le chiffre du ministère de la guerre, dont les dépenses répondent à des dangers politiques intérieurs et extérieurs, les plus fortes augmentations portent sur les ministères de l'intérieur, des finances, de la justice et des travaux publics, tandis que les dépenses de la liste civile et du ministère des affaires étrangères restent stationnaires. Ainsi le budget des travaux publics s'élève de 25 millions de francs à 38, sans compter les dépenses extraordinaires, qui, de 1848 à 1855, ont absorbé 370 millions de francs. Le ministère de la justice monte de 13 millions à 45, celui de l'intérieur et de la police de 40 à 75, enfin celui des finances de 31 à 65. En somme, le budget des dépenses passe du chiffre de 382 millions de francs à celui de 735, soit près de 100 pour 100 d'augmentation. Cependant en 1853 les recettes produisaient seulement 595 millions contre 410 en 1846. En 1855, les dépenses ordinaires, c'est-à-dire les dépenses générales, moins celles de l'augmentation de l'armée, s'élèvent à 750 millions de francs, et les recettes à 645.

Que ce déficit soit la conséquence des réformes introduites dans l'administration intérieure de l'empire, dans l'assiette des impôts, c'est ce qui semble hors de doute, non moins que l'impossibilité de revenir à l'état de choses ancien. Or, s'il faut s'accommoder du régime nouveau, il faut également pourvoir au déficit qui en est la conséquence, ou aviser aux moyens de le faire cesser. On doit avant tout se demander quel peut être le chiffre normal des dépenses ordinaires en Autriche. Après toutes les réductions possibles, ce chiffre a été, en 1855, de 301 millions de florins; avec l'accroissement de la dette, conséquence du dernier emprunt, et pour continuer les travaux publics, dont la paix rendra le besoin plus urgent, on ne saurait évaluer à moins de 320 millions de florins, ou 800 millions de francs, le budget des dépenses de l'empire. Si les recettes ordinaires ne devaient pas dépasser 260 millions de florins, et elles n'ont été que de 258 en 1855, ce serait donc un déficit normal de 60 millions

de florins ou de 125 millions de francs par an. D'ici à deux années environ, le gouvernement a les moyens de le combler : il lui reste encore à recouvrer 218 millions environ sur les 500 millions de florins de son emprunt, il doit toucher une partie du prix des ventes de chemins de fer et de domaines qu'il a concédés à des compagnies étrangères; mais ce sont là des ressources temporaires, et lorsqu'elles seront épuisées, la question du déficit se présentera de nouveau, si l'accroissement des recettes ordinaires, dû au maintien de la paix générale, au développement de la prospérité intérieure, aux entreprises et aux mesures financières émanées de l'initiative du ministre des finances, n'est pas parvenu à le combler.

Le plus rapide coup d'œil jeté sur le régime des impôts en Autriche montre avec évidence qu'ils pourraient donner un chiffre bien autrement considérable que le produit actuel. L'impôt foncier, qui a subi en 1849 une augmentation d'un tiers, fournit 60 millions de florins. L'auteur d'une étude sur le *rétablissement de l'équilibre dans le budget autrichien* estime qu'en 1850 la valeur des produits agricoles n'était pas inférieure à 1,290 millions de florins, et il en conclut que l'impôt foncier pourrait être élevé très facilement. Lors de l'évaluation du produit des propriétés rurales, on a en effet pris pour base le prix des récoltes de 1844, c'est-à-dire de l'année la plus favorable dans une période de cinquante ans, et on a évalué l'impôt au seizième du revenu ainsi établi. La mise en valeur des domaines immenses que le défaut de voies de communication rend à peu près improductifs fournirait aussi une importante augmentation au chiffre de l'impôt foncier; mais cette dernière amélioration ne peut s'effectuer que peu à peu, tandis que la première dépend absolument de la volonté du chef de l'état. Il est vrai que les changemens intervenus dans la situation de la propriété territoriale par suite de l'abolition des corvées ne rendent pas le moment opportun pour imposer de nouvelles charges aux propriétaires du sol. Les impôts directs, c'est-à-dire les impôts foncier, personnel, des patentes, des droits successifs, enfin un impôt sur le revenu, ont produit 88 millions de florins en 1855, soit 220 millions de francs. C'est assurément fort peu pour un empire qui renferme 40 millions d'habitans dans une étendue de 12,000 milles carrés géographiques; la France n'a qu'une superficie de 9,700 milles carrés et une population de 36 millions d'habitans. Le chiffre des impôts indirects de toute nature s'est aussi élevé en 1855 à 130 millions de florins, soit 347 millions de francs. Quelques calculs, quelques rapprochemens suffiront, je l'espère, pour faire comprendre l'avenir réservé à cette partie des revenus publics, qui, par son accroissement plus ou moins rapide, est le véritable signe du progrès de la richesse des nations. Avant tout, il importe de remarquer quelle est la progression de ces impôts en général. En 1845, avant

l'annexion de la Hongrie, ils produisaient 233 millions de francs; depuis lors, ils se sont élevés en 1853 à 325 millions; en 1855, ils ont atteint seulement le chiffre de 348. Que l'on compare ces résultats avec ceux qu'en France le rapport du ministre des finances signalait, dans *le Moniteur*, au commencement de cette année. Pour le seul exercice de 1855, l'augmentation en France a égalé presque celle que l'Autriche a obtenue en onze années du bénéfice du temps et de l'accroissement d'un tiers dans l'étendue des pays soumis au régime de ses impôts. Je me bornerai à citer quelques branches des impôts indirects, et l'on verra qu'après un accroissement subit et nécessaire, fruit de l'annexion, le rendement de ces impôts reste à peu près stationnaire.

L'impôt de consommation, perçu sur les liquides, les denrées alimentaires, etc., produisait en 1831 16 millions de florins; en 1847, il s'était élevé à 20 millions. L'annexion de la Hongrie le fit monter tout d'un coup à 27 millions; en 1855, il n'était encore que de 29. Le produit de l'impôt du sel est le même qu'il y a dix ans. Le revenu du tabac, après l'extension du monopole à tout l'empire, s'est élevé tout à coup, du chiffre de 12 millions de florins en 1845, à 21 millions en 1853; en 1855, il n'est encore que de 25 millions. On remarque à ce sujet que la Hongrie, avant l'annexion, fournissait du tabac à tout l'empire et en exportait pour 2 millions : aujourd'hui l'Autriche en achète pour le double à l'étranger, et cependant la consommation ne s'est pas accrue dans la même proportion, au moins d'après les chiffres du budget; mais on doit remarquer que la faculté laissée aux cultivateurs de produire librement du tabac pour leur consommation personnelle ouvre la porte à de nombreux abus. Le produit des douanes était en 1831 de 10 millions de florins; en 1847, il s'était élevé, par le seul fait de la tranquillité générale, à 19 millions; l'annexion l'a porté en 1852 à 23 millions; il n'a fait que décroître depuis, et l'année dernière il n'était plus que de 19 millions.

Deux causes expliquent cette regrettable décadence : d'une part, l'élévation du change, qui constituait une véritable prime d'exportation, et d'autre part, les abaissemens de droits survenus après 1848. Le rétablissement du pair pour le cours du papier autrichien enlèvera au travail intérieur l'excitant anormal qui avait stimulé l'exportation, et permettra d'apprécier à leur juste valeur les effets des réformes douanières. Le gouvernement impérial est entré résolument dans une voie nouvelle : non-seulement il a supprimé la ligne de douanes intérieure qui divisait l'empire en deux parties, il a levé la prohibition sur un grand nombre d'articles étrangers, il a modifié ses tarifs dans un sens libéral, mais encore il a conclu avec le Zollverein, en 1853, un traité qui assure dans un temps donné la fusion commerciale entre les deux grandes fractions de la nation allemande.

Dieu veuille que l'industrie autrichienne soit en état de se soutenir malgré l'envahissement si subit des produits étrangers, ou qu'avec le développement des siens propres, l'accroissement des richesses agricoles qu'elle renferme, l'Autriche rétablisse la balance dans le compte de l'exportation et de l'importation!

Comment serait-il possible d'accroître le produit des impôts indirects, dont le rendement stationnaire me paraît un des faits les plus regrettables qui ressortent de l'examen du budget autrichien? Le gouvernement, par des améliorations administratives, diminuera-t-il le montant des prix de perception, doubles en Autriche de ceux qui sont perçus dans le Zollverein? fera-t-il disparaître les abus? frappera-t-il de nouvelles taxes, ou attendra-t-il l'accroissement de la richesse publique, qui a pour résultat nécessaire l'augmentation de cette sorte d'impôts? Quel que soit le remède, ce *statu quo* est néanmoins un mal qui m'a paru devoir être signalé, et tant qu'il subsistera, on ne peut espérer le rétablissement prochain de l'équilibre du budget.

Il existe enfin une troisième branche des revenus publics dont la situation actuelle est des moins satisfaisantes: je veux parler des domaines de l'état, des chemins de fer, des mines et des établissemens métallurgiques en général. Jusqu'en 1854, l'état avait presque le monopole des mines, et les particuliers étaient tenus sous une espèce de dépendance féodale, puisqu'ils lui payaient le dixième de leur produit brut. Quel parti au moins le gouvernement tirait-il de son omnipotence, et quels étaient les revenus de ces propriétés de mines, dont l'administration active ne comptait pas moins de 45,000 individus? Pendant la période la plus prospère, c'est-à-dire de 1841 à 1846, le produit net a été de 2 pour 100 sur le produit brut. La règle commune, c'est un déficit qui s'élève quelquefois jusqu'à 5 millions de francs.

Les chemins de fer, qui, à la même époque, appartenaient aussi à l'état, sauf un seul, et pour lesquels il avait dépensé 145 millions de florins, rapportaient à peine, comme produit net, 27 pour 100 du produit brut. C'étaient là de tristes résultats, et le gouvernement, pour y porter remède, abandonna une partie des mines et presque tous les chemins de fer à l'industrie particulière. Il comprit que cette industrie est plus apte que l'administration publique à l'exploitation de certains travaux, et qu'elle assurerait plus sûrement le développement de cette partie principale de la richesse nationale. Il importe toutefois de constater que l'administration autrichienne ne mérite pas tous les reproches que lui ferait encourir *à priori* le simple rapprochement entre le produit brut et le produit net, fruit de sa gestion. Il faut savoir que beaucoup de dépenses étaient imputées sur le revenu qui dans toutes les exploitations sont mises au compte du capital. Toutes les améliorations, toutes les constructions

étaient soldées par le produit brut, et si l'état perdait en revenu, il augmentait à coup sûr son capital.

Enfin l'état possède d'immenses domaines composés de terres cultivables et des forêts autres que celles annexées aux mines. Ces domaines, d'une étendue de 2 millions et demi d'hectares en 1802, ne doivent pas, depuis l'annexion de la Hongrie et des provinces adjacentes, renfermer moins de 5 millions d'hectares. Dans le budget de 1855, ils figurent pour un revenu de 8 millions de francs!

Quelle valeur n'atteindront pas ces propriétés par le développement des voies de communication! Le prix seul, élevé à un taux qui pour nous serait encore modique, suffirait à assurer la liquidation de tous les embarras de l'Autriche, présens, passés et futurs. En attendant que cet avenir se réalise, et que le gouvernement trouve dans ses diverses sources de revenus de quoi subvenir à ses dépenses régulières, voyons quels moyens il a adoptés pour régler sa situation présente et préparer l'accroissement indispensable de la prospérité intérieure.

II. — DE LA BANQUE NATIONALE ET DE SES RAPPORTS AVEC L'ÉTAT.

Nous avons dit dans quelles circonstances la banque nationale de l'Autriche avait été créée en 1817, et l'on comprend dès lors comment, fondée pour venir au secours de l'état, la fortune de l'une est devenue solidaire de la fortune de l'autre. Société particulière, puisqu'elle est composée d'actionnaires indépendans, seule privilégiée pour l'émission d'un papier de circulation dans tout l'empire, à la fois banque d'escompte, de prêt, de dépôt et de circulation, aucune limite ne lui a été imposée quant au chiffre de l'émission de son papier, et aucune proportion rigoureuse n'a été établie entre cette émission et l'encaisse métallique. Enfin son papier a reçu le privilége du cours forcé, non pas tout d'abord dans les transactions particulières, mais pour tous les versemens aux caisses publiques. Il est vrai qu'à côté de cette liberté d'action réservée à la direction de la banque, le paragraphe 44 du titre IV de ses statuts établit que l'administration de la banque ne pourra sans l'autorisation spéciale du ministre des finances : 1° augmenter le fonds social, 2° fixer la proportion à conserver entre l'émission des billets et l'encaisse métallique, 3° adopter les mesures propres à augmenter l'encaisse, 4° déterminer le taux de l'escompte et de l'intérêt des prêts, 5° répartir le dividende, 6° employer les fonds de la réserve, 7° convoquer extraordinairement le comité directeur, 8° fonder des succursales, — en un mot procéder à aucun acte de quelque importance, — d'où il résulte que la banque nationale est une véritable banque d'état destinée à subir le contre-coup de tous les embarras du gouvernement.

On a vu en effet qu'aux deux époques de crise de l'Autriche, la banque avait eu pour premier soin de pourvoir à la dépréciation du papier-monnaie et de le retirer de la circulation. La dette contractée de ce chef par le gouvernement ne s'élève plus qu'à 60 millions de florins pour la première émission de papier remboursé à l'aide d'annuités, et à 24 pour la seconde à recevoir sur les versemens de l'emprunt national. Il est vrai que l'état a contracté envers la banque une nouvelle dette de 155 millions de florins, en raison des avances qui ont dû être faites pour subvenir aux besoins de la guerre et au déficit du budget. Pour couvrir la banque nationale de cette avance énorme que le trésor était incapable de rembourser, le ministre des finances proposa d'abandonner à titre de gage une partie des domaines de l'empire jusqu'à concurrence de 155 millions de florins. Le gouvernement transféra donc à la banque, avec toutes les précautions suffisantes, la propriété de ses domaines : il lui en abandonna l'administration, il en autorisa la vente; mais il introduisit dans le contrat deux clauses qui en amoindrissent singulièrement l'effet. Ainsi la vente des domaines ne peut avoir lieu sans que le gouvernement en fixe l'opportunité, et jusqu'à ce jour il a décliné toutes les offres faites; ainsi encore le revenu des domaines sert à amortir le capital de la dette sans que l'état paie à la banque aucun intérêt. Quoi qu'il en soit, cette mesure, dont la réalisation peut être prochaine, grâce au projet de fondation d'une société de crédit immobilier qui semble créée tout exprès pour l'acquisition de ces domaines, — cette mesure est dès ce moment marquée par de très heureux résultats. Elle a certainement contribué à relever le cours du papier, dont le change, qui avait été de 150 florins contre 300 francs de notre monnaie, est aujourd'hui seulement de 119 (1).

(1) Le cours au pair du florin est de 117 florins contre 300 fr. Le florin vaut par conséquent à peu près 2 fr. 58 centimes de notre monnaie. On s'occupe beaucoup en ce moment de résoudre cette question si importante de l'unité de monnaie, non-seulement en vue de l'Allemagne, mais par rapport aux états étrangers et surtout à la France. Une commission qui siége à Vienne a adopté en principe la création de florins valant 2 fr. 50 cent., chiffre que j'ai admis dans tous mes calculs. L'ancien florin autrichien représentait la 20e partie d'un marc d'argent fin de Cologne, il n'en serait plus que la 21e. Par cette nouvelle proportion, rien ne serait plus facile que d'établir le change entre le florin d'Autriche à 2 fr. 50 et le thaler de Prusse, qui vaut 3 fr. 75 cent. et qui est la 14e partie du marc. Il est à remarquer que cette réforme de la monnaie autrichienne, à laquelle la reprise des paiemens en espèces peut donner une grande opportunité, établirait entre elle et la monnaie française des rapports plus intimes qu'entre celle-ci et la monnaie prussienne, et il est à regretter que la Prusse n'ait point cru devoir adopter un système plus conforme au régime décimal, appelé à prévaloir dans le monde entier. Pour toute cette importante question du régime des monnaies en Allemagne, on peut consulter un écrit de M. Karl von Mayer, un des écrivains les plus distingués de la presse de Vienne.

A moins de nouveaux événemens, et si cette nouvelle dette peut être bientôt liquidée, la banque nationale sera donc prochainement en meilleure situation vis-à-vis de l'état, et elle se trouvera en mesure de rendre de plus importans services au commerce. Il est juste pourtant de reconnaître tous les efforts que la banque a déjà faits en sa faveur : c'est ainsi que douze succursales ont été établies dans les principales villes de l'empire; il est encore question d'en créer d'autres, et le nombre en doit être porté à seize ou dix-sept. Il faut remarquer aussi que, grâce au cours forcé des billets, et délivrée de la crainte de voir le numéraire émigrer sur les marchés étrangers, la banque a pu maintenir le taux de ses prêts et de ses escomptes à 4 pour 100. Cette persistance à conserver le taux de 4 pour 100, lorsque partout ailleurs l'intérêt et l'escompte des effets de commerce étaient beaucoup plus élevés, a été vivement blâmée. On a reproché à la banque de favoriser certaines spéculations sur la différence de l'intérêt de l'argent emprunté à ses caisses et de l'intérêt de ce même argent prêté à la bourse ou ailleurs; on a prétendu aussi que le commerce aurait eu plus de bénéfices à obtenir des escomptes à un prix supérieur, pourvu qu'il pût en obtenir davantage. Il y a du vrai dans ces reproches, et les comptes-rendus mensuels de la situation de la banque, desquels il ressort que le chiffre des prêts sur papier d'état égale, s'il ne l'excède pas, le chiffre des valeurs commerciales escomptées, révèlent une situation à coup sûr très anormale, et prouvent que la banque a délaissé les opérations les plus conformes à la nature de son institution. Il ne faut pas oublier cependant que le gouvernement venait d'émettre un emprunt national dont le poids était lourd, et que la banque, pour le soutenir, ne pouvait restreindre la somme des avances à faire sur le dépôt des titres de cet emprunt. L'état avait en outre remboursé les propriétaires féodaux en obligations, dont ils ne pouvaient se dispenser de faire argent comptant pour substituer le travail salarié aux corvées abolies, et la banque seule était en mesure de prêter sur ces obligations. Soutenir le cours de ces valeurs et celui de la rente semblait donc une nécessité d'état à laquelle il fallut pourvoir avant même de subvenir aux besoins du commerce; de là la quotité des sommes consacrées aux prêts et le maintien de l'intérêt à 4 pour 100.

Mais ce qui, dans la situation de la banque nationale comme dans l'état général des finances autrichiennes, mérite de fixer plus particulièrement l'attention, c'est la prolongation du cours forcé du billet de banque. Qu'on doive en désirer la fin, nul doute à cet égard. Qu'on puisse l'espérer prochainement, c'est ce qui donne matière à plus d'hésitations. Les derniers comptes-rendus de la banque montrent une progression assez soutenue dans le chiffre de l'encaisse métallique; mais il y a entre cet encaisse et le chiffre des billets émis une

telle différence, qu'à moins de ressources extraordinaires on ne saurait prévoir avant un long terme le rétablissement d'une juste mesure. Le compte-rendu de mai montre l'encaisse s'élevant à 54 millions de florins contre une émission de 370 millions de billets. Dans celui d'avril, l'encaisse était de 51 millions 1/2 contre une émission de 366 millions 1/2. Par quels moyens pourrait-on arriver au chiffre représentant le tiers de l'émission du papier, proportion admise comme normale pour la garantie métallique des billets de banque? La banque a émis 50,000 actions nouvelles, attribuées, une pour deux, à ses anciens actionnaires, et le montant intégral des 700 florins, prix de ces actions, devait être versé en argent; mais on s'aperçut que c'était amener inévitablement la hausse de l'argent lui-même que de laisser à chaque actionnaire le soin de se procurer le numéraire indispensable, et la banque se borna à recevoir en papier le prix représentatif de 700 florins d'argent, sauf à acheter elle-même des valeurs métalliques au dehors. Toujours est-il que cette émission d'actions n'a pas encore donné à la banque les ressources métalliques nécessaires pour reprendre ses paiemens en espèces. Diminuera-t-elle le chiffre de ses billets pour rétablir la proportion? Ce serait cruel, eu égard aux besoins de la circulation, qui n'ont que ce seul moyen de se satisfaire. Attendra-t-elle l'accroissement des dépôts de numéraire? Ce serait naïf. Augmentera-t-elle le chiffre de ses achats au dehors? Ce sera cher. Enfin l'état sera-t-il en mesure de lui faire sous peu un paiement considérable en espèces? On peut l'espérer, quoique avec réserve. Toutefois la véritable question n'est pas là, et quand même la banque aurait pu se procurer 125 millions de florins en numéraire pour la reprise des paiemens en espèces, il faudrait encore se demander si la chance de maintenir intacte cette réserve dans les caisses de la banque est fondée ou non. On comprend en effet qu'il ne faudrait pas abolir le cours forcé pour le rétablir peu de temps après. Or, d'une part, il importe de savoir si à l'intérieur il existe encore chez les particuliers une réserve métallique suffisante pour qu'ils ne s'empressent pas de s'en faire une au détriment de celle de la banque, ou bien si l'usage du papier-monnaie a tellement prévalu, qu'il n'y ait pas à craindre de lui voir préférer l'usage moins facile de la monnaie d'argent. Il faut examiner d'autre part si, dans ses échanges avec l'étranger, l'Autriche peut maintenir une balance telle qu'elle n'ait pas à fournir un appoint qui serait infailliblement perçu en numéraire. Quant à ce qui est de la circulation intérieure, on croit que, malgré la disparition de presque toute la monnaie d'argent et l'insuffisance de la réserve métallique dans le pays même, la plupart des provinces ont tellement adopté l'usage du papier-monnaie, qu'il n'y a pas à redouter de changement notable dans des habitudes aujourd'hui enracinées. Les possessions italiennes font seules excep-

tion à la règle commune; mais dès à présent les transactions s'y soldent en numéraire. Quant aux relations avec l'extérieur, il y a plus d'appréhensions à concevoir à cet égard. Assurément l'Autriche demande aux pays étrangers plus qu'elle ne leur donne. Plus agricole que manufacturière, elle s'adresse à eux non-seulement pour les objets fabriqués, mais aussi pour quelques articles de consommation proprement dite, tels que le sucre et le café, dont l'usage est universel. Les nouvelles réformes de douanes, en supprimant les barrières qui séparaient l'Autriche du reste de l'Allemagne, ont donné ou donneront plus de facilités à l'importation, et il est par conséquent à peu près certain que le bilan du commerce extérieur se balancera par un solde à payer. Ce solde, ne sera-ce point dans la réserve de la banque qu'on ira le prendre, et pourra-t-on, en ce cas, espérer de maintenir une proportion convenable entre l'encaisse métallique et l'émission des billets?

En présence de ces deux faits, — l'absence de réserve métallique à l'intérieur, compensée par l'usage habituel du papier, et le déficit de l'exportation sur l'importation, — y a-t-il lieu d'espérer une prompte reprise des paiemens en espèces? Sans cette reprise, y a-t-il lieu d'espérer l'entier rétablissement du crédit de l'Autriche? Enfin la solution la plus simple ne serait-elle pas la reprise facultative des paiemens en numéraire, tout en maintenant le cours forcé du billet de banque? Je ne fais que poser ces questions, et je passe à l'examen des entreprises nouvelles à l'aide desquelles le gouvernement impérial compte développer la prospérité intérieure de ses peuples, de manière à assurer à la fois la liquidation de ses dettes passées comme l'équilibre de son budget à venir, et à conquérir ainsi, même au point de vue financier, le haut rang auquel il se croit appelé par une louable ambition.

III. — DES NOUVEAUX ETABLISSEMENS DE CREDIT ET DES GRANDES ENTREPRISES INDUSTRIELLES.

La banque de Vienne, par suite de ses engagemens envers l'état, n'était point en mesure de subvenir entièrement aux besoins commerciaux de l'empire. Les restrictions apportées par ses statuts à l'escompte, et notamment la condition des trois signatures exigée pour l'admission des billets et des lettres de change, laissaient en dehors de ses opérations le petit commerce proprement dit. Pour combler une lacune d'autant plus regrettable que les circonstances étaient plus difficiles, le gouvernement autorisa le 16 décembre 1853 la création d'un comptoir d'escompte au capital de 10 millions de florins. Je remarque dans les statuts de cet établissement une combinaison nouvelle que je crois utile de signaler. Toutes les personnes

à qui un compte courant est ouvert commencent d'abord par opérer un versement de 5 pour 100 sur le crédit demandé, qu'il soit fait ou non usage de la totalité de ce crédit, et chacun de ces débiteurs garantit en outre solidairement le remboursement de tous les crédits ouverts jusqu'à concurrence du propre crédit qu'il a demandé. Avec cette double garantie d'un fonds de réserve de 5 pour 100 et de la solidarité de tous les débiteurs, on comprend quelle solidité présentent toutes les opérations du comptoir. En même temps un comité, nommé par les débiteurs associés, surveille toutes les avances de fonds concurremment avec les représentans des actionnaires.

Après avoir ainsi pourvu aux besoins du petit commerce, le gouvernement impérial crut qu'il était nécessaire de venir également en aide à la grande industrie. La banque en effet n'est point autorisée à consentir des prêts sur dépôts d'actions de chemins de fer ou autres; il fallait donc ou la laisser étendre ses opérations ou créer à côté d'elle un nouvel établissement: ce dernier parti prévalut, et une société de crédit mobilier pour le commerce et l'industrie fut autorisée à Vienne. Elle fut fondée au capital de 100 millions de florins, représentés par 500,000 actions de 200 florins, dont 300,000 seulement ont été émises. Son privilége fut fixé à quatre-vingt-dix ans, et elle eut le pouvoir de fonder des succursales dans toutes les villes de l'empire. Les opérations auxquelles la société de crédit mobilier peut se livrer sont des plus étendues, mais elles ne doivent pas dépasser les frontières autrichiennes; toute affaire avec l'étranger lui est interdite. A l'intérieur, elle peut faire des avances sur les rentes de l'état, sur les emprunts locaux de provinces, d'arrondissemens et de communes; elle peut souscrire et négocier tous les emprunts publics et même aussi ceux des particuliers, la bourse de Vienne offrant cette singularité, que des emprunts effectués par de grands seigneurs sous forme de loterie y sont négociés et cotés. La société de crédit mobilier est également autorisée à prêter sur produits bruts et sur marchandises, à entreprendre des opérations industrielles ou autres d'utilité publique, à modifier les sociétés existantes, à émettre par conséquent les actions et obligations de toutes ces sociétés et à émettre aussi ses propres obligations, portant intérêt, jusqu'à concurrence des valeurs qu'elle a en caisse. La plus courte échéance des obligations du crédit mobilier doit être d'un an. Inutile de dire que c'est encore une banque de dépôt et de recouvrement, que toutes les opérations des banques ordinaires lui sont permises, mais qu'il lui est interdit de faire des opérations à découvert et des opérations à prime, comme de spéculer sur ses propres actions.

La création de la société de crédit mobilier à Vienne a donné lieu à de grands débats. On a reproché à cet établissement d'être fondé sur des bases trop exclusives, et de ne pouvoir étendre ses opéra-

tions hors de l'Autriche. Même dans cette limite restreinte, on lui conteste le rôle de dispensateur du crédit au véritable commerce et à l'industrie proprement dite, et on le représente, ainsi que d'autres sociétés analogues, comme destiné à satisfaire surtout aux besoins de la spéculation. Quoi qu'il en soit, ou peut-être même en raison de ce dernier motif, l'empressement du public à répondre à l'appel des fondateurs du crédit mobilier a été au niveau de tout ce que nous avons vu en France dans des circonstances analogues. 15 millions de florins avaient été demandés à la souscription publique : la répartition définitive a donné 2 pour 100 sur le chiffre des souscriptions reçues. Pendant la nuit qui a précédé le jour d'ouverture de la souscription, on a vu les rues voisines du lieu de versement envahies par une foule compacte supportant bravement les rigueurs d'un froid de 20 degrés. Cet empressement au reste est déjà récompensé par l'élévation de 100 pour 100 obtenue dans le prix des actions du crédit mobilier viennois. A peine fondé, il a pris une part si considérable dans des entreprises nouvelles que la réalisation des primes acquises à ces entreprises, même avant l'émission des actions, permet aux actionnaires du crédit mobilier de compter sur un dividende très élevé.

A côté de ces grands intérêts du commerce et de l'industrie, il y en a néanmoins un autre dont l'importance est supérieure, et qu'il fallait sauvegarder. L'abolition des corvées dans tout l'empire, la modification apportée aux lois de propriété en Hongrie ont produit depuis 1848 des conséquences diverses et fort importantes. Il en est résulté tout d'abord pour la propriété un notable embarras : les bras ont manqué, les salaires se sont élevés, et si l'abolition du servage a permis aux propriétaires de trouver plus de fermiers qu'auparavant et même à un prix supérieur, il n'en est pas moins certain que l'exploitation de domaines ruraux dont l'étendue est hors de proportion avec la population agricole se trouvait, sinon compromise, au moins difficile. Il fallait surtout et d'abord se procurer le capital d'exploitation suffisant; dans les circonstances générales où se trouvait l'Autriche, c'était chose malaisée. Le gouvernement se fit alors l'intermédiaire entre les paysans et les propriétaires; il reçut des premiers, sous forme de rentes ou en une somme une fois payée, le prix des corvées qu'il rendit aux propriétaires en obligations appelées *Grundentlastungs* (1). Ces obligations, qui doivent être remboursées en quarante ans au moyen d'un tirage annuel et qui peuvent être déposées à la banque, ont fait l'office de véritables effets de commerce négociés par les propriétaires, et leur ont fourni le capital nécessaire à l'exploitation.

Cet expédient toutefois n'était que provisoire; il fallait adopter de

(1) C'est-à-dire obligations pour l'affranchissement du sol.

nouvelles mesures pour que la réforme territoriale produisît toutes ses conséquences. Depuis longtemps, le gouvernement autrichien s'est préoccupé de l'état de la propriété; depuis plus d'un siècle déjà, il a tenté plusieurs essais pour favoriser entre la grande et la petite propriété le développement de la propriété intermédiaire, et activer ainsi la formation de cette classe moyenne qui est la véritable force des nations civilisées. C'est dans cette intention qu'avaient été fondées des colonies allemandes en Galicie, sur les frontières russes et dans le nord de la Hongrie. La réforme de 1848 opéra sur tous les points de l'empire ce qui n'avait été tenté que partiellement. Partout en effet le paysan cherche à devenir propriétaire du sol, et si la concurrence locale faisait défaut, on pourrait compter sur une véritable émigration de l'Allemagne du nord. On remarque en effet que cette classe dite des *jeunes fils*, trop pauvres pour acquérir des propriétés grevées encore de prescriptions féodales, trop riches pour rester ouvriers, fournit de moins nombreux élémens à l'émigration lointaine, ou se hâte de revenir en Europe, et on espère avec raison diriger vers l'Allemagne du sud ce courant de petits capitaux et de travailleurs si utiles à l'agriculture.

Deux autres résultats importans, quoique secondaires, ont aussi suivi la réforme de la propriété. Le cours du papier-monnaie a été relevé par le besoin d'argent, devenu subitement plus vif, et le prix des terres a augmenté aussi bien que le taux des fermages et des salaires. Dans l'état des finances autrichiennes, avec une masse de propriétés aussi considérable que celles des domaines, ce sont là deux améliorations qu'il importe de continuer et d'étendre, et l'on comprend facilement le prix qui doit s'attacher à la création d'un établissement de crédit destiné à venir au secours de la propriété.

Cet établissement est la banque hypothécaire, dont les statuts sont approuvés, et qui doit fonctionner à partir du 1er juillet 1856. Fondée au capital de 40 millions de florins, ce n'est, à vrai dire, qu'une division de la banque nationale, puisque c'est celle-ci qui a fourni ce capital au moyen de sa dernière émission d'actions. La banque hypothécaire est autorisée à prêter d'une part à la propriété sur hypothèque, et d'autre part à emprunter sur ses propres obligations. Aucune limite ne lui est fixée quant à l'intérêt du prêt, à la durée, ni même à la quotité par rapport à la valeur des biens engagés. Seulement, au-delà de la première moitié de cette valeur, elle ne peut prêter que sur première hypothèque. Les statuts ont armé en revanche l'administration de la banque hypothécaire des droits les plus étendus pour assurer le remboursement de ses créances. Si par exemple le débiteur n'a pas acquitté dans le délai voulu les intérêts de sa dette, les impôts dus à l'état, s'il est tombé en faillite, si la propriété engagée a diminué de valeur, la banque a le droit de

poursuivre le remboursement de la créance, non-seulement sur l'immeuble engagé, mais à son choix sur tous les objets mobiliers et immobiliers du débiteur. Elle peut ainsi faire vendre ou séquestrer l'immeuble hypothéqué. Enfin il lui est encore permis d'exercer ce séquestre soit en affermant l'immeuble, soit en l'administrant pour son propre compte.

Quant aux obligations que la banque hypothécaire est autorisée à émettre, elles ne sauraient dépasser une somme supérieure à cinq fois son capital, c'est-à-dire 200 millions de florins, et elles doivent toujours être représentées par une valeur égale de prêts consentis. La banque peut escompter ces obligations, les racheter, les recevoir en dépôt, et faire des avances dans une proportion réglée par le ministre des finances; enfin ces obligations, dont l'échéance la plus courte sera d'un an, pourront être achetées par les communes, les établissemens publics, pour compte de mineurs et d'orphelins, etc. Quels services rendra à l'agriculture cette banque hypothécaire? C'est ce que le succès d'une semblable institution, fondée sur une base bien restreinte en Galicie, permet sans doute de prévoir. Cependant la liberté d'action de cette dernière est bien autrement étendue que celle réservée à la banque hypothécaire, puisqu'avec un capital de 200,000 florins seulement, elle a déjà émis pour plus de 14 millions de florins d'obligations, et cela sans danger pour ses créanciers. La garantie des obligations ne repose pas en effet sur le capital de fondation, mais bien sur la valeur du gage affecté à l'hypothèque.

Enfin, à côté de ces nouveaux établissemens destinés à favoriser l'ensemble de la production dans l'empire, le gouvernement a cherché par quelques mesures particulières, par des concessions privées, à stimuler l'activité individuelle et à faire un appel aux capitaux étrangers. Après avoir rétabli dans le budget le plus de régularité possible, après avoir garanti solidement sa dette vis-à-vis de la banque et créé d'importantes institutions de crédit dans l'intérêt du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, il ne lui restait plus qu'à invoquer le secours de la spéculation étrangère. Cette dernière tentative semble avoir complétement réussi.

L'état, on l'a vu, possède d'immenses domaines; sauf un seul grand chemin de fer, celui du Nord, et quelques très petites lignes, il était propriétaire de toutes les voies ferrées; le monopole des mines lui appartenait à vrai dire. Or on sait quel prix il tirait de toutes ces ressources. Aliéner une partie de ces biens, dont le revenu était à peu près nul, pour payer des dettes à gros intérêts, était une bonne opération : au lieu de réformer directement une vieille administration où les habitudes étaient enracinées, confier une partie du fardeau à des mains étrangères, extirper les abus par la force de l'exem-

ple, et s'en remettre à l'intérêt particulier du soin d'augmenter la production, c'était aussi un utile projet. Le gouvernement voulut tenter cette épreuve, et il fit bien.

Son premier pas dans cette voie nouvelle fut le traité par lequel il concéda à la compagnie austro-française les chemins de fer de l'état en Hongrie et en Bohême, des mines, usines et domaines situés en Bohême, en Hongrie, et principalement dans le Bannat (1). L'étendue de la ligne de Bohême, de Brunen à Prague et à Bodenbach, est de 480 kilomètres; celle de Hongrie, s'embranchant, ainsi que la première, sur les chemins de la compagnie du Nord et allant à Pesth et à Szeggedin, a 449 kilomètres. Ces deux lignes ont été livrées pourvues de tout le matériel d'exploitation. Dans le parcours de la première, les terrassemens étaient prêts pour recevoir une seconde voie. Le gouvernement impérial s'est de plus engagé à livrer à la compagnie la ligne de Szeggedin à Temesvar, d'une longueur de 113 kilomètres, construite à ses frais, pourvue de tous les bâtimens accessoires, avec les rails posés sur une voie, et il l'a autorisée à poursuivre cette ligne jusqu'à l'extrémité de l'empire et au bord du Danube, c'est-à-dire à Bazias. Le réseau entier comprendra 1,100 kilomètres. Depuis lors, la compagnie austro-française a acheté la ligne de Vienne à Raab, sur la rive droite du Danube, et elle s'est ainsi donné une entrée dans Vienne. La concession de ces deux lignes a été faite à la compagnie moyennant 170 millions de francs payables en trois ans sans intérêt. Elle a enfin acquis, au prix de 30 millions de francs, des domaines dont l'étendue superficielle comprend 90,000 hectares de forêts et 30,000 hectares de terres labourables ou pâturages, des établissemens métallurgiques, et des mines de houille, de cuivre et d'argent. L'état a garanti un intérêt de 5 2/10es pour 100 sur cette somme de 200 millions, prix d'acquisition.

Le revenu des chemins de l'état en 1853 avait donné 7,429,565 florins; les frais d'exploitation s'élevaient à 5,258,930 fl. Dès le premier exercice de la nouvelle compagnie, les revenus ont atteint le chiffre de 12,390,603 florins. Les frais n'ont plus été que de 52-72 pour 100. Aussi a-t-on pu distribuer aux actionnaires 32 fr. pour cette première année. Si l'on réfléchit que ce revenu correspond au simple versement de 150 fr. par action effectué dans cette période,

(1) Cette concession a été, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1855, l'occasion d'un travail où les avantages matériels et politiques de l'extension des chemins de fer hongrois étaient mis dans tout leur jour. Je me suis borné à reproduire en quelques mots les points principaux du traité passé entre le gouvernement et la compagnie. Je noterai toutefois un résultat qui n'avait point été prévu, et qui confirme les espérances exprimées dans la *Revue*, loin de les contredire. Les lignes de Bohême paraissaient l'an dernier l'objet principal de la concession, les lignes de Hongrie en étaient la partie éventuelle : or, dès la première année de l'exploitation, ce sont celles-ci qui ont donné les produits les plus élevés.

on trouvera que c'est un intérêt de plus de 20 pour 100. La même proportion existera-t-elle dans l'avenir, lorsque de nouveaux versemens auront été appelés, lorsqu'il faudra pourvoir à l'intérêt et à l'amortissement des obligations? On ne peut répondre à cette question d'une manière précise; toutefois on peut faire observer que les recettes de cette année présentent déjà sur celles de l'année dernière un accroissement notable, que la ligne de Raab en particulier donne des résultats tels qu'on peut raisonnablement espérer de lui voir produire un jour 60,000 francs par kilomètre, qu'enfin les mines et les domaines ont donné jusqu'à ce jour 2 1/2 pour 100 à peine du capital qu'ils représentent, et qu'on ne saurait prévoir l'avenir qui leur est réservé lorsque les communications qui leur manquent leur seront ouvertes. Que vaudront alors ces forêts immenses si fertiles non-seulement en bois de chauffage, mais en bois de construction, ces mines d'une grande richesse pour la plupart à l'exception de celles de cuivre, ces pâturages, ces terres? Qui le sait? qui sait aussi à quel chiffre pourront monter les recettes des chemins de fer qui traversent la Hongrie, dont le sol présente généralement deux mètres de profondeur de terre végétale, et où nulle route n'est tracée, où nulle communication n'est possible dans le mauvais temps entre les agglomérations de population qui habitent ces plaines immenses? A l'heure qu'il est, il faut, quand il a plu, perdre quatre heures pour parcourir les 2 kilomètres qui séparent la station du chemin de fer de la ville de Szeggedin. Qu'on juge par là des facilités offertes au commerce et à l'agriculture dans cette Hongrie où dès cette année néanmoins chaque kilomètre de chemin de fer produit déjà plus de 40,000 francs.

Les résultats de cette première entreprise ont été si beaux, qu'on a reproché au gouvernement autrichien d'avoir fait à la compagnie concessionnaire des conditions trop favorables. Ce n'est pas cependant par le profit qu'elle en tire qu'il convient d'estimer le prix de vente, mais d'après ce que le gouvernement obtenait lui-même. Si l'on réfléchit ensuite que le traité a été conclu au début de la guerre d'Orient, c'est-à-dire dans des circonstances difficiles, que c'est à cette première affaire que l'Autriche a dû de voir les capitaux étrangers se diriger vers elle et lui procurer les ressources qui lui manquent, on se convaincra aisément que le bénéfice de cette opération est aussi grand pour l'une des deux parties que pour l'autre.

Le gouvernement a fait depuis lors un nouvel appel au capital étranger, et il s'est adressé cette fois à l'Angleterre et à la France. Une nouvelle compagnie vient en effet d'acquérir tous les chemins lombardo-vénitiens à l'exception de l'embranchement de Vérone vers le Tyrol. Ces chemins, qui ont aujourd'hui une étendue de 402 kilomètres, ont été vendus, pourvus de tout le matériel d'exploitation,

moyennant 100 millions de lires autrichiennes (environ 83 millions de francs), payables 20 millions de lires dans le délai de trois mois, 50 millions en cinq annuités, et les 30 millions restant par un prélèvement de moitié sur le produit des chemins, lorsque ce produit excèdera 7 pour 100 d'intérêt du capital dépensé. La compagnie des chemins lombards est autorisée à achever ces différentes voies de communication sur une étendue de 406 kilomètres : elle a enfin signé un traité avec les gouvernemens du saint père, de l'Autriche, de la Toscane et du duché de Parme, pour la construction d'un second réseau appelé *le Grand-Central italien*, qui doit relier ensemble les chemins de la Haute-Italie à ceux du Piémont et de la Toscane. Le Grand-Central italien doit être fait dans un délai de six années, à partir du 1er juillet 1856, à l'aide d'une émission d'obligations pour lesquelles les quatre gouvernemens associés ont garanti un revenu fixe de 6 millions 1/2 de lires autrichiennes.

La compagnie des chemins lombards s'est constituée au capital de 150 millions de francs en actions; elle est autorisée à émettre des obligations pour l'achèvement des chemins de la ligne principale et pour l'établissement du Grand-Central italien; les obligations s'élèveront très probablement à la même somme de 150 millions. L'Autriche garantit un intérêt de 5 2/10es pour 100 sur toutes les sommes qui seront dépensées sur les chemins lombardo-vénitiens. Quels seront les revenus de cette ligne? En 1855, les 332 kilomètres exploités ont produit 2,343,456 florins, et les frais d'exploitation se sont élevés à 1,774,678 florins. Si l'on décompose ces chiffres, on voit que, sur les 332 kilomètres exploités, le transport des marchandises n'a pu s'effectuer que sur 232 kilomètres à peu près, principalement de Vérone à Venise, la capitale de la Lombardie, Milan, étant seulement à la tête de quelques tronçons isolés. De plus, par suite de la négligence apportée à servir les intérêts industriels et commerciaux, même sur les parties où le transport des marchandises s'effectuait, le revenu kilométrique n'est pour les marchandises que de 6,400 fr., tandis qu'il atteint près de 13,000 francs pour les voyageurs.

Or, dès ce jour, 70 kilomètres de plus sont en exploitation, et les besoins du commerce devront passer avant tous les autres. La compagnie, dès la première année de son exploitation, se préoccupera de rendre les communications faciles; elle appellera les marchandises, au lieu de les éloigner. On peut donc, sans exagération, compter sur un revenu moyen, marchandises et voyageurs, de 24,000 francs par kilomètre. En évaluant encore les frais d'exploitation à 60 pour 100, en supposant un versement de 150 francs par action, et en ajoutant au produit net du chemin les intérêts de ces fonds appelés, dont on ne pourra faire un emploi immédiat, soit pour le paiement du prix d'achat, soit pour de nouveaux travaux,

on peut, dès la première année, attendre un intérêt de plus de 10 pour 100 sur le capital versé. Quant à l'avenir, on estime, pour les chemins lombards seulement, que la dépense générale s'élèvera à 200 millions de francs, dont 50 millions en obligations. Or, si le revenu kilométrique atteignait le taux moyen de nos chemins de fer français, soit 50,000 fr., si les frais d'exploitation descendaient à 40 pour 100, ce serait pour les actions un revenu de 14 à 15 pour 100. Que l'on examine sur la carte le développement de ces lignes, qui vont de Novare, c'est-à-dire du réseau piémontais, relié bientôt sans doute aux lignes françaises, à la mer Adriatique, qui s'embranchent sur les chemins de l'Allemagne pour descendre jusqu'à Livourne par le réseau toscan, qui traversent en deux sens cette Lombardie, un des pays les plus riches et les plus peuplés de l'Europe, et que l'on prononce sur la valeur d'une telle conjecture. J'ajoute que, le Grand-Central italien devant être fait à l'aide d'obligations dont l'intérêt est assuré par la garantie d'un revenu minimum de 6,500,000 lires autrichiennes, tout ce qui, dans le revenu réel, excéderait les intérêts des obligations devrait encore bonifier la situation des actionnaires.

En 1854, les chemins de fer de l'état et ceux de la compagnie du Nord offraient une étendue de 272 milles, soit 2,040 kilomètres (7 kilomètres et demi par mille allemand). On va voir à quel chiffre les deux concessions précédentes et les projets actuellement arrêtés en doivent porter le nombre; mais, pour abréger un exposé déjà long, je me bornerai à quelques détails sommaires sur ces nouveaux projets.

1° Le *chemin d'Élisabeth*, de Vienne à Lintz et à Saltzbourg, offre, avec ses embranchemens, une longueur de 60 milles allemands, ou de 450 kilomètres. Il établit une communication entre la capitale de l'Autriche et celle de la Bavière, et par Munich avec Paris, dont il est le chemin direct, — avec la Suisse et avec l'Italie par Inspruck. Le capital de la compagnie concessionnaire a été fixé à 60 millions de florins.

2° Le *réseau de la Theiss*, d'une longueur de 130 milles environ ou de 975 kilomètres, a pour objet de desservir tout le nord de la Hongrie, et de le mettre en communication, d'une part avec le réseau galicien et la Russie, de l'autre avec le futur réseau transylvanien et les principautés danubiennes. Il doit offrir de grands avantages en raison de la fertilité du pays qu'il parcourt et du peu d'élévation du prix de revient. Le chemin est en construction de Szolnok à Debreczin et Gross-Wardein, sur une étendue de 190 kilomètres. Les travaux ont jusqu'ici été exécutés par l'état. Le capital de la compagnie a été porté à 60 millions de florins (actions), et des obligations pourront en outre être émises jusqu'à concurrence de 40 millions de florins.

3° Le *chemin de l'est de François-Joseph* se composera de deux lignes longitudinales et d'une ligne transversale destinées à desservir toute la partie de la Hongrie située sur la rive droite du Danube. Une de ces lignes longitudinales partira de Vienne, passera par Odenburg et Gross-Kanisa, et rejoindra à Warasdin l'autre ligne, qui, venue de Vienne par Raab et Neuhaussel, aboutira à Semlin, sur la frontière ottomane, et trouvera sans doute le chemin que l'on se propose de conduire de Bucharest à Constantinople. On conçoit déjà toute l'importance de cette ligne, et surtout du tronçon de Raab, acheté par la compagnie austro-française, qui en sera la tête.

La ligne transversale partira d'Ofen-Pesth, où elle trouvera, avec les lignes de Hongrie déjà existantes, le réseau de la Theiss, rencontrera à Stuhlweissenburg la ligne de Raab à Semlin, à Gross-Kanisa la ligne de Vienne à Warasdin, et aboutira au chemin de l'état de Vienne à Trieste. L'avenir de ce réseau ne pourra manquer d'être aussi prospère que celui des lignes de la rive gauche du Danube; il traversera des plaines aussi fertiles, il servira à l'exploitation de ces énormes quantités de blés, de vins, de laines, qui font de la Hongrie le véritable grenier de l'Allemagne. La longueur du chemin de François-Joseph sera d'environ 150 milles ou 1,125 kilomètres. Le capital a été fixé à 150 millions de florins, dont 60 millions en actions et 40 millions en obligations. La compagnie concessionnaire devra avoir terminé tous les travaux dans un délai de dix ans, mais il est probable qu'elle les aura achevés bien avant cette époque.

4° La *ligne de Galicie* doit faire suite aux chemins de Berlin et de Breslau, traverser toute la Galicie à partir de Cracovie et aboutir d'une part à Brody, c'est-à-dire à la frontière russe, et d'autre part à Czernovitz, c'est-à-dire à la frontière moldave. Elle sera en outre en communication directe avec Vienne par son raccordement avec le *Nord-Bahn*. Le réseau de la Galicie n'aura pas moins de 150 milles de longueur ou 1,125 kilomètres. Il coûtera environ 80 millions de florins pour son achèvement; plusieurs parties sont en effet déjà en exploitation; elles appartiennent à l'état et devront être rachetées.

5° Pour compléter les communications intérieures de la Bohême, deux lignes de moindre importance ont été concédées, celle qui ira de Prague à Pilsen pour ouvrir une communication avec Nuremberg, dont la longueur est de 24 milles (180 kilomètres) et le prix de 16 millions de florins; — celle de Pardubitz à Reichenberg, aboutissant au chemin de Dresde à Berlin, d'une longueur de 18 milles (135 kilomètres), qui doivent coûter 14 millions de florins.

Outre ces lignes, dont l'achèvement est résolu, et qui ajoutent aux 2,040 kilomètres existant en 1834 4,457 kilomètres (1) nouveaux,

(1) Voici le détail de ces 4,457 kilomètres concédés ou décidés dès aujourd'hui : 61 pour

il y en a plusieurs autres qui paraissent devoir être concédées prochainement : c'est d'une part le chemin de Tœplitz à Aussig, d'une longueur seulement de 3 milles ou 22 kilomètres, qui serait la tête d'une ligne vers Hof et la Bavière, et que des propriétaires de la Bohême demandent à construire sans aucun secours de l'état. C'est encore le chemin de Marburg, Klagenfurt et Udine, qui irait jusqu'à Trieste et Venise, et mettrait ainsi les deux ports de l'Autriche dans l'Adriatique en communication avec Vienne (on évalue la longueur de cette ligne à 35 milles et la dépense à 30 millions de florins). Ce serait enfin le réseau transylvanien, qui partirait de Gross-Wardein, limite des chemins de la Theiss, pour aller à Klausenburg et à Kronstadt, et commencerait d'autre part à Arad ou Temesvar pour passer par Hermanstadt et se continuer jusqu'à Galatz.

Si tous ces travaux se trouvaient complétés par un ensemble de lignes, dont l'une, au sud, soudée à l'extrémité des chemins austro-français à Bazias, se terminerait à Varna en traversant Bucharest, dont l'autre, au nord, partie de Czernovitz, point extrême des lignes galiciennes, desservirait Jassy et rejoindrait la ligne transylvanienne de Galatz par un prolongement poussé aussi jusqu'à Bucharest, — on aurait dans tout l'empire d'Autriche et l'est de l'Europe un ensemble de voies ferrées d'une incontestable utilité. C'est en considérant à quel point ces entreprises nouvelles féconderaient des provinces si peu productives jusqu'à ce jour, quoique si fertiles, que l'on comprend la véritable puissance de l'esprit moderne, et qu'on admire la grandeur de l'industrie. Malheureusement les travaux dont le résultat moral est supérieur ne sont pas ceux qui promettent immédiatement le plus de bénéfices matériels, et c'est alors qu'il convient de faire appel non-seulement aux capitaux étrangers, mais surtout au concours des gouvernemens et à l'initiative des hommes généreux et des esprits élevés. Quand on songe à l'utilité de telles œuvres vraiment internationales, humaines par excellence, on regrette davantage de voir tant d'efforts dépensés ailleurs, en France surtout, dans des spéculations dont le moindre tort n'est pas d'être insignifiantes pour l'amélioration du sort des classes les plus nombreuses. On se demande enfin s'il ne serait pas urgent d'arrêter cette immense déperdition de forces mises au service de l'industrie par la forme de la société anonyme dans des entreprises souvent si bizarres, presque toujours si petites, parfois d'une moralité si douteuse! Mais pour revenir au sujet qui m'occupe plus particulièrement, je veux,

la ligne de Temesvar à Bazias, société austro-française; — 406 chemins lombards (non compris tout le réseau du Grand-Central italien, qui appartient à quatre états distincts); — 450 le chemin d'Élisabeth; — 975 le réseau de la Theiss; — 1,125 le chemin de François-Joseph; — 1,125 le réseau galicien; — 180 le chemin de Pilsen; — 135 celui de Pardubitz.

avant d'arriver à une conclusion, récapituler en quelques chiffres les dépenses nécessitées par tous les travaux dont je viens de tracer l'ensemble, et donner quelques renseignemens généraux sur les avantages qu'ils promettent.

Pour toutes les nouvelles lignes, le gouvernement autrichien garantit un intérêt de 5 pour 100 sur le capital dépensé, plus 2/10es pour l'amortissement. Ce secours a paru suffisant pour assurer la formation des compagnies concessionnaires, et jusqu'ici les concurrens ont été nombreux. La faveur dont toutes les lignes concédées jouissent dès l'émission des actions s'explique par le succès de la compagnie du Nord, dont les actions ont triplé de valeur. On espère que sur les autres lignes le prix de revient ne sera pas aussi cher, si le revenu est moins élevé : sur toutes, et principalement sur celles de la Hongrie, on estime que chaque kilomètre coûtera en moyenne 200,000 francs. Or, en évaluant le revenu à 20,000 francs par kilomètre, même avec 50 pour 100 de frais d'exploitation, ce serait un revenu de 5 pour 100. Ce revenu sera singulièrement dépassé, puisque les chemins hongrois actuels donnent déjà plus de 40,000 fr. par kilomètre. Le bénéfice de ces entreprises nouvelles paraît donc dès à présent assuré; mais, eu égard à la situation actuelle, les charges peuvent paraître bien lourdes. A quel chiffre devrait-on les porter? Le tableau suivant permettra de l'établir.

La société de crédit mobilier a été fondée au capital de 250 millions de fr.; elle n'en a appelé que 45 : il lui reste donc encore à appeler. . . . . et elle est en outre autorisée à émettre des obligations.	205 millions,
La banque hypothécaire sera fondée au capital de francs.	100
La compagnie austro-française a appelé 90,000,000 de francs sur 200,000,000; reste.	110
Elle aura en outre à compléter son capital d'obligations pour environ	115
Les chemins lombards et le chemin central italien coûteront, moitié en actions, moitié en obligations.	300
Le chemin d'Élisabeth.	150
Le chemin de la Theiss, avec les obligations.	250
Le chemin de François-Joseph ou de l'Est.	250
Les lignes de Galicie.	200
Celle de Prague à Pilsen et de Pardubitz à Reichenberg, ensemble. .	75
Total.	1,755 millions.

Pour les lignes en projet, on doit ajouter :

Environ	5 millions de francs	pour la petite ligne de Tœplitz à Aussig.
	75	pour celle de Marburg à Udine.
Enfin	125 millions au moins	pour le réseau de la Transylvanie.
Total :	205 millions à ajouter au chiffre précédent.	

Ce qui exigerait une somme de 2 milliards de francs à peu près pour ces travaux dans l'Autriche même, sans comprendre le ré

seau des provinces danubiennes, qui l'intéresse à un si haut degré, sans compter les capitaux nécessaires pour tant d'autres entreprises, par exemple pour la fondation de l'*Austria* ou banque immobilière, pour la navigation intérieure et extérieure, pour l'exploitation des mines et la construction d'usines et de manufactures capables de lutter avec l'étranger. N'y a-t-il pas là de quoi absorber et au-delà les ressources d'un pays plus riche en capitaux que l'Autriche? N'est-il pas nécessaire que l'on vienne à son aide? Dieu veuille que des travaux improductifs, comme ceux de la guerre, ou des entreprises frivoles, comme celles que chaque jour voit éclore, ne détournent pas le capital européen de ces œuvres si utiles à la communauté des peuples, dont les intérêts essentiels sont solidaires!

Si je voulais résumer ce tableau de la situation intérieure de l'Autriche, il me semble que je serais en droit, à l'aide des chiffres qui précèdent, de me montrer moins absolu qu'on ne l'est à Vienne dans la confiance qu'inspire le prochain rétablissement des finances de l'état, et sans doute aussi plus rassuré qu'on ne peut l'être ailleurs sur les améliorations possibles. Évidemment, si les blessures ont été profondes, les remèdes ne font pas entièrement défaut, et ces remèdes mêmes paraissent des plus efficaces. La paix a été et doit être de plus en plus un puissant moyen de guérison. Puisse cette paix durer de longs jours, puisse le temps cicatriser les plaies financières de l'Autriche! Son salut est à ce prix; mais ce qui ne lui est pas moins indispensable que le temps, c'est la modération et la sagesse dans ce que j'appellerai sa convalescence. En Autriche plus qu'ailleurs, trop de précipitation serait funeste, et le tempérament débile de ce pays ne supporterait pas les excès de production auxquels l'Angleterre et la France peuvent se livrer avec moins de dangers. C'est là qu'est le péril pour le gouvernement de l'empereur François-Joseph, et j'ajoute que sa conduite à cet égard n'est pas sans causer quelque appréhension : le chiffre des concessions faites ou des concessions promises et annoncées suffit pour justifier ces alarmes.

Je sais qu'il est difficile, même au gouvernement le plus maître de ses mouvemens, de résister à certains entraînemens de l'opinion publique : or l'Allemagne du sud, aussi bien que celle du nord, est emportée par ce torrent qui, parti d'Angleterre et de France, soulève l'Espagne, agite l'Italie, et pénètre même jusque dans la militaire et religieuse Russie, notre ennemie d'hier, notre émule de demain peut-être dans les travaux et les spéculations de la paix. L'Autriche veut ses chemins de fer comme le reste du monde; elle a la conscience des avantages infinis qu'elle en peut retirer. Au nord, au sud, à l'est, à l'ouest, dans toutes ses provinces, les populations se remuent pour les obtenir, et les grands seigneurs font cause

commune avec elles. Comment se refuser à des vœux si légitimes, comment même ajourner tant d'espérances? Cela ne se peut. Si le capital local est insuffisant, on s'adressera au capital étranger.

C'est en effet ainsi qu'on parle à Vienne, et c'est la seule réponse que l'on fasse à l'observateur morose qui essaie de refroidir l'enthousiasme national en objectant contre cette multiplicité d'entreprises l'absence du numéraire, le cours forcé du papier, le déficit du budget, etc. De ce qu'un tel langage soit après tout excusable, il ne s'ensuit pas cependant qu'il soit sans réplique, et, à côté du mouvement opéré en Autriche, il convient de regarder ailleurs et de montrer la même fièvre industrielle agitant tous les peuples et réclamant les mêmes satisfactions, partant l'emploi à peu près exclusif pour chacun d'eux de son propre capital. Grands et petits états, tous ont la même ambition; il n'est si petit duché en Allemagne qui ne décrète son réseau de chemins de fer et ne constitue son *crédit mobilier*. Et à côté des appels désespérés que font les gouvernemens pauvres au capital étranger, on voit se produire, de la part des plus favorisés de la fortune, des tentatives plus ou moins heureuses contre cette émigration de l'argent. Quelle sera la fin de ces efforts contraires? Un peu de ralentissement dans l'exécution des entreprises conçues : ce serait un bien, à coup sûr; mais il est impossible toutefois de ne pas redouter de plus sérieuses conséquences de cette passion industrielle qui s'est emparée de tous les esprits.

L'esprit industriel a affiché des prétentions qui ne paraissent point légitimes, il s'est donné des raisons d'être qui peuvent, et c'est là le danger, égarer bien des consciences et tromper sur sa véritable mission. Aujourd'hui il semble avoir hérité de l'esprit libéral la prétention de changer et d'améliorer le sort des peuples. Au lieu d'obtenir le progrès humain par le développement des facultés intellectuelles et la satisfaction des besoins nouveaux, on rêve pour les hommes tout d'abord l'affranchissement du corps; celui de l'esprit en sera la conséquence, il viendra plus tard et en son lieu. Les nationalités résistent, les peuples se soulèvent contre l'oppression! — Les nationalités s'effaceront grâce aux chemins de fer; les vaincus oublieront leurs défaites en s'enrichissant. La pensée s'irrite des entraves qui s'opposent à sa libre expansion; on se souvient des libertés publiques perdues, ou l'on revendique les libertés promises! — Biens stériles, jouissances imaginaires, armes dangereuses que suppléent, et avec avantage, l'activité industrielle, l'amour des entreprises, la recherche du profit matériel!

A coup sûr, on serait mal venu à méconnaître les bienfaits réels de l'industrie moderne, et nul n'aura suivi le cours du Danube, remonté la Vistule ou traversé les Apennins, sans appeler de tous ses vœux

soit une amélioration nouvelle, soit une véritable transformation matérielle de ces peuples, qui souffrent dans leur *esprit* et dans leur *corps*. Même chez les nations les plus favorisées, que de prodiges l'industrie est encore destinée à produire! Vienne donc l'éclosion de ces merveilles. Activons, s'il se peut, leur enfantement, mais restreignons-en la portée aux limites que lui assignent les lois morales. Il faut louer les gouvernemens européens qui ouvrent un champ large à l'activité matérielle des peuples, on peut admettre même comme un bon calcul la pensée du gouvernement autrichien, que l'assimilation de la Hongrie et la pacification des provinces italiennes seront obtenues par le développement de la richesse publique et l'accroissement des voies de communication; mais réservons à l'esprit sa prééminence sur la matière. Souhaitons de préférence aux hommes la dignité morale, l'emploi de leurs facultés intellectuelles; aimons mieux voir les nations courageuses, libres et fières que riches et satisfaites, et regrettons amèrement que le culte de l'utile semble l'emporter de nos jours sur celui du beau et du bien. Ne touchons-nous pas même sous ce rapport à l'une de ces leçons que l'expérience réserve aux ambitions trop hautes et aux prétentions non justifiées? L'esprit révolutionnaire a discrédité l'esprit libéral; ne sommes-nous pas sur le point de voir l'esprit de spéculation compromettre à son tour l'esprit industriel? N'est-ce pas déjà un lieu-commun que de parler des excès de la spéculation? Le siècle appartient à l'industrie : n'est-il pas plus vrai de dire qu'il est la proie de la spéculation? Dans toutes les affaires qui se disputent le capital européen, la spéculation n'est-elle pas le principal, et l'industrie l'accessoire? Qu'arrivera-t-il, si le principal l'emporte sur l'accessoire, comme il est naturel de le craindre? Et dans un jour de revers l'industrie ne sera-t-elle pas à son tour frappée de l'impopularité sous laquelle a succombé cette cause si vivement défendue naguère, si désertée aujourd'hui, hélas! le libéralisme?

En examinant dans une seule de ses parties le tableau du mouvement industriel qui entraîne l'Europe, je n'ai pu m'empêcher de concevoir des craintes sur la mesure de ses efforts et la sûreté de sa marche : je laisse à de plus compétens le soin de décider si ces craintes sont fondées, de déclarer où commence l'excès, et surtout d'en proposer le remède. Les chiffres et les faits que j'ai groupés pourront, si l'on étudie dans leur ensemble les projets enfantés par l'esprit industriel, multipliés par l'esprit de spéculation, servir partiellement, il est vrai, mais utilement, à établir entre les besoins et les ressources une règle de proportion.

BAILLEUX DE MARIZY.

LA MÉTÉOROLOGIE

SES PROGRÈS

ET SES MOYENS D'OBSERVATION

Dans les profondeurs des terrains sur lesquels nous vivons, les géologues rencontrent des restes de végétaux maintenant inconnus, des traces d'animaux étranges que l'homme n'a jamais vus; ils reconnaissent à des signes indubitables que des mers étendues couvraient autrefois la place qu'occupent les continens actuels, qu'en certains lieux le sol, sous l'action d'une puissance souterraine énergique, s'est élevé à de grandes hauteurs ou abaissé sous le niveau des eaux. Ici se montrent des volcans éteints ou des lits de glaciers desséchés, partout se dessinent les preuves de révolutions successives et profondes. La terre n'a donc pas toujours été ce que nous la voyons aujourd'hui; elle a échappé à des commotions qui ont transformé sa structure générale et détruit ses habitans, et rien ne nous autorise à penser qu'arrivée aujourd'hui au terme de ses transmutations séculaires, elle ait atteint un état d'immuabilité qui ne doive plus à l'avenir être troublé par des modifications nouvelles.

Ces notions sur le passé de notre planète, ces craintes pour l'avenir de l'homme suffiraient pour nous engager à observer avec soin, au moyen des instrumens que nous procure la physique, l'état actuel de la terre, la constitution de son atmosphère, tous les phénomènes généraux que les agens physiques y développent perpétuellement, et qui constituent pour ainsi dire la vie minérale du globe. Un autre mobile cependant, d'un intérêt plus pressant et plus direct, nous invite à cette étude, et, en dehors des lumières qu'elle peut jeter sur

le passé ou l'avenir du monde où nous vivons, il est des enseignemens d'ordre pratique et d'application immédiate qu'on peut lui demander. Indiquer par quels procédés on obtient ces enseignemens, montrer ensuite par quelques exemples le parti qu'on en peut tirer, ce sera développer le but de la météorologie, dont se révéleront ainsi avec une égale netteté la valeur scientifique d'abord, puis l'utilité journalière.

I.

L'atmosphère est un milieu sans cesse troublé par des causes nombreuses. Si elle était uniquement composée d'air, si elle avait une température égale sur les divers points du globe, elle arriverait bientôt à un état d'équilibre stable qui persisterait sans altération pendant la suite des siècles; mais il n'en est pas ainsi : l'action échauffante du soleil, inégalement intense aux diverses latitudes et alternativement dirigée sur un des deux hémisphères opposés du globe, dilate successivement la masse atmosphérique dans ses diverses parties, et développe sur le sol des courans d'air ou des vents dont les directions et les vitesses sont perpétuellement changeantes. A cette cause de perturbation vient s'ajouter l'influence de la vapeur aqueuse; elle se forme sur les mers, se transporte avec les vents sur la surface des continens, où elle se précipite en eau. L'atmosphère est donc à chaque instant dans une situation d'équilibre mobile, cherchant éternellement un état stable qu'elle n'atteint jamais, parce que des causes perturbatrices, périodiques ou accidentelles, agissent à chaque instant et dans des conditions incessamment variables. De ces mouvemens résultent tous les phénomènes atmosphériques, les alternatives de pluie et de sérénité, de calme et de tempête, de chaleur et de froid, effets qui ont sur l'homme, sur ses habitudes ou ses plaisirs, une si capitale influence. C'est du besoin que nous avons de nous soustraire aux influences fâcheuses de l'atmosphère, et de profiter pour notre usage de ses actions bienfaisantes, qu'est née la météorologie. Elle date des premiers âges du monde, elle exerça sans beaucoup de succès les philosophes de l'antiquité, elle servit souvent de texte aux poètes, et bien que son nom soit inconnu, elle fut pour les agriculteurs de tous les temps l'objet d'une préoccupation persévérante : ils observaient avec sagacité et formulaient, dans des adages populaires qui vivent encore, les signes vrais ou faux qui leur servaient à prévoir le retour du beau temps ou la continuation de la pluie. L'influence prétendue des changemens de lune, la pluie de Saint-Médard et tant d'autres croyances léguées d'âge en âge nous révèlent assez le besoin qu'ont les hommes de con-

naître à l'avance l'état du ciel. Les sciences occultes devaient trouver nécessairement dans ce besoin un aliment sans pouvoir toutefois lui donner satisfaction, et leur influence n'est pas tellement détruite, qu'on ne voie encore les paysans consulter, avec un reste de crédulité, les prédictions du double almanach de Liége. Quand la physique générale commença à s'établir, elle attaqua avec persévérance l'étude des météores; elle ne songea pas un seul instant à les prédire longtemps à l'avance, mais elle essaya de les expliquer, et comme elle avait commencé par étudier les propriétés des gaz et des vapeurs, elle put toujours comprendre dans son ensemble, et quelquefois même découvrir jusque dans ses détails intimes, le mécanisme des phénomènes qui résultent de l'action simultanée des gaz et des vapeurs.

Ce fut un grand pas; mais la physique rendit un autre service encore, et un plus mémorable : elle donna à la météorologie des instrumens de mesure; c'était le seul moyen de la constituer comme science, en lui permettant d'exécuter dans tous les lieux des observations précises, et qu'on pouvait ensuite comparer entre elles. Disons quelques mots de ces instrumens, de leur but et de l'emploi judicieux que l'on en fait aujourd'hui.

Le premier qui se présente à nous appartient spécialement à la météorologie, il en est le fondement essentiel, car il satisfait au premier de ses besoins : celui de mesurer la pression atmosphérique. L'air est pesant, comme tout le monde peut le vérifier en plaçant sur le plateau d'une balance un vase successivement vide et plein d'air. Dès-lors les couches atmosphériques, attirées par la masse terrestre, doivent exercer sur nous une pression, comme l'eau comprime les poissons qu'elle contient, avec un degré de puissance qui augmente ou diminue quand l'épaisseur de ces couches croît ou décroît au-dessus de nos têtes. Un hasard heureux inspira à Toricelli l'idée de mesurer cette pression par la hauteur de mercure qu'elle peut soulever dans un tube vide, et le baromètre fut inventé; dès-lors, par un procédé aussi simple qu'il est précis, on put, dans tous les lieux du monde, mesurer et comparer les changemens de poids qui surviennent dans les couches d'air, au moment même où ils ont lieu. A peine inventé, cet instrument offrit une qualité inattendue : il se trouva que le baromètre baissait par les temps de pluie et montait quand le ciel était serein. Deluc, se pressant un peu trop d'expliquer une propriété imprévue, justifia ou crut justifier cette singulière coïncidence, et l'on eut un appareil que chacun consulta, et qui fut utile à chacun. Il est bien vrai que, comme indicateur de la pluie, le baromètre n'a pas auprès des savans la même réputation d'infaillibilité qu'aux yeux des gens du monde, et que la théorie de Deluc

est aujourd'hui assez compromise; mais je n'essaierai pas de toucher à la réputation qu'il s'est acquise : je me contenterai de rappeler que la valeur sérieuse du baromètre n'est pas dans la propriété qu'il possède de prévoir avec plus ou moins de probabilité les variations de l'état du ciel, mais d'accuser, par l'élévation plus ou moins grande du mercure qu'il renferme, les augmentations ou les diminutions de hauteur de l'atmosphère au moment même où elles se produisent. Si l'on ajoute à cet appareil les anémomètres, qui ne sont que des girouettes perfectionnées, dont le but est d'indiquer la direction et la vitesse des vents, on a les deux instrumens qui servent à étudier les modifications mécaniques de l'air, c'est-à-dire ses oscillations dans le sens de la hauteur et ses déplacemens latéraux, ses changemens de pression et ses mouvemens de transport d'un point à un autre du globe.

Pendant que ces mouvemens se produisent dans la masse atmosphérique, le rôle de la vapeur d'eau qu'ils transportent s'accomplit : elle empêche les êtres organisés de se dessécher, elle est le plus fécond des moyens employés par la nature pour développer la vie végétale, et bien que son action, quelquefois intempestive, dépasse ou n'atteigne pas le but que les hommes en attendent, elle est réglée dans ses effets d'ensemble par un mécanisme général qui la rend plus abondante aux lieux et aux époques où elle est le plus utile. Pour bien comprendre ce mécanisme, pour analyser dans ses détails le rôle de la vapeur d'eau, il fallait aux météorologistes un instrument capable d'en constater la présence et d'en mesurer la proportion. Ce n'est, en effet, qu'après avoir attentivement étudié ce problème, qu'ils pourront expliquer les météores aqueux et apprécier la relation qui les lie à la cause qui les détermine. On a pendant bien longtemps cherché un instrument mesureur de l'humidité, et pendant longtemps on a échoué. On crut l'avoir trouvé quand on eut reconnu dans certaines substances la propriété d'attirer l'humidité et de changer de volume sous son influence. Les cheveux qui s'amollissent et s'allongent à la pluie, les cordes qui se tordent et se raccourcissent devinrent des hygromètres. On imagina ce tableau parlant d'un capucin qui se découvre au soleil et se coiffe à l'humidité, et quelques autres appareils aussi pittoresques, mais aussi peu précis. Enfin de Saussure, régularisant ces procédés grossiers, dont il acceptait le principe, imagina l'hygromètre à cheveu, qui fit époque dans la science, sans toutefois la servir beaucoup. C'est un petit appareil élégant et délicat, portant un seul cheveu tendu qui s'allonge ou se contracte sous l'influence de l'humidité ou de la sécheresse; une aiguille qui parcourt un cadran d'argent mesure les variations sur une division tracée d'avance, elle indique si l'air est voisin de la

sécheresse absolue marquée 0, ou rapproché de l'humidité extrême indiquée par le chiffre 100. Il y avait tant de simplicité dans le principe de l'hygromètre à cheveu et une si grande commodité dans l'emploi de cet instrument, qu'on l'accepta tout d'abord sans voir qu'il n'était pas de nature à satisfaire les météorologistes. Il leur faut autre chose qu'une graduation arbitraire, ils doivent connaître le nombre de grammes d'eau que renferme un mètre cube d'air à un moment quelconque de la journée : c'est ce que l'instrument de Saussure ne pouvait leur apprendre, et quand on vit que cette qualité lui manquait, on se lança dans des expériences longues et nombreuses pour en perfectionner la graduation. Elles ne furent jamais bien satisfaisantes, et l'on n'a pu sauver d'un discrédit complet cet hygromètre, plus ingénieux que rationnel. Forcés de se tourner vers des procédés plus sûrs, les physiciens ont mieux réussi quand ils ont mieux connu les propriétés des vapeurs. Le physicien anglais Daniell place dans l'air un vase plein d'eau, il le refroidit, et bientôt une rosée fine se dépose sur la surface extérieure : plus l'air est humide, moins il faut refroidir le vase pour y amener la rosée; plus il est sec, plus il faut abaisser la température avant de condenser la vapeur. Cette simple observation suffit pour reconnaître l'état hygrométrique de l'air. Enfin et tout récemment, le docteur August, de Berlin, a remarqué que si on couvre d'une gaze mouillée le réservoir d'un thermomètre ordinaire, on en abaisse la température. Cela se comprend aisément, car l'eau dont la gaze est imprégnée s'évapore et se refroidit, et comme elle s'évapore avec une abondance proportionnée au degré de sécheresse de l'atmosphère, elle occasionne un abaissement de température plus grand dans l'air sec que dans l'air humide. Au moyen de ces instrumens, de quelques formules simples ou de graduations convenablement préparées, les observateurs peuvent aujourd'hui savoir comment se fait le mouvement de la vapeur d'eau dans l'air. Ils font mieux encore : ils étudient la distribution générale de cet agent sur les mers, sur les continens, près des pôles ou sous l'équateur, pendant les diverses saisons; ils démêlent les influences locales, constatent les résultats généraux, et il leur devient plus facile de saisir les circonstances qui précipitent les vapeurs sous forme de rosée, de givre, de pluie, de neige ou de glace. Ils étudient ensuite ces météores eux-mêmes, et mesurent la quantité d'eau qui tombe annuellement sur la surface d'un pays, chose bien facile, car il suffit de la recevoir sur le fond supérieur d'un tonneau, de la laisser couler dans l'intérieur par un petit trou percé à dessein, de la conserver et de la mesurer à la fin de l'année.

On peut commencer à entrevoir dans quel champ la météorologie se meut et quel but elle poursuit. Nous venons de la voir s'emparer

des instrumens de la physique qu'elle perfectionne et les appliquer à l'observation des météores comme les astronomes dirigent leurs lunettes vers le ciel pour en mesurer les mouvemens; comme eux aussi, elle va étudier les causes. Quel est donc l'agent de ces déplacemens continuels de l'air et de ces effets perpétuellement renouvelés de la vapeur d'eau? Il n'est pas difficile de le deviner, cet agent, sinon exclusif, au moins principal, est la chaleur qui nous vient du soleil. Inégalement distribuée sur le globe et versée successivement sur les diverses contrées, elle détruit perpétuellement un équilibre qui s'établirait sans son action. Il faut donc étudier l'état calorifique de l'atmosphère, non-seulement parce qu'en lui-même il constitue un des élémens de la vie du globe, mais encore parce qu'il est la cause des phénomènes qui s'y produisent, et qu'une science ne peut se proposer d'autre but que la recherche des relations qui s'établissent entre les causes et les effets. L'instrument qui servira à cette étude est tout prêt, c'est le thermomètre; mais on se tromperait étrangement si l'on pensait que l'emploi de cet instrument, qui paraît facile, n'exige pas de précautions. Aucun appareil ne serait plus illusoire, aucun moyen d'observation plus inutile que le thermomètre et ses indications, si l'on ne s'imposait des règles rationnelles en le consultant : c'est ce que les réflexions suivantes justifieront bientôt.

Les rayons solaires arrivent aux limites supérieures de l'atmosphère terrestre avec une puissance calorifique considérable, qui ne s'est point affaiblie par leur trajet au travers des espaces célestes; mais au moment où, continuant leur route, ils s'enfoncent dans les couches gazeuses dont la terre est entourée, ils en subissent l'action absorbante, se dépouillent progressivement, et n'arrivent au sol qu'après avoir perdu une portion notable de leur intensité primitive. L'air recueille ce qu'ils abandonnent, et pendant que le rayonnement solaire s'affaiblit, la température de l'air s'élève. Ces deux phénomènes complémentaires, qu'il est important de distinguer, surprennent ordinairement les voyageurs au moment même où ils atteignent aux sommets les plus élevés des montagnes. Placés sur la neige, au milieu d'une atmosphère qui les glace, ils reçoivent l'action directe d'un soleil qui ne s'est point affaibli et qui les brûle; ils se trouvent ainsi dans une situation comparable à celle d'un homme qui s'approcherait d'un grand feu allumé l'hiver au milieu de la campagne. S'il faut distinguer, dans la théorie, entre l'intensité directe du soleil et le degré d'échauffement de l'air, il n'est pas moins nécessaire de séparer ces effets au moment où l'on observe le thermomètre. Veut-on mesurer la température de l'atmosphère, il faut placer l'instrument à l'ombre, loin de tout rayonnement; a-t-on au contraire le désir de connaître l'action calorifique directe du soleil, on opérera tout

autrement. On exposera à l'influence des rayons lumineux un vase plein d'eau froide : l'eau y éprouvera un réchauffement; on le mesurera, et l'on en déduira la quantité de chaleur que le soleil verse sur la terre. C'est avec un instrument de ce genre, qu'il a nommé pyrhéliomètre, que M. Pouillet nous a fait apercevoir la puissance du soleil, puissance énorme, car elle pourrait, dans l'espace d'une année, liquéfier une couche de glace qui couvrirait la terre et aurait une épaisseur égale à 31 mètres.

Il n'est pas seulement nécessaire de placer à l'ombre le thermomètre qui doit donner la température de l'air, il faut encore le soustraire à une autre cause de perturbations tout aussi graves, provenant d'une action tout opposée. La terre ne garde pas la chaleur que lui envoie le soleil; à son tour, elle rayonne vers les espaces célestes, à qui elle rend ce qu'elle a reçu et ce qu'elle possède en propre de calorique, et ces rayons terrestres, traversant eux-mêmes l'atmosphère de bas en haut, y subissent un affaiblissement progressif comme les rayons solaires. Ce qui reste de ce rayonnement, quand il a franchi les limites du milieu gazeux, se perd vers la voûte étoilée. Or il n'est pas difficile de comprendre que, pendant le jour, la terre reçoit plus qu'elle ne rend, ce qui l'échauffe, et que, pendant la nuit, elle perd plus qu'elle ne gagne, ce qui lui donne une température inférieure à celle de l'air.

Cette conséquence tout à fait inattendue exige une expérience qui la confirme. En voici une qui ne peut laisser aucun doute, elle est due à Wells, et elle est célèbre. Ayant placé dans l'herbe d'un pré, pendant une nuit sereine, deux thermomètres entièrement semblables, il laissa l'un des deux exposé à la libre vue du ciel et couvrit le second avec un mouchoir fixé sur quatre tiges de bois, et qui s'interposait comme un écran entre le ciel et l'instrument. Le premier thermomètre et le second étaient tous les deux entourés par la même couche d'air, et cependant le second se maintint à 6 degrés au-dessus du premier. Le thermomètre libre perdait sa chaleur, qui s'échappait vers le ciel, le thermomètre couvert la conservait et marquait la température de l'air dont il était enveloppé. De ces détails nous tirerons une conclusion prévue : c'est que l'on peut et que l'on doit, en météorologie, faire trois usages différens et nécessaires du thermomètre. Placé à l'ombre et couvert d'un toit protecteur, il indiquera la température de l'air; soutenu librement sans abri, il marquera par son refroidissement la puissance du rayonnement terrestre. Placé enfin au milieu d'une masse d'eau exposée au soleil dont il indiquera le réchauffement, il servira à connaître la puissance pyrhéliométrique. L'ensemble des résultats obtenus dans ces trois modes d'expérimentation conduira à la connaissance des mouvemens calo-

rifiques divers dont l'atmosphère est le théâtre, et la comparaison de ces mouvemens avec les effets des vents et des vapeurs pourra faire découvrir des dépendances encore inconnues.

Ce n'est pas seulement à la chaleur qu'est dévolu le rôle de mettre en jeu les ressorts de la vie minérale sur le globe : l'électricité y exerce une action souvent obscure, toujours fort étrange et quelquefois terrible. Inconnue dans son essence, se développant au moment de l'évaporation des eaux, au milieu des actions végétales et en général pendant tous les mouvemens physiques du globe, elle se répand dans l'air, où elle ne manifeste ordinairement sa présence qu'avec le secours des électromètres les plus délicats. Quelquefois cependant elle s'y accumule, alors elle allume des aigrettes lumineuses sur les pointes des édifices, les épées des soldats ou les sommets des mâts : c'est le feu Saint-Elme. Dans les régions polaires, elle illumine le ciel de lueurs étranges, qui sont les aurores boréales. C'est à l'électricité que Volta attribuait la formation de la grêle; dans les orages, elle produit le tonnerre en boule et tous ces désastreux effets dont Franklin a si bien deviné la cause et annulé l'action. Les météorologistes ne connaissent pas encore entièrement le rôle de l'électricité dans le monde; ils doivent l'étudier comme ils étudient tous les autres agens, avec le secours des électromètres qu'ils possèdent. Ils peuvent lancer des cerfs-volans métalliques, des flèches retenues au sol par une chaîne conductrice, ou continuer les expériences de Richmann avec des paratonnerres isolés. Ils le peuvent, et ils le doivent d'autant plus qu'un besoin nouveau s'est fait sentir, celui de préserver de la foudre les télégraphes électriques, qu'elle bouleverse. S'ils se dirigent dans cette voie, ils devront s'entourer de précautions : on ne joue pas impunément avec le tonnerre, et c'est au milieu d'expériences de ce genre que Richmann fut foudroyé.

Le hasard, dit-on, fit découvrir à un berger de l'antiquité une pierre de nature spéciale qui attire le fer. Longtemps regardée comme un objet de curiosité, cette substance fut ensuite étudiée avec plus de soin. Taillée en aiguille allongée, elle offrit deux pôles d'action; suspendue par son milieu, elle se dirigea dans une position toujours la même, et qui était à peu près celle du méridien. On en fit alors la boussole. Aussitôt cependant que Christophe Colomb se lança dans l'Océan-Atlantique, il s'aperçut que l'aiguille aimantée n'avait pas une direction constante. Les besoins de la navigation déterminèrent alors des recherches nombreuses. On construisit des appareils magnétiques, on leur donna la précision des instrumens d'astronomie et on les promena sur le globe. Il fut bientôt constaté que la terre était elle-même un aimant, qu'elle avait ses pôles ma-

gnétiques; on reconnut des variations diurnes, annuelles et séculaires de la boussole, et il devint nécessaire de l'étudier journellement pour en connaître les perturbations. Un exemple fera comprendre cette nécessité.

Au moment où la boussole fut inventée, on parut croire que l'aiguille se dirige exactement vers le nord; il n'en est rien, on le vit bientôt, et on se mit à fixer avec précision sa direction géographique. A Paris, en 1580, l'aiguille se portait vers l'est; elle faisait avec le méridien un angle de 11 degrés 1/2. On l'installa solidement, on l'observa attentivement, et on la vit progressivement se rapprocher du méridien. En 1663, elle coïncidait parfaitement avec lui; mais, continuant sa marche pendant les années suivantes, elle se tourna du côté de l'ouest jusqu'à faire un angle de 22 degrés en 1805, et resta à peu près stationnaire dans cette position pendant les années suivantes. Dans l'espace de deux cent vingt-cinq années, l'aiguille aimantée s'est déplacée de 33 degrés environ. Ainsi, pendant une période extrêmement restreinte, le magnétisme terrestre s'est modifié à la station de Paris d'une manière très sensible, et sans aucun doute il continuera à se transformer dans la suite des siècles. Comment se fera cette modification? On ne peut le prévoir; mais qu'il soit utile de l'étudier, on ne peut le contester.

C'est une chose remarquable que les connexions qui se dévoilent quelquefois entre des phénomènes en apparence extrêmement dissemblables. Arago signala le premier un fait dont aucune théorie ne pouvait alors prévoir la signification, et qui suscita des discussions passionnées. Il annonça que l'aiguille aimantée éprouve des perturbations au moment des aurores boréales; non-seulement il observa ces perturbations toutes les fois qu'une aurore boréale était visible à Paris, mais en comparant les dates il put montrer que des mouvemens de l'aiguille avaient été constatés à l'époque même où des aurores invsibles à Paris avaient été signalées dans les contrées polaires. Aujourd'hui personne ne révoque en doute cette singulière coïncidence, et, inexpliquée au moment où elle fut découverte, elle parut être naturelle quand on eut reconnu l'origine électrique des aurores boréales. Sans aller bien loin dans le champ des conjectures, il est permis de penser que l'action magnétique de la terre ne se limite pas aux effets que l'on a jusqu'à présent constatés. On vient de découvrir tout récemment que l'oxygène, ce gaz qui constitue en partie l'atmosphère terrestre, est attiré par l'aimant. Il doit s'accumuler aux pôles magnétiques de la terre, prévision non encore justifiée par les observations, mais qui nous laisse au moins l'espérance de trouver un jour dans l'action magnétique du globe un des élémens qui règlent la statique de l'atmosphère.

Si nous récapitulons les idées générales que nous venons de pas-

ser en revue, nous voyons l'enveloppe solide du globe recouverte en partie par les eaux, enveloppée par une masse gazeuse composée de vapeur et d'air. Cet ensemble d'élémens inertes, dont nous connaissons les propriétés, est livré à l'influence de forces multiples et dissemblables, — la chaleur, l'électricité et le magnétisme, — sans compter les attractions célestes. Sous la pression de ces agens, la matière du globe accomplit régulièrement des fonctions générales déterminées, variées à l'infini dans leurs manifestations et soumises à des influences perturbatrices locales qui en dissimulent l'harmonie. Étudier dans chaque coin du globe les météores qui nous frappent, éliminer les actions locales et formuler les circonstances générales, tel est le premier but de la météorologie; — analyser la production et le développement des agens qui donnent la vie au monde sera le deuxième; — enfin chercher les relations qui existent entre les causes et les effets, constituer par une théorie générale l'ensemble des phénomènes vitaux du monde en les faisant descendre de leurs causes, comme l'astronomie déduit le mouvement du monde de l'attraction newtonienne, tel devra être le couronnement d'une œuvre à peine commencée aujourd'hui. A travers quelle longue chaîne de tentatives stériles et de travaux illusoires arrivera-t-on à un but si distant? C'est ce qu'il n'est pas possible de présumer; mais s'il est un moyen d'en approcher, il est sans contredit dans l'association d'un grand nombre d'hommes dévoués à la même étude. C'est là ce que nous voudrions faire comprendre.

Il est bien rare qu'un phénomène naturel puisse être étudié complétement par un seul homme : cela n'a lieu que dans le cas très particulier où il se reproduit fréquemment, et où la cause, agissant dans un espace très restreint, y développe tout son effet, de telle façon qu'un observateur unique puisse voir souvent et sous toutes ses faces le phénomène en lui-même et la cause qui le détermine. C'est ce qui arrive pour un météore bien ordinaire, la rosée. L'analyse même des circonstances de ce météore nous apprendra comment l'étude doit procéder dans ce dernier cas.

On avait, depuis Aristote, essayé sans succès d'expliquer la rosée. Pour les uns, elle tombait du ciel, pour les autres elles sortait de la terre, sans qu'on la vît ou tomber ou s'élever. Wells résolut simplement la question par un petit nombre d'observations rationnellement conduites. Il prenait des flocons de laine, les pesait, les étalait sur le sol au coucher du soleil, et mesurait la rosée qu'ils avaient reçue par l'augmentation de poids qu'ils avaient éprouvée. Au bout de quelques jours d'études, il avait reconnu que la rosée est abondante par les temps sereins sur les lieux découverts, qu'elle ne se produit pas sous une toile tendue, sous un toit ou sous les nuages, c'est-à-dire sous un abri quelconque, à quelque distance qu'il soit

placé. La condition essentielle du phénomène est que l'objet qui reçoit la rosée soit exposé librement à la vue du ciel étoilé. Voilà une manière très philosophique d'observer; quand on sait ce qui favorise ou détruit l'effet inconnu dont on s'occupe, on a fait un grand pas vers l'explication.

Que se passait-il donc de si différent dans ces flocons de laine exposés à la vue du ciel ou couverts d'un abri? Wells le chercha en posant au milieu de chacun d'eux des thermomètres semblables. Ceux des thermomètres qui étaient protégés baissèrent peu, ceux qui étaient libres furent considérablement refroidis. Il y a là une coïncidence qu'il faut remarquer. Quand il y a refroidissement, il y a dépôt de rosée, et quand la température ne s'abaisse point, la rosée ne se montre pas. Alors l'explication du phénomène s'offre naturellement à l'esprit. La laine refroidie condense la vapeur d'eau répandue dans l'atmosphère, comme les vitres d'un appartement échauffé pendant l'hiver, comme la surface d'une carafe remplie d'eau glacée pendant l'été, et si on s'élève de cette expérience de Wells à l'action qui se produit dans la nature, on conclut que l'herbe des prés se refroidit en présence du ciel pendant la nuit et se couvre de la vapeur que l'air lui cède. La rosée ne tombe pas du ciel, elle ne sort pas du sol : c'est l'air qui la contenait en vapeur et qui l'abandonne sous la forme de gouttelettes liquides. Il ne reste plus qu'une question à poser, c'est celle-ci : pourquoi l'herbe se refroidit-elle? C'est qu'elle rayonne pendant la nuit de la chaleur vers le ciel et ne reçoit rien en échange. Pourquoi ne se refroidit-elle pas sous un abri? C'est que celui-ci, par son interposition entre la terre et l'espace, empêche la chaleur de s'échapper. Cette explication est complète; elle est d'autre part un exemple d'un fait météorologique simple dans lequel toute la série des actions se développe au même lieu : c'est en un point qu'agit la cause, c'est au même point que se voit l'effet, et un seul observateur suffit pour l'étudier.

Malheureusement tous les météores sont loin d'offrir une simplicité aussi grande. De nombreuses observations individuelles, de longues années et une récapitulation consciencieuse sont le plus souvent des élémens indispensables d'étude. Tout le monde a lu les remarquables notices qu'Arago publiait autrefois dans l'*Annuaire du Bureau des Longitudes;* je choisis celle qui traite du tonnerre. Arago aurait pu se contenter de présenter un exposé didactique des actions électriques et montrer dans les effets du tonnerre la répétition en grand, et dans un laboratoire inaccessible, des expériences de la physique; il choisit une marche opposée et plus rationnelle. Il recueillit tous les faits observés depuis les époques les plus reculées, les classa méthodiquement, et sans prononcer le mot d'électricité, fit l'histoire des effets du tonnerre avec les récits des témoins oculaires. Je prends

un exemple presque au hasard. On avait souvent remarqué aux sommets des montagnes des traces sinueuses où les roches étaient fondues. Ramond sur le pic du Midi, de Saussure dans les Alpes, de Humboldt en Amérique, s'accordaient dans leurs descriptions et aussi dans leurs explications; ils attribuaient ces effets de fusion au tonnerre. D'un autre côté, on trouve dans les plaines de la Silésie ou dans les sables de l'Égypte des tubes profondément enfoncés dans le sol, et dont les parois fondues sont composées des mêmes élémens que le terrain qui les entoure, réunis et agglutinés par la chaleur. Ces tubes se nomment des *fulgurites,* et l'opinion commune les attribue à l'action de la foudre. Jusque-là ce sont des effets constatés de causes inconnues et des explications non justifiées; mais voici qu'un jour M. Hägen de Konisberg voit de sa fenêtre le tonnerre tomber sur un bouleau, il fait fouiller au pied et y découvre un fulgurite bien constitué et encore chaud. Voici un second fait : en 1790, dans le parc d'Aylesford, un paysan va chercher sous un arbre un refuge contre l'orage; le tonnerre tombe sur lui, le foudroie et le laisse dans la position qu'il occupait. On le retrouva quelque temps après, encore appuyé sur son bâton ferré, dont la pointe fichée dans le sol se continuait par un fulgurite... C'est ainsi que des observations individuelles, nombreuses, faites par plusieurs personnes, sont nécessaires avant qu'on puisse établir une théorie rationnelle des phénomènes météorologiques.

Mais la nécessité de travaux collectifs, exécutés par une société formée d'observateurs ayant un but commun, devient surtout évidente quand il faut étudier un point de la statique météorologique du globe. Je vais prendre un exemple célèbre : il s'agit des températures de l'air et de leur distribution sur la surface du globe.

Il n'est pas nécessaire de recourir à l'emploi d'un thermomètre pour savoir qu'en un point arbitrairement choisi sur la surface terrestre, la température de l'air varie aux diverses heures de la journée. Faible au moment du lever du soleil, elle augmente généralement jusqu'à deux heures, pour décroître ensuite d'une manière progressive jusqu'au matin suivant, et recommencer périodiquement les mêmes variations diurnes régulières, auxquelles s'ajoutent les complications perturbatrices amenées par l'état du ciel ou les changemens de direction des vents. Si un observateur avait attentivement étudié pendant toute la durée d'un jour l'état du thermomètre et qu'on lui demandât quelle en a été la température, il serait obligé, ou bien de raconter en détail les variations qu'il a mesurées, ou bien d'imaginer une méthode exacte et régulière de les résumer dans un chiffre unique : c'est ce que l'on a réussi à faire. On prend la moyenne des résultats obtenus à chaque heure de la journée, et on admet que l'effet d'ensemble aurait été le même, si pendant tout le

temps de l'observation la température fût restée invariablement égale à cette moyenne. On substitue au jour réel, dans lequel la température est perpétuellement changeante, un jour fictif, où elle serait toujours constante, et c'est cette température intermédiaire que l'on nomme en météorologie la *température moyenne* d'un jour. Continuant les mêmes études et la même réduction pour toute une année, on trouve des journées d'hiver très froides, des journées d'été très chaudes, séparées par des températures moins excessives : on répète alors pour l'année le même raisonnement que pour un jour. On en calcule la température moyenne, et l'on suppose que l'effet thermique général est équivalent à celui d'une année imaginaire dans laquelle toutes les saisons auraient offert une température uniforme et invariable égale à cette moyenne. Une multitude de mesures se résument ainsi dans un chiffre unique, les détails des observations journalières se concentrent dans un résultat d'ensemble qui les récapitule, et l'état calorifique moyen d'une localité se dégage des nombreuses perturbations qui le dissimulent. On oublie alors les patientes études de chaque jour, on conserve les nombres qui les récapitulent, on les classe, on les discute, on en peut déduire les lois générales de la statique du globe.

Une première conséquence découle de ces observations : quand nous voyons les années qui se succèdent se caractériser par des résultats agricoles très dissemblables, par la fécondité ou la stérilité du sol, par l'abondance des pluies ou la sécheresse de l'air, quand nous récapitulons certaines dates néfastes ou heureuses, nous pouvons nous former deux opinions opposées sur les phénomènes du globe. Il se peut que les différences que l'on remarque entre les années successives soient dues à des inégalités réelles de la quantité de chaleur versée annuellement sur la terre, et dans ce cas elles seront expliquées et démontrées, si l'on reconnaît des inégalités correspondantes entre les moyennes que les météorologistes calculent; mais il se peut aussi que la chaleur reçue sur un point du globe demeure constante pendant toutes les années, et que la manière dont elle se distribue entre les diverses saisons soit seule différente : dans ce cas, les moyennes de toutes les années devront être invariables. L'expérience seule pouvant décider entre ces deux interprétations des faits, il a fallu consulter les observations exécutées dans un très grand nombre de localités, et l'on put formuler cette loi simple et générale : la température moyenne en un point donné du globe est invariable.

Cette loi, qui résolvait d'une manière si précise la question de la variabilité des climats, en souleva une autre plus importante et plus générale, celle de la distribution de la chaleur sur la terre. On comprend aisément que la température augmente progressivement à

mesure qu'on s'éloigne des pôles pour s'approcher de l'équateur, et il était bien naturel de penser que les moyennes des divers pays étaient exclusivement réglées par le degré de latitude sans être influencées par la situation spéciale par rapport aux continens, ou aux mers ou aux montagnes. Cependant, après que l'on eut réuni dans des tableaux nombreux toutes les observations que l'on possédait, on vit clairement que la distribution des températures sur le globe ne suivait pas une loi aussi simple. Des villes placées à la même distance de l'équateur offrirent des moyennes très inégales, et de nouvelles observations devinrent nécessaires pour constater et mesurer ces variations imprévues de l'état calorifique. Pour résumer ce fait dans son ensemble, le représenter graphiquement et l'embrasser d'un seul coup d'œil dans tous ses détails, M. de Humboldt eut l'idée aussi ingénieuse que féconde de réunir, par une ligne tracée sur la carte du globe, tous les points jouissant d'une égale température. Ces lignes, que l'on nomme *isothermes*, sont loin d'être confondues avec les parallèles géographiques, elles sont même sinueuses, et bien que leur marche ne soit pas aujourd'hui irrévocablement fixée, nous pouvons comme exemple suivre à travers le globe l'isotherme qui réunit tous les climats dont la température est de 10 degrés. Nous rencontrons cette isotherme sur la côte occidentale de l'Amérique à la latitude de 46 degrés; de ce point, elle se dirige à travers le continent vers l'Atlantique, qu'à New-York elle atteint à la latitude de 42 degrés; elle s'est rapprochée de l'équateur, et cela prouve qu'à latitude égale la côte orientale de l'Amérique est sensiblement plus chaude que le rivage occidental. En pénétrant dans l'Océan, la courbe se relève vers le nord; elle passe à Dublin au 53e degré, ce qui nous apprend que l'Angleterre possède un climat plus doux que l'Amérique; enfin, continuant sa route à travers l'Europe, la ligne s'incline de nouveau vers le sud, et se retrouve à Sébastopol par le 44e degré. En résumé, les continens sont plus froids que les îles, et les températures égales ne suivent pas la trace des parallèles géographiques.

Si l'on veut discuter plus complétement ce sujet, on voit apparaître des inégalités nouvelles. Sur les continens, les étés se montrent généralement très chauds, et les hivers amènent des froids excessifs. Dans les îles ou sur les mers au contraire, les différences entre les températures extrêmes sont moins accusées. Dublin et New-York ont une égale température moyenne; mais, dans la première de ces localités, le climat est uniforme, et dans la dernière il varie entre des limites excessives aux saisons opposées. De là, pour les météorologistes, la nécessité de comparer les contrées sous ce nouveau point de vue de la rigueur des hivers ou de la chaleur des étés, de tracer sur le globe de nouvelles lignes analogues aux isothermes et parcourant les pays dont les hivers ou les étés sont égaux. Vien-

nent alors des rapprochemens et des applications; on voit les végétaux divers se distribuer sur la surface de la terre, suivant des zones parallèles aux lignes qui tracent l'état calorifique. Une nouvelle science, la géographie botanique, s'appuie sur la météorologie, se développe avec elle, et des conséquences pratiques viennent couronner cette longue étude des températures.

II.

C'est maintenant le lieu de résumer les procédés généraux et les besoins de la météorologie. Elle part de ces études isolées et toujours ingrates qui, toujours les mêmes, se reproduisent à chaque heure du jour; elle les rassemble, les résume, et en conclut les températures moyennes des localités diverses. Bientôt elle imagine de les inscrire sur la carte du monde et d'y dessiner des lignes isothermes. Alors ces innombrables travaux individuels, ces observations, qu'on aurait pu croire puériles, se fondent dans un ensemble régulier. On découvre d'abord une loi consolante, celle de l'invariabilité des climats, — ensuite une connaissance précise de la statique calorifique du globe, — enfin un rapport régulier entre la distribution de la chaleur et celle des végétaux. Si l'on veut savoir ce qu'il en coûte pour établir cette vaste récapitulation, il suffit de dire que l'étude, continuée pendant dix ans, de mille localités seulement a exigé plus de 87 millions de mesures thermométriques. Que sera-ce pour le globe entier? Mais dans les sciences il n'y a qu'une chose qu'on ne calcule pas, c'est le temps que l'on emploie et la peine que l'on prend. Si la météorologie n'est pas aujourd'hui plus avancée, si les lignes isothermes, imparfaitement tracées, ne sont pour ainsi dire que l'ébauche grossière d'un tableau commencé, c'est que les études isolées qui servent de bases n'ont pas été assez nombreuses. Que de fois, en voulant observer les traces d'un phénomène général, on fut contraint d'ajourner des découvertes soupçonnées! que de fois on a dû s'arrêter à la limite de certaines contrées, parce que les observations manquaient! Devant cette absence de documens et la nécessité de les obtenir, on a compris que le seul moyen pour parvenir au but était de couvrir le globe d'un réseau d'observateurs examinant les phénomènes dans des conditions identiques. Alors on a songé à organiser les moyens d'étude sur la plus vaste échelle.

Depuis quelques dizaines d'années, nous avons vu le zèle pour la météorologie s'élever jusqu'à la hauteur d'une passion publique. En Angleterre, les sociétés savantes et les observatoires se sont imposé des sacrifices considérables pour installer des appareils, publier des instructions ou des résultats, solliciter le concours des officiers de

toutes les marines et faire appel à la bonne volonté des individus. Des associations de météréographes ont été fondées; il s'est trouvé des savans illustres pour les diriger, des personnages opulens pour les doter, et un nombre considérable d'observateurs bénévoles se sont dévoués à étudier jour par jour, heure par heure, les instrumens indicateurs de l'état atmosphérique. De l'Angleterre, la fièvre des investigations s'est répandue sur l'Europe, passant par la Belgique, où elle a trouvé un directeur savant et zélé; elle s'est étendue sur l'Allemagne; elle a pénétré en Russie, où elle s'est ménagé l'appui du gouvernement. Un immense réseau d'observatoires couvre aujourd'hui toute l'étendue de l'empire russe, et une armée de météréographes, ayant son général, ses officiers et ses soldats, remplit avec une régularité militaire des registres préparés à l'avance avec des colonnes en blanc où il n'y a qu'à inscrire les indications données par les appareils aux divers momens de la journée.

Au milieu de cette préoccupation générale, quelques personnes ont porté leur attention sur les appareils explorateurs pour les modifier et les bien installer. On a imaginé des thermomètres armés d'un crayon qui tracent eux-mêmes la température sur le cadran d'une horloge, au lieu même qui marque l'heure; des appareils de photographie font pour ainsi dire le portrait des baromètres ou des boussoles, dont ils fixent à chaque instant l'indication sur une plaque daguerrienne. On n'a plus qu'à les mettre en fonction, à les *remonter* comme une horloge, et ils remplacent plus exactement et sans distraction l'observateur, à qui il fallait nécessairement pardonner quelquefois des irrégularités. Ces instrumens à indication continue ne furent pas un petit progrès, au dire surtout de ceux dont ils simplifient le travail. Rien ne manqua plus dès-lors à la météorologie, ni les instrumens précieux, ni les dévouemens individuels, ni les patronages, ni les budgets, ni l'organisation.

Je me trompe, il lui a manqué la France, qui jusqu'à présent ne s'est pas mise au niveau des pays qui l'entourent. Les grandes fortunes trouvent chez nous à s'employer autrement, et les individus songent médiocrement aux sciences; peut-être n'avons-nous pas dans le caractère une assez forte dose de cette placidité inerte, de ce dévouement sans passion, qui font trouver du charme dans un commerce intime avec le baromètre. Nos savans d'ailleurs n'ont pas montré une grande émotion à l'endroit de la météorologie; ceux qui auraient pu faire naître, développer et diriger le mouvement se sont tenus à l'écart; personne n'a donné l'exemple en exécutant avec continuité des études régulières. L'observatoire de Paris lui-même n'a pas subi l'influence générale, il n'a montré ni entraînement ni mauvais vouloir; il s'est contenté de continuer ses habitudes tradition-

nelles sans y rien ajouter, sans en rien retrancher. Entre cet élan passionné qui se développait dans les divers pays de l'Europe et cette indifférence si souvent blâmée que la météorologie rencontrait en France, il y a un contraste dont les causes sont aisées à saisir. C'est que s'il y a parmi les savans français des personnes qui soutiennent cette science, la croyant digne de leur intérêt, il en est d'autres qui la négligent et la déconseillent, parce qu'ils croient mal dirigées les méthodes qu'elle suit, exagérées les espérances qu'elle a fait concevoir, et trompeuses les applications que l'on tente sur la foi de son autorité.

Quand on ouvre un de ces énormes volumes in-quarto que publie le gouvernement russe, on y voit qu'à un jour déterminé, à midi, il faisait beau à Saint-Pétersbourg, que le vent y venait du nord, qu'il y faisait 10 degrés de froid, que le baromètre y marquait 760 millimètres, etc. Ce détail est répété pour tous les jours de l'année et pour tous les observatoires établis. Certes rien n'est moins intéressant. — Mais, disent les partisans de la météorologie, supposez qu'on ait laissé écouler plusieurs années ou plusieurs siècles, et que ces volumes compulsés par une main patiente soient comparés à ceux que l'on aura publiés aux années suivantes jusqu'à celle où se fera la révision : on acquerra la connaissance des modifications que le globe aura subies, s'il s'est transformé, ou bien l'on saura qu'il est resté invariable, si on ne constate aucune différence progressive entre les époques passées et les temps actuels. Peut-être trouvera-t-on dans cette comparaison la révélation de quelque fait général saillant dont nous préparons aujourd'hui la découverte à nos descendans. Il faut bien que l'on remarque qu'il n'y a jamais d'autre manière de procéder dans les sciences physiques. L'étude matérielle des faits isolés, que l'on résume ensuite, est la seule méthode que l'on connaisse et que l'on emploie pour découvrir les lois générales, et si l'astronomie a fait quelques progrès, si elle en attend d'autres, elle les doit ou les devra à la récapitulation et à la coordination des études individuelles qui s'accumulent dans les archives des observatoires.

A ce raisonnement d'autres personnes répondent que, les mesures étant faites au niveau du sol au milieu de toutes les causes perturbatrices locales, il y a peu de probabilité qu'elles puissent conduire à des notions générales exactes; que, les observatoires n'ayant pas d'objet bien défini, on ne sait guère les raisons des pratiques auxquelles on s'astreint; que les espérances vagues de découvertes générales n'ont rien de bien assuré; que le but est distant; que si parmi les myriades de nombres que l'on enfouit dans des volumes coûteux quelques-uns peut-être sont destinés à être utilisés, il y en a une immense quantité qui ne serviront jamais, et qu'il n'est pas néces-

saire de créer à grands frais des observatoires, d'user des existences nombreuses à la poursuite de recherches dont on n'a pas d'avance prévu l'utilité.

On le voit, si hors de notre pays tout le monde s'accorde sur la nécessité de pratiquer la météorologie, en France on est loin d'y concourir avec la même unanimité, et les deux opinions opposées que les savans discutent entre eux ont eu pour résultat d'entraver le zèle des adeptes. Ces deux opinions ont été récemment mises en présence au sein même de l'Académie des Sciences. Pour diriger plus sûrement les tentatives de l'agriculture en Algérie, l'administration de la guerre désira faire exécuter des études suivies sur la climatologie des diverses zones de la contrée, et, ne voulant pas assumer la responsabilité scientifique de l'entreprise, elle demanda à l'Académie une instruction détaillée qu'elle se chargeait de mettre à exécution. Une commission fut nommée, et un rapport fut déposé à la fin de décembre 1855 par M. Pouillet. Ce rapport souleva une discussion extrêmement vive; restreinte d'abord dans les limites mêmes de la demande qui l'avait provoquée, cette question finit par s'étendre, et à propos des observatoires de l'Algérie, on en vint à mettre en cause et presque en interdit la météorologie elle-même. Les coups les plus rudes lui furent portés par des savans éminens, et ceux qu'elle reçut de M. Biot ont eu un long retentissement.

L'illustre et vénérable doyen de l'Académie des Sciences aime la discussion, et il y excelle, car il y apporte à la fois l'expérience des luttes scientifiques qu'il a commencées jeune, les ressources d'un esprit très vaste et dont l'éducation est complète, un peu de passion dans les argumens et beaucoup de respect pour les personnes : il y montre surtout la qualité bien rare d'exposer avec une merveilleuse élégance les détails les plus intimes des questions les plus arides, et réussit toujours à faire admirer son talent, lors même qu'il ne fait pas triompher ses opinions. M. Biot entra dans le débat sur la météorologie avec une grande solennité, et, remplissant comme un devoir envers lui-même et envers l'Académie, il prononça une condamnation formelle de la science qui occupe à elle seule plus de disciples que toutes les autres ensemble. « L'épreuve que l'on a faite en Russie, dit-il, de ces établissemens spécialement météorologiques est complète. Leur directeur général est un savant distingué, ses aides principaux sont des hommes très intelligens; lui et eux ont dû se mettre en possession des méthodes et des procédés d'observation récemment perfectionnés. La générosité de l'empereur de Russie n'a rien refusé de ce qui pouvait assurer le succès de ces établissemens. Pourtant ni là ni ailleurs on n'a tiré aucun fruit réel de leurs coûteuses publications; ils n'ont rien produit pour l'avan-

cement de la science météorologique, et j'ajoute que, non par la faute des hommes, mais par le manque d'un but spécial et par la nature de leur organisation, ils ne pouvaient rien produire, sinon des masses de faits disjoints, matériellement accumulés, sans aucune destination d'utilité prévue, soit pour la théorie, soit pour les applications. »

Nous ne voulons point ici faire l'histoire de la discussion soulevée par les paroles de M. Biot. Il nous suffit d'avoir montré que deux opinions entièrement opposées se trouvaient en présence, et que, par les attaques dont elle avait été l'objet, la météorologie se trouvait gravement compromise. Il ne nous appartient point de discuter ou les argumens favorables des uns, ou les objections impitoyables des autres; mais s'il est difficile de se prononcer entre des argumens contradictoires, il ne l'est jamais de se rendre à l'évidence des faits. Les opposans auront raison tant qu'une découverte saillante ne les viendra pas condamner, et les météorographes triompheront le jour où ils apporteront comme résultat de leur persévérance et de leurs travaux collectifs un grand fait météorologique.

Cette bonne fortune leur était réservée. Au moment même où un débat solennel venait de mettre en question à la fois l'autorité et l'utilité de la science, l'observatoire de Paris terminait un ensemble de recherches météorologiques dont il était impossible de contester l'importance. Chacun se souvient que le 14 novembre 1854 une tempête épouvantable enveloppa les flottes anglaise et française stationnées dans la Mer-Noire. *Le Henri IV* fut jeté à la côte, un nombre considérable de bâtimens de transport firent naufrage, et presque tous les navires des deux marines reçurent des avaries que les circonstances et les lieux rendaient désastreuses. La tourmente s'étendit sur toute la Crimée, sur toute la surface de la Mer-Noire jusqu'à Constantinople, et presque en même temps on signalait en France et dans la Méditerranée des coups de vent non moins violens. Il était dès-lors évident que le phénomène n'avait pas été local, qu'il était dû à une perturbation atmosphérique embrassant à la fois ou successivement une grande étendue de pays, peut-être l'Europe entière, et il était désirable, au point de vue de la sécurité des flottes, de rechercher comment une commotion pareille avait pu naître, se développer et se propager. Le directeur de l'observatoire de Paris fut donc chargé par le ministre de la guerre de faire une enquête météorologique sur la question. M. Leverrier écrivit aussitôt une circulaire à tous les météorographes du monde et leur demanda communication des notes qu'ils avaient prises pendant les quelques jours qui précédaient le 14 novembre. Plus de deux cent cinquante réponses, contenant les indications données par les instrumens météorologiques aux jours indiqués, furent reçues à l'Observatoire.

Quelques mots suffiront pour faire apprécier l'importance de ces communications, venues de points si divers.

Si l'on suppose un observateur fixé en une station invariable sur le globe, étudiant à chaque moment les oscillations du baromètre, il en pourra conclure que la couche atmosphérique répandue au-dessus de sa tête éprouve des variations alternatives. Il arrivera ainsi à la connaissance de faits isolés qui auront pour lui une importance médiocre, et n'en offriront aucune aux habitans des contrées voisines. Ces oscillations du baromètre se reproduisent cependant dans tous les points du globe, elles n'y sont point le résultat d'accidens locaux, mais bien des manifestations de mouvemens atmosphériques qui s'étendent sur des espaces considérables, et qu'on pourrait étudier dans leur ensemble, si on possédait une série d'observations faites au même moment sur les divers points couverts par la masse d'air dont on veut étudier l'état physique. Ainsi, par la diffusion des observations d'abord, par leur concentration dans des mains uniques qui les coordonnent ensuite, il devient possible de constater l'étendue qu'occupe une grande perturbation de l'océan aérien, de la suivre dans son origine, dans son développement, dans sa translation. Ces observations individuelles, très multipliées, M. Leverrier venait de les recevoir : elles avaient été faites toutes à la même époque, et précisément au moment où une grande commotion agitait le continent européen; elles contenaient évidemment tous les élémens nécessaires pour faire l'histoire de ce bouleversement; seulement il fallait les réunir, les coordonner, et ce n'était pas un médiocre travail. M. Leverrier en chargea M. Liais, qui s'est acquitté de cette pénible tâche avec tout le succès désirable.

Le 12 novembre, à l'heure de midi de Paris, les diverses localités de l'Europe se trouvaient dans des états atmosphériques très-dissemblables; le baromètre atteignait dans quelques-unes des hauteurs plus grandes que dans toutes les autres et tout à fait exceptionnelles, et ces localités n'étaient pas irrégulièrement distribuées; on les trouvait au contraire parfaitement alignées, et en les marquant sur la carte, elles présentaient un ensemble de points dessinant une ligne peu sinueuse qui courait du nord au sud. Cette ligne passait sur l'Angleterre, elle en coupait la côte orientale par le 55e degré de latitude, se dirigeait vers le sud, traversait le canal de Bristol et se prolongeait vers la pointe de Cornouailles. A partir de ce point, elle passait sur la Manche, se retrouvait à travers la Bretagne, et, coupant la France diagonalement, sortait par Narbonne pour entrer dans la Méditerranée. Elle ne s'y perdait pas, et on la retrouvait sur la côte algérienne vers le 5e degré de longitude orientale. Sur toute l'immense étendue de cette ligne, le baromètre se soutenait à 770 millimètres, et quand on s'en éloignait vers des localités placées à l'est

ou bien à l'ouest, on reconnaissait des pressions barométriques moindres, et qui diminuaient d'autant plus que l'on s'écartait davantage.

Il est donc prouvé que le 12 novembre à midi la pression atmosphérique avait atteint un maximum sur toute l'étendue de l'immense ligne que nous venons de décrire, et comme cette pression est due aux couches d'air superposées au baromètre en ces points, on peut expliquer le fait en admettant que l'air y avait atteint momentanément une épaisseur plus grande, que la surface supérieure de l'atmosphère y était surélevée, qu'elle présentait une colline continue courant de l'Angleterre à l'Afrique, du nord au sud, et dont la crête était justement placée au-dessus des points par lesquels passait la ligne tracée. Si l'on veut une représentation matérielle de ce phénomène, on peut se figurer la surface agitée de la mer, suivre par la pensée la ligne qui forme la crête supérieure d'une vague : on aura l'image de l'état où se trouvait l'océan atmosphérique, et la surélévation qui existait à sa surface prendra par analogie le nom de *vague atmosphérique.*

A partir du moment que nous avons pris pour point de départ, le baromètre baisse dans tout le trajet de la courbe; mais il monte progressivement dans les points qui la bordent à l'est. La vague n'est pas immobile; elle se meut comme les vagues de l'océan; à minuit elle a franchi la Manche et se trouve au-dessus de la Hollande, de Lille, de Paris et de Lyon; enfin au lendemain 13, à midi, vingt-quatre heures après qu'elle a été une première fois observée, on la retrouve, avec les mêmes caractères, déjà très loin de son point de départ et un peu inclinée sur sa direction primitive; elle se montre sur les côtes orientales de la Suède, sur les îles d'Aland et de Rugen, passe à Berlin, à Dresde, se dirige vers les Alpes, dont elle suit les sinuosités, et, côtoyant les frontières orientales de France, se perd dans la Méditerranée.

La vague se déforme ensuite sensiblement; ses extrémités marchent plus rapidement que son milieu. On la voit, le 14 novembre à midi, partir de Saint-Pétersbourg et se retrouver à Dantzig, traverser la Prusse, passer à l'ouest de Vienne, puis, s'infléchissant, se diriger sur la Dalmatie, franchir la mer Adriatique, et, coupant la pointe méridionale de l'Italie, rentrer dans la mer par le golfe de Tarente. Elle continue, sans s'affaiblir, sa marche à travers la Russie, les provinces danubiennes et la Turquie d'Europe; le 15, elle se trouve sur les monts Krapacks; le 16, elle a franchi la Mer-Noire, et, faute d'observations, on cesse de la pouvoir suivre.

Voilà, tout le monde en conviendra, un des phénomènes les plus généraux, les plus intéressans de la physique du globe. C'est une condensation de l'atmosphère que chaque météorologiste voit passer

au-dessus de lui sans en connaître l'étendue, que M. Liais nous montre dans son ensemble et qu'il suit dans ses mouvemens. L'océan atmosphérique a donc ses vagues; elles couvrent presque tout le globe; elles se déplacent dans une direction régulière comme celles de la mer. L'onde que nous venons d'étudier se transporte de l'occident à l'orient, traverse l'Europe tout entière, et met quatre jours pour aller de Londres à la Mer-Noire. Tout en la suivant dans son mouvement général de propagation, nous découvrons déjà, sur la surface des continens, des causes locales qui la déforment et la ralentissent. Pendant qu'elle franchit, du 12 à midi au 13 à minuit, la surface plane et basse qui s'étend au nord, des côtes de l'Angleterre à l'embouchure de l'Oder, elle traverse à peine au midi la largeur de la France, et s'arrête pendant longtemps sur le contour des Alpes, qui lui opposent comme une barrière qu'elle hésite à franchir, et qui en diminuent notablement la hauteur. Au bout de vingt-quatre heures de lutte, les Alpes sont cependant traversées; mais alors se présentent les montagnes du Tyrol, puis les Krapacks et les Balkans, et la vague, qui avait été de plus en plus retardée et abaissée par ces obstacles naturels, se relève et s'accélère en passant sur la Mer-Noire.

J'ai peur que l'on ne confonde cette vague avec les effets des vents qui transportent l'air d'un lieu à un autre, et qu'on ne voie dans ce phénomène un ouragan qui aurait poussé l'atmosphère de l'ouest vers l'est. Rien de pareil ne se produisait, pas plus qu'on ne remarque aucun effet semblable dans les vagues de la mer. Celles-ci sont produites par un soulèvement momentané de la surface de l'eau sur les points qu'elles parcourent, mais le liquide n'est pas entraîné avec elles. Quand elles rencontrent un navire, elles le soulèvent, mais elles ne le déplacent pas, et si même on se représente une rivière qui coule rapidement, on se rappellera y avoir vu des vagues dont les unes remontaient le courant pendant que d'autres le suivaient, se montrant ainsi tout à fait indépendantes des mouvemens de progression que les eaux possèdent. Or entre les liquides et l'air l'analogie est complète; notre vague atmosphérique traversa des contrées où les vents soufflaient dans des directions tout à fait différentes, et ils n'ont opposé à sa formation ou à son mouvement aucun obstacle appréciable. Tous les enfans s'amusent à placer sur le sol une longue corde, dont ils tiennent le bout à la main; quand ils le soulèvent pour l'abaisser ensuite brusquement, ils voient toute la corde se mettre successivement en action et une espèce d'arceau se former comme un repli de serpent qui se meut de lui-même et parcourt la corde tout entière. Cet arceau, ce repli est une image fidèle de la vague atmosphérique.

Les documens reçus à l'Observatoire, outre l'état barométrique, fournissaient encore les élémens nécessaires pour reconstituer toutes

les circonstances qui accompagnaient le mouvement de la vague. On y voit des températures très inégales du nord au midi, on y constate des directions tout à fait indépendantes dans les vents; mais ce qui doit nous étonner, c'est que, malgré l'immense étendue de l'espace parcouru, malgré toutes les différences des latitudes et des climats, la visite de la vague amena sur les continens ou sur les mers un temps calme et cette bienfaisante influence d'une atmosphère sereine qui concorde avec la grande hauteur du baromètre. Rien ne faisait présager ces affreuses commotions que la mer avait éprouvées en Crimée, et qui avaient motivé l'enquête. Nous allons voir cependant qu'entre cette vague inoffensive et les tempêtes désastreuses il existe une relation directe, et que ce calme momentané est la suite ou le présage de phénomènes destructeurs.

On a commencé à reconnaître la vague le 12 novembre à midi, au moment où elle planait sur l'Angleterre et la France. Remontons maintenant un peu plus haut : du 10 au 11 novembre, les mêmes points, loin d'être soumis à une pression inhabituellement élevée, éprouvaient un effet contraire; le baromètre y était bas, plus bas qu'aux autres contrées, et les points où l'affaiblissement de la pression était le plus marqué occupaient sensiblement cette même ligne, qui était au 12 le lieu de la vague. Il y avait donc en ces points une diminution de la hauteur de l'atmosphère, et sa surface supérieure devait y présenter un sillon creux très étendu. Le sillon était à cette date assez peu profond; on le voit ensuite se mettre en mouvement : le 12 il parvient à la limite de l'Autriche, le 13 il atteint la Mer-Noire, le 14 il s'abat sur la Crimée. A l'origine, cette dépression de l'atmosphère était à peine sensible; mais en la suivant dans son trajet, on la vit s'aggraver, et à Munich on la trouva considérable; à Vienne, elle fut plus grande encore; sur la Mer-Noire, elle avait atteint des proportions énormes. La vague élevée avait donc été précédée d'une dépression, d'une onde creuse qui, lui montrant le chemin, avait traversé l'Europe et atteint la Mer-Noire le 14 novembre. Ces deux ondes, dont la connexion est évidente, nous en font prévoir une troisième qui les suivait pas à pas, et qui devait être aussi une vague creuse; nous la distinguons en effet, elle couvre la France du 14 au 15, et poursuit celles qui l'ont précédée. En France, nous voyons donc successivement passer, le 11 une dépression, le 12 et le 13 une vague surélevée, du 14 au 15 un nouveau creux, et la succession des mêmes phénomènes se retrouve en Crimée à des dates différentes : le 14 on y subit l'action de la dépression antérieure, au 16 on voit la vague élevée, et probablement au 18 on y verrait passer le creux postérieur, si les documens ne manquaient pas à cette date. C'est maintenant que nous pouvons particulièrement insister sur la comparaison des ondes de l'atmosphère avec celles de la mer, où nous

voyons incessamment se succéder des vagues et des creux se poursuivant toujours et venant incessamment produire sur les mêmes points des mouvemens alternativement opposés. Ces dépressions atmosphériques, qui suivent et précèdent les vagues élevées, ne leur ressemblent malheureusement pas dans les effets qu'elles produisent; loin d'amener le beau temps, elles apportent des pluies abondantes, les vents prennent des vitesses considérables, les grains surviennent et les tempêtes se produisent. C'est l'onde basse antérieure qui a affligé la Crimée le 14, c'est la dépression postérieure qui a sévi en France du 15 au 16.

L'utilité de la météorologie est donc aujourd'hui bien établie, et les derniers progrès de cette science ont mis une fois de plus en évidence un fait bien remarquable, — la liaison qui existe entre les diverses branches de la physique et les services réciproques qu'elles peuvent se rendre. La pratique de la météorologie avait, jusqu'à ces dernières années, rencontré deux des plus grandes difficultés qui puissent entraver une science. La première était dans les détails : il fallait installer des observatoires et enrôler un nombre considérable d'ouvriers isolés. La seconde empêchait l'œuvre commune de s'achever : c'était la peine qu'il fallait prendre pour relier en un faisceau commun tant d'observations éparses. Les choses, on le comprend, sans rien perdre de leur précision dans les détails, acquerraient une bien plus grande valeur générale, si le même observateur pouvait lui-même à la fois faire en tous les lieux la même étude d'un phénomène atmosphérique. Si les sciences n'ont point encore réussi à donner à l'homme ce pouvoir d'ubiquité, elles viennent au moins d'y suppléer par le télégraphe électrique, et de donner à la météorologie le plus précieux de tous ses appareils : celui qui peut réunir dans une main commune toutes les explorations qui s'exécutent en tous les points d'une vaste contrée.

Sans les avis instantanés du télégraphe, chaque observatoire est abandonné à lui-même. S'il voit passer un météore extraordinaire, il ne peut en avertir les contrées vers lesquelles il marche, et lui-même ne reçoit aucune nouvelle qui le prépare à étudier les grands bouleversemens qui se dirigent vers lui. Au bout de plusieurs années, il est vrai, les moyennes des observations sont quelquefois publiées, mais elles ne contiennent plus la trace des phénomènes accidentels; à moins qu'ils n'aient apporté une perturbation extraordinaire dans l'état des contrées, ils sont oubliés; on ne peut plus espérer d'en retrouver la marche et le développement. Les ondes atmosphériques par exemple sont, sans contestation, un des mouvemens les plus communs de l'atmosphère, et c'est à la persévérante attention de quelques savans que l'on en doit la toute récente découverte. Celles qui ont affligé les continens pendant tant de siècles

n'ont été considérées que comme des accidens dont la liaison avait échappé, et nous pouvons sans témérité penser que bien d'autres actions générales qui affectent les habitans du globe sont demeurées inconnues, parce que les hommes n'avaient aucun moyen de se prévenir à de grandes distances des effets qu'ils éprouvent à une époque déterminée. Les météorologistes auraient donc à peu près sans utilité multiplié les lieux d'études, s'ils n'avaient réussi à les lier entre eux par un système de communications toujours prêt et instantané : c'est le télégraphe.

Supposons par exemple qu'un ouragan se montre à Saint-Pétersbourg; on peut à l'instant même en demander des nouvelles à tous les observatoires de Russie, et quelques heures après on saura qu'il souffle sur tout l'empire, — car ces phénomènes ne sont point locaux, — qu'il occupe une longue ligne du nord au sud. Le lendemain, on saura qu'il marche vers l'occident, qu'il se dirige vers l'Allemagne, et l'on en préviendra les astronomes de Berlin et de Vienne : ceux-ci attendront et se prépareront à observer; bientôt le phénomène les enveloppera à leur tour, et ils en donneront avis en France et en Angleterre. Chacun, rendant ainsi le service d'annoncer une grande perturbation, permettra à ceux qu'elle menace de s'en préoccuper à l'avance et de s'en garantir; les agriculteurs hâteront leurs rentrées, les ports arboreront des pavillons d'alarme, et ces dangers ainsi prévus perdront sans aucun doute un peu de la gravité qu'ils ont lorsqu'ils arrivent à l'improviste. On peut se rappeler qu'il a fallu quatre jours à l'onde de Balaclava pour aller de Londres en Crimée; une nouvelle électrique aurait donc permis aux vaisseaux alliés de prendre longtemps à l'avance des mesures de sûreté qui eussent annulé l'effet de la tempête. Non-seulement, on le voit, le télégraphe électrique peut rendre à la météorologie cet important service de transmettre à un centre commun l'avis et le détail d'une action atmosphérique étendue, mais, grâce à son concours, la météorologie va devenir une étude dont l'utilité sera journalière et générale. On pourra prédire à tout un pays une commotion qui le menace, non pas comme on prédit une éclipse pour en avoir calculé l'heure, mais comme on annonce à une station de chemin de fer l'arrivée d'un train qui est en marche. Cet important et nouvel emploi du télégraphe vient de se réaliser en France : un accord s'est établi entre la direction des télégraphes et celle de l'Observatoire. Espérons que cet accord marquera le point de départ d'une ère nouvelle pour la météorologie.

J. Jamin.

LA FIN

DE

L'AUTONOMIE GRECQUE

PHILIPPE ET ALEXANDRE.

HISTORY OF GREECE, BY G. GROTE.

Un grand et beau travail dont nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs est aujourd'hui terminé. Arrivé à la fin de son *Histoire de la Grèce* (1), M. Grote a peine à contenir un sentiment de tristesse et de découragement; Gibbon avait éprouvé la même impression en écrivant les dernières lignes de *la Décadence et de la Chute de l'Empire romain.* En effet, pour un homme d'étude qui a passé une partie de sa vie sur un sujet de prédilection, l'abandonner, même pour le produire devant le public, c'est rompre une habitude chérie; il éprouve une émotion qui doit ressembler un peu à celle d'un père qui se sépare de sa fille pour la marier. Tout cela, M. Grote l'a ressenti, je pense, mais avec une douleur de plus. Épris de la Grèce libre et florissante, il lui faut aujourd'hui raconter ses défaites et son avilissement. Ces républiques modèles, qui ont donné de si mémorables exemples de courage, de magnanimité, et qui plus est,

(1) Le douzième volume de l'*Histoire de la Grèce* a paru à Londres il y a environ deux mois. Voyez, sur l'ouvrage de M. Grote, la *Revue* du 1er avril 1847, 1er août 1848, 1er juin 1849, 15 mai 1850, 15 mai 1852.

de sagesse et de bon sens, il lui reste à dire comment, s'abandonnant elles-mêmes, elles subirent le joug d'un peuple qu'elles avaient longtemps méprisé. Un siècle et demi après avoir repoussé la plus formidable invasion du grand roi à la tête des forces de toute l'Asie, la Grèce succombe sous les coups d'un petit souverain qu'autrefois elle aurait à peine admis à l'honneur de son alliance. Avocat de la démocratie intelligente et honnête, M. Grote voit avec douleur la transformation qu'elle a subie en peu d'années. La Grèce, au IVe siècle avant notre ère, est encore le centre de la civilisation ; elle possède peut-être la force matérielle, mais, divisée par vingt petites ambitions rivales, elle va tomber inévitablement au pouvoir d'un soldat habile et persévérant.

La Macédoine, relativement à la Grèce, se trouvait à certains égards dans une position assez semblable à celle de la Russie vis-à-vis de l'Europe occidentale. Un peuple pauvre, grossier, étranger à la civilisation hellénique, était gouverné par des chefs initiés à tous les raffinemens de cette civilisation. Les idées qui passionnaient les républiques grecques n'avaient aucun écho au-delà du Pénée. Là nul danger qu'un orateur ou qu'un philosophe renversât un trône avec une théorie politique. Spectateurs attentifs des agitations incessantes de leurs voisins, les rois de Macédoine recueillaient avec empressement quelques-uns des résultats matériels de leurs progrès, sans les acheter par des révolutions. Ils s'efforçaient d'attirer dans leur petite cour les beaux esprits de la Grèce, qui les amusaient, les louaient, les faisaient connaître, impuissans d'ailleurs à polir la sauvagerie macédonienne. Les poètes, les grands artistes, les acteurs illustres, étaient accueillis avec distinction à Pella, où on ne les comprenait guère sans doute. Archelaüs appelait Euripide auprès de lui; Perdiccas était en correspondance avec Platon, comme Catherine II avec Voltaire. Les philosophes et les poètes grecs apprenaient peut-être quelque chose aux rois de la Macédoine, mais ils demeuraient ignorés du peuple, lorsqu'ils n'en étaient pas détestés, comme Euripide, que les courtisans d'Archelaüs, sans respect pour ses vers, firent manger aux chiens.

On ne sait pas bien si les Macédoniens doivent être rangés parmi les Grecs ou parmi les barbares, et la question tient encore les doctes en suspens. Quelques-uns ont cru voir dans cette nation un rameau de la mystérieuse race pélasgique, si utile aux ethnographes pour combler les lacunes de renseignemens historiques. D'autres en font la souche d'une race non moins mystérieuse, celle des *Skypetars* ou des Albanais modernes. Pour moi, s'il fallait énoncer une opinion, je pencherais à les considérer comme un mélange de tribus helléniques et barbares. Officiellement dans le monde antique la

question avait été décidée en faveur des rois de Macédoine, car ils étaient admis aux jeux olympiques; mais outre les argumens irrésistibles, qui ne leur manquèrent jamais, ils pouvaient faire valoir leur descendance de héros et de demi-dieux. Quant à la masse de la nation, avant le règne de Philippe, je ne pense pas que les Grecs en fissent beaucoup plus de cas que des Illyriens ou des Thraces, peuples contre lesquels les Macédoniens étaient en guerre depuis un temps immémorial, et avec lesquels ils avaient cependant une grande conformité de mœurs. La langue macédonienne, intelligible peut-être pour un Athénien ou un habitant du Péloponèse, n'était pas honorée du nom de dialecte.

Quant au gouvernement, il n'avait rien d'hellénique. Les rois de Macédoine paraissent avoir été des autocrates dont le despotisme n'était tempéré que par des traditions patriarcales et par le caractère peu endurant et vindicatif de leurs sujets. Le risque d'un assassinat, accident assez fréquent parmi ces souverains, était le principal frein apporté à leur autorité. Auprès d'eux, de même que chez les rois asiatiques, les enfans des familles les plus distinguées acceptaient des fonctions que les Grecs eussent considérées comme serviles. Ainsi la plupart des chefs commençaient par être pages ou gardes du roi; mais un trait des mœurs macédoniennes qui nous rappellera les mœurs des barbares du Nord, c'est l'influence qui paraît avoir été exercée par les femmes. Du moins l'histoire nous montre plusieurs princesses prenant part aux intrigues qui agitent leur pays. En général, leur rôle est cruel et violent, mais enfin elles ne sont pas des machines à filer, comme dans la Grèce polie. Dans un pays si pauvre, il n'y avait pas sans doute de gynécées; hommes et femmes vivaient ensemble sous l'autorité du chef de famille, et les femmes avaient pris quelque chose de la férocité de leurs frères et de leurs maris. Aujourd'hui encore en Albanie, les femmes, même musulmanes, jouissent de plus de liberté qu'en aucune autre province, et le fameux Ali-Pacha fut, dit-on, excité à de sanglantes vengeances par sa mère et sa sœur.

Comme soldats, les Macédoniens n'avaient encore aucune réputation. Leur cavalerie, qui se recrutait parmi la noblesse, ne valait pas la cavalerie thessalienne; quant à l'infanterie, c'était une multitude sans ordre, mal armée, incapable de se mesurer avec des hoplites grecs. Cependant, accoutumés à une vie rude et aventureuse, les Macédoniens avaient toutes les qualités qui font les bons soldats. Il ne leur manquait que la discipline et un chef. Ce chef fut Philippe.

Philippe, troisième fils d'Amyntas, roi de Macédoine, fut à l'âge de quinze ans remis comme otage aux Thébains, au moment où ce

petit peuple commençait à obtenir en Grèce une prépondérance marquée aux dépens de Lacédémone et d'Athènes. Il y avait alors assez peu d'apparence qu'il parvînt jamais au trône; pourtant, comme les successions n'étaient pas fort régulières dans son pays, qu'il semblait intelligent, résolu et disposé à mettre à profit les occasions, il fut dans la Béotie un personnage important. L'éducation qu'il reçut à Thèbes, chez un des principaux citoyens, fut celle des jeunes Grecs de bonne famille destinés à jouer un rôle dans leurs petites républiques. Philippe eut des maîtres d'éloquence et de philosophie. Je ne sais s'il avait beaucoup de goût pour ces études et si elles lui furent fort utiles; mais ce qui eut une influence considérable sur toute sa carrière, c'est qu'il vécut pendant plusieurs années dans la familiarité de Pélopidas et d'Épaminondas, les deux plus grands hommes de guerre de leur temps. Le dernier avait fait dans la tactique une révolution que peu de gens avaient encore appréciée. Avant lui, deux armées s'abordaient en masse, ou plus souvent bataillon contre bataillon. Une mêlée s'ensuivait, et la troupe qui s'en dégoûtait le plus vite prenait le parti de la retraite. Le courage, l'adresse, la force physique des soldats décidaient du sort des batailles. Placés au premier rang, les généraux payaient d'exemple et ne commandaient pas. Épaminondas imagina de manœuvrer. A la bataille de Leuctres, il porta sur un point de la ligne ennemie une force irrésistible, l'enfonça, et les Lacédémoniens, malgré leur courage et leur ténacité, durent céder devant un adversaire qui, attaquant leurs corps l'un après l'autre, se trouvait supérieur en nombre partout où l'on se battait. Les leçons d'Épaminondas ne furent pas perdues pour Philippe. Il avait vu de près l'organisation de la milice thébaine, et il se promit de l'imiter en la perfectionnant. Braves et solides, mais peu intelligens et dépourvus d'initiative, les Macédoniens étaient fort propres à combattre en masse compacte, inférieurs aux Grecs lorsqu'il s'agissait d'engagemens isolés, où chaque homme n'a pour se diriger que ses inspirations. Ce fut sur le principe de la phalange thébaine que Philippe conçut la fameuse phalange macédonienne, espèce de rocher mouvant, qui, une fois lancé, devait tout renverser sur son passage. Jusqu'à la formation de la légion romaine, la phalange fut invincible.

De retour dans son pays, Philippe se fit donner le commandement d'un petit corps de troupes qu'il disciplina, qu'il instruisit à sa guise, et qu'il eut bientôt aguerri dans des escarmouches continuelles avec les barbares voisins de la Macédoine. Déjà il avait obtenu des succès et s'était fait une réputation militaire, lorsque son frère, le roi Perdiccas, mourut, laissant pour héritier du trône un fils encore au berceau. Philippe fut nommé régent, et l'on ne tarda pas à recon-

naître qu'il gouvernerait encore mieux étant roi; il le fut, et tout aussitôt possesseur paisible, nonobstant quelques parens incommodes, dont il se débarrassa selon les us de son pays.

Tandis que se formait sous sa direction en Macédoine une milice supérieure, pour la discipline et pour l'équipement, à tout ce que le monde antique possédait alors, les institutions militaires de la Grèce présentaient le spectacle d'une rapide décadence. — Les dernières guerres entre Sparte et Thèbes avaient épuisé les deux nations. Sparte n'avait pu se relever des coups qui lui avaient été portés à Leuctres et à Mantinée. Privée d'Épaminondas enseveli dans son triomphe, Thèbes avait encore des soldats vaillans et fiers de leurs exploits, mais il ne lui restait plus un général pour les commander. Elle avait recueilli pour tout fruit de ses victoires la jalousie et la haine des autres républiques ses rivales, déchues maintenant de leur ancienne renommée. Athènes, quelque temps subjuguée, avait reconquis son indépendance, mais sans retrouver les forces et l'énergie qui l'avaient autrefois placée à la tête des peuples helléniques. Toutes les cités grecques, tour à tour dominatrices et accablées de revers désastreux, conservaient encore leur orgueil, leur ambition, leur patriotisme égoïste; mais elles se méfiaient maintenant de la fortune, et toutes éprouvaient une lassitude bien près du découragement. Partout les progrès du luxe, l'amour du bien-être, l'appât du gain qu'offraient le négoce et l'industrie avaient notablement affaibli leurs dispositions belliqueuses.

On sait qu'aucune république grecque n'avait d'armée permanente. Tant que les Grecs furent pauvres, ils firent la guerre avec résolution. Tous les citoyens s'exerçaient aux armes, et ils connaissaient à peine une autre profession. D'ailleurs, pendant assez longtemps, les guerres ne furent que de rapides incursions où rarement on perdait de vue sa frontière. Lorsque des expéditions se hasardèrent dans le Pont, sur les côtes d'Asie, en Sicile, l'espoir d'un riche butin soutenait le zèle des citoyens enrôlés; mais à mesure que l'art de la guerre se perfectionna, les campagnes devinrent plus longues, plus difficiles et moins profitables. En même temps l'industrie et le commerce avaient pris un grand développement. La fabrication d'objets de luxe ou de première nécessité, abandonnée autrefois à des étrangers ou à des esclaves, occupait alors beaucoup d'hommes libres et de citoyens. La plupart des Athéniens riches possédaient des fabriques; le père de Démosthènes, par exemple, en dirigeait deux assez considérables. Pour la génération nouvelle, la guerre était devenue un mal bien plus grand qu'elle ne le paraissait aux contemporains de Périclès.

Cependant il y avait en Grèce un certain nombre d'hommes qui

ne connaissaient d'autre métier que celui des armes. Pour la plupart, c'étaient des exilés qui n'avaient aucun moyen d'existence. Les dernières révolutions de la Grèce en avaient prodigieusement accru le nombre. Ainsi Thèbes, après avoir soumis une partie de la Béotie, avait violemment expulsé tous les citoyens qui avaient résisté à ses armes. Parfois des villes entières avaient été dépeuplées et leurs habitans forcés de s'expatrier en masse : c'est ce qui était arrivé pour Platée et bien d'autres villes. Lorsque Épaminondas avait rendu la Messénie aux exilés messéniens, il avait fait bien d'autres exilés, en chassant les familles qui, depuis un grand nombre de générations, occupaient ce territoire conquis par Sparte à une époque voisine des temps héroïques. Aux victimes des bouleversemens politiques se joignaient force mauvais sujets, très justement chassés de par les lois. Enfin le goût des aventures entraînait encore dans toute guerre un certain nombre de jeunes gens qui ne trouvaient pas à employer leur activité dans leur patrie. Tous ces hommes louaient leurs services à qui voulait les payer; la plupart allaient en Asie et se mettaient à la solde de quelque satrape. Le service du grand roi ou de ses ministres passait alors pour mener à la fortune, surtout depuis que quelques soldats de l'armée des *dix mille* étaient revenus dans leur pays, montrant de beaux dariques gagnés à la pointe de l'épée. Bannis et aventuriers s'organisaient sous la conduite de quelque capitaine en renom qui en trafiquait au plus offrant, comme firent au XIVe et au XVe siècles les *condottieri* italiens.

Lorsque la guerre éclatait entre deux républiques grecques, surtout lorsqu'il s'agissait d'expéditions lointaines, beaucoup de citoyens, au lieu de laisser leurs affaires pour prendre les armes, trouvèrent plus commode de louer les bras de ces gens si amoureux de batailles. On disait que leur sang était moins précieux que celui des citoyens, qu'accoutumés aux armes, ils étaient préférables pour faire la guerre; enfin qu'on pouvait compter sur leur fidélité, parce que la plupart, prenant parti contre le pays qui les avait exilés, avaient tout à craindre, s'ils se laissaient battre. Xénophon, dans son traité *du Commandement de la cavalerie*, conseille aux Athéniens, à la vérité d'une manière prudemment obscure, d'enrôler un corps de bannis de Thespies et de Platée pour faire la guerre aux Thébains; il ne les nomme pas et les désigne seulement par ces mots : « les hommes qui haïssent le plus nos ennemis. » Quelques années plus tard, on y mettait déjà moins de façons, et à la première alarme on levait des mercenaires, au lieu de convoquer les milices nationales. Quelquefois on leur donnait pour chef un général élu par le peuple; mais souvent on traitait avec un capitaine d'aventure, et on le chargeait de conduire la guerre. Ainsi le moment où la Macédoine allait se présenter

sur les champs de bataille avec une armée d'élite était précisément celui où les républiques grecques allaient cesser de se défendre par le courage de leurs enfans.

L'avantage d'une armée nationale et solidement organisée n'était pas le seul qu'eût Philippe contre les cités helléniques. Il pouvait facilement couvrir ses projets du mystère le plus profond. Ses alliés, ses lieutenans mêmes ne connaissaient ses ordres qu'au moment de les exécuter, tandis que dans la Grèce toutes les résolutions politiques se prenaient sur l'Agora, en présence des espions du Macédonien. Il était passé maître dans l'art de corrompre les hommes et prodiguait l'or dans un pays où il était ardemment convoité. Même aux plus beaux jours de son histoire, nous avons vu que la Grèce ne compta qu'un petit nombre d'hommes purs et intègres. M. Grote n'hésite point à croire qu'une grande partie des orateurs d'Athènes était à la solde de Philippe. A l'égard d'Eschine, il prouve le fait jusqu'à l'évidence, et il a pris quelque peine à justifier Démosthènes lui-même de tout soupçon. Au reste, je ne sais s'il n'attribue pas à la corruption une part trop grande dans les succès de Philippe. Dans toutes les républiques grecques, il avait des partisans qu'il ne payait pas. Partout en effet il se trouvait deux factions rivales, dont la plus faible était prête à pactiser avec l'étranger. Le gouvernement de la parole, tel qu'il existait dans presque toutes les villes helléniques et surtout à Athènes, avait fait deux camps dans chaque cité. Tout mouvement qui se faisait d'un côté amenait un mouvement en sens contraire, et il suffisait que Démosthènes dénonçât l'ambition du roi de Macédoine pour qu'aussitôt un orateur, son rival, s'empressât de le justifier. Contredire systématiquement et en toute occasion ses adversaires était la tactique la plus ordinaire dans ces duels d'éloquence sur la place d'Athènes. Chez une nation mobile et amoureuse de la forme, toute discussion pouvait procurer un succès oratoire, et c'est ce que l'on cherchait par-dessus tout. Grâce à d'habiles rhéteurs, l'éloquence avait été cultivée, non comme un instrument pour venir en aide à la raison, mais pour en tenir lieu. Persuader était un art qu'on apprenait par principes, indépendamment de la vérité; peut-être même trouvait-on plus de mérite à plaider le faux, car toute la gloire du succès appartenait alors à l'orateur qui l'avait fait prévaloir. Il y avait de beaux esprits faisant métier de fabriquer des discours pour tous acheteurs, et Démosthènes lui-même en composait, qu'il cédait à ses amis pour de l'argent. D'autres enseignaient les mouvemens passionnés qui pouvaient attendrir des juges ou enflammer une assemblée politique. Cet art de l'éloquence, que beaucoup de gens étudiaient pour la gloire et le profit, et que tous appréciaient comme une merveilleuse manière de passer le temps, n'avait

pas peu contribué à fausser le bon sens naturel du peuple grec et à dénaturer ces institutions démocratiques, inventées dans un temps où les hommes étaient simples et tenaient plus au fond des choses qu'à l'apparence. Dans Athènes surtout, chef-lieu de l'éloquence, les citoyens s'étaient accoutumés à regarder la tribune aux harangues comme une scène où comparaissaient tour à tour d'excellens acteurs. Ils se sentaient touchés, mais comme on l'est au théâtre, sans perdre la conscience qu'on assiste à une fiction. Au lieu de peser les raisons, on jugeait les paroles, et à force d'entendre des argumens pressans et pathétiques, on finissait par n'être jamais convaincu. Pour la masse du public d'ailleurs, que de difficultés pour décider entre deux partis, défendus chacun par d'habiles orateurs, qui épuisaient l'un contre l'autre toutes les subtilités de leur art, qui exposaient avec une fatale adresse les côtés faibles de leurs adversaires! Après un débat prolongé tant par l'incertitude de la question que par le plaisir de l'entendre traiter, le moment arrivait de prendre une résolution. Alors toutes les considérations de tranquillité, d'économie, de prudence, reprenaient leur empire. Les mesures hardies et décisives étaient écartées. Le parti vaincu dans la discussion trouvait toujours le moyen d'embarrasser le vainqueur, et ce n'était qu'au dernier moment, presque toujours trop tard, en présence de la nécessité, qu'on adoptait des mesures énergiques.

C'est ce qui arriva dès les premières années du règne de Philippe. Démosthènes devina de très bonne heure son ambition et la dénonça aux Athéniens. Les *Olynthiennes* acquirent à leur auteur une immense réputation, mais on ne suivit pas les conseils généreux de l'orateur, et lorsque les événemens eurent confirmé ses prévisions et justifié ses craintes, lorsqu'il ne fut plus possible d'endurer les agressions de Philippe, on lui fit la guerre, mais si mollement, que loin de retarder ses progrès, on ne parvint qu'à l'irriter et à lui montrer qu'on était impuissant à lui tenir tête. Une paix honteuse suivit une guerre mal conduite, dans laquelle Athènes épuisa son trésor, tout en refusant à ses généraux les moyens de faire de grandes choses (346 avant Jésus-Christ). L'économie, toujours si préconisée dans les démocraties, était alors imposée par un motif étrange. Tandis qu'Athènes combattait pour son indépendance, elle réservait le plus clair de ses revenus pour ses fêtes nationales : elles étaient à la fois un devoir religieux et un amusement pour le peuple. Toucher à ces fonds eût été un sacrilége. Il fallut bien s'y résoudre, mais il était déjà trop tard pour sauver la patrie.

M. Grote considère Démosthènes non-seulement comme le prince des orateurs, mais encore comme un grand politique. Ses vues étaient élevées, son patriotisme sincère, moins exclusif assurément

que celui de la plupart des Grecs, car il voulait non-seulement l'indépendance d'Athènes, mais encore celle de toute la Grèce. Malheureusement il n'était point homme de guerre, ni peut-être homme d'action. Les mesures les plus utiles qu'il parvenait à faire adopter étaient exécutées par des gens qui souvent n'en comprenaient pas la portée; quelquefois même elles étaient abandonnées à ses ennemis, qui ne s'appliquaient qu'à contrarier ses desseins. Toutes les démocraties sont méfiantes, et c'était une des idées de la politique populaire des Athéniens de ne jamais accorder une confiance absolue à un de leurs hommes d'état. Suivre ses conseils, c'était, pensait-on, lui accorder déjà une bien grande influence, et il eût paru imprudent de lui donner l'autorité nécessaire pour les faire réussir. Le chef-d'œuvre de cette politique, c'était de prendre les idées d'un parti et de charger un autre parti de les mettre à exécution. C'est ainsi qu'après s'être décidé pour l'expédition de Sicile, le peuple en donna la direction à Nicias, qui avait tout fait pour l'empêcher. On sait quel en fut le succès, mais cet exemple n'avait convaincu personne. Démosthènes, dans plusieurs missions importantes, eut pour collègues ses adversaires déclarés, qui mirent tout en œuvre pour le perdre. N'ayant pour toutes armes que son éloquence, pouvait-il faire plus qu'il ne fit? Je ne le crois pas. La lutte était trop inégale, et il devait nécessairement y succomber.

Phocion possédait quelques-unes des qualités qui manquaient à Démosthènes. S'il l'eût franchement secondé, si ces deux hommes, qui pouvaient se compléter l'un par l'autre, eussent marché d'accord, ils auraient réveillé peut-être chez les Athéniens l'antique énergie qui les animait pendant la guerre du Péloponèse. Phocion, que tous nos souvenirs de versions et de thèmes nous représentent comme l'image de la vertu parfaite dans une époque de décadence, Phocion a été jugé fort sévèrement par M. Grote, mais, après tout, ce me semble, assez justement. Sans doute il rend hommage à sa probité, qui, chez le peuple le plus soupçonneux, ne fut jamais mise en doute, mais qu'a-t-il fait pour son pays? Le rat retiré dans un fromage, envoyant promener ses camarades mourant de faim, serait le portrait de Phocion, si Phocion avait eu un fromage. Il était pauvre, fier de l'être, insensible à tous les besoins, toujours prêt à sacrifier sa vie, mais plein de mépris pour ses compatriotes; il les croyait tombés trop bas pour qu'il se donnât la peine de les retirer du bourbier. « Vous n'avez pas le courage qu'il faut à des hommes libres, disait-il à ses concitoyens. Apprenez à être esclaves. Pourquoi braver, lorsque vous êtes hors d'état de vous défendre? » Il y a un proverbe albanais fort caractéristique : « Baise la main que tu ne peux couper. » C'est le conseil que donnait Phocion aux Athéniens. Dans son âme

de fer il y avait un fonds d'égoïsme. Il savait qu'il n'était pas souillé par la bassesse de ses contemporains, et à son insu peut-être il n'était pas fâché d'un contraste qui le faisait valoir. Phocion fut, involontairement et sans s'en douter, un des auxiliaires de Philippe. Il prêchait la paix à tout prix parce qu'il ne croyait pas qu'Athènes eût l'énergie de faire la guerre; Démosthènes prêchait la guerre parce qu'il voulait avant tout l'honneur d'Athènes. Tiraillés entre Démosthènes et Phocion, les Athéniens ne surent faire à propos ni la guerre ni la paix.

Quelque glorieuse qu'eût été pour Philippe la paix de 346, il était encore loin cependant d'avoir obtenu tous les résultats qu'il attendait de la guerre. Il s'était fait admettre à la vérité comme membre du corps hellénique, et il avait prouvé qu'il était le plus fort; mais sa domination n'était pas encore reconnue, et pour lui faire perdre toute son influence sur la Grèce, il suffisait que les républiques, jadis puissantes, aujourd'hui divisées par leurs rivalités, s'alliassent sincèrement pour repousser l'ennemi commun. Lorsqu'il conclut le traité de paix, il n'était pas sans doute en position d'exiger plus qu'il n'obtint. L'histoire de cette époque est fort obscure, et il a fallu toute la sagacité et la vaste érudition de M. Grote pour parvenir à y jeter quelque lumière. Pour tous renseignemens, on n'a guère que des lambeaux des discours des principaux orateurs. Après le témoignage des poètes, celui des orateurs est assurément le moins exact et le moins véridique qu'un historien puisse consulter. C'est pourtant le seul dont on dispose aujourd'hui, et ce n'est pas un petit mérite à M. Grote d'avoir tiré de harangues suspectes une foule de faits, qui, contrôlés par sa critique judicieuse, doivent aujourd'hui prendre place dans l'histoire. Il paraît évident que Philippe, en 346, pressé par les barbares, ses voisins du nord, sentit le besoin d'une trêve avec les Grecs. Il se réservait d'achever plus tard l'entreprise qu'il avait si heureusement commencée.

Ce fut pendant l'intervalle de quatre ou cinq ans qu'il laissa respirer la Grèce que se produisit une idée politique destinée à avoir bientôt les conséquences les plus extraordinaires. Un grand publiciste de ce temps, Isocrate, que sa timidité éloignait de la tribune aux harangues, mais qui savait écrire de beaux discours, fit alors un pamphlet qui émut la Grèce. Il prêchait la concorde. Il engageait Athènes, Sparte, Thèbes à oublier leurs vieilles querelles et à s'unir contre l'ennemi commun de la Grèce, — le roi de Perse. La retraite des dix mille et les expéditions d'Agésilas en Asie avaient montré la faiblesse de l'empire du grand roi. Un général à la tête des troupes grecques pouvait abattre ce colosse décrépit, et ce général, quel pouvait-il être, sinon Philippe? Voilà ce que disait Isocrate. Il est

difficile de savoir si l'illustre écrivain voulait éloigner de la Grèce le roi de Macédoine, ou bien s'il s'était laissé séduire par lui pour demander à son profit le rôle d'Agamemnon. A cette époque, le grand roi ne pensait nullement à la Grèce; il était fort empêché à soumettre l'Égypte révoltée, et la guerre se faisait sur la frontière de Syrie avec des *condottieri* grecs que payaient les Perses et les Égyptiens. Que ce projet de conquérir l'Asie-Mineure vînt des Grecs ou de Philippe, Philippe l'adopta avec empressement, et s'en fit un prétexte pour demander le titre de généralissime ou plutôt les droits de souverain sur toute la Grèce. Pourtant il ne devait pas les obtenir sans combat. Il y eut une lutte suprême, courte, mais décisive. La bataille de Chéronée consacra définitivement la suprématie de la Macédoine.

En vingt-trois ans de règne, Philippe avait agrandi et plus que doublé son royaume. Chez ses voisins barbares, qui lui avaient d'abord donné tant d'occupation, de même que chez les Grecs, toute idée de résistance avait disparu. Au nord comme au midi, il ne voyait plus que des peuples découragés et presque résignés à leur abaissement. Les Athéniens, qui avaient un moment joint leurs armes à celles des Thébains, les avaient déposées humblement aussitôt après la défaite de Chéronée, et s'efforçaient, par la promptitude de leur soumission, de faire oublier leurs velléités belliqueuses. Philippe avait des troupes nombreuses, aguerries et fidèles; ses finances étaient en bon état; il était maître d'ailleurs de puiser dans les trésors des villes qu'il avait vaincues, et leur marine était à sa disposition. Cette expédition d'Asie, inventée peut-être comme un prétexte à son ambition, devint aussitôt son idée fixe, et il songea sérieusement à tourner toutes ses forces de ce côté. Dès qu'il eut pacifié la Grèce et qu'il l'eut organisée à sa manière, il fit passer en Asie une forte division de son armée sous les ordres d'Attale, son beau-frère, et de Parménion, et il annonça l'intention de la suivre de près.

Il semblait certain que les soldats qui venaient de vaincre la légion thébaine auraient bon marché des multitudes sans discipline que le grand roi pourrait leur opposer, mais d'un autre côté toute la puissance de Philippe était concentrée en lui-même. Une flèche lancée au hasard pouvait le frapper, et alors, dans les prévisions de tous les politiques du temps, l'anarchie la plus complète devait succéder à l'ordre qu'il avait établi. Dès que la terreur de son nom n'existerait plus, Grecs et barbares secoueraient le joug. Privés de leur grand capitaine, les Macédoniens allaient retomber au rang qu'ils occupaient autrefois, et ce royaume si redoutable sous le sceptre de Philippe serait infailliblement déchiré par une guerre civile. Rien de plus incertain que l'héritage qu'il laisserait. Fort jeune, Philippe

avait épousé Olympias, sœur d'un roi des Épirotes. C'était une femme d'un caractère emporté et haineux qui se rendit insupportable à son mari. Il la répudia pour épouser Cléopâtre, une de ses sujettes, et elle venait de lui donner un fils. De son premier mariage était né le fameux Alexandre. Il avait vingt ans en 336 et n'était guère connu en Grèce que par la bravoure dont il avait fait preuve à la bataille de Chéronée. C'était la division qu'il commandait qui avait la première fait plier les Thébains. D'ailleurs ceux qui l'approchaient avaient observé la violence de son caractère, son entêtement, son impatience de toute contradiction. Cependant il rachetait ces défauts par un certain enthousiasme chevaleresque qui lui faisait ambitionner toutes les sortes de gloire, depuis celle de monter un cheval difficile jusqu'à celle de se dompter lui-même. Le fils et le père avaient de violentes querelles. Lors du second mariage de Philippe, Attale, frère de Cléopâtre, à la fin d'un banquet, prolongé selon l'usage macédonien, fit une libation, et demanda aux dieux de donner bientôt un fils *légitime* à Philippe. Il y avait quelques doutes en effet sur l'origine d'Alexandre, et plus tard ses flatteurs en profitèrent, comme on sait, pour le faire fils d'un dieu. Alexandre, un peu ivre comme tous les convives, jeta sa coupe à la tête d'Attale. Philippe, encore plus ivre, saisit son épée, mais, en sautant de son lit pour frapper son fils, il trébucha et tomba sur le parquet. — « Voyez-vous cet homme qui se prépare à passer d'Europe en Asie, s'écria Alexandre, et qui ne peut pas même passer d'un lit à un autre ! » Ces scènes d'intérieur montrent ce qu'était la cour de Macédoine. A la suite de cette fête, qui avait failli finir tragiquement, Alexandre avait emmené sa mère en Épire, et lui-même s'était exilé chez les Illyriens. Cependant on parvint à réconcilier le père et le fils, du moins en apparence; mais Alexandre continuait ses incartades, Philippe le traitait avec dureté et donnait toute sa confiance à Attale et aux autres parens de Cléopâtre. Nul doute que si une mort prématurée venait surprendre Philippe, la Macédoine ne se partageât entre ses deux enfans. L'aîné semblait devoir être sacrifié au fils de Cléopâtre, et Attale, qui commandait déjà l'élite des troupes, serait désigné, selon l'opinion générale, pour prendre les rênes du gouvernement pendant la minorité de son neveu. Il était probable qu'Alexandre chercherait à faire prévaloir ses droits d'aînesse, et le trône resterait à celui que l'armée adopterait.

Philippe cependant, plein de confiance dans sa fortune, était loin de songer à régler sa succession, et ne pensait qu'à presser ses préparatifs pour passer en Asie. Toutefois, avec sa prudence ordinaire, il s'appliquait à ne laisser derrière lui aucune cause de désordre, et comme il redoutait l'influence qu'Olympias pouvait exercer, pendant son absence, sur son frère, le roi des Épirotes, il voulut gagner ce

prince en lui donnant une de ses filles en mariage (Cléopâtre, fille d'Olympias). Cette union fut célébrée par de grandes fêtes où assistèrent Olympias et Alexandre. De toutes les villes de la Grèce étaient venues des députations pour féliciter le roi de Macédoine. Les plus grands acteurs, les plus célèbres athlètes, devaient figurer aux jeux donnés à cette occasion. On porta en procession dans le théâtre les statues des douze grands dieux. Puis venait une treizième statue, celle de Philippe, qui se laissait ainsi faire son apothéose. Il parut enfin lui-même, entouré de sa famille, vêtu d'une robe blanche, radieux et comme enivré des acclamations de la foule. Tout à coup un de ses gardes du corps, nommé Pausanias, s'approche de lui à l'entrée du théâtre, tire une épée gauloise, la lui enfonce dans la poitrine jusqu'à la garde, et disparaît au milieu de la stupéfaction générale. Un cheval l'attendait à peu de distance du théâtre, et des relais étaient préparés par des complices; mais en courant il s'embarrassa le pied dans un cep de vigne, trébucha, et deux capitaines macédoniens le tuèrent sur-le-champ. A peine Philippe était-il tombé, qu'un ami de Pausanias, nommé Alexandre le Lyncestien, garde du corps comme lui, présenta le bandeau royal au fils d'Olympias, et le premier poussa le cri de *vive le roi Alexandre!* En un moment, Alexandre eut revêtu sa cuirasse, se montra aux gardes, et reçut sans la moindre opposition leur serment de fidélité. Peu de jours après, Alexandre le Lyncestien était généreusement récompensé, tandis que ses deux frères étaient exécutés comme complices de Pausanias. Cléopâtre, la veuve de Philippe, et son fils étaient mis à mort. Philotas, le fils de Parménion, partait précipitamment pour l'Asie. Il eut un court entretien avec son père; tous les deux, avant que les troupes macédoniennes apprissent la mort de Philippe, assassinèrent Attale, et l'armée d'Asie proclama aussitôt Alexandre.

Tout cela est fort étrange, et ne s'explique guère plus facilement qu'une autre tragédie moderne qui offre avec celle-ci une certaine ressemblance. Pausanias paraît avoir été un vaillant soldat, devenu à peu près fou par suite d'un outrage indicible qu'il avait reçu d'Attale dans une orgie. Il avait demandé justice à Philippe, qui s'était moqué de lui, ou qui, selon quelques auteurs, lui avait offert de l'argent. Déshonoré et déterminé à faire un mauvais coup, il paraît qu'il fut entrepris par Olympias et par différentes personnes, qui lui persuadèrent de faire remonter sa vengeance jusqu'à Philippe. Attale d'ailleurs était en Asie, et Pausanias était pressé et avait soif de sang. On prétend que dans son désespoir il s'était adressé à Alexandre, qui lui aurait répondu par un vers de la *Médée* d'Euripide :

Le beau-père, le gendre, avec la fiancée.

Le vers suivant explique l'énigme. Il s'agit de Médée, qui menace de mort Créon, Jason et Glauca, sa nouvelle épouse (1). Bien qu'ivrogne, Pausanias, comme tous les Macédoniens de bonne maison, connaissait ses classiques. Je me hâte de dire que ce fait n'est rapporté que par un seul auteur. Mais ce qui fait plus honneur à la présence d'esprit qu'à la sensibilité d'Alexandre, c'est la rapidité vraiment admirable avec laquelle il se trouva prêt et à la hauteur de son rôle. Selon toute apparence, le crime avait été préparé par sa mère, à son insu, et il ne se fit aucun scrupule d'en profiter.

Tout en rendant justice au génie de Philippe, M. Grote le traite assez rudement, car il voit en lui le destructeur de l'indépendance grecque, de ce régime démocratique qu'il admire, et auquel il attribue, non sans raison peut-être, le développement extraordinaire des intelligences dans les républiques grecques. Il me semble que Philippe, après tout, n'a fait que ce qu'avaient inutilement tenté avant lui Athènes, Sparte et Thèbes, à savoir de réunir tous les Grecs sous un gouvernement suprême. Athènes la première essaya de soumettre toute la race hellénique à vingt mille gens d'esprit, très amoureux de l'art oratoire. Ils manquèrent leur but, et firent une lourde faute politique lorsqu'ils chargèrent de l'expédition la plus téméraire le plus prudent de leurs généraux, qui s'en acquitta avec le découragement d'une victime dévouée. Sparte réussit un peu mieux, grâce à un homme de génie qui avait la confiance de la majorité de ses patriciens; mais dès qu'on n'eut plus besoin de Lysandre, on le sacrifia, et bientôt après Sparte perdit tout ce qu'elle avait gagné. Les succès de Thèbes furent encore plus éphémères : elle se borna à exercer des espèces de représailles contre Lacédémone, et elle se fit craindre aussi longtemps que vécut Épaminondas. Observons de quelle manière se conduisirent ces trois républiques pendant que la fortune leur fut favorable.

Les Athéniens traitèrent en général leurs sujets avec douceur, mais ne leur épargnèrent ni les humiliations d'amour-propre, ni les contributions, employées au profit et pour l'amusement des vingt mille gens

(1) Voici les vers d'Euripide : c'est Créon qui parle :

Κλύω δ' ἀπειλεῖν σ', ὡς ἀπαγγέλουσί μοι
Τὸν δόντα καὶ γήμαντα καὶ γαμουμένην
Δράσειν τι.

« J'apprends que tu menaces, ainsi me le dit-on, de faire quelque chose contre le beau-père, le marié et la mariée. » On voit que l'idée de meurtre n'est pas nettement exprimée. En supposant l'anecdote vraie, Alexandre aurait fait seulement allusion à la position de Pausanias vis-à-vis d'Attale *le beau-père* (ou plutôt beau-frère), Philippe *le marié*, et Cléopâtre (sœur d'Attale) *la mariée*. Il paraît que Pausanias avait eu personnellement à se plaindre de Cléopâtre, qui s'était moquée de sa mésaventure. Toute cette histoire donne une vilaine idée des mœurs de la Macédoine.

d'esprit dont je parlais tout à l'heure. La domination de Sparte fut brutale et souvent cruelle; celle de Thèbes ne le fut guère moins, et à la haine des Béotiens contre leur capitale, on peut juger de son gouvernement (1). Philippe, qui fut quelquefois un ennemi implacable pendant la guerre, s'appliqua, dès qu'il fut devenu le chef de la confédération hellénique, à maintenir l'ordre et la paix entre toutes les républiques qu'il avait vaincues. Il laissa chacune d'elles s'administrer selon ses lois nationales, mais il lui défendit d'opprimer ses voisins et d'exiler les citoyens qui ne partageaient pas la manière de voir de la majorité. Il ne paraît pas qu'il ait exigé des Grecs des contributions ou des troupes, du moins il ne fit rien pour les contraindre à concourir à son expédition. Il les désarma, mais il les traita avec douceur, et respecta même soigneusement leurs susceptibilités d'amour-propre. On ne doit pas imputer à Philippe la conduite des rois ses successeurs, et surtout de leurs lieutenans, transformés depuis les conquêtes d'Alexandre en despotes asiatiques. Lorsque Philippe monta sur le trône, la Grèce était plus profondément divisée que jamais. Chaque république, pour accabler ses voisins, était prête à implorer le secours du barbare. Non-seulement les Doriens considéraient les Ioniens comme des ennemis, mais encore entre villes de même race existait souvent une animosité non moins acharnée. Orchomène de Béotie voulait la ruine de Thèbes, comme Thèbes voulait la ruine d'Orchomène. Les guerres se faisaient avec une barbarie incroyable. On rasait les cités, on vendait les prisonniers comme esclaves, lorsqu'on ne les massacrait pas. Il est évident qu'une situatuation si déplorable ne pouvait cesser que par une intervention étrangère. Les forces des villes grecques étant à peu près équilibrées, leurs querelles pouvaient durer indéfiniment, tant qu'elles auraient été réduites à leurs propres ressources. Dans cet état de division, je doute que la Grèce eût rempli la mission que la Providence semblait lui avoir destinée. Un rôle nouveau lui fut dévolu par Philippe. Pacifiée, ralliée sous une loi commune, elle devint le centre des arts et de la civilisation, et son influence sur les destinées du monde n'en fut peut-être pas amoindrie.

Les prodigieuses conquêtes d'Alexandre et la fortune toujours fidèle à ses armes ont éclipsé la gloire de Philippe, et la postérité éblouie a refusé d'attribuer au père la part considérable qui lui appartient dans les succès du fils. M. Grote s'élève avec beaucoup de raison contre cette injustice. C'est Philippe qui avait organisé l'armée macédonienne, qui l'avait disciplinée, aguerrie. Les revers assez

(1) Après la prise de Thèbes, Alexandre s'en remit, pour le châtiment à lui infliger, au jugement des Béotiens, ses alliés. Ils demandèrent que la ville fût rasée et ses habitans vendus comme esclaves.

fréquens qu'il éprouva dans ses expéditions prouvent combien sa tâche avait été difficile, et sa promptitude à réparer ses pertes et à trouver des ressources nouvelles dans ses désastres montre l'énergie de son caractère et la puissance de son génie. Assurément Pierre le Grand eut plus de mérite à gagner la bataille de Poltava avec une armée qu'il avait créée lui-même que Charles XII n'en avait eu à battre à Narva les Russes, encore sans discipline et sans organisation, avec les excellentes troupes que son père lui avait léguées.

Je ne suivrai pas M. Grote dans le récit des campagnes d'Alexandre, qu'il a retracées avec son exactitude ordinaire, en comparant, toujours par une sage critique, les témoignages des auteurs anciens et les observations des voyageurs modernes. Je me bornerai à citer, d'après lui, deux exemples de ces faveurs inespérées que la fortune prodiguait à Alexandre; M. Grote les a, ce me semble, exposées beaucoup plus clairement qu'aucun des historiens qui l'ont précédé.

Aussitôt après la mort de Philippe, Alexandre se hâta d'occuper son armée. Il la mena contre les Illyriens, qui les premiers avaient paru disposés à profiter du changement de règne pour regagner le territoire qui leur avait été enlevé. Pendant cette expédition, qui dura plusieurs mois et qui éloignait Alexandre de ses états, la Grèce était en fermentation et prête à prendre les armes. A la première nouvelle de l'assassinat de Philippe, les Athéniens avaient abattu sa statue et s'étaient livrés à une joie peu décente. D'ailleurs, selon leur habitude, les cités helléniques, loin de se confédérer contre l'ennemi commun, songeaient chacune à tirer de la révolution attendue son profit particulier. Thèbes, plus hardie que les autres, se souleva et assiégea la garnison macédonienne laissée dans la Cadmée. Lorsque ces mouvemens eurent lieu, toute la Grèce croyait Alexandre en Illyrie. On était depuis longtemps sans nouvelles de son armée, et on le supposait battu et peut-être tué. Loin de là, ce fut le lendemain d'une bataille décisive contre les Illyriens et les Thraces, lorsqu'il se préparait à retourner à Pella, qu'il reçut la nouvelle du soulèvement de Thèbes. Si ce soulèvement avait eu lieu quinze jours plus tôt, la Cadmée pouvait être prise et la position des Macédoniens en face des barbares, avec une insurrection derrière eux, était des plus critiques. Ce délai de quinze jours fut fatal aux Thébains. Si Alexandre fut bien traité de la fortune, il se montra par sa décision digne de ses faveurs. Au lieu de se diriger sur Pella, où on l'attendait, il précipita sa marche en descendant le cours de l'Haliacmon, traversa le Pinde et l'Olympe et parut tout à coup à l'entrée des Thermopyles, lorsque toute la Grèce le croyait ou mort ou aux prises avec les Illyriens. On sait le reste et la façon dont il traita les Thébains.

Un bonheur égal l'attendait en Asie. Après la bataille du Granique,

lorsqu'il marchait contre l'armée persane, commandée par Darius en personne, il tomba malade à Tarse pour s'être baigné dans le Cydnus, et son armée demeura immobile pendant plusieurs jours. Pendant ce temps-là, Darius l'attendait dans les plaines de Syrie avec une armée immense et une cavalerie formidable, sur le terrain le plus favorable à cette arme. Dès qu'Alexandre fut rétabli, il passa les défilés du mont Amanus, qui n'étaient point gardés, et se porta contre l'armée persane; mais précisément au moment où il traversait l'Amanus par une des gorges près de la mer, Darius, ennuyé de l'attendre, passait les montagnes sur un autre point pour le joindre, et allait se jeter étourdiment dans le coupe-gorge d'Issus, sur les derrières de l'armée macédonienne, dans une position où le nombre de ses troupes et surtout sa cavalerie lui devenaient inutiles. La bataille d'Issus fut en grand ce qu'avaient été les premiers combats de Léonidas à l'entrée des Thermopyles. Darius avait beau avoir six cent mille hommes (chiffre d'ailleurs fort douteux), il n'en pouvait mettre en ligne qu'un fort petit nombre, égal au front de bandière des Macédoniens. D'un côté, de pauvres diables mal armés, nullement exercés, peu soucieux du maître que leur donnerait la victoire; de l'autre, de vieux soldats couverts de fer depuis les pieds jusqu'à la tête, excellens manœuvriers, pleins de confiance dans leur chef et persuadés que s'ils ne battaient pas la racaille qu'ils avaient en face, ils auraient les mains et les pieds coupés comme leurs camarades que les Persans avaient trouvés la veille dans l'hôpital d'Issus : le succès de la journée ne pouvait être douteux. En réalité, il s'agissait de savoir combien un Macédonien pouvait abattre de Persans sans trop se fatiguer, et combien de Persans il faudrait tuer pour déterminer la masse du troupeau à prendre la fuite.

M. Grote a jugé Alexandre avec sévérité, mais, je le crois, sans passion. A ses yeux, il fut seulement un grand destructeur, comme Attila, Gengis-Khan et Tamerlan, et si nous le mettons au-dessus de ces terribles fléaux de l'humanité, c'est peut-être parce que notre éducation occidentale nous a laissé une admiration traditionnelle pour les vertus chevaleresques. Dans Alexandre, nous voyons le type accompli de ces preux du moyen âge, à qui nous passons tout en faveur de leurs beaux coups de sabre. Personne n'en sut mieux donner, il est vrai, et M. Grote remarque fort bien que la bravoure téméraire d'Alexandre, qui l'entraînait aux premiers rangs, qui le poussait à payer de sa personne et à frapper lui-même l'ennemi, était le seul défaut qui obscurcît un peu son mérite comme capitaine. S'il était ardent dans la mêlée, il n'en était pas moins un grand tacticien, un organisateur excellent qui sut toujours faire vivre son armée par la guerre. Mais quel fut son but, sa politique? qu'a-t-il fait pour son

pays et pour l'humanité? Son but fut la domination universelle, qu'il crut possible, et qui l'était peut-être pour lui, s'il eût vécu. Toute résistance l'exaspérait. Il se jetait avec la même furie sur un pays riche et puissant, sur des adversaires dignes de lui, ou bien sur une poignée de montagnards ne possédant que quelques chèvres, mais qui avaient l'insolence de vouloir vivre libres. On raconte qu'un faquir indien tout nu, le voyant un jour en belle humeur, osa lui dire : « Tu es un homme comme nous, Alexandre; seulement tu as quitté ta maison, t'ingérant de tout détruire, te donnant force tracas pour en donner aux autres. » On aurait pu dire peut-être d'Alexandre ce qu'un diplomate disait d'une nation : « Grattez le Grec, vous trouverez dessous le Thrace ou l'Illyrien. » Il n'était Grec en effet que par son éducation littéraire. Il savait l'*Iliade* par cœur, et il s'était de bonne heure proposé Achille pour modèle,

Jura neget sibi nata, nihil non arroget armis.

Les légendes helléniques d'Hercule, de Persée, de Bacchus, ne lui étaient pas moins familières. Être héros et devenir dieu, voilà le projet qu'il prétendit exécuter à la lettre.

Ce serait une grave erreur, selon M. Grote, que d'attribuer à Alexandre des plans pour l'amélioration de la race humaine au moyen d'un gouvernement unique dont il aurait été le chef. Rien dans sa vie n'indique une pensée semblable. Lorsqu'il mourut, il était tout occupé de nouvelles conquêtes, et pour son insatiable activité, partout où il y avait des hommes indépendans, il y avait des ennemis. L'occupation de l'Arabie, de l'Afrique jusqu'aux piliers d'Hercule, l'invasion de l'Espagne, de la Gaule, de l'Italie, contrées dont il ne connaissait peut-être que le nom, voilà les desseins dont il entretenait Cratère, un de ses confidens, peu de jours avant sa mort. Dans chaque nouvelle conquête, il ne voyait que le moyen de passer à une autre. Les idées en matière de gouvernement qu'il avait reçues de son précepteur Aristote étaient les suivantes : « traiter les Grecs comme ses soldats, les barbares comme ses serfs (1). » En effet, les idées de philanthropie générale étaient encore inconnues, même aux philosophes. Toutefois le programme d'Aristote ne fut pas suivi par son disciple. Grecs ou barbares, il exigea de tous la même soumission, la même obéissance aveugle. Eût-il eu le dessein d'améliorer la condition des peuples qu'il ajoutait chaque jour à son empire, la rapidité de ses conquêtes ne lui en eût pas laissé le loisir. Son système de gouvernement fut des plus simples. Dans les idées du temps, le pouvoir du grand roi étant le plus considérable que l'on connût, Alexandre

(1) Ἡγεμονικῶς... δεσποτικῶς. Plut., *Fortuna*, Alex. M.

se substitua au grand roi, ajoutant encore à la majesté souveraine un prestige de plus, car il se déclara un être divin, fils d'un dieu et dieu lui-même. A l'organisation du gouvernement persan, il ne changea rien; seulement il remplaça quelques hommes, fit de nouveaux satrapes, qu'il choisit parmi les Macédoniens, les Grecs, les Persans même. Peu avant sa mort, il semblait pencher vers les Asiatiques, parce qu'il les trouvait sans doute meilleurs courtisans que ses soldats, trop habitués au sans-gène des camps pour se plier promptement à la nouvelle étiquette. En un mot, pour me servir des expressions de M. Grote, « Alexandre traita les barbares et les Grecs de la même manière; il n'éleva pas les premiers, mais il abaissa les seconds. Au lieu d'helléniser l'Asie, il s'efforça de rendre asiatiques la Grèce et la Macédoine. »

On a probablement fort exagéré le nombre des villes fondées par Alexandre, ou plutôt on a donné le nom de villes à des camps et à des postes fortifiés, qu'il laissait çà et là sur sa ligne d'opérations. De toutes ces villes, Alexandrie en Égypte fut la seule qui prit un grand accroissement, et elle ne fleurit réellement que sous ses successeurs. C'est encore à ces lieutenans d'Alexandre, qui se partagèrent son héritage, qu'il faut attribuer l'influence grecque dominante en Asie, et qui survécut même à la conquête romaine. M. Grote explique fort bien d'ailleurs que cette influence fut plutôt celle des hommes que des institutions de la Grèce. Les successeurs d'Alexandre ne pensèrent pas à faire des conquêtes, mais à se fortifier dans les provinces qui leur étaient échues en partage. A cet effet, ils attirèrent autour d'eux des Macédoniens et des Grecs, parce qu'ils les croyaient meilleurs soldats que les gens du pays — et meilleurs collecteurs d'impôts. Des artistes, des commerçans, des ouvriers accoururent s'établir dans les villes fondées ou agrandies par ces rois macédoniens; mais toute cette émigration grecque n'apporta en Asie aucune des idées politiques de la patrie. Empressés de faire fortune, ils ne songeaient qu'à complaire au prince; ils furent des instrumens de despotisme très intelligens. L'amour du gain et la vie molle et voluptueuse de l'Orient changèrent rapidement leurs mœurs, et leur firent oublier leurs antiques traditions d'indépendance. Lorsque Polybe visita Alexandrie, moins de deux siècles après Alexandre, il y trouva une vile canaille parlant bon grec, mais aussi abrutie et corrompue que la canaille égyptienne.

Toutefois il faut savoir gré au conquérant d'un bienfait immense dont il fut l'auteur sans trop savoir ce qu'il faisait. C'est à lui qu'est due la diffusion de la langue grecque, qui devint rapidement celle de tous les honnêtes gens dans le monde antique. Non-seulement elle aplanit les obstacles qui rendaient autrefois si difficiles les relations

de peuple à peuple, mais encore elle prépara l'empire romain à la grande révolution qui devait régénérer l'humanité.

Les derniers chapitres de M. Grote contiennent le récit des guerres civiles entre les lieutenans d'Alexandre qui prirent la Grèce pour leur champ de bataille. La Grèce n'est plus qu'un cadavre qu'on se dispute, comme le corps de Patrocle, sur lequel s'égorgent Grecs et Troyens. L'histoire fort obscure de la Sicile et celle des colonies grecques du Bosphore, encore plus obscure, terminent le douzième volume. On lira avec l'intérêt d'un roman la vie extraordinaire d'Agathocles, auprès de qui César Borgia et les pires tyrans italiens du moyen âge furent de petits saints.

Si l'on jette un regard d'ensemble sur l'immense tableau que M. Grote vient de dérouler à nos yeux, on sera sans doute frappé de ce trait extraordinaire et si caractéristique de l'histoire de la Grèce. Sur un territoire peu fertile, resserré, en présence d'obstacles naturels nombreux et difficiles à surmonter, plusieurs villes parviennent avec une inconcevable rapidité à une situation florissante; tous les genres de gloires sont recherchés et conquis par elles, et cependant ces villes, tant qu'elles conservent leur autonomie, ne peuvent s'organiser en nation. Avant la conquête macédonienne, il y eut des Spartiates, des Athéniens, des Thébains, et vingt autres républiques qui, du haut de leur acropole, voyaient des acropoles étrangères. Il n'y avait pas de Grecs parce qu'il n'y avait pas un intérêt commun à toutes ces républiques. Aujourd'hui toute société d'hommes ayant l'ambition de s'agrandir cherche à se recruter en s'associant de nouveaux membres qui prennent part à ses charges et à ses avantages. Les institutions grecques au contraire semblent fondées sur un principe tout différent. Aristocraties et démocraties étaient fermées. Les Spartiates, de même que les Athéniens, voulaient en s'agrandissant avoir des sujets et non des égaux. Quelque étroites que fussent les frontières d'une cité grecque, elles renfermaient une population privilégiée et une autre population vivant dans une infériorité relative. Le patriotisme hellénique fut toujours étroit, jaloux et oppresseur. Les villes voisines se haïssaient, bien qu'ayant une origine commune. Il fallait un danger extraordinaire pour les obliger à se confédérer, et cela n'arriva qu'une fois, lors de l'invasion de Xercès; encore, à vrai dire, la cause commune ne fut-elle défendue que par Sparte et par Athènes. Je remarque de plus que dans une occasion si pressante la communauté du péril n'effaça pas les prétentions dominatrices entre les nouveaux alliés. Sparte, qui n'avait à Salamine qu'un seul vaisseau, s'arrogeait le commandement suprême de la flotte, et son amiral faillit tout perdre.

Il y avait des traditions religieuses communes à toutes les tribus

grecques; mais on cherche vainement une institution politique qui tende à les réunir en corps de nation, à les protéger dans leur isolement contre un ennemi étranger. Je ne vois que les jeux olympiques et la diète des Amphictyons, qui semblent inventés pour rapprocher les différentes populations de la Grèce. A mon avis, l'excitation des jeux olympiques, qui mettait en mouvement tous les amours-propres, était peu propre à calmer les rivalités nationales. Quant au tribunal des Amphictyons, c'était un souvenir des temps héroïques qui avait perdu politiquement toute son importance, si tant est que dans le principe il fut une assemblée générale de la Grèce. A l'époque de sa fondation, douze états autonomes y envoyaient leurs députés, et une vieille superstition avait empêché d'y faire le moindre changement, bien que plusieurs des états admis à la diète eussent perdu leur indépendance, et que des républiques puissantes, mais nouvelles, n'y fussent pas représentées. Depuis longtemps, les décisions de ce tribunal n'étaient plus exécutées, lorsqu'il parvint à donner une triste preuve de son existence en excitant une guerre religieuse entre les soi-disant confédérés. Bientôt après, Philippe s'en servit comme d'un instrument pour imposer sa domination.

La durée de l'autonomie de la Grèce ne s'explique que par la faiblesse de ses voisins. Les Thraces, les Illyriens et les autres barbares de sa frontière septentrionale étaient encore plus divisés qu'elle. Il avait fallu l'ineptie des généraux de Xercès pour que son expédition n'écrasât pas la petite armée des Hellènes. Dès qu'il y eut au nord de la Grèce un état régulièrement organisé, elle perdit son indépendance. Elle n'en continua pas moins sa mission civilisatrice. Ses enfans, dispersés dans le monde antique comme les Juifs après la prise de la cité sainte, portèrent partout leurs arts, leurs sciences, leur littérature. La vieille gloire de leurs ancêtres les protégeait. Un Grec avait une espèce de caractère sacré. Il était en effet un apôtre de la civilisation. Pompée avait recruté quelques oisifs à Athènes, qui se firent prendre à Pharsale. César, le lendemain de la bataille, leur demanda en bon grec et d'une voix sévère de quoi ils se mêlaient; puis, d'un ton radouci : « Allez, dit-il, vos grands morts vous sauvent. »

P. Mérimée.

REVUE MUSICALE

LES SOCIÉTÉS ET LES MUSICIENS DE CONCERT.

Il est toujours temps de parler des nombreux concerts qui ont été donnés à Paris pendant le long hiver qui s'est prolongé jusqu'à la fin du mois de mai 1856. On pourrait même soutenir qu'un peu d'éloignement est nécessaire pour apprécier sans confusion et sans fatigue cette foule toujours croissante de compositeurs et d'exécutans qui se précipitent dans la carrière comme des chevaux de course affamés de bruit, de renommée et de poussière. Tous les ans, c'est la même affluence d'artistes plus ou moins connus qui viennent rajeunir leur célébrité viagère à la grande source de la presse parisienne. Pourvu qu'ils brillent un jour et que leur nom soit consigné dans un coin obscur de la publication la plus éphémère, ils sont contens, et s'en vont colporter dans le monde l'honneur d'avoir ennuyé toute une soirée le public le plus indulgent et le plus difficile de l'Europe. C'est qu'il en est de la gloire comme du bonheur, dont Mme de Girardin a dit, avec la grâce et la finesse d'observation qui caractérisaient son bel esprit : « Un regard, un mot, un sourire pour ceux qui aiment; un chapeau bien fait pour celle-ci, un bouquet de violettes pour celle-là; un bon dîner pour les uns, une bonne rime pour les autres; une promenade en bateau, des fraises nouvelles, un livre amusant, une jolie romance, du feu en hiver, de la glace en été; du vin passable pour le pauvre, un cheval anglais pour le riche, tels sont les ingrédiens dont se compose le bonheur. Depuis des siècles, on se figure que le bonheur est une grosse pierre précieuse qu'il est impossible de trouver, que l'on cherche, mais sans espérance. Point du tout, le bonheur, c'est une

mosaïque composée de mille petites pierres qui, séparément et par elles-mêmes, ont peu de valeur, mais qui, réunies avec art, forment un dessin gracieux. Sachez comprendre avec intelligence les jouissances passagères que le hasard vous jette, que votre caractère vous donne ou que le ciel vous envoie, et vous aurez une existence agréable. » Eh bien! tels sont aussi à peu près les *ingrédiens* de la célébrité. On la trouve assez facilement quand on sait limiter son ambition, et un artiste raisonnable qui connaît bien Paris peut conquérir en peu de temps une renommée assez retentissante pour se faire illusion à lui-même et combler les vœux de ses amis. Avec de la persévérance, des protecteurs et une grande audace, on peut aller même jusqu'à l'Institut. On l'a vu plus souvent que des rois épouser des bergères.

On peut diviser les concerts qui se donnent tous les ans à Paris en deux grandes catégories qui répondent à deux générations de dilettanti très différentes : les concerts classiques, où l'on exécute de la musique d'ensemble, et particulièrement celle des grands maîtres, et les soirées ou matinées plus ou moins musicales que donnent les virtuoses et les professeurs à la mode pour se maintenir en crédit dans le petit monde dont ils sont les étoiles. Le public qu'on rencontre à ces deux espèces de concerts appartient à deux civilisations musicales qui se touchent, mais ne se confondent pas. On passe de l'une à l'autre, comme dans les mystères d'Éleusis on passait d'une scène d'initiation à la complète intelligence de l'arcane sacré. Il est juste de remarquer que les bons concerts se multiplient, et que chaque année ils sont fréquentés par un nombre toujours plus considérable de vrais amateurs. Aussi les virtuoses s'en vont-ils bien plus vite que les rois. Nous suivrons la division que nous venons d'établir en parlant d'abord des concerts où l'on a exécuté la musique des maîtres, c'est-à-dire la musique classique, ce qui ne veut pas dire, comme on le croit trop communément en France, de la musique ennuyeuse.

En tête de la première catégorie, il faut placer la Société des Concerts, qui a inauguré, le 13 janvier 1856, la vingt-neuvième année de son existence. Le programme de cette première séance ne renfermait de nouveau, si ce n'est de remarquable, qu'un air médiocre d'un opéra, *Tamerlan*, qui fut représenté en l'an du Seigneur 1802. M. Bussine a chanté l'air de Winter dans un style flasque, assez en harmonie avec la musique du compositeur allemand, qui fut un grand amateur de pigeons et un gracieux imitateur de Mozart, particulièrement dans son chef-d'œuvre, *le Sacrifice interrompu*. Après un fragment d'un quintette de Reicha pour instrumens à vent, qui a été fort bien exécuté, on a chanté un chœur de Rameau, de son opéra *Castor et Pollux*, qui remonte à l'année 1737. Pourquoi donc les commissaires de la Société des Concerts, qui sont chargés de rédiger le programme de ces belles fêtes de l'art, s'obstinent-ils à ne point indiquer la date des ouvrages qu'ils produisent en public? En sont-ils encore à ignorer combien la chronologie est un élément nécessaire à la juste appréciation des œuvres du génie? Si les auditeurs savaient que le chœur de Rameau a été écrit trente-sept ans avant l'arrivée de Gluck en France, ils seraient encore plus étonnés de l'impression, de la couleur et de l'harmonie déjà profondes qui caractérisent le génie pathétique du compositeur français. Le solo de cette belle scène de

Rameau a été fort mal dit par Mlle Ribault, une élève couronnée du Conservatoire. La séance s'est terminée par un *hymne des mages*, chœur tiré d'*Alexandre à Babylone*, grand opéra inédit de Lesueur, d'un caractère pompeux et monotone. Le second concert, qui a eu lieu le 29 janvier, a commencé par une ouverture de Beethoven (opera 115), à laquelle a succédé le finale du premier acte d'*Oberon*, de Weber, dont les *soli* ont été aussi mal chantés que possible par Mlle Boulart et Mlle Ribault, deux illustrations de ce même Conservatoire. Décidément M. Girard, le chef d'orchestre, a un penchant prononcé pour les chanteurs médiocres, dont il aime à s'entourer. Aussi l'admirable musique du plus poétique des compositeurs allemands a-t-elle été aussi mal rendue que peu comprise par le public trop patient. L'air de danse de l'*Iphigénie* de Gluck, qu'on a entendu le même jour, ne vaut-il pas à lui seul tous les ballets qui ont été improvisés depuis cinquante ans? Nous en dirions presque autant du morceau de Lully, qui est venu après, l'air de Caron, de son opéra d'*Alceste*. C'est une inspiration de génie. L'opposition qui résulte de la prière des âmes des trépassés et du refus de l'implacable nautonnier est d'un bel effet dramatique. Après la délicieuse symphonie en *re* de Mozart, la séance s'est terminée par des fragmens du dernier finale de *Fidelio* de Beethoven, conception laborieuse d'un génie qui n'a rien compris à la voix humaine. Au troisième concert, on a exécuté la symphonie avec chœurs de Beethoven, dont le public commence à mieux saisir l'ordonnance et l'ampleur. Le premier morceau est toujours d'un accès difficile et d'un débrouillement pénible, quoiqu'il renferme des beautés du premier ordre. Le *scherzo-vivace* est un chef-d'œuvre de grâce et de fantaisie, tandis que l'*andante*, qui forme la troisième partie, est l'un des morceaux symphoniques les plus vastes et les plus grandioses qui existent. Le souffle en est si grand et l'idée si développée, qu'ils dépassent l'attention que peuvent accorder des auditeurs ordinaires. Quant au finale, où les voix humaines viennent se joindre à la symphonie, c'est un *pandemonium* et comme la concentration de tous les styles et de tous les accens. L'air d'*Anacréon* de Grétry, « de ma barque légère, » fort bien chanté par M. Bonnehée, et le chœur des génies d'*Oberon* de Weber, qui a été redemandé, ont complété cette belle solennité. Le quatrième concert a été signalé par l'exécution de la musique d'*Egmont* de Beethoven, et un psaume de Mendelssohn, chœur plein de franchise, mais sans caractère saillant. Au sixième concert, nous n'avons remarqué que le finale d'un opéra de Mendelssohn, *Loreley*, traduit en français par M. Édouard Saint-Chaffray, qui renferme des choses plus curieuses que belles. Le septième concert nous a offert l'occasion d'entendre la romance des *Nozze di Figaro*, chantée en français par Mlle Boulart, qui, apparemment, ne sait pas l'italien. La séance s'est terminée par *le Songe d'une Nuit d'été* de Mendelssohn, où l'on retrouve l'influence latente du génie de Weber et de son *Oberon*.

Si la Société des Concerts était moins routinière et pouvait se décider à élargir le cercle de son répertoire, qui commence à être plus que suffisamment connu, il n'y aurait que des éloges à lui adresser. La partie instrumentale est toujours d'une rare perfection, bien qu'on puisse reprocher au chef d'orchestre, M. Girard, une intelligence timorée dans l'indication des mouve-

mens, qu'il tend toujours à ralentir. Quant au chant, les chœurs, aussi bien que les *soli* qui les accompagnent, sont le côté faible de la Société des Concerts comme de toutes les réunions musicales. Excepté un ou deux chœurs, que les artistes sont parvenus à dire avec assez d'ensemble, parce qu'ils les chantent depuis vingt-neuf ans, tout le reste est d'une médiocrité désespérante. En approuvant hautement la société d'avoir eu le courage de repousser constamment de ses programmes les pauvretés des hommes du jour, particulièrement les gouaches confuses que M. Berlioz appelle des symphonies, nous voudrions qu'elle fût plus hardie dans l'exploration des œuvres des vrais maîtres. Pourquoi ne touche-t-elle pas à Palestrina, à Leo, à Jomelli, et surtout au grand Sébastien Bach, dont l'œuvre immense et complexe sort pour la première fois des catacombes? Faudra-t-il toujours regretter qu'une association d'artistes si remarquables ne puisse joindre, au fini de l'exécution, une plus grande variété d'objets?

Après la Société des Concerts et dans la même catégorie se place l'escouade des *Jeunes Artistes*, conduits par M. Pasdeloup. Au troisième concert qu'ils ont donné le 20 janvier dans la salle de M. Herz, nous avons entendu une symphonie de M. Gouvy qui nous a paru une œuvre estimable, surtout le *scherzo*, qui a été redemandé, et dont la facture ingénieuse est plus remarquable que l'idée. M. Gouvy est un musicien de mérite qui cultive avec distinction un art difficile dont il connaît les secrets. Au sixième concert, on a exécuté encore une agréable symphonie de M. Lefébure-Wély, dont le *menuet*, à la manière de Mozart, est la partie saillante. Une mélodie évangélique, *Jésus de Nazareth*, de la composition de M. Gounod, a été fort bien chantée par M. Battaille et a produit un grand effet. Enfin, dans un concert supplémentaire donné le 16 mars, nous avons entendu une nouvelle symphonie de M. Gounod, dont l'*andante* surtout est un morceau remarquable, développé avec beaucoup d'habileté. En somme, la société des Jeunes Artistes remplit avec intrépidité sa mission d'avant-garde. Si parfois la fougue l'entraîne au-delà du but, l'âge et l'expérience lui apporteront assez tôt le calme qui lui manque. Que M. Pasdeloup ne se décourage pas, et qu'il s'en aille toujours en guerre avec le peloton qu'il fait si bien manœuvrer.

La société fondée par MM. Maurin et Chevillard, pour l'exécution et la divulgation des derniers quatuors de Beethoven, est parvenue, saine et sauve, à la cinquième année de son existence. L'Allemagne, qui, en fait de musique instrumentale, est très jalouse de sa suprématie, que personne ne lui conteste, a dû rendre justice à la merveilleuse exécution des artistes français, qui ont été accueillis à Francfort et à Hanovre avec un véritable enthousiasme. A la première séance qu'ils ont donnée le 11 janvier dans la salle Pleyel, ils ont exécuté le quatuor en *ut dièze mineur*, qui est le quatorzième, et qui renferme autant de beautés que de bizarreries. La sonate pour piano (opera 111), qui est la dernière qu'ait composée Beethoven, a été exécutée ensuite par M. Ritter avec plus de vigueur et de précision que de charme. On a clos la séance par le quatuor en *mi* mineur, dont le finale est admirable. La seconde séance a commencé par le fameux quatuor en *la* mineur, c'est-à-dire le quinzième, qui a été terminé en 1826, un an avant la mort de Beethoven. C'est en tête de l'*adagio* de ce quatuor que Beethoven a mis l'in-

scription suivante : *Canzone di ringraciamento in modo lidico offerta alla Divinità da un guarito* (hymne de reconnaissance dans le mode lydien, adressée à la Divinité par un convalescent). Après le grand trio dédié à l'archiduc Rodolphe, pour piano, violon et basse, qui a été fort bien exécuté, surtout par M. Ritter, on a terminé par le quatuor en *fa* mineur, qui annonce la transition de la seconde manière de Beethoven à la troisième, comme l'a remarqué judicieusement M. de Lenz. A la troisième séance, nous avons entendu le quatuor en *fa* (opera 134), qui est pour nous, humble mortel, un dernier éclair du génie pâlissant de Beethoven. Si on extrait de ce morceau laborieux et d'une compréhension si difficile quelques passages de l'épisode à deux quatre, il ne reste guère qu'un chaos musical. Grâces soient rendues cependant à MM. Maurin et Chevillard pour nous avoir débrouillé et fait comprendre ce mythe des derniers quatuors de Beethoven, source troublée où sont allés puiser tous les mauvais musiciens qui ont voulu se partager l'empire d'Alexandre; mais les Richard Wagner, les Liszt, les Berlioz et même Schumann, qui est un artiste de vrai mérite, ne bâtissent que sur le sable, et seront la fable de l'avenir, comme ils le sont de la génération présente. Les portes de l'enfer, pas plus que les portes de l'Institut, ne prévaudront contre la vérité.

Les séances de musique de chambre fondées par MM. Alard et Franchomme continuent d'attirer l'élite des amateurs. Elles offrent toujours un vif intérêt, qui tient autant à la perfection de l'exécution qu'au choix des morceaux très variés qui forment le répertoire. A la troisième séance, nous avons été ravi par un trio d'Haydn pour piano, violon et basse (opera 33), dont le finale est une merveille de grâce, de clarté et d'élégance. Il n'y a de supérieur à ce morceau du père de la musique instrumentale que le quintetto en *sol* mineur, pour instrumens à cordes, de Mozart. L'*andante con sordini* de ce chef-d'œuvre est quelque chose de divin, de vraiment divin. La quatrième séance a été plus intéressante encore. Elle a commencé par le trio en *mi bémol*, pour piano, violon et basse, de Beethoven, dont Hoffmann a donné, dans la *Gazette musicale* de Leipzig, année 1813, une analyse qui est un chef-d'œuvre de critique fécondée par l'imagination. Le morceau a été rendu avec autant d'ensemble que de fini, surtout par le pianiste, le jeune Planté, dont nous avons eu occasion de parler ici même l'année dernière. Après le trio de Beethoven est venu le quatuor en *sol*, pour instrumens à cordes, de Mozart. Nous renonçons à louer comme il conviendrait l'*andante* du quatuor que nous venons de nommer. Si nous étions roi, prince, ou simplement millionnaire, nous nous ferions exécuter tous les soirs ce morceau de musique, en nous efforçant d'élever notre âme et notre esprit à la hauteur d'une inspiration sainte dont rien n'égale l'ineffable tendresse.

A côté des sociétés musicales dont nous venons de parler, il s'en est élevé une cinquième, sous la direction de MM. Lebouc et L. Paulin, qui s'est donné également la mission honorable d'interpréter les œuvres des maîtres. La *Société de Musique classique et historique* se distingue des précédentes par la grande place qu'elle accorde dans ses programmes à la musique vocale. Les quatre soirées qu'elle a données cette année, qui est la seconde de son existence, ont été brillantes et très suivies, grâce à la présence de Mme Viar-

dot et de M. Ernst, l'un des bons violonistes qu'il y ait en Europe. A la première séance, qui a eu lieu le 15 janvier, nous avons entendu le trio *des Songes* de l'opéra de *Dardanus*, de Rameau, morceau curieux qui a produit un grand effet. Mme Viardot a chanté ensuite un air de *Rinaldo*, de Haendel, *Lascia ch'io pianga*, et un fragment d'un *Te Deum* du même compositeur, que nous soupçonnons d'avoir été un peu arrangé, surtout dans l'accompagnement. Mme Viardot a déployé une grande énergie et un fort beau style dans la scène d'*Armide*, de Gluck : *Esprits de haine et de rage*, qui convient mieux à son talent, plus mâle que tendre, que l'air de *Rinaldo*, dont elle a mal rendu la phrase courte et pénétrante. Dans la troisième séance, on a dit un quintette de Mozart, pour clarinette, deux violons, alto et violoncelle, dont M. Leroy a exécuté la partie de clarinette avec une pureté et une ampleur de son admirable. Le trio en *canon* de l'opéra de Cherubini, *Faniska*, plusieurs morceaux de Haendel, chantés par Mme Viardot, ont rempli le reste du programme. La quatrième séance, beaucoup plus intéressante, a commencé par un quatuor de Weber, pour piano, violon, alto et violoncelle, morceau ingénieux qui vise trop à l'effet, auquel a succédé le duo des naïades de l'opéra d'*Acis et Galatée*, de Lully, et un air de bravoure tiré de *Britannico*, du vieux Graun, le maître de chapelle du grand Frédéric. L'air de Graun n'est qu'une formule musicale du temps, sans aucun rapport avec le sens des paroles, qui expriment au contraire un sentiment douloureux. Après l'air de Graun, chanté avec vigueur par Mme Viardot, on a entendu un fragment de la sonate pour piano en *fa* mineur, de Beethoven, exécuté avec une *maestria* puissante par Mme Mattmann, et la séance s'est terminée par un air tiré de *Judas Machabée*, grand oratorio de Haendel. On voit qu'au milieu de ce Paris frivole, qui consomme tant de vaudevilles, d'opéras-comiques et de chansonnettes, la grande et belle musique trouve un assez grand nombre d'habiles interprètes. Depuis la Société des Concerts du Conservatoire jusqu'à la société de MM. Lebouc et Paulin, le public éclairé peut choisir le point historique qui convient à ses goûts et parcourir la chaîne des formes musicales depuis Palestrina jusqu'à M. Auber. Décidément les Parisiens de la seconde moitié du XIXe siècle ressemblent, à s'y méprendre, aux Grecs alexandrins des IIIe et IVe siècles de l'ère chrétienne.

Les concerts de virtuoses, que nous avons rangés dans la seconde catégorie, n'ont pas été moins nombreux cette année que les années précédentes. Malgré la grande consommation que fait l'Amérique de pianistes, violonistes, violoncellistes et chanteurs de deuxième, troisième et quatrième ordre, il en reste encore assez en Europe pour inquiéter parfois l'ordre public et défrayer la malice de la critique. C'est M. Lemmens, organiste belge de grand mérite, qui a inauguré la saison des concerts de fantaisie, le 11 février, dans la salle de M. Érard. Il a exécuté d'abord la sonate pour piano en *ut dièze mineur* de Beethoven, avec un sourire de si parfaite satisfaction et de si grand contentement de soi-même, que ses amis doivent être tranquilles sur le danger qu'il peut courir par un excès de sensibilité et d'émotion. M. Lemmens a été plus heureux dans la sonate en *la bémol* de Weber, qu'il a rendue avec le *brio* et la fougue chevaleresque qui caractérisent la musique de piano de ce beau génie. Il a encore mieux exécuté la fugue pour piano en

sol mineur de Bach, le grand créateur de la musique d'orgue, qui convient surtout au talent vigoureux, mais un peu sec, de M. Lemmens. — M. Émile Prudent, qui depuis un ou deux ans semble vouloir se retirer sous sa tente et laisser le champ libre à de jeunes émules moins assouvis qu'il ne peut l'être de renommée, nous est apparu cet hiver dans un grand concert qu'il a donné dans la salle de M. Herz le 12 mars. M. Prudent est l'un des meilleurs pianistes de l'école française. Il a de l'éclat, de l'élégance et une grande égalité d'exécution. Imitateur adroit de la manière placide et fleurie de M. Thalberg, M. Prudent serait le plus heureux et le moins contesté des virtuoses, s'il n'était tourmenté du désir de vouloir passer pour un compositeur de génie, ni plus ni moins. Eh! qui donc n'a pas de génie par le temps qui court? Si vos œuvres sont méconnues par la génération présente, trop matérielle, trop bourgeoise, comme on dit, pour comprendre les effluves de votre imagination brûlante, n'avez-vous pas l'avenir qui vous attend, et qui vengera votre mémoire de l'ingratitude et de l'aveuglement de vos contemporains? Malheureusement on parle plus de la postérité qu'on ne croit à sa justice, et au fond on veut vivre actuellement et vivre bruyamment. Quoi qu'il en soit, le concert de M. Prudent a été très brillant, et si ses compositions ne justifient pas toujours les titres pompeux qu'il leur donne, ce n'en sont pas moins d'agréables fantaisies qu'on écoute avec plaisir. — M. Louis Lacombe est aussi un très habile pianiste de l'école française qui n'est pas moins tourmenté du désir de la composition. Le concert qu'il a donné dans la salle de M. Érard le 8 avril n'était presque défrayé que par sa musique, qui n'a pas précisément le don de plaire à la foule. M. Lacombe n'en reste pas moins un artiste sérieux, trop sérieux peut-être, qui mérite l'estime des connaisseurs.

M. Sighicelli est un jeune violoniste italien qui s'est fixé à Paris depuis quelques années et dont nous avons déjà mentionné le nom dans la *Revue*. Nous l'avons entendu cette année dans un trio de Mendelssohn pour violon, piano et violoncelle, et puis dans un duo concertant pour violon et contrebasse de la composition de M. Bottesini. M. Sighicelli a du talent, de la chaleur et une certaine morbidesse d'exécution qui révèle le pays qui l'a vu naître. Il lui reste à acquérir une meilleure qualité de son et à se corriger d'une légère incertitude d'intonation qui parfois trouble le plaisir qu'on éprouve à l'écouter. — M. Gaetano Braga, qui nous est venu de Naples un violoncelle à la main, joue avec goût de ce noble instrument. Dans le concert qu'il a donné le 26 mars dernier, il a fait preuve de talent. Il chante agréablement, mais un peu trop à la manière des chanteurs modernes, qui ne peuvent soutenir longtemps une petite phrase musicale sans la surcharger d'oripeaux, c'est-à-dire de points d'orgue usés jusqu'à la corde. Que M. Braga se hâte bien vite de se corriger de ce défaut, qu'il joue de la bonne musique et qu'il se préoccupe de la qualité du son, qui est un peu maigre sous son archet, s'il veut mériter la réputation à laquelle il nous semble digne d'aspirer.

Nous devons signaler aussi le concert donné par M. Adolphe Reichel, pianiste de mérite et compositeur distingué. M. Reichel, qui est évidemment un musicien instruit, n'a pas un caractère bien prononcé dans les diverses

compositions qu'il nous a fait entendre. Il procède tantôt de Mayseder, comme dans son quatuor pour instrumens à corde qui remplissait le troisième numéro de son programme, et tantôt il se rapproche de la manière de Beethoven, génie redoutable qui porte malheur à tous ceux qui veulent l'imiter. M. Reichel ne manque pas d'idées, mais il ne les développe pas suffisamment, ce qui est indispensable pour la musique instrumentale. M. François Gernsheim, autre pianiste allemand, qui compte à peine quinze printemps, s'est produit pour la première fois à Paris dans un concert à grand orchestre le 9 mai. Après avoir exécuté d'une manière très brillante le concerto en *sol mineur* pour piano et orchestre de Mendelssohn, il s'est placé lui-même à la tête de ses quarante musiciens et a conduit bravement l'exécution de plusieurs morceaux de sa composition qui prouvent qu'il a fait de bonnes études, et qu'il peut prétendre à la palme immortelle, *si son astre en naissant l'a formé poète...*

Il serait injuste d'oublier Mlle Marie Darjou, jeune et jolie personne, élève de M. Prudent, qui a donné cette année deux concerts qui ont eu du retentissement. Le jeu de Mlle Darjou, qui ne manque pas d'élégance, est un peu froid et entaché d'une certaine *préciosité* qui est le côté faible de l'école française. Nous engageons Mlle Darjou à se préoccuper de ces petits défauts, qui pourraient entraver sa carrière en l'empêchant de développer des qualités de meilleur aloi. — La famille Brousil est une charmante couvée de musiciens éclos dans la ville de Prague. Composée de trois jeunes filles et de trois garçons qui s'échelonnent comme des tuyaux d'orgue, cette famille de vrais Bohêmes s'est produite dans une matinée musicale, où elle a étonné, charmé et intéressé l'auditoire. Il fallait voir surtout le jeune Aloys, petit violoniste de sept ans, conduisant son quatuor avec une *maestria* et un sérieux qui ont excité l'hilarité générale. Sa sœur, Bertha, qui a tout au plus quatorze ans, possède déjà un talent dont pourraient se contenter bien des violonistes célèbres. — Pour être complétement exact dans l'énumération des concerts qui ont mérité de fixer l'attention de la critique, nous citerons encore celui de M. Zompi, pianiste qui ne manque pas de *brio*, de M. Alary, où M. Mario a chanté en français la scène aux enfers d'*Orphée* de Gluck, et celui de M. Bessem, professeur distingué, qui, tous les ans, ouvre une chapelle ardente au culte de Boccherini, d'Haydn, de Mozart et de Beethoven, qu'il comprend et enseigne si bien.

Dans quelle catégorie faut-il ranger les deux soirées musicales données par M. Delsarte dans la salle de M. Herz? Si nous prenions le titre de ses programmes, ce seraient des concerts historiques que M. Delsarte aurait voulu instituer, renouvelant l'idée de M. Fétis, qui à son tour avait imité et fécondé l'exemple donné par Choron, notre maître. Sans nous montrer toutefois trop difficile sur la qualification que M. Delsarte donne à ses fêtes intéressantes, nous ne pouvons cependant lui passer la liberté grande qu'il prend d'attribuer à de saints personnages des lambeaux de mélodies dont on ne connaît pas l'origine certaine. Ce peut être une pieuse tradition de l'église de croire que l'hymne *Creator alme* soit de saint Ambroise, ou que celle de *Lucis Creator* puisse être attribuée au pape saint Grégoire; mais aucun document historique ne le prouve. D'ailleurs est-il permis à un ar-

tiste intelligent comme M. Delsarte de donner le titre de musique religieuse des IVe et VIe siècles à des mélodies de plain-chant auxquelles on a ajouté de l'harmonie moderne, qui pourrait être souvent un peu plus élégante sans nuire à la tonalité de l'église? Il est bien à regretter que M. Delsarte n'ait pas su borner son ambition à l'art de chanter et particulièrement à la déclamation lyrique : il eût rendu de grands services à l'école française en propageant le goût admirable qui caractérise sa méthode. C'est au Conservatoire que devrait être M. Delsarte, à la tête d'une classe de chanteurs destinés à l'Opéra, et qui auraient fait toutes les études nécessaires à l'assouplissement de l'organe. Quoi qu'il en soit de nos vœux, les deux soirées données par M. Delsarte avec le concours de Mme Viardot, de MM. Franchomme, Sauzay, Tellefsen et d'autres artistes connus, ont été curieuses et suivies par un public d'élite. M. Delsarte a fait entendre les différens morceaux qui composent ses *Archives du Chant*, publication intéressante dont la quatrième livraison vient de paraître, et qui aura sans doute le succès qu'elle mérite.

Puisque décidément la musique du passé envahit le présent et commence à attirer l'attention du public de toutes les classes, il convient de mentionner aussi la matinée musicale donnée par M. Le Couppey, professeur de piano au Conservatoire. Entouré de ses nombreuses élèves, parmi lesquelles nous avons remarqué Mlle Couderc, M. Le Couppey a fait exécuter et a exécuté lui-même une série de pièces depuis Merulo de l'école de Venise, vers 1600, jusqu'à M. Chopin. Dans ce coup d'œil rétrospectif, on a particulièrement distingué plusieurs charmans badinages de Couperin, tels que son *Réveil-Matin*, et le morceau en *ré* pour clavecin, de Domenico Scarlatti, qui est à l'école italienne ce que Philippe-Emmanuel Bach est à l'école allemande.

Les élèves de l'école de musique religieuse dirigée par M. Niedermeyer se sont réunis le 9 mai pour l'inauguration de l'orgue dans la petite église paroissiale de Saint-Eugène. Ils y ont chanté avec un ensemble remarquable, entre autres morceaux intéressans, le *Credo* de la messe dite du *pape Marcel*, de Palestrina, et un motet de Vittoria, *Jesu dulcis*, d'une onction si pénétrante. Or ce n'est pas un faible mérite que de chanter, seulement avec justesse, cette musique sans accompagnement aussi savante que suave. La péroraison ou l'*amen* du *Credo* de Palestrina est un chef-d'œuvre de développement harmonieux où sont accumulées les plus grandes difficultés de la musique chorale, et les élèves de M. Niedermeyer les ont surmontées avec autant de fermeté que de goût. D'après cet exemple, il nous est facile de prédire que l'institution de M. Niedermeyer continuera avec succès l'école fondée par Alexandre Choron, qu'elle s'est proposée pour modèle, et dont elle a recueilli l'esprit.

L'artiste qui porte dignement aujourd'hui le nom illustre que nous venons de citer, M. Nicou-Choron, a fait exécuter tout récemment à l'église de Notre-Dame, au profit des inondés, une grande messe en musique qui avait attiré beaucoup de monde, et qui a été fort remarquée par les connaisseurs. Le *Gloria*, le *Credo* surtout, et l'*O salutaris* sont les morceaux

importans de cette œuvre d'un musicien distingué, dont le mérite réel serait plus connu, si M. Nicou-Choron avait moins de réserve et de dignité dans le caractère.

Ce n'est point à M. Vivier, le célèbre corniste, qu'on pourra jamais reprocher ces vains scrupules à l'endroit de la publicité et de cet art de la mise en scène qui tient une si grande place dans l'histoire des virtuoses contemporains. Homme d'esprit et parfaitement de son temps, M. Vivier a compris que la modestie est le partage des imbéciles, qui, en se confiant à la Providence comme les petits des passereaux, s'en vont mourir à l'hôpital ignorés des vivans et de l'avenir. Aussi, après MM. Liszt et Berlioz, qui sont les maîtres reconnus dans l'art de multiplier les échos qui répètent leurs noms, M. Vivier peut-il revendiquer la première place et s'écrier avec une audace légitime : *Anch'io son pittore!* D'où vient M. Vivier, et qu'est-il enfin?

Mortel, ange ou démon?...

Il vient de la Corse, où le ciel l'a fait naître il y a trente-cinq ans, et il peut tout ce qu'il veut, danser, nager, siffler, composer, écrire, et casser des noisettes avec son pouce. « Compositeur de génie, musicien de premier ordre, il chante avec un goût exquis, joue admirablement du violon et ne dédaigne pas la guitare. La nature a été si prodigue envers lui qu'il a tous les modes d'expression à son service : le cor, le violon, le piano, la voix, la mimique. Son gosier est aussi flexible que son oreille est fine. De plus, c'est un homme d'un esprit charmant, soudain, prime-sautier, d'un tact exquis, aussi vif que hardi, toujours vivant et toujours amusant. Vous avouerez qu'il n'en faut pas davantage pour plaire, et que l'on serait recherché à moins. » Nous sommes ici de l'avis du savant biographe à qui nous empruntons ces précieux renseignemens sur l'organisation extraordinaire de M. Vivier, qui, après cela, a bien de la bonté de borner son ambition à la gloire d'un simple exécutant! Quoi qu'il en soit de ces plaisanteries, le talent de M. Vivier sur le cor est aussi incontestable que vraiment original. Il tire un parti merveilleux de cet instrument difficile et si borné dans son échelle. Sous la pression de ses lèvres vigoureuses, les sons *bouchés* ont presque autant d'éclat que les sons *ouverts*, qui sont d'une douceur pleine de charme. Il chante sur le cor comme pourrait le faire une voix émue, et il en tire des accens qui révèlent un sentiment exquis de l'art. Peut-être préférons-nous ces effets simples à cette joyeuse fanfare que M. Vivier a intitulée *la Chasse*, où quatre sons simultanés se font entendre à la fois, en communiquant à l'oreille la sensation complexe d'un morceau à quatre parties réelles! Nous croyons bien les avoir entendus, ces quatre sons formant un accord de septième dominante à son second renversement, *si*, *mi*, *sol*, *ré*, sans cependant pouvoir en répondre sur notre tête! La nature entière est pleine de mystères, et, comme on dit vulgairement, il n'y a que la foi qui sauve. Quant aux compositions légères de M. Vivier, sans justifier précisément la qualification de musicien de génie que lui accorde avec enthousiasme son récent biographe, elles ne sont pas à dédaigner, et concourent à donner l'idée d'un

artiste heureusement doué, qui fait rire les princes et les potentats, et parcourt le monde

Un cor
Suspendu sur son cœur.

Un artiste aussi simple de manières qu'admirable par un talent qui ne doit rien à la fantasmagorie s'est produit cet hiver à Paris, où il a excité le plus vif enthousiasme. Nous voulons parler de M. Bottesini, le contre-bassiste italien, qui, pour n'avoir pas la réputation d'un personnage mystérieux des contes d'Hoffmann, n'en a pas été moins bien accueilli par les amateurs. Chef d'orchestre du Théâtre-Italien, où il a fait représenter un opéra en trois actes, *l'Assedio di Firenze*, dont nous avons rendu compte, M. Bottesini a déposé un beau soir le bâton du commandement, et on l'a vu apparaître sur la scène une contre-basse à la main. La surprise du public a été aussi grande que son admiration. — Comment, se disait-on dans la salle, un homme de ce talent arrive-t-il à Paris sans tambour ni trompette, et sans être précédé de la moindre biographie qui nous raconte ses faits et gestes, depuis sa naissance jusqu'à ce jour? — M. Bottesini est tout simplement un homme d'une trentaine d'années, d'une taille élancée, aux traits délicats et doux, qui joue de la contre-basse comme Paganini jouait du violon. Aucune difficulté ne l'arrête, il chante, il rit, il pleure sur tous les tons, et communique aux autres les émotions qu'il éprouve, sans se donner les airs d'un héros de roman. Sa contre-basse n'a que trois cordes qui valent mieux que les sept cordes de la lyre du fameux Terpandre. Dans l'exécution prodigieuse de M. Bottesini, on remarque surtout la justesse et la pureté des sons harmoniques, dont il tire un très grand parti et dont il abuse parfois. Forcée par l'opinion publique, la Société des Concerts, qui ne brille pas par la vertu de l'hospitalité, a dû inviter M. Bottesini à jouer à l'une de ses matinées. C'est au septième concert que M. Bottesini a fait son apparition dans la salle du Conservatoire, où il a été proclamé, par un public d'élite, le plus grand virtuose sur la contre-basse qu'on eût entendu à Paris. Tout récemment encore, M. Bottesini a donné au Théâtre-Italien un brillant concert qui avait attiré beaucoup de monde. Son succès n'y a pas été moins grand qu'au Conservatoire. Parmi les artistes dont M. Bottesini s'était entouré, nous avons retrouvé ce soir-là Mme Frezzolini, qui a chanté avec un goût exquis le duo de *Don Juan : La ci darem la mano*, avec un M. Winter qui possède une fort jolie voix de baryton. Nous pourrions bien, à la rigueur, reprocher à M. Bottesini de transformer l'instrument sur lequel il a acquis une si grande habileté en un instrument *sui generis*, qui n'est plus la contre-basse et qui n'est pas encore le violoncelle. On nous assure que le fameux Dragonetti, contre-bassiste célèbre, qui est mort à Londres, s'il ne possédait pas la bravoure merveilleuse de M. Bottesini, avait une meilleure qualité de son, plus ample et plus digne d'un instrument qui supporte, comme Atlas, le monde harmonique.

Contrairement à nos prévisions et à nos souhaits, aucun des trois candi-

dats que nous présentions au nom de l'opinion publique n'a été accueilli par l'Institut; c'est M. Berlioz qui a été nommé à la place laissée vacante par la mort de M. Adam, après quatre scrutins laborieux et à une seule voix de majorité! Nous ne répéterons pas ici la phrase connue de Figaro : « Il fallait un musicien, c'est un *journaliste* qu'on a choisi. » Ce qui est évident pour tout le monde, c'est que la nomination de M. Berlioz, dont nous ne contestons pas l'intelligence, doit s'expliquer par des considérations qui ne relèvent pas toutes de l'art musical. Si l'école française avait été dirigée par un chef dévoué, à doctrines arrêtées, — Cherubini ou M. Ingres, par exemple, — jamais M. Berlioz n'eût franchi le seuil d'une institution dont il se raille depuis vingt-cinq ans. Personne ne se fait moins d'illusions que nous sur la valeur et l'utilité des académies en fait d'art. Les plus grands artistes du monde sont venus en pleine terre, comme des arbres vigoureux, et n'ont jamais appartenu à aucune corporation savante; mais si l'Institut n'est pas le gardien jaloux de certains principes nécessaires pour lesquels il a été créé, il n'a plus de raison d'être. Ce qui nous sépare de M. Berlioz n'est point un accident de polémique ni une manière particulière d'envisager l'art musical, c'est l'art musical tout entier. Dans un de ces rares momens où les intérêts de sa position lui permettaient d'être sincère, M. Adam disait : « Quand j'entends de la musique de M. Berlioz, il me semble que j'assiste à une expérience d'acoustique. Il souffle dans toute sorte d'instrumens, non pas pour exprimer une idée, mais pour en éprouver la sonorité. » Le jugement est parfait, et nous n'avons rien à y ajouter. Quelques jours après la nomination de M. Berlioz, le moins innocent de ceux qui ont donné leur voix au symphoniste fantastique fut rencontré par un bon musicien, un de ces artistes naïfs qui s'imaginent qu'on entre à l'Institut comme on va en paradis, par la foi et les bonnes œuvres. « Est-il possible, dit ce brave homme, que M. Berlioz soit de l'Institut? — Tout est possible! » répondit le charmant compositeur, qui est de l'école politique de M. Scribe.

P. Scudo.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1856.

On a beau scruter de jour en jour la situation générale de l'Europe, cette situation a de la peine à se dégager avec quelque netteté et à prendre un aspect très distinct. Au premier abord, il y a dans les choses actuelles plus de symptômes que de faits, plus de nuances que de traits caractérisés. Indépendamment de cette sorte de halte qui se fait dans la politique sous l'influence de l'été, n'y a-t-il pas des raisons pour qu'il en soit ainsi? La paix a laissé le monde dans des conditions d'incertitude inhérentes à la nature et à la nouveauté même d'une lutte qui est venue interrompre une tradition diplomatique et troubler des habitudes d'ancienne intimité en créant les élémens de combinaisons imprévues. A l'issue du dernier conflit, il est resté des animosités à peine déguisées entre quelques cabinets, des commencemens d'alliance entre d'autres états, une certaine disposition des gouvernemens à ne rien précipiter, à ne point se hâter de dessiner leur politique, et à s'observer mutuellement. De là un travail universel de conjectures, qui cherche à suppléer au silence ou à l'inaction des gouvernemens, et veut à tout prix découvrir des mystères même là où il n'y a peut-être pas de mystères, qui se poursuit un peu sur tous les points de l'Europe et embrasse toutes les affaires, la réorganisation des principautés, la question italienne, les relations nouvelles établies entre les puissances. Tout est matière à bruits et à commentaires. Le prince Dolgorouki était désigné après la paix comme représentant du tsar à Paris; il n'a pas accepté ce poste, et son successeur définitif n'est point nommé encore. De son côté, l'ambassadeur extraordinaire qui doit représenter la France au couronnement de l'empereur Alexandre, M. de Morny, retardait jusqu'ici son départ pour Saint-Pétersbourg. Ces ajournemens et ces retards n'avaient-ils pas une signification politique dans l'ensemble des rapports qui tendent à se former en Europe? En même temps le traité du 15 avril 1856 a eu évidemment pour

résultat de tenir plus étroitement liées l'Angleterre, la France et l'Autriche, particulièrement ces deux dernières puissances. Quelle était la portée de cette alliance? quelle pouvait être la mesure de cette action collective dans les diverses questions encore aujourd'hui pendantes? N'était-ce pas le point de départ possible d'une situation entièrement nouvelle? Une fois dans cette voie, les conjectures ne s'arrêtaient pas facilement; un autre traité secret existait indubitablement entre la France et l'Autriche; les souverains des deux pays devaient, disait-on, avoir une entrevue dans une petite ville autrichienne, à Bregenz. On en était là lorsqu'une note du *Moniteur* est venue souffler sur l'édifice élevé par l'imagination, en annonçant que les deux empereurs n'avaient nullement le projet de se rencontrer à Bregenz. Ramenée à son vrai sens, la note officielle veut dire sans doute que la France et l'Autriche restent dans les termes où elles étaient, rapprochées sous beaucoup de rapports, et réservant sous beaucoup d'autres la liberté de leur politique.

Cette alliance de la France et de l'Autriche et l'entrevue des deux souverains ont été en quelque sorte ces derniers jours le point fixe autour duquel ont tourné tous les commentaires de la presse européenne. Les conclusions qu'on en tirait, il est facile de les comprendre : c'est que les deux cabinets n'ont qu'une seule et même pensée sur les deux principales questions qui s'agitent aujourd'hui, la réorganisation des principautés en Orient et les affaires d'Italie dans l'Occident. Par le fait, rien n'est moins exact que cette intelligence complète et préalable des deux gouvernemens quant aux principautés, et la raison en est bien simple : le traité du 30 mars ajourne toute solution jusqu'au moment où le vœu des populations se sera manifesté. Ces populations n'ont point été rassemblées encore et n'ont pu exprimer leurs vœux; la commission européenne envoyée à Bucharest n'a eu à prendre aucune délibération, et il ne peut exister un accord formé d'avance pour imposer une opinion. En prenant la question en elle-même, quelle est la pensée qui doit présider à la réorganisation des principautés? C'est évidemment la pensée qui a dicté le traité de paix, et qui consiste à créer une force compacte et résistante entre la Russie et la Turquie. Dans ces conditions, n'est-il pas certain que la séparation des deux provinces ne fait qu'amener une déperdition de forces, tandis que leur réunion au contraire va droit au but que les puissances ont voulu atteindre? Ce n'est nullement une question vidée, comme on l'a pensé; elle subsiste tout entière.

D'où viennent les oppositions que rencontre cette réunion des principautés appelée par les vœux de tous les Moldo-Valaques? Elles viennent de la Turquie et de l'Autriche. La Turquie voit dans une telle mesure l'affaiblissement de ses droits de suzeraineté. Les hommes d'état de Constantinople ont une inquiétude plus grande encore; ils craignent qu'on n'ouvre en quelque sorte une plaie nouvelle au nord de l'empire ottoman, qu'on ne fasse en un mot une seconde Grèce. Il est aisé de voir ce qu'il y a de chimérique dans cette analogie. Sur la frontière hellénique, en effet, les populations sont de même race des deux côtés, en Grèce comme en Épire et en Thessalie; les intérêts sont souvent confondus. Un village est sur un territoire, et les habitans de ce village ont des propriétés sur le territoire voisin. A l'in-

térêt de religion se mêle la communauté de race, et la Grèce crée ainsi un danger permanent par l'attraction qu'elle exerce. Les conditions sont différentes dans les principautés. Le Danube n'est pas la seule barrière qui s'élève entre la Moldo-Valachie et la Bulgarie. Les Bulgares et les Moldo-Valaques professent, il est vrai, la même religion; mais ils ne sont point de la même race, et on sait quelle est la puissance de ces distinctions de race en Orient. Il en résulte que, même par la fusion de la Moldo-Valachie, il ne peut y avoir cette attraction perpétuelle exercée sur les provinces de la Turquie. Il n'en est pas de même pour l'Autriche, et c'est ce qui explique son opposition. Ses craintes sont plus fondées que celles du divan. L'Autriche a beaucoup de Roumains en Transylvanie, et c'est pour elle que la constitution de la nationalité moldo-valaque serait un danger permanent, en créant un foyer indépendant et libre qui attirerait sans cesse une partie de ses sujets, qui pourrait devenir en Orient ce que le Piémont est en Italie. C'est donc un intérêt purement autrichien que défend le cabinet de Vienne. La Turquie, de son côté, se place au point de vue d'une tradition qui a perdu sa force ou d'un intérêt mal entendu; mais ce ne peut être là l'intérêt européen, et la France ne doit avoir pour unique objet que cet intérêt de l'Europe. Elle s'est montrée dès l'origine favorable à la réunion des principautés, parce qu'elle y voyait une barrière garantissant la sécurité de l'Occident. Il n'est guère probable que le gouvernement français ait abandonné cette pensée, naturellement subordonnée à la décision qui sera prise en commun. On voit qu'entre la France et l'Autriche il n'a pu y avoir un accord aussi complet qu'on l'a dit, et que sur cette question du moins la politique des deux cabinets reste parfaitement distincte et indépendante.

L'Italie est un autre théâtre où la France et l'Autriche se rencontrent aujourd'hui. Les deux pays suivent-ils entièrement la même politique? Ils ont du moins une pensée commune et un intérêt commun, la pensée de préserver le saint-siége au milieu des conflits contemporains, et cet intérêt qui consiste à neutraliser, à combattre l'esprit révolutionnaire partout où il apparaît. Une des conséquences du traité du 15 avril a été évidemment de créer entre la France, l'Autriche et l'Angleterre une certaine action collective dans les affaires d'Italie. Non pas que l'Angleterre et la France eussent rien à garantir à l'Autriche quant à l'avenir de ses possessions italiennes; mais les trois puissances pouvaient se rencontrer dès que le gouvernement de l'empereur François-Joseph reconnaissait lui-même la nécessité de conseiller une politique d'améliorations et de réformes à quelques-uns des états de la péninsule. C'est là, comme on sait, ce qui a eu lieu. La France et l'Autriche ont réuni leurs efforts à Rome pour suggérer au gouvernement pontifical quelques mesures propres à raffermir son autorité temporelle, en préparant le moment où pourra cesser l'occupation étrangère. D'un autre côté, la France et l'Angleterre agissaient également d'intelligence dans les Deux-Siciles, et transmettaient au gouvernement napolitain des conseils identiques de modération. Quel sera l'effet de cette double négociation? Il serait difficile de le dire encore; rien n'apparaît bien distinctement, si ce n'est peut-être que depuis quelques jours on parle moins des États-Romains et on s'occupe davantage du royaume de Naples, dont la situation en effet

semble loin de s'améliorer. Le cabinet du roi Ferdinand n'en est pas sans doute à répondre aux diverses notes qui lui ont été transmises. Quel paraît être au fond le sens de cet échange de communications diplomatiques? Les cabinets de l'Occident disent naturellement au roi de Naples qu'une politique à outrance ne peut avoir d'autre résultat que de préparer d'inévitables explosions là où une politique mesurée et conciliante tempérerait les haines et désarmerait les passions, que des améliorations justes et un bon gouvernement seraient plus efficaces que des rigueurs, et que la situation de ses états, en étant un péril permanent pour lui-même, crée aussi un péril pour l'ordre en Europe. Le roi de Naples répond à son tour que c'est l'intervention de la diplomatie qui crée ce péril en rallumant des passions prêtes à s'apaiser, et peut-être n'est-il pas éloigné de penser que c'est le congrès de Paris qui a été le véritable perturbateur en soulevant cette terrible question italienne.

On voit que ce dialogue diplomatique peut se continuer indéfiniment dans ces termes. Malheureusement les faits les plus récens sont loin de présenter la situation du royaume des Deux-Siciles sous un jour très favorable, si on s'arrête aux détails de ce procès jugé en ce moment par la cour criminelle de Naples. C'est encore une triste affaire politique, une affaire de conspiration et de complots révolutionnaires. Parmi les accusés, il y a des prêtres, des avocats, des propriétaires, d'anciens condamnés, une femme vivant dans un couvent. Quel lien a pu rapprocher ces acteurs divers d'un drame assez mystérieux? On ne le sait trop. Chose plus grave, dans le cours de ce procès, les détails les plus tristes ont été dévoilés, dit-on. Un prêtre aurait révélé qu'il avait été conduit par les plus mauvais traitemens et par les menaces à compromettre un autre prêtre, son co-accusé. Cette pénible affaire a été subitement interrompue il y a quelques jours. Qu'on admette, si l'on veut, que dans les versions répandues en Europe il y a la part de l'exagération: il reste toujours au fond un fait vrai sur lequel le gouvernement napolitain peut se reprocher à lui-même de ne point jeter la lumière; qu'on observe en outre la singulière opportunité d'un procès de ce genre venant à l'heure où les puissances européennes interviennent pour demander un adoucissement de politique. Il est donc vrai que rien ne paraît de nature aujourd'hui à diminuer l'utilité des conseils de la France et de l'Angleterre; mais ici encore il n'y a point à se méprendre. Lorsqu'en présence des conditions dans lesquelles vivent certains états italiens, et le royaume de Naples en particulier, on fait un reproche aux cabinets occidentaux de ne point agir avec une autorité plus décisive, de ne point imposer de réformes, on ne remarque pas que c'est là l'entreprise la plus délicate et la plus périlleuse, et que c'eût été un étrange spectacle à offrir à l'Europe de porter la main sur la dignité de souverains italiens au moment où on venait de faire la guerre pour l'indépendance de la Turquie, dont les provinces ne passent pas cependant pour être des mieux administrées. L'action de la France et de l'Angleterrre ne peut s'exercer que dans la mesure compatible avec la dignité des gouvernemens. Si cette politique est déclarée impuissante, c'est que sans doute il y a une politique plus sûre. M. Manin, le conseiller de l'Italie, propose aux sujets du roi de Naples de refuser l'impôt en

vertu de la constitution de 1848, suspendue et non abrogée. Lequel de ces moyens, pense-t-on, est le plus efficace? Il est facile de pressentir ce qui arriverait au premier sujet napolitain qui refuserait l'impôt, fût-ce en vertu de la constitution, tandis que l'influence attentive et patiente de l'Occident ne peut rester longtemps infructueuse, dans l'intérêt de l'Italie comme dans l'intérêt de l'Europe.

Si les affaires générales engagées un peu sur tous les points se ressentent aujourd'hui de l'influence de la saison et de ce besoin de repos qui saisit en certains momens tous les hommes, même les hommes d'état et les diplomates, cette stagnation devient bien plus sensible dans les affaires intérieures. Il y a un instant où tout semble s'arrêter et où la dispersion est complète. Le sénat achève ses travaux, parmi lesquels on peut compter le vote récent d'un sénatus-consulte sur la régence. Le corps législatif terminait, il y a peu de jours, sa session, après avoir voté un assez grand nombre de lois, et en laissant en suspens celle qui a été présentée pour supprimer les prohibitions douanières. L'été a son influence sur les affaires et sur les hommes, même quand il ressemble aussi peu que possible à l'été, comme il arrive en ce moment. C'est dans ce repos de la politique qu'une mort imprévue est venue frapper le ministre de l'instruction publique, M. Hippolyte Fortoul, qui était allé chercher en Allemagne le soulagement de sa santé. M. Fortoul est mort subitement à Ems. Il occupait le ministère de l'instruction publique depuis cinq ans déjà, depuis le 3 décembre 1851. M. Fortoul avait été simple écrivain d'abord, puis professeur de littérature à Toulouse et à Aix. La révolution de 1848 le faisait entrer dans les deux assemblées qui se sont succédé, et c'est là que le choix du prince venait le chercher pour le porter au ministère, où il est resté jusqu'au moment où la mort est venue le surprendre avec cette foudroyante rapidité que la fortune heureuse ne détourne pas. Cette fin brusque d'un homme jeune encore ne laisse place qu'à une impression de tristesse. Ainsi survient toujours quelque incident inattendu au milieu d'une situation ramenée au calme absolu par l'excès des agitations qui ont rempli notre temps.

Dans les évolutions et les transformations des choses, s'il est un fait singulier et profondément caractéristique, c'est cette succession de régimes, d'idées, de doctrines, qui ont prévalu et régné tour à tour. La politique est pleine de ces vicissitudes, inscrites dans l'histoire en traits saisissans. La philosophie elle-même, descendue de ses sphères sereines, n'a point échappé à ces alternatives qui ont fait surgir tous les systèmes. Quelles sont les tendances qui règnent aujourd'hui? Ce ne serait pas le problème le moins curieux à examiner. Peut-être n'y a-t-il aucune tendance bien nette et bien prononcée. Peut-être ceux qui aiment la philosophie, ceux qui lui font une grande et juste place dans l'histoire et la mettent au premier rang dans l'interprétation des spectacles du monde, peut-être ceux-là mêmes sont-ils conduits à reconnaître qu'il y a tout au moins un temps de halte et d'indécision. Il y a trente ans, les questions philosophiques passionnaient les intelligences, l'enseignement était populaire, les œuvres qui traitaient de ces hautes spéculations de l'esprit humain étaient recherchées. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Cela tient à bien des causes générales et à des causes particulières

à la philosophie. Depuis que le champ des controverses s'est étendu, la confusion est née. Les limites et les rapports de toutes les sciences, de toutes les facultés, ont été confondus. L'imagination capricieuse et effrénée s'est substituée à la raison sévère. M. Jules Simon, l'auteur d'un livre nouveau sur *la Religion naturelle*, raconte qu'il arriva un jour à un sultan des *Mille et une Nuits* de tomber dans un piége en plongeant sa tête dans un bassin d'eau que lui présentait un derviche. Une fois la tête sous l'eau, le sultan vit vingt ans en une minute; il passe par toute sorte d'aventures, il a des visions effrayantes, il est sur le point de périr de la main du bourreau, — après quoi il revient à la vie réelle. « Ce conte n'est point un conte, ajoute l'écrivain, et nous avons tous maintenant la tête dans le bassin. » Malheureusement *la Religion naturelle* de M. Jules Simon n'est guère propre à faire cesser le prestige et à nous ramener à la vie réelle.

L'auteur reprend toutes ces grandes questions de la nature de Dieu, de la Providence, de l'immortalité; il les aborde sans les résoudre. Et d'abord entre ces deux mots qui sont le titre même du livre, n'y a-t-il pas une véritable contradiction qui dénote la confusion des idées? Il n'y a point, à proprement parler, de religion naturelle. La religion a justement pour objet d'éclairer ce que la raison naturelle est impuissante à expliquer par elle-même. Elle ne nie pas la philosophie, elle commence là où finit celle-ci; elle embrasse toutes ces choses mystérieuses qui sont entre Dieu et l'homme, et elle en fixe le sens. L'inconnu et le mystère ne sont-ils pas en effet partout autour de nous? La vie se manifeste sous toutes les formes, elle apparaît dans l'homme et dans le grain qui germe sous le sillon; mais où est le principe de la vie dans l'échelle des êtres? Le mal est répandu sur la surface du globe; la loi de la douleur et l'obligation du travail, toutes les rigueurs de l'expiation s'accomplissent avec une ponctualité terrible; où est la raison de cette injustice apparente qui fait peser sur l'homme, dès son premier cri, la peine d'une faute qu'il n'a point commise? Les dogmes religieux n'ont de puissance sur l'esprit humain que parce qu'ils expliquent tous ces phénomènes. Comment un système qui reste muet en présence de ces mystères serait-il une religion? Au fond, la religion dont M. Jules Simon se constitue le prophète n'a rien d'inconnu : c'est la foi de tous ceux qui prétendent se passer de religion. Elle admet Dieu, la Providence, l'immortalité, la vie future, pourvu qu'elle puisse dépouiller ces notions de ce qu'elles ont de positif. Elle enseigne le devoir, mais en le débarrassant de toute sanction. Elle ne nie pas l'utilité ou la convenance de la prière et du culte : quant au culte en lui-même, quel qu'il soit, peu lui importe. C'est une religion commode, facile et passablement impotente. Ce qu'il y a de particulier, c'est que l'auteur ne nie pas la présence de tout un monde de mystères autour de lui; seulement alors il a une réponse bien simple : ne lui demandez pas d'expliquer l'incompréhensible. Cela ne l'empêche pas cependant d'appeler son système une religion, — religion très concluante en effet, qui, une fois ses principes exposés, laisse en suspens les plus grandes questions qui puissent intéresser la vie intellectuelle et morale des hommes. Ce n'est point là un fait indifférent; il prouve par un exemple de plus l'impuissance de ces doctrines d'un rationalisme inférieur et la supériorité de cette parole pronon-

cée, il y a deux ans, par M. Cousin, quand il montrait le christianisme et la philosophie spiritualiste se complétant, se prêtant un mutuel appui et marchant au même but. C'est avec ces deux lumières qu'on rentre dans la vérité.

L'esprit de notre siècle est arrivé à un point où il sent faiblir l'ardeur de ses premiers entraînemens sans savoir sous quel souffle il se ranimera, et il souffre d'autant plus qu'il a la conscience de son mal. Bien des chimères qui l'ont enivré peuvent le troubler encore; elles ne le satisfont pas. Une chose est certaine : il y a dans la philosophie des systèmes épuisés qui ne font plus même illusion. Il y a dans la littérature des doctrines qui appauvrissent, énervent ou matérialisent l'imagination, au lieu de renouveler et de féconder sa sève. Il y a dans la poésie des inspirations qui ont fait leur temps, et qui ne semblent jamais plus vieilles que lorsqu'on veut leur donner encore un air de jeunesse. La poésie, quelle qu'elle soit désormais, gardera du travail des écoles contemporaines la souplesse et la variété des formes, une certaine liberté de tout exprimer; il lui manque de retrouver la source profonde où elle ira se retremper et rajeunir son inspiration morale. M. Laurent Pichat croit être du parti de la jeunesse et de l'avenir dans ses *Chroniques rimées*, quand il ne fait que continuer osbtinément une tradition usée, en y ajoutant un certain lyrisme démocratique et humanitaire. Ses légendes de *la Belle Florippes*, du *Champ de Montolieu*, sont des ballades qui auraient eu peut-être du succès il y a trente ans; sa *Chronique de Jacques Bonhomme* est un chant de l'épopée humanitaire. Les fragmens que l'auteur réunit sous le titre collectif d'*Heures de Patience* peignent les fluctuations et les troubles d'une imagination plus ardente que maîtresse d'elle-même. Ce n'est pas que dans cette ardeur il n'y ait un souffle généreux. M. Laurent Pichat est un esprit intrépide qui s'agite extrêmement : il croit, il veut croire, et il a même la croyance assez turbulente; seulement quel est l'objet de sa foi? Là commence l'obscurité. L'auteur des *Chroniques rimées* croit à l'*idée*, au progrès, à la trinité démocratique; il veille avec son siècle pour attendre l'avenir. Il est convaincu qu'il suffit de marcher pour aller en avant, ce qui n'est pas toujours exact. Son Jacques Bonhomme est un personnage assez connu. Il est bien clair que seul il existe en France; s'il n'était là, la patrie serait envahie et vendue. Les riches n'apparaissent autour de lui que sous la forme d'un usurier cupide; le curé ne vient à son chevet que pour lui arracher une confession assez ridicule; en un mot, le héros de M. Laurent Pichat n'est point le vrai peuple des campagnes : c'est un Jacques Bonhomme démocratique, chose très différente. L'auteur des *Chroniques rimées* a la bonne foi d'avouer dans sa préface qu'il n'est pas toujours sûr de la rectitude de son jugement. Après cela, est-ce donc la peine de prendre une attitude d'apôtre, et de donner comme un chant de l'épopée future une légende marquée à une effigie devenue vulgaire? Non, la poésie n'est point une arme de parti ou de secte; elle ne vit pas des lueurs factices des polémiques enflammées ou des ardeurs vagues conçues dans la surexcitation; elle ne puise qu'aux sources les plus profondes et les plus inaltérables de l'âme humaine.

La poésie est bien plutôt là où va la chercher M. Joseph Autran, l'auteur des chants de *la Vie rurale*. Lorsqu'un siècle a subi les grandes épreuves,

lorsqu'on est fatigué du gigantesque et des luttes avec l'impossible, la pensée revient vers la nature, cette suprême consolatrice. Elle y revient, non parce qu'elle abandonne absolument le combat et renonce à réveiller dans les âmes les sentimens énergiques, ainsi que le dit M. Autran, mais parce qu'elle éprouve le besoin de se rapprocher de la réalité, parce que là elle retrouve la vie dans son cadre naturel, dans la vérité et la simplicité. C'est la vie avec ses conditions permanentes, avec ses horizons accoutumés. M. Joseph Autran a d'ailleurs la première des qualités pour s'inspirer de la campagne, il la peint avec sincérité et avec prédilection, comme on peint toujours les campagnes connues. Il était déjà entré dans cette voie par son poème des *Laboureurs*. Quels sont les thèmes ordinaires de ses chants actuels? Ce sont toutes ces scènes rustiques qui passent mille fois sous le regard avant qu'on en saisisse la poésie : le travail et le repos de la moisson, les foins qui tombent sous la faulx et embaument l'air, l'ombre méditative des futaies, la source qu'on découvre et où les jeunes filles vont puiser l'eau, la pluie d'été et les champs ruisselans après l'orage. Tous ces morceaux qui se succèdent forment de gracieuses géorgiques, et sont tout au moins un fragment de ce poème de la vie rurale qu'il est plus aisé d'entrevoir que de retracer complétement. Les vers de M. Autran sont harmonieux et faciles; peut-être même cette facilité est-elle un piége. Les traits s'atténuent en se dispersant; plus de concentration leur donnerait plus de relief. Les vers de M. Autran sont du moins le fruit d'une imagination justement et sainement inspirée.

C'est aussi la campagne qu'un auteur jusqu'ici peu connu, M. Jules de Gères, peint dans son poème de *Rose des Alpes*, mais c'est une campagne sur laquelle est tombé plus d'une fois le reflet de la poésie : c'est la Suisse, avec ses lacs et ses montagnes, l'Oberland, Thoun et tous ces lieux consacrés. Dans ce cadre magnifique et austère, l'auteur a placé un drame touchant et simple, l'histoire d'une jeune femme qui a perdu son mari, l'intrépide chasseur Rupert, et qui devient folle elle-même d'une singulière façon : après avoir été un jour menacée de périr avec son fils, elle croit avoir perdu son enfant, elle ne croit plus à sa propre existence. Les descriptions pittoresques se mêlent à ce petit drame fort simple. Les vers de M. Jules de Gères ressemblent par instans à une flore des Alpes; ils sont hérissés de noms historiques. L'invention de l'auteur est évidemment faible, et cependant il y a dans ce poème des fragmens pleins de force et de sève. L'Oberland est décrit en traits vigoureux; l'histoire du pauvre chien Tell et les deux chants qui lui sont consacrés ont une certaine originalité. La peinture des troupeaux qui descendent des hauteurs en quittant leurs pâturages est large et vivante. Dans bien des pages, on sent un instinct poétique véritable. Que peut-on conclure de ces divers ouvrages? La poésie contemporaine a été entraînée dans bien des excès, elle est soumise encore à bien des influences qui peuvent la détourner de son but, ou la retenir dans la stagnation où elle vit. Elle ne renaîtra sérieusement que par l'étude des sentimens vrais de l'âme humaine et par la contemplation sincère de la nature.

Dans le domaine de la littérature et de la poésie comme dans la politique, un des progrès les plus féconds, selon le mot d'un esprit éminent, c'est de rentrer dans l'ordre quand on en est sorti. Mais il y a deux difficultés : la

première est de savoir où est véritablement l'ordre, quelles sont ses conditions; la seconde est dans l'effort incessant qu'il faut faire pour marcher dans cette voie de l'ordre véritable, pour s'y maintenir sans dévier. Tous les peuples sont occupés à résoudre ce problème, qui domine leur existence. La Hollande se trouvait, il y a quelques jours, jetée momentanément dans une situation difficile, presque critique, par l'avénement au pouvoir d'un cabinet soupçonné de nourrir une pensée de réaction religieuse et politique. C'était une conjecture, il est vrai, encore plus qu'un soupçon justifié. Les nouveaux ministres n'avaient point exposé leurs vues, ils n'ont pris réellement le pouvoir que dans les premiers jours du mois. Au moment où les états-généraux allaient se séparer, le ministre de l'intérieur a tenu à dissiper ces inquiétudes et à rassurer le pays; sans laisser pressentir les plans du cabinet dont il est membre, il a déclaré du moins que le gouvernement nouveau ne préméditait aucune réaction. Les luttes politiques sont donc ajournées à La Haye.

Les conditions dans lesquelles se trouve le Piémont sont d'une nature particulière, comme on sait; elles tirent leur gravité du travail intérieur des partis et de la situation du Piémont en Italie, en face ou à côté de l'Autriche. Le cabinet de Turin marche dans cette voie, qui n'est pas toujours sans péril; en ce moment même, il vient de prendre une résolution qui n'est, à vrai dire, qu'une conséquence des actes politiques les plus récens du gouvernement du roi Victor-Emmanuel. Les plénipotentiaires sardes au congrès de Paris se sont plaints, on peut s'en souvenir, de la présence des soldats impériaux dans le duché de Parme, des travaux de fortification que l'Autriche a exécutés à Plaisance par une interprétation excessive des traités de 1815. A ces travaux opérés par l'Autriche, le cabinet de Turin répond aujourd'hui en fortifiant Alexandrie. Une ordonnance du roi, rendue sur le rapport du président du conseil, M. de Cavour, et du général La Marmora, rentré au ministère de la guerre, affecte un million à cette œuvre de défense de la frontière piémontaise. Il a fallu que ces travaux fussent considérés comme urgens, puisqu'ils sont ordonnés et commencés au lendemain de la clôture des chambres. La session législative se terminait en effet, il y a peu de jours, à Turin. Cette session, du reste, a été assez peu remplie sous le rapport des affaires intérieures; tout s'est effacé devant la politique générale. Les principales discussions ont eu pour objet le rôle du Piémont dans les négociations diplomatiques, et sur ces questions il n'y a point de dissidence entre le ministère et les chambres. La vie parlementaire a donc été sans incidens. Le Piémont n'est pas depuis longtemps régi par des institutions libérales, et cependant on dirait qu'il compte déjà deux générations constitutionnelles : l'une active, jeune, ardente, l'autre datant de plus loin, plus mûre et plus éprouvée. A cette dernière génération surtout appartiennent des hommes qui ont trouvé leur place dans le sénat. L'un d'eux mourait il y a quelques mois, et sa biographie a été récemment écrite par un publiciste piémontais, M. Giorgio Briano : c'est le marquis Vittorio Colli de Felizano. Le marquis Colli, qui était né en 1787 à Alexandrie et qui appartenait à une famille élevée, avait servi dans les armées françaises sous l'empire. Il avait perdu une jambe à Essling. Depuis, il avait vécu de la

vie privée, estimé, honoré et connu pour ses vues libérales. Les révolutions de 1848 le ramenèrent sur la scène. Un moment il fut chargé par Charles-Albert d'aller gouverner Venise lors de l'annexion des états vénitiens au royaume éphémère de la Haute-Italie. Sa place était marquée au sénat dès la formation de ce corps. Il prenait part à toutes les discussions avec un grand bon sens. Par une sorte de tradition piémontaise, le marquis Colli aimait à s'occuper particulièrement de l'armée et des finances, parce que là il voyait les deux élémens par lesquels son pays a grandi. Du reste, en étant très modéré et très conservateur, il était franchement constitutionnel. « Les deux camps ont déployé leur drapeau, disait-il un jour en traçant la situation du Piémont. Sur l'un de ces drapeaux, il y a monarchie constitutionnelle, progrès, ordre, économie, le statut, rien de plus, rien de moins; sur l'autre on peut lire : développement des libertés accordées par le statut, réformes indéfinies, théories, illusions. » En définitive, c'est toujours entre ces deux politiques qu'il faut choisir, et toutes les deux sont connues par leurs fruits.

L'Espagne semble destinée à parcourir le cercle de toutes les épreuves avant de revenir à un ordre constitutionnel et régulier. Les événemens qui viennent d'effrayer et d'ensanglanter les provinces de la Castille sont certainement les plus sérieux qui se soient accomplis depuis deux ans; ils jettent un trait de lumière sur la situation de la Péninsule, situation qui ne cesse de s'aggraver, tandis que des cortès impuissantes suspendent leur session, ajournant ainsi une fois de plus l'époque où le pays sera replacé sous un régime légal et stable. C'est au moment où l'assemblée allait interrompre ses travaux que l'insurrection a éclaté. Les événemens ont commencé à Valladolid, et ils ont commencé d'une façon terrible, par l'incendie des magasins de farine et des dépôts de grains. Des propriétés particulières, qui avaient été soigneusement marquées d'avance d'une croix rouge, ont été livrées aux flammes. Il a suffi de quelques instans d'indécision de la part des autorités de la ville pour laisser s'accomplir ces violences de la multitude. Ce n'est point, à proprement parler, une insurrection politique; c'est un soulèvement des plus basses et des plus aveugles passions populaires poussées tout simplement à l'assaut du foyer domestique et de la propriété privée. Quelques-uns des négocians les plus marquans de Valladolid ont vu leurs maisons saccagées et pillées. Il y a eu peu d'attaques contre les personnes; au premier instant cependant, le gouverneur civil, qui a joué un assez triste rôle, a été assez sérieusement blessé et a risqué d'être jeté dans le canal de Castille. Ce complot, du reste, paraissait avoir des ramifications étendues. Les mêmes excès se sont produits presque simultanément à Palencia, à Rio-Seco, et partout avec un caractère identique de fureur dévastatrice. Ces événemens ont profondément remué les contrées où ils ont éclaté et ont causé une vive impression dans toute l'Espagne. Ils ont été suivis d'une répression aussi prompte que terrible. Des conseils de guerre ont été formés pour juger les incendiaires, dont quelques-uns ont été passés par les armes; des femmes même ont été fusillées. Par malheur ce n'est pas sur un point seulement que l'agitation règne aujourd'hui en Espagne. Des scènes de désordre ont eu lieu récemment à Badajoz. Dans diverses provinces, notamment dans la

Manche, des mouvemens ont éclaté contre l'impôt prétendu national que les cortès ont créé, il y a quelque temps, pour n'avoir pas à rétablir la taxe de consommation. En Catalogne, l'agitation a un caractère particulier et se manifeste de nouveau. La lutte entre les ouvriers et les fabricans vient de se réveiller. Les propriétaires de filatures ont décidé que les ouvriers devraient travailler une demi-heure de plus le samedi dans les semaines où il y a quelque fête particulière outre le dimanche. Les ouvriers ont protesté contre ce qu'ils appellent une injustice oppressive et une atteinte portée à toutes les conditions du travail. Ils se sont adressés au gouverneur civil, qui a refusé d'intervenir, en objectant que patrons et ouvriers devaient rester libres de fixer et d'admettre respectivement les conditions du travail. Cette réponse a beaucoup étonné les ouvriers, qui ont publié alors une sorte de manifeste plein de haine et de menaces contre le maître, contre le capitaliste qui élève des fortunes colossales aux dépens du prolétaire, avec la sueur du peuple. Les ouvriers ne laissent point ignorer d'ailleurs qu'ils attribuent leur malaise à la politique actuelle, et qu'ils regrettent de n'avoir pas saisi les occasions de conquérir leurs droits, de devenir à leur tour oppresseurs, comme ils le disent naïvement. Il ne serait point impossible que les scènes sanglantes de l'an dernier n'éclatassent de nouveau, si la Catalogne n'était tenue en respect par une autorité militaire énergique disposant de forces considérables.

Quelles sont les causes générales de ces désordres permanens qui troublent l'Espagne? Le général O'Donnell n'a point hésité à y voir l'influence du socialisme pénétrant au-delà des Pyrénées. Il peut en être ainsi dans une certaine mesure à Barcelone, où les questions d'industrie et de salaire existent depuis longtemps, et où les idées démagogiques se sont plus infiltrées. Dans la Castille, la population est particulièrement agricole; elle vit à l'écart de tout, elle est plutôt réputée pour sa gravité et son calme que pour sa turbulence. Les événemens de Valladolid semblent avoir eu un caractère assez compliqué. La disette n'a été évidemment qu'un prétexte, les grains ne manquent pas en Espagne. La municipalité qui existait au moment de ces scènes, et qui a été dissoute, a publié aussi son manifeste, dans lequel elle attribue les événemens à la misère, à l'irritation produite par l'impôt de la *derrama nacional*, à l'immoralité et au relâchement propagés par la fréquence des élections populaires, par l'impunité de la plupart des insurrections politiques, à l'agglomération d'ouvriers venus de toutes les parties de la Péninsule. Tout cela est possible; on a voulu voir, même dans les mouvemens de la Castille, l'œuvre de divers partis entre les mains desquels les masses n'ont été qu'un instrument aveugle. Quand on regarde de près ces événemens, ils n'ont à vrai dire qu'une cause essentielle, profonde : c'est l'anarchie politique et morale qui règne depuis deux ans en Espagne. Comment les masses ne se soulèveraient-elles pas lorsque le congrès lui-même a fait de l'insurrection un droit à des récompenses, et a voté des pensions et des monumens à tous ceux qui ont trempé dans quelque révolte? Comment les habitudes de régularité et d'ordre reprendraient-elles leur empire lorsque l'Espagne est encore sans un régime fixe et déterminé? Les cortès ont voté une constitution, et cette constitution n'est point même promulguée; les

principales lois organiques ne sont pas définitivement adoptées, et pendant ce temps le congrès prend un congé, retenant un pouvoir dont il ne sait pas user, et empêchant la formation de toute autorité vigoureuse. Il y a pourtant un raisonnement bien simple : si l'assemblée de Madrid a une mission exceptionnelle et souveraine, celle de reconstituer le pays, elle doit se hâter de terminer son œuvre; si elle n'est qu'une assemblée ordinaire, elle peut être dissoute comme toutes les chambres. Quant au gouvernement, il se ressent de l'incertitude générale et de cette autre incertitude qui lui est propre, qui résulte de la divergence des vues. Les événemens de la Castille viennent montrer au cabinet espagnol ce qu'il peut espérer en ménageant les factions. Ces scènes de vandalisme, et plus encore la répression terrible qu'elles ont provoquée, creusent un abîme entre le gouvernement et les partis révolutionnaires. Espartero lui-même ne peut méconnaître les obligations que lui impose la situation nouvelle de l'Espagne. La première de ces obligations est de suivre résolument une politique propre à rassurer tous les intérêts ébranlés ou menacés. Il y a quelques jours déjà, le parti démocratique rompait décidément avec le président du conseil, et se déclarait contre lui. Il ne reste donc au duc de la Victoire qu'à accepter les conséquences de la position qu'il s'est faite et à tourner son influence au profit de la paix intérieure de la Péninsule.

CH. DE MAZADE.

REVUE LITTÉRAIRE.

THÉATRE-FRANÇAIS. — LES REPRISES.

On a dit que Molière, en écrivant *Amphitryon*, avait voulu peindre les amours de Louis XIV et de Mme de Montespan. Le rapprochement des dates se prête à cette conjecture. Cependant je crois que le poète n'avait pas songé à toutes les allusions que les courtisans prétendaient deviner dans cette comédie. Cette opinion est d'autant plus facile à justifier, que les principales scènes de l'ouvrage français se trouvent dans la comédie de Plaute. J'avoue d'ailleurs que je ne saisis pas bien l'analogie qu'on veut établir entre la position du général thébain et celle du marquis de Montespan. Jupiter se donne la peine de tromper le mari d'Alcmène; Louis XIV en agissait autrement avec les seigneurs de sa cour. Quand il avait distingué une femme dans les salons de Versailles, le mari ne lui causait pas grand souci; peut-être même croyait-il de bonne foi lui faire beaucoup d'honneur, tant il était pénétré de sa qualité divine. Le marquis de Montespan, ayant eu le mauvais goût de se fâcher et d'adresser à sa femme des remontrances qu'un homme bien élevé n'aurait jamais dû se permettre, fut exilé dans ses terres, et le roi prit sa place sans que personne s'en étonnât. Or je ne trouve rien de pareil dans *Amphitryon*. Veut-on comparer le général thébain au marquis de Montespan? Il est vrai qu'il parle à sa femme sur le ton de la colère, quand il apprend à son arrivée qu'Alcmène a passé la nuit dans les bras d'un autre Amphitryon; mais j'imagine que la marquise de Montes-

pan n'a jamais répondu à son mari comme la femme du général thébain : elle n'a pas essayé de lui persuader qu'elle avait cédé au roi par surprise. Jupiter, pour avoir le champ libre, n'éloigne pas Amphitryon par la violence, mais par la ruse. Ainsi les trois personnages principaux, Jupiter, Alcmène, Amphitryon, ont pu égayer les courtisans et leur rappeler la mésaventure du marquis de Montespan, sans que Molière eût songé au mari mécontent de la nouvelle maîtresse. Si la création de ces personnages lui appartenait, je le croirais difficilement; comme il les a pris dans la comédie de Plaute, je refuse de le croire. D'ailleurs les objections que je viens d'exposer ne sont pas les seules qui se présentent. Molière, qui frondait les ridicules de la cour avec l'approbation du roi, ne se fût jamais permis de placer le roi lui-même dans une situation désavantageuse. Or Jupiter, que l'on veut nous donner pour l'image de Louis XIV, n'est pas le personnage le plus intéressant de la comédie. Le mari, bien que trompé, mais trompé par une femme de bonne foi, qui ne peut rire de sa mésaventure, puisqu'elle l'ignore elle-même, éveille plus de sympathie que l'amant heureux obligé de prendre les traits d'Amphitryon pour obtenir les faveurs d'Alcmène. Louis XIV eût-il jamais accepté la position de Jupiter? Une telle pensée ne se concilie guère avec le témoignage des contemporains. A parler franchement, je ne crois pas que Molière, en écrivant *Amphitryon*, ait voulu faire un tableau d'histoire, ou présenter, sous des noms païens, une leçon philosophique; je ne vois dans cette comédie qu'un pur jeu d'esprit. Quand il s'agit de *Tartufe* ou du *Misanthrope*, de *l'École des Femmes* ou des *Femmes savantes*, il est bon, il est utile d'étudier les intentions de l'auteur. Chercher dans *Amphitryon* des allusions personnelles, un enseignement moral, me paraît un pur enfantillage; autant vaudrait mesurer la portée historique et philosophique des *Fourberies de Scapin*. C'est mal comprendre Molière que d'admirer sans distinction tout ce qu'il a écrit, et d'attribuer à tous ses ouvrages la même importance. Menant de front les travaux littéraires et la profession de comédien, obligé de songer aux intérêts de ses camarades, dont il était le chef, il n'avait pas toujours le temps de chercher en lui-même ou autour de lui des sujets nouveaux. Plus d'une fois, pris au dépourvu par les besoins de son théâtre, il a dû se résigner à ne pas se contenter pour plaire au public, et renoncer à l'instruire pour l'égayer. Quel que soit le mérite d'*Amphitryon*, je suis loin de le ranger parmi les meilleurs ouvrages de l'auteur. Ç'a été sans doute pour Molière lui-même un pur délassement. Dans cette libre imitation de la comédie latine, il a donné carrière à sa fantaisie, et ceux qui l'accusent de stérilité, de prosaïsme, n'ont qu'à relire cette joyeuse bouffonnerie pour comprendre l'injustice de leurs reproches.

Cependant, quand je conteste les allusions personnelles, quand je nie les intentions philosophiques d'*Amphitryon*, je n'entends pas affirmer par là que Molière, en composant cet ouvrage, n'a tenu compte ni de son temps, ni des épreuves qu'il avait lui-même subies. Plus d'un trait sans doute s'adresse aux courtisans. Quant aux chagrins du général thébain, il est probable qu'ils lui rappelaient ses propres chagrins. Lorsqu'il écrivit *Amphitryon*, il était marié depuis deux ans, et ne s'abusait pas sur la fidélité de sa femme. Il ne faut donc pas s'étonner de rencontrer parmi les railleries les

plus hardies quelques sentences dictées par de cruels souvenirs. Il n'est donné à personne de s'oublier complétement, même en dessinant des personnages qui ne relèvent pas de la réalité. Le poète a beau quitter la terre pour le séjour des dieux, tracer pour le maître de l'Olympe un rôle de fourbe et pour Mercure un rôle d'entremetteur : il ne peut se dégager pour longtemps de ses souffrances morales. Sa vie personnelle intervient malgré lui, souvent même à son insu, dans le travail de son imagination; il veut rire, il veut égayer ceux qui l'écoutent, et l'amertume se laisse deviner dans ses plus joyeuses railleries. Le don comique est à ce prix. Pour saisir, pour exprimer le ridicule, il faut avoir connu par soi-même le mensonge des promesses, et Molière possédait cette science que les livres n'ont jamais enseignée.

Ce que j'admire dans *Amphitryon*, c'est l'alliance de la fantaisie et de la raison. Le directeur du Théâtre-Français a donc agi sagement en remettant au répertoire cette comédie négligée depuis trop longtemps. Les poètes de notre temps qui se disent amans de la fantaisie se croient volontiers obligés de témoigner pour la raison un dédain absolu. S'ils prennent la peine d'aller entendre *Amphitryon*, ils comprendront qu'il n'est pas impossible de concilier l'imagination la plus hardie avec le bon sens le plus sévère et le plus clairvoyant. La fable de cet ouvrage, que Plaute n'a pas inventée, repose sur une donnée qui n'a rien de réel; l'auteur ne prend aucun souci de la vraisemblance. La donnée une fois admise, et le spectateur l'accepte volontiers dès qu'il connaît les noms des personnages, l'action n'étonne pas, tant il y a de naturel dans le développement des caractères. A l'exception du dénoûment, qui est une nécessité, il n'y a pas une scène qui ne s'accorde avec les idées communes. C'est ce qui a fait le succès d'*Amphitryon* dès le premier jour, ce qui a charmé les contemporains de Molière, ce qui plaît aux spectateurs d'aujourd'hui. La fantaisie ainsi comprise n'effarouche personne. Pour écouter Mercure et Sosie, Alcmène et Jupiter, on n'est pas obligé d'oublier ou de répudier toutes les notions dont se compose la vie de l'intelligence : c'est pour l'auditoire et pour le poète un immense avantage.

Quant au style d'*Amphitryon*, s'il n'est pas toujours d'une irréprochable pureté, il étonne constamment par la souplesse et la variété. Les images, les comparaisons se pressent sous la plume de l'auteur, et font du dialogue un singulier mélange de poésie charmante et de détails familiers. Je ne connais guère que La Fontaine dont la manière rappelle parfois le style d'*Amphitryon*. Cependant, pour dire toute la vérité, je dois avouer que le fabuliste parle une langue plus châtiée que Sosie. Les négligences qu'un œil exercé découvre sans peine dans cet ouvrage peuvent servir à expliquer un jugement de La Bruyère qui serait pour nous une énigme impénétrable, si nous ne consultions que *le Misanthrope* et *les Femmes savantes*. Tout en rangeant Molière parmi les plus habiles écrivains de son temps, il lui reproche de tomber parfois dans le jargon. L'expression nous paraît dure à propos d'un tel homme. Pour peu cependant qu'on étudie et que l'on compare ces trois ouvrages, on ne s'étonne plus des paroles échappées à La Bruyère. Il y a en effet dans *Amphitryon* plus d'une période chargée d'expressions parasites, tandis que dans *les Femmes savantes* il serait bien difficile de rencontrer des expressions de cette nature. Sans pousser à l'excès la délicatesse, on peut

donc affirmer que Molière n'est pas toujours comparable à lui-même. Sans doute bien des choses qui blessaient le goût de La Bruyère ne sont pas aperçues par nos yeux. A certains égards, ce que les contemporains appelaient le jargon de Molière n'offre guère un sens plus clair que la *patavinité* de Tite-Live. Toutefois, même aujourd'hui, il n'est pas impossible de découvrir quelques-unes des taches qui déparent *Amphitryon*. Quand il écrivait cette comédie, Molière avait quarante-six ans et venait d'achever *le Tartufe*. On est donc forcé de mettre les expressions parasites sur le compte de la nécessité. Sans doute le temps lui a manqué pour polir son œuvre comme il l'eût souhaité. Si Alcmène parle une langue moins pure qu'Elmire, si Cléanthis ne rend pas sa pensée avec la même franchise, la même simplicité que Dorine, il faut nous en prendre à la double profession de l'auteur. N'oublions pas que dans l'espace de vingt ans il a écrit trente ouvrages, et qu'il jouait un rôle important dans presque toutes ses comédies.

Le succès d'*Amphitryon* doit encourager le directeur du Théâtre-Français à tenter de nouvelles reprises. On parle du *Philosophe marié*, de *Turcaret*. On ne peut qu'approuver de tels choix. Toutefois nous souhaitons que le tour de Rotrou vienne bientôt. *Venceslas* et *Saint Genest* offriraient d'utiles enseignemens à la jeunesse lettrée. Il n'est pas donné à l'administration de créer un répertoire nouveau. En attendant qu'il se présente des comédies originales, des drames remplis d'une passion sincère, elle doit s'appliquer à élever le niveau du goût public, et, pour atteindre ce but, le chemin le plus court est de chercher dans l'ancien répertoire les modèles les plus purs. Quoique Destouches m'inspire une médiocre sympathie, la reprise du *Philosophe marié* ne me semble pas inopportune, car c'est un ouvrage composé avec soin, et qui peut servir à développer le talent des comédiens. *Turcaret* n'a pas besoin d'être loué. S'il ne vaut pas les meilleurs chapitres de *Gil Blas*, il se recommande pourtant par une grande finesse d'observation. Quant à Rotrou, chacun sait qu'il a plus d'une fois parlé une langue aussi belle, aussi précise que celle de Corneille, et ce mérite reconnu de tous lui assigne un rang considérable dans notre littérature dramatique. *Venceslas* et *Saint Genest*, sans offrir au point de vue poétique le même intérêt qu'*Horace* et *Cinna*, ne sont pas moins dignes d'attention pour ceux qui aiment à suivre les transformations de notre langue. Le style de Rotrou est de la bonne époque, et, malgré quelques images dont le choix n'est pas toujours réglé par un goût sévère, il y a profit à l'étudier. *Venceslas* et *Turcaret* peuvent servir à l'éducation du public. Les vers bien faits, la prose bien faite, ne sont pas un divertissement stérile, lors même que la pensée n'est pas à la hauteur du style.

GUSTAVE PLANCHE.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DES PAYS-BAS SOUS PHILIPPE II, par M. Théodore Juste (1). — Il n'y a pas, dans la vie des peuples modernes, de temps plus tragiques que le XVIe siècle, et, dans ce siècle même, d'épisode plus émouvant que la révolution des Pays-Bas. On ne peut rester froid au spectacle de cette lutte inégale engagée contre le despotisme politique et reli-

(1) Bruxelles, 2 vol. in-8°.

gieux par des hommes de bien, qui, pour revendiquer les libertés de leur pays, s'appuyèrent sur la tradition et la loi. La révolution n'a point ici pour promoteurs des théoriciens aventureux, elle n'attaque pas l'ordre anciennement établi, les institutions nationales, les pouvoirs régulièrement organisés; c'est au contraire au nom des antiques priviléges consacrés par les sermens de Philippe II que les confédérés combattent les *nouveautés* odieuses de l'inquisition et de la monarchie absolue. *Pro lege!* telle est la devise des *gueux*.

Philippe II a cependant trouvé de nos jours des apologistes qui ne sont, à vrai dire, ni des scélérats, ni des fous. Nous ne contestons pas leur sincérité; mais si peu qu'ils fassent usage de leur raison, oseront-ils ratifier par une sentence réfléchie la condamnation du comte d'Egmont et du comte de Hornes, justifier la *justice* du roi, — en d'autres termes, croire et soutenir que les meilleurs moyens de gouvernement sont le parjure, la trahison et la cruauté? Il est fâcheux pour le parti ultra-catholique que les archives de Simancas aient révélé les secrets de Philippe II; *cœlo ostenduntur*. Schiller, dans son ouvrage sur l'insurrection des Pays-Bas, regrettait de n'avoir pu consulter la correspondance du cardinal de Granvelle. Un tel regret aujourd'hui accuserait une négligence volontaire. On n'a plus le droit de s'en tenir aux témoignages de Strada, de Grotius, de Bentivoglio, de Hooft, de Meteren et de P. Bor. Grâce au concours éclairé de divers gouvernemens, des investigateurs habiles ont découvert et mis aux mains du public non-seulement la correspondance de Granvelle, mais encore celle du roi et de ses ministres, celle de la duchesse de Parme et de son fils Alexandre Farnèse, celle du duc d'Albe et de ses successeurs dans les Pays-Bas, ainsi que les innombrables documens émanés du prince d'Orange et de ses principaux lieutenans. Désormais l'ignorance en cette question n'est plus permise, l'erreur n'a point d'excuse, et le doute même est suspect de mauvaise foi. Le procès est instruit, la lumière est faite, le jugement doit être unanime.

Le livre de M. Théodore Juste, par son caractère de calme impartialité, fixera l'opinion sur les événemens dont il retrace le tableau. Ce n'est point une œuvre brillante et originale, aux tons chauds, aux vives couleurs, ce n'est pas même, à parler franc, une œuvre d'art; mais c'est un relevé complet, exact, minutieux, de toutes les indiscrétions, de toutes les confidences que la curiosité la plus patiente peut recueillir aux sources les plus abondantes et les plus variées. M. Juste a mis particulièrement à profit les travaux de M. Gachard et de M. Groen van Prinsterer. Les notes dont il a surchargé les pages de ses deux volumes attestent d'ailleurs une connaissance approfondie de tous les documens relatifs à l'époque des troubles; elles permettent de contrôler, presque phrase par phrase, les moindres détails de son récit, et donnent de l'autorité à ses assertions.

Ce qui manque à l'historien belge, c'est le mouvement, la passion, la vie. Il n'a point le secret de ressusciter les morts, et pourtant la vie, dans les tableaux d'histoire, est une partie essentielle de la vérité : point de portrait inanimé qui soit vraiment exact et fidèle. Il ne suffit pas de photographier, il faut peindre. M. Juste, avec ses teintes grises, ses plans confus, son dessin vague et mal assuré, n'a pu reproduire la réalité. L'art, d'accord avec la

justice, exigeait une plus équitable distribution de la lumière et de l'ombre. Choisir, c'est juger. L'historien de la révolution des Pays-Bas devait choisir ses figures principales, les placer au premier plan, les accuser par des contours vigoureux, et, pour la gloire ou pour l'infamie, les désigner de ses traits les plus fermes et de ses plus éclatantes couleurs. Dans le camp de l'absolutisme et de l'inquisition, le cardinal de Granvelle, Marguerite de Parme, le duc d'Albe et Philippe II; dans le camp de la liberté, le comte d'Egmont, le comte de Hornes, Louis de Nassau, le prince d'Orange et Bréderode : voilà, durant la période des troubles, les personnages qui occupent et remplissent le devant de la scène. Après eux viennent, d'un côté, Viglius, Armenteros, del Rio, Vargas, Berlaymont, d'Arenberg, Mansfeld et le comte de Meghem; de l'autre, Hooghstraten, de Villers, de Berghes, Montigny, Marnix de Sainte-Aldegonde; après les généraux, les lieutenans; derrière les lieutenans, le peuple, les gueux des bois, les gueux de mer. Ces figures d'inégale importance, dans une œuvre bien ordonnée, n'auraient pas toutes le même rang, la même part d'espace et de jour. M. Juste les a mêlées et confondues. Tous les détails de son tableau sollicitent également le regard, que rien ne saisit et n'arrête, et sa *Révolution des Pays-Bas*, par une sorte de fausse exactitude et de vérité infidèle, ressemble trop, le dirai-je? aux grandes batailles de M. Vernet.

Parmi ces personnages qu'on voudrait voir plus habilement groupés, il en est deux cependant qui appellent une attention particulière, et nous les choisirons pour donner une idée de l'intérêt qui s'attache à certaines parties du livre de M. Juste. Le premier, c'est le brillant et infortuné Lamoral, comte d'Egmont, prince de Gavre, baron de Gaesbeek, etc., né en 1522 au château de la Hamaide, décapité à Bruxelles le 5 juin 1568. « C'était, dit Brantôme, le seigneur de la plus belle façon et de la meilleure grâce que j'aie jamais vu parmi les grands. » Sa bravoure, éprouvée de bonne heure dans l'expédition de Charles-Quint en Afrique, avait décidé les victoires de Saint-Quentin et de Gravelines. L'Espagne, dans ses guerres contre la France, n'eut pas de capitaine plus dévoué, plus vaillant et plus heureux. La révolution des Pays-Bas n'eut pas de chef plus aimé et plus populaire. Cependant, par une destinée funeste, les services qu'il rendit à Philippe II, en assurant la prépondérance de l'Espagne, préparèrent l'asservissement de son pays, et, quand il se fit le champion de la liberté, ses habitudes de soldat et de courtisan, ses fausses idées de la discipline et de l'honneur, ses incertitudes, ses tergiversations, ses défaillances, en le perdant lui-même, faillirent plus d'une fois perdre la cause pour laquelle il donna sa vie. « Son esprit était altier, dit M. Juste; mais il manquait d'étendue et de pénétration; sa volonté, quoique dirigée ordinairement par des intentions droites et pures, était vacillante dans les circonstances graves, et ne suppléait point, par la vigueur des résolutions, à la prévoyance dont il était dépourvu. » Ses faiblesses mêmes, dont la révolution eut seule à souffrir, auraient dû, avec la mémoire de ses services passés, lui gagner sinon la reconnaissance, du moins la pitié de Philippe II. Il ne fut coupable qu'envers le parti national; le maître étranger dont les scrupules de sa conscience timorée avaient facilité le triomphe le réhabilita en l'assassinant.

Le second de ces personnages, dont M. Juste a su nettement accuser la

physionomie, est Bréderode, le chef des gueux, le boute-feu, le Danton de la révolution des Pays-Bas. Henri de Bréderode, comte de Vianen, vicomte d'Utrecht, etc., était « un homme taillé pour la lutte, d'une haute stature, d'un tempérament de feu, d'une figure mâle et énergique. » Page à la cour de Charles-Quint, il reçut de Philippe II le commandement d'une des bandes d'ordonnance, et fit plusieurs campagnes contre les Français. Sous l'administration de Granvelle, il se ligua ouvertement avec les adversaires des cardinalistes. En 1565, lorsque d'Egmont partit pour l'Espagne comme député des Pays-Bas, il l'accompagna jusqu'à la frontière de France. A Cambrai, dans un banquet auquel assistait l'archevêque, il manifesta des craintes sérieuses pour la sûreté de son ami, qui allait se remettre sans défense entre les mains d'un maître perfide. Le prélat voulut tourner ses défiances en raillerie. C'était à la fin du repas. Bréderode était jeune, et ne se piquait pas d'être sobre : il prit une aiguière et la lança au visage de l'archevêque. L'inquisition lui inspirait trop de haine pour qu'il témoignât beaucoup de respect aux gens d'église. Il pratiquait encore le culte catholique, mais il entretenait à Vianen une imprimerie clandestine, et de là se répandaient dans les provinces des bibles, des chansons et des libelles. Lié d'une amitié fraternelle avec Louis de Nassau, qui fut l'âme de la confédération, il s'empressa de signer le compromis. On ne sait pas avec certitude s'il assista en personne aux conférences de Breda et de Hooghstraten; mais on peut affirmer qu'il repoussa tous les faux-fuyans, toutes les demi-mesures proposés par les chefs de l'aristocratie. Le 3 avril 1566, à la tête de deux cents gentilshommes, il entra dans Bruxelles en équipage de guerre. « Quelques-uns, dit-il, avaient pensé que je n'oserais pas m'approcher de cette ville; eh bien! j'y suis, et j'en sortirai peut-être d'une autre façon. » Le surlendemain, il présenta solennellement à Marguerite de Parme la requête des confédérés contre les placards et l'inquisition. Cette démarche hardie jeta l'effroi dans le parti espagnol; elle constitua le parti national et commença la révolution. « Voilà mes beaux gueux, » avait dit Berlaymont en voyant défiler le cortége des confédérés. Bréderode ne laissa point tomber cette insulte : « Nous sommes gueux, s'écria-t-il, pour la cause du roi et de la patrie, et nous la servirons jusqu'à porter la besace. » Dans un banquet donné à l'hôtel de Culembourg, il parut avec une besace attachée au cou et une écuelle de bois dans la main. Il l'emplit de vin, la porta à ses lèvres et la fit circuler autour de la table. Chaque convive, en la vidant, dévoua sa tête pour le salut de ses compagnons. Désormais le branle était donné; les gueux s'étaient fermé la retraite. Ils mirent sur l'écu de Vianen cette légende : « Par flammes et par fer, » et Bréderode prit pour emblème la main droite de Mucius Scévola, armée d'un poignard et environnée de flammes, avec ces mots : *Agere aut pati fortiora*. Terrible serment auquel il eut la gloire de ne point faillir!

A Anvers, devant quatre mille personnes assemblées, il parut à la fenêtre de son hôtel, et, le verre à la main : « Me voici, dit-il, pour consacrer ma vie et mes biens à votre défense, et vous délivrer de l'inquisition et des édits! Que ceux qui voudront m'avoir pour guide dans la défense de la liberté commune trouvent bon que je boive à leur santé, et qu'ils m'en fassent signe de la main! » Quatre mille voix répondirent par le cri de : Vivent les gueux! Bientôt après il se rendit à l'assemblée de Saint-Trond, où les députés de

chaque province discutèrent les intérêts de la confédération. Tous étaient d'accord pour demander la convocation des états-généraux. Les plus résolus, et parmi eux Bréderode, étaient d'avis d'exiger la liberté de conscience pleine et entière. La régente, effrayée, envoya auprès des gueux le comte d'Egmont et le prince d'Orange, qui engagèrent leurs amis à ne pas excéder la première requête. Bréderode n'approuva point l'accord conclu le 23 août. Il ne se fiait guère aux lettres d'assurance, et préférait aux promesses de la régente l'appui des protestans d'Allemagne. « Je vois, écrivait-il à Louis de Nassau, que si les affaires demeurent en tels termes, chacun avisera pour se mettre hors du danger de la corde. Les confédérés vont déjà disant qu'on les mène à la boucherie. » « Voyez-vous ce beau seigneur de Bréderode? avait dit publiquement un moine. Devant qu'il soit huit jours, il sera pendu par son col et étranglé. » Il était temps de se mettre en garde. Le 25 septembre, il commença, sur sa terre de Vianen, à lever des troupes « pour la sûreté de sa ville et de sa personne. »

Ici commence l'épreuve suprême, la crise héroïque de sa vie. En 1566, le courage était facile devant un danger trop lointain pour être aperçu des esprits fougueux et imprévoyans. La régente était en proie aux angoisses de la colère impuissante : elle se sentait désarmée, elle avait peur. En ce temps-là, l'aristocratie, la petite noblesse, la bourgeoisie, le peuple, les protestans et les catholiques, conspiraient ensemble contre la tyrannie de l'inquisition. Lorsque Bréderode se mit à la tête des gueux, il était soutenu, porté, poussé en avant comme par la pression irrésistible de la mer montante. Un an après, au reflux, tout avait changé de face. Les gueux se cachaient dans les bois. Les villes, domptées par la force ou trompées par la trahison, ouvraient leurs portes aux garnisons espagnoles. Le comte de Hornes se retirait dans ses terres; le comte d'Egmont marchait contre les protestans de Valenciennes; le prince d'Orange laissait massacrer sous les murs d'Anvers, à Austruweel, la petite armée de Jean de Marnix. Bréderode vit que, sans un effort désespéré, tout était perdu. Il se souvint de sa devise, et, résolu d'aller jusqu'aux dernières extrémités du dévouement et de l'audace, il entreprit de tout sauver « par flammes et par fer. »

Jamais chef de parti n'eut plus à faire avec aussi peu de ressources. De Vianen, dont il fait le quartier-général de l'insurrection, il négocie avec toutes les communautés protestantes. Il promet de rétablir la liberté des cultes, à la condition que les églises fourniront des subsides pour solder ses troupes. Il envoie des hommes sûrs à Anvers, à Bois-le-Duc, à Utrecht, dans les places maritimes de la Zélande. Lui-même s'introduit à Amsterdam avec un certain nombre de confédérés travestis en marchands et en matelots. Il se fait donner le commandement des gens de guerre levés pour la défense de la ville, et déjà les calvinistes le proclament tout haut comte de Hollande. La prise de Valenciennes, la soumission d'Anvers, de Maëstricht et de Bois-le-Duc, le départ du prince d'Orange, n'abattent point son courage, qui grandit avec le péril; mais le vide se fait autour de lui. Les riches s'éloignent du gueux qui mendie pour payer les frais de la résistance. Les sages, les politiques, condamnent ses folles témérités. Seuls, les pauvres lui restent fidèles, et, dans les jardins où il vient avec eux tirer à l'arc ou à l'ar-

quebuse, ils répètent encore le refrain proscrit de : Vivent les gueux! Enfin, à l'approche de Noircarmes, qui s'avance avec une armée, les magistrats le supplient de quitter la ville. Forcé de céder à leurs instances, il s'embarque avec ses derniers compagnons et va chercher asile au pays de Clèves. Dans sa retraite, à Emden, il apprend l'arrivée du duc d'Albe et l'arrestation des principaux chefs de la noblesse. Aussitôt il oublie la défection récente du comte d'Egmont et du comte de Hornes pour ne songer qu'à leurs services passés, et du fond de son exil il adresse aux habitans des Pays-Bas les exhortations les plus éloquentes. Il signe avec quelques autres fugitifs le *second compromis*, s'engage à sacrifier tout ce qui lui reste pour combattre « le More renégat, » et conjure tous les gens de bien de s'unir à lui pour rétablir, avec l'aide de Dieu, la liberté aux Pays-Bas. « Mieux vaut, dit-il, mourir en braves gens au lit d'honneur, pour la plus juste des causes, que de vivre dans l'esclavage de gens qui ne sont eux-mêmes que des esclaves! »

La fortune ne lui donna point cette joie de tomber, les armes à la main, dans les combats de l'indépendance. Il se préparait à de nouveaux hasards, lorsqu'une maladie soudaine le surprit au château de Varenburch. Il mourut le 15 février 1568. Il avait à peine trente-sept ans, et méritait de vivre encore pour prendre part à la délivrance de son pays. Que son nom du moins reste associé aux noms des fondateurs de la république! La calomnie n'a pas épargné à sa mémoire les accusations qui ont poursuivi dans tous les temps les révolutionnaires et les tribuns; mais, en dépit des admirateurs exclusifs de la maison de Nassau, Guillaume le Taciturne ne fera point oublier Henri de Bréderode. M. Juste lui-même, tout en choisissant pour héros le prince d'Orange, a rendu au premier des gueux ses titres de gloire : son témoignage prévaudra sans doute contre les insinuations de M. Groen.

Que l'écrivain belge poursuive son œuvre : terminée à la prise de la Briel, l'histoire de la révolution serait incomplète, et manquerait, pour ainsi dire, de moralité. Cette moralité, ce dénoûment nécessaire, c'est l'émancipation définitive des Provinces-Unies et l'établissement régulier de la république. Les documens ne manqueront pas à M. Juste pour raconter les victorieuses entreprises de la fédération batave; mais il est à souhaiter que la préoccupation d'une exactitude minutieuse ne lui fasse pas négliger le soin de la composition et du style. Son œuvre est jusqu'ici moins une histoire qu'une chronique. Qu'il relise M. Quinet, M. Mignet, *Marnix de Sainte-Aldegonde* et les beaux chapitres d'*Antonio Perez*, pour dérober à ces modèles quelques-unes de leurs qualités françaises. Il a besoin encore d'étudier nos maîtres (1).

V. Fillias.

(1) Et peut-être aussi notre grammaire. *Dans le but de* n'est pas une locution correcte; M. Juste a le tort de l'employer comme une élégance et de la répéter à satiété.

V. de Mars.

L'ALLEMAGNE

PENDANT

LE CONGRÈS DE PARIS

II.

L'ALLEMAGNE LITTÉRAIRE.

L'histoire littéraire d'un peuple est toujours étroitement unie à l'histoire de sa vie politique. Après avoir dit quelle était, en face du traité de Paris, la situation des divers gouvernemens de l'Allemagne, tracer d'après le même ordre le tableau littéraire des différens états de la confédération, ce serait s'exposer à des répétitions inévitables (1). A quoi bon interroger à Berlin et à Dresde, à Vienne et à Munich, le développement particulier de la philosophie, de l'histoire et de la poésie? Cette comparaison des forces morales de chaque pays était comprise déjà dans la comparaison de leurs destinées politiques. Puisque l'unité allemande, cette unité si vivement et si inutilement poursuivie sur le terrain des faits, existe enfin depuis Lessing et Goethe dans le domaine de la pensée et de l'art, il est plus conforme à la nature des choses de considérer l'Allemagne comme un seul et même théâtre, afin d'y étudier les différens genres qui composent l'ensemble du travail littéraire. Au lieu de suivre les divisions matérielles de l'histoire et de la géographie, je suivrai les divisions abstraites de la pensée. Je ne voyagerai plus de Berlin à Vienne, ni

(1) Voyez *l'Allemagne politique* dans la *Revue* du 1er juillet.

de Vienne à Munich : j'irai des philosophes aux historiens et des historiens aux poètes. Quelle est donc, au début de la phase nouvelle inaugurée par le traité du 30 mars, la situation intellectuelle des peuples allemands? Quels sont les progrès qu'ils ont accomplis, les ressources dont ils disposent? De quel côté se dirige l'activité des esprits? Quelles tendances, et, comme disent nos voisins, quels *signes du temps* se manifestent dans l'empire des idées? Voilà les questions auxquelles je dois essayer de répondre, si je veux compléter mon enquête.

Je commencerai par la philosophie. Quand on veut connaître l'état intellectuel et moral d'un pays comme l'Allemagne, il n'y a pas de renseignemens plus lumineux que celui-là. La philosophie, malgré les désordres qui ont diminué son influence, est encore la clé de tous les mystères. Il est bien des pays où la science des premiers principes n'est qu'une étude accessoire, une affaire d'académie ou d'école; en Allemagne, tout dépend de là. L'histoire, la poésie, les arts, les sciences elles-mêmes reconnaissent cette suprématie. Sachez ce que pensent les métaphysiciens, étudiez le mouvement des écoles; vous serez introduit au centre même de la littérature germanique. Et s'il n'y a plus de maîtres qui gouvernent les esprits comme au temps de Kant et de Fichte, de Schelling et de Hegel, si les écoles sont dispersées, si le public n'accorde à leurs travaux qu'une attention distraite, cet effacement des sciences spéculatives est un symptôme qui éclairera pour vous la situation générale. Donnons donc à la philosophie, alors même qu'elle n'y prétendrait plus, la place éminente que lui assigne le caractère national; nous parlerons ensuite des recherches de l'histoire et des œuvres de l'imagination. L'histoire a été longtemps en Allemagne le domaine réservé des érudits; elle a pris depuis quelques années un développement inattendu, elle est devenue chez beaucoup d'écrivains une sorte de philosophie appliquée, et cette transformation est peut-être un des événemens les plus considérables de la période qui va se dérouler sous nos yeux. Quant à la poésie, et sous ce titre je comprendrai non-seulement les inspirations qui se traduisent en strophes ou en récits, mais les études psychologiques du roman et les vivantes peintures de la scène, elle a toujours trouvé en Allemagne un public empressé. Interprètes fidèles des sentimens du pays, la poésie, le roman et le théâtre ont exprimé à toutes les époques non pas certes la situation politique de l'Allemagne, mais les pensées secrètes qui l'agitaient et les consolations dont elle avait besoin. Si l'Allemagne s'endort dans le mysticisme, sa molle poésie est là pour l'accuser; si elle se relève, si elle souffre de son inaction et proteste au fond de son cœur contre la pusillanimité de ceux qui la gouvernent, des

strophes viriles éclatent, le roman et le théâtre s'attaquent à la réalité, et une littérature populaire, semblable au chœur antique, adresse aux victimes du destin de bienfaisantes paroles. N'est-ce pas ce qu'on a vu à tous les momens de l'histoire depuis les *Niebelungen* jusqu'à Uhland? Le même phénomène se reproduira, et nous surprendrons dans les travaux des poètes les mouvemens les plus cachés de la conscience nationale.

Donnons-nous donc le spectacle de cette grande nation considérée dans l'unité de son intelligence. Un poète a écrit une chanson célèbre dont toutes les strophes commencent par ces mots : *Quelle est la patrie de l'Allemand?* et prouvant qu'au-dessus des Prussiens, des Autrichiens, des Bavarois, des Saxons, des Badois ou des Hanovriens, il y a un même peuple animé d'un même esprit, il conclut que *la patrie de l'Allemand,* c'est le pays où tout le monde aime et déteste les mêmes choses dans la langue de Schiller et de Goethe. C'est cette Allemagne de Maurice Arndt dont j'interroge aujourd'hui les haines et les amours. Je m'occupe de la Germanie invisible, qui ne connaît heureusement ni les divisions ni les rivalités de la Germanie à trente-huit têtes dont les représentans ont leur siége à Francfort. L'unité spirituelle et morale a été constituée par les maîtres de l'art que l'Allemagne appelle ses classiques; je resterai fidèle, ainsi que l'Allemagne, à cette tradition idéale, et toutefois, puisqu'il faut aussi tenir compte de la réalité, je serai bien obligé de me demander, en finissant, quelle est la part de l'est et de l'ouest, du midi et du nord dans le patrimoine commun. En face de cette carte politique que je traçais l'autre jour, je dresserai rapidement la carte intellectuelle du pays. Je dirai dans quelle contrée, dans quelle ville, et sous quelles influences salutaires ou fatales la philosophie, la poésie et l'histoire ont produit le plus de résultats heureux. Le bénéfice de la destinée qui est faite à l'Allemagne, c'est le partage fécond de la richesse publique, c'est l'active circulation de la vie intellectuelle d'un bout à l'autre du territoire; ne permettons pas à l'émulation de s'éteindre, mettons sous les yeux de chaque pays la place qu'il occupe dans ce pacifique concours, rappelons enfin à l'Allemagne tout entière ce que le genre humain attend encore de son inspiration et de son génie.

I.

Le premier symptôme qui se présente, lorsqu'on parcourt la littérature philosophique de l'Allemagne pendant ces dernières années, c'est l'abandon presque général des études purement spéculatives. L'Allemagne semble fatiguée de la philosophie; les hommes qui con-

servent encore les traditions de la science première sentent bien que l'heure n'est pas propice à la construction des systèmes, et au lieu de travailler à accroître leurs richesses particulières, toute leur activité s'emploie à dresser l'inventaire du patrimoine commun. On a vu, à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, de grands édifices s'élever jusqu'aux cieux, puis un tremblement de terre est venu, et bien des murailles ont croulé: que reste-t-il au milieu de tant de débris? Quels sont les fondemens qui ont résisté au choc? Voilà ce que se demandent des disciples fidèles, et tandis que les uns s'appliquent à restaurer le stoïcisme de Kant, tandis que les autres essaient de relever, en la rectifiant, la psychologie audacieuse de Fichte, ceux-ci remettent en lumière quelques-unes des poétiques inspirations de Schelling, ceux-là s'efforcent de concilier l'effrayant panthéisme de Hegel avec les éternelles croyances du genre humain. Les jeunes hégéliens, dans leur violence révolutionnaire, se vantaient d'avoir mis en poussière la doctrine de leur maître et détruit à jamais toute philosophie; des mains studieuses travaillent de tous côtés à restaurer les ruines, des disciples dévoués entreprennent de prouver à l'Allemagne que ses plus grands génies n'ont pas dissipé en chimères les trésors de leur intelligence. Divisés sur bien des points, une même pensée les anime : c'est que dans la situation générale du XIXe siècle, dans la condition particulière des nations allemandes, un peuple sans métaphysique sera bientôt victime de l'impiété brutale ou de la superstition aveugle. La religion n'est donc pas moins intéressée que la science à cette œuvre de réparation philosophique, et il est impossible en effet de méconnaître un véritable sentiment religieux chez la plupart des hommes qui portent aujourd'hui la parole au nom des intérêts de la raison. L'histoire, la critique, la rectification des doctrines métaphysiques depuis Kant jusqu'à Hegel, telle est en ce moment la grande affaire des philosophes.

Parmi les hégéliens qui ont compris leur tâche de cette manière, je citerai au premier rang M. Édouard Erdmann, professeur à l'université de Halle, et M. Charles Rosenkranz, qui depuis longues années déjà représente la philosophie à Kœnigsberg. Tous deux sont des hommes de beaucoup d'esprit; ce sont des intelligences vives, alertes, assez dégagées des subtilités scolastiques et très en mesure d'intéresser le public aux choses les plus ardues de la science. Sénèque reprochait à la philosophie de son temps de former des hommes pour les disputes de l'école et non pour les combats de la vie; *scholæ, non vitæ, docemus.* M. Rosenkranz et M. Erdmann semblent avoir constamment présentes à l'esprit les paroles de l'ami de Lucilius; ils enseignent à penser et à vivre. J'ai déjà signalé ici les curieux travaux que M. Rosenkranz a consacrés à la réforme de la doctrine de

Hegel (1). *Ma réforme de la philosophie hégélienne*, c'est le titre même d'une brochure écrite il y a trois ans par le sage et discret hégélien. M. Erdmann a poursuivi le même but dans l'ouvrage très complet qu'il a publié sous ce titre : *Histoire de la spéculation allemande depuis Emmanuel Kant.*

M. Erdmann est certainement une des physionomies les plus singulières de la littérature philosophique de nos jours. Né en Livonie d'une famille qui avait donné plus d'un pasteur à l'église protestante, élève de cette grande école de Dorpat où la tradition allemande est envahie chaque jour par l'influence moscovite, plus tard disciple de Schleiermacher et de Hegel à l'université de Berlin, il revint exercer le ministère évangélique dans son pays natal; il y demeura quatre ans, puis, entraîné par la vivacité de son esprit, avide de succès, sur un plus grand théâtre, il quitta la Russie pour l'Allemagne, et conquit bientôt une chaire à l'université de Halle. N'est-il pas curieux que ce soit la Russie, — la Russie allemande il est vrai, — qui ait donné à l'Allemagne le plus spirituel et le plus ardemment opiniâtre des hégéliens de la droite? Semblable à M. Rosenkranz par son attachement aux doctrines hégéliennes, M. Erdmann ne cherche pas comme son collègue de Kœnigsberg à sauver la philosophie de son maître en y apportant maintes réserves. Cette attitude modeste lui déplaît. Les conséquences que de pretendus disciples ont tirées de la doctrine hégélienne ont épouvanté bien des esprits et fait reculer M. Rosenkranz lui-même; M. Erdmann ne reculera pas. Il prouvera simplement que tout le monde s'est trompé. La philosophie de Hegel n'est hostile ni à la religion ni à l'état; les conséquences qu'on a voulu en faire sortir n'y étaient pas renfermées. Les jeunes hégéliens n'ont pas compris le premier mot de l'enseignement du maître. Telle est la thèse que soutient M. Erdmann, non pas sous la forme de la polémique, mais dans une série de livres aussi spirituels que savans, destinés à replacer sous son vrai jour cette philosophie abandonnée de tous. En un mot, M. Erdmann est un hégélien de la droite, et tandis que les différentes fractions de l'assemblée, l'extrême gauche, l'extrême droite, le centre même, sont en révolte ou en fuite, il tient ferme à son poste et s'efforce de rallier les fuyards. Il en est encore à l'hégélianisme de 1831, à celui qui gouvernait les universités, qui occupait les fonctions publiques, qui jouissait de la confiance absolue de Frédéric-Guillaume III; tout ce qui s'est passé depuis n'a aucune valeur à ses yeux. Tant pis pour ceux qui ont défiguré la pensée du philosophe de Berlin! « Pour moi, dit M. Erdmann, tant que je n'aurai

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 août 1853, l'étude intitulée *Mouvement littéraire de l'Allemagne, Rénovation philosophique et religieuse depuis* 1850.

pas vu se lever une doctrine plus belle, plus complète, plus digne de l'éternelle sagesse et de la destinée de l'homme, je serai hégélien, — dussé-je être seul, — hégélien et chrétien, hégélien et monarchiste. »

Voilà certes une position originale. Pour la défendre contre tous les partis, il faut une foi ardente et un esprit bien aiguisé. M. Erdmann est un homme convaincu et l'un des plus spirituels causeurs qui soient jamais montés dans une chaire de logique. A l'université ou dans les luttes de la presse, il est toujours sur la brèche. Et quelle verve, quelle étincelante ironie! Ce n'est pas lui qui craindrait de déplaire à ses auditeurs. Il faisait dernièrement des leçons fort suivies sur la science de l'état, et au nom de cette philosophie de Hegel, qui avait inspiré des doctrines toutes contraires, il s'amusait à renverser comme des châteaux de cartes, non-seulement les utopies démocratiques, mais les théories mêmes du libéralisme le plus discret. Sa philosophie de la science de l'état, c'était, à peu de chose près, la justification du despotisme. Il y a eu autrefois des ministres qui se disaient les disciples de Hegel; pourquoi les hégéliens ne seraient-ils plus représentés dans les conseils de la couronne? On croirait en vérité que M. Erdmann s'est adressé cette question et qu'il se porte candidat. Ses leçons sur l'état sont des *discours-ministres.* On passe beaucoup de choses à M. Erdmann à cause de sa fidélité ardente aux intérêts de la philosophie, et l'on ne peut se dispenser de l'écouter, tant sa verve est divertissante. Ne croyez pas d'ailleurs qu'il soit léger, qu'il cherche des succès frivoles; non : c'est un homme grave chez qui l'ironie coule de source. « Il fait rire, — disait un jeune philosophe d'une autre école, M. le docteur Frauenstaedt, — il fait rire, mais il ne rit jamais. » Il a une abondance, une richesse d'idées incroyable; il fait des cours populaires semés d'inspirations subites, de railleries improvisées, de paradoxes inattendus, et il publie des livres qui lui ont coûté vingt ans de travail. On dirait que les leçons populaires ont pour but d'assurer des lecteurs aux volumes. Cela sera peut-être; mais il n'y songeait pas : il a seulement donné l'essor à son ardeur de prosélytisme, il a parlé pour tout le monde, pour le peuple, pour les femmes, pour la jeunesse, pour les savans et pour les hommes d'état. C'est ainsi qu'il allait faire de spirituelles et fantasques leçons devant l'auditoire de la *Sing-Akademie* de Berlin, en même temps qu'il mettait la dernière main au grand et sérieux ouvrage de sa vie.

Son livre sur la spéculation allemande depuis Kant, aidé par le succès de ses *représentations* philosophiques, sera lu et mérite de l'être. L'idée de l'ouvrage n'est pas nouvelle; M. Erdmann l'a empruntée à son maître : c'est la croyance à un enchaînement de prin-

cipes tellement liés, tellement indissolubles, que tous les philosophes d'une même série apparaissent fatalement l'un après l'autre pour mener à fin l'œuvre commencée. Une fois la doctrine de Kant proposée aux esprits comme une douloureuse énigme, il fallait de toute nécessité que Fichte prît la parole, après Fichte Schelling, après Schelling Hegel. La philosophie allemande depuis le penseur de Kœnigsberg n'est qu'un seul et même système qui se déroule logiquement comme une suite de syllogismes, et qui, trop vaste pour un seul esprit, traverse ses différentes phases dans quatre cerveaux privilégiés. Hegel avait déjà établi cette méthode d'exposition dans son *Histoire de la Philosophie;* mais, avec une modestie que M. Erdmann ne craint pas d'appeler héroïque, Hegel s'était arrêté à Schelling, comme si Schelling contenait le dernier terme de cette progression majestueuse. M. Erdmann rend à Hegel ce qui lui est dû. Après avoir décerné à Kant ce titre de *magnus inceptor* donné à Occam par les nominalistes du XIVe siècle, il montre l'audacieuse entreprise de Kant aboutissant au triomphe de Hegel. Kant a posé à l'esprit humain des questions effrayantes et qui semblent insolubles; Hegel a résolu ce problème et conquis à la science une sérénité glorieuse. L'homme, dans le système de Kant, paraît condamné à un scepticisme sans remède; il sait que son esprit est un moule, que ce moule donne sa forme aux objets, que le monde par conséquent, le monde moral comme le monde matériel, se révèle à nous, non pas dans sa réalité vraie, mais tel que l'esprit le façonne et l'arrange; il sait donc qu'il ne peut rien savoir, et que ses croyances les plus certaines, ses principes les mieux assurés, ne sont que des créations de sa propre pensée, c'est-à-dire des apparences et des fantômes. Avec Hegel, ce scepticisme est renversé; les contradictions de l'homme et du monde, du subjectif et de l'objectif, du fini et de l'infini, s'évanouissent dans une théorie supérieure; l'esprit a reconquis ses droits. Comment cette révolution s'est-elle faite? C'est le sujet du livre de M. Erdmann. La partie la plus intéressante de l'ouvrage, ce n'est pas, je le répète, cet enchaînement progressif de Kant à Fichte, de Fichte à Schelling, de Schelling à Hegel, déjà proclamé par tous les hégéliens; ce sont les détails historiques qui se rattachent au sujet. A côté des figures principales, M. Erdmann n'a laissé dans l'ombre aucun des penseurs qui ont pris part, de près ou de loin, à ce travail des idées. Non-seulement les disciples de Kant, de Fichte, de Schelling, sont étudiés avec pénétration, mais toute l'armée des opposans est aussi rangée en bataille. Hamann, Jacobi, Herbart, Schopenhauer, ces deux derniers surtout dont les noms étaient à peine connus il y a quinze ans, reprennent dans l'histoire la place qui leur appartient. A ce point de vue, l'ouvrage de M. Erdmann, si

contestable dans ses prémisses et dans ses conclusions, est digne de l'attention la plus sérieuse. L'auteur n'a pas fait une œuvre vaine, aujourd'hui surtout, en montrant tant de nobles et vaillans esprits occupés à résoudre, chacun à sa manière, les antinomies du scepticisme. La partie dogmatique de son livre prête aux objections les plus graves; tout ce qui est histoire et biographie est un service rendu à la pensée.

L'histoire des idées est donc ce qui tient la première place, ou du moins ce qui attire le plus l'attention dans les travaux des philosophes allemands. Est-ce un bien? est-ce un mal? Ce serait un mal, à coup sûr, si la pensée créatrice abdiquait pour longtemps; considérée comme une crise passagère, cette disposition des esprits ne peut qu'être profitable à l'Allemagne. Le meilleur remède contre les abstractions énervantes, n'est-ce pas l'étude de la réalité? La biographie des hommes qui ont pris part aux combats de l'intelligence, le tableau de leurs systèmes, de leurs prétentions et de leurs erreurs contiendra pour leurs héritiers des avertissemens précieux. L'instinct général l'a compris de cette manière; que les écrivains s'en accommodent ou non, ce que le public lettré cherche avant tout dans leurs travaux philosophiques, c'est la partie réelle, concrète, vivante, l'histoire des penseurs unie à l'histoire des systèmes. On peut dire que toutes les luttes de l'esprit, au lieu de se produire comme autrefois sur le champ de bataille des pensées abstraites, éclatent en ce moment sur le terrain de l'histoire. Les dernières années ont vu paraître un certain nombre de travaux consacrés au développement de la pensée philosophique depuis Descartes jusqu'à Spinoza, et depuis Kant jusqu'à Hegel. Un penseur assez aventureux, qui ne peut que tempérer sa fougue dans ce commerce avec l'histoire, M. Kuno Fischer, a publié des livres justement remarqués sur Spinoza et sur Leibnitz. Un autre écrivain, mieux initié encore à cette philosophie du XVIIe et du XVIIIe siècle, M. Guhrauer, a mis en lumière avec bonheur une physionomie scientifique tout à fait inconnue jusqu'ici : je parle de ce Joachim Jungius, médecin, mathématicien, astronome, philosophe, qui réforma la science en Allemagne comme Descartes en France et Bacon en Angleterre. On savait que Joachim Jungius avait été l'ami et l'émule de Kepler; Goethe avait publié sur sa vie et ses œuvres quelques fragmens pleins d'intérêt; M. Guhrauer a pris plaisir à retrouver sa biographie tout entière, il l'a suivi de ville en ville au milieu des péripéties de la guerre de trente ans, et il a tracé de ce rare esprit un portrait vivant qui gardera toujours sa place dans le *walhalla* de l'Allemagne. Ce n'est pas la seule biographie philosophique qui soit due à M. Guhrauer. Je signalais ici, il y a quelques années, une savante histoire de Lessing, dont M. Danzel,

professeur à l'université de Leipzig, venait de publier la première partie : M. Danzel étant mort peu de temps après la publication de ce volume, M. Guhrauer s'est chargé de terminer l'œuvre, et il a eu à traiter toutes les questions qui se rattachent à la théologie de Lessing. Toutes ces études ont été recueillies avec une faveur qui doit encourager les écrivains. C'est surtout le groupe des philosophes allemands depuis Kant qui a été l'objet des recherches les plus attentives, et le livre de M. Erdmann n'est pas le seul où la philosophie insultée cherche à relever ses ruines. Seulement, tandis que M. Erdmann salue dans son maître Hegel la fin et le couronnement du travail inauguré par le penseur de Kœnigsberg, il en est d'autres pour qui le système de Hegel n'est qu'une déviation audacieuse, et qui retournent à Fichte ou à Kant pour reprendre sur nouveaux frais le travail interrompu. Telle est l'inspiration de M. Fortlage dans sa *Genèse de la philosophie depuis Kant;* M. Fortlage est un partisan de Fichte, comme M. Erdmann est un enthousiaste de Hegel. Plus loin, ce sont les disciples de Herbart, les amis de Jacobi, les continuateurs de Baader, qu'on retrouve fidèles à leur tradition, ou l'école un peu dispersée de Schelling, qui se rallie en ce moment même pour la publication de ses œuvres posthumes. Ces œuvres inédites de l'illustre chef de la *philosophie de la nature* se rattachent manifestement à la direction que nous signalons ici. C'est de la philosophie sous le patronage de l'histoire. Les œuvres posthumes de Schelling contiennent des études sur les religions antiques, et c'est dans cette forme concrète que l'illustre penseur symbolise ses propres théories sur les évolutions de l'intelligence humaine.

On voit ainsi renaître toutes les écoles qui se sont renversées l'une l'autre. Ne croyez pas cependant que ce soit là un signe d'impuissance ou de vaine curiosité; le symptôme commun attesté par ces travaux si différens, c'est le désir d'échapper à la fois et au scepticisme de Kant et aux conséquences pernicieuses qu'on a tirées, à tort ou à raison, des doctrines de Hegel. Les représentans de la philosophie hégélienne, à leur tête M. Erdmann, s'efforcent de prouver que les Bruno Bauer et les Feuerbach n'ont rien compris à la pensée du maître; les représentans des doctrines antérieures, alors même qu'ils semblent remonter jusqu'à Emmanuel Kant, proclament que le scepticisme du sage de Kœnigsberg ne saurait être qu'un point de départ comme le doute provisoire de Descartes. Ainsi le retour à la raison, un goût marqué pour l'histoire, une salutaire défiance du scepticisme, voilà les inspirations qu'il est permis de signaler dans le travail de la philosophie contemporaine.

Ces études sur la période de Kant à Hegel ont eu encore un autre résultat; elles ont mis en lumière des écrivains qui avaient passé in-

aperçus dans le mouvement de la bataille. L'Allemagne commence à s'occuper d'un philosophe dont les premiers écrits remontent à plus de trente années, et qui, malgré d'incontestables mérites, malgré des vues de génie et des inspirations grandioses, était demeuré complétement inconnu. Je parle de M. Arthur Schopenhauer, qui vit retiré à Francfort, et qui, après avoir ardemment désiré la lutte et la renommée, aujourd'hui vieux, solitaire, taciturne, plongé par sa philosophie même dans une sorte de mysticisme misanthropique, semble tout étonné du bruit inattendu qui se fait autour de ses doctrines. Ce bruit est surtout de la curiosité; je ne crois pas que le système de M. Schopenhauer réponde en aucune manière aux besoins intellectuels de l'Allemagne; mais comment ne pas être attiré vers M. Schopenhauer par tout ce qu'il y a eu d'étrange et de douloureux dans sa carrière philosophique? Né à Danzig en 1788, fils d'un père qui occupait un rang élevé dans le commerce de cette laborieuse cité et d'une mère qui a laissé un nom honorable dans la littérature, M. Arthur Schopenhauer manifesta de bonne heure un goût décidé pour la métaphysique. A vingt-trois ans, attiré par la gloire de Fichte, il allait suivre son cours à Berlin, espérant trouver, disait-il, un véritable philosophe; mais le jeune auditeur de Fichte n'était pas un disciple ordinaire, il avait déjà ses pensées à lui, et, déçu bientôt dans son espoir, il se dédommagea de sa confiance par le dénigrement et le sarcasme. Cette espèce d'outrecuidance philosophique, cette humeur âpre et mordante qui se révélait chez l'étudiant de Berlin eut bien d'autres occasions de se donner carrière, lorsque Schelling remplaça Fichte, et que Hegel à son tour eut détrôné Schelling. Il est permis de croire que la précoce misanthropie de M. Schopenhauer n'a pas médiocrement contribué à le retenir dans l'obscurité. Au moment où Fichte, Schelling, Hegel régnaient dans les universités et gouvernaient le monde littéraire, au moment où des adversaires tels que Reinhold, Herbart, Jacobi, Krause, Baader relevaient encore la gloire des maîtres par leurs discussions solennelles, une voix austère qui sortait de l'ombre jetait le mépris à tous les combattans : les successeurs de Kant n'étaient que des sophistes de bas étage, des charlatans qui profitaient de la vogue. Décréditée sans doute par sa violence, cette voix se perdit au milieu du tumulte, et le penseur irrité s'enfonça plus avant dans sa misanthropie.

Il y avait pourtant de bonnes inspirations dans les premiers travaux de M. Schopenhauer, et si le solitaire songeur eût pu se faire sa place au grand jour de la discussion, nul doute que sa pensée, plus calme, plus maîtresse d'elle-même, n'eût suivi une direction meilleure. M. Schopenhauer, comme tous les successeurs de Kant,

prend pour point de départ la révolution accomplie par le philosophe de Kœnigsberg. L'homme, dans le système de Kant, ne peut connaître que des phénomènes; quant à la substance, à la chose en soi (*das Ding an sich*), il est condamné à l'ignorer toujours. Schopenhauer répond : « Oui, je ne vois que des phénomènes dans le monde qui m'environne, mais je puis m'étudier moi-même, je puis descendre au fond de mon âme, et quand j'aurai atteint la substance de mon être, — transportant ma découverte hors de moi, et l'appliquant par analogie à l'ensemble des choses, — j'aurai le secret du monde. » On n'a rien dit de plus ingénieux contre le scepticisme de Kant; on n'a rien proposé de plus fort pour briser le cercle fatal où il enfermait l'intelligence de l'homme. La psychologie, une psychologie circonspecte et profonde, voilà l'arme de la science contre ces objections effrayantes qui réduisent l'homme à n'être que le jouet d'une fantasmagorie. On sait comment Fichte, Schelling, Hegel ont résolu le problème de Kant en identifiant le moi et le non-moi, l'esprit fini et l'esprit infini. Schopenhauer semblait prévoir les conséquences funestes du système de l'identité absolue; il en voyait sortir l'indifférence universelle, la justification de toutes choses, la confusion du bien et du mal au sein d'un optimisme trompeur; il voyait la morale détruite, la dignité humaine anéantie, et d'avance il protestait à sa manière. M. Schopenhauer a donc une théorie qui lui est propre, et la voici en peu de mots : — Kant avait divisé le monde en deux domaines absolument distincts, d'un côté les phénomènes, qui seuls sont accessibles à l'esprit, de l'autre les substances, qui nous échappent. Cette substance que Kant appelait aussi *la chose en soi*, M. Schopenhauer essaie de l'atteindre par le procédé psychologique dont je parlais tout à l'heure, et quand il croit être arrivé au but de ses efforts, il s'écrie triomphalement : « Quelle est donc cette chose en soi, ce principe, cette substance, cette réalité mystérieuse que Kant interdit à la connaissance? Je réponds : La volonté ! Et c'est là la grande découverte de ma vie. » Pour M. Schopenhauer comme pour Maine de Biran, la volonté est le fondement du moi, le principe de la personne humaine; or, transportant au non-moi ce principe intérieur attesté par la conscience, il conclut que le principe des êtres, la substance et le fondement du *cosmos*, c'est la volonté. Une volonté immense, éternelle, infinie, préside à l'ensemble des choses. Les philosophes alexandrins font de l'intelligence la première hypostase; Spinoza et Hegel ont répété le même principe en le modifiant selon leurs propres idées; M. Schopenhauer place la volonté avant tout : la volonté est la substance de l'univers.

On comprend la valeur d'une telle métaphysique à l'époque où elle se produisit; on peut la discuter et la combattre, mais il est impossible de méconnaître l'inspiration d'où elle est née. M. Schopen-

hauer cherchait et croyait avoir trouvé un refuge contre les entraînemens du panthéisme. Au moment où l'esprit fini, c'est-à-dire l'esprit de l'homme, n'apparaissait plus à tous les philosophes que comme un phénomène, une modification de l'esprit infini, au moment où le panthéisme semblait dominer tous les penseurs avec une puissance irrésistible, la revendication de la volonté n'était-elle pas un moyen sûr de sauver la liberté humaine? Rien de mieux jusque-là; mais c'est ici que les contradictions et les extravagances vont commencer. A peine en possession de cette volonté qu'il a rétablie avec force, l'auteur va la sacrifier dans le plus étrange des systèmes. M. Schopenhauer admet toujours les deux mondes de Kant, le monde des phénomènes et le monde des *choses en soi*. Dans le monde des *choses en soi*, dit-il, la volonté règne librement, souverainement; dans le monde des phénomènes, soumis que nous sommes à la loi de causalité, la volonté est une chimère. Nous nous croyons libres, et nous ne remarquons pas que nos pensées et nos actes sont déterminés par des causes impérieuses. Ce monde où nous sommes, ce monde des apparences trompeuses est donc mauvais de fond en comble. Notre vie ici-bas n'est qu'un épisode inutile dans la béatitude du repos infini. La seule sagesse est de se hâter d'en sortir par l'anéantissement de nos volontés particulières. N'est-ce pas là ce que le christianisme nous enseigne? Le christianisme a raison; triomphons de la nature et rentrons dans l'ordre de la grâce; nous y rentrerons par l'abandon de nous-mêmes, par le sacrifice de notre volonté, source de misères sans nombre et de perpétuelles erreurs. Avec cet anéantissement de la personne, qui est la sagesse par excellence, — la plus haute vertu pratique, c'est la pitié, la commisération sans bornes, une commisération qui embrasse tous les êtres créés. Le christianisme enseigne aussi la charité, mais la charité chrétienne est incomplète, puisqu'elle s'applique uniquement à l'espèce humaine; celle du vrai philosophe doit embrasser tout ce que contient ce misérable univers. Nos semblables, par la chute, par le besoin d'une réhabilitation, ce ne sont pas seulement les hommes, c'est l'animal, la plante, la pierre, tout ce qui est, tout ce qui participe avec nous à la condamnation de ce monde inférieur et maudit. Les religions et les philosophies de l'Inde, supérieures en cela au christianisme, avaient établi cette vérité. M. Schopenhauer cite sans cesse les préceptes du vieil Orient, et s'il confessait une religion, ce serait la religion de Bouddha. La vie des fakirs indiens, et tout ce qui s'en rapproche le plus dans notre société occidentale, les extases des mystiques du moyen âge, l'union complète de l'homme et de Dieu rêvée par les quiétistes du XVIIe siècle, voilà pour lui l'idéal du devoir et de la vertu.

Est-ce assez d'extravagances? La philosophie de M. Schopenhauer

n'a été mise que récemment en lumière. Son principal ouvrage a déjà trente-sept ans de date ; c'est celui qu'il a intitulé *le Monde considéré comme volonté et comme phénomène* (Leipzig, 1819). Depuis, il a donné *la Volonté dans la Nature* (Francfort, 1836), *la Liberté de la Volonté*, dissertation couronnée en Norvége par la société royale des sciences de Drontheim ; *le Fondement de la Morale*, travail provoqué par un concours ouvert devant l'académie de Copenhague, mais qui n'obtint pas le prix. Ces deux derniers écrits, publiés ensemble sous ce titre : *les Deux problèmes fondamentaux de l'Éthique* (Francfort, 1841), et un ouvrage assez récent : *Parerga et Paralipomena* (Berlin, 1851), complètent l'explication du système formulé en 1819 (1). Or toutes ces explications, il faut bien le dire, s'étaient produites à huis clos. Il y a quelques années à peine, un esprit distingué, mais singulièrement chimérique, M. le docteur Frauenstaedt, ému sans doute de l'abandon, de la misanthropie de M. Schopenhauer, frappé aussi de l'incontestable noblesse de son caractère, a voulu le venger de l'oubli, et s'est fait dans les journaux de Leipzig l'interprète passionné de son système. Peu de temps après, un critique anglais (2) en donnait une analyse rapide, et signalait le *sage de Francfort* (c'est le nom qu'il lui donne) comme l'une des plus puissantes intelligences du XIXe siècle. Encouragé par ce succès, M. Frauenstaedt a publié un curieux volume intitulé *Lettres sur la Philosophie de Schopenhauer*, où il s'efforce d'expliquer l'œuvre du maître, d'en atténuer les folies, d'y trouver un enchaînement rigoureux et de répondre aux objections sans nombre qu'elle soulève. M. Frauenstaedt a eu le talent d'exciter sur ce point la curiosité de l'Allemagne philosophique. M. Erdmann a écrit tout un chapitre sur Schopenhauer dans son *Histoire de la Spéculation allemande depuis Kant*, M. Rosenkranz lui a consacré un article dans le recueil que dirige M. Hermann Fichte, et, tout en repoussant les doctrines, il montre beaucoup de bienveillance pour le penseur, il l'étudie surtout comme une apparition extraordinaire. Cette douleur, ce désespoir, ces aspirations à un monde supérieur où le repos de la béatitude est complet, où la volonté s'exerce souverainement et sans efforts, ont ému M. Rosenkranz, et il est évident qu'il traite le bouddhiste du XIXe siècle comme un malade de génie, digne de sympathie et de respect. Il y a en effet, à travers tant d'extravagances, la trace d'une poésie sombre et quelquefois grandiose dans l'inspiration générale de ce système. Le poète favori de M. Schopenhauer, c'est Calderon, parce que Calderon a écrit un drame in-

(1) L'ouvrage principal de M. Schopenhauer, *le Monde considéré comme volonté et comme phénomène*, a été remanié par lui dans une seconde édition (Leipzig 1844) qui contient le dernier mot de l'auteur.

(2) Dans le *Westminster Review*, avril 1853.

titulé *la Vie est un songe*. Il cite avec amour l'auteur de *La vida es sueño,* comme il cite les religions et les cosmogonies orientales. Pour lui aussi, la vie est un rêve, un rêve affreux, un cauchemar étouffant, et la douleur que lui cause cette découverte est souvent empreinte d'une majesté lugubre. Que sont les vagues tristesses de Werther, de René, d'Obermann, de Childe-Harold, auprès de la souffrance du métaphysicien persuadé que ce monde où nous sommes n'est que l'irréparable erreur de la volonté infinie? Ces délires, encore une fois, ont excité la curiosité de l'Allemagne comme un poème indien qu'on aurait tout à coup exhumé; mais, le poème une fois lu, l'Allemagne retournera à sa tâche. Le système du *sage de Francfort* ne séduira pas ce pays, possédé du désir de l'action; il est plutôt fait pour le guérir à jamais de l'énervante folie du mysticisme.

Si l'Allemagne ne veut plus du mysticisme, le matérialisme ne lui sourit pas davantage. On l'a bien vu dans la récente querelle sur la nature de l'âme. Les jeunes hégéliens se taisent depuis plusieurs années. M. Feuerbach s'est enfermé dans la solitude; M. Daumer est revenu à la poésie; M. Bruno Bauer publie des brochures politiques, et attend que la Russie, en nivelant l'Europe, fraie la route aux révolutions de l'avenir. La jeune école hégélienne s'est donc dispersée devant le soulèvement de la conscience publique, mais elle a laissé derrière elle les traces de son passage. Sortie de l'idéalisme de Hegel, tombée, de chute en chute, jusqu'à l'empirisme de d'Holbach et de Lamettrie, elle a trouvé parmi les naturalistes certains esprits fort disposés à recueillir ses enseignemens. M. Feuerbach en était venu à soutenir que l'esprit était une substance matérielle, une transformation du phosphore. — L'homme est ce qu'il mange, disait-il, employant à ce sujet un calembour allemand très digne d'une telle pensée : *der Mensch ist was er iszt*. Une nourriture vulgaire produit les cerveaux communs; une nourriture délicate, où le phosphore abonde, engendre la finesse et la subtilité de l'intelligence... — Une fois descendu si bas, M. Feuerbach devait se taire; la physiologie et la chimie avaient seules le droit d'expliquer la nature de l'âme. C'est précisément ce qui est arrivé : M. Feuerbach, à l'heure qu'il est, n'a plus rien à dire; la parole est à M. Charles Vogt et à M. Jacob Moleschott.

Raconterai-je ici les faits et gestes de cette singulière école philosophique? M. Charles Vogt est un naturaliste d'un rare mérite, tous les juges compétens l'affirment; c'est de plus un esprit fantasque, qui, soit dans ses livres, soit à la tribune de l'assemblée nationale de Francfort, a déployé une verve drolatique, une faconde rabelaisienne à éclipser Panurge. Ni sa grandeur ni sa décadence n'ont modifié ses allures. Il a été, on s'en souvient encore au-delà

du Rhin, l'un des cinq empereurs d'Allemagne institués par le *rump-parliament* de Stuttgart; depuis qu'il a dû quitter le théâtre de sa gloire, il continue, comme par le passé, à mener de front les recherches de la science et les discussions pantagruéliques. M. Jacob Moleschott est un chimiste qu'on s'accorde à placer au premier rang. Ingénieux dans ses combinaisons, il a enrichi la science de plusieurs découvertes utiles; pourquoi faut-il que M. Moleschott veuille rivaliser avec M. Vogt, et comment deux hommes si spirituels ont-ils pu se perdre si résolument dans l'absurde? La doctrine de MM. Vogt et Moleschott est ce matérialisme vulgaire que la raison a mille fois réfuté : l'âme n'est qu'une abstraction vide de sens, la vie est simplement le résultat de l'organisation. Pour rendre quelque originalité à ce beau système, M. Vogt y sème agréablement ses bouffonneries, et M. Moleschott l'expose avec l'enthousiasme d'un révélateur. Selon M. Vogt, la pensée est une sécrétion du cerveau, et le docte historien des poissons tire de là toutes les comparaisons qui s'offrent naturellement à un cynique en belle humeur. M. Moleschott, attaquant le dualisme de la force et de la matière, proclame la mission de la science au XIXe siècle, qui est de chasser à jamais toute idée de force et de principe, de même que l'école de M. Feuerbach a anéanti l'idée de Dieu. Ce qu'on appelle force est un fantôme; la matière seule existe, la matière est éternelle, et ce sont ses transformations incessantes qui constituent l'univers. L'âme est un composé de gaz, d'acide carbonique et d'ammoniaque. Ces gaz qui forment notre pensée ont animé bien des hommes depuis des siècles; ils en animeront bien d'autres, quand nous aurons rendu nos élémens au laboratoire de l'éternelle chimie. « Qu'on ne parle donc plus, s'écrie-t-il, des ravages exercés par le temps! Notre science a fait évanouir le fantôme de la mort : la matière ne peut pas périr. Qu'importe à l'artiste la destruction de son œuvre? Si la statue disparaît, le marbre est toujours là, animé du feu de Prométhée, et de nouveaux chefs-d'œuvre en sortiront dans la série des âges. » « Voyez, s'écrie-t-il encore, voyez ce mineur qui, à la sueur de son front et au péril de sa vie, fouille les entrailles de la terre; il ne songe qu'au salaire de son travail : il cherche l'or, le charbon, la houille, l'alun, des métaux de toute espèce. Combien son action est plus féconde, sans qu'il s'en doute lui-même! Ces élémens, qu'il arrache à leur stérilité et qu'il jette dans le creuset universel, multiplieront la vie sur la surface du globe. Ce qu'il extrait des galeries souterraines, c'est du blé, ce sont des hommes. Il travaille, ce manœuvre, à la philosophie de l'histoire. L'argile qu'il tient dans ses doigts produira un jour des peuples et remplira de grands siècles. »

Ni les bouffonneries de M. Vogt, ni la phraséologie enthousiaste de M. Moleschott n'ont pu rendre quelque intérêt à ce grossier na-

turalisme. Les partisans de M. Vogt et de M. Moleschott ne forment qu'une minorité infime; on peut dire que l'Allemagne les a entendus avec dégoût. Le mysticisme, avec M. Schopenhauer, était arrivé aux conséquences dernières de son principe; le matérialisme de M. Moleschott, dépassant encore le délire des *jeunes hégéliens*, vient d'aboutir aussi à l'extrême limite du non-sens. Cette double épreuve a déjà profité à la conscience publique; il est fâcheux assurément qu'un naturaliste de l'école de Goettingue, M. Rodolphe Wagner, emporté en sens contraire par son indignation, ait appelé au secours de la science les principes de l'orthodoxie luthérienne. Ce n'est pas avec la Bible qu'il faut réfuter la chimie et la physiologie de nos jours; les argumens de M. Wagner, en provoquant les sarcasmes de M. Vogt, ont failli compromettre la meilleure des causes. Qu'importe? des adversaires mieux armés sont entrés dans la lice; je signalerai au premier rang un hégélien, M. Schaller, qui, dans un livre intitulé *le Corps et l'Ame*, a donné la réfutation la plus solide des erreurs de M. Moleschott. Le livre de M. Schaller n'est pas un pamphlet; c'est une œuvre sérieusement méditée et qui a rendu un vrai service à la science.

C'est surtout l'école de MM. Hermann, Fichte, Ulrici, Wirth, Weisse, Fortlage, Maurice Carrière, qui a représenté dans ce débat les inspirations présentes de l'Allemagne. Je parle d'une école, c'est trop dire peut-être; les hommes que je viens de nommer forment plutôt un groupe d'esprits indépendans qui s'avancent chacun dans sa voie, mais qui, réunis par l'amour de la raison et ralliés aux principes généraux du spiritualisme, tiennent aujourd'hui avec honneur le drapeau de la philosophie. Un symptôme qui me frappe chez eux, c'est un heureux mélange des croyances idéales et des inspirations pratiques. Les matérialistes disent à l'Allemagne : Le spiritualisme est une chimère, la vieille philosophie ressemble au chien de la fable qui lâche la proie pour l'ombre; ne quittons plus le domaine des sens, si nous voulons ne plus être dupes. Les mystiques lui disent à leur tour : Voyez où vous conduit l'étude de la réalité; ce monde est mauvais, sortons-en au plus vite par le sacrifice de notre volonté propre et rentrons dans le repos de l'absolu. Au milieu des contradictions que les luttes des systèmes ont accumulées dans les intelligences, le groupe de penseurs dirigé par le digne fils de Fichte s'attache à maintenir les vérités éternelles et les principes du sens commun. Il y a des tendances opposées, des forces contradictoires dans la raison humaine; qu'importe que ces antinomies n'aient pas été conciliées par la science? Le sage est celui qui reconnaît les bornes de la pensée humaine et qui ne rougit pas d'allier les contraires. « La première règle de notre logique, dit excellemment Bossuet, c'est qu'il ne faut jamais abandonner les vérités une fois con-

nues, quelque difficulté qui survienne quand on veut les concilier, mais qu'il faut au contraire, pour ainsi parler, tenir toujours fortement comme les deux bouts de la chaîne, quoiqu'on ne voie pas toujours par où l'enchaînement se continue. » Il me semble que les hommes dont je parle sont fidèles à cette règle. On prétend, disent-ils, que l'idéalisme ne saurait être pratiqué, et que l'esprit pratique est la négation nécessaire de l'idéal; prouvons le contraire par nos pensées et nos actes. Marchons, comme marcha ce philosophe devant le sophiste qui niait le mouvement. Et disant cela, ils marchent en effet, ils fécondent la philosophie par l'étude de l'art et de l'histoire; ils relèvent l'histoire et l'art par leur union avec la philosophie. Ces métaphysiciens sont en même temps des publicistes, des historiens, des critiques littéraires, je veux dire des hommes qui se placent au milieu de la vie réelle et de ses manifestations populaires. M. Fichte achève son tableau des doctrines politiques et morales depuis le XVIIIe siècle, M. Christian Weisse porte l'étude de l'histoire dans la philosophie de la religion, M. Maurice Carrière poursuit les applications de la théorie conciliatrice et libérale à laquelle il a consacré sa vie. J'ai déjà signalé ici (1) les travaux de M. Maurice Carrière, *la Philosophie au temps de la réforme et ses rapports avec l'époque présente*, et surtout les *Discours et Méditations religieuses adressés à la nation allemande par un philosophe allemand;* M. Carrière vient d'ajouter à ces études un livre sur l'essence et les formes de la poésie. Or la pensée qui est partout visible dans ce beau chapitre d'esthétique, c'est celle qui inspirait déjà les précédentes publications de l'auteur, le désir d'échapper à la fois et aux conséquences fatales du panthéisme et à l'indifférence du déisme vulgaire. Le dieu de M. Carrière est un dieu vivant, tout ensemble infini et personnel, présent dans la nature comme dans l'histoire et cependant supérieur à elles, à la fois en nous et hors de nous, ce dieu que Fénelon, avec une précision éloquente, appelle si justement *le maître intérieur et universel.* « L'amour est impossible, dit M. Carrière, sans la personnalité de Dieu et la personnalité de l'homme. L'art est inintelligible, si l'esprit et la nature, au lieu d'être séparés à jamais, ne sont pas une double manifestation de l'éternel, manifestations distinctes, mais intimement unies. Que ce soit là une théorie chrétienne et scientifique, je l'affirme sans crainte malgré les fanatiques de la droite et de la gauche. Du sein des luttes qui s'agitent si violemment sous nos yeux, la conscience générale, n'en doutons pas, s'élèvera à une pensée de réconciliation, et alors la religion, la poésie et la science se développeront dans une libre harmonie, sans que l'une des trois ait la pré-

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1853.

tention de détruire ou d'enchaîner les deux autres. Espérant qu'elle ne sera pas inutile à cette œuvre de pacification, j'ose offrir cette poétique à la nation allemande. »

Ainsi l'application des doctrines philosophiques, l'union du réel et de l'idéal, la croyance aux vérités des deux ordres, l'attachement aux deux points opposés, alors même qu'on ne sait pas d'une manière précise *comment l'enchaînement se continue*, voilà le consolant symptôme que nous avons à signaler chez tous les bons esprits de l'Allemagne. Et ce que j'indique ici n'est pas l'opinion isolée de quelques hommes, c'est le courant même de la pensée publique. Un adversaire des hégéliens, M. Gruppe, poète aimable et logicien sensé, vient d'écrire sur l'avenir de la philosophie allemande un manifeste assez curieux; M. Gruppe conseille à ses compatriotes de renoncer pour toujours à la manie des systèmes et de s'en tenir à la logique, non pas à cette logique de Hegel qui embrasse l'ontologie tout entière, mais à la vieille logique psychologique, à la méthode du *Novum Organum*. C'est là un conseil de découragement qui ne sera pas écouté, le pays de Leibnitz et de Kant a conquis depuis deux cents ans des richesses auxquelles il ne renoncera pas si aisément; il est impossible surtout de ne pas tenir compte de la révolution accomplie par la *Critique de la raison pure*. D'un autre côté, M. Henri Ritter, auteur de travaux estimés sur la philosophie des pères de l'église, a publié dernièrement une exposition populaire de la moderne métaphysique allemande, et comme s'il voulait sacrifier des noms qui effraient certains esprits, il supprime Kant et Schelling au profit de Lessing et de Herder. Kant était déjà contenu dans Lessing; Schelling était en germe dans Herder. L'Allemagne, dit M. Ritter, voudrait-elle renier les glorieux chefs de sa littérature? Cette argumentation n'est pas heureuse; M. Ritter, comme M. Gruppe, me semble dépasser le but. Non, l'Allemagne ne renoncera pas à la philosophie, et c'est une mauvaise tactique de cacher son drapeau. Le groupe de MM. Hermann Fichte, Ulrici, Weisse, Carrière, obéit à une direction plus élevée et plus sage. Ces nobles esprits n'ont rien de systématique; ils ouvrent les yeux à toutes les vérités, ils unissent, non pas dogmatiquement, mais, ce qui vaut mieux encore, d'une manière libre et vivante, le double esprit de la philosophie et de la religion. Fatiguée naguère des excès de la pensée, l'Allemagne commence à sortir de son indifférence, l'Allemagne s'intéresse à leurs efforts, et nous pouvons attendre avec confiance les résultats de cette transformation morale.

II.

Un des plus précieux témoignages des progrès de l'esprit allemand, c'est le changement qui s'accomplit sous nos yeux dans la littérature historique au-delà du Rhin. L'Allemagne a toujours eu des érudits du premier ordre, elle n'avait presque jamais produit des historiens dignes de ce nom. Sans sortir du XIXe siècle, quels étaient les représentans de l'histoire avant M. Schlosser et M. Léopold Ranke? D'estimables libéraux, animés des intentions les plus droites, mais sans pénétration et sans art. M. de Rotteck, on l'a dit avec raison, est le type de cette école ou plutôt de cette tradition vulgairement honnête à qui appartenait, pendant les trente premières années du siècle, tout le domaine des sciences historiques. M. Schlosser et M. Ranke, avec des mérites et des défauts absolument opposés, ont ouvert des routes nouvelles, et préparé, chacun à sa manière, la généreuse et intelligente ardeur que l'Allemagne porte aujourd'hui dans les études historiques. On sait quelle est l'inspiration de M. Schlosser; il recherche ardemment la vérité, et quand il croit l'avoir découverte, aucune considération politique, aucune raison de tactique ou de convenance ne saurait en atténuer l'expression. Il proteste par ses peintures contre cette philosophie de l'histoire qui absout toutes les actions humaines; le dogme de la responsabilité est inscrit à chaque page de ses livres. Bien autrement érudit que l'école libérale dont il était issu, plus intègre et plus moral que les constructeurs d'histoires *à priori*, il a rendu à la science, par l'âpreté de sa verve, un intérêt et une vie qu'elle avait perdus depuis longtemps. On ne saurait nier toutefois que cette verve belliqueuse de M. Schlosser n'altérât souvent la gravité de ses tableaux. L'histoire n'apparaissait plus, comme disent les Allemands, dans sa réalité objective; elle devenait une occasion de polémique, elle se transformait en un instrument de guerre aux mains d'un libéralisme grondeur. Restituer à l'histoire son calme, sa sérénité, son intelligence des époques et des transformations de l'esprit humain, telle fut l'ambition et souvent l'honneur de M. Léopold Ranke. Malheureusement M. Ranke a ses défauts, et ces défauts, assez dissimulés d'abord, sont devenus surtout visibles dans ses derniers écrits. Ces bienséances de l'histoire, qui semblaient une trahison à M. Schlosser, ont fini par affaiblir chez M. Ranke le sentiment de la liberté morale. Il est fin, il est pénétrant, c'est un esprit diplomatique; pourquoi faut-il qu'à force de vouloir comprendre et expliquer les péripéties du drame, il semble excuser tous les acteurs? L'impartialité de l'historien ne doit pas dégénérer en une banale indifférence. On s'est étonné avec raison de voir l'historien des papes fournir des articles à la *Gazette de*

la Croix. Depuis que M. Ranke est conseiller d'état et historiographe de Prusse, on dirait qu'une sorte de stratégie d'homme de cour a remplacé chez lui les inspirations de la science. Que le célèbre écrivain y prenne garde : s'il persistait dans la voie où il s'engage, l'Allemagne regretterait bientôt les encouragemens qu'elle a prodigués à ses premiers travaux. Déjà une école se forme qui, sans nier ses éminentes qualités, ne craint pas de dénoncer hautement ce qui lui manque. Allier à la finesse de M. Ranke la moralité de M. Schlosser, tel est l'idéal que se propose une génération d'écrivains dont je suis heureux de proclamer l'avénement.

Au premier rang de ce groupe d'élite, je placerai M. L. Häusser, professeur à l'université de Heidelberg, et un officier de l'armée prussienne, M. le major Beitzke. M. Louis Häusser publie en ce moment même une œuvre qui obtient un légitime succès. La période qu'il a choisie embrasse la fin du XVIIIe siècle et le commencement du XIXe. Quelle était la situation de l'Allemagne à la mort de Frédéric II? Qu'est-elle devenue dans les années suivantes? Au milieu de quelles catastrophes, sous quelles influences fatales, après combien de fautes, de trahisons, de divisions intestines, s'est-elle tour à tour perdue et retrouvée en face de la république et de l'empire? Voilà les questions auxquelles M. Louis Häusser s'est efforcé de répondre. L'écrivain a intitulé son livre : *Histoire d'Allemagne depuis la mort de Frédéric le Grand jusqu'à l'établissement de la Confédération germanique*. M. Häusser, disciple de M. Schlosser, avait sous les yeux le tableau que son maître a tracé de cette période dans son *Histoire du dix-huitième siècle;* mais M. Schlosser ne s'était pas proposé d'y suivre pas à pas les destinées de l'Allemagne, d'étudier le rôle de toutes les chancelleries, de faire comparaître tous les acteurs, les rois et les peuples, et de les juger au nom de la conscience nationale. Indiquée seulement à larges traits dans l'*Histoire du dix-huitième siècle*, cette étude est le sujet spécial de M. Häusser. Que de misères dans un pareil tableau! Il contient surtout de terribles leçons, et il fallait un historien bien pénétré du sentiment de son devoir pour le dérouler hardiment aux yeux de ses compatriotes. M. Louis Häusser n'a pas failli à sa tâche. Ce qui me frappe dans ce livre, c'est l'intègre inspiration qui l'anime et le talent populaire que l'auteur y déploie; M. Häusser a voulu se faire lire par toute l'Allemagne; il ne tient pas seulement à être apprécié par les docteurs, il veut exercer une action sur la foule. On peut dire qu'il fait tout ensemble œuvre d'historien et de publiciste. Résolu à montrer l'abaissement des peuples germaniques dans une période néfaste, il a bien soin pourtant de ne pas blesser son pays; il a foi dans les destinées de l'Allemagne, et sa franchise même est un hommage au peuple qui l'écoute. Il y a là, en un mot, une virile inspiration qui se retrouve aussi, avec des

qualités différentes, dans le travail de M. Beitzke. M. Häusser n'est pas encore arrivé à la période glorieuse qui doit couronner son œuvre, M. Beitzke a pris les devans, et tandis que M. Häusser raconte les misères de l'Allemagne depuis l'expédition d'Italie jusqu'à la campagne de Prusse, il consacre une étude détaillée aux luttes de 1813. Ici le danger n'était pas de froisser l'amour-propre des Allemands, mais plutôt de céder à une sorte d'exaltation vengeresse et de réveiller des passions assoupies. M. Beitzke est impartial autant qu'un Allemand peut l'être en ces matières. On a publié bien des livres au-delà du Rhin sur les guerres de 1813; voilà le premier travail qui embrasse les questions avec indépendance et qui s'efforce de rendre justice à tous. Bien que le tableau soit tracé avec feu, on n'entend plus retentir ces clameurs qui étaient chez tant d'écrivains de second ordre le prolongement insensé de la bataille. Peintre énergique des colères de l'armée et du peuple, M. Beitzke n'est pas aveuglé par la fumée de la poudre. Il voit clair dans tous les événemens, il est impartial pour Napoléon et pour la France; au milieu même des revanches de son pays, il sait démêler les fautes de ceux qui règlent ses destinées. « Voilà quarante ans, dit-il, que ces luttes sont finies; le temps n'est plus où l'Allemagne avait toujours nécessairement raison et l'ennemi toujours tort. » Ne sont-ce pas là des paroles qu'il faut noter? Les ouvrages de M. Häusser et de M. Beitzke ont été lus avec l'intérêt le plus vif. Depuis trois ans que ces publications sont commencées, les deux écrivains tiennent l'Allemagne attentive à leurs récits. On apprécierait mal un tel succès, si l'on n'y voyait par-dessus tout un indice de cette virilité qui se déclare de plus en plus au sein des peuples germaniques. Toutes les déceptions que l'Allemagne a subies, toutes les épreuves qu'elle a traversées, ne lui ont laissé qu'un ardent désir d'achever à elle seule son éducation morale. En histoire comme en philosophie, elle se défie de l'exaltation; c'est le vrai seul qui l'attire, et elle se sent de force à se mesurer avec la réalité.

M. Gustave Droysen, professeur à l'université danoise de Kiel, mais Allemand d'origine, et qui écrit pour l'Allemagne, est aussi l'un de ces vaillans esprits qui répondent aux exigences de la conscience publique. M. Droysen s'était acquis déjà une certaine réputation; son *Histoire d'Alexandre*, son *Histoire de l'Hellénisme*, sa *Biographie du maréchal d'York*, lui avaient marqué sa place dans la nouvelle école; il publie en ce moment une *Histoire de la Politique prussienne*, qui s'annonce comme une œuvre excellente. Personne jusqu'ici n'avait jeté tant d'intérêt et de lumière sur les premières origines de la Prusse. M. Droysen a surtout un sentiment très vif de la grandeur des hommes et des peuples; il aime les personnages qui impriment à l'humanité une impulsion puissante, il aime aussi les peuples qui apparaissent dans l'histoire avec une mission novatrice.

Le moment est bien choisi pour rappeler à la Prusse ce que sa destinée lui impose. L'écrivain qui a su expliquer le rôle d'Alexandre le Grand sans s'inquiéter des protestations de la liberté hellénique saura de même, — ses premiers jugemens nous l'attestent, — raconter l'établissement du royaume de Prusse sans se préoccuper des protestations de l'Allemagne du midi. « Tout ce qui est, disait Hegel, est conforme à l'éternelle raison; » que sera-ce donc, semble ajouter M. Droysen, de ce qui pousse dans le sol de si fortes racines? Ne croyez pas cependant que cet apologiste des grands peuples et des hommes supérieurs soit disposé à faire bon marché de la morale et du droit. J'ai indiqué tout à l'heure ce que M. Louis Häusser, manifestement issu de l'école de M. Schlosser, avait ajouté à la méthode et aux inspirations de son maître : M. Droysen a grandi dans les rangs de la philosophie hégélienne; mais il y a longtemps qu'il s'est affranchi de la tyrannie de ses formules.

C'est ainsi que, des divers points de la science, d'excellens esprits se réunissent dans l'amour du vrai. Quelque sujet qu'ils traitent, les hommes qui veulent agir sur l'opinion s'inspirent du sentiment pratique. Des intelligences qui se seraient enfermées autrefois dans des écoles exclusives et hautaines se rencontrent aujourd'hui sur ce terrain de la réalité. M. Häusser est une nature austère, M. Droysen est une imagination ardente; le premier interroge d'un regard sévère les documens diplomatiques, le second s'est préparé à l'intelligence des choses humaines par un commerce assidu avec les poètes; il a traduit Eschyle, Aristophane, et il porte dans ses travaux d'histoire la poétique ardeur qui l'anime. Celui-ci était le disciple d'un homme pour qui l'histoire était avant toute chose un cours de morale en action, celui-là sortait d'une école panthéiste qui supprime le rôle de l'homme dans le drame de l'histoire, et n'y voit que le développement progressif d'une idée éternelle; il est difficile de rassembler plus de contrastes : eh bien! ces deux hommes, à l'heure qu'il est, représentent au même titre l'esprit de la génération nouvelle.

Il est impossible que ce sentiment du vrai, ce désir d'exercer une influence utile, ne contribuent pas à développer chez les historiens de sérieuses qualités littéraires. Y a-t-il place encore pour le pédantisme de l'érudition ou pour la phraséologie mystique dans des livres qui aspirent à éclairer la conscience nationale? M. Droysen se livrait trop volontiers naguère à la fougue de ses théories; cette espèce de philosophie de l'histoire qu'il a publiée sous le titre de *Guerres de liberté* était toute remplie de rêveries idéalistes qui déroutaient sans cesse le lecteur; aujourd'hui il est sobre, il se possède, et sa force a doublé. Cette netteté, qui n'exclut pas la verve, est un des signes auxquels je reconnais l'école nouvelle; je la retrouve chez M. de Sybel, auteur d'une *Histoire de l'Allemagne pendant la révo-*

lution française. En Allemagne comme en France, la révolution française a eu beaucoup d'historiens; parmi les plus récentes études consacrées à la France de 89 et de 92, on peut citer *le Club des Jacobins* de M. Zinkeisen, et surtout l'ouvrage de M. Dahlmann, résumé vif, rapide, substantiel, où l'auteur, publiciste plutôt que peintre dans ses œuvres précédentes, a su allier l'intérêt du drame à l'élévation de la pensée. Le sujet de M. de Sybel est plus neuf; il s'agit de suivre en Allemagne le contre-coup des événemens de la France. Or M. de Sybel a écrit une œuvre remarquable que l'estime publique place à côté des tableaux de M. Louis Häusser et du major Beitzke. C'est plaisir de voir comme les écrivains de cette jeune école se défient du pédantisme; ils mettent autant de soin à dissimuler leur science que leurs devanciers en mettaient à l'étaler. M. de Sybel n'a négligé aucune source d'informations; on le sent dans le récit même, et non plus comme autrefois dans ces notes, dans ce *commentarius perpetuus* qui enchaînait la marche de l'auteur. Les historiens allemands renoncent à leur frivolité doctorale; les voilà revenus à la manière antique. Voyez l'*Histoire du Schleswig-Holstein,* par M. George Waitz; voyez l'*Histoire des empereurs de la maison de Franconie,* par M. Giesebrecht: que de science et cependant quelles rapides allures! M. Waitz et M. Giesebrecht ont été à leurs débuts les disciples de M. Ranke; aujourd'hui, on peut le dire, ils sont surtout les disciples de l'esprit nouveau qui se déclare.

La faveur qui s'attache à ces publications prouve que l'Allemagne a senti le besoin d'un enseignement pratique : il faut bien que les historiens se décident à écrire, non plus pour les académies, mais pour la nation entière. Avertis par ces symptômes, les philosophes eux-mêmes ont eu recours en mainte occasion à la forme historique. Il y a quelques années, un disciple de l'ancienne école de Hegel, M. Hinrichs, voulut défendre l'idée de la royauté contre les déclamations et les violences. Avant 1848, il eût fait une dissertation dans le goût de l'école, il aurait cherché la formule abstraite de la royauté, la formule de la démocratie, et, rattachant ces formules à l'être et au non-être, à la substance et au phénomène, il aurait construit une démonstration algébrique dont les doctes auraient parlé avec estime et que personne n'aurait lue. En face des exigences de l'esprit nouveau, M. Hinrichs a donné sa démonstration sous la forme d'une philosophie de l'histoire, et cette philosophie de l'histoire est une galerie de figures vivantes. M. Hinrichs passe en revue tous les rois de l'univers, depuis les despotes de l'extrême Orient jusqu'aux rois fonctionnaires de la société occidentale. Si je ne craignais d'employer en un tel sujet une parole peu respectueuse, je dirais qu'il a écrit l'histoire naturelle des monarques. Il établit des groupes, il distingue les genres et les espèces. Ne croyez pas que M. Hinrichs

veuille se moquer; son livre est dédié à l'un des souverains les plus aimés de l'Allemagne, au duc de Saxe-Cobourg-Gotha, Ernest II, et il est écrit, l'auteur le déclare expressément, pour protéger le principe monarchique contre la révolution égarée. « On a détrôné, chassé, assassiné, exécuté bien des rois sur terre, s'écrie M. Hinrichs; malgré toutes ces catastrophes, la royauté est toujours demeurée debout, parce qu'elle n'est pas une institution arbitraire, mais une partie intégrante de l'état. Dans la vie historique de l'humanité, peuples et rois grandissent ensemble. La royauté a-t-elle été de tout temps ce qu'elle est aujourd'hui? Non certes, pas plus que les peuples du vieil Orient ne peuvent se comparer à notre civilisation libérale. » C'est pour étudier ces transformations que M. Hinrichs va des empereurs de la Chine, des rajas de l'Inde supérieure, des rois de Perse, des pharaons d'Égypte, jusqu'aux rois constitutionnels du XIXe siècle. Quand il est en Orient, il néglige les noms propres; mais avec la société occidentale, les individus apparaissent, et chacun des hommes en qui se personnifie une des modifications de la royauté est interrogé avec la pénétration d'un historien philosophe. Ici, c'est Solon, Philippe, Alexandre, Servius Tullius et Tarquin le Superbe, César et Auguste; là ce sont les chefs des hordes germaines, c'est Mérovée, c'est Charlemagne, ce sont les empereurs saxons et franconiens, les Hohenstaufen, les Habsbourg; plus loin enfin, voici Louis XIV, Frédéric II, Louis XVI, le tsar de Russie, l'empereur Napoléon, tous les rois de l'Europe actuelle et Napoléon III. Au milieu de jugemens fort contestables, il y a dans cette classification une sérieuse et spirituelle originalité. J'ai voulu y signaler surtout cet emploi des formes historiques auquel les philosophes allemands ne nous avaient pas accoutumés. Puisque les formules, même chez les hégéliens, font place à l'étude de la réalité, il est évident que l'histoire est de plus en plus la préoccupation de l'esprit public.

Dans ce mouvement d'études, on comprend que les biographies d'hommes illustres occupent un rang considérable. Rien de plus salutaire contre les séductions du panthéisme, rien de plus efficace pour réveiller le sentiment de l'action que l'étude des destinées individuelles. Lorsque M. Varnhagen d'Ense, il y a trente ans, publia ses *Monumens biographiques*, ce fut une apparition inattendue, et Goethe annonça que l'auteur, en inspirant le goût de ces enquêtes précises, exercerait une heureuse influence sur l'Allemagne. M. Varnhagen, en effet, devint bientôt un modèle; malheureusement on ne s'efforçait guère d'imiter la précision de ses portraits : ce genre nouveau n'était qu'un domaine de plus où l'érudition accumulait ses inutiles trésors. Aujourd'hui tout est changé : l'Allemagne s'est enrichie de biographies qui sont des œuvres d'art. Je citerai, entre autres modèles, la biographie d'un libraire qui a été l'ami de Goe-

the, le confident des philosophes et des poètes, et certainement l'un des meilleurs citoyens de l'Allemagne, Frédéric Perthès. Un des fils de l'illustre libraire, M. Clément-Théodore Perthès, professeur de droit à l'université de Bonn, a recueilli dans l'immense correspondance de son père tout ce qui pouvait peindre l'homme et le temps où il a vécu. Ce n'est pas seulement une œuvre de piété domestique qu'a composée le biographe; Frédéric Perthès a été en relations intimes avec les plus grands esprits de son siècle; il a eu son rôle dans les péripéties de son pays à l'époque de la révolution, et en le voyant agir, en l'écoutant parler, on sent battre le cœur de l'Allemagne. La *Vie de Frédéric Perthès* a été un des événemens littéraires de ces dernières années. Voyez aussi le beau livre que M. Robert Haym vient d'écrire sur Guillaume de Humboldt. M. Robert Haym était naguère un des journalistes les plus distingués de la Prusse; arraché violemment à sa tâche, il la continue aujourd'hui dans le domaine de l'histoire : sa biographie de Guillaume de Humboldt est une excellente prédication libérale. Là, comme partout, nous retrouvons cette préoccupation d'une vie nouvelle où la science, n'absorbant plus toutes les facultés de l'homme, ne sera que la conseillère de la vie militante.

L'histoire moderne n'est pas le seul théâtre où se manifestent ces aspirations généreuses; l'étude de l'antiquité a été renouvelée dans le même esprit. Un des succès littéraires de ces derniers temps, c'est à coup sûr l'*Histoire romaine* de M. Mommsen, professeur à l'université de Breslau, et M. Mommsen est à la tête du groupe dont je rassemble les titres. Érudit consommé, épigraphiste du premier ordre, M. Mommsen est le contraire d'un pédant. Chez lui, point de détails inutiles, aucune trace de cette vaine science qui n'apprend rien; tout est neuf et vivant dans le récit du jeune maître. Il a vécu parmi les Sabins et les Volsques, parmi les Étrusques et les nourrissons de la louve. Cette imagination, fille du savoir, qui fait revivre les temps disparus, est comme la muse de son récit. Vous pouvez le suivre d'un pas sûr; il se défie autant de la rhétorique des écoles que de l'érudition fastueuse. M. Ampère, avec sa pénétrante sagacité, a rendu le premier un bel hommage au travail du professeur de Breslau, car l'année dernière, dans ses études si remarquées sur l'*Histoire romaine à Rome* (1), il lui empruntait quelques vues lumineuses qu'il complétait lui-même avec bonheur. La liberté des appréciations politiques n'est pas un des moindres mérites de M. Mommsen; il connaît si bien ce peuple de la république, il est si parfaitement initié aux intrigues des partis, qu'il distribue l'éloge et le blâme avec une verve et une originalité singulières. Il ne faut

(1) Voyez la *Revue* des 15 février, 15 mars, 15 avril 1855, etc.

pas lui demander la sérénité magistrale des écrivains qui se tiennent, pour ainsi dire, en dehors de leur œuvre; mais en revanche quelle finesse psychologique! quelle connaissance des hommes! La statue antique s'anime et nous livre tous ses secrets; Pyrrhus, Scipion, Philippe de Macédoine sont des révélations. Le sentiment du bien, l'admiration de tout ce qui est grand animent les peintures de l'auteur et en doublent le prix. Le succès de M. Mommsen est un des témoignages les plus honorables en faveur de l'intelligence et de la moralité publiques; l'Allemagne a lu avec émotion les récits de l'historien, et elle attend avec impatience les volumes consacrés à l'empire.

Allons au-delà de l'antiquité romaine, pénétrons dans les ténèbres du vieil Orient; là encore l'esprit de l'école nouvelle a porté la lumière et la vie. On sait tout ce que l'Allemagne a fait depuis un demi-siècle pour débrouiller les archives de l'Inde et de l'Assyrie. Que de recherches, que de découvertes enfouies dans des dissertations illisibles! Il y a des philologues qui ne déterrent un monument que pour l'enterrer de nouveau dans un gros livre. N'est-il pas temps qu'un écrivain s'approprie les résultats de l'érudition et les coordonne avec art pour les faire connaître à la foule? Déjà un orientaliste éminent, le digne collaborateur d'Eugène Burnouf, M. Lassen, avait senti la nécessité d'une telle œuvre, et dans ses *Antiquités indiennes* il avait résumé les travaux du XIXe siècle sur cette terre de l'Inde où dorment nos ancêtres; mais M. Lassen ne s'est occupé que d'une partie de l'Orient. Il est d'ailleurs trop savamment, trop spécialement indianiste pour tracer ce tableau précis et populaire que réclamait l'Allemagne. Voici un écrivain qui n'a pas la prétention de faire des découvertes, il n'est pas orientaliste de profession; seulement il a lu tous les ouvrages des maîtres, il les a comparés et confrontés; armé d'une critique intelligente, animé d'un sentiment vrai de l'histoire générale, il a donné la vie à ces dissertations trop techniques, et sous le titre d'*Histoire de l'Antiquité*, il publie le seul tableau complet que nous possédions des destinées du vieux monde. Je parle de M. Max Duncker, professeur à l'université de Halle. Cette classification si méthodique, ce résumé si net et si intéressant de tant de richesses perdues pour la foule n'empêchera pas les pionniers de la science de pousser leurs fouilles plus avant. Au moment où M. Duncker coordonne les travaux de ses devanciers, un nouveau groupe de chercheurs étonne l'Allemagne par ses témérités. C'est M. Maximilien Roeth, esprit investigateur et hardi, qui fait des révélations inattendues et très vivement contestées sur les premiers rapports de l'Égypte et de la Grèce; c'est M. J. Kruger surtout, le plus aventureux des érudits sur cette terre classique de l'érudition aventureuse, qui prétend avoir découvert toute une épo-

que dans l'histoire du genre humain. Un des ouvrages de M. Kruger porte ce titre incomparable : *Histoire primitive de la race indo-germanique. — La Conquête de la Haute-Asie, de l'Égypte et de la Grèce par les Indo-Germains.* « Heureux les érudits byzantins ! s'écrie à ce propos l'un des hommes qui connaissent le mieux les littératures orientales, le spirituel Fallmerayer; heureux les sages érudits de Byzance et de Trébizonde ! ils dédaignent tous les efforts de la science des Latins, ils prennent en pitié ces hérétiques de l'Occident condamnés à une perpétuelle agitation, ils savent que Dieu a créé le monde un dimanche, le 23 mars, dans l'après-midi, l'an 5508 avant la naissance du Christ, et cette formule suffit à leur curiosité. Nous autres Allemands, nous ne sommes jamais las de chercher; nous sommes occupés en ce moment à retrouver toute la race arienne... » Il y aura donc à la fin du XIXe siècle une nouvelle *histoire de l'antiquité* à écrire pour un nouveau Max Duncker ! En attendant, profitons de l'excellent travail du professeur de Halle. Qu'importe à l'historien de l'Orient que son livre puisse être dépassé un jour par les recherches d'une curiosité infatigable ? Il a donné un bon exemple, et son nom sera toujours cité avec honneur. Si quelque plume habile nous traduisait cette *Histoire de l'Antiquité,* elle enrichirait notre littérature d'un livre qui lui manque, d'un livre clair, profond, instructif, et qui débrouille très nettement les origines des premiers empires.

L'histoire des lettres et des arts a subi les mêmes transformations que l'histoire politique; plusieurs des caractères qui distinguent M. Häusser et M. Beitzke, M. de Sybel et M. Robert Haym, M. Mommsen et M. Max Duncker, se retrouvent aussi dans l'*Histoire de la Peinture* de M. Kugler, dans l'*Histoire de l'Architecture* de M. Wilhelm Lübke, dans le *Tableau de l'Art chrétien en Espagne* de M. Passavant, et surtout dans la *Vie de Mozart* de M. Otto Jahn. L'histoire littéraire produit tous les ans à Leipzig d'innombrables études; il y a des armées de *literats* pour alimenter la presse et l'industrie de M. Brockhaus. Si l'énorme quantité de ces travaux de commande leur faisait attribuer une importance qu'ils n'ont pas, on pourrait opposer de fâcheux symptômes aux symptômes rassurans que je recueille ici; mais cherchez où est le succès et la faveur publique. De toutes les histoires littéraires publiées depuis quatre ou cinq ans, il y en a une seule qui a immédiatement réussi : c'est l'*Histoire littéraire du* XVIIIe *siècle,* par M. Hermann Hettner. Et quelle est l'inspiration de M. Hettner? quelles sont les qualités de son œuvre? M. Hettner a compris que l'histoire intellectuelle du siècle de Voltaire est incomplète, si l'on oublie d'y associer le pays de Lessing et de Goethe. Montrer le développement des idées qui se fait d'Angleterre en France, et de France en Allemagne, tel est le

but de son travail. A l'intérêt de ce point de vue, l'historien ajoute le mérite d'une exposition rapide et nette. Il sait dire beaucoup en peu de mots. Ses portraits sont dessinés finement, ses réflexions sont neuves et provoquent la pensée. Voilà encore un livre qui ne sera pas inutile à l'éducation morale du pays. L'ouvrage de M. Hermann Hettner aura trois volumes, le premier pour l'Angleterre, le second pour la France, le troisième consacré à l'Allemagne. L'auteur n'a donné jusqu'à présent que son tableau de l'Angleterre, mais déjà l'inspiration de l'ensemble est visible, et le succès ne s'est pas trompé.

Au premier rang parmi tous ces témoignages de l'histoire pratique et militante, je placerai enfin un livre qui les résume et qui les juge, l'*Histoire de la Littérature allemande au dix-neuvième siècle*, par M. Julien Schmidt. M. Julien Schmidt est un critique résolu qui agrandit de jour en jour son influence. Rédacteur en chef d'une publication périodique intitulée *le Messager de la Frontière*, il y surveille le travail continu des lettres germaniques. Après avoir jugé en détail, et à mesure qu'elles paraissaient, les principales productions des philosophes et des savans, des romanciers et des poètes, M. Schmidt a eu la pensée de tracer le tableau littéraire de l'Allemagne pendant la première moitié du siècle. Ce livre avait paru en 1853; l'auteur vient de le refondre dans une édition récente; il y ajoute aussi tout un volume qui étudie les origines du XIXe siècle dans la dernière période du XVIIIe. Son tableau remonte jusqu'à Goethe et Schiller, et l'enchaînement des différentes écoles, le lien logique des transformations de la pensée allemande y est expliqué avec beaucoup de précision et de force. C'est la peinture la plus complète et la plus élevée que je connaisse du travail intellectuel de l'Allemagne depuis cinquante ans. L'auteur embrasse tout, la philosophie et la poésie, le théâtre et le roman, l'érudition même et les progrès de la science. Il y a déjà une vingtaine d'années que l'enseignement des universités s'efforce d'étendre le cercle de son action et de pénétrer au sein du peuple; dans l'œuvre de M. Schmidt, c'est là un fait accompli. M. Julien Schmidt veut que la science soit accessible à tous, et que la poésie exprime toujours un sens sérieux. Jamais l'Allemagne n'a entendu une critique plus sévère et plus franche. M. Schmidt est un juge consommé des travaux de la pensée et de l'art; c'est aussi un moraliste plein d'élévation et de noblesse. Après les puérilités de la *Jeune-Allemagne*, après les débauches de la *jeune école hégélienne*, il fallait un homme de cœur pour faire justice de tous les méfaits. M. Julien Schmidt est libéral, il le prouve par ses actes encore plus que par ses doctrines; tous les arrêts qu'il proclame sont l'œuvre d'une rare indépendance. Je n'ai vu personne apprécier le génie de Hegel avec plus de résolution, d'impartialité et de finesse. Plein de confiance dans le principe d'où est sortie la

Prusse, il n'est injuste pour aucun des hommes qui représentent l'esprit de l'Autriche ou de la Bavière. Son idéal, c'est la moralité allemande. On a pu lui reprocher une sévérité un peu altière : qu'importe? Cette sévérité n'a rien de décourageant; tous les vrais écrivains se sont réjouis de voir déblayer si vigoureusement le terrain des lettres allemandes, et M. Julien Schmidt est certainement un des guides de la génération nouvelle que j'essaie de mettre en lumière.

III.

Le roman, la poésie lyrique et le théâtre viennent de révéler aussi, comme la philosophie et l'histoire, le travail d'idées qui s'opère en Allemagne. Tous les écrivains assurément n'ont pas manifesté au même degré cette préoccupation virile de la réalité, mais les œuvres qui ont été accueillies avec le plus de faveur attestent la transformation du goût public. Le mysticisme révolutionnaire est chassé des lettres allemandes, comme l'a été il y a vingt-cinq ans le mysticisme romantique. En même temps, l'Allemagne a triomphé des séductions qu'avait un moment exercées sur elle une certaine littérature parisienne, et dans l'intérêt même de la France nous félicitons nos voisins de ce bon mouvement. Ces tableaux d'un monde suspect étaient devenus particulièrement odieux au-delà du Rhin. Une société qui conserve encore dans sa vie intime tant d'élémens de moralité et de poésie pouvait-elle ainsi s'oublier elle-même? C'est l'Allemagne étudiée avec une attention sympathique et sévère qui a fourni les meilleures inspirations du roman.

Le plus grand succès qu'un ouvrage d'imagination ait obtenu depuis longtemps, c'est un romancier qui vient de le remporter, et ce romancier s'est proposé de célébrer la mâle efficacité du travail. M. Julien Schmidt avait dit un jour : « Le roman doit chercher le peuple allemand là où on le trouve avec les attitudes qui le distinguent, c'est-à-dire à son œuvre de chaque jour. » Cette pensée a inspiré M. Freytag, et il l'inscrit avec reconnaissance à la première page de son livre. La bourgeoisie allemande, avec son activité, sa persévérance, sa loyauté courageuse, voilà le héros de M. Freytag. Son roman intitulé *Doit et Avoir* nous introduit dans un monde de commerçans, et jamais, je crois, la poésie du labeur honnête n'a été plus franchement exprimée. Il fallait quelque courage pour se proposer un tel sujet dans un pays où d'un côté le raffinement de l'esprit, de l'autre l'exaltation révolutionnaire, ont fait longtemps dédaigner, comme indigne de l'art, la peinture des occupations bourgeoises. S'intéresser à un aventurier, à un vagabond, à un mendiant que réclame le bagne, rien de mieux; mais à un bourgeois qui travaille! Il y a quelques années encore, au milieu des héros blasés

et des philosophes incompris, la plupart des personnages de M. Freytag eussent été traités de *philistins*. M. Freytag s'est souvenu d'un vieux proverbe; il s'est dit qu'il n'est pas de sot métier, et qu'il y a souvent plus de philistins dans la chaire du professeur, dans le cabinet du journaliste, que dans l'humble comptoir du marchand. Le travail ennoblit tout quand il est soutenu par la conscience du devoir. C'est une belle idée d'avoir montré ce jeune commis, le héros du livre, prenant sous sa protection une famille noble qu'ont ruinée des spéculations suspectes, et lui apprenant à se relever par l'accomplissement du devoir. Cette idée, M. Freytag l'a délicatement mise en œuvre. Point de violence, point de déclamation; un sentiment généreux inspire l'auteur, et cependant la situation est étudiée avec une sagacité impitoyable. Cette opposition si vraie entre la bourgeoisie et la noblesse d'Allemagne, elle se reproduit entre les Allemands et les Polonais au fond de la Silésie. On sait que les colons allemands et les gentilshommes à moitié bandits de la Galicie ou de la Pologne sont souvent aux prises sur ces frontières; M. Freytag a introduit dans son récit une sauvage invasion de ces bandits slaves. Or, au risque de froisser bien des opinions en Europe, il a montré d'un côté le peuple allemand avec son sentiment de la famille, ses habitudes d'activité et d'ordre, — de l'autre une cohue de gentilshommes et de paysans, des gentilshommes qui ne savent pas travailler, des paysans qui n'ont pas le moyen de s'attacher à la terre, c'est-à-dire un peuple sans bourgeoisie et condamné d'avance à une mort inévitable. Qu'on soit d'accord ou non avec le peintre, l'épisode est traité de main de maître. Sans entrer ici dans l'examen détaillé d'une œuvre qui appelle la discussion à tant de titres, qu'il me suffise aujourd'hui, dans ce tableau général, d'indiquer la voie nouvelle si habilement frayée par l'auteur. Voilà le roman arraché aussi aux abstractions, comme l'histoire et la philosophie. Le succès de cette tentative a été immense. Le livre de M. Freytag a déjà eu cinq éditions dans l'espace d'une année; il y a là certainement un symptôme que la critique doit enregistrer avec joie.

Ce symptôme sera compris, et l'on ne verra plus désormais des écrivains de talent s'obstiner dans la peinture de ces raffinemens hégéliens qui étaient encore de mode il y a quelques années. Au moment où l'Allemagne se régénère, quel intérêt y a-t-il à mettre en roman le panthéisme de Hegel? Qu'un panthéiste, qu'un athée même puisse être un homme de cœur, il y en a des exemples, car dans la vie humaine, comme dans le système de Kant, la raison pratique contredit souvent la raison spéculative : est-ce un motif, en vérité, pour glorifier la force morale de l'athéisme? Sans entrer à ce sujet dans une discussion où la victoire serait trop facile, je dirai aux esprits distingués que séduisent ces paradoxes : Faites comme l'Alle-

magne, débarrassez-vous des subtilités de l'école, et peignez franchement le monde qui vous entoure. Il y a partout un besoin de réhabilitation morale. Ce peuple veut se renouveler pour agir. Aidez-le à se dégager de ses liens, au lieu de le retenir dans les régions malsaines. Vous avez fait longtemps la guerre à ce romantisme maniéré des Clément de Brentano qui affadissait les intelligences; prenez garde que vos romans ne composent un romantisme démocratique plus pernicieux que le romantisme des illuminés. Ce sont les derniers romans de Mme Fanny Lewald-Stahr qui me suggèrent ces réflexions. Mme Lewald-Stahr est une femme d'esprit, elle a montré un vrai talent dans maintes peintures de la vie sociale; il est temps pour elle de renoncer à des théories indignes de son talent. Les généreuses inspirations qui l'animent forment une contradiction flagrante avec la philosophie qu'elle affiche. Il est impossible à un juge impartial de lire ses récits jusqu'au bout sans être péniblement combattu. Qu'elle compare son roman *les Transformations* avec le *Doit et Avoir* de M. Gustave Freytag. Certes il y a assez de mérite dans l'œuvre de Mme Lewald-Stahr pour qu'elle pût prétendre à un succès; mais M. Freytag a compris et satisfait les secrètes aspirations de son pays, l'auteur des *Transformations* n'a fait que peindre, et peindre, hélas! avec amour, les maladies morales dont l'Allemagne veut guérir.

Le reproche que j'adresse à Mme Lewald-Stahr atteste la confiance que j'ai dans son mérite. Il est des écrivains à qui l'on a droit de demander un continuel progrès. Notre époque a été agitée par des systèmes qui se disputaient les intelligences, et souvent ce sont de nobles esprits qui adoptent les plus mauvaises doctrines, parce qu'ils y portent leur propre générosité et les transfigurent ainsi à leur image. Le devoir de la critique est de rappeler avec cordialité ces rêveurs qui s'égarent, et quel bonheur pour elle le jour où sa voix est entendue! Voici un exemple de ces *transformations* qui valent mieux que celles de Mme Lewald-Stahr; ce sont les transformations d'une âme qui cherche le vrai et qui s'en approche chaque jour davantage. M. Berthold Auerbach, sous le coup des révolutions de 1848, avait pu céder involontairement à de fâcheuses influences. Dans quelques-unes de ses dernières *histoires de village* et dans sa *Vie nouvelle*, il avait laissé la religion du panthéisme se substituer peu à peu à cette belle religion naturelle qui anime l'histoire du Tolpatsch et du séminariste Ivon. Son drame d'*André Hofer*, au milieu de scènes excellentes, semblait recommander aux peuples allemands de se défier de l'enthousiasme, et vraiment l'heure était mal choisie pour une prédication de ce genre. Aujourd'hui M. Berthold Auerbach est revenu aux meilleures inspirations de ses premiers livres. Ces inspirations, il les a fortifiées encore; je dirai même qu'il a frayé une

voie nouvelle à son talent. M. Berthold Auerbach a vu l'Allemagne triste et découragée; il s'est fait son conseiller, son instituteur moral. Sous ce titre, *la Cassette du compère*, il vient de publier une série d'entretiens où un bonhomme de village, cœur excellent, esprit très avisé, communique à tous les enfans de la commune les leçons de son expérience. Écoutez! le voilà qui parle, et tous, jeunes et vieux, s'empressent autour de lui. Les plus grands sujets comme les plus humbles, il les traite sous une forme populaire. Il a toujours maintes histoires à conter à l'appui de ses maximes. Que de bonnes pensées il a semées déjà! que de malheureux il a consolés! C'est pour cela qu'on l'appelle le *compère;* les meilleures actions qu'on ait à citer dans le pays, les plus beaux traits de vertu, de résignation et de courage, si ce n'est pas lui seul qui les a inspirés, certainement il en a été le parrain. Et ce n'est pas seulement le village qui profitera de l'enseignement du compère, l'Allemagne entière ne l'écoutera pas sans fruit. Avez-vous perdu confiance dans votre siècle; vous sentez-vous enclin à mépriser tous les hommes, parce que vous avez rencontré sur votre route des méchans et des lâches; la ruine de vos espérances a-t-elle abattu votre foi; les faux plaisirs, la fausse ambition ont-ils émoussé chez vous le goût de tout ce qu'il y a de divin en ce bas monde : prêtez l'oreille aux récits du compère; il a des formules pour redresser les boiteux et rendre la vue aux aveugles. Le compère ne permet pas qu'on se dégoûte de la vie; il ne veut pas, comme dit le proverbe, qu'on jette le manche après la cognée. Il fait une rude guerre au pessimisme. Le progrès général, c'est le perfectionnement de chacun de nous. Personne n'est désintéressé dans le travail du genre humain. Le devoir accompli, même dans la sphère la plus humble, c'est autant de gagné sur l'ennemi qui arrête le progrès de l'humanité. Le compère sait tout cela, et il ne le dit pas en formules abstraites, il le montre en de vivans exemples. Il y a quinze ans, lorsque M. Berthold Auerbach publia ses premiers ouvrages, la littérature allemande était envahie par les romans de salon; il visita la Forêt-Noire, il étudia la nature, il peignit les sentimens vrais sous leur forme la plus simple, et les mâles parfums qui s'exhalent des sillons rafraîchirent les imaginations affadies. Hier l'Allemagne était découragée; M. Auerbach a fait parler son compère, et l'espoir renaît au fond des cœurs.

Parmi les écrivains qui se préoccupent, comme M. Berthold Auerbcah, de l'éducation du peuple, n'oublions pas l'auteur des *Scènes du Ghetto* et des *Juifs de Bohême*, M. Léopold Kompert, et un autre romancier venu aussi de la Bohême allemande, M. Adalbert Stifter. M. Kompert est le peintre des israélites autrichiens, et l'on sait avec quelle élévation de pensée il a étudié la vie religieuse et

morale des pauvres habitans du Ghetto. M. Adalbert Stifter a un sentiment très-vif de la nature; il l'aime avec une tendresse naïve, il la comprend dans ses harmonies les plus cachées. Ses tableaux du monde rustique, publiés modestement sous le titre d'*études*, doivent surtout leur intérêt à cette espèce de familiarité avec le monde extérieur; je ne connais pas de paysagiste plus vrai, plus attentif aux moindres détails, plus sympathique à la vie universelle. M. Kompert et M. Adalbert Stifter, en des sujets très-différens, appartiennent tous deux à ce groupe d'écrivains moralistes où brillent au premier rang M. Gustave Freytag et M. Berthold Auerbach.

Trouvons-nous les mêmes symptômes dans la poésie lyrique? Oui, au milieu de l'innombrable foule des chanteurs, les deux ou trois écrivains qui se sont acquis les sympathies de l'Allemagne, ce sont ceux dont le sentiment moral a inspiré les strophes. Quelle sagesse aimable et virile dans les chansons de Mirza-Schaffy! Il y a déjà trois ans que M. Frédéric Bodenstedt a publié ce recueil; il vient d'en donner la quatrième édition, et, encouragé par le succès, il a enrichi son livre de pièces nouvelles qui en doublent la valeur. Je remarque, à l'honneur du pays et du poète, que ces derniers chants sont précisément consacrés à l'expression des pensées pratiques. Le premier recueil était surtout une guirlande de chansons amoureuses; le dernier, sans nuire à l'harmonie de l'ensemble, accorde une large place aux enseignemens de la sagesse. Le sage de Tiflis sous le nom duquel M. Bodenstedt a publié ses vers semble écrire pour les Allemands des consolations et des préceptes. Il enseigne surtout une vertu dont on ne nous parle guère, la fierté morale, cette fierté qui fait qu'on s'estime à sa valeur et qu'on ne s'abaisse pas devant le premier venu, parce que le hasard ou l'intrigue l'a décoré d'un titre. La forme humoristique préserve Mirza-Schaffy de toute déclamation. On dirait parfois un Béranger oriental; parfois aussi il est sentencieux à la façon des poètes persans, avec grâce et finesse. « Quand j'ai dit dans mes vers : Soyez de bonne humeur avec les braves gens, ne soyez pas servilement courbé devant les forts, ne soyez pas dur et hautain avec les faibles, — on a loué la sagesse de mes chants. Quand j'ai voulu agir d'après ces sages préceptes, on a dit que j'étais fou. » Ainsi parle l'honnête Mirza-Schaffy, et si vous croyez peut-être qu'il regrette sa franchise, tournez la page. « La sagesse populaire a dit : L'homme qui a la vérité dans le cœur doit avoir un cheval tout sellé; l'homme qui s'apprête à dire la vérité doit avoir le pied à l'étrier; l'homme qui vient de dire la vérité, au lieu de bras, doit avoir des ailes. Et moi, je dis : L'homme qui a peur de dire la vérité mérite la bastonnade. » Écoutez-le aussi, comme il raille le grand-vizir, lorsque le grand-vizir, avec sa robe brodée

d'or et de soie, se pavane derrière le chah; écoutez comme il le dépouille de sa splendeur d'emprunt et lui prouve gaiement sa nullité. M. Bodenstedt est un des trois poètes du roi de Bavière; y a-t-il là quelque piquante allusion? Non, le poète ne peint que des types : en Allemagne comme ailleurs, plus d'un vizir peut se reconnaître dans le tableau de l'humoriste.

C'est aussi la pensée morale qui brille dans les poésies de M. Julius Hammer. Γνῶθι σεαυτόν, dit la sagesse antique; M. Hammer intitule son livre : *Regarde autour de toi et regarde en toi* (*schau um dich und schau in dich*). C'est tout un traité de morale que le poète a donné à l'Allemagne sous une forme populaire et charmante. Il y a une quinzaine d'années, deux écrivains de l'école hégélienne avaient essayé de créer cette poésie gnomique, et ils affichaient la prétention de la substituer à l'Évangile et aux livres de prières. *Évangile des laïques*, *Bréviaire des laïques*, c'était sous ce titre que M. Frédéric de Sallet et M. Léopold Schefer publièrent les livres saints du panthéisme. M. Julius Hammer a compris que la vraie poésie morale, pour toucher tous les cœurs, ne doit pas être empruntée aux formules d'un système, mais à la nature même de l'homme. Dès que l'âme s'interroge elle-même avec franchise, elle trouve en soi ce qu'on a appelé avec raison le christianisme naturel. Comme elle se sent faible et dépendante, elle a foi dans le maître invisible qui l'a créée, elle espère dans sa bonté et elle aime les œuvres de ses mains. Tel est le thème de M. Hammer : il chante les croyances éternelles, il célèbre la foi, l'espérance et l'amour. Voilà donc la poésie allemande revenue à l'inspiration chrétienne; mais si le christianisme enseigne la soumission, il condamne en même temps la pusillanimité. M. de Lamartine a eu raison de le dire :

> Les siècles page à page épèlent l'Évangile,
> Vous n'y lisiez qu'un mot et vous en lirez mille.

En haine de l'esprit de révolte, on a trop insisté peut-être sur l'idée de la soumission chrétienne; nos poètes allemands s'appliquent à relever la fierté morale, et en rattachant l'homme à Dieu, ils lui apprennent à ne pas se courber devant les idoles. La prédication, ce me semble, est opportune, et comme elle est dégagée de toute pensée révolutionnaire, elle exercera une action bienfaisante. « Dans le silence de la nuit, agenouille-toi devant Dieu et dis-lui : Que ta volonté soit faite! mais ne t'agenouille pas devant l'homme. Si les impénétrables décrets de la Providence t'infligent de rudes épreuves, tourne-toi vers elle, c'est un secret entre elle et toi, et quand même ton cœur serait brisé, que ta lèvre n'en laisse pas échapper un mot! Laisse ton cœur se briser, laisse-le éclater dans ta poitrine; sois

calme et silencieux devant les hommes. » Virils conseils, vrai stoïcisme chrétien qui a déjà consolé l'Allemagne au milieu de ses déceptions. Les formes sont bien différentes à coup sûr, et pourtant ne sentez-vous pas une même pensée qui anime les récits du compère, les chansons de Mirza-Schaffy et les strophes de Julius Hammer?

Le théâtre, qui a tant de peine à se régénérer chez nos voisins, n'a pas été complétement étranger aux inspirations dont je rassemble ici les témoignages. Un drame emprunté aux annales de la vieille Germanie excite depuis deux ans une sympathie universelle, et ce drame exprime avec force des pensées toutes viriles; je parle du *Gladiateur de Ravenne*, représenté d'abord sur le théâtre de Vienne, et qui a fait le tour de l'Allemagne au milieu des applaudissemens. Les amateurs d'anecdotes et de singularités littéraires ont eu amplement ici de quoi satisfaire leur goût; *le Gladiateur de Ravenne* a d'abord paru sans nom d'auteur, le drame avait été envoyé de Dresde au *Burg-Theater* de Vienne; il avait été accepté, étudié, mis en scène, représenté enfin, sans que le directeur, M. Henri Laube, pût savoir à qui il devait en faire honneur. Le succès obtenu à Vienne et bientôt à Berlin, à Munich, à Francfort, à Dresde, ne décida pas l'auteur à se déclarer, et il fallut la plus singulière des réclamations, il fallut qu'un pauvre maître d'école de Bavière, auteur d'une tragédie sur un sujet analogue, se prétendît victime d'un plagiat pour que le poète applaudi d'un bout de l'Allemagne à l'autre consentît enfin à reconnaître son œuvre. Ce poète est un Viennois, M. Frédéric Halm, célèbre déjà par des drames que j'ai eu l'occasion d'apprécier ici même (1). La discussion soulevée par le maître d'école a failli devenir un événement. J'étais à Vienne quand M. Halm, obligé enfin de se découvrir pour dégager M. Henri Laube, assuma fièrement la responsabilité de son œuvre, et j'ai pu voir avec quelle impatience cette déclaration était attendue. Tous les journaux du midi et du nord avaient pris parti dans la lutte. C'était le moment où les plénipotentiaires du congrès de Paris allaient terminer leur tâche, et l'on peut dire que les incidens du *Gladiateur de Ravenne* balancèrent un instant l'intérêt des nouvelles de France. — Hélas! me disait amèrement un poète illustre, les grandes nations de l'Europe sont occupées à régler la paix du monde, et l'Allemagne est tout entière absorbée par la question du *Gladiateur de Ravenne!* — Le contraste en effet pouvait avoir quelque chose de pénible; mais est-ce bien à l'auteur qu'il faut s'en prendre, et cette controverse n'était-elle pas un succès de plus?

Laissons de côté les motifs qui ont amené M. Halm à garder si

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er octobre 1847 *le Théâtre moderne en Allemagne.*

longtemps le silence, ne nous inquiétons pas davantage de la folle réclamation du maître d'école bavarois; ces anecdotes qui ont rempli les journaux ne sont pas dignes de l'histoire littéraire: M. Halm est bien réellement l'auteur du *Gladiateur de Ravenne*, c'est de son drame seul que je dois parler. Or l'œuvre de M. Frédéric Halm est moins une composition dramatique qu'une généreuse exhortation à l'Allemagne. L'invention n'y brille pas, l'action est à peu près nulle; mais quel sentiment de la mission des peuples germaniques! que de reproches éloquens! Avec quelle poignante amertume l'auteur flétrit les divisions qui paralysent les vertus de sa race! Tout l'intérêt est là. Déjà deux poètes d'un génie véhément et bizarre, Henri de Kleist et Christian Grabbe, dans deux drames qui portent le même titre, *la Bataille d'Hermann*, avaient évoqué les Germains barbares pour donner des leçons à l'Allemagne du XIXe siècle. M. Halm reprend ce thème, et il y déploie les qualités qui lui sont propres. Point de bizarreries dans son tableau; tout est clair, net, sensé. On voit que M. Halm a étudié les maîtres de la France. Il se préoccupe de l'unité de son œuvre, il met en scène une situation simple, et l'invention, qui est absente de sa fable, éclate dans l'expression des idées. Il ne redoute pas une certaine rhétorique à la Corneille, il est sentencieux et redondant, mais il développe des sentimens énergiques, et il a réussi à émouvoir la foule.

C'est encore le théâtre de Vienne qui vient de donner à l'Allemagne deux drames justement applaudis, *le Prince Frédéric* et *le Comte d'Essex*, de M. Henri Laube. M. Henri Laube est l'un des plus habiles directeurs de théâtre qu'il y ait aujourd'hui en Allemagne; il renouvelle sans cesse son répertoire par d'heureux emprunts faits aux scènes étrangères; il a remis en lumière maintes pièces de Shakspeare qu'on ne joue guère plus à Londres. Cette jolie comédie du *Village*, publiée ici même par M. Octave Feuillet, il en a confié la traduction à la plume spirituelle de M. Bauernfeld, et il l'a représentée à Vienne avant que le Théâtre-Français l'eût donnée à Paris. M. Henri Laube n'est pas seulement d'ailleurs un directeur intelligent et actif, il n'oublie pas qu'il est poète. Il avait écrit dans sa jeunesse une série de drames et de comédies où l'élégance de la forme ne rachetait pas l'insuffisance du fond. Mûri par l'expérience, son talent a grandi. A sa dextérité habituelle dans la combinaison des effets il ajoute aujourd'hui l'étude sérieuse des caractères. La peinture de la jeunesse de Frédéric II atteste en maints endroits une rare pénétration et une grande force dramatique. M. Charles Gutzkow avait traité un sujet analogue dans sa comédie *la Queue et l'Épée;* le Frédéric II de M. Henri Laube est plus complet que celui de M. Gutzkow. L'auteur de *la Queue et l'Épée* n'a peint que le côté fantasque

et léger du caractère de son héros; l'auteur du *Prince Frédéric* a étudié l'homme tout entier, son mélange d'enthousiasme et de scepticisme, de frivolité mondaine et de ténacité philosophique, et c'est assurément un tableau original que celui d'un pareil esprit se débattant contre la tyrannie de son père. Cette lutte de la jeunesse vivante contre la tradition morte était un sujet plein d'écueils; M. Laube a su se garder de la déclamation. La philosophie de son drame n'est pas dogmatiquement exprimée, elle résulte de l'action même et du développement des caractères. On comprend mieux le grand Frédéric quand on a vu quelles contraintes furent imposées à son ardente jeunesse. M. Laube a écrit une pièce bien allemande, une bonne étude historique animée d'une haute pensée morale. *Le Comte d'Essex*, qui offrait pour l'Allemagne un intérêt moins vif, est aussi une pièce conçue avec force et habilement composée. M. Henri Laube est entré dans une voie féconde; il s'y affermira encore, et le succès ne lui fera pas défaut.

Je voudrais que cet exemple pût profiter à un autre écrivain qui appartient également au groupe des poètes viennois, M. Frédéric Hebbel. L'auteur de *Judith*, de *Geneviève*, d'*Hérode et Marianne*, de *Michel-Ange*, d'*Agnès Bernauer*, n'est certes pas une imagination ordinaire; j'ai apprécié ici les rares qualités de son esprit, j'ai dit quelle était sa vigueur et son audace, j'ai été obligé de signaler en même temps le délire de son inspiration. Après avoir trouvé des effets inattendus dans le drame symbolique, M. Hebbel semblait avoir pris pied sur le terrain du monde réel; la dernière de ses œuvres, *Agnès Bernauer*, annonçait en ce sens un progrès auquel je me suis empressé d'applaudir. Malheureusement M. Hebbel est retourné à son premier système, et tout le mérite qu'il y déploie ne le préservera pas de l'indifférence et du dédain. M. Hebbel vient de publier un drame intitulé *Gygès et son anneau* (*Gyges und sein Ring*); c'est une œuvre pleine de détails excellens, écrite et pour ainsi dire ciselée avec une exquise élégance; mais l'auteur croit-il décidément que le rôle du poète dramatique est de proposer des énigmes aux spectateurs? Le roi Candaule, dans le drame de M. Hebbel, représente la civilisation; Gygès, armé de son anneau, c'est l'analyse et le libre examen. Voilà du moins ce que j'ai cru deviner. Il suffit d'énoncer ce programme pour en faire justice; bien habile qui pourrait suivre dans le développement de la fable toutes les subtilités du poète. Et c'est au moment où l'Allemagne comprend enfin le prix de la réalité que M. Hebbel s'enfonce plus avant dans les régions du mythe! Qu'il regarde autour de lui, qu'il interroge les sentimens de son pays et de son siècle: les avertissemens ne lui manqueront pas. L'esprit public est devenu amoureux de la clarté, il n'a pas chassé le pédantisme

du domaine de la philosophie et de l'histoire pour aller l'applaudir au théâtre. L'auteur de *Judith* est en mesure de donner à la scène allemande des œuvres émouvantes, il a de l'invention, il est original et passionné; qu'il peigne donc hardiment la vie humaine au lieu de combiner des abstractions indéchiffrables. Il serait triste de voir une imagination de cette valeur compromettre ainsi sa puissance et priver l'Allemagne d'un nouveau Schiller pour lui donner un Lycophron. J'en demande bien pardon à M. Hebbel, je n'ai pu lire son *Gygès* sans me rappeler le vers de Stace : *latebras Lycophronis atri.*

La pensée philosophique et sociale sera toujours en Allemagne un des élémens de la poésie dramatique; l'essentiel est que cette pensée soit nette et tirée de l'observation de la vie. Je citerai à M. Hebbel un poète qui lui ressemble quelquefois par la vigueur et la hardiesse, l'auteur des *Macchabées*, M. Otto Ludwig. Les drames de M. Ludwig sont loin d'être irréprochables; l'auteur vise trop à être profond, il se livre trop au cours de sa pensée, et à force de tourner et retourner son sujet, il s'embarrasse parfois dans des contradictions étranges; chaque scène du moins est remarquable par le naturel et la force; ce sont bien des êtres vivans qui se meuvent sous nos yeux. Je lui citerai encore le drame que M. Frédéric Bodenstedt vient de faire jouer à Munich. Voilà un poète qui n'est pas disposé à faire de l'art théâtral un délassement frivole; mais quelle netteté dans ses conceptions! comme sa pensée est gravée en traits intelligibles! Après Lope de Vega et Pouchkine, après Schiller et M. Mérimée, M. Bodenstedt a eu l'ambition de mettre sur la scène le faux Démétrius, et il a renouvelé son sujet par une haute inspiration morale. Démétrius est plein d'ardeur et de génie, il a su intéresser la Pologne à sa cause, il a réussi à soulever le peuple contre un usurpateur, il a mis la main sur la couronne, il triomphe, il est le tsar! Non, sa puissance est fondée sur l'imposture, la voilà qui chancelle et qui tombe. Telle est l'idée de ce beau drame. Je n'hésite pas à dire que le *Démétrius* de M. Bodenstedt est l'œuvre la plus distinguée que la scène allemande ait vue se produire depuis longtemps. L'intérêt de l'invention répond à la noblesse de la pensée. Malgré le mouvement varié des tableaux, l'unité de l'action n'est jamais oubliée, et l'émotion ne languit pas un instant. Traducteur de Pouchkine et de Lermontof, initié aux détails de son sujet par un séjour de plusieurs années en Russie, M. Bodenstedt a semé son œuvre de traits de mœurs qui en rehaussent l'intérêt. Le chant des cosaques de Démétrius, au troisième acte, est d'un effet hardi. M. Bodenstedt a dédié son drame au roi de Bavière, et il termine sa dédicace par ces paroles : « Tu nous as tracé un noble but; à toi sera l'honneur si nous remportons la victoire, à toi l'honneur encore si nous sommes vaincus, car la gloire du prince

est éternelle, lorsqu'on peut dire de lui après sa mort : Il a donné à l'art plus que l'art ne lui a donné. » M. Bodenstedt n'a pas été vaincu; que ce début l'encourage, qu'il continue de mettre son inspiration au service des vérités morales, et le théâtre de Schiller comptera un poète de plus.

Un écrivain qui connaît bien la Russie et qui est avec M. Bodenstedt un des interprètes de la littérature moscovite, M. Wilhelm Wolfsohn, a donné récemment deux drames (*le Tsar et le Paysan*, — *Rien qu'une âme, nur eine Seele*), où certains aspects de la société russe paraissent étudiés avec soin; seulement il faut engager M. Wolfsohn à se défier des intrigues romanesques; l'étude de l'histoire fortifiera les qualités de son esprit. M. Wolfsohn est un disciple de Lessing, il fera bien d'emprunter à son maître quelque chose de sa sévérité et de sa force. Je parle à un esprit droit, à un littérateur consciencieux; je n'aurais pas mentionné ici mon opinion sur M. Wolfsohn, si je n'étais assuré d'avance qu'il comprendra mes avis. Pourquoi ne puis-je exprimer la même confiance à propos de M. Charles Gutzkow? M. Charles Gutzkow est certainement une intelligence très active; voilà plus de quinze ans qu'il travaille à ranimer la scène allemande, il y a déployé toutes ses ressources, et la série déjà longue de ses œuvres dramatiques n'offre qu'un petit nombre de succès. A côté de la spirituelle comédie *la Queue et l'Épée*, à côté de l'intéressant drame intitulé *Uriel Acosta*, combien d'œuvres absolument mauvaises! La subtilité, la prétention, voilà le mal de M. Gutzkow, qui retrouverait son talent, s'il voulait être simple. *Ella Rose*, le dernier drame de M. Gutzkow, reproduit tous les défauts qui déparent *Werner* et *une Feuille blanche* (1). C'est une longue histoire psychologique, très bizarre, très subtile, et qui finit par des situations complétement inintelligibles. Le dialogue est souvent spirituel, mais les personnages n'habitent pas le même monde que nous; on dirait une famille de somnambules. Que M. Gutzkow relise son *Uriel Acosta* et qu'il le compare à *Ella Rose;* il verra ce qu'il peut faire en osant être vrai.

La comédie est toujours la partie faible de la littérature dramatique en Allemagne. Ce n'est pas que les sujets manquent, ni que les ridicules soient moins visibles à Vienne et à Berlin, à Dresde et à Munich, que dans le tumulte de la vie parisienne. Serait-ce que l'esprit allemand est trop grave, qu'il manque de finesse dans l'observation de la réalité, que sa plaisanterie tourne naturellement à l'*humour*? Il est certain que la comédie allemande n'a guère su trouver le milieu entre les subtilités de la raillerie humoristique et la bonhomie vulgaire des poètes bourgeois. Les comédies de Tieck

(1) Voyez sur M. Gutzkow, dans la *Revue* du 1er octobre 1847, *le Théâtre moderne en Allemagne*.

sont des fantaisies où la réalité ne se reconnaît pas; le théâtre comique de Kotzebue est le domaine de la platitude et de l'ennui. Entre Kotzebue et Tieck, où est le Molière de l'Allemagne? On pouvait expliquer ainsi l'absence des poètes comiques alors que les esprits d'élite, dédaignant le monde réel, abandonnaient l'observation des choses humaines aux écrivains de troisième ordre; aujourd'hui que les talens les plus élevés sont revenus au sentiment de la vie pratique, la comédie, à ce qu'il semble, doit s'ouvrir une carrière nouvelle. Malheureusement on ne renonce pas si vite à des habitudes invétérées. Voici un poète fort distingué, un maître dans l'art d'écrire, M. Emmanuel Geibel, qui vient de faire jouer à Munich une comédie dont il a été beaucoup parlé. C'est une œuvre bizarre où la plaisanterie est forcée, où l'observation est nulle. Figurez-vous un homme à qui ses amis ont persuadé qu'il n'est plus la personne qu'il croit être, qu'il a changé de nature, et que Jean est devenu Paul. Les doutes, les angoisses de ce pauvre homme ainsi dépouillé de son moi, est-ce bien là une situation comique, et de telles billevesées ont-elles droit à la forme élégante dont le poète les a revêtues? J'aime mieux les tableaux de M. Bauernfeld, écrivain spirituel et sans prétention, qui, depuis longues années déjà, a le privilége de charmer la société viennoise. Si M. Bauernfeld osait davantage, il donnerait peut-être à l'Allemagne des comédies qui mériteraient de rester. Je lui reproche d'être trop exclusivement l'amuseur des Viennois. Vienne se transforme de jour en jour, qu'il se transforme aussi; qu'il déploie sa verve, sa bonne humeur, son esprit d'observation en des œuvres plus sérieuses; l'Allemagne, avec ses conditions sociales renouvelées par les révolutions, offre de piquans sujets à une intelligence aussi avisée que la sienne. Ses deux récentes comédies, *les Virtuoses* et *l'Oiseau de passage,* sont des peintures trop simples pour intéresser le grand public. Le poète comique, dans cette société en travail, ne doit pas craindre de se mesurer avec les choses de son époque; il faut qu'il enseigne en amusant. J'adresserai surtout cette exhortation à M. Gustave Freytag, l'auteur du roman dont je parlais tout à l'heure. Avant de publier son *Doit et Avoir*, M. Freytag avait donné à Leipzig une comédie de mœurs intitulée *les Journalistes*. C'est le plus heureux essai de comédie qu'ait produit le théâtre allemand contemporain. Des caractères bien dessinés, un dialogue vif et vrai, une gaieté de bon aloi, voilà ce qui recommande l'auteur des *Journalistes;* seulement la fable manque de concentration et de nerf. M. Gustave Freytag a montré dans son roman qu'il ne craignait pas aujourd'hui de s'attaquer aux questions les plus hautes; le jour où il reparaîtra sur la scène avec ses qualités agrandies, qui sait si nous n'aurons pas à saluer en lui le poète comique de la génération nouvelle?

Ainsi une même tendance, un même *signe du temps* se manifeste partout, dans la philosophie, dans l'histoire et jusque dans les œuvres d'imagination. L'Allemagne n'a pas inutilement traversé de pénibles épreuves; les déceptions qui auraient pu la décourager ont été pour elle un avertissement efficace. Décidée à ne plus être dupe, elle s'exerce à l'étude des choses pratiques. « J'y veux voir moins loin, mais plus clair, » a dit M. Alfred de Musset: ce pourrait être la devise de la génération qui se lève au-delà du Rhin. L'Allemagne se défie donc des systèmes, elle interroge la réalité, elle s'interroge elle-même, et comme elle y verra plus clair, elle y verra aussi plus loin. Avec ce sentiment du vrai et du possible, le sentiment moral a reparu dans toute sa force. Les vertus allemandes sont remises en honneur, la conscience nationale se réveille, et si l'on emprunte quelque chose à la France, ce n'est plus, comme autrefois, le matérialisme des mauvaises écoles du XVIIIe siècle ou la corruption sentimentale d'une certaine partie de notre littérature parisienne; c'est notre netteté d'esprit, notre ardeur de prosélytisme, tout ce qui peut fortifier l'esprit germanique sans lui rien enlever de sa noblesse. Voilà en quelques traits le résumé du tableau qui s'est déroulé sous nos yeux.

Quelle est maintenant la part de chacune des contrées de l'Allemagne dans le travail que nous venons de décrire? Ici encore se produit le contraste que nous a offert la situation politique (1). A Berlin, l'université seule soutient encore la réputation de la Prusse; la littérature indépendante s'est tue ou dispersée sous de funestes influences. Aucun des noms cités par nous au premier rang, aucune des œuvres où se révèle la transformation de l'esprit public, n'appartient à la cité qui était, il y a quinze ans, la capitale intellectuelle de l'Allemagne. A Vienne, la philosophie n'a pas encore d'organe, l'histoire ne produit que des travaux d'érudition; mais la poésie, le roman et le théâtre ont produit d'heureux essais et manifesté une vie nouvelle. Les meilleures forces de la génération qui occupe la scène littéraire sont à Leipzig, avec MM. Gustave Freytag et Julien Schmidt; à Dresde, avec MM. Berthold Auerbach, Hermann Hettner, Julius Hammer, Otto Ludwig; à Munich, avec MM. Maurice Carrière, Fallmerayer, Adolphe de Schack, Frédéric Bodenstedt; à Halle, avec MM. Max Duncker, Hinrichs, Édouard Erdmann, Robert Haym; à Heidelberg enfin, avec MM. Gervinus, Louis Häusser et le chevalier de Bunsen. Ce sont les états secondaires, en définitive, qui ont ici la part du lion; c'est à eux que l'on doit décerner la victoire. Hâtons-nous d'ajouter que si les écrivains d'élite ne trouvent pas partout un théâtre propice à leur activité, partout du moins le public est

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

sympathique à leurs travaux. A Berlin comme à Vienne, les philosophes et les historiens de Heidelberg et de Leipzig, les poètes de Dresde et de Munich peuvent compter sur un auditoire attentif. L'unité intellectuelle est fondée. Cette unité, espérons-le, ranimera la vie de l'intelligence dans les contrées où elle paraît s'affaiblir aujourd'hui. Il est impossible que la capitale de la Prusse ne sente pas vivement ce déclin de son ancienne gloire; il est impossible qu'un roi comme Frédéric-Guillaume IV, appréciateur si délicat de tous les travaux de l'esprit, ne se préoccupe pas d'une situation qui produit des résultats pareils.

Quant à l'Allemagne elle-même, elle peut attendre avec confiance le bénéfice de ses efforts. Si l'esprit que nous avons signalé se développe régulièrement, la seconde moitié du XIXe siècle ne ressemblera pas à la première. Celle-ci, avec ses mouvemens inquiets, avec ses ambitions incohérentes, n'aura été que la préparation à une littérature meilleure, où l'Allemagne reparaîtra plus morale et plus forte. Je ne sais si elle produira encore des Lessing, des Herder, des Goethe, des Schiller; il y aura du moins une élite généreuse qui travaillera à l'instruction du pays. A voir le zèle des laboureurs et les promesses des sillons, on peut espérer que la moisson sera belle. L'Allemagne a déjà traversé au moyen âge une transformation de ce genre; après l'éclatante poésie du XIIIe siècle, après Wolfram d'Eschembach et Gottfried de Strasbourg, la littérature a été pendant deux cents ans une école de bon sens et de vertus pratiques d'où est sorti, au XVIe siècle, le mouvement le plus original de la pensée allemande. Aujourd'hui, après la période dont Goethe a été la personnification souveraine, le même travail doit s'accomplir. La mission des écrivains est de populariser cette culture littéraire et morale qui a été jusqu'ici le privilége du petit nombre. Si la littérature, au XIVe et au XVe siècle, a été instinctivement démocratique, elle doit l'être, au XIXe, avec un sentiment réfléchi de ses devoirs. La génération dont j'ai parlé comprend ainsi sa tâche; écrivains et lecteurs, maîtres et disciples sont revenus au bon sens, à la raison, à la philosophie pratique, au christianisme spiritualiste; ils ont appris surtout, et puissent-ils ne pas l'oublier! que, dans la science comme dans la politique, il n'y a pas de progrès possible là où le mysticisme défigure les notions du monde réel. Que ce soit le mysticisme piétiste ou le mysticisme révolutionnaire, le mal est le même, et l'Allemagne n'y échappera qu'en développant chez elle le goût de la vie active. C'est le principe que l'orateur latin proclamait au premier chapitre de son traité *des Devoirs : Virtutis laus omnis in actione consistit.*

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LE

COMTE ALGHIERA

I.

Lorsque le roi Charles-Albert passa le Tessin, le vieux marquis del Grido vint se joindre à l'armée piémontaise avec une centaine de volontaires qu'il ramenait de Milan. Ces jeunes gens étaient très bien équipés; ils montaient des chevaux magnifiques, et comme ils étaient pleins d'ardeur et d'impatience, on les mena des premiers au feu. Dans tous ces combats d'avant-garde, ils firent merveilles, et bientôt leurs rangs s'éclaircirent. Ils furent très maltraités à Pastrengo, dans cette brillante échauffourée où Bevilacqua trouva une mort si glorieuse. Quand l'armée italienne battit en retraite, l'escadron milanais était déjà réduit de moitié; à Volta, il ne comptait plus qu'une trentaine d'hommes; tous ses officiers avaient été tués, et ce fut un jeune lieutenant vénitien, le comte Massimo Alghiera, qui prit le commandement.

En ce moment, toute la ligne ennemie était attaquée avec fureur par les Sardes; la brigade de Savoie reprenait ses positions à la baïonnette, et déjà le drapeau tricolore flottait sur la chaussée. Le comte Alghiera reçut l'ordre d'enlever une batterie que les Autrichiens venaient de démasquer; les Milanais chargèrent à fond de train, et sabrèrent les artilleurs sur leurs pièces. Malheureusement ils furent bientôt séparés du gros de l'armée par deux bataillons de Croates qui reprenaient l'offensive; sur la gauche, ils étaient cernés par des compagnies de Tyroliens échelonnées le long des fossés. Sans hésiter, ils traversèrent au galop cette nuée de tirailleurs; mais au tournant de la chaussée, ils donnèrent en plein sur un corps d'infanterie qui les fusilla à bout portant. L'escadron fut anéanti. A la

seconde décharge, tous les cavaliers qui suivaient Maxime Alghiera étaient renversés ou frappés à mort. Maxime seul traversa cet ouragan sans autre blessure qu'un coup de feu au bras; son cheval, criblé de balles, s'enleva désespérément du milieu des cadavres, et vint s'abattre dans un fourré d'herbes et de roseaux. Maxime s'étendit à plat-ventre sous le feuillage comme un mort. Tout un régiment défila à dix pas de lui. Jusqu'à la nuit, il resta dans cette attitude, et comme il était brisé de fatigue, il finit par s'endormir au bruit monotone de la canonnade.

Lorsqu'il se réveilla, la fusillade avait cessé. Il se hasarda à sortir du fourré et monta sur un arbre. Les armées s'étaient déplacées de quelques lieues sur la gauche; dans le lointain, les feux de bivouac des Autrichiens s'étendaient en lignes sinueuses jusqu'à la rivière; plus en arrière, à une lieue de là, une seconde ligne de feux indiquait les positions occupées par les Piémontais. Maxime calcula qu'il pourrait les rejoindre par un détour en marchant toute la nuit sur la gauche, et, craignant de tomber dans quelque avant-poste, il s'enfonça encore dans les terres; mais dans la nuit l'armée sarde s'était mise en retraite sur Lodi, et lui, marchant dans une direction opposée, il s'éloignait de plus en plus. Au point du jour, il se trouva sur la route de Nasi. Une troupe de paysans sortait de ce village. Maxime s'avança vers eux en agitant son chapeau et criant : Vive l'Italie! Ces paysans lui rendirent le salut, mais aucun d'eux ne répéta le cri national. — Que craignez-vous? leur dit Maxime, je suis des vôtres. Voici le moment de laisser les bêches pour les fusils. Que toute votre jeunesse s'arme! Je conduirai les plus braves au camp du roi.

Tous s'empressaient autour de lui et lui demandaient des nouvelles de la guerre; il se mit à les haranguer passionnément, en leur racontant le combat de la veille. Il reconnut bientôt que leur curiosité seule était excitée; on l'écoutait avec intérêt, mais comme on écoute un acteur au théâtre. Tout à coup une femme accourut hors d'haleine en criant : — Fuyez, fuyez, seigneur capitaine! Ils arrivent, ils arrivent!

Un parti de fourrageurs ennemis se montrait dans le lointain. Ils étaient une centaine environ, et n'avançaient qu'avec prudence, au petit trot de leurs chevaux. — Ah! l'honnête fortune! dit Maxime. Ils sont à nous, mes amis! Qu'on les laisse s'engager jusqu'aux prairies, et, quand ils auront dépassé la chaussée, qu'on sonne le tocsin dans le village; nous, par ici, nous leur couperons la retraite.

Quelques jeunes gens, entraînés par son ardeur, se disposaient à courir au clocher; mais le chef de famille, qui se trouvait là, les arrêta. — Tout ceci finira mal pour nous, dit le vieux paysan. J'ai vu

les grandes guerres du temps des Français; ces mauvais jours sont revenus. Pillés par les amis, pillés par les ennemis, foulés par tous, voilà notre sort. Le mois dernier, vos volontaires ont tout saccagé en passant par ici. Voulez-vous donc qu'aujourd'hui ces Allemands nous brûlent vifs dans nos maisons?

Tout en parlant, il attelait à la hâte un chariot. — Allons, partez, dit-il à Maxime quand tout fut prêt; partez au plus vite; sautez sur ce char, mon fils vous conduira en lieu sûr. S'ils vous voyaient ici, ils incendieraient notre village.

— Cela vous donnerait peut-être du cœur, répondit Maxime irrité, et de rage brisant son épée, il s'assit à terre, décidé à ne pas défendre plus longtemps une vie misérable, découragé, accablé, doutant de l'Italie, saisi de cet immense dégoût de toutes choses qui envahit l'âme au spectacle des lâchetés populaires. On le suppliait de partir, il refusa durement. — Livrez-moi, leur dit-il, livrez-moi à vos amis, à vos maîtres, et que la honte en retombe sur vous!

Quatre mains vigoureuses l'enlevèrent brusquement et le jetèrent sur le chariot au milieu des ramures; les chevaux partirent au galop. En deux heures de course, ils eurent atteint l'extrémité de la chaussée. Le jeune paysan qui menait la voiture s'était assis à côté de Maxime d'un air résolu, et très décidé à le retenir de force s'il tentait de s'évader. Maxime n'y songeait guère; il avait pris très gaiement son parti, et se laissait conduire avec insouciance à la fantaisie de ce guide si zélé. Lorsqu'ils se séparèrent, ce fut de très bon cœur qu'il le remercia pour ses bons offices.

Maxime avait été recommandé par son guide à des métayers qui voulaient le garder chez eux et lui donner asile. L'ennemi n'avait pas encore pénétré dans le pays; mais comme les armées se rapprochaient, disait-on, tous ces paysans vivaient dans des terreurs extrêmes. Du reste ils ne savaient rien des nouvelles de la guerre, et de leurs récits contradictoires il n'y avait pas à retirer la moindre indication. Il apprit d'eux qu'il y avait à quelques lieues de là un château, la *casa Olgiati*, habité par un étranger dont l'arrivée avait mis tout le pays en rumeur. On le voyait passer souvent sur la route avec sa suite de laquais. On racontait de lui toute sorte d'histoires extraordinaires. Sur ce qu'on lui dit de cet étranger, Maxime se décida à partir pour la casa Olgiati en compagnie d'un chasseur qui s'en allait de ce côté.

La casa Olgiati avait été louée pour toute la saison d'été par un Anglais, nommé sir John Harris, qui revenait de Rome. Sir John était membre de la chambre des communes et votait avec les whigs quand par hasard il se trouvait à Londres, car c'était bien le plus errant des Anglais voyageurs, et, sous prétexte d'étudier les questions de

politique extérieure, il passait sa vie sur les grands chemins. Il était veuf depuis deux ans; sa fille Olivia le suivait dans tous ses voyages, en compagnie d'une respectable gouvernante écossaise, miss Sarah Hutchinson. Un Français du Rouergue, le docteur Girolet, voyageait avec eux comme ami et comme médecin.

A vingt lieues à la ronde, toutes les habitations de plaisance étaient désertes, et les riches citadins n'étaient pas d'humeur à se loger en rase campagne, quand leurs fermiers venaient en foule se réfugier dans les villes. Il fallait être sir John pour venir en villégiature dans une contrée si menacée. Lui trouvait le lieu fort à sa convenance; il l'avait choisi tout exprès pour se rapprocher du théâtre de la guerre, et, dans son impatience, il lui arrivait souvent de monter à cheval et de battre le pays à l'aventure, pendant des journées entières, à des distances très éloignées.

Le soleil déclinait à l'horizon lorsque Maxime sonna à la grille du parc. La blonde miss Olivia et sa gouvernante se promenaient par ce doux temps dans une contre-allée, à quelques pas de la porte. Maxime ne s'attendait pas à cette rencontre, car les paysans ne lui avaient parlé que de sir John. A la vue de ces belles dames parées, Maxime songea pour la première fois de la journée au grand désordre de sa toilette. Tête nue, les vêtemens en lambeaux, la figure et les mains souillées de poudre, il était tout honteux d'être surpris par ces Anglaises en si triste équipage; mais la dédaigneuse miss Olivia s'était à peine aperçue de la présence de Maxime. Elle l'avait vu sans le regarder, sans lui prêter plus d'attention qu'elle n'aurait fait pour un mendiant rôdant autour des grilles. Quant à la gouvernante, miss Sarah, elle était toute ravie de l'allure élégante et de l'air martial du jeune inconnu. Avec son uniforme déchiré, son bras en écharpe, son épaulette fendue d'un coup de sabre, Maxime étai d'un débraillé fort pittoresque. — Oh! le charmant jeune homme! dit-elle en rabattant vivement son grand voile marron. Qu'il est intéressant! Sans doute il vient nous demander asile. Allons chercher votre père. — En s'éloignant, elle tournait la tête de côté pour bien voir Maxime sans être vue de lui.

La grille s'ouvrit; Maxime écrivit deux lignes sur une carte de visite qu'il envoya à sir John. Sir John, déjà averti par miss Sarah, arriva en courant. — Soyez le bienvenu, criait-il du fond de l'allée. *Evviva l'Italia!* — Il avait à la main une grande bouteille de madère dont il fallut boire tout d'abord. — Vous devez être mort de faim, dit-il joyeusement; avant tout discours, venez dîner. Par malheur, je sors de table, mais au dessert je vous tiendrai compagnie. On ne cause bien que le verre à la main.

On se mit à table, et Maxime raconta ses aventures de la journée.

Sir John bondissait sur sa chaise; il était indigné de l'inertie de ces paysans de Nasi. — Et ils vous ont refusé un cheval pour retourner à la bataille! s'écria-t-il. Ah! les misérables esclaves! Venez avec moi.

Il l'entraîna à l'écurie. — Choisissez, dit-il en lui montrant trois vigoureux andaloux. N'hésitez pas, c'est à l'Italie que je les offre. Ah! si j'étais libre comme vous, si je n'avais pas une famille sur les bras, je vous suivrais de grand cœur.

Maxime accepta. Quoique la nuit fût venue, il était décidé à se remettre en route, et sir John se chargea de lui trouver un guide. De son côté, la bonne et pitoyable miss Sarah n'avait pas perdu son temps. Elle était allée en toute hâte chercher le docteur Girolet, et comme le docteur revenait à petits pas pour ne pas troubler le travail de la digestion, elle le pressait, elle le poussait, elle s'irritait de ses lenteurs. Ils arrivèrent dans la cour d'honneur au moment où Maxime se disposait à partir. Sir John était en train de lui faire ses adieux. — Je vous réponds de ces armes, disait-il en lui mettant dans les fontes une magnifique paire de pistolets. Je les tiens du colonel Colt lui-même. Vous les tirerez à mon intention. Dieu vous garde, et faites-en bon usage en souvenir de moi.

— Mais il est blessé! s'écria miss Sarah. Le docteur fit asseoir Maxime devant lui, et lui découvrit le bras pour sonder la plaie. Miss Sarah tomba évanouie dans les bras des femmes de chambre. Maxime voulait remonter à cheval. Quoique la blessure fût sans gravité, le docteur s'opposa au départ. Maxime, dit-il, avait grand besoin de repos, et d'ailleurs il était imprudent de le laisser partir ainsi, sans savoir si les routes étaient sûres. — Il fut décidé que le comte Alghiera coucherait à la casa Olgiati, et, sans plus tarder, le docteur Girolet se mit en route pour aller aux nouvelles dans la ville voisine. En partant, il laissa une belle ordonnance pour Maxime, et recommanda expressément de le mettre au lit de très bonne heure.

— Soyez tranquille, dit sir John, je serai son garde-malade. — Et dès que le docteur se fut éloigné, sir John vint dans la chambre de Maxime avec des flacons. — Voici mes tisanes, dit-il. Le cher Girolet est par chemins, nous sommes libres. Ni dames ni docteur. A nous deux!

Ils passèrent la soirée à boire du madère. Sir John but comme un Anglais; Maxime s'efforça de lui tenir tête. Il s'endormit en pensant à miss Olivia, et dans les plus doux songes il vit passer mille fois ce profil élégant qu'il avait entrevu sous le feuillage, aux dernières clartés du soleil.

II.

Le lendemain, au déjeuner, sir John présenta Maxime à sa fille. Olivia lui répondit vivement en anglais qu'elle n'aimait pas les nouvelles connaissances improvisées. Sans rien comprendre à ce discours, Maxime n'eut pas de peine à deviner qu'il était question de lui, et de la façon la moins gracieuse. Loin de chercher à cacher ses dédains, Olivia les trahissait à tout propos, et très nettement, très naïvement. Dans la journée, ils se rencontrèrent plusieurs fois, sans qu'elle eût l'air de se douter de sa présence. Devant lui, elle affectait de ne parler qu'anglais, comme pour l'isoler tout à fait.

Par contre, miss Sarah se montrait fort aimable pour Maxime. C'était une grande et sèche personne à lunettes, romantique à l'excès, avec ses cinquante-deux ans, jacobite comme Walter Scott, ce qui ne l'empêchait pas d'être très républicaine en Italie. Tout cela se conciliait parfaitement dans son esprit. Carliste en Espagne, Polonaise en Galicie, elle avait des sympathies très vives pour toutes les causes vaincues; elle exécrait les Turcs, les Autrichiens, les Russes. Miss Sarah se piquait de littérature italienne : elle savait par cœur des chants entiers de la *Jérusalem*, tout le premier livre des *Nuits romaines*, et quelques centaines de sonnets de Pétrarque, qu'elle récitait à l'anglaise, d'une voix chevrotante, avec des gestes passionnés et des jeux de visage d'une sentimentalité comique. Elle portait sur le cœur un médaillon de lord Byron cerclé de grenats, et des tours de corail lui couvraient les bras, le cou, s'enroulaient dans ses cheveux. Miss Sarah s'était emparée de Maxime, et déjà elle le prenait pour confident; elle lui racontait sa vie avec des larmes dans la voix. Tout cela était très obscur; Maxime eut l'air de comprendre, et la bonne demoiselle, toute ravie, se prit pour lui d'une passion enthousiaste. Dans les récits de miss Sarah, il y avait une douzaine de mots qui revenaient obstinément au milieu de ses phrases inintelligibles, sifflées avec véhémence, et Maxime finit par deviner qu'elle avait dans son temps beaucoup dansé pour les Grecs, et qu'elle avait longuement, très longuement aimé un infidèle. Pendant toute la journée, cette bienveillante personne ne cessa de s'occuper de Maxime. Elle avait pour lui des soins maternels, elle l'interrogeait à chaque instant sur ses goûts, ses projets, ses habitudes. Lui l'écoutait à peine, et dans son ingratitude il aurait donné toutes les bonnes grâces de l'Écossaise pour un sourire de la hautaine Olivia.

Le docteur Girolet resta deux jours absent. A son retour, il annonça que l'armée piémontaise était en pleine déroute; il fallait s'attendre d'un jour à l'autre à l'arrivée des maraudeurs ennemis; bien-

tôt les routes ne seraient plus sûres, et il serait très prudent de faire partir au plus tôt Maxime. En homme avisé, le docteur avait pris des renseignemens sur le jeune officier. Un médecin de ses amis, originaire de Padoue, lui avait appris que le comte Alghiera était le dernier héritier d'une illustre famille sicilienne établie depuis un demi-siècle dans le Trévisan. L'obligeant Girolet s'était procuré un équipement complet pour Maxime. — J'aurais mis ma garde-robe à votre disposition, lui dit-il; mais moi, je suis bâti comme une futaille. Je crois que vous serez content de mes achats, et tout sera à votre mesure. Nous autres anatomistes, nous avons le compas dans l'œil... Miss Sarah ne put s'empêcher de donner un regret à ce bel uniforme déchiré, dont Maxime se défit si joyeusement; mais elle se consola en pensant que son héros courrait moins de dangers sous ce nouveau costume.

Tout était prêt pour le voyage, et Maxime vint prendre congé d'Olivia. Comme elle n'était pas visible, il retarda son départ de quelques heures. Dans l'après-midi, il se présenta de nouveau chez elle; elle l'accueillit très gracieusement, et dès qu'il parla de ses projets de voyage, elle lui dit avec courtoisie, en lui tendant la main : — Maintenant c'est trop tard; vous nous resterez. Le docteur nous a effrayés avec ses récits. Il faut attendre d'autres nouvelles.

Girolet, en sa qualitié de médecin et d'étranger, pouvait passer partout, et le lendemain on l'envoya de nouveau aux informations, puis le surlendemain encore, et tous les jours de la semaine. Tous les jours il revenait plus inquiet, plus alarmant; il insistait pour qu'on fît partir Maxime, mais sir John se riait des craintes du docteur et répondait que jamais Autrichien ne se permettrait de mettre les pieds chez lui, qu'une maison anglaise était un asile inviolable, et que l'Autriche, déjà si mal dans ses affaires, n'aurait garde de se mettre le gouvernement de la Grande-Bretagne sur les bras.

Miss Sarah vivait dans des transes mortelles : à chaque instant, elle s'attendait à voir arriver des hordes de Croates; la nuit, dans ses rêves, elle ne voyait que manteaux rouges. Avec ses exagérations, elle contribuait beaucoup à rassurer Olivia et sir John, et tous les matins au déjeuner on lui disait en riant : Sœur Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir?

Tout ce que le docteur put obtenir, ce fut qu'on renoncerait aux grandes promenades dans la campagne, et qu'à l'avenir on ne sortirait plus de l'enceinte du château. L'actif, l'infatigable sir John se trouvait très malheureux de cette captivité. Pour occuper ses loisirs, il se promenait dans le palais et dans les jardins, un crayon à la main, en méditant de grands projets de restauration. La casa Olgiati avait été bâtie par Bramante. Ce magnifique hôtel délabré

était entouré de jardins peuplés de statues. Les rampes circulaires des terrasses aboutissaient à des futaies épaisses, coupées d'allées à la française d'une grande majesté; mais pour gagner ces ombrages il fallait traverser de vastes espaces en plein soleil et pendant cinq minutes poser les pieds sur les dalles brûlantes. Tout était sacrifié à la beauté des lignes, aux perspectives, à l'aspect monumental de l'édifice. Le noble génie italien se révélait fièrement dans ce mépris des commodités de la vie, allié au goût du grandiose, au culte passionné des arts. En hiver, on grelottait dans ces hautes salles démeublées, couvertes de fresques par les Florentins. Sir John prenait déjà ses mesures pour trouer les plafonds, percer les murs, et faire circuler partout un immense calorifère. — Puisque ce palais est à vendre, je l'achèterai, disait-il; mais c'est inhabitable, nous y ferons de grands embellissemens. Il faudra dessiner ces jardins à la moderne; je veux utiliser ces statues; quand elles auront toutes un bec de gaz à la main, ce sera d'un effet magique.

Pendant que sir John s'occupait de ces embellissemens, Olivia et Sarah se promenaient dans le parc avec Maxime. En rentrant, on faisait des lectures en famille. Maxime ne savait pas un mot d'anglais, ses hôtes parlaient italien d'une façon horrible; mais l'on s'entendait à merveille, et auprès d'eux Maxime oubliait ce dilettantisme moqueur, cette extrême susceptibilité que les Italiens apportent avec les étrangers pour tout ce qui touche à leur langage. Il commençait à s'habituer à l'âpre et brusque prononciation de sir John, et lorsque Olivia lui parlait, de très bonne foi il trouvait charmantes toutes les inflexions de cette voix brève et saccadée qui déchirait si vivement les belles syllabes harmonieuses.

Olivia avait voulu prendre des leçons de Maxime dans une Bible italienne. Un jour, en lisant *Ruth,* ils s'arrêtèrent à ce passage du livre sacré :

« 16. Ne vous opposez point à moi en me portant à vous quitter et à vous en aller, car, en quelque lieu que vous alliez, j'irai avec vous, et partout où vous demeurerez, j'y demeurerai aussi. Votre peuple sera mon peuple, votre Dieu sera mon Dieu.

« 17. La terre où vous mourrez me verra mourir, et je serai ensevelie où vous le serez. Je veux bien que Dieu me traite dans toute sa rigueur, si jamais rien me sépare de vous que la mort seule. »

Elle relut deux fois ces versets, d'une voix insinuante, en regardant très gravement Maxime. Les mots couraient sur ses lèvres fines comme un gazouillement d'oiseau, et lui, tout troublé, il l'écoutait avec ravissement, et toutes ces paroles de la Moabite résonnaient dans son cœur avec une douceur sans égale. Jamais bouche toscane ne lui parut plus mélodieuse.

On était arrivé à la fin de la semaine. Le docteur Girolet se remit en route pour aller aux nouvelles; il resta trois jours absent, et revint consterné : les Autrichiens étaient devant Milan. Maxime se réveilla en sursaut. Le devoir l'appelait dans la ville assiégée; quelque danger qu'il y eût à tenter ce voyage, il n'y avait pas à hésiter, tout retard était une honte. Olivia et sir John le comprirent comme lui, et l'on fit les préparatifs du départ pour le jour même. Maxime devait monter à cheval à deux heures. A midi, miss Sarah arriva dans le salon, blême, effarée, avec des cris lamentables. Le château était cerné par les manteaux rouges, et l'officier qui les commandait sonnait violemment à la grille avec des menaces terribles, en réclamant le comte Alghiera.

L'officier entra bientôt; il était seul. C'était un vieux Dalmate à barbe grise. Il s'avança vers sir John et lui remit ses papiers. — Moi! vous livrer le comte Alghiera? s'écria sir John, mais vous êtes fou. Mon domicile est inviolable; je me porte caution pour le comte Alghiera, et je vous défie de l'arrêter chez moi. — Puis il menaça l'officier de la colère de son gouvernement, du consul d'Angleterre, des journaux de Londres, du parlement, des *meetings*. L'impassible Autrichien s'assit, tirant sa montre : — Il me faut une heure pour faire reposer mes chevaux, dit-il. Monsieur le comte Alghiera, je vous donne ce temps pour vos préparatifs.

Sir John était outré de colère et perdait la tête; il voulait armer ses domestiques et soutenir un siége en règle dans son château. Le Dalmate lui répondit froidement : — Le comte Alghiera sera jugé à Milan par un conseil de guerre, et n'oubliez pas que la province est en état de siége; monsieur le comte Alghiera était au service de sa majesté, il a déserté son corps, et j'ai le droit de le faire fusiller sur place comme traître et rebelle. Si un malheur arrive, n'en accusez que vous.

— C'est bien, dit sir John en se maîtrisant, vous pouvez vous retirer.

— Et nous? dit Sarah.

— Que tout soit prêt dans une heure, dit sir John; nous aussi, nous partons.

L'escorte de Maxime s'arrêta à Santa-Croce, et là le prisonnier fut remis dans les mains d'un commissaire. Un hasard singulier le favorisa : comme il était en habit bourgeois, sur une fausse ressemblance de nom il fut placé dans la catégorie des prisonniers civils, et comme tel dirigé sur Milan. Le plus grand désordre régnait dans cette administration restaurée de la veille. A Crema, il y eut une nouvelle méprise au commissariat dans le triage des prisonniers, et Maxime fut envoyé directement à Bergame; mais avant d'arriver dans cette

ville, il se trouva oublié dans un vieux château qu'on avait provisoirement converti en prison, et si bien oublié, que le geôlier resta tout un jour sans lui apporter à manger. Maxime s'attendait à être fusillé, mais nullement à mourir de faim sans jugement. Enfin il reçut la visite d'un magistrat de village, qui feignit de l'interroger pour l'acquit de sa conscience, mais au fond ignorait tout à fait pour quelle raison on lui mettait ce prisonnier sur les bras. Il n'en avait nul souci, on ne le revit plus.

Maxime était là depuis deux jours dans une chambre humide sans nouvelles du dehors, vivant de pain et d'eau. Il n'avait vu qu'une fois son geôlier et n'avait rien pu en tirer. Dans la soirée, cet homme si taciturne entra chez Maxime de très belle humeur, et déposa sur la table un excellent souper. — Voilà un geôlier bien aimable, se dit le comte; décidément je vais être fusillé. — Il se rappelait avoir lu dans son enfance que c'était l'usage dans les prisons d'offrir un petit festin de prince aux prisonniers condamnés à mort.

Le geôlier entr'ouvrit sa veste et tira mystérieusement un paquet de cigares. Maxime ne savait comment le remercier. — Je n'ai ni argent, ni bijoux. Vos chers Croates m'ont volé comme dans un bois. Partageons au moins ces cigares. — Il déchira l'enveloppe et la jeta devant lui. Le geôlier ne cessait de lui montrer ce papier qui avait servi à rouler les cigares, il le montrait avec toute sorte de clignemens d'yeux, et comme Maxime ne comprenait rien à ces grimaces amicales, le geôlier s'éloigna en haussant les épaules. En revenant chercher ses assiettes, il ramassa ce papier et l'étala sur la table. Maxime finit par ouvrir les yeux. Une main bien connue avait écrit sur cet horrible et charmant chiffon les versets de Ruth. Il ne cessait de les relire en s'efforçant de les prononcer à l'anglaise.

A la nuit, le geôlier vint fermer et refermer les portes à triple tour : on l'entendait aller et venir à grand bruit de clés, faisant grincer les verroux dans les serrures. Jamais il n'avait eu une mine si farouche. Vers dix heures, ces portes si bien fermées s'ouvrirent sans bruit, d'elles-mêmes pour ainsi dire, et le geôlier entra chez Maxime, une lanterne sourde à la main. — Silence! lui dit-il; mettez ces chaussons de lisière, et suivez-moi. — Au bout du corridor, il éteignit sa lanterne, et, prenant Maxime par la main, il descendit jusqu'au jardin par un escalier dérobé.

Ce jardin donnait sur les derrières de la prison, et pour détourner l'attention des gens de service, le geôlier avait eu soin de lâcher les chiens de garde dans la grande cour d'entrée; on entendait de loin leurs aboiemens furieux. La sentinelle du jardin se promenait de long en large devant le mur. Dès que le soldat eut tourné le dos, Maxime et son guide se glissèrent à pas de loup sous les charmilles. Arrivés

là, ils n'eurent qu'à pousser une porte pour se trouver dans la campagne. Par un détour, ils rejoignirent la route à une lieue du village. Sir John les attendait à la porte d'une ferme. Une berline de voyage était attelée dans la cour. Sir John remercia vivement le geôlier et lui remit un porfeuille. — Vous êtes un galant homme, dit le geôlier en comptant les billets de banque. En voilà cinq qui n'étaient pas dans le marché. Maintenant partons. — Il ouvrit la portière, et s'installa tranquillement dans la voiture à côté de miss Sarah. On ne put jamais le faire descendre. Cette fuite du geôlier compliquait de beaucoup l'évasion et ne rentrait nullement dans les combinaisons de sir John; mais quoi qu'il fît, prières, menaces, argent, l'Anglais ne put se débarrasser de ce compagnon de voyage, et sir John dut monter sur le siége. A quelques lieues de là seulement, le geôlier consentit à changer de place avec lui. On voyagea toute la nuit sans encombres. Sir John s'était endormi, laissant au geôlier la direction du voyage, et convaincu qu'on ne serait jamais pris avec un homme qui montrait une telle horreur pour les prisons. Le docteur Girolet était parti la veille pour Sesto-Calende, afin de faire viser d'avance les passeports. On devait s'embarquer sur le Lac-Majeur, et le docteur s'était chargé de tous les préparatifs du départ. A midi, on devait le rencontrer sur la route. Au relai de midi, on fut très surpris de ne pas le voir arriver. La raison en était fort simple : on était à une quinzaine de lieues du rendez-vous fixé. Le geôlier était originaire de la Valteline, et, pour se rapprocher de son pays, il avait changé de route : depuis le matin, on marchait dans la direction de Chiasso. En descendant de voiture, il donna toutes ces explications à sir John. On n'était qu'à trois heures de la frontière suisse, et c'eût été folie de courir à vingt lieues en arrière à la recherche du docteur Girolet. Il fut décidé qu'on risquerait le passage par Laglio avec les vieux passeports.

Miss Sarah était très effrayée de cette tentative; elle voulait à toute force qu'on déguisât Maxime; elle faillit tout perdre avec ces surcroîts de précautions théâtrales. Au dernier relai, tout s'était très bien passé. Sir John était descendu avec une grande assurance au bureau de la seconde ligne des douanes avant qu'on vînt lui demander ses papiers, il avait présenté hardiment ses vieux passeports, et le chef du poste y avait apposé ses visats de confiance sans les lire. On arriva à la première ligne des douanes. Par malheur, l'officier de service était absent, et le poste était commandé par un brigadier qui voulut faire du zèle et se donner de l'importance; il prit les passeports pour les examiner méthodiquement. Comme il était vieux et peu lettré, il lisait péniblement ces grandes feuilles toutes constellées de sceaux et de signatures hiéroglyphiques, et ses grands

efforts d'esprit se trahissaient par des mines sombres, des regards farouches. Pour en finir, sir John lui glissa quelques guinées dans la main. Le brigadier prit les pièces d'or sans scrupule; mais une si grande générosité éveilla sa méfiance. Miss Sarah n'imagina-t-elle pas alors de jeter un manteau sur les épaules de Maxime et de le coiffer d'un grand chapeau à larges bords! A la vue de ce changement de costume, le brigadier devint plus inquiet. Il se mit à compter les voyageurs, et désignant Maxime : — Et celui-là? dit-il. Je ne vois pas son nom sur les passeports.

— C'est mon fils, répondit sir John.

— Lui?... Est-ce bien vrai?

— Oui, dit sir John rouge de colère.

— Oh! oh! oh! votre fils, vous ne vous ressemblez guère, répondit obstinément le douanier. — Il se mit à réfléchir que, vu la gravité de l'affaire, il fallait en référer au capitaine des douanes. On alla chercher le capitaine au fond du village; l'officier venait de se mettre à table, et, sans jeter les yeux sur le passeport, il répondit qu'on eût à le laisser déjeuner en paix, qu'on attendît son retour au poste, et qu'on y retînt les voyageurs une heure ou deux. Les douaniers entouraient la voiture. Ils étaient une quinzaine. Sir John se promenait sur la route avec Maxime en étudiant le terrain. — Tout ceci tourne mal, lui dit-il; si dans cinq minutes nous ne sommes pas hors de ce village, nous sommes perdus. Mon plan est arrêté; tenez-vous prêt; faites ce que je ferai.

Il revint sur ses pas, et comme les chevaux étaient au soleil, il prit ce prétexte pour faire avancer la voiture jusqu'au tournant de la rue. — Décidément ces papiers ne valent rien, lui dit le brigadier. Sir John prit tranquillement ses passeports et les enferma dans son portefeuille. — Ah! ah! très bien, on va vous en donner d'autres. — Il appela son cocher et lui dit en anglais : Prends tes pistolets dans le caisson, cache-les sous ta capote, dis au valet de pied d'en faire autant, saute sur le cheval de droite; au premier signal, ventre à terre, et le premier qui t'arrête, brûle-lui la cervelle à bout portant.

— Et ces papiers? reprit le brigadier.

— Mon fils les cherche, dit sir John, qui voulait donner à Maxime le temps de s'armer et de faire rentrer les dames en voiture.

Le brigadier, qui jouait à l'officier, voulait montrer ses talens militaires : il fit manœuvrer ses soldats autour de la voiture en rompant par sections; il aligna sept de ses hommes au tournant de la rue et les sept autres en arrière de la voiture, puis, déposant son fusil, il vint se poster seul devant les chevaux, le sabre sous le bras. Sir John s'assit à côté du cocher, et donna l'ordre au valet de pied de sauter en postillon sur le cheval de gauche. Maxime prit sa place.

— En avant! cria sir John. Les chevaux se dressèrent, le brigadier voulut les saisir à la bride, mais tout aussitôt deux canons de pistolet s'abaissèrent sur ses yeux; il tomba à la renverse. — En avant! cria sir John. *Evviva l'Italia!* Il se pencha de côté et fit feu des deux mains; Maxime et le valet de pied l'imitèrent. Ces huit coups de feu tirés de très près mirent trois des douaniers hors de combat; le passage était forcé, et les chevaux s'emportèrent au galop. La troupe de la seconde ligne fit feu, mais la berline venait de tourner la rue, et ce furent les gens de la première ligne qui reçurent la fusillade. Les plus agiles se lancèrent en tirailleurs à la poursuite des fugitifs, et pendant cinq minutes on entendit sur la route un feu de peloton très vif.

Aux premières détonations, miss Sarah s'était trouvée mal; elle tomba en syncope lorsqu'elle vit Olivia prendre des pistolets dans le caisson et rabattre les coussins qu'on avait placés aux glaces. L'intrépide Olivia se penchait à la portière pour présenter une seconde paire de pistolets à sir John; les balles sifflaient et ricochaient sur le chemin. — C'est inutile, lui dit sir John, la bataille est gagnée : tout ce bruit ne prouve rien. Ce tir est très mal dirigé; ils n'ont pas calculé que la route monte un peu, et les balles qui portent jusqu'ici hachent les herbes ou viennent s'aplatir dans nos roues. En moins d'une heure, nous aurons passé la frontière.

III.

Miss Sarah retrouva ses esprits lorsqu'on fut arrivé sur le territoire suisse. Elle tendit les mains à Maxime et s'écria avec exaltation : Ah! nous l'avons sauvé!

Sir John gardait le silence; tout à coup il dit à Maxime avec la brusquerie la plus affectueuse : — Savez-vous bien que je vous ai appelé mon fils pendant cette bagarre! Ai-je menti?

Et sans attendre la réponse de Maxime, il interrogeait la physionomie d'Olivia. Olivia était toute rayonnante de joie; miss Sarah rougissait et baissait les yeux comme si on l'eût demandée en mariage.

A Capo di Lago, on s'embarqua, et de Lugano on écrivit au docteur Girolet qu'on l'attendrait toute la semaine dans le Tessin. Le docteur arriva en toute hâte, et l'on partit pour Genève. Le mariage fut célébré dans les premiers jours de septembre. Miss Sarah fut la seule personne qui hasarda quelques objections à propos de ce mariage si précipité, non qu'elle fût devenue hostile à Maxime : loin de là, tous les jours elle l'aimait plus passionnément; mais ce brusque dénoûment détruisait tout le roman qu'elle avait imaginé.

Elle disait souvent qu'elle ne s'intéressait qu'aux amours malheureuses, traversées par la destinée. Elle aurait désiré qu'on mît ces jeunes gens à l'épreuve, qu'on les séparât pour quelques années en leur permettant de s'écrire à la dérobée. A tous deux elle se proposait déjà comme une confidente discrète, mais le temps pressait et l'on ne tint aucun compte des objections de la bonne demoiselle. L'armistice avec l'Autriche allait expirer; Maxime s'apprêtait à rejoindre l'armée piémontaise, et de son côté sir John avait ses raisons pour brusquer les choses.

Huit jours après son mariage, Maxime partait pour Turin. Toute la famille l'accompagna jusqu'à la frontière. Olivia lui dit adieu sans faiblesse, miss Sarah pleurait comme une Madeleine. Sir John, que ce voyage avait mis en grand appétit, se fit servir au retour un copieux souper; il but vaillamment à la délivrance de l'Italie, si bien qu'à minuit il lui prit fantaisie de rosser un pauvre hère de maître d'hôtel très mou au service, mourant de sommeil, et qui répondait tout de travers aux questions qu'on lui adressait sur la politique du jour. Évidemment ce drôle ne pouvait être qu'un espion autrichien. Sir John s'endormit dans cette conviction.

Sur la route de Verceil, Maxime apprit que l'armistice était prolongé de quelques mois, et comme il n'allait pas en Piémont pour y tenir garnison, il s'empressa de revenir à Genève. Rien ne les retenant plus en Suisse, ils partirent tous pour l'Angleterre.

Sir John Harris n'avait qu'un pied à terre à Londres, et tout son établissement de famille était à *Saint-Alban's-House*, dans le comté de Kent. C'était sa belle-sœur, miss Osborne, qui faisait les honneurs de la maison, et ce fut elle qui se chargea de présenter Maxime à toute la parenté.

Le révérend Annesley et l'honorable Granby, riche manufacturier de Leeds, étaient les habitués de Saint-Alban. Ils étaient alliés aux Harris et s'étaient fait construire un logement d'été à l'extrémité du parc; leur amitié se resserrant tous les jours, ils avaient fini par se fixer à demeure dans le pays avec leurs enfans. Ces trois familles n'en formaient vraiment qu'une. Sir John avait en outre de grandes relations dans le voisinage, et les visiteurs étaient très nombreux à Saint-Alban. Maxime ne s'y reconnaissait guère; c'étaient à chaque instant nouvelles présentations; il confondait tous ces visages, il trouvait que ces Anglais ressemblaient tous au docteur Girolet. Ce Girolet était pourtant né à Millau en Rouergue; mais l'habile homme s'était si subtilement travaillé, qu'il était difficile de découvrir son origine méridionale. La nature l'avait doté de magnifiques favoris roux dont il tirait un merveilleux parti pour se grimer à l'anglaise; il avait si bien maté sa volubilité gasconne, il

avait si bien enraidi ses gestes, sa voix, sa figure, que les Harris disaient de lui avec admiration : Qui se douterait jamais que c'est là un Français?

Au bout de huit jours, sir John prit un prétexte politique pour enlever les nouveaux mariés. Il avait trouvé dans son gendre un compagnon de voyage infatigable, insouciant, toujours disposé à courir le monde, et il n'était pas d'humeur à lui laisser prendre de si tôt des habitudes casanières. Il s'arrêta deux jours à Londres pour prononcer un discours sur les événemens d'Italie et présider un *meeting* hongrois, puis il s'embarqua pour l'Orient. Au printemps, sir John, Olivia et Maxime partirent pour l'Espagne, et pendant deux années ils voyagèrent ainsi du nord au sud, de l'est à l'ouest. Qu'importait à Maxime, qui n'avait plus de patrie? Avec Olivia, il aurait consenti à vivre chez les Esquimaux.

Ces voyages auraient pu se prolonger indéfiniment, si le beau-père de Maxime n'eût été rappelé en Angleterre par de grands intérêts de famille : il s'agissait de défendre une succession très importante que lui disputaient des collatéraux éloignés. Le bateau qui les ramenait s'arrêta quelques jours à Malte pour faire du charbon. Il y avait là une sorte de comité italien, composé d'émigrés et de conspirateurs de la pire espèce. A les entendre, ils étaient toute l'Italie; ils parlaient en son nom, ils décrétaient de trahison ses plus dévoués serviteurs. Certes de pareils drôles n'avaient rien de commun avec ces nobles exilés qui portent si haut l'honneur du nom italien. Leur grand meneur était un certain Ferletti, dont sir John s'était engoué. Ils étaient là une dizaine d'orateurs qui se disputaient haineusement un lambeau d'autorité sur quelques pauvres diables ahuris qu'ils s'imaginaient gouverner; au fond, ils n'étaient que des instrumens dans la main de l'habile Ferletti, leur secrétaire, qui les faisait marcher à sa guise, en s'inclinant toujours devant eux. Ce fieffé coquin ne manquait ni d'esprit ni de patriotisme. Sir John l'avait vu dans le temps à Livourne, et, le retrouvant à Malte, il s'empressa de le recommander très chaudement à Maxime. Maxime se laissa entraîner à leurs réunions. On y parlait d'une descente prochaine en Italie; on annonçait une prise d'armes générale sur la côte et dans les montagnes; une vingtaine des leurs se tenaient prêts à partir. Ces projets étaient insensés. Maxime essaya de dissuader ses compatriotes; il éveilla les plus vives méfiances. Tous ces regards sombres et soupçonneux qui se portaient sur lui semblaient lui dire : Et vous, que faites-vous depuis deux ans? qui êtes-vous pour vous jeter en travers des grandes choses? — Alors il eut l'insigne faiblesse de céder à ces reproches muets. Noble, riche, heureux et libre, objet d'envie pour tous ces fanatiques, exaspérés par les misères de l'exil, il voulut

leur donner des gages de dévouement, et se proposa pour conduire l'avant-garde de l'expédition. Sir John le loua beaucoup de cette résolution, car il était toujours disposé à soutenir les folies les plus téméraires, et le surlendemain Maxime partit avec quatre hommes sur un caboteur qui devait le jeter en Toscane.

Maxime ne s'était pas trompé : rien n'était prêt pour un soulèvement, ni sur la côte, ni dans les montagnes. Tous les rapports lus dans les comités étaient mensongers; l'impéritie des meneurs éclatait dans tous ces plans de campagne, si bien conçus de loin. Pendant un mois, Maxime battit le pays à travers mille périls; deux de ses compagnons furent pris et fusillés. Après avoir joué vingt fois sa vie et sa liberté dans cette aventure, Maxime revint à Malte, et là il lui fallut subir une sorte de jugement. On l'accusa positivement de trahison. Il repoussa avec hauteur ces accusations ridicules, et, dédaignant de se justifier, il rompit brusquement avec les réfugiés de Malte.

Au moment de s'embarquer, il rencontra Ferletti sur le port. Ce Ferletti était un de ceux qu'il méprisait le plus pour ses discours emphatiques, ses airs de prophète et sa profonde hypocrisie. — Vous avez été trop vif, lui dit gracieusement le conspirateur; mais je vous comprends et je leur ferai entendre raison. Il faut les ménager; avec cette vile canaille, nous ferons de grandes choses. Comptez sur moi. Je suis heureux de vous avoir rencontré; je vous cherchais. — Et moi je vous fuis. — Sans rancune, dit Ferletti; nous nous retrouverons un jour. — Jamais, ni vous ni les vôtres, dit Maxime en le repoussant. Il parlait en toute sincérité. Ce métier ténébreux de conspirateur lui répugnait. Sa nature élégante et fière se révoltait contre cette vie de mystères, de mensonges et de basses intrigues qu'il avait traversée. Toute cette fausse activité lui faisait horreur. Aux turbulens proscrits de Malte il opposait les inertes paysans lombards. Conspirer ou obéir, n'y avait-il donc point d'autre alternative pour l'Italie? Et la réponse à cette question, Maxime osait à peine se la faire, car il se surprenait à désespérer de son pays. Une épreuve commençait pour lui, épreuve délicate et terrible, qui allait durer autant que sa vie. Maxime avait jusqu'alors aimé l'Italie d'un amour ardent et profond. Cet amour se changeait tout à coup en un dégoût amer, c'était presque le sentiment de la patrie qui venait de s'éteindre en lui; mais comment le remplacer? comment se créer une patrie nouvelle?

Maxime revint à Saint-Alban dans une telle lassitude de corps et d'esprit, qu'il ne demandait plus que le repos, le calme à tout prix. Cette grande paix si désirée, il la trouva pleinement dans sa nouvelle famille. On le traita avec une extrême courtoisie, et tout d'a-

bord il fut séduit par la noble apparence des mœurs anglaises. Tout lui semblait admirable dans cette savante distribution des choses : les terres si bien aménagées, les élégans équipages, les serviteurs nombreux et bien dressés, les chasses magnifiques; nulles traces de pauvreté autour de cette riche et modeste demeure, dont le luxe se cachait à l'intérieur. S'il y avait des misérables dans le pays, ils étaient soigneusement tenus à l'écart, loin de toute rencontre, et jamais le spectacle des haillons ne venait attrister les regards sous ces grands arbres, au milieu des vertes pelouses. Ce qui charmait surtout Maxime à Saint-Alban, c'étaient les mœurs dignes, calmes, réservées, d'extérieur si décent, la grande et solide opulence. Ces parens des Harris, les Annesley, les Granby, et leurs voisins, qu'il n'avait fait qu'entrevoir à son premier voyage, l'avaient reçu comme un vieil ami. Dans la société de ces honnêtes gens, si respectueux d'eux-mêmes, d'une tenue si sévère, il prenait tous les jours en plus grand mépris ses anciens compagnons d'aventures, et par leur contraste avec ces fanfarons de Malte, tous les habitués de Saint-Alban lui paraissaient très aimables; il les trouvait tous d'un commerce charmant, tous, jeunes et vieux, les plus froids, les plus gourmés, et jusqu'à cette glaciale miss Osborne, qu'on n'avait jamais vue sourire.

Dans sa jeunesse, miss Osborne avait eu sans doute un grand renom de beauté, car les vieilles gens qui fréquentaient la maison ne manquaient jamais de lui comparer Olivia. Lorsqu'ils voulaient complimenter la comtesse Alghiera, ils ne trouvaient rien de mieux que d'insister sur cette ressemblance. Dans les premiers temps, Maxime ne prêtait pas grande attention à leurs discours; mais à la longue il finit par trouver ces rapprochemens fort ridicules, et comme il en témoignait un jour son vif déplaisir au docteur : — Pas un mot de plus! lui répondit le prudent Girolet en posant son doigt sur ses lèvres. Jusqu'à présent, vous avez eu le plus grand succès auprès d'elle; ne gâtez pas vos affaires. Pas un mot de plus, et surtout devant votre femme!

Olivia, comme toutes les personnes de la famille, témoignait à miss Osborne une déférence, un respect sans bornes qui, chez elle, se mêlait d'admiration. A Saint-Alban, parens, amis, serviteurs, tous se tenaient devant cette miss Osborne comme devant un juge inflexible et droit, inaccessible à l'injustice aussi bien qu'à la miséricorde. Dans les moindres choses comme dans les plus graves affaires, on pouvait reconnaître quelle grande autorité elle exerçait à Saint-Alban par la force de son caractère. Le gouvernement moral de toute cette famille était dans ses mains; rien ne se décidait sans son consentement. Le manufacturier Granby la consultait pour ses

affaires d'industrie, et d'habitude le révérend Annesley lui soumettait ses plans de sermons. Sir John n'aurait jamais osé engager son grand procès, si sa belle-sœur lui avait dit de renoncer à ses légitimes prétentions. Lui-même, cet homme si brusque, si résolu, il se trouvait dans la dépendance de miss Osborne. Sa grande passion pour les voyages n'avait peut-être pas d'autre origine; ce n'était que sur les grands chemins qu'il se sentait vraiment libre et maître. A Genève, loin de sa belle-sœur, il avait marié sa fille à sa fantaisie, sans prendre conseil de personne; à Saint-Alban, il n'aurait jamais eu cette audace.

Toute une année s'écoula ainsi pour Maxime dans le demi-sommeil d'un bonheur domestique inaltéré, doux et monotone. Au milieu de ce grand repos, dans ce calme bien-être, il oubliait la patrie perdue, ses misères et ses souffrances; de l'Italie, il ne gardait qu'un souvenir vague et confus, mêlé de dédains, et, sans oser encore renier ce noble pays, il s'en détachait de plus en plus, il se donnait avec ses plus vives sympathies à la patrie adoptive; il entrait de cœur dans cette grande société britannique si puissamment ordonnée, et, se dénationalisant de son mieux, il s'efforçait de se façonner une âme anglaise.

Il croyait y avoir pleinement réussi, lorsque tout à coup je ne sais quelle tristesse l'envahit, vague et persistante, sous mille formes, inopinément, sans motifs apparens, au milieu de cette tranquillité si parfaite. Que lui manquait-il? de quoi pouvait-il se plaindre? pourquoi ce vide profond dans son âme, et si soudainement cet ennui incurable? Se plaindre! et pourquoi? Le pouvait-il sans injustice? N'avait-il pas trouvé dans sa nouvelle famille la plus large, la plus loyale hospitalité? La riche Angleterre ne lui donnait-elle pas à profusion tout ce qu'elle offre à ses favoris, une vie noble, honorée, luxueuse, l'abondance de tous les biens terrestres? Qu'a-t-elle de plus à donner au monde? Et lui, n'avait-il pas accepté sans réserve le calme de cette vie heureuse et facile, oisive, oublieuse de tout sacrifice? Espérances de patriote, ardeurs de jeunesse, ambitions de gloire et de dévouement, il avait tout renié dans son cœur; il se croyait à jamais libre de toute passion généreuse, et voilà qu'au lendemain même d'une si complète abdication, il se réveillait avec des tressaillemens, des ardeurs, des inquiétudes, dont il n'osait s'avouer l'origine. Au fond, l'idée de l'Italie, cette idée qu'il avait entrepris d'effacer de son âme, y avait reparu avec tout son cortége d'espérances fiévreuses et de poignantes tristesses. Dans les jours mêmes où Maxime semblait le plus complétement gagné au noble prestige de la vie anglaise, il suffisait d'une rencontre, d'une lettre, de quelques lignes lues dans un journal pour le replonger dans l'atmos-

phère de trouble et d'illusions d'où il se croyait à jamais sorti. Autour de Maxime, rien n'était changé : ses hôtes et ses parens lui témoignaient toujours la même bienveillance, et lui déjà il se sentait étranger au milieu d'eux. Lui seul était changé, et, voyant Olivia si heureuse au milieu des siens, il craignait de trahir ses grands ennuis devant elle. Il se taisait, lui cachait ses souffrances avec une sorte de pudeur, et, sans s'en douter, il prenait ainsi l'habitude d'une vie en dehors d'elle, taciturne, sans expansion. Il lui dérobait quelque chose de lui-même, le plus pur peut-être, et le malheur, c'est qu'il se croyait dévoué et bon en retenant ainsi ces confidences, qu'Olivia ne lui demandait pas, mais qu'il lui devait.

Si désintéressés qu'en fussent les motifs, cet isolement était mortel. C'est un grand mal quand il y a dans l'amitié un seul point réservé, quelque chose de retiré de la mise en commun absolue, fraternelle. Dès qu'on laisse prendre à l'âme ce mauvais pli du silence, il se fait en elle un resserrement intérieur tous les jours plus étroit, plus avide; rien ne rayonne plus au dehors, tout s'endurcit et se dessèche à la longue dans une âme ainsi possédée tout entière par ce *diable muet* dont parlent les Slaves.

Maxime se laissait aller avec un certain dilettantisme de poète à savourer les amertumes d'une mélancolie si discrète, et, trompé par la délicatesse de ces sentimens, qui n'avaient rien de vulgaire, il n'en soupçonnait pas le subtil égoïsme. Il se faisait tous les jours une vie plus solitaire, et pendant des journées entières il errait loin des siens, dans les bois, au bord des rivières. Un matin de novembre, il s'en allait ainsi dans la campagne, au hasard, au milieu des brouillards qui s'étendaient sur la vallée, découragé de tout, malade de son mal inconnu, l'âme plus triste encore que ce paysage noyé dans les brumes. Tout à coup, dans le silence de cette route déserte, il entendit une voix qui le fit tressaillir. La voix montait sous le feuillage, claire et vibrante; des coups de marteau sonores se mêlaient à ses vifs éclats. Maxime reconnut un air vénitien qu'il avait entendu bien souvent dans les marches militaires, sur les bords du Mincio, et ranimé soudainement, comme si le vent de l'Italie eût soufflé sur ces rivages, il répondit à pleine voix à ce refrain, et courut tout joyeux jusqu'à la route. Le chanteur était au bord du fossé, marteau en main, battant et radoubant des vaisselles de cuivre. C'était un chaudronnier de la vallée d'Aoste; il avait été soldat dans l'armée italienne, et jusqu'à Novare il avait guerroyé noblement. Après ce grand désastre, il s'était embarqué à Gênes, et, se souvenant du métier de son père, il avait repris son marteau et ses fourneaux d'étameur, cherchant la liberté sur les grands chemins, en bon compagnon qui fait son tour du monde. Il raconta son histoire à Maxime;

ils parlèrent longuement de l'Italie, et s'en allèrent bras dessus bras dessous au château.

Olivia se promenait avec miss Osborne sur la pelouse. Elle fut surprise et blessée de voir arriver Maxime en pareille compagnie, et ne lui adressa pas un reproche; mais l'impression mauvaise était reçue. Déjà Maxime était diminué dans son esprit : à ses yeux, ce n'était plus un parfait *gentleman*.

Sir John galopait sur la route, à cheval sur un étalon indocile qu'il montait à nu. L'étalon s'effaroucha, et d'un saut de mouton lança son cavalier par-dessus la haie. L'Italien poursuivit le cheval, et bientôt le ramena sous lui, frémissant et maîtrisé. Sir John s'était relevé tant bien que mal; il demanda le nom de ce hardi dompteur. En deux mots, l'étameur lui raconta son histoire. — Puisque tu es si bon cavalier, lui dit sir John, nous te garderons à Saint-Alban, si c'est ta fantaisie.

L'étameur aimait les chevaux, il accepta de grand cœur: mais le lendemain, quand on voulut l'affubler d'une livrée, il dit à Maxime : — Cet uniforme ne me va guère... Enfin, s'il le faut, ce sera pour vous, capitaine. — Sur l'ordre de Maxime, l'intendant rapporta la livrée au vestiaire; mais il revint bientôt avec son costume de laquais sous le bras : miss Osborne l'avait exigé. Un sourire éclaira la belle figure spirituelle et moqueuse de l'Italien. — Je vois que je suis un trouble-fête ici, dit-il gaiement. En voyage! — Il reprit son chaudron et ses fourneaux et partit en chantant, joyeux et libre sous ses guenilles.

— *Votre* Italien est donc parti? dit Olivia en rencontrant Maxime. Ce *votre*, ainsi accentué, voulait dire : Donnez-lui tout l'argent qu'il vous plaira; mais votre amitié, y pensez-vous? Elle prononça ce mot avec une hauteur qui trahissait tout son secret mépris pour les pauvres. En ce moment, Maxime lui trouva une vague ressemblance avec miss Osborne. Déjà cette pleine confiance qu'il lui gardait était altérée dans son ingénuité. Cette vigueur d'âme qu'il admirait en elle serait-elle faite d'insensibilité et de sécheresse? Ces doutes et ces craintes le poursuivaient : il les repoussait sans oser les sonder, comme on écarte les illusions du mal. Il ne pouvait s'empêcher cependant d'opposer les souvenirs de la casa Olgiati à ses impressions de Saint-Alban. Quelle cause avait changé pour lui en une terre d'exil cette Angleterre qui pendant si longtemps s'était confondue dans ses rêves avec l'image d'Olivia? L'entraînement romanesque de la vie de voyage avait pu un moment effacer des différences que la vie sédentaire accusait autour de lui de plus en plus. Les hôtes graves et froids de Saint-Alban n'avaient rien de commun, il était forcé de le reconnaître, avec les touristes aventureux et enthousiastes qu'il avait con-

nus sur les bords du Tessin. Les ténébreux conspirateurs qu'il avait rencontrés à Malte ne ressemblaient pas davantage à ses braves compagnons d'armes de Pastrengo et de Volta. L'Angleterre et l'Italie de sa jeunesse et de ses rêves avaient disparu, et Maxime se retrouvait en face de deux pays nouveaux, condamné à ne pouvoir aimer l'un et à désespérer de l'autre.

IV.

Sir John avait enfin gagné son interminable procès, et sa grande fortune se trouvait à peu près doublée; mais pendant ces deux années de repos Olivia s'était fait des habitudes à Saint-Alban : elle n'était plus disposée à courir le monde avec son père, et sir John, bien à contre-cœur, dut renoncer à ses voyages lointains. Il ne prit cependant pas racine à sa maison de campagne. On le rencontrait partout sur les routes, à toutes les courses, dans les grandes chasses, en Irlande, en Écosse. Il entraînait avec lui son gendre, et Maxime se laissait enlever sans déplaisir, espérant dompter ainsi les inquiétudes de l'esprit par une grande activité physique. Leurs absences se prolongeaient souvent pendant quelques semaines; à la première chasse d'automne, Maxime resta près d'un mois hors de Saint-Alban, et, s'adressant à lui-même de grands reproches pour ses absences, à son retour il en témoigna tous ses regrets à Olivia. Olivia l'écoutait avec surprise. — C'est une coquetterie de femme, se dit tout d'abord Maxime avec une vraie fatuité de mari. Il n'en était rien; Olivia était trop fière pour ruser, et d'ailleurs elle n'avait rien à feindre. Elle voyait toujours Maxime avec un très grand plaisir, mais il ne lui était pas nécessaire à ce point qu'elle souffrît cruellement de son absence. Elle paraissait déjà parfaitement habituée à le voir mener au dehors une vie très active dont elle n'avait pas à s'inquiéter. Elle, de son côté, s'était fait une vie très occupée en toilettes, en visites, en lectures, en écritures, en longs repas. Son père, ses cousins, ses oncles, s'absentaient des mois entiers pour leurs plaisirs ou leurs affaires; elle ne voyait aucun mal à ce que Maxime fît comme eux. Il lui semblait tout naturel qu'après quatre ans de mariage on se laissât mutuellement une grande liberté.

L'époque des nouvelles élections approchait. La candidature de sir John était combattue par un colonel écossais qui venait d'organiser un *meeting* hongrois. Sir John se fit offrir la présidence du *meeting* des *partisans de l'Italie*. Ses nombreux amis l'accompagnèrent et lui firent un succès. Ferletti se trouvait au bureau comme secrétaire. — Je vous avais bien dit que tôt ou tard nous nous rencontrerions, dit-il à Maxime.

Sir John parla longuement et passionna ses auditeurs, en leur

montrant quelle gloire ce serait pour l'Angleterre de donner ses institutions à tous les peuples du Midi. Les orateurs qui se succédèrent à la tribune parlèrent dans le même esprit, mais chacun à son point de vue particulier. Le révérend Annesley et l'honorable Granby ne voyaient dans la péninsule qu'un vaste marché, l'un pour ses bibles, l'autre pour ses cotonnades. Tout se rattachait pour eux aux intérêts anglais. — Et l'Italie? se disait Maxime. Il se rappelait alors ces vers mystérieux de Dante appelant le libérateur inconnu qui doit « chasser la louve ennemie de ville en ville. Celui-là ne se nourrira ni de terre ni d'or, mais de vertu, de sagesse et d'amour. Il sera le salut de cette humble Italie, pour laquelle la vierge Camille, Euryale, Turnus et Nisus sont morts de leurs blessures... »

Aucun des orateurs ne manquait de proposer des systèmes pour relever les Italiens de leur abjection, de leur avilissement séculaire : c'étaient les termes qu'ils employaient. Maxime les écoutait avec colère. L'injurieuse prétention que s'arrogeait cette race superbe l'indigna; il s'approcha de Ferletti, et lui dit impérieusement : Vous êtes quelque chose ici, allez-vous tolérer plus longtemps ce langage? — Laissez-les dire, patience, patience! répondit Ferletti; laissez faire, nous serons toujours plus fins qu'eux.

Il parlait ainsi avec une foi à la ruse si vive, si naturelle, si sûre d'elle-même! Je répète les paroles, mais comment rendre la voix, le geste, le sourire, cette voix fine, et mordante et subtile, et cette mimique passionnée, d'une si rare souplesse? Maxime monta à la tribune. Il rappela ce qu'il avait entendu quelques mois plus tôt dans une assemblée où l'on demandait des fonds pour évangéliser une île de la Polynésie. L'orateur avait eu un grand succès en démontrant quels avantages résulteraient pour le commerce national, si ces sauvages, qui vivaient tout nus, se soumettaient aux lois de la pudeur chrétienne. Quel débouché ce serait pour les percales anglaises! Ces remerciemens ironiques furent d'abord pris très au sérieux; mais Maxime eut l'imprudence de s'y arrêter trop longtemps, et l'amertume de ses paroles le trahissant, on pénétra bientôt le fond de sa pensée. Il fut sifflé, hué, chassé de la tribune, et sans l'intervention de Ferletti on lui aurait fait un très mauvais parti.

Sir John revint à Saint-Alban, accompagné de Ferletti et très mécontent de son gendre. Lorsqu'on eut raconté l'affaire dans la famille, tout le monde se tourna contre Maxime; miss Sarah était consternée. Le bon Girolet essaya de ramener la paix en expliquant l'incartade de Maxime par le peu d'habitude qu'il avait de la langue anglaise, et Ferletti lui vint très gracieusement en aide. C'était la troisième fois qu'il se permettait de prendre Maxime sous sa protection. Il était très aimé à Saint-Alban, il plaisait beaucoup à ces gens graves par ses manières vives et turbulentes; il les réjouissait par ses bouf-

fonneries, ses complimens, sa belle humeur infatigable, et jamais il ne s'en allait sans leur avoir tiré quelque argent pour ses affaires de conspiration.

— Quel métier! lui dit un jour Maxime, j'en suis honteux pour l'Italie.

— L'Italie! dit Ferletti d'une voix haute et fière, je l'aime plus que vous, je lui sacrifie tout; au besoin, je lui donnerais mon honneur. Pour la servir, j'entrerais, si c'était nécessaire, dans la police autrichienne, et j'entends que nos ennemis fassent eux-mêmes les frais de la guerre. Avec le tsar, je serais cosaque s'il le fallait; avec les Turcs, je prendrais le turban. Ah! vous me connaissez mal, et je ne puis supporter plus longtemps vos mépris.

Cette dernière parole fut prononcée avec un sentiment de patriotisme si vrai et si sincère, l'Italien portait en lui une telle foi à sa cause, un tel sentiment de la supériorité de sa race, qu'il ennoblissait en quelque sorte ses plus viles pratiques. Maxime lui répondit avec tristesse : — Eh quoi! toujours la ruse et la fraude? On dit que nos aïeux dans un jour de désespoir ont forgé ces armes empoisonnées. Hélas! voilà des siècles qu'on les retourne cruellement contre nous. Ah! brisons-les dans ces mains indignes qui les retiennent, mais brisons-les avec des mains pures. Comment vaincrons-nous nos ennemis, si nous leur ressemblons? Montrons-leur des âmes plus hautes; nous ne relèverons notre patrie qu'en élevant nos cœurs et purifiant nos volontés.

— Ah! cher poète, lui dit affectueusement Ferletti, vous ne serez jamais un grand politique. Sachez que la bonne arme est celle qui tue; le tout est de la bien tenir. Du reste, reprit-il d'un ton ironique, mettez vos vertus au service de l'Italie; moi, pauvre diable, je lui offre mes vices.

Sir John, tout à fait ramené par Ferletti, s'empressa de tendre la main à Maxime; mais Olivia lui dit avec un accent de reproche : — Ah! monsieur, vous n'êtes pas patriote! — Ah! sir Maxime, vous n'êtes pas patriote! répéta miss Osborne. — Ah! je comprends, répondit durement Maxime, vous voulez dire que je ne suis pas encore assez anglais.

C'étaient là les premières paroles amères échangées entre eux. Des deux côtés ils s'arrêtèrent brusquement, effrayés du tour imprévu que prenaient leurs pensées. Ce dissentiment n'eut pas d'autre suite, mais le charme était brisé; ils s'observaient déjà comme des étrangers. C'était un juge qu'il avait trouvé en elle, et non une amie indulgente; il le comprit vaguement, et son cœur se serra. Malgré lui, il pénétrait tous les jours de plus près la nature d'Olivia, et ces craintes qu'il avait conçues lui revenaient obstinément plus pres-

santes et plus vives. A chaque instant, les oppositions de race éclataient, et comme il redevenait franchement italien, toutes ces dissemblances le frappaient plus fortement encore. Non qu'il y eût jamais entre eux rien de grave ni de difficile, mais le désaccord secret se trahissait dans les moindres choses; il fallait que le mal fût déjà bien ancien, bien profond, pour que ces misères prissent une telle importance. Un seul mot de froideur tombait sur son âme pleine de tristesses comme la goutte d'eau qui fait déborder la coupe.

A mesure que Maxime ressaisissait le sentiment italien, Olivia de son côté devenait plus anglaise; ils se retiraient en quelque sorte toutes les concessions qu'ils s'étaient faites. Le comte Alghiera reconnaissait avec effroi qu'il y avait quelque chose de changé entre eux, qu'ils n'étaient plus dans cette inaltérable harmonie d'autrefois. A ces premiers signes du déclin des choses, on tremble, on hésite, on voudrait douter encore, on cherche à tromper ce sens critique qui s'éveille; mais sous ces artifices la vérité cruelle fait son chemin. Maxime s'efforçait de se donner le change. Quoi qu'il fît, ce mal, qu'il n'osait pas sonder, se révéla soudainement dans toute son étendue, dans son aridité. A vrai dire, rien n'était détruit entre eux, car la chose essentielle manquait à l'origine. Entre eux, il n'y avait jamais eu union en esprit; c'était là tout le mal, il le comprit, il voulut le réparer; il s'efforçait de se placer sur ce vrai terrain, de créer d'elle à lui ce doux commerce des âmes, plus intime et plus réel. Elle l'écoutait avec condescendance, mais sans le seconder. Cette fraternité qu'il lui offrait, elle la refusait non par dédain, non par caprice, mais tout naturellement; elle n'en avait pas besoin, elle se suffisait à elle-même. Triste ou joyeux, il recevait toujours d'elle le même accueil. S'il parlait, elle l'écoutait avec plaisir; s'il se taisait, elle gardait le silence. Elle n'avait jamais rien à lui dire, elle ne cherchait jamais à lire dans ce cœur si troublé : c'était pour elle comme un livre scellé qu'elle ne songeait pas à ouvrir, et pour elle-même, n'ayant aucun besoin d'épanchement, d'intimité plus profonde, elle ne pouvait pas soupçonner que l'isolement fût une souffrance, une souffrance qu'elle imposait cruellement à celui dont elle était aimée.

Le jour où il eut le courage de tout lui dire, elle le regarda avec surprise; elle l'écoutait sans le comprendre, et bientôt elle repoussa ces confidences comme des reproches, sans irritation, avec l'indulgence qu'on doit aux bizarreries d'un esprit malade, ingénieux à se chercher des souffrances. Alors la vérité apparut complète à Maxime. En moins de quatre ans, la jeune fille de la guerre d'Italie s'était transformée en une Anglaise doctrinaire, froide et méthodique, sentencieuse et sermonneuse, satisfaite d'elle-même, très attachée à son bien-être, à son luxe, à ses opinions de lecture, à sa tranquillité

d'âme. Elle s'était fait une paix définitive. Tout imprévu la choquait; elle ne craignait rien tant que d'être dérangée, de quelque manière que ce fût, au mieux ou au pire. Avant tout, elle redoutait d'être réveillée; elle haïssait d'instinct tout ce qui pouvait altérer la comfortable et paisible ordonnance de sa vie. Elle semblait ne plus aspirer qu'à réaliser le type que lui présentait miss Osborne, et à son exemple elle se tenait droite et raide dans ses habitudes d'esprit et ses orgueilleuses vertus terrestres, comme ces personnes bien attifées qui n'ont d'autre souci que de ne pas laisser friper leur toilette. Immobilisée dans ses goûts, ses sentimens, ses habitudes, elle se maintenait sans effort dans cette inaccessible région moyenne où rien ne vibre, rien ne tressaille, certaine d'arrêter tout élan, tout mouvement d'esprit, avec ce pharisaïsme énergique qui brisait toute élasticité dans son âme.

Était-ce bien là cette même Olivia dont il avait entrevu la beauté idéale dans une si haute lumière, cette Olivia qui s'était avancée vers lui, les mains pleines de grâces, dans le rayonnement de sa jeunesse? Eh quoi! tant d'espérances à jamais ensevelies, tant de promesses vaines! L'amitié héroïque aux jours de péril et dans les mille déceptions de la vie, l'appui, le secours intérieur, la douce assistance, toutes ces choses offertes et données, fallait-il les oublier comme des rêves, y renoncer à jamais? Non, ce n'étaient pas des rêves; toute cette vie s'était répandue avec richesse un jour, une heure, mais la source en était tarie.

Olivia était de celles qui n'ont qu'une lueur de jeunesse à jeter dans le monde. Il y a pour ces âmes une sorte de *beauté du diable* qui brille un jour, puis tout à coup s'efface et disparaît. Cette heure poétique ne reviendra plus. L'heure envolée, quels tristes lendemains! La prose a repris tous ses droits; l'envahissante nature inférieure ressaisit l'âme tout entière et se venge par un triomphe durable, continu. Un matin de printemps, ce cœur glacé s'était entr'ouvert; il se refermait pour toujours, après s'être épanoui comme par surprise sous le ciel d'Italie. Reprise par le génie de sa race et de sa famille, tous les jours Olivia s'isolait davantage en elle-même. D'heure en heure, elle se concentrait et se contractait plus durement encore dans son âpre individualisme.

Leur vie s'écoulait ainsi nulle et vide. Sans bruit, sans déchiremens, sans crises, de soi-même, tout s'écroulait, ou plutôt tout s'affaissait. En vain espérait-il encore faire revivre les choses du passé. Si unis en apparence, ils n'avaient plus rien de commun; en parlant le même langage, ils ne se comprenaient plus : il semblait que leurs esprits n'habitassent plus les mêmes sphères. Tous les jours l'abîme se creusait entre eux plus profond et plus vaste. Le mal irréparable étendait ses ravages lentement et sûrement. Déjà dans leur mémoire

ces souvenirs lumineux des premiers jours, du temps heureux, s'effaçaient sourdement; le passé leur échappait tout autant que l'avenir. Leurs âmes se séparaient à jamais, comme ces lignes des angles qui se fuient à l'infini après s'être rencontrées dans un point de l'espace.

Et de ce mal profond, infini, rien ne se trahissait au dehors. Vivre ainsi tous les jours dans cette concorde apparente, et si profondément désunis! Rapprochés aux yeux de tous, et si étrangers l'un à l'autre, chacun retiré dans sa sphère, dans son moi impénétrable, quelle chose mensongère!... Rien n'est triste comme cette paix dans la mort.

Quelle terreur saisit Maxime! quelle souffrance lorsqu'il eut conscience d'une si profonde détresse, lorsque le vrai de cette nature lui apparut, lorsqu'il toucha le fond de cette âme, ce fond dur et résistant, sans sonorité comme sans lumière, fermé de toutes parts comme un mur d'airain, sans perspectives, sans issues, où rien ne s'ouvrait vers l'infini! Il souffrait cruellement pour elle, et de cette certitude de ne pouvoir porter aucun secours à cette âme en si grand péril. Jamais son cœur ne s'était élevé si haut, et toute vie fraternelle lui était refusée! Quelle misère que la sienne! Ah! si cette lumière du foyer vient à s'éteindre, comment retrouver sa voie au milieu de la triste nuit qui nous environne? Il les connut, ces amères douleurs d'une âme aimante et toujours refoulée sur elle-même, condamnée à l'éternelle solitude. Il le gravit, cet âpre chemin où tous les grands cœurs ont laissé la trace de leurs blessures saignantes. Se donner sans cesse et ne rencontrer que l'indifférence et la tiédeur d'âme, exalter et raviver en soi la plus noble, la plus généreuse amitié, et ne rien recevoir en échange! Et tous les jours, à toute heure le navrant spectacle de cette aridité, de cette mort!

Il savait que tout était désespéré, perdu, et par la persévérance d'un amour fidèle, en redoublant de sacrifice, il tentait encore de réveiller l'âme d'Olivia; il remuait à toute heure les cendres de ce foyer éteint, et la triste certitude s'affermissant toujours, il tombait dans des agitations extrêmes. Les âmes en cet état de trouble, et les meilleures, donnent prise à chaque instant par leurs ardeurs inquiètes, leurs impatiences, leurs colères généreuses. Il n'est point difficile de les vaincre. Dans ses tentatives désespérées, il ressemblait vraiment à ces vaillans barbares qui se ruaient à découvert, le corps nu, sur le fer immobile des légionnaires de Rome. Elle, toujours armée de son indifférence, elle recevait le choc, sans trouble, sans colère, invincible dans sa froide discipline. Après ces défaites, il s'éloignait, humilié, découragé, et pendant des semaines, des mois entiers, il se tenait à l'écart avec une tristesse farouche; puis, la revoyant à son retour comme par le passé, tranquille et souriante, heureuse, il lui arrivait de s'accuser d'injustice et de dureté. Par momens même

il espérait contre toute espérance. Ah ! si elle se réveillait, quel amour il lui garderait encore! Mais non, rien, rien! la nuit, le silence et l'horreur de la solitude! Souvent alors, saisi d'une vraie colère, il secouait violemment cette âme engourdie, et d'une main irritée il s'efforçait de faire vibrer ces cordes mortes. Rien, rien, rien qui répondît jamais à ces appels passionnés. Étrangère à toute émotion, la calme, la froide Olivia demeurait elle-même, indifférente et bienveillante, et tout effort venait se briser contre sa douce inertie.

Elle pardonnait à Maxime cette exaltation douloureuse; mais tout entretien avec son mari lui devenait difficile et pénible. Un jour, comme il arrivait auprès d'elle plus troublé que jamais, elle trahit quelque chose de son déplaisir, et posa son livre sur ses genoux avec une sorte de résignation polie. — Écoutez-moi, lui dit-il avec une extrême véhémence. — La dureté impérieuse de ces paroles la blessa; elle se leva pour sortir, et lui, dans sa colère, il s'oublia jusqu'à lui saisir les poignets très rudement, et de force il la retint devant lui. Olivia se dressa avec terreur et poussa un grand cri; bientôt la porte s'ouvrit, et Maxime vit arriver sir John et miss Sarah, puis la tante Osborne. Olivia se leva, et leur montrant ses poignets rougis : — Voilà comme cet Italien m'a traitée!... dit-elle. Sir John offrit son bras à sa fille silencieusement, et s'éloigna avec elle triste et digne. Miss Osborne, passant devant Maxime, lui jeta un regard de haine implacable. En ce moment, Olivia et miss Osborne se ressemblaient comme deux sœurs jumelles. Maxime, profondément triste, se retira tout à fait chez lui.

Pas une démarche de réconciliation ne fut faite auprès de lui par Olivia. Elle et miss Osborne ne pardonnaient pas. En les voyant si irritées, le bon Girolet crut un jour les apaiser en leur disant : — Soyez-lui indulgentes, voilà déjà longtemps que je suis très inquiet de sa santé; bien des folies n'ont pas eu de symptômes plus graves. — Parlait-il sincèrement, ou n'était-ce que par obligeance? Quoi qu'il en soit, cette idée du docteur fit son chemin. Toutes les paroles, toutes les actions de Maxime furent étudiées, observées, comparées dans cet esprit de prévention. Les moindres faits prenaient une importance extraordinaire. Au salon, à chaque instant, les parens, les amis échangeaient des regards rapides comme entre complices; tout était interprété contre lui : sa mélancolie persistante, sa sauvagerie, ses longues courses, ses nuits passées au piano. Il cherchait dans l'art l'unique consolation; mais cet amour ne lui suffisait plus. Il exaltait l'imagination, mais sans fortifier l'âme. Les joies fugitives qu'il y trouvait étaient trop chèrement payées par la perte de cette énergie virile sans laquelle il n'est pas plus d'indépendance réelle pour les individus que pour les peuples.

En même temps qu'il fuyait les relations mondaines, il se plai-

sait parmi les hommes qui mettaient leur honneur à en secouer le joug. — Les Harris avaient pour cousin un certain William Mondy dont ils ne se vantaient guère, et qui s'était fait partout un triste renom d'intempérance. Autrefois, quand il habitait Londres, il avait coutume de passer ses nuits en orgies dans les tavernes, et tous les matins il rentrait chez lui cravaté de blanc, grave, décent, irréprochable. Pendant dix ans, il s'était ainsi grisé avec une tenue parfaite; mais depuis qu'il avait voyagé en France, ses mœurs étaient changées. Il fumait et s'enivrait outrageusement avec les gardes-chasse et les jardiniers, en plein jour, en public, sans respect humain : grand crime, irrémissible, inexpiable à Saint-Alban... A tort ou à raison, Maxime se persuada que ce William étouffait au milieu des mœurs anglaises, qu'il cherchait la liberté de son âme dans l'ivrognerie, toute autre issue lui étant fermée. Au lieu de le fuir comme par le passé, il le voyait quelquefois; sa conversation bizarre et poétique l'intéressait; il l'écoutait avec une certaine sympathie, et la reconnaissance que lui témoignait alors ce malheureux le touchait vivement. A Saint-Alban, on ne pouvait s'expliquer qu'avec sa grande sobriété italienne Maxime se fût choisi une telle société. Miss Osborne attendit une grande occasion pour témoigner en public ses mécontentemens. Un jour, dans un dîner d'apparat, devant vingt personnes, elle lui demanda brusquement comment il pouvait fréquenter un pareil homme, le déshonneur de sa famille. — Il vaut mieux que vous tous, s'écria Maxime. — Et il sortit pour monter à cheval. De huit jours, on ne le revit plus. Tous les convives se regardèrent avec stupeur. Miss Osborne bravée en face et de cette façon! Après une pareille incartade, personne ne douta plus de la folie de Maxime.

Maxime pouvait désormais se regarder comme condamné à l'isolement sur cette terre anglaise où il avait cru trouver une seconde patrie. Une réprobation unanime planait sur lui; parens, amis, serviteurs, tous s'unissaient contre le mari d'Olivia dans les mêmes sentimens d'éloignement, de crainte vague et de pitié dédaigneuse; tous l'évitaient, tous se tenaient à l'écart de ce malade, dont on semblait redouter les violences. Miss Osborne alla même jusqu'à dire un jour de très bonne foi : — Je tremblerais de laisser Olivia seule avec lui. — Les choses en étaient venues au point que ces paroles ne surprirent personne.

Le docteur Girolet était au désespoir; il s'accusait de tout le mal, il se reprochait d'avoir donné naissance à cette opinion malheureuse qu'il ne pouvait plus déraciner. Sur sa demande, deux docteurs renommés furent mandés de Londres. On décida qu'ils passeraient quelques jours à Saint-Alban *incognito*, sans déclarer leur qualité

de médecin, pour bien étudier le malade à loisir, sans le brusquer, avec les plus grands ménagemens. Le calme de Maxime surprit d'abord les docteurs, et peu à peu ils s'enhardirent à l'interroger vivement. Lui, Maxime, les écoutait à peine, et les déroutait à chaque instant par l'insouciance et le décousu de ses réponses; on le pressait de questions sur lui, sur Olivia, et les plus indiscrètes ne le blessaient en rien, éveillaient à peine son attention. De ce côté, rien ne pouvait plus l'atteindre. Son esprit n'était plus à Saint-Alban.

Depuis longtemps toute colère s'était éteinte en Maxime. D'Olivia, il n'attendait plus rien, il ne désirait rien, et dans ce délaissement il donnait toute son âme à l'Italie. Par ses misères présentes, il se sentait uni plus étroitement encore à cette noble race, si grande dans sa détresse, et quand le découragement le gagnait, tout à coup les vers sibyllins de Dante lui revenaient en mémoire : il répondait à cet appel héroïque en élevant plus haut son âme, en s'associant plus douloureusement encore à toutes les souffrances de l'Italie; il portait la croix de la patrie.

Ces sentimens rajeunis, animés, c'était toute sa vie; il les trahit un jour devant les docteurs, qui le pressaient de questions, et, se laissant aller à la plus noble exaltation, il leur parla passionnément de l'Italie et de cette espérance qu'il gardait toujours de verser son sang sur les champs de bataille de la patrie. — Ah! voilà sa folie, dirent-ils en hochant la tête. — C'est un mystique, dit le plus ancien des docteurs. — Folie mystique, répéta le plus jeune. Et ils s'éloignèrent en grande tranquillité de conscience, enchantés d'avoir donné un nom à la maladie. Un mystique! avec ce mot magique on retire un homme de la circulation; l'étiquette une fois bien fixée au front du patient, tous s'écartent de lui, comme les passans à la vue de ces écriteaux de voirie : Le public n'entre pas ici.

Le docteur Girolet eut le courage de défendre Maxime : c'était un homme simple et dont l'esprit n'était pas troublé par les grandes théories; il était ce qu'on appelle un *guérisseur*, il avait un vrai coup d'œil de médecin, une première intuition vive et sûre, mais voilà tout, et sa grande ignorance le mettait à l'abri de tous les systèmes. Il s'efforça de ramener ses collègues à la vérité, mais on lui tourna le dos avec mépris, et il resta seul de son opinion à Saint-Alban. De son mieux, il cherchait tous les jours à réparer ses torts vis-à-vis de Maxime. Maxime se montra d'abord très insensible à tous ces témoignages affectueux; à la longue pourtant il en fut touché. Une amitié vraie les rapprocha. Le docteur avait tout à fait gagné la confiance de Maxime, il eut le secret de toutes ses tristesses. — Je connais votre mal, lui dit-il un jour en essayant de l'égayer, laissez faire votre docteur, il n'est pas de mal d'amour dont on ne revienne; je vous guérirai.

— Je crains que vous n'ayez raison, lui dit Maxime.

Ces amours blessés à mort ne vivent plus que de leurs souffrances, et leur agonie ressemble à celle du héros thébain à Mantinée; la vie s'échappa de ce noble cœur, quand on retira le fer de sa blessure.

Dans les derniers jours de septembre, Maxime alla passer une semaine à Brighton, sans confier à personne le motif de son voyage. Au retour, il reçut la visite de Girolet. Le docteur essaya de lui parler d'Olivia : il avait eu la veille un long entretien avec elle, il était plein d'espérance et voulut faire partager sa joie à Maxime; mais dès les premiers mots Maxime l'arrêta. — Mon ami, lui dit-il, je suis en train de vous écrire tout ce que j'ai à vous dire. Demain, à midi, vous recevrez cette lettre que je vais terminer. Sous le même pli, vous recevrez une lettre que je vous prie de remettre à la comtesse Alghiera.

Par discrétion, Girolet s'abstint de toute question, et dans son embarras, pour se donner une contenance, il alla s'asseoir au piano.

— Puisque vous êtes en goût de musique, lui dit Maxime, vous plairait-il d'entendre un opéra-bouffe que j'ai écrit, il y a deux mois, pour tromper l'insomnie des mauvaises nuits? Le comte se mit au piano et joua une grande ouverture. — Maintenant, docteur, prenez en main votre partie et chantons ensemble le grand duo.

— Un opéra sans paroles! dit Girolet.

— Qu'importe? dit Maxime, déchiffrez toujours. Vous verrez à la marge des dessins explicatifs.

Tous ces dessins étaient, comme la musique, d'une exécution joyeuse, vive et fantasque. L'accent passionné, l'ardeur sérieuse, la tristesse, éclataient souvent sous le rire. — Allons, Girolet, déchiffrez-vous? C'est à vous. Justement la basse chantante, c'est un docteur. Que dites-vous de cet air de sarabande? Maintenant le trio des fous. Je ferai la seconde partie au piano.

Ce morceau était écrit dans un style grave et sévère. — Quel diable d'air d'église me faites-vous chanter là? disait Girolet. Mais c'est très beau, ce chant lugubre! Voilà comment je veux être porté en terre.

Le docteur se passionnait à cette musique, et voulut tout lire, tout chanter. En chantant et déchiffrant, il se creusait la tête, puis regardait curieusement Maxime en lui montrant les dessins bizarres tracés en tête de chaque motif. — Mais c'est votre histoire en musique, s'écria-t-il enfin, et nous y sommes tous, moi le premier!

L'homme du Midi se laissait aller à sa verve. Ce n'était plus l'Anglais de salon, si bien dressé, encaqué dans le petit habit noir, mais Girolet le tapageur, le vrai Girolet de Milhau en Rouergue. — Ah! cher malade, dit-il enfin, puisque c'est votre folie d'écrire de si belles choses, je n'aurai garde de vous guérir.

— Hélas! je suis guéri, répondit tristement Maxime.

Il disait vrai; il était guéri, bien guéri. Olivia n'avait plus rien à craindre de Maxime, Maxime ne l'aimait plus. Il avait mis plus haut son espérance.

Le lendemain, dès le matin, le comte Alghiera s'embarquait à Brighton sur l'*American*. En recevant sa lettre, Girolet était parti en toute hâte, avec l'espoir d'arriver à temps et de ramener Maxime à Saint-Alban. Lorsqu'il descendit sur le port, on lui apprit que l'*American* venait de lever l'ancre. Il courut sur la jetée et vit passer devant lui le *steamer*. Maxime était assis à l'arrière. Ils se reconnurent, et de loin se dirent adieu. L'*American* entra en mer, et un coup de vent chassa devant eux des tourbillons de fumée; ils ne devaient plus se revoir.

Le comte Maxime avait dit un éternel adieu à l'Angleterre. Une vie nouvelle commençait pour lui. Il allait à l'inconnu. Du passé, il ne laissait rien derrière ses pas : fortune, amour, illusions de jeunesse, il avait tout perdu, il renonçait à tout; mais il emportait avec lui l'inestimable richesse : son âme était libre. Le sentiment italien se réveillait en lui, plus ardent encore et plus passionné, mais détaché de tout égoïsme. Sans agitations, sans haine, sans vaines colères, il épousait résolument la pauvreté, l'exil. Ce grand travail qui doit se faire dans l'âme italienne, il le commençait sur lui-même, hardiment et durement, sans faiblesse, et, jetant un regard sévère sur son passé, portant en lui tous les péchés de sa race, il se disait avec une virile tristesse : « Tout nous trompe, tout nous échappe. Tirons notre force de cette extrême misère. Étions-nous dignes de la victoire? Sommes-nous prêts? Cette unité que nous rêvons pour notre patrie, est-elle fondée en nous? Avons-nous édifié dans nos âmes la cité nouvelle? » Il se préparait ainsi à ces grands sacrifices qui seront demandés à la race de l'avenir. Ces pensées l'animaient d'un noble courage lorsqu'il se sépara à jamais d'Olivia; elles le soutinrent au milieu des épreuves de la vie errante qui commença pour lui le jour même où il dit adieu à l'Angleterre. Sans patrie, sans famille, le comte Maxime pouvait tendre la main désormais à ces mille victimes des crises politiques de notre siècle qui portent sur tous les rivages le deuil d'une nation vaincue et le mystique espoir de destinées meilleures. Combien de temps durera son attente? Et cette existence condamnée s'éteindra-t-elle dans l'isolement? Qui peut le dire? C'est le secret des solitudes américaines, où le comte Maxime a cherché un refuge, sans renier ses espérances, dût-il tomber avant l'heure sur la voie douloureuse qui s'est ouverte pour le salut de l'Italie.

JULES DE LA MADELÈNE.

SIR ROBERT PEEL

TROISIÈME PARTIE.

XII.

Pendant qu'au dehors la politique de sir Robert Peel maintenait ou rétablissait partout la paix et les bons rapports (1), au dedans le retour de la prospérité publique et de l'ordre dans les finances de l'état justifiait et affermissait son administration. A l'ouverture de la session de 1844, un de ses jeunes et fidèles amis, M. Cardwell, en soutenant la proposition de l'adresse, mit sans emphase et avec précision, sous les yeux de la chambre des communes, les preuves de cette bonne fortune méritée, et, à la fin du débat, sir Robert s'en prévalut lui-même avec une franchise prudente et modeste. « J'ai la confiance, dit-il, que nous abordons cette année le parlement dans de meilleures circonstances;... l'équilibre est rétabli entre les revenus et les dépenses de l'état, et nous avons à tout prix mis un terme à l'accroissement de la dette. La détresse qui pesait sur quelques-uns des grands intérêts du pays, et qui infligeait aux classes ouvrières tant de privations et de maux, a été remplacée, en grande partie du moins, par un mouvement de prospérité qui, je l'espère, ira se développant. Je sais que, dans plusieurs districts, il existe encore des souffrances qui m'inspirent une vive sympathie; j'espère que là aussi elles seront, sinon tout à fait dissipées, du moins fort soulagées. A tout prendre, je me crois en droit de dire que, soit

(1) Voyez les livraisons du 15 mai et du 1er juillet 1856.

pour nos relations extérieures, soit en ce qui touche à l'état du commerce national et du revenu public, nous nous présentons devant le parlement ayant réalisé les espérances que nous nous étions permis d'attacher aux mesures que nous lui proposions, et vous penserez, j'ose m'en flatter, que nous n'avons pas manqué à nos devoirs envers notre souveraine et notre pays. »

Mais le succès, dans les gouvernemens libres, n'est pas un titre au repos, et, loin de les apaiser, les espérances réalisées aggravent les exigences. C'est la condition que fait à leurs plus dignes serviteurs l'impatience égoïste des peuples. Sir Robert Peel ne l'ignorait pas, et n'en était ni surpris ni découragé : voué dès sa naissance, par l'ambition paternelle, à la vie politique, il en avait contracté de bonne heure les mœurs laborieuses et fortes, non sans quelque souffrance pour sa nature susceptible, fière avec timidité, et d'ailleurs très sensible aux douceurs de la vie domestique; les affaires de l'Angleterre étaient ses affaires, et la chambre des communes son champ de manœuvre ou de bataille pour les traiter; il en acceptait les travaux comme sa mission, et les tristesses comme sa condition naturelle et inévitable : homme public dans la plus noble et la plus complète acception du terme, faisant du service du pays son état comme son devoir, et s'y abandonnant tout entier sans tenir compte d'aucun déplaisir, quoiqu'il les ressentît vivement. Il déploya, pendant les deux sessions de 1844 et 1845, une activité et une aptitude inépuisables, attentif et prêt en toute occasion, dans les petits incidens comme sur les grands intérêts de gouvernement, et habile à réussir, quoiqu'il n'eût pas le don de plaire. Je n'ai nul dessein de le suivre dans les nombreuses questions politiques ou administratives qu'il eut à débattre; c'est l'homme que je veux peindre, non l'histoire du temps que je raconte. Je ne m'arrêterai que sur deux affaires spéciales, grandes parmi les grandes, et qui ont de plus ce caractère remarquable, que la nécessité ne les imposa point à sir Robert Peel, et qu'au lieu de les éviter, comme il l'aurait pu, il les fit, pour ainsi dire, naître lui-même, par un acte de sa propre volonté, et dans des vues de bien public autant que pour la satisfaction de sa pensée et la gloire de son nom.

En 1833, un bill proposé par lord Althorp, alors chancelier de l'échiquier, avait maintenu la banque d'Angleterre en possession de sa constitution et de ses priviléges jusqu'en 1855, sous cette réserve qu'avant l'expiration de ce terme et au bout de dix ans le parlement serait en droit de réviser la charte de la banque et d'y apporter les modifications qu'il jugerait convenables. Les dix ans étaient expirés; le 6 mai 1844, sir Robert Peel proposa, avec quelque solennité, la révision de la charte de la banque. « Il y a, dit-il,

des questions d'une importance si grande et si manifeste, et qui appellent, je devrais plutôt dire qui commandent si hautement l'attention de la chambre, que toute préface, tout artifice de rhétorique pour mettre en lumière leur grandeur et le devoir du plus patient examen, sont superflus et déplacés. Je soumettrai donc sans préambule à la chambre une question qui touche à toutes les questions, à toutes les affaires dans lesquelles la monnaie entre pour quelque chose. Il n'y a point de contrat, public ou privé, point d'engagement, national ou individuel, qui n'en soit affecté. Les entreprises du commerce, les profits de l'industrie, les arrangemens dans les relations domestiques, les salaires du travail, les transactions pécuniaires les plus considérables comme les moindres, le paiement de la dette nationale, les moyens de pourvoir aux dépenses publiques, le pouvoir de la plus petite pièce de monnaie sur les nécessités de la vie, tous ces faits sont engagés dans la décision que vous prendrez sur les propositions que j'ai à vous soumettre. » Après cet exorde et contre sa coutume, je dirai même contre la coutume générale du parlement anglais, il ne s'arrêta point à retracer les circonstances qui rendaient ses mesures nécessaires; tenant cette nécessité pour reconnue et acceptée de tous, il entra sur-le-champ dans une savante exposition des principes généraux du sujet, et après avoir longuement discuté les divers systèmes des publicistes financiers : « J'ai établi, dit-il, sur la mesure de la valeur, sur l'emploi et la circulation des métaux comme monnaie, et sur les billets portant promesse de paiement à vue en espèces métalliques, les grands principes qui, selon moi, doivent régir ces trois grands élémens de notre système monétaire. J'ai maintenant à indiquer jusqu'à quel point je me propose d'appliquer ces principes. Si je ne les applique pas immédiatement dans toute leur étendue, on me dira, comme on me l'a déjà dit, que je pose abstraitement de très bonnes maximes, mais que pratiquement je crains de les mettre en vigueur. Je n'en persiste pas moins à penser, comme je l'ai déjà exprimé, qu'il importe infiniment que les hommes publics reconnaissent les grands principes par lesquels les grandes mesures de gouvernement doivent être réglées. J'aime mieux qu'on me dise : — Vous restez dans l'application bien loin des excellens principes admis par vous-même, — que si l'on me disait : — Vous avez dissimulé ou perverti les principes pour vous justifier de ne les appliquer qu'incomplétement..... — Tout ce que je puis promettre, c'est que je ne proposerai aucune mesure pratique qui soit en désaccord avec les principes que j'ai établis, aucune qui ne tende à les faire définitivement prévaloir. Mais quand on voit combien il est aisé, par une législation imprudente, de jeter des terreurs paniques ou une confusion déplorable

dans les transactions monétaires du pays, on reconnaît combien il importe que les hommes chargés et responsables de la conduite de ses affaires traitent avec un extrême ménagement les intérêts privés, d'abord parce que la justice l'exige, ensuite parce que la cause des réformes et des améliorations progressives aura grandement à souffrir, si vous ne savez pas les concilier avec les égards dus à la sécurité et au bonheur des personnes. »

Sir Robert s'exagérait, dans cette occasion, les difficultés de son entreprise; les inconvéniens d'une incomplète ou défectueuse constitution des banques et de l'absence de garanties bien combinées, soit pour l'émission et le paiement de leurs billets, soit pour leurs rapports avec l'état et le public, avaient depuis quelques années fortement frappé les esprits; la lutte violente suscitée dans les États-Unis d'Amérique à l'occasion de la banque centrale de l'Union, les désordres qui avaient éclaté, après sa suppression, dans une multitude de banques locales, les souffrances publiques et individuelles qui en étaient résultées, tous ces faits avaient appelé les méditations des financiers et jeté un grand jour sur toutes les parties de la question. Les principes fondamentaux d'un bon système monétaire étaient généralement compris et acceptés. Vraies en théorie et utiles en pratique, les propositions de sir Robert Peel pour compléter ou réformer à certains égards l'organisation de la banque d'Angleterre ne rencontrèrent d'objections que dans quelques intérêts personnels qu'elles dérangeaient et dans quelques esprits entêtés ou chimériques dont elles contrariaient les routines ou ne satisfaisaient pas les rêves. Les chefs whigs les appuyèrent hautement. Dans la chambre des communes, les amendemens dont elles furent l'objet réunirent à grand'peine dix-huit suffrages. La chambre des lords les adopta presque sans discussion, et sir Robert eut la satisfaction d'accomplir en 1844, dans le régime monétaire de son pays, l'œuvre qu'il avait commencée en 1819, contre l'opinion de son père et ses premiers votes à lui-même, peu après son entrée dans le parlement. Il jouit vivement de ce succès, et se complaisait à parler de son bill sur la banque comme de l'un des actes les plus considérables de sa vie publique. Peut-être parce que c'était l'un de ceux où il croyait avoir le mieux réussi à atteindre le but qui préoccupait constamment sa pensée, l'accord de la vérité scientifique et de l'efficacité pratique.

Dans la seconde des questions qu'il éleva lui-même quand il aurait pu s'en dispenser, il fut bien loin de rencontrer la même unanimité; elle devint au contraire, entre lui et son parti, l'occasion d'une lutte ardente et le premier éclat de la scission. S'il se fût borné à demander, pour le collége catholique de Maynooth, les

9,000 livres sterl. que le parlement votait depuis tant d'années, il les eût obtenues sans effort et sans bruit; mais la situation de l'Irlande et ses propres rapports avec ce malheureux pays le préoccupaient chaque jour plus fortement : il voulait poursuivre l'œuvre de l'émancipation des catholiques et faire vers eux un pas nouveau qui leur inspirât confiance en lui et espoir dans l'avenir. L'occasion lui semblait favorable : condamné le 12 février 1844 par le jury de Dublin, M. O'Connell, à raison d'un vertueux scrupule de forme et de jurisprudence, avait été acquitté le 4 septembre suivant par la chambre des lords, sans aucune réclamation du cabinet, et sur l'insistance même de l'un des ministres, lord Wharncliffe. Surpris et charmé de cette délivrance inattendue, O'Connell, tout en continuant, contre le cabinet et pour le rappel de l'union, ses déclamations bruyantes, était dans son cœur moins violent et peu empressé de pousser à fond la lutte; autour de lui d'ailleurs, et en réalité contre lui, un nouveau parti s'était formé, le parti de *la Jeune Irlande*, qui se méfiait de la secrète modération du vieux chef, lui reprochait sa manie de légalité, l'accusait d'éluder tout acte décisif, et travaillait à le supplanter dans sa popularité et dans son pouvoir. Au milieu de ces hésitations et de ces discussions des meneurs irlandais, il parut à Peel qu'un grand acte de bienveillance envers l'Irlande avait chance d'y être bien accueilli, et le 3 avril 1845, prenant la parole dans la chambre des communes : « J'ai annoncé, dit-il, dans le cours de la session dernière, que le gouvernement de sa majesté se proposait de prendre en considération l'état de l'éducation académique (1) en Irlande, et que le collége catholique romain de Maynooth serait compris dans cet examen; j'ai ajouté que notre dessein était d'y procéder dans un esprit de bienveillance pour cet établissement, et j'ai fait cette déclaration dès cette époque pour qu'on eût partout connaissance des intentions du gouvernement de sa majesté. Je m'attendais dès-lors à la manifestation d'opinion qui se fait aujourd'hui par les pétitions qu'on vient de présenter. Je ne pouvais me rappeler les débats qui avaient eu lieu dans cette chambre au sujet du collége de Maynooth sans prévoir que la proposition d'étendre cet établissement serait en butte à une vive opposition, soutenue par les sentimens religieux et les scrupules consciencieux d'un grand nombre de personnes dont l'incontestable sincérité a droit à tout notre respect. Dans cette prévoyance et en présence de difficultés que nous ne nous sommes point dissimulées, mais qui ne nous ont pas détournés de notre dessein, nous avons cru de notre devoir de ne pas les aggraver encore en donnant lieu

(1) C'est-à-dire des études classiques et supérieures.

de dire que nous avions caché notre pensée et pris le pays par surprise. C'est pourquoi j'ai fait l'an dernier la déclaration que je rappelle, non en termes vagues et équivoques, mais en indiquant clairement que le résultat probable de notre examen serait une extension du collége de Maynooth et l'accroissement du don qu'il reçoit de l'état... C'est là en effet la proposition que je viens soumettre à la chambre. »

Il en exposa et en discuta sur-le-champ les motifs avec la même franchise ferme qu'il avait mise à l'annoncer, exposant en même temps les divers systèmes d'objections qu'il prévoyait, et les battant d'avance en ruine. « Nous avons, dit-il, à choisir, envers le collége de Maynooth, entre trois lignes de conduite. Nous pouvons continuer ce qu'on a fait jusqu'à ce jour, et maintenir à son taux actuel le don du parlement. Nous pouvons cesser ce don, rompre avec Maynooth tout rapport, et quand nous aurons pourvu au ménagement des intérêts aujourd'hui engagés dans cette affaire, déclarer que nous n'y prendrons plus aucune part. Nous pouvons enfin adopter, dans un esprit amical et généreux, l'établissement fondé pour l'éducation du clergé catholique, accroître le don du parlement, et, sans nous mêler de la doctrine ou de la discipline de l'église catholique, mais en lui donnant un libéral appui, tenter d'améliorer le système d'éducation et d'élever le caractère de l'institution.

« Quant au premier plan, le maintien pur et simple du système et du don actuel, c'est, dans ma profonde conviction, le pire de tous. Nous déclarons que nous dotons une institution nationale, que nous prenons soin de l'éducation des hommes chargés de donner l'instruction spirituelle et les consolations religieuses à des millions d'Irlandais, et en votant 9,000 livres sterling par an, nous donnons précisément ce qu'il faut pour décourager et paralyser les contributions volontaires offertes dans le même dessein. Retirez votre don, et vous verrez le peuple irlandais se charger de pourvoir, par des sacrifices insuffisans peut-être, mais empressés, à l'instruction de ses prêtres..... Si c'est une violation de principe que de faire instruire nous-mêmes le clergé catholique, nous sommes coupables de cette violation en donnant 9,000 livres sterling par an, autant que nous pourrons l'être par quelque mesure que je propose à la chambre. Et vous ne vous bornez pas, pour Maynooth, à un don annuel; ce n'est pas là votre seul lien avec l'établissement; il y a dans le recueil de nos statuts trois actes du parlement, deux adoptés par la législature d'Irlande avant l'union des royaumes, le troisième voté ici en 1808, qui sanctionnent cette institution et règlent la part d'action que vous y prenez..... Sera-t-il sage, sera-t-il juste de dire aux catholiques d'Irlande : — Nous sommes liés envers vous, il est vrai, par un im-

portun engagement de nos prédécesseurs, nous le respecterons, nous continuerons de vous donner avec humeur 9,000 livres sterling par an; mais vos bâtimens ne seront point réparés, les salaires de vos professeurs n'augmenteront jamais, nous laisserons subsister les statuts du parlement, mais avec le sentiment que nous manquons à notre conscience, et nous ne vous donnerons rien que pour acquitter une odieuse dette contractée par d'autres, et à laquelle nous ne pouvons nous soustraire. — Ai-je tort de dire qu'il n'y a point de conduite qui ne soit préférable à celle-là?

« Avouerons-nous que nos scrupules de conscience sont si blessés du système actuel, que nous voulons rompre avec Maynooth tout rapport, et renvoyer au peuple irlandais seul le fardeau d'élever ses prêtres? Il y a, je le sais, des personnes qui pensent que c'est là le parti à prendre, et pour moi, si je ne tiens compte ni de la fidélité aux engagemens, ni des sentimens d'humeur et d'irritation que vous exciterez en répudiant ainsi votre vote, je n'hésite pas à dire que ce parti vaudrait mieux que la continuation de votre misérable don; mais pensez-y bien : à quelle époque vos rapports avec le collége de Maynooth ont-ils commencé? Sous le pouvoir de qui? Depuis combien d'années dure le vote du parlement? Vous avez commencé en 1795. Le souverain régnant était George III; le premier ministre, M. Pitt. C'était une époque critique que l'année 1795. Vous étiez engagés alors dans une lutte formidable contre un puissant et menaçant voisin. Le lord lieutenant d'Irlande, lord Fitzwilliam, recommandait au parlement irlandais l'éducation de toutes les classes de fidèles sujets de sa majesté. Le successeur de lord Fitzwilliam, lord Camden, posait la première pierre du collége de Maynooth, et en remerciant le parlement de sa libéralité, il se félicitait de voir commencer ainsi au sein de la patrie l'éducation du clergé catholique... Êtes-vous prêts à déclarer aux catholiques : — Depuis un demi-siècle, nous sommes dans l'erreur, nous manquons à notre conscience; nous voulons revenir à ses lois, nous rompons le lien que depuis un demi-siècle nous avions contracté avec vous? — Souvenez-vous qu'à l'époque où ce lien fut contracté, les catholiques étaient frappés d'incapacités qui les excluaient du parlement, et qui n'empêchèrent pourtant pas qu'il ne votât pour eux ce don. Ces incapacités ont disparu; les catholiques jouissent maintenant des mêmes droits civils que nous. Irez-vous leur dire : — Nous ne pouvons faire pour vous ce qu'a fait un parlement exclusivement protestant, nous sentons des scrupules de conscience qu'il ne sentait pas, nous rompons le lien qu'il avait formé avec vous aux jours du péril? — Je vous en conjure, ne faites pas une telle démarche. Ce n'est pas le don refusé qui me préoccupe, c'est l'esprit qui se révèlerait dans le

refus. Nous ne persuaderions jamais à ceux à qui vous l'adresseriez que les scrupules que n'ont ressentis ni George III, ni M. Pitt, ni un parlement exclusivement protestant, nous possèdent aujourd'hui au point de nous faire répudier leurs engagemens. Et en vérité je regretterais amèrement, non pour les catholiques, mais pour l'intérêt général de notre société, que nous, qui repoussons les doctrines de l'église romaine, nous, qui professons une foi que nous croyons plus pure, et à laquelle nous sommes dévoués, nous nous crussions obligés de déclarer que nous ne pouvons en aucune manière venir en aide à des croyances qui ne sont pas les nôtres. Si nous faisons cette déclaration, quelle leçon nous donnerons aux propriétaires irlandais! En voici un qui vit peut-être loin de cette terre dont il tire un grand revenu; ce sont des fermiers catholiques qui l'habitent, des laboureurs catholiques qui la cultivent; faudra-t-il que je lui dise, au nom du parlement, que s'il voit ses tenanciers dépourvus d'instruction religieuse, dépourvus de consolations religieuses, dépourvus d'un lieu de prière où ils puissent se réunir pour adorer leur Créateur, il violera, lui, son devoir envers Dieu, s'il leur donne une petite part de la richesse que lui vaut cette terre pour leur procurer cette instruction, ces consolations, ce culte public, de la seule manière dont ils en puissent jouir?.... S'il est impossible que ce propriétaire pense et agisse ainsi, si cette conséquence de votre résolution n'est pas soutenable, j'en ai fini avec deux des conduites que nous pouvons tenir, avec le rejet de tout don à Maynooth aussi bien qu'avec le maintien pur et simple du don actuel, et une seule voie nous reste, celle que nous sommes prêts à suivre. Nous sommes prêts, dans un esprit libéral et confiant, à développer le collége de Maynooth en l'améliorant, en élevant le caractère de l'éducation qu'on y donne, en pourvoyant mieux au sort des maîtres qui la donnent. Nous croyons que nous pouvons proposer cela, et vous demander pour cela votre assentiment sans violer aucun devoir, aucun scrupule religieux. Nous croyons qu'il est pour nous parfaitement compatible de tenir fermement à notre propre foi, et en même temps de perfectionner l'éducation et d'élever le caractère des hommes qui, après tout, quoi que vous fassiez, et soit que vous adoptiez ou que vous rejetiez cette mesure, seront toujours les guides spirituels et les instructeurs religieux de plusieurs millions de vos concitoyens. »

Ce langage si franc, ces questions si nettement posées, agrandirent et simplifièrent en même temps le débat. Il s'engagea sur-le-champ, tour à tour triste ou violent, grave ou ironique, selon que tels ou tels des adversaires de Peel prenaient la parole. Il en avait de très divers : les protestans ardens et immobiles, dont sa proposition blessait la conscience, ou irritait les passions, ou choquait les

traditions; les radicaux systématiques, qui ne voulaient pas que l'état intervînt d'aucune manière dans les affaires religieuses; les rivaux politiques de Peel, tories et whigs, les premiers empressés à se faire un nom et du pouvoir dans leur parti aux dépens d'un chef qui l'opprimait, disaient-ils, en le trahissant, les seconds approuvant la mesure, mais en revendiquant pour leurs principes et pour eux-mêmes le mérite et l'honneur. Tous se précipitaient à l'envi dans la lutte, par devoir, par aveuglement, par colère, par ambition, les uns pour défendre leur cause en péril, les autres pour servir leur parti en décriant son plus redoutable adversaire au moment même où ils lui prêtaient leur appui.

Les ultra-protestans, les plus nombreux comme les plus passionnés des opposans, ne déployèrent pas dans le débat autant de talent que d'ardeur. Les plus sensés, comme sir Robert Inglis, ne se séparaient de Peel qu'avec regret, rendaient justice à ses intentions, à ses services, et, tout en maintenant la domination exclusive du protestantisme, voulaient garder envers les catholiques des mesures de charité chrétienne. Les plus véhémens tombaient dans de tels emportemens personnels, ou dans des préjugés tellement vieillis, ou dans des alarmes si exagérées, que leur sincérité et leur cause en devenaient ridicules. M. Plumptree reprocha à lord John Manners d'avoir dit que la religion catholique n'était pas celle de l'Antechrist : « Rien n'est plus loin, dit-il, de mon intention que de faire de la peine à qui que ce soit, et si cela m'arrive aujourd'hui, c'est qu'un devoir suprême m'y oblige. Je ne dis pas que la religion de Rome soit exclusivement celle de l'Antechrist, mais je crois qu'elle l'est bien éminemment et complétement, et que c'est par conséquent un affreux péché, un péché national, de doter, comme on le propose, cette religion. » — « Si je n'avais pas vu le premier lord de la trésorerie prêter serment dans cette chambre, dit le colonel Sibthorp, je douterais s'il est protestant, ou catholique romain, ou mahométan; je ne serais pas surpris si je le voyais un jour assis les jambes croisées comme un Turc, ou embrassant le pape..... Je ne soutiendrai jamais cet homme-là... Un honorable et savant membre a dit que je sacrifierais mes principes plutôt que de faire couper ma barbe; je lui réponds que je me ferais couper non-seulement la barbe, mais la tête, plutôt que d'oublier que je suis né protestant, que j'ai été élevé protestant, et Dieu me fasse la grâce de mourir dans ces sentimens et cette foi! » — « Si les ministres de sa majesté, dit M. Ferrand, la décident à apposer sa signature à ce bill de Maynooth, elle biffera de sa main son titre à la couronne de la Grande-Bretagne! »

Les radicaux n'avaient nulle colère. Si la rigueur de leur prin-

cipe sur la séparation absolue de l'église et de l'état les empêchait d'appuyer la mesure, les plus éclairés d'entre eux l'approuvaient dans leur cœur, et savaient gré à Peel de son courage en la proposant. M. Roebuck et M. Cobden n'hésitèrent pas à voter pour, en expliquant les motifs qui les portaient, dans cette occasion, à s'écarter de leur principe. M. Bright, en votant contre, se crut obligé d'expliquer à son tour pourquoi il restait fidèle à son principe, ne voulant point nuire à sir Robert Peel, ni se laisser confondre avec ses ennemis.

Parmi les tories, M. Disraéli s'était mis, depuis longtemps déjà, à la tête des mécontens, les poussant à une rupture éclatante, et se livrant lui-même à l'hostilité la plus vive. Esprit brillant, fécond et justement ambitieux, mais acerbe et inquiet comme un homme qui cherche son rang et a peine à le trouver, il ne pouvait manquer une si favorable occasion de porter à son ennemi un rude coup. Laissant de côté la question même de Maynooth, il attaqua sir Robert Peel au nom des principes du régime constitutionnel; il invoqua la nécessité des grands partis politiques pour la force et la dignité du gouvernement, la nécessité de la fidélité aux principes pour la force et la dignité des partis. « Si vous voulez avoir un gouvernement populaire, dit-il, si vous voulez avoir une administration parlementaire, ayez un cabinet qui déclare d'avance les principes sur lesquels sa politique se fonde; vous aurez alors sur ce cabinet le frein salutaire d'une opposition constitutionnelle. Au lieu de cela, qu'avons-nous aujourd'hui? Un grand entremetteur parlementaire, un homme qui dupe un parti, pille l'autre, et qui, une fois parvenu à la position à laquelle il n'a pas droit, s'écrie : — N'ayons plus de questions de parti! » Peu de tories, même parmi les plus mécontens, auraient tenu, sur le plus illustre d'entre eux, un si insultant langage; mais beaucoup prenaient plaisir à l'écouter.

Entre tous ces opposans, la conduite comme la situation des whigs était la meilleure. En votant pour la mesure proposée par leur adversaire, ils faisaient acte de fidélité désintéressée à leurs principes, et ils pouvaient en même temps, sans inconvenance, faire ressortir le contraste entre leur constance et ses métamorphoses. Lord John Russell ne se donna point ce facile plaisir; il appuya le collége de Maynooth sans se laisser aller contre sir Robert Peel à aucune malice directe ou détournée. M. Macaulay fut plus complaisant pour lui-même. Après avoir éloquemment défendu Maynooth contre toutes les attaques : « Nous devons distinguer, dit-il, entre la mesure et ses auteurs. Nous sommes tenus d'appuyer la mesure à cause de son mérite intrinsèque, mais il se peut que nous soyons tenus de parler en termes sévères de ses auteurs. Pour moi, je crois que c'est

aujourd'hui mon devoir..... Il m'est impossible de ne pas dire que l'honorable baronet à la tête du gouvernement a coutume, quand il est dans l'opposition, d'appeler à son service des passions pour lesquelles il ne ressent aucune sympathie, et des préjugés auxquels il porte un profond mépris. Quand il arrive au pouvoir, un changement salutaire pour le pays s'opère soudain; ses instrumens sont rejetés, l'échelle par laquelle il est monté est renversée. Cet exemple-ci n'est pas le seul, et je suis forcé de dire que l'honorable baronet se fait de cette conduite une sorte de système. C'est assez pour un homme de changer ainsi une fois... Voilà ce que je pense de la conduite du ministère. Est-ce à dire que je doive suivre le conseil de l'honorable représentant de Shrewsbury (M. Disraéli), et voter contre le bill? Non, certes : le sort du bill et du ministère est, je le sais, dans nos mains, mais le spectacle d'inconséquence que donne le banc des ministres fera déjà assez de mal; ce mal serait infiniment aggravé si la même inconséquence éclatait de ce côté-ci de la chambre... Nous n'aurions plus alors sous les yeux qu'un vaste naufrage de tous les caractères publics dans le royaume. En dépit donc de bien des sacrifices qu'aucun homme ne prend plaisir à faire, et en réprimant bien des sentimens qui grondent en moi, je suis décidé à donner à ce bill mon plus ferme appui. »

Hors des chambres, dans le pays, par les pétitions, les *meetings* et les journaux, les attaques, soit contre la mesure, soit contre Peel lui-même, étaient encore bien plus violentes. Les pétitions arrivaient par milliers, portant plus d'un million de signatures. « C'est haute trahison envers le ciel, disaient-elles, que d'appliquer les revenus d'un peuple protestant à l'éducation d'un clergé catholique. — Autant vaudrait fonder un collége pour la propagation du vol et de l'adultère. — Celui qui consent au don pour Maynooth adore la bête, blasphème contre Dieu, est en guerre avec les saints et crucifie de nouveau notre Sauveur. » — « Le premier ministre, disaient les journaux, a pour ses compatriotes autant de sympathie et de respect que le chasseur pour le daim, le pêcheur pour la truite, le boucher pour les agneaux qu'il égorge. — Peel est une nouveauté, il a inventé le gouvernement par déception. — C'est le *Maroto* du parti conservateur. — La discussion l'a dépouillé de ses derniers vêtemens; la décence publique voudrait que désormais il se cachât. » C'était surtout des sectes dissidentes que partaient ces emportemens fanatiques, sous des formes quelquefois cyniques. L'église anglicane se montrait en général plus douce pour les catholiques et plus respectueuse envers le pouvoir. Dans la chambre des lords, un archevêque et cinq évêques votèrent pour le bill, et l'archevêque de Dublin, le docteur Whately, le défendit avec une éloquence à la fois pressante et

expansive, élevée et familière; mais ces ménagemens épiscopaux, ces adhésions parlementaires, ne calmaient ni les passions ni les alarmes protestantes et populaires qui repoussaient la mesure. « Je dois franchement avouer, disait M. Gladstone en la soutenant, que la minorité qui, dans cette chambre, a combattu ce bill dès son origine représente le sentiment dominant dans la majorité du peuple d'Angleterre et d'Écosse. »

Au milieu de cet orage, et pendant six jours que dura le débat suscité par la seconde lecture du bill, sir Robert Peel garda le silence, laissant à ses collègues et à ses amis, sir James Graham, M. Goulburn, M. Gladstone, lord Lincoln, M. Sidney Herbert, le soin de défendre, contre les assauts de chaque jour, sa proposition et lui-même. Le sixième jour, à l'approche du vote, il prit la parole : « Ce débat a offert, dit-il, beaucoup d'honorables exemples. Des hommes qui approuvent en général la politique et la conduite du gouvernement de sa majesté ont différé avec lui sur la proposition actuelle, et n'ont pas voulu qu'aucune considération de politique ou de parti arrêtât l'honnête manifestation de leur opinion, quelles qu'en pussent être les conséquences. J'assure ces honorables membres que, tout en regrettant profondément la dissidence qui s'est élevée entre nous, je les honore pour la marche qu'ils ont suivie. De l'autre côté de la chambre nous sont venus aussi de beaux et salutaires exemples. Sur tous les bancs se sont rencontrés des hommes prêts à courir tous les risques, à braver la désapprobation de leurs commettans, à perdre, peut-être pour toujours, leur situation politique, parce que, croyant cette mesure opportune et juste, ils voulaient agir selon leur propre idée de leur devoir public, non selon les idées d'autrui. Débat également honorable, je le répète, pour les adversaires et pour les partisans de la proposition! Quels que soient les sentimens qui se sont élevés dans mon âme, ils disparaissent et s'abîment tous aujourd'hui dans un seul sentiment, l'espoir que vous ne rejetterez pas cette mesure. Vous pouvez penser, peut-être avec raison, qu'il eût mieux valu qu'elle vînt des ardens et constans défenseurs des catholiques. Vous pouvez trouver juste que ceux qui l'ont proposée perdent votre appui. Agissez d'après ce principe, infligez-nous cette peine, retirez-nous votre confiance, frappez les hommes, mais ne perdez pas un moment de vue les conséquences qu'aurait le rejet de la proposition. Mon honorable et respecté ami, le représentant de l'université d'Oxford, nous a dit que nous avions perdu la confiance, non-seulement d'un grand parti dans cette chambre, mais d'un parti bien plus puissant dans le pays. Selon lui, nous ne possédons plus cette force d'opinion et d'adhésion qui met seule en état de régir les affaires publiques. On m'a dit

tout à l'heure que si j'en appelais à mes propres commettans, si peu nombreux et qui se sont toujours montrés si confians en moi, comme moi en eux, je perdrais mon siége dans le parlement. J'admets qu'il en soit ainsi. Croyez-vous que nous eussions couru de tels risques, compromis de tels biens, mis en question notre existence comme gouvernement, comme membres du parlement, si un impérieux sentiment de devoir public ne nous eût prescrit de nous lancer dans tous ces périls? Comme auteur de cette mesure, comme organe du gouvernement, et quoique j'aie déjà, il y a quelques jours, bien abusé du temps de la chambre, je me sens obligé de remettre sous ses yeux les motifs de notre proposition, son but direct, les perspectives plus lointaines qu'elle nous ouvre, ce que nous en espérons pour l'état de l'Irlande, pour les relations de l'Irlande avec l'Angleterre. »

Il reprit en effet, non pas tout le débat, mais la question même sous son grand aspect politique, dans ses motifs et ses effets probables pour la pacification de l'Irlande et le difficile progrès de l'union réelle entre les deux religions et les deux races. Arrivé au terme de ce résumé : « Je ne prétends pas, dit-il, que ceci produira une satisfaction permanente, je ne donne pas le vote en faveur du collége de Maynooth comme une mesure complète et finale,... mais je crois qu'il inspirera en Irlande une satisfaction reconnaissante. Je sais qu'il y a été reçu avec joie, dans le même sentiment qu'ici il a été proposé... Je ne regrette point le parti que j'ai pris... J'ai été tenté un moment, dans la première période de ce débat, de répondre au discours de l'honorable M. Macaulay; mais décidément je ne dirai rien des imputations et des censures qu'il a dirigées contre le gouvernement... Les sentimens que peuvent susciter en moi soit le reproche d'inconséquence, soit les soupçons élevés sur ma sincérité, sont tous subordonnés à un autre sentiment, à mon désir que vous ne rejetiez pas cette mesure... Je vous le dis sans la moindre hésitation, il faut que, de manière ou d'autre, vous brisiez la confédération formidable qui existe en Irlande contre le gouvernement anglais, contre l'union avec l'Angleterre. Je ne crois pas que vous puissiez la briser par la force. Vous y pouvez beaucoup en agissant constamment dans un esprit de modération, de douceur, de générosité... Je vous l'ai déjà demandé, je vous le redemande instamment, punissez-nous, censurez-nous, que les deux partis s'unissent contre nous par ce motif que notre politique devrait être exécutée par ses premiers promoteurs; mais que votre courroux ne tombe pas sur la mesure même : épuisez-le, comme vous voudrez, sur ceux qui vous la proposent. »

Il pouvait appeler sur lui-même tout le courroux de la chambre; il avait gagné sa cause; une majorité de 147 suffrages vota la seconde

lecture du bill. Sur les articles et les amendemens, sur la troisième lecture du bill amendé, la discussion recommença et se prolongea encore huit jours; sir Robert y reprit plusieurs fois la parole, une fois même contre M. Macaulay, avec une fierté âpre qui n'était pas exempte de rancune. Dans la chambre des lords, il y eut trois jours de débat, et le duc de Wellington y déploya en faveur du collége de Maynooth, mais sans exciter contre lui-même aucune colère, son autorité brève et froide. Personne ne s'en prenait à lui; sir Robert répondait seul de la mesure. Justement, car il ne l'avait pas seulement proposée et fait accepter à ses collègues; il l'avait conçue et résolue sans y être poussé par aucune urgente nécessité de gouvernement, par aucune instance de l'opinion; c'était, de sa part, un acte libre et spontané de politique juste et prévoyante, accompli contre le vœu de son parti et la pression du dehors. Rare exemple dans un temps où la hardiesse volontaire semble n'appartenir qu'aux esprits pervers ou chimériques! Sir Robert Peel s'exagérait l'importance et les salutaires effets de son acte : le clergé catholique irlandais n'en fut ni très reconnaissant, ni promptement et notablement perfectionné; mais c'était un pas dans cette voie de justice et de progrès sensé où la perspective est immense et la lenteur extrême. A sir Robert Peel en revenait l'honneur comme le fardeau, puisqu'il en avait eu la vertu.

La bataille de Maynooth à peine gagnée, le cabinet en engagea une autre, pour l'Irlande aussi et sur un sujet analogue. Sir James Graham proposa de fonder, à Cork, à Galway et à Belfast, trois colléges purement laïques, où l'état ferait enseigner les lettres et les sciences humaines, sans y joindre aucun enseignement religieux, et en s'en remettant sur ce point aux soins libres des diverses croyances. C'était soulever une question aussi complexe que grande, la question de savoir si la séparation de la vie civile et de la vie religieuse, possible dans l'état et pour les hommes faits, l'est également dans les établissemens d'instruction publique, pour les enfans et les jeunes gens. C'était de plus agir en vertu d'un principe qui semblait peu en harmonie avec la conduite du gouvernement dans l'affaire du collége de Maynooth. A Maynooth, l'état venait en aide à l'éducation des prêtres catholiques, et dans les nouveaux colléges il ne faisait plus rien pour aucune éducation religieuse. Le débat fut long et la confusion extrême dans les idées comme dans les partis; les catholiques et les protestans fervens, M. O'Connell et sir Robert Inglis, repoussèrent ardemment le bill; sir Robert Peel intervint plusieurs fois, maintenant toujours le principe de l'éducation purement laïque, mais avec quelque perplexité, et plutôt comme une nécessité imposée par les dissensions religieuses de l'Irlande que comme une mesure

bonne en soi. Après avoir traversé une multitude d'amendemens, dont quelques-uns furent adoptés, le bill passa enfin dans les deux chambres; mais c'était une lutte engagée, non une institution fondée. Au lieu de tomber quand le bill fut voté, la résistance des divers opposans, catholiques et protestans, Irlandais et Anglais, alla s'envenimant, et se compliqua de l'intervention du pape dans les résolutions des évêques d'Irlande sur la conduite qu'ils avaient à tenir envers les nouveaux établissemens. Sir Robert Peel n'avait pas mesuré la grandeur du problème auquel il avait touché.

XIII.

Il dénoua plus heureusement, dans le cours de ces deux sessions, plusieurs questions qui pesaient depuis longtemps sur le gouvernement anglais, comme des griefs à redresser ou des progrès à accomplir. Il fit abroger l'injuste loi qui attribuait à des commissaires exclusivement protestans le droit d'autoriser ou d'interdire les dons et legs faits aux divers établissemens catholiques; ils furent remplacés par une commission mixte où des catholiques prirent place en nombre égal. Les dissidens protestans, entre autres les unitaires, étaient inquiétés dans la possession de chapelles et d'autres propriétés qui donnaient lieu à d'obscures questions sur les intentions religieuses des fondateurs comparées aux doctrines des occupans; les subtilités légales et les animosités théologiques prolongeaient et envenimaient sans mesure ces affaires. Malgré d'âpres résistances, sir Robert Peel et le chancelier lord Lyndhurst y mirent un terme en faisant passer un bill qui confirmait dans la pleine propriété des établissemens de ce genre toute société religieuse en possession depuis vingt ans. La validité des mariages des presbytériens établis en grand nombre dans le nord de l'Irlande était sujette à de grands embarras; un bill franchement accepté par l'église épiscopale d'Irlande les fit complétement cesser. La loi des pauvres reçut d'importantes et difficiles améliorations. La nécessité d'un serment chrétien excluait les juifs de certaines fonctions municipales; elle fut abolie. Le cabinet ne réussit pas aussi bien dans la réforme des cours ecclésiastiques et du régime municipal en Irlande; sur ces deux points, il fut obligé de laisser tomber les bills qu'il avait présentés. Placé entre les adversaires et les partisans systématiques des innovations, quand il n'avait pas, à l'appui de celles qu'il proposait, ou une nécessité impérieuse ou cette évidence surabondante devant laquelle les préjugés et les passions se taisent quelquefois, il courait grand risque d'échouer, ou pour avoir trop tenté, ou pour n'avoir pas assez fait. Mais ces échecs ne décourageaient pas sir Robert Peel; c'était un des traits

de son esprit qu'il avait le goût des petites affaires comme des grandes, et se complaisait dans le laborieux accomplissement d'une modeste mesure administrative presque autant que dans les glorieux efforts d'un grand acte politique. Deux des membres de son cabinet, lord Lyndhurst et sir James Graham, lui étaient des auxiliaires très efficaces, et ce fut surtout avec leur aide qu'il accomplit en peu d'années, soit dans les lois, soit dans l'administration, une multitude de réformes qui n'auront point de place dans l'histoire, mais dont la société anglaise recueille tous les jours les fruits.

Parmi celles dont il occupa le parlement, il en était une qui devait lui inspirer un intérêt particulier : c'était le bill que proposa sir James Graham pour modifier les lois déjà en vigueur sur le travail et l'éducation des enfans employés dans les manufactures. Ces lois avaient le père de sir Robert Peel pour premier auteur. Le 6 juin 1815, ce vieux manufacturier, qui avait passé sa vie au milieu des ouvriers, faisant sa fortune par leur travail, signala à la chambre des communes le triste et coupable abus que, dans la plupart des manufactures, on faisait du travail des enfans, leurs souffrances, leur dégradation physique et morale, et il demanda que la loi se chargeât d'y porter remède. Il n'était pas bien exigeant; il proposait que le travail des enfans fût limité à dix heures par jour, leur laissant deux heures et demie pour les repas et pour l'école. La proposition fut bien reçue et devint l'objet d'une enquête; mais, dans son zèle d'humanité, l'auteur de la réforme la compromit en demandant qu'on limitât aussi, par la loi, les heures de travail des adultes. La plupart des manufacturiers, les économistes, les libéraux prévoyans s'y opposèrent, réclamant les droits du travail libre et de la libre concurrence pour les hommes en âge de se défendre eux-mêmes en usant de leur liberté. Dans les discussions auxquelles la question donna lieu, le jeune Peel, naguère entré dans la chambre des communes, vint en aide à son père, et en 1819 un bill fut adopté, qui régla les conditions d'âge et de travail dans les manufactures, pour les enfans seulement. Depuis 1819, cette législation avait été l'objet d'enquêtes et de modifications successives où l'esprit de réforme humaine avait de plus en plus prévalu. Cependant ni le public ni le parlement n'étaient satisfaits, et la question les préoccupait toujours. Le 7 mars 1843 et le 6 février 1844, sir James Graham proposa, dans le système en vigueur, de nombreux changemens, dont les principaux étaient la réduction du nombre des heures de travail à six et demie pour les enfans de neuf à treize ans, la limitation à douze heures par jour pour le travail des jeunes gens de treize à dix-huit ans de l'un ou l'autre sexe, l'interdiction que le travail des femmes dépassât jamais douze heures par jour, et quelques précautions pour l'ef-

ficacité de l'éducation des jeunes ouvriers. La proposition fut accueillie avec une faveur générale; mais comme il était arrivé au vieux sir Robert Peel, le zèle, s'échauffant dans le cours des débats, emporta quelques-uns des réformateurs. Lord Ashley demanda que le nombre des heures de travail fût limité à dix par jour pour tous les adultes sans distinction, hommes ou femmes, et sa proposition n'était pas la plus extrême, car M. Fielden voulait réduire ce nombre à huit heures. « Les philosophes, disait-il, divisent le jour en trois périodes : huit heures de travail, huit heures de récréation et huit heures de sommeil; je voudrais que nos lois adoptassent le même principe. » Au nom des droits de la liberté personnelle et des intérêts du commerce national, sir Robert Peel repoussa catégoriquement ces propositions; il établit que les manufactures de coton, de laine, de lin et de soie, auxquelles elles seraient appliquées, entraient pour les cinq sixièmes dans les exportations de l'industrie anglaise (1), et que la réduction de douze à dix heures de travail par jour enlèverait aux manufacturiers sept semaines de travail par an. C'était plus, dit-il, que ne permettait la concurrence étrangère et que n'exigeait l'humanité. Malgré cette puissante argumentation, la chambre adopta un amendement de lord Ashley qui avait pour résultat indirect de réduire à dix, pour tous les adultes indistinctement, le nombre des heures de travail, et quatre jours après les deux propositions directes, celle du gouvernement, qui maintenait ce nombre à douze, selon l'usage des manufactures, et celle de lord Ashley, qui le limitait à dix, furent également rejetées. Une grande confusion avait régné dans les partis et dans les votes; soit humeur contre le cabinet, soit recherche de la popularité, plus de quatre-vingts tories avaient voté avec l'opposition. Non-seulement le bill était perdu, mais l'autorité de sir Robert Peel était compromise. Il résolut de ne pas souffrir un tel échec. Environ deux mois après, un nouveau bill fut présenté, différent à quelques égards du premier, mais qui maintenait à douze le chiffre des heures de travail, et à l'approche du vote, après avoir rappelé toutes les raisons qu'il avait déjà données contre l'amendement de lord Ashley, sir Robert Peel termina en disant : « C'est notre devoir de considérer dans leur ensemble tous les grands intérêts commerciaux, politiques, sociaux et moraux de toutes les classes de ce grand empire;... nous sommes, plus que vous, en mesure de n'en oublier aucun. Nous ferons notre devoir. Je proteste contre la doctrine que nous devons céder parce que c'est la volonté populaire. Si nous sommes convaincus que ce n'est

(1) Pour 35,000,000 de livres sterl. (875,000,000 de fr.) sur un total de 44,000,000 de livres (1,100,000,000 fr.), d'après les données statistiques de l'année 1843.

pas l'intérêt populaire, c'est notre pénible, mais impérieux devoir de résister. Si cette chambre est d'un avis différent, si vous pensez que vous devez faire cette grande expérience sur le travail national, ou si vous regardez cette concession aux vœux du peuple comme inévitable, qu'il en soit ainsi! Mais si vous prenez ce parti, et je reconnais que, pour agir conséquemment, vous devez le faire, je vous le dis avec le plus profond respect, vous aurez à le prendre sous d'autres auspices que les nôtres, et avec des guides plus propres que le ministère actuel à vous diriger dans cette voie. »

C'était user de son droit avec une fierté un peu rude et sans ménagement pour aucun amour-propre; mais les tories dissidens n'étaient pas en état, ni peut-être encore en disposition de pousser la mauvaise humeur jusqu'à la rupture. En vain lord John Russell essaya de les y encourager en blâmant sir Robert Peel d'une exigence si hautaine : la chambre était beaucoup plus nombreuse que dans les séances précédentes; l'amendement qui limitait à dix le nombre des heures de travail fut rejeté par une majorité de 138 voix, et le bill passa tel que le proposait le cabinet.

Un mois après ce vote, sir Robert mit une seconde fois la fidélité, je ne veux pas dire la docilité de son parti à la même épreuve. Sur la proposition d'un membre conservateur et malgré la résistance du chancelier de l'échiquier, la chambre avait adopté, le 14 juin 1844, dans la question des droits sur les sucres, un amendement qui réduisait de 4 shellings de plus que ne le voulait le gouvernement le droit sur les sucres provenant des colonies anglaises, et, dans certains cas, sur les sucres étrangers. Sir Robert Peel, qui n'avait pas assisté à cette séance, reprit la question trois jours après, la traita sous toutes ses faces en la rattachant au système général des finances publiques, rappela les opinions qu'il avait professées à ce sujet, soit dans l'opposition, soit dans le gouvernement, se concilia la faveur des persévérans adversaires de l'esclavage en maintenant l'inégalité des droits entre les sucres provenant du travail libre et les sucres produits par le travail esclave, et, passant brusquement de cette question spéciale à la situation générale du cabinet : « Indépendamment de mon opinion sur les mérites de l'amendement en lui-même, dit-il, il y a des raisons politiques qui ne me permettent pas de l'accepter. Il a été voté par une combinaison de ceux qui en général nous soutiennent avec nos communs adversaires. On dit qu'il a en soi peu d'importance : il en est d'autant plus significatif comme manque de confiance dans le gouvernement. Si vous pouvez atteindre un grand but d'intérêt public, c'est une bonne raison pour modifier le plan du cabinet; mais s'il n'y a pas grande différence dans la valeur et l'effet des deux propositions, je dis qu'alors le concours

des votes de nos adversaires et de nos amis politiques est un fait grave. Pour nous qui répondons du gouvernement de cet empire, nous devons y résister de toute notre force, car, si nous l'acceptions, nous encouragerions des combinaisons semblables. Je ne pense pas que ce concours des votes ait été un fait accidentel, naturellement amené par le débat; je puis me tromper, mais c'est mon impression qu'il y a eu un arrangement concerté d'avance entre quelques-uns de ceux qui nous attaquent et quelques-uns de ceux qui nous soutiennent... Je ne m'en plains point, je ne nie point le droit des honorables membres d'entrer dans de telles combinaisons, je ne condescends point à demander qu'on s'abstienne de tels procédés; mais j'ai bien le droit d'examiner ce qui en résulte pour le gouvernement, pour ma situation comme ministre de la couronne... Je ne puis être insensible à ce qui s'est passé, dans le cours de ces deux sessions, pour nos travaux législatifs; je ne puis m'empêcher de voir que plusieurs des mesures que nous avons proposées n'ont pas reçu, de toutes les personnes au caractère et aux opinions desquelles nous portons la plus profonde estime, un cordial et efficace assentiment, ce qui nous laisse dans une position peu enviable... Nous avons jugé utile aux grands intérêts du pays de relâcher le système de la protection commerciale et d'admettre, en concurrence avec certains produits de notre industrie, les produits de l'industrie étrangère. Nous nous sommes efforcés de concilier les principes que nous tenions pour vrais avec tous les ménagemens dus aux faits et aux intérêts actuels... Si nous avons perdu la confiance de ceux qui nous ont si longtemps et si honorablement soutenus, je le regretterai amèrement; mais je ne puis solliciter aujourd'hui leur appui en leur promettant que nous adopterons je ne sais quelle marche intermédiaire et flottante. Je ne puis encourager des espérances que je ne suis pas prêt à réaliser. Je crois notre politique bonne. Je ne puis exprimer aucun repentir. Je ne puis me convertir à un principe différent. J'ai jugé cette déclaration nécessaire dans un moment où la résolution définitive de la chambre sur la question qui l'occupe peut avoir des conséquences graves. »

Quoique moins durement exprimée qu'elle ne l'avait été un mois auparavant à propos du travail dans les manufactures, la menace était claire, et la chambre s'en montra fort émue. Quelques-uns des plus sincères amis du cabinet, lord Sandon entre autres, se récrièrent, protestant qu'ils n'avaient nul dessein de se séparer de lui, qu'ils persistaient à l'approuver et à le soutenir dans sa politique générale, mais demandant, sur des questions secondaires, un peu plus de latitude pour leur jugement personnel. Le débat se prolongea en s'envenimant. Sir Robert Peel ne céda rien : comme lui, et

sans doute par son impulsion, le chancelier de l'échiquier et le secrétaire d'état des colonies, M. Goulburn et lord Stanley, repoussèrent absolument l'amendement proposé. Quand on en vint au vote, la chambre compta vingt-six membres de plus qu'il n'y en avait eu dans la séance précédente, et l'amendement adopté le 14 juin à 20 voix fut rejeté le 17 à 22 voix de majorité.

Dans le cours du débat, sans discuter ni la proposition du cabinet, ni l'amendement, sans dire un mot de la question, M. Disraéli avait pris sir Robert Peel lui-même à partie avec l'ironie la plus poignante. « Je me tromperais, je crois, dit-il, sur le caractère de l'honorable baronet, si je supposais qu'il peut faire grand cas d'un pouvoir qu'il ne peut conserver que par des moyens si étranges, peut-être pourrais-je dire si inconstitutionnels..... Il ne devrait pas traîner ainsi sans nécessité ses amis à travers la boue. Déjà une fois dans cette session, il leur a fait révoquer une décision qu'ils avaient solennellement adoptée, et il revient encore et leur dit : — Si vous ne révoquez pas une autre décision très importante, je ne puis me charger de la responsabilité des affaires. — Vraiment c'est assez d'un vote révoqué dans le cours d'une session; nous ne devrions pas être appelés plus d'une fois par an à subir cette dégradation... L'honorable baronet s'unit au cri public contre l'esclavage; il en a horreur partout, excepté sur les bancs qui sont derrière lui. La clique est toujours là réunie, et le fouet claque toujours. Si l'honorable baronet s'en servait un peu moins, sa conduite serait plus d'accord avec ses déclarations... Peut-être a-t-il raison, peut-être réussira-t-il en menaçant ainsi ses amis et faisant des courbettes à ses adversaires; pour moi, je ne suis pas disposé à croire qu'un tel succès fasse honneur à la chambre ni à lui-même. »

Devant des paroles si outrageantes pour ses amis comme pour lui-même, sir Robert Peel n'ouvrit pas la bouche, ni pour lui-même, ni pour ses amis. Silence étrange! A coup sûr, les bonnes réponses ne manquaient pas. Asservissait-il les autres à son joug quand il refusait de s'asservir au leur? Était-il donc un condamné aux travaux publics, forcé d'agir contre sa propre pensée et de rester à son poste jusqu'à ce qu'il convînt à des hommes qui ne pensaient pas comme lui de l'en relever? Et parmi ses partisans, ceux qui continuaient de le soutenir ne le faisaient-ils pas de leur propre choix, aussi librement que ceux qui se séparaient de lui? L'accusait-on de les retenir par la corruption? Depuis quand était-il interdit de subordonner un dissentiment particulier à une politique générale, et de revenir sur une résolution quand elle entraînait des conséquences inattendues? C'est la coutume de l'opposition de profiter des apparences pour travestir en procédés serviles et honteux des actes

accomplis avec une entière indépendance et par conscience ou par bon sens; mais c'est aussi le devoir d'un chef de gouvernement de défendre ses amis contre ces artifices ou ces violences de langage, de rétablir en toute occasion leur conduite, comme la sienne, sous son vrai jour, et de les faire respecter, comme lui-même, par leurs communs adversaires. Sir Robert Peel ne remplissait pas suffisamment ce devoir; c'était un de ses défauts d'être trop solitaire et de se trop considérer lui-même, et lui seul, au milieu des siens. La vie publique, dans un régime de liberté, veut plus de sympathie et de dévouement; ce n'est pas seulement à ses principes et à sa cause, c'est aussi à ses amis politiques que se doit un chef de parti, et il ne les garde zélés et fidèles qu'autant qu'il se montre jaloux de leur honneur et prompt au combat, pour eux comme pour lui-même. J'ajoute que sir Robert Peel répugnait trop à la lutte quand elle prenait un caractère de personnalité amère et injurieuse; elle blessait sa dignité, plus ombrageuse que tranquille, et il prenait trop souvent, pour s'en couvrir, le bouclier du dédain. Il faut, dans l'arène des gouvernemens libres, des armes plus offensives, qui atteignent plus directement et repoussent plus loin l'ennemi.

Ces dissensions intérieures, ces défections de quelques-uns, ces alternatives d'humeur et de retour de beaucoup d'autres, n'attiraient encore sur sir Robert Peel point de revers sérieux : toutes ses propositions persévérantes étaient adoptées, toutes ses mesures importantes s'accomplissaient sans obstacle, son renom d'habileté et de puissance allait toujours croissant; mais la fermentation et la désorganisation croissaient aussi de jour en jour dans le parti conservateur; la diversité des maximes premières et des tendances définitives entre le chef et la plupart de ses anciens amis se marquait chaque jour plus clairement; elle était partout, dans les clubs et dans les journaux comme dans les chambres, l'objet des commentaires les plus animés et de prédictions pleines d'espérance ou de crainte. Les esprits prudens s'inquiétaient sans le dire; les esprits violens éclataient çà et là, comme ces coups isolés et pressés qui devancent le combat. A l'ouverture de la session de 1845, sir Robert Peel se trouva en face d'une question inévitable, et qui, de quelque façon qu'elle fût résolue, devait faire faire à cette situation un grand pas. Votée seulement pour trois ans en 1842, la taxe sur les revenus (*income-tax*) expirait : serait-elle, ou non, renouvelée? Quels principes administratifs, quels intérêts sociaux prévaudraient à cette occasion dans la politique du cabinet? Sir Robert Peel ne s'en expliquait point.

Le 14 février 1845, il mit sous les yeux de la chambre des communes l'état des finances publiques et son plan de budget pour

l'exercice 1845-1846. Les faits étaient heureux, le plan simple, l'exposition lucide, précise et grande. Pour l'exercice courant (du 5 avril 1844 au 5 avril 1845), les recettes excédaient les dépenses de 5,000,000 de livres sterling (125,000,000 de francs). Pour l'année suivante, et en faisant dans les divers services de la marine des augmentations considérables, sir Robert Peel promettait un excédant net de 3,409,000 livres sterling (85,225,000 francs).

Comment obtenait-il cet excédant, et qu'en faisait-il?

Il maintenait la taxe sur les revenus, évaluée, pour l'exercice 1845-1846, à 5,200,000 livres sterling (130,000,000 de francs), et il opérait sur le tarif des douanes des abolitions ou des réductions de droits montant en totalité à 3,338,000 liv. sterl. (83,450,000 fr.).

Quatre articles, les sucres, les cotons bruts, les charbons de terre à l'exportation et le verre, entraient à eux seuls dans cette diminution du revenu public pour 2,740,000 liv. sterl. (68,500,000 fr.). Sur 430 articles, les droits à l'importation étaient complétement abolis, ce qui entraînait pour le trésor une perte de 320,000 livres sterling (8,000,000 de fr.). Après toutes ces réductions et quelques autres sur des taxes intérieures, il restait encore, au terme de l'exercice 1845-1846, un excédant de 71,000 liv. sterl. (1,775,000 fr.).

« Je ne me permettrai, dit sir Robert Peel en commençant son exposé, aucune assertion, aucune observation qui se rattache à des vues de parti. Je ne ferai aucune comparaison irritante; il ne sortira de ma bouche pas une parole qui gêne aucun membre de cette chambre dans l'exercice libre et impartial de son jugement sur des questions si graves. Je toucherai nécessairement à des sujets qui ont été et qui seront encore, je n'en doute pas, l'occasion d'ardens débats; mais j'ajournerai tout débat : je veux mettre aujourd'hui, sincèrement et sans passion, sous les yeux de la chambre, l'état financier du pays et les plans du gouvernement. » Il dit en finissant : « J'ai accompli la tâche que je m'étais proposée; j'ai exposé, bien imparfaitement, les vues et les intentions du gouvernement de sa majesté sur la politique financière et commerciale du pays... Quelle que soit la décision de la chambre, nous aurons la consolation de penser que nous n'avons pas recherché la popularité en éludant le maintien de la taxe sur le revenu; nous n'avons pas cédé non plus à la clameur populaire, car nous avons fait porter les abolitions ou les réductions sur des taxes qui n'avaient donné lieu à aucune agitation. On dira, je le sais, que les principes que j'ai établis pouvaient recevoir une application bien plus étendue, et que j'aurais dû, pour m'y conformer, apporter dans les droits de douane de bien plus fortes réductions; mais, en établissant de bons principes, nous avons voulu tenir grand compte de l'état actuel de la société : on ne touche pas préci-

pitamment et témérairement à de si grands intérêts, on n'y porte pas le trouble et l'alarme sans paralyser l'industrie. Nous n'avons adopté notre plan qu'après mûr examen. Je suis convaincu que, si le parlement le sanctionne, l'industrie et le commerce du pays en retireront immédiatement de grands avantages, et qu'indirectement il développera le bien-être de toutes les classes de cette vaste communauté. »

Le succès fut grand au moment de l'exposition du plan, et non moins grand dans le débat; les partis politiques ne renoncèrent point à leur opposition, ni la critique savante à ses droits : les uns s'élevèrent contre le maintien de l'*income-tax*, les autres réclamèrent une application plus étendue et plus rapide des principes de liberté commerciale; les journaux, en insérant la longue liste des quatre cent trente articles affranchis de tous droits, s'amusèrent à en faire ressortir les bizarres inconséquences ou les frivoles concessions; « notre pain est taxé, mais l'arsenic entre librement; si nous ne pouvons pas nous nourrir, nous pouvons du moins nous empoisonner à bon marché... Les os sont exempts de droits, mais la viande en reste frappée; les animaux étrangers peuvent nous fournir leur peau, leur poil, leurs cornes, leur queue, tout, excepté leur chair... Les plumes, la laine et l'édredon pour nos lits ont obtenu la faveur du premier ministre; mais les troupeaux de moutons restent sous la protection du duc de Richmond. » La distinction maintenue par sir Robert Peel entre les sucres produits par le travail libre et les sucres provenant du travail esclave amena une longue et vive discussion, qui valut à M. Macaulay l'un de ses plus brillans succès de logique, d'éloquence et d'ironie. Le silence absolu qu'avait gardé sir Robert Peel sur la question des grains fut relevé et commenté avec ardeur; mais à travers toutes ces attaques, l'opposition, toutes les oppositions étaient évidemment timides et embarrassées. Peel avait l'ascendant personnel et la faveur publique; parmi ses adversaires mêmes, la plupart étaient au fond de son avis, ou n'osaient pas être d'un avis absolument contraire, et en dépit de la mauvaise humeur et de la désorganisation intérieure de son parti, les diverses portions de son plan furent successivement adoptées à de fortes majorités, comme sous l'empire d'une pression extérieure librement acceptée ou tristement subie.

Tel était en effet le caractère de l'événement qui s'accomplissait en ce moment, et dont les chambres et le cabinet lui-même étaient bien plutôt les instrumens que les auteurs. Ce n'était point le redressement d'un vieil abus, ni l'extension d'un droit constitutionnel, ni la victoire d'un parti politique; c'était l'empire d'une idée générale sur les pouvoirs publics, au nom de l'intérêt populaire; c'était l'es-

prit démocratique et l'esprit scientifique coalisés pour dominer le gouvernement. Quand sir Robert Peel en 1842 avait établi l'*income-tax*, il l'avait fait, non par choix, ni dans aucune vue systématique, mais pour satisfaire à une nécessité pratique et pressante, pour combler un déficit croissant, pour remettre l'ordre dans les finances de l'état. Aucun motif semblable ne commandait plus cette taxe; le revenu public surpassait la dépense; on pouvait laisser tomber un remède extraordinaire employé contre un mal maintenant guéri. Pourquoi sir Robert Peel persistait-il à l'employer encore? Était-ce pour amasser dans les caisses de l'état une grosse épargne, ou pour éteindre plus rapidement la dette publique? Non certes; c'était uniquement pour être en mesure de faire une grande expérience, d'introduire grandement dans l'administration de l'état ce principe de la liberté du commerce proclamé par la science, et qui n'avait encore été que partiellement et timidement pratiqué. Et d'où ce principe tirait-il assez de force pour se faire ainsi accepter, malgré tant d'intérêts contraires, du gouvernement et de l'opposition tout ensemble? Était-ce de son seul titre comme vérité abstraite et scientifique? Nullement; quel que fût leur respect pour Adam Smith et Ricardo, ni sir Robert Peel, ni lord John Russell n'étaient possédés à ce point de la foi philosophique; une foi bien autrement armée et impérieuse, le plus grand bien-être du plus grand nombre de créatures humaines reconnu comme but suprême de la société et du gouvernement, c'était là la puissance supérieure dont sir Robert Peel s'était fait le ministre, et qui pesait sur tous ses adversaires, les uns dominés comme lui, les autres intimidés et paralysés par cette grande idée, clairement ou obscurément présente à leur esprit, soit comme un droit incontestable, soit comme un fait irrésistible. C'est là de nos jours le dogme démocratique par excellence, et ce sera la gloire de sir Robert Peel, comme ce fut sa force, d'en avoir été le plus sensé, le plus honnête, et pour une société bien réglée le plus hardi représentant.

XIV.

La passion aveugle et illumine tour à tour les hommes. Les partisans passionnés de l'abolition des droits à l'importation des grains s'étonnaient et s'alarmaient du silence de Peel sur la question. Ils auraient dû s'en féliciter. Il était évidemment perplexe, peu satisfait du résultat des modifications qu'il avait déjà apportées dans les lois sur les céréales, mais ne sachant pas bien jusqu'où il devrait aller s'il y portait encore la main, et attendant qu'il lui vînt du dehors soit des clartés assez vives, soit une impulsion assez forte pour

qu'il se remît en mouvement, voyant bien son but et se sentant en état de l'atteindre. A l'ouverture de la session de 1845, dans le débat de l'adresse, lord John Russell, en réclamant pour les grains l'application des principes généraux de la liberté du commerce, essaya d'embarrasser et de compromettre le cabinet, qu'il voulait contraindre à s'expliquer. Sir Robert Peel ne répondit point. Deux jours après, M. Cobden témoigna sa surprise que la reine, dans son discours, n'eût rien dit des souffrances qui pesaient, dans plusieurs comtés, sur la population agricole, et il annonça qu'il provoquerait la formation d'un comité d'enquête sur les causes de la détresse de l'agriculture. Dans la courte discussion qui s'engagea à ce sujet, quelques défenseurs du système protecteur imputèrent cette détresse au récent affaiblissement de la protection. Sir Robert Peel se borna à repousser ce reproche. « Je ne pense pas, dit-il, que l'état de souffrance de l'agriculture provienne, à aucun degré, des lois que j'ai fait naguère adopter, et je me fais un devoir de dire que je ne me propose pas de réclamer une nouvelle intervention du parlement. Je crois le rétablissement de la protection à son ancien taux impossible, et, fût-il possible, je ne me prêterais pas à ce retour vers une plus forte protection comme à un remède contre la détresse actuelle, que je déplore, mais que j'attribue à des causes naturelles. »

Cette immobilité, seule consolation que Peel offrît aux partisans de la protection, ne pouvait contenter les amis de la liberté. M. Cobden reprit sa motion d'une enquête sur les causes de la détresse de l'agriculture. Après avoir bien constaté, par les dires des conservateurs eux-mêmes, soit au dedans, soit au dehors de la chambre, et du gouvernement lui-même, le fait de cette détresse, il soutint que le système protecteur, inventé pour la prévenir ou la soulager, en était la première et véritable cause, que les fermiers étaient des manufacturiers aussi bien que les fabricans de fil ou de toile, et que la liberté du commerce serait aussi bonne aux laboureurs des campagnes du Norfolk ou du Devonshire qu'aux ouvriers de Leeds et de Manchester. Il fut tour à tour simple et ingénieux, familier et éloquent, pressant et point amer, abondant en faits et adroit dans l'argumentation, évidemment animé par une conviction profonde et par un patriotisme sincère, exempt de jalousie et d'hostilité démocratique. « Je ne puis croire, dit-il en s'adressant aux conservateurs, qu'aux dernières élections il ne se soit agi que d'un jeu politique; vous n'êtes pas venus tous ici comme de purs politiques. Il y a des politiques dans cette chambre, des hommes animés d'une ambition probablement juste et légitime, et qui, après trente ans de service public, engagés dans une ornière d'où ils ne peuvent sortir, gardent le pouvoir, et un grand pouvoir, probablement aux dépens de leur

conviction actuelle, assez peu d'accord avec leurs anciennes opinions. Je comprends la résistance de ces hommes-là à mon vœu; mais la plupart des honorables membres qui siégent en face de moi sont entrés dans cette chambre uniquement comme les amis des fermiers, comme les protecteurs des intérêts agricoles, point comme des politiques. Eh bien! que vous proposez-vous de faire? Vous bornerez-vous à suivre l'honorable baronet dans son opposition à une enquête sur la condition et les souffrances de ceux-là mêmes qui vous ont envoyés ici? Je vous dis que, si vous m'accordez un comité, je mettrai au grand jour la déception de la protection agricole. J'apporterai une telle masse de preuves, que lorsque les procès-verbaux de notre enquête seront publiés et répandus dans le monde, votre système de protection ne vivra pas plus de deux ans dans l'opinion publique..... Non, je ne puis croire que les gentilshommes d'Angleterre ne soient que des tambours sur lesquels frappe un premier ministre pour leur faire rendre des sons creux et vides de sens, et qui n'aient point de voix ni de parole articulée pour leur propre compte. Non! vous êtes l'aristocratie de l'Angleterre. Vos pères ont conduit nos pères; vous pouvez nous conduire encore dans le droit chemin. Vous avez conservé, plus longtemps qu'aucune autre aristocratie, votre influence sur votre pays; mais ce n'a pas été en repoussant l'opinion populaire, en vous dressant contre l'esprit du temps. Jadis, quand c'était dans les chasses et dans les batailles que se déployait la mâle vigueur des hommes, vos pères y brillaient les premiers..... Vous avez toujours été des Anglais. Vous n'avez jamais manqué de fermeté ni de courage quand le sort vous a demandé d'en faire preuve. Ceci est une nouvelle ère; c'est un âge de développement et de progrès social, non plus de guerres ou de jeux féodaux. Vous vivez dans un temps de travail et de commerce; la richesse du monde entier vient se verser dans votre sein. Vous ne pouvez avoir à la fois les avantages commerciaux et les priviléges féodaux; mais si vous voulez vous unir à l'esprit du temps, vous pouvez être ce que vous avez toujours été. Le peuple anglais regarde l'aristocratie et la *gentry* du pays comme ses chefs. Moi, qui ne suis pas l'un de vous, je n'hésite pas à vous dire qu'il y a en votre faveur, dans ce pays, une sorte de préjugé profond et héréditaire; mais vous ne l'avez pas conquis et vous ne le conserverez pas en vous opposant à l'esprit du temps. Si vous restez indifférens aux nouveaux moyens d'employer la population qui habite vos terres, si vous faites obstacle aux progrès qui doivent unir de plus en plus les nations par les pacifiques relations du commerce, si vous luttez contre les découvertes qui donnent presque la vie à la nature matérielle, si vous prétendez arrêter les transformations décrétées par le

sort, oh! alors, vous ne serez plus la *gentry* d'Angleterre, et il s'en trouvera d'autres qui prendront votre place. Je vous avertis que vous êtes aujourd'hui dans une situation très critique. Il y a un soupçon général que, dans cette circonstance, vous vous êtes servis et joués des bons sentimens et de l'honnête confiance de vos commettans. Partout on doute et on se méfie de vous. Voici le moment de montrer que vous n'êtes pas, comme on le dit, de purs politiques. Les politiques s'opposeront à ma motion, ils ne veulent pas d'enquête; mais vous, venez avec moi dans ce comité. Je vous y donnerai une majorité de membres de votre parti. Je ne vous demande que de rechercher loyalement les causes de la détresse de votre propre population. Que ce soit mon principe ou le vôtre qui l'emporte, l'enquête aura produit un grand et bon résultat. »

L'effet de ce discours fut grand dans la chambre, et encore plus grand dans le pays; la ligue contre les lois sur les céréales le répandit avec une profusion sans exemple; on l'expédiait par ballots jusque dans les districts les plus reculés; on le distribuait, on le colportait, on le lisait, on le commentait dans les *meetings* et dans les familles. Sir Robert Peel lui-même en fut ému, et quelques-uns de ses amis affirment que ce jour-là M. Cobden exerça sur lui une véritable influence. Il n'en persista pas moins à repousser la motion d'enquête, mais il persista aussi à se taire. Ce fut M. Sidney Herbert, et non le premier ministre, qui se chargea de répondre à M. Cobden; il combattit l'enquête, surtout comme vaine et plusieurs fois déjà tentée sans autre effet que de propager les alarmes : « Au lieu de venir pleurnicher devant la chambre pour demander son aide, dit-il aux agriculteurs, aidez-vous vous-mêmes! » Ce mot fut amèrement relevé quelques jours après par M. Disraéli. « L'honorable baronet, dit-il, qui est à la tête du gouvernement de sa majesté, a dit un jour qu'il était plus fier d'être à la tête des gentilshommes de campagne d'Angleterre que d'obtenir la confiance des souverains. Où sont maintenant les gentilshommes de campagne d'Angleterre? Nous n'en entendons guère plus parler. Ils ont encore les plaisirs de la mémoire, ils ont été les premières amours de l'honorable baronet; il ne se met plus, il est vrai, à leurs genoux; il fait de grands efforts pour qu'ils se tiennent tranquilles : tantôt il se réfugie dans un silence arrogant, tantôt il les traite avec une froideur hautaine. S'ils connaissaient un peu mieux la nature humaine, ils comprendraient et ils se tairaient; mais non, ils ne veulent pas. Que fait alors l'honorable baronet? Forcé d'intervenir, il envoie son valet qui leur dit du ton le plus doux : — Ne venez pas pleurnicher ici! — Voilà où en est le grand parti agricole, cette beauté à qui tout le monde a fait la cour et qu'un seul a trompée. Elle approche de la catastrophe. Pour moi,

qui honore le génie, si nous devons avoir la liberté du commerce, j'aime mieux qu'elle soit proposée par l'honorable représentant de Stockport (M. Cobden) que par un homme qui, faisant du gouvernement conservateur une hypocrisie organisée, a trahi la confiance d'un grand peuple et d'un grand parti. »

Pour cette fois, Peel n'y tint pas; il prit la parole, et après avoir brièvement repoussé les reproches contraires que lui adressaient tour à tour les deux partis : « L'honorable représentant de Shrewsbury (M. Disraéli) renouvelle, dit-il, une accusation que naguère il avait déjà élevée contre moi. Je retiens le pouvoir, dit-il, en oubliant mes principes et mes promesses des jours d'opposition. Lorsqu'en 1842 je proposai la réduction des tarifs, cette imputation me fut dès-lors adressée. L'honorable membre qui la répète aujourd'hui se leva et dit : — Ceux qui attaquent l'honorable baronet n'ont pas bien examiné les faits; sa conduite est parfaitement conséquente et en accord avec les principes de liberté du commerce exposés par M. Pitt. Je rappelle ceci pour répondre aux personnes qui accusent les ministres de n'avoir professé leurs opinions actuelles que pour renverser le gouvernement et arriver eux-mêmes au pouvoir. — Tels étaient les sentimens qu'exprimait alors M. Disraéli. Je ne sais s'ils ont assez d'importance pour qu'on en entretienne la chambre; ce que je sais, c'est que je faisais alors du panégyrique le même cas que je fais aujourd'hui de l'attaque. »

Les personnalités s'arrêtèrent là. Le débat s'engagea sur les nombreuses suppressions de droits à l'importation que prononçait le projet, et les agriculteurs défendirent ceux dont ils profitaient avec un égoïsme naïf et des détails d'économie domestique qui provoquèrent plus d'une fois des sourires mêlés de quelque dégoût. C'est une des difficultés du gouvernement représentatif qu'il met les intérêts personnels aux prises, dans toute leur nudité, avec les idées générales ou les passions généreuses qui leur demandent des sacrifices. Le public est enclin alors à se précipiter du côté des réformes, oubliant trop ce qu'il y a non-seulement de naturel, mais de légitime, dans cette résistance des possesseurs aux novateurs et des faits consacrés par le temps à des attaques qui souvent ne sont le fruit que de prétentions également intéressées. Le parti agricole se fit un tort réel par son âpreté à maintenir intacts les droits sur le beurre, le lard ou le fromage, et ses adversaires s'en prévalurent contre lui avec une ironie insultante, mais efficace. Dans l'une des réunions de la ligue à Covent-Garden, M. J. W. Fox avait violemment attaqué l'aristocratie; il s'empressa de s'expliquer : « Ce que j'ai dit de l'aristocratie, je l'ai dit de quelques-uns de ses membres seulement, et non pas en tant qu'aristocrates, mais en tant que marchands. Si

un homme tient une boutique d'épicier et vole le public, il ne doit pas être protégé parce qu'il se trouve être l'un des membres de l'aristocratie. C'est de cela que je me plains. Ces messieurs tiennent en effet une grande boutique d'épicier, et à propos de chaque article de leur magasin, ils cherchent comment ils pourront pervertir le pouvoir législatif de telle sorte que la communauté paie plus cher au profit de l'aristocratie. Un temps a été où tout commerce était regardé comme incompatible avec ce haut rang; vos barons féodaux ne se faisaient aucun scrupule de voler à main armée, mais ils auraient repoussé avec mépris le vol à l'aide du faux poids d'un droit protecteur..... Aujourd'hui que les nobles deviennent marchands et que les ducs trafiquent de toute sorte de denrées, se servant de la mémoire de leurs ancêtres pour faire de meilleurs marchés, nous avons bien le droit de nous récrier et de dire que ce n'est pas là agir loyalement envers les autres marchands du pays. Pour moi, je l'avoue, mon imagination ne sort plus de ce chaos; je ne sais plus me figurer le duc de Richmond qu'avec sa couronne de duc sur la tête, un échantillon de blé dans sa poche, un saumon dans une main, une bouteille de whiskey dans l'autre, et la couronne de duc tombe dans la balance avec le saumon pour le faire payer plus cher à qui veut le manger..... Vraiment il ne se peut pas que de si étranges incongruités, que cette dégradation de la dignité aristocratique et de l'honneur du pouvoir législatif couvrent les méfaits et fassent la fortune d'une classe de marchands.»

Rien n'est plus efficace que de divertir les hommes en servant leur passion et ce qu'ils regardent comme la justice; les discours de M. J. W. Fox dans la salle de Covent-Garden avaient un immense retentissement, et contribuaient, autant que ceux de M. Cobden dans la chambre des communes, à rendre la ligue de jour en jour plus populaire et plus puissante. Ses efforts redoublaient avec ses succès; elle instituait dans les villes manufacturières des cours publics pour répandre parmi les ouvriers les principes fondamentaux de l'économie politique; elle ouvrait à Londres un grand bazar riche des offrandes qui lui venaient de tous les points des trois royaumes, de leurs colonies, des États-Unis d'Amérique, et elle réalisait en dix-sept jours, par les billets d'entrée ou par les ventes, une somme de 25,000 liv. sterl. (625,000 fr.). Dans plusieurs districts purement agricoles, des fermiers, des laboureurs formèrent des *meetings*, y racontèrent leur détresse, en discutèrent les causes, et finirent par proclamer bruyamment leur adhésion aux principes de la ligue et à ses malédictions sur la loi des grains. Au lieu de s'user en se prolongeant, le mouvement devenait chaque jour plus vif et plus général; les campagnes se joignaient aux villes, les ouvriers aux maîtres, les pay-

sans aux économistes. Il ne s'agissait plus d'une question locale dans le pays et spéciale dans la population; la liberté du commerce devenait une passion démocratique aussi bien que scientifique, et, dans l'instinct du peuple comme dans le raisonnement des doctes, un intérêt national.

Dans cet état des esprits, sir Robert Peel s'efforçait en vain de se taire; l'opposition relevait sans cesse la question qu'il ne savait encore comment résoudre, quoiqu'il se sentît plus impérieusement poussé chaque jour vers la solution. Le 26 mai 1845, lord John Russell proposa dans la chambre des communes huit résolutions qui touchaient à tous les sujets dont le public était préoccupé, à la loi des grains, à la liberté générale du commerce, à l'éducation publique, à la colonisation, au régime des pauvres dans les paroisses, exprimant sur toute chose des idées libérales, des tendances généreuses, ouvrant en tous sens des perspectives et prodiguant les espérances, mais sans indiquer aucune mesure précise, aucun terme fixe : vague manifeste d'une ambition noble et hardie pressée de saisir le pouvoir, et se promettant d'en bien user sans se rendre d'avance un compte bien exact de l'usage qu'elle en ferait et sans s'en inquiéter beaucoup. Quinze jours après, M. Villiers redemanda la complète abolition des lois sur les céréales, et malgré quelques réserves de langage, la plupart des whigs comme les radicaux, lord John Russell et lord Howick comme M. Cobden et M. Bright, appuyèrent vivement sa motion. En pesant ainsi sur sir Robert Peel, plusieurs d'entre eux croyaient le seconder, bien loin de lui déplaire; hors des chambres, dans les réunions de Covent-Garden, ils s'en expliquaient ouvertement. « Sir Robert Peel, disait là M. Bright, sait parfaitement ce qu'il faut au pays..... Il n'a pas passé près de quarante ans dans la vie publique, entendant tout ce qui se dit, lisant tout ce qui s'écrit, voyant presque tout ce qui se fait, sans arriver à cette conclusion que, chez une nation de 27,000,000 d'âmes, qui s'est accrue de 1,500,000 âmes depuis qu'il est arrivé au pouvoir en 1841, une loi qui refuse à cette population le supplément de nourriture que le monde pourrait lui donner ne saurait être maintenue, et que son gouvernement fût-il dix fois plus fort qu'il ne l'est, il faudra qu'il cède à l'irrésistible nécessité. Pour moi, d'après le dernier discours de sir Robert, je parierais volontiers qu'il médite la révocation des lois sur les grains. Il vient du même comté où la ligue a pris naissance; sa fortune s'est faite par ces mêmes fins tissus de coton qui sont destinés à changer dans ce pays la face des choses. Il sort du commerce, et à moins que lui-même ne m'y force, je ne croirai jamais qu'aucun homme veuille, encore moins qu'il veuille, lui, descendre dans son tombeau ayant eu le pouvoir de rendre le commerce

libre, et n'ayant pas eu la probité ni le courage de le faire. » M. J. W. Fox, dans sa verve passionnément ironique, allait encore bien plus loin : « Il y a, disait-il, une comédie, *le Captif athénien*, dans laquelle le héros vaincu et fait esclave est obligé de déposer d'abord son casque, puis son bouclier, puis son épée, pour tomber dans la condition servile. C'est ainsi que sir Robert Peel traite la loi des grains. Il lui enlève l'argument de l'indépendance nationale; — c'est votre bouclier, mettez-le par terre; — l'intérêt de classe, — c'est la plume sur votre casque, abaissez-la; — l'heureuse influence sur les salaires et au profit des laboureurs; — c'est votre épée, rendez-la. — Il dépouille ainsi successivement le monopole, comme le captif athénien, de toutes ses armes, avec cette différence que le captif athénien tombe dans la servitude, tandis que notre pays doit s'élever à la liberté commerciale. Sir Robert Peel ne laisse aujourd'hui aux lois qu'il a jadis si fermement défendues qu'une défense, une seule : « le système protecteur est vieux de cent cinquante ans. » Une si vieille loi devrait être un peu plus sage. Sir Robert force ce pécheur à cheveux gris à confesser toutes ses iniquités; il a été un sophiste invétéré; il a employé avec la nation toute sorte de charlataneries pour satisfaire son intérêt personnel; il a causé toute sorte de privations et de souffrances... Son grand âge ne le sauvera pas; le jour de sa condamnation arrivera... Ce n'est pas ici le lieu de discuter les caractères politiques au-delà du sujet particulier qui nous occupe. Je ne dirai donc pas mon opinion sur la carrière de sir Robert Peel, ni les raisons qui me feraient souhaiter que mon pays reçût ce grand bienfait d'une autre main que la sienne. Il y a aussi des raisons pour lesquelles il vaudrait mieux que lui, lui plutôt que tout autre homme, fût l'auteur de cette salutaire mesure, et qu'après avoir fait pénétrer les principes de la liberté du commerce dans les diverses parties de notre législation commerciale, il couronnât son œuvre par cet acte suprême..... Toute mon animosité contre sir Robert Peel serait satisfaite, et j'aurais tiré de lui toute la vengeance que j'en désire, si en contemplant tous les biens qu'il aurait valus à son pays en lui donnant la liberté du commerce, il pouvait apprendre qu'un seul acte, un seul jour de justice vaut mieux que toute une vie de tactique parlementaire et de savoir-faire politique. »

Ce mélange d'hostilité et de concours, de duretés et de caresses, ne déplaisait sans doute pas à sir Robert Peel, et ne fut probablement pas sans influence sur ses résolutions dernières, quand l'heure en fut venue; mais je n'aperçois pas que jusque-là sa conduite et son langage en aient reçu aucune modification. Il écarta par une sorte de question préalable, et avec une nuance de dédain moqueur, les

huit thèses libérales que lord John Russell avait présentées à l'approbation de la chambre. « Je ne pense pas, dit-il, que le noble lord ait engagé la question de manière à arriver à quelque résultat utile... Il est très aisé de faire des promesses, de poser des principes larges et libéraux; c'est quand on veut les transformer en mesures pratiques, que les difficultés se présentent. Je m'oppose à la résolution proposée, non-seulement parce qu'elle embrasse des sujets très divers qu'il vaut mieux traiter chacun séparément, mais parce qu'il ne convient pas que le parlement s'engage à réformer un régime paroissial, à établir un système d'émigration ou d'éducation, pour découvrir ensuite qu'on n'est ni prêt, ni d'accord sur les moyens d'exécution. » En repoussant l'abolition complète et immédiate des lois sur les grains, que demandait M. Villiers, Peel introduisit dans le débat des vues morales étrangères et supérieures aux principes stricts de liberté commerciale dont s'armaient ses adversaires. « Sous l'empire de la loi actuelle, il s'est établi, dit-il, entre le propriétaire, le fermier et le laboureur, des rapports qui ne sont pas uniquement fondés sur des considérations pécuniaires. Beaucoup de propriétaires de ce pays sont accoutumés à voir dans la terre qu'ils possèdent autre chose qu'une matière à de pures spéculations commerciales. D'après les principes que soutient l'honorable membre, il dirait, j'en ai peur : — que le propriétaire retire de sa terre tout ce qu'il pourra, c'est son droit; — et d'après ce même principe, à l'expiration d'un bail, le propriétaire a le droit de louer sa terre aussi cher qu'il le peut. Je ne dis pas que, si vous abolissez les lois sur les grains, ce ne sera pas là un des moyens de surmonter les difficultés que rencontrera le propriétaire; quand on aura soudainement appliqué aux produits de la terre les principes du commerce, peut-être faudra-t-il les appliquer aussi à la terre même. On ne tiendra plus compte alors des relations établies, peut-être depuis des siècles, entre le possesseur de la terre et la famille qui l'exploite : plus d'égards pour le laboureur; que le propriétaire prenne l'homme qui lui fera le plus d'ouvrage pour ses dix ou douze shellings par semaine; qu'il ne se soucie plus des vieux et des faibles, qui ne peuvent travailler comme les jeunes et les forts. Sous un point de vue purement commercial, la terre peut être ainsi possédée; sous un point de vue social et moral, je le regretterais profondément : le caractère du pays en serait altéré, et il en résulterait pour la société des maux qu'aucun profit pécuniaire, aucune stricte application des principes commerciaux ne pourraient compenser. Je ne pousserai pas cela trop loin; je ne dirai pas, parce que cela ne peut pas se dire, que l'agriculture doit être exempte de l'application graduelle des principes qui régissent d'autres intérêts... Ce que je

dis, c'est que, depuis trois ou quatre ans que le pouvoir est dans nos mains, nous avons modifié nos lois commerciales selon les vrais principes, sans en excepter les lois sur les grains et toutes celles qui prohibaient l'importation des produits agricoles étrangers. Vous pouvez penser que nous n'avons pas poussé le principe assez loin; mais en tout cas nous n'avons pas fait un seul acte qui n'ait tendu à l'abaissement graduel des droits purement protecteurs. Je demande la permission de persévérer dans la même voie. Je reconnais que l'expérience de ce qui est arrivé à l'égard des articles sur lesquels pesaient des droits élevés qui ont été abolis confirme le principe général; mais, convaincu comme je le suis que, dans l'application de ce principe, il est nécessaire de procéder avec une extrême réserve, pour qu'il soit généralement et solidement accepté, je ne puis consentir à une proposition qui frappe la propriété foncière au nom de la pure liberté du commerce, sans tenir aucun compte d'aucune autre considération. »

Touchante perplexité d'un esprit sérieux et consciencieux entraîné dans le sens de sa propre pente par un grand flot d'opinion et de passion publique, et qui luttait péniblement contre ses adversaires, contre ses amis et contre lui-même, pour n'agir dans cette crise qu'avec mesure, patience et équité.

La session de 1845 touchait à son terme : près de sortir pour quelques mois de l'arène, les partis voulaient prendre leurs précautions mutuelles et préparer, pour la lutte prochaine, leurs moyens d'attaque ou de défense. Le 5 août, lord John Russell passa solennellement en revue les travaux et les résultats de la session qui finissait, sans conclure par aucune proposition importante et précise, uniquement pour atténuer les mérites du cabinet, faire ressortir ce qu'il y avait eu de défectueux ou d'incomplet dans ses actes, étaler ses embarras et mettre l'opposition en mesure de profiter des chances qui se laissaient entrevoir. L'Irlande et la loi des grains furent les deux points auxquels s'attacha particulièrement lord John, lourd fardeau qu'il s'appliqua à appesantir encore sur les épaules de son adversaire. Peel ne répondit point; sir James Graham se chargea de la tâche et s'en acquitta avec prudence et convenance, sans compromettre par aucune affirmation ou dénégation absolue la politique future du cabinet. Une grave appréhension pesait sur tous les esprits; la saison était mauvaise, les récoltes incertaines; M. Villiers exhala sans ménagement les inquiétudes publiques en s'en armant contre le cabinet qui n'ouvrait pas aux moyens de subsistance toutes les portes, quand au dedans ils étaient près de manquer. Le cabinet garda le silence. Un conservateur obscur, M. Darby, essaya de rassurer la chambre : « il avait vu, dit-il, avec un profond regret une sorte de

joie diabolique dans les paroles de quelques personnes à propos du mauvais temps; il avait le plaisir d'annoncer à la chambre que depuis quelques jours le baromètre montait. » Le rire éclata sur tous les bancs, et quatre jours après, le 9 août 1845, le parlement fut prorogé, attendant, disait-on, l'abrogation ou le maintien de la loi sur les grains des variations du baromètre.

Les craintes ne tardèrent pas à se réaliser, et le mal dépassa les craintes. Le temps demeura humide et froid. La moisson fut tardive et insuffisante. Atteintes d'une maladie soudaine et jusque-là inconnue, les pommes de terre manquèrent dans beaucoup de comtés en Angleterre et en Écosse, partout en Irlande. Dès le milieu de l'automne, la souffrance populaire était déjà grande, l'alarme universelle et passionnée. Tout le monde prévoyait la nécessité de vastes achats de blé à l'étranger; mais comment y suffirait-on? D'énormes capitaux étaient engagés dans les entreprises intérieures, surtout dans la construction de nouveaux chemins de fer. Des bills votés dans la dernière session en avaient autorisé pour une étendue de 2,841 milles (4,545 kilomètres) et pour une somme d'environ 48 millions de livres sterling (1 milliard 180 millions de francs). Ces travaux devaient être exécutés en trois ans, ce qui exigeait par mois un capital de plus de 1,300,000 livres sterling (32,500,000 fr.). Des projets pour des entreprises analogues étaient dressés et prêts à être soumis aux chambres dans la session prochaine, s'élevant à plus de 100 millions de livres sterling (2 milliards 500 millions de francs). Une crise monétaire semblait imminente comme la disette. En vain les optimistes, par intérêt ou par penchant, soutenaient qu'on exagérait le mal; les alarmes publiques s'aggravaient par leurs efforts mêmes pour les calmer. La Société centrale d'Agriculture, qui avait entrepris contre la ligue la défense du système protecteur, adressa à toutes les associations locales vouées au même intérêt une circulaire pour démentir les bruits accrédités sur l'insuffisance des récoltes, et exciter ainsi le zèle des partisans de la protection en ranimant leur confiance; mais la ligue, qui s'était un moment ralentie, reprit aussitôt toute son ardeur. Dans un grand *meeting* tenu le 28 octobre à Manchester, M. Cobden, avec sa passion ordinaire, somma le gouvernement, c'est-à-dire sir Robert Peel, de sauver le pays menacé de la famine. « Voyez la Prusse, voyez la Turquie, voyez l'Allemagne, la Hollande, la Belgique! ces gouvernemens n'ont pas attendu; dès qu'ils ont vu le mal, ils ont ouvert leurs ports. Pourquoi le nôtre n'en fait-il pas autant? Pourquoi attend-il des Turcs une leçon de christianisme et des Russes une leçon d'humanité? Est-ce qu'il serait moins charitable qu'un divan musulman? Est-ce que notre système constitutionnel serait moins humain que le des-

potisme moscovite? Ou bien est-ce que notre premier ministre, notre sultan à nous, hésite dans la crainte de n'être pas appuyé par le pays? S'il en doutait, nous sommes rassemblés ici pour lui donner notre concours... Il n'y a pas un homme au monde, fût-ce le Grand-Turc ou l'empereur de Russie, qui soit plus puissant que Robert Peel ne l'est en Angleterre..... Il a entre les mains le pouvoir; il est coupable et lâche s'il ne s'en sert pas. »

A la fin d'octobre et dans les premiers jours de novembre, le cabinet se réunit plusieurs fois. On sut qu'il avait examiné les rapports venus de toutes parts sur les produits réels des récoltes, sur la quantité de grains qui restaient encore dans le pays, sur les ressources que pouvait fournir l'étranger, sur la maladie des pommes de terre et l'état de la population en Irlande. Sir Robert Peel, disait-on, avait proposé diverses mesures; mais il avait rencontré de graves dissentimens, trois de ses collègues seulement s'étaient rangés à son avis. Le cabinet se sépara. Rien ne fut fait, rien ne fut annoncé. On s'étonnait de son inaction et de son silence. Ses amis disaient qu'il ne voulait pas accroître les alarmes en les partageant ouvertement sans pouvoir y apporter un remède prompt et efficace; mais peu de gens admettaient l'explication : les esprits ardens s'irritaient, les modérés persistaient à s'étonner.

Tout à coup parut dans les journaux une lettre adressée d'Édimbourg par lord John Russell à ses commettans les électeurs de la Cité de Londres, sous la date du 22 novembre, et conçue en ces termes :

« Messieurs,

« L'état actuel du pays sous le rapport de ses moyens de subsistance ne peut être considéré sans inquiétude. La prévoyance et des précautions hardies peuvent prévenir tout mal sérieux; l'indécision et la procrastination peuvent amener un état de souffrance auquel on ne saurait penser sans effroi.

« Il y a trois semaines, on s'attendait en général à la convocation immédiate du parlement. L'annonce que les ministres étaient prêts à en donner le conseil à la couronne, à proposer aux chambres, dès leur première réunion, la suspension des droits à l'importation des grains, aurait fait expédier sur-le-champ des ordres dans les diverses parties de l'Europe et de l'Amérique, et mettre en route des grains pour la consommation du royaume-uni. Un ordre du conseil pour dispenser de l'observation de la loi n'était ni nécessaire, ni désirable. Aucun parti dans le parlement n'eût encouru la responsabilité de s'opposer à une mesure si urgente et si salutaire.

« Les ministres de la reine se sont réunis et séparés sans nous ouvrir aucune perspective d'un remède si opportun.

« C'est donc à nous, les sujets de la reine, de rechercher comment nous pouvons écarter ou du moins atténuer de grandes calamités.

« Deux maux appellent notre attention. Le premier est la maladie des pommes de terre, qui affecte gravement plusieurs parties de l'Angleterre et de l'Écosse, et fait en Irlande des ravages effroyables.

« On ne connaît pas bien encore l'étendue de ce mal; chaque semaine révèle dans certains lieux des désastres inattendus, ou diminue ailleurs des alarmes excessives. Cependant il y a dans cette mauvaise récolte-là un mal particulier. Le premier effet d'une mauvaise récolte en blé est de diminuer les arrivages sur les marchés et d'élever les prix. De là résultent une diminution dans la consommation et un commencement de rareté qui ont cet effet que l'approvisionnement total se distribue plus également sur toute l'année, et qu'en définitive la souffrance est adoucie. Mais la crainte de voir éclater dans leurs pommes de terre cette maladie inconnue précipite les producteurs sur le marché, en sorte que nous avons à la fois une consommation rapide et une disette imminente, la rareté de la denrée et la vileté du prix. La souffrance publique en est fort accrue. Le mal dont il s'agit peut provenir ou de la mauvaise saison, ou d'une altération mystérieuse de la plante, ou d'un défaut soit de science, soit de soin dans la culture. Dans aucune hypothèse, le gouvernement n'est à accuser de la mauvaise récolte des pommes de terre, pas plus qu'il ne mérite des éloges pour les abondantes moissons dont nous avons joui naguère.

« Mais un autre mal, dont nous souffrons, est le fruit de la conduite des ministres et des lois du parlement. C'est la conséquence directe d'un acte voté il y a trois ans sur la proposition des conseillers actuels de la couronne. Par cette loi, l'importation des grains de toute sorte a été soumise à des droits très considérables. Ces droits sont combinés de telle sorte que plus la qualité du blé est inférieure, plus le droit est élevé; quand le bon froment monte à 70 shellings le *quarter*, le prix moyen de toutes les espèces de froment est de 57 ou 58 shellings, et le droit de 14 ou 15 shellings. Ainsi le baromètre du blé marque le beau temps quand le vaisseau se courbe sous la tempête.

« Les écrivains qui ont traité de la législation des grains ont signalé depuis longtemps ce vice, sur lequel on avait appelé l'attention de la chambre quand elle délibérait sur cet acte.

« J'avoue que, sur ce sujet en général, mes idées ont subi, dans le cours de vingt ans, une grande modification. J'étais d'avis que le blé devait faire exception aux règles générales de l'économie politique; l'observation et l'expérience m'ont convaincu qu'il faut s'abstenir de toute intervention dans la question des subsistances. Ni le gouvernement, ni la législature ne peuvent régler le marché des grains aussi heureusement que le fait la complète liberté de vendre et d'acheter.

« Je me suis efforcé pendant plusieurs années d'amener un compromis à ce sujet. En 1839, j'ai voté pour que la chambre, formée en comité, substituât un droit fixe modéré à l'échelle mobile. En 1841, j'ai annoncé l'intention où était le gouvernement d'alors de proposer un droit fixe de 8 shellings le *quarter*. Dans la session dernière, j'ai proposé un droit un peu moindre.

« Ces propositions ont été successivement rejetées. Le premier lord actuel

de la trésorerie leur opposa en 1839, 1840 et 1841 d'éloquens panégyriques du système en vigueur, l'abondance qu'il avait amenée, la prospérité rurale qu'il avait répandue. Il combattit la réduction du droit protecteur, comme il avait combattu en 1817 et 1825 les garanties proposées pour la sécurité des intérêts protestans, comme il avait repoussé en 1830 la proposition de donner à Manchester, à Leeds et à Birmingham le droit d'envoyer des membres au parlement.

« La résistance à des concessions limitées doit avoir aujourd'hui le même résultat qu'elle a eu dans les cas que je viens de rappeler. Ce n'est plus la peine de lutter pour un droit fixe. En 1841, les partisans de la liberté du commerce auraient consenti à un droit fixe de 8 shellings par *quarter*, qui aurait pu être graduellement réduit et enfin aboli. Aujourd'hui l'établissement d'un droit quelconque, sans limite fixée et prochaine pour son extinction, ne ferait que prolonger une lutte qui a déjà produit assez de mécontentement et d'animosité. La tentative de rendre le pain rare et cher, quand il est clair qu'une partie au moins du prix additionnel sert à élever la rente du propriétaire, est profondément nuisible à une aristocratie qui, cette querelle une fois écartée, demeurera puissante par la propriété, puissante dans la formation de notre législature et dans l'opinion, puissante par ses anciennes relations dans le pays et par la mémoire de ses immortels services.

« Unissons-nous pour mettre fin à un système qui a été le fléau du commerce, le poison de l'agriculture, la source d'amères divisions entre les classes, une cause incessante de misère, de maladie, de mortalité et de crime parmi le peuple.

« Mais ce but ne peut être atteint que par la manifestation évidente du sentiment public. On ne saurait nier que beaucoup d'élections de villes en 1841, et quelques-unes en 1845, n'autorisent à dire que la liberté du commerce n'est pas populaire dans la grande masse de la communauté. Le gouvernement semble attendre quelque excuse pour abandonner la loi sur les grains. Que le peuple, par ses pétitions, ses adresses, ses remontrances, fournisse aux ministres l'excuse qu'ils cherchent. Que les ministres proposent dans les taxes publiques les modifications qui leur paraîtront le plus propres à rendre le fardeau plus juste et plus égal, qu'ils y ajoutent toutes les précautions que la prudence et les ménagemens les plus scrupuleux pourront leur suggérer; mais demandons en termes clairs et positifs la suppression de tout droit à l'importation des objets qui servent à la subsistance et à l'habillement de la masse du peuple : c'est une mesure bonne pour tous les grands intérêts et indispensable pour le progrès de la nation.

« J'ai l'honneur, etc.

« J. RUSSELL. »

A la lecture de cette lettre, tout le public s'émut, personne autant que sir Robert Peel. On lui reprochait ses changemens d'opinion, ses ménagemens populaires, ses évolutions parlementaires, et voilà le premier des aristocrates whigs, le chef de l'opposition, qui abandonnait ce qu'il avait soutenu pendant vingt ans, une certaine mesure de protection aux cultivateurs indigènes et un droit fixe au

lieu de l'échelle mobile, pour passer brusquement dans le camp radical et réclamer l'entière liberté du commerce. Et parmi les lieutenans de lord John Russell, plusieurs, et des plus importans, lord Morpeth à Leeds, M. Macaulay à Édimbourg, faisaient la même démarche. Dans ce nouvel état des partis, quelles seraient à la session prochaine l'attitude et la force du cabinet? Au milieu d'un mouvement ainsi accéléré et sous une pression à ce point aggravée, comment persister dans une politique mitoyenne et lente? comment continuer de résister en cédant?

Le 25 novembre 1845, sir Robert Peel réunit de nouveau ses collègues, et leur proposa le seul plan de conduite qui lui parût praticable. Le débat intérieur dura plusieurs jours. Le plus considérable des dissidens qu'avait rencontrés, un mois auparavant, sir Robert, le duc de Wellington, renonça à son dissentiment; son grand sens et la fatigue de l'âge le dégoûtaient des résistances dont il prévoyait ou l'extrême péril ou la vanité, et il préférait à la prolongation du système protecteur, en tout cas énervé, l'union du cabinet et le maintien d'un gouvernement conservateur; mais quelques autres, nommément lord Stanley, se refusèrent à rompre avec leur parti en abandonnant toute protection agricole. On crut un moment que sir Robert Peel avait entraîné le cabinet, et le 3 décembre le *Times* annonça que l'abolition des lois sur les céréales avait été résolue, que le parlement se réunirait incessamment pour en délibérer. Trois jours après au contraire, une solution bien différente avait eu lieu : le cabinet était dissous, sir Robert Peel avait remis sa démission à la reine, qui l'avait acceptée, et lord John Russell était appelé d'Édimbourg pour le remplacer.

Le 8 décembre, sir Robert Peel, en se retirant, adressa à la reine la lettre suivante :

« Sir Robert Peel présente ses humbles devoirs à votre majesté, et sans autre motif que le désir de contribuer, s'il le peut, à soulager votre majesté dans ses embarras et à préserver les intérêts publics de tout dommage, il se permet d'expliquer à votre majesté, par cette communication confidentielle, la position où il se trouve et les intentions qui l'animent dans la grande question dont l'esprit public est si vivement préoccupé.

« Votre majesté peut, si elle le juge convenable, donner connaissance de cette communication au ministre qu'elle honorera de sa confiance comme successeur de sir Robert Peel.

« Le 1er novembre dernier, sir Robert Peel, délibérant avec ses collègues sur les rapports alarmans venus d'Irlande et d'autres districts du pays au sujet de la maladie des pommes de terre et de la disette qui en résultait, et cherchant les moyens de pourvoir à des éventualités qui, selon lui, n'étaient pas improbables, leur conseilla de recommander humblement à votre majesté la suspension temporaire, soit par un ordre du conseil, soit par un acte

législatif, des droits à l'importation des grains, et, dans les deux cas, la convocation immédiate du parlement.

« Sir Robert Peel prévoyait que cette suspension, pleinement justifiée par la teneur des rapports qu'il vient d'indiquer, amènerait forcément dans l'intervalle la révision des lois sur les grains.

« Si l'opinion de ses collègues eût été d'accord avec la sienne, sir Robert Peel était prêt à prendre la responsabilité de la suspension de ces droits et de la conséquence nécessaire qu'elle amenait, c'est-à-dire de la révision de toutes les lois qui restreignent l'importation des grains étrangers et des autres moyens d'alimentation, révision entreprise dans le dessein de diminuer graduellement ces restrictions et de les abolir un jour complétement.

« Il était disposé à demander que les lois nouvelles continssent formellement le principe de la réduction graduelle et de la suppression finale des droits à l'importation des grains.

« Sir Robert Peel est prêt à soutenir, comme homme privé, des mesures conformes en général à celles qu'il a conseillées comme ministre.

« Il serait inconvenant, de la part de sir Robert Peel, d'entrer dans des détails sur ces mesures.

« Votre majesté a bien voulu informer sir Robert Peel qu'elle avait l'intention d'inviter lord John Russell à se charger de la formation d'un cabinet.

« Le principe d'après lequel sir Robert Peel avait dessein de conseiller la révision des lois relatives à l'importation des moyens de subsistance est en général d'accord avec celui auquel se réfère lord John Russell dans le dernier paragraphe de sa lettre aux électeurs de la Cité de Londres.

« Sir Robert Peel se proposait de joindre à l'abolition des mesures restrictives dont il s'agit la suppression de certaines charges qui pèsent indûment sur les fonds de terre, et toutes les précautions que, selon les termes de la lettre même de lord John Russell, peuvent suggérer la prudence et les ménagemens les plus scrupuleux.

« Sir Robert Peel soutiendra les mesures fondées sur ce principe général, et emploiera toute l'influence qu'il peut avoir pour en assurer le succès. »

Arrivé à Londres le 10 décembre, lord John Russell, après s'être concerté avec ses amis, se rendit le lendemain auprès de la reine, à Osborne, à peu près décidé à décliner la mission dont elle voulait le charger. Il serait, lui dit-il, dans la chambre des communes en minorité de 90 à 100 voix; mais la reine mit entre ses mains la lettre de sir Robert Peel : « Ceci change l'état de la question, » dit lord John, et il retourna sur-le-champ à Londres pour informer ses amis de ce nouveau fait et en délibérer avec eux. Des pourparlers s'établirent entre lui et sir Robert. Les whigs demandèrent à connaître avec précision et détail les mesures que Peel eût proposées, s'il fût resté ministre, pour mettre son principe à exécution. Peel répondit qu'il ne croyait pas devoir pousser ainsi jusqu'aux détails ses déclarations préalables. Lord John offrit de rédiger lui-même, d'une façon complète, son propre plan et de le communiquer à sir Robert

Peel, pour s'assurer complétement aussi son approbation. Sir Robert déclina également cette proposition; il avait clairement exprimé en principe la mesure à laquelle il promettait son concours, il ne pouvait aller plus loin. Les whigs auraient voulu que leur ancien rival se mît, pieds et poings liés, à leur service, et sir Robert Peel ne voulait pas se charger absolument du fardeau sous le nom et au profit de ses successeurs. Dans les grandes circonstances, cette lutte de manœuvres subtiles et toujours un peu obscures, sous des dehors de parfaite sincérité, est l'un des côtés faibles du gouvernement représentatif, et les grands caractères en surmontent seuls les embarras par des résolutions et des paroles simples, promptes et hardies. Je ne trouve pas que, dans leurs négociations à cette époque, ni sir Robert Peel ni les whigs aient déployé cette grandeur : les whigs prétendaient à trop de sécurité, et sir Robert à trop de liberté; quand on parle de sauver les peuples, il faut accepter des chances plus douteuses et des sacrifices plus complets. Lord John Russell fit un pas; forcé de reconnaître, comme il le dit lui-même plus tard à la chambre des communes, que les raisons de sir Robert Peel pour se refuser aux engagemens détaillés qu'on lui demandait étaient puissantes, il écrivit le 16 décembre à la reine une longue lettre où il exposait avec précision son plan de conduite dans la grande question à l'ordre du jour; ce n'était point celui qu'avait indiqué sir Robert Peel dans sa lettre du 8 décembre, c'est-à-dire la suspension actuelle des droits à l'importation des grains, pour arriver, par une réduction graduelle, à une abolition définitive; c'était l'abolition complète et immédiate de ces droits. « Si cette mesure, disait lord John, devait empêcher sir Robert Peel de prêter au gouvernement nouveau l'appui qu'il a si spontanément et si noblement offert, je me verrais obligé de décliner la tâche que m'a si gracieusement confiée votre majesté. » La reine communiqua le soir même cette lettre à sir Robert, qui répondit le lendemain qu'il tiendrait les promesses qu'il avait faites en quittant le pouvoir, pour concourir à la solution de la question des lois sur les céréales, mais qu'il ne croyait pas que son devoir lui permît d'aborder devant le parlement l'examen de cette importante question, lié par un engagement préalable tel que celui qu'on lui demandait. Lord John se décida à se contenter de cette déclaration, et dit à la reine qu'il était prêt à se charger de former un cabinet; mais quand on en vint aux arrangemens définitifs et personnels, un obstacle, inattendu selon les uns, prévu selon les autres, et accepté volontiers pour sortir décemment d'une situation difficile, fit échouer la combinaison; lord Howick, devenu tout récemment lord Grey par la mort de son illustre père, et le plus prononcé des whigs pour l'abolition complète et immé-

diate des lois sur les grains, se refusa formellement à entrer dans le cabinet, si lord Palmerston, dont il n'approuvait pas la politique extérieure, en faisait aussi partie. Lord John Russell ne crut pouvoir se passer ni de l'un ni de l'autre pour collègues, et le 20 décembre il déclara à la reine que, n'ayant pas réussi à amener entre tous ses amis un accord indispensable, il se voyait dans l'impossibilité de former un cabinet.

Je laisse parler ici sir Robert Peel lui-même, comme il le fit un mois après, le 22 janvier 1846, dans la chambre des communes, en expliquant sa conduite à travers ces incertitudes ministérielles : « Je restai, dit-il, jusqu'au samedi 20 décembre, dans la conviction que mes fonctions avaient cessé. Le jeudi 18, la reine me fit savoir que le noble lord s'était chargé de former une administration, et le 19 je reçus de sa majesté une gracieuse communication m'informant que, puisque mes relations avec elle étaient près de leur terme, elle désirait me voir encore une fois pour me dire un dernier adieu. Le lendemain samedi fut le jour fixé pour cette entrevue. Quand je me rendis auprès de la reine, je venais d'apprendre, grâce à la courtoisie du noble lord, que ses efforts pour former un cabinet avaient été vains, et la reine à mon arrivée eut la bonté de me dire que, bien loin de me donner mon congé définitif, elle avait à me demander de retirer ma démission. Elle était informée que ceux de mes collègues qui, avant notre retraite, n'avaient pas partagé mon avis déclaraient qu'ils n'étaient point prêts à former et qu'ils ne lui conseillaient pas de former un cabinet sur le principe du maintien du système protecteur. Le noble lord qui avait entrepris de constituer un gouvernement venait de lui écrire qu'il avait échoué dans sa tentative; la reine me demanda donc de ne pas persister dans ma démission. Je n'hésite pas à dire que, sans balancer un moment, je répondis à la reine que je retournerais à Londres comme son ministre, que j'informerais mes collègues de ma résolution, et que je les presserais de se joindre à moi pour faire les affaires du pays..... Mon noble ami lord Stanley m'exprima le regret de ne pouvoir me seconder dans la rude tâche que j'entreprenais; mes autres collègues pensèrent que c'était leur devoir de me prêter leur concours. J'ai dit à la chambre dans quelles circonstances et par quels motifs je suis rentré au pouvoir. »

A en juger de loin, sur les apparences et d'après mes instincts personnels, je serais tenté de dire qu'il y rentrait dans des circonstances favorables et avec de bonnes chances pour rallier, par quelque heureuse transaction, ce grand parti conservateur, que pendant dix ans il avait si habilement travaillé et réussi à former, à qui il avait rendu et de qui il avait reçu le pouvoir, et dont la désorganisation

devait le désoler. C'était pour lui une bonne fortune que lord John Russell se fût prononcé, comme M. Cobden, pour l'abolition immédiate et complète des lois sur les céréales; sir Robert Peel se retrouvait ainsi dans cette situation de modérateur et d'arbitre qu'il avait toujours cherchée, et qui était naturellement la sienne. Il avait à demander aux conservateurs de grands sacrifices, mais ce n'étaient pas les sacrifices extrêmes; il ne voulait que la suspension actuelle des droits sur les grains pour arriver, par une réduction progressive et dans un temps fixé, qui pouvait être plus ou moins long, à une suppression définitive. Les whigs et les radicaux étaient bien plus exigeans. Les conservateurs se voyaient ainsi placés entre une réforme soudaine, absolue, et l'une de ces réformes mesurées et graduelles qu'au milieu des plus grands mouvemens d'intérêt ou d'opinion le gouvernement, l'aristocratie et le peuple anglais ont su tant de fois accepter et accomplir.

Mais ni le parti conservateur, ni l'opposition whig ou radicale, ni la population, ni sir Robert Peel lui-même n'étaient cette fois en humeur de se conduire avec cette sagesse prévoyante qui pense à tout, tient compte de tout, et s'inquiète de maintenir la bonne politique générale, même quand une idée unique et fixe règne comme une épidémie et domine les esprits.

Je trouve dans un discours très bref, prononcé le 9 février 1846 dans le premier débat sur la nouvelle législation commerciale de sir Robert Peel, par un membre obscur de la chambre des communes, M. Hope, représentant de Maidstone, cette explosion de mécontentement encore plus que de dissidence : « Nous sommes venus ici, mardi dernier, pour apprendre quels étaient les changemens qu'avait à nous proposer l'honorable baronet, et quels motifs l'y avaient déterminé. Quel a été l'argument par lequel l'honorable baronet a soutenu ses mesures pour la liberté du commerce? Il a dit qu'elles étaient d'accord avec les principes de la vraie politique conservatrice. Qu'entend l'honorable baronet par ces mots : « vraie politique conservatrice? » Le torysme est quelque chose de palpable, le whiggisme est quelque chose de palpable; la protection, le commerce libre, sont quelque chose de palpable : tous ces mots ont un sens clair; mais quel est le sens de cet étrange nouveau mot : *conservatisme?* mot qui est né depuis 1832, lorsque le vieux parti tory, divisé et démembré, ne savait comment se réunir sous une seule et même bannière. Qu'est-ce que ce *conservatisme*, qui n'est animé de l'esprit ni du torysme, ni du whiggisme, mais de l'esprit « de la vraie politique conservatrice?..... » Il y a eu jadis un ministre très puissant; c'était bien longtemps avant que la chambre des communes devînt ce qu'elle est aujourd'hui, dans un temps où le gouvernement de l'Angleterre appartenait à la couronne, et ce ministre gouvernait

la couronne comme les ministres gouvernent aujourd'hui le parlement. Un mot, un petit mot, qui échappa à ce ministre, causa sa ruine; le pouvoir de Wolsey ne survécut pas longtemps à cette expression : « Moi et mon roi. » L'influence de l'honorable baronet pourrait bien ne pas survivre longtemps à l'usage trop fréquent de sa phrase favorite : « Moi et mon parti. » On a évidemment compté que les honorables membres élus à cette chambre à cause de leurs principes favorables au système protecteur suivraient partout leur chef; on y a compté à ce point qu'ils ont été amenés à la chambre des communes, comme nous y sommes venus mardi dernier, sans qu'on leur eût même fait une politesse qu'ils recevaient autrefois quand on avait à leur faire des propositions d'une bien moindre importance, la politesse de leur donner quelque légère idée de la mesure qui devait être soumise au parlement. Il n'y a pas longtemps encore qu'on observait envers nous cette courtoisie; j'ai été l'un des membres qui, en 1841, ont été appelés à savoir quelque chose de ce qui devait prendre place dans l'adresse; mais aujourd'hui un changement complet dans tout le système commercial de l'empire a été proposé ici sans que le moindre vent en fût venu jusqu'à nous, sans que nous sussions un mot de ce qui nous attendait, comme s'il se fût agi d'une bulle de savon ou d'une morsure de puce. Voilà ce qu'on appelle la vraie politique conservatrice! »

Ainsi éclataient les inconvéniens du caractère de sir Robert Peel, et de ses façons d'être et d'agir, comme chef de parti, dans un régime libre. Ce politique si judicieux, ce tacticien si habile, ce financier consommé, ce raisonneur merveilleusement instruit des faits, cet orateur souvent si éloquent et toujours si puissant ne savait pas vivre intimement avec son parti, y faire pénétrer d'avance ses idées, l'animer de son esprit, l'associer à ses desseins comme à ses succès, au travail de sa pensée comme aux chances de sa fortune. Il était froid, taciturne, solitaire au milieu de son armée, presque au sein de son état-major même. C'était sa maxime qu'il valait mieux faire des concessions à ses adversaires qu'à ses amis. Le jour vint où il eut à demander à ses amis de grandes concessions, non pour lui-même, qui n'en cherchait point, mais pour l'intérêt public, qu'il avait fortement à cœur. Il les trouva froids à leur tour, point préparés, étrangers aux transformations qu'il avait lui-même subies. Il fut hors d'état de les leur faire partager, et de les amener à une transaction nécessaire. Il avait combattu dix ans comme chef d'opposition et cinq ans comme chef de gouvernement à la tête du parti conservateur. Sur 360 membres qui s'étaient rangés autour de lui en 1841, à l'ouverture du parlement, à grand'peine en décida-t-il 112 à voter avec lui en 1846, dans la question à laquelle il avait lié son sort.

Mais à Dieu ne plaise que j'impute aux seules imperfections d'un

homme supérieur l'imparfait succès de ses desseins! Les défauts du parti conservateur se révélèrent en même temps, et bien plus graves que ceux de son chef. Depuis quatre ans, le parti grondait sourdement et se détraquait sous le poids des efforts et des sacrifices que lui demandait sir Robert Peel, efforts contre ses préjugés et ses goûts, sacrifices d'amour-propre ou d'intérêt. Le collége de Maynooth, les mesures d'équité envers les catholiques, les dissidens et les juifs, la double révision des tarifs, tant d'autres réformes utiles, mais importunes à de vieilles habitudes de conscience ou de domination, avaient épuisé ce que le gros du parti conservateur possédait d'esprit libéral et d'impartialité éclairée. Quand arriva la question des grains, sa sagesse était à bout. De toutes les innovations qu'on lui imposait, celle-là était la plus onéreuse : elle s'attaquait aux intérêts privés, les frappant dans le présent et les inquiétant dans l'avenir, on ne savait pas bien à quel point. Les intérêts privés se défendirent avec l'obstination de l'égoïsme aristocratique; ils ne tinrent nul compte des atténuations qu'apportait sir Robert Peel au dommage qu'il leur faisait subir. Ils n'étaient pas seuls atteints par ses mesures : pour la plupart des produits manufacturés comme des denrées agricoles, il abandonnait le système protecteur, et les fabricans de Manchester ou de Leeds étaient mis aux prises, aussi bien que les gentilshommes de comté, avec la concurrence étrangère; mais, pour les principales sortes de grains, au lieu d'abolir immédiatement et absolument les droits à l'importation, il se contentait de les réduire, et l'entière abolition ne devait s'accomplir qu'au bout de trois ans. Il accordait à l'agriculture, sur diverses dépenses et taxes locales, des dégrèvemens et des encouragemens qui n'étaient pas sans valeur. Les intérêts froissés traitèrent ces ménagemens avec un dédain courroucé et repoussèrent la solution de sir Robert Peel, comme ils auraient repoussé celle des radicaux. Ils pouvaient invoquer à leur appui des principes plus nobles que leurs prétentions pécuniaires, l'esprit de conservation et la fidélité de parti; ils s'enveloppèrent de ce drapeau, sincères dans leur mensonge et convaincus qu'en se défendant ils défendaient la moralité politique et l'ordre dans l'état. Quiconque lira attentivement ces longs débats sera frappé du peu de place que tient dans les discours des conservateurs opposans la question même. Sir Robert Peel avait parmi eux deux habiles et éloquens adversaires, M. Disraéli et lord George Bentinck : le premier dit à peine quelques mots du fond des mesures, c'est sur la conduite et le caractère politique de sir Robert qu'il dirige tous ses coups brillans et perçans comme l'acier; lord George Bentinck se préoccupe davantage du mérite économique et des motifs des propositions. Cet homme de courses et de plaisirs a étudié soigneusement

les faits et les discute minutieusement, étalant avec complaisance les fruits de ses études nouvelles et passionnées; mais c'est toujours par les considérations d'honneur et de fidélité politique qu'il commence et termine ses attaques. Sincèrement convaincu des avantages du système protecteur, qu'il défend dans l'intérêt public comme dans celui de son parti, c'est pourtant à la métamorphose, à la défection, à la trahison de sir Robert Peel qu'il revient sans cesse, averti par l'instinct de la lutte que, de toutes ses armes, celle-là est la meilleure, et qu'il sert mieux sa cause par les sentimens qu'il soulève que par les argumens qu'il expose.

Sir Robert Peel suit une marche exactement contraire : c'est à la question même qu'il ramène constamment ses adversaires et ses auditeurs; les circonstances qui ont déterminé ses propositions, les effets qu'elles doivent produire pour le bien-être du peuple, leur utilité pour l'état en général et pour le parti même qui les repousse, tel est le fond des trois grands discours qu'il prononça les 22 janvier, 16 février et 27 mars 1846 dans ce solennel débat. La politique pure et désintéressée y domine; c'est l'homme public qui s'adresse à des hommes publics, uniquement préoccupé de leur faire bien connaître les nécessités publiques au nom desquelles il s'est résolu aux mesures que, dans l'intérêt public, il leur demande de sanctionner. Point de personnalités aggressives ni défensives; au lieu de s'y prêter, il les écarte formellement. « Deux questions, dit-il, ont attiré l'attention de la chambre : l'une, comment un parti doit être conduit; l'autre, par quelles mesures peut être adoucie une calamité publique imminente, et quels principes doivent régler à l'avenir la politique commerciale d'un grand empire. C'est sur la première de ces questions qu'a principalement porté ce débat. Je n'en méconnais pas l'importance; mais elle est, aux yeux du public, très inférieure à la seconde. Je me défendrai peu sur la question de parti. J'admets volontiers que, pour des intérêts de parti, les mesures que nous discutons sont les pires que je pusse proposer. J'admets aussi qu'il est malheureux que l'affaire des lois sur les grains se trouve placée entre mes mains; il eût été très préférable que ceux-là eussent le mérite, s'il y a mérite en ceci, de régler cette affaire, qui ont été les constans et conséquens adversaires de ces lois..... J'étais prêt à les seconder par mon vote et par toute l'influence dont j'aurais pu disposer... J'admets encore qu'il est naturel que les hommes qui m'ont toujours soutenu me retirent aujourd'hui leur confiance; la marche que j'ai adoptée est contraire, je le sais, aux principes qui président en général au gouvernement d'un parti. Je leur demande seulement s'il est probable que j'eusse sacrifié leur bonne opinion et leur appui, si je n'avais été dominé par les plus pressantes con-

sidérations de devoir public... Malgré ce qui s'est passé dans ce débat, malgré l'âpreté de quelques paroles, je rendrai au parti qui m'a soutenu jusqu'à ce jour pleine justice; j'ai eu l'occasion de connaître les motifs déterminans de la conduite des hommes qui m'entouraient, et quoiqu'ils me menacent de la perte de leur confiance, je dis hautement, parlant d'eux en masse et comme d'un grand corps, que je ne crois pas qu'il y ait jamais eu un parti gouverné par de plus purs et plus honorables sentimens... Mais je réclame pour moi-même, que je sois simple particulier ou homme public, le droit de céder à la force du raisonnement et d'agir d'après les lumières d'une plus complète expérience. On peut croire qu'il y a quelque chose d'humiliant dans de tels aveux; je ne sens aucune humiliation. Je n'ai pas, dans la capacité de l'homme pour décider, par voie d'intuition, de ce qui est vrai ou faux, tant de confiance que j'éprouve aucun embarras à reconnaître que je me suis trompé. Je me sentirais humilié si, ayant changé d'avis, je refusais d'en convenir, de peur d'être accusé d'inconséquence. La seule question est de savoir si les motifs du changement sont sincères et suffisans. »

Nul homme public pourtant n'est couvert, par la conscience, le patriotisme ou le dédain, d'une si forte cuirasse qu'il ne ressente enfin les coups répétés qui lui sont portés, et c'était bien plutôt par excès de susceptibilité que par superbe indifférence que sir Robert Peel se refusait à cette arène. Il y entra un moment : « Je trouve dur, dit-il, de m'entendre accuser sans cesse d'infidélité aux intérêts de mon pays ou à tel intérêt particulier... J'entends dire et redire que j'ai contracté des obligations personnelles à raison du grand pouvoir que j'ai l'honneur d'exercer; j'y ai été élevé, dit-on, par un parti, et le parti qui m'y a élevé est assez puissant pour m'en faire descendre..... Entendons-nous, je vous prie, et je ne parle pas pour moi seul, mais aussi pour les hommes honorables de partis divers qui m'ont précédé dans ce haut rang, entendons-nous sur la nature des obligations que nous contractons en y montant... J'ai servi quatre souverains, George III et ses trois successeurs..... Je les ai servis dans des temps difficiles... Je les ai servis avec une invariable fidélité, et j'ai dit à chacun d'eux qu'il n'y avait qu'une faveur, une distinction, une récompense que je désirasse et qu'ils pussent m'offrir, leur simple déclaration que j'avais toujours été pour eux un loyal et fidèle ministre. Je vous dis là en quoi consistent, selon moi, les obligations imposées aux hommes revêtus du pouvoir... Croyez-moi, le gouvernement de ce pays est une tâche difficile; je puis le dire sans offense : les institutions anciennes sont, comme l'organisation de notre propre corps, une œuvre merveilleuse et délicate à faire trembler. Il n'est pas aisé de maintenir l'union active d'une vieille

monarchie, d'une aristocratie fière et d'un corps électoral réformé. J'ai fait tout ce que j'ai pu, tout ce que j'ai cru conforme à la vraie politique conservatrice pour faire marcher ensemble ces trois élémens de l'état. J'ai cru qu'il était conforme à la vraie politique conservatrice de répandre parmi le peuple assez de satisfaction et de bonheur pour que la voix de la désaffection ne se fît plus entendre et pour bannir les pensées d'attaque à nos institutions. C'était là mon but en acceptant le pouvoir, fardeau trop grand pour ma force physique et bien au-dessus de mes forces intellectuelles; en être honorablement déchargé serait le plus grand bienfait que je pusse recevoir. Tant que l'honneur et le devoir me le commanderont, je serai prêt à porter ce fardeau, mais je ne le subirai pas avec une autorité mutilée et garrottée; je ne resterai pas au gouvernail pendant des nuits de tempête, comme celles que j'ai vues, s'il n'est pas permis au vaisseau de suivre la direction que je croirai devoir lui imprimer. Je ne me chargerai pas de le diriger aujourd'hui d'après des observations faites en 1842... Je ne demande point à être ministre d'Angleterre; mais tant que j'aurai l'honneur d'occuper ce noble office, je ne l'occuperai point à titre servile; je ne le garderai qu'autant que nulle autre obligation ne me sera imposée que celle de consulter l'intérêt public et de pourvoir à la sûreté de l'état. »

Ce sont là, de la part de sir Robert Peel, les traces les plus saillantes d'émotion personnelle que je rencontre dans ce débat. Le 16 février, après avoir pendant plusieurs heures défendu sa mesure dans tous les détails et sous tous les aspects, avec une habileté consommée, au moment de se rasseoir, il s'abandonna à d'autres émotions plus désintéressées et plus grandes : « Cette nuit prononcera, dit-il, entre le progrès vers la liberté et le retour à la prohibition; vous choisirez cette nuit la devise où se manifestera la politique commerciale de l'Angleterre; sera-ce : « Avance » ou « recule? » Lequel des deux mots convient le mieux à ce grand empire? Considérez notre position, les avantages que nous ont accordés Dieu et la nature, la destinée qui nous attend. Nous sommes placés à l'extrémité de l'Europe occidentale, comme le principal anneau qui lie l'ancien au nouveau monde. Les découvertes de la science et les perfectionnemens de la navigation nous ont mis à dix jours de Saint-Pétersbourg et nous mettront bientôt à dix jours de New-York. Une étendue de côtes plus grande, en proportion de notre population et de la superficie de notre sol, que n'en possède aucune autre nation, nous assure la force et la supériorité maritime. Le fer et le charbon, ces nerfs de l'industrie, donnent à nos manufactures de grands avantages sur celles de nos rivaux. Notre capital surpasse celui dont ils peuvent disposer. En invention, en habileté, en énergie, nous ne

cédons à personne. Notre caractère national, les institutions libres sous lesquelles nous vivons, notre liberté de pensée et d'action, une presse sans entraves qui répand rapidement les découvertes et les progrès, toutes ces circonstances nous placent à la tête des nations qui se développent mutuellement par le libre échange de leurs produits. Est-ce là un pays qui doive redouter la concurrence, un pays qui ne puisse prospérer que dans l'atmosphère artificielle de la prohibition? Choisissez votre devise : « Avance » ou « recule..... » Je vous conseille de donner aux autres pays l'exemple de la libéralité. Agissez ainsi, et vous aurez assuré au grand corps de notre peuple de nouvelles garanties de satisfaction et de bien-être. Agissez ainsi, et vous aurez fait tout ce que peut faire la sagacité humaine en faveur de la prospérité commerciale. Vous pouvez échouer. Vos mesures peuvent être inefficaces. Elles ne sauraient vous donner la certitude que la prospérité de l'industrie et du commerce continuera sans interruption. Les mauvaises saisons, les hivers sombres, les temps de détresse peuvent revenir; il se peut que vous ayez à offrir de nouveau au peuple anglais les vaines expressions de votre sympathie et de pressans conseils de résignation patiente. Interrogez vos cœurs, et répondez-moi à cette question : Est-ce que vos assurances de sympathie seront moins consolantes et vos exhortations à la patience moins efficaces, si à cette époque, de votre libre consentement, les lois sur les grains ont cessé d'exister? Est-ce que ce ne sera pas pour vous une satisfaction de penser que par votre propre volonté vous vous êtes déchargés de la pesante responsabilité de régler la somme et le prix des subsistances? Est-ce que vous ne vous direz pas alors, avec une joie profonde, qu'aujourd'hui, à cette heure de prospérité comparative, sans céder à aucune clameur, à aucune crainte, si ce n'est à cette crainte prévoyante qui est la mère de la sûreté, vous avez prévenu les mauvais jours, et que, longtemps avant leur venue, vous avez écarté tout obstacle à la libre circulation des dons du Créateur? »

Volontaire ou involontaire, empressée ou arrachée, l'admiration fut générale; les radicaux se livrèrent à la leur avec transport : « L'honorable baronet, s'écriait M. Bright, a prononcé hier un discours plus puissant et plus admirable que de mémoire d'homme il n'en a été entendu dans cette chambre; je l'ai observé à sa sortie, pendant qu'il retournait chez lui, et pour la première fois je lui ai envié ses sentimens. » Et s'adressant aux conservateurs : « C'est vous qui l'avez porté au pouvoir. Pourquoi? Parce qu'il était le plus capable de votre parti. Vous le disiez tous; vous ne le nierez pas aujourd'hui. Et pourquoi était-il le plus capable? Parce qu'il avait une grande expérience, des connaissances profondes et une honnête sollicitude pour le bien du pays... C'est quelque chose que d'avoir

à répondre de l'exercice du pouvoir : portez vos regards sur les populations du Lancashire et du Yorkshire, et malgré toute votre vaillance, et quoique vous parliez sans cesse de lever le drapeau de la protection, demandez-vous vous-mêmes s'il y a dans vos rangs des hommes qui veuillent aller occuper ce banc où siége l'honorable baronet à la condition de maintenir la loi sur les grains. Je les en défie ! »

Je crois que M. Bright avait raison, et qu'au point où l'affaire en était venue, les plus hardis des conservateurs opposans n'auraient pas osé se charger du gouvernement aux conditions qu'ils voulaient imposer à sir Robert Peel. Ils n'en persistèrent pas moins dans leurs exigences et leurs violences. C'est l'une des fautes les plus communes de l'opposition de réclamer avec passion ce qu'elle ne tenterait pas d'accomplir, se donnant ainsi, aux yeux des honnêtes gens sensés, le tort d'une imprévoyance frivole ou d'une hypocrisie ambitieuse. Mieux placés pour être conséquens et francs sans colère, les whigs, dans tout le cours du débat, appuyèrent loyalement sir Robert Peel; ils y avaient peu de mérite : il faisait à la fois les affaires de leurs principes et celles de leur ambition; il dissolvait son parti sans enlever aux chefs whigs le leur. De part et d'autre la conduite et le langage furent parfaitement vrais; les whigs n'intervinrent dans la discussion que rarement, pour bien constater que leur adhésion était aussi ferme que nécessaire, mais sans prendre, au-delà de la question des grains, aucun engagement, en évitant avec soin tout ce qui eût pu faire croire, entre eux et sir Robert Peel, à une alliance systématique et générale. « On répète souvent, dit lord John Russell, que l'honorable baronet réussira mieux que nous ne l'aurions pu à faire adopter ces mesures; je répète à mon tour que c'est avec notre aide et à cause de la conduite que nous tenons. J'y dois insister pour que justice soit rendue aux personnes qui votent avec moi. Si l'honorable baronet a l'honneur d'établir un système de liberté commerciale qui mettra le pauvre en état d'obtenir pour son travail un meilleur salaire, qui augmentera la demande pour les productions de notre pays, qui ouvrira les voies au perfectionnement moral du peuple comprimé jusqu'ici par l'insuffisance de ses moyens de bien-être; — si c'est à l'honorable baronet que reviendra la gloire d'une mesure accompagnée de si grands et si salutaires effets, ayons du moins, nous, le sérieux contentement de nous être unis, en dehors du pouvoir, au ministre de la couronne pour assurer son triomphe... Dans le cours de notre administration passée, nos motifs n'ont pas toujours été justement appréciés, et nos mesures n'ont pas toujours obtenu, de ceux qui étaient alors nos adversaires politiques, un impartial examen. »

Sir Robert Peel ne se trompa point sur le sens de cet amer souve-

nir, et prit soin lui-même de dégager envers lui les whigs de tout autre lien que leur rapprochement spécial et momentané. « On me raille, dit-il, on me répète que mes jours comme ministre sont comptés. Je n'ai pas proposé cette mesure pour prolonger mon existence ministérielle, mais pour écarter une grande calamité nationale et pour faire triompher un grand intérêt public. On me demande souvent pour combien de temps je crois pouvoir compter sur l'appui des honorables membres qui siégent en face de moi, et dont les votes peuvent seuls me faire espérer que ce bill sera adopté. Je n'ai aucun titre à la confiance et au concours de ces honorables membres. Si mon plan réussit, je reconnais que je le devrai à leurs suffrages. Je ne dis point ceci comme homme privé, ni par aucun motif d'intérêt personnel : je sens et je reconnais, comme homme public, toute l'obligation que j'aurai aux honorables membres pour leur loyale adhésion à cette mesure et pour le soin qu'ils ont mis à déjouer tous les embarras qu'on a essayé de lui susciter; mais hors de là nos dissidences demeurent les mêmes. Si la mesure passe, notre union temporaire cesse; je n'ai nul droit d'attendre d'ailleurs des honorables membres aucun appui, aucun ménagement, et je le dis hautement, je ne ferai pour me les concilier aucun sacrifice sur ce que pourra exiger de moi mon devoir public. »

Au milieu de cette franchise mutuelle, après dix-neuf jours de lutte acharnée, la chambre des communes adopta, à 98 voix de majorité, le plan complet de sir Robert Peel. Dans ce dernier vote, parmi les 329 membres qui votèrent pour le bill, on comptait 106 conservateurs fidèles à sir Robert et 223 whigs ou radicaux; 222 anciens conservateurs et 6 voix éparses repoussèrent obstinément la mesure.

Portée le 18 mai à la chambre des lords, elle y fut aussi ardemment contestée; pendant onze jours, tous les faits, tous les argumens, tous les intérêts, toutes les passions qui avaient été aux prises dans la chambre des communes se déployèrent sur ce nouveau théâtre, avec moins d'emportement et de personnalité, le chef ennemi n'était pas là, mais avec d'autant plus d'insistance que là les adversaires de la mesure pouvaient prétendre au succès. Cinquante-trois des nobles lords prirent part à la discussion, lord Stanley et lord Ashburton à la tête des opposans, — lord Brougham, lord Grey, lord Clarendon et lord Lansdowne, les premiers parmi les défenseurs du plan libéral. Le troisième jour du débat sur la seconde lecture du bill, le duc de Wellington prit la parole : « Mylords, dit-il, je sais avec combien de désavantages je m'adresse aujourd'hui à vous. Je viens, comme ministre de la couronne, vous demander l'adoption d'une mesure très déplaisante, je le sais, pour beaucoup d'entre vous, avec qui j'ai constamment agi dans la vie politique,

sur la bonne opinion de qui j'ai toujours compté, et dont j'ai eu la bonne fortune d'obtenir à un degré rare l'approbation..... Je vous trouve pleins de préventions contre moi à raison de la conduite que j'ai tenue, conduite que je suis peu capable de justifier devant vos seigneuries, mais que je me suis cru obligé de tenir, et que je tiendrais encore demain si j'avais de nouveau à en délibérer. Je suis au service de sa majesté. Je suis lié à sa majesté et aux souverains de ce pays par des liens de reconnaissance dont je n'ai pas besoin de vous parler longtemps. Peut-être est-il vrai, mylords, et certainement il est vrai que, dans une telle situation, je ne dois être d'aucun parti, et qu'aucun parti ne doit compter sur moi. En tout cas, au mois de décembre dernier, je me suis cru tenu, par mon devoir envers ma souveraine, de reprendre mon siége dans ses conseils, et de ne pas refuser mon concours au gouvernement de mon très honorable ami sir Robert Peel, sachant bien qu'il ne pouvait faire autrement que de proposer au parlement une mesure de ce genre, la mesure même sur laquelle vous délibérez..... Je vous ai dit les motifs qui m'ont fait agir, mylords; ils m'ont satisfait moi-même, et je serais très peiné s'il restait à ce sujet quelque blâme dans l'esprit de quelqu'un d'entre vous..... Maintenant je ne veux pas ce soir, la dernière fois peut-être où je me hasarderai encore à vous donner un avis, je ne veux pas manquer de vous dire le mien quant au vote que vous avez à émettre dans cette occasion..... Mylords, considérez un peu, je vous prie, par quelle voie et dans quel état cette mesure arrive devant vous..... Elle a été recommandée dans le discours du trône; elle a été adoptée par une majorité notable de la chambre des communes..... C'est un bill sur lequel les deux autres branches de la législature sont d'accord; si la chambre des lords le rejette, elle sera seule. Mylords, je vous demande la permission de vous rappeler que plus d'une fois je vous ai dit que vous ne deviez jamais vous mettre dans cette situation..... Vous avez une grande influence sur l'opinion publique, vous devez avoir une grande confiance dans vos propres principes; mais, sans la couronne ou la chambre des communes, vous ne pouvez rien..... Que vos seigneuries me permettent de les conduire un pas plus loin et de leur faire voir quelles seront les conséquences immédiates du rejet de ce bill. Un autre cabinet sera, je crois, formé; mais soit qu'il se forme ou non un autre cabinet, vos seigneuries ne peuvent se flatter de n'avoir pas à délibérer de nouveau sur la même mesure. La rejetterez-vous une seconde fois? Tiendrez-vous le pays pendant deux ou trois mois encore plongé dans ce débat? Je sais que le but des nobles lords opposés à ce bill est d'arriver à la dissolution du parlement; ils désirent que le pays soit appelé à examiner la question, et qu'on voie si la nouvelle chambre des communes agréera ou non la mesure. Mylords, si

vous avez, dans le résultat des élections futures, tant de confiance, elles doivent se faire, par le cours ordinaire et légal des choses, dans un an d'ici; laissez au parlement qui viendra alors à décider quel parti il voudra prendre à l'expiration du bill même qui vous occupe, car ce bill ne doit durer que jusqu'en 1849; ne forcez pas la reine à dissoudre aujourd'hui le parlement. Vous pouvez ou rejeter le bill et avoir sur-le-champ ces élections que vous paraissez désirer si vivement, ou accepter le bill et remettre au parlement prochain la question de savoir s'il voudra le repousser ou le reproduire, quand le bill tombera de lui-même en 1849. C'est entre ces deux partis que vos seigneuries ont à choisir. »

Soit effet de l'influence et de l'argument du duc de Wellington, soit que la chambre des lords, ce qui est probable, eût déjà son parti pris, elle suivit le conseil qu'il lui donnait et accepta la seconde lecture du bill à 47 voix de majorité.

Cinq semaines après, le 25 juin, la chambre des communes discutait un bill de répression contre les actes de violence et de désordre en Irlande, déjà adopté par la chambre des lords sur la proposition de lord Saint-Germans. Sous l'empire du désappointement populaire qui avait suivi l'agitation suscitée pour le rappel de l'union des deux royaumes, et au milieu des alarmes ou des souffrances de la disette, les attentats contre la sûreté des personnes et la paix publique s'étaient multipliés dans une progression effrayante. Portés au chiffre de 1,495 en 1844, ils s'étaient élevés en 1845 à 3,642, et ce nombre croissait toujours. Dans cinq comtés surtout, Tipperary, Clare, Roscommon, Limerick et Leitrim, toute sécurité personnelle avait disparu. Pour des observateurs étrangers aux engagemens et aux passions de parti, la nécessité du bill était évidente; le gouvernement le plus décidé à redresser les griefs qui pèsent sur les peuples doit commencer par réprimer les attentats qui détruisent la société. La discussion n'en fut pas moins vive; les whigs et les radicaux repoussaient le bill, plus irritant, disaient-ils, qu'efficace. Le cabinet et Peel lui-même le soutinrent énergiquement, et la première lecture fut adoptée à 149 voix de majorité. Fidèles à leurs principes, presque tous les conservateurs, adversaires ou adhérens du cabinet dans la question des grains, votèrent ce jour-là pour le bill irlandais; mais quand on approcha de la seconde lecture, les conservateurs opposans, de plus en plus courroucés, résolurent de saisir cette occasion pour venger leur injure en renversant le cabinet, et lord George Bentinck, se surpassant lui-même en violence, annonça hautement cette résolution. « Nous avons coutume, dit-il, d'entendre dire au très honorable baronet qu'il ne consentira point à être ministre par tolérance; il faut qu'il soit étrangement aveuglé par les flatteries de ceux qui l'appro-

chent, pour ne pas voir que déjà il n'est plus ministre que par tolérance, ballotté d'un côté à l'autre, recourant tantôt aux honorables opposans qui siégent en face de moi, tantôt aux amis qui m'entourent, soutenu uniquement par les quarante janissaires qu'il paie et par quelque soixante-dix renégats, dont la moitié, en l'appuyant, s'empressent d'en rougir. Puisque telle est la condition du gouvernement, il est grand temps pour nous de témoigner efficacement ce que nous en pensons en votant contre lui dans la mesure même que nous débattons..... Il est temps que le pays apprenne, non, le pays n'a pas besoin de l'apprendre, mais il est temps que l'Europe apprenne, que le monde apprenne que les hommes maintenant au pouvoir sont des traîtres, et qu'ils ne représentent point les sentimens du peuple anglais..... Il est temps que les honorables membres qui ont profité de la trahison du très honorable baronet, quoique, si j'en juge d'après ce que je leur entends dire, ils détestent le traître, il est temps, dis-je, maintenant qu'ils ont assuré, comme ils en avaient le droit, le succès de ses mesures, il est temps qu'ils montrent ce qu'ils pensent de sa conduite; il est temps qu'en mettant, comme nous le pouvons, les ministres de sa majesté en minorité et en les chassant du pouvoir, nous leur fassions porter la peine de leur déloyauté politique, de leur trahison envers leurs commettans, et du déshonneur qu'ils ont attiré sur le parlement et sur le pays. »

Interpellé par M. Sidney Herbert et quelques autres membres, lord John Russell se défendit, pour son parti et pour lui-même, de toute entente préalable, de toute trame concertée avec lord George Bentinck et ses amis; mais il se déclara toujours opposé au bill d'Irlande et décidé à repousser la seconde lecture comme la première. Plusieurs radicaux firent la même déclaration. On en était là le 25 juin, et le débat durait depuis six jours, lorsqu'au milieu de la séance les messagers de la chambre des lords entrèrent dans la salle des communes, apportant plusieurs bills que les lords venaient d'adopter; le bill sur l'importation des grains était du nombre, le *speaker* l'annonça, et de vives acclamations rompirent le silence de curiosité qui s'était fait dans la chambre à l'entrée des messagers. La discussion continua. A la fin de la séance, M. Cobden prit la parole : « Je ne viens point traiter la question, dit-il, mais j'ai quelques mots à dire sur le sens du vote que nous allons émettre. Je me rencontrerai ce soir, probablement en majorité, avec d'honorables membres qui ont voté pour la première lecture de ce bill... Je ne dirai rien des motifs qui les déterminent à voter différemment aujourd'hui; mais comme il y a là une combinaison qui peut paraître étrange et exciter les soupçons du pays, je tiens à m'en expliquer clairement, et

en le faisant je rendrai probablement service à d'autres membres qui ne veulent pas plus que moi accepter pour leur vote le sens que l'honorable représentant de Lynn (lord George Bentinck) attache au sien. Le noble lord nous a dit franchement que le but de la majorité qui va se former était de faire justice du très honorable baronet pour sa politique pendant cette session. Il a dit, si je ne me trompe, que tout honnête homme devait vouloir punir le traître, quoique la trahison pût plaire à quelques-uns... Je répudie, pour moi et pour beaucoup d'autres honorables membres, cette fausse et injuste interprétation de notre vote. Nous agirions en contradiction choquante avec l'opinion populaire, nous lui ferions outrage si nous acceptions une telle apparence envers le très honorable baronet qui a fait réussir une des mesures les plus populaires qu'ait jamais tentée aucun ministre, et au moment même où cette mesure nous arrive triomphante d'une autre enceinte... L'honorable baronet attache, à ce qu'il paraît, au bill que nous discutons tant d'importance, qu'il est résolu à rester ministre ou à tomber selon le sort de ce bill. Je n'ai rien à voir dans ses desseins;... mais j'ai à dire contre le sentiment du noble lord (lord George Bentinck) que, si l'honorable baronet se retire à cause de ce vote, il emportera avec lui l'estime et la reconnaissance d'une population infiniment plus nombreuse que n'en a jamais vu autour de lui aucun ministre précipité du pouvoir. Il montre une grande modération en ne se prévalant pas de la force qu'il possède dans le pays pour prendre au mot ses adversaires et en appeler au jugement du pays. S'il ne le fait pas, je suis sûr que j'exprime le sentiment du peuple, non-seulement des électeurs, mais spécialement des classes ouvrières, en offrant à l'honorable baronet, en leur nom comme au mien, mes profonds remerciemens pour l'infatigable persévérance, l'inébranlable fermeté et la grande habileté avec lesquelles, pendant ces six derniers mois, il a conduit à travers cette chambre une des plus magnifiques réformes qui aient jamais été accomplies chez aucune nation. »

Personne ne prit la parole après M. Cobden. On vota, et la réunion des trois classes d'opposans, les whigs, les radicaux et les conservateurs irrités, mit sir Robert Peel dans une minorité de 73 voix. Un profond silence accueillit ce résultat; les plus charmés du succès n'osaient s'en montrer fiers. Sir Robert, en sortant, fut accueilli par des acclamations. Un illustre voyageur musulman, le fils aîné de Méhémet-Ali, Ibrahim-Pacha, qui assistait ce jour-là à la séance de la chambre des communes, eut dans l'espace d'une heure le double spectacle du triomphe et de la défaite du premier ministre d'Angleterre, contraste étrange dont il demanda probablement et ne comprit peut-être pas très bien l'explication.

Que se passait-il à ce moment dans l'âme de sir Robert Peel? Était-il content ou triste, fier ou abattu? Ressentait-il plus vivement son triomphe ou sa défaite? Regrettait-il le pouvoir qu'il perdait avec tant d'éclat? J'incline à croire qu'au fond du cœur sa satisfaction était grande, car deux sentimens, très puissans en lui, étaient satisfaits, l'orgueil et le désir du repos dans la victoire. Cet athlète si fort, et qui avait tant combattu, avait, si je ne me trompe, peu de goût pour la lutte; elle froissait péniblement sa dignité susceptible et un peu solennelle. Cet acteur politique depuis l'enfance ne connaissait guère dans la vie publique aucun plaisir d'intimité, et se repliait volontiers dans les affections et les joies de la vie domestique, que Dieu lui avait accordée grande et douce. Depuis quelque temps d'ailleurs, un peu de lassitude physique et morale le gagnait; quoiqu'il n'eût jamais déployé plus de vigueur d'esprit et de volonté, on remarquait que son regard était moins vif, sa démarche moins ferme, et on démêlait dans son accent quelques nuances de mélancolie. Quelles circonstances lui eussent jamais été plus favorables pour la retraite? Elle était à la fois obligée et glorieuse. Il sortait vainqueur du pouvoir, qu'il n'eût pu garder qu'en subissant des embarras et des échecs continuels, ou en affrontant pour son pays et pour lui-même, par la dissolution du parlement, les chances redoutables de ce grand vent démocratique dont il n'avait connu jusque-là que le souffle propice. Pour que rien ne manquât à l'honneur de son cabinet expirant, il reçut à ce moment même la nouvelle que le différend entre l'Angleterre et les États-Unis sur la possession du territoire de l'Orégon était réglé, et que le sénat comme le président américain avaient accepté le projet de convention dressé et envoyé six semaines auparavant à Washington par lord Aberdeen. Au dedans, la plus grande bataille que sir Robert Peel eût jamais engagée était gagnée; au dehors, toutes les questions qu'il avait trouvées en suspens étaient résolues. Il léguait, en se retirant, la victoire à sa cause et la paix à son pays.

Le 29 juin 1846, cinq ans après le vote de non-confiance qui avait renversé en 1841 le cabinet whig, et quatre jours après le rejet du bill sur la répression des désordres d'Irlande, le duc de Wellington et sir Robert Peel viennent annoncer, l'un à la chambre des lords, l'autre à la chambre des communes, que la reine avait accepté les démissions du cabinet et chargé lord John Russell de former une nouvelle administration. Le duc de Wellington se borna à déclarer le fait en invitant la chambre des lords à continuer de siéger, mais uniquement pour les affaires courantes, jusqu'à ce que le nouveau cabinet fût entré en fonctions. Sir Robert Peel jeta un coup d'œil en arrière sur les grandes questions qu'il avait été appelé à traiter, rap-

pela les grandes raisons qui avaient déterminé sa conduite, se félicita des résultats qu'il avait obtenus, remercia ses adversaires d'avoir loyalement accepté la décision du parlement sur des mesures qu'ils avaient eu plein droit de blâmer et de combattre, expliqua pourquoi il ne se permettait pas, dans la pensée de conserver le pouvoir, la dissolution de la chambre, et après avoir raconté en détail, avec une satisfaction amicale pour lord Aberdeen et des égards très bienveillans pour les États-Unis d'Amérique, la conclusion de l'affaire de l'Orégon : « J'ai accompli, dit-il, la tâche que m'imposait mon devoir public. Je n'ai rien dit, j'espère, qui puisse ranimer aujourd'hui des controverses que je désire écarter. Quoi qu'on puisse penser de l'étendue du péril dont nous menaçait la disette de l'un des principaux moyens de subsistance, je puis dire avec vérité qu'en proposant les mesures de politique commerciale qui lui ont enlevé la confiance de beaucoup d'hommes honorables dont il avait jusque-là obtenu l'appui, le gouvernement de sa majesté n'a été animé par aucun autre motif que le soin des intérêts du pays. Nous avons voulu le soustraire à des dangers que nous jugions imminens, et mettre fin à un conflit qui, dans notre conviction, aurait bientôt amené une collision violente entre les grandes et puissantes classes de cette société. Le désir de garder le pouvoir n'est entré pour rien dans nos propositions; nous savions bien que, soit qu'elles réussissent ou qu'elles échouassent, elles auraient pour issue certaine la chute du cabinet. Peut-être convient-il à l'intérêt public que telle en ait été en effet l'issue. Il est naturel que beaucoup de nos amis nous aient retiré leur confiance. Quand des ministres proposent des mesures contraires en apparence aux principes qu'ils ont soutenus jusque-là, et s'exposent ainsi au reproche d'inconséquence, peut-être est-il bon, pour le pays et pour l'honneur des hommes publics, que cette conduite leur attire ce qui en semble le châtiment convenable, la perte du pouvoir. Je ne m'en plains donc point. Il vaut infiniment mieux perdre le pouvoir que le garder sans une complète certitude de la confiance de la chambre.

« J'ai dit naguère, et sincèrement, qu'en proposant nos mesures de politique commerciale, je ne voulais nullement enlever à d'autres le mérite qui leur en revient; je dirai, pour les honorables membres qui siégent en face de moi, comme je le dis pour moi-même et mes amis, que ce n'est ni à eux ni à nous qu'appartient l'honneur de cette œuvre. Des partis en général opposés se sont unis, cette union et l'influence du gouvernement ont amené le succès de nos mesures; mais le nom qui doit être et qui sera placé en tête de ce succès n'est ni le nom du noble lord qui dirige le parti dont nous avons eu le concours, ni le mien; c'est le nom d'un homme qui, par des motifs très

purs, je crois, et avec une infatigable énergie, a fait appel à notre raison à tous, et nous a forcés de l'écouter par une éloquence d'autant plus admirable qu'elle était sans prétention et sans ornement : c'est le nom de RICHARD COBDEN!

« Je termine ici les observations que mon devoir me commandait d'adresser à la chambre. Je la remercie de la faveur avec laquelle elle a bien voulu m'écouter dans ce dernier acte de ma carrière officielle. Dans peu d'heures probablement, le pouvoir que j'ai tenu cinq ans passera dans les mains d'un autre, sans regret, sans plainte de ma part, avec un souvenir bien plus vif de la confiance et de l'appui que j'ai obtenus pendant plusieurs années que de l'opposition que j'ai rencontrée naguère. En quittant le pouvoir, je laisserai un nom sévèrement blâmé, je le crains, par beaucoup d'hommes qui, sans intérêt personnel, uniquement en vue du bien public, déplorent amèrement la rupture des liens de parti, convaincus que la fidélité aux engagemens de parti et le maintien des grands partis sont de puissans et essentiels moyens de gouvernement. Je serai aussi sévèrement blâmé par d'autres hommes qui, aussi sans intérêt personnel, adhèrent au principe de la protection, le regardant comme nécessaire à la prospérité du pays. Je laisserai un nom détesté des monopoleurs, qui, par des motifs moins honorables, réclament la protection dont ils profitent. Peut-être laisserai-je un nom qui sera quelquefois prononcé avec des expressions de bienveillance dans les demeures de ceux dont le lot en ce monde est le travail, qui gagnent leur pain à la sueur de leur front, et qui se souviendront de moi quand ils répareront leurs forces par une nourriture abondante et franche d'impôt, d'autant plus douce pour eux qu'aucun sentiment d'injustice n'y mêlera plus son amertume. »

Les applaudissemens éclatèrent de toutes parts. Après une longue et confuse émotion de la chambre, lord Palmerston et M. Hume, l'un avec une convenance habile, l'autre avec un abandon sincère, adressèrent à sir Robert Peel les témoignages d'une estime pleine d'admiration. La chambre s'ajourna au 3 juillet. Sir Robert Peel sortit, s'appuyant sur le bras de sir George Clerk, représentant de Stamford et son ami. Une grande foule encombrait la place; tous se découvrirent à sa vue, ouvrirent leurs rangs pour le laisser passer, et l'accompagnèrent en silence jusqu'à la porte de sa maison. Le 3 juillet 1846, quand la chambre reprit ses séances, le cabinet whig, sous la direction de lord John Russell, était en possession du pouvoir.

GUIZOT.

(*La fin à un prochain n°.*)

LE CHEMIN DE FER

DU PACIFIQUE

ET LES EXPÉDITIONS AMÉRICAINES DANS L'OUEST.

L'attention générale des peuples civilisés est aujourd'hui vivement attirée par toutes les entreprises qui ont pour but d'ouvrir au commerce du monde des routes nouvelles et plus rapides. Anglais, Français, Américains, ont exploré à l'envi, depuis vingt ans, l'isthme de Panama et les provinces de l'Amérique centrale. Les tracés de chemins de fer ou de canaux se multiplient; n'est-on pas à la veille d'entreprendre le percement de l'isthme de Suez, rêve que depuis si longtemps un siècle avait transmis à l'autre, et que le nôtre verra peut-être se transformer en réalité? Les merveilles de l'industrie moderne ont rempli toutes les imaginations d'une audace si confiante, que les projets les plus gigantesques rencontrent peu de sceptiques ou d'incrédules. La plupart des esprits sont beaucoup plus frappés de la grandeur de telles entreprises et des magnifiques résultats que l'avenir semble leur promettre que des difficultés qui en compliquent l'exécution. Au reste, pour avoir la véritable mesure d'une époque aussi bien que d'un homme, il faut la juger non-seulement sur ce qu'elle a pu accomplir, mais sur ce qu'elle a osé concevoir et espérer. Cette ambition, d'une espèce particulière, qui veut asservir à l'homme les élémens, le temps, l'espace, qui cherche partout et impatiemment de nouvelles conquêtes, qui aspire en quelque sorte à renouveler la face de la terre, est un des traits qui sans doute serviront un jour à caractériser notre siècle. C'est à

ce titre que les conceptions les plus hasardeuses méritent d'être notées, lors même que le succès ne viendrait pas les couronner, ou que la réalisation n'en pourrait jamais être tentée.

Parmi les entreprises de cette nature, la plus hardie que nous connaissions est un projet de communication par chemin de fer entre l'Océan-Atlantique et l'Océan-Pacifique, à travers l'immense étendue du continent américain. Le chemin projeté franchirait les Montagnes-Rocheuses pour aboutir à l'Orégon ou à la Californie. Il ne s'agit plus seulement, comme à Suez ou à Panama, de creuser un court sillon sur l'étroite langue de terre qui sépare deux mers; le *chemin de fer du Pacifique*, comme on l'appelle déjà aux États-Unis, n'est pas un simple expédient destiné à abréger une distance, c'est la conquête d'un continent tout entier, un champ sans limites ouvert à l'émigration, — la civilisation pénétrant dans d'immenses régions inoccupées. C'est la première artère d'un empire baigné par les deux océans, et dont nul ne peut prévoir les futures destinées. Les chemins de fer actuellement construits dans les États-Unis ne dépassent pas encore le Mississipi, et il suffit de jeter les yeux sur une carte pour juger de l'énorme distance qui sépare ce fleuve des côtes de la Californie. Traverser, sur une longueur de sept ou huit cents lieues, des contrées à peine connues, franchir des prairies, des fleuves, des chaînes de montagnes, des déserts, il y a là de quoi effrayer les plus osés. Si ce projet n'était qu'un rêve éclos dans une imagination oisive, on ne serait guère tenté de s'en occuper; mais il a été adopté par le gouvernement des États-Unis. De nombreuses expéditions ont été organisées pour étudier les meilleurs tracés; des sommes très considérables ont été dépensées pour explorer l'intérieur du continent. Le chemin de fer sera-t-il exécuté par le gouvernement ou par des compagnies particulières? passera-t-il sur tel ou tel parallèle? sera-t-il au nord? sera-t-il au sud? Voilà les questions qui se traitent partout, qui occupent le congrès, la presse américaine, et qui fournissent déjà un aliment irritant aux ambitions et aux rivalités des partis.

L'audace d'une pareille entreprise est en partie justifiée par l'histoire même du développement des États-Unis. L'accroissement inoui de la confédération est bien fait pour inspirer à ceux qui en sont les témoins, et se sentent eux-mêmes entraînés sur ce grand courant de fortune et de prospérité générales, une confiance qui devient facilement excessive. Les premiers colons qui descendirent sur les rochers de Plymouth et s'établirent sur les rives de l'Atlantique ne prévoyaient pas sans doute avec quelle rapidité tout le territoire compris entre la mer et les Alleghanys serait un jour envahi. Plus tard, les pionniers aventureux qui, du sommet des dernières crêtes de

cette longue chaîne, aperçurent à leurs pieds la plaine sans limites qui, avec de douces ondulations, se déroule jusqu'au Mississipi, ne soupçonnaient pas que ces prairies, parcourues seulement par les tribus indiennes ou les troupes errantes des bisons, se couvriraient si vite de fermes, de villages, de villes, — que des routes et des chemins de fer sillonneraient en tous sens ces tranquilles et vierges solitudes.

L'immense bassin géographique du Mississipi, le plus grand qui existe dans le monde entier, commence seulement à se peupler. Quand les bouches de ce fleuve furent découvertes, en 1527, par l'Espagnol Narvaez, et aperçues plus tard par l'Espagnol de Soto dans l'expédition où il aborda en Floride, qui aurait pu prévoir le rôle que lui réservait l'avenir? Bien longtemps cette fertile vallée, qui n'a pas moins de mille lieues de long, demeura presque inconnue. Les Français établis au Canada en explorèrent seulement la partie supérieure, et il faut citer particulièrement dans le nombre Robert de La Salle, parti de France, en 1678, pour établir de nouvelles colonies, le père jésuite Hennepin et le moine défroqué Gendeville, qui publia, sous le nom de *baron La Hontan*, des récits de voyage où le fantastique le dispute un peu trop au réel. Au commencement même de ce siècle, le cours du Mississipi n'avait pas encore été exploré sur toute son étendue. Le gouvernement des États-Unis envoya à plusieurs reprises des expéditions pour en faire la reconnaissance complète, et il y a peu d'années seulement que Schoolcraft en découvrait la source. Aujourd'hui le fleuve est constamment sillonné par les bateaux à vapeur; les rives sont bordées de villes déjà populeuses. Les eaux du Mississipi et de l'Ohio baignent treize états, sans compter les territoires. Toutes ces provinces sont d'une admirable fertilité. Les immenses états de Missouri, d'Illinois, d'Iowa, de Wisconsin, le territoire de Minnesota, aussi grand à lui seul que la France et l'Angleterre réunies, envoient tous les ans d'énormes quantités de grains à Chicago, qui n'était, il y a trente ans, qu'un village, et qui, grâce à sa position sur le lac Michigan, est devenu un centre où rayonnent les chemins de fer, et le plus grand marché à céréales du monde entier, sans en excepter Odessa.

Saint-Louis est sans doute destiné à un avenir encore plus brillant. De même que New-York est la capitale des États-Unis littoraux, Saint-Louis sera sans doute un jour la grande capitale des États-Unis du continent. Les jésuites, repoussés de Baltimore par une population catholique où l'on retrouve encore les traits bien prononcés de l'esprit janséniste, ont fait de Saint-Louis leur quartier-général et le centre de leurs opérations, qui ne sont pas d'une nature exclusivement religieuse. Pour qui sait combien la fameuse compagnie s'est

toujours montrée habile à étudier les ressources d'une contrée, ce choix a quelque chose de significatif. Dominant tout le cours du Mississipi, placé au centre d'un immense bassin houiller, Saint-Louis est lié à la Nouvelle-Orléans par le fleuve lui-même, à New-York et à Philadelphie par des chemins de fer. C'est de Saint-Louis que part le seul tronçon qui dépasse actuellement le cours du Mississipi, et qui aujourd'hui s'étend, dans la direction de l'ouest, jusqu'à la ville de Jefferson. C'est Saint-Louis qui sera peut-être la tête du chemin du Pacifique, s'il est jamais construit.

Le mouvement d'expansion des États-Unis obéit-il à une loi manifeste? Qu'il y ait une impulsion très vive vers l'ouest et une tendance à pénétrer de plus en plus dans le continent, c'est ce qui est incontestable : la limite du *far west* recule rapidement vers l'intérieur. Comme l'incendie allumé dans la prairie déroule au loin ses vagues fumeuses, ainsi l'émigration s'aventure toujours plus avant : elle dépasse déjà l'état de Missouri pour envahir les riches provinces du Kansas. L'opinion accréditée est que pour fonder des établissemens nouveaux, on ne saurait aller assez loin vers l'occident. Puisque cette extension sans limites semble être une loi même du développement des États-Unis, il est désirable qu'elle s'opère plutôt dans cette direction que dans celle du sud : les Allemands patiens et robustes qui vont défricher les prairies reculées travaillent plus sûrement et plus honorablement à la prospérité de l'Union que les flibustiers qui, au mépris du droit des gens, organisent des expéditions contre Cuba et les provinces de l'Amérique centrale. L'annexion des provinces méridionales a toujours eu lieu bien moins afin d'agrandir l'étendue de l'Union que pour fortifier l'odieuse institution de l'esclavage par l'introduction de nouveaux états où il fût possible de l'établir, et tout le monde sait que ces adjonctions ont été souvent opérées par des moyens aussi honteux que l'espérance qui les inspirait. On ne peut prévoir jusqu'où peut s'étendre la plaie qui ronge l'Union, si l'ouest ne finit par saisir une part d'influence considérable, et ne fait pencher la balance en faveur du nord dans cette vitale question de l'esclavage, à laquelle toutes les autres sont depuis longtemps subordonnées.

Dans l'immense portion de l'Amérique du Nord que le chemin de fer du Pacifique contribuerait à vivifier, on peut distinguer cinq grandes régions principales, en allant de l'est à l'ouest. La première est l'immense bassin dont le Mississipi est le centre : elle comprend, sur la rive droite de ce fleuve, les états d'Iowa, de Missouri, d'Arkansas, du Texas, — les territoires de Minnesota, de Kansas, de Nebraska, — les territoires indiens, vastes régions arrosées par les longs et nombreux affluens du Mississipi, et qui s'élèvent en pentes

insensibles jusqu'aux premiers gradins des Montagnes-Rocheuses.

La région suivante est formée par l'énorme bourrelet montagneux qu'on désigne sous le nom général de Montagnes-Rocheuses, et qui comprend une multitude de chaînons particuliers.

Au-delà de cette limite montagneuse, qui est pour ainsi dire l'arète centrale du continent, s'étendent, jusqu'aux montagnes de la Californie et de l'Orégon, les terres qui forment la troisième région, la moins connue de toute l'Amérique. Cette large ceinture comprend au nord la plus grande partie des territoires d'Orégon et de Washington, au sud les déserts du Nouveau-Mexique et de la Californie, et, dans la partie intermédiaire, cet immense bassin hydrographique intérieur qu'on nomme aujourd'hui aux États-Unis *le Grand-Bassin.* Les eaux qui descendent des montagnes dont il est ceint de toutes parts ne peuvent en sortir, et s'y amassent dans de grands lacs. La plus considérable de ces mers intérieures du territoire d'Utah a acquis une grande célébrité depuis que les mormons en habitent les bords.

La quatrième région est formée par la haute muraille de la Sierra-Nevada californienne et par la *chaîne Cascade,* qui est le représentant géographique de cette sierra dans l'Orégon.

Enfin au-delà de ces montagnes s'étend la contrée qui borde l'Océan-Pacifique, et qui comprend toutes les parties peuplées de la Californie et de l'Orégon.

Cet aperçu rapide doit suffire pour donner une première idée de la configuration physique d'une grande partie du continent de l'Amérique du Nord, et l'on ne peut s'empêcher d'y reconnaître une grande simplicité de lignes. Partout les fleuves ont d'immenses bassins à parcourir, les chaînes de montagnes se poursuivent sur des distances véritablement énormes, les traits naturels sont larges et faciles à saisir.

A tous les égards, il devient très important d'étudier les grands territoires dont nous venons de marquer la physionomie générale. L'importance de ces provinces, qu'elles soient ou non reliées un jour directement avec la Californie et l'Orégon, ne peut aller qu'en augmentant. Jusqu'où reculera cette limite flottante qui sépare en quelque sorte, aux confins de l'ouest, la vie sauvage de la vie civilisée? Quelles sont les ressources des contrées situées sur les deux versans des Montagnes-Rocheuses? Quelle voie naturelle l'émigration doit-elle suivre en se répandant dans ces solitudes ignorées? Toutes ces questions intéressent au plus haut point l'avenir du Nouveau-Monde, elles ne sont malheureusement pas près d'être résolues. L'immense rectangle compris entre le Mississipi, la limite méridionale des possessions anglaises, le Mexique et l'Océan-Pacifique,

était encore, il y a peu d'années, une *terra incognita*, et l'on commence à peine à recueillir sur ces régions les premières notions rigoureuses. De la Californie, on a étudié la région des *placers* et la côte du Pacifique, mais l'on connaît encore fort peu certaines parties de cette contrée, et notamment toute la partie méridionale. L'Orégon a été visité surtout à l'époque où ce territoire était devenu un sujet de vives contestations entre les gouvernemens anglais et américain. L'hydrographie des côtes y fut faite alors presque en même temps par le capitaine Belcher, de la marine anglaise, et le capitaine américain Wilkes, qui fit aussi reconnaître le cours de la Colombie, les Montagnes-Bleues et l'intérieur des terres jusqu'à la baie de San-Francisco. En même temps le gouvernement des États-Unis envoyait dans l'Orégon des expéditions par terre à travers les Montagnes-Rocheuses, et favorisait de tout son pouvoir le développement des établissemens américains de la vallée de Willammette.

Quoi qu'il en soit de ces recherches, dirigées plus ou moins heureusement au-delà des Montagnes-Rocheuses, on ne connaît avec quelque détail que la région qui borde l'Océan-Pacifique : la géographie des contrées intermédiaires entre cette ceinture et les états de l'ouest reste encore à faire. Les expéditions américaines n'ont tracé que d'étroits sillons dans cet immense champ de découvertes; mais ces lignes commencent à être assez rapprochées pour qu'on puisse dès aujourd'hui se rendre compte avec assez d'exactitude des traits et des caractères généraux des grandes provinces de l'intérieur. Pour en connaître la constitution physique, et en même temps pour apprécier les difficultés qu'y présente l'établissement d'un chemin de fer, le seul moyen est de suivre les routes des principales expéditions américaines qui ont dépassé les prairies de l'ouest et franchi les Montagnes-Rocheuses.

Le plus célèbre de tous les officiers américains qui ont attaché leur nom à ces longues et pénibles reconnaissances est le colonel Frémont. Voyageur infatigable, M. Frémont a traversé à plusieurs reprises, dans toutes les saisons, à toutes les latitudes, les parties avant lui si mal connues de l'Amérique du Nord; il a enrichi plus qu'aucun autre, depuis vingt ans, la géographie du Nouveau-Monde, et, à ne parler que de la longueur du chemin, nous ne croyons pas qu'aucun voyageur ait jamais parcouru par terre d'aussi énormes distances. Le récit de ses hardies et émouvantes campagnes forme une introduction naturelle et nécessaire à l'histoire des explorations faites par ordre du gouvernement central des États-Unis, et qui avaient pour but de déterminer la route la plus commode pour l'établissement du chemin de fer du Pacifique. Frémont prit d'ailleurs lui-même une part directe à ces grands travaux, et il n'est aucun des autres officiers amé-

ricains qui n'ait fait son profit des importantes découvertes de l'intrépide colonel, et des précieuses indications qu'il avait rassemblées dans ses premiers voyages.

Les expéditions qui ont succédé aux voyages de Frémont, et qui nous occuperont dans la dernière partie de cette étude, remontent au mois de mars 1853. C'est alors que le congrès ordonna de commencer les études du chemin de fer du Pacifique, et vota la somme de 150,000 dollars pour en payer les frais. Six expéditions furent chargées d'explorer les routes qui traversent le continent à diverses latitudes, depuis le 32e jusqu'au 41e degré. Les rapports des commandans américains ont déjà été soumis au congrès, et dès aujourd'hui on peut tirer de ces documens quelques conclusions relativement à l'établissement du chemin de fer du Pacifique, à la route qu'il doit suivre et aux obstacles de toute nature qui peuvent en retarder ou peut-être en empêcher la réalisation.

I. — EXPÉDITIONS DE FRÉMONT DE 1842 A 1845.

Les premiers et pendant longtemps les seuls géographes des contrées lointaines de l'ouest ont été ces chasseurs, désignés communément sous le nom de *trappeurs*, dont l'existence aventureuse a été dépeinte par Cooper avec tant de charme. Obligés de parcourir sans cesse les vastes solitudes de l'ouest, ils en ont visité dès longtemps les parties les plus reculées, ils en connaissent les ressources, les fleuves, les rivières, les arbres, les plantes, les animaux. Plus d'un, la carabine sur l'épaule, est allé s'aventurer dans les plus hautes vallées des Montagnes-Rocheuses et aux alentours du Grand-Lac-Salé, avant que personne eût songé à s'y établir. Seulement la géographie toute pratique des trappeurs n'a jamais été formulée dans des livres : la puissante compagnie de la baie d'Hudson, qui pendant si longtemps les employa exclusivement, n'a jamais jugé à propos de livrer au public les renseignemens que depuis de si longues années elle a pu rassembler sur ces régions inconnues. De nos jours, il s'est formé plusieurs compagnies américaines qui font le commerce des fourrures dans le territoire des États-Unis, mais elles ont dû recruter la plupart de leurs agens dans le Canada. On le devine en jetant les yeux sur une carte de ces territoires vagues, compris encore souvent sous le nom de *territoire indien*, car on voit que les noms y sont pour la plupart d'origine française. Les chasseurs canadiens sont depuis longtemps habitués à la vie des prairies; mais il n'est pas rare de voir que des Américains, quelquefois assez instruits et bien élevés, adoptent cette existence hasardeuse par ennui, par dépit ou par simple amour des aventures. Il s'en faut de beaucoup

d'ailleurs que les trappeurs ordinaires soient des hommes tout à fait grossiers. L'habitude du danger, la nécessité de ne jamais compter que sur soi-même, une activité sans trève, une communication constante avec une nature qui a conservé la grandeur et le charme mystérieux de la solitude, semblent faites pour relever et ennoblir les natures les plus vulgaires.

Frémont, dont nous voulons raconter les voyages, était un simple trappeur avant de devenir un officier du gouvernement américain et l'un des hommes les plus considérables de l'Union. Il y avait bien longtemps que l'exploration des terres comprises entre les États-Unis et l'Océan-Pacifique avait fixé l'attention du cabinet de Washington. Dès 1804, Jefferson avait envoyé les capitaines Lewis et Clarke à la recherche d'une voie de communication directe à travers le continent américain, soit par la Colombie, soit par le Rio-Colorado. Ces officiers remontèrent le Missouri, dépassèrent les Montagnes-Rocheuses, et suivirent les eaux de la Colombie jusqu'à l'embouchure de ce fleuve. En 1810, le major Pike fut chargé d'étudier le versant oriental des Montagnes-Rocheuses, et toutes les expéditions postérieures se bornèrent à reconnaître les vallées du Missouri et du Mississipi. Ce n'est que de 1833 à 1838 que Nicollet visita la contrée située au-delà des branches septentrionales du Mississipi. Le gouvernement américain lui adjoignit plus tard Frémont, et pendant deux ans les deux explorateurs réunis parcoururent de nouveau les régions reconnues de 1833 à 1838. Frémont seul fut ensuite chargé d'aller, à une latitude plus méridionale, examiner toute la contrée qui s'étend jusqu'aux Montagnes-Rocheuses, en suivant la vallée de la rivière qu'on appelle indifféremment la Platte ou la Nebraska, et qui, coulant à peu près sur toute sa longueur dans la direction de l'est à l'ouest, va se jeter dans le Missouri. La Nebraska est aussi longue qu'un de nos grands fleuves d'Europe, et pourtant elle n'est que l'affluent d'un affluent du Mississipi.

Frémont fit son premier voyage en 1842 : il partit de Saint-Louis avec vingt-trois hommes, tous armés et montés, sauf huit d'entre eux qui conduisaient les chariots chargés des provisions, des bagages, des instrumens, et traînés chacun par deux mulets. Quelques chevaux de rechange et des bœufs complétaient la caravane. C'est ordinairement en troupes assez nombreuses qu'on parcourt le territoire indien pour se défendre contre les attaques des nomades, et encore empêche-t-on difficilement les Indiens de venir la nuit se glisser jusque dans le camp pour voler les chevaux. Les caravanes qui traversent la prairie américaine sont bien différentes de celles qui parcourent les déserts sablonneux de l'Arabie : au lieu d'une longue file de chameaux, on ne voit qu'une suite monotone de voitures traî-

nées par des mulets et recouvertes d'un berceau en toile, puis la troupe des cavaliers qui dirigent la marche. On campe deux heures avant le coucher du soleil : les voitures sont disposées en cercle pour former une sorte de barricade; on plante les tentes à l'intérieur de cette enceinte; les bœufs, les chevaux sont mis en liberté, et l'on prépare la cuisine du soir. A la tombée de la nuit, on attache les animaux. Quand il y a des Indiens hostiles dans le voisinage, quelques hommes qui se relaient montent la garde toute la nuit. Au retour du soleil, on lève le camp et on laisse paître les animaux. On déjeune ordinairement entre cinq et six heures, puis l'on reprend la marche pour toute la journée, sauf une halte d'une ou deux heures vers midi.

Les incidens de cette vie régulière ne sont pas nombreux; tantôt c'est le spectacle lointain d'un incendie dans la prairie qui couvre l'horizon d'un nuage de fumée, tantôt la rencontre de quelque trappeur ou la vue d'un cavalier indien qui passe au loin, rapide comme un trait, quelquefois la traversée d'un bras de rivière. Quand le cours d'eau n'est pas guéable, les animaux passent à la nage, mais il faut démembrer les voitures : on les charge dans un canot de caoutchouc; un bon nageur prend dans ses dents la corde attachée au canot, et en plusieurs voyages il a tout passé de l'autre côté.

Quand on arrive dans les régions habitées par les bisons, la chasse devient une des principales occupations des voyageurs. « L'Indien et le bison, dit Frémont, sont la poésie de la prairie. » Laissons-le raconter lui-même l'impression qu'on éprouve pour la première fois à la rencontre de ces immenses troupeaux : « A la vue de cette mer animée, le voyageur ressent une étrange impression de grandeur. Nous avions entendu de loin un murmure sourd et confus, et quand nous arrivâmes devant cette sombre masse, il n'y eut pas un seul de nous qui ne sentît son cœur battre plus vite. C'était le matin : les bisons prenaient leur nourriture, et tout était en mouvement. Çà et là, l'un d'eux se roulait dans l'herbe, et des nuages de poussière se soulevaient en divers points, — chacun théâtre d'une lutte obstinée. »

Après avoir quitté Saint-Louis, Frémont avait passé la rivière Kansas, un des affluens de la Nebraska; il suivit d'abord la route ordinaire des émigrans qui se dirigent vers l'Orégon, si l'on peut donner le nom de route à une ligne qui traverse les prairies, seulement reconnaissable parce que les herbes y sont moins touffues, et à peine tracée dans les sables rouges aux approches des Montagnes-Rocheuses. Plusieurs familles se réunissent ordinairement en caravane pour traverser ces territoires indiens, sous la conduite d'un agent de l'émigration ou du gouvernement : elles emmènent leurs

bestiaux, leurs instrumens de labour et de travail; mais souvent les retards et les difficultés du voyage les obligent à tuer les animaux, à abandonner les instrumens et les voitures. La route est semée çà et là d'ossemens et de débris de toute espèce. Arrivé dans la vallée de la Nebraska, Frémont l'explora jusqu'au point où la rivière se bifurque : il envoya de là un de ses compagnons sur la branche septentrionale, et remonta lui-même la branche méridionale jusqu'à la source, qu'il trouva à la hauteur de 5,400 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le niveau du sol s'élève très graduellement et très régulièrement depuis le Missouri jusqu'aux Montagnes-Rocheuses, en face desquelles Frémont était arrivé. La branche du fleuve qu'il avait suivie y prend naissance, non loin de l'un des pics les plus hauts de cette chaîne, le pic de Long, que les Canadiens nomment ordinairement le pic des Deux-Oreilles.

Frémont remonta vers le nord, en suivant le pied oriental des Montagnes-Rocheuses dans la partie où les articulations de la chaîne forment trois hautes vallées ou plutôt trois bassins, que leur magnifique verdure a fait surnommer *les Parcs,* il alla rejoindre le reste de sa troupe au fort Laramie, où il séjourna quelque temps. Ce fort est un bâtiment quadrangulaire bâti en argile non cuite, à la façon mexicaine; les murs ont cinq mètres de haut, et les habitations s'ouvrent sur une grande cour intérieure. Le fort Laramie était, au moment du passage de Frémont, un des postes principaux de la *compagnie américaine des fourrures;* toutes les tribus indiennes voisines venaient deux ou trois fois par an faire l'échange de leurs peaux de buffle et de leurs fourrures contre des articles de toute espèce, couvertures, calicot, fusils, poudre, plomb, verroteries, vermillon, tabac et liqueurs. Frémont signale en passant les terribles ravages que fait l'ivrognerie parmi les Indiens. Il est officiellement interdit de leur vendre des boissons spiritueuses, mais cette défense est complétement illusoire; l'Indien donne le produit de sa chasse et tout ce qu'il possède pour avoir de l'eau-de-vie. Les grandes compagnies qui font le commerce de fourrures sont trop intéressées à ce que les Indiens conservent leurs armes et leurs chevaux pour se prêter à de pareils marchés; mais les aventuriers qui font le commerce avec les tribus, et qu'on nomme les *coureurs des bois*, n'ont pas le même scrupule. Ce n'était pas assez d'expulser les hommes rouges des territoires dont, pendant des siècles, ils avaient été les souverains incontestés, de les exterminer comme des bêtes sauvages : il fallait encore faire périr ce qui reste d'une noble race dans la misère et l'abjection.

Au-delà du fort Laramie, la contrée change complétement d'aspect. Le pays devient sablonneux et en apparence stérile; la terre est

partout couverte d'artémises et d'autres plantes odoriférantes, auxquelles le sol froid et l'air sec de ces régions élevées paraissent particulièrement favorables; l'atmosphère est imprégnée de l'odeur de camphre et de térébenthine particulière aux artémises; les racines puissantes de cette plante rendent souvent la marche difficile aussitôt qu'on quitte le chemin battu, et elles croissent même sur la route ordinaire où les voitures ne passent qu'une ou deux fois l'an.

L'explorateur américain traversa ces plaines ondulées en suivant la vallée de la *rivière d'Eau-Douce,* et arriva bientôt à ce fameux rocher isolé, relai bien connu des voyageurs, et qu'ils appellent pompeusement le Roc de l'Indépendance. Au-delà de ce point, la rivière d'Eau-Douce se resserre et coule entre des rochers à pic de plus de 100 mètres de hauteur. En remontant la rivière d'Eau-Douce jusqu'à sa source, Frémont arriva au *Col du Sud,* qui forme une forte dépression dans les Montagnes-Rocheuses, et par où on les franchit à cette latitude. Ce passage a été découvert par un parti de trappeurs engagés au service d'un négociant de Saint-Louis; il ne mérite pas véritablement le nom de col, et sa forme ne rappelle en rien, par exemple, les fameux cols des Alpes. Une longue plaine de quarante lieues d'étendue s'élève lentement jusqu'à l'altitude de 7,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Arrivé au sommet de ce plan incliné, le voyageur domine tout à coup le versant occidental des Montagnes-Rocheuses et la partie du continent dont les eaux vont se verser dans le Pacifique; il n'a que quelques pas à faire pour rencontrer les premiers tributaires du Colorado, qui va se jeter dans le golfe de Californie.

Frémont visita la chaîne des Montagnes-Rocheuses qui domine du côté septentrional la grande dépression du *Col du Sud,* et qui porte le nom de *chaîne du Vent.* Les immenses pics de cette région, toujours couronnés de neige, passent pour les plus élevés de l'énorme barrière qu'on comprend sous le nom général de Montagnes-Rocheuses : la chaîne du Vent y forme une sorte de nœud ou de point remarquable d'où descendent quatre grands fleuves, le Colorado, ou Rivière-Verte des Américains, et la Colombie, qui se jettent dans le Pacifique, — le Missouri et la Nebraska, qui, de l'autre côté, vont se réunir au Mississipi.

Avec quelques-uns de ses compagnons, l'officier américain gravit, au prix de mille fatigues et presque sans provisions, les cimes les plus élevées de la chaîne; il réussit à monter sur l'immense muraille qui en forme la charpente centrale. Le nom de *pic de Frémont* a depuis été donné à bon droit au point le plus élevé auquel il soit parvenu, situé à 13,570 pieds au-dessus du niveau de la mer. On apercevait de là comme un amoncellement de cimes neigeuses et de

crêtes fuyant les unes derrière les autres, des vallées sauvages, des lacs enfermés dans des bassins élevés, une multitude de torrens, dont les filets d'argent se dessinaient dans la sombre masse des rochers. Frémont, pressé par la faim, quitta pourtant à regret ce magnifique spectacle; il alla retrouver le gros de l'expédition, et retourna vers la Nebraska. Cette fois il descendit le fleuve en canot, et réussit à franchir heureusement trois rapides, grâce à l'élasticité de son embarcation, faite en caoutchouc; ces rapides sont encaissés entre des précipices élevés. On les désigne communément aux États-Unis sous le nom mexicain de *cañon*. Ces rapides embarrassent le cours de tous les fleuves de cette partie occidentale de l'Amérique et du Mexique, souvent ils sont très longs et très dangereux à franchir à cause de la rapidité du courant et des rochers qui encombrent le lit.

La fin de ce premier voyage de Frémont ne fut signalée par aucun incident remarquable; il descendit le cours de la Nebraska, et revint à Saint-Louis par le Missouri.

Dès l'année suivante, en 1843, le hardi lieutenant fut chargé d'explorer l'Orégon et la Californie; il partit avec trente hommes, remonta le Kansas et la rivière qu'on nomme *Républicaine;* il traversa rapidement la fertile et belle contrée qu'arrose cette rivière. Comme dans la vallée de la Nebraska, il vit le sol, d'abord fertile, devenir sablonneux et se couvrir de plantes aromatiques; on ne rencontra bientôt plus d'autres arbres que quelques cotonniers, qui suivent la ligne des vallons. Le cotonnier est l'arbre du désert américain; il est précieux pour le voyageur, à qui il sert de combustible et indique de loin la place où il trouvera de l'eau. Le premier échelon par où, sur la route suivie par Frémont en 1843, l'on gravit les Montagnes-Rocheuses est une immense prairie élevée, coupée par des torrens profonds; à l'horizon, on aperçoit la bordure sombre des forêts qui couvrent les flancs de la chaîne, et au-dessus la ligne blanche des neiges. Frémont dépassa bientôt la rivière Républicaine, visita les branches supérieures de l'Arkansas, et remonta vers le Col du Sud, en suivant des plateaux montagneux, déchirés, découpés en tous sens et couverts de petits lacs. Dans ce voyage, il franchit le célèbre col, et se dirigea vers le bassin du Grand-Lac-Salé. A l'époque où il les visitait pour la première fois, ces régions, aujourd'hui peuplées et devenues le refuge écarté d'une colonie religieuse, n'étaient connues que de quelques vieux trappeurs, qui avaient propagé les contes les plus étranges sur les merveilles de la mer intérieure. Frémont, en s'en rapprochant, subissait malgré lui la vague influence de ces récits populaires. Partout la contrée qu'on traversait présentait des traces d'une ancienne activité volcanique, nappes de basalte, sources d'eau chaude, sources gazeuses, que les voyageurs

baptisèrent du nom de *sources de bière*. Frémont trouva même au haut d'une colline un petit cratère circulaire parfaitement régulier. Il entra dans la pittoresque vallée de la rivière de l'Ours, qui forme le principal tributaire du Grand-Lac-Salé, et la descendit sur son canot de caoutchouc jusque vers l'embouchure, dont il trouva les bords, ainsi que ceux du lac, tout couverts d'efflorescences salines. Il ne craignit pas d'aventurer son frêle canot sur les flots agités de cette mer intérieure, bien qu'il eût entendu raconter par les trappeurs que les eaux vont s'y engloutir en tourbillonnant dans un gouffre souterrain, et qu'on ne peut s'y confier sans danger. Le premier de tous les voyageurs, il visita les îles qui sont semées sur le lac, et forment comme les sentinelles des âpres montagnes qui le dominent de toutes parts. Frémont devina du premier coup que le bassin du Grand-Lac-Salé deviendrait un jour un centre de population : des bois magnifiques, de l'eau pure, un sol extrêmement fertile, d'excellens pâturages, l'abondance du sel, font de cette région une véritable oasis au-delà des Montagnes-Rocheuses. C'est aussi Frémont qui devait plus tard exalter le plus vivement la merveilleuse fertilité et les richesses naturelles de la Californie, et deviner l'avenir magnifique qui attend cette partie du continent américain. Il est assez singulier qu'il ait été réservé au même voyageur de pressentir les destinées futures du bassin des lacs salés et celles de la Californie, qui sont aujourd'hui les points les plus curieux de l'Amérique du Nord. Bien entendu, son don de prophétie ne pouvait aller jusqu'à prévoir quelle étrange population irait bientôt se grouper près de ce grand lac qu'il avait le premier parcouru, ni quel puissant stimulant viendrait, en dehors des ressources du sol, activer l'émigration californienne.

Après avoir quitté les bords du Grand-Lac-Salé, Frémont entra dans les plaines de l'Orégon, et remonta la branche méridionale de la Colombie, ou rivière Lewis, à laquelle l'absence de bois et la sécheresse du sol donnent l'apparence d'un désert. Arrivé au confluent de la Rivière-aux-Malheurs, il quitta les bords de la rivière Lewis, qui plus loin s'engage dans d'impraticables *cañons*, et entra dans une contrée montagneuse, couverte d'herbes et de forêts épaisses, où la végétation est d'une vigueur qu'on ne retrouve pas dans les régions occidentales de l'Amérique et dans celles de l'Europe situées à la même latitude. Ce groupe de montagnes, qui portent le nom de Montagnes-Bleues, forme la limite des régions fertiles et boisées du côté des déserts du Grand-Bassin. Nous appellerons désormais avec Frémont de ce nom de *Grand-Bassin* la contrée comprise entre les Montagnes-Rocheuses et la chaîne de la Sierra-Nevada californienne. Ce bassin intérieur et d'une immense étendue a, comme nous l'avons dit, un système hydrographique propre, des fleuves qui ne vont se

verser dans aucune mer, mais qui aboutissent à des lacs intérieurs, dont le Grand-Lac-Salé est le plus fameux.

Après avoir traversé les Montagnes-Bleues, Frémont descendit dans les riches prairies qui s'étendent jusqu'à la Colombie. En débouchant des bois, il aperçut à soixante lieues de distance la masse neigeuse du mont Hood, élevée au-dessus de la plaine au bord de l'horizon. Cette montagne est une des cimes les plus élevées de la chaîne Cascade, qui s'étend à peu près parallèlement aux côtes de l'Orégon, et que la Colombie franchit à angle droit. Frémont arriva bientôt sur les bords de ce fleuve; avec quelques-uns de ses compagnons, il franchit la série des rapides qu'on nomme les *Cascades*, nom qui a été aussi donné à la chaîne de montagnes volcaniques que la Colombie traverse en ce point.

De la chaîne Cascade, Frémont allait se diriger vers la limite occidentale du Grand-Bassin. Les anciens géographes avaient marqué sur les cartes un fleuve Buenaventura, qui devait couler depuis les Montagnes-Rocheuses jusqu'au Pacifique : Frémont se proposait d'en aller vérifier l'existence et de visiter les lacs qui sont situés aux abords de la Sierra-Nevada. C'était une sérieuse et difficile entreprise que de s'engager, au commencement de l'hiver, au nombre de vingt-cinq seulement, dans des régions complétement inconnues. Frémont emmena avec lui cent quatre mulets et chevaux, et pour tenir en respect les Indiens un petit canon de montagne, pareil à ceux que les troupes françaises emploient dans les guerres d'Afrique. On se mit en marche en suivant les belles prairies qui longent sur une vaste étendue cette interminable chaîne Cascade, couverte de sombres forêts et çà et là tachée de neige. Le chef de l'expédition américaine se sentit vivement tenté de monter sur ces belles cimes, que les Indiens eux-mêmes n'ont jamais gravies, et que leur imagination a peuplées de mauvais esprits; mais le temps le pressait. Il arriva, en traversant de magnifiques forêts, à une savane qui porte le nom de *lac Klamath*, parce qu'elle forme un lac de fraîche verdure au milieu de montagnes couvertes de noirs sapins. Frémont campa dans cette belle prairie, fit tirer le canon pour intimider les Indiens, qui, dans cette contrée, passent pour être très dangereux, et alla lui-même les visiter dans leur village; mais il essaya en vain d'en obtenir quelque information sur les chemins qu'il devait suivre. Il fallut donc cheminer presque au hasard, à travers d'épaisses forêts, dans une région montagneuse qui semblait s'élever de plus en plus. On était dans les premiers jours de décembre, la neige rendait déjà la marche pénible et dangereuse, et tombait constamment à gros flocons. Les voyageurs avançaient tristement à travers les bois, quand tout à coup ils arrivèrent sur la crête d'une immense muraille presque verticale; à

leurs pieds s'étendait un lac dont les bords étaient couverts d'une herbe verte; on n'y apercevait point de glace. Ils laissaient derrière eux l'hiver, le vent froid, les pins sombres, la neige, pour entrer dans le printemps. La plaine qui se déroulait devant eux est une partie du Grand-Bassin, et les montagnes qu'ils venaient de traverser en forment de ce côté la ceinture. Une fois descendu dans le Grand-Bassin, Frémont en suivit la limite occidentale en inclinant vers le sud, et découvrit une suite de lacs rangés au pied de la Sierra-Nevada californienne, comme, du côté des Montagnes-Rocheuses, le Grand-Lac-Salé, les lacs Utah, Nicollet et Preuss sont situés le long de la chaîne des montagnes qu'on nomme *Wahsatch*. Cette singulière région, que Frémont appelle le Grand-Bassin, ne mérite donc pas, à proprement parler, ce nom, puisque les cours d'eau ne descendent point vers une mer intérieure centrale, mais vont du centre vers les bords, où ils sont arrêtés par de hautes barrières montagneuses, et s'amassent dans des lacs où ils deviennent saumâtres ou salés.

Le plus grand de tous les lacs aperçus par Frémont est celui auquel il donna le nom de *lac de la Pyramide* à cause de la forme d'un rocher qui s'y élève dans le milieu, à 200 mètres au-dessus du niveau de l'eau. Ce lac est situé à 4,890 pieds d'altitude, par conséquent à 700 pieds plus haut que le Grand-Lac-Salé lui-même. Dominé par les âpres escarpemens de la sierra californienne, il forme en quelque sorte le pendant naturel de la Mer-Morte des mormons, qui s'étend au pied d'une chaîne des Montagnes-Rocheuses, et ces deux lacs, les plus grands de tout le bassin, occupent les deux extrémités du diamètre qui le traverse dans la direction de l'est à l'ouest.

Frémont, continuant de longer la Sierra-Nevada, dont il apercevait les cimes aiguës et couronnées de neige, cherchait toujours le fleuve Buenaventura, qu'il se proposait de descendre jusqu'à l'Océan-Pacifique; mais tous les Indiens qu'il rencontra lui firent comprendre par signes qu'aucun des cours d'eau du Grand-Bassin ne franchissait les montagnes. La position de Frémont devenait critique : il ne pouvait rester plus longtemps avec sa petite troupe dans cette région inconnue, dépourvue à peu près de toute ressource, ni traverser avec le peu de provisions qui lui restaient l'immense étendue qui le séparait des Montagnes-Rocheuses et du Col du Sud. Il prit le parti héroïque et presque désespéré de franchir, au cœur de l'hiver, la haute chaîne de la Sierra-Nevada pour descendre dans la Californie. Quand il demanda un guide aux Indiens, ils ne répondirent à ses offres et à ses présens qu'en montrant du doigt la neige sur les montagnes, et lui firent comprendre par signes qu'il fallait des-

cendre beaucoup plus loin vers le sud pour trouver un passage dans la sierra. Frémont savait lui-même qu'un hardi trappeur, du nom de Walker, avait découvert le col que les Indiens voulaient indiquer au point où la chaîne de la Sierra-Nevada va s'unir à une chaîne plus basse qui suit la côte de la Californie. Il se détermina pourtant à chercher un passage lui-même et à entrer directement dans la sierra, au lieu d'aller, comme Walker, la tourner par le sud. Il traversa à marches forcées les premiers échelons de l'immense barrière montagneuse, et se trouva bientôt en face de la chaîne centrale. Les Indiens vinrent le soir à son bivouac, lui expliquèrent par signes qu'il ne pourrait réussir, et le conjurèrent de renoncer à son projet. Un jeune homme qui avait déjà franchi les montagnes et vu les blancs consentit enfin à lui servir de guide.

Au moment de tenter la périlleuse ascension de la sierra, Frémont rassembla tous ses hommes, et leur demanda de faire un grand effort; il leur parla du Sacramento, des beaux pâturages, du climat délicieux de la Californie, de l'abondance du gibier qu'ils y trouveraient : il les anima tous de son courage et de sa confiance. On commença aussitôt l'ascension des montagnes; la neige était extrêmement profonde, et il fallait y creuser une route. Pour faire ce service, on formait un *parti* de dix hommes, à qui on donnait les chevaux les plus forts. L'un d'eux ouvrait la route à pied ou à cheval; quand la fatigue l'arrêtait, il se plaçait derrière la file, et d'autres prenaient la tête. On n'avançait ainsi qu'avec une extrême lenteur. Chaque soir on faisait un grand feu, et l'on formait un camp en fondant la neige, qui presque partout atteignait les branches élancées des pins, et au-dessous de laquelle on trouvait quelquefois un peu d'herbe pour les chevaux. Quelques Indiens vinrent encore rejoindre les voyageurs et essayèrent de les empêcher d'aller plus loin. « Roche sur roche, neige sur neige, » répétaient-ils sans cesse dans leur harmonieux langage, en montrant à Frémont les crêtes qui s'élevaient encore devant lui. Le lendemain le jeune guide indien déserta; les provisions de la troupe étaient épuisées; il fallut manger deux chiens et tuer ensuite des mulets : rien ne put décourager Frémont.

Quelle ne fut pas la joie des voyageurs quand, arrivés au sommet d'un pic élevé, ils aperçurent à l'horizon la ligne verte qui marquait la vallée du Sacramento! Mais, pour y parvenir, il fallait encore traverser d'immenses champs de neige, gravir des cimes sans nombre. Le col qui amena Frémont sur le versant occidental de la grande chaîne de la sierra a 9,238 pieds d'altitude, et se trouve par conséquent à 2,000 pieds plus haut que le Col du Sud, par où l'on franchit les Montagnes-Rocheuses. Sur le côté oriental de la sierra, les

montagnes sont massives et précipiteuses, et l'on n'y trouve presque ni vallées, ni torrens. Du côté occidental, une multitude de petits ruisseaux descendent vers le Sacramento. Le climat des deux versans est aussi très différent : pendant tout le temps de l'ascension, il n'avait cessé de neiger à gros flocons; mais aussitôt que les voyageurs dépassèrent le sommet de la sierra, ils furent surpris d'apercevoir le soleil et un beau ciel d'un bleu foncé, pareil à celui de Smyrne ou de Palerme. A mesure qu'ils descendaient les pentes de la chaîne, le froid des hauteurs faisait place à une brise douce et chaude; des arbres magnifiques, pleins d'oiseaux, étalaient un feuillage toujours vert : on entrait dans l'éternel printemps du Sacramento.

Pour donner une idée des souffrances qu'avaient endurées Frémont et ses compagnons pendant le passage de la sierra, qui ne dura pas moins d'un mois, il suffira de dire que la faim, la fatigue, la crainte de mourir dans les montagnes avaient momentanément privé quelques hommes de leur raison. « C'était un rude temps, dit Frémont, que celui où des hommes robustes perdaient l'esprit par excès de souffrance, où les chevaux périssaient, où l'on tuait, pour les manger, les mulets sur le point d'expirer : pourtant il n'y eut jamais parmi mes compagnons de murmures ou d'hésitation. »

Nous ne suivrons point Frémont dans son voyage le long de la Californie, où sa troupe se dédommagea amplement des fatigues d'une si rude campagne. Des soixante-sept chevaux qu'il avait en quittant l'Orégon, trente-trois seulement étaient arrivés dans la vallée du Sacramento; mais c'est avec une immense caravane de cent trente chevaux et mulets que le lieutenant américain remonta la vallée de San-Joaquin pour aller chercher le *Col de Walker*, par où il se proposait de franchir la Sierra-Nevada pour revenir à l'est. La vallée de San-Joaquin, comme celle du Sacramento, est comprise entre la Sierra-Nevada et la chaîne basse qui porte le nom de *Chaîne de la Côte*. Il y a peu d'exemples d'une disposition aussi singulière que celle de ces deux fleuves californiens : ils coulent, sur toute leur étendue, dans une direction exactement parallèle à la côte de l'Océan-Pacifique, et arrivent à la mer en se jetant dans la baie de San-Francisco, qui échancre profondément les terres. Aucun fleuve ne descend vers l'Océan-Pacifique en traversant la Sierra-Nevada, et le fleuve Buenaventura, que Frémont avait cherché, n'est qu'une mince rivière qui descend de la Chaîne de la Côte. Ainsi, dans cette partie de l'Amérique, le seul fleuve qui établisse une communication entre l'intérieur du continent et la mer est la Colombie, dont une des branches descend des Montagnes-Rocheuses, et dont l'autre est en rapport avec les eaux de la baie d'Hudson.

Après avoir franchi le Col de Walker, Frémont descendit dans les grandes plaines ou *llanos* dépourvues d'herbes et d'eau et semées seulement de quelques oasis fertiles ou *vegas;* il quittait les belles vallées alpines de la Sierra-Nevada parcourues par de nombreux ruisseaux, les forêts magnifiques peuplées d'animaux de toute espèce, pour entrer dans des déserts dont la monotonie décourage le voyageur, et où l'on n'aperçoit plus d'autres arbres que les maigres et disgracieux *yuccas*. Quelques torrens qui descendent des montagnes vont s'y perdre bientôt dans les sables, et la contrée devient complétement aride.

Frémont se proposait de tourner le Grand-Bassin par le sud, comme il l'avait déjà fait par le nord. Il alla donc chercher la route espagnole que suivent tous les ans les caravanes qui vont de Santa-Fé à la Puebla de los Angeles, située près de la côte du Pacifique. Le voyage à travers ces brûlantes solitudes est extrêmement pénible, et les explorateurs y souffrirent presque constamment de la soif. Les Indiens, habitués à lever un tribut tous les ans sur les caravanes, suivaient la troupe de Frémont comme une bande de corbeaux, et assassinèrent un de ses hommes. Frémont quitta la route espagnole au point où elle s'écarte de la limite du Grand-Bassin, et suivit le versant occidental des monts Wahsatch, qui le ferment de ce côté. La contrée qu'il traversa le long de cette chaîne élevée est couverte de riches pâturages et arrosée par de nombreux ruisseaux. Il traversa sur des radeaux la rivière Nicollet, qui se jette dans un des lacs situés sur cette fertile ceinture du Grand-Bassin, et arriva au lac Utah, voisin du Grand-Lac-Salé, avec lequel il communique par une rivière que les mormons ont appelée le Jourdain. L'intrépide voyageur avait ainsi fait le tour entier du Grand-Bassin et complété un immense circuit qui comprend à peu près 12 degrés du nord au sud et de l'est à l'ouest. Il retourna vers les Montagnes-Rocheuses, en passant par les Trois-Parcs, hautes vallées enfermées entre des chaînes couronnées de neige, et revint, après deux ans d'absence, dans le Missouri en descendant l'Arkansas.

Après avoir étudié tout le pourtour du Grand-Bassin, c'est encore Frémont qui, dès l'année suivante (1844), en parcourut l'intérieur et compléta ainsi la géographie de cette vaste région, la moins connue de toute l'Amérique du Nord. Il suivit sur toute sa longueur la rivière Mary ou Humboldt, qui traverse le Grand-Bassin de l'est à l'ouest sur une très grande étendue, et va se perdre dans un petit lac situé à trente lieues environ du col de la Sierra-Nevada, le plus facile à franchir à ces latitudes. La fertile vallée de cette rivière, qui traverse des plaines de sables et prend sa source dans une chaîne de montagnes très rapprochée du Grand-Lac-Salé, est devenue au-

jourd'hui la seule route des émigrans qui vont en Orégon ou en Californie.

L'intérieur du Grand-Bassin est formé par une succession de chaînes dirigées du nord au sud, de vallées et de plateaux. L'altitude moyenne de la contrée est de 4,000 à 5,000 pieds au-dessus de la mer. Les montagnes et les collines sont couvertes d'herbes, de pins, de cèdres; mais les vallées sont arides et semées seulement d'artémises. Pourtant, suivant Frémont, le Grand-Bassin ne mérite qu'en peu de parties le nom de désert. Les hivers d'ailleurs y sont doux, il y pleut et neige assez rarement. « En fait, dit-il, il n'y a rien dans le climat de cette région, quoiqu'elle soit élevée, qu'elle soit entourée et traversée de montagnes neigeuses, qui empêche les hommes de s'y établir et d'y trouver les moyens d'y vivre heureusement dans les parties arables. »

Ici s'arrête la partie des voyages de Frémont qu'il est absolument nécessaire de connaître, quand on cherche à se rendre compte des traits généraux de la région occidentale du continent américain. Frémont réussit à les marquer avec une grande netteté; il établit les véritables caractères de la contrée qu'il nomma le Grand-Bassin, de l'Orégon, de la grande chaîne de la Sierra-Nevada et des vallées californiennes. L'importance de ces résultats, au point de vue de l'établissement du chemin de fer du Pacifique, n'a pas besoin d'être démontrée. La tâche des officiers qui explorèrent, après Frémont, les latitudes qu'il avait parcourues a été rendue singulièrement facile par ses travaux. Aussi verra-t-on que la plupart des dernières expéditions ont été dirigées vers des latitudes plus méridionales, voisines de la limite actuelle du Mexique. C'est l'examen de ces travaux récens que nous voudrions maintenant entreprendre, en n'insistant que sur ceux qui ont pour but spécial de rechercher la meilleure ligne de chemin de fer entre les États-Unis et le Pacifique.

II. — DERNIÈRES EXPÉDITIONS ET ÉTUDES DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE.

Après les premiers voyages de Frémont, la guerre du Mexique vint pendant quelque temps donner un intérêt particulier à toutes les expéditions faites dans les provinces du sud que les Américains devaient si facilement arracher à leurs faibles voisins. Le major Emory a laissé des notes très précieuses sur une reconnaissance militaire qu'il fit, en 1846 et en 1847, depuis le fort Leavenworth, dans le Missouri, jusqu'à San-Diego, l'un des ports de la Californie, avec l'avant-garde de « l'armée de l'Ouest. » Il se rendit à Santa-Fé, la capitale du Nouveau-Mexique, descendit le Rio-del-Norte, entra dans la vallée du Gila, suivit ce fleuve jusqu'au Rio-Colorado, et tra-

versa le désert qui sépare ce fleuve de la Chaîne de la Côte et du Pacifique. Un grand nombre d'autres officiers américains publièrent de même le journal de leurs marches et de leurs reconnaissances dans le Nouveau-Mexique, et les nombreux renseignemens qu'ils ont rassemblés sur cet immense territoire ont pris une valeur toute nouvelle depuis que les officiers du bureau topographique, chargé d'examiner les divers projets du chemin de fer du Pacifique, donnent une préférence marquée à la ligne du 32e degré de latitude, qui traverse une partie du Texas et le Nouveau-Mexique tout entier. Quand on réfléchit à l'intérêt qu'auraient les partisans de l'esclavage à faire adopter ce dernier tracé, on ne peut s'empêcher de croire que la préférence dont on trouve l'expression dans tous les rapports officiels n'a pas été uniquement déterminée par des considérations topographiques et techniques; mais comme celles-ci sont les seules qu'on ose mettre en avant pour agir sur l'opinion publique, il importe de les apprécier. Dans l'examen de la valeur relative des traités étudiés, nous aurons donc recours aux indications précieuses répandues dans les rapports des divers officiers qui ont visité, à l'occasion de la guerre, le grand territoire du Nouveau-Mexique et la Californie.

C'est en 1853 que le congrès américain ordonna d'étudier plusieurs routes situées à diverses latitudes et traversant toute l'étendue du continent américain jusqu'à l'Océan-Pacifique. Nous suivrons, en les examinant, l'ordre topographique, en commençant par le nord et finissant par le sud. La première route s'étend à peu près sur le 47e degré de latitude. Le parti chargé d'étudier cette route était commandé par M. Stevens, gouverneur du territoire de Washington (1). Il visita, avec le concours de plusieurs officiers américains, le territoire du Minnesota, les vallées du Missouri et de ses tributaires, les points par où l'on peut franchir les Montagnes-Rocheuses et les branches principales de la Colombie.

On comprend aisément quels seraient les avantages d'une ligne qui suivrait ce parcours. Partant des grands lacs, qui sont le centre d'une immense navigation intérieure, elle s'appuierait partout sur des voies navigables. Faire un chemin de fer en quelque sorte de toutes pièces dans des solitudes, sur une longueur de sept cents lieues, est une tentative folle, si les régions où il doit passer ne présentent point les ressources et les facilités qui attirent ordinairement l'émigration, et parmi lesquelles on peut ranger en première ligne les grands cours d'eau navigables. Il est bien nécessaire de comprendre qu'une entreprise semblable ne peut réussir qu'à la con-

(1) L'ancien territoire de l'Orégon a été divisé en deux parties : l'Orégon proprement dit et le territoire de Washington; ces deux provinces sont séparées sur une assez grande longueur par le cours même de la Colombie.

dition de devenir le signal et l'auxiliaire d'une grande œuvre de colonisation intérieure. Il faut qu'on puisse réussir à diriger vers les contrées que le chemin de fer du Pacifique doit traverser cette foule d'émigrans qui commence à devenir gênante pour les anciens états de l'Union, et qu'un parti inintelligent voudrait même repousser entièrement du sol de l'Amérique. Il ne semble pas bien difficile d'attirer les nouveaux arrivans sur des points particuliers du continent, quand on voit que les mormons eux-mêmes réussissent à en entraîner un grand nombre dans leurs villes nouvelles, que la haine et le mépris, plus encore que les montagnes et les déserts, séparent de tout le reste de l'Union. Pourtant il faut encore que l'émigration puisse trouver quelques élémens de prospérité dans les nouvelles régions où l'on chercherait à la porter. C'est pour cela que les considérations qui tiennent à la nature même du pays, à la fertilité du sol, au climat, à l'abondance de l'eau et du bois, dominent, dans le choix d'une ligne destinée à joindre les océans, celles qui sont d'un ordre purement technique, et ne se rattachent qu'à la construction même et à l'exploitation du chemin de fer.

M. Stevens, le gouverneur du territoire de Washington, visita d'abord les prairies du Minnesota; il propose de faire partir le chemin de fer de Saint-Paul, qui forme la tête de la navigation du Mississipi. La ligne traverserait la belle et fertile région qui sépare cette ville de la pointe du Lac-Supérieur, et suivrait ensuite la grande plaine qui porte le nom de *prairie du bois des Sioux*. Toute la partie orientale du Minnesota, le long du Missouri, est formée par une prairie haute et ondulée qu'on appelle *le côteau du Missouri*. Le chemin de fer doit tourner ce long plateau par le nord, suivre quelque temps la vallée du Missouri, puis remonter sur les prairies, et, coupant les principaux tributaires de ce fleuve, se diriger vers les Montagnes-Rocheuses. Sur l'immense distance qui les sépare du Lac-Supérieur, il n'y a aucune difficulté de construction; le sol est presque partout uni, les pentes sont régulières et d'une extrême douceur; mais le passage des montagnes présente les plus grands obstacles, bien que le massif des Rocheuses, si élevé au milieu du continent, vienne graduellement s'abaisser vers le nord. Les cols par où on peut les franchir, vers le 47e degré de latitude, ont en moyenne 6,300 pieds d'altitude, et sont par conséquent à 700 pieds plus bas que le Col du Sud. Stevens et ses officiers en examinèrent jusqu'à sept dans la chaîne des Montagnes-Rocheuses proprement dites. Plus à l'ouest, il fallut encore explorer ceux d'une chaîne secondaire qu'on nomme *chaîne Racine-Amère* et *chaîne Cœur d'Alène*. Toute la contrée montagneuse intermédiaire est extrêmement tourmentée, et il faudrait accumuler les travaux d'art pour la traverser.

Les officiers américains mesurèrent la hauteur des cols par où l'on peut franchir les deux chaînes principales. Les plus favorables ne peuvent être traversés qu'à l'aide de tunnels. Cette partie de leurs études a donné des résultats très peu satisfaisans, mais il faut ajouter qu'elles sont loin d'être complètes, et qu'il y a sans doute d'autres passages qu'ils n'ont pas eu le temps d'examiner.

Au-delà des Montagnes-Rocheuses s'étendent les plaines de la Colombie, et il ne reste plus, pour arriver au Pacifique, qu'à franchir la chaîne Cascade. Les officiers américains allèrent y explorer deux passages, mais ils s'assurèrent que le meilleur de tous était celui que suit la Colombie elle-même. On n'a pas l'intention de faire aboutir le chemin de fer étudié par M. Stevens jusqu'à l'embouchure du fleuve, bien que la Colombie soit navigable sur une très grande longueur, parce que le banc qui en encombre l'entrée y rend la navigation incertaine et dangereuse. La ligne proposée part du fort Vancouver, et, à travers de belles et fertiles contrées, va aboutir à l'excellent port de *Puget's-Sound*, situé tout près de l'île Vancouver.

L'établissement d'un chemin de fer dans les territoires d'Orégon et de Washington ne présente quelques difficultés que sur une très petite étendue, — le long de la Colombie. Le seul obstacle sérieux dans ce trajet est donc le passage du massif des Montagnes-Rocheuses, et les nouvelles reconnaissances auxquelles on se livre en ce moment même parviendront sans doute à l'atténuer. Sur tout le parcours, il sera possible de se procurer l'eau et le bois nécessaires à la construction de la voie; l'immense bassin houiller du Mississipi, celui de Vancouver, les forêts des Montagnes-Rocheuses fourniront du combustible en abondance, si même on ne peut utiliser les cotonniers qui croissent encore dans les parties les plus arides de la route. S'il y a de grandes difficultés dans la construction du chemin, on peut dire qu'il n'y en aurait aucune dans l'exploitation même.

En dehors de ces questions techniques, il faut examiner si ce tracé satisfait à d'autres exigences auxquelles il ne faut pas hésiter à donner plus d'importance encore. Est-il possible d'attirer l'émigration sur une partie au moins de ce parcours, et quelques points priviligiés peuvent-ils y devenir des centres de population? A l'une des extrémités du chemin, les belles vallées de l'Orégon, à l'autre les riches prairies du Minnesota et les bords du Lac-Supérieur, commencent dès à présent à se peupler; mais l'immense région intermédiaire ne se prêterait sans doute à la culture que le long de quelques vallées. Les Montagnes-Rocheuses sont bordées, sur les deux versans, par une ceinture fertile; mais au-delà s'étendent, sur le côté oriental, d'immenses plaines qui présentent l'aspect d'un désert. Voici comment les officiers américains le dépeignent : « Le sol

n'y est pas absolument mauvais; mais ce qui manque de ce côté des Montagnes-Rocheuses est la pluie. La terre se couvre au printemps d'herbes luxuriantes, et le pays n'est plus qu'un immense et magnifique pâturage; mais la chaleur de l'été brûle les graminées et dessèche le sol. Peut-être que, si la prairie ne brûlait pas chaque année, il y croîtrait des forêts qui attireraient l'eau atmosphérique, et qu'il se formerait ainsi un sol plus fertile. »

Le climat ne rend pas l'établissement d'un chemin de fer impossible sous ces latitudes élevées; les hivers n'y sont pas beaucoup plus rigoureux que dans les états du nord qui bordent l'Atlantique, et la neige ne bloquerait jamais les cols des Montagnes-Rocheuses, explorés par les officiers américains, de façon à rendre le passage impraticable. Pourtant, parmi les raisons que les adversaires de ce tracé mettent en avant, ils insistent fortement sur les inconvéniens du climat rigoureux des provinces du nord. A notre avis, ils subordonnent à une question technique une question plus considérable : il s'agit en effet moins de savoir si les difficultés de l'exploitation seront aggravées pendant une partie de l'année que de rechercher comment les conditions météorologiques s'accommodent aux mœurs et aux habitudes des émigrans. Un climat septentrional convient mieux aux Allemands et aux Anglo-Saxons, qui forment le fond de l'émigration américaine. Le nombre des habitans qui ne sont pas nés en Amérique est aujourd'hui de deux millions, et une statistique récente a fait voir que plus des neuf dixièmes habitent les états du nord.

Le véritable inconvénient de la route septentrionale, tracée par Stevens, est la grande largeur de la partie incultivable et infertile, qui ne présente en quelque sorte aucun point de ralliement, aucune oasis à des populations agricoles. Sous ce rapport, une autre route, celle du 45e et du 42e parallèle, offre un grand avantage : le bassin du Grand-Lac-Salé y forme comme un vaste relai au milieu de la distance qui sépare le Mississipi de l'Océan-Pacifique. D'après le capitaine Stransbury, la région des lacs, qui n'est aujourd'hui peuplée que par quatre-vingt mille mormons, peut nourrir une population de plus d'un million d'habitans. Il y a quelques années, cet officier fut chargé par le gouvernement américain de faire le lever topographique des alentours du Grand-Lac-Salé. L'excellent ouvrage qu'il a publié sur son expédition obtint un très vif succès à cause des nombreux renseignemens qu'il y donne sur les établissemens des mormons. Bien que son exploration n'eût pas directement pour but d'étudier le tracé d'un chemin de fer, ce sont pourtant ses résultats, avec les travaux de Frémont, qui ont servi de base au projet du chemin de fer du 42e degré de latitude.

Le capitaine Stransbury insista très fortement sur la nécessité de

comprendre le bassin du Grand-Lac-Salé dans tout projet de communication à travers le continent. Plus soucieux de colonisation et d'intérêts économiques que de questions religieuses, il proposa même de faire passer le chemin de fer du Pacifique, dont on commençait à se préoccuper, près de la capitale des mormons. Au-delà de ce point, il conseillait de faire deux embranchemens, l'un vers l'Orégon, l'autre vers la Californie; le premier devait aller rejoindre la route ordinaire qui suit la rivière Humboldt; le second, longeant les établissemens mormons, devait se diriger vers San-Diego en doublant l'extrémité méridionale de la Sierra-Nevada, ou, si c'était possible, entrer dans la vallée du San-Joaquin et rejoindre San-Francisco. A l'époque où Stransbury visita les mormons, ils projetaient eux-mêmes d'exécuter cette dernière ligne pour exporter leurs produits.

Les études de Frémont et de Stransbury ont été complétées par le lieutenant Beckwith, qui a exploré avec soin l'intérieur du Grand-Bassin et les cols de la Sierra-Nevada. A la suite de ces reconnaissances, voici comment l'on a déterminé le tracé du 42e degré de latitude : le chemin de fer doit remonter les pentes douces et régulières que descend la Nebraska, et franchir les Montagnes-Rocheuses par le Col du Sud (ou par un passage plus méridional, encore mal exploré, le Col des Chéyennes). Pour arriver du Col du Sud aux bords du Grand-Lac-Salé, on descend un tributaire de la Rivière-Verte, et l'on traverse, par des défilés sinueux et étroits, la chaîne des monts Wahsatch, qui s'étend à l'est du lac. Du côté oriental du lac, la ligne projetée va rejoindre la vallée de la rivière Humboldt, en traversant une contrée formée par des plateaux que séparent des chaînes parallèles. Le lieutenant Beckwith décrit cette partie intérieure du Grand-Bassin sous les mêmes couleurs que Frémont : les montagnes y sont basses, faciles à franchir, et parcourues par une multitude de petits torrens; l'herbe y croît en abondance, mais les arbres y sont rares, et on n'y trouve que quelques cèdres épars; les vallées sont partout couvertes de sombres artémises. De toutes les chaînes, la plus élevée est celle qui porte le nom de *Humboldt;* le chemin de fer doit la franchir par un col assez bas, et suivre la rivière Humboldt, qui se perd dans un lac marécageux situé au pied de la Sierra-Nevada.

A cette latitude, la sierra forme un grand plateau élevé, recouvert de crêtes et de pics isolés. Le meilleur passage que le lieutenant Beckwith y ait trouvé est le col Madelin; il est facile à traverser et conduit directement dans la vallée du Sacramento. Malheureusement, sur une étendue de trente lieues, le fleuve, qui n'est encore qu'un torrent, descend en serpentant entre des précipices qui ont

de 500 à 600 mètres de hauteur. Le passage de ces immenses *cañons* présenterait de graves difficultés, et nécessiterait des travaux extrêmement dispendieux.

Depuis que le lieutenant Beckwith a publié son rapport, le lieutenant-colonel Steptoe a annoncé la découverte d'un chemin encore plus direct depuis le Grand-Lac-Salé jusqu'à San-Francisco. La route nouvelle, sur laquelle on ne possède d'ailleurs encore aucune indication numérique et précise, suivrait la vallée de la rivière Carson, et franchirait la Sierra-Nevada par le col où elle prend sa source. On n'a pas encore étudié le tracé de l'embranchement, qui pourrait se diriger du Col du Sud vers l'Orégon; cependant il semble qu'il soit très facile de le construire en suivant le pied de la chaîne du Vent, en rejoignant, au-delà de quelques montagnes très peu élevées, les sources de la rivière Lewis, et en descendant cette longue vallée jusqu'à la Colombie.

Le chemin de fer du 45e et 42e parallèle présente, au point de vue technique, d'assez notables avantages; l'eau et le bois peuvent être obtenus facilement sur tout le parcours, et l'on a même découvert à proximité du Grand-Lac-Salé un bassin houiller dans la vallée de la Rivière-Verte. Sous le rapport des hauteurs à franchir, ce tracé ne le cède qu'à celui du 32e degré de latitude, parce que les chaînes des Rocheuses et de la Sierra-Nevada, à la hauteur où on projette de les traverser, ont un profil simple et présentent de hauts plateaux. Les parties de la route où les obstacles nécessiteraient les travaux d'art les plus nombreux et les plus difficiles sont le Col du Sud, les massifs montagneux qui le séparent du Grand-Lac-Salé et la chaîne de la Sierra-Nevada : ces points sont précisément les plus rapprochés des deux centres de population d'Utah et de Californie.

La route du 38e et du 39e degré de latitude fut explorée par le malheureux capitaine Gunnison, qui, dans une rencontre avec des Indiens, périt avec plusieurs de ses compagnons; sa tâche fut terminée par le lieutenant Beckwith, qui explora l'intérieur du Grand-Bassin, et reconnut ensuite la ligne qui unit le Grand-Lac-Salé à la Sierra-Nevada. La route du 38e degré ne mérite pas de fixer longtemps l'attention au point de vue de l'établissement du chemin de fer du Pacifique; les passages des Montagnes-Rocheuses y sont de beaucoup plus élevés que sur les routes septentrionales ou sur celle du 32e degré, et elle ne rachète cette infériorité par aucun avantage particulier.

Nous arrivons enfin aux deux lignes méridionales qui traversent le Nouveau-Mexique, — celle du 35e et celle du 32e degré, — et la préférence que les rapports officiels accordent à ce dernier tracé nous obligera à l'étudier avec quelque détail. La ligne du 35e degré,

explorée par le lieutenant Whipple, part du fort Smith, suit la vallée de l'Arkansas, monte sur un plateau élevé adossé aux Montagnes-Rocheuses, et se dirige vers le Rio-Grande par le col de San-Pedro. Au-delà, le chemin projeté va franchir par un tunnel un col de la Sierra-Madre, descend la rivière Zuni, le Colorado, suit la rivière Mohave, et traverse la Sierra-Nevada pour aboutir au port de San-Pedro. Les caractères physiques des contrées placées sous cette latitude ne sont pas très différens de ceux de la région située sous le 32e degré, et comme les pentes sont beaucoup plus favorables sur cette dernière ligne, c'est la seule sur laquelle il soit nécessaire de nous arrêter.

Les études de la ligne du 32e degré ont été faites en trois parties. La première section s'étend depuis la Rivière-Rouge, qui traverse la Louisiane et borde le Texas, jusqu'au Rio-Grande, qui coupe le Nouveau-Mexique à peu près dans la direction du nord au sud. Cette région a été examinée par le capitaine Pope. Dans son projet, la route traverse d'abord, sur une distance de cent vingt lieues, les plaines du Texas, presque partout recouvertes de forêts; elle monte ensuite sur un plateau élevé qui occupe une partie du Texas et du Nouveau-Mexique, et porte le nom de *Llano-Estacado*. On ne saurait mieux dépeindre ce désert américain que ne l'a fait un géologue français, M. Marcou, qui a accompagné le lieutenant Whipple dans son voyage à travers le continent. « Lorsqu'on avance au milieu de ces immenses prairies, dit M. Marcou, on aperçoit de très loin, vers l'occident, une ligne horizontale formée par un plateau parfaitement uni, dont le nom jouit d'une grande réputation parmi les trappeurs et les traitans de ces régions sauvages. Des légendes de grandes caravanes égarées et entièrement détruites par la soif se racontent le soir autour des feux de bivouac longtemps avant d'arriver à ce terrible plateau, dont le nom de *Llano-Estacado*, c'est-à-dire *plateau à ligne de poteaux*, indique qu'une route y avait été tracée au moyen de longs bâtons placés de distance en distance, exactement comme ces grands poteaux des routes des hautes chaînes du Jura et des Alpes. Seulement, dans les Alpes et le Jura, les lignes de poteaux indicateurs sont destinées à tracer la route lorsque 12 ou 15 pieds de neige recouvrent ces hautes régions de l'Europe centrale, tandis que sur le Llano-Estacado elles y ont été placées par les premiers explorateurs, des missionnaires espagnols, pour empêcher les caravanes de s'égarer dans ces vastes solitudes, où l'horizontalité presque parfaite du sol et le manque absolu d'arbres ou d'arbrisseaux ne présentent aucun signe qui permette de s'y orienter. Ce haut plateau est tellement près de l'horizontalité parfaite, qu'il faut se coucher à terre pour apercevoir qu'il incline un peu vers

l'est-sud-est, et je ne puis mieux le comparer, comme aspect, qu'à l'océan un jour de calme. L'horizon est aussi très limité, de trois à quatre lieues, comme en mer; rien ne vient y briser ni même modifier le cercle parfait dont vous êtes le centre; seulement, au lieu de me promener sur l'arrière d'un *vapeur* océanique, j'étais à cheval sur un mulet; l'eau était remplacée par un gazon vert formé d'une graminée courte et peu touffue; les troupes de marsouins et de souffleurs y font place à des troupeaux d'antilopes et de cerfs; enfin, comme en pleine mer, on n'y rencontre pas d'oiseaux. »

Sous le 32e degré de latitude, la largeur de ce triste et monotone plateau est d'environ quarante lieues. Après l'avoir traversé, la ligne proposée dépasse la rivière Pecos, et franchit sans difficulté les monts Guadalupe, qui la séparent du Rio-Grande. Depuis ce fleuve jusqu'au point où le Gila se jette dans le Rio-Colorado, la contrée a été explorée par le lieutenant Parke. Entre le Rio-Grande et les eaux du Gila, elle est formée par une série de bassins de peu de profondeur, reliés par des cols faciles à franchir. Comme le plateau du Llano-Estacado, ces grandes dépressions, presque unies, sont entièrement dépourvues d'eau et de bois. Plus loin, la ligne proposée par le lieutenant Parke suit sur toute sa longueur la vallée du Gila, qui coule de l'est à l'ouest sur une distance de soixante-dix lieues, et forme la limite du Nouveau-Mexique et de Sonora jusqu'au point où il se jette dans le Rio-Colorado. Le lieutenant Parke dépeint cette vallée comme une longue plaine douce, bordée de crêtes montagneuses et de collines peu élevées, présentant de grandes facilités pour la construction d'un chemin de fer.

Au-delà du Rio-Colorado, il faut traverser la grande plaine qu'on nomme le désert du Colorado, et franchir la chaîne de la côte par le col de San-Gorgione pour arriver au port de San-Diego. Le petit port de cette ville est trop peu important pour qu'il n'ait pas été nécessaire d'étudier la route qui relie la ligne du 32e degré de latitude à San-Francisco, aujourd'hui devenue la capitale de cette partie du continent américain. Le chemin le plus court serait par le versant occidental de la longue chaîne dont l'arête suit à une faible distance la côte de la Californie sur toute sa longueur; mais on n'a pu encore y déterminer un tracé convenable, et il paraît très difficile de franchir les chaînons transversaux de cette longue ceinture montagneuse. La route actuellement proposée abandonne la côte de l'Océan-Pacifique, dépasse la Chaîne de la Côte et rentre dans le Grand-Bassin : elle en traverse une partie, franchit la chaîne de la Sierra-Nevada au point où elle se noue à la chaîne côtière; elle descend ensuite la vallée du lac Tulaves et de la rivière San-Joaquin, qui se jette dans la baie de San-Francisco. Le lieutenant William-

son, chargé de cette troisième section de la route méridionale, a visité les cols de la Sierra-Nevada et ceux de la chaîne côtière, et en a trouvé plusieurs praticables pour un chemin de fer. On voit néanmoins du premier coup combien la solution proposée est peu satisfaisante, puisqu'elle oblige à franchir deux fois en sens contraire la chaîne côtière avant d'arriver à la sierra californienne. Cet immense et laborieux détour ôte à la route méridionale le privilége qu'elle aurait eu d'être la plus courte, si on avait pu l'arrêter à San-Diego. On a bien songé à suivre une ligne directe qui traverserait la région comprise entre le Rio-Colorado et le col le plus favorable de la Sierra-Nevada; mais le lieutenant Williamson s'est assuré qu'au nord des déserts du Colorado, la contrée devient très accidentée et que des chaînes inexplorées y forment une barrière infranchissable entre le Colorado et la Sierra-Nevada. Tout ce pays n'est qu'un vaste désert, aride et montueux, où les Indiens eux-mêmes ne vont jamais s'aventurer. Il n'y tombe de pluie qu'une seule fois pendant toute l'année, vers le mois d'août.

Le simple exposé des travaux de Williamson, Parke et Pope rend très difficile à comprendre la préférence que les officiers du bureau topographique américain accordent à la ligne du 32e degré de latitude. Le seul avantage qu'elle possède sur les autres est que les pentes y sont partout d'une grande douceur, et que, sur de très longues distances, le sol est si uni, si compacte, qu'on pourrait presque sans aucune préparation y placer les traverses et les rails; mais cet avantage ne peut être mis en balance avec des inconvéniens de la nature la plus grave. L'eau et le bois, élémens indispensables à la construction et à l'exploitation d'un chemin de fer, font complétement défaut sur presque tout le parcours, dans la monotone plaine du Llano-Estacado, dans les vastes bassins qui séparent le Rio-Grande du Gila, dans le désert du Colorado. Les progrès qu'on a faits depuis quelques années dans l'établissement des voies ferrées sont tels qu'on ne doit jamais désespérer de venir à bout d'obstacles extérieurs tenant à la configuration ou à la nature du sol; mais rien ne peut suppléer au manque d'eau, de bois et de combustible. Pour suivre la ligne du 32e degré, il faudrait amener les traverses à des distances énormes, chercher le combustible jusque dans la vallée du Mississipi, et du côté de l'Océan-Pacifique, jusqu'à l'île Vancouver : le chemin de fer ne pourrait avancer qu'en transportant tout avec lui.

Pour obvier au manque d'eau sur une si grande partie de la route, on propose, sur la foi du géologue américain qui accompagna les expéditions, de percer des puits artésiens de distance en distance dans les parties les plus arides du chemin. On espère former ainsi

des réservoirs où les locomotives pourront s'alimenter. Ce remède coûteux ne nous inspire qu'une médiocre confiance, car s'il est bien possible que les couches géologiques soient disposées comme elles le sont dans les contrées où l'on creuse avec profit des puits artésiens, il est douteux que les pluies rares qui tombent dans cette partie de l'Amérique alimentent assez les couches souterraines pour y former à toute époque de véritables niveaux d'eau. Lors même d'ailleurs qu'on viendrait à bout de ces difficultés techniques, il n'est pas permis d'espérer qu'on puisse jamais jeter les flots de l'émigration dans ces solitudes du Nouveau-Mexique et de la Californie méridionale, qui forment le véritable Sahara américain. La population espagnole qui depuis longtemps habite cette partie du continent ne s'est jamais étendue en dehors de la vallée du Rio-Grande; elle est si faible et si abâtardie, qu'avant la guerre du Mexique, elle était entièrement tombée sous le joug des tribus indiennes. Jamais l'on ne verra se couvrir de villes et de champs le plateau monotone et désolé du Llano-Estacado, le désert du Rio-Colorado, les arides solitudes qui s'étendent entre ce fleuve, le Gila et le Rio-Grande. La contrée qui sépare l'Arkansas de Santa-Fé, la capitale du Nouveau-Mexique, est coupée par une ceinture de pays boisé qui s'étend, dans le sens du méridien, depuis la Rivière-Canadienne jusqu'au midi du Texas. A l'est de cette limite naturelle, le sol est fertile, coupé par des torrens et des ruisseaux, très propre à la culture; à l'ouest, il n'y a qu'un océan de stériles prairies, çà et là quelque faible torrent et des arbres solitaires dont les formes deviennent de plus en plus étranges à mesure qu'on s'enfonce dans le continent.

Il n'est pas inutile de citer le jugement que porte le major Emory sur les régions du Nouveau-Mexique où l'on propose de faire passer le chemin de fer du Pacifique, parce qu'il a été rendu en dehors de toute préoccupation particulière, à l'époque de la guerre du Mexique. Ce témoignage est d'autant plus précieux, qu'il détruit à l'avance les espérances de ceux qui ne veulent jeter de ce côté l'emploi des capitaux américains et de l'activité anglo-saxonne que pour y faciliter l'introduction de l'esclavage et du travail servile. « La contrée, écrivait en 1846 le major américain, comprise entre l'Arkansas et le Rio-Colorado, sur plus de 400 lieues d'étendue, présente, au point de vue agricole, des particularités qui pèseront toujours sur les populations qui y sont disséminées. Tout le nord du Mexique, en y comprenant le Nouveau-Mexique, Chihuahua, Sonora et les Californies, jusqu'au Sacramento, présente, s'il faut se fier à la plupart des renseignemens, à peu près partout les mêmes caractères physiques, le même climat et les mêmes produits natu-

rels. En aucune partie de cette vaste région, l'on ne peut, dans une mesure suffisante, compter sur les pluies pour la culture du sol. La terre est dépouillée d'arbres, et sur de grandes étendues il n'y a aucune sorte de végétation. Quelques faibles rivières descendent en différentes directions des hautes montagnes qui en maints endroits traversent cette région. Ces rivières sont séparées quelquefois par des plaines et quelquefois par des montagnes sans eau ni végétation, véritables déserts, puisqu'on n'y trouve rien de ce qui peut servir à entretenir la vie animale. La culture du sol est donc limitée à ces étroites bandes de terre qui suivent le niveau des eaux, et partout où l'on voit une communauté s'y livrer avec quelque succès et sur une certaine étendue, elle implique un degré de subordination, une obéissance absolue à un maître, qui répugnent aux habitudes de notre peuple..... Les profits sont trop faibles pour que le travail servile puisse y devenir avantageux. L'esclavage, tel que les Mexicains l'ont mis en pratique, sous une forme qui permet au maître d'employer les services de l'homme aussitôt qu'il est adulte, — sans subir l'obligation de l'élever dans l'enfance, de le faire vivre pendant la vieillesse, d'adopter sa famille, — ne peut pas fournir de données exactes pour apprécier quels bénéfices on pourrait attendre du travail servile comme on l'entend aux États-Unis. Une personne qui visiterait ces régions et serait familiarisée avec le caractère et la valeur du travail servile aux États-Unis ne songerait jamais à amener ici des esclaves, encore moins à en acheter pour les y transporter. Leur travail ne rembourserait jamais le prix de transport et moins encore le prix d'achat. »

L'examen impartial de tous les travaux de reconnaissance faits dans ces parties nouvellement explorées de l'Amérique n'est point favorable aux conclusions des rapports officiels soumis au congrès. Au reste les officiers qui les ont rédigés, et qui concluent en faveur de la ligne du 32e degré de latitude, ont eux-mêmes compris que jamais on n'attirerait sur ce parcours une population nombreuse. Ils ont dû présenter un projet spécial d'organisation des postes appelés à entretenir et à défendre la ligne contre les Indiens. Ils semblent avoir renoncé volontairement à l'espérance de diriger sur ces parties centrales du continent américain un courant d'émigration destiné à relier par une chaîne continue les États-Unis de l'est aux provinces qui bordent le Pacifique. Il ne s'agit plus dès-lors de donner à la production et à la population américaines une faculté d'extension en quelque sorte sans limites : le chemin de fer du Pacifique n'est plus qu'une ligne servant à unir deux points séparés par des déserts. Même à ne le considérer que sous le point de vue technique, nous croyons que le tracé du 32e degré est inférieur aux tracés sep-

tentrionaux; mais si, restant fidèle à la pensée de ceux qui ont les premiers conçu cette entreprise, on la considère plutôt comme un moyen que comme un but, si on veut y voir l'instrument de civilisation le plus puissant qui puisse féconder le Nouveau-Monde entier dans toutes les parties où la nature ne repousse pas absolument les efforts de l'homme, il faut renoncer à donner la préférence à la ligne du 32e degré. Jamais l'on ne groupera sur ce parcours une population dense et serrée, jamais la race anglo-saxonne ou allemande ne s'acclimatera dans les déserts du Nouveau-Mexique; elle ne se transportera naturellement qu'à des latitudes plus élevées. Les provinces de l'Amérique situées sous le 45e et le 42e degrés de latitude présentent à peu près, au moins dans beaucoup de parties, les mêmes caractères généraux, le même climat, les mêmes ressources naturelles que les états actuels de l'Union où l'émigration se dirige : l'eau et le bois y sont plus abondans que dans les latitudes voisines du Mexique et plus rapprochées du tropique. Les vallées et les plaines de l'Orégon, dont quelques-unes sont d'une richesse et d'une fertilité vraiment inouie, pourraient nourrir une population égale à la moitié de celle de l'Europe. La Californie du nord sert déjà de noyau à une véritable nation, qui a ses villes, ses vaisseaux, ses routes, et commence à construire ses chemins de fer. Cette partie de l'Amérique est devenue le centre des pêcheries de l'Océan-Pacifique, dont l'importance va chaque jour grandissant. Les mormons enfin ont réussi à fonder, dans le bassin isolé du Grand-Lac-Salé, sans appui, sans communication avec le dehors, un établissement qui prospère malgré les élémens dissolvans qui minent leur étrange communauté.

Sans chercher à préciser le tracé du chemin de fer du Pacifique, on sent bien que c'est vers les régions du nord qu'il faut le diriger; c'est là que le travail libre doit trouver, pour des siècles, des terres vierges à défricher; c'est dans cette voie que l'activité américaine doit se porter, au lieu d'aller s'éteindre et s'énerver dans les solitudes du Mexique, où une forte et noble race a déjà trouvé son tombeau. Les avantages d'une route septentrionale sont si évidens, que les Anglais du Canada ont songé à l'établir dans leurs possessions, bien que le climat y soit déjà beaucoup plus rigoureux que sous les latitudes de 47 et de 45 degrés. L'établissement d'une communication directe entre les grands lacs et l'Océan-Pacifique a depuis quelque temps attiré l'attention de plusieurs officiers anglais, et bien qu'aucun de ces projets n'ait été soumis à une étude détaillée, il sera peut-être utile de faire connaître celui du capitaine M. H. Synge (1).

(1) *Journal de la Société géographique de Londres*, 1852. — *Proposal for a rapid*

Il est conçu de telle manière que le chemin de fer s'appuie partout sur des voies navigables, et que chaque partie forme un tronçon indépendant assez important en lui-même pour attirer l'émigration. Le chemin de fer dès aujourd'hui peut suivre et côtoyer en quelque sorte, jusqu'à trois cents lieues dans les terres, les grands lacs qui forment le plus magnifique réseau de navigation intérieure qu'on puisse trouver dans le monde entier. Le grand système des rivières qui descendent dans le lac Winnipeg et entrent dans la baie d'Hudson en formerait la continuation naturelle. Ces voies, qu'on pourrait partout rendre navigables, ouvriraient le continent jusqu'au pied des Montagnes-Rocheuses. Cet immense réseau de lacs et de rivières serait complété, du côté du Pacifique, par le système des rivières qui vont y verser leurs eaux, et dont les sources indiquent les passages les plus faciles de la grande chaîne centrale. A ces hautes latitudes, le massif montagneux est tellement abaissé, qu'à l'époque des grandes crues les eaux des deux bassins hydrographiques se rejoignent et se mêlent. Bien que le climat des contrées qui dominent le Lac-Supérieur soit très rigoureux, le capitaine Synge les représente comme parfaitement propres à la culture. La saison d'été y est courte, mais très chaude; les céréales et les fruits y arrivent rapidement à pleine maturité. Plus on avance du côté de l'Océan-Pacifique, plus l'âpreté du climat s'efface, et tous les voyageurs s'accordent à reconnaître qu'à l'île Vancouver il est extrêmement doux.

Le chemin de fer canadien aurait ainsi l'immense avantage de s'appuyer partout sur des voies navigables, et de traverser la partie la plus unie du continent américain; mais il ne paraît pas que ce projet soit destiné à devenir jamais une réalité. Les Canadiens ne possèdent pas eux-mêmes les ressources nécessaires pour mener à bout une œuvre de cette nature, et il est douteux que les capitaux anglais aillent s'aventurer dans une entreprise aussi hasardeuse, dont le premier effet, si elle pouvait jamais être couronnée de succès, serait certainement d'amener une perturbation dans les relations commerciales du monde. L'indépendance du Canada est aujourd'hui assez bien établie pour que les intérêts de la métropole et de la colonie ne soient plus sur toutes les questions nécessairement confondus.

Il ne paraît donc pas très nécessaire, au moins aujourd'hui, de s'appesantir sur le projet anglais, bien qu'il soit en lui-même très digne d'intérêt. Si nous l'avons mentionné, c'est surtout afin de montrer que le climat des latitudes canadiennes n'avait point semblé

communication with the Pacific and the East, via British North America, by cap. M. H. Synge.

un obstacle insurmontable à la construction d'un chemin de fer. Il est donc assez difficile aussi d'invoquer l'argument du climat contre les routes septentrionales tracées dans les provinces américaines vers les latitudes de 47 à 45 degrés. A tous les autres égards, nous avons cherché à faire apprécier la supériorité de ces tracés sur le tracé méridional; mais il est encore une raison de fait que nous avons laissée hors de la question. Si depuis soixante ans la puissance politique aux États-Unis appartient au sud, la puissance financière s'est de plus en plus concentrée dans les états de la Nouvelle-Angleterre. Le nord seul peut fournir l'énorme quantité de capitaux nécessaire pour achever une entreprise telle que le chemin de fer du Pacifique. Suivant les calculs approximatifs des rapports soumis au congrès, — et l'on sait que ce genre d'évaluations est toujours inspiré par un optimisme très complaisant, — il ne faudrait pas moins de quinze ans pour achever la ligne entière, et les frais de construction monteraient à 5 ou 600 millions. Quiconque connaît la condition des états à esclaves comprendra aisément qu'ils seraient impuissans à faire seuls de tels sacrifices, et, dans l'état actuel de l'opinion en Amérique, il ne paraît guère probable que le nord consente à épuiser toutes les ressources de son crédit pour investir le sud d'une puissance nouvelle dont personne ne peut apprécier la portée.

On est ainsi naturellement amené à répondre à une dernière question. Si le chemin de fer du Pacifique est construit, par qui et comment le sera-t-il? Une vive polémique s'est récemment engagée sur ce point aux États-Unis. Les partisans du tracé méridional prétendent que le gouvernement fédéral doit lui-même se mettre à la tête de l'entreprise, et cherchent à en faire peser les frais sur l'Union tout entière. Cette proposition, dont le colonel Benton s'est constitué le principal défenseur, a été attaquée avec les argumens que dans tous les pays on peut invoquer contre la construction des chemins de fer par l'état; mais en Amérique elle est de plus inconstitutionnelle. Le pouvoir exécutif n'y a été investi que des attributions qui lui sont strictement nécessaires, et il est contraire à l'esprit de la constitution que le gouvernement central exécute des entreprises telles que des chemins de fer ou des canaux. On cesserait d'y être fidèle, si l'on n'évitait pas de mettre aux mains du pouvoir un immense et nouveau patronage, et de faire dominer dans la solution des problèmes économiques des considérations d'un ordre politique qui doivent y rester étrangères. Il est d'ailleurs si bien établi aux États-Unis que les chemins de fer doivent être exécutés par des particuliers, que les défenseurs de la construction par l'état ont parfois été obligés d'avoir recours aux plus étranges raisons. L'honorable M. Davis, secrétaire de la guerre, a été jusqu'à prétendre que le

gouvernement avait le droit de faire lui-même le chemin de fer du Pacifique, parce qu'il pouvait le classer au nombre des routes militaires. Si l'on ne savait à quel degré l'on arrive à pousser l'impudeur du sophisme au service d'une mauvaise politique, on ne comprendrait pas comment un homme d'état a pu invoquer un pareil argument, qui ne mérite pas d'être discuté. Au reste le système de M. Davis a obtenu peu de succès, et aujourd'hui il est admis aux États-Unis que, comme toute entreprise de cette espèce, le chemin de fer du Pacifique doit être abandonné à l'initiative privée.

Parmi ceux qui se sont offerts à le construire et qui ont des premiers prôné cette gigantesque entreprise, il faut citer particulièrement M. Asa Whitney, de New-York. Le plan financier qu'il avait conçu pour l'achèvement du chemin de fer du Pacifique est assez original pour mériter d'être rapporté. Il proposait de le faire partir du lac Michigan et de le diriger vers l'Orégon, et demandait que, sur la longueur totale de ce parcours, qui n'a pas moins de 2,000 milles, le gouvernement central lui vendît toutes les terres, sur une largeur de 60 milles, au prix de 2 cents (à peu près 10 centimes) par acre. M. Whitney fût devenu ainsi acquéreur de 78 millions d'acres au prix de 1,600,000 dollars seulement. Sur les 800 premiers milles au-delà de la région des lacs, il comptait revendre aisément les terres, qui y sont presque partout propres à la culture; mais il se proposait de n'en vendre, en commençant, que la moitié, et de garder le reste comme fonds de réserve pour continuer le chemin dans les régions infertiles. Il estimait que, sur une longueur de 430 milles du côté de l'Océan-Pacifique, les terres eussent aussi facilement trouvé des acheteurs; le fonds de réserve s'appliquait donc à la partie intermédiaire du chemin. En supposant que le quart seulement de l'émigration annuelle se portât de ce côté, et que chaque famille achetât 160 acres de terre, M. Whitney estimait que la ligne entière pourrait être achevée dans l'espace de quinze ans.

A l'époque où M. Asa Whitney, alors simple commis dans une maison de commerce de New-York, fit sa singulière proposition, elle excita une assez vive sensation, mais il n'y fut pas donné suite. Cependant toutes les demandes qui sont actuellement soumises à la sanction législative sont fondées sur des bases analogues. Il est bien certain qu'en principe le moyen proposé par M. Whitney paraît le plus rationnel. Acheter à bas prix une immense quantité de terres actuellement inhabitées et improductives, subvenir aux dépenses de la construction du chemin de fer en revendant à mesure les terres traversées par les tronçons déjà terminés, est une opération aussi simple que féconde : c'est placer l'entreprise dans les véritables conditions qui peuvent en assurer le succès, en l'entourant d'une

chaîne de premiers établissemens autour desquels tous les autres viendront plus tard se grouper.

Si l'achèvement du chemin de fer du Pacifique pouvait ainsi concorder avec un plan de colonisation de l'intérieur du continent, les conséquences économiques d'une telle œuvre seraient incalculables. Le commerce entre l'Asie et l'Europe, qui depuis si longtemps reste à peu près stationnaire, prendrait un développement inattendu. Le chemin de fer du Pacifique aurait sur l'extension des rapports entre les races européennes et les populations denses de l'Asie une influence bien autrement directe et profonde que l'ouverture de l'isthme de Suez ou de Panama. Toutes les considérations qu'on a fait valoir à l'appui de ces gigantesques entreprises semblent encore grandir et prendre une portée plus élevée, quand on les applique à celle que nous venons d'étudier. Le chemin de fer du Pacifique ouvre à l'esprit un horizon plus vaste et plus nouveau. Il n'offrirait pas seulement une route plus rapide au commerce, mais produirait un déplacement dans les populations d'une grande partie du globe, et, comme le mouvement de l'émigration chinoise semble l'indiquer, amènerait sans doute une fusion des races asiatique et européenne dans les parties occidentales et centrales de l'Amérique du Nord. Qu'on ne croie point que ce projet, qui a pris, comme les événemens les plus récens nous l'apprennent, une place dans le programme des partis aux États-Unis, ne soit qu'une arme électorale, une de ces promesses brillantes et mensongères que l'on jette en pâture à une opinion publique avide et facile à passionner. L'avenir d'une telle œuvre n'est pas irrévocablement lié au triomphe d'une coterie, au succès d'une candidature quelconque, fût-ce même celle de M. Frémont, aujourd'hui adoptée par le plus honorable des partis américains. Il y a des intérêts que les courans passagers des événemens ne peuvent ni vaincre ni changer; le temps, au lieu de les détruire, les fortifie. Des difficultés de plus d'une espèce peuvent retarder pour un temps indéfini l'exécution du chemin de fer du Pacifique : il suffit d'indiquer les crises commerciales, les obstacles matériels, les luttes intestines de l'Union, un ralentissement subit de l'émigration, les complications de la politique extérieure; mais la nation qui convoite déjà les îles Sandwich, qui a fait un traité avec le Japon, qui a construit à Panama un chemin de fer et une route dans le Nicaragua, aura toujours intérêt à établir une communication continentale entre les deux océans. Un projet dont l'exécution doit rendre l'Amérique maîtresse des marchés de l'Asie et de l'Océan-Pacifique tout entier ne peut jamais retomber entièrement dans l'oubli.

AUG. LAUGEL.

UN

PEINTRE ESPAGNOL

ET LA CRITIQUE

Marceline de Verte-Allure, plaidant contre Figaro dans le château d'Aguas-Frescas, confond à plaisir la particule disjonctive avec la particule copulative, et, grâce à cette confusion, elle arrive à démontrer que son adversaire doit l'épouser et lui payer deux mille piastres fortes. Figaro se récrie et dit que s'il épouse, il ne doit rien, que mariage vaut quittance. La querelle que me fait M. Madrazo n'est pas plus sérieuse. Seulement, au lieu de me trouver en présence du comte Almaviva et de Bridoison, son assesseur, j'ai devant moi des magistrats dont le temps pourrait être plus utilement employé. Il ne s'agit ni de la particule disjonctive ni de la particule copulative, il s'agit du conditionnel et de l'indicatif. Pour établir ma bonne foi, je me vois forcé de recourir aux argumens de Figaro; ce n'est pas ma faute si les besoins de ma défense m'obligent à discuter une question de grammaire. Le juriste le plus érudit fouillerait inutilement le droit romain, le droit féodal et le droit moderne pour me justifier. Toutes les lois sont muettes sur l'objet d'un démêlé si futile. La grammaire seule peut manifester aux yeux des esprits les plus incrédules toute l'innocence de mes intentions.

M. Madrazo m'accuse d'avoir parlé l'année dernière du portrait de la reine Isabelle, dont le livret officiel de l'exposition universelle affirmait la présence à Paris (1), et pour établir la légitimité de son

(1) Le portrait de la reine Isabelle est inscrit au livret de l'exposition universelle des beaux-arts de 1855, page 68, sous le nº 594.

accusation, il coupe ma pensée en deux. C'est un procédé que les disciples de Loyola peuvent approuver, mais qui blessera plus d'une conscience dans la patrie même de Marceline de Verte-Allure. J'ai dit en termes formels et précis : « Je ne veux parler ni de la reine Isabelle, ni de son mari don Francisco, » et j'ai pris soin d'expliquer pourquoi. M. Madrazo se garde bien de citer cette phrase explicative, qui lui donnerait tort, qui réduirait à néant son accusation. En digne élève de Marceline de Verte-Allure, il ne cite que la seconde moitié de ma pensée, et croit tirer parti contre moi d'une phrase très claire pour tous ceux qui connaissent notre langue, mais dont le sens n'est pas bien défini pour ceux qui préfèrent les arguties de la chicane aux principes de Lhomond. La première partie de ma pensée indique très clairement le sens de la seconde moitié. La seconde moitié séparée de la première est pour les commentateurs un thème plantureux. Imprudent que je suis! j'ai pu écrire : « Ce serait me montrer trop sévère que de demander à M. Madrazo pourquoi *il n'a pas fait* de la reine Isabelle et du roi don Francisco deux portraits magnifiques! » Cette phrase, avec laquelle le disciple de Marceline veut m'accabler, n'a rien de périlleux pour moi, si l'on prend la peine de lire la déclaration très positive qui la précède; mais en l'isolant, on arrive à démontrer aux âmes naïves que j'ai agi avec perfidie, que j'ai prononcé un jugement sur une œuvre imaginaire. A qui demander secours dans ma détresse? J'ai beau feuilleter tous les livres qui traitent des délits commis par la parole et par la presse, je ne trouve pas un argument qui puisse me sauver. Jamais en France personne n'a mis en doute ma bonne foi : il était réservé à un compatriote de Marceline de Verte-Allure de porter contre moi cette terrible accusation. Le silence de la loi sur une question si délicate ferait de moi un objet de risée, si la grammaire, qui commande aux rois mêmes, au témoignage de Molière, ne venait à mon secours. Ah! vous parlez des ouvrages que vous n'avez pas vus, vous donnez votre sentiment sur un portrait à peine ébauché, qui n'a pas quitté Madrid!... Vous ne méritez plus aucune confiance. Eussiez-vous maintenant cent fois raison en parlant des œuvres placées devant vos yeux, que chacun peut voir librement, personne ne croira plus à votre sincérité. Vous avez blâmé le portrait de la reine Isabelle, qui n'était pas à Paris... Sur quoi se fondait votre blâme? Répondez, si vous l'osez. — Vous ne répondez pas? ajouteront les bonnes âmes. Eh bien! vous prenez le parti le plus sage. Le silence est pour vous la défense la plus prudente. Humiliez-vous, puisque vous avez péché. Roulez vos cheveux dans la cendre en signe de deuil, et quoique ce soit là une coutume païenne, peut-être consentirons-nous à vous pardonner. Nous oublierons votre méchante équipée, si vous témoignez un repentir sincère.

Grand merci, bonnes âmes! je n'ai pas besoin de votre pardon. Réservez pour des péchés mieux avérés les trésors de charité que vous me destiniez si généreusement. Je n'ai pas de confession à faire, et je puis me dispenser d'un acte de contrition. Molière et Beaumarchais me viennent en aide. Avec de tels défenseurs, je suis sûr de gagner ma cause. Quand il m'arrive de me tromper, je n'hésite jamais à l'avouer; mais je ne veux pas gaspiller le repentir pour une faute imaginaire. Je déclare formellement que je ne veux parler ni de la reine Isabelle, ni de son mari don Francisco, et vous prétendriez donner comme un jugement positif un jugement présenté sous forme hypothétique! Pour se consoler d'une telle injustice, il faut relire *les Provinciales*, et voir comment certains casuistes trouvent moyen de prouver qu'il est permis de mutiler la pensée de son adversaire, pourvu qu'on n'y ajoute rien. M. Madrazo a profité de ce précieux conseil; il n'ajoute rien à ma pensée, mais il supprime la phrase qui me justifie pour interpréter à sa manière la phrase dont le sens lui paraît indécis. Il paraît que la rhétorique est toujours en honneur de l'autre côté des Pyrénées. Si j'avais pu en douter, je l'apprendrais aujourd'hui à mes dépens, puisque M. Madrazo essaie de trouver dans le conditionnel innocent que j'ai employé avec tant d'imprudence une prétérition criminelle, qui mériterait les châtimens les plus sévères. Je n'ai jamais eu, je le confesse, une estime bien haute pour la rhétorique. L'art de bien dire, séparé de l'art de bien penser, m'a toujours paru très dangereux pour la santé de l'intelligence. Sans doute au-delà des Pyrénées l'art de bien dire est jugé avec plus d'indulgence. Qui donc parmi nous songerait à la prétérition? Les tropes de Dumarsais ne sont guère connus hors du collége, et ceux qui les ont étudiés se hâtent de les oublier dès qu'ils veulent parler à la foule. M. Madrazo, je le vois bien, professe pour la rhétorique une estime fervente. Quand je dis : « Je ne veux parler ni de la reine Isabelle, ni de son mari don Francisco, » il en conclut que mon intention positive est de faire précisément le contraire. Pour lui, c'est une prétérition. Il n'admet pas que ma parole en cette occasion soit l'expression franche et sincère de ma pensée. Une preuve surabondante d'ailleurs que je n'ai parlé ni du portrait du roi ni du portrait de la reine, c'est que parmi les *quinze* ouvrages de M. Madrazo inscrits au livret, j'en ai choisi *trois* qui me paraissaient suffire pour caractériser nettement sa manière, et les termes dont je me suis servi s'appliquent exclusivement et ne peuvent s'appliquer qu'aux trois portraits de la duchesse d'Albe, de la duchesse de Medina-Cœli, de la comtesse de Vilches, les seuls dont j'aie parlé. Où peut mener pourtant la passion de la rhétorique? Depuis longtemps je me défiais de cette passion. A l'avenir, pour éviter toute

querelle, quand je trouverai sous ma plume une locution qui ressemble de près ou de loin à une prétérition, je me hâterai de l'effacer, je la bifferai sans pitié. Puisqu'il y a au-delà des Pyrénées des esprits ergoteurs qui aiment la prétérition et se plaisent à la chercher partout, puisque pour ces rhéteurs déterminés *non* signifie *oui*, j'aurai grand soin de négliger toutes les formes de langage qui peuvent se prêter à des interprétations contradictoires.

Si j'ai cru à la présence d'un portrait que je ne voyais pas, je me suis abstenu d'en parler. M. Théophile Gautier, dans *le Moniteur* du 29 décembre 1855, n'a pas été aussi prudent. Il parle du portrait de la reine comme d'un ouvrage qu'il a devant les yeux; il énumère avec complaisance toutes les qualités qui le recommandent, tous les mérites qui le désignent à l'admiration. M. Madrazo n'a pas protesté contre cette étourderie. Les éloges prodigués au portrait absent de la reine Isabelle ne l'ont pas ému. L'excellence de l'intention a suffi pour le contenter. Il n'a pas accusé de mauvaise foi M. Théophile Gautier, qui louait sans le voir le portrait dont je ne parlais pas, ne l'ayant pas vu, et dont je n'aurais pas voulu parler, lors même qu'il eût été présent. Il n'y a pas deux manières de comprendre le jugement publié par M. Gautier dans *le Moniteur* du 29 décembre; tous les mots sont affirmatifs, et pourtant M. Madrazo n'a pas réclamé (1).

Mais revenons à la question grammaticale, car c'est la seule manière d'édifier le public sur la valeur de la querelle que me fait M. Madrazo. Pour défier toute équivoque, pour ne laisser aucun doute sur la nature de ma pensée, même à ceux qui ne connaissent pas parfaitement notre langue, et je crois que M. Madrazo est de ce nombre, j'aurais pu substituer le conditionnel à l'indicatif et dire : « Ce serait me montrer trop sévère que de lui demander *pourquoi il n'aurait pas fait* de la reine et du roi deux portraits magnifiques. » Grâce à l'emploi de ces deux conditionnels, je n'aurais pas eu à redouter les arguties castillannes; mais j'aurais fait un solécisme, et pour tous ceux qui connaissent les lois de la syntaxe française, ma phrase aurait signifié : « Je ne lui demanderais pas *pourquoi il aurait le projet* de ne pas faire de la reine et du roi deux portraits magnifiques! » Je respecte profondément les arrêts de la justice; dans les questions de droit je ne récuse pas l'autorité des tribunaux, mais dans les questions de grammaire je crois sincèrement que Vaugelas et Beauzée en savent plus que Gaïus et Pothier. Si la justice m'ordonne de faire un solécisme pour échapper à toute équivoque, je

(1) Voici ce qu'écrivait M. Gautier dans le feuilleton du *Moniteur* du 29 décembre 1855 : « Les portraits de S. M. la reine Isabelle et de S. M. le roi don Francisco de Asis ont cet aspect riche, étoffé et pompeux, qui convient à la peinture d'apparat, et tiendront magnifiquement leur place dans une salle du trône. »

m'y résignerai; mais après avoir outragé la grammaire pour ménager l'amour-propre de M. Madrazo, je me rappellerai les paroles de Galilée confessant à genoux que la terre ne tourne pas autour du soleil, et disant après ce pénible aveu : « Pourtant elle tourne! » J'emploierai deux fois le conditionnel, et je me consolerai en disant tout haut et devant témoins : « J'ai fait un solécisme; que Vaugelas et Beauzée me pardonnent! » Philaminte a proclamé les droits souverains de la grammaire, et les récriminations de Martine n'ont pas prévalu contre la doctrine de Philaminte. Figaro a prouvé à Marceline de Verte-Allure toute l'importance des particules disjonctive et copulative. Après Molière et Beaumarchais, je me vois forcé d'invoquer l'autorité souveraine de la grammaire. Le nom de ces illustres devanciers relève l'obligation qui m'est imposée.

J'aborde maintenant la question générale. A quelles conditions l'examen des œuvres de l'esprit peut-il porter profit au public et aux artistes? Je ne crois pas qu'il y ait deux manières de répondre. Si la discussion n'a pas le droit de toucher librement à toutes les parties d'un tableau, d'une statue, d'un poème, d'une partition, elle n'est plus qu'un divertissement, un passe-temps. La critique sans liberté peut se taire ou parler sans que rien soit changé dans l'état des lettres ou des arts. La législation a-t-elle voulu réduire la critique au silence? Jusqu'à preuve du contraire, je me permets d'en douter. Dans le domaine du goût comme dans le domaine politique, la liberté de discussion offre plus d'un danger : je n'ai pas à m'occuper de la seconde partie de cette affirmation; quant à la première partie, je sais depuis longtemps ce qu'il en faut penser. Oui, sans doute, dans le domaine du goût, qui d'abord semble étranger à toutes les passions, la discussion peut s'égarer d'une manière fâcheuse pour les parties intéressées. Si, au lieu de s'en prendre aux œuvres, elle s'en prend aux personnes, elle doit être sévèrement réprimée. Tant qu'elle se renferme dans les questions poétiques ou techniques, je ne pense pas que la loi puisse l'atteindre. Vouloir prohiber le libre examen des œuvres de l'esprit serait vouloir prohiber la vie même de l'intelligence. Une telle intention n'est écrite dans aucune page de notre législation. L'homme juge, approuve ou désapprouve l'œuvre du poète, du peintre, du sculpteur, de l'architecte ou du musicien, comme les arbres croissent, comme les fleuves marchent vers la mer, comme la lumière nous vient du soleil. La législation d'un peuple civilisé ne peut pas méconnaître la nature de l'homme, et la France compte depuis longtemps parmi les peuples civilisés.

Louis XIV, dont quelques historiens ont sans doute exagéré le mérite, mais à qui les esprits éclairés n'ont jamais refusé l'intelligence du gouvernement, trouvait bon que Boileau parlât de Pradon et de Chapelain avec une liberté absolue. Jamais ni Chapelain ni

Pradon n'ont porté plainte devant le parlement de Paris. Cependant il est certain que Boileau, en se moquant d'eux, faisait tort à leurs prétentions. Le monarque élève de Mazarin comprenait l'utilité de la critique, non-seulement pour la littérature, pour les arts, mais pour son gouvernement. Supprimez par la pensée la franchise de Boileau, et la littérature française du XVIIe siècle ne sera plus ce qu'elle est, un modèle d'élégance et de pureté. Admettez que Pradon et Chapelain aient le droit de réclamer, et l'action bienfaisante des *Satires* est réduite à néant.

La meilleure manière d'encourager les lettres et les arts est à coup sûr de laisser à la critique une liberté pareille à celle de Boileau. Si tous les Pradons et tous les Chapelains de nos jours peuvent se dire lésés dans leurs intérêts, dans leur négoce, par un blâme franchement exprimé, il n'y aura bientôt plus ni art ni littérature. Louis XIV avait d'excellentes raisons pour ne pas gêner la moquerie de Boileau : il voulait pour son règne l'éclat du siècle de Périclès, du siècle d'Auguste, et sentait que les esprits occupés de discussions littéraires élargiraient à leur insu le champ de sa volonté. Il ne se trompait pas. Tandis que Boileau raillait librement les poètes de son temps, le roi poursuivait l'abaissement de l'aristocratie et introduisait dans l'administration du pays des réformes salutaires. L'auteur des *Satires,* sans le savoir, sans le vouloir, prêtait la main à Colbert; mais je n'ai pas à insister sur ce côté de la question, il me suffit de l'avoir indiqué. Je reviens au côté purement littéraire. Si personne aujourd'hui ne possède l'autorité de Boileau, quelques esprits du moins, fortifiés par l'étude, essaient de diriger le goût public. Leur tâche est difficile, laborieuse; ils ne peuvent l'accomplir sans une liberté entière. Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de mes paroles : quand je demande pour la critique une liberté entière, je réserve la question de personne. L'œuvre du poète, du peintre, du sculpteur, appartient à la discussion; sa personne n'appartient qu'à lui-même. Qu'il soit donc permis de juger librement ce qu'il a conçu, ce qu'il a exécuté : la critique, pour être efficace, n'exige rien de plus. Si les poètes et les artistes pouvaient, sous la protection de la loi, se transformer en négocians, et dire à ceux qui les blâment ou qui les louent avec trop de réserve : « Vous portez atteinte au crédit de ma maison, vous gênez le développement de mes affaires, » tous les bons esprits, tous ceux qui ont le sentiment de leur dignité, devraient renoncer à la discussion. La porte, une fois ouverte aux réclamations judiciaires, ne pourrait jamais se fermer. Toutes les œuvres d'imagination deviendraient des nids à procès. Le Palais de Justice, qu'on agrandit depuis quelques années, serait bientôt trop étroit; la magistrature aux abois demanderait merci; il faudrait créer de nouvelles chambres. En présence d'une statue nouvelle, il serait

défendu de parler de l'art grec. Le souvenir de Phidias deviendrait un délit. Quiconque aurait signé de son nom un bas-relief défendrait, sous peine d'amende, de faire allusion aux Panathénées. La *Cérès*, la *Proserpine* et *les Parques*, invoquées comme argumens, seraient le plus sûr moyen de tomber sous le coup de la loi, car aux yeux des connaisseurs, ces figures sont les plus parfaites, les plus admirables que le ciseau ait jamais créées. Parmi les sculpteurs modernes, il n'y en a pas un, pas même Michel-Ange, pas même Jean Goujon, qui puisse se comparer à Phidias. Pour sauvegarder les intérêts des sculpteurs vivans, pour ne pas entamer leur renommée, pour ne pas contrarier leurs prétentions, pour ne pas nuire à leur prospérité, il serait donc interdit de parler de Phidias. Le principe une fois posé, il faut en accepter toutes les conséquences.

Le nom de Raphaël ne serait pas moins dangereux que le nom de Phidias. Quel peintre en effet possède aujourd'hui l'habileté de ce divin maître? Nous avons vu l'année dernière, à Paris, toutes les écoles de l'Europe en présence; nous pouvons prononcer en connaissance de cause. Eh bien! si la doctrine que je combats était consacrée d'une manière définitive, il ne serait plus permis de rappeler le nom de Raphaël en parlant d'un peintre vivant. M. Ingres lui-même, qui a voué toute sa vie au culte du Sanzio, pourrait, en invoquant cette singulière jurisprudence, se dire lésé par la comparaison de *l'Apothéose d'Homère* avec *l'École d'Athènes*. Ses plus fervens admirateurs, au nombre desquels je tiens à me ranger, préfèrent *l'École d'Athènes* à *l'Apothéose d'Homère;* l'expression d'une telle pensée, que tous les hommes de goût s'empresseront de ratifier, deviendrait donc coupable! Si M. Ingres, dont la modestie égale le mérite, s'éveillait un jour avec la ferme volonté de se dire, non pas le disciple, mais l'égal de Raphaël, l'écrivain téméraire qui ne serait pas de son avis se verrait infailliblement condamné. M. Eugène Delacroix, qui depuis trente ans s'efforce de naturaliser parmi nous les principes de l'école vénitienne, profiterait à son tour du sens nouveau qu'on veut donner à la loi. Il ne permettrait pas qu'on évoquât, en parlant de lui, le souvenir de Titien et de Paul Véronèse. S'il lui plaisait de s'attribuer une originalité absolue et d'affirmer qu'il ne relève de personne, la loi serait pour lui et réduirait ses contradicteurs au silence. Il est évident, en effet, qu'en désignant la source où il a puisé, on lui fait un dommage. S'il ne prenait conseil que de la nature et de son intelligence personnelle, il serait plus grand, et s'il était défendu de le contester, sa renommée aurait plus de splendeur. Dire qu'il n'est pas l'égal de Titien et de Paul Véronèse, c'est nuire à la popularité de son talent : le plus habile logicien n'oserait le nier.

La même chose arriverait dans le domaine des lettres. M. Victor Hugo, dont personne ne met en doute la puissance, mais dont les

œuvres ont soulevé plus d'une objection légitime, aurait beau jeu pour réclamer. L'éloge le plus sincère de ses odes, de ses romans et de ses drames ne lui suffirait pas. Si par hasard son panégyriste s'avisait de prononcer les noms de Pindare, de Shakspeare et de Walter Scott, et négligeait d'ajouter qu'*Hernani* vaut *Hamlet*, *Notre-Dame de Paris* le roman d'*Ivanhoé*, l'*Ode à la Colonne* la plus belle des *Néméennes*, il ne tarderait pas à se repentir de son imprudence. Cette omission, en effet, serait un dommage pour M. Victor Hugo. S'il lui plaisait de croire que *Notre-Dame de Paris* est au moins égale à *Ivanhoé*, le moindre doute à cet égard pourrait prendre à ses yeux le caractère d'un délit, et je ne vois pas trop comment on s'y prendrait pour lui donner tort et lui prouver qu'il se trompe. Romancier, poète lyrique et dramatique, s'il avait la fantaisie de marcher de pair avec Pindare, Shakspeare et Walter Scott, la critique serait obligée de s'incliner devant sa volonté.

Toutes les conséquences que je viens d'indiquer sont légitimes, logiques, rigoureuses. Si l'on consent une fois à transformer le poète et l'artiste en négociant, si l'on assimile la renommée au crédit, il faut se résigner aux dangers que je signale. Il n'y a pas moyen de ranger mes prévisions parmi les jeux d'esprit. Je ne raille pas, je ne traite pas légèrement une question grave, une question qui intéresse le développement de l'imagination, le sentiment et l'expression de la beauté; je me borne à tirer la conclusion des prémisses posées. Il s'agit de savoir si, en disant qu'un bras est mal dessiné, une tête mal modelée, une image mal choisie, une phrase mal faite, l'écrivain commet le même délit que s'il semait des bruits alarmans sur le crédit d'une maison de banque. Un assemblage de couleurs criardes, une faute de perspective, une incorrection de style franchement dénoncés sont-ils pour le poète et pour le peintre un dommage que la loi puisse mettre sur la même ligne et ranger dans la même catégorie que la nouvelle d'un billet protesté? Je ne suis pas juriste, et je n'ai pas la prétention de raisonner sur le droit écrit; mais il me semble que pour résoudre les questions que je viens de poser, il est nécessaire d'établir une distinction entre l'artiste et le négociant. L'artiste vise à la renommée, le négociant vise à la richesse. La renommée, je ne l'ignore pas, peut devenir un instrument de richesse, mais ce n'est là qu'un point de vue secondaire. Le négociant dont on ébranle le crédit par des rumeurs mensongères a le droit de se plaindre, et sa plainte doit être accueillie. Le peintre, le sculpteur ou le poète dont le talent est mis en question ne sont pas placés dans une condition pareille. Ils auront beau dire que leur renommée est un capital, que la discussion compromet leur crédit, paralyse leurs spéculations : personne n'acceptera leurs prétentions. Quiconque vise à la renommée doit se résigner au blâme; il n'y a pas

d'argumentation qui puisse détruire cette vérité. Le négociant qui paie ses billets est honnête aux yeux de la loi; nul n'a le droit de contester sa probité. Le peintre qui expose un tableau ne peut échapper à la discussion. Par cela même qu'il prétend à l'admiration de ses contemporains, à l'admiration de la postérité, il doit accepter sans résistance, sans réclamation, sans colère, les jugemens les plus contradictoires. Je ne parle pas ici dans l'intérêt de la critique, je parle dans l'intérêt de ceux qui visent à la renommée, car il n'y a pas de renommée solide sans discussion. Les ouvrages qui réussissent d'emblée, sans soulever aucune objection, sans rien déranger dans les habitudes du public, obtiennent bien rarement une longue durée. Ce qui plaît à tout le monde le premier jour est souvent oublié le lendemain. Les exceptions qu'on pourrait citer sont trop peu nombreuses pour détruire la vérité de mon affirmation. La discussion est une condition nécessaire de la renommée. Tous les artistes éminens, tous les poètes qui méritent la gloire comprennent l'importance de la discussion. Ils s'affligent parfois des reproches qui leur sont adressés, mais ils n'en font pas fi, et sentent bien que la contradiction est un élément de grandeur.

Parfois on m'a trouvé sévère, jamais on n'a tenté d'expliquer mes jugemens par des motifs intéressés. On me voyait approuver ou désapprouver livres et tableaux sans tenir compte de mes amitiés; il fallait bien croire à mon impartialité, sinon à ma clairvoyance. M. Madrazo est le premier qui ait contesté ma sincérité; il est bon que le public sache d'une manière complète dans quelles circonstances s'est produite cette étrange accusation. La discussion grammaticale prouve clairement que M. Madrazo me fait dire ce que je n'ai pas dit; le récit des faits montrera qu'il a délibéré longtemps avant de porter plainte contre moi et contre la *Revue*. Les pages que j'ai publiées sur l'école espagnole sont du 1er octobre 1855; la lettre de M. Madrazo est du 20 novembre de la même année. Le 29 décembre 1855, j'offrais à un ami de M. Madrazo, non pas l'insertion complète de la lettre, qui m'eût entraîné à une vivacité de polémique que je voulais éviter, mais l'insertion du fond même de la réclamation (1). Je promettais d'articuler nettement dans la *Revue* l'accusation portée contre moi, sans essayer de l'atténuer ou de la déguiser. Notre conversation avait deux témoins qui peuvent affirmer la vérité de mon récit. Ma promesse fut accueillie avec reconnaissance, et le mandataire de M. Madrazo se retira en me remerciant. Le 1er janvier 1856, je tenais fidèlement ma promesse : je publiais l'accusation de M. Ma-

(1) On doit comprendre en effet que je ne pouvais accepter sans une vive protestation la lettre de M. Madrazo, qui, en mutilant ma pensée, me faisait dire ce que je n'avais pas dit, pour en tirer des inductions contre ma bonne foi. De là la transaction qui eut lieu.

drazo, et je la réfutais pièces en mains. Le 14 janvier au soir cependant, sommation par exploit d'insérer intégralement la lettre du 20 novembre! M. Madrazo méconnaissait donc la transaction du 29 décembre 1855, exécutée loyalement le 1er janvier 1856. Nous devions résister à la sommation, qui n'était pas même donnée régulièrement au directeur responsable de la *Revue*. Pendant un mois, M. Madrazo garde le silence. Le 21 février, il abandonne sa première prétention, qui n'allait pas au-delà de l'insertion de sa lettre, et porte contre la *Revue* et contre moi une plainte en diffamation. Ainsi, depuis le 1er octobre jusqu'au 14 janvier, il se borne à réclamer contre une erreur de fait, erreur qui n'existe d'ailleurs que dans sa pensée, et qui s'explique par une connaissance incomplète de notre langue. Pendant plus de trois mois, il ne se croit pas diffamé. L'idée d'une diffamation ne lui vient que le 21 février, cent quarante jours après la publication de mon jugement sur l'école espagnole. Le délit qui m'est imputé n'était sans doute pas facile à découvrir, puisque M. Madrazo a si longtemps hésité à porter sa plainte. Quels conseils a-t-il écoutés? Je l'ignore... Un écrivain éminent essaie alors d'amener une transaction. Les choses sont bientôt en voie d'accommodement. M. Ochoa, beau-frère de M. Madrazo, n'insiste pas sur la plainte en diffamation, et se contente de l'insertion de la lettre du 20 novembre. Le négociateur bienveillant qui essaie de concilier les parties propose une note qui renverra le lecteur aux numéros du 1er octobre 1855 et du 1er janvier 1856. Tout semble arrangé quand un conseiller demeuré inconnu rédige et veut imposer à la *Revue* une note dans laquelle il passe absolument sous silence le texte même qui doit servir à me justifier. La négociation est rompue. Nous publions intégralement la lettre de M. Madrazo dans notre numéro du 1er juin 1856, nous contentant, en quelques paroles préliminaires, de rétablir notre texte, mutilé dans la lettre du réclamant. Le public sait maintenant ce qui s'est passé. Nous avons fait pour éviter le procès tout ce que nous pouvions faire. En acceptant la note dont nous venons de donner le sens, nous aurions déserté notre droit. Mais quels sont donc les titres de gloire qui pourraient justifier de pareilles prétentions?

M. Madrazo n'a pas encore pris rang parmi les peintres illustres de l'Europe; mais il a dès à présent trouvé parmi ses compatriotes un biographe qui parle de lui comme Vasari parlait de Raphaël et de Michel-Ange. Après avoir lu son panégyrique publié à Madrid en 1845 (1), je comprends qu'il n'accepte pas la discussion. Au-delà des

(1) *D. Federico de Madrazo y Kuntz*, par Eugenio de Ochoa, dans la collection qui a pour titre *Galeria de Españoles celebres contemporaneos*, Madrid 1845.

Pyrénées, s'il faut en croire son biographe, il est entouré d'un tel respect, d'une telle admiration, qu'il doit avoir quelque peine à se prendre pour un homme; ses amis ont fait tout ce qu'ils pouvaient faire pour lui persuader le contraire. Je regrette qu'ils aient négligé de publier en français les pages vraiment curieuses que je viens de lire; tous les écrivains qui s'avisent parmi nous de discuter les œuvres contemporaines auraient su du moins comment on entend la critique à Madrid, et se seraient empressés d'adoucir leur langage pour ne pas manquer aux lois de l'hospitalité. Don Federico de Madrazo y Kuntz est un personnage à part dans l'histoire de notre temps. Il ne paraît pas qu'on ait tiré son horoscope à l'heure de sa naissance, nous ignorons sous quelle conjonction astronomique il est entré dans la vie; mais nous savons du moins par son biographe de Madrid que son baptême fut entouré de circonstances extraordinaires. La scène se passe à Rome, dans l'église de Saint-Pierre, le 12 février 1815. Notre langue est si pauvre, qu'elle ne peut rendre fidèlement la grandeur et la beauté du récit espagnol! Aussi je n'essaie pas de le reproduire, j'épuiserais mes forces dans une lutte inutile. Qu'il suffise au lecteur d'apprendre que don Federico de Madrazo y Kuntz était présenté aux fonts baptismaux par un prince allemand. Par une étrange étourderie, son père avait oublié de s'informer de la religion du parrain. Or le parrain était protestant. Notez bien ceci, car c'est un point d'une immense importance. Le prêtre chargé du baptême récuse le parrain. Que fait alors le prince allemand? Il donne une preuve surprenante de sagacité en déléguant ses pouvoirs à un baron de sa suite, protestant comme lui, et qui est également récusé. Le prince alors délègue ses fonctions de parrain à son maître de musique, Italien et catholique. La cérémonie du baptême achevée, le prince rentre dans son palais, et se met à méditer sur la foi protestante inquiète et mobile, sur la grandeur et l'immutabilité de la foi catholique. Rien ne peut le distraire de sa profonde mélancolie. Enfin, après une douloureuse anxiété, il abjure la foi protestante et se fait catholique. Un écrivain vulgaire n'établirait qu'un rapport de succession entre le baptême de don Federico de Madrazo y Kuntz et l'abjuration du prince; mais le biographe à qui j'emprunte ces précieux détails n'hésite pas à voir dans le second fait la conséquence nécessaire du premier. Admirable hardiesse qui donne à son récit quelque chose de surnaturel! et il ajoute avec une simplicité touchante : La Providence, en se servant de don Federico comme d'un instrument indirect pour la conversion d'un infidèle, montrait assez clairement les grandes vues qu'elle avait sur lui!

Que ces paroles à jamais mémorables servent de guide et de flambeau à tous ceux qui voudront parler de don Federico! Il était dès

son berceau prédestiné à la gloire, appelé sans doute par la volonté divine à la régénération de l'école espagnole. L'affirmation de son biographe ne laisse aucun doute à cet égard. Que fût-il arrivé si le père de don Federico, agissant avec plus de prudence, eût choisi pour le baptême de son fils un parrain catholique? La Providence eût révélé ses grands desseins sur don Federico par quelque autre prodige. Il ne m'appartient pas de deviner ce qu'elle aurait pu faire, et d'ailleurs ce qui s'est passé à Saint-Pierre de Rome le 12 février 1815 nous dispense de toute conjecture. Ce qui importe, c'est de bien peser les paroles que je viens de rapporter, d'en pénétrer le sens intime. Puisque la Providence avait de grands desseins sur don Federico, puisqu'elle les a clairement manifestés par la conversion d'un prince protestant, il est évident qu'on ne peut sans témérité, sans folie, tenter de juger ses ouvrages d'après les lois ordinaires de la peinture. S'il paraît se tromper en traçant un contour, s'il a l'air de choisir des couleurs trop éclatantes, il ne faut pas nous laisser abuser par une première impression. Le plus sage est de nous défier du témoignage de nos sens, de récuser nos yeux, de nous tenir en garde contre les conclusions imprudentes qu'une raison téméraire pourrait nous suggérer. — Il s'agit d'une œuvre humaine, et l'homme est sujet à l'erreur, répondront les esprits forts; pourquoi donc ne pas l'estimer d'après les lois acceptées dans toutes les grandes écoles de peinture? — Que le biographe de don Federico ne m'attribue pas cette étrange réponse. Je la transcris en la désavouant, et je comprends trop bien le sens fatidique de l'événement qui s'est accompli à Saint-Pierre de Rome le 12 février 1815 pour ne pas sentir le néant d'un tel argument. Les incrédules auront beau dire: les œuvres de don Federico ne sont pas des œuvres purement humaines, puisqu'elles sont conçues, composées, exécutées par un peintre prédestiné. Ce peintre, sachez-le bien, ne relève d'aucune école. S'il ne ressemble ni à Velasquez ni à Murillo malgré son dévouement absolu à la gloire de sa patrie, s'il n'emprunte rien à l'Italie, s'il comprend la chair autrement que Rubens, la lumière et l'ombre autrement que Rembrandt, il a d'excellentes raisons pour cela, car il ne relève que de la Providence, et j'ai presque tort de dire que ses œuvres sont conçues, composées, exécutées par lui. Conception, composition, exécution, tout est révélé aux peintres prédestinés : comment donc la discussion pourrait-elle les atteindre? De quel droit les écrivains qui n'ont fréquenté que les galeries et les ateliers viendraient-ils leur demander compte de la méthode qu'ils suivent, du but qu'ils se proposent, des modèles qu'ils préfèrent? Autant de questions, autant de paroles jetées au vent. Que le biographe de don Federico reçoive donc ici nos remerciemens. Les

pages éloquentes que nous venons de lire et de méditer ont dessillé nos yeux, et nous engageons tous les écrivains qui parlent de peinture à ne pas dédaigner ce précieux avertissement. Heureux, trois fois heureux, les hommes prédestinés qui trouvent dès l'âge le plus tendre des amis attentifs et dévoués, dont les moindres actions sont recueillies avec un soin scrupuleux : si leurs premiers vagissemens sont entourés de prodiges, tôt ou tard le monde finit par le savoir, et l'admiration des fidèles leur est assurée.

J'insiste à dessein sur les premières pages de cette merveilleuse biographie, et je n'ai pas besoin de dire pourquoi. La vie entière de don Federico s'explique par ce glorieux début, et s'il n'a pas encore conquis parmi nous l'admiration qu'il mérite, c'est que son historien ne s'est adressé qu'à l'Espagne. Quand on a l'honneur de posséder un tel trésor de souvenirs inconnus, on doit au monde entier la révélation des grandes choses qu'on a vues. Pourquoi l'historien de don Federico n'a-t-il parlé qu'en 1845? Voulait-il voir les présages du 12 février 1815 confirmés par des présages nouveaux? J'aurais peine à le croire. Il n'y a pas une page de son récit qui ne respire la foi la plus fervente. Je suis donc amené à penser qu'il s'est préparé par de longues études au travail difficile qui lui était imposé. La lecture de Vasari ne lui suffisait pas, il a sans doute interrogé Plutarque sur la manière de raconter la vie d'un autre Alexandre. Il dit naïvement ce qu'il sait, et néglige tout artifice. Les faits parlent d'eux-mêmes, et l'émotion est d'autant plus profonde, que l'auteur ne paraît pas y songer. Plein de modestie, se défiant de ses forces, il n'espère pas achever ce qu'il a commencé; la postérité écrira les dernières pages de cette vie glorieuse dont il lui a été donné de suivre la première moitié jour par jour, heure par heure. Qui ne serait touché de ce langage? Cet appel familier à la postérité révèle un esprit affermi depuis longtemps dans son admiration pour don Federico, et donne au récit une autorité presque religieuse.

Nous devons au biographe de don Federico la description d'un tableau merveilleux qui malheureusement n'a pas été gravé. Si le burin avait reproduit cette œuvre miraculeuse, sans doute M. Ochoa n'eût pas négligé de nous l'apprendre. Ce tableau, sans précédens dans l'histoire de la peinture, représente la reine Marie-Christine au chevet de son mari Ferdinand VII. La reine, vêtue d'un costume de religieuse, remplit avec une piété fervente les devoirs de garde-malade. Les serviteurs du monarque épient d'un œil inquiet le visage de leur maître, dont la maladie a miné les traits. Jusque-là il n'y a pas de quoi s'étonner. M. Ochoa, avec une sagacité qui fait honneur à son talent d'écrivain, a réservé le prodige pour la fin de la description. — Le médecin de sa majesté, qui assiste la reine dans les soins

pieux qu'elle prodigue à l'auguste malade, exprime par le jeu de sa physionomie une tristesse inquiète, la curiosité d'un savant, et en même temps le sentiment de l'immense responsabilité qui pèse sur lui. — Jamais la peinture n'avait trouvé moyen d'exprimer sur un seul visage des pensées aussi variées, jamais le pinceau n'avait lutté avec la parole d'une manière si étonnante : tristesse, curiosité, sentiment de la responsabilité, trois données dont une seule épuiserait le talent d'un artiste ordinaire, et même d'un artiste habile! Mais un artiste prédestiné ne doute de rien, ne recule devant aucune difficulté; aussi don Federico n'a pas hésité à tenter l'expression simultanée de ces trois données, et le succès le plus complet, le plus décisif, est venu couronner ses généreux efforts. Au témoignage de M. Ochoa, en regardant le tableau de don Federico, tous les spectateurs ont deviné la triple pensée qu'on avait voulu traduire, et chacun s'accordait à reconnaître que le médecin de sa majesté trahissait une vive inquiétude pour sa réputation personnelle. Il faut s'incliner devant un tel prodige, et avouer que les présages du 12 février 1815 n'étaient pas des présages menteurs. M. Ochoa abandonne, pour la description de ce tableau, la simplicité habituelle de son style, et prodigue les images les plus hardies. Ce n'est pas nous qui le blâmerons, à Dieu ne plaise! Virgile disait : « Si nous chantons les forêts, que les forêts soient dignes du consul! » M. Ochoa s'est souvenu à propos de ce conseil, légué à nos méditations par la sagesse antique. Il a senti la nécessité d'élever sa parole à la hauteur du sujet qu'il avait à traiter. Grâces lui soient rendues! Ses élans lyriques n'ont rien de condamnable. En prodiguant les tropes les plus hardis pour décrire le tableau de don Federico, il n'a fait qu'accomplir le devoir d'un bon parent, d'un loyal patriote. Pénétré d'un saint étonnement en présence d'une merveille inattendue, il entonne un cantique : ce n'est pas là un sujet de blâme. Si le tableau de don Federico répond à la description qu'il en a donnée, il n'y a pas à discuter sur le choix du langage; les paroles les plus belles sont à peine suffisantes pour célébrer un tel prodige! Plus je pense à la triple expression du visage du médecin, et plus j'envie le sort de M. Ochoa. J'ai visité bien des galeries, j'ai contemplé bien des chefs-d'œuvre, mais il ne m'a jamais été donné de voir un tableau pareil à celui de don Federico. Peut-être, pour se rendre digne d'un tel bonheur, faut-il se soumettre à de certaines épreuves qui purifient l'intelligence et donnent au regard une portée surhumaine.

Mais je n'ai pas à m'enquérir des moyens employés par M. Ochoa pour arriver à découvrir sur un même visage l'expression simultanée de trois sentimens. Je ne révoque pas en doute la sincérité de son témoignage : j'admire et je m'humilie. Après avoir étudié Rome,

Florence et Venise, je croyais savoir où finit la puissance expressive de la peinture; je me trompais. Don Federico a reculé les limites de son art. Il y a quelques années, nous avons vu au Louvre un portrait de *Beethoven composant sa symphonie en la*. Tous les esprits forts se sont récriés en lisant cette mention inscrite au livret. Ils ont prétendu que ni les yeux ni les lèvres ne pouvaient désigner le ton d'une symphonie. Le prodige réalisé par don Federico nous emporte bien loin de ces chicanes puériles. Un regard en *la*, un sourire en *la* sont peut-être difficiles à concevoir; mais on ose à peine en parler après avoir lu la description du tableau miraculeux de don Federico. La peinture est désormais affranchie, elle peut traiter librement les sujets les plus complexes. Qu'on ne vienne plus nous dire qu'elle est condamnée à choisir dans une scène historique ou poétique un seul moment, à réunir tous ses efforts pour la représentation de ce moment! Des affirmations si téméraires, si étourdies, ne sont permises qu'à ceux qui n'ont pas lu la biographie de don Federico par M. Ochoa, son beau-frère. Non, la peinture n'est pas condamnée à ne choisir qu'un seul moment dans une action donnée : elle marche de pair avec la parole et peut tout aborder. Toutes les écoles s'évanouissent devant le prodige qui nous est signalé par le biographe de don Federico. Je comprends maintenant, hélas! je comprends trop tard pourquoi don Federico a dédaigné d'imiter Murillo et Velasquez. Beaux modèles vraiment pour un peintre prédestiné! Velasquez et Murillo ont-ils jamais rien conçu, rien inventé qui se puisse comparer au médecin immortalisé par la plume de M. Ochoa? Réduits à l'emploi de facultés purement humaines, tantôt ils se sont efforcés de copier ce qu'ils voyaient; tantôt, prenant un essor plus hardi, ils ont essayé d'agrandir les modèles placés devant leurs yeux. Leur tâche, qui passait depuis longtemps pour glorieuse, n'est plus maintenant qu'une tâche mesquine. Parlons franchement; n'essayons pas d'atténuer la vérité dans la crainte de déranger les opinions accréditées. Velasquez et Murillo, comparés à don Federico, ne sont vraiment que des pygmées. Les esprits vulgaires peuvent seuls s'obstiner à les traiter de grands. Nous savons désormais ce qu'ils valent, nous les avons mesurés; don Federico a plus de talent dans son petit doigt que Velasquez et Murillo réunis. On aura beau citer l'histoire et dire que le tableau décrit par M. Ochoa dépasse les limites assignées à la peinture, on ne réussira pas à détruire l'effet de cette merveilleuse biographie. L'Espagne tout entière a vu le médecin de sa majesté Ferdinand VII exprimer la tristesse d'un sujet dévoué, la curiosité du savant, le sentiment d'une immense responsabilité! L'Espagne tout entière ne s'est pas trompée en s'associant à l'admiration de M. Ochoa. Toutes les classes

de la société se sont confondues dans un même sentiment, et le plus grand nombre des spectateurs ignorait peut-être les présages du 12 février 1815.

Ainsi don Federico, en peignant le médecin de sa majesté Ferdinand VII, a bien mérité de son pays et de l'Europe. Il a montré clairement jusqu'où peut atteindre la puissance du pinceau. Cependant notre joie n'est pas sans mélange. Le prodige raconté par M. Ochoa, dont nous admettons sans hésiter l'authenticité parfaite, est un prodige opéré par un peintre prédestiné. Entre la reine Marie-Christine au chevet de son mari et la conversion du prince allemand, il existe une relation que rien ne saurait effacer. Il y a donc lieu de craindre que le prodige ne porte pas profit. Don Federico a franchi les limites naturelles de la peinture : qui oserait le nier? mais pourquoi les a-t-il franchies? Parce qu'il était doué dès son berceau d'une puissance surhumaine. Ce qu'il a fait, d'autres ne pourront pas le faire, à moins que leur baptême n'ait été accompagné de présages merveilleux. Si leur parrain n'a pas été récusé par le prêtre officiant pour cause d'hérésie, il faudra qu'ils se résignent à suivre les erremens vulgaires. Ils tenteraient vainement de marcher sur les traces de don Federico. C'est là sans doute un légitime sujet d'affliction. Je ne veux pas leurrer les peintres d'Europe en leur proposant comme facile une tâche qui sera toujours au-dessus de leurs forces; qu'ils ne perdent pourtant pas courage, qu'ils s'acheminent vers Madrid, et obtiennent la vue du chef-d'œuvre! Un tel pèlerinage leur méritera peut-être la faveur du ciel; en voyant le médecin de sa majesté Ferdinand VII, ils méditeront sur la mesquinerie de leurs ouvrages, et, de retour dans leur patrie, ils concevront les projets les plus hardis. Si la première place n'appartient qu'aux peintres prédestinés, on peut encore être grand en demeurant au-dessous d'eux.

Pour nous, qui n'aspirons pas à la gloire, dont la tâche modeste se réduit à la recherche de la vérité, nous aurons soin désormais de ne jamais parler d'une œuvre nouvelle sans avoir recueilli des informations précises sur le compte de l'auteur. Si les astrologues ont observé à l'heure de sa naissance des conjonctions caractéristiques, nous les mentionnerons, afin d'alléger la responsabilité qui nous est imposée. S'il nous arrive de prononcer des jugemens singuliers, d'approuver ce que la foule désapprouve, nous ne craindrons pas d'exciter l'étonnement, car nous ajouterons à nos paroles l'autorité des présages. Nous pourrons traiter légèrement les lois du dessin, et ne pas exiger dans les contours du bras, dans la longueur des phalanges, dans l'attache du poignet, le respect scrupuleux du modèle. Nous verrons sans surprise le peintre ne tenir aucun

compte du masque humain. Personne, après avoir lu nos prolégomènes biographiques, n'osera contester la vérité de nos affirmations. C'est pour la critique une voie toute nouvelle. La discussion se traînait dans l'ornière; grâce à la biographie de don Federico, elle va renoncer à ses habitudes mesquines : elle ne s'en tiendra plus aux lumières de la raison naturelle. Les lois du goût seront remplacées par une donnée inconnue jusqu'ici dans l'histoire de l'art, — la notion des signes fatidiques.

M. Madrazo a fait plusieurs voyages en France. Son biographe cite avec complaisance et même avec fierté tous les hommes illustres qui l'ont honoré de leurs conseils et de leur amitié. C'est une belle chose assurément que la reconnaissance, mais il faudrait qu'elle fût accompagnée d'un peu de discernement. Or, dans l'énumération faite par M. Ochoa, je vois figurer M. Dauzats. Si l'Espagne prend M. Dauzats pour un homme illustre, c'est de sa part une étrange aberration. Chez nous, M. Dauzats n'a jamais passé que pour un artiste doué d'une certaine adresse dans le maniement du pinceau; mais personne n'a jamais songé à lui conférer le titre d'illustre. Si je mentionne cette bévue, c'est que sans doute M. Ochoa exprime l'opinion de don Federico. Voilà donc M. Dauzats placé parmi les hommes illustres de la France! Et dire qu'il suffit de rester en-deçà des Pyrénées pour être d'un autre avis! C'est bien le cas de s'apitoyer sur le néant et l'instabilité de la gloire! Après M. Dauzats, M. Alaux, autre illustration qui ne nous étonne pas moins. M. Ochoa ne parle ni de M. Eugène Delacroix, ni de M. Paul Delaroche. J'ai donc lieu de penser que don Federico ne connaît pas tous les hommes illustres de notre pays, et je comprends maintenant pourquoi il s'accommode si difficilement de la discussion. MM. Delacroix et Delaroche lui auraient appris que chez nous les mérites les plus éclatans sont soumis au contrôle de l'opinion publique. Il est probable que l'illustre M. Dauzats a négligé de l'édifier à cet égard.

En 1835, don Federico publiait à Madrid un journal d'art et de littérature. S'il faut en croire son biographe, son beau-frère, ce journal ne se distinguait pas précisément par la modération. Il paraît que la polémique n'y était pas toujours réglée par les conseils de la prudence et de la sagesse. M. Ochoa, en ami fidèle et dévoué, met sur le compte de la jeunesse les véhémences de M. Madrazo. C'est à merveille, je ne demande pas mieux que d'accepter l'excuse proposée; mais ne conviendrait-il pas, quand on a péché soi-même, péché d'une manière authentique, de se montrer plus tolérant envers le prochain? Sied-il bien d'abriter son amour-propre derrière une plainte en diffamation, quand on a soi-même affligé de ses paroles les poètes et les artistes de son temps? C'est une question que nous

soumettons à M. Ochoa, et que sans doute il voudra bien transmettre à son beau-frère.

Enfin je trouve dans la biographie publiée à Madrid des fragmens d'une correspondance adressée par don Federico à M. Ochoa. Ces fragmens seraient sans intérêt, sans importance, si on négligeait de les comparer aux œuvres du peintre prédestiné. Dans la familiarité de ses épanchemens, il traite assez lestement les peintres français. Il les accuse de méconnaître la grandeur et le rôle nécessaire de l'idéal. Si le reproche ne venait pas de don Federico, il n'aurait pour nous rien d'étonnant; mais dans sa bouche il nous surprend à bon droit. Oui sans doute, l'idéal est trop souvent méconnu parmi nous. Pour articuler ce grief, il conviendrait d'avoir soi-même respecté l'idéal dans ses œuvres, et je crois que don Federico n'est pas précisément dans cette condition. Dans sa correspondance, il parle avec admiration, avec ferveur, parfois même avec emphase, de Giotto, de Fra-Angelico, d'Overbeck, — avec légèreté de la peinture française prise dans son ensemble. On croirait, à l'entendre, qu'il professe, le pinceau à la main, un culte assidu pour l'idéal. A ses yeux, les Allemands sont les seuls aujourd'hui qui comprennent la peinture religieuse. Que ces paroles se convertissent en œuvres, et sans vouloir placer Overbeck sur la même ligne que Raphaël, nous ne serons pas avare d'applaudissemens; mais, hélas, comment faire? Comment partager l'enthousiasme de M. Ochoa pour son beau-frère? En regard de cette précieuse correspondance, qui nous révèle si clairement les pensées intimes de don Federico, nous sommes obligé de mettre une œuvre signée de son nom, *Godefroid de Bouillon à Jérusalem,* qui se voit à Versailles dans la salle des Croisades. Or ce tableau, de l'avis unanime de tous les juges désintéressés dans la question, ne relève ni de Giotto, ni de Fra-Angelico, ni d'Overbeck. Ni les Florentins, ni les Allemands n'ont rien à revendiquer dans cette composition. C'est une œuvre matérialiste dans le sens le plus triste du mot. S'il fallait absolument trouver un parrain pour *Godefroid de Bouillon à Jérusalem,* je nommerais M. Monvoisin ou M. Philippoteaux, deux hommes illustres comme M. Dauzats que don Federico a peut-être connus dans ses voyages. Vanter l'Italie et l'Allemagne pour arriver à l'imitation servile de la France, c'est tout au moins une conduite imprudente. Sans les indiscrétions de M. Ochoa, nous n'aurions jamais deviné la prédilection de don Federico pour Giotto et pour Overbeck. S'il est sincère dans les théories qu'il expose, il les oublie bien facilement, car ses œuvres n'en portent pas l'empreinte la plus légère.

Dans la peinture de portrait, ni Giotto, ni Fra-Angelico ne pouvaient lui servir de guides. Il trouvait en Espagne, en Italie, en Bel-

gique des modèles justement admirés. Malgré ses doctrines idéalistes, il a pris conseil de MM. Pérignon et Winterhalter. C'est à eux qu'il a demandé l'art de peindre les étoffes et d'éblouir les yeux sans parler à l'intelligence. Moins habile que ses maîtres, qui ne comptent pas parmi les plus habiles, il a pourtant réussi, au témoignage de son biographe, et le succès lui a tourné la tête. Enivré d'éloges, il a cru que sa renommée défiait tout contrôle.

J'ai eu sous les yeux un portrait de la reine Isabelle gravé très délicatement par M. Martinez d'après un dessin de don Federico. Le burin n'a pas réussi à dissimuler la gaucherie du crayon. Ce que je blâmais en 1855 dans le portrait de la comtesse de Vilches, je le retrouve dans le portrait gravé de la reine : les bras ne sont pas en perspective. Je ne sais pas si M. Dauzats en est content, mais à coup sûr M. Ingres n'en serait pas satisfait. Ce n'est pas là un ouvrage imaginaire sans doute. La gravure de M. Martinez est à Paris, et quoiqu'elle me plaise mieux que toutes les œuvres de don Federico envoyées l'année dernière à l'exposition universelle, elle ne change rien à mon opinion, car si le burin me paraît habile, le crayon est demeuré maladroit. Les doctrines idéalistes ne sauraient excuser la manière invraisemblable dont les bras sont rendus. Et pourtant M. Ochoa nous assure que son beau-frère, après avoir tâtonné malgré les présages miraculeux de son baptême, après avoir essayé deux styles, possède maintenant un style magistral, et comptera parmi les noms les plus glorieux de son pays. Je n'ai pas la prétention de deviner le jugement de la postérité; cependant je crois que *Godefroid de Bouillon à Jérusalem* et le portrait de la reine Isabelle gravé par M. Martinez, que j'ai vu, et dont je parle aujourd'hui parce que je l'ai vu, ne sont pas des titres sérieux à l'admiration des générations futures.

Don Federico n'a rien négligé pour conquérir la popularité. A l'époque même où il s'abandonnait à toute l'ardeur de la polémique, il lithographiait pour ses lecteurs tous les hommes qui jouissaient en Espagne de quelque crédit, poètes, peintres, sculpteurs, hommes d'état. Le calcul n'était pas maladroit. Malheureusement don Federico n'était connu en France que par son tableau de la galerie de Versailles, et ce n'était pas une recommandation suffisante pour imposer silence à la discussion. Nous avons parlé de lui aussi librement que de son maître Winterhalter. Le portrait de l'impératrice, entourée de ses dames d'honneur, nous a paru mériter un blâme sévère, et nous n'avons pas hésité à dire franchement ce que nous en pensions. Est-ce que don Federico, élève de M. Winterhalter, serait inviolable? est-ce qu'il serait défendu de parler en termes clairs et précis d'un peintre parvenu à sa troisième manière? De

quel droit don Federico s'avise-t-il de décliner la compétence des écrivains français, acceptée par M. Winterhalter? Que signifie l'envoi de ses ouvrages à l'exposition universelle? Il est venu solliciter les éloges de la presse parisienne, et plus d'une plume complaisante a répondu à ses espérances. Il n'a pas à se plaindre de M. Théophile Gautier par exemple. Pourquoi donc ne se résigne-t-il pas de bonne grâce à entendre le blâme après l'éloge? Nous ne savions pas qu'il en était à son troisième style; comment l'aurions-nous su? Entre le *Godefroid* de la galerie de Versailles et le portrait de la duchesse de Medina-Cœli, il y a si peu de différence, qu'on ne peut deviner les révolutions profondes accomplies dans la pensée de l'auteur. Si quelqu'un est responsable de notre ignorance, c'est à coup sûr M. Ochoa. Pourquoi les visiteurs du Palais des Beaux-Arts n'ont-ils pas trouvé la biographie de don Federico à côté du livret officiel de l'exposition? Par la lecture salutaire de ce précieux document, ils auraient appris toute la valeur, toute l'importance de ce peintre merveilleux. S'ils se sont trompés, si nous avons partagé leur méprise, que notre faute commune retombe sur la tête de M. Ochoa. Il dépendait de lui de nous éclairer, d'inonder les esprits de lumière. Il a négligé de dire à la France ce qu'il avait dit à l'Espagne. Il n'a pas désigné à nos acclamations le grand peintre qui lui avait révélé toutes ses pensées dans une correspondance familière. J'ai tâché de réparer le mal qu'il avait fait à son insu. Aurai-je réussi? Dans tous les cas, il reste à don Federico l'admiration d'un peintre illustre, l'admiration de M. Dauzats. Avec une telle consolation, l'indulgence n'est pas difficile.

Je n'insisterais pas sur ma défense, si j'étais seul en cause : je me contenterais d'avoir établi ma bonne foi; mais il s'agit d'une question de principe. Que M. Madrazo gagne en appel comme il a gagné en première instance, une nouvelle jurisprudence s'établira bientôt, et la critique est réduite au silence. Il ne sera plus permis de discuter les questions de goût. Peinture, statuaire, architecture, musique, poésie, toutes les formes de l'imagination sont désormais affranchies de tout contrôle. Une ère toute nouvelle commence pour les arts; le blâme a disparu sans retour. Une louange universelle accueille avec empressement tous les ouvrages qui veulent bien se produire. La douceur de ce régime sans précédent, inconnu jusqu'ici dans l'histoire de l'imagination, excite l'envie des nations voisines. Les peintres, les sculpteurs, les poètes, méconnus par leurs compatriotes ou jugés trop librement, franchissent nos frontières. La race des Zoïles est à jamais éteinte. Nous allons voir croître, grandir et se multiplier toute une génération d'Homères. Quel rêve enivrant! Si M. Ma-

drazo réussit dans son entreprise, s'il transforme les questions de goût en questions de dignité et de considération personnelle, il aura mérité les honneurs décernés à l'Apollon Pythien. Les peintres de tous les pays, délivrés par lui du serpent venimeux qui ravageait les plus riches contrées de l'imagination, n'hésiteront pas à lui dresser des statues. S'il lui prend fantaisie de se mettre en voyage, il trouvera sur sa route des arcs de triomphe improvisés par la reconnaissance de ses contemporains. Il ne marchera plus qu'au bruit des fanfares. Tous les musées de l'Europe réserveront à son image une place d'honneur; un distique latin indiquera les services éminens rendus par lui aux arts libéraux.

C'est ce que j'appellerai le côté poétique de la question. Revenons au côté prosaïque. Des personnes très dignes de foi m'assurent que dans sa patrie même don Federico de Madrazo est dès à présent très sérieusement discuté. On s'accorderait à reconnaître, au-delà des Pyrénées comme en-deçà, qu'il n'appartient pas à la famille de Murillo et de Velasquez. L'exemple fâcheux donné par la France aurait porté en Espagne de bien tristes fruits. Le peintre prédestiné dont le baptême opérait si miraculeusement la conversion d'un prince protestant serait jugé à Madrid même avec une témérité qui touche à l'hérésie. C'est pour moi sans doute un grave sujet de réflexion. Chaque fois que j'y songe, l'immense responsabilité qui m'est imposée me frappe d'épouvante. Avoir compromis une telle gloire, quel remords pour ma vie tout entière! Ni sommeil ni repos, toujours et partout le souvenir d'une parole imprudente que je voudrais en vain effacer! Cependant tous ceux qui s'associent à ma faute allègent à leur insu ma responsabilité. Qu'il me soit donné de lire en langue castillane : « Don Federico de Madrazo n'est pas le premier peintre de toutes les Espagnes et du monde entier, » et j'espère qu'un sommeil bienfaisant, un sommeil réparateur viendra visiter mes paupières. Mes nuits ne seront plus tourmentées par des songes vengeurs. Si les écrivains espagnols expriment leur sentiment en paroles timides, s'ils ne disent pas franchement le rang qui appartient à don Federico dans l'histoire de la peinture, mon sort est digne de pitié. Puisse donc ma voix parvenir au-delà des Pyrénées et recruter pour moi de vaillans défenseurs! Si le secours que j'invoque venait à me manquer, je n'aurais plus qu'à jeter ma plume au feu.

Comment don Federico, peintre et journaliste, s'est-il décidé à me faire un procès? Je n'essaierai pas de le deviner. A-t-il bien mesuré toutes les conséquences de sa résolution? A-t-il oublié les pages écrites dans sa jeunesse, et que son biographe même, dont la bien-

veillance ne saurait être mise en doute, n'hésite pas à désapprouver? Ne craint-il pas que ces pages téméraires, publiées il y a vingt ans, ne témoignent aujourd'hui contre lui?

Quant au jugement que j'ai porté de ses œuvres, je n'ai rien à y changer. Si j'avais su l'année dernière ce que je sais maintenant, j'aurais appris au public ce que je viens d'apprendre; mais je serais arrivé malgré moi aux mêmes conclusions. Les révélations de M. Ochoa auraient offert au lecteur un agréable délassement, mais n'auraient pas altéré les conditions de la peinture. Pour approuver ce que j'ai désapprouvé, je n'aurais pu invoquer que le baptême miraculeux de don Federico, et la race des incrédules est si nombreuse parmi nous, que j'aurais eu bien des chances contre moi. Les amis de M. Madrazo me reprocheront de l'avoir jugé comme un homme ordinaire, sans m'enquérir de ses antécédens. C'est le seul reproche que j'accepte de leur part, et je n'essaie pas d'y répondre. Depuis vingt-cinq ans, j'ai toujours estimé les œuvres que j'avais étudiées sans tenir compte de la vie de l'auteur. Ce n'est pas que je dédaigne la biographie; je souhaite vivement que tous les artistes contemporains trouvent dans leur famille un historien aussi dévoué, aussi fidèle, aussi disert que M. Ochoa; mais comme il n'est pas donné à l'homme de pénétrer les desseins de la Providence, de savoir quelle tâche elle assigne aux lutteurs entrés dans l'arène, en parlant d'un tableau, d'une statue, d'un poème, le plus sage est peut-être de nous en tenir aux lumières de la raison naturelle. Au-delà des Pyrénées, on est parfois d'un autre avis, j'ai lieu de le penser. M. Ochoa, en écrivant la biographie de don Federico, n'aurait pas insisté sur l'enfance merveilleuse de son héros, s'il n'avait pas trouvé autour de lui des esprits tout prêts à recueillir sa parole sans la discuter. En-deçà des Pyrénées, les récits merveilleux n'obtiennent pas un accueil aussi empressé. Il ne dépend pas de moi de changer les habitudes intellectuelles de mon pays. A quoi donc se réduit ma faute envers don Federico? J'ignorais sur lui les grands desseins de la Providence, et j'ai parlé de lui aussi librement que des peintres les plus illustres de l'Europe. Aujourd'hui, malgré les révélations de son biographe, je n'ai pas changé d'avis. Il s'étonne de mon endurcissement et s'indigne de mon incrédulité. Hélas! je lutterais en vain contre l'infirmité de ma nature : la foi n'est pas un acte volontaire, et je n'ai visité Saint-Pierre de Rome que vingt-cinq ans après le baptême de don Federico.

GUSTAVE PLANCHE.

L'ANCIEN RÉGIME

ET

LA RÉVOLUTION

PAR M. ALEXIS DE TOCQUEVILLE.

On croyait la question jugée. Il semblait que l'œuvre de la révolution française était faite et que son procès était gagné. Il n'y a pas dix ans que l'on pensait encore qu'on avait eu d'excellentes raisons pour remplacer tout l'ancien régime par l'état nouveau des sociétés.

Mais les événemens sont venus. Bien des espérances ont été déçues, bien des doctrines démenties. Tous les partis, ayant successivement échoué, ont été condamnés à douter d'eux-mêmes. Les promesses de 1789 ont encore une fois été accusées d'imposture. Des esprits du moins qui se tenaient pour de fermes esprits, plus troublés qu'ils ne l'avouaient, et prenant leur trouble pour sagesse, ont fait un triste retour sur le passé, et se sont demandé si nos pères n'avaient pas eu tort d'autant entreprendre, ayant eu tort d'autant espérer. L'effort en tout cas avait coûté cruellement cher, et il n'avait pas encore été heureux. Les sacrifices succédaient aux sacrifices, les épreuves aux épreuves, et le résultat précaire, incomplet, contesté, n'était point, pour tant de travaux, une juste récompense. Rétrogradant d'époque en époque, rétractant toutes les affirmations successives de l'esprit des temps modernes, des spéculatifs ont rebroussé chemin jusqu'au moyen âge. Des politiques, gens plus sages ou moins absolus, ne sont pas remontés si haut, mais enfin ils ont reposé le problème de 1789. Que faut-il penser de l'ancien régime? Que faut-il penser de la révolution?

M. de Tocqueville a résolument abordé cette double question. Témoin de la réaction des esprits, mais supérieur aux faiblesses qui l'ont amenée, aux exagérations qu'elle engendre, aux erreurs qu'elle ressuscite, il a pensé cependant qu'elle valait la peine d'être approfondie dans son origine et dans ses motifs, que jamais rien de ce qui touche la destinée d'une société n'était définitivement connu, qu'il y avait toujours à apprendre, en voyant le présent, quelque chose du passé, que les faits accomplis n'étaient pas, après tout, des raisons péremptoires d'affirmer la légitimité ou la nécessité de ce qui s'était tenté, et qu'on pouvait, dans les momens de halte, revenir sur ses pas au moins en regardant la carte, et comparer au point de départ le chemin parcouru, sans aucun parti pris, sans aucun vague désir de retourner en arrière et d'effacer sur le sable la trace de ses pas. Reculer peut être faiblesse, persister entêtement. M. de Tocqueville le sait, et, en commençant un examen redoutable, il s'est préparé à tout. Il professe la maxime courageuse d'Algernon Sidney: « Aucune conséquence ne peut détruire une vérité. » On sait, par des preuves qui ne s'oublient pas, à quel degré il réunit tous les dons de l'observateur des choses humaines. Déjà il a décrit et jugé, en spectateur clairvoyant, impartial et décidé, la démocratie moderne sur la plus vaste scène, et quand il la regardait dans un autre hémisphère, il se la figurait dans celui-ci. Depuis lors, il l'a observée de nouveau sur la terre natale, il l'a vue à l'œuvre, il s'y est mis avec elle, il l'a servie, conseillée, éclairée, combattue. Aux qualités éminentes de l'écrivain politique il a joint l'expérience de l'homme politique, et de même que la spéculation ne l'avait pas égaré, la pratique ne l'a point abattu. Il ne s'est pas mis, comme tant de gens, à remplacer des illusions par des préjugés. S'étant préservé des unes, il n'a pas eu besoin des autres. C'est donc dans la liberté, dans la force, dans la maturité de sa raison, qu'il a entrepris l'examen comparatif de ces deux grands passés de la France, l'ancien régime et la révolution.

Il faut se rappeler l'idée fondamentale de son premier ouvrage. Il y a plus de vingt ans qu'appliquant cette idée à l'Europe, il terminait son livre sur l'Amérique par la conclusion dont voici les termes : « Ceux-là me semblent bien aveugles qui pensent retrouver la monarchie de Henri IV ou de Louis XIV. Quant à moi, lorsque je considère l'état où sont déjà arrivées plusieurs nations européennes et celui où toutes les autres tendent, je me sens porté à croire que bientôt parmi elles il ne se trouvera plus de place que pour la liberté démocratique (1) ou pour la tyrannie des césars. » De cette pensée,

(1) Il ne faudrait pas croire que par cette expression l'auteur entendît exclusivement

conçue dès longtemps, il a pu depuis lors étudier dans les choses le fort et le faible, restreindre la généralité, limiter l'application ou constater la justesse; mais la démocratie n'a pas cessé de lui paraître le fait dominant du monde contemporain, le danger ou l'espérance, la grandeur ou la petitesse des sociétés actuelles dans un prochain avenir. Il a, dans la préface de son nouvel écrit, résumé sous une forme vive et frappante les caractères de ces sociétés, quand le principe démocratique a commencé à s'emparer d'elles. Le tableau est tracé d'une main ferme et sûre, qui n'outre rien, qui ne néglige rien, qui sait unir la précision du dessin à la vérité du coloris. On y voit que le peintre, avec son talent, a conservé son point de vue. Il n'a pas changé de système, de manière ou d'idées. Ni une expérience de vingt ans, ni quatre années d'études et de réflexions consacrées à son ouvrage, n'ont altéré ses convictions. Grâces lui en soient rendues, il croit encore ce qu'il pense.

Il savait bien, en commençant son ouvrage, que les Français avaient fait en 1789 le plus grand effort auquel se soit jamais livré aucun peuple, afin de couper pour ainsi dire en deux leur destinée, et de séparer par un abîme ce qu'ils avaient été jusque-là de ce qu'ils voulaient être désormais. Il ne doutait guère que cet abîme ne fût de ceux qu'on passe sans retour, et qu'il ne fût impossible de relever ce que la révolution avait détruit. Toutefois, en cherchant à redresser et à mesurer par la pensée l'édifice écroulé, il a reconnu, ce qu'il n'avait d'abord que soupçonné, que le changement opéré dans notre société était plus profond qu'il n'avait été subit, que, venant de plus loin, produit par des causes anciennes et permanentes, il tenait moins de la nature d'un fait révolutionnaire que d'un résultat historique, et que la révolution avait plutôt manifesté que transformé la France, trop peu transformé sans doute, car, en faisant tomber en poudre de vieilles institutions qui n'existaient plus que pour l'apparence, elle a mis à l'aise et comme en lumière une nation réelle, que les siècles n'avaient pu façonner pour de nouvelles institutions qu'ils n'avaient point faites, si bien que cette nation a passé tout entière d'un régime à l'autre, moins modifiée dans sa nature que dans sa situation, dans ses mœurs que dans ses lois, dans ses lois que dans son gouvernement, et que, ses habitudes entrant en lutte avec ses idées, elle a conservé ou repris du passé tout ce qui était à elle, tout ce qu'elle avait paru abolir avec ses formes politiques, tout ce qui, plus vivace et plus durable, pouvait à la rigueur s'encadrer dans les formes nouvelles, et devenir, à certains égards, la manière d'être

la liberté sous la forme républicaine. Il dit formellement dans le même chapitre qu'il croit, ailleurs qu'en Amérique, à la possibilité d'une alliance de la monarchie, de la démocratie et de la liberté.

d'une société systématiquement démocratique. Cependant, pour voir clairement combien la France actuelle tient de la vieille France, ou combien elle était autrefois ce qu'elle est aujourd'hui, il faut la regarder en elle-même, et non sous les apparences qu'elle a gardées jusqu'au moment suprême; il faut arracher le voile qui la couvre dans l'histoire, et montrer au vrai comment la nation civile était constituée, administrée, réglementée, ce qu'elle faisait et ce qu'elle pensait derrière cette décoration un peu théâtrale de l'ancienne monarchie, sorte de monument gothique restauré dans le goût moderne, mais dont la façade seule était debout. C'est en pénétrant avec une curiosité intelligente et minutieuse dans les détails de la vie de l'ancienne France que M. de Tocqueville a su donner de l'intérêt à ses recherches, de l'originalité à ses remarques, de la solidité à ses conclusions.

Et qu'on ne croie pas qu'il soit bien aisé de retrouver avec exactitude les traits oubliés de l'ancien régime. Les livres ne manquent pas où ses mœurs se sont empreintes, où se rencontrent de continuelles allusions aux lois, aux autorités et aux usages qui régnaient encore au XVIIIe siècle. Les archives officielles n'ont point été réduites en cendres. Enfin les hommes de ce temps sont nos pères. Nous avons vécu avec ceux qui avaient vu sur pied le monument dégradé du règne de Louis XIV. Quelques-uns, — ils deviennent bien rares, — sont encore là pour nous initier à leurs souvenirs. Néanmoins personne n'est sans avoir éprouvé quelle peine il aurait à se représenter exactement comment on vivait alors, surtout comment s'expédiaient les moindres affaires, comment allait le train des choses. La vérité en cela est même si difficile à joindre, que, pour qu'elle nous échappe, il suffit des moindres préventions que le présent nous suggère. M. de Tocqueville a suivi dans son travail une habitude qu'il s'est faite, et qui convient aux esprits supérieurs, mais qui peut-être ne convient qu'à eux. Il a écarté tout ce que d'autres avaient trouvé, écrit, pensé. Il a marché droit aux choses mêmes, consultant les pièces et non les livres, s'enquérant des faits et non des réflexions d'autrui. Ce qu'il nous donne est le résultat de l'observation directe. Il a voyagé dans les ruines, il les a vues et dessinées d'après nature. L'ouvrage en est à la fois plus vrai et plus animé. S'il avait plus consulté ses devanciers, il n'aurait pas manqué de rencontrer sur son chemin un livre intéressant, dont le sujet est le même que le sien. Un membre de nos dernières assemblées, non moins recommandable par son caractère que par un esprit ferme et indépendant, M. Raudot, a publié en 1847 un ouvrage intitulé *la France avant la Révolution*. L'ouvrage est solide, instructif, inspiré visiblement par l'amour du bien public. L'auteur est, autant que

M. de Tocqueville peut-être, frappé de l'influence des systèmes modernes d'administration sur le caractère national, et il paraît peu disposé à concilier la centralisation avec la liberté pratique du citoyen. Il en infère assez naturellement que, les institutions fondées par la révolution ayant produit de certains effets, celles que la révolution a détruites devaient produire des effets contraires, et sans déclamations, sans lamentations, tout en qualifiant sévèrement de vieux abus, il est amené à présenter le passé sous un jour assez favorable. Il y voit, ce qui frappe au premier coup d'œil, une grande diversité de pouvoirs, de procédés, de règlemens, des corporations nombreuses et souvent dissidentes, des charges électives, héréditaires, achetées du moins, et par conséquent inamovibles comme la propriété, des priviléges qui s'entrechoquent, des usages qui font loi, des traditions qu'on ménage, partout des formes judiciaires qui naturellement doivent être inflexibles, — enfin le droit sous ses apparences les plus variées et même les plus disparates. Il en conclut qu'avec beaucoup d'incohérences et quelques abus, l'indépendance individuelle et l'indépendance locale devaient trouver plus de garanties dans cet ensemble discordant de forces et de contre-forces que dans l'uniformité symétrique de l'organisation moderne. Plus touché du positif que de l'idéal, du journalier que de l'extraordinaire, de la liberté civile que de la liberté politique, il entreprend sans éclat et presque sans se l'avouer à lui-même une certaine réhabilitation de l'ancien régime. Je crains que M. Raudot n'ait vu l'ancien régime tel qu'il aurait dû être, et tel qu'il aurait été si tout pouvoir fût demeuré dans les mains d'aussi bons citoyens que lui. En pénétrant au fond des choses, au fond des mêmes choses, M. de Tocqueville a dégagé la réalité de l'apparence, et jugeant en dernier ressort, il a rendu une irrévocable sentence de condamnation.

Si l'on veut bien y réfléchir, et quoi qu'on pense d'ailleurs de la révolution, il n'y a pas moyen d'absoudre l'ancien régime. Si la révolution a eu raison, si seulement elle a été nécessaire, l'ancien régime ne méritait plus d'exister. Si au contraire la révolution a été une folie gratuite et criminelle, le gouvernement qui a laissé naître, grandir, éclater, triompher enfin les sentimens et les idées source de cette folie, ne peut mériter l'estime de la politique. Ce n'est pas une preuve de force que d'être tombé si facilement, et plus la nation sera jugée digne de reproches, moins sera louable le gouvernement qui l'avait si mal élevée. Quand les nations ne sont point libres, leur responsabilité diminue et celle de leur gouvernement augmente, et la France ne s'est trouvée en 1789 que telle qu'on l'avait faite. Si, rejetant avec plus de sagesse les jugemens trop absolus, on voit dans la révolution française un mélange de mal et de bien, d'abord un mou-

vement légitime, de nobles pensées, une ambition généreuse, puis des passions sans frein, le dérèglement, point de respect hormis pour la force, pas d'autres scrupules que ceux qui viennent de la faiblesse, tout ce qu'il y aura de louable dans l'entreprise tournera au discrédit du régime contre lequel elle a été dirigée; tout ce qui aura manqué en vertus publiques à la nation ne sera pas à la louange des institutions et des pouvoirs séculaires à l'ombre desquels elle se sera formée. De quelque manière qu'on se prononce sur le plus grand événement du siècle, ce qui l'a précédé ne pourra donc sortir avec succès de l'épreuve d'un sérieux examen, et quand même la révolution n'aurait pas eu raison, la contre-révolution aura toujours tort.

Ce qu'il y a de grave en cela, c'est qu'on est bientôt forcé de porter un œil sévère sur toute l'histoire de France. L'appréciation du résultat final réagit nécessairement sur les antécédens, et l'on ne peut plus souscrire sans réserve à cet optimisme historique mis en honneur par de grandes autorités. Déjà, dans ce recueil, on a pu lire en ce sens des observations qui ne cadraient pas avec certaines opinions fort accrédités. Lorsque M. Albert de Broglie, M. Quinet et moi, nous avons présenté nos doutes sur l'excellence du système qu'on avait tenté de construire à l'honneur des destinées de la société française, nos doutes ont contristé, je le sais, le grand historien que la France vient de perdre. M. Augustin Thierry n'aurait pu sans regret voir ébranlée la théorie qu'il a si habilement exposée, et qui, sacrifiant résolument l'ordre politique à l'ordre social, trouvait bon que la France eût passé par des siècles de mauvais gouvernement, pourvu qu'elle eût marché sans interruption à la réalisation de l'égalité. J'admirais M. Thierry, et tiens qu'il doit rester au premier rang des écrivains dont notre patrie est fière; mais quelque admiration qu'inspire l'alliance originale d'une érudition exacte et d'une forte imagination, on ne peut altérer la vérité et risquer de tromper son pays par ménagement pour un beau système et par égard pour un grand talent.

Toutes les grandes nations chrétiennes de l'Europe ont été envahies à une certaine époque par des armées et des tribus germaniques. Ces étrangers ne se sont ni retirés après la conquête ni perdus dans le sein des peuples conquis. Leur arrivée, leur présence, leur établissement a été presque en tout pays la dernière révolution ethnographique, la dernière mutation dans les élémens de la composition sociale que chaque peuple ait subie; de là est provenue partout une certaine inégalité fondamentale; de là tout ce qu'il y a eu d'aristocratie durable dans les sociétés du moyen âge. Depuis lors, rien n'est plus venu renforcer dans le sein d'aucun peuple l'élément aristocratique, et tout par conséquent a dû tendre à l'affai-

blir. Il est impossible que, toutes choses égales d'ailleurs, le mouvement naturel d'une société en voie de civilisation ne soit pas d'élever, soit par la richesse, soit par les succès du talent, du courage et du travail, quelques-uns de ceux qui appartiennent aux classes secondaires et par conséquent ces classes mêmes, la cause qui les a subordonnées ne se renouvelant pas, et les causes qui les affranchissent ou les réhabilitent ne cessant pas d'agir. Tout ordre social tend de lui-même vers la justice, et la justice met peu à peu les droits que le temps produit au niveau des droits qu'a créés la force. Le cours régulier des choses est donc un certain progrès vers l'égalité en général, et la démocratie, puisqu'on est convenu de se servir de ce mot, est la forme sociale vers laquelle marchent à pas plus ou moins lents, plus ou moins rapides, toutes les sociétés européennes. Mais ces races germaniques, élément exclusif ou principal de l'aristocratie, avaient, outre la puissance que donnent la guerre et la fortune, quelques qualités particulières, quelques dons acquis ou naturels, devenus héréditaires, qui les distinguaient des races indigènes, ou antérieurement renouvelées, placées par la victoire sous leur domination. L'esprit germain est partout reconnaissable, et partout les lois, les mœurs, les langues, toutes les choses sociales portent une empreinte plus ou moins marquée de son influence. Nulle part peut-être, au nord de l'Italie, cette empreinte n'est plus faible qu'en France. Notre nation est la moins germaine des nations germanisées. Par des causes diverses, dont l'action de la civilisation romaine dans les Gaules me paraît la principale, c'est en France que les caractères distinctifs de la race conquérante se sont le plus promptement atténués. La France est par conséquent le pays où l'établissement aristocratique s'est le moins développé, où, dans tous les cas, il a été le plus tôt modifié par d'autres élémens constitutifs de la société, et c'est pour cela, c'est parce que l'aristocratie y a été moins forte qu'elle y est moins supportée. Les mêmes causes qui l'ont rendue faible ou passagère l'ont rendue impopulaire; elle n'a pas pris, pour ainsi dire; elle n'a pas plus réussi à ceux qui en pouvaient profiter qu'auprès de ceux qui en auraient pu souffrir. Le véritable esprit aristocratique n'a jamais dominé, ou n'a dominé que temporairement, dans les rangs des classes privilégiées. On a pu jouir des priviléges, aimer certaines immunités, s'enorgueillir de quelques distinctions, et au besoin combattre pour tout cela; mais représenter la nation d'une manière permanente, la gouverner héréditairement, donner à sa politique un caractère de stabilité et de progrès, vouloir que sa liberté et sa prospérité fussent l'œuvre de ses chefs, se sentir enfin chargés d'elle par un choix de la Providence et responsables de son honneur et de ses destinées, c'est ce que

les descendans des anciens Francs ou ceux qui prétendaient l'être n'ont jamais fait; ils n'ont été ni portés par eux-mêmes ni encouragés par autrui à prendre ce rôle de grandeur laborieuse. Voilà bien des siècles que la noblesse française, bien française en cela, a montré plus de prétentions que d'ambition.

Lors donc qu'au début de la période révolutionnaire le terme d'aristocrate est devenu une si dangereuse injure, le sentiment qui l'interprétait ainsi n'était pas seulement odieux, il était absurde. Jamais, depuis bien longtemps du moins, ceux à qui l'on appliquait ce mot n'avaient aspiré à demeurer de père en fils les chefs politiques de la nation. Aristocrate ne signifiait plus que le possesseur ou le partisan de certaines inégalités agréables pour quelques-uns, sans utilité pour personne, de priviléges sans puissance, d'immunités sans obligations, de titres presque uniquement appréciés par la vanité ou l'imagination, de prérogatives d'autant plus choquantes qu'elles étaient moins fondées sur la raison politique. Il fallait reprocher à ceux qu'on dénonçait follement d'avoir eu de l'aristocrate l'apparence et non l'effet, l'accessoire et non le principal, quelque chose de ce qui blesse et bien peu de ce qui sert. C'était un malheureux hasard de la naissance, celui qui n'imposait ou plutôt ne permettait à ses élus d'autres vertus publiques que les vertus militaires dans une nation où elles sont à tout le monde.

Les princes du sang étaient apparemment les modèles et les chefs de la noblesse, et le grand Condé était certainement le chef et le modèle des princes du sang. Il a obtenu et gardé dans la postérité le nom que les hommes ont le moins prodigué. Juger par lui du reste, ce n'est donc déprécier personne. Écartons tout ce qui dépare son caractère. Laissons ses vices s'effacer dans la splendeur de sa renommée. Il avait le génie d'un soldat et une noble passion, une seule peut-être, et qui pouvait tourner au profit de l'état, celle de la gloire des armes; mais au service de quelle cause cette gloire serait gagnée, peu lui importait. Quand la pensée du bien public a-t-elle rempli son âme ou dirigé sa conduite? Je veux qu'il ait convoité le pouvoir, c'est-à-dire l'influence à la cour, la distribution des faveurs et des pensions; mais a-t-on jamais prétendu, insinué seulement qu'il eût l'envie d'être puissant pour réaliser un plan de vaste politique qui fît la France plus grande ou seulement plus heureuse? Était-il obsédé de l'idée d'abaisser la maison d'Autriche, de nous donner une frontière dans les Pays-Bas, de rendre une existence constitutionnelle à la noblesse, de fonder la périodicité des états-généraux, l'uniformité de la législation, un système équitable et universel d'impositions, une institution quelconque en un mot? Il n'y a pas songé un jour du temps qu'il était ambitieux, et quand il

cessa de l'être, il fit sa cour. Et pourtant Bossuet dit avec la meilleure foi du monde : « La fausse gloire ne le tentait pas, tout tendait au vrai et au grand. De là vient qu'il mettait sa gloire dans le service du roi et dans le bonheur de l'état. » L'éloquence aussi devrait être représentée un bandeau sur les yeux.

Le siècle de Louis XIV a produit peu de grands seigneurs qui aient vieilli entourés d'autant de considération que le duc de La Rochefoucauld. Je ne prétends nier aucune de ses qualités, et son esprit rare est encore admiré; mais quand, lui aussi, a-t-il pensé au bien public? Il a fait la guerre civile, rien de plus grave assurément; et pourquoi?...

Venons à un plus honnête homme encore, dont l'esprit est plus original et d'une trempe plus forte, le duc de Saint-Simon. On le prétend aristocrate, et c'est comme un des derniers types aristocratiques que le dépeignaient la plupart des jeunes auteurs qui nous ont envoyé son éloge à l'Académie française. Rien de moins exact. Saint-Simon aimait le bien public et il aurait aimé le pouvoir; mais il se méprenait, et il a passé la meilleure partie de sa vie à se passionner comme un sectaire et à se remuer comme un chef de parti, non pour un système politique, mais pour des distinctions de cour. Il s'est débattu pour des titres, pour des préséances, et il a pris l'étiquette pour la constitution de l'état. Cet homme sérieux, énergique, incorruptible, n'a guère vécu que pour des bagatelles.

Est-ce la faute de Condé, de La Rochefoucauld, de Saint-Simon? Non, c'est la faute des événemens et des institutions; c'est la faute du milieu où le sort les avait placés. L'histoire de France tout entière nous montre les degrés par lesquels cette brillante et généreuse élite est descendue jusqu'aux petits appartemens de Louis XV en passant par Fontenoy.

Quant à cette multitude qualifiée qui s'appelait aussi la noblesse, comment exiger d'une classe qu'on évalue à cent dix mille personnes d'illustrer ses priviléges, de justifier des exemptions et des titres qui ne peuvent être légitimes que comme accompagnement d'une magistrature politique? Siéyès trouve faible ce nombre de cent dix mille, parce qu'il lui convient de tout réduire à une question de statistique; mais c'est un chiffre énorme, au contraire. Le moyen de faire d'une telle masse une aristocratie? Le moyen dans un pays riche et prospère de ne pas compter par cent autres mille et plus encore ses égaux en éducation, en fortune, en influence, tous gens conséquemment qui ne pouvaient ni l'aimer ni la craindre? Je ne saurais en ce moment donner des nombres exacts; mais j'affirmerais que la noblesse anglaise est deux cents fois moins nombreuse. Et comment son privilége est-il compris? Un jeune officier, dont la fa-

mille s'était enrichie dans les affaires de l'Inde au point de donner son nom au plus beau diamant de l'Europe, se trouva être un orateur éloquent. Par là il devint ministre, et il se trouva un homme d'état. Alors il entra dans la noblesse par la puissance et la renommée, et il mourut avec le titre de comte de Chatham. Son fils cadet n'avait point de titre. Il étudia en droit; il commença le métier d'avocat, et suivit d'assises en assises un juge qui faisait sa tournée. Il ne dut à sa naissance que d'entrer jeune à la chambre des communes. Il parut aussitôt qu'il réunissait le talent et le caractère qui font l'orateur et le ministre, et, monté au faîte du pouvoir, il tint un jour tête à la convention nationale et à Napoléon. Il mourut en s'appelant M. Pitt.

Quand Guillaume III voulut créer duc le dernier comte de Bedford, celui-ci refusa plusieurs fois cette dignité. Son motif était qu'un comte qui avait une nombreuse famille pouvait placer un de ses fils au barreau et un autre dans un comptoir de la Cité, mais que les fils d'un duc, portant tous le titre de lord, ne pouvaient gagner leur vie en plaidant ou en trafiquant. L'objection n'arrêta pas Guillaume III, et en effet elle n'était fondée que pour une génération; les petits-fils d'un duc de Bedford, hormis l'aîné, peuvent voir s'ouvrir devant eux toutes les carrières utiles, et il n'y a point de nom en Angleterre condamné à déroger par le travail. Voilà les différences qu'il ne faut pas oublier, quand on compare la France et la Grande-Bretagne, et que l'on parle de priviléges, de noblesse et d'aristocratie.

Rien ne peut excuser un moment les crimes commis dans la révolution; mais que la nation n'eût pas au dernier jour de l'ancien régime un sentiment unanime de gratitude et de déférence pour les supérieurs que la naissance lui avait donnés, c'est malheureusement une chose trop simple, et il faut en accuser les institutions et non les personnes. Pourquoi cependant à cette indifférence légitime, aigrie par de misérables souffrances de vanité, mêlée d'un souvenir lointain des maux du régime féodal, a-t-elle ajouté une défiance malveillante pour l'autre classe privilégiée, bientôt persécutée avec la même rigueur et le même aveuglement? On pourrait signaler les fautes du clergé; mais j'aime mieux m'en prendre à sa position. Quel motif spécial, quelle inspiration heureuse aurait pu jadis lui suggérer cette active sollicitude pour le bien de l'état qui manquait à tout le monde, ce soin rare de veiller avec constance et succès aux intérêts de la société? C'était pour lui plus difficile encore que pour la noblesse. En tout, convenons que le moyen âge a fait au clergé, sous le point de vue politique, un rôle bien embarrassant. Est-il certain que la distinction des deux puissances, inconnue aux anciens, ait été une

invention heureuse? Oui, sans doute, si l'église était exclusivement spirituelle, c'est-à-dire qu'elle n'eût place que dans l'ordre moral. Il est vrai qu'alors elle serait une influence, elle ne serait pas, à proprement parler, une puissance. Je ne sais si ce serait mieux, mais il en est autrement. Rivale de la puissance civile, la puissance ecclésiastique ou s'en sépare ou s'y associe. Quand elle s'en sépare, on dit qu'elle l'entrave ou la menace; on l'accuse d'usurpation ou de révolte. S'anime-t-elle pour sa propre cause, pour ses intérêts, pour ses prérogatives, on la traite de faction dans l'état; est-ce pour des intérêts généraux, on dit qu'elle entre dans la politique, qu'elle veut tout attirer à elle, absorber la souveraineté dans son sein. Et qui lui adresse ce reproche? Des philosophes? des hérétiques? des écrivains? Non, des magistrats, des ministres, des rois. Si au contraire le clergé fait alliance avec le pouvoir civil, il le suit dans ses calculs temporels et il s'abaisse. Cette soumission, contrastant avec l'indépendance dont en d'autres temps il a fait preuve, ne lui est pas comptée à titre d'abnégation ni d'humilité; c'est une tactique intéressée, dit-on; il est servile. Il faut l'avouer d'ailleurs, pendant les derniers siècles, le clergé a fait un médiocre usage soit de la soumission, soit de l'indépendance. Jamais il n'a parlé au nom du public et stipulé pour le pays. L'eût-il fait, comment l'aurait-on reçu? La défiance aurait répondu à son zèle. Son patriotisme même aurait paru suspect; on aurait dit qu'il voulait dominer et non servir. Une opinion s'est établie, une opinion qui permet peu au sacerdoce de prendre en main une cause publique, de marcher au premier rang dans la voie toujours un peu bruyante des réformes utiles, de chercher l'éclat mondain des grands services rendus à la politique du temps. Un certain détachement des choses du siècle est prescrit au clergé, peut-être avec affectation. On lui a tellement dit que c'était son rôle, que lorsqu'il s'en écarte, ce qui lui arrive, il n'en convient pas. Je le répète, dans la politique, sa situation est fausse. Et cependant le moyen âge en a fait un pouvoir : tout au moins est-il une institution. Mais on ne se figure pas comment le clergé des deux derniers siècles, toujours flottant entre la complaisance envers le prince et la soumission envers le pape, aurait pu prendre avec suite l'attitude de défenseur de l'état, de protecteur du peuple, de réformateur des abus, de libre conseiller du trône. Ce n'était ni son emploi, ni son génie, et s'il était ainsi sorti de ses voies, encore aujourd'hui peut-être l'histoire ne le lui pardonnerait pas.

Répétons-le après M. de Tocqueville, il n'y avait plus qu'une puissance dans l'état, la royauté. Elle avait peu à peu mis le pied partout, et partout porté la main. Elle avait tout accaparé, tout absorbé. Dès longtemps tout avait connivé ou cédé, on ne résistait que

pour céder à la fin. La bourgeoisie était devenue son instrument. Frondeuse, mais complaisante, mécontente, mais soumise, il était rare qu'elle tardât longtemps, dans chaque conflit, à prendre parti pour l'autorité royale. Sa faiblesse comme sa raison, son honnêteté comme sa vanité, tout l'y portait. L'appui de l'état, les distinctions qu'il accordait, les charges, comme on disait alors, les places, comme on dit aujourd'hui, donnaient seules aux membres du tiers une importance flatteuse, même une indépendance suffisante. Relever du prince avait été de bonne heure, sous le régime féodal, une liberté relative, et les vassaux du roi se croyaient plus près d'être citoyens que les autres. Il en restait quelque chose, et les sacrifices qu'une mauvaise administration imposait aux bourgeois les choquait moins que le crève-cœur d'en voir dispensés les gentilshommes. L'inégalité offensait bien avant l'oppression. C'est le côté le plus instructif et le plus piquant à la fois du travail de M. de Tocqueville que la description exacte et neuve qu'il a donnée des rapports de l'administration avec la société. On y voit clairement que, longtemps avant notre âge, le pouvoir central avait commencé d'être le pouvoir universel. C'était sans résistance, c'était presque d'elle-même que la nation avait laissé toutes ses affaires graviter ainsi vers le centre, et que, devenue incapable soit de se défendre, soit de se conduire, elle avait peu à peu accepté une tutelle qui la délivrait de toute responsabilité. On n'avait pas attendu la révolution pour avoir la manie de gouverner en tout et le goût d'être en tout gouverné; les classes moyennes en avaient les premières donné l'exemple. Alliées de la royauté dans ses plans d'uniformité, qui devaient réaliser pour l'une la toute-puissance, pour les autres l'égalité, elles s'entendaient aisément avec les officiers publics, presque tous pris dans leurs rangs. Ceux-ci, à leur tour, animés contre les classes privilégiées des mêmes sentimens que le gros de la nation, en formaient comme l'avant-garde dans le pouvoir, et lui servaient comme de représentation. Ainsi nous sommes devenus de longue main le peuple le plus administratif qui existe, et s'est élevée la question de savoir si un peuple aussi administratif peut devenir un peuple aussi politique que nous aurions voulu l'être.

L'arbitraire illimité du gouvernement fut un des résultats les plus certains des derniers âges de la monarchie, et, chose étrange, il fut conquis par des réformes civiles, souvent agréables aux sujets, qu'elles dispensaient de plus en plus de luttes et d'efforts. Ce devint une des parties du bonheur public que de n'avoir plus à disposer de soi-même. Il se développa dans la vie politique une disposition analogue à celle de l'Espagnol, qui, dans la vie privée, aime mieux vivre de secours à la porte d'un couvent que des efforts et des

chances du travail. Les classes élevées auraient dû donner un exemple contraire; mais elles avaient à leur manière grossi de leurs prérogatives celle du gouvernement, comme on porte, en temps de crise, son argenterie au trésor. Qui n'est pas populaire tourne au courtisan. Les priviléges, dépouillés de toute utilité générale, ne valaient plus guère la peine d'être défendus que comme des bénéfices agréables. Le clergé, constitué d'une manière plus indépendante, mais dont presque tous les chefs appartenaient à la noblesse, avait pris une partie de ses idées. En tant que corps politique, il se conduisait à peu près comme elle. Les compagnies judiciaires n'avaient pas en principe abdiqué leurs droits; mais elles étaient peu encouragées par l'opinion à les exercer, et leurs traditions commençaient à ressembler à des préjugés. Entraînée par des intérêts de famille dans la dépendance universelle, la judicature recrutait l'église, l'armée même, surtout les conseils de l'administration, et voyait ses membres se transformer lentement de magistrats en fonctionnaires. Et tous ces changemens, peu louables en eux-mêmes, étaient venus à la suite d'une civilisation plus avancée. Ils dataient des temps où la société française avait paru la plus heureuse ou la plus brillante : ils étaient dus aux hommes qui avaient le plus illustré son gouvernement. C'est par ses progrès que la monarchie marchait à sa décadence. Je me souviens qu'il y a quelque dix ans, dans un moment où la chambre des députés discutait je ne sais quelle mesure destinée à nous prémunir contre les tentations de la corruption politique, je m'entretenais avec un membre de l'assemblée des plus distingués par ses lumières et le respect unanime de ses collègues. Impatienté des obstacles que nous éprouvions pour garantir, suivant nos idées, l'indépendance parlementaire, je me laissai aller à dire, avec cette vivacité d'exagération qu'engendre la vie des discussions libres : « En vérité, je crois que la dignité personnelle a disparu de ce pays-ci. — Oui, monsieur, depuis Louis XIII, » me dit froidement M. Lepelletier d'Aulnay, comme une chose qui allait de soi.

Il était lui-même un éclatant démenti à sa propre assertion; mais enfin, dans une certaine mesure, il est vrai que depuis longtemps tout avait concouru à nationaliser parmi nous le genre d'esprit et de caractère qui peut faire un peuple d'administrés au lieu d'un peuple de citoyens.

Et pendant ce temps on oubliait qu'au-dessous des derniers rangs de la bourgeoisie subsistait cette masse énorme de gent corvéable sur laquelle pesait dans toute sa rigueur une oppression traditionnelle. Il était resté des temps féodaux une sorte de rude indifférence pour la population des campagnes, dont M. de Tocqueville retrace

avec une vérité sévère la triste destinée. L'aveuglement singulier qui dans un temps de lumière et d'humanité laissait à l'abandon, sous la verge d'une législation brutale et d'autorités subalternes, ce nombre redoutable dont La Bruyère avait pourtant dit : *Et en effet ils sont des hommes*, est une des preuves les plus frappantes de notre facilité à ne point penser aux choses les plus sérieuses quand elles ne font pas de bruit. Tant que la machine va, il semble qu'elle ira toujours, et la patience silencieuse des masses souffrantes paraît être dans le cours invariable des choses. C'est une des illusions les plus invraisemblables, les plus ordinaires et les plus funestes. Pourtant la détestable semence qui a dormi tant d'années dans la terre peut lever un jour, et l'on s'épouvante du mal profond qu'on a laissé durer et croître auprès de soi. Des ressentimens et des préjugés implacables se montrent enfin, et rétribuent par la vengeance des siècles d'insouciance et d'insensibilité. Là encore est peut-être le plus grand mal que l'ancien régime ait fait à la révolution.

Mais comment ce pays portait-il la révolution dans ses flancs? Comment de cette nation de courtisans, de fonctionnaires et de contribuables est-il sorti la noble génération qui se leva en 1789 et réveilla les espérances du genre humain? C'est un phénomène étrange et consolant qui doit apprendre à ne jamais désespérer. « Nous ne tenons, disait gravement Louis XV dans un édit de 1770, nous ne tenons notre couronne que de Dieu; le droit de faire des lois par lesquelles nos sujets doivent être conduits et gouvernés nous appartient, à nous seuls, sans dépendance et sans partage. » Et la même année, l'assemblée du clergé, alarmée des témérités de la liberté d'écrire et de penser, s'écriait prophétiquement : « Cette liberté fatale trouverait dans l'inconstance de la nation, dans son activité, dans son amour pour la nouveauté, dans son ardeur impétueuse et inconsidérée, des moyens de plus pour y faire naître les plus étranges des révolutions et les précipiter dans toutes les horreurs de l'anarchie. » Voilà qui est bien; mais dix-huit ans plus tard un cri monte de tous côtés, et, dénonçant comme intolérable le régime établi, réclame, pour y mettre un terme, la réunion immédiate d'une assemblée nationale. « La constitution française, disait le 27 avril 1788 au roi en personne le parlement de Paris, paraissait oubliée; on traitait de chimère l'assemblée des états-généraux. Richelieu et ses cruautés, Louis XIV et sa gloire, la régence et ses désordres, les ministres du feu roi et leur insensibilité, semblaient avoir pour jamais effacé des esprits et des cœurs jusqu'au nom de nation... Mais il restait le parlement... Le 6 juillet (1787), il exprima le vœu des états-généraux; le 19 septembre, il déclare formellement

sa propre incompétence; le 19 novembre, votre majesté annonce elle-même les états-généraux; le surlendemain, elle les promet, elle en fixe le terme, sa parole est sacrée. Qu'on trouve sur la terre, qu'on cherche dans l'histoire un seul empire où le roi et la nation aient fait paisiblement d'aussi grands pas, le roi vers la justice, la nation vers la liberté!... Sire, point d'aristocratie en France, mais point de despotisme. » Et ces paroles exprimaient la pensée de la France entière. On sait quel noble signal partit des rangs de la noblesse. Cette même assemblée du clergé, tout à l'heure si effrayée des révolutions futures, comment jugeait-elle du gouvernement du pays? « Sans les assemblées nationales, disait-elle alors, le bien du règne le plus long ne peut être qu'un bien passager, la prospérité repose sur une seule tête. Dans notre antique monarchie, qu'avons-nous à citer? Quelques hommes et quelques années éparses, et quand il s'agit d'empires et de siècles, que sont quelques hommes et quelques années (25 juin 1788)? » Ainsi, il n'y avait point à s'y méprendre, ce que voulait le clergé même, c'était la réforme permanente de *notre antique monarchie*. Qu'on juge par-là du reste de la nation. Une société uniforme manifestait une opinion universelle.

Aussi comparez les états-généraux de 1789 aux derniers états-généraux, à ceux de 1614. En 1614, quelle discordance de langage! quelle guerre civile dans les sentimens! Le tiers-état s'étant hasardé à dire que les trois ordres étaient frères : « En quelle misérable condition sommes-nous tombés, si cette parole est véritable! » s'écriait la noblesse. Aujourd'hui, en 1789, tout est changé, l'unité a fait de grands pas: les principes sont les mêmes là où les souvenirs et peut-être les intérêts diffèrent. Tout le monde n'a qu'un langage, et pendant un moment on a pu croire que roi et nation allaient se mouvoir comme un seul homme.

On sait ce qu'il en est advenu. Ces espérances se sont dissipées en un clin d'œil. Jamais discordes plus violentes, jamais représailles plus sanglantes, jamais plus féroces vengeances n'ont attesté les maux, les passions et les vices que peuvent accumuler au fond d'une nation des siècles de mauvais gouvernement. De tristes et profondes causes ne permirent pas que la révolution entreprise au nom de la justice et de l'humanité s'accomplît par la justice et l'humanité. Non que l'effet de ces causes fût inévitable; jamais je ne conviendrai qu'une réformation plus paisible et plus régulière fût impraticable; jamais je ne dirai d'une chose raisonnable qu'elle soit impossible. Les hommes ont pu toujours être plus sages qu'ils n'ont été : des incidens favorables pouvaient survenir, des individus supérieurs pouvaient paraître; mais les événemens étant donnés, la nation de l'ancien régime devait être la nation de la révolution, et, pour par-

ler comme Montesquieu, la liberté est d'un tel prix qu'il faut bien *le payer aux dieux*.

Dans le mouvement d'esprit public de l'ancien régime, dans ce mouvement qui traversait la société et le gouvernement, il y avait eu pour ainsi dire deux courans. Pour la facilité de son action, pour l'accroissement de sa puissance, l'autorité royale tendait souvent aux mêmes réformes que l'opinion, et, faute d'un autre recours, la société les attendait d'elle. Elle demandait tout au pouvoir, sans regarder aux moyens, sans se soucier de la forme, sans s'indigner de l'arbitraire, quand l'arbitraire allait dans son sens. La voie des révolutions nationales était inconnue. Ces sortes d'événemens toujours redoutables, souvent douloureux, étaient mal compris. On n'y voyait que des troubles insensés ou des coups du sort. On aurait tremblé de les provoquer; on aurait eu honte d'y mettre son espérance.

De là cette tendance à lever les yeux vers l'autorité qui plane au-dessus de nos têtes, à lui demander comme au ciel la clémence des saisons et l'abondance des récoltes. De là une disposition générale à compter sur le maître plutôt que sur soi-même, à laisser beaucoup faire, à ne rien réclamer comme un droit, à ne rien conquérir par devoir, à donner en un mot carte blanche au despotisme. Jamais autrement un grief n'avait été satisfait, un abus supprimé. Aucun principe de liberté publique ou de droits populaires n'avait la sanction du temps, la consécration de l'histoire, la puissance de l'habitude, le prestige du succès. Comment alors n'être pas amené ici à tout oser, là à tout souffrir? Voilà un des courans. Toutefois, d'un autre côté, ce pouvoir, auquel on permettait si facilement d'être excessif, avait son égoïsme et ses passions. « Les princes, dit M. de Tocqueville, n'ont jamais voulu autre chose que devenir et rester les maîtres. » Des iniquités ou des fautes décriaient cette autorité à laquelle on ne résistait pas. Le spectacle de l'administration de la France était souvent corrupteur, car il poussait à l'imiter ou à le haïr. L'exemple parti d'en haut accréditait l'opinion que la politique n'a rien à faire avec la justice. C'est un préjugé qui ne s'établit que trop aisément parmi les hommes; mais, quoiqu'il égare le sentiment moral, il ne le supprime pas. Il n'empêche pas de concevoir l'idée d'un gouvernement qui serait fondé sur d'autres principes, qui aurait la même loi que le peuple, en qui la patrie se sentirait vivre. Ce gouvernement, on ne le regarde pas d'abord comme réalisable, mais on se prend à penser qu'il peut bien avoir existé quelque part. On se dit que si les choses étaient à recommencer, il y aurait peut-être à donner au pouvoir social une autre origine que la force, un autre caractère que l'arbitraire. C'est ainsi que nos pères en vinrent

à concevoir vaguement, mais obstinément, un type indécis de liberté publique que l'imagination cherchait soit dans l'antiquité, soit dans les forêts de la Germanie, soit dans les villes libres du moyen âge, soit dans les utopies de la renaissance. Les esprits cultivés surtout s'habituèrent à distinguer ainsi ce qui pourrait être de ce qui était. Cependant la littérature attaquait par tous les côtés les préjugés et les abus. La cour, le clergé, la noblesse, la finance, toutes les autorités subalternes devinrent l'objet constant de la satire sérieuse ou comique, et la conversation, écho fidèle des livres, fut un cours familier d'opposition. La conviction s'établit que la France était mal partagée. Un mécontentement rêveur était au fond de toutes les consciences; on n'attendait pour haïr et mépriser que le jour où la haine et le mépris pourraient aboutir, et, en attendant, l'esprit philosophique préparait des théories à tout événement. C'est là l'autre courant dont j'ai parlé. A côté de l'opinion qui poussait le gouvernement à innover dans l'intérêt du plus grand nombre, il y eut l'opinion qui attaquait le gouvernement en soi, comme incapable de faire le bien du plus grand nombre. Quelquefois les mêmes personnes le considérèrent tour à tour comme le sauveur universel et comme l'ennemi public. Les âmes humiliées, irritées, dégoûtées, aspirèrent chaque jour davantage à quelque délivrance inconnue, dont Rome, l'Angleterre, la Suisse et bientôt l'Amérique donnaient une obscure idée. Ce qui avait d'abord paru imaginaire sembla bientôt possible, et plus tard facile. Ce qui n'avait été qu'un regret devint une espérance. Le pouvoir, plus méprisé que haï, plus haï que redouté, cessa de paraître invincible. L'opinion sentit sa force et la faiblesse de l'adversaire. La civilisation, éblouissant les yeux par des merveilles, dissimulait le danger des luttes sociales. La douceur des mœurs, la culture des intelligences, la diffusion des lumières, la chute des préjugés oppressifs et persécuteurs, tout se réunit pour inspirer à la société une confiance illimitée en elle-même. Elle se flatta d'être arrivée à l'âge où la passion du bien devient la seule passion, où la force, la sagesse, la générosité peuvent s'unir dans un étroit embrassement. On commença à déplacer l'âge d'or : il était derrière, on le mit devant.

Ainsi deux résultats différens et simultanés : d'une part toutes facilités pour le despotisme, de l'autre impatience de le voir finir. D'après l'expérience et la pratique, le gouvernement pouvait tout oser et la nation tout souffrir. D'après la raison et la réflexion, on pouvait tout mépriser du passé, espérer tout de l'avenir. L'état avait un plein pouvoir, l'opinion était infaillible. Livrez l'état à l'opinion, que ne pourra pas entreprendre une telle société! que ne pourra-t-elle pas supporter! Qu'il est difficile, en lisant l'histoire

de la révolution, de ne pas trouver quelque vérité dans cette pensée d'un Anglais : « Si, comme le dit Homère, l'homme perd dans l'esclavage la moitié de sa vertu, l'homme qui brise son esclavage perd l'autre moitié ! »

M. de Tocqueville décrit en perfection cette société qui n'avait jamais fait ses affaires elle-même, conduite par la main de son gouvernement à la nécessité de faire elle-même la plus grande de toutes les affaires, celle de se donner une législation civile et une législation politique, celle de se constituer et de constituer un gouvernement. Elle trouvait pour cela un instrument tout fait, la centralisation. Elle n'eut qu'à s'en saisir, et c'était en effet un engin merveilleux pour tout créer, tout, — excepté la liberté peut-être. C'est par la centralisation que quiconque prend Paris, quel qu'il soit, eût-il nom Blücher, prend la France. C'est par elle, c'est grâce aux mœurs et aux caractères qu'elle produit ou qu'elle entretient, cette centralisation, œuvre finale de l'histoire de la France, qu'un profond politique (1) a pu dire de la révolution, même à une de ses bonnes époques, qu'elle avait fait la France *libre par les lois, esclave par l'administration.* M. de Tocqueville amende judicieusement le second point, et prouve que la révolution n'a fait en cela que laisser la France comme elle l'avait trouvée.

On entrevoit des conséquences innombrables. Laissons-les entrevoir, et attendons pour les mettre en pleine lumière que l'éminent publiciste nous les montre dans la clarté de son noble esprit. Nous avons un peu anticipé sur l'ouvrage qui lui reste à faire, et qu'il promet à notre impatience, car il a réservé la révolution et n'a encore traité que de l'ancien régime. Il l'a présenté sous un aspect nouveau, mais vrai, et qui n'avait eu jamais autant besoin d'être connu. C'était le moment de désabuser à toujours les esprits de ces illusions rétrospectives qui par lassitude et découragement les reportent quelquefois vers le passé et le leur retracent sous un jour mensonger. Il importait de leur apprendre une fois pour toutes par quelle lente décadence, par quels maux invétérés l'édifice du passé avait dû périr, et non par une brusque fantaisie d'une nation mobile et trompée. Il était bon à tout le monde de savoir que bien des vices du temps viennent de loin, et qu'au lieu d'être nouveaux, ils ont pour cause l'impuissance où s'est trouvée la révolution d'innover en tout. Enfin il fallait sur toutes choses répéter l'éternelle leçon qui montre la question morale au fond de la question politique. Événemens et lois, institutions et révolutions, tout cela est peu, et bientôt tout cela n'est rien, si les nations n'ont le cœur au niveau

(1) M. Royer-Collard.

de la condition à laquelle elles aspirent. Il faut se faire digne de ce qu'on veut; il faut égaler ses sentimens à ses pensées. « Ce que haïssent les peuples faits pour être libres, dit admirablement M. de Tocqueville, c'est le mal même de la dépendance. Je ne crois pas non plus que le véritable amour de la liberté soit jamais né de la seule vue des biens matériels qu'elle procure, car cette vue vient souvent à s'obscurcir. Il est bien vrai qu'à la longue la liberté amène toujours, à ceux qui savent la retenir, l'aisance, le bien-être et souvent la richesse; mais il y a des temps où elle trouble momentanément l'usage de pareils biens, il y en a d'autres où le despotisme seul peut en donner la jouissance passagère. Les hommes qui ne prisent que ces biens-là en elle ne l'ont jamais conservée longtemps. Ce qui dans tous les temps lui a attaché si fortement le cœur de certains hommes, ce sont ses attraits mêmes, son charme propre, indépendant de ses bienfaits; c'est le plaisir de pouvoir parler, agir, respirer sans contrainte sous le seul gouvernement de Dieu et des lois. Qui cherche dans la liberté autre chose qu'elle-même est fait pour servir. Certains peuples la poursuivent obstinément à travers toute sorte de périls et de misères. Ce ne sont pas les biens matériels qu'elle leur donne que ceux-ci aiment alors en elle; ils la considèrent elle-même comme un bien si précieux et si nécessaire qu'aucun autre ne pourrait les consoler de sa perte et qu'ils se consolent de tout en la goûtant. D'autres se fatiguent d'elle au milieu de leurs prospérités; ils se la laissent arracher des mains sans résistance, de peur de compromettre par un effort ce même bien-être qu'ils lui doivent. Que manque-t-il à ceux-là pour rester libres? Quoi? Le goût même de l'être. Ne me demandez pas d'analyser ce goût sublime. Il faut l'éprouver. Il existe de lui-même dans les grands cœurs que Dieu a préparés pour le recevoir; il les remplit, il les enflamme. On doit renoncer à le faire comprendre aux âmes médiocres qui ne l'ont jamais ressenti. »

CHARLES DE RÉMUSAT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1856.

Au moment où la guerre d'Orient venait de commencer, il y a deux ans, l'Espagne était emportée dans un de ces tourbillons révolutionnaires qui se sont élevés si souvent au-delà des Pyrénées depuis un demi-siècle. La guerre entre les premières puissances de l'Europe a eu le temps d'arriver à son terme, la paix a pu être rétablie et redevenir la règle de toutes les relations, avant que l'Espagne parvînt à son tour à se raffermir, à se reconstituer et à rentrer dans la voie d'un ordre régulier. Cela n'a rien de surprenant peut-être : une guerre peut trouver une fin prompte et opportune quand elle a un objet précis, quand elle est soutenue avec des forces obéissantes et fidèles, au nom de gouvernemens maîtres de leur politique. Il n'en est point de même d'une révolution qui échappe à tous les calculs comme à toutes les directions, et qui trouve d'autant plus d'alimens, que les malaises, les passions et les antagonismes sont plus vivaces et plus invétérés au sein d'un pays. Bien loin d'arriver à se replacer par degrés sous l'empire de lois efficaces, l'Espagne a vu successivement toutes ses institutions ébranlées, sa paix intérieure périodiquement troublée, des partis acharnés à se disputer le pouvoir, des excès sans répression et toujours renaissans, jusqu'au moment où quelques-uns des hommes qui avaient contribué aux événemens de 1854 ont senti le besoin de faire un effort vigoureux pour raffermir cette société chancelante. Qu'on n'oublie point, en effet, que depuis deux ans il y a eu en quelque sorte deux révolutions en présence à Madrid : l'une datant du 28 juin 1854, modérée dans ses vues et personnifiée dans le général O'Donnell; l'autre portant la date du 18 juillet, représentée par Espartero, et rattachant à sa cause les partis les plus ardens, qui auraient voulu la pousser beaucoup plus loin. Il est venu un moment où la lutte s'est engagée, et jusqu'ici c'est la révolution du 18 juillet 1854 qui paraît vaincue. En réalité, c'est là le secret de la crise qui vient d'éclater au-delà des Pyrénées et des événe-

mens qui une fois de plus ont ensanglanté la Péninsule. En peu de jours, le ministère s'est complétement transformé et s'est recomposé sous l'autorité du général O'Donnell, à l'exclusion d'Espartero. La guerre civile s'est montrée de nouveau dans les rues de Madrid et de Barcelone. Le drapeau de la résistance au ministère du comte de Lucena a été levé dans l'Aragon, à Saragosse, et il n'est point abattu encore. Une multitude de villes se sont prononcées aussitôt par habitude ou par entraînement. Il reste à se demander quelle sera la situation politique de la Péninsule à l'issue de cette crise, dont l'heure pouvait être incertaine, mais qui au fond n'avait rien d'imprévu.

Depuis quelque temps surtout, la lutte devenait chaque jour plus imminente. Elle était inévitable, parce que les cortès n'avaient de force que pour neutraliser toute politique nette et vigoureuse, parce que, dans le ministère lui-même, le moindre fait, le plus petit acte de gouvernement servait à réveiller les plus violentes dissidences, parce qu'enfin, à la faveur de cette impuissance universelle, mêlée d'une agitation permanente, le pays glissait, sans le vouloir et sans le savoir, dans une véritable dissolution. Les événemens récens de Valladolid et de la Castille, ces actes de vandalisme dirigés contre la propriété, venaient mettre à nu les progrès de cette anarchie et dégager tous les élémens de la situation de la Péninsule, telle que deux années d'incertitude l'avaient faite. En présence de ces scènes sinistres, il n'y avait plus à hésiter. Le ministre de l'intérieur du dernier cabinet, M. Escosura, avait été envoyé à Valladolid pour étudier les faits, pour en observer les causes, et on attendait son retour pour adopter un ensemble de mesures de gouvernement. Or c'est ici que le drame commence et que les événemens vont se presser. Il est bien clair qu'il y a eu à ce moment une tentative suprême pour profiter de la circonstance et évincer du pouvoir le général O'Donnell. Dès son retour en effet, M. Escosura préparait, sans consulter ses collègues, un projet de décret sur la presse, et dans le préambule il rejetait sur les modérés, sur le parti conservateur tout entier, la responsabilité des scènes de Valladolid. M. Escosura s'exagérait visiblement à lui-même l'importance de son rôle dans la direction de la politique; en outre son accusation contre les modérés était un trait assez direct contre le général O'Donnell. Aussi le comte de Lucena refusait-il de souscrire aux propositions du ministre de l'intérieur, et dès-lors la rupture était déclarée. La présence simultanée des deux ministres dans le conseil devenait impossible. Ce qui achevait de compliquer la question, c'est que le duc de la Victoire se rangeait du côté de M. Escosura dans ce conflit, qui prenait ainsi le caractère d'une lutte ouverte entre les deux généraux. Espartero voulait que les deux ministres eussent un sort commun, qu'ils se retirassent ensemble, ou qu'ils restassent tous deux au pouvoir. C'est ce qui n'était point du goût d'O'Donnell. Mise en demeure de se prononcer dans un conseil extraordinaire, la reine ne pouvait balancer : elle se montra décidée à soutenir le ministre de la guerre en acceptant la démission de M. Escosura. De là une dissolution complète du cabinet et la retraite d'Espartero lui-même, malgré les pressantes sollicitations qui lui étaient adressées pour qu'il restât à la tête du gouvernement. Le duc de la Victoire pensait-il placer la reine dans une situation embarrassante? Croyait-il qu'elle n'oserait point confier à un autre

que lui la mission de composer un nouveau conseil? C'est ce qu'il est difficile de dire. Toujours est-il que la reine, après avoir bien constaté les refus réitérés du duc de la Victoire, prenait une résolution hardie, et chargeait immédiatement le général O'Donnell de former un ministère. Quelques heures après, ce ministère était composé et entrait en fonctions. Il comptait dans son sein des hommes de toutes les opinions sensées, des conservateurs comme MM. Rios-Rosas et Pastor Diaz, des progressistes comme MM. Cantero et Luzurriaga, un secrétaire des cortès, M. Pedro Bayarri, un ancien membre du premier cabinet formé après la révolution de 1854, M. Collado. Ce ministère formé, le général O'Donnell, avec autant de promptitude que d'énergie, préparait ses moyens de défense au cas d'une tentative désespérée ou d'une résistance des partis qu'il était facile de prévoir. Il faut le remarquer, jusqu'ici, dans cette crise, tout est simple et régulier, rien ne porte la marque de la violence. Sans doute le général O'Donnell pouvait se tenir prêt à tout événement. Cette lutte prolongée de deux années au sein du ministère, il prétendait bien la dénouer au profit de sa politique : la reine elle-même a pu désirer ce résultat; mais ni la souveraine de l'Espagne, ni le ministre de la guerre, ne paraissent avoir eu le dessein de précipiter un dénoûment, amené par la force des choses au moins autant que par la volonté des hommes.

Quelle était dans ces difficiles conjonctures l'attitude des partis extrêmes dès le premier instant? A peine le nouveau ministère était-il formé, l'agitation commençait de se répandre dans Madrid, et peut-être quelques-uns des ministres démissionnaires n'y étaient-ils point étrangers. Les progressistes avancés se voyaient plus que jamais rejetés loin du pouvoir, s'ils ne résistaient pas et s'ils ne faisaient pas une tentative suprême. Aussitôt le chef de la municipalité de Madrid appelait sous les armes la milice nationale, qui allait prendre position dans les principaux quartiers de la ville. La milice nationale, c'était là l'armée de l'insurrection qui se préparait, et qui n'attendait qu'un signal. En même temps l'assemblée constituante se trouvant prorogée, les députés présens à Madrid se hâtaient de se réunir et de délibérer. M. Madoz, qu'on est toujours sûr de voir au premier rang dans ces rencontres, M. Madoz, sous prétexte de calmer l'opinion, prononçait un de ces discours qui ne font qu'ajouter au trouble des esprits. Il faisait une proposition dans laquelle on déclarait que le nouveau ministère n'avait point la confiance des cortès. La motion était en effet adoptée, et une commission était nommée pour aller la porter à la reine. Or il se présente ici plusieurs questions essentielles : sur quoi se fondait cette fraction de l'assemblée pour voter une motion de censure? Le ministère entrait à peine au pouvoir et n'avait pu rien faire encore. Le général O'Donnell, à qui une minorité remuante envoyait cette déclaration de guerre, avait depuis plusieurs mois obtenu des votes réitérés de confiance de la majorité des cortès. En outre les députés réunis dans la salle du congrès avaient-ils réellement le droit de prendre la délibération qu'ils signifiaient à la reine, sans avoir même entendu les nouveaux ministres? C'est là ce qui est douteux. Il y a dans le règlement de l'assemblée, il est vrai, un article qui autorise cinquante députés, pendant les prorogations des cortès, à prendre certaines résolutions;

mais il tombe sous le sens qu'il s'agit ici simplement de résolutions de peu d'importance, n'ayant pas même un caractère de loi, comme le dit le texte. Une minorité du congrès, qui n'aurait pu voter la plus petite loi d'intérêt local, avait-elle le droit d'adopter une motion qui suspendait les prérogatives constitutionnelles de la reine, et imposait une politique tout entière? Le général O'Donnell était donc fondé à répondre au président des cortès, au général Infante, qu'il considérait la délibération de la minorité du congrès comme absolument illégale. Pendant ce temps du reste, les événemens avaient marché. La milice nationale avait ouvert le feu contre les troupes, et dès lors tout était remis au sort des armes.

Au fond, on ne pouvait mieux servir les intérêts du général O'Donnell que ne le faisaient en ce moment la milice nationale et les progressistes de Madrid. On aurait pu évidemment créer une situation très difficile au nouveau ministère par une attitude hostile, mais en même temps modérée et légale, en attendant la réunion des cortès, et en s'emparant du nom d'Espartero comme d'un drapeau parlementaire. Offrir le combat au général O'Donnell sur le terrain où il était, défendant les prérogatives de la royauté, secondé par les généraux les plus habiles et les plus marquans de l'Espagne, disposant d'une armée qu'il avait su depuis deux ans ramener à la discipline et au devoir, — agir ainsi, c'était préparer un succès au nouveau président du conseil, et celui-ci n'était point homme à se laisser intimider par les miliciens. Après avoir divisé son armée en deux corps, commandés par les généraux Manuel de la Concha et Serrano, O'Donnell serrait l'insurrection de toutes parts, et la rejetait dans les quartiers populaires de Madrid, dans la rue de Tolède, où elle allait s'éteindre. Là trouvait la mort un personnage qui avait déjà figuré dans la révolution de 1854, et qui a reparu dans les derniers événemens : c'est le *torero* Pucheta. Commencée le 14 juillet, le jour même de la formation du ministère, l'insurrection se terminait le 16, par la victoire complète du gouvernement.

Ce n'était pas tout de vaincre à Madrid. L'état des provinces, de l'Aragon, de la Catalogne surtout, devait inquiéter le nouveau cabinet, d'autant plus que M. Escosura, avant de quitter le ministère, avait, dit-on, annoncé la crise à Saragosse par la voie télégraphique, afin de provoquer un mouvement en faveur du duc de la Victoire. Aux premières nouvelles venues de Madrid, en effet, Saragosse se prononçait, et le capitaine-général de l'Aragon, le général Falcon, se mettait à la tête d'une junte révolutionnaire. A Barcelone, l'insurrection est venue se briser devant l'énergie du chef militaire, le général Zapatero, qui avait sous ses ordres dix ou douze mille hommes, et sur qui le gouvernement pouvait compter. La lutte cependant a été terrible, plus sanglante que celle de Madrid : elle a duré quatre jours, au bout desquels les insurgés ont été complétement mis en déroute et dispersés de tous côtés. Aujourd'hui la Catalogne tout entière paraît soumise. Saragosse reste le dernier foyer de la résistance. Seulement la pacification de la Catalogne, la défaite de l'insurrection à Madrid, le calme qui n'a cessé de régner dans les provinces basques, permettent désormais au gouvernement de concentrer des forces suffisantes autour de Saragosse, dont la reddition s'opérera peut-être sans effusion de sang. C'est du moins ce qu'on

peut augurer d'une demande d'armistice adressée par la ville au général Dulce, envoyé en Aragon. Quant aux autres villes qui se sont prononcées, obéissant à une sorte d'influence épidémique, elles font successivement leur soumission. C'est là ce qu'on peut appeler la période du combat.

Mais, observera-t-on, au milieu de toute cette crise, où donc est le duc de la Victoire, pour qui des villes se prononcent et deviennent le théâtre de sanglans conflits? Il faut bien le dire, Espartero n'est nulle part, ou plutôt il est resté tranquille et muet dans sa maison, à Madrid, depuis le jour de sa démission. On s'est étonné de cette inaction dans de telles circonstances, parce qu'on s'est plu à se créer un personnage de convention très différent du personnage réel. On reproche aujourd'hui à Espartero de manquer des qualités qu'il n'eut jamais. Le duc de la Victoire a été un courageux soldat; c'est un homme d'instincts honnêtes, mais dépourvu de toute initiative politique, irrésolu et inactif par sa nature, sujet d'ailleurs à une infirmité cruelle qui paralyse souvent ses facultés. La popularité est sa faiblesse; mais comme ce n'est point là un moyen de gouvernement très efficace, quand la popularité est épuisée, quand elle ne suffit plus et qu'il faut agir, le héros tombe. Lorsque le duc de la Victoire a joué un rôle politique, c'est qu'il était en quelque sorte porté par les événemens, qui l'entraînaient bien plus qu'il ne les conduisait. Il n'en était point de même aujourd'hui; deux ans de règne ont singulièrement amoindri le crédit des idées révolutionnaires, et une des forces du général O'Donnell était le sentiment de lassitude répandu dans tout le pays. Ce qui était la force d'O'Donnell était la faiblesse d'Espartero, et dans cette lutte inégale il est peut-être assez simple que le duc de la Victoire n'ait pas voulu aller figurer comme un insurgé de plus à la tête de la milice nationale, après avoir, dans des circonstances récentes, manifesté son dévouement à la monarchie constitutionnelle et à la reine.

Lorsque des événemens comme ceux qui viennent de s'accomplir au-delà des Pyrénées sont encore flagrans pour ainsi dire, ils restent enveloppés d'une certaine obscurité. Il est difficile d'en mesurer toutes les conséquences; on peut du moins en mesurer jusqu'à un certain point la portée morale et politique. Jugée au point de vue des faits, il est évident que la crise d'où est sorti le ministère du général O'Donnell n'est nullement un coup d'état véritable. Le nouveau cabinet n'a pu détruire une constitution qui n'existe pas, qui n'est pas promulguée, et qui par conséquent est sujette à révision sans qu'il y ait aucune illégalité. Il n'a point violé l'autorité des cortès parce qu'il a refusé d'accepter la motion injurieuse d'une minorité révolutionnaire délibérant sans mandat. En nommant un ministère autre que celui qui existait jusque-là, la reine n'a fait qu'user de la prérogative la plus simple de la souveraineté. En domptant la sédition par les armes, le ministère n'a fait que défendre la loi, audacieusement attaquée. Dans tous ces actes, on n'aperçoit pas la trace de ce qu'on peut nommer un coup d'état, c'est-à-dire d'une suppression systématique et absolue des institutions existantes; mais il n'est pas moins vrai que la lutte a changé la condition des choses. Par cela même que le succès de l'insurrection eût été une menace pour la monarchie, sa défaite doit inévitablement avoir des conséquences conservatrices. En définitive, comme nous le disions, c'est une révolution ramenée

par la force des circonstances à son point de départ, et à ce premier instant les vues des esprits libéraux ne dépassaient point la pratique sincère d'un système constitutionnel sensé, régulier et préservateur. C'est parce que les partis extrêmes ont voulu tout détruire, pour tout recomposer selon leurs idées, qu'ils ont conduit l'Espagne à l'anarchie. Maintenant le ministère actuel suffira-t-il à la tâche qu'il vient d'assumer? On sait comment il se compose; il appartient en majorité aux idées conservatrices. Quelques-uns des ministres sont des hommes de talent, et de ce nombre est le ministre d'*état*, M. Pastor Diaz, qui est un des écrivains éminens de la Péninsule, et qui représentait récemment la reine Isabelle à Turin. Par le fait, deux hommes personnifient la pensée politique du cabinet actuel de Madrid, le général O'Donnell et le ministre de l'intérieur, M. Rios-Rosas.

Le comte de Lucena est l'homme d'action dans le gouvernement; M. Rios-Rosas est l'administrateur, l'organisateur politique et civil. Le nouveau ministre de l'intérieur est surtout un homme d'une intégrité reconnue et d'une indomptable énergie. M. Antonio de los Rios y Rosas est jeune encore : il a quarante-quatre ans. Il est né en Andalousie, à Ronda, dans ce pays à demi mauresque, et il a conservé quelque chose d'africain. Il entrait dans la vie publique lors de l'inauguration du régime constitutionnel, à l'avénement de la reine Isabelle, et depuis cette époque il n'a cessé de marquer soit comme avocat, soit comme homme politique. Il a toujours professé les idées conservatrices. Dès 1837, il était nommé député aux cortès. Après la défaite de son parti, en 1840, il prenait part à la rédaction des principaux journaux modérés avec MM. Pastor Diaz et Pacheco. A dater de 1845, M. Rios-Rosas devenait un des principaux membres du parti conservateur; il entrait au conseil d'état lors de l'organisation de ce corps, et il était destitué en 1848, parce que dès cette époque il se rangeait dans ce qu'on a appelé l'opposition modérée. Il y a deux ans, on peut s'en souvenir, il figurait dans ce ministère que présidait le duc de Rivas, et qui dura quarante heures, entre la chute du cabinet du comte de San-Luis et le triomphe définitif de la révolution de 1854. Les discours que M. Rios-Rosas a eu l'occasion de prononcer dans les législatures dont il a fait partie sont nombreux; ils sont tous remarquables par la vigueur et l'élévation du talent autant que par la fermeté des principes. Le nouveau ministre de l'intérieur de Madrid a plus d'une fois intimidé ses adversaires des partis extrêmes dans les cortès actuelles, où il n'a cessé de lutter contre l'esprit révolutionnaire. Dans toutes les circonstances, malheureusement assez nombreuses, que lui offrait la discussion des lois organiques et de la constitution, il a constamment cherché à faire prévaloir les garanties conservatrices. La présence de M. Rios-Rosas dans le conseil est évidemment une preuve que le gouvernement est décidé à raffermir sur des bases solides l'ordre politique.

Quelles seront les conditions de ce rétablissement de l'ordre moral et politique? Le cabinet de Madrid semble avoir ajourné toute décision sur ces points essentiels jusqu'à l'entière pacification matérielle de l'Espagne; mais dès ce moment il est possible de pressentir quelques-unes des questions qui s'élèveront naturellement. Ainsi il est infiniment probable que l'assemblée actuelle cessera d'exister, et que de nouvelles cortès seront réunies. Quel-

ques modifications devront être introduites dans la constitution votée il y a quelques mois, si même on ne revient plus simplement à l'une des constitutions qui ont régi antérieurement la Péninsule. Il n'est point douteux que la question de l'existence ou de la réorganisation des milices nationales sera également abordée. Peut-être enfin suffira-t-il de la présence au pouvoir d'un cabinet animé d'intentions droites et modérées pour mettre un terme aux différends religieux suscités par la loi de désamortissement. La solution de toutes ces questions, qu'on le remarque bien, n'entraîne nullement une atteinte au régime constitutionnel, une réaction sans limites. Le cabinet de Madrid est placé aujourd'hui dans de telles conditions, qu'il a nécessairement à choisir son chemin entre une politique qui ne serait encore qu'un système de complaisances à l'égard des partis révolutionnaires et une réaction qui ne ferait que créer un autre genre de dangers. A ne considérer que les choses en elles-mêmes, peut-être cette œuvre, sans être facile, n'est-elle point impossible à accomplir. En réalité, entre les hommes sensés et modérés des divers partis, il y a moins de différences d'opinion qu'on ne croit : de simples nuances les séparent souvent; mais le grand, le terrible obstacle, c'est le travail des passions, des ambitions, des rivalités personnelles. C'est là ce qui divise les hommes, ce qui les met en lutte, et ce qui finit souvent par des révolutions dans un sens ou dans l'autre. Souvent aussi les conseils irresponsables interposent leur autorité clandestine. La question est de savoir si le général O'Donnell triomphera des difficultés de toute nature qui l'entourent aujourd'hui; même après l'épreuve des séditions matérielles, c'est encore un moment grave pour l'Espagne.

Quant à la France, son intérêt, sa politique, c'est de favoriser tout ce qui peut tendre à l'établissement d'un régime régulier et durable au-delà des Pyrénées. Si le gouvernement français, en présence des derniers événemens, a jugé utile de réunir des troupes à la frontière du midi, ce n'était nullement sans doute dans la pensée d'une intervention active dans les affaires de l'Espagne. Au point de vue de toutes les idées conservatrices ou libérales, la vraie, la seule question sur laquelle la France puisse avoir une opinion arrêtée, c'est le maintien de la dynastie, à laquelle se lie l'existence de la monarchie constitutionnelle. Tout le reste est livré au jeu naturel des institutions, et quelquefois au caprice des hommes.

Notre temps, par lui-même si rapide et si fugitif quand on l'observe dans ce qu'il a de plus actuel, est le fils du temps passé. Il se rattache aux époques antérieures par des liens souvent intimes et invisibles, que l'histoire recherche et met à nu, en montrant comment la civilisation se développe, comment les choses s'enchaînent. C'est en quelque sorte un travail d'hérédité permanente qui est partout. La trace des législations anciennes est marquée dans les législations nouvelles; dans les mœurs même altérées d'une époque, il y a toujours quelque reste des mœurs et des usages d'autrefois; le caractère primitif et originel des races persiste à travers les plus grands changemens; les Gaulois de César n'ont pas disparu complétement. Parfois aussi il est de grands faits contemporains dont on retrouve l'ébauche, l'image ou le principe dans les événemens les plus lointains. De là cet intérêt grave et attachant à la fois des œuvres historiques qui vont ressaisir au fond des

siècles le secret de la vie confuse des peuples. Dans le passé, du reste, que de révolutions et de luttes, que de caractères et de figures qui se succèdent et passent comme dans un drame toujours renouvelé! M. Amédée Thierry, dans des études que nos lecteurs connaissent, et dont il rajeunit le succès en les publiant de nouveau sous le titre d'*Histoire d'Attila et de ses Successeurs*, a peint avec un rare talent une de ces époques marquées d'un sceau caractéristique, un de ces héros qui secouent le monde en le poussant dans quelque voie nouvelle. Le héros, c'est Attila, le conquérant asiatique, le fondateur du premier empire hunnique; l'époque, c'est le ve siècle. Attila, ainsi que le fait remarquer l'auteur, survient dans une heure de transition, à la limite de deux âges; il est placé entre l'époque romaine, dont il va hâter la dissolution, et les grands établissemens barbares, dont il marque l'avénement. Initiant la barbarie à une vie jusque-là inconnue pour elle, il prépare les dominations germaniques, qui vont se substituer à la domination romaine. Enfin il pénètre en Europe par ces contrées du Danube où s'est joué si souvent le sort de l'Occident, où une question de civilisation générale s'agitait récemment encore par les armes. Pour le monde d'alors, pour ce monde en possession de la civilisation de Rome, Attila était un ennemi formidable, un dévastateur terrible, foulant sous les pieds de ses chevaux les Gaules et l'Italie. De là cette singulière diversité dans les souvenirs et les impressions qu'il a laissés au plus profond de la mémoire des peuples. Dans les traditions latines, Attila est le fléau de Dieu, un messie de destruction et de ruine envoyé pour châtier le monde romain perdu de vices; dans les traditions et les légendes germaniques au contraire, il apparaît presque comme un Charlemagne. C'est à travers cette confusion qu'il fallait ressaisir la vérité, si souvent obscurcie par les historiens eux-mêmes. M. Amédée Thierry a réussi, comme on sait, à rétablir les perspectives, à recomposer la figure de son héros et toute cette vie barbare, si étrange et si puissante, devenue une des sources de la vie moderne. L'œuvre d'Attila d'ailleurs n'a point disparu complétement avec lui. Le troisième empire hunnique, fondé plus tard, mais préparé par son passage, subsiste encore : c'est la Hongrie. Du Danube à la Mer-Caspienne, ces contrées sont pleines des débris dispersés des races qui pénétraient en Europe au ve siècle, et il est curieux de voir comment le souvenir d'Attila a survécu parmi les populations, parmi les Huns d'Europe et les Huns d'Asie. Un voyageur s'arrête dans une pauvre maison en Transylvanie. Sur le mur sont fixées deux images : l'une est celle de Napoléon, l'autre est celle d'Attila. Pour le pauvre Transylvain, Attila est le père, le roi des Magyars. Dans les contrées de la Mer-Caspienne, un autre voyageur, il y a quelques années, entend chanter une légende dans une vallée du Kouban : c'est une légende d'amour qui rappelle encore le nom d'Attila. Ainsi, comme le dit M. Thierry, vient expirer dans un écho lointain le bruit de ces tempêtes qui bouleversèrent l'Europe avant de la transformer, il y a quatorze siècles.

Dans la variété des productions littéraires, il est un genre dont on a trop abusé, et qui conserve néanmoins pour l'imagination une sorte de charme intime et indéfinissable : c'est le roman, le conte, la nouvelle; en un mot, c'est la fiction à travers laquelle on aperçoit la réalité de la vie humaine. On a

tant prodigué les couleurs factices, les passions folles, les inventions bizarres, que l'art, n'ayant plus le fil conducteur de la vérité, a fini par s'égarer dans cette région obscure des invraisemblances et des impossibilités. Après avoir pris toutes les formes, après s'être fait tour à tour humanitaire ou frivole, déclamateur ou réaliste, et avoir régné en souverain, le roman est réduit à la condition la plus critique; on pourrait presque écrire l'histoire de sa grandeur et de sa décadence. Le genre garde son attrait, les œuvres ne répondent plus à l'idéal des esprits et des âmes. Le roman renaîtra sans doute, car c'est une des formes naturelles de l'imagination; mais il ne renaîtra que par l'observation saine, par une étude attentive du cœur, par un retour vers tous les sentimens vrais. Le grand roman existe à peine aujourd'hui; on ne le connaît plus. La nouvelle fleurit de toutes parts : c'est une moisson incessante, qui croît d'elle-même, sans culture; mais parmi ces nouvelles de tous les jours, combien en est-il qui aient véritablement une valeur littéraire? Les plus agréables de ces contes sont souvent ceux où il y a le moins de prétention, où on sent le moins l'industrie et le métier. Ce n'est point un écrivain attitré, ce n'est point même, à ce qu'il semble, une plume française, qui a écrit un petit livre publié il y a quelque temps et intitulé *la Villa Galietta*. L'auteur, qui est d'origine étrangère et qui de plus est une femme, se cache sous le nom de la comtesse Nathalie. *La Villa Galietta* est une histoire mondaine, l'histoire d'un de ces amours qui se nouent en courant, aux bords du lac de Côme, entre un jeune officier autrichien et une belle étrangère, — amours facilement noués, et qui se dénouent sans trop de coups de foudre. Cette vie italienne du lac de Côme, sous un ciel qui trouble le cœur ou les sens, toute cette existence à la fois provoquante et molle, mêlée d'oublis et d'élégances, *la Villa Galietta* la reproduit avec distinction. La comtesse Nathalie raconte évidemment avec esprit; elle a le mot piquant et l'observation hardie. *La Villa Galietta* est une bluette échappée à une imagination ingénieuse et vive, qui se risque un peu pour mieux se distraire de l'ennui sans doute. C'est aussi dans une région sociale élevée que se passent les *Épisodes de la Vie intérieure*, racontés par M. Charles de Nogeret; mais ici le ciel n'a plus les mêmes feux. L'auteur ne sort point de la France; il prend ses héros dans ce monde qui passe l'hiver à Paris, qui va à la campagne ou aux Pyrénées pendant l'été, et dans ce monde M. de Nogeret a trouvé les élémens de deux ou trois histoires qui montrent quelques-uns des aspects de la vie. Ces récits, tels que *Vapré* et *la Fiancée de Royan*, sont écrits avec facilité et sans prétention, comme on écrit avec un esprit qui ne recherche pas le bruit littéraire. Un autre écrivain, M. J.-T. de Saint-Germain, raconte une bien autre histoire; c'est une légende qui est intitulée *Pour une Épingle*. Ce petit récit est de cette famille de livres dont le *Voyage autour de ma Chambre* est le modèle, où le sujet n'est rien, et où les développemens sont tout. On a raconté qu'un banquier fameux, mort il y a dix ans, avait dû à une épingle la fortune qu'il avait faite dans notre époque, c'est-à-dire qu'il avait attiré l'attention sur lui par le soin qu'il avait mis à ramasser une épingle perdue. Le sujet est le même dans la légende de M. J.-T. de Saint-Germain, et c'est cette petite, cette précieuse épingle trouvée un jour par hasard, qui raconte la vie de celui dont elle a

fait la fortune, dont elle a comblé tous les vœux. L'invention n'est pas grande dans cette histoire; les scènes qui se rattachent à cette donnée sont quelquefois touchantes, et la pensée est morale autant que simple, puisque cette épingle devient le talisman de celui qui l'a trouvée, le symbole de l'esprit de travail, de la rectitude, de tous les goûts purs et élevés. Que d'hommes et que de pays même pour qui un tel talisman ne serait point de trop, non-seulement dans la vie sociale, mais dans la vie politique!

La clôture de la session législative à La Haye a créé pour le moment en Hollande une sorte de trêve politique au lendemain des modifications ministérielles qui ont récemment ému le pays. Au milieu de telles conjonctures, le discours prononcé par le nouveau ministre de l'intérieur, M. Simons, dans la dernière séance des états-généraux, n'a point laissé d'avoir une certaine importance. En dehors des déclarations relatives à la prospérité des finances publiques, ce discours, dans sa partie politique, a été l'objet de bien des appréciations et de bien des commentaires. Il est évidemment peu explicite sur les points essentiels du système que la dernière crise a fait prévaloir : il indique du moins que, malgré toutes les craintes qui ont fait subitement explosion dans le pays, le cabinet n'a point de desseins contre les libertés dont le peuple hollandais est depuis longtemps en possession. « Le gouvernement, dit le ministre de l'intérieur, désire progresser, non rétrograder dans la voie du développement religieux et politique. » Il reste à savoir quel est le vrai sens de ce mot de progrès employé ici. Le discours de M. Simons a un autre mérite : il dévoile assez clairement, il laisse comprendre une des causes de la dissolution du dernier cabinet. C'est la question de l'enseignement primaire, à ce qu'il semble, qui a été en quelque façon le nœud de cette crise récente. Un projet de loi sur l'instruction primaire avait été présenté, comme on sait; il avait été étudié dans les chambres, et avait donné lieu à de vives et sérieuses discussions, où divers systèmes s'étaient produits sur le caractère plus ou moins religieux de l'enseignement distribué au nom de l'état. Le nouveau ministre dit que le roi s'est ému des inquiétudes provoquées par ce projet, que le gouvernement désire chercher un moyen de régler cette grave question sans froisser les consciences et sans dévier du principe des écoles mixtes, consacré en Hollande depuis nombre d'années; mais ici encore on peut se demander quel sera ce moyen merveilleux de concilier les vues très divergentes qui se sont manifestées à cet égard. La solution du problème est ardue après tant de projets conçus et abandonnés, et elle ne devient pas plus facile au milieu de l'émotion des esprits. Le parti modéré hollandais attend qu'on lui présente ce moyen de conciliation, et jusque-là il se tient visiblement dans une attitude de réserve, tandis que les partis plus ardens poursuivent leur guerre contre le nouveau cabinet. Il en résulte que la position du ministère récemment appelé au pouvoir ne cesse point d'être critique, bien que les luttes parlementaires soient pour le moment ajournées. Le cabinet éprouve une difficulté extrême à se compléter; on n'a pu trouver encore un ministre du culte catholique et un ministre de la marine, ce qui s'explique par la répugnance des hommes politiques à entrer dans la combinaison qui a prévalu. D'un autre côté, le grand défenseur, le patron du cabinet, M. Groen van Prinsterer, promène

sans trop de succès ses candidatures électorales dans tout le pays. Après avoir échoué à La Haye, il se présente à une seconde élection, qui a lieu à Leyde, contre M. van Reenen, ancien ministre de l'intérieur et libéral modéré, et la cause du chef du parti ultra-protestant paraît fort compromise à Leyde comme à La Haye, si bien que le cabinet s'occupe, dit-on, de rendre un collége électoral vacant, pour faire rentrer M. Groen van Prinsterer dans les chambres. Tout cela indique que si l'opinion se calme dans ses manifestations, elle ne se rattache pas au ministère, qui aura inévitablement à subir une rude épreuve, lorsque les états-généraux se réuniront de nouveau d'ici à deux mois. La lutte sera sans doute sérieuse et décisive entre les partis.

Au milieu de toutes les questions qui s'agitent au moment présent dans le Nouveau-Monde, il n'en est point de plus grave que celle de l'élection présidentielle qui se prépare aux États-Unis. Les altercations, suivies de voies de fait, qui ont eu lieu au sein du congrès entre M. Brooks et M. Sumner, et qui ne sont point du reste les seules de ce genre, montrent assurément ce qu'il y a de violent et de bizarre dans les mœurs américaines. Les troubles du Kansas sont un épisode de guerre civile assez curieux et assez terrible, la querelle de l'Union avec l'Angleterre au sujet de l'Amérique centrale implique certes les intérêts les plus sérieux; mais ces diverses affaires, qui sont les principales ou les plus récentes, sont dominées elles-mêmes par cette autre question : A qui appartiendra le pouvoir? C'est-à-dire, en d'autres termes, quel parti va triompher et régner durant la prochaine période présidentielle? Le résultat du scrutin qui s'ouvrira bientôt peut influer également sur la situation intérieure des États-Unis et sur les rapports de la grande république avec l'Europe. Suivant les doctrines qui prévaudront, ces rapports pourront devenir faciles ou compliqués et hasardeux. Il y a déjà quelque temps que l'agitation électorale a commencé dans tous les états de l'Union, et le mouvement des candidatures se dessine assez nettement, quoique les chances puissent singulièrement varier encore avant le jour de l'élection définitive. Toujours est-il qu'au premier rang se trouve d'abord le candidat du parti démocrate. Le président actuel, M. Pierce, élu une première fois par ce parti, avait songé à se faire réélire; mais il a dû y renoncer, il a été complétement abandonné. Une convention tenue à Cincinnati a adopté la candidature de M. Buchanan. Le parti démocrate a du reste publié son programme en se ralliant tout entier à cette candidature. Il compte que la prochaine administration fera tous ses efforts pour assurer l'ascendant des États-Unis dans les eaux du golfe du Mexique et pour seconder la régénération de l'Amérique centrale, de même que pour assurer la liberté des communications entre l'Océan-Atlantique et l'Océan-Pacifique; il considère en tout comme sacrés les principes compris dans la doctrine de Monroë. Le candidat choisi n'est point homme d'ailleurs à reculer devant l'application de ces principes. M. James Buchanan est depuis longtemps mêlé aux affaires de son pays. Il y a près de quarante ans qu'il a commencé sa carrière politique. Il a été successivement représentant, sénateur; il était secrétaire d'état sous la présidence de M. Polk. Précédemment, sous l'administration du général Jackson, il avait été ministre plénipotentiaire en Russie, et, il y a peu de mois encore, il représentait les États-Unis à Londres.

L'intelligence de M. Buchanan n'est point contestée; mais ses doctrines démocratiques sont très absolues et très décidées. Il va hardiment au but que caressent toutes les ambitions américaines; il a été favorable à tous les projets d'annexion qui ont pu se produire. Qu'on se souvienne seulement qu'il faisait partie, avec M. Soulé, de cette conférence d'Ostende où quelques ministres de l'Union proclamaient hardiment que leur pays serait fondé, d'après toutes les lois divines et humaines, à s'emparer de l'île de Cuba, si l'Espagne refusait de céder sa possession à prix d'argent. Au point de vue de la politique extérieure, M. Buchanan représente donc la doctrine de Monroë dans ce qu'elle a de plus marqué, de même que, sous le rapport de la politique intérieure, il représente les intérêts du sud, c'est-à-dire l'esclavage. Beaucoup d'autres candidatures opposées à celle de M. Buchanan se sont produites et ont été adoptées par diverses conventions. En définitive cependant, ces candidatures peuvent se réduire à deux principales, qui répondent aux nuances les plus caractéristiques des partis. Les *know-nothing*, qui forment, comme on sait, une masse assez considérable aux Etats-Unis, ont jeté les yeux sur M. Fillmore, ancien vice-président sous l'administration du général Taylor, et homme d'opinions assez modérées. D'un autre côté, le parti républicain pur a choisi pour candidat le colonel Frémont, qui est un des grands propriétaires de l'Union, et qui s'est fait connaître par diverses explorations très hardies dans les Montagnes-Rocheuses et en Californie. Cette division des suffrages ne peut évidemment que favoriser la candidature de M. Buchanan. Depuis quelque temps toutefois, il semble s'opérer un certain travail dans les partis. Les *know-nothing* du Massachusetts viennent de se détacher de M. Fillmore, et se sont prononcés en faveur du colonel Frémont. On dirait donc que les partis opposés à M. Buchanan sentent le besoin de se réunir et de concentrer leurs votes sur un seul nom. Au fond, dans cette lutte électorale, c'est la question de l'esclavage qui occupe la première place. Non pas que le parti républicain et les *know-nothing*, qui appuient M. Fillmore ou le colonel Frémont, en combattant la candidature de M. Buchanan, soient des abolitionistes absolus et systématiques, mais ils veulent tracer des limites à l'esclavage et l'empêcher de s'étendre. Au point de vue extérieur, ces partis ont également une politique moins turbulente et moins agressive. C'est entre ces diverses nuances de l'opinion américaine que va s'agiter le problème de la prochaine élection, problème dont la solution pourra exercer une singulière influence sur les destinées de l'Union. CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

ASTORGA.

Emmanuel von Astorga, eine Kunstgeschichte, Stuttgart 1856.

Voici une existence qui ne saurait manquer d'intéresser tous ceux qui aiment à retrouver parfois le roman dans l'histoire. A la variété des incidens, à l'air de vaillantise du héros, on croirait presque avoir affaire à quel-

que peintre italien du XVIe siècle, et c'est d'un musicien qu'il s'agit; il est vrai que ce musicien n'appartient point à notre temps, et qu'il a toujours vécu sous des climats où le pittoresque et la couleur sont comme à demeure. Quoi qu'il en soit, ainsi rétablie par les savantes investigations d'un ingénieux écrivain allemand, cette figure vit et se meut avec un grand charme d'originalité à travers les circonstances les plus émouvantes. Chez nous, les travaux de ce genre sont malheureusement bien rares, et la littérature musicale, tout occupée aux mille détails de la chronique des théâtres, n'a guère le temps d'interroger l'histoire. M. Fétis et M. Delécluze ont, je le sais, tenté la voie de ce côté; mais avec eux il ne faut s'attendre qu'à des recherches purement chronologiques, où presque toujours la vie manque, cette vie sans laquelle les plus beaux documens ne sont après tout qu'une lettre morte, et que l'imagination a seule en dernier ressort le pouvoir de communiquer aux recherches de la science. Le meilleur biographe qu'eût pu rencontrer en France le Napolitain Astorga, c'est peut-être Henri Beyle, chez qui le sens historique, musicalement parlant, s'unissait si bien aux facultés littéraires indispensables pour en tirer parti; ce qui ne veut point dire que cette histoire, telle que M. Riehl vient de la retrouver et de la reconstruire, n'ait pas son mérite. J'y reconnais au contraire un très vif intérêt, que je serais heureux de faire partager à mes lecteurs en la leur racontant à ma manière.

Emmanuel d'Astorga vit le jour en Italie, dans la première moitié du XVIIIe siècle. De portrait de lui, je doute qu'il en existe, puisque M. Riehl n'en indique point, mais je me le figure à vingt-cinq ans, l'air noble, élancé, portant haut la tête, les traits spirituels et fins, quoique nettement accusés, et le visage d'une pâleur de spectre avec des yeux noirs étincelans. Ses manières ont l'aisance et la distinction d'un homme habitué à l'éclat des cours, et sous ce masque légèrement ennuyé et dédaigneux, vous saisiriez déjà les traits d'une longue souffrance. Cette expression de tendresse et de mélancolie profonde que respirent ses compositions écrites, sous le bienheureux règne du *rococo*, en des temps où la musique ignorait les divines langueurs du romantisme, à quelles causes l'attribuer, sinon aux événemens mêmes de son existence, aux diverses épreuves que sa destinée lui fit subir? C'est encore et toujours l'éternelle histoire de l'âme écrasée sous le poids des réalités humaines et s'échappant du triste milieu qui l'opprime pour se réfugier dans la sphère de l'idéal, comme dans un suprême asile de liberté.

Nous rencontrons Astorga pour la première fois au pied de l'échafaud où deux valets du bourreau le maintiennent et le forcent à se repaître des dernières convulsions de son père, qui vient d'être exécuté pour avoir voulu entraîner la Sicile dans une sédition contre l'autorité du roi d'Espagne Philippe V. Aux suites de cette horrible catastrophe, la mère d'Emmanuel ne devait pas survivre, et l'esprit du malheureux jeune homme fut tellement impressionné de l'abominable spectacle, que sa raison s'en égara. Pendant quelque temps, il fallut renoncer à l'arracher de cette place. Morne, accablé, stupide, ses yeux semblaient ne pouvoir se détacher de la vision qui l'obsédait. Il refusait le boire et le manger, et passait ses jours et ses nuits assis

sur une pierre, tantôt immobile et silencieux comme un fantôme, tantôt hurlant le désespoir et la mort, si bien que, la police commençant à prendre ombrage des conséquences qu'un pareil exemple pourrait avoir sur l'imagination inflammable des Siciliens, les choses étaient au moment de mal tourner pour le pauvre orphelin, lorsque la princesse des Ursins, touchée de tant d'infortunes, donna l'ordre qu'on l'amenât en Espagne, où elle le fit entrer au cloître d'Astorga. De là cette pâleur de son visage, de là cette mélancolie profondément empreinte dans ses œuvres : pâleur sincère, mélancolie qui n'a rien d'apprêté comme chez certains modernes. On lit sur ce front la marque d'une destinée tragique, on sent que cet homme a *réellement* souffert ce qu'il exprime, et que ses chansons, si futiles qu'elles soient, c'est d'une immense douleur qu'il les a tirées.

Sur ses commencemens et sur sa fin, l'obscurité plane. Son nom même reste une énigme. Philippe V en finit d'un seul coup avec le père et avec sa race : les armes, les trésors, les possessions héréditaires, tout, jusqu'au nom de la famille, disparut dans le gouffre de cette vengeance royale. C'est aux paisibles lieux de sa retraite, à ce cloître silencieux où l'art lui révéla ses secrets, qui devaient le rattacher à la vie, qu'Emmanuel emprunta ce nom d'Astorga auquel le fils du supplicié ajouta bientôt de nouveaux titres de noblesse capables de le consoler de ceux dont on l'avait frustré. Je l'ai dit, un égal nuage entoure le berceau et la tombe du maître. M. Riehl n'a lui-même rien à préciser sur ce point, et selon ses conjectures, ce serait dans un couvent de Bohême qu'Astorga aurait fini ses jours. On aime en effet à se le représenter achevant dans la méditation et la prière une vie si douloureusement éprouvée. Le voyez-vous par un beau jour de fête, assis à l'orgue et remplissant le sanctuaire des ineffables mélodies de son âme, où la foi seule a survécu? Notre peintre Ary Scheffer a dans son atelier, en ce moment, une admirable composition qu'il intitule : *les Douleurs humaines transfigurées*, œuvre symphonique où reparaissent, nageant dans l'azur lumineux et dépouillant leurs voiles de tristesse à mesure qu'ils franchissent les degrés de l'invisible échelle de Jacob, tous les types dès longtemps chers à son imagination : sainte Monique et Francesca, Béatrix et Marguerite. — Ainsi je me figure les mélodies du frère Emmanuel montant au milieu d'un nuage d'encens sous la coupole tout embrasée des irradiations du soleil à travers les vitraux. Son âme, jadis en proie à tant d'orageuses tourmentes, a retrouvé le calme. Tout à l'heure, après l'office, il ira se promener au bois voisin, comme ce pieux moine de la légende que la voix du mystique oiseau endormit pour cent ans, et ses jours s'écouleront ainsi jusqu'au dernier entre les austères pratiques de l'ordre et les doux recueillemens au fond de sa cellule, quand les enivrantes bouffées du printemps s'exhalent de la terre renouvelée, et que les doigts errent vaguement au clair de lune sur les touches d'ivoire du clavier.

Commencée pour ainsi dire au cloître, ce sera donc aussi dans un cloître que s'achèvera cette existence; mais, entre le point de départ et l'arrivée, l'incertitude cesse, et le roman s'ouvre sa voie.

De son couvent d'Espagne, Astorga passa à la cour du duc de Parme, où il reçut l'accueil le plus hospitalier, et voua désormais son temps à la pra-

tique de l'art divin dont le pouvoir avait en quelque sorte dissipé les ténèbres de sa raison. Nommé maître de chant de la fille du souverain, il plut à la jeune princesse, et bientôt, la musique aidant, s'établit entre le poétique et beau jeune homme de génie et sa royale élève une de ces tendres liaisons comme en ont tant vu les petites cours d'Italie depuis l'ère mythologique des amours de Tasse et d'Éléonore. Seulement Astorga eut le bon esprit de savoir jouir de son bonheur sans en devenir fou, c'était assez d'avoir une fois perdu la tête, et s'il but à la coupe dangereuse dont s'enivra le merveilleux chantre de la *Jérusalem*, du moins cette ivresse ne porta pas dans ses sens le délire et la mort. D'ailleurs les mœurs s'étaient fort radoucies en Italie depuis le règne d'Alphonse d'Este; le père de l'imprudente princesse, lorsqu'il découvrit le crime, traita la chose en véritable philosophe. Se contentant de séparer les criminels, il envoya la jeune fille faire une retraite aux Ursulines, et s'empressa de procurer au damoiseau une place dans la chapelle impériale, de sorte que ce qui jadis eût irrésistiblement entraîné la perte du coupable lui valut d'être lancé d'un moment à l'autre dans le plus grand monde musical, et ce fut ainsi que l'artiste profita de la déconvenue de l'amoureux. La chapelle de la cour de Vienne, montée sur un très haut pied, était sans contredit à cette époque la meilleure école où pût se développer le talent d'un compositeur. Il faut dire aussi que l'empereur Léopold faisait de sa musique la plus importante affaire, et s'en occupait au point de négliger souvent la politique, donnant à ses chanteurs le pas sur ses ministres. On sait qu'à ce sujet sa mort fut digne de sa vie, et que, sentant venir sa dernière heure, il rassembla autour de son lit tous les musiciens de sa chapelle, et rendit l'âme au milieu d'un ravissant concert de voix et d'instrumens.

L'aventureux gentilhomme sicilien trouva dans Léopold un maître capable de l'apprécier; l'empereur et lui se convenaient beaucoup, et la faveur du noble musicien grandissait tous les jours, lorsque la mort de son illustre protecteur y mit un terme. A dater de ce moment, Astorga quitte Vienne et court l'Europe, moins en artiste qu'en seigneur, menant partout grande chère et ne vivant qu'avec des princes. Si vagabonde pourtant qu'ait été sa promenade à travers le monde, il ne voulut jamais revoir sa patrie; mais, tout explicable que puisse être cet éloignement qu'il nourrissait au fond du cœur pour son île natale, Astorga ne réussit point à l'oublier. Malgré lui, l'influence de la Sicile, terre mélodieuse qui devait plus tard produire cette autre élégante et mélancolique figure de Bellini, se retrouve dans ses compositions, dans ses rondos de si douce langueur, dont je ne sais quelle vague remémorance de la patrie lointaine semble régler le rhythme à *six-huit*. On songe involontairement, en écoutant cette musique de suave et plaintive tendresse, à la voix du nautonnier sicilien modulant au bruit cadencé de la rame cet *O sanctissima* que la tiède brise des mers emporte au large.

J'ai dit le caractère d'ineffable langueur que les événemens de sa vie ont imprimé aux ouvrages d'Astorga. Plus que toute autre de ses compositions, son admirable *Stabat* nous fournit la preuve de cette tristesse dominante qui n'abdique jamais, même au sein des gloires paradisiaques. N'est-ce pas en effet une idée étrange d'avoir mis en mineur ces paroles toutes rayon-

mantes de lumière et de soleil : *Fac ut animæ donetur paradisi gloria!* — l'idée d'une âme initiée par la douleur aux mystères sacrés de l'art, et qui chante en soupirant encore les félicités éternelles? Et dans ce passage où il est écrit qu'un glaive a transpercé le cœur de la mère de Dieu : *Pertransivit gladius*, quel effet singulier dans ces basses s'élevant en gammes chromatiques jusqu'au sommet où planent les voix, et déchirant comme au fil de l'épée le tissu de l'harmonie! Je ne sache pas qu'aucun maître ait jamais rendu cette strophe, tant de fois reproduite en musique, avec plus de puissance et de vraie terreur que le doux Astorga. Vous êtes ému jusque dans les profondeurs de votre être; vous frissonnez soudain au contact du glaive qui, sur cette place des exécutions capitales, en immolant le père fit saigner le cœur du fils, et vous vous demandez si ce n'est pas en son propre martyrologe qu'à son insu peut-être le grand artiste a puisé les sublimes accens de cette élégie.

Dans le style sacré, une autre grande composition de ce maître, c'est son *Requiem*, dont nous ne possédons, hélas! que des fragmens, car tout est obscurité chez cet homme, et le peu qu'on en a et qu'on en sait offre tant de curiosité et d'intérêt, qu'on disputerait volontiers aux ténèbres ce qu'elles ont enseveli.

J'ai parlé plus haut de la musique de chambre d'Astorga. Personne n'ignore quelle chose ridicule était, au XVIIIe siècle, sous le bienheureux règne du *rococo*, une cantate italienne *a voce sola*, sorte de pastorale à la Deshoulières, long soupir amoureux autour duquel s'enroulaient coquettement des trilles et des fioritures, comme des devises autour d'un mirliton; interminable litanie où le berger chantait en mineur les cruautés de sa bergère, et tenait invariablement le majeur en réserve pour célébrer, dans les grandes occasions, l'inexplicable ivresse du triomphe. Qu'on imagine l'ennui mis en musique. Aujourd'hui tout cela ne nous paraît point seulement passé de mode, mais décrépit, caduc et momifié; vous diriez un octogénaire chantant fleurettes. Pour les vers et pour la forme, les cantates d'Astorga ne valent certes ni plus ni moins; mais ici l'inspiration est si profonde, le sentiment si chaleureux, qu'on oublie les pauvretés du texte en faveur du sonore tissu qui les recouvre. Cette musique intime d'Astorga, quand on la compare à ce que produisaient vers cette époque les maîtres de l'école napolitaine, nous fait l'effet d'un Murillo qu'on placerait au milieu des chefs-d'œuvre de la peinture italienne dégénérée. Ce que vous voyez à travers ses hymnes passionnés, à travers ses brûlantes élégies, c'est une sorte de Tasse musical de la cour de Parme exhalant ses galantes langueurs aux pieds de son Éléonore, et non point le pédantesque émule de quelque Nicolo Porpora écrivant gravement des solféges sur d'amoureux propos. La rêverie, la couleur, un certain romantisme dans l'ensemble de sa physionomie, voilà les qualités principales qui distinguent Astorga de la plupart de ses contemporains, et le rapprochent si curieusement des grands artistes de notre temps. Ajoutons une élégance aimable, beaucoup de grâce à la fois et de dignité, quelque chose en un mot d'élevé, de calme, de discret et de fin, qui dans le musicien dénonce l'aristocrate.

On a maintes fois essayé de peindre l'émotion profonde du bibliophile dé-

pistant un bouquin précieux, la joie concentrée de l'amateur de tableaux découvrant sous la poussière des siècles une toile de maître: M. Riehl raconte qu'un tressaillement de ce genre s'empara de toute sa personne lorsqu'en compulsant les paperasses enfumées d'une vieille collection hollandaise de manuscrits il mit la main sur deux cantates inédites d'Astorga. Dans le monde des lettres et de la poésie, quelqu'un qui découvre un trésor a d'ordinaire pour première idée de le publier. En fait de découvertes musicales, c'est, je le crains bien, tout le contraire qui se passe; c'est un charme, à ce qu'il paraît, si délicieux que de posséder un chef-d'œuvre à soi tout seul et d'en jouir sans partage aucun! Puis combien trouverait-on aujourd'hui en Europe de personnes s'intéressant à Astorga et capables de concourir aux frais d'une édition de ses ouvrages! Il y a quelques années, à l'occasion du centième anniversaire de la mort de Sébastien Bach, une gloire universelle celle-là, l'orgueil de l'Allemagne entière, il fallut qu'une société se constituât pour qu'après un siècle une édition correcte et complète des œuvres de ce grand maître national devînt une entreprise possible, et Bach fut publié, ô misère des temps! par souscription dans sa propre patrie! Il existe pourtant une édition du *Stabat* d'Astorga, édition imprimée naguère par les soins de quelques amis enthousiastes et jaloux de mettre le public dans la confidence des beautés qui les avaient ravis. Chose étrange, ici encore tout est anonyme; si vous parcourez la page servant de frontispice à cette partition, vous n'y voyez qu'une croix, une simple croix, et point de nom, comme sur ces tombes désertes dont la pierre recouvre une existence marquée du sceau de la fatalité. Ce qu'on sait désormais d'Emmanuel d'Astorga, c'est qu'il eut pour père un gentilhomme de race, décapité par la main du bourreau, qu'il fut l'ami des princes de son temps et l'amant d'une belle princesse, tour à tour poète, musicien, damoiseau, anachorète : voilà l'histoire et le roman. Quant aux lacunes, s'il en reste, c'est à l'imagination de les combler en s'aidant de ses œuvres, que je tiens pour le meilleur commentaire de sa vie.

H. BLAZE DE BURY.

ÉLÉMENS DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE, par M. Joseph Garnier (1). — Nous avons déjà saisi l'occasion, à propos de la réimpression des leçons professées au Collége de France par M. Michel Chevalier, de revendiquer pour l'économie politique la dénomination de *science*, qui lui a été fréquemment contestée. S'il était nécessaire de revenir sur ce point, la nouvelle édition du livre publié par M. Joseph Garnier viendrait à l'appui de notre démonstration. L'économie politique est bien une science dont on peut exposer les principes, définir les termes et suivre l'application à travers les faits multiples et si variés qui se produisent dans l'organisation matérielle, comme dans la vie morale des sociétés. Elle a été lente à se constituer, cela est vrai, à posséder ce qu'on appelle un corps de doctrine; mais c'est là précisément ce qui la rend recommandable et lui permet de s'exprimer aujourd'hui avec autorité, car, procédant directement de l'observation et de l'expérience, elle a dû étudier les effets avant de remonter aux causes, et elle s'est trans-

(1) Un volume, chez Guillaumin, Paris 1856.

portée en quelque sorte chez tous les peuples pour dégager les règles générales, les principes dont elle affirme l'excellence. Grâce au progrès des relations internationales et au développement des travaux statistiques, la science de l'économie politique est en mesure de recueillir, dans les régions les plus éloignées, dans les pays civilisés comme dans les contrées sauvages, partout en un mot, les informations sur lesquelles se fonde son enseignement; elle peut donc désormais marcher d'un pas plus sûr et présenter comme des axiomes un certain nombre de grandes et utiles vérités qu'a entrevues seulement la génération qui nous a précédés. — Ce n'est pas que tous les économistes soient encore parvenus à s'entendre sur l'ensemble de la doctrine : il reste des points obscurs et des définitions incomplètes, la grammaire et le dictionnaire de la langue scientifique offrent de nombreuses lacunes; mais à cet égard l'économie politique subit le sort de toutes les sciences, même des plus anciennes, qui ont sans cesse à réviser leurs principes d'après les leçons de l'expérience, et à modifier leurs classifications, leurs nomenclatures, leurs termes, en présence de découvertes nouvelles.

Ainsi que l'annonce son titre, le livre publié par M. Joseph Garnier est un exposé des notions fondamentales de l'économie politique. Un membre de l'Institut, M. Dunoyer, s'exprimait ainsi dans un rapport lu à l'Académie des Sciences morales au sujet de cet ouvrage : « L'auteur s'est moins proposé de faire du nouveau que de se rendre un compte exact de ce qui avait été fait et de tirer de cette consciencieuse et intelligente analyse un résumé clair et substantiel des principes de la science. Il s'est entouré de tous les maîtres qui en ont traité, depuis les physiocrates jusqu'aux auteurs contemporains les plus honorablement accrédités, et de leurs travaux réunis il s'est efforcé d'extraire un tout harmonieux qui est le corps même de la science, au point où l'ont conduite les communs efforts de ses fondateurs, s'efforçant de les rectifier, et surtout de les compléter les uns par les autres, montrant qu'ils sont souvent moins divisés qu'ils ne le croient, et s'appliquant en particulier, dans un esprit de justice distributive tout à fait louable, à faire honneur à chacun d'eux des vues qui lui sont propres et des services qu'il a rendus. » Cette appréciation, émanée d'un juge compétent, nous dispense d'insister sur le mérite du livre que nous avons sous les yeux. M. Joseph Garnier a puisé, dans un long exercice du professorat, des habitudes d'ordre et de clarté qui sont précieuses surtout pour la composition d'un ouvrage élémentaire. Il expose les doctrines qui sont généralement acceptées, il indique celles qui sont encore à l'état de discussion, et sauf en un point, à savoir la question du libre-échange commercial, il se montre fort réservé dans l'expression de sa pensée particulière; en un mot il ne prêche pas, il enseigne. Laissant ainsi à l'écart toute polémique irritante, M. Joseph Garnier a fait un livre utile, qui est destiné à occuper une place honorable dans la littérature économique.

C. LAVOLLÉE.

V. DE MARS

LES

VISIONS DE LA TENTE

La tente est de toutes les habitations humaines celle qui est le moins séparée du ciel et de ses mystères. Le matin, le soleil l'envahit; la nuit, les étoiles la pénètrent de leurs rayons; la nature y mèle sa vie indifférente et éternelle à notre courte et inquiète existence. Je me rappelle avoir eu au pied de mon lit une touffe de ces fleurs qui nous regardent, comme dit Henri Heine, avec des yeux attrayans et insensibles, semblables à ceux d'une courtisane pour qui on dépense sa dernière pièce d'or. Rien d'étonnant à ce qu'un pareil séjour soit hanté par d'étranges hôtes. C'est sous la tente que le sommeil m'a subjugué par ses sortiléges les plus puissans. Que de fois je m'y suis réveillé, perdu dans un plus formidable chaos que tout ce monde violent et confus remué par les imaginations allemandes! Tandis que le hennissement d'un cheval échappé pénétrait dans mes oreilles, que mon regard percevait vaguement les murs transparens de mon abri tout imprégnés des clartés de la lune, tandis qu'enfin mes organes réguliers et visibles renaissaient à ce monde, cette autre partie mystérieuse de moi, qui a des oreilles et des yeux aussi (le magnétisme nous le démontre), restait engagée dans la vapeur lumineuse des songes. Ainsi, tout en me remuant sur mon lit de cantine, j'étais encore dans cette maison qui peut-être est restée la plus grande de mes affections terrestres, cette maison où j'ai cru aux fées, où j'ai interrogé avec une curiosité pleine d'émotion les profondeurs de la citerne, où l'été j'ai compris chaque brin du ga-

zon, l'hiver chaque étincelle du foyer, enfin où s'est passé pour moi l'âge gigantesque, l'âge quasi-divin de l'homme : l'enfance. Mais ce sont là phénomènes ordinaires; je sais une tente qui a vu des faits vraiment dignes d'être recueillis par ceux que le monde invisible préoccupe. Je voudrais, de ce que j'ai à raconter, faire un récit composé avec un peu d'art; malheureusement l'art est tué par la guerre. A défaut de la composition que j'aimerais à donner, voici les documens mêmes dont un habile aurait peut-être tiré parti. Ce sont les fragmens d'un journal qui a été entièrement respecté, et d'entretiens dont le tour seul a subi quelques légères altérations.

Le journal a été écrit par le baron d'Hectal. J'ai tellement aimé ce digne officier, que son nom me semble devoir éveiller dans tous les esprits de vifs souvenirs. Colonel d'un des vaillans régimens dont se compose ce corps qui a conquis tant de gloire à Sébastopol, la légion étrangère, le baron d'Hectal donnait raison à ceux qui n'ont jamais voulu accepter la mort de la chevalerie. Il était Suisse, comme M. Benjamin de Constant, et avait certainement l'esprit aussi ouvert sur toute chose que l'auteur d'*Adolphe;* mais il était resté un des plus ardens partisans de ce qu'on appelle le vieux monde, je ne sais pas trop pourquoi, car dans la région des idées je n'ai pas encore trouvé un Colomb qui nous ait fait voir un monde nouveau. S'il eût vécu au temps où la royauté subissait ses plus cruelles épreuves, il serait mort le 10 août avec ces glorieux soldats qui tombaient sans être ébranlés dans leur courage ni dans leur foi. Dans notre siècle, où tant de gens nient l'action, comme certains essaient de nier Dieu, parce que sa puissance importune leur faiblesse, il trouva le moyen d'agir d'une manière digne de ses pensées et de son nom. J'ai rencontré, il n'y a pas encore longtemps, dans un coin de la Navarre, un paysan qui m'a parlé de lui. Son nom est resté populaire dans cette Vendée espagnole. Il fut blessé à cette bataille de Novare si glorieuse pour la maison de Savoie. Aux aventures d'Espagne et d'Italie succédèrent pour lui les aventures de l'Afrique. Commandant du cercle de Biskra, il habita parmi ce peuple chez qui règne encore dans toute sa splendeur l'esprit des *Mille et Une Nuits.* Il fit amitié avec le désert, cette mer de sable bien plus féconde que l'autre mer en émotions, en illusions et en songeries. Il goûta de cette vie qui au XIXe siècle rappelle ce que la vie du moyen âge avait de plus attrayant. Aucun chef n'avait des faucons dressés comme les siens, ses *sloughi* se moquaient des lièvres, ses chevaux étaient les émules des gazelles; une moitié de l'année il épuisait les plaisirs de la chasse, l'autre moitié il se livrait au jeu de la guerre, car la guerre africaine est celle qui par excellence a toutes les allures du jeu. Nul comme lui ne savait surprendre

au matin les tribus insoumises, s'apprêtant à émigrer après avoir exercé quelques violences sur des tribus alliées. Il conduisait des colonnes où depuis les Romains aucun Européen n'avait jamais pénétré. Quand éclata la grande guerre de Crimée, ce ne fut pas sans un serrement de cœur qu'il dit adieu à un pays merveilleusement fait pour sa nature. Il aurait été désolé cependant de voir se rouvrir sans lui ce cirque aux gigantesques hécatombes, que depuis la disparition du César moderne on croyait fermé pour toujours.

Voilà le soldat qui commandait sous Sébastopol un des régimens les plus intrépides de l'armée d'Orient. Maintenant quel homme était-ce? Pour parler comme un romancier fantaisiste de 1830, je pourrais dire : Madame, vous le savez! Il avait eu pour les femmes la passion qu'il avait encore pour la guerre au moment où il nous a été enlevé. Et parmi ces filles d'Ève, il y en eut une qui fut son culte, sa folie, son désespoir, puis sa tristesse, sa tristesse secrète toutefois, car, je vous le jure, il n'avait rien d'un poète élégiaque. Dans le monde, qu'il avait, je crois, la faiblesse d'aimer un peu, quoiqu'il eût la prétention de l'abhorrer, il m'a fait penser quelquefois à ce que pouvaient être le prince de Ligne ou le baron de Besenval, sauf cependant certains soirs où elle était là, le jetant au gré de ses regards dans des transports de colère ou dans des abîmes de rêverie. Du reste, ces exceptions à sa manière habituelle ne manquaient point de charme, de là même naissait peut-être sa plus piquante originalité. Au camp, nul ne s'entendait comme lui à encourager la verve goguenarde d'un vieux soldat ou la gaieté expansive d'un jeune officier. Il n'appartenait pas à cette race de militaires, fort honorable sans aucun doute, mais un peu prétentieuse, qui se pique d'existence isolée, d'occupations sérieuses, et lance de continuels anathèmes contre la vie abrutissante du café. Il croyait la camaraderie un bien qu'on ne saurait trop soigneusement conserver. Suivant lui, c'était la meilleure sauvegarde contre toute sorte de ténébreuses sottises, contre les ambitions extravagantes, les jalousies obstinées, les humeurs noires. Pas un officier qui ne l'aimât, et les soldats, dont il comprenait l'esprit avec tant de finesse, dont il devinait et soulageait les besoins avec tant de cœur, c'était de la piété qu'ils avaient pour lui. Ah! que j'aimerais à le faire connaître! Mais je veux me dire à moi-même ce que j'ai tant de fois entendu dire, quand, à la fin d'un repas, sa voix s'élevait, dominant les propos les plus tumultueux, les discussions les plus ardentes, avec une douce autorité : « laissez-le parler. »

I.

12 novembre 1854.

Voici donc le rêve qui décidément se remet à jouer un rôle dans ma vie. J'ai toujours été persuadé que les songes avaient pour la tente une prédilection particulière, mais jamais je n'avais trouvé dans le sommeil des émotions aussi puissantes que celles de cette dernière nuit. En me couchant, je croyais mon âme bien loin de tout ce qui est venu m'assaillir. Avant dîner, j'avais, sans le vouloir, visité ces tombes à peine fermées qui, au détour de chaque ravin, rompent maintenant la monotonie de notre plateau. Toute la soirée nous avions parlé d'Inkerman, qui est encore si près de nous. Je m'étais endormi en voyant maint de nos compagnons tantôt tels que nous les avons connus si longtemps, l'œil animé, la parole bruyante, tantôt tels que la mort les a faits en un moment, des dépouilles inertes, des vêtemens souillés et déchirés que nous repoussions du pied et du regard avec une brusquerie mélancolique, en attendant l'instant où, dans notre partie périssable, nous deviendrons défroque à notre tour. Je n'avais dans ma pensée que les images d'un pays qui assurément eût convenu aux promenades d'Hamlet, quand il était dans ses accès d'humeur noire, et d'une guerre qui, on peut le dire, fait voir les choses de ce monde sous leur aspect le plus sévère. Eh bien! à peine eus-je fermé les yeux, que je me sentis transporté dans mon passé à d'immenses distances de l'heure présente, et sur ce globe à mille lieues du pays où je rêvais. J'étais dans ces régions où ma jeunesse a erré, poussée par tant d'inquiétudes brûlantes, dans un salon, entouré de femmes, de fleurs, de lumières dont je sentais l'action comme à vingt ans, c'est-à-dire qui rendaient tous mes sens excités et toute mon âme éperdue. Je la vis debout au coin d'une cheminée; ses épaules étincelaient dans la glace, sa tête était tournée de mon côté. C'était ce regard, c'était ce sourire qui m'ont versé de si redoutables délices. Au moment où je m'approchai d'elle, je ne la vis plus. Alors je me mis à la poursuivre à travers toute une série de pièces pleines d'une foule qui embarrassait ma marche, et où je démêlais à chaque instant des visages qui me rappelaient mille histoires oubliées de ma vie. Par momens je l'apercevais, mais elle disparaissait tout à coup comme ces mélodies que nous enlèvent les détestables caprices des pianistes au moment où elles emplissent notre cœur. Un instant arriva cependant où je me sentis tout près d'elle; alors toutes les figures dont j'étais entouré s'effacèrent l'une après l'autre, une obscurité profonde se fit autour de nous; dans ces ténèbres, je rencontrai ses lèvres, et je me

réveillai. Il me sembla qu'elle était morte hier. Les songes ont les clés de notre passé comme celles de notre avenir. Quand ils le veulent, ils s'en vont chercher les joies et les douleurs de nos années envolées jusqu'au fond des retraites où nous les croyions ensevelies pour toujours. Ils nous ramènent dans toute leur puissance ces souveraines déchues de notre âme, et nous livrent de nouveau à leur empire.

Je voulus en vain me rendormir. J'allumai la bougie placée sur le pliant qui est au pied de mon lit, et je m'efforçai de lire quelques pages de *l'Imitation*. Je me rappelai ce que j'avais presque oublié : c'est qu'elle m'a initié à ce livre. Elle m'en a donné l'exemplaire qui depuis si longtemps voyage dans mes cantines, mêlé à mes *théories* et souvent à de bien mauvais romans. Il faut que j'en convienne, j'ai détourné le sens de toutes ces paroles destinées à nous faire connaître la paix mystique; elles sont devenues pour moi l'aliment du feu qu'elles doivent éteindre. Aussi cette prose divine n'a-t-elle fait qu'accroître mon agitation. J'ai essayé alors d'un genre de lectures fort précieuses, suivant moi, aux gens de guerre : j'ai pris un de ces écrivains populaires dont les créations épaisses nous garantissent un moment du souffle inquiet des hautes pensées. Je n'ai pas compris ce que mes yeux parcouraient; j'étais possédé de son souvenir. Je me suis astreint à compter les coups de canon qui ne cessent de retentir du côté de nos tranchées. Elle était plus présente à mon esprit que cette guerre même dont j'entendais la voix. Aussi, quand mes paupières lassées se sont fermées de nouveau, c'est encore elle que j'ai revue. Cette fois rien ne nous séparait. Nous errions ensemble à travers des paysages si attrayans, que leur aspect seul eût suffi à me donner le bonheur. Elle me parlait, et sa voix me jetait bien dans l'ivresse, mais dans une ivresse si paisible, qu'en songeant à ce qu'elle faisait d'ordinaire de toute ma personne, j'éprouvais un profond étonnement. En cherchant ce qu'il y avait de changé en elle, je me souvins qu'elle était morte. Je me décidai alors à l'interroger sur sa condition nouvelle. Elle sourit d'un sourire que je ne lui connaissais pas, et je crus qu'elle allait m'apprendre quelque grand secret, mais je me réveillai pour la seconde fois.

Cette fois je ne me rendormis point. Je vis peu à peu une lumière grise, la lumière d'un jour d'hiver, pénétrer à travers la toile de ma tente et éclairer ma table de bois, mon escabeau, mon bidon, tous les humbles et grossiers objets qui m'entourent. Vers neuf heures, au moment du rapport, un adjudant vint m'avertir qu'un nouvel officier était débarqué le matin même. Ce nouveau-venu, c'était Renaud de Puymarens. Mon songe me fut expliqué. — Elle m'annonçait, pensai-je, l'arrivée de son fils, — et je sentis un frisson dans tout mon

corps : tant de choses se représentaient à mon esprit! Depuis tantôt dix ans que la mort me l'a prise, qui m'a parlé d'elle, si ce n'est de loin en loin, aux rares époques où j'ai revu Paris, quelque femme encore jalouse de ses charmes, cherchant à déchirer sa mémoire d'un trait soigneusement gardé, ou bien un de ces hommes que j'exécrais alors qu'elle était pleine de vie, un de ces insipides sigisbés à qui j'ai fait une si rude guerre? Qui m'a dit un mot profond et vrai sur elle? qui s'est offert à moi tout imprégné de sa pensée? Hélas! personne, mon Dieu, personne, et dans un instant j'allais voir son fils! J'avais pour cet enfant, lorsqu'il avait dix ans à peine, une haine pleine de sauvagerie et d'iniquité. Dans les premiers jours où elle m'avait accordé ce que je lui avais demandé avec tant d'ardeur, elle avait essayé de faire des stipulations en faveur de ses affections maternelles. Cela avait révolté un sentiment à faire pâlir la passion même d'Othello. En vérité, disais-je en ce temps-là, les enfans sont encore plus insupportables que les maris. Les uns au moins sont sacrifiés sans façon comme victimes ordinaires destinées de toute éternité à être immolées sur les autels de l'amour; mais quand il s'agit des enfans, c'est le sacrifice d'Abraham qui recommence, ce sont des douleurs patriarcales à éloigner pour toujours les malheureux célibataires des femmes engagées dans les embarras de l'hyménée. Que de fois elle a pleuré à ces mauvaises railleries dont je souffrais du reste autant qu'elle! Puis ce que je détestais en Renaud, c'était son père. Ce pauvre Rupert de Puymarens m'a tant irrité et ennuyé. Enfin lui aussi il n'existe plus; il a rendu à Dieu une âme bien inoffensive après tout. Maintenant je n'ai plus qu'une pensée : le sort m'envoie dans ce pays lointain l'enfant de celle que j'ai aimée.

Je vais entendre son nom; je vais retrouver maint souvenir d'elle. Je parlerai d'elle longtemps et souvent. J'y serai forcé... Renaud est venu me faire sa visite après déjeuner. Il n'a rien de son père; c'est à elle seule qu'il ressemble. Cependant ses cheveux n'ont point le sombre éclat de cette chevelure aux bandeaux tordus qui semblaient receler du feu; mais il a ses yeux, et plus d'une fois, avec une émotion que je ne puis dire, je lui ai trouvé son regard. Il est grand, il est mince, un peu étroit des épaules. Je le crois bien faible pour supporter les fatigues qu'il est venu chercher. Il me semble que je me serais intéressé à lui, alors même qu'il aurait été pour moi un étranger. Je l'interroge. Ce sont par moment des inflexions de voix qui me jettent dans de rapides rêveries où je voudrais m'abîmer et mourir.

Il passe rapidement, et je lui en sais gré, sur la mort de son père, qui s'est tué à la chasse il y a quatre ans. Maître de sa fortune tout

entière, seul arbitre de sa destinée, il a cru, c'est lui qui parle, qu'il n'y avait pas de gentilhomme sans épée. La guerre l'a pris à Saint-Cyr. L'infanterie souriait peu au pauvre enfant; mais il regrettait chaque journée de poudre qu'il était forcé de perdre, et, pour hâter d'un an son entrée dans ce monde sanglant où le voici, il a renoncé aux joies du cheval, du grand sabre et des uniformes éclatans. En le regardant, je songe avec tristesse à la sombre vie qu'il va mener, aux hommes qui seront ses compagnons, à ces tranchées où se passeront ses journées et ses nuits. Je crois entendre au fond de moi la pénétrante mélodie de Mozart, l'air de Figaro faisant ses adieux à Chérubin. Il comprend mon expression et me rassure avec un sourire martial qui le rend charmant. Nous n'avons pas encore parlé de sa mère.

C'est moi qui ai abordé ce sujet au moment où il allait se lever. — Vous êtes, lui ai-je dit, le fils d'une femme à qui j'ai été bien dévoué. Depuis que votre mère n'est plus, j'ai évité Paris avec autant de soin que je le cherchais autrefois. C'étaient son esprit, sa grâce, sa bonté qui me rendaient supportable un monde où je ne trouverais à présent que solitude et ennui. — Je mentais, ou du moins je présentais sous un jour bien faux la tendresse que j'ai sentie pour cette chère morte. Cette affection orageuse n'appartenait guère à l'ordre des sentimens tranquilles qui groupent autour d'une même souveraine quelques courtisans unis entre eux. Elle me rendait odieuse au contraire une société où j'apportais toujours des susceptibilités imprévues, d'étranges et capricieuses jalousies, où j'aurais voulu anéantir ceux-ci, déchirer ceux-là, que je quittais avec des ardeurs, des fatigues, des inquiétudes, dont la seule pensée aujourd'hui m'excite et me lasse encore. — Quoique bien jeune quand j'ai perdu ma mère, m'a-t-il répondu, je me la rappelle comme si elle m'avait embrassé hier au soir. Il n'y a pas un jour où je ne pense à elle. Je serais bien coupable du reste si je n'avais pas la religion de sa mémoire, car je suis bien sûr que j'ai été ce qu'elle a le plus aimé dans sa vie.

J'ai senti à ces derniers mots tout mon sang se soulever dans mes veines, un instant je me suis cru reporté à des temps disparus. Ce violent mouvement s'est apaisé. Je me suis recueilli, j'ai poussé un soupir qui m'a soulagé, et j'ai pu regarder de nouveau cet enfant avec une bienveillance dont je me suis senti heureux. Quand il est parti, je suis resté avec mon lieutenant-colonel et deux des plus anciens officiers de la légion que j'avais engagés à déjeuner. On s'est remis à parler de la guerre, à conter les incidens de la tranchée et à faire en fumant des plans de campagne. Tout en écoutant des yeux mes convives, j'ai remonté le cours de ma vie. Je me suis abandonné sans réserve à ces souvenirs que pendant si longtemps j'ai

craint d'évoquer. J'ai repris toute l'histoire de cet amour, mon grand, mon unique amour; de quelles tendresses, mais aussi de quelles cruautés, de quelles fureurs j'ai été parfois rempli! M'aimait-elle encore lorsqu'elle est morte? Ah! je veux racheter les fautes dont je lui aurais demandé pardon avec ces larmes qu'elle n'a point vues, je dois aimer celui que Dieu, — qui sait? — qu'elle peut-être m'adresse du monde où elle est maintenant.

21 janvier 1855.

Voici plus d'un mois que je le vois chaque jour; je sens qu'il a mis désormais un nouvel et puissant intérêt dans ma vie. J'obéis à maintes lois de ma nature dans cette affection qu'il m'inspire, et que je me plais à lui exprimer. Je suis né avec le goût et le besoin d'aimer. Je crois que la solitude et la guerre ont développé, au lieu de les détruire, des instincts qui m'ont fait souvent trouver mille secrètes douceurs dans les soins journaliers de mon état. Jamais je n'avais rencontré, depuis que j'ai renoncé aux joies dont elle a emporté pour moi le secret, plus digne objet de ma tendresse que ce pauvre enfant. Dieu merci, loin de concevoir en vieillissant de l'éloignement pour la jeunesse, j'éprouve un plaisir qui semble s'accroître près des maîtres heureux du seul bien dont la possession d'habitude rend les hommes aimables et bons. Renaud a tout le charme de ses vingt ans. Dans ce cœur entièrement dominé par les plus fières inspirations de l'honneur, que le moindre soupçon d'une faute à l'endroit des plus délicates vertus de notre métier remplirait de toutes les colères du Cid, il y a quelque chose encore de la grâce et de la faiblesse féminines. Les années nous enlèvent la grâce, parce qu'elles nous éloignent de celles qui sont tout l'attrait et toute la lumière de ce monde. En ce moment il doit dormir encore. Hier il était de tranchée. Il subit de rudes épreuves. On peut dire que nous sommes enveloppés dans un vrai linceul. Aux extrémités de notre plateau, le sol et le ciel se confondent. A nos pieds, sur nos têtes, de tous côtés, c'est la même teinte. La neige nous enserre. Pourquoi ne l'avouerais-je pas? j'ai par instans une certaine joie à me sentir dans ce sépulcre d'où je suis sûr que nous sortirons. Aux temps où l'on descendait aux enfers, j'aurais aimé à y descendre. Puis, n'ai-je pas atteint cet âge où les plus terribles émotions de la vie extérieure ne sont pas de trop pour nous faire oublier une heure, une heure seule, les émotions d'une tout autre vie? Enfin qu'importe, après tout, que je reste en ce monde ou que j'en sorte? Cette parole de Faust : « pourquoi te lèves-tu, ô journée qui ne verras s'accomplir aucun de mes désirs? » je pourrais la dire avec plus de raison que le per-

sonnage de Goethe, puisque je n'ai même plus de désir qu'un caprice du ciel puisse accomplir. Je le crois du moins, et en pensant, bien entendu, à ce qui ne peut regarder que moi, car je forme pour mes pauvres soldats plus de mille souhaits par jour : je souhaite que la Providence ne leur prodigue pas trop le vent, la neige et la mitraille; je souhaite que leur soupe ne leur arrive pas glacée, que chacun ait sa peau de mouton et ses sabots. J'ai les soucis enfin que doivent avoir les conducteurs d'hommes; mais lui, n'a-t-il pas le droit d'avoir encore toutes les inquiétudes que j'ai perdues?

Aussi j'ai souffert, je l'avoue, en le voyant cette nuit dans la tranchée. Je l'ai rencontré au détour d'une de ces voies lugubres, remplies maintenant d'une neige que, de temps en temps, un blessé rougit en tombant. La place faisait un feu soutenu et violent. Aussi le ciel, quoiqu'il fût encombré de nuages blafards sous lesquels la lune n'apparaissait que de loin en loin, insaisissable, voilée, à l'état de fantôme, le ciel à chaque instant se colorait de lueurs aussi ardentes que celles des soleils couchans. Malgré le péril de chaque minute, les hommes appuyés aux gabionnades soutenaient contre le sommeil une lutte où souvent ils étaient vaincus. Je voyais aux créneaux plus d'un tirailleur qui laissait tomber sa tête sur le canon de son fusil. C'était à peine si parfois un obus, éclatant dans la tranchée, tirait de leur engourdissement ces dormeurs, et les rendait soudain au sentiment de leur sinistre existence. On sait ce qu'a de funeste le repos auquel le froid nous invite : j'éveillais en passant maint soldat qui, sans le savoir, essuyait déjà les premières étreintes de la mort. Ce fut ainsi que je parvins à l'endroit où je l'aperçus. Il était près d'une poudrière, incliné sur un gabion. A quelques pas de lui se dressait le brancard qui sert à transporter les blessés. Teinte de sang et raidie par la neige, cette toile, qui a reçu déjà tant d'héroïques débris, me frappa auprès de ce jeune homme, si rayonnant encore de ce qu'il y a de plus vivant dans la vie. Puis un rapprochement bizarre s'offrit soudain à mon esprit. Dans cette tranchée, sous son vêtement grossier, parmi ces images de mort, de combat et de misère, Renaud me rappelait sa mère, appuyée un certain soir sur le dos d'un fauteuil, à la signature de je ne sais quel contrat, dans un salon où étaient réunies maintes personnes que j'ai oubliées. En me saluant, il m'adressa un sourire qui donnait à cet étrange souvenir une force nouvelle, un de ces sourires, venant de l'éducation et de la race, dont tous les périls du monde seraient impuissans à dépouiller certaines lèvres. — Eh bien! mon cher enfant, lui dis-je, vous faites là une veillée d'armes comme aucun chevalier du vieux temps n'a jamais eu la gloire d'en faire. — Ah! mon colonel, me répondit-il avec une expression fière et reconnaissante, je l'es-

père bien, et cela n'est pas trop pour me réchauffer par une nuit comme celle-ci. Le fait est que le froid faisait trembler des larmes au bord de ses grands yeux, et que ce corps élancé était parcouru tout entier par un long frisson. J'aurais volontiers jeté ma pelisse sur ses épaules. J'avais pour lui des entrailles de père. Moi dont la famille n'a pas voulu, moi qui n'ai jamais eu affaire qu'aux émotions tumultueuses des jeunes années, j'éprouvais comme l'ardeur profonde et paisible d'un sentiment que je ne pensais même pas devoir soupçonner.

Enfin cette nuit est passée. Les boulets l'ont épargné. Maintenant il repose, en attendant de nouveaux dangers et de nouvelles fatigues, tandis que je m'abandonne à toutes les pensées qu'il a réveillées en moi. C'est aujourd'hui le 21 janvier. Il y a onze ans à pareille date, quelle brûlante soirée j'ai passée près d'elle! J'avais eu une journée de désespoir et de colère : elle m'avait refusé un rendez-vous, pour accompagner cet honnête Puymarens, que j'accusais du despotisme le plus odieux, chez la vieille maréchale d'Ulm. Heureusement la maréchale se souvint tout à coup que depuis plusieurs mois elle s'était faite légitimiste, et que sa soirée tombait un jour de lugubre mémoire. Elle se mit en frais de style épistolaire pour contremander ses invités, et, j'en demande pardon à une ombre vénérée, je sentis presque une diminution d'horreur pour le crime révolutionnaire qui me rendait un bonheur sur lequel je ne comptais plus. J'allai chez elle, je la trouvai seule; sa porte fut défendue. Elle était disposée à m'aimer, je l'aimais à la folie. Un de ces nuages comme il en passe sans cesse dans le ciel des amans nous apporta tout à coup un des plus effroyables orages dont nos cœurs aient jamais été bouleversés. Tout ce qu'il y avait en nous d'heureuses pensées déjà épanouies, d'émotions souriantes à demi écloses, me sembla un instant emporté; mais aucune de ces chères fleurs n'avait été brisée, les souffles qui avaient failli les déraciner s'apaisèrent, et elles reparurent plus brillantes, plus parfumées qu'avant l'ouragan. Jamais peut-être je n'ai été plus heureux et plus épris que ce soir-là. J'étais à ses pieds, je ne voulais plus me relever, et je lui disais : « En vérité, je crains de vous voir disparaître, car vous n'êtes plus pour moi, ô mon souverain bien, un trésor de ce monde... » Elle a disparu en effet, je suis en Crimée, et voici son fils qui entre sous ma tente.

Nous allumons des cigares, et nous causons. Les heures s'envolent d'un pied aussi léger que si elles ne traversaient pas un pays où l'on ne marche qu'avec des sabots. Nous sommes aux jours les plus courts de l'année; déjà les parois de ma demeure s'assombrissent. Le moment est venu où l'absinthe doit intervenir dans notre vie. Un poète de la légion (dans la légion que ne trouve-t-on pas!),

caporal de son métier et Allemand de naissance, a fait sur l'absinthe des vers charmans qui commencent ainsi :

« Je te salue, fée aux yeux verts, ondine chérie des pauvres diables,
« Qui nous souris partout où se transporte le baril de la cantinière.
« Toi et ton ami le tabac, ce petit génie noir comme la poudre, mais si rêveur et si bon,
« Vous nous apportez les précieux souvenirs et les oublis, souvent plus précieux encore.
« Vous nous amenez ces songes heureux que l'on fait sans être obligé de fermer les yeux,
« De renoncer à sa liberté et de ressembler à des morts. »

Notre conversation est pendant quelques instans ce que l'absinthe et le cigare doivent la faire. Au fond de mon trou (car ma tente, disposée à la turque, est une grande fosse circulaire où l'on descend par trois marches), la confiance, l'expansion et la gaieté prennent leurs ébats. Qui peut prévoir le cours des entretiens? Le jour achève de disparaître, et la gaieté peu à peu nous fausse compagnie. Mes troupiers m'ont fait avec quelques pierres une cheminée dont nous avons approché nos plians. Tous deux, les yeux fixés sur deux morceaux de bois humides d'où s'échappe plus de fumée que de flamme, nous laissons nos pensées s'agrandir et s'attrister comme des lieux qu'envahit l'ombre. Nous parlons des morts, qu'à la guerre il ne dépend de personne d'écarter, parce que là on les retrouve partout, dans ses souvenirs de la veille, dans ses prévisions du lendemain, parce qu'on sait à peine si soi-même on n'appartient pas déjà à leur royaume. Je retrouve dans les yeux de Renaud une expression que j'ai surprise plus d'une fois dans les yeux de sa mère quand on traitait devant elle du monde invisible. Son regard recelait une lueur qui semblait d'une autre nature que les clartés dont nos traits s'illuminent sous le feu des passions humaines. Je l'ai vue, elle dont la beauté avait d'ordinaire tout le vivant éclat que quelques pinceaux fougueux ont seuls pu rendre, prendre tout à coup un aspect mystérieux et comme une lumière inconnue à ce monde. Renaud me dit qu'il croit aux songes. Depuis qu'il est en campagne, une chère apparition est mêlée à tous ses rêves. Il pense que ce continuel péril où il se trouve sollicite avec une puissance particulière l'attention d'un esprit qui n'a jamais dû être bien loin du sien. Il est porté à penser aussi, il me l'avoue avec un sourire dont la mélancolie me fait mal, qu'il ira rejoindre sous peu celle dont il reçoit les visites pendant son sommeil. Je cherche à lui enlever une semblable idée, car, je m'en suis aperçu déjà, la mort trouve en lui l'honneur debout et paré, prêt à la recevoir dignement; mais elle

inquiète et attriste sa jeunesse. Avant de revêtir l'insaisissable enveloppe des fantômes, de devenir le dépositaire silencieux des secrets éternels, il aurait aimé jouir un peu du vêtement que son âme n'a pas usé encore, et mêler ses accens aux mille voix joyeuses de cette vie.

— Mon cher enfant, lui dis-je, j'espère que vous resterez longtemps sur cette terre, et que vous y aurez d'heureux jours. Ah! si l'on pouvait faire un pacte avec les maîtres invisibles de nos destinées, comme je demanderais à recevoir le coup qui peut vous emporter. Là où est votre trésor, dit l'Évangile, là est votre cœur. Mon trésor n'est plus de ce monde. Avec quelle ardeur j'aurais souhaité une de ces apparitions dont nous venons de parler! Que de fois, aux heures et dans les endroits qui me semblaient le plus propices à ces communications surhumaines, j'ai supplié un esprit adoré de se révéler à moi, de me calmer sur des craintes dont je suis incessamment tourmenté, de m'imposer une expiation, si j'en ai mérité une, de me faire connaître une volonté qu'il me fût possible d'accomplir!

Je vis que Renaud me regardait avec étonnement.

— Mon Dieu, mon colonel, fit-il, il ne peut y avoir dans votre vie, j'en suis certain, que des actions généreuses. En ce monde et dans l'autre, vous devez être bien sûr d'être aimé.

Il dit ces mots avec un accent qui me fit tressaillir.

— Cher enfant, lui ai-je répondu, je vous remercie de vos paroles. Laissons les apparitions de côté. Je le sens d'ailleurs, on peut communiquer avec ceux qui ne sont plus autrement que par des voies surnaturelles.

Cependant, malgré la douceur que ses dernières paroles m'ont donnée, à peine s'était-il éloigné, que j'ai senti un grand trouble. Je me suis rappelé l'un après l'autre les mille chagrins dont j'ai affligé celle à qui j'avais voué tout entière une âme pleine de passions. Que de fois même, en me rendant chez elle, j'ai été effrayé de mes violences! Toute sa personne était un philtre trop fort pour ma raison. Si, dans les accès d'une jalousie insensée, je n'ai pas été vis-à-vis d'elle un meurtrier, l'homme que punit la loi, c'est au hasard ou à Dieu seul que je le dois; ce n'est pas assurément à un cœur maître de lui-même. Mon amour l'avait séparée de tous et de tout. La solitude où je l'avais reléguée ne me suffisait plus. Elle s'y occupait encore d'êtres ou de choses que je prenais en horreur. Il est vrai qu'elle remplissait bien toute ma vie, que j'éprouvais pour elle cette tendresse sans limite dont je voulais être aimé; mais un jour arriva cependant où je fus forcé de la quitter, de retourner à ces aventures lointaines dont je croyais m'être à jamais séparé. Alors que se passa-t-il en elle? Dans ces ténèbres que j'avais avec plaisir amoncelées autour d'elle, pour qu'elle ne trouvât de lumineux que

notre amour, qu'a-t-elle souffert? qu'est-elle devenue? J'ai appris sa mort sous la tente, près d'un bois d'oliviers que je ne pourrais point, je crois, revoir sans défaillance, tant j'y ai laissé de douleur. Son fils ne sait pas ce qu'elle a souffert. Je vois avec bonheur qu'il ignore de quelle manière j'aimais celle dont nous parlons ensemble aujourd'hui. Grâce aux illusions que les enfans conservent souvent vis-à-vis de leur mère, il croit être le seul objet d'affection qu'ait laissé sur cette terre notre morte bien-aimée. A coup sûr, je suis maintenant meilleur que je ne l'étais jadis, car ce qui m'aurait indigné me console. Je souhaite passionnément qu'aux dernières heures de sa vie elle ait retrouvé, s'ils ont pu lui faire quelque bien, les sentimens que j'avais voulu lui ravir. Je suis rempli pour elle d'un amour assurément bien troublé, bien humain dans ses souvenirs, mais calme, mais pur, mais divin dans ses espérances. Que je voudrais pouvoir lui en donner quelque gage éclatant à travers la mort!

26 avril.

Maintenant je connais Renaud tout entier. Depuis tantôt quatre mois je le vois chaque jour, et quand je ne lui aurais pas été uni dès la première heure par ce lien qu'il ignore, je crois que je n'aurais pas tardé à éprouver pour lui une affection toute nouvelle dans mon cœur. Il a ce qui m'a toujours le plus séduit, ce besoin d'attachement, gracieux et fugitif instinct de la jeunesse. Seul maintenant de sa famille, il sentirait partout le prix d'une amitié comme la mienne; que doit-il éprouver dans le pays perdu et dans les redoutables circonstances où ses destinées l'ont placé? A présent, je le sens, je suis ce qu'il aime le mieux ici-bas. Je voudrais le conduire jusqu'au jour où il rencontrera ce grand amour auquel Dieu a livré le monde, où tous les autres amours sont destinés à s'abîmer; mais irons-nous jusque-là? Je me surprends maintenant à envisager avec tristesse ce que je contemplais depuis longtemps, je puis le dire, avec une grande sérénité; je voudrais à présent pouvoir compter sur quelques années de vie. Quant à lui, je ne puis pas supporter qu'il disparaisse, que je voie s'évanouir cette image de mon passé, cette résurrection, sous des formes si sérieuses et si douces, de tout ce qui a dominé mon cœur. Eh bien! j'ai peur qu'il ne soit appelé sous peu à quitter ce monde. J'ai vu bien des hommes mourir, et, sans avoir l'esprit livré aux superstitions, je crois à certains signes chez ceux que la mort doit frapper. La mort, quoi qu'on en dise, s'annonce presque toujours à nous; quand ce n'est point par les témoignages matériels de sa présence, par sa main visiblement empreinte sur notre corps qui se décompose et se flétrit, c'est par l'effrayante série de ses

émanations occultes, par les pressentimens, par les songes, par les inquiétudes sans cause, les caprices sans nom dont elle agite l'être qu'elle va bouleverser dans toutes ses lois. Il me semble que Renaud est le jouet de cette mystérieuse puissance.

Je sais bien que nous sommes engagés dans une guerre qui offre aux âmes les plus fermes de redoutables épreuves. Le danger ici n'est pas cette brillante vision rêvée, aimée et recherchée par la jeunesse; c'est un compagnon dont le sombre aspect et la présence assidue finissent par attrister les plus joyeux et lasser les plus patiens. Sur deux jours, un seul appartient à peu près à la vie: l'autre, qui s'écoule dans les ravins, dans les tranchées, sous une pluie de feu, en face d'un ennemi que l'on ne voit pas, mais que l'on sent toujours, l'autre appartient vraiment à la mort. Eh bien! cependant, si parfois elle se voile un peu, notre gaieté, Dieu merci, cette gaieté qui est notre vertu, qui nous fait vivre, qui nous fera vaincre, n'est pas près encore de s'éclipser. Hier, dans sa rude et sérieuse existence, Renaud a eu quelques instans de plaisir qui m'ont fait goûter une joie singulière. J'étais comme ces mères indigentes qui savourent le bonheur de donner à leurs filles la joie rare et longtemps désirée d'un bal.

Je m'appelle Marc. Je dois ce nom du patron de Venise à la belle Maria Angela Bardoggi, qui se prit en Italie d'une passion violente pour le baron d'Hectal, mon grand-père, capitaine au service de Naples, et devint ma grand'mère après une fort longue série d'aventures, charme pieux et romanesque de mes jeunes années. Or c'est le 25 avril que tombe la Saint-Marc, et hier on a résolu, dans mon régiment, de m'offrir un dîner splendide : j'ai accepté avec reconnaissance cette affectueuse démonstration. Ce que le génie du soldat a de plus inventif s'est développé pour construire et disposer la salle du festin. Entre ma tente et les tranchées, au bord d'un ravin où n'arrivent plus maintenant que quelques bombes maladroites, quelques boulets extravagans, on a bâti avec des planches un abri assez vaste pour contenir tous mes officiers.

A six heures, nous nous sommes mis à table. Nous étions favorisés par un temps printanier. Il régnait sur le plateau de la Chersonnèse un vent doux et léger qui aurait suffi à peine pour soulever les voiles d'Iphigénie. La place, il est vrai, faisait un feu violent; mais le *garde à vous* n'a pas une seule fois annoncé quelque formidable incident. La mousqueterie était muette: l'artillerie, élevant seule cette voix qui est pour nous maintenant ce que la voix des mers peut être pour le pêcheur, nous disait que nous pouvions en toute sécurité tendre nos verres au vin de France. Au bout d'une heure, point de convive qui ne fût animé. Il ne faut point médire des réunions militaires. Au mo-

ment même où l'on s'y rend, on pousse souvent plus de plaintes que le mondain qui va accomplir sa corvée de chaque soir : « J'aurais mieux aimé rester sous ma tente, je ne puis plus boire, je sais par cœur toutes les chansons que je serai forcé d'écouter; je déteste l'entrain de commande; » n'est-ce pas à peu près ce que chacun a entendu dire et a dit lui-même sur ce sujet? Puis il en est de ces sortes de fêtes comme du feu : quand vous y êtes, vous sentez peu à peu une transformation s'opérer en vous; les hôtes quinteux de votre âme s'humanisent, s'endorment, ou bien s'en vont je ne sais où; ce qui est gai, vivant, alerte, sociable, reste seul dans un asile qui se pare, s'illumine, se remplit d'accens joyeux. A huit heures, autour de la grande table qui nous réunissait, personne, j'en suis persuadé, ne sentait saigner son cœur sous la serre des pensées cruelles. Il y a dans la légion de singuliers types; un vieux sous-lieutenant allemand, qui a été dix ans étudiant à l'université de Gœttingue, et qui sait par cœur tout le *Prométhée* du théâtre grec, me disait en remplissant son verre : « Mon colonel, j'ai soûlé mon vautour! »

Au dessert, notre musique, qui jouit d'une si juste célébrité dans toute l'armée, domina tout à coup le bruit des conversations. Une vraie valse germanique, toute remplie de langueur voluptueuse, de tristesse passionnée, d'ardent et idéal amour, vint ravir un moment nos âmes dans un monde séparé de nous par bien d'autres choses que par les mers. Je vis quelques fronts se rembrunir, quelques regards se troubler, et suivre évidemment des apparitions inopportunes dans un pays tel que la Crimée; mais bientôt ces accords s'évanouirent, et tout l'essaim des fantômes « aux yeux couleur de violettes » disparut avec eux. Une de ces marches guerrières qui pousseraient au canon les plus timides remplaça ces mélodies efféminées. Enfin cet air belliqueux fut remplacé à son tour par la leste et insouciante harmonie d'un quadrille; le plaisir sans arrière-pensée, sans vagues aspirations, sans larmes secrètes, le plaisir court-vêtu, fit sa rentrée parmi nous. On épuisa tout le répertoire de ces étranges chansons qui à certaines heures sortent des bouteilles comme toute une espèce d'hommes sort du sol des grandes cités le jour où l'émeute s'ébat dans les rues. Je ne crois pas que ces refrains, quand ils sont répétés par les échos des bivouacs, puissent offenser aucune délicatesse du cœur. Malgré ce que leur naïve audace a d'effréné, comme les nuages qui s'élèvent des pipes, ce sont simplement machines légères où notre imagination aime à prendre place un instant. Ils se dissipent sans laisser de souillures à la fée vagabonde qu'ils ont portée.

Enfin, au moment où la réunion me semblait toucher à son terme, j'eus une surprise que l'on m'avait soigneusement ménagée. Un ca-

pitaine italien m'adressa des couplets dans la langue de son pays. Il me mit presque au-dessus de mon saint patron, que cette poétique injustice n'a pas blessé, je l'espère. Je trouvai ces vers fort jolis avec leur lointain accompagnement de canon. Eh! pourquoi n'en conviendrais-je pas? j'étais touché. Que voulez-vous? je suis de ceux qui croient encore à la famille militaire, malgré tout ce que l'on a dit de moqueur là-dessus comme sur l'amour du pays. Certes je sais qu'aucun de ceux qui m'entouraient hier ne donnerait sa vie entière pour moi, seulement tous m'en consacreraient cinq minutes pendant lesquelles ils se feraient tuer. Mais de toutes mes émotions la plus vive, c'est le plaisir que je trouvais à voir un rayon de gaieté sur le visage de Renaud. Il s'amusait. « Mon cher enfant, lui ai-je dit en le quittant, c'est vous ce soir qui m'avez le mieux fêté. » Ici il faut toujours que le bruit de quelque projectile se mêle à vos discours. Au moment même où je prononçais ces paroles, une bombe a éclaté, probablement assez près de nous, avec cette sorte d'harmonie sinistre que je me suis souvent surpris à aimer quand je songeais à moi seul. Cette fois j'ai senti un serrement de cœur qui s'est prolongé même après le dernier de ces gémissemens métalliques auxquels mon oreille est si accoutumée.

5 mai.

Il est blessé! Que sera cette blessure? Je n'en sais rien. Le docteur affirme qu'il peut guérir. « Sa jeunesse, dit-il, un sang pur... » Je ne sais pourquoi, je me refuse à toute espérance. Un éclat d'obus l'a frappé en pleine poitrine. Le projectile avait perdu de sa force. Toutefois un poumon est attaqué. Il parle avec effort, et voudrait toujours me parler. Il a continuellement le nom de sa mère à la bouche. Il ne sait pas tout ce qu'il me fait éprouver.

Ce soir, j'essaierai de l'établir dans ma tente. Je le veillerai. J'écarterai de lui les pensées funèbres. Ce sera chose difficile. Son esprit est douloureusement atteint. — Ce n'est pas que je regrette la vie, me répète-t-il sans cesse avec un sourire qui me navre. — Comment ne la regretterait-il pas? Elle est encore toute colorée pour lui de feux printaniers. Ce matin, il m'a entretenu d'un amour qui m'a reporté à des temps plus lointains dans mon existence que les temps fabuleux dans l'âge du monde. Il m'a parlé d'une jeune fille, de mouchoir gardé, de gants baisés. Que Dieu sauve ce pauvre Chérubin! Avant de le rappeler à lui, qu'il lui donne sa part de bonheur terrestre, car il peut y avoir du bonheur dans ce monde. Je le sais. Elle aussi l'a su; elle le sait encore aux lieux où elle est maintenant, et où je sens à tout instant que mon esprit va rejoindre le sien.

6 mai.

J'ai vu, je suis sûr d'avoir vu... Si jamais je raconte l'étrange fait qui désormais dominera toute ma vie, on ne me croira pas. Que m'importe? La mystérieuse réalité que mes sens et mon âme ont saisie n'en existera pas moins pour moi. Voici ce qui s'est passé sous cette tente qu'à présent je regarde presque comme un lieu sacré.

J'avais fait mettre le lit de mon blessé auprès du mien. Toute la soirée, Renaud avait eu une agitation qui m'avait effrayé. Comme je remarquais dans quelques paroles qu'il venait de me dire une éloquence dont je lui faisais compliment en souriant : — C'est, fit-il, que j'appartiens à présent au monde où triomphe l'esprit. — Puis, après des discours en effet qui semblaient resplendir déjà de la lumière dont les plus intelligens ici-bas, à leurs meilleures heures, aperçoivent à peine quelques rayons, il était pris de mortelle tristesse, les ténèbres de ce monde semblaient de nouveau peser sur lui. — Donnez-moi la main, me disait-il, je vous l'avouerai, à vous qui m'avez vu, qui me connaissez, me jugez et m'aimez : j'ai peur. — Je répondis en serrant sa main dans les miennes. Alors il reprit : — Tenez, faites-moi une promesse, ne me laissez pas mourir seul, quittez même la tranchée, si je vous envoie chercher. Je crois hors de ce monde à quelque chose de meilleur que la vie; mais, je l'avoue, le moment du départ me semble sinistre. Vous avez raison, je suis jeune, et quand la jeunesse est là qui vous retient, qui pleure, qui crie « ne t'en va pas, » il faut, pour vous donner du courage, une voix en même temps affectueuse et virile; à cet instant que je verrai bientôt arriver, n'est-ce pas que vous serez auprès de moi?

Le temps s'écoula en propos semblables. La nuit était avancée; je voulus à toute force le laisser reposer, et je me jetai sur mon lit.

J'étais couché depuis une demi-heure, résolu à chercher le sommeil, mais malgré moi écoutant sa respiration, et à chaque instant tournant mes regards sur son visage, où deux yeux ouverts et ardens me disaient qu'il était torturé par l'insomnie. Il y avait sur la table placée entre nos deux lits une bougie à moitié consumée qui rendait lumineux tout un côté de notre tente et me permettait d'observer la physionomie mobile de mon malade. Tout à coup je le vis se soulever et prendre une expression que je n'oublierai jamais: c'était quelque chose qui tenait de la joie et de la terreur. Ses lèvres remuaient, quoique je n'entendisse aucune parole. Évidemment il y avait un entretien entre lui et qui?... Je ne voyais aucun être vivant

dans la tente, et le côté vers lequel se portait son regard était précisément celui où était répandu le plus de clarté. Tout à coup il m'appela, en un bond je fus auprès de lui. — Elle n'est plus là, me dit-il, l'avez-vous vue? — Et il me raconta (tout ce que Dieu veut est possible, je devais savoir bientôt qu'il ne se trompait pas), il me raconta qu'il venait de parler à sa mère....

Je ne sais pas pourquoi j'écris ceci. En abordant de nouveau, même par la pensée, ces choses merveilleuses et sacrées, j'éprouve des frissons que je ne voudrais pas sentir, puis une sorte de plaisir auquel je cède. Je ne lui dis pas : « C'est une hallucination, mot que je n'ai jamais compris; vous êtes le jouet de votre imagination, ce que vous avez vu n'existait que dans votre esprit. » J'essayai de le calmer au contraire en acceptant son récit tout entier. Je le félicitai sur ce que le ciel avait permis en sa faveur. « Je vous envie, » lui disais-je, et il ne savait pas tout ce qu'il y avait de vérité dans ce mot, qui partait du fond de mon cœur. Je parvins à le calmer en effet. Quand je vis enfin ses yeux se fermer sous l'influence du sommeil qui devait forcément succéder à tant d'excitations violentes, je m'étendis de nouveau sur mon lit, et voici ce qui m'est arrivé.

Je n'étais pas endormi, il n'y avait aucune vapeur dans ma cervelle, je regardais tour à tour tous les objets qni remplissaient ma tente, quand je sentis auprès de moi quelque chose qui agissait sur toute mon âme et semblait vouloir la tirer hors de mon corps. Puis peu à peu ce quelque chose prit une forme. Je la vis à mon tour, c'était elle. Je fus tout rempli d'une longue épouvante pleine de charme. J'attachai sur ses traits, où rayonnait la lumière du monde inconnu, un regard où je sentis une explosion de caresses étrangères à mes sens et nouvelles pour mon cœur. Tout à coup je compris qu'elle me parlait, quoiqu'aucun mot sorti de sa bouche ne résonnât dans cet air des vivans où Dieu lui permettait de se montrer. Elle me remerciait de ce que j'avais été pour celui qu'elle se repentait d'avoir moins aimé sur cette terre que moi, et elle me suppliait de ne pas l'abandonner à l'heure de la redoutable épreuve qui était proche. Elle me demandait de lui promettre que rien, rien de ce qui peut se passer ici-bas, ne m'empêcherait d'être alors auprès de son enfant. Je ne sais de quelle manière je m'y pris, car moi-même je ne m'entendais point parler, mais je le lui jurai.

A l'instant même elle disparut, je fus comme un homme enseveli vivant sur qui viendrait de retomber le couvercle, un moment soulevé, de son sépulcre. Il y avait pour moi, dans cette atmosphère qu'elle ne vivifiait plus, quelque chose de cruellement terrestre qui m'étouffait. Bientôt je retrouvai dans mon âme la vision que je pleurais, et en songeant à tout cet ordre immortel de faits si ardemment

souhaités, dont j'avais la certitude maintenant par d'irrécusables témoignages, j'éprouvai une joie immense. J'en avais fini avec toute une partie de la tristesse humaine, puisque le doute m'était enlevé. — Mais je suis sûr à présent qu'il mourra, et aucune parole, aucune pensée, rien de ce que nous crie notre cœur, de ce que notre raison nous suggère, rien même de ce qui peut nous être révélé par des voies surnaturelles n'adoucira jamais pour nous cette grande, cette invincible douleur de la mort d'un être aimé.....

II.

Dieu me préserve de donner des formes apprêtées à des émotions que j'ai senties et que je voudrais faire partager. Il faut que j'aie recours cependant, pour rendre compte de ce que j'ai entrepris de raconter, à une sorte d'épilogue. Un officier, dont le nom n'importe guère, proposa tout récemment à un jeune prêtre d'aller visiter avec lui les ruines de Sébastopol.

L'abbé de Gastier, ainsi s'appelle ce prêtre, est un de ces hommes qui en chaire, avant d'avoir prononcé une seule parole, ont déjà fait courir un long frisson dans leur auditoire, par tout ce qu'il y a dans leurs traits pâlis d'initiation aux douleurs de ce monde, dans leurs regards enflammés de révélation sur les joies d'une autre vie. Eh bien! cet humble serviteur de Dieu n'a jamais fait qu'un obscur emploi de sa puissance sur ses semblables. Depuis deux ans, il vit au poste qui lui a été assigné, « rôdant comme un voleur, » pour me servir de l'expression mystique, autour de ceux qu'il essaie de sauver, accourant au moindre signe de qui le réclame, remplissant enfin son ministère avec une infatigable patience et une foi embrasée. L'officier qui voulait l'entraîner à Sébastopol n'était pas, à coup sûr, le modèle des chrétiens. Il avait une religion qu'il accommodait, sans trop savoir lui-même par quels procédés, avec une singulière complaisance pour les coups de sabre et une profonde tendresse pour la faute que, depuis les paroles de Jésus-Christ, on ne punit plus avec des pierres; mais, poussé vers l'idéal par un invincible penchant, il aimait les prêtres, parce qu'ils sont, disait-il, des êtres forcés de s'inquiéter incessamment des choses surhumaines. Puis l'abbé de Gastier devait particulièrement lui plaire. Ce jeune ecclésiastique avait un tour d'esprit qui le portait à ne repousser aucun mystère parmi ceux mêmes que ne garantit aucune autorité sacrée. Épris du monde invisible, il accueillait avec une joie profonde tous les faits qui lui semblaient appartenir à ces régions désirées. Or l'officier que nous ne nommons pas a pour le merveilleux une passion qui s'aug-

mente, au lieu de s'affaiblir avec le temps. Pendant bien des années, il l'a aimé sans trop y croire, comme on aime tant de choses d'ailleurs. Ne serait-il pas en droit maintenant d'ajouter à son amour un peu de foi? Ceci du reste nous ramène à notre récit.

Le prêtre et le militaire convinrent donc d'aller visiter ensemble les lieux où se sont passées de plus grandes choses qu'aucun bulletin ne pourra jamais en raconter. Ils traversèrent ces tranchées, aujourd'hui couvertes de terre, qui furent si longtemps, en face de la ville qu'elles enserraient, une cité tout entière où l'héroïsme courait les rues. Ils s'engagèrent dans Sébastopol, dépouillé de son mystérieux attrait depuis qu'on ne le regarde plus furtivement, à travers un créneau ou au-dessus d'un parapet, au milieu d'un essaim de balles, mais revêtu déjà de la dignité émouvante des puissances tombées. Leur excursion terminée, comme ils revenaient par les attaques de gauche, la pensée leur prit de visiter le cimetière. C'est un lieu placé auprès de la Quarantaine, où s'élève, entre des files nombreuses de tombeaux, une petite chapelle jaune à toit vert, que les Russes avaient, dit-on, dans une particulière vénération. Pris entre nos travaux et les défenses de la ville, ce champ de repos devint une arène où se passa plus d'une sanglante action. Après le combat de nuit qui le mit définitivement en notre pouvoir, les projectiles ennemis y tombèrent du matin au soir, sans égard pour ce qu'ils y frappèrent. A présent je ne sais pas spectacle d'une mélancolie plus pénétrante et plus haute que cet amas de tombes brisées autour d'une église couverte elle-même de cicatrices. Là, ceux qui n'ont encore porté dans leur cœur que les amertumes égoïstes ou les souffrances domestiques peuvent s'initier aux afflictions des peuples. Le prêtre s'assit sur une tombe mutilée où se lit encore en allemand cette inscription, qui devait emprunter aux événemens une si formidable éloquence : « Dieu fait bien tout ce qu'il fait. » Nos promeneurs, qui depuis longtemps erraient à pied, étaient fatigués. On était d'ailleurs dans les derniers jours de février, et il y avait dans l'air une espèce de sirocco, c'est-à-dire un de ces vents chauds et humides qui, chez certaines natures, chargent le corps de fatigue, tandis qu'ils remplissent l'âme d'excitation. Au loin, une mer, qui ne s'appelle pas pour rien la Mer-Noire, ajoutait à la tristesse d'une terre frappée par la colère des hommes la tristesse éternelle de ces régions, sans cesse frémissantes d'un autre courroux. Des gens moins portés à la rêverie que ceux à qui s'offrait ce tableau n'auraient pu s'empêcher de devenir songeurs.

Pendant quelques instans, tous les deux gardèrent le silence; puis l'abbé, conduit à cette réflexion sans doute par une série de pensées funèbres, dit tout à coup : « C'est ici que Puymarens et le baron

d'Hectal ont reçu tour à tour des blessures mortelles. » Ces noms réveillaient une même quantité de souvenirs chez l'homme d'église et chez l'homme d'épée. Liés intimement avec ces deux morts, ils s'enfoncèrent de nouveau dans le silence et la songerie. Enfin, après avoir trouvé sans doute, dans ces royaumes aimés des ombres, les spectres qu'ils cherchaient, ils semblèrent revenir en même temps à la parole et à la vie.

— Vous les avez vus mourir l'un et l'autre? dit l'officier au prêtre.

— Les ai-je vus mourir, dit celui-ci, tous les deux? Et il appuya sur ces derniers mots : *tous les deux?* Je n'en sais rien.

Et comme son compagnon le regardait avec étonnement, il ajouta d'une voix très émue : — Ce n'est pas un secret, après tout, que je sois obligé de garder; il ne m'a pas été révélé par la confession, ni par une confidence. Est-ce un secret même? Je ne pourrais le dire, c'est peut-être tout simplement une chimère de mon esprit; mais quoi que ce soit, c'est quelque chose qui m'oppresse.

Alors, questionné par l'officier, dont ce début mystérieux avait singulièrement flatté les goûts, voici à peu près comme il parla :

« Le 16 mai au soir, vers neuf heures, on vint m'avertir que M. de Puymarens était au plus mal. Je courus immédiatement auprès de lui, et je trouvai en effet dans toute sa personne les signes de la mort. Le baron d'Hectal, penché sur son front dans une attitude toute maternelle, lui tenait les mains et lui disait d'une voix entrecoupée quelques mots pleins de tendresse. Quand je parus sur le seuil de la tente, le mourant eut une expression de joie : — Ah! fit-il, nul ne me manquera de ceux qui pouvaient ici m'adoucir un pareil moment... Après s'être plié avec une soumission reconnaissante aux exigences de notre religion, Renaud, qui, semblable à beaucoup de malades, avait, dans ces soins pour son âme, recouvré un peu de force corporelle, se mit à s'entretenir avec moi. Je tâchais de faire succéder aux paroles consacrées de la prière quelques-unes de ces paroles inattendues pour celui même qui les prononce, que Dieu nous envoie quelquefois en de semblables heures, quand on entendit le *garde à vous* sonner dans la tranchée, et une fusillade des plus nourries s'établir sur un point assez rapproché de nous. Le colonel d'Hectal devait cette nuit-là tenir deux bataillons prêts à prendre les armes au premier signal. Il s'élança hors de la tente. Au lieu de s'éteindre, la fusillade, à chaque instant, semblait prendre une violence nouvelle.

« Le temps s'écoulait, et il se manifesta chez Renaud une agitation croissante que je ne savais comment apaiser. — Mon Dieu! s'écriait-il avec un accent désolé, où l'on sentait la douleur navrante de l'enfant et du malade, le reverrai-je? Il m'avait donné sa parole

de ne point me laisser mourir seul... Et me regardant avec un sourire qui me donnait envie de pleurer : — Je me rappelle, monsieur l'abbé, que dans mon enfance je voulais tenir la main de ma mère pour m'endormir; j'aurais voulu tenir sa main, à lui, pour entrer dans ce sommeil éternel.

« Dans ce moment, je vis passer à travers l'ouverture de la tente une tête de soldat qui me faisait un signe. Je sortis, je trouvai l'ordonnance du colonel, ce bon gros Allemand que vous connaissez, avec un visage tout bouleversé. — Monsieur l'abbé, fit-il, je crois que notre colonel est mort. Ils disent qu'il a dû tomber de l'autre côté de la tranchée, peut-être à trente pas de la ville; ils n'ont pas pu retrouver son corps.

« Vous savez comme j'aimais d'Hectal; je sentis un chagrin presque aussi poignant que si l'on m'eût annoncé la mort d'un frère; puis je n'osais point rentrer dans la tente, je pensais avec une terreur indicible au coup que j'allais porter à Renaud. Enfin je pris une résolution courageuse, et je parvins même à maîtriser victorieusement ma douleur, au moins dans son expression, car le mourant ne lut rien sur mes traits.

« Cependant ma tâche devenait à chaque instant plus difficile. Renaud attachait sur moi un regard plein d'une interrogation ardente qui commençait à m'entraîner. Je sentais qu'au risque d'écraser soudain tout ce qui restait de vie dans ce pauvre être, j'allais laisser mon secret s'échapper, quand tout à coup, au haut des trois marches par lesquelles on descendait dans la tente, je vis apparaître le colonel d'Hectal. Il faut qu'ici je ne vous cache rien de ce que j'ai senti, car toute la valeur de mon récit est dans mes impressions. Eh bien! au lieu d'éprouver la joie qui en cet instant aurait dû être le sentiment unique de mon cœur, je fus pris par un effroi étrange. D'Hectal avait une pâleur que je n'avais encore vue sur aucun visage. Puis, que vous dirai-je? c'était lui, je le reconnaissais, et pourtant c'était pour moi comme un inconnu... Mes yeux cherchaient, sans le trouver, ce qui était changé dans toute sa personne. Il s'approcha de Renaud d'un pas qui accrut encore au fond de moi cette crainte singulière dont je ne me rendais pas compte. Je me levai, et je m'écartai fort précipitamment sans doute. Sans m'avoir regardé, ni parlé, ni touché, il se trouva assis à ma place. Il prit la main de Renaud, et, se penchant sur le front du blessé, qui semblait dans un état d'extase, il y appuya ses lèvres. Alors je les considérai tous deux. Leurs regards parlaient une langue qui, je le sentais, n'était pas la mienne, à laquelle Dieu ne m'a pas initié encore aux heures mêmes où je l'ai prié avec le plus de ferveur. L'un semblait faire, l'autre recevoir la confidence de ce secret, qui est la source de toutes

les grandes inquiétudes et de toutes les grandes espérances. Du reste, ce spectacle ne me fut donné qu'un instant. Je vis soudain à la même minute le mourant et celui que je ne sais comment désigner s'affaisser ensemble. Animé alors d'un sentiment plus fort que toutes mes épouvantes, je m'élançai vers eux. La tête du colonel reposait sur la poitrine de Renaud. J'appelai, on déshabilla d'Hectal; son uniforme était plein de sang, il avait à l'endroit du cœur une plaie béante. Quant à moi, je me jetai à genoux, et je ne sentis plus dans mon âme qu'un élan de foi immense. Il me semblait que j'avais assisté à un fait étrange, mais qui n'existait plus, dont l'air que je respirais était en quelque sorte affranchi. Comme cela m'était arrivé tant de fois, j'étais tout simplement en prière auprès de deux cadavres.

« Je passai la nuit tout entière au pied du lit où reposaient ces dépouilles mortelles. Le lendemain, quand il fallut rendre à la terre ce qui lui appartient de nous tous, les docteurs voulurent examiner les morts avant de les livrer aux ensevelisseurs. L'aide-major qui visita la blessure du colonel ne comprit pas comment un homme avait pu vivre un seul instant avec une semblable plaie. Puis ce furent des étonnemens sans fin sur d'autres faits plus inexplicables encore. Personne n'avait vu revenir le colonel, on ne savait comment il avait regagné sa tente. Alors, mon cher ami, en interrogeant des papiers qui me furent confiés, j'appris qu'une tendresse d'une nature toute particulière unissait d'Hectal à Renaud, et je fus comme illuminé d'une croyance que rien ne m'enlèvera. J'ai vu un mort marcher et parler. J'ai contemplé, j'ai touché un corps qui n'était plus qu'un suaire. »

— Je me sens très disposé à partager toutes vos pensées, repartit l'officier. Il y a une devise que depuis longtemps je me suis donnée, et dont je m'efforce d'être digne : « Ne rien nier, et ne rien craindre. »

PAUL DE MOLÈNES.

UN

PLAIDOYER ANGLICAN

CONTRE L'INCRÉDULITÉ

Perversion, or the Causes and consequences of Infidelity, a tale for the times; 3 vol. in-8°, London 1856, Smith and Elder.

Notre époque peut être appelée une époque de transition dans toutes les acceptions diverses que ce mot renferme. Elle a tous les caractères de la transition : lents mouvemens de la vie qui se cherche et travaille, dans les laboratoires secrets de la nature, à se créer de nouvelles formes; métamorphoses difficiles, pénibles, dramatiques presque toujours, souvent aussi repoussantes et disgracieuses, par lesquelles s'opère graduellement le passage d'une combinaison morale à une autre; rapide dissolution que provoque la mort afin de séparer les élémens désormais inconciliables. Croissance, transformation, anéantissement, c'est là tout notre siècle. Il ne présente aucun des caractères de la vie arrivée à son développement naturel, la tranquillité majestueuse, la floraison épanouie, l'équilibre des forces, la santé, la confiance, les attributs de la virilité. Pour exprimer les pensées qu'il fait naître, il serait inutile d'avoir recours à quelqu'une de ces images qui, sous une forme concise et synthétique, expriment un état précis et nettement défini, ou un bel équilibre de circonstances, l'adolescence par exemple, l'âge mûr, la saison du printemps. Non: il a des aspects infiniment plus variés et moins gracieux : c'est tantôt une enfance convulsive, ayant ses vagissemens pour tout langage; c'est tantôt le sommeil sans rêves de la chrysa-

lide, qui, dans une mort temporaire, étouffe le ver sans laisser pressentir le papillon; c'est tantôt enfin la hideuse putréfaction du cadavre exposé au grand air, repris par le néant membre à membre, et dont tous les yeux peuvent suivre la graduelle disparition. C'est encore, si vous voulez, un édifice dont une moitié tombe en ruines et dont l'autre moitié est en voie de construction : d'un côté les échafaudages masquent les proportions de l'édifice, de l'autre les pierres se détachent une à une, et au milieu des crevasses envahies par les herbes parasites grelottent et tremblent, belles et charmantes encore, mais atteintes par un souffle glacial, bien des fleurs du passé. Somme toute, notre siècle est un siècle laid, dans lequel il est difficile de vivre, mais intéressant à observer; l'âme n'y trouve point son aliment nécessaire, mais en revanche l'esprit y trouve en abondance des élémens d'étude pour sa curiosité infinie et ses appétits d'analyse et d'anatomie.

Rien pour l'âme, tout pour l'esprit, tout pour la curiosité et l'analyse, voilà peut-être la définition la plus concise et la plus vraie que l'on pourrait donner de notre époque. De cette définition on peut tirer la méthode par laquelle les actions et les hommes de ce siècle doivent être jugés, méthode à la fois indulgente et sévère, et que nous croyons la seule raisonnable et la seule équitable. Si les caractères de notre siècle sont tels que nous venons de les décrire, on ne saurait juger l'époque avec assez de sévérité, les individus avec assez d'indulgence, car la vie individuelle doit nécessairement être semée de piéges et environnée de périls. Si cette époque ne s'adresse qu'à la faculté de l'observation et à la passion de la curiosité, faudra-t-il s'étonner que les erreurs abondent, que les catastrophes morales soient nombreuses, et que l'âme se perde à la poursuite de vaines illusions? Le monde dans lequel nous vivons ne réveille en nous que certaines facultés de l'esprit : s'étonnera-t-on que les autres restent endormies? S'il n'y a rien auprès de nous qui vaille la peine d'être aimé, faudra-t-il accuser durement ceux chez qui la faculté d'aimer diminue de jour en jour? Et parce qu'il n'y a aucun parti qui vaille la peine d'être servi avec dévouement, ceux qui se tiendront prudemment à l'écart devront-ils être accusés d'égoïsme et de sécheresse? Si le spectacle des choses contemporaines n'éveille en moi d'autres instincts que des instincts de curiosité, mes ennemis seront-ils bien venus à m'accuser de scepticisme? La curiosité peut-elle engendrer d'autres sentimens qu'un attachement passager, suivi de déception, qu'une passion de *tête?* L'attrait de la nouveauté, auquel j'obéis par la fatalité de circonstances qui ne dépendent pas de ma volonté, en multipliant mes expériences, multiplie mes incertitudes et mes déceptions. Croit-on d'ailleurs que le sort du sceptique

soit heureux, et qu'il se plaise en dilettante dans ses tourmens d'esprit? Le sceptique que ses anxiétés et ses vicissitudes morales n'ont pas rempli de tristesse, qui s'autorise de ses désillusions et de ses doutes pour renoncer à la vérité, celui-là mérite tout au plus d'être rangé dans la catégorie des épicuriens de la pire espèce, et n'a jamais, en réalité, ressenti aucun de ces troubles de conscience et de cette hésitation prudente de jugement qui sont les attributs moraux du scepticisme. Bien loin d'être un blasphémateur et un épicurien, le vrai sceptique est au contraire d'une délicatesse et d'une susceptibilité extrêmement rares. Je sais bien que par malheur, dans notre siècle, il se mêle souvent en lui un certain élément épicurien que j'appellerai le *dilettantisme transcendental*, c'est-à-dire cette faculté de jouir des opinions et des théories, et d'aimer à cueillir la beauté même des doctrines qu'on n'accepte pas; mais qui oserait dire que ce défaut ne soit pas commun au sceptique avec bien des croyans sincères et fervens d'aujourd'hui? Quel est le fidèle qui n'ait pas connu cet épicuréisme transcendental, qui n'ait jamais aimé à respirer la poésie de sa croyance, et qui n'ait pas été touché plus souvent par les rêveries qu'engendrent les cérémonies de son culte que par les vérités que révèlent ses dogmes?

Tout ce que nous disons du sceptique peut se dire également de l'incrédule. Dans un siècle où tout change sans cesse, et qui semble pris de vertige, il n'est pas extraordinaire qu'on n'aperçoive pas de point fixe et stable auquel on puisse s'attacher avec passion, et qu'on ne puisse rapporter à un même centre immuable les expériences si diverses, si contraires, que la vie engendre chaque jour. L'incrédule de parti pris n'existe pas, et jamais personne n'a fait profession de ne croire à rien pour son plaisir, à moins d'être un scélérat achevé et d'avoir trouvé dans la négation de toute vérité un moyen de s'affranchir de toute contrainte morale. Plus heureux que le sceptique, l'incrédule n'est tel que relativement à une certaine doctrine déterminée qu'il repousse, et qu'au contraire vous adoptez. Vous vous vantez d'avoir un centre auquel vous rattachez toutes vos expériences et toutes vos pensées! Lui aussi, il a le bonheur de posséder un point inébranlable qui lui offre un abri contre les caprices du hasard et les vicissitudes de l'opinion. Il serait désirable peut-être qu'il n'y eût qu'un seul *credo* pour tous les hommes et un centre commun pour toutes les âmes; mais un tel bonheur n'est pas donné à notre siècle. Force nous est donc d'être tolérans, puisque notre époque est anarchique. On parle beaucoup, par le temps qui court, de la liberté de pensée et de la liberté de conscience, et dans toutes les polémiques qui se sont élevées à ce sujet, on répète à satiété les définitions du XVIIIe siècle, par exemple que l'homme a le droit de penser ce qu'il

croit vrai et d'adorer Dieu selon son culte. On oublie de chercher quelle définition nouvelle le XIXe siècle pourrait donner de la tolérance. Il en est une cependant qui ressort de l'inextricable confusion morale dans laquelle nous sommes engagés : c'est que nous ne sommes plus responsables de nos opinions, et que si nous errons, la faute en est au siècle plutôt qu'à nous; que nous n'avons d'autres croyances que celles que le temps destructeur a bien voulu nous laisser par pitié ou par oubli, et que dans cette disette de croyances l'erreur est presque une ressource, que nous sommes les jouets des circonstances et les victimes de la fatalité qui a voulu placer notre existence en l'année 1856, au lieu de la placer à une période de foi solide et fixe. Par conséquent celui qui nous condamne et nous poursuit en raison de nos doctrines ne peut guère être autre chose qu'un méchant ou un hypocrite.

La situation de notre siècle nous oblige donc à la plus grande réserve lorsque nous voulons juger les croyances de nos semblables; l'incrédule et le sceptique méritent tout notre intérêt et toute notre charité. Nous devons penser que si leurs croyances sont flottantes, c'est moins leur faute que celle de leur temps; nous devons penser que, s'ils ne croient pas, ils ont fait tous leurs efforts pour croire. La foi est laborieuse et pénible aujourd'hui, et à l'antique anathème qui déclara que l'homme devrait gagner son pain à la sueur de son front, il semble qu'il s'en soit joint un nouveau qui condamne l'homme à gagner ses croyances à la sueur de sa pensée. L'intolérance à notre époque n'est pas seulement un crime contre la charité, c'est encore une marque d'incurable aveuglement et d'incurable sottise, car rien n'est remarquable comme la bonne volonté que de toutes parts manifeste l'esprit humain et les tentatives religieuses en sens divers qui se produisent chaque jour. Ce n'est certainement pas l'obstination que l'on peut reprocher aux hérétiques, ce n'est pas l'endurcissement que l'on peut reprocher aux incrédules : ce serait bien plutôt une certaine mollesse. On ne voit que gens préoccupés de trouver une raison de croire, et la plupart du temps la plus petite leur suffirait. Les différentes églises qui divisent la chrétienté pourraient tirer cette leçon de tolérance du spectacle des luttes qui se produisent dans leur propre sein. Pas plus que le monde des laïques, elles ne sont à l'abri du doute et de l'inquiétude; elles aussi ont été atteintes du scepticisme : plus d'un de leurs membres travaille de son mieux à réconcilier son expérience avec sa croyance, plus d'un a pu s'apercevoir aux sacrifices que lui imposait cette tâche combien elle est difficile et douloureuse. Quel est celui qui oserait dire qu'au sortir de cette lutte il est parvenu à trouver l'équilibre exact entre son expérience et sa croyance, et qu'il n'a pas eu à sacrifier quelque chose de l'une

ou de l'autre? Le catholique libéral qui cherche à concilier sa croyance avec la liberté politique et l'exercice philosophique de la raison, le puséyste qui a cherché à réconcilier l'existence de son église avec la tradition historique, le *clergyman* évangélique qui a cherché le terrain commun sur lequel peuvent se réunir les diverses sectes dissidentes, l'unitaire qui s'est préoccupé d'établir l'harmonie entre les principes du christianisme et les conséquences des doctrines allemandes, pourraient répondre à cette question et dire de quel prix ils ont payé leurs tentatives.

L'auteur de *Perversion*, M. Conybeare, anglican très décidé et connu déjà par plusieurs écrits religieux, entre autres un livre sur la vie et les épîtres de saint Paul, professe des opinions radicalement contraires à celles que nous venons d'exposer. Sa devise est fort singulière, c'est même une des plus audacieuses que nous ayons jamais vu exposer par aucun fidèle. Non-seulement M. Conybeare nous dit : « Hors de mon église point de salut; » mais il dit : « Hors de mon église point de moralité. » Nous n'exagérons rien. Le ton modéré, doucereux, avec lequel ce livre est écrit ne peut nous abuser et nous empêcher de voir le bizarre fanatisme qui y est formulé. Les infidèles, les incrédules, les *non anglicans* en un mot y sont plaints en termes évangéliques : prenez garde, ces effusions cachent des sentimens qui ne sont point précisément ceux de l'amour; *latet anguis in herbâ.* Une candeur superficielle y joue sur un fonds de malice très âcre, comme une couche d'huile onctueuse qui s'étendrait sur une dissolution acide. Nous abandonnons à l'auteur les incrédules : en sa qualité d'anglican, il lui était permis de croire qu'un infidèle est capable de tous les crimes; seulement nous lui ferons observer qu'il s'est chargé de se réfuter lui-même et de prouver que les incrédules ne sont pas aussi noirs qu'ils en ont l'air. Le plus intéressant de ces sceptiques pervertis par l'air du siècle, s'il a été facile à égarer, est plus facile encore à ramener, et il retrouve sa foi avec le secours d'argumens dont un enfant ne voudrait pas. La docilité de Charles Bampton, un des personnages de son roman, aurait dû plaider peut-être en faveur des incrédules. Toutefois nous lui livrons ces réprouvés pour qu'il les damne à merci; mais que lui ont fait les fidèles des différentes communions? que lui ont fait ses propres confrères en anglicanisme? A quelle fraction de l'église anglicane faut-il appartenir pour n'être pas absolument un chrétien équivoque? Puséystes et oxoniens, partisans de la basse église et de la haute église reçoivent également les flèches de M. Conybeare. Ce *high churchman* qui introduit dans sa paroisse des cérémonies qui sentent le papisme n'agit ainsi que pour éveiller l'attention sur lui, et il en est de même de ce membre du parti évangélique qui

prêche la parfaite concordance des prophéties et le prochain avénement du millénium. Il y a mieux : toutes ces nouveautés, selon lui, ont un but fort intéressé et très sordide; c'est un moyen tantôt de soutirer l'argent des fidèles, tantôt d'éveiller l'imagination des femmes; des pensées de mariage et d'héritage ne sont pas étrangères à ces prédications et à ces exercices religieux. Quelquefois même ces insinuations vont plus loin, et il y a un certain courtier ou commis-voyageur du millénium qui est accusé assez franchement de dol et de fraude.

Nous ne songerions pas à nous étonner de cette amertume, si M. Conybeare avait eu l'intention de démasquer simplement l'hypocrisie; mais tel n'a pas été son but. La pensée qui semble le préoccuper est celle-ci : ces sortes d'actes font le plus grand tort à l'église, ils engendrent le scepticisme. En vérité M. Conybeare exagère l'influence que peuvent avoir de tels actes. Pas plus que leurs petits ridicules, les petits scandales que peuvent donner les membres d'un clergé quelconque n'ont jamais jeté aucune défaveur sur la religion. Ces défauts, qui tiennent aux convoitises de la chair et aux habitudes de la profession, ne sont appréciables que par des gens très cultivés, sur lesquels ils ne peuvent exercer aucune impression profonde. Jamais un homme éclairé n'est devenu sceptique parce que son curé était un personnage ridicule. Les manières mielleuses de M. Moony ou les manières arrogantes de M. Morgan ne peuvent pas être une cause de scepticisme pour un jeune homme qui a été élevé à Eton et à Oxford. Maintenant, si des vices et des défauts des *clergymen* mis en scène par le romancier anglican nous passons aux nouveautés qu'ils débitent, nous ne pouvons y apercevoir davantage une source de scepticisme. Ce sont des nouveautés parfaitement insignifiantes pour ceux qui n'ont pas la foi, et assez peu dangereuses pour les fidèles; ce sont des stimulans plutôt que des dissolvans pour ceux qui ont la foi. Telle explication des prophéties, telle altération de la liturgie serviront bien plutôt à tenir en haleine le zèle des fidèles qu'à les éloigner de l'église. Les croyans que leur répugnance à accepter les explications exégétiques d'un prédicateur du millénium conduiraient à nier la personnalité de Dieu et à accepter le *credo* de Hegel seraient déjà bien entamés par le scepticisme, et certainement la haute église et la basse église pourraient également se proclamer innocentes en toute confiance. Je sais bien que le spectacle de ces dissidences n'est donné par M. Conybeare que comme une cause seconde d'infidélité; mais nous croyons qu'il exagère encore. Et d'ailleurs que prouvent ces dissidences, sinon que l'église trouve dans son propre sein l'anarchie morale qu'elle poursuit dans la société, qu'elle est elle-même déchirée, troublée, remplie de scrupules

et de doutes, et qu'elle doit en conséquence se montrer tolérante pour ceux qui ne peuvent s'accorder avec elle, puisqu'elle-même est en proie aux dissensions et aux querelles?

L'auteur de *Perversion* manque peut-être de charité envers ses propres coreligionnaires, mais enfin il ne manque pas de réserve. Nulle part dans son livre nous ne trouvons de noms propres anglicans : il se gêne moins avec les incrédules. Deux personnages célèbres notamment sont pris à partie à diverses reprises et assez rudement, Thomas Carlyle et Henriette Martineau. Relativement au premier, nous pouvons répondre que l'église anglicane verrait beaucoup moins diminuer les rangs de ses fidèles, si elle possédait les dons avec lesquels Carlyle a remué tant d'esprits, c'est-à-dire la chaleur et la sympathie, et surtout cette merveilleuse faculté d'exprimer la pensée secrète et le tourment caché des générations auxquelles il s'adresse. Si les jeunes gens, si les femmes elles-mêmes ont lu avec tant d'enthousiasme les écrits de Carlyle, c'est qu'il a prononcé le plus éclatant *sursum corda* que l'Angleterre ait entendu dans ce siècle. Ces dithyrambes d'un cœur passionné et vivant ont agi sur les générations nouvelles comme un accent religieux. Et quelles sont en effet les forces actives de la religion, sinon la passion et la vie? Carlyle se trouvait posséder précisément les dons du prosélytisme qui sont nécessaires aux chefs des églises, et c'est là la cause principale de son succès. Les conséquences morales que peuvent produire les écrits de cet homme, qu'il est impossible de lire sans l'estimer et de connaître sans le respecter, ne sont point telles que M. Conybeare essaie de l'insinuer. Jamais M. Charles Bampton n'a pu y trouver des théories d'indulgence passionnelle, et jamais l'affreux M. Archer n'y a trouvé de raisonnement qui pût justifier ses crimes. Si, sous le rapport des doctrines, Carlyle peut être regardé comme un panthéiste (ce qui est controversé, car le panthéisme n'a jamais été chez lui une profession de foi, mais seulement un point d'interrogation, si nous pouvons nous exprimer ainsi), en revanche, sous le rapport de la morale, il est resté un intraitable dualiste. Au lieu d'identifier en une seule et suspecte unité les deux principes du bien et du mal, il n'a jamais manqué de tracer le fossé infranchissable qui les sépare. Sous le rapport de la morale, il est resté très puritain, et il damne aussi irrémissiblement les vicieux et les coupables que Calvin et John Knox. Il n'a pas non plus l'habitude de badiner avec les influences délétères qui amollissent l'âme lentement; personne n'a plus énergiquement dénoncé que lui la sentimentalité du XVIIIe siècle, le moderne *indulge genio*, et les religions de la sensualité, qu'il a eu l'honnête cynisme d'appeler de leur vrai nom : *phallus worship*. C'est surtout dans les sujets de morale pratique qu'éclate

le solide bon sens de cet homme, admirateur de Goethe et adversaire de Bentham, aussi peu disposé cependant à admettre la poésie du vice que son utilité. M. Conybeare formule contre Carlyle une accusation que la lecture la plus superficielle de ses écrits suffit pour renverser; il l'accuse de tactique et de stratégie. Selon lui, il s'est introduit d'abord au milieu du public sous la peau de l'agneau pour mieux tromper le troupeau, et, lorsqu'il a été une fois accepté, il a jeté cette fausse toison, et s'est montré sous la figure du loup. Il s'est servi de la phraséologie chrétienne pour exprimer des idées philosophiques, il a affecté des allures mystiques pour exprimer des pensées rationalistes; puis, lorsqu'après avoir ainsi cheminé sourdement et à l'abri des traits il a eu conquis une situation bien retranchée, il a dévoilé toutes ses batteries. Tout le monde sait en effet qu'il existe une assez notable différence entre les premiers et les derniers écrits de Carlyle; mais cette différence s'explique par l'âge et la vie. Jeune, il était plus mystique. A mesure qu'il a vécu, l'idéal religieux a tenu moins de place dans son intelligence, jusqu'à ce qu'enfin il ait été atteint de cette fureur de justice terrestre, pratique, politique, qui dans ces dernières années est devenue son cri de guerre. Donnez-lui la justice, il la veut à tout prix; qu'on l'impose par n'importe quel moyen, et qu'on force les hommes d'être justes par le sabre! Celui qui accomplira cette révolution sera sûr de son obéissance, et qu'on ne vienne pas lui parler de scrupules de conscience, d'idéal supérieur, de douceur évangélique, de persuasion morale, etc.! Clair de lune en bouteille tout cela! Un bon gouvernement, rigoureux et juste, voilà maintenant son idéal. Où y a-t-il l'ombre de tactique dans tout cela? Pour qui sait lire, cette métamorphose se préparait depuis longtemps, et le livre sur Cromwell forme bien la transition entre le mystique Carlyle, le croyant à un idéal supérieur comme moyen d'action sur l'homme, et l'admirateur de Frédéric II, le roi pratique, athée et juste.

Les récriminations contre les conséquences morales des doctrines auxquelles est arrivée miss Martineau se comprennent mieux. Cependant il aurait été préférable, je crois, de ne pas prononcer le nom de cette remarquable personne. Depuis plus de deux ans, miss Martineau est couchée sur son lit de mort, elle se sait condamnée, et on ne voit pas que ses convictions aient fléchi un seul moment. Ce n'est pas évidemment par haine du christianisme ou pour s'affranchir des lois morales que cette femme, qui si longtemps a été la tête du parti unitaire, est arrivée à faire profession ouverte d'athéisme. Son athéisme d'ailleurs est pour ainsi dire tout individuel, et ce n'est pas chez elle comme chez nos philosophes du XVIIIe siècle une affaire de prosélytisme; c'est une conviction personnelle, un cas de

conscience examiné avec un calme et un sang-froid qui excluent toute idée de propagande. Il n'y a là d'ailleurs rien qui puisse surprendre, et on pouvait jusqu'à un certain point s'attendre à ce résultat. Esprit pratique, froidement ardent, méthodiquement curieux, miss Martineau a toujours manqué d'un certain élément mystique et idéal qui, s'il est dangereux et propre à engendrer des illusions, rend les chutes morales moins inévitables et moins irremédiables. Son œil a toujours été tourné plutôt vers les choses sensibles, vers les choses de la politique et de la société, que vers les choses invisibles, et même au temps de sa plus grande ferveur religieuse elle a dû toujours mieux comprendre ce qui était de la nature que ce qui était de l'esprit. C'est une âme rationaliste et raisonneuse. Elle est fort intéressante pour nous Français, en ce sens qu'elle est une preuve frappante de la force du sang et de la race. Issue d'une famille protestante exilée par la révocation de l'édit de Nantes, elle a en elle, malgré son éducation et ses habitudes anglaises, quelques-unes des tendances les plus caractéristiques de l'esprit français, — rigueur logique, goût de la simplification, netteté parfaite de vues et de doctrines, dédain des compromis, habitude d'aller jusqu'aux conséquences les plus extrêmes des principes, intrépidité philosophique. Quand elle est allée à l'athéisme, elle y est allée plutôt à la française qu'à l'allemande, et elle a retrouvé, hélas! comme d'instinct et par la vertu de son sang français, ce genre d'athéisme qui a fleuri si désastreusement chez nous à la fin du dernier siècle.

Maintenant que nous en avons fini avec les reproches qu'on peut adresser à M. Conybeare sur son manque de charité, examinons les questions que pose son livre ingénieux, un des plus curieux épisodes de cette guerre qui se poursuit en Angleterre entre l'église et les doctrines nouvelles. Il serait difficile de dire au nom de quelle fraction de l'église parle l'auteur. Les *high churchmen* et les *low churchmen*, les chefs des universités et les prédicateurs populaires, sont présentés par lui sous un jour peu favorable. Il malmène tous ces groupes également, et ne semble guère disposé à prendre parti pour aucun. Les lecteurs anglais paraissent avoir été aussi embarrassés que nous de donner son véritable nom à l'église que représente M. Conybeare, et un *reviewer* s'est tiré d'embarras en inventant un nouveau parti dans l'église, — *the hard church*, l'église opiniâtre, hargneuse, atrabilaire. L'épithète est méritée par l'esprit du livre, et cependant, si on jugeait de l'esprit par la lettre, la tolérance semblerait plutôt l'âme de cet écrit. Ainsi que nous l'avons dit, l'auteur s'abstient de parler au nom d'aucune fraction de l'église; il pose la question sur un autre terrain, il parle au nom du Christ et établit le débat entre l'Évangile et l'incrédulité. La question semble largement posée, et la

discussion est acceptable sur ce terrain; il faut alors commencer par admettre également toutes les églises, en les regardant comme de pures formes qu'on peut adopter ou repousser selon son intelligence ou sa conscience. Si c'était là ce que pense M. Conybeare, il ne parlerait pas autrement que le docteur Channing ou les unitaires les plus éclairés; mais, en y regardant de près, on voit que l'écrivain repousse tant de choses, qu'il ne parle plus au nom du Christ, mais au nom d'une doctrine particulière. Ainsi il repousse assez nettement le puséysme et le mouvement semi-catholique de la haute église; il repousse le mouvement évangélique de la basse église et les prédilections de certains membres de ce parti pour le judaïsme et le peuple juif. Il n'y a qu'un mot sur les unitaires, et il est assez dur. Les catholiques et les dissidens calvinistes n'y sont pas mis en scène, mais il est facile de voir que si l'auteur repousse comme dangereuses d'une part les tendances puséystes, de l'autre les tendances puritaines des deux fractions de l'église, il doit repousser à plus forte raison le catholicisme et le calvinisme. Voilà bien des doctrines exclues, et non-seulement exclues, mais regardées comme des sources d'incrédulité et de doute. Ce n'est donc pas précisément au nom du Christ que parle l'auteur, c'est bel et bien au nom de l'église anglicane, au nom de l'église telle qu'elle existait avant les déchiremens contemporains, et l'épithète de *hard church*, — l'église opiniâtre, — est donc méritée, en dépit de je ne sais quelle superficielle tolérance et de quelle apparente *comprehension*, qui font à chaque instant de ce livre un véritable piége. L'auteur a dépensé un esprit infini pour rester sur ce terrain indéterminé de la foi au Christ, et pour se dispenser de formuler son *credo* anglican.

M. Conybeare cherche à montrer les causes et les conséquences de l'incrédulité. Il distingue trois espèces d'incrédules : ceux qui sont tels par dépravation naturelle et par désir de s'affranchir des lois morales, ceux que le spectacle de l'hypocrisie et de l'égoïsme des prétendus chrétiens a privés de la foi, ceux enfin qui résistent aux preuves historiques et philosophiques de la vérité du christianisme. Les seuls véritables incrédules sont ceux de la dernière catégorie. Quant aux incrédules des deux premières catégories, nous affirmons à l'auteur qu'ils n'existent pas ou à peu près. Le spectacle de l'hypocrisie ou de l'égoïsme des ministres de l'église n'a réellement d'influence que sur les classes populaires, c'est-à-dire sur les esprits qui identifient l'idée avec le corps qu'elle revêt, les institutions avec ceux qui les représentent. Si le scandale devient trop général et s'il se repète trop souvent, si les vices et les mauvaises mœurs du clergé sont visibles à tous les yeux, il n'est pas douteux que les classes populaires s'éloigneront bientôt de l'église et deviendront parfaitement

incrédules. Leur incrédulité, qu'on le remarque bien, n'aura aucun mobile anti-religieux, et proviendra tout simplement de leur fureur d'avoir été dupes. Or les incrédules de M. Conybeare n'appartiennent pas aux classes populaires, ils appartiennent aux classes cultivées, chez lesquelles le spectacle de l'hypocrisie cléricale n'a jamais produit l'incrédulité *positive*, mais l'indifférence. Quant aux incrédules par perversité, ils sont fort rares heureusement, et leur irréligion n'est pas une cause, mais une conséquence de leur perversité. Il est tout naturel qu'un faussaire ou un bigame n'ait aucune religion, mais il est rare que de tels hommes prennent la précaution de se débarrasser de toute notion religieuse avant de se livrer à la pratique de leurs vices. La perversité précède toujours l'irréligion. Un incrédule n'est pas nécessairement un pervers, mais un pervers est tout naturellement un incrédule, à moins pourtant qu'il ne préfère être un hypocrite.

L'auteur de *Perversion* a oublié une quatrième catégorie de sceptiques et d'incrédules, la plus intéressante et celle qui est particulière à notre époque. Le scepticisme contemporain est surtout et avant tout un scepticisme de lassitude. Les violentes péripéties, les changemens rapides et subits, les actions et les réactions politiques, en déconcertant à chaque instant nos espérances ou nos craintes, ébranlent et déracinent nos croyances et nos convictions. Il n'est personne dont la foi ne soit ébranlée, lorsque cette foi est impuissante à lui donner le sens des événemens et à lui fournir des armes pour les combattre ou les défendre. Or ce phénomène se passe à toute heure; jamais notre foi ne se tient pour ainsi dire en équilibre. Chaque jour nous sommes obligés, selon notre humeur et notre caractère, de relâcher ou de resserrer nos croyances, — de les relâcher, si nous sommes portés à la tolérance, — de les resserrer, si nous sommes plutôt portés à l'obstination. Je ne songe point à m'étonner lorsque je vois qu'en présence du spectacle contemporain un protestant va droit au millenium, et qu'un catholique remonte hardiment jusqu'au XIIe siècle. Ces écarts et ces excès de l'esprit me semblent parfaitement logiques et explicables par des causes beaucoup plus élevées que le fanatisme du tempérament ou le dérangement cérébral. Pourquoi donc, s'il en est ainsi, songerais-je à m'étonner que ce même spectacle des choses contemporaines produise chez d'autres esprits le relâchement de doctrine qui est connu sous le nom de scepticisme? C'est le même phénomène qui s'accomplit et chez le sceptique et chez l'ultra-catholique ou l'ultra-protestant. A ces embarras de conscience, nés des inextricables difficultés dans lesquelles notre siècle est enveloppé, ajoutez le trouble inévitable que jettent dans l'esprit l'incroyable diversité des doctrines et les nouveautés

métaphysiques dont ce siècle a été témoin. Il n'est peut-être pas aussi facile que le croit M. Conybeare de résister à ces nouveautés et de passer à côté d'elles en disant : Je ne vous connais pas! Ce qui est certain toutefois, c'est qu'aussitôt qu'on a cédé à sa curiosité et qu'on a eu commerce avec ces nouveaux enfans de la recherche métaphysique, un élément de doute s'introduit en vous. Il y a des jours qu'on n'oublie point dans la vie morale pas plus que dans la vie sociale, des jours d'aventures et de subite expérience, où le drame, pour se passer dans les régions de la pure intelligence, est aussi émouvant que s'il se passait dans les régions de la plus sensible réalité. Combien ceux qui ont vécu de la vie intellectuelle ne pourraient-ils pas citer de ces jours qu'on n'oublie pas? C'est un jour d'amère expérience, par exemple, que celui où, cartésien décidé, convaincu de la puissance de la raison à expliquer les choses qui ne sont pas nous, vous vous êtes trouvé face à face avec le principe du kantisme. Quelle révolution s'accomplit en vous, lorsque vous êtes forcé de reconnaître que vous n'avez aucune idée vraie des choses, que tout ce que vous avez pensé du temps et de l'espace, du monde et de Dieu, n'est pour ainsi dire qu'un prolongement de vous-même, et que toutes vos recherches ne peuvent aboutir qu'à vous *objectiver* vous-même! Élevé dans la doctrine la plus chrétienne, vous reculez avec terreur devant les doctrines impies qui portent le nom de panthéisme; vous vous dites, pour vous raffermir dans vos croyances, que ces doctrines sont encore plus impuissantes que toutes les autres à vous expliquer le principe premier de la vie. Prenez garde cependant d'être tenté d'appliquer ces doctrines à la science du monde physique, aux recherches historiques, à l'explication des arts et des littératures, car les résultats que vous obtiendrez sur des sujets si éloignés en apparence de votre foi seront peut-être si merveilleux, si lumineux, si saisissans, que l'effet en sera irrésistible. Et cependant quel autre moyen que l'aveuglement volontaire aviez-vous de vous retenir sur cette pente de la curiosité?

Le sceptique est-il un être nécessairement irréligieux, et les doutes qui remplissent sa conscience sont-ils nécessairement des élémens de perversité? M. Conybeare l'affirmerait volontiers; mais si la vraie marque de la foi, c'est la sincérité de la conscience, pourquoi donc un honnête sceptique, qui, au lieu d'esquiver ses doutes, les aborde bravement, mériterait-il l'épithète d'impie? A-t-il moins de souci de la vérité et des choses divines que l'orthodoxe qui n'a jamais connu l'inquiétude? Envions l'orthodoxe lorsque cette paix de l'âme a été conquise au prix d'efforts intérieurs, ne l'envions pas lorsqu'il doit sa tranquillité à une prudente désertion devant le doute. Bien loin d'être irréligieux, le sceptique peut être très souvent beaucoup plus

près de la vraie religion que l'orthodoxe. S'il a ce qui caractérise l'âme religieuse, le désir, si ses doutes, au lieu d'être des prétextes de mépris pour la vérité, sont des anxiétés et des tressaillemens intérieurs, et si, comme eût dit saint Augustin, sans aimer encore, il aime à aimer, ce sceptique pourra bien être exclu de toutes les églises de pierre et de métal; mais j'ai la ferme espérance qu'il appartient à l'église invisible, à celle devant laquelle les *credo* pharisaïques ne sont d'aucune utilité, à cette véritable église catholique sans exclusivisme ni intolérance, qui proclame la paix sur la terre et dans le ciel pour tous les hommes de bonne volonté. Nos modernes chrétiens semblent avoir oublié que, si la foi nous sauve, à plus forte raison le fondement de la foi doit nous sauver, et que ce fondement n'est autre que la bonne volonté, l'unique vertu à laquelle le Christ ait fait appel, et dans laquelle il ait fait consister les conditions du salut.

M. Conybeare pose indirectement une autre question qui regarde les purs incrédules, qui est beaucoup plus délicate que toutes les autres, et demande à être traitée avec beaucoup de candeur. Peut-on être honnête homme et être incrédule? Cette question m'a toujours paru un piége, car elle confond des choses qui veulent être distinguées et s'appuie sur certains détails qui sont très vrais pour formuler une proposition générale qui est absolument fausse. Nous ne refuserons pas d'accorder à ces détails toute l'importance qu'ils méritent, nous n'accorderons pas à la morale humaine plus d'action qu'elle n'en peut avoir en réalité.

Et d'abord qu'entend-on par incrédules, et de quels incrédules s'agit-il? Il y en a de bien des espèces; il y a l'incrédule par raison et par logique, l'homme qui repousse tout principe religieux et s'appuie sur la pure morale humaine; il y a l'incrédule par légèreté, l'homme qui ne s'est donné ni le temps ni le soin de méditer sur les principes de la religion et qui va droit à la morale la plus facile; il y a enfin l'incrédule par perversité naturelle ou dépravation progressive, et celui-là n'est guère autre chose qu'un scélérat. Or une des tactiques habituelles des théologiens, et généralement des défenseurs officiels et officieux des différentes églises, est de confondre en un seul et même type odieux ces diverses sortes d'incrédulité. L'incrédule pour eux est principalement l'homme qui s'est dérobé à toute contrainte morale et qui trouve dans l'incrédulité un auxiliaire complaisant à ses débordemens et à ses vices. Un tel homme mériterait plutôt le nom d'impie et n'a rien de commun avec l'homme qui, n'ayant pu persuader sa raison de la vérité des dogmes métaphysiques de la religion, croit trouver dans sa conscience les règles nécessaires à la conduite de sa vie. Unir nécessairement l'immoralité à l'incrédulité

est donc une tactique aussi injuste que peu légitime. Une autre tactique de tous les polémistes religieux consiste à généraliser outre mesure certains détails et certains phénomènes moraux qui accompagnent telle ou telle phase d'incrédulité. L'expérience de l'histoire et de la vie nous apprend, par exemple, que lorsqu'un homme passe de la foi à l'incrédulité, ou que tout simplement il passe d'un milieu religieux à un autre, sa moralité court un instant de très grands périls. Rien n'est plus facile à expliquer que ce fait, qui est pour ainsi dire un phénomène de physiologie morale. Lorsque l'homme passe d'une conviction à une autre, il y a un moment où la santé morale est altérée; l'âme perd son équilibre, les principes se relâchent, l'œil de l'esprit s'obscurcit. C'est comme un système nerveux que le sang ne règle plus, et qui s'abandonne à tous ses frémissemens et mouvemens involontaires. Un certain temps doit s'écouler avant que l'équilibre se soit rétabli, et que les ressources de la nature aient opéré la guérison. Cette maladie passagère, que bien des hommes ont connue par expérience, se présente souvent dans l'histoire à la suite des grandes révolutions. La réforme la plus austère est toujours accompagnée des débordemens les plus honteux. Ainsi des compagnies de flagellans et de convulsionnaires peuvent former l'arrière-garde des réformés vaudois, une secte des adamites accompagner la réforme de Jean Huss, et les excès anabaptistes suivre de près la réforme de Luther. L'abandon de l'orthodoxie, quelle qu'elle soit, entraîne donc une maladie dangereuse, rien n'est plus vrai, ni mieux prouvé; ce qui est faux, c'est de présenter cette maladie comme mortelle et irremédiable, ou même comme constante, et surtout d'assimiler ce phénomène, qui est tout passager, à l'incrédulité elle-même.

Un incrédule parfaitement moral, strictement soumis à des doctrines purement humaines, vaut-il un chrétien? Les impulsions de la nature humaine vers le bien participent-elles de la perversité de la chair, et les instincts spontanés de l'âme ont-ils même, dans leur plus grand désintéressement, quelque chose d'égoïste et de sensuel? Ici se présente le grand débat théologique entre la nature et l'esprit régénéré par la grâce, dans lequel nous nous garderons d'entrer. Cependant, dans cette question, nous nous rapprochons du sentiment de l'auteur. Les mouvemens désintéressés de la nature sont toujours extrêmement rares, et certaines âmes d'élite seules sont susceptibles de régler leur conduite sur les principes du bien qu'elles trouvent en elles, et encore elles n'y parviennent qu'en raffinant sur la nature et en donnant aux instincts une direction artificielle. Entre les instincts naturels et le code moral de l'honnête homme, il y a la même différence qu'entre une chute d'eau impétueuse et sau-

vage et une écluse bâtie de main humaine; mais la grande beauté de la vertu chrétienne consiste à être plus désintéressée que la spontanéité humaine et aussi régulière que le code moral le plus strict. Ces mouvemens de la nature vers le bien, qui sont si rares, sont habituels au vrai chrétien. Le christianisme transforme en fait constant ce qui est dans le monde une exception. Il n'a pas besoin non plus d'âmes d'élite; il opère indifféremment sur toutes les âmes, sur un pauvre paysan, sur une intelligence à demi éteinte, sur un être tout charnel. Spinoza fut une grande intelligence et un homme de bien, et il serait difficile de comprendre qu'il eût été autre chose qu'un homme moral; mais qu'est-ce que sa vertu raffinée, mesurée, individuelle d'ailleurs, comparée à celle d'un homme dont il put entendre parler, qui n'avait pas sa force d'esprit, et qui se nommait saint Vincent de Paul? Le triomphe du christianisme, c'est de prévaloir absolument sur les instincts de la vie et de vaincre même le dégoût. Chaque jour, un nageur, chrétien ou non, se jette à l'eau pour sauver un de ses semblables par instinct naturel de générosité; mais le triomphe du désintéressement serait, qu'on me pardonne cette idée bizarre, de se jeter à l'eau sans savoir nager. Deux pauvres mineurs anglais furent surpris par un éboulement au fond de leur caverne; l'un d'eux, après des efforts inouis, parvint à se dégager et à revoir la lumière. A peine cependant était-il sorti du puits, qu'il redescend comme poussé par un mouvement irrésistible, et reparaît bientôt après avoir délivré son camarade. Comme il n'est pas dans la nature humaine qu'un homme qui vient d'échapper à la mort l'affronte immédiatement de nouveau, cet acte de courage surprit tout le monde. On interrogea cet homme, et il répondit qu'aussitôt après avoir échappé, l'idée de l'éternité s'était présentée à son esprit, et qu'un frisson involontaire l'avait saisi à la pensée que son camarade pouvait se trouver en état de péché mortel. Peut-être croyez-vous que la morale purement humaine aurait poussé aussi bien que la foi chrétienne à cet acte de courage; eh bien! vous vous trompez. Cette âme admirable était doublée d'une intelligence à peu près nulle. Une famille de riches dissidens s'intéressa à cet homme; on lui demanda ce qu'il désirait, et il répondit que son vœu le plus ardent serait d'apprendre à lire : on ne put jamais parvenir à lui enseigner ses lettres. La morale humaine pourrait-elle agir sur de semblables natures, engendrer tant de grandeur morale au milieu de tant de faiblesse d'esprit, et triompher à ce point des instincts de la vie? Je pose volontiers ce point d'interrogation.

J'ai dit que sur cette question de la morale humaine il fallait avoir le courage de tout dire, et j'aime à m'accorder d'autant plus sur cette question avec M. Conybeare, que j'ai essayé de rendre aux in-

crédules et aux sceptiques la justice qu'il leur refuse et qui leur est due. Le triomphe que le christianisme remporte sur le dégoût physique est plus grand encore à notre avis que le triomphe qu'il remporte sur les instincts de la vie. L'homme le plus bienfaisant et le plus charitable recule devant le spectacle des plaies, l'odeur de la paille infecte, le lit de mort de l'agonisant. Il peut ne pas craindre la contagion, il recule devant l'horreur. Le christianisme est ici en contradiction formelle avec la nature physique. Il est aussi innocent de reculer devant un spectacle repoussant que de satisfaire sa soif ou sa faim; cependant le christianisme condamne cette faiblesse fort excusable. Les miracles qu'il accomplit sur les femmes, les plus nerveux et les plus impressionnables des êtres, sont sous ce rapport surprenans. Je sais qu'on peut plaider la cause de la nature et des instincts féminins, mais tout le monde sait aussi que les femmes ont une répugnance invincible pour tous les objets repoussans. Cette force morale propre au christianisme, cette victoire de l'âme sur la nature, sont bien exprimées dans un passage de *Perversion*. Un des héros du livre, le sceptique Charles Bampton, atteint d'une maladie mortelle, a été soigné avec un désintéressement angélique par la femme d'un *clergyman*, M. Williamson. Il s'étonne de la courageuse charité de cette femme, qui ne recule devant aucun dégoût, et de l'égalité d'âme, de la gaieté héroïque avec lesquelles elle accomplit des devoirs qu'elle s'impose, et qu'aucune loi morale n'a le droit de lui commander.

« — Comment se fait-il, dit Charles, que mistress Williamson, tendre et sensible comme elle l'est, ait une aussi merveileuse énergie pour supporter la vue de ces détails de misère et de souffrance qui me déchirent le cœur quand je les contemple, quoique je n'aie pas la dixième partie de sa force de charité?

« — Cela ne pourrait-il pas provenir, répondit son ami, de ce que sa charité a sa source dans le devoir et la vôtre dans le sentiment et les impulsions généreuses?

« — Mais assurément! s'écria Charles, une charité qui aurait sa source dans le froid sentiment du devoir, et non dans les impulsions spontanées de l'affection, serait une manière de philanthropie maussade et glacée : je suis sûr que la bonté de mistress Williamson n'est que la floraison naturelle de son cœur aimant.

« — Je suis bien loin de dire le contraire, répondit le *clergyman*, mais je doute que la sensibilité d'un cœur plein de tendresse suffise pour nous donner le courage de contempler avec fermeté le spectacle des fardeaux que nos semblables ont à supporter. Bien plus, peut-être cette sensibilité naturelle pousserait-elle celui qui en est doué plutôt à fermer les yeux devant le spectacle de la misère qu'à soulager les maux que notre chair a reçus en héritage.

« — Je ne puis nier cela certainement, dit Charles; je confesse que je me détourne souvent de la contemplation d'horreurs du genre de celles qui sont racontées dans les rapports des officiers de police et des chapelains de prisons par une sorte de peur d'être désagréablement troublé et une sorte de conviction désespérée que tout ce qu'on peut faire pour soulager la misère dans le monde est complétement insignifiant. Je suis enclin à me dire quelquefois : « Après tout, je n'ai pas fait l'univers; pourquoi diable m'inquiéter de vouloir le faire marcher droit? Je ne suis point responsable des tortures sous lesquelles gémit la création. Mieux vaut par conséquent fermer les yeux sur ce que je ne puis pas guérir. »

« — C'est une des suggestions les plus promptes de notre nature égoïste, répondit M. Williamson; mais je suis sûr que vous n'y céderiez jamais. Il ne vous faut pas penser d'ailleurs que vous êtes la seule personne qui ait senti la tentation d'agir ainsi. Ma chère femme elle-même, lorsqu'elle commença à visiter et à soigner les pauvres, fut souvent sur le point d'abandonner cette tâche par désespoir; mais l'amour du Christ la poussa à continuer, et cette tâche, qui d'abord lui avait été un devoir répugnant, fut enfin, par sa persévérance, transformée en habitude et en plaisir.

« — Pensez-vous donc, demanda Charles, qu'il n'y ait que les chrétiens qui puissent se dévouer sérieusement à l'exercice de la charité?

« — Je n'irai pas aussi loin que cela, répondit M. Williamson, car je ne doute pas que l'intérêt de grandes entreprises philanthropiques ne puisse inspirer même à des païens la persévérance nécessaire à de telles œuvres : quoique n'ayant pas la loi, dans ces cas particuliers d'entreprises considérables ils trouveront une loi en eux-mêmes; mais je n'ai jamais rencontré personne qui ait persévéré dans la tâche humble et sans gloire de consoler les douleurs et de soigner les maladies des pauvres ignorés, si ce n'est pour l'amour du Christ. Pour nous d'ailleurs, vous le savez, un pauvre est revêtu d'une sorte de sainteté sacramentelle, conformément au mot de l'Écriture : *Christus in paupere*. En outre n'oublions pas que la religion de la croix enlève, pour les vrais fidèles, tout aspect repoussant au spectacle de la douleur. »

Puisque je suis sur ce sujet de la supériorité de la morale chrétienne, j'aimerais à parler des vertus mondaines qu'elle engendre. Le fondement de la morale chrétienne étant la charité, toutes les qualités qui se rapportent de près ou de loin à cette vertu prennent une délicatesse de sensitive; le tact se développe dans des proportions qui l'élèvent à la hauteur de l'intuition, et la simple politesse est un diminutif de l'amour du prochain. Mais comme rien n'est plus rare et en même temps plus commun qu'un chrétien mondain, surtout de notre temps, je m'abstiendrai de parler de ces vertus; elles conviennent à trop peu d'âmes, et trop de personnes seraient tentées de se contempler et de se reconnaître dans ce miroir qui n'est point fait pour elles, pour qu'il soit utile d'insister.

Sur le chapitre de la morale humaine et de la morale chrétienne,

nous nous trouvons d'accord avec M. Conybeare; nous en dirons autant de la question des effets de l'incrédulité sur les relations des hommes entre eux. Notre plaidoyer en faveur de l'incrédulité n'a pas d'autre but que de revendiquer les droits de la conscience individuelle et d'expliquer comment, de notre temps, la foi ne se commande point. L'incrédule a droit à sa part d'indulgence, et même de respect. Ce sont donc les droits métaphysiques de la raison individuelle isolée que nous avons entendu plaider; mais en même temps nous avons nous-mêmes plus d'une fois reconnu que si ce phénomène de l'incrédulité s'étend de l'individu isolé à des classes entières, tout lien moral cesse de rattacher les hommes les uns aux autres. La nécessité seule, de sa chaîne d'airain, les rive comme des forçats à leur tâche, et les oblige à se supporter les uns les autres. En l'absence de toute foi commune, un effrayant *credo* d'athéisme se dégage de toutes les incrédulités réunies : qu'est-ce que je te dois, qu'est-ce que tu me dois? Les sociétés ne sont pas un assemblage d'individus isolés réunis en troupeau, elles ne sont pas un mécanisme constitutionnel jouant au moyen de ressorts et de poulies ingénieuses où la main de l'ouvrier est reconnaissable; non, elles sont un organisme vivant, animé par une étincelle morale, soumis comme le corps humain à des maladies sur lesquelles l'art des médecins politiques est vain. Une des conditions de cet organisme, c'est qu'il doit avoir plusieurs centres de vie où ses différentes fonctions viennent chercher des ordres, recevoir des règles, et lorsqu'un de ces centres de vie est détruit, les phénomènes de maladie les plus bizarres se déclarent immédiatement. Toutes les nations modernes en sont là aujourd'hui, il leur manque à toutes quelque organe régulateur de la vie : les unes ne respirent plus, les autres ne pensent plus, chez d'autres enfin la circulation s'accomplit de la manière la plus anormale. Mais de tous ces principes d'existence, le plus important et le plus spirituel, celui qui est comme l'âme de cet organisme, c'est l'idéal qui met en mouvement tous ces rouages. Tant que cet idéal, qui est religieux de sa nature, existe, la vie sociale a toujours un but et un centre auxquels se rapportent toutes ses fonctions. Lorsqu'une fois ce centre disparaît, alors tous les organes laissés sans régulateur suivent follement leurs penchans, accomplissent irrégulièrement et isolément leur loi et se dépravent en s'isolant. Le cerveau continue à penser pour penser et arrive à des inspirations de somnambule et de femme hystérique; la main travaille pour travailler, mécaniquement, comme l'horloge bat les heures; les instincts sensuels, désormais sans guide, cherchent leur satisfaction avec la plus brutale candeur, car le principe moral n'existant plus d'une manière incontestable, la plus grande obscurité règne sur ce qui est permis

et sur ce qui ne l'est pas. Quand les choses en sont là, on invente un nouveau principe d'unité auquel personne n'avait encore songé : c'est le besoin, la nécessité. Les hommes consentent à rester unis tant bien que mal, parce qu'ils ont des appétits et des besoins. Tu travailleras, dit la nécessité aux uns, ou tu ne mangeras pas; tu travailleras, dit la sensualité aux autres, ou bien pas de tapis et pas de dorures. Une fois ce nouveau lien social inventé, la société marche encore, mais comment et vers quel bourbier?

Voilà le vrai mal de notre époque; ce n'est pas l'incrédulité de ceux qui pensent, c'est l'athéisme social, et par athéisme social j'entends un ensemble de rapports auxquels l'idée de Dieu ne préside pas. Nous avons plus d'une fois cherché à analyser ces effrayans phénomènes de la société industrielle, l'isolement sauvage dans lequel l'homme est laissé, l'ignorance absolue, la nuit morale complète dans laquelle sont plongés à la fois maîtres et serviteurs, les haines et les défiances qui séparent les uns des autres. S'il est une société qui eût besoin cependant de tous les secours de l'idéal religieux, c'est la société industrielle, car elle est cruelle et dure de sa nature, et par la loi même de son existence. Nous allons charger M. Conybeare d'expliquer notre pensée :

« — La première cause de tous nos maux sociaux est la même, répondit le docteur, l'absence de foi dans le Christ; mais c'est un trop grave et trop large sujet pour une conversation à bâtons rompus comme celle-là; d'ailleurs nous voici arrivés à la manufacture de M. Scawby, qui possède quelques-unes des machines les plus curieuses et les plus intéressantes qu'il y ait dans Cottonham.

« Il sonna à la porte d'un large édifice, et bientôt après Charles et son guide furent introduits dans le cabinet des propriétaires. Ils furent reçus par M. Scawby lui-même, homme au regard pénétrant et soupçonneux, qui se montra très civil envers le docteur Williams, mais très soupçonneux pour Charles. Lorsque le docteur demanda pour son ami la permission de voir la manufacture, M. Scawby hésita un moment.

« — Vous êtes bien sûr, docteur, que M. Bampton n'a aucune relation avec le *monde de l'écrou et de la vis?*

« Charles se mit à rire et assura M. Scawby qu'il était tout à fait innocent de toute pensée de concurrence, et qu'il n'avait aucune relation avec le monde des affaires.

« — Je vous demande pardon, monsieur, dit M. Scawby, du soupçon que j'ai laissé échapper; mais on nous vole si souvent le secret de nos machines, que nous sommes obligés d'être prudens.

« Après que ces doutes eurent été apaisés, on fit promener les visiteurs dans l'établissement, où ils examinèrent quelques machines nouvellement patentées extrêmement ingénieuses. Lorsqu'ils sortirent de la manufacture, Charles s'amusa beaucoup de l'interrogatoire préliminaire auquel il avait été soumis.

« — Votre questionneur, en tout cas, dit le docteur, n'aurait pu désavouer sa qualité de membre de la *société de l'écrou;* il ne l'aurait pu ni littéralement, ni métaphoriquement, car il est par lui-même un solide écrou, et il est connu sous le nom d'*Écrou Scawby*, sobriquet qu'il mérite également par son caractère et la nature de son commerce. Avez-vous remarqué dans le grand atelier cette machine qu'on n'a pas clôturée, et dont le contremaître vous a averti de ne pas trop approcher? Eh bien! il n'y a pas un an, la roue de cette machine saisit un malheureux ouvrier qui s'approcha imprudemment et fut broyé littéralement en morceaux. On recueillit un plein panier de ses débris, et on les enterra.

« — Comme cela est dégoûtant et choquant! s'écria Charles; mais est-ce qu'on ne pourrait pas prévenir de tels accidens en posant des barrières autour des machines?

« — A coup sûr, les manufacturiers le pourraient, répondit le docteur Williams, ils sont obligés de par un acte du parlement à enclore leurs machines; mais cela coûterait de l'argent et tiendrait de la place, par conséquent pas de barrière.

« — Mais n'y a-t-il aucune pénalité? demanda Charles.

« — Oui, il y a une pénalité, mais elle est rarement appliquée, personne n'aime à se faire dénonciateur; d'ailleurs cette pénalité est si peu de chose, que les capitalistes préfèrent en courir le risque plutôt que de faire un sacrifice pour l'éviter.

« — Et ainsi la vie humaine est sacrifiée pour l'amour d'un gain un peu plus élevé? dit Charles.

« — Justement, et ce fait que je signale vient encore en aide à ce que je disais. L'absence de foi chrétienne est la source de toutes nos misères, excepté de celles qui, par la nature même des choses, sont inévitables. Si Scawby croyait au Nouveau-Testament, il mettrait des barrières à ses machines.

« — Mais assurément, dit Charles, il n'est pas besoin de croire au christianisme pour s'acquitter d'un tel devoir. Les impulsions naturelles de la bienveillance devraient suffire, à mon avis.

« — Mais vous oubliez, mon cher monsieur, que chez la plupart des marchands les impulsions naturelles de la convoitise sont plus fortes que les impulsions naturelles de la bienveillance. Un principe surnaturel d'action est nécessaire pour obliger les hommes à être bienveillans et honnêtes bon gré mal gré, lorsqu'il existe des tentations suffisamment fortes qui nous poussent à être tout autre chose que bienveillans ou honnêtes. »

Et le docteur Williams continue d'énumérer les vices que cette absence de foi chrétienne enfante : les banqueroutes scandaleuses et répétées, l'effronterie commerciale, les rapports hostiles du maître et de l'ouvrier. Hélas! tout cela est vrai; il est trop certain que l'idéal religieux manque à cette société, et qu'une société sans idéal ne peut présenter d'autre spectacle que celui de l'anarchie contenue par la force et la nécessité; mais comment remédier au mal? Le docteur Williams et M. Conybeare montrent le remède, la foi chrétienne..-

Oui, mais qui se chargera de ranimer la foi? Ce ne sera point sans doute cette église anglicane dont M. Conybeare nous présente le tableau, tout occupée à des querelles et à des questions qui peuvent intéresser les oisifs et les controversistes de profession, mais qui ne transformeront jamais un incrédule ou un égoïste. Monseigneur Philpotts pourrait demander longtemps encore la séparation de l'église et de l'état, et le docteur Cumming prophétiser le rétablissement des Juifs, sans que ces querelles eussent la moindre influence sur les relations humaines et le bon ordre de la société. Ces questions de détails théologiques, de constitution ecclésiastique, de liturgie, ne sont point une source d'inspirations religieuses, et n'ont aucune importance populaire. Les hommes qui renouvellent les sources de la vie religieuse s'y prennent plus simplement que cela, ils agissent comme Luther ou même comme le pieux Wesley, ils en appellent directement au cœur des multitudes, et débarrassent le principe d'où tout émane des détritus qui cachent et salissent les fraîches eaux de la religion. Il y a aujourd'hui dans l'église anglicane des ultra-protestans et des quasi-catholiques; mais où est le Luther? où est le Wesley?

Le fait est que la source d'inspiration religieuse semble tarie dans l'église anglicane. Elle-même sent qu'elle ne peut se régénérer sans se suicider, et qu'elle ne peut retrouver d'empire sur les âmes qu'en échappant, pour ainsi dire, à ses doctrines. L'église anglicane, institution nationale par excellence et souvenir vivant d'indépendance patriotique, a eu une grande puissance religieuse et une grande puissance populaire tant que, par l'effet des circonstances, l'idée de nationalité a été unie à l'idée de religion. Tant que l'Angleterre a été entourée d'églises ennemies, représentant des populations ennemies : de l'église catholique, représentant l'influence étrangère du continent et la race abhorrée des Celtes d'Irlande; de l'église presbytérienne, représentant une Écosse factieuse, hostile et toujours rebelle; des sectes dissidentes, toujours disposées à faire bon marché des institutions et des garanties nationales, et à employer les armes du nivellement pour transformer le sol anglais en terre de Chanaan, — le peuple anglais n'a point songé à examiner le fondement de son église, dans laquelle il trouvait le rempart de son indépendance en même temps que le temple de sa foi. Si elle était strictement protestante ou non, le peuple ne s'en inquiétait pas; elle représentait le protestantisme contre Rome, et c'était assez. Si elle abritait des tendances papistes cachées et avait conservé encore trop de marques de la vieille église abhorrée, le peuple ne s'en inquiétait pas davantage, elle représentait la nation contre les églises ennemies du roi et de la constitution. Mais lorsque, par le fait des progrès po-

litiques de l'Angleterre, l'église anglicane eut cessé d'être une institution défensive pour ainsi dire; lorsque, entourée d'églises reconnues libres par la loi, elle eut perdu sa véritable suprématie et son pouvoir d'exclusion et d'intolérance; lorsqu'elle fut contrainte de vivre dans son *statu quo* théologique, alors on aperçut le vrai caractère de cette église et le fondement sur lequel elle repose, et qui n'est autre qu'un compromis entre l'église de Rome et les églises dissidentes. Cependant on trouva pour ce fait une explication à la Montesquieu et à la Delolme : on expliqua l'église anglicane comme on explique la constitution anglaise, par la sagesse des compromis, la pondération des pouvoirs, etc. Malheureusement les hommes sont plus sincères souvent que leurs avocats, et le clergé d'Angleterre l'a été souvent plus que ses défenseurs. Avec beaucoup de sincérité, il s'est mis de nos jours à examiner le fondement de sa croyance, et alors l'anarchie s'est mise dans ses rangs, et l'église anglicane est devenue un asile d'hétérodoxies de tout genre : demi-retours et retours complets vers Rome, haine des papistes et amour des juifs, batailles entre le parti de la prédication évangélique et le parti *ultra-high churchman*, essais de *comprehension* généreuse entre les doctrines philosophiques les plus modernes et l'Évangile interprété selon le *credo* anglican, nous avons vu éclore dans ces dernières années toutes ces tentatives. Les deux partis qui jusqu'alors avaient divisé l'église sans l'affaiblir, et qui représentaient les deux côtés du compromis, les *high churchmen*, expression de l'élément catholique et de la hiérarchie épiscopale, et les *low churchmen*, expression de l'élément puritain et évangélique, se sont brisés en mille petites sectes, si bien qu'on chercherait vainement aujourd'hui où est, au milieu de cette anarchie, l'expression du véritable anglicanisme.

En dépit des insinuations peu charitables que l'auteur de *Perversion* dirige contre les membres extrêmes du clergé anglican, cette confusion est bien saisie et vivement rendue. L'auteur possède non à la vérité le don de peindre, mais celui d'esquisser, et il prodigue avec abondance les ombres chinoises, les profils, les silhouettes, les charges rapides. Une demi-douzaine de personnages composent sa galerie ecclésiastique. C'est une compagnie très anarchique, où chacun se présente avec une manière particulière de prononcer le *shibboleth* anglican, où personne n'est d'accord sur le principe constitutif de l'église, où quelques-uns même se posent la question de savoir si l'église d'Angleterre est, oui ou non, une véritable église. M. Moony, le représentant du parti évangélique, use et abuse de la prédication et lui attribue des vertus toutes spéciales : elle en a en effet pour sa renommée et sa fortune, elle attire des flots d'auditeurs à ses sermons vides de sens et de morale. M. Moony supplée à

cette disette de doctrines par des bizarreries du genre le plus contestable, par la concordance des prophéties et la prédiction du millénium. Sa religion, si par hasard il en a une, est un mélange de latitudinarisme jésuitique et d'intolérance aveugle; ainsi il est très coulant sur les pratiques religieuses, aussi coulant qu'il l'est pour lui-même dans l'accomplissement des devoirs de charité; pourvu qu'on aille à ses sermons, on sera sauvé. En revanche, s'il est facile sur le chapitre de la pratique religieuse, il est plus que puritain sur le chapitre du dogme, et il prêche la prédestination avec une ardeur de calviniste. Damner les gens métaphysiquement ne coûte rien et vous donne à bon marché un air de rigorisme qui vous sied bien; mais il faut y regarder à deux fois avant de recommander la pratique de la charité ou de la morale, cela peut détourner les fidèles de votre église. Il a trouvé pour le protestantisme anglican de nouveaux alliés, ce sont les Juifs. Il travaille à leur rétablissement, ou plutôt il le prophétise à tue-tête, il leur ouvre la Palestine et les portes du ciel; mais sa tolérance ne s'étend pas jusqu'aux papistes, pour lesquels il élargit les appartemens infernaux. M. Morgan, le *high churchman*, n'a pas pour les papistes la même aversion; il concède qu'ils peuvent être sauvés et que l'église de Rome est aussi près de l'église d'Angleterre que les juifs et les calvinistes. Il est aussi coulant sur le dogme que M. Moony l'est sur la pratique. Croyez à la hiérarchie épiscopale, souscrivez à la société pour la propagation de l'Évangile, lisez et répandez de bons petits traités, faites don à l'église de belles nappes d'autel, soyez docile à votre pasteur spirituel, et vous serez sauvé. Des deux côtés, on le voit, le salut est à bon marché. L'incertitude sur le fondement de l'église est égale de part et d'autre. Qu'est-ce qui constitue l'église? M. Moony inclinerait à faire la part du protestantisme plus large que celle de la hiérarchie; il pousserait volontiers vers le calvinisme; M. Morgan inclinerait plutôt vers le catholicisme. La soudure qui réunissait ces deux parties du compromis anglican est rompue, et quelquefois les *clergymen* de M. Conybeare sont inquiets de savoir si leur église est réellement une église véritable. Il y a une curieuse caricature de missionnaire anglican qui a voyagé en Orient, et qui s'est fait baptiser une demi-douzaine de fois dans les églises grecques, afin d'être bien assuré qu'il est chrétien. Cet honnête homme n'est pas bien convaincu que l'église grecque ne soit pas plutôt que l'église anglicane la véritable église. En effet ne possède-t-elle pas, elle aussi, la hiérarchie épiscopale? n'est-elle pas séparée de Rome et ne s'intitule-t-elle pas *orthodoxe*, comme l'église anglicane s'intitule catholique? Mais là où sa supériorité se révèle, c'est dans sa manière d'administrer le baptême : dans l'église anglicane, on n'est jamais sûr d'être baptisé;

c'est à peine si l'eau touche la tête de l'enfant; en outre l'église anglicane omet les rites de l'exorcisme et du saint chrême. Nulle part cette incertitude de doctrine n'est mieux marquée que dans une certaine conversation entre des *clergymen* réunis autour de M. Morgan, le quasi-catholique.

« M. SLOCOMBE. — Oh! je ne vais pas jusqu'à appliquer à l'église de Rome l'épithète d'idolâtre; je vais toujours à la messe lorsque je suis en France, et je pense que l'église romaine est une église aussi vraie que la nôtre; c'est une pitié que nous ne puissions nous comprendre.

« M. BUBBLE. — Mais, monsieur le doyen, vous qui êtes membre de l'église d'Angleterre, comment pouvez-vous croire qu'il y ait une autre église qui soit une église véritable?

« M. SLOCOMBE. — Je ne vois pas la difficulté qui vous embarrasse.

« M. BUBBLE. — Oui, mais vous comprenez : si nous sommes membres de l'église d'Angleterre, nous devons penser que toutes les autres églises sont dans le faux, et que l'église d'Angleterre est la seule véritable église.

« M. SLOCOMBE. — Je ne vois pas cela. Toutes les églises qui ont des évêques avec la véritable succession apostolique sont des branches d'une même église catholique.

« M. BUBBLE.—Oui, mais vous voyez, je tiens que tous ceux qui sont sincères et honnêtes dans leurs actions sont membres de l'église catholique, mais non pas pour cela membres de la véritable église.

« M. SLOCOMBE. — Mon cher Bubble, que dites-vous là? Tout honnête homme membre de l'église catholique! Mais c'est du pur latitudinarisme, ou pis encore!

« M. BUBBLE, qui évidemment ne sait pas bien sa leçon. — Oui, peut-être je suis dans le faux en cela. Je ne m'explique pas clairement, mais je ne puis à aucun prix consentir à regarder les Romains comme appartenant à une véritable église. Je veux être fouetté si je le puis.

« M. SLOCOMBE. — Mais alors, mon cher Bubble, si l'église de Rome n'est pas une véritable église, il n'y avait pas de véritable église pendant le moyen âge?

« M. BUBBLE, en hésitant. — Oui,... non,... Je suppose qu'il n'y en avait pas,... excepté,... excepté peut-être parmi les vaudois.

« M. SLOCOMBE. — Les vaudois!!! Mon cher Bubble, quelle énormité allez-vous dire après celle-là? Assurément vous oubliez que les vaudois étaient des presbytériens hérétiques qui n'avaient pas d'évêques du tout.

MISTRESS BUBBLE, venant au secours de son mari. — Bien, monsieur le doyen. Si vous allez à l'église romaine, je suppose que vous aimeriez une vieille femme avec laquelle je causais aujourd'hui. Je lui faisais des remontrances sur ce qu'elle allait à la chapelle méthodiste, et je lui demandais comment sa conscience pouvait s'accommoder d'aller à la fois à l'église et à la chapelle. — Eh! madame, m'a-t-elle dit, tout cela, église et chapelle, est après tout la même chose à la fin, et puis vous savez, il y a un texte qui dit : « Ici un peu et là un peu. »

Cette conversation est curieuse en ce sens que les interlocuteurs, tous parfaitement ridicules et incertains du principe de leur église,

ont tous également raison. Si l'on tient en effet que l'épiscopat est la marque de la véritable église, il faut admettre que l'église de Rome est une église véritable au même titre que l'église anglicane. Si l'on tient que le protestantisme est la base de l'église anglicane, il faut reconnaître qu'en effet le monde, à l'exception des vaudois, a été sans religion jusqu'au XVIe siècle. Le mot de mistress Bubble résume parfaitement la conversation et exprime bien la situation singulière du compromis anglican : « Un peu de ceci et un peu de cela. »

Si de pareilles querelles religieuses et de telles complications puériles ne peuvent entamer la foi de ceux qui croient dans le Christ, comme dit M. Conybeare, elles sont incapables aussi de donner cette foi à ceux qui ne l'ont pas. Si l'Angleterre s'enfonce dans l'incrédulité, ce ne sont pas ces bizarreries théologiques qui la feront sortir de cette ornière. Où y a-t-il en tout cela un principe de vie religieuse pour ceux qui n'en possèdent aucune? M. Conybeare avoue du reste indirectement, et sans le vouloir, que le clergé n'est d'aucun secours aux fidèles, et que celui qui veut croire doit s'adresser à lui-même plutôt qu'aux prêtres. Le prêtre ne sait plus quoi répondre à celui qui lui avoue qu'il ne peut croire. Au jeune homme qui vient confesser ses anxiétés, et qui ouvre son cœur pour recevoir la parole qui doit le guérir, le prêtre répond, comme un professeur d'Oxford à un des personnages du roman : « Vous ne croyez pas? Je ne puis que vous recommander de croire. Tâchez d'être obéissant à l'église, observez ses jeûnes, allez à ses offices, tournez-vous vers l'orient à la récitation du *Credo*, inclinez-vous dévotement devant l'autel, lorsque vous entrez ou que vous sortez de la chapelle. Accomplissez toutes ces pratiques comme si vous croyiez, et peut-être à la fin arriverez-vous à croire? » Mais si les doutes résistent à ces pratiques inoffensives, que faire? Ce que font les jeunes étudians d'Oxford dont M. Conybeare anathématise les tendances, rentrer chez soi, ouvrir son Spinoza, discuter les doctrines allemandes, lire les dernières publications de l'infidèle Newman ou de l'infidèle miss Martineau. Ces livres contiennent au moins une doctrine, un système; ils éteignent les doutes par l'incrédulité; ils ont la puissance que n'ont pas, paraît-il, l'orthodoxie et le clergé anglican : ils apaisent l'intelligence. Ces livres, tout muets qu'ils sont, répondent à celui qui les interroge, et leur réponse est claire, catégorique, impérative. Vous demandez : « Comment dois-je croire? » ils répondent : « Ne croyez pas. » Vous demandez : « Où sont les preuves extérieures de la révélation? » ils disent : « Il n'y en a aucune; la révélation est tout intérieure. — Comment Dieu peut-il être infini et personnel? Il est infini, parce qu'il n'est pas personnel. — Quel est le principe de la morale? La conscience humaine. — Qu'est-ce que le Christ? Une incarnation de l'idéal humain. Si le clergé n'a

rien à dire, ces livres en revanche en disent long. Si vous supposez maintenant que ces sceptiques soient des jeunes gens instruits et difficiles à satisfaire, comme nous le sommes dans la jeunesse, florissans de santé et de force, ayant la morale facile de leur âge, n'ayant d'estime que pour ceux qui les domptent et les convainquent, refusant de se payer de conseils, ennemis instinctifs des sermonneurs, vous ne serez point étonné qu'ils fondent des clubs d'amis de la lumière et de libres penseurs, se nourrissent de philosophie allemande et de morale attrayante, deviennent incrédules et panthéistes. Si le contraire avait lieu, il faudrait plutôt s'en étonner. A qui la faute en tout cela? Aux incrédules ou à l'église?

M. Conybeare nous introduit dans le conclave des *Amis de la Lumière,* et nous fait écouter les conversations qui s'y tiennent. On y lit des essais, on soutient des discussions sur des sujets philosophiques ou religieux à faire crouler les voûtes du vieux collége. L'ennemi s'est introduit dans cette citadelle de l'éducation anglicane, et l'a dépossédé de la plus importante moitié de sa puissance. L'instruction matérielle, l'étude des textes grecs et latins, des faits et des dates, appartient à l'université, mais non pas l'instruction spirituelle, celle qui imprime une fois pour toutes sa direction à l'âme. M. Conybeare exagère de son mieux le danger de cette situation; cependant il confesse que les doctrines qu'il attribue à ces jeunes gens ne sont acceptées qu'avec hésitation. Ils professent le dogme de la réhabilitation de la chair, et écrivent des essais sur la moralité du plaisir; cependant, lorsque ces discussions sont soulevées, la moitié de l'assemblée récrimine, proteste, et trouve des doutes à opposer à cette apothéose de la sensualité. A quoi d'ailleurs faut-il attribuer ces théories bizarres? Sont-elles un effet du pervertissement de l'âme ou un effet du sang? Et n'est-ce pas à la jeunesse qu'il faut les rapporter plutôt qu'à l'incrédulité de l'esprit? Ces jeunes gens interprètent à leur manière la morale de *Wilhelm Meister,* cela est vrai; mais s'ils ne s'occupaient à ce passe-temps, ils feraient pis peut-être, et au lieu de lire un panégyrique de la chair, ils entonneraient une chanson de corps de garde. Dans tout ce que raconte M. Conybeare de la vie moderne d'Oxford, je vois plutôt des incartades d'enfant émancipé que des tendances positives d'immoralité. Ce sont des boutades du sang, des drôleries philosophiques, où l'envie de s'amuser entre pour moitié au moins. Que le lecteur en juge lui-même. Un jeune homme fraîchement débarqué à Oxford vient par mégarde frapper à la porte des *Amis de la Lumière :*

« — Nous sommes très heureux de vous voir, monsieur, répondit Archer avec un salut gracieux, en pensant qu'on pouvait tirer de cette méprise un moyen amusant de passer quelques minutes.

« — Mais assurément, dit le nouveau-venu d'un air embarrassé, je me suis trompé de soirée. Le couvert semble mis pour souper; cependant je croyais que nous étions à vendredi; sommes-nous encore à mercredi, et me suis-je trompé?

« — Non, mon cher monsieur, répondit Archer, vous ne vous trompez pas; mais nous avons tous une dispense de jeûne pour raison de santé. Asseyez-vous, je vous prie, et attendez l'arrivée de M. Johnson.

« Le nouveau-venu fit comme on l'en priait, et s'assit en face des peintures qui venaient de faire le thème du brillant panégyrique de White (1). Archer remarqua son embarras.

« — Je vois, dit-il, que ces belles peintures vous occupent. Vous savez, je suppose, qu'elles sont toutes des symboles des vérités religieuses.

« — Ah! ah! Je... je... vous confesse, monsieur, que je n'en comprends pas bien le sens, murmura le néophyte, dont l'innocence fut un peu soulagée par l'assertion d'Archer.

« — Oui, continua Archer, toutes les peintures de cet appartement sont purement symboliques, et par conséquent symboliquement pures; autrement, elles auraient pu paraître trop voluptueuses pour l'austère ascétisme de la vie académique.

« — Ah! je comprends maintenant... Et que signifie cette peinture-là, en face, qui représente un enfant dans les bras d'une dame?

« — Cette peinture, monsieur, représente Cupidon et Psyché. Je n'ai pas besoin de vous dire que Psyché symbolise l'âme, et que le tableau symbolise l'union entre l'âme et la charité, cette dernière vertu étant représentée par Cupidon, la divinité de l'amour.

« — Mais, monsieur, je comprends très bien maintenant et je crois que je serais capable d'expliquer sans secours le sens de ce tableau à main droite, — et il désigna la *Léda*. — Cet oiseau que j'avais pris d'abord pour un cygne est évidemment un pélican, qui est un ancien symbole de l'église, et la dame désabillée est, je suppose, sainte Madeleine.

« — Votre conjecture est parfaitement juste, dit Archer gravement, tandis que le reste de la compagnie essayait en vain de réprimer un rire irrésistible; mais, ajouta-t-il, êtes-vous bien sûr que ce soit ici que M. Johnson vous ait donné rendez-vous? etc. »

Les théories philosophiques de ces messieurs ont à peu près l'importance de cette plaisanterie. Que l'auteur se rassure donc; l'avenir de l'Angleterre n'est pas en péril, si les nouvelles générations ne dépassent pas ce degré d'immoralité.

Nous ne chercherons pas à savoir si les silhouettes d'incrédules tracées par M. Conybeare sont ressemblantes, et si les *Champions du Progrès* ont des physionomies aussi ridicules que celles qu'il leur prête. Le chapitre où il les a mis en scène est vif et amusant, mais il est plein de personnalités, et il serait possible de mettre un nom

(1) Un membre des *Amis de la Lumière* qui vient de lire un panégyrique anti-chrétien des arts plastiques.

propre réel sous plus d'un nom supposé. Si le docteur Grubman nous est inconnu, il n'en est pas tout à fait de même du journaliste Buzzard, éditeur du journal hebdomadaire *la Torche*. M. Conybeare a pris soin de donner tous les renseignemens suffisans pour que son lecteur ne puisse s'y tromper. Nous savons quel est ce journal radical et infidèle, qui trouve des lecteurs et des abonnés parmi les membres de l'église, grâce à son antipathie pour les whigs, et dont le *credo* religieux oscille entre les doctrines des unitaires et les doctrines allemandes. L'attaque est directe et violente. En général, le tableau que trace l'auteur de cette société est plein de fausses couleurs habilement assorties. Il prend un ou deux hommes intelligens, et les jette au milieu d'une société bigarrée et grotesque, si bien que le ridicule de cette société rejaillit sur eux. Il semblerait que le monde des incrédules anglais se compose exclusivement de vieux médecins grossiers et bourrus qui vous prennent à la gorge en vous demandant si vous avez lu leurs livres sur les tissus nerveux, de vieilles dévotes restées fidèles au culte de Bentham, de vieilles filles admiratrices de fétiches littéraires. Eh! sans doute ces caricatures existent; mais si le parti des incrédules ne se composait que de tels infirmes, M. Conybeare n'aurait pas pris la peine d'écrire son livre.

Le portrait le plus vrai, parce qu'il est le plus impartial, est celui du précepteur allemand. Il est bien mis en scène et très reconnaissable avec ses habitudes de taverne et son inoffensive nature, sa grande instruction et son défaut d'éducation, sa timidité de manières et son entêtement d'esprit. Dans la vie spéculative, ses prétentions sont orgueilleuses et fantastiques, mais dans la vie pratique ses prétentions sont modestes à l'excès, et cet homme qui s'est fait congédier de son pays pour avoir voulu introniser le paradis sur terre trouverait facilement le sien dans un salaire de quinze cents francs. Il est excellent philologue, mais il avale son potage avec un reniflement monstrueux qui agace les nerfs de tous les convives; il est excellent hébraïsant, mais il a le mauvais goût de boire le café ou le thé qui est tombé dans sa soucoupe. On ne saurait trouver d'être plus inoffensif, plus instruit et plus maussade. L'auteur a très bien saisi ce vice particulier des Allemands, la gaucherie, vice qui donne une prise facile à des adversaires qui souvent ne les valent pas. La gaucherie de l'Allemand n'est pas un défaut d'éducation, c'est un défaut de nature et de caractère qui a produit des conséquences historiques très considérables. C'est ce défaut qui fait contre-poids à l'obstination très redoutable de ce peuple, et qui amortit cet entêtement logique qui l'a toujours caractérisé. L'Allemand pauvre et plébéien ne sait pas se mouvoir, et cette absence d'aisance le met à la merci du premier hobereau qui passe. C'est là ce qui explique la longanimité allemande, et comment l'aristocratie a pu conserver jusqu'à nos jours un empire

aussi absolu sur un peuple qui par instinct est obstiné et indépendant. Rien n'est remarquable comme la facilité avec laquelle ont été réprimées les révolutions de 1848, qui semblaient devoir être si redoutables. Dès leur premier élan, elles ont pour ainsi dire plié les épaules et reculé, comme honteuses d'elles-mêmes. Ce peuple présente le curieux phénomène d'une énergie violente que ce tout petit défaut, — le manque d'aisance, — réduit à néant. L'habitude de renifler trop fort en mangeant son potage ou de boire le café dans une soucoupe est donc, politiquement, une chose plus importante qu'on ne pourrait le supposer. Aux yeux des hôtes anglais du pauvre Herr Schrecklich, ces gaucheries lui enlevaient la moitié de son mérite et de sa valeur, et s'il est permis de comparer les grandes choses aux petites, c'est à la gaucherie qu'on peut aussi, sans exagération, attribuer le peu de succès qu'ont obtenu les révolutions allemandes. Qu'on ne s'étonne pas de cette assertion, le cœur humain se gouverne par des mouvemens insensibles qui échappent à l'observation, et les lois qui règlent les événemens politiques ne sont point toutes dans les philosophies de l'histoire.

La fable du roman de M. Conybeare ne sert qu'à lier et à réunir en faisceau tous ces incidens de la vie religieuse et de la vie philosophique anglaise; elle est extrêmement simple, mais elle participe de l'esprit du livre; elle est pleine de malignité, d'âcreté et de mauvaise humeur. M. Conybeare s'est plu à mettre ingénieusement en parallèle les dépravations les plus extrêmes du cœur et les négations et les doutes de l'incrédulité, ou, pour mieux dire, à les faire coïncider. Il semble penser que le vice et le crime marchent du même pas que l'incrédulité. Plus l'incrédulité est grande, plus la perversité est grande aussi. Si l'on doute, on n'est coupable que de légèreté; mais si on sort de l'église, on tombe infailliblement dans le crime. L'âme est ainsi plus ou moins noire, selon que la doctrine que l'on a embrassée s'éloigne plus ou moins de la religion. Cette théorie singulière est mise en évidence et en relief par les deux personnages principaux, Charles Bampton et George Archer. Bampton n'est qu'un sceptique, et c'est pourquoi il a la ressource que n'a pas l'incrédule; les argumens des infidèles ne lui paraissent pas plus concluans que ceux de l'église; aussi la balance finit-elle par pencher en faveur de cette dernière. Grâce à cette situation d'esprit, Bampton échappe aux conséquences extrêmes de l'immoralité et s'arrête toujours à moitié chemin; ses péchés ne sont jamais mortels, comme ceux d'Archer, le mauvais génie du roman. Celui-ci, qui est un incrédule et un athée de la plus opiniâtre espèce, n'a aucune ressource pour échapper à sa mauvaise nature et aux crimes auxquels elle l'entraîne. Bigame, parjure, presque homicide, il fait le mal pour le mal, et s'amuse à répandre les doctrines athées, non

pour propager ce qu'il regarde comme la vérité, mais pour enlever tout bonheur à ceux qu'il rencontre. C'est encore moins un athée qu'un méchant, et un incrédule qu'un scélérat, et un tel personnage ne prouve pas plus contre l'incrédulité qu'un hypocrite contre la foi. Néanmoins, comme il y a une corrélation évidente entre les actes de l'homme et ses doctrines, et que le simple changement de croyance entraîne après lui un affaiblissement de moralité, ainsi que nous l'avons déjà reconnu, la théorie de M. Conybeare contient quelque chose de vrai; seulement c'est une goutte de vérité dans un océan d'erreurs.

Archer est un personnage à demi vrai, à demi faux. Tout le monde l'a plus ou moins connu. N'avez-vous jamais rencontré quelque intelligent gredin, solide, actif, ingénieux, rompu aux armes de la sophistique, doué du talent d'avoir toujours raison, d'une volonté opiniâtre, d'un tempérament énergique et puissant, capable de supporter également les fatigues de l'étude et les fatigues des plaisirs violens, dangereux ennemi, plus dangereux ami? C'est Archer. Ce type existe de notre temps, on ne peut le nier. Sur ces natures robustes et grossières, rien effectivement n'a de prise. Il est inutile de songer à les dompter, et la seule manière de les rendre inoffensives est par trop énergique pour être nommée. Lorsqu'on les rencontre par hasard sur son chemin, il ne sert à rien de vouloir les éviter, et il est nécessaire de faire appel à d'autres moyens de résistance. Le principal but de la vie pour eux est de jouir et de parvenir; leur principale occupation est par conséquent d'écraser et de nuire. A cette souveraine immoralité ils ajoutent d'habitude une ruse odieuse, celle de faire la philosophie de leurs vices et d'ériger en théorie leur immoralité. Vous croyez peut-être, d'après ce portrait déplaisant, que de tels hommes sont des parias qu'on évite à tout prix, des araignées humaines, blotties dans leur toile, se repaissant de mouches innocentes et stupides; non pas, ils sont estimés, sinon estimables, aimés, sinon aimables. L'activité de leur esprit leur ouvre toutes les portes, et la vigueur de leur caractère tient en respect tout adversaire qui essaierait de les leur fermer. Ils ne sont pas redoutables à la société en elle-même, mais toute personne qu'ils rencontrent est à peu près sûre d'être leur victime : ce sont les politiques et les philosophes de l'immoralité, dont les forçats et les voleurs de grands chemins ne sont que les héros romanesques, écervelés et malheureux.

Voilà le type vrai de l'Archer de M. Conybeare. Mais qu'a donc la religion à faire avec un pareil caractère? quelles relations l'incrédulité elle-même peut-elle avoir de près ou de loin avec une telle âme? L'incrédulité d'Archer ne consiste pas à croire à la morale humaine : elle consiste à ne croire en rien. M. Conybeare avait mis la main sur

un personnage très vrai, il a réussi à le rendre faux, en attribuant sa conduite à des influences qu'il n'a pu ressentir.

Cette impression équivoque, à demi fausse, à demi vraie, que laisse le caractère d'Archer, est aussi l'impression qui résulte de ce long plaidoyer religieux. L'auteur a mis en lumière une foule de faits vrais et incontestables, dont il a tiré les conclusions les plus inexactes. Avant d'incriminer les incrédules, il aurait pu, en résumant son livre dans une série de questions, se convaincre qu'il s'était chargé de se démentir lui-même. L'incrédulité fait de grands progrès, dit-il; voyez nos manufactures, voyez nos universités! Oui, sans doute, mais à qui la faute? qui en est responsable, en définitive? Le clergé, répond sans hésiter M. Conybeare; le clergé, qui est occupé de misérables querelles et qui abandonne la direction des âmes. Alors pourquoi cette croisade contre les incrédules, et pourquoi s'étonner que les âmes aillent là où elles entendent encore une voix humaine? Cette tendance contemporaine peut paraître funeste à M. Conybeare, et elle l'est sous plus d'un rapport; mais elle devrait au moins lui apprendre que l'âme humaine n'est incrédule qu'en apparence, qu'elle n'aime pas à rester sans doctrine et sans code moral, et qu'elle répugne à croupir oisive dans la torpeur intellectuelle. Ce que M. Conybeare anathématise sous le nom d'incrédulité est, à tout prendre, une tendance religieuse sous une forme nouvelle, un désir positif du bien moral. C'est une préoccupation plus noble qu'il ne le dit, et qui n'a pas précisément son principe dans cette prédilection pour la morale facile, qui ne peut plaire qu'aux écoliers. Cette préoccupation n'a sa source dans aucun mauvais instinct du cœur, elle a son origine dans l'atmosphère que nous respirons et dans cette multitude de problèmes et de difficultés qu'il n'est pas aisé de résoudre et d'éluder aussi facilement que le croit l'auteur de *Perversion*. Lorsqu'on ne peut pas résoudre ces difficultés au moyen des *évidences* de Paley, je ne songe pas à m'étonner qu'on aille s'adresser même à Strauss.

En résumé, ce ne sont pas les incrédules qui sortent le plus maltraités du livre de M. Conybeare, c'est l'église. C'est sur elle que, bien à tort certainement, M. Conybeare fait peser une grande partie de cette lourde responsabilité de l'affaiblissement de la foi. Cette conclusion ressort inévitablement, et en dépit de l'auteur, de ses trois longs volumes. Nous sommes plus charitables et plus tolérans. Hélas! non, l'église anglicane n'est pas coupable; elle est aussi innocente du scepticisme et de l'incrédulité que les incrédules et les sceptiques eux-mêmes : le vrai coupable, c'est le souffle du temps.

ÉMILE MONTÉGUT.

LES

CHEMINS DE FER

ET

L'ÈRE DES GRANDES EXPLOITATIONS

I.

Voici déjà quelques années que les chemins de fer sont entrés dans la phase des grandes exploitations, et cependant les questions qu'ils soulèvent semblent bien loin d'être toutes résolues. A mesure que les voies ferrées se multiplient en Europe, à mesure que s'étend la sphère d'action des compagnies, il se crée entre les nations de nouveaux liens qui sont visiblement destinés à réagir sur la politique de chaque état et sur la sociabilité générale. Les conditions mêmes de l'exploitation, le rôle et les devoirs des compagnies, les abus qui peuvent germer et grandir à l'ombre du privilége dont jouissent ces puissantes sociétés, préoccupent à des titres non moins sérieux l'attention publique. On se demande par exemple en France si le régime légal auquel nos chemins de fer sont assujettis satisfait aux exigences de l'intérêt général; on se demande si les compagnies apportent le zèle et l'intelligence nécessaires dans l'emploi de l'immense instrument placé entre leurs mains. En retraçant l'histoire des voies ferrées dans les différens pays du monde (1), nous avions déjà fait pressentir qu'après la période d'invention, après celle des discussions parlementaires et les premiers développemens, l'ère des grandes exploitations s'offrirait à nos regards avec des difficultés inattendues qui ne

(1) Voyez les livraisons des 15 janvier, 15 février et 15 mai 1855.

seraient point surmontées sans effort; mais ces difficultés sont venues plus vite qu'il n'était possible de le prévoir. Le besoin d'éclaircissemens apparaît chaque jour davantage. Une vaste carrière s'ouvre donc aux investigations, et l'intérêt public appelle à l'étude tous les esprits qui ont le désir de voir s'améliorer ces voies nouvelles de la civilisation. Puisque la question est commune sous beaucoup de rapports à la plupart des pays de l'Europe, il est indispensable de préciser les caractères de l'ère actuelle au point de vue européen avant d'examiner notre propre système d'exploitation.

A vrai dire, ce n'est pas le développement qu'ont pris les chemins de fer dans chaque pays qui forme le trait distinctif de cette situation. Un fait plus considérable frappe les yeux. Je veux parler de la formation de ces lignes appelées internationales, comprenant les voies ferrées d'états divers et ne faisant plus de chacune d'elles que les rameaux d'un tronc commun. L'union entre les voies ferrées des différentes nations constitue un gage puissant de cette solidarité qui tend de plus en plus à s'établir entre elles.

Une distinction essentielle doit être faite néanmoins pour les deux peuples qui avaient devancé tous les autres dans le champ de ces constructions, le peuple anglais et le peuple américain. Aux États-Unis et en Angleterre, l'œuvre accomplie, quelle qu'en soit la grandeur, est une œuvre purement nationale. L'aspect du groupe américain n'est pas même modifié par cette circonstance, que les chemins de la confédération se relient du côté du nord à ceux du Canada. D'ailleurs pour les États-Unis l'isolement n'a rien d'inattendu. Transplanté sur ce sol lointain, le rameau détaché de la souche européenne y obéit dans son développement à des lois particulières. La terre où il a pris racine lui fournit une sève inépuisable qui, malgré la prodigieuse rapidité de son essor, conserve toute son énergie. Doué d'une aptitude singulière pour refouler devant lui la solitude, le peuple américain est investi d'une mission évidente pour la civilisation ou plutôt pour l'exploitation du Nouveau-Monde. Il est seul en face de cette grande tâche. Son activité est moins étroitement liée que celle du peuple anglais à la destinée des autres pays civilisés. Ainsi la construction des chemins de fer, qui ne change rien aux relations de l'Europe et des États-Unis, vient ajouter au contraire des traits différentiels assez accentués à ceux qui existaient déjà entre le continent et les îles britanniques. Les rapports internationaux n'existent pas, au moins d'une manière directe, pour les *railways* d'outre-Manche (1). Qu'importent à l'Angleterre la plupart des

(1) On a parlé de la création d'un chemin de fer sous-marin entre Calais et Douvres, à l'aide duquel les lignes anglaises se trouveraient réunies aux lignes continentales. Il suffirait, dit-on, de sept années et de 150 millions de francs; mais ce projet est encore trop chimérique pour entrer en ligne de compte.

anneaux de la vaste chaîne continentale? Que lui importent, par exemple, toutes les lignes dirigées vers l'est et le sud de l'Europe? Ces prolongemens, affluens naturels des grandes voies de la France et de l'Allemagne, pourront même occasionner, dans le mouvement des transports, certaines modifications plus ou moins préjudiciables à la navigation anglaise, et susciter quelques inquiétudes d'un ordre politique. Nous nous en tiendrons pour le moment à cette conclusion, que l'ère des grandes exploitations ne déroule pas devant le royaume-uni des horizons aussi vastes que devant les autres états européens. Dans les îles britanniques, l'œuvre est achevée, et les chemins, en touchant aux limites du territoire national, sont arrivés au bout du monde, *ad fines terræ*.

La meilleure condition que puissent rencontrer les chemins de fer, c'est d'avoir en face d'eux des pays à desservir, c'est de pouvoir attendre des prolongemens. Or telle est la destinée, tel est l'incomparable avantage de presque tous les chemins français, de presque tous les chemins allemands, en un mot des principales lignes de l'Europe centrale. Sur le continent, l'œuvre n'est pas encore à son terme, et déjà le réseau exploité enveloppe un grand nombre de peuples. Tous les états du centre de l'Europe sont en communication au moyen des routes ferrées. Le groupe réunit une masse énorme de forces et d'intérêts, forces animées par des inspirations diverses, intérêts dérivant de sources différentes. Non-seulement les chemins de fer relient entre elles les capitales de l'Europe centrale, ils sont poussés jusqu'aux villes les plus distantes les unes des autres. Ainsi les rails courent de Bayonne à Kœnigsberg, de Marseille à Hambourg, de Bordeaux à Varsovie, de Nantes aux lointaines cités de la Galicie. Ils joignent les bassins de tous les grands fleuves, de la Loire, de la Seine, du Rhône, du Rhin, de l'Elbe, de l'Oder, de la Vistule, et les voilà qui s'allongent vers le Niemen, le Dniester, le Pruth et le Bas-Danube.

Deux périodes bien distinctes se dessinent dans le mouvement qui rapproche ainsi les peuples. Si l'on veut prendre pour point de départ non de simples projets, mais des résultats positifs, il convient d'assigner le début de la première période à l'année 1846; la seconde date de 1851. C'est en 1846 que notre ligne du Nord met Paris en relation avec Bruxelles; c'est vers ce même temps que plusieurs capitales de l'Allemagne sont reliées ensemble. La Belgique mérite d'être citée dans cette première phase de l'ère des grandes exploitations. Comme elle avait su adopter de prime-abord une allure décidée, comme la configuration de son territoire lui rendait la tâche plus facile, elle avait été prête avant tout autre pays pour l'établissement des rapports internationaux. Cependant un intérêt encore plus vif s'attachait aux progrès des chemins germaniques,

car l'Allemagne devait être en Europe le trait d'union entre l'occident et les régions de l'est et du nord. L'Allemagne, dès l'origine, marcha vite dans la carrière. A dire vrai cependant, le développement des voies ferrées au-delà du Rhin n'avait commencé à se manifester que deux ou trois ans plus tôt qu'en France. Le premier essor des entreprises, qui date chez nous de 1842, doit être reporté pour l'Allemagne à l'année 1840, ou tout au plus à l'année 1839. Sans doute, durant les années antérieures, en remontant jusqu'à 1834, quelques faits se produisent soit dans les pays allemands, soit en Autriche; mais les constructions n'acquièrent une valeur bien sensible qu'à partir de 1839. Alors s'ouvrent successivement les chemins de Cologne à Aix-la-Chapelle, de Vienne à Raab, et diverses sections de la ligne dirigée de Vienne vers la Pologne, qu'on appelle aujourd'hui *la ligne du nord de l'empereur Ferdinand,* et qui desservait déjà les villes de Brünn et d'Olmutz.

On n'est que juste envers la France quand on fait remarquer qu'elle avait eu de fort bonne heure l'idée du rapprochement que les chemins de fer devaient opérer entre les nations. Elle en donnait la preuve alors qu'elle traçait l'esquisse des lignes dirigées de tous côtés vers ses frontières, vers la Belgique, vers le Rhin, vers les Alpes, vers les Pyrénées; mais après avoir semblé prendre un parti, elle s'était vue arrêtée dans l'exécution de ces travaux, tantôt par le débordement de la spéculation, tantôt par de faux calculs imputables à l'état ou aux compagnies, et dont l'opinion publique était elle-même complice. Aussi voyez ce qui arriva : tandis qu'en 1842 la longueur des chemins exploités en Allemagne n'était pas tout à fait double de la longueur des nôtres, elle était triple à la fin de 1847. A ce moment-là, il est vrai, on pouvait croire que les entraves mises à notre élan allaient enfin disparaître, on pouvait croire que les affaires, paralysées par une longue crise financière, allaient reprendre un cours régulier; mais alors survint la révolution de 1848, qui multiplia les difficultés. Au lendemain de cette rude secousse, il ne s'agissait plus de régulariser une situation troublée par l'agiotage; il y avait de nouveaux obstacles à vaincre avant de pouvoir reprendre l'œuvre soudainement interrompue. Comment aurions-nous pu étendre notre réseau pour le rattacher à celui des autres peuples, alors que la crise industrielle entraînait d'aussi graves complications, menaçait même l'existence de certaines entreprises? Les années 1848, 1849 et 1850 furent des années de liquidation, remplies par des mesures qu'on pourrait appeler des mesures de sauvetage. On a recours à des expédiens plus ou moins heureux, mais on ne concède aucun chemin nouveau.

Si nous examinons cependant la carte des chemins de fer sur le continent européen en 1851, nous y voyons que des élémens consi-

dérables étaient prêts pour l'union des pays de l'Europe centrale et de l'Europe occidentale. Seulement, tant que les lignes allemandes ne se continuaient pas avec les lignes françaises, la situation nouvelle ne pouvait pas se dessiner nettement. En vain un premier élan avait été donné, en vain quelques étapes avaient été franchies, on n'apercevait que de loin une lueur poindre à l'horizon. Tout en indiquant une tendance, les faits accomplis ne suffisaient pas pour en déterminer la portée future. Il restait à compléter les ressorts essentiels du vaste mécanisme; il restait à en opérer l'assemblage. De plus, dans cette première période, le mouvement de chaque pays vers le dehors avait procédé d'impulsions vagues purement instinctives, et n'avait produit que des œuvres partielles. La pensée était loin d'embrasser ces longues lignes qui apparaissent aujourd'hui avec un aspect si tranché. Les artères où commence à circuler et où circulera de plus en plus la sève qui vivifie le corps européen sont donc composées de sections déterminées par l'intérêt particulier de chaque état. Les nations ne se sont mises à réfléchir sur le nouvel élément destiné à transformer leurs relations que du jour où elles se sont rencontrées à leurs frontières. Étrange circonstance! c'est le plus souvent auprès de ces mêmes places fortes où l'on vit si longtemps se produire leurs sanglantes querelles que devait s'opérer leur rapprochement.

Durant la seconde période, qui se continue sous nos yeux depuis 1851, la tendance des peuples éclate au grand jour. On marche au but avec une résolution réfléchie et une persévérance invariable. Tandis que s'ouvrait alors pour la France une phase de prodigieux développemens, les autres pays paraissaient obéir à la même impulsion. Le mouvement est devenu tellement irrésistible, qu'il n'est pas même suspendu par la guerre. Il répond si bien aux aspirations intimes du siècle, qu'il triomphe des appréhensions suscitées par une lutte aujourd'hui glorieusement terminée, mais qui pouvait embraser le monde. Non-seulement l'œuvre ne s'arrête pas, elle gagne encore du terrain. N'est-ce pas au commencement de 1855, n'est-ce pas au plus fort des hostilités, que l'empereur d'Autriche concède à une compagnie française le groupe des chemins dont la ligne principale, passant par Pesth, en Hongrie, doit toucher au Bas-Danube sur les frontières de l'empire ottoman? N'est-ce pas dans le même temps qu'on travaille à rapprocher Vienne de Paris au moyen des prolongemens entrepris par l'Autriche et par la Bavière, de Vienne et de Munich vers Salzbourg (1)? Mêmes tendances vers le nord de

(1) Ainsi sera complétée la ligne directe qui mettra Vienne à trente-huit heures de Paris. Aujourd'hui, pour se rendre à Vienne, on ne remonte plus, comme au début, jusqu'à Berlin, mais on est encore obligé de prendre, soit par le chemin du Nord et par

l'Allemagne, qui se voit alors rapproché de la France par la ligne directe de Paris vers Liége, Aix-la-Chapelle et Cologne.

Durant cette deuxième période, l'action n'est plus seulement propre à certains pays; ce n'est pas la France, l'Allemagne ou la Belgique qui remplissent la scène. La France semble, il est vrai, investie d'un rôle prépondérant, elle fournit un principe de vie à la tendance qui se manifeste : sans l'initiative prise par elle, beaucoup d'élans ne se seraient pas produits à l'extérieur; mais à son exemple on se met à l'œuvre de tous côtés. Les états allemands restent fidèles à l'esprit qui les avait animés dès l'origine. Des entreprises se fondent dans les pays mêmes où la construction des chemins de fer était très peu avancée, si elle n'était absolument nulle. Partout, en frayant son propre sol, on proclame l'intention d'aboutir au territoire étranger.

Cependant toutes les routes construites ou projetées n'ont pas une égale utilité pour les rapports internationaux. Dans chaque pays, certaines voies méritent plus particulièrement la qualification d'européennes. En France, toutes les grandes lignes sont des lignes internationales; si quelques-unes, comme celles de l'ouest, s'en vont aboutir à la mer, elles n'en sont pas moins les prolongemens directs des principales artères de l'Europe. Ceux de nos chemins qui conduisent aux frontières rempliront toutefois une fonction plus immédiate dans le mouvement des relations de peuple à peuple : tels les chemins descendant par des directions différentes vers les Pyrénées et qui sont destinés au transit de la péninsule ibérique, tels les chemins du Nord et de l'Est, ceux de Paris à Lyon et à Genève, de Lyon à la Méditerranée, qui nous relient à la Belgique, à la Hollande, à l'Allemagne, à la Suisse et à l'Italie. La confédération germanique et l'Autriche comptent aussi des routes privilégiées par leur situation même. Sur ces vastes territoires s'étendant de nos frontières à celles de la Russie, et de la mer Baltique à la mer Adriatique, on distingue dès à présent, au milieu de ramifications souvent un peu confuses, six lignes formées toutes de plusieurs tronçons et constituant la part contributive des pays d'outre-Rhin dans le réseau des voies de communication internationales. Trois s'en vont de l'ouest à l'est, et trois du nord au sud. Parmi les premières, la plus longue, au moins jusqu'à ce jour, est celle qui, prenant au nord par Cologne et Berlin, gagne Kœnigsberg pour atteindre bientôt Tilsitt. Vient ensuite une route centrale passant par Francfort-sur-le-Mein, Leipzig, Dresde, Breslau et Varsovie. La troisième enfin est cette ligne plus méridio-

Cologne, soit par Nancy, Metz, Mannheim, Francfort, Weimar et Leipzig. On peut seulement raccourcir le trajet de quelques kilomètres en se servant des chemins bavarois.

nale qui du Rhin se dirige par Munich sur la capitale de l'Autriche, — de là par Presbourg sur Pesth et Szegedin, — et doit aboutir à Temesvar et au Danube. Dans la direction du nord au sud, les embranchemens sont plus nombreux que de l'ouest à l'est; l'Allemagne est mieux percée dans ce sens-là. Les trois artères principales du nord au sud se développent sur une étendue très diverse : l'une a pour points extrêmes Stettin, sur la Baltique, à l'embouchure de l'Oder, et Trieste, sur l'Adriatique, — pour principales stations intermédiaires Vienne, Breslau, Francfort-sur-l'Oder et Berlin; l'autre, partant de Lindau sur le lac de Constance, arrive à Hambourg et à la Mer du Nord par Augsbourg, Nuremberg, Leipzig et Magdebourg. La troisième, qui est appelée à s'étendre au midi à travers la Suisse, s'élance de Bâle vers Francfort-sur-le-Mein, Cassel, Hanovre et Brême (1). Parmi ces lignes suivant des directions différentes, celles à qui l'avenir promet les fruits les plus abondans sont incontestablement les trois premières. Placées entre la France et le territoire russe, elles forment des intermédiaires entre la civilisation la plus avancée de l'Occident et la barbarie réelle encore, quoique impatiente d'elle-même, de l'Europe orientale (2).

Après la France et l'Allemagne, la Belgique est celui de tous les pays qui apporte le plus fort contingent au faisceau des lignes dites européennes. Un rôle important appartient aux chemins à demi français de Quiévrain à Bruxelles, d'Erquelines à Namur, Liége et Verviers, de même qu'à celui de Bruxelles à Anvers, continué vers Rotterdam et se dirigeant de là vers La Haye et Amsterdam. Quoique très courtes, les lignes qui vers le sud de la péninsule danoise joignent la Mer du Nord à la Baltique, de Hambourg à Lubeck et à Kiel, de Tonningen à Flensborg, et qui épargnent aux voyageurs la navigation du Sund, figurent parmi les lignes internationales. D'un autre côté de l'Europe, dans la Haute-Italie, on rencontre également quelques constructions importantes, comme le chemin de Turin à Alexandrie et à Gênes, celui de Turin à Novare et à Arona près du Lac-Majeur, comme les chemins lombards de Milan à Côme, sur les frontières du Tessin, et de Milan à Venise. Des projets sérieux existent en outre pour étendre vers les pays limitrophes les voies ferrées du Piémont et de la Lombardie, d'autres pour frayer l'Italie centrale, d'autres enfin pour prolonger vers Rome la ligne de Naples à Capoue. En même temps on s'apprête à rattacher directement la péninsule ita-

(1) Citons une quatrième ligne, celle qui joint Vienne à Oderberg sur les frontières de la Silésie prussienne, puis se tourne à gauche du côté de Cracovie pour atteindre bientôt Lemberg et ensuite Brody, sur les frontières de l'empire moscovite.

(2) Sauf quelques courtes lacunes, ces vastes voies internationales de l'Allemagne sont en pleine exploitation. Les principales interruptions à signaler se rencontrent entre Laybach et Trieste, où l'on travaille activement, et entre Vienne et Munich.

lique à la France et à l'Allemagne occidentale par une voie directe traversant la Suisse de Genève au Lac-Majeur, et s'ouvrant un passage à travers le Simplon. Moins avancée que l'Italie, du moins que l'Italie septentrionale, la péninsule ibérique aspire à sortir de sa longue inaction. Certaines lignes, concédées ou mises à l'étude, sont appelées à remplir un rôle international : telles les lignes de Madrid vers la France, soit par Burgos et Bayonne, soit par Saragosse et Tarbes, soit par Barcelone et Perpignan; telle encore la ligne vers Badajoz, sur les frontières du Portugal. Ainsi le réveil est général dans le midi de l'Europe. Il faut espérer qu'il en sera bientôt de même dans ces vastes régions de l'est, restées jusqu'ici en dehors de l'arène. Dans l'état actuel des choses, la Russie ne fournit aucun contingent au faisceau européen, car la ligne de Saint-Pétersbourg à Moscou ne deviendra une ligne internationale que le jour où la ville de Pierre le Grand sera mise en rapport avec les chemins germaniques. Les raisons qui appellent la Russie vers ce rapprochement sont trop évidentes pour que cette puissance tarde à se mettre à l'œuvre. Il en est aussi de très fortes pour l'empire ottoman, que de nouveaux liens viennent de souder à l'Europe. On peut attendre de la Turquie des concessions qui placeront le Bosphore au bout de nos voies ferrées.

Tel qu'il est au commencement de l'année 1856, le réseau continental ne comprend pas moins de 25,000 kilomètres en exploitation. Dans ce total, c'est l'Allemagne qui possède la plus grosse part : elle compte en effet plus de 10,000 kilomètres; la France en a un peu moins de 6,000; le surplus se divise entre tous les autres états (1).

L'arène commune ouverte aux nations transporte désormais leurs vieilles rivalités sur un terrain nouveau. Les rivalités propres à notre temps ont plus d'importance que n'en eurent jamais les luttes des siècles antérieurs. L'intérêt évident de chaque peuple est donc de tirer le meilleur parti possible de ses chemins de fer. Ceci nous amène tout naturellement à examiner le régime d'exploitation adopté dans notre pays.

(1) Malgré la différence signalée dans l'étendue des chemins, la France, où les lignes sont plus systématiquement ordonnées que dans les pays allemands, est au moins aussi bien desservie qu'eux par les voies existantes. Outre que l'Allemagne proprement dite est d'un cinquième plus vaste que la France, il s'y rencontre des nécessités particulières, dérivant du fractionnement du territoire en un grand nombre d'états, et qui obligent les chemins de fer à de fréquens circuits. — Si aux 25,000 kilomètres de notre continent on ajoute 13,000 kilomètres pour l'Angleterre, 33,000 kilomètres pour les États-Unis et 6,000 kilomètres pour les colonies anglaises de l'Amérique, pour le chemin de Panama et divers tronçons dans l'Amérique méridionale, dans l'Inde anglaise, etc., on arrive pour le monde entier à un total d'environ 77,000 kilomètres.

II.

Le système de l'exploitation des chemins de fer par des compagnies tend à prévaloir de plus en plus chez les différens peuples. Ce fut dès l'origine le système américain et anglais, mais il a gagné du terrain. Depuis les vastes concessions faites par l'Autriche et malgré des exceptions nombreuses qui subsistent encore au-delà du Rhin, il semble destiné à devenir celui de l'Europe continentale. En Belgique même, où le faisceau primitif est toujours entre les mains du gouvernement, l'étendue des chemins appartenant à des sociétés particulières s'est considérablement augmentée, tandis que le réseau de l'état est à peu près demeuré stationnaire. En France, la gestion par l'état n'a été que temporaire et exceptionnelle. De même que nous avons approuvé dans nos précédentes études la large part attribuée à l'industrie privée dans l'exécution des chemins de fer, de même nous croyons que l'exploitation se trouve encore aujourd'hui mieux placée entre les mains des compagnies que dans celles de l'administration. Outre qu'elle serait plus coûteuse, l'exploitation par l'état offrirait de graves inconvéniens sous le rapport de la responsabilité. Ici d'ailleurs les compagnies, tout en représentant en une certaine mesure l'intérêt privé, sont appelées à représenter davantage encore l'intérêt général. L'action directe qu'elles exercent sur les mouvemens de la vie publique les constitue en quelque sorte les auxiliaires du gouvernement. Plus on apprécie leur rôle, et plus on doit comprendre combien il est nécessaire de prévenir ou de faire disparaître les causes qui seraient de nature à en compromettre l'accomplissement.

Or, dans l'état des choses, avec le régime légal en vigueur, existe-t-il des abus? Sans préjuger la question, nous devons reconnaître qu'il y a dans le public, depuis quelque temps, une visible tendance à se plaindre des compagnies. Voyageurs et expéditeurs de marchandises, il semble que les uns et les autres soient fréquemment blessés ou dans leurs susceptibilités ou dans leurs intérêts. Serait-ce que le public est trop exigeant, et méconnaît les nécessités inhérentes à d'aussi vastes services? Au lieu de jouir tranquillement du bien qu'il possède, s'abandonne-t-il trop à l'insatiable désir du mieux? Est-ce au contraire aux compagnies qu'il faut imputer des torts réels? Ont-elles à se reprocher des négligences regrettables, des calculs trop étroits, trop d'arbitraire ou d'âpreté? Voilà ce que nous voudrions rechercher.

Que l'exploitation des chemins de fer par l'industrie doive rester subordonnée aux exigences de l'intérêt général, c'est un principe évident; mais l'exemple de nos voisins d'outre-Manche pourrait servir à démontrer combien il importe de l'entourer de garanties so-

lides. Après avoir, en commençant, fait une part trop large aux compagnies, les Anglais ont été bien vite obligés, malgré leur respect pour le droit individuel, d'accroître l'action de l'autorité. Nous les avons vus, nous les voyons lutter péniblement pour imposer des limitations, jugées de plus en plus indispensables. D'un autre côté, si, dans l'exclusive préoccupation de l'intérêt général, on chargeait une opération de liens trop pesans, si, par une contradiction dont l'histoire de nos propres chemins de fer nous fournit plus d'un exemple, on limitait trop l'arène, on s'exposerait, en détruisant les mobiles de l'action, à étouffer le bien dans son germe. Il suffit que l'état puisse contenir la tendance qui entraîne naturellement tout monopole à exagérer sans cesse les priviléges qui le constituent.

Le moyen de concilier le droit du public et l'intérêt des compagnies réside dans une transaction perpétuelle; mais une sérieuse difficulté, je devrais dire vingt difficultés sérieuses, se présentent dans la pratique. En premier lieu, une partie du public s'aveugle aisément sur ses propres intérêts. Prenez les porteurs d'actions et d'obligations des chemins de fer, vous les trouverez pour la plupart bien plus préoccupés de la hausse ou de la baisse de leurs titres que des graves inconvéniens d'une exploitation vicieuse. Quant aux spéculateurs de profession, dont la tribu s'est agrandie si démesurément sous nos yeux, ils sont encore plus exclusifs dans leurs fiévreuses prétentions. D'un autre côté, les compagnies s'efforcent de faire prévaloir dans l'opinion la pensée qui les anime. Pour assurer le succès de cette pensée, elles possèdent dès qu'elles existent, et même avant d'avoir leur extrait de naissance en règle, de puissans moyens qui échappent à toutes les précautions prises par l'autorité. De plus, elles n'aiment pas le bruit, et elles ne négligent rien pour assoupir les questions autour d'elles.

S'étonner de ces tendances, ce serait en quelque sorte perdre de vue la nature des choses en ce qui concerne le monopole, même lorsque, comme celui des chemins de fer, il est le mieux justifié. Seulement plus on constate l'envahissement de l'intérêt particulier, et plus il y a lieu de s'enquérir des moyens propres à sauvegarder l'intérêt général. Les abus sur les routes ferrées auraient des suites beaucoup plus pernicieuses que dans toute autre entreprise de transport, en raison même de l'importance et de la nature de ce service, qui exclut toute concurrence. Les inconvéniens pourraient rester longtemps inaperçus, car il ne s'agit pas le plus souvent de perdre un bien déjà réalisé, mais de manquer d'acquérir un bien nouveau, ce qui est toujours moins sensible. Au fond, le public a conscience de ces grands intérêts. Le besoin d'éclaircissemens n'éclate-t-il pas dans les plaintes dont nous venons de constater l'existence? C'est qu'en définitive le jour où un individu fait usage des chemins de

fer pour son propre compte, il échappe aussitôt aux influences d'ordre purement financier qui pouvaient, la veille encore, dominer ses jugemens.

Quelque variées que soient les plaintes, il n'est pas difficile de les ramener à certains chefs principaux. D'une part, on reproche aux compagnies de violer fréquemment le principe de l'égalité dans leurs rapports avec le public, de maintenir les tarifs à des chiffres trop élevés, et de combiner les taxes d'une manière préjudiciable à de très nombreux intérêts. D'une autre part, on les accuse de réserver exclusivement leurs faveurs au petit nombre des voyageurs qui peuvent payer le prix des voitures de première classe, sans s'inquiéter beaucoup de l'immense majorité des citoyens, de commettre d'assez fréquens abus d'autorité avec le sans-gêne d'un pouvoir à peu près irresponsable, enfin de n'avoir qu'un matériel insuffisant. Voilà les accusations principales que chacun a pu recueillir. Ces critiques touchent aux questions les plus sérieuses de l'économie politique appliquée aux voies de communication.

D'abord, quant à l'égalité devant les tarifs, c'est là un principe d'intérêt général et d'ordre public. Lisez les lois et les règlemens, et vous trouverez qu'ils y sont invariablement fidèles. Il est interdit aux sociétés exploitantes de consentir, sous aucun prétexte, au profit d'un ou de plusieurs expéditeurs, des réductions que l'on ne pourrait pas étendre à d'autres. On a prévu le cas où les chemins de fer auraient à s'entendre avec certaines entreprises de transport par terre ou par eau; on a voulu que, même alors, les stipulations intervenues reçussent une suffisante publicité pour mettre les diverses parties intéressées en mesure d'en réclamer le bénéfice. Cet esprit d'égalité se manifeste jusque dans les prévisions relatives aux détails du service, par exemple au factage et au camionnage, à l'ordre des expéditions, qui doivent s'effectuer d'après les numéros de l'enregistrement, sans tours de faveur.

Eh bien! tant de précautions ne suffisent pas pour assurer l'entier accomplissement du vœu de la loi. Les procès dont les tribunaux ont si souvent retenti, les pétitions adressées aux pouvoirs constitutionnels de l'état, — celle, par exemple, que les manufacturiers de la Normandie ont récemment soumise au sénat, — prouvent assez que ce vœu est souvent méconnu. Lorsque l'autorité se montrait si prévoyante dans ses prescriptions, elle devinait bien la direction que les compagnies ne pouvaient manquer de prendre; mais les règlemens n'ont en général qu'une influence préventive, trop souvent déjouée. C'est le pouvoir judiciaire qui forme, au moyen de la répression, le principal rempart contre l'abus. Quand les tribunaux maintiennent le principe de l'égalité, ils ne font qu'obéir à l'esprit

essentiel de leur institution, car ne sont-ils pas nés du besoin d'empêcher les forts d'opprimer les faibles? Or les priviléges que les compagnies accordent peuvent avoir précisément cet effet. Il y a plus : s'il s'agit de monopoles constitués par elles pour opérer des transports complémentaires, ces monopoles, échappant à toute réglementation, auraient de plus graves conséquences que celui dont jouissent les compagnies elles-mêmes.

Les récriminations qui portent sur l'élévation des tarifs sont à peu près identiques au fond à celles qui s'appuient sur le principe de l'égalité. Que veut-on dire quand on reproche aux compagnies l'élévation des tarifs? On ne dénonce pas sans doute des pratiques tendant à excéder le maximum légal. La plainte signifie, ou bien que toutes les réductions légitimes ne sont pas opérées, ou bien que dans les abaissemens consentis la raison qui les dicte est puisée en dehors de l'intérêt public. Cette dernière objection s'applique surtout aux marchandises. Chacun sait que les tarifs, en ce qui concerne le transport des matières, sont loin d'être uniformes. Outre les distinctions établies entre les diverses classes d'articles, il y en a d'autres qui constituent ce qu'on appelle les *tarifs de faveur* et les *tarifs différentiels*. Ces modes spéciaux de tarification peuvent avoir les plus graves conséquences. Qu'une compagnie traite avec un établissement important qui consomme une grande masse de matière première, de la houille, du coton ou du bois, et qui peut dès-lors s'obliger à en faire venir chaque année ou chaque mois une quantité considérable; qu'elle le favorise d'une réduction, tandis que d'autres établissemens secondaires restent sous l'empire de la loi commune, voilà ces derniers frappés d'un coup mortel. Les tarifs différentiels, qui se rapportent généralement à la distance, peuvent engendrer des conséquences tout aussi déplorables. Par le jeu de ces tarifs, on est libre de rendre le transport moins coûteux entre deux localités très éloignées l'une de l'autre qu'entre deux autres tout à fait voisines. Telle marchandise sera voiturée de Paris à Lille à raison de 5 centimes par kilomètre et par tonne, qui en coûtera 10, si elle est transportée seulement jusqu'à Amiens ou jusqu'à Creil. Des produits bruts ou manufacturés partant d'un point déterminé parcourront 3 ou 400 kilomètres à des prix moindres que les mêmes produits partant d'autres lieux pour un trajet infiniment plus court. Jugez dès-lors comme il devient aisé de rendre une industrie impossible sur une place où elle était traditionnellement exercée, de bouleverser les situations réputées les plus solides.

En signalant les périlleux effets des tarifs différentiels, je ne songe cependant pas à proscrire absolument ce mode de tarification. Pour quiconque connaît le système des transports par chemins de fer, ce

serait là rétrograder de la façon la plus fâcheuse; ce serait revenir à un état qu'on pourrait appeler en cette matière l'état de barbarie. Je veux seulement montrer comment les compagnies peuvent exciter des plaintes fondées par le jeu des tarifs, sauf à examiner tout à l'heure quelles peuvent être les garanties contre l'abus.

L'élévation excessive des tarifs offre un texte à des plaintes d'un autre genre, qui concernent les personnes aussi bien que les marchandises. Comme l'abaissement des frais de transport a pour résultat de faciliter les mouvemens, de multiplier les échanges, de développer les ressources sur chaque point du pays, il ne faut pas s'étonner si le public appelle les réductions de ses vœux les plus ardens. Sans doute les compagnies ne sauraient satisfaire à tous les désirs; mais on peut l'affirmer hardiment, pour produire tous leurs avantages, il faut qu'outre la célérité et la régularité des transports, les chemins de fer procurent toute l'économie compatible avec la juste rémunération des services rendus.

En sommes-nous là? Que les chemins de fer aient amené une diminution de dépenses comparativement au passé, c'est incontestable, et il n'est pas sans utilité de mesurer l'étendue de cette diminution. Pour le transport des personnes, la différence est beaucoup moins sensible que pour celui des marchandises. Reconnaissons cependant que les chemins de fer offrent dès à présent aux voyageurs des avantages marqués. Voici des chiffres relevés sur les contrôles des messageries. Pour aller de Paris à Lyon, avant l'établissement de la ligne ferrée, il en coûtait 64 francs dans le coupé, 54 francs dans l'intérieur, 46 francs dans la rotonde, et 42 francs sur l'impériale; le chemin de fer prend 56 fr. 80 cent., 42 fr. 60 cent., et 31 fr. 25 cent., suivant la classe des voitures. De Paris à Bordeaux, la moyenne des anciens tarifs était de 82, 70, 62 et 60 fr.; la compagnie d'Orléans perçoit 65 fr. 20 cent., 48 fr. 90 cent., et 35 fr. 85 cent. Encore un exemple : de Paris à Strasbourg, on payait 60, 50, 44 et 40 fr.; on paie aujourd'hui 56 fr. 20 cent., 42 fr. 15 cent. et 30 fr. 90 cent. Si l'on compare le prix des voitures de 1re classe à celui du coupé des diligences, on voit que la différence est d'un peu plus de 13 pour 100 à l'avantage des chemins de fer. Entre l'impériale des diligences et les wagons de troisième classe, la différence est environ de 31 pour 100.

Quant aux marchandises, le prix de l'ancien roulage dépassait de plus de moitié le tarif des voies ferrées; il variait communément de 20 à 25 centimes par kilomètre et par tonne pour le roulage ordinaire; je ne parle pas du roulage accéléré, qui coûtait le double. La moyenne sur les chemins de fer descend notablement au-dessous de 10 centimes. Chaque ligne compte en outre des articles favorisés qui sont voiturés à des prix très inférieurs. A vrai dire, il n'y a plus

à s'occuper du tarif légal, tant les compagnies sont loin des *maxima* fixés d'abord un peu au hasard, avant qu'on eût l'expérience pour se guider. Les canaux seuls offrent une véritable économie sur les chemins de fer, car la moyenne des frais de transport, après avoir été longtemps beaucoup trop élevée, y est généralement descendue à un taux raisonnable, qui ne monte pas à 2 centimes 1/2 par tonne et par kilomètre; mais on sait qu'outre les inconvéniens qu'elles présentent par suite de la lenteur et de l'irrégularité de la marche, ces voies de communication sont encore entravées l'hiver par les glaces, l'été par la sécheresse. Le but que les chemins de fer doivent avoir en vue, c'est de se rapprocher le plus possible du tarif des canaux (1).

Si l'on excepte les voies navigables, la comparaison entre les chemins de fer et les autres modes de communication sous le rapport des prix est donc favorable au nouveau système. Cependant elle ne saurait prouver à elle seule que les réductions obtenues soient à la fois assez grandes et assez convenablement ordonnées. Lorsqu'une institution nouvelle est créée avec des priviléges considérables, il ne suffit pas qu'elle vaille mieux que telle ou telle institution ancienne; il faut encore qu'elle donne tous les fruits qu'elle est susceptible de donner. Nul n'oserait soutenir qu'il en soit ainsi des chemins de fer. Suivez l'action des compagnies; ces dernières n'usent que très rarement pour ne pas dire jamais, à l'égard des voyageurs, du droit qu'elles ont d'abaisser les tarifs au-dessous du maximum légal (2). Pourquoi le transport des personnes est-il beaucoup moins dégrevé que celui des marchandises? La raison en est simple : les compagnies ne consultent guère que leurs intérêts et leurs convenances dans les abaissemens de prix. Ce qui les préoccupe avant tout, c'est de savoir si elles ont à faire face à une concurrence redoutable. Or, sauf des circonstances fort rares dont elles se dégagent bientôt, elles ne craignent point de rivalité sérieuse quand il s'agit des personnes. La vitesse, dont l'attrait est irrésistible, même réduite à son minimum, donne au chemin de fer un avantage incomparable sur tout autre système. Les compagnies exploitent largement cette supériorité.

Comme les marchandises s'accommodent presque toujours de certains délais, on est obligé d'abaisser les taxes pour réagir contre la concurrence. L'examen des diminutions introduites dans les tarifs at-

(1) La France possède environ 4,500 kilomètres de canaux qui n'étaient pas encore entièrement terminés au moment où les chemins de fer ont commencé à leur faire concurrence. C'était bien peu pour un pays embrassant 53 millions d'hectares; mais comme ces voies navigables se trouvent pour la plupart groupées sur quelques parties seulement du territoire national, elles n'en jouent pas moins un rôle important dans le mouvement comparatif des transports.

(2) On ne s'occupe pas ici, bien entendu, des trains exceptionnels appelés *trains de plaisir*.

teste en effet que les compagnies se montrent plus ou moins faciles, suivant que les matières peuvent plus ou moins s'approprier à d'autres modes de transport. Qu'un chemin de fer soit obligé, par exemple, d'entrer en lutte avec ces voies navigables, avec ces canaux dont je parlais tout à l'heure, vous pouvez être sûr à l'avance qu'il sera porté à fixer ses prix de la façon la plus libérale. En voici un exemple entre cent : le chemin du Nord a réduit jusqu'à 3 centimes 1/3 par kilomètre et par tonne, entre la frontière et Paris, le prix du transport de la houille, qu'il veut, comme il en a d'ailleurs le droit, disputer à la navigation. Il n'est encore parvenu à lui enlever que la moindre partie de ces matières, car en 1855 les voies navigables ont importé de Belgique en France 1,182,000 tonnes de houille, et le chemin de fer 407,000 tonnes seulement. Le résultat dû à l'abaissement des prix n'en est pas moins énorme quand on voit sur les registres de la douane de Valenciennes qu'en 1852 le chemin de fer n'importait que 46,826 tonnes contre 1,048,000, qui entraient par l'Escaut (1).

Au lieu de naître ainsi de la pure influence de l'intérêt privé, n'est-il pas clair que les abaissemens de taxe devraient se produire avant tout en vue d'accroître la masse de la circulation et de favoriser le travail? Or les chemins de fer sont loin d'effectuer, dans l'état actuel des choses, tous les transports qui devraient leur revenir. Une très petite partie sans doute leur est enlevée par telle ou telle concurrence; mais une masse d'autres font défaut, parce que les tarifs existans renchériraient trop la matière. En calculant le coût du transport, on ne doit pas s'en tenir au prix net du tarif, car il est notoire en économie voiturière que le prix du transport augmente à peu près du double de son chiffre la valeur réelle des produits. En maintes circonstances cependant, producteurs et consommateurs gagneraient à ce que tels articles pussent facilement se répandre dans les divers centres de consommation. De leur côté, les compagnies seraient libres de réduire les taxes sur toutes les routes où les matières à voiturer abondent suffisamment pour compenser l'augmentation des frais résultant de l'extension du service. Une observation analogue s'applique aux voyageurs : j'admets volontiers que l'augmentation du transport des personnes ne promet pas de contribuer autant que celle du transport des produits à l'accroissement des affaires; toujours est-il que les voyages se multiplieraient à mesure que les tarifs seraient abaissés (2).

(1) D'autres matières encombrantes, le plâtre, la pierre à bâtir, nous offriraient au besoin des exemples analogues à celui de la houille. — A l'origine, la compagnie du Nord avait réduit les tarifs sur la marée; mais quand elle a eu triomphé des voitures spéciales chargées de ce transport, elle les a bien vite relevés.

(2) Il n'est pas sans intérêt d'établir un parallèle entre la progression constatée dans

L'obstacle à la réalisation de tout le bien désirable et possible est évident. La tendance essentielle de toute exploitation commerciale privilégiée n'est pas de se demander comment elle pourra rendre le plus de services, mais comment elle réalisera le plus de profits tout en se donnant le moins de peine possible. Disons le mot : s'il faut se creuser la tête pour trouver des améliorations, ou si, pour les réaliser, il faut accroître sa besogne, le monopole s'abstiendra presque toujours. Les vrais mobiles manquent pour le pousser en avant. En voici la preuve, et une preuve frappante, dans ce qui s'est passé pour les voyageurs : la volonté de réduire les prix s'est amoindrie chaque jour de plus en plus. Là où l'on avait abaissé les tarifs, on est revenu aux taxes primitives (1). Les chemins de fer ne rempliront cependant leur mission sociale dans toute sa grandeur qu'en marchant résolument dans la voie des réductions (2).

Voyons si sur un autre point, l'organisation même des trains de voyageurs, les compagnies ne s'écartent pas également des dispositions réclamées par l'intérêt public. Un premier fait frappe les yeux, à savoir la peine extrême qu'on se donne pour détourner les voyageurs de prendre les voitures les moins chères. On déploie dans cette

le transport des marchandises et celle constatée dans le transport des personnes. Les taxes payées par les marchandises ont pris l'essor le plus rapide et le plus inattendu. Voici quelques chiffres, empruntés aux comptes-rendus de la compagnie du Nord et de la compagnie d'Orléans, qui suffisent pour donner une idée de la situation où l'on est arrivé et de celle qu'on peut entrevoir. Sur le chemin du Nord, les marchandises et objets de tout genre transportés à petite ou à grande vitesse, qui produisaient 7 millions de francs en 1847, en ont produit 29 en 1855, c'est-à-dire que le total a plus que quadruplé en neuf années, tandis que la recette provenant des voyageurs n'a guère fait que doubler dans le même intervalle en montant de 8 à 19 millions. Sur la ligne d'Orléans, la proportion est également tout à l'avantage des marchandises : en 1855, les voyageurs ont versé 20 millions dans la caisse de la compagnie, et les marchandises et matières de tout genre 32 millions.

(1) Il n'est pas nécessaire d'aller bien loin chercher des exemples; on peut les prendre sous les yeux de tout le monde, dans le groupe des lignes desservant les environs de Paris, dans ces chemins qui permettent à la population parisienne d'échapper à l'atmosphère de la grande cité et d'aller respirer l'air des champs. Il y a quelques années, deux compagnies, comprenant ce besoin, avaient voulu y donner satisfaction. Le chemin de Saint-Germain avait abaissé ses prix de 1 fr. 25 cent. à 75 cent., et le voyage pouvait même se faire, en prenant un billet de retour, pour 1 fr. 25 cent. au lieu de 2 fr. 50 cent. Le chemin de Versailles conduisait les voyageurs jusqu'à Saint-Cloud pour 25 cent. De ces réductions si propres à accroître le nombre des promeneurs, il ne reste que le souvenir.

(2) Il convient de rappeler qu'en ce qui concerne les voyageurs les tarifs sont généralement moins élevés sur le continent européen que chez nous. En France, la taxe est fixée à 10 centimes par kilomètre pour les voitures de 1re classe, 7 cent. 1/2 pour les voitures de 2e classe, 5 cent. 1/2 pour les wagons de la dernière catégorie, non compris l'impôt du dixième. En Belgique, le tarif, qui a été remanié en 1851, est seulement de 8, 6 et 4 centimes. En Allemagne, les chiffres varient souvent d'état à état, mais ils sont encore en moyenne moins forts qu'en Belgique.

vue un luxe de combinaisons incroyable. On accumule les désagrémens pour la clientèle des humbles wagons. Tantôt les départs des trains contenant des voitures de toute classe, des trains *omnibus*, comme on les appelle, sont fixés aux heures les plus incommodes: tantôt c'est le moment de l'arrivée qu'on s'efforce de rendre gênant. Sur la route, les temps d'arrêt sont toujours multipliés, tandis qu'on n'assujettit qu'à un très petit nombre de stations les trains privilégiés, les trains *express*, qui ne comprennent que des voitures de première classe. De plus, il y a souvent des haltes inutilement prolongées et n'ayant d'autre but que de faire durer le voyage plus longtemps. D'autres fois la composition des trains est arbitrairement transformée pour telles ou telles stations. Un convoi parti avec des voitures de toute classe devient *express* en arrivant à telle ville, soit parce qu'il y passe à une heure trop commode, soit parce qu'il y reçoit le tribut d'un embranchement sur lequel on veut forcer les voyageurs à prendre les billets les plus chers. S'il s'agit de lignes aboutissant à la frontière, on gêne communément le plus qu'on peut, pour les trains *omnibus*, la circulation internationale.

Nous ne disons rien de la disposition intérieure des voitures de dernière classe. Dès que les wagons découverts ont enfin disparu, dès que les conditions de la plus stricte humanité sont à peu près remplies, il n'y a pas lieu de se montrer trop difficile. Certaines améliorations ont été déjà réalisées; tout en souhaitant qu'on en opère de nouvelles, nous respectons le droit des compagnies de maintenir une différence, sous le rapport du *comfortable*, entre chaque classe de voitures. C'est ainsi qu'on peut légitimement chercher à compenser la différence des prix. Chacun paie en définitive les satisfactions qu'il veut avoir; mais les compagnies ont-elles le même droit en ce qui concerne la vitesse? peuvent-elles en faire jouir quelques-uns au préjudice de tous? Cette question intéresse au plus haut point l'immense majorité des voyageurs.

Dans l'état des choses, on constate à regret une différence énorme, pour la durée du trajet, entre les trains composés exclusivement de voitures de première classe et les trains qui contiennent des voitures de toute catégorie. Sur quelques lignes, sur celle du Nord, sur celle de la Méditerranée par exemple, on associe les voyageurs de la seconde classe au bénéfice d'une vitesse moyenne, en créant ce qu'on appelle des trains *directs*, qui tiennent le milieu entre les trains *express* et les trains *omnibus;* mais sur la plupart des autres lignes, comme sur toutes celles composant le groupe de la compagnie d'Orléans, qui est une des plus dures dans son exploitation, sur celles de Paris à Lyon, de Paris à Strasbourg, les voyageurs de deuxième et ceux de troisième classe sont également sacrifiés. Le bénéfice du temps n'est réservé qu'aux seuls voyageurs des trains

express. Quelquefois aussi le service est réglé de telle sorte que les trains *omnibus* ne peuvent pas parcourir toute l'étendue d'une ligne en un jour. Il faut que les voyageurs couchent en route, ou qu'ils prennent un convoi de nuit (1).

La part faite aux trains *express*, quant au nombre des départs, est énorme, et tend à paralyser de plus en plus le mouvement des trains *omnibus*. Ainsi, en nous reportant aux tableaux du service des chemins de fer français tel qu'il est établi pour le printemps de 1856 (2), nous trouvons que, de Paris à Nantes, à Bordeaux, à Lyon, on compte autant de trains *express* que de trains *omnibus*. Sur le chemin de Paris à Calais, il y a deux convois composés exclusivement de voitures de première classe, et un autre comprenant des voitures de première et de deuxième classe, pour deux seuls trains *omnibus*. Même exagération dans la différence sous le rapport de la vitesse. Ainsi le train *express* de Paris à Bordeaux, partant à 9 heures 10 minutes du matin, arrive le soir même à 8 heures 53 minutes, tandis que le train *omnibus*, dont on retarde le départ jusqu'à 10 heures du matin, afin de lui ménager le désagrément de la nuit suivante, n'atteint Bordeaux que le lendemain, à 4 heures un quart du matin. Une semblable différence se reproduit à peu près sur toutes les lignes, et l'effort constant paraît être de l'augmenter encore.

Il est visible que les inconvéniens d'un pareil régime retombent sur le grand nombre; en voici d'ailleurs des preuves puisées dans les rapports des compagnies. En 1855, le chemin du Nord a compté, par chaque millier de personnes transportées, 889 voyageurs de deuxième et de troisième classe, et 111 seulement de première. Sur la ligne d'Orléans, la clientèle des voitures de première classe, malgré toutes les combinaisons mises en œuvre pour l'accroître, n'est encore, par

(1) En voici des exemples : sur le chemin du Centre, prolongé vers Clermont-Ferrand par une section du Grand-Central, tandis que les voitures de première classe, quittant Paris à 9 heures 40 minutes du matin, sont conduites directement à Clermont-Ferrand, où elles arrivent à 8 heures 50 minutes du soir, les wagons de troisième classe, partis le matin à 7 heures, s'arrêtent à Saint-Germain-des-Fossés, et ne peuvent repartir que le lendemain. — Sur le chemin du Nord, les faits sont encore plus significatifs. Jusqu'à ces derniers temps, le train omnibus, partant de Paris à 10 heures du matin, allait jusqu'à Quiévrain, sur la frontière belge. Le voyageur ne pouvait prendre de billets de troisième classe que jusqu'à cette station; mais il y trouvait un train belge contenant des places de tout ordre, et il pouvait ainsi arriver le soir même à Bruxelles. La compagnie aura jugé que cette combinaison préjudiciait à ses trains *express*. Qu'a-t-elle fait? Le convoi de 10 heures du matin ne va plus jusqu'à Quiévrain; il s'arrête à Valenciennes, où il arrive trois quarts d'heure après que le dernier train de la journée est parti pour la frontière, ce qui empêche les voyageurs de deuxième et ceux de troisième classe de se rendre de jour à Bruxelles.

(2) Comme les détails du service sont modifiés très fréquemment, trop fréquemment même, nous devons dire que ce sont ces tableaux qui ont servi de base à tous nos calculs.

mille, que de 132 voyageurs contre 868 de deuxième et de troisième classes.

Le but des compagnies est manifeste : contraindre les voyageurs qui veulent jouir du principal avantage des chemins de fer à subir le chiffre le plus élevé du tarif. C'est là une manière très effective, quoique indirecte, d'exhausser les tarifs. Un tel système pèse très durement sur la partie du public pour laquelle le temps est le plus précieux. A coup sûr, ce n'est pas très humain, mais au moins est-ce licite? On pourrait soutenir qu'une telle distinction est absolument illégitime. Nul doute que les entreprises ordinaires de transport n'aient le droit de créer de pareilles différences, puisqu'elles n'ont été dotées d'aucun monopole; mais dans des exploitations comme celles des chemins de fer, dont le privilége est la base, la vitesse n'est-elle pas l'avantage qui représente le plus directement pour tous les citoyens le prix du sacrifice imposé à chacun d'eux? Il faudrait donc que cet avantage de la vitesse fût accessible à tous, et pour cela qu'il y eût des places de toute classe dans tous les trains. Demander la rigoureuse application de cette règle, ce ne serait pas demander une chose impossible ou insolite. En France même, quelques lignes n'admettent aucune distinction dans la composition des convois : nous citerons les lignes de Paris à Caen, de Dijon à Besançon, de Paris à Saint-Germain, à Versailles, etc. Hors de France, les exemples ne manquent pas non plus : sur le chemin international d'Anvers à Rotterdam, sur celui de Rotterdam à La Haye et à Amsterdam, etc., tous les trains ont des voitures des trois classes. Aux États-Unis, le principe est appliqué sans exception, puisqu'on n'y rencontre pas de voitures de plusieurs ordres. Ce qui est praticable sur certains chemins pourrait l'être sur tous. Si même les trains privilégiés existent sur un grand nombre de lignes européennes, en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, ils y existent à une autre condition que chez nous : les compagnies font payer les places beaucoup plus cher dans ces convois de luxe. Quoiqu'un tel système soit vicieux, il peut en résulter du moins une sorte de compensation dont le principe manque sur les chemins français.

Les compagnies, on n'en saurait douter, seront amenées tout naturellement à transformer peu à peu leurs habitudes sur ce point essentiel; aussi ne s'agit-il pas de réclamer le renversement immédiat de la pratique actuellement suivie. Dans des questions de cette nature, un changement trop hâtif aurait ses périls. En admettant qu'on n'impose pas tout d'un coup aux chemins de fer l'application du principe de l'égalité devant la vitesse, au moins faut-il déclarer qu'il est urgent de faire disparaître des distinctions aussi exagérées que les distinctions existantes. Est-on trop exigeant quand on demande que la différence de vitesse entre les trains *express* et les

trains *omnibus* soit dès à présent diminuée, c'est-à-dire qu'on imprime à ces derniers une marche plus active, et que le service ne soit pas organisé en vue d'accumuler les désagrémens pour le plus grand nombre des voyageurs?

Du reste, quand on réserve ainsi à une minorité le bénéfice de la vitesse, ce n'est pas seulement l'esprit des règlemens qu'on offense, on en viole la lettre même. Tous les trains doivent contenir des voitures de toute classe, tel est le principe inscrit dans les règlemens. Il n'y a place que pour une exception, et encore ne peut-elle être faite qu'en vertu d'une autorisation spéciale. Il ne paraît pas douteux d'ailleurs que les compagnies s'abusent sur leur véritable intérêt. Elles trouveraient certainement des compensations à n'avoir que des trains contenant des voitures de toute classe. Plus elles se rapprocheront du principe de l'égalité, plus elles favoriseront l'uniformité de la circulation, et plus il leur sera facile de mesurer les nécessités du service. Cette méthode aurait en outre pour résultat d'augmenter le nombre des voyageurs, car en permettant de prendre les voitures de seconde classe, ou celles de troisième dans des cas où l'on est contraint aujourd'hui de prendre celles de première, elle équivaudrait à un certain adoucissement de prix. Ici cependant se présente une observation analogue à celle que nous a suggérée la question des tarifs : les compagnies aiment mieux un chiffre de bénéfices nets réalisés avec des trains *express* que le même chiffre recueilli avec des trains *omnibus*. Le dernier service est plus complexe et cause plus de peine.

Le public se préoccupe d'abus d'un autre genre, qui semblent l'affecter le plus sensiblement, des abus d'autorité, de procédés plus ou moins arbitraires qui se glissent dans les détails du service. Que des reproches de cette nature soient souvent entachés d'exagération, on doit le reconnaître. Les nécessités d'une tâche comme celle des chemins de fer commandent une grande indulgence. Le mot d'ordre ne saurait être observé en pareille matière avec trop de rigueur. Mille éventualités imprévues viennent à tout moment réclamer une action immédiate. Si large néanmoins que soit la réserve faite en faveur des agens des compagnies, elle a ses limites. Or il est incontestable qu'elles sont fréquemment dépassées. Des débats judiciaires n'ont-ils pas démontré, par exemple, que tantôt des employés s'arrogent le droit de se faire justice à eux-mêmes, tantôt qu'ils apportent dans les détails du service un sans-gêne plus ou moins regrettable? Ce sont là des exceptions, je le veux bien, mais des exceptions fâcheuses, et qui obligent à rappeler que l'expérience acquise par le personnel des chemins de fer a précisément pour objet de servir aux voyageurs qui n'en ont point, et qu'il faut que cette expérience impose ses prescriptions avec beaucoup de modération et de préve-

nance. Grâce à la haute habileté du corps des ingénieurs français, nos lignes ferrées sont les mieux construites du monde. Nulle part les installations accessoires ne sont aussi somptueuses. Ni en Angleterre, ni en Allemagne, les gares n'ont le caractère monumental des nôtres. En Belgique, le service des petites stations est à peine constitué, du moins pour les trains qui passent après le coucher du soleil; on y éclaire les voyageurs avec des torches brûlant en plein vent, qu'on allume au moment où le train arrive pour les éteindre à son départ. Chez nous, ces petites imperfections n'existent pas; mais on paraît se préoccuper beaucoup moins qu'ailleurs des égards dus au public. Cet oubli crée un grief dont on a raison de se plaindre.

Un dernier reproche adressé aux compagnies s'applique à l'insuffisance du matériel. Quoique aujourd'hui même il ne soit encore que trop fondé, il serait injuste d'y chercher un texte à récriminations. Les compagnies se sont trouvées dominées par des éventualités d'abord imprévues. Parfois la construction des lignes a marché plus vite que celle du matériel; parfois des prévisions jugées excessives ont été promptement dépassées. L'insuffisance s'amoindrit chaque jour par suite de l'activité déployée. Comme on sait maintenant à quoi s'en tenir sur les exigences croissantes du service, on serait impardonnable de se laisser surprendre une seconde fois.

Il ne faut point s'étonner, en fin de compte, que des abus se produisent au sein d'un mouvement aussi gigantesque, aussi rapidement réalisé. Ces abus d'ailleurs sont loin d'avoir égalé chez nous ceux dont se sont plaints et dont se plaignent encore nos voisins d'outre-Manche. Ils sont assez graves cependant, et ils entraîneraient bientôt des conséquences assez fâcheuses pour qu'on doive se préoccuper sérieusement d'y mettre un terme. Il en résulte la preuve que nos compagnies ne savent pas suffisamment se gouverner elles-mêmes, qu'elles ne sont pas complétement animées de l'esprit qui doit présider à leurs rapports avec le public. Elles ont rendu sans doute et elles rendent chaque jour des services, mais elles sont loin d'accomplir tout le bien qu'on est en droit d'en attendre. Il nous reste à rechercher maintenant quelles seraient les réformes et les améliorations à réaliser.

III.

Dès que nous estimons avantageux que l'exploitation des chemins de fer demeure confiée à des compagnies, nous devons naturellement souhaiter que ces compagnies soient prospères. C'est à cette condition seulement qu'elles peuvent s'acquitter de leur importante mission. Aussi faut-il garantir leurs intérêts bien entendus, mais en servant en même temps les intérêts du public. Toute amélioration

conciliable avec la vitalité des compagnies peut et doit être réclamée; tout changement qui devrait avoir pour effet d'énerver leur action est inadmissible.

Ceci nous oblige, avant d'aller plus loin, à nous rendre compte de la constitution des sociétés exploitantes et de l'étendue de leurs forces. Avons-nous affaire à des corps épuisés et languissans ou bien à des agrégations énergiques et vigoureuses? Si nos compagnies étaient faibles, ce ne serait pas aux conditions légales de leur organisation qu'il faudrait s'en prendre. Rien n'a été épargné pour les constituer solidement. Quand il a fallu raviver chez nous l'esprit d'entreprise, abattu par la crise de 1848, et regagner l'avance que d'autres peuples avaient sur la France, l'état ne s'est pas montré avare d'encouragemens. Désireux de prévenir le retour de ces concurrences frénétiques qui avaient jadis paralysé les compagnies dès leur naissance, il a remanié les dispositions légales antérieurement adoptées dans un sens des plus favorables à l'esprit d'association. Dire qu'il s'est montré trop bienveillant pour les compagnies, ce serait méconnaître et la grandeur des intérêts qu'il fallait servir, et l'importance d'une action immédiate; mais sa politique à l'égard des sociétés particulières a été aussi libérale que possible. La durée des concessions a été portée, de 35, 40 ou 50 ans, à un terme uniforme de 99 ans; la garantie d'intérêt a été largement mise en pratique; on y a joint parfois des subventions directes, tantôt en argent, tantôt en travaux, plus souvent en argent. On a en outre autorisé fréquemment, soit la fusion de plusieurs compagnies en une seule, soit l'émission d'emprunts considérables.

Voilà des avantages sérieux et multipliés. La prolongation des concessions, en donnant aux compagnies du temps pour reconstituer leur capital et pour jouir de leur privilége, était de nature à leur assurer le concours des grands et petits capitalistes. La garantie d'intérêt consentie par l'état visait d'une manière plus directe encore à inspirer de la confiance sur l'avenir des placemens effectués dans les chemins de fer. La subvention du trésor prêtait assistance à certaines entreprises qui, en raison de circonstances particulières, étaient hors d'état de se suffire à elles-mêmes. C'est ainsi que la compagnie du Midi, dont les travaux présentaient des difficultés extrêmes, a reçu 51 millions de francs (1).

Si l'on considère maintenant les fusions opérées, on trouve que presque toutes les compagnies existant aujourd'hui ont puisé dans

(1) Ce mode d'encouragement ne pouvait être et n'a été qu'exceptionnel. Aussi, dans un rapport sur la situation générale des chemins de fer, en date du 2 février 1854, M. Magne, alors ministre des travaux publics, a-t-il pu dire que les subventions directes n'avaient atteint qu'un chiffre minime relativement à l'ensemble des travaux autorisés.

cette concentration de nouveaux élémens de force et de sécurité. Les fusions ont en effet pour résultat de diminuer un grand nombre de dépenses générales qui ne varient guère, quelle que soit l'étendue d'une exploitation. L'emprunt vient en aide aux compagnies d'une autre manière : il leur permet d'augmenter leurs ressources sans émettre de nouvelles actions; les compagnies ont largement usé de ce moyen. Autant on avait été jadis parcimonieux dans l'émission des obligations, autant on en a été prodigue. La somme actuelle des emprunts à rembourser par les chemins de fer va de douze à quinze cents millions de francs, et ces placemens en sont venus à faire une redoutable concurrence aux fonds publics. C'est une sorte d'institution nouvelle qui a pris place dans notre système financier, et dont il faut juger la portée.

Reconnaissons d'abord que la faculté d'emprunter est en elle-même un avantage pour les compagnies. En empruntant, elles ont en vue de se réserver à elles-mêmes une plus large part dans les bénéfices de leur exploitation. Si elles trouvent par exemple, moyennant un intérêt de 5 pour 100, des fonds qui rapporteront entre leurs mains 8 ou 10, leur profit est évident. Mais l'emprunt serait un déplorable calcul s'il était contracté à des conditions qui ne laisseraient pas un excédant après l'intérêt payé aux prêteurs, ou bien encore si la faculté de se procurer des fonds par cette voie poussait, comme la crainte en a été quelquefois exprimée, à l'exagération des dépenses. Ce n'est pas seulement la somme de ses emprunts qu'il faut considérer pour apprécier l'état financier d'une compagnie, mais le degré d'utilité de l'emploi qu'elle a fait de la somme empruntée et l'importance des résultats qu'elle s'est assurés pour l'avenir (1). L'emprunt cependant doit avoir des limites, et il deviendrait un danger dès qu'il serait trop disproportionné avec le capital provenant des actions. Après avoir singulièrement facilité l'essor des compagnies, la faculté d'emprunter pourrait devenir, par suite de l'usage qui en aurait été fait, une source d'inquiétude et de mécomptes. Ajoutons que dans des circonstances critiques, où les créanciers menaceraient d'absorber tous les produits de l'exploitation, le désir d'assurer un dividende quelconque aux actionnaires serait de nature à produire des abus de plus d'un genre. Pour ne pas risquer d'embarrasser l'avenir, les emprunts ne devraient point dépasser la somme versée par les actionnaires. Ainsi une compagnie qui aurait en actions un capital de 50 millions pourrait y ajouter 50 millions

(1) Les compagnies ont aujourd'hui l'habitude d'augmenter le capital versé par les prêteurs. Ainsi, pour une somme de 285 fr., elles promettent, outre 15 fr. d'intérêt, — ce qui est un peu plus de 5 pour 100, — un remboursement de 500 fr.; elles associent ainsi le prêteur à la fortune croissante sur laquelle elles comptent elles-mêmes, mais sans l'associer aux chances de perte.

en obligations; ce devrait être là un terme extrême. Cette proportion n'est presque jamais observée aujourd'hui. Le chemin de Lyon à la Méditerranée, pour ne citer qu'un exemple, avec 45 millions de francs en actions, aura bientôt des obligations représentant trois ou quatre fois cette somme, et avec la chance de dépasser peut-être ce chiffre énorme. Une telle application du système de l'emprunt devait favoriser la hausse des actions, puisqu'il restreint le partage des bénéfices en un petit nombre de mains; mais il lègue à l'avenir une cause réelle d'incertitude. On doit le dire pourtant, d'une manière générale, comme les compagnies n'ont jusqu'à présent connu que le succès et comme leur fortune paraît devoir grandir encore, les emprunts ont servi notoirement à fortifier leur situation actuelle.

L'énergique vitalité des exploitations de chemins de fer est attestée d'ailleurs par le chiffre de leurs recettes et par la hausse de leurs titres. Sans examiner en détail les comptes de toutes les compagnies, il suffira de prendre quelques exemples pour donner une idée de l'état des choses. D'abord je rappelle que durant l'exercice 1855 les recettes des chemins de fer français ont produit un total d'environ 269 millions de francs, chiffre qui, d'après les résultats du premier semestre, paraît devoir être dépassé en 1856, malgré les interruptions qu'ont occasionnées les inondations, et malgré l'absence du mouvement extraordinaire provoqué l'année dernière par l'exposition universelle de l'industrie. Le bilan de toutes les grandes compagnies présente un rapport très rassurant, quoique susceptible de le devenir davantage encore, entre les recettes et les dépenses. Ainsi, sur la ligne du Nord, les produits ont monté en 1855 à 47,966,000 fr., déduction faite de l'impôt du dixième payé au trésor, des indemnités, subventions et réductions de toute nature. Les dépenses de l'exploitation ont été de 18,053,000 fr. Quand on a eu prélevé sur l'excédant l'intérêt des actions, celui des obligations, celui des fonds dus à l'état, la part annuelle de l'amortissement du capital et des emprunts, le fonds de dotation à la caisse de retraite, la dépense dite dépense de *réfection* de la voie, il est resté encore 18 millions à répartir entre deux cent mille actions émises à 400 fr., soit pour chacune un dividende de 45 fr. La compagnie d'Orléans a accusé un total de recettes de toute nature montant en chiffre rond à 57,378,000 fr. et un total de dépenses de 30,951,000 fr., ce qui a laissé 26,426,000 fr. d'excédant du côté des recettes. C'est là le produit net sur lequel, après avoir pris la part annuelle de l'amortissement et une somme de près de 2 millions pour les employés de la compagnie, on a payé aux trois cent mille actions émises à 500 fr. 80 fr. pour l'intérêt et le dividende. On ne nous reprochera pas de citer encore un exemple, celui du chemin de Lyon à la Méditerranée, dont la fortune a été si rapide, mais qui a besoin, pour pouvoir sup-

porter l'énorme poids de ses obligations, que sa prospérité actuelle ne soit troublée par aucun événement imprévu. Il faut se rappeler que l'année 1855 n'est encore qu'une année d'exploitation incomplète, puisque de Lyon à Avignon la ligne n'a été ouverte dans toute son étendue pour les voyageurs que durant huit mois et demi, et seulement durant trois mois et demi pour les marchandises. Cependant les recettes générales ont été de 23 millions de francs pour une dépense de 9 millions, non compris les intérêts des emprunts déjà réalisés et quelques autres frais généraux. En fin de compte, les quatre-vingt-dix mille actionnaires de la compagnie ont reçu 86 fr. pour des titres d'une valeur primitive de 500 fr.

Le cours des actions à la Bourse, conséquence immédiate de la prospérité des compagnies, donne aussi la mesure de leur situation. Or on a vu les actions de la Méditerranée dépasser 1,800 fr., celles du Nord, après le paiement du dividende, se maintenir au-dessus de 1,100 fr., celles d'Orléans ne fléchir que passagèrement au-dessous de 1,400 fr., même sous le coup des désastres produits par les inondations (1). La valeur des actions des autres lignes est double ou même triple du chiffre de l'émission.

En présence de faits si frappans, nul doute ne saurait subsister sur la question que nous nous sommes posée. Jamais entreprises industrielles et commerciales ne furent dotées d'aussi grands avantages que les compagnies de chemins de fer et ne réalisèrent une fortune aussi éclatante; jamais associations privées n'eurent à un égal degré les moyens d'effectuer toutes les améliorations réclamées par l'intérêt général. Si la prospérité ne devait pas stimuler les compagnies à rendre de plus en plus accessible aux masses l'usage des voies ferrées et favoriser de plus en plus l'expansion des forces locales, les faveurs obtenues ne seraient pas justifiables. De nombreuses fortunes individuelles se sont élevées par suite de ce grand mouvement. Les rois des chemins de fer ne manquent pas plus à Paris qu'à Londres. Les nôtres ont pourtant cet avantage de n'avoir pas vu s'amoindrir autour d'eux le capital engagé dans les voies ferrées; mais, comme à Londres, ils ont eu et ils ont pour vassaux les petits et les moyens spéculateurs. Ils ne comptent leurs valeurs que par millions. Tel qui n'en possède que deux ou trois ne veut pas s'arrêter encore; il le dit hautement : il faut qu'il arrive à cinq ou à six. Toutes ces fortunes ne sont pas également honorables; à côté de celles qui sont le prix d'une initiative féconde, courageusement et laborieusement exercée, il y en a d'autres qui n'ont pour origine

(1) Pour apprécier la plus-value des actions de la compagnie d'Orléans, il faut se rappeler que quelque temps après la grande fusion opérée il y a trois ou quatre ans, les titres furent fractionnés, et il fut donné huit actions nouvelles contre cinq anciennes.

que les hasards du jeu et les artifices de l'agiotage. Ces dernières même s'expliquent comme conséquence d'un gigantesque mouvement d'affaires; elles ont un moyen de faire oublier leur origine : c'est de concourir avec empressement aux réformes utiles.

Dans les améliorations que l'on peut réclamer, il ne s'agit pas en réalité de sacrifices à faire par les compagnies : les changemens doivent leur profiter à elles-mêmes; mais il faut s'entendre sur le point de départ. Les vices signalés dans l'exploitation découlent d'une source unique, c'est-à-dire de cette tendance qui tantôt entraîne tout monopole à franchir ses limites, et tantôt le fait tomber dans la torpeur. Dès-lors la garantie contre les écarts du monopole doit être cherchée dans les conditions qui en règlent l'exercice, elle ne peut même se trouver que là. Plus le privilége est constitué sur des bases puissantes, et plus il suppose au-dessus de lui une autorité active et ferme. Aussi convient-il de se demander tout d'abord, et avant de chercher ce que les compagnies pourraient faire elles-mêmes dans leur propre intérêt, si l'état garde en main toute l'action nécessaire pour modérer au besoin leurs allures. C'est le meilleur moyen d'apprécier la valeur du régime légal imposé aux chemins de fer. Supposez un gouvernement qui ne conserverait pas les moyens d'assouplir les rouages rebelles et de rectifier un mouvement échappé de sa voie : ne rappellerait-il pas cette royauté d'autrefois que bravaient impunément les grands feudataires?

Les règlemens ne manquent pas en France à l'égard des compagnies. Ils abondent au contraire, et ils embrassent tout; mais rien de plus difficile à constater la plupart du temps que les infractions commises. La surveillance technique des chemins de fer, celle qui appartient directement aux ingénieurs, se trouve entre des mains très habiles sans doute; malheureusement dans cette autre partie de l'inspection qui constitue la surveillance administrative, l'expérience n'a pas toujours prévalu. Il aurait fallu trouver un personnel tout formé, ce qui n'était pas possible, lors même qu'on n'aurait pas dès l'origine négligé trop souvent de le rechercher. Quels que soient d'ailleurs les enseignemens acquis chaque jour, on est obligé de reconnaître qu'une grande partie des faits dont on se plaint aujourd'hui ne seront jamais atteints par la surveillance; mais, outre ce moyen de faire respecter les règlemens, l'autorité en a d'autres, et on verra que, s'il ne peut prévenir toutes les infractions, le régime légal appliqué aujourd'hui aux chemins de fer empêche du moins les abus graves et prolongés.

Parmi les facultés tutélaires réservées à l'état, il en est d'abord une dont la portée est immense, à savoir, la faculté de rachat à toute époque après l'expiration d'un premier terme de quinze ans.

Cette clause, qui permettrait d'exproprier les compagnies, de les remplacer par d'autres, implique de la façon la plus ample la possibilité de tous les changemens reconnus utiles. La période actuelle n'est au fond qu'une période d'essai; les concessions de quatre-vingt-dix-neuf ans peuvent n'être que des concessions de quinze années. Or quinze années sont vite écoulées.

Ce n'est pas tout : l'administration publique est en mesure dès à présent de satisfaire à toutes les exigences légitimes, et cette circonstance est propre à nous rassurer sur le résultat final de l'épreuve des quinze ans. S'agit-il, par exemple, de la difficulté la plus grosse de toutes, celle des tarifs, le gouvernement a de fréquentes occasions d'agir en vue de ménager les abaissemens qu'il jugerait utiles. L'exercice de son droit ne suppose pas des injonctions directes. A tout moment, les compagnies ont des demandes à former dans l'intérêt de leur exploitation. Les facilités, les extensions qu'elles sollicitent, permettent, en retour, de réviser les cahiers des charges, d'élargir les conditions des traités. Des exemples nombreux ont prouvé, d'autres prouveront encore qu'on peut se reposer de ce soin sur la sagesse de l'administration supérieure. N'oublions pas non plus qu'un prélèvement sur les bénéfices est réservé à l'état sur une partie des lignes; dès que sa participation commence, l'état est libre de la transformer en réduction de tarifs.

L'homologation que les compagnies doivent obtenir de l'autorité, pour toutes les combinaisons tendant à modifier le prix des transports, suppose en outre une appréciation des mesures qu'il s'agit d'autoriser. L'homologation ne saurait être, comme l'ont prétendu parfois les sociétés exploitantes, un simple enregistrement qui permet tout au plus de rechercher si les changemens projetés ne violent point la lettre du cahier des charges. Cette étroite interprétation s'évanouit devant le moindre examen. L'indépendance des compagnies est ici dominée par le principe de la destination même des chemins de fer. Si l'homologation ne constituait pas une précaution contre l'abus, elle n'aurait plus qu'un sens puéril. On n'a pu prévoir dans le cahier des charges toutes les formes sous lesquelles les entreprises s'efforceraient de dissimuler leurs écarts; l'homologation est là pour fournir l'occasion de combler d'inévitables lacunes. Les tarifs différentiels en particulier appellent au plus haut point l'attention de l'autorité, qui ne saurait ici se livrer à un examen trop rigoureux. Son intervention, formellement prescrite par les règlemens, quand il s'agit de déroger au principe que tous les convois doivent avoir des voitures de toute classe, fournit amplement le moyen de rectifier les procédés des compagnies relativement à la composition et à la marche des trains. Si l'autorisation préalable a un but, c'est

avant tout d'empêcher les compagnies de substituer dans la pratique l'exception à la règle.

En ce qui concerne les marchandises, on nous permettra de formuler le vœu que l'autorité intervienne et agisse peu à peu, afin de ménager la simplification des tarifs actuels, qui sont trop compliqués. L'expéditeur se perd dans les distinctions faites. Cette première simplification préparerait les voies à une autre non moins désirable, je veux parler de la similitude des taxes sur toutes les lignes. Aujourd'hui tel article avantageusement classé par une compagnie est traité de la manière la plus dure par une autre. Il en résulte qu'un expéditeur dont les envois circulent sur plusieurs chemins sait difficilement à quoi s'en tenir sur le prix total du transport. Le jour viendra peut-être où ces réformes pourront s'étendre aux lignes internationales et affermir l'intimité des rapports entre les peuples.

On objecte parfois que l'intervention de l'état porte atteinte au principe de la liberté de l'industrie. La liberté de l'industrie! mais pour que les compagnies de chemin de fer pussent invoquer ce principe, il faudrait qu'on pût le mettre en pratique contre elles. Or ne constituent-elles pas des entreprises privilégiées et avec lesquelles toute concurrence est impossible? L'état tient de la nature même des choses un rôle qu'il ne saurait abdiquer, et qui consiste à protéger le droit de tous contre les exagérations du monopole. C'est le mérite du système légal qui régit nos chemins de fer d'avoir en toute occasion consacré ces principes. Sans doute, dans l'exercice des attributions de l'état, une scrupuleuse réserve est commandée; il faut que les compagnies puissent prendre conseil de leur situation particulière, il faut même qu'elles jouissent de quelque tolérance, mais à la condition que les erreurs ou les âpres calculs ne feront point obstinément échec à l'intérêt de tous. Le public et l'état ont une cause identique en face des associations privées. L'état ne fait que représenter le public. C'est le devoir des compagnies de s'efforcer de mettre leur action journalière en constante harmonie avec des principes dont l'évidence est absolument incontestable. C'est aussi leur intérêt, car plus elles accroîtront la masse des services rendus, et plus en définitive elles élargiront la source de leurs bénéfices.

Le jour n'est peut-être pas loin où l'on ne se bornera pas à croire que la haute surveillance de l'état est indispensable dans l'intérêt du public, mais où l'on y cherchera aussi une garantie pour cette masse immense d'intérêts — divisés, sous formes d'actions, entre des milliers d'individus. Chacun le sait : il n'y a point de contrôle effectif de la part des actionnaires sur les opérations qui les concernent; les assemblées générales sont impuissantes à l'exercer. Quand même la

délibération leur serait possible, elles manqueraient des moyens de s'éclairer. — La bonne administration des chemins de fer cependant touche aujourd'hui de trop près à la fortune publique, j'allais dire à l'ordre public, pour que le gouvernement ne se préoccupe pas de la situation faite aux actionnaires, et sur laquelle on ferme trop aisément les yeux tant que les dividendes sont élevés. Or ne peut-on rien pour remédier à l'insuffisance des statuts existans? ne peut-on rien aussi pour faire disparaître de l'organisation des sociétés exploitantes un vice dont les effets se sont plus d'une fois manifestés? Ce vice tient à l'absence d'une responsabilité sérieuse remontant assez haut. Les chefs supérieurs des compagnies, les conseils et comités d'où émane l'impulsion, et dont les membres reçoivent un traitement sous une forme ou sous une autre, sont véritablement irresponsables. Les tribunaux prononcent-ils des amendes, ces peines ne grèvent que la masse des actionnaires. Sans doute, à défaut de responsabilité réelle, il existe une responsabilité morale que sentent vivement des hommes tels que ceux dont les conseils d'administration sont composés; mais on ne peut pas asseoir un système sur des sentimens individuels. La responsabilité est donc à constituer. Il faudrait pour cela que dans le cas de graves manquemens, surtout de ceux qui compromettent la vie des voyageurs, la peine ne portât pas seulement sur les agens subalternes qui ont violé la règle, mais qu'elle pût atteindre les chefs chargés d'en prévenir la violation. Il ne suffit pas d'avoir donné une consigne pour dégager sa responsabilité, il est nécessaire que des mesures suffisantes aient été prises pour assurer l'entière exécution de cette consigne. C'est la vigilance et la fermeté des chefs qui peuvent seules imprimer une allure régulière à tous les services.

Des modifications d'un autre genre, des modifications effectuées dans le régime intérieur des compagnies et par elles-mêmes, pourraient fortifier encore leur état financier et améliorer certaines parties du service. Toute réforme qui prévient une déperdition de forces intéresse d'ailleurs le public en ce sens qu'elle ménage des ressources pour les innovations utiles. Il n'est pas douteux, par exemple, que l'administration centrale des compagnies ne soit installée sur un pied trop magnifique. Les conseils d'administration sont généralement trop nombreux. L'inégalité qu'on remarque sous ce rapport atteste à quel point cette composition est arbitraire. Tel conseil est composé de seize membres, tandis que tel autre en renferme jusqu'à vingt-quatre. Les fusions opérées entre les compagnies, qui obligeaient à fondre plusieurs comités en un seul, ont contribué à amener cet état de choses. S'il est vrai de dire d'une manière générale qu'il n'y a point de conseils où il ne se trouve des membres in-

dolens dont le rôle est purement nominal, cela est vrai surtout des conseils administratifs des chemins de fer. On ne peut en douter quand on voit des hommes, et des hommes fort occupés d'ailleurs, faire partie de deux, de trois, de quatre conseils différens, et lorsqu'on recherche les causes qui ont pu amener telle ou telle adjonction. Maintenant qu'on n'a plus besoin, comme à l'origine, de parler aux yeux par l'éclat de certains noms, on devrait entrer dans la voie des réductions. Outre l'économie réalisée, qu'on pourrait faire tourner à l'avantage commun du public et des compagnies en abaissant le prix des transports, en attirant de plus en plus les voyageurs, cette mesure aurait l'avantage de rendre les comités supérieurs plus homogènes, d'y faciliter l'accord des volontés et de prévenir des luttes intestines qui ont quelquefois retenti si fâcheusement au dehors.

Un inconvénient plus regrettable encore doit être signalé dans la formation des conseils d'administration. La rééligibilité indéfinie des membres rend l'élection par l'assemblée générale absolument illusoire. Les conseils sont, en fait, indépendans de l'association même à la tête de laquelle ils sont placés, et dont ils sont chargés de représenter les intérêts. Peu à peu chaque conseil se considère comme ayant une existence à part. Il ne devrait peut-être y avoir de rééligibles que les membres délégués à la gestion de quelque partie du service, et qui ont besoin d'avoir une expérience toujours longue et difficile à acquérir (1).

Toute l'organisation du personnel, surtout du personnel central, pourrait être révisée dans le même sens que celle des comités administratifs. Sur le chemin du Nord, l'administration centrale proprement dite coûte 877,000 fr. Sur le chemin d'Orléans, elle absorbe, en y comprenant le service central des ingénieurs, 884,000 francs, sans compter la quote-part attribuée à chaque agent dans la somme prélevée sur les recettes au profit de tous les employés. Ces divers chiffres sont considérés comme trop élevés par les juges les plus compétens, et je ne cite ces deux compagnies qu'à titre d'exemple; je pourrais multiplier les citations. Ce n'est pas par la réduction des traitemens, sauf pour quelques situations trop favorisées, qu'on devrait procéder, mais par la simplification des rouages, par la suppression de quelques ressorts inutiles, comme il s'en glisse dans

(1) On se demande pourquoi les fonctions de ceux des administrateurs qui ne sont pas délégués à un service spécial ne seraient pas gratuites. Il en est ainsi aux États-Unis, où le conseil d'administration forme en quelque sorte le conseil municipal de chaque ligne. Comme ils sont pris parmi les plus forts actionnaires, c'est-à-dire parmi ceux qui ont le plus d'intérêt à la bonne gestion des affaires de la compagnie, les administrateurs trouvent leur récompense dans la prospérité commune. En fait, il n'y a chez nous de rôle vraiment actif, susceptible de légitimer une rémunération, que celui des administrateurs délégués.

toutes les grandes exploitations, et comme il a dû tout naturellement s'en glisser dans des exploitations comme celles des chemins de fer, placées à leur origine sur un sol tout à fait inconnu. Il y a lieu du reste d'approuver le système (pratiqué par les compagnies) de rétribuer convenablement leur personnel, pourvu que ce système soit étendu aux agens de tout ordre, et qu'on n'aille pas négliger ceux-là même dont dépend le plus la sûreté des voyageurs.

Quant au matériel des chemins de fer, il ne saurait se prêter qu'aux réformes qui naissent des perfectionnemens réalisés par l'industrie, ou d'un contrôle plus sévère exercé sur les dépenses. Si une économie prenait naissance dans l'état défectueux du matériel, elle serait déplorable. Parmi les améliorations susceptibles de profiter aux compagnies sans nuire au service, on peut citer celle qui s'applique à la construction des voitures (1). Ce qu'il faut aux compagnies, ce sont des voitures spacieuses et bien remplies. Plus on peut placer de voyageurs dans une même voiture, et plus on diminue les frais de traction et l'usure du matériel. Un aménagement des trains comme celui dont j'ai parlé plus haut, qui régulariserait la circulation en composant tous les convois de voitures des trois classes, serait aussi de nature à restreindre la perte évidente résultant des vides; il empêcherait par exemple, comme cela se voit trop fréquemment aujourd'hui dans les trains *omnibus*, qu'on ait des voitures de première classe presque entièrement inoccupées. Les perfectionnemens réalisés dans la mécanique profitent journellement aux compagnies qui savent les mettre en œuvre. Une des combinaisons les plus avantageuses pour les chemins de fer serait celle qui permettrait d'obtenir les mêmes résultats avec une moindre quantité de combustible. Les mécanismes propres à accroître la sécurité des voyageurs ont un effet analogue, puisqu'ils rendent inutile telle ou telle partie de la surveillance. Un télégraphe électrique, par exemple, peut suppléer parfois avec avantage dix ou vingt employés. En permettant de transmettre à tout moment et à toute distance l'avis des mouvemens opérés sur un point quelconque de la voie, il fournit le meilleur moyen de prévenir les chocs entre les convois.

Les améliorations de toute nature, celles qui sont dès à présent

(1) Quoiqu'elle ait été déjà un peu améliorée, la construction des voitures est susceptible de l'être encore. Il arrive souvent qu'il y a dans un train trop de places de première classe, parce que les voitures sont trop grandes. Pour un seul voyageur, on peut être obligé d'ajouter une voiture à trois vastes compartimens, contenant vingt-quatre stalles. On obvierait à cet inconvénient, si l'on avait des wagons renfermant une seule caisse de première classe entre des caisses de seconde classe. Quelques compagnies possèdent déjà des voitures de cette sorte; c'est un type à propager. Il ne serait pas nécessaire de réunir les places du troisième ordre aux deux autres sur un même wagon; la troisième classe se suffira toujours à elle-même.

réalisables, comme celles qui réclament encore des études, doivent avoir pour effet de généraliser l'usage des voies nouvelles. Nous ne saurions trop le répéter, la meilleure exploitation des chemins de fer, aussi bien au point de vue des compagnies qu'au point de vue de l'état et du public, est celle qui prend pour règle l'intérêt des masses. La tendance à favoriser le petit nombre, soit par l'organisation de trains privilégiés pour les voyageurs, soit par les exceptions plus ou moins occultes introduites dans la tarification des marchandises, est diamétralement opposée au but qu'il s'agit d'atteindre.

Quels sont donc les principes qui doivent diriger les chemins de fer dans la période de maturité puissante à laquelle on les voit parvenus? Durant la première phase de leur histoire, les chemins de fer avaient besoin d'être secondés par la spéculation, par cette confiance pleine d'énergie qui savait braver les incertitudes du présent, en devinant les avantages de l'avenir. Certes nous n'avons pas refusé de rendre justice aux hommes qui ont eu le mérite de s'élancer les premiers dans l'arène déserte. Aujourd'hui cependant un autre esprit doit prévaloir. Dans le frottement journalier des compagnies avec les intérêts particuliers qui alimentent leur trafic, ce qu'il faut surtout, c'est une constante libéralité d'intention, c'est la volonté arrêtée de seconder l'essor de toutes les forces vives du pays. Les compagnies sont investies d'une délégation qui les associe à la noble tâche de l'autorité publique. Il faut qu'elles puissent s'élever jusqu'à cette région où la pensée se dégage assez complétement des liens de l'intérêt privé pour prendre conseil de l'intérêt général. En dehors des obligations inscrites dans le cahier des charges, elles ont implicitement contracté toutes celles qui naissent des principes mêmes de notre civilisation. Que dans le règlement des difficultés qui se succèdent on ait toujours cette idée présente, et l'on sera certain d'arriver aux meilleures solutions. Si, après la phase des grandes entreprises, après la construction des vastes lignes tracées dans toute l'étendue des empires, nous devons voir les chemins de fer se multiplier à l'infini pour desservir les moindres localités ou pour se répandre au sein des villes, il n'en est que plus important d'assurer chaque jour dans la pratique la consécration des vrais principes.

A. Audiganne.

LA LITTÉRATURE

ET LA

VIE MILITAIRE EN RUSSIE

1812. — Le Caucase. — La Crimée.

La guerre de Crimée a eu son écho dans la littérature russe; des écrivains nationaux se sont attachés à reproduire la vie des multitudes armées auxquelles la Russie avait confié la défense de son territoire. Des souvenirs, des impressions de soldats ont été notés, et ne forment pas la part la moins curieuse de ce contingent littéraire où l'intérêt romanesque le dispute souvent à l'intérêt historique. Il y a quelque profit à interroger ces documens, qui ne flattent ni ne rabaissent systématiquement le soldat russe, et dont les auteurs écrivent sous l'empire d'événemens qu'ils ont vus, retraçant des mœurs dont ils connaissent par expérience les grands et les petits côtés. Un de leurs mérites en effet, qui n'est pas le moins singulier, c'est d'appliquer à l'armée le procédé d'analyse calme et réfléchie que Gogol et d'autres romanciers, ses continuateurs, — M. Tourguenief, M. Grigorovitch, — ont appliqué à la population des villes et des campagnes. En s'occupant des récits russes inspirés par la guerre de Crimée, c'est presque aussi un chapitre de l'histoire littéraire de la Russie qu'on est amené à retracer, surtout si, pour mieux comprendre l'intérêt des récens essais de littérature militaire, on les rapproche des essais fort différens qui les ont précédés. La Russie est surtout une grande puissance par ses armées, et on ne doit pas

s'étonner qu'elle ait trouvé si vite des écrivains pour les célébrer. Les récits, les tableaux de la vie militaire en Russie, peuvent se grouper autour de trois périodes mémorables, — 1812, — la guerre du Caucase, — la guerre de Crimée. — Sous quels traits, à ces époques diverses, s'offre à nous le soldat du tsar? Cherchons à dégager sa vraie physionomie des divers portraits, plus ou moins fidèles, que tracent de lui les écrivains russes. En même temps qu'on s'éclairera sur les qualités et les défauts des rudes combattans que la France a rencontrés deux fois devant elle, on pourra constater aussi la marche progressive de la littérature russe dans les voies de l'analyse sévère et de la fidèle reproduction des mœurs nationales.

C'est à Pierre le Grand qu'il faut remonter quand on veut écrire l'histoire des armées russes, quand on veut surtout étudier la vie militaire en Russie dans ses traits distinctifs et permanens. Avant Pierre le Grand, il n'y avait pas d'armée russe proprement dite. Les célèbres *streltsy* n'étaient guère en réalité qu'une milice bourgeoise; le gros des troupes se composait d'hommes levés tant bien que mal par les chefs militaires du pays, et ces recrues irrégulières rentraient dans leurs foyers aussitôt après la fin de la campagne qui avait nécessité leur déplacement. Le soldat restait donc paysan, il n'avait pas une physionomie propre, une existence distincte; s'il méritait l'attention des écrivains populaires, des poètes russes, c'était au même titre que les rustiques travailleurs parmi lesquels on le prenait. Avec Pierre le Grand, avec la création des armées permanentes, les paysans russes devinrent des *soldats;* soumis à une discipline impitoyable, ils acquirent des qualités que le paisible travail de la terre n'aurait jamais pu développer en eux. La première, la plus forte impression que traduisent les chants militaires de la Russie d'alors, est celle de la discipline, ou plutôt des punitions sévères qu'entraîne la moindre infraction au régime créé par l'impérieuse volonté du tsar. Faut-il s'étonner que ces chants respirent moins l'enthousiasme guerrier qu'une sorte d'éloignement pour une existence si peu conciliable avec les rêves et les désirs du paysan? Le *bâton,* dans les chants militaires russes, apparaît comme une sorte de divinité redoutable et toute-puissante. Il corrige les vivans, et au besoin il ressuscite les morts, ainsi que nous l'apprend une naïve ballade. — Un bohémien, qui s'est fait bûcheron, monte sur un des plus hauts arbres d'une forêt : il est au moment de couper imprudemment la branche sur laquelle il s'est assis, lorsqu'un paysan l'avertit du danger qu'il court; mais les avis de l'officieux passant ne sont pas écoutés. Le bohémien tombe et se croit mort... — Je suis mort et bien mort, se dit-il; il est impossible que je sois tombé de cette hauteur sans me tuer. — Et cela disant, le bohémien s'étend tout de son

long sur le gazon fleuri, comme pour dormir du sommeil éternel... Qui donc réveillera le pauvre homme? qui le rendra au sentiment de la vie et de la réalité? La parole du paysan n'a pas été entendue, mais la parole du soldat ne sera pas dédaignée, surtout si le *bâton* vient lui servir de commentaire. C'est ce qui arrive. Une troupe de soldats traverse la forêt.

« Le caporal qui conduisait la troupe, ayant aperçu de loin un cadavre, envoya un soldat pour l'examiner. Au lieu d'un mort, le soldat fut bien surpris de trouver un bohémien vivant, et qui le regardait attentivement. — Qui es-tu, lui dit-il, et que fais-tu là?

« — Ne vois-tu pas, répondit le bohémien, que je suis mort? Le diable ou un prophète, sous la forme d'un paysan qui passait, m'a prédit que j'allais me tuer, et quelques instans après je suis en effet tombé du haut de ce chêne dont je coupais les branches. Qui donc aurait résisté à une pareille chute? Je te dis que je suis mort, et je me rappelle fort bien comment cela m'est arrivé.

« Le soldat, qui vit bien à qui il avait affaire, alla tout raconter en riant au caporal. — Venez, enfans, dit celui-ci, le paysan l'a tué, nous allons le ressusciter.

« Ils s'approchèrent du bohémien. — Tu es donc mort? lui dit le caporal.

« — Oui, l'ami, parfaitement mort, répondit le bohémien.

« — C'est bon, reprit le caporal, nous allons te rappeler à la vie.

« — Oh! j'en serai bien aise, dit le bohémien; ma femme doit m'attendre avec impatience.

« — Prenez des verges, cria le caporal à ses soldats, et ressuscitez ce pauvre défunt.

« Les soldats s'empressèrent de commencer le miracle. Les coups tombaient dru sur le bohémien, mais il ne bougeait pas, et ne faisait pas entendre la moindre plainte. — Allons, dit le caporal, cela n'est pas suffisant... Faites du feu, les tisons vaudront peut-être mieux.

« A peine le bohémien eut-il entendu ces paroles, qu'il se redressa et dit amicalement au caporal : — Ami, je crois que tu as réussi. La peau me brûle déjà comme si j'étais tombé dans un sac d'orties. Je crois en vérité que je suis vivant; je vais m'en assurer.

« Cela dit, il sauta sur ses jambes et se mit à courir du côté de sa maison, pendant que les soldats riaient à gorge déployée. »

A côté des chants populaires, la réforme de Pierre le Grand fit éclore une autre littérature, qui a aussi cherché ses inspirations dans la vie militaire, mais qui est malheureusement dépourvue de toute originalité. *La Pétréide* de Lomonosof, *la Rossiade* de Kheraskof, sont des poèmes épiques où le soldat russe n'apparaît guère, mais où des comparses affublés du costume grec ou romain figurent au premier rang. L'instinct de la vérité ne devait reprendre quelque puissance dans la littérature militaire de la Russie qu'avec les

grandes épreuves que ce pays eut à surmonter dans les premières années du XIXe siècle. L'armée russe eut dès lors une âme, une conscience, et aussi une physionomie propre : entre elle et les représentans de l'intelligence nationale, des liens purent s'établir. C'est donc en 1812 qu'il faut se placer pour saisir à ses débuts ce curieux mouvement d'études sur le soldat russe, qui s'est poursuivi pendant la guerre du Caucase, et qui a pris une physionomie nouvelle à la suite des terribles combats de la Crimée.

La commotion provoquée par la campagne de 1812 remua la société moscovite dans ses plus intimes profondeurs. La littérature russe se retrempa dès ce moment au souvenir des origines nationales. Quel résultat eut cette crise pour le groupe d'œuvres qui doit nous occuper, — pour ces récits guerriers où interviennent tour à tour la fiction romanesque et les souvenirs? Ce résultat fut considérable; le mal pourtant doit être ici constaté à côté du bien. On étudia la vie militaire avec une sympathie réelle, mais sut-on la reproduire avec fidélité? Jusqu'à ces derniers temps, à vrai dire, les historiens, les conteurs militaires de la Russie ont péché par l'exagération. La guerre de 1812, celle du Caucase, ont rencontré dans les écrivains russes des juges trop passionnés, trop complaisans; la Crimée a été plus heureuse. En 1812, c'est l'exaltation religieuse et patriotique du soldat russe, ce sont ses aptitudes à la guerre d'embuscades et de surprises que les conteurs militaires de la Russie se plaisent à chanter. Joukovski écrit alors ses hymmes romantiques, et l'esprit religieux de l'armée du tsar est vivement accusé dans les *Souvenirs de la Bataille de Borodino*, où M. Th. Glinka, qui a servi avec distinction dans cette armée, nous montre les Russes et leur vieux général en chef Koutousof se préparant au combat par la prière.

« Trois semaines environ avant ce jour mémorable, Smolensk avait été attaquée par l'ennemi. Un incendie s'y déclara, et bientôt les remparts et des files entières de maisons devinrent la proie des flammes. Les églises et les cloches s'embrasèrent à leur tour. L'ouragan de feu s'élevait dans les airs en mugissant, et son ardeur était telle que les cloches se fondaient. Les défenseurs de la ville avaient renoncé à lutter contre lui; il eût été téméraire de s'aventurer dans ces ruelles étroites. Cependant une voix partit du sein de la foule : « Sauvons l'image de Notre-Dame de Smolensk! » cria subitement quelqu'un des assistans. Aussitôt mille voix répétèrent ces paroles, et l'autorité dut se rendre sur le théâtre de l'incendie. L'image fut arrachée au feu, et l'image ne quitta plus les rangs de l'armée. Lorsque Smolensk retomba dans nos mains, cette sainte relique y fut reportée en grande pompe.

« La veille de la bataille de Borodino, le vieux Koutousof, commandant en chef, donna l'ordre de la faire promener processionnellement sur toute la

ligne (1). Pareille cérémonie avait eu lieu avant le combat de Koulikof, qui affranchit la Russie des Tatars. Le clergé était en grand costume, l'encens fumait, les cierges étincelaient de toutes parts autour de l'image. Les soldats tombaient à genoux sans commandement et se prosternaient devant elle le front dans la poussière, sur ce sol qu'ils allaient arroser de leur sang. Chacun se signait, et çà et là éclataient des sanglots. Le commandant en chef s'avança entouré de son état-major et se prosterna à son tour. Lorsque l'office fut terminé, quelqu'un s'écria : « Voyez cet aigle qui plane dans les airs ! » Le commandant en chef leva les yeux et découvrit sa tête vénérable. Les personnes qui se trouvaient près de lui crièrent *hourra!* Cette exclamation fut répétée par toute l'armée. L'aigle continuait à planer, et le général suivait des yeux son vol la tête nue. C'était un beau spectacle, ce vieillard que le ciel semblait avoir conservé pour lui confier le salut du pays, devant lui une image vénérée et une armée entière qui attendait le combat! La journée avait été brumeuse, et sur le soir une pluie froide commença à tomber. Quelques coups de feu retentirent sur les bords de la Kolotcha; il s'agissait de faire provision d'eau, et l'ennemi voulait s'y opposer; mais cet engagement n'eut point de suite, on continua à se préparer pour le lendemain. Toute la troupe, officiers et soldats, mit du linge blanc comme la veille d'un jour de fête. Les feux des bivouacs jetaient une lueur mourante; partout régnait un silence solennel. Lorsque les quartiers-maîtres crièrent dans les rangs : « Enfans, on apporte de l'eau-de-vie, qui en veut? allez à la cantine, » personne ne bougea. Quelques hommes répondirent en soupirant : « Merci de l'honneur! ce n'est pas pour cela que nous nous apprêtons; demain n'est pas un jour où l'on boit. » D'autres vieux soldats, qui avaient blanchi sous les armes, se signaient et répétaient à demi-voix : « Sainte mère de Dieu! nous allons combattre pour notre pays, soutiens-nous! »

L'aptitude des Russes à la guerre de partisans est surtout le côté, avons-nous dit, qui paraît avoir attiré leurs conteurs militaires. Un romancier populaire en Russie, M. Marlinski (2), s'est plu à mettre en scène les corps irréguliers qu'on vit en 1812 se multiplier sur le passage de notre armée et en poursuivre les débris avec une fureur sauvage. On ne peut se défendre d'une pénible impression en lisant certains épisodes des récits militaires de M. Marlinski. Le cœur se serre devant le spectacle des soldats français vaincus par un climat meurtrier et des Russes achevant avec une joie cruelle l'œuvre de destruction commencée par la nature. M. Marlinski raconte les tristes

(1) Le jour même de la bataille en question, une autre image de la Vierge, également sauvée des flammes à Smolensk, fut promenée en grande pompe à Moscou avec d'autres images autour des murs du Kremlin.

(2) Son vrai nom était Bestoujef. Après avoir débuté dans la carrière des lettres en 1822 par une série de nouvelles qui furent bien accueillies, il fonda avec le poète Ryleïef le premier almanach littéraire qu'on ait publié en Russie. Impliqué dans la conspiration du 14 décembre 1825, il fut exilé en Sibérie, obtint une commutation de peine, et, entré au service comme soldat, mourut dans le Caucase sans avoir revu son pays.

scènes de 1812 avec une impassibilité morne qui surprend et attriste. Quelques pages qu'il intitule *Récit d'un officier de partisans* méritent cependant d'être citées, car elles sont un hommage à l'armée française aussi bien qu'un curieux indice des sentimens qui animaient en 1812 l'armée russe.

« Nous suivions de près l'armée française, et le 22 novembre je fus chargé d'aller balayer la gauche de la route de Vilna avec une centaine de housards de Soumski, un détachement de dragons et une douzaine de Cosaques du Don. Nous devions nous rejoindre dans un petit bourg nommé Ochmiane. Je donnai l'ordre de monter à cheval, et un quart d'heure après nous galopions dans des chemins de traverse. Le temps était à la gelée, mais un peu brumeux et très favorable, comme on le voit, pour la chasse ou la guerre de partisans. Au reste, le passage des Français avait laissé des traces faciles à découvrir : il nous était indiqué par des caisses défoncées, des voitures vides, des cadavres de chevaux, et, ce qui était plus triste, des monceaux d'hommes surpris par le froid et gelés; mais nous étions tellement habitués à en rencontrer, que nous ne pensions même pas à les éviter lorsqu'ils se trouvaient sous les pieds de nos chevaux. Les traits de ces malheureux exprimaient tous la souffrance, et en les regardant il m'arriva plus d'une fois de penser aux braves citadins qui, chaudement assis dans leurs demeures, ont coutume de dire que les hommes gelés meurent sans douleur. Les malheureux qui gisaient ainsi sur notre chemin avaient dû éprouver des souffrances d'autant plus vives, qu'ils étaient ordinairement dépouillés de leurs habits, étant encore en vie, par les camarades qui les voyaient tomber; quelques flocons de neige étaient leur seul vêtement. Ceux qui étaient respectés devaient cette faveur aux lambeaux dont ils étaient couverts. La plupart de ces cadavres étaient couchés autour d'un foyer éteint; il y en avait aussi qui se tenaient encore assis. Nous en trouvions souvent dont les pieds étaient consumés par le feu, ils n'avaient pas eu la force de s'en écarter; mais celui de tous qui me frappa le plus était le cadavre d'un vieux grenadier. Nous l'apercevons de loin qui nous regarde appuyé sur son fusil; nous approchons, — il était mort. L'expression de sa figure était affreuse; il avait les sourcils contractés par la douleur, et semblait encore grincer des dents. C'était du reste un homme superbe, et sur sa poitrine brillait la décoration de la Légion d'honneur. La neige qui s'étendait à ses pieds était rouge de sang; il avait été blessé. Pendant que nous le regardions, le lieutenant Bronitski et moi, — un de nos volontaires, Kvartchenko, assesseur de collége, qui avait quitté la plume pour l'épée, vint nous rejoindre et s'écria : — C'est dommage en vérité; au reste il est mort comme un brave, debout et le fusil à la main.

« Mais nous n'avions pas de temps à perdre, et nous repartîmes dans la direction d'un bois. En jetant les yeux de ce côté, nous distinguâmes bientôt deux cosaques, dont l'un se tenait immobile sur la lisière du bois, pendant que l'autre galopait autour de lui en décrivant un arc de cercle de plus en plus grand. Je savais ce que cela voulait dire, et ayant rassemblé mes hommes, je leur commandai de mettre le sabre à la main. Ces précautions prises, nous attendîmes patiemment le dénoûment de la petite scène qui se

jouait devant nous. Que j'aime à voir le soldat russe avant le combat! Tout en examinant ses pistolets, il dit à son voisin : — Grâce à Dieu, nous les avons donc trouvés. — Puis il se signe dévotement, et enfin, levant la main à la hauteur de ses yeux, il examine tranquillement ce qui se passe dans la plaine et semble compter ses ennemis.

« Au bout de quelques minutes, une fumée bleuâtre sortit du pistolet que tenait le cosaque en vedette, le bruit d'une détonation suivit de près cet avertissement; mais déjà le cosaque s'avançait vers nous à toute bride, tandis que son compagnon continuait à galoper devant le bois. Plusieurs coups de feu dirigés contre lui se firent entendre, et il se reploya à son tour. « L'ennemi est là, criai-je à ma troupe; en avant! — Combien sont-ils, demandai-je aux cosaques lorsqu'ils nous eurent rejoints. — Ils doivent être nombreux et ils ont du canon, me répondit l'un d'entre eux. — Tant mieux, s'écria le lieutenant Zarnitski, ils me donneront peut-être une croix de Saint-George. »

« Nous avancions toujours; déjà nous n'étions plus qu'à une demi-verste du bois, et l'ennemi ne tirait pas. — Qu'est-ce que cela veut dire? — me demandai-je, et, pour ne pas tomber dans une embuscade, je ne m'engageai dans le bois qu'après avoir reconnu que les tirailleurs ennemis étaient sur le bord de la route. Je fis distribuer aux dragons des chevilles d'enclouage, et nous entrâmes dans le fourré, les cosaques en avant. Nous ne tardâmes pas à joindre les Français. Leurs forces se composaient d'un bataillon d'infanterie avec deux canons. Ils faisaient pitié à voir; ils étaient épuisés par la fatigue, le froid et la faim; leurs costumes étaient des plus étranges, mais les nôtres ne l'étaient pas moins. Au lieu d'uniformes, nous portions des soutanes, des sarraux de paysan, des vêtemens de femme; pour chaussures, nous avions des *lapti* (1), et plus d'un parmi nous portait une botte à un pied et un *lapti* à l'autre. Mon fourrier, gaillard bien découplé, était affublé, depuis plus de deux mois, d'un vieux manteau de femme, et moi-même j'étais enveloppé dans une couverture au milieu de laquelle j'avais fait un trou pour passer la tête. Les Français s'avançaient lentement, mais dans un ordre admirable, et chaque fois que nous courions sur eux, ils se retournaient et nous fusillaient de pied ferme. Le chef de bataillon qui les commandait leur criait à tout instant : « Allons, courage, mes enfans! Montrez les dents; criblez-moi ces gaillards-là et serrez les rangs! » On entendait distinctement sa voix ferme et sonore chaque fois que le feu se ralentissait. Comprenant qu'il nous serait impossible d'en venir à bout dans le fourré, nous résolûmes de les suivre, en nous bornant à échanger des jurons et des coups de feu à distance. Les canons qui suivaient le bataillon sautaient au milieu des racines qui tapissaient le sol; leurs chevaux efflanqués s'avançaient avec peine, glissaient, s'abattaient sur la neige. Nous remarquâmes bientôt qu'une des pièces restait en arrière. Les Français, voyant que les cris et les coups ne pouvaient plus faire avancer les chevaux, déchargèrent et enclouèrent le canon, en brisèrent l'affût et l'abandonnèrent sur la route. Nous passâmes outre; mais il ne faut pas que j'oublie de le remarquer, les Français

(1) Chaussure en écorce de tilleul que portent les paysans.

perdirent la moitié de leurs chevaux faute de les avoir ferrés à glace, et il nous arriva plus d'une fois d'en trouver qui, cette précaution prise, marchaient encore fort bien.

« Mais le bois commençait à être moins touffu. L'ennemi se forma en colonne et doubla le pas, afin de traverser une plaine et de gagner un château qui apparaissait au loin. Je renforçai mes flanqueurs. Les cosaques et les housards se mirent à harceler la colonne comme des hirondelles qui poursuivent un milan. Les rangs des Français s'éclaircissaient, et plusieurs des nôtres restaient sur le terrain. Cela finit par m'impatienter, et, lorsque nous fûmes au milieu de la plaine, je développai mes hommes afin de les lancer sur la colonne et d'enlever le canon. L'ennemi devina mon intention; il se forma en carré et s'arrêta. Ma troupe était composée d'hommes aguerris et bien armés, mes sous-officiers surtout marchaient au feu comme à une parade; mais on y regarde à deux fois avant de se jeter sur les baïonnettes d'un carré. Nous chargions d'ordinaire au trot; une allure plus précipitée ne vaut rien : la troupe se débande, les chevaux se fatiguent ou s'emportent, et la poignée d'hommes qui atteint le front ennemi ne manque guère de se replier au plus vite. Jamais nous ne jetions de *hourra*. Il arrive presque toujours que les cavaliers les plus déterminés poussent ce cri avant les autres, et cela trouble les rangs, car les chevaux de ces têtes brûlées s'excitent à la voix de leurs maîtres. Après avoir rappelé ces principes à mes housards, je les lançai en avant. Les pas mesurés de leurs chevaux retentirent sur la surface gelée du terrain. Les banderoles de leurs lances (car nos housards portaient alors cette arme) flottaient au vent, et de temps à autre les cris de « alignez! alignez! » se faisaient entendre dans les rangs. Nous approchions de l'ennemi; il gardait le plus profond silence. Bientôt nous pûmes voir distinctement les figures pâles et amaigries des Français inclinées sur les canons de leurs fusils. Lorsque nous fûmes à cent pas d'eux environ, je commandai « marche! marche! » et donnai l'exemple le sabre à la main. Au même instant, le cri de *feu!* se fit entendre, et une volée de mitraille éclaircit nos rangs; puis une fusillade bien nourrie enveloppa le carré d'un nuage de fumée. Nous tournâmes bride; nos montures ne demandaient pas mieux. Trois charges consécutives eurent le même résultat : le carré ennemi était inébranlable. Pour ménager nos hommes, nous nous contentâmes de suivre l'ennemi en le harcelant de loin. »

La sauvagerie reprenait ainsi le dessus dans la seconde période de la guerre de 1812, où le soin de harceler l'armée française était remis surtout à des bandes indisciplinées. Une telle guerre n'avait rien de bien poétique, et tous les chants qu'elle a inspirés témoignent de l'impuissance de la muse à idéaliser les scènes racontées par MM. Marlinski et Glinka. *L'Invalide*, de M. le baron Delvig (1), est un dialogue

(1) Ainsi que l'indique son nom, le baron Delvig était Allemand d'origine. Ce fut Pouchkine, avec lequel il avait été élevé au collége impérial de Tsarskoïé-Sélo, qui guida ses premiers pas dans la carrière littéraire. Il doit en grande partie à l'amitié de ce poète célèbre l'attention que l'on accorda à ses œuvres.

entre des bergers et un soldat blessé qui, revenu dans son village, évoque les souvenirs de 1812. « J'ai vu une grande merveille, dit le soldat aux bergers, et non pas la nuit avant le chant du coq, mais en plein jour. N'avez-vous pas entendu dire que Dieu, ayant eu pitié des cendres de Moscou, a pris sous sa protection cette pauvre terre couverte de bataillons ennemis au lieu de moissons, qu'il nous a envoyé, au commencement de l'hiver, les froids qui nous morfondent à la Saint-Nicolas? Nous les avons sentis, mais les Français, il fallait les voir! C'était triste et plaisant à la fois. Tout leur était bon pour se couvrir : habits de femmes, guenilles, robes de prêtres, comme en carnaval; mais ils n'ont pas été loin, les froids les ont saisis et les ont terrassés sur les lieux mêmes de leurs crimes, où ils attendent le jour du jugement dernier. A l'ombre des églises profanées, près du grenier et de la maison incendiés, lorsque assis autour du feu, comme ici, nous nous reposions d'une journée de fatigues, autour de nous était étendu un troupeau de Français morts de froid. On pouvait les croire vivans et s'amusant entre eux au bivouac. Il y en avait aussi qui s'étaient blottis dans le corps d'un cheval, tandis qu'un autre en rongeait le sabot. Plus loin, se tenaient deux camarades qui étaient en train de s'entre-dévorer lorsque la mort les avait surpris. » Le récit de l'invalide est interrompu par l'arrivée d'un officier qui vient demander du feu aux bergers pour allumer sa pipe, et leur annonce l'entrée des Russes à Paris. Le poème de M. Delvig est classé parmi les chefs-d'œuvre de la littérature russe; ce n'est qu'un pénible effort pour transporter dans le cadre de l'idylle des souvenirs qui appartiennent aux plus sombres réalités de l'histoire.

Après 1812, la guerre du Caucase vint ranimer chez les Russes l'enthousiasme pour les récits militaires. Seulement cet enthousiasme leur fait alors par momens oublier toute mesure. Ce n'est plus l'esprit religieux, l'enthousiasme patriotique, qu'on célèbre, c'est l'esprit d'aventure. Une certaine emphase règne dans le style, et pénètre même dans l'invention. Il n'y a d'exception à faire que pour Pouchkine et pour Lermontof, qui, l'un dans *le Prisonnier du Caucase*, l'autre dans *le Héros de notre temps*, savent allier l'exaltation guerrière à une sorte de grandeur poétique; quant à M. Marlinski, que nous retrouvons encore parmi les conteurs du Caucase, il n'a plus ici l'émouvante simplicité qui distinguait ses récits de 1812. Écoutez son histoire d'Ammalat-Bek. Le fond de ce petit roman n'est pas imaginaire. L'auteur en a recueilli la donnée dans le Caucase. Peu d'années avant son arrivée dans le pays, en 1819, Achmet, khan des Avars, s'était subitement tourné contre les Russes, et une partie des montagnards du Daghestan se disposaient à marcher sous ses ordres; mais le général Yermolof, qui venait de prendre le commandement de l'armée du Caucase, ne laissa pas à cette insurrection le temps de se

propager, et Achmet se réfugia dans les montagnes. Parmi les chefs qui s'étaient joints à lui était un montagnard nommé Ammalat-Bek; il fut livré aux Russes par trahison. C'était un jeune homme d'une figure distinguée, et le motif qui lui avait fait embrasser la cause d'Achmet donnait à sa défection une couleur romanesque; on assurait qu'il s'était vivement épris de la belle Sultaneth, fille du khan des Avars. Un officier russe s'étant intéressé à lui, Ammalat ne fut point envoyé en Sibérie comme le sont ordinairement les chefs montagnards que l'on prend les armes à la main, il obtint même l'autorisation de vivre avec son protecteur. Pendant près de quatre ans, Ammalat ne quitta point l'officier, il paraissait résigné à son sort; mais en 1822 son hôte, nommé colonel, dut partir pour Derbent, afin d'y prendre le commandement de son régiment. Ammalat, qui l'avait accompagné, l'assassina pendant une expédition. Peu de jours après, il ajouta le sacrilége à l'homicide : le corps du colonel fut trouvé gisant hors de la tombe et horriblement mutilé. Le meurtrier réussit à gagner les montagnes où Achmet se préparait à une nouvelle invasion. Ce fut la dernière tentative du khan des Avars; il périt dans une rencontre avec les Russes. La destinée d'Ammalat fut moins glorieuse : après la mort d'Achmet, la main de Sultaneth lui fut refusée. Le bek se réfugia en Turquie, mais il n'y resta pas longtemps; il vint dans le Caucase, prit part au combat de Braïlof en 1828, et mourut à Anapa l'année suivante. Quant à l'héroïne de ce récit, la belle Sultaneth, elle fut mariée au *chamkal* de Tarkou, province soumise à la Russie, et elle y vivait encore il y a quelques années.

Tel est l'épisode que M. Marlinski a pris pour sujet d'un roman, et les nombreux incidens dans lesquels il l'a encadré sont assez vraisemblables; mais il n'en est point de même des personnages, qui manquent complétement de naturel. L'amant de la fille du khan, le farouche Ammalat, est devenu dans le roman un savant philosophe, une sorte d'Hamlet; l'officier russe est un raisonneur sentimental et philanthrope qui n'aspire qu'au moment où il pourra déposer l'épée pour aller vivre dans ses terres avec une jeune femme qu'il aime et vaquer paisiblement aux soins de son ménage. Toutes les figures secondaires sont traitées dans le même esprit, la physionomie originale du soldat russe comme les autres. M. Marlinski recherche surtout dans son sujet les côtés qui auraient pu séduire un dramaturge français d'après 1830. Il les accuse avec une emphase romantique dont une courte citation fera comprendre le caractère suranné. Nous choisissons la scène finale, celle où Ammalat frappe son protecteur :

« La matinée était fraîche et belle, la colonne serpentait au milieu des collines boisées qui s'étendent au pied du Caucase. On eût dit un torrent

d'acier qui descendait et remontait tour à tour le flanc des montagnes. Les vallées étaient encore remplies de brouillards. Le commandant s'arrêta pour contempler ce spectacle féerique — Cette troupe qui s'avançait au milieu d'une mer de vapeurs lui rappela l'armée de Pharaon. Peu à peu les lances et les baïonnettes s'élevaient au-dessus de ces flots immobiles, puis paraissaient des têtes et des épaules; mais à peine ces hommes s'étaient-ils dessinés à l'horizon dans toute leur stature, qu'ils disparaissaient de nouveau dans la brume. Ammalat s'avançait, pâle et sombre, derrière les tirailleurs. Il écoutait le tambour, comme si ce bruit eût pu étouffer les remords qui agitaient sa conscience. Le commandant l'appela et lui dit d'un ton amical :

« — Tu mériterais d'être réprimandé, Ammalat : ne sais-tu pas que le vin est un bon serviteur et un mauvais maître? Au reste le mal de tête sera plus éloquent sans doute que mes discours. Tu as passé une nuit orageuse?...

« — Oui, commandant : une nuit orageuse, une nuit horrible! Dieu veuille que ce soit la dernière!...

« — Ah! vraiment, mon brave? Voilà ce que c'est que d'enfreindre la loi de Mahomet...

« Les deux interlocuteurs continuèrent à causer sur ce ton jusqu'au moment où ils aperçurent la mer Caspienne. Ce magnifique spectacle jeta le commandant dans une profonde rêverie, et il se dit : — Miroir de l'éternité! pourquoi ta vue ne me réjouit-elle pas aujourd'hui? Les rayons du soleil se jouent toujours dans tes flots comme un divin sourire, mais c'est la vie éternelle que tu respires, ce n'est plus celle d'ici-bas. Tu me parais maintenant une steppe désolée : aucune voile, quelque petite qu'elle soit, — rien qui rappelle l'existence de l'homme ne se montre à ma vue. Tu me sembles un désert! »

Puis, se tournant vers Ammalat, le colonel poursuit à haute voix cette touchante méditation. Les bords de la mer Caspienne lui rappellent le toit paternel et les rives du Dniéper. Il fond en larmes. Les deux cavaliers ont oublié de régler le pas de leurs chevaux, ils devancent de beaucoup le détachement. Le moment est propice. Ammalat va immoler son bienfaiteur. Pour le frapper plus sûrement, il simule une *fantasia*, il pousse un cri sauvage, et galope autour de sa victime. Familier avec les divertissemens du Caucase, le colonel suit sans défiance les mouvemens du farouche cavalier; il lui crie même gaiement : — Ne manque point ton but!

« — Il n'y en a point qui vaille la poitrine d'un ennemi, — lui répondit Ammalat, et il fit feu. Le commandant s'affaissa sur lui-même et tomba. Le voyant étendu ainsi, son cheval s'approcha de lui, les naseaux gonflés par la frayeur, et se mit à flairer le corps de celui qui avait jusqu'alors guidé ses pas. Quant à Ammalat, il s'était arrêté devant sa victime; il sauta à terre et se mit à la contempler tout en s'appuyant sur son arme fumante... Cependant le coup de feu avait été entendu; la troupe se forma en bataille, et plusieurs officiers suivis de cosaques s'élancèrent en avant. Lorsqu'ils arrivèrent sur le théâtre de cet odieux assassinat, le coupable avait disparu.

Bientôt une foule de soldats et d'officiers se portèrent autour du cadavre. L'épouvante, l'indignation, le désespoir, étaient peints sur leurs physionomies, et les grenadiers, appuyés sur leurs baïonnettes, sanglotaient au souvenir de leur brave commandant. »

Est-ce bien le soldat russe qui apparaît dans ce récit? Non, soit qu'il s'inspire de 1812, soit qu'il se souvienne du Caucase, l'auteur d'*Ammalat-Bek* transforme et dénature les élémens qu'il emprunte à la réalité. Pour que le soldat russe trouvât parmi les conteurs de son pays des observateurs sympathiques et des historiens fidèles, il fallait qu'une influence vraiment nationale eût remplacé en Russie les influences étrangères; il fallait que Gogol eût ouvert au roman et au drame la voie féconde où tant d'esprits éminens continuent aujourd'hui l'œuvre commencée par *les Ames mortes* et par *le Réviseur*. Les récits militaires sur la Crimée représentent cette dernière période, comme les souvenirs du Caucase et de 1812 peuvent, à quelques exceptions près, servir à caractériser l'intervention du romantisme allemand et français dans la littérature russe.

Il y a peu d'années, en 1853, un jeune officier, M. le comte Tolstoï, publiait une suite de récits, — *Otrotchestvo* (la jeunesse), *Detstvo* (l'enfance), *Nabeq* (l'expédition), *Roubka-Leça* (la coupe de bois). Le soldat russe y apparaissait pour la première fois dans la mâle simplicité de son caractère. Aux soldats, l'auteur opposait les officiers, et il se montrait sévère pour l'affectation regrettable qui dépare chez ceux-ci des qualités réelles. Ces premiers récits de M. Tolstoï, — on en jugera par deux passages caractéristiques, — nous font pénétrer dans les rangs les plus élevés et les plus humbles de l'armée russe, telle qu'elle existait à la veille de la guerre de 1854-55, telle qu'on pouvait l'observer au milieu des fatigues et des dangers de son éternelle campagne du Caucase. Les soldats, les officiers, que nous verrons plus tard soumis dans Sébastopol à une épreuve suprême, faisaient là en quelque sorte leur *veille des armes*. Les figures que M. Tolstoï place devant nos yeux n'ont vraiment rien de commun avec les guerriers déclamateurs de M. Marlinski.

Dans *la Coupe de bois*, souvenir du Caucase, M. Tolstoï décompose l'armée russe; il cherche les types permanens qu'on retrouve dans les corps les plus divers. Ces types sont au nombre de trois, — les *soldats* proprement dits, — les *vétérans*, — les *enfans perdus*. Le premier type se distingue généralement par la douceur et la patience poussée parfois jusqu'à une sorte de résignation mystique aux décrets de la Providence. Le second est reconnaissable à son esprit dominateur : il y a parmi les vétérans et les sous-officiers des hommes d'une grande énergie et d'une forte trempe militaire. Quant aux *enfans perdus* (ces mots désignent les soldats doués d'une humeur

aventureuse et remuante), ils sont fort rares dans l'armée russe, et l'on ne peut s'en étonner, si l'on remarque l'absence d'enthousiasme et d'esprit individuel qui en est le caractère dominant. « Il est aussi difficile, observe à ce propos M. Tolstoï, d'enflammer le soldat russe que de le jeter dans le découragement. Les discours et les phrases à effet n'ont aucune influence sur lui; il ne peut être dominé que par le sang-froid, l'esprit d'ordre et la simplicité. Tout ce qui porte l'empreinte de l'exagération le repousse. Jamais un soldat de pure race n'éprouve le besoin de se monter la tête au moment du danger; la bravade lui est complétement étrangère. » M. Tolstoï a une sympathie visible pour ces natures dociles et modestes qui se rencontrent en si grand nombre sous les drapeaux du tsar. Le récit où il s'exprime ainsi sur l'armée russe déroule quelques scènes de la vie du Caucase qui confirment pleinement son opinion. Veut-on savoir maintenant ce qu'il pense des officiers? C'est encore au milieu des montagnes du Caucase que M. Tolstoï cherche ses personnages. Le capitaine Rosenkrantz et le capitaine Khlopof sont les héros du récit intitulé *l'Expédition*. Le capitaine Rosenkrantz surtout est un type curieux : c'est un de ces militaires comme il y en a beaucoup dans l'armée russe, qui se sont nourris des romans de Lermontof et de Marlinski, un esprit faux s'il en fut, mais d'ailleurs brave et entreprenant.

« Le capitaine Rosenkrantz, nous dit M. Tolstoï, portait un *bechmet noir* bordé de galons, une tunique à la tcherkesse, des chaussures à la mode du pays. Outre les pistolets et les poignards qui étaient passés à sa ceinture, il avait un pistolet et une poudrière qu'une tresse d'argent balançait sur sa poitrine. Il portait en bandoulière une *chachka* serrée dans un fourreau de maroquin galonné et une carabine non moins précieusement enfermée. Tout en lui, jusqu'à ses attitudes, indiquait qu'il s'efforçait de ressembler à un Tatare... Jamais il ne quittait le costume oriental, et il avait des amis, non-seulement dans les tribus soumises, mais même dans les montagnes. On le voyait entreprendre sans la moindre nécessité des courses aventureuses, pendant la nuit, avec des Tatars. Il s'embusquait sur la route pour tuer quelque montagnard au passage; enfin il était amoureux d'une fille tatare et écrivait ses mémoires comme le héros d'un roman de Lermontof.

« Le capitaine Khlopof, son compagnon d'armes et de dangers, était un homme d'un caractère très différent : il réunissait toutes les qualités qui distinguent le soldat russe, et son costume était d'une grande simplicité. Il portait une vieille capote militaire, sans épaulettes, une épée longue à lame large, un sabre de mousquetaire dont le fourreau était fort modeste. Le petit cheval blanc qu'il montait trottait paisiblement en remuant sa queue dégarnie de poil. Quant à ses traits, ils n'étaient nullement imposans; mais ils respiraient un calme si profond, qu'on ne pouvait le voir sans éprouver un sentiment de respect.

« Le corps expéditionnaire se mit en marche vers le milieu du jour. Le ciel était pur; le soleil éclairait les cimes neigeuses des montagnes environnantes. On s'arrêta vers le soir au bord d'un torrent; la troupe mit les armes en faisceau. Toutes les physionomies respiraient une sérénité parfaite, et pendant que les officiers, le capitaine Rosenkrantz en tête, dégustaient promptement à l'écart quelques bouteilles de champagne, les soldats causaient gaiement entre eux. On se remit en marche pour une forteresse voisine qu'habitait le général commandant le district.

A peine avions-nous franchi le seuil de la forteresse, que j'entendis rouler derrière moi une voiture. Je me retournai; c'était un équipage fort élégant, et j'y aperçus une femme habillée à la dernière mode. Plus loin, le son d'un piano frappa mon oreille. Plusieurs femmes en robes de soie passèrent à côté de moi, et des officiers dont la tournure eût été enviée par maint habitué des boulevards de Saint-Pétersbourg se promenaient fièrement sur la place d'armes. J'entrai chez un de mes amis, aide-de-camp du général commandant le district, militaire de salon qui était venu cueillir de faciles lauriers dans les montagnes du Caucase. Au moment où je lui expliquais mon arrivée, la voiture que j'avais rencontrée s'arrêta à la porte de la maison.

« — Excusez-moi, me dit-il, il faut que j'aille annoncer l'arrivée de la comtesse.

Il me quitta; le général parut bientôt sur le seuil de la porte. C'était un fort bel homme, décoré de plusieurs ordres, et dont la tournure annonçait un homme du meilleur monde.

« — Bonsoir, madame la comtesse, dit-il en français en tendant la main à la jeune femme.

« Ils causèrent pendant quelques instans, et en prenant congé de la comtesse, le général lui dit galamment : — Vous savez que j'ai fait vœu de combattre les infidèles; prenez garde!

« — A demain! répondit-elle en riant. N'oubliez pas que je vous attends pour la soirée de demain. »

Le soir même, vers neuf heures, le détachement repartit sous les ordres de ce nouveau commandant. Il s'agit de surprendre un *aoul* ennemi, et les précautions qu'exige une pareille tentative donnent un grand intérêt à cette partie du récit. A quelques kilomètres de la forteresse, une lueur tremblante éclaire tout à coup la cime de quelques montagnes et disparaît. « Que signifient ces feux? — demande le narrateur à un Tatare qui marchait auprès de lui. — Ce sont les signaux des montagnards. — Ils savent donc que nous nous avançons? — Oui, certainement. » La tentative n'en réussit pas moins à souhait; l'*aoul* est saccagé en un tour de main. L'ennemi se retire et échange à peine quelques coups de feu avec les Russes. « Quel charmant coup d'œil! — dit le général en français à un major qui l'avait accompagné. — Charmant, répondit celui-ci. C'est un vrai plaisir de faire la guerre dans un si beau pays. » La troupe ne ramène

malheureusement pour tout trophée qu'un pauvre vieillard que l'âge a empêché de prendre la fuite.

« — L'ennemi était peu nombreux, il me semble, dis-je au capitaine Khlopof, qui prenait les dispositions nécessaires pour la retraite.

« — L'ennemi ! — me répond celui-ci en souriant, — il n'y en avait pas. Mais attendez un peu ; vous verrez comme ils vont nous recevoir lorsque nous serons engagés dans le bois que nous avons si tranquillement traversé ce matin.

« Le capitaine ne se trompait pas. A peine le détachement était-il entré dans le bois en question, que des cavaliers et des fantassins ennemis se montrèrent de toutes parts et se rapprochèrent tellement de la colonne, qu'on pouvait les voir se baisser et courir d'un arbre à l'autre armés de leurs carabines. Le capitaine se découvrit, fit dévotement un signe de croix; plusieurs vieux soldats en firent autant. Des cris sinistres retentirent dans le bois; les montagnards s'excitaient au combat, et quelques instans après des balles de carabine passaient en sifflant sur nos têtes. Le combat s'engagea. Les nôtres répondaient en silence et par un feu bien nourri aux coups des montagnards..... Le capitaine Rosenkrantz tirait lui-même sans discontinuer, et courait à cheval d'un bout de la colonne à l'autre, en excitant les soldats d'une voix enrouée. Il était un peu pâle; mais sa figure martiale n'en était que plus imposante... Le capitaine Khlopof se tenait immobile dans son costume de la veille. Il avait laissé tomber les rênes de son petit cheval, et ses genoux touchaient presque le devant de la selle. Ses hommes étaient si bien instruits de leurs devoirs, qu'il les laissait agir. Il n'élevait la voix que pour recommander à un soldat de ne point lever la tête. Rien de moins militaire que son attitude; mais, je le répète, le calme et la franchise de sa physionomie avaient quelque chose d'imposant qui inspirait à la fois la confiance et le respect. »

La colonne continue à s'avancer, et nous suivons toutes les péripéties du combat. On gagne enfin la plaine. L'ennemi s'est retiré. Le soleil disparaît à l'horizon, et le parfum des prairies se répand dans l'air avec les vapeurs du soir. Les soldats s'avancent gaiement en chantant des airs nationaux; ils rentrent dans leurs tentes, et, après quelques roulemens de tambours qui retentissent au loin, le plus profond silence règne autour d'eux.

L'invention romanesque n'apparaît guère, on le voit, chez M. Tolstoï. Les émotions d'une marche, les fatigues d'un bivouac, les incidens d'un combat lui suffisent pour animer de courtes narrations empreintes d'un vif sentiment militaire. C'est par ces simples tableaux de la vie du Caucase que s'était annoncé M. Tolstoï, lorsqu'éclata la guerre de Crimée. L'exact écrivain qui avait suivi les armées russes dans leurs luttes multipliées contre les Tcherkesses se trouva prêt pour une nouvelle tâche. Deux récits étendus, *Sébastopol en décembre* 1854 et *Sébastopol en août* 1855, sont le dernier témoignage

de cette curiosité pénétrante qui s'était déjà révélée dans *la Coupe de Bois* et dans *l'Expédition*. Cette fois, l'exemple donné par M. Tolstoï a été suivi (1). A côté de ses esquisses demi-historiques, demi-romanesques, on a vu même se produire des confidences recueillies sous la tente, telles que les souvenirs des campagnes de Turquie et de Crimée publiés par M. Sokolski. Tenons-nous-en d'abord aux récits de M. Tolstoï, et opposons l'exaltation des marins russes pendant les premiers jours du siége à la morne attitude des soldats pendant les dernières heures de la lutte. Plaçons-nous à *Sébastopol en décembre* 1854 avant d'entrer à *Sébastopol en août* 1855; c'est dans le bastion n° 4, au milieu des matelots russes de la Mer-Noire, que nous conduit M. Tolstoï.

« A peine a-t-on mis le pied sur la plate-forme, que l'acharnement de la lutte s'y révèle dans toute son horreur. La plate-forme est hérissée de pièces à feu, et les intervalles qui séparent les fossés et les palissades qui les coupent sont couverts de gabions remplis de terre. A quelques pas de vous est un groupe de matelots qui jouent aux cartes contre le parapet; plus loin, un officier de marine est nonchalamment appuyé en fumant contre un affût, et s'il reconnaît en vous un nouvel arrivé, il s'empresse de vous montrer tous les détails de son *ménage*. C'est avec la plus parfaite tranquillité qu'il vous promène ainsi, et pourtant, il ne faut point l'oublier, des boulets passent à tout instant au-dessus des bastions. Pour peu que vous pressiez un peu votre obligeant cicerone, il vous contera qu'au bombardement du 5, il ne lui restait plus qu'une seule pièce en état de service et huit hommes valides. Une seule bombe qui était tombée sur le réduit des matelots avait tué onze hommes. Cependant le 6 toutes ces bouches à feu étaient en état et avaient recommencé à foudroyer l'ennemi. En approchant d'une embrasure, vous voyez une ligne blanchâtre : ce sont les tranchées ennemies; une distance de trente sagènes au plus les sépare du bastion. Mais des balles viennent de siffler à vos oreilles, et l'officier vous engage à vous retirer. Puis, se tournant vers ses hommes : « Envoyons-leur de nos nouvelles, dit-il avec calme. Les servans au numéro ...! » Une douzaine de matelots se lèvent à l'instant même et se dirigent gaiement, en fourrant leurs pipes dans leurs poches ou en

(1) Si nous voulions étudier sous toutes ses formes la littérature militaire en Russie, nous aurions à y constater depuis quelques années un développement assez remarquable. Cette littérature compte des recueils périodiques nombreux et variés. L'un de ces recueils porte le titre de *Lectures pour les soldats*, et ce n'est pas le moins intéressant. On en jugera par la table des matières de l'un des numéros que nous avons sous les yeux. La voici : *De la Lecture des Saintes-Écritures. — Une Expédition chez les Avars. — Des cinq parties du Monde. — De la Désertion. — Le soldat en congé temporaire. — La Prise d'Ismail en* 1790. *— Des Armes à feu portatives. — Comment vivent les soldats agriculteurs dans la Russie centrale. — Moyens de sécher le foin. — Culture et conservation des pommes de terre.* Indépendamment des recueils spécialement consacrés, comme celui-ci, à des questions qui intéressent l'armée, la plupart des autres journaux publient souvent des articles et des nouvelles que l'on peut classer dans la même catégorie.

achevant de manger un biscuit, vers la pièce indiquée. La physionomie et les allures de cette troupe d'hommes qui passent vivement à côté de vous en faisant résonner le sol sous leurs bottes ferrées sont bien dignes de remarque. Ces figures basanées, cette poitrine ouverte, ces membres musculeux et ces mouvemens toujours précis et mesurés, tout en eux exprime bien les caractères distinctifs du peuple russe, — la simplicité et la fermeté; mais à ses traits nationaux il faut encore joindre la dignité personnelle et l'élévation de sentiment que donne l'habitude des dangers.

« Cependant le coup part en sifflant, et la terre tremble sous vos pieds; puis un nuage de fumée vous enveloppe et donne un aspect étrange aux hommes qui s'agitent autour de vous. Si vous prêtez l'oreille aux propos qu'ils échangent entre eux, vous en saisirez qui expriment une joie cruelle, comme par exemple : « Ah! le coup a porté en plein dans l'embrasure, et je crois qu'on emporte deux hommes; » ou encore : « Voilà qu'*il* se fâche, il va nous en lâcher un à son tour. » Et en effet, quelques secondes après, vous voyez devant vous dans la plaine un nuage de fumée, un éclair, et à peine le factionnaire qui se tient près du parapet a-t-il crié *pouchka* (canon), qu'un boulet vient tomber sur la plate-forme et projette au loin des pierres et une boue épaisse. Le commandant de la batterie, irrité à son tour, donne ordre de faire jouer d'autres pièces. L'ennemi ne reste pas en arrière, et le spectacle auquel vous assistez devient de plus en plus animé. S'il arrive qu'on mette les mortiers de la partie, vous êtes saisi d'étonnement lorsque le cri d'alarme de la sentinelle est suivi d'un son strident qui ne rappelle en rien le sifflement aigu du boulet. Cependant le sol de la plate-forme s'entr'ouvre, et les éclats de projectiles volent autour de vous. Les émotions que l'on éprouve à ce terrible jeu sont très variées : un trouble involontaire vous saisit au moment où vous attendez l'arrivée d'un boulet ou d'une bombe; mais le redoutable projectile a produit son effet et vous a épargné; une secrète satisfaction vous pénètre pour quelques instans. Ces alternatives continuelles ne sont point sans charme, et les émotions qu'elles procurent augmentent naturellement avec le danger. »

Plusieurs mois se sont passés. Où en est Sébastopol? Pour embrasser plus aisément dans le cadre d'un seul récit les divers aspects du siége à l'approche du dernier assaut, M. Tolstoï a mis en scène deux frères, l'un lieutenant d'infanterie, l'autre officier d'artillerie. Appelés par leur service à des postes différens, le lieutenant d'infanterie Koseltsof et son frère le sous-lieutenant d'artillerie Vladimir tombent tous deux, le jour de l'assaut, sous les balles des alliés; mais quels incidens ont rempli les quelques semaines qui ont précédé leur mort héroïque? Un récit simple et minutieux comme un journal nous l'apprend et nous montre dans toute leur vérité poignante les souffrances de la garnison assiégée aussi bien que ses vertus militaires, qui s'élèvent en ces momens terribles au niveau d'un suprême danger.

Ce petit drame s'ouvre par un prologue émouvant, l'arrivée des

deux lieutenans à Sébastopol. Nous faisons route d'abord avec Koseltsof, qui revient de Simphéropol, où une blessure reçue le 10 mai 1855 l'a retenu pendant plusieurs mois à l'hôpital. Du mois de mai au mois d'août, la situation de Sébastopol a bien changé. La *telega* qui transporte l'officier à Sébastopol se croise à chaque instant avec des convois de blessés et de mourans. Des soldats qui vont rejoindre leur corps encombrent la route. Soukovski, village tartare, est le dernier relai de poste qu'on rencontre de ce côté avant d'arriver à Sébastopol. Impossible de s'y procurer des chevaux. La maison de poste est en quelque sorte assiégée par des officiers qui vociférent contre le directeur sans obtenir d'autre réponse que celle-ci : « Il n'y a plus un seul chariot en état, et depuis trois jours les chevaux n'ont pas mangé un brin de foin ! » Koseltsof entre dans la salle, et voici le spectacle qui s'offre à ses yeux :

« Il régnait une confusion extrême; la salle était pleine d'officiers de tout âge et de tout grade. Le lieutenant se mit à rouler une cigarette en promenant des regards attentifs autour de lui. A droite de la porte était une table sale et boiteuse où l'on avait placé deux *samovars* (bouilloires) souillés de vert de gris et des morceaux de sucres étalés sur du papier. Un groupe d'officiers entourait la table; l'un d'eux, jeune homme encore imberbe, remplissait la théière. A ses côtés se tenait un officier qui coupait en morceaux une tranche de mouton, et nourrissait un capitaine amputé des deux bras. Plusieurs autres militaires de son âge étaient assis ou couchés dans le fond de la chambre. Un artilleur et un jeune chirurgien militaire comptaient de l'argent. Quelques *denechtchiks* (1) ronflaient sur le plancher; d'autres se servaient des porte-manteaux. Le lieutenant ne trouva personne de sa connaissance dans cette nombreuse réunion; c'étaient pour la plupart des jeunes gens qui sortaient des écoles militaires et allaient rejoindre l'armée.

« — Cependant, s'écria l'un d'eux, il est assez désagréable d'être couché comme nous le sommes presque en vue de la ville. Il va peut-être y avoir une affaire, et nous n'en serons pas.

« — Soyez tranquilles, lui répondit le capitaine, vous arriverez encore à temps.

« Le jeune homme se mit à boire du thé et ne lui répondit pas; mais il le regarda avec une expression de respect. La figure calme, mais sévère, de ce vétéran, et surtout la triste condition dans laquelle il se trouvait, étaient bien propres en effet à inspirer un pareil sentiment.

« — Passerons-nous la nuit ici? demanda à son voisin le jeune officier qui versait le thé, ou partirons-nous sans notre cheval?

« — Je pense qu'il vaut mieux rester, répondit celui-ci.

« — Pensez-vous, lieutenant, continua le premier en s'adressant à Koseltsof, que nous ayons mal fait d'acheter une charrette et un cheval? On nous a dit qu'à Sébastopol les chevaux étaient hors de prix.

(1) Soldats attachés au service des officiers.

« — On vous a probablement écorchés?

« — C'est ce que je pense, car on nous a pris quatre-vingt-dix roubles. Il est vrai que le cheval est bon, quoiqu'il boite un peu; mais on nous a dit que cela se passerait.

« — Ce n'est pas trop cher, lui répondit Koseltsof. Permettez-moi de vous demander de quelle école vous sortez. J'attends mon frère qui vient d'être nommé officier, et vous le connaissez peut-être...»

Le frère est dans la salle même; on l'appelle. Un jeune homme s'avance lestement, et les deux lieutenans s'embrassent. Vladimir (c'est le nom du frère de Koseltsof) arrive de Pétersbourg; il vient d'être nommé à la cinquième batterie d'artillerie légère. Vladimir et Koseltsof vont donc combattre côte à côte. Peu d'instans après s'être retrouvés, ils roulent ensemble vers Sébastopol. Bientôt ils aperçoivent la ville.

« Une mer immense bornait l'horizon, et çà et là quelques voiles blanches se déployaient au vent; c'était la flotte ennemie. Le canon grondait toujours. Le jeune sous-lieutenant contemplait ce spectacle d'un air pensif. La charrette s'arrêta près du fort du Nord, où se trouvaient les bagages du régiment.

« L'officier qui commandait le dépôt habitait la *nouvelle ville*, réunion de baraques construites par les familles des marins. La tente qu'il y occupait était précédée d'une construction de branches sèches, dont le plafond et les côtés étaient garnis de tapis comme les logemens des officiers supérieurs. L'ameublement en était du reste fort simple : un lit de fer, sur lequel étaient roulées en désordre une pelisse et une couverture de laine rouge, une table, un miroir et quelques chaises, étaient les seuls meubles que l'on y voyait. Quelques bouteilles, les unes pleines, les autres vides, et des ustensiles de toilette en assez mauvais état, complétaient cet intérieur. Le commandant était assis devant la table; il y comptait une pile d'assignats. C'était un homme de bonne mine; mais son costume était pour le moment fort peu militaire. Il avait pour tout vêtement une chemise jaune et un pantalon en assez mauvais état.

« — Ah! de l'argent! s'écria Koseltsof en entrant, vous devriez bien m'en prêter la moitié.

« — Je le ferais avec plaisir s'il était à moi, lui répondit le comptable en s'empressant de serrer les assignats dans sa table; mais vous savez bien que cet argent appartient à l'état. Tout ce que je puis vous offrir, c'est un verre de porter. — Et il fit signe à son *denechtchik* d'aller prendre une bouteille sous son lit.

« — Pourriez-vous me dire où est le régiment?

« — J'ai vu Zeifer aujourd'hui; il m'a dit, je crois, que l'on nous avait fait passer dans le bastion n° 5.

« — Vous n'en paraissez pas très sûr.

« — Ma foi non; mais cela ne nous empêchera pas de boire un coup. — Allons! debout, Osip Ignatief, ajouta-t-il en tournant la tête.

« Quelques instans après, les panneaux de la tente s'ouvrirent, et un homme en robe de chambre élégante s'avança lentement vers nos buveurs et prit place à côté d'eux. Le lieutenant reconnut bientôt en lui un des préposés aux subsistances de l'armée.

« — Vous arrivez sans doute de Pétersbourg? dit-il au jeune sous-lieutenant Vladimir.

« — Oui, lui répondit Koseltsof, c'est mon frère; il se rend à Sébastopol.

« — Drôle d'idée quand on peut faire autrement! répondit l'employé en haussant les épaules.

« — Il est vrai qu'on n'y fait pas fortune, dit le lieutenant d'un air bourru; mais il y a des gens qui se contentent de servir leur pays.

« — Allons! un air de la *Lucia*, s'écria l'employé en montrant une boîte à musique, cela nous égaiera. »

Mais le jour commençait à baisser; nos officiers prirent congé de leurs hôtes et remontèrent en charrette. Lorsqu'ils arrivèrent au pont flottant qui traversait le golfe, il faisait déjà nuit noire. A peine pouvait-on distinguer la batterie Mikhaïlovskaïa, qui s'élevait à quelque distance de là. — Nous voilà arrivés, dit Koseltsof à son frère. Descends. Si on nous laisse passer sur le pont, nous nous rendrons à la caserne Nikolaïvskaïa. Tu y resteras jusqu'à demain matin. Moi j'irai rejoindre le régiment, je m'informerai de la batterie à laquelle tu es attaché, et je viendrai te chercher au point du jour. — J'aime mieux t'accompagner, lui répondit le jeune homme en sautant hors de la charrette. Et il suivit son frère.

La nuit était profonde, mais la lueur des bombes éclairait à tout instant les piles du pont et les instrumens de la batterie. Parfois une décharge de mousqueterie faisait diversion aux sourds mugissemens des bouches à feu et couvrait le murmure des flots qui battaient le rivage. Le vent soufflait de la mer; il était âcre et humide. Arrivés au milieu du pont, les deux officiers s'arrêtèrent un moment. Le vent soufflait avec plus de force et par raffales; le pont était soulevé par les vagues qui se brisaient contre les cordages et les ancres qui les retenaient. Au-dessus de Sébastopol, tout le ciel était en feu. Plus loin étincelaient, au milieu de l'obscurité, les feux de la flotte ennemie.

Le pont est franchi, les deux officiers gagnent au plus vite les ouvrages extérieurs. Le jeune Vladimir se sépare alors de son frère. Il a rencontré quelques soldats d'artillerie qui le conduisent vers sa batterie. Nous passerons sous silence les détails de la réception qui est faite à Vladimir par ses nouveaux camarades, et qui n'ont rien de caractéristique. Quant à Koseltsof, il n'est pas, comme Vladimir, un nouveau venu dans Sébastopol. Il se dirige donc, d'un pas résolu, vers le bastion n° 4, où son régiment l'attend; mais des émo-

tions inconnues à Vladimir l'agitent pendant cette marche de quelques minutes :

« L'aspect de ces lieux, qu'il revoyait après trois mois d'absence, paraissait lui causer une pénible impression. C'était bien le même spectacle : des feux, le bruit lugubre de la canonnade, les gémissemens des blessés qu'on portait sur des brancards... Rien de tout cela n'était nouveau pour lui; mais l'ensemble de ce tableau avait maintenant un cachet particulier. Les fenêtres de l'hôpital étaient plus éclairées; d'autres étaient au contraire dans une obscurité profonde. On ne rencontrait plus de femmes dans les rues. Enfin toutes les figures qu'il remarquait lui semblaient exprimer la fatigue et l'inquiétude. Après avoir marché près d'un quart d'heure dans les tranchées, il commença à rencontrer quelques hommes de sa connaissance qui s'empressèrent de le saluer, et bientôt il se trouva au milieu de son bataillon, rangé silencieusement contre un mur, au milieu de l'obscurité. Le bruit du canon et le son étouffé d'un ordre qu'on se passait à voix basse trahissaient seuls la présence de la troupe qui gardait cette position.

« — Où est le commandant? demanda-t-il aux soldats.

« — Dans le blindage, avec les marins, votre honneur, lui répondit l'un d'eux. Je vais vous y conduire.

« Au bout de quelques minutes, Koseltsof aperçut un matelot qui fumait sa pipe au fond d'une tranchée, devant une petite porte à travers les fentes de laquelle brillait une lumière. — Peut-on entrer? lui demanda le lieutenant?

« — Je vais vous annoncer. Et il entr'ouvrit la porte.

« — Si la Prusse continue à rester neutre, disait une voix, et que l'Autriche... Ah! fais-le entrer.

« C'était pour la première fois que Koseltsof entrait dans ce logement de campagne, et il fut surpris de l'élégance avec lequel il était décoré. Le plancher était parqueté; deux lits entourés de rideaux se voyaient dans le fond, et plus loin brillait une image de la Vierge richement enchâssée, et devant laquelle brûlait une lampe de verre rose. Un marin complétement habillé dormait sur l'un des lits. Deux autres personnes étaient assises sur celui qui était à côté. Devant eux était une table sur laquelle se trouvaient deux verres remplis de vin. C'étaient le commandant du bataillon, officier du régiment nouvellement promu à ce grade, et son aide de camp. — Ah! vous voilà enfin, lui dit le commandant d'un air d'importance. Vous devez être bien guéri de vos blessures.

« — Je suis à peine rétabli, lui répondit Koseltsof, visiblement contrarié de cette observation.

« — Alors vous auriez mieux fait de rester à l'hôpital, car si vous n'êtes pas en état de reprendre votre service...

« — Vous pouvez disposer de moi, répondit le lieutenant d'un ton décidé.

« — S'il en est ainsi, allez reprendre le commandement de votre compagnie, et attendez mes ordres.

« — Je vais vous obéir, lui dit Koseltsof. Et il s'éloigna.

« Quelques instans après, il entrait dans le blindage qu'occupait sa com-

pagnie sur le flanc du bastion n° 4. Cet étroit passage était rempli de soldats. Au fond était une lumière qui projetait sa lueur vacillante sur un groupe d'hommes couchés, mais qui paraissaient fort attentifs. Un vieux soldat se tenait près de la lumière, et lisait d'une voix traînante le passage suivant d'un livre qu'il tenait sur ses genoux :

« Prière après l'instruction. Graces vous soient rendues, ô Seigneur! »

« — Mouchez donc la chandelle, cria un des assistans.

« — C'est beau, ça. « Mon Dieu! » reprit le lecteur.

« Le lieutenant ayant demandé le sergent-major, le vieux soldat se tut, et les auditeurs se mirent à échanger entre eux des réflexions à voix basse. Le major se leva, boutonna précipitamment son uniforme et s'avança vers son chef en marchant sur les hommes qui étaient étendus autour de lui.

« — Bonjour, frère, lui dit le lieutenant. Ces hommes sont-ils tous de la compagnie?

« — Bonjour, votre honneur, lui répondit-il, soyez le bienvenu. Et il paraissait effectivement tout joyeux de revoir son commandant. Êtes-vous bien rétabli, votre honneur? Allons, Dieu soit loué! Le temps nous durait sans vous.

« Le lieutenant était aimé de la troupe, et dès que la nouvelle de son retour se fut répandue, on entendit répéter de tous côtés : — L'ancien lieutenant est arrivé, celui qui avait été blessé, Koseltsof Mikaïl-Stépanovitch. Plusieurs soldats s'approchèrent de lui; le tambour était de ce nombre.

« — Bonjour, Opantchouk, lui dit le lieutenant. Tu as encore bras et jambes? Bonjour, bonjour, les amis!

« — Bonne santé, votre honneur! crièrent les soldats en chœur dans toute la longueur du blindage.

« — Comment ça va-t-il, mes enfans?

« — Pas trop bien, votre honneur, répondit un des hommes; le Français nous abîme. Il se tient dans ses retranchemens et nous descend à plaisir.

« — J'espère bien qu'en mon honneur il se montrera dans la plaine, mes enfans. Ce ne sera pas la première fois que nous marcherons ensemble contre lui.

« — Nous serons heureux de vous obéir, répondirent plusieurs soldats. On sait que votre honneur ne boude pas devant l'ennemi.

« — C'est vrai, ajouta le tambour avec empressement. »

Le lendemain, le bombardement continue avec autant de violence que la veille. Pendant que Koseltsof renoue connaissance avec d'anciens frères d'armes, le jeune Vladimir se plaît à observer ses nouveaux compagnons. Des discussions futiles et bruyantes remplissent les rares loisirs que laissent aux officiers les grands travaux du siége. Le sous-lieutenant d'artillerie assiste à un déjeuner chez le colonel.

« On se mit à table; le repas se composait d'une énorme jatte de *chtchi* un peu rance, mais fort épicé, et au milieu duquel nageaient des morceaux de viande. Personne n'avait de serviette, les cuillères étaient de bois, et il n'y avait que deux verres et une carafe d'eau pour toute la compagnie; mais le

dîner n'en fut pas moins très gai, et la conversation ne languit pas un seul instant. On parla d'abord de la bataille d'Inkerman, à laquelle la batterie avait pris part; chacun raconta ce qu'il en savait et exposa les raisons auxquelles devait en être attribué l'insuccès; mais lorsque le colonel prenait la parole, on l'écoutait en silence. Quelqu'un ayant abordé la question du calibre que devaient avoir les pièces légères, Vladimir trouva l'occasion de montrer qu'il avait suivi avec fruit les cours de l'école. Personne ne faisait la moindre allusion à l'état désespéré de la place; il semblait que ce triste sujet eût été rejeté par une convention unanime. Vers la fin du repas, une bombe tomba près de la maison; les murs et le plancher de la chambre où se trouvaient les dîneurs en furent ébranlés, et une odeur de poudre se répandit autour d'eux.

« — Vous ne connaissez point cela à Pétersbourg, dit le colonel à Vladimir, mais ici nous sommes habitués à ces surprises. Vlang, allez voir où elle est tombée.

« Le *ïounker* (sous-officier) mit le nez à la fenêtre et répondit que la bombe avait éclaté sur la place; puis il se rassit, et il ne fut plus question de cet incident. Au moment où l'on allait se lever de table, un vieil écrivain, qui était attaché au service de la batterie, entra dans la chambre et remit trois lettres cachetées au colonel. L'une d'elles était *très pressée;* elle avait été apportée par l'ordonnance du commandant en chef de l'artillerie. Le colonel se hâta de la décacheter, et tous les convives attendirent avec une assez vive impatience qu'il leur en communiquât le contenu. Il s'agissait peut-être de diriger toute la batterie sur les bastions, ou encore de quitter la ville.

« — Allons! s'écria le colonel en froissant la lettre.

« — Qu'y a-t-il? lui demanda vivement le capitaine.

« — On demande encore un officier avec des servans pour je ne sais quelle batterie de mortiers. Vous n'êtes plus que quatre, et vous savez que les servans nous manquent. Cependant il faut que l'un de vous marche; le rendez-vous est à sept heures à l'ouvrage à cornes. Qui veut y aller? Décidez-le, messieurs.

« — Tirons au sort, répondit le capitaine, c'est le plus simple.

« On y consentit; un des officiers, Kraut, coupa des carrés de papier, les roula et les jeta dans une casquette militaire. Le capitaine se mit à plaisanter, et profita fort adroitement de cette circonstance pour demander au colonel de faire servir du vin en l'honneur de celui que le sort allait désigner. Ce fut par Vladimir que l'on commença; il mit la main dans le bonnet, non sans une certaine émotion, et en tira un papier sur lequel Kraut avait mis : « Marcher. »

« — Allons! et que Dieu vous protége! lui dit le colonel en souriant. Vous allez vous faire au feu en quelques heures; mais dépêchez-vous, et pour que vous ne vous ennuyiez pas, Vlang va vous accompagner pour le service des munitions.

« Ces derniers mots remplirent de joie le *ïounker*. Il s'éloigna pour faire ses préparatifs et revint bientôt trouver le sous-lieutenant qui achevait ses paquets. Il voulait à toute force lui faire emporter une pelisse, un hamac, un vieux numéro des *Annales de la Patrie*, qu'il avait rapporté de Saint-Pé-

tersbourg, une cafetière à esprit de vin, et beaucoup d'autres objets du même genre; mais Vladimir eut le bon esprit de refuser. Le capitaine l'engagea à relire l'instruction pour le tir des mortiers et à prendre une copie de la table des angles d'inclinaison qui s'y trouve. Il s'empressa de suivre ce conseil et reconnut avec bonheur que le trouble, dont il n'avait pu se défendre quelques instans auparavant, commençait à se dissiper. Au moment où le soleil venait de se coucher derrière la caserne Nicolas, un sergent vint lui annoncer que le détachement était prêt et qu'on l'attendait.

« — J'en ai donné la liste à Vlang, ajouta-t-il, votre honneur peut la lui demander.

« Une vingtaine d'artilleurs en tenue de service étaient réunis près de la maison. Le jeune sous-lieutenant s'approcha d'eux, il ne savait comment les aborder et songeait à leur adresser un petit discours; mais il changea d'avis et se borna à leur crier, suivant l'usage militaire : « Bonjour, mes enfans!» Les soldats répondirent gaiement à cette formule amicale que le jeune homme prononça d'une voix argentine. On se mit en marche, et notre jeune homme s'efforçait de faire bonne contenance, quoique son cœur battît comme s'il venait de suivre un cheval à la course. Lorsque le détachement commença à s'élever sur la pente de Malakof, les bombes et les boulets tombèrent autour d'eux de tous côtés, et Vlang, qui avait montré tant de résolution au moment du départ, inclinait à chaque instant sa tête et paraissait beaucoup moins belliqueux. Quelques-uns des soldats en faisaient autant, et presque tous montraient une sorte d'inquiétude. Cette remarque, au lieu d'agir d'une manière fâcheuse sur Vladimir, redoubla au contraire sa résolution; il comprit que l'épaulette lui imposait de montrer l'exemple.

« Lorsqu'ils arrivèrent à la batterie de Kornilof, la nuit était profonde. On ne distinguait les objets environnans qu'à la lueur des coups de canon et des éclats de bombe. Une scène bien triste vint frapper les yeux de notre jeune officier pendant qu'il cherchait le commandant du bastion. Quatre soldats s'approchèrent de l'épaulement; ils portaient par les bras et les pieds un cadavre couvert de sang, et, après l'avoir balancé pour lui donner un élan, ils le jetèrent par-dessus le parapet. On en agissait ainsi depuis que le bombardement avait commencé, parce qu'il était impossible d'enterrer tous les morts et qu'ils gênaient le service des pièces. Ce triste spectacle émut profondément Vladimir; mais l'arrivée du commandant vint le distraire. Celui-ci donna l'ordre de conduire le détachement à la batterie et au blindage pour lesquels il était commandé. Une grande déception y attendait notre novice; au lieu d'y trouver des pièces comme celles qu'il avait manœuvrées à l'école, il reconnut que l'un des deux mortiers qu'on lui remit avait été touché par un boulet, et que la plate-forme du second était endommagée. Il demanda des hommes pour la réparer; mais on n'en avait pas. Cependant il se mit bravement à l'œuvre, et les choses marchèrent mieux qu'il ne l'espérait, si ce n'est toutefois que deux de ses soldats furent blessés presque à ses côtés. »

Après les heures de service passées sur le bastion viennent les heures de repos, si l'on peut appeler ainsi les courts instans que les

soldats partagent entre la causerie et le sommeil dans l'étroite enceinte du blindage. Ce mot désigne une chambre souterraine creusée dans le roc, recouverte d'énormes poutres de chêne, et où des lits de camp sont entassés dans un espace de deux sagènes cubiques, ou quatre mètres cubes environ. Une fois installé dans le blindage, le jeune lieutenant n'écoute pas sans intérêt les propos qu'on échange autour de lui; le tambour allume le *samovar*, on se met à boire du thé, et le lieutenant, qui veut se rendre populaire, engage la conversation avec les rudes compagnons qui l'entourent. L'un d'eux s'enhardit jusqu'à lui rapporter une confidence qu'il tient, dit-il, d'un matelot bien informé. Il ne s'agirait de rien moins que de l'arrivée du frère du tsar, le grand-duc Constantin, « qui viendrait délivrer Sébastopol avec la *flotte américaine!* » Un autre parle au contraire de la signature d'une trêve prochaine, qui doit durer deux semaines, pendant lesquelles il sera défendu de tirer, sous peine d'une amende de soixante-quinze copecks par coup. Une grande hilarité règne parmi les causeurs, malgré les bruits formidables qui ébranlent de temps à autre les voûtes du souterrain. A l'approche du matin, le lieutenant veut se dérober à l'atmosphère étouffante du blindage. Il sort et fait quelques pas sur le chemin de ronde. Le ciel est d'un bleu foncé, et les bombes y tracent à tout instant des sillons lumineux.

« En regardant du côté de la ville, on apercevait le toit d'un magasin à poudre devant lequel paraissaient par moment des hommes courbés vers le sol. Au sommet même de cette construction, on distinguait un personnage vêtu d'une redingote bourgeoise, et qui, les mains dans ses poches, était occupé à tasser sous ses pieds des sacs de terre qu'apportaient des soldats. Les bombes pleuvaient autour de la poudrière; les soldats se baissaient ou se jetaient de côté; l'homme à la redingote ne bougeait pas. — Qui est cet homme? demanda Vladimir à un soldat.

« — Je n'en sais rien, mais je vais le demander.

« — C'est inutile, reste.

« Mais le soldat était déjà parti. Il s'approcha du personnage en question et se mit à causer avec lui, sans paraître plus soucieux que lui du danger auquel il s'exposait.

« — C'est le directeur de la poudrière, votre honneur, dit-il au lieutenant lorsqu'il l'eut rejoint. Il paraît que les bombes ont endommagé la voûte, et les fantassins apportent des sacs à terre.

« Quelquefois le lieutenant croyait qu'une bombe allait tomber à la porte même du blindage. Il s'abritait alors dans un des coudes du passage, et ne revenait à sa place qu'après avoir levé les yeux au ciel pour s'assurer qu'il n'y avait aucun danger pour lui. Il resta ainsi dehors pendant près de trois heures. Il finit par se rendre compte des lieux d'où partaient les coups de l'ennemi et des points sur lesquels ils étaient dirigés. »

Le 8 septembre au matin (1), le lieutenant Vladimir se promène sur la plate-forme du bastion, attendant l'heure de reprendre son service. Le bombardement continue avec le même acharnement, et les soldats russes causent avec la même insouciance.

« Parmi les hommes qui se tenaient près du lieutenant étaient deux vieux militaires et un jeune soldat aux cheveux crépus, probablement un Juif. Ce dernier ramassa une balle, la nettoya avec un tesson de faïence, et se mit à y graver une croix dans la forme de la croix de Saint-George; les autres le regardaient faire. Il réussissait à merveille.

« — Savez-vous bien, dit l'un d'eux, que si nous restons encore ici quelques mois, nous aurons tous fini notre temps lorsque la paix viendra?

« — Sans doute, répondit l'autre. Il ne me restait plus que quatre ans à faire, et voilà plus de cinq mois que je suis à Sébastopol.

« — Ça ne compte pas pour la libération, ajouta un troisième; ne le savez-vous pas?

« Au même instant, un boulet passa en sifflant au-dessus du groupe, et s'enfonça à un mètre au plus d'un sergent qui s'avançait vers le blindage.

« — Un peu plus, dit un soldat, le sergent y passait.

« — Ça ne me tuera pas, répondit celui-ci.

« — Tiens, voilà la croix, dit le jeune soldat; je te la donne pour ton courage.

« — Vous avez beau dire, reprit un des causeurs; à la paix, il y aura une grande revue à Varsovie, et si l'on ne nous donne pas notre retraite, du moins nous aurons un congé temporaire.

« En ce moment, une balle vint en sifflant ricocher contre une pierre, devant l'entrée même du blindage.

« — Attendez jusqu'au soir, dit un soldat, et il y en aura peut-être plus d'un qui sera nettoyé. — Ces paroles furent accueillies par d'unanimes éclats de rire, cependant elles n'étaient que trop vraies. »

Le jour où se tenait cette conversation entre les artilleurs du bastion Kornilof était le jour même de l'assaut; mais, le 8 septembre au matin, ni Vladimir ni son frère Koseltsof ne se doutaient que le siége touchait à sa fin.

« Koseltsof reposait encore fort paisiblement, lorsque des cris désespérés poussés du dehors vinrent le réveiller en sursaut.

« — L'assaut! l'assaut! criait-on de tous côtés autour de lui.

« Le ton de cet appel ne lui permettait pas de mettre le fait en doute; il se leva précipitamment, et, après avoir échangé quelques mots avec un officier qui était resté dans la salle et ne se disposait point à en sortir, il courut à son poste. La canonnade avait cessé, mais le feu de la mousqueterie l'avait remplacée. Ce n'était point un feu roulant par intervalles, mais des décharges qui traversaient l'air comme des nuées d'oiseaux en automne. L'emplace-

(1) 27 août, selon le style russe.

ment que le bataillon occupait la veille était rempli d'une fumée si épaisse, que le lieutenant ne pouvait y rien distinguer; mais il entendait autour de lui des cris de forcenés, et à tout instant il rencontrait des soldats de divers régimens les uns blessés, les autres marchant par bandes. Après avoir fait encore une trentaine de pas en courant au hasard, il trouva enfin sa compagnie.

« — En avant, mes enfans, en avant! s'écria Koseltsof en tirant son sabre. Cet appel fut entendu. Une cinquantaine d'hommes accoururent autour de leur lieutenant, et celui-ci, s'étant mis à leur tête, s'élança dans les tranchées; mais lorsque cette bande d'hommes décidés déboucha sur la plate-forme du bastion, une grêle de balles vint l'assaillir. Le lieutenant en reçut deux au même instant, il n'y fit aucune attention. Devant lui, à l'autre extrémité du bastion, se montraient au milieu de la fumée des soldats en uniforme rouge et parlant une langue étrangère; l'un d'eux se dressait sur le parapet et criait en agitant quelque chose. Le lieutenant était certain d'être tué, et cette pensée soutenait son courage. Il avançait toujours... Au moment où il venait d'atteindre le parapet, il sentit une douleur violente qui lui serrait la poitrine et fut obligé de s'arrêter. Il s'appuya contre une embrasure, et, jetant les yeux dans la plaine, il vit avec un mouvement de joie bien naturel l'ennemi qui regagnait ses tranchées en désordre, jonchant la terre de morts et de blessés.

« Une demi-heure après, Koseltsof était étendu sur un brancard près de la caserne Nicolas. Quoique blessé, il ne se rendait point compte de son état; mais il ressentait une soif ardente et éprouvait un grand besoin de repos. Un chirurgien, petit homme très replet, s'approcha de lui et déboutonna sa capote. Pendant que celui-ci examinait sa poitrine, Koseltsof suivait du coin de l'œil tous ses mouvemens, mais il ne ressentait aucune douleur. Le docteur dit quelques mots à l'oreille d'un prêtre qui se tenait à peu de distance de lui, une croix à la main, recouvrit la blessure, essuya ses mains sanglantes aux pans de sa redingote et s'avança vers un autre brancard. Le prêtre s'était approché de Koseltsof.

« — Est-ce que je suis blessé à mort? lui demanda celui-ci.

« Le prêtre ne lui répondit pas. Il prononça une prière et lui tendit la croix à baiser. Le lieutenant prit la croix de ses mains affaiblies, la pressa contre son cœur, et quelques larmes mouillèrent ses paupières; puis, essayant de se relever, il se tourna vers le prêtre :

« — L'ennemi est-il repoussé? lui demanda-t-il.

« — Nous avons l'avantage sur tous les points, répliqua celui-ci, ne pensant point qu'il fût prudent d'annoncer au mourant que le drapeau français flottait sur la tour Malakof.

« — Dieu soit loué! dit le blessé, et cette nouvelle parut ranimer ses forces. Puis, le souvenir de son frère s'étant présenté à sa pensée, il souhaita en lui-même que ce jeune homme eût comme lui rempli son devoir au prix de sa vie... »

Le vœu secret de Koseltsof a été exaucé, et Vladimir, que nous avons laissé dans le bastion Kornilof, surpris par un détachement

de zouaves, est mort vaillamment en défendant ses pièces. Il ne reste de la batterie que quelques débris qu'on embarque sur un bateau à vapeur :

« Hommes, canons, chevaux et blessés, tout était confondu dans cet étroit espace. Le feu avait cessé; le ciel était aussi pur que la veille, mais le vent s'était levé et agitait les eaux du golfe. On voyait des éclairs sillonner de temps en temps les bastions nos 1 et 2, et les explosions qui les suivaient projetaient en l'air une foule de pierres et des masses que l'on ne pouvait point distinguer. Des flammes s'élevaient près des docks, et leur lueur se projetait sur l'eau. Le pont flottant était encombré, et les tourbillons de flammes qui partaient de la batterie Nicolas en éclairaient l'entrée. Le même spectacle s'offrait aux regards dans la direction du cap Alexandre, et, plus loin dans la mer, brillaient les feux de la flotte ennemie. Personne ne soufflait mot sur le tillac, mais aux sifflemens de la vapeur et aux piétinemens des chevaux se mêlaient parfois les ordres du commandant et les gémissemens des blessés. »

Ici s'arrête le récit de M. Tolstoï. Ce que l'auteur y met surtout en lumière, c'est l'influence exercée par une grande responsabilité sur l'homme de guerre. Enlevés à la vie aventureuse et quelque peu romanesque du Caucase, les officiers même se montrent à Sébastopol graves et fermes. Ils ont oublié la jactance du capitaine Rosenkrantz. Quant aux soldats, pour les bien juger, il faut lire d'autres récits, ceux de M. Sokolski, par exemple, écrits presque sous la dictée des combattans et au milieu des fumées de la poudre. Comme tous les hommes que la civilisation moderne n'a point encore effleurés, le soldat et le paysan russe ont encore une vivacité d'imagination et une rectitude de jugement qui font oublier leur ignorance. On est surpris de l'intérêt qu'ils communiquent, sans y songer, à leurs moindres récits et des tours heureux qui se présentent à leur esprit. Un de ces soldats, par exemple, raconte l'affaire de Djourdjei, où les Russes débusquèrent les Turcs d'une position avantageuse sur les bords du Danube. Les Turcs, poussés dans le fleuve, furent massacrés ou noyés. Le récit du soldat est empreint d'une émotion douloureuse et naïve. Cet homme, condamné à frapper sans pitié, recule presque devant l'œuvre cruelle qu'il est forcé d'accomplir.

« — Nous en avons bien descendu là de six à sept cents! dit le narrateur dont M. Sokolski a reçu les confidences. Ils s'étaient collés au bord du Danube comme des *taracanes* (1), et tombaient dans l'eau par bandes. L'eau est profonde, ils mouillaient leur poudre et ne pouvaient plus tirer. Alors nous les avons poussés à coups de fusil sous notre batterie, qui les a achevés. Il y en avait qui essayaient de passer le fleuve à la nage; mais le cou-

(1) Espèces de grillons qui tapissent par milliers les cabanes des paysans russes.

rant est rapide, il les emportait. C'était vraiment triste à voir du bord. Une fois débarrassé de ceux-là, sans grande perte, notre bataillon s'est avancé sur une autre batterie, et moi je suis resté en tirailleur avec quelques camarades. Devant nous s'élevaient des cris, mêlés de quelques coups de fusil: c'était un bruit comme à une foire; mais les nôtres en finirent aussi avec ceux-là. « Allons, dis-je à mon camarade, distinguons-nous comme les autres dont on parle dans les livres. — Non, me répondit-il, on peut bien s'y distinguer, mais nous y laisserions peut-être nos os. — Tant pis, lui dis-je, je me risque tout de même. » Je mets mon fusil en état, et me voilà parti le long du bord, en jetant les yeux derrière moi, de peur d'être surpris. Le diable sait, pardonnez-moi le mot, votre honneur, comment ça s'est fait, mais j'aperçois un Turc assis là, je ne sais pourquoi, un fusil entre ses jambes. il paraît que je lui ai fait peur, à ce fils du diable, et moi il m'effraya; mais tout de même il lança un coup de baïonnette dans ma casquette. Il aurait pu me frapper dans l'œil, Dieu m'a épargné ce malheur. Pendant qu'il continue à bourrer de coups ma casquette, moi je l'écrase sous mes genoux : il geint, et cependant essaie toujours de me renverser. Enfin je lui applique un bon coup de baïonnette dans le cou et tâche de gagner le haut de la berge; mais la terre cède sous mes pieds, et je ne m'en tire qu'en m'aidant de mon fusil. A peine étais-je assis dans les roseaux, essuyant mon fusil, que j'entends du bruit, et aperçois un officier ennemi qui rampe de mon côté. Je lui lance un coup de baïonnette, et le voilà bientôt couché devant moi, tout soufflant, et murmurant je ne sais quoi; mais j'entends bien que ce n'est pas du turc, et je le vois faire un signe de croix, toujours en marmottant je ne sais quelle langue, qui n'était pas du turc. Je me penche, j'écoute, j'écoute, impossible d'y rien comprendre. — Peut-être, lui dis-je, veux-tu de l'eau? — Et lui, il me répond aussitôt en russe : De l'eau, de l'eau! J'étais là devant lui sans pouvoir lui porter secours. Le sang coulait de ses blessures que ça faisait pitié. Il avait un ceinturon d'argent, une capote; tout cela était couvert de sang. J'étais si fâché de l'avoir blessé, que je me mis à faire un signe de croix, et puis, voyant qu'il n'y avait plus rien à faire, je lui dis : Repens-toi, frère; il paraît que tu ne dois pas continuer à vivre. »

Loin d'être le sauvage et indomptable guerrier que nous montrent des peintures complaisamment exagérées, le soldat russe se distingue par un sentiment d'humanité dont il se dépouille rarement. C'est même là, il est facile de le comprendre, une des causes de l'infériorité qu'on lui a reconnue dans cette dernière guerre, où les combats à l'arme blanche ont été si fréquens. Ainsi que l'a fort bien remarqué M. Tolstoï, les caractères désespérés sont rares dans les rangs de l'armée russe. L'ardeur impitoyable que nos troupes apportent dans ces mêlées devait naturellement leur donner un grand avantage sur ces hommes qui ne frappent qu'à contre-cœur et hésitent à achever leur adversaire. Le soldat russe parvient, il est vrai, à dominer les sentimens qui arrêtent son bras, il s'anime au bruit du

combat, mais il arrive presque toujours que cet effort ne sert qu'à retarder sa défaite.

Pour bien juger le soldat russe avec ses qualités et ses défauts, qu'on interroge la curieuse relation intitulée *Journal de l'Employé Jakovlef pendant sa captivité chez les Français et les Turcs*. Quoique l'auteur de ce récit ne soit pas militaire, il nous fournit des données très précises sur la conduite de ses compagnons, soldats russes tombés au pouvoir des Français après la bataille de l'Alma.

« Le 8 septembre 1854, nous dit Jakovlef, je reçus l'ordre de rejoindre l'armée russe sur l'Alma. Je montais un fourgon avec le gendarme Paul Kokhan, l'employé Sroula Oultmann et un domestique. C'est à Mamatchaï, où nous fûmes dépassés par le général Kornilof, qui se dirigeait aussi sur l'Alma, que nous distinguâmes pour la première fois le bruit du canon, et, peu d'instans après, nous aperçûmes deux housards qui conduisaient des chevaux blessés Lorsque nous les eûmes atteints, nous nous arrêtâmes pour leur demander ce que signifiaient ces coups de canon et si l'ennemi ne se disposait pas à attaquer nos forces. L'un d'eux nous apprit que la bataille était déjà engagée. J'ordonnai aussitôt au conducteur de se hâter, afin d'arriver avant la fin de l'affaire ou du moins de reconnaître la direction qu'auraient prise nos troupes et les bagages; mais, arrivés à Bourliouk, nous n'entendîmes plus rien, et déjà le soleil commençait à se coucher : il était près de six heures du soir. Nous nous engageâmes dans le ravin nommé Lenkovoï, et, après l'avoir franchi, nous entrâmes dans la plaine : elle était couverte de cadavres; mais nous n'aperçûmes point l'armée. Pensant qu'elle avait fait un mouvement en avant, je résolus d'atteindre une éminence voisine, et, arrivés là, nous découvrîmes toute l'armée des alliés. J'ordonnai immédiatement au conducteur de tourner bride; malheureusement nous avions été aperçus, et plusieurs artilleurs ennemis se mirent à notre poursuite. Nous ne pouvions évidemment leur échapper, et, à quelque distance de là, un boulet passa au-dessus du fourgon. C'était probablement pour nous enjoindre d'arrêter; nous continuâmes à fuir de toute la vitesse de nos chevaux. Un second boulet vint contusionner le domestique Jolobof; il tomba sans connaissance dans le fourgon. Alors le gendarme, qui tenait un pistolet à la main, se décida à en faire usage. Il atteignit à l'épaule un des artilleurs qui nous suivaient, et celui-ci s'inclina sur la tête de son cheval, en laissant tomber son sabre. Ses camarades répondirent par deux ou trois décharges, et le gendarme tomba à son tour dans le fourgon; il était blessé de deux coups de feu dans le côté. Il n'en rechargea pas moins son pistolet et tira une seconde fois, mais cette fois il n'atteignit aucun des cavaliers ennemis. Ceux-ci, poussés à bout par notre résistance, se jetèrent sur nous le sabre à la main, coupèrent les brides et tuèrent nos chevaux. Le pauvre Kokhan reçut encore plusieurs blessures, Oultmann et moi nous fûmes atteints légèrement, grâce à nos manteaux. Il était impossible de songer à résister plus longtemps; nous nous rendîmes. Un officier ennemi arriva alors au galop et donna l'ordre d'emmener le fourgon. Quant à nous, on nous remit, comme prisonniers de guerre, à la garde de huit chasseurs de Vincennes, et le do-

mestique Jolobof fut envoyé aux ambulances, où il mourut bientôt après.

« Le lendemain matin, un homme en habit civil vint nous inviter à passer dans sa tente. Je sus depuis que c'était un colonel polonais nommé Tanski, et qu'il était chargé, avec un autre de ses compatriotes, d'interroger les prisonniers; ils parlaient couramment le russe. Je fus admis le premier dans la tente du colonel, et j'y étais seul avec lui.

« — Vous n'ignorez pas, me dit-il d'un air dégagé, que nous avons tout pouvoir sur vous, puisque vous êtes prisonniers de guerre; mais chez nous on ne bat pas, on fusille. Il dépend de vous d'être rendus à la liberté ou passés par les armes d'ici à deux heures. Quelles sont les troupes qui composent votre armée, et à combien d'hommes se montent-elles?

« Je lui répondis que, n'étant point militaire, et n'étant d'ailleurs arrivé à Sébastopol que depuis peu, il m'était impossible de le savoir.

« — Je n'en crois rien, me répondit-il.

« — Je vous jure que je dis la vérité.

« — Eh bien! soit, reprit-il; mais vous devez au moins savoir combien il y a de batteries et de pièces dans la ville.

« — Je ne le sais pas davantage.

« — Allons! s'écria le colonel très irrité, je vois que vous voulez vous moquer de moi. Sortez, et allez attendre votre sort.

« Comme je tardais à lui obéir, il prononça quelques mots en français, et deux chasseurs de Vincennes entrèrent. Ils me prirent par les bras, et me conduisirent dans le camp, où je fus placé sous bonne garde. J'y retrouvai le gendarme; il était couché par terre, la tête sur un sac de farine. Au bout de dix minutes environ, l'adjoint du colonel Tanski parut devant nous.

« — Lève-toi, frère, dit-il au gendarme, le colonel te demande. Allons, dépêche-toi, ne te fais pas attendre.

« Le pauvre Kokhan se leva péniblement et se traîna vers la tente du colonel. Celui-ci vint au-devant de lui d'un air souriant.

« — Bonjour, frère gendarme, lui dit-il. Ne pourrais-tu pas me dire combien vous avez de troupes dans Sébastopol? Réponds-moi sans détours.

« — Je ne les ai pas comptées, votre excellence, lui répondit le gendarme après un moment de silence. Cela ne me regardait pas : ce sont les chefs qui s'en occupent. Mais vous voyez dans quel état je suis.

« — Ah! misérable! s'écria Tanski avec un mouvement de fureur. Comment oses-tu me répondre comme cela?

« — Que voulez-vous de moi, votre excellence? lui répondit le gendarme en s'animant à son tour. Je ne sais rien.

« La conversation continua quelque temps sur ce ton; puis le colonel, à bout de patience, fit reconduire le gendarme dans le camp.

« — Eh bien! frère, lui dis-je, il paraît que nos affaires vont mal. Nous allons être fusillés, et personne dans l'armée ne saura notre mort.

« — Que veux-tu faire? C'est notre destinée.

« En ce moment je me retournai, et j'aperçus à quelque distance de nous des soldats français qui creusaient des fosses pour y jeter des cadavres amoncelés un peu plus loin. C'étaient des soldats russes; ils avaient encore leurs capotes, mais on avait enlevé leurs chaussures. Pendant que nous regardions ces tristes préparatifs, le colonel Tanski s'approcha de nous.

« — Vous ne voulez nous donner aucun renseignement, nous dit-il, tant pis pour vous. Préparez-vous à mourir.

« — Qu'y faire, votre excellence? lui répondis-je. Vous demandez l'impossible.

« A peine avais-je prononcé ces paroles, qu'un général français nous aborda. C'était un homme assez replet, et quoique la journée ne fût point très chaude, il était tout haletant. Il se mit à parler en français avec le colonel, et adressa même au gendarme quelques mots d'un ton menaçant en lui montrant les carabines des hommes qui nous gardaient.

« — Le général voudrait savoir, nous dit Tanski, quel est le côté le plus faible de la ville.

« — Comment voulez-vous que nous le sachions, nous autres, puisque nos généraux eux-mêmes l'ignorent?

« — Vous pourriez en avoir entendu parler.

« — Jamais, lui répondis-je.

« — En vérité, reprit-il en s'animant, je ne comprends pas les soldats russes; on a beau les interroger, ils ne savent rien, ils ne comprennent rien, ils ne disent rien. Prenez le premier homme venu dans l'armée française, il est au courant de tout; il sait la force des corps d'armée, le nombre des vaisseaux et le nom de tous ses chefs, depuis le premier jusqu'au dernier. Je vous avoue que vos soldats m'impatientent et m'étonnent.

« Le général se tourna vers nous à son tour et nous parla assez longtemps; mais nous n'y comprenions naturellement rien. Le colonel Tanski nous expliqua son discours; il nous dit que le général nous faisait grâce de la vie, et nous invita à le remercier de cette faveur que nous n'avions certes pas méritée. Nous nous inclinâmes, et le général nous répondit : « Bon! bon! Allez en France. » Lorsqu'il se fut éloigné, le colonel reprit la parole.

« — Vous êtes bien heureux d'aller en France, nous dit-il; il y a bien des gens qui paient pour y aller, et vous, on vous y conduira gratis, et vous y aurez tous les jours du vin et du café; mais dans le cas où nous prendrions Sébastopol avant votre départ, vous resterez, et c'est dans cette ville que nous vous donnerons l'hospitalité. »

« Lorsqu'il eut achevé, il dit quelques mots à nos gardes; ils se retirèrent, et on nous permit d'aller rejoindre les autres prisonniers russes. Ils étaient assis en cercle autour du feu et paraissaient fort tristes. Parmi eux se trouvait le sous-lieutenant Savéliof, du régiment de Moscou. Après nous être salués, nous commençâmes à nous conter nos malheurs.

« Pendant que nous causions, un Français nous apporta un seau de fer rempli d'un liquide et nous dit : « Mangez, mangez; soupe bonne. » Lorsqu'il fut parti, un des nôtres tira une cuiller de son sac et s'approcha du seau : « Il faut que cela soit froid, dit-il, je ne vois pas de vapeur; » puis, ayant fait un signe de croix, il plongea la cuiller dans le seau : « C'est de l'eau, » ajouta-t-il lorsqu'il eut goûté la soupe. On se mit à rire; mais il fallut se contenter de ce souper. Après cela, nous nous couchâmes autour du feu, au milieu des zouaves qui nous gardaient. Le 10 septembre, on nous conduisit tous à Mamatchaï avec un convoi. Le gendarme souffrait tant de ses blessures, qu'il fit appel à la compassion du colonel Tanski. On vint le

prendre pour le conduire à l'hôpital, et comme il ne pouvait plus se soutenir, ce fut sur des fusils qu'on le transporta. »

Peu de jours après, les prisonniers furent embarqués sur *le Labrador*, et le 18 ils abordèrent sur les côtes de Turquie, où des souffrances bien autrement poignantes les attendaient.

« A peine avions-nous mis le pied sur le sol turc, qu'une nuée de femmes et d'enfans nous entoura en criant : — *Moscof! Moscof!* — Mais nous fûmes immédiatement emmenés par une troupe de soldats turcs auxquels on avait joint deux *cavas*. Pendant qu'on nous conduisait à la caserne, où nous devions être enfermés, la foule continuait à nous suivre. Quelques hommes se jetaient sur nous, armés de couteaux; d'autres nous lançaient des pierres; les femmes crachaient sur nous, mais les soldats réussirent à les tenir éloignées. On nous enferma dans une salle étouffante, dont les fenêtres grillées étaient fermées par des volets. Indépendamment des nombreuses sentinelles qui veillaient au dehors, deux *cavas* armés de pistolets se tenaient constamment dans la salle. Au bout de deux heures, trois officiers turcs vinrent nous prendre, et nous conduisirent avec une escorte chez le seraskier-pacha. Arrivés au bas d'un grand escalier de bois, on nous ordonna d'ôter nos bottes et de relever nos pantalons jusqu'au genou. Puis nous nous mîmes en marche, précédés par les officiers, qui avaient l'épée à la main. La chambre dans laquelle nous entrâmes était tapissée d'armes, et des soldats s'y tenaient de dix pas en dix pas. Une draperie verte séparait cette pièce du cabinet du seraskier; nous la soulevâmes et nous fûmes introduits. Le seraskier était assis devant une table de toilette; il fumait... Un homme, qui me parut Anglais, se tenait auprès de lui. Il parlait bien le russe et servit d'interprète.

« — Vous avez été pris par les Français? demanda-t-il à Savéliof.

« — Oui, lui répondit celui-ci.

« — Combien avez-vous de troupes à Sébastopol?

« — Je n'en sais rien; je ne suis pas resté longtemps dans la ville, et la connais fort mal.

« L'Anglais traduisit sa réponse au seraskier et m'adressa la même question. Je lui répétai ce que j'avais dit au colonel Tanski. Nous lui demandâmes ensuite si nous ne devions pas être conduits en France. Cette demande parut le contrarier, et il nous conseilla de ne point y songer pour le moment. Ainsi finit l'entrevue, et nous fûmes emmenés dans la caserne. »

Les prisonniers y demeurèrent longtemps en butte aux plus cruels traitemens. Les Turcs ne se bornaient point à leur refuser la nourriture nécessaire, ils se plaisaient à leur imposer toute sorte d'avanies, et lorsque l'un d'entre eux laissait apercevoir la croix que tous les Russes des classes inférieures portent sur la poitrine, ils les menaçaient de leurs baïonnettes. Enfin, au bout de trois semaines, un major turc et deux officiers entrèrent dans leur salle; ils leur proposèrent d'embrasser le mahométisme et de prendre du service dans l'armée du sultan. Ils s'y refusèrent et déclarèrent au major

qu'ils préféraient mourir. En entendant ces paroles, les officiers turcs se mirent à rire.

« Non-seulement vous ne reverrez plus votre pays, reprit le major, mais vous n'irez même pas en France. Vous resterez ici, et si vous n'acceptez pas nos propositions, vous nous mettrez dans la nécessité d'user de rigueur. Ah! je vous réponds que nous saurons bien venir à bout de votre obstination.

« Nous lui répétâmes tous que nous resterions fidèles à notre devoir, et il se retira, ainsi que les officiers, en jetant sur nous un regard menaçant. Effectivement il revint deux jours après avec deux *caras* armés de pistolets et de couteaux. Une foule de Turcs s'introduisirent à leur suite dans la salle, et ceux-ci n'étaient pas les moins inquiétans; leurs gestes et leurs paroles indiquaient la plus grande irritation. Nous comprîmes que nos jours étaient sérieusement menacés

« — Connaissez-vous, nous dit le major, quelque général ou officier français?

« — Oui, certainement, répondit avec assurance le lieutenant Savélioť, nous connaissons le maréchal Saint-Arnaud, un général de division, et enfin le colonel Tanski. C'est lui qui nous a appris que nous devions être conduits en France; il a même inscrit nos noms.

« Cette déclaration produisit le meilleur effet; le major sortit en colère, et tous les autres Turcs se retirèrent avec lui. »

Les jours suivans, en laissa les prisonniers en repos; mais un secrétaire turc, qui parlait le russe, s'établit dans la salle, et chercha par tous les moyens possibles à leur faire accepter les propositions du major. Ils demeurèrent inébranlables, et peu de jours après ils furent remis entre les mains des autorités françaises et embarqués pour Toulon, où leur position devint supportable, mais où ils ne cessaient pourtant pas de regretter leur pays.

La guerre de Crimée n'a pas eu seulement ses conteurs, elle a eu ses poètes. Nous ne parlons pas ici des chants de circonstance, qui ne méritent pas de nous occuper. Un écrivain qui s'était trop inspiré jusqu'à ce jour des littératures étrangères, M. Maïkof, a su traduire en strophes pleines de vigueur les sentimens qui s'exprimaient autour de lui. Parmi les petits poèmes qu'il a consacrés à la guerre de Crimée et où s'encadrent de vives peintures, on remarque surtout *le Soldat en retraite*. La nouvelle de la guerre est venue surprendre le vieux soldat Perfilief dans son village. Il veut partir; mais comment annoncer sa résolution à sa femme, la digne Marfoucha? Perfilief s'y décide cependant; il énumère les motifs qui ne lui permettent pas d'hésiter, puis il termine son discours, tout plein d'enthousiasme militaire, par une recommandation touchante.

« Tu le vois bien, de toute nécessité il faut que je parte. Qu'est-ce que je fais ici? Je m'y débats comme un poisson sous la glace. Mon cœur est déchiré; on dirait qu'il est dans les pattes d'un chat. Non, il faut que je suive les

camarades. Tu m'aimes, Marfoucha? Eh bien! laisse-moi partir, sinon cela finira mal.

« Approche-toi... donne-moi tes mains; nous allons rester assis côte à côte. Tes yeux pleurent... Ah! c'est leur sort... Mais il ne faut pas écouter les larmes; elles conseillent mal... Cependant il m'en coûte bien de vous laisser là. Les fils sont petits, hélas! la fille marche à peine.. Ah! je me surprends quelquefois..... moi, une vieille moustache!... Oh! je ne vous aurais jamais abandonnés pour un instant... Mais qu'y faire?... Les circonstances le veulent; l'empereur a besoin de fusils. Il faut que chacun se rende à la place où le devoir l'appelle... N'est-ce pas vrai?... Eh bien! toi aussi, tu as un devoir à remplir... La mort nous prend tous; il faut qu'à ta dernière heure, tu n'aies rien à te reprocher. Avant tout, n'oublie jamais que tu es mère. Apprends à nos enfans à aimer Dieu et à nous respecter. Puis, sois sévère quand il le faut, sans pour cela faire comme la voisine, qui bat ses enfans à tout propos. Si je reste sur le champ de bataille (sois sûre d'ailleurs que je ne me laisserai pas faire comme un conscrit), ne manque pas de rappeler souvent à ces enfans que je savais me conduire. Tu me comprends? mais en voilà assez; que la volonté de Dieu s'accomplisse... En avant du pied gauche! Le gouvernement ne vous oubliera pas; il y a un *oukaze* qui nous le dit... Et qui sait? Patiente un an ou deux; ce n'est pas long... Tout se passera peut-être sans malheur, et alors tu verras comme nous serons heureux. Partout, dans les villes, le clergé sortira en grande cérémonie et au son des cloches, pour saluer les braves. Puis viendra le tour de la musique, des clairons! Et quelle fête nous nous donnerons! L'eau-de-vie coulera à flots .. n'est-ce pas?... Ah! voilà que tu ris, ma vieille?... Allons, vite à la besogne; prépare-moi une fournée de gâteaux et ne ménage pas la farine; il m'en faut pour la route. J'aurai tout le temps de manger les biscuits du gouvernement »

Les romans de M. Tolstoï, les confidences recueillies par M. Sokolski, ont rappelé l'attention sur tout un côté de la littérature russe qui depuis Pierre le Grand n'a pas été, on le voit, sans importance. L'originalité du soldat russe avait été méconnue par la plupart des écrivains qui lui avaient donné place dans leurs récits. Lomonosof et Kheraskof n'avaient vu dans la vie militaire qu'un thème à narrations épiques imitées de la Grèce et de Rome. Les chroniqueurs de 1812 n'observaient guère le soldat qu'aux heures de combat, et l'idéalisaient volontiers afin de mieux exalter l'enthousiasme patriotique. Marlinski et Lermontof lui prêtaient les allures sauvages des héros de Byron. Aujourd'hui le type vrai se dégage de toutes ces exagérations, et l'intérêt littéraire n'y a rien perdu. Quant à l'intérêt moral, est-il besoin d'indiquer ce qu'il y gagne? Les tableaux que tracent M. Tolstoï et M. Sokolski peuvent-ils être tout à fait sans influence sur les hautes classes de la société russe? Depuis plus d'un siècle, cette société est partagée en deux mondes qui se connaissent à peine; dans l'un se trouvent les hommes à qui Pierre Ier a imposé les formes de la civilisation occidentale, dans l'autre tout le reste de la population, marchands, soldats et paysans. Les esprits

qui s'étaient avancés avec le plus d'ardeur jusqu'à présent dans la nouvelle voie qu'on leur avait tracée commencent à considérer avec une curiosité croissante les classes qui sont demeurées fidèles aux coutumes de leurs pères. Cette curiosité, les écrivains qui étudient les mœurs populaires cherchent en même temps à la satisfaire et à l'entretenir; quelques-uns d'entre eux ont songé à en profiter pour rétablir dans les rangs supérieurs de la société russe des formes depuis longtemps oubliées. Sous le nom de *slavophiles*, ils forment un petit groupe qui trouve piquant d'emprunter à la vieille Russie ses mœurs et ses costumes, faute de pouvoir rendre à leur pays quelques-unes de ses anciennes institutions. Cette prétention était d'une inconséquence vraiment étrange, et le ridicule en a fait justice; les peuples subissent, il est vrai, des modifications très diverses, mais jamais ils ne reviennent sur leurs pas. Nous attendons un tout autre résultat des préoccupations littéraires que nous venons de signaler. Peut-être sont-elles destinées à préparer un changement bien désirable. Un homme d'une imagination souvent clairvoyante, le poète polonais Mickiewicz, a soutenu qu'en Russie la barbarie n'est point, comme on le dit trop souvent, dans les régions inférieures de la société, mais au sein des classes lettrées. Cette assertion n'est pas aussi paradoxale qu'on serait tenté de le croire. Ce n'est point par le goût des plaisirs raffinés, ni même par l'étendue et la variété des connaissances, que l'homme cultivé se distingue le plus du barbare, c'est par la valeur morale. Or il est certain qu'en Russie le peuple proprement dit l'emporte de beaucoup à cet égard sur les classes supérieures. On y rencontre à tout moment, sous le sarreau du paysan ou la capote du soldat, des qualités et des vertus qui étonnent, une intelligence des choses de ce monde, un dévouement pour ses semblables, une résignation vraiment surprenante, et souvent une fermeté héroïque. Rien ne prouve mieux combien la souffrance épure et fortifie les âmes vraiment religieuses. Que les écrivains russes continuent donc à mettre en évidence, comme ils le font, le mérite de cette population opprimée, qui depuis tant de siècles se sacrifie pour la prospérité du pays. Quand cette vérité aura été clairement démontrée à la face de toute l'Europe, le parti contraire aux réformes qui existe encore en Russie ne pourra plus, sans rougir, prolonger sa résistance, et devra travailler de concert avec le gouvernement impérial à préparer l'affranchissement des classes inférieures. L'heure alors viendrait bientôt où les paysans russes ne relèveraient que d'eux-mêmes, et l'esprit d'ordre qu'ils montrent sous les drapeaux serait une des bases les plus sûres pour le régime libéral qu'ils verraient succéder à tant de siècles d'oppression.

H. Delaveau.

LE

COMTE MOLLIEN

LES FINANCES ET LA GUERRE PENDANT LES PREMIÈRES ANNÉES DE L'EMPIRE. — 1802-1808[1]. —

I. — LA GUERRE RECOMMENCE. — DISPOSITIONS FINANCIÈRES DE L'AN XI.

La paix d'Amiens, qui avait excité d'abord tant d'enthousiasme à Londres comme à Paris, avait à peine duré quelques mois, que déjà il était évident que la guerre allait reprendre le cours de ses fureurs. Signée à la fin de mars 1802, elle était rompue en mai 1803. Que déjà la révolution française eût été définitivement acceptée de ses ennemis avec le rang où le génie du premier consul et l'énergie intelligente et courageuse de la nation venaient de la porter, c'eût été trop beau pour la France, trop heureux pour le monde. Il n'entre pas dans les desseins de la Providence que le genre humain ait la carrière médiocrement raboteuse. Certes la période écoulée entre le 14 juillet 1789 et le 18 brumaire avait été laborieuse; mais il est dans l'ordre que les grands progrès s'achètent par des épreuves plus prolongées et plus dures encore. La révolution française était une ère nouvelle pour tous les peuples, pour ceux-là mêmes dont on avait tourné les armes contre elle. Elle était l'espoir des opprimés et l'appui des faibles; elle ouvrait au grand nombre des destinées différentes et meilleures. Le chemin, en pareil cas, n'est rendu praticable que par

(1) Voyez la première partie, *les Finances d'une monarchie au déclin*, dans la *Revue* du 15 juillet 1856.

d'immenses efforts longtemps soutenus et au prix d'énormes sacrifices. Le génie ancien de la civilisation, représenté par les aristocraties légataires de la féodalité, ne pouvait, quelque rudes leçons qu'il eût reçues, se tenir pour vaincu, et l'esprit de la révolution lui-même avait besoin de s'épurer à la manière de l'or qui se purifie par le feu. De part et d'autre, il y avait des passions qui voulaient s'assouvir et qui avaient besoin d'être lassées par l'adversité, comme ces maladies violentes qu'on ne peut apaiser qu'en épuisant le malade.

Cette dernière observation s'applique surtout au parti contre-révolutionnaire, soutenu et excité par les aristocraties et personnifié en elles. Le premier consul leur était odieux en proportion de ses légitimes succès, de la gloire dont il entourait la révolution française, de la consistance qu'il lui donnait par la puissance de son bras et par le caractère réparateur de son gouvernement. Sans doute on serait fondé à dire que la révolution, en sa personne, cherchait trop peu à se faire pardonner la haute fortune qu'avec lui elle s'était faite. Elle en jouissait non sans étalage. Cependant l'histoire rendra cette justice à la révolution française sous le consulat, ou pour mieux dire au grand homme qui, à partir de ce moment, la confondit avec lui-même, que s'il intervenait en maître dans les grandes affaires du continent, c'était pour résoudre, avec autant de sagesse que de vigueur, des difficultés qui, pour tout autre, eussent été insolubles. Dans l'empire germanique, à la suite de nos conquêtes sur la rive gauche du Rhin, les principautés ecclésiastiques de la rive droite devaient être sécularisées et partagées pour indemniser les princes qui avaient été dépouillés de l'autre côté du fleuve. C'était convenu en principe, mais les parties ne savaient pas se mettre d'accord, et, par leur avidité, elles donnaient un spectacle honteux. Le premier consul s'interposa heureusement, et de la manière la plus désintéressée, pour concilier des ambitions qui sans lui se fussent entre-déchirées. De même en Suisse la médiation qu'il exerça fut celle d'un homme qui sait le poids de son épée, mais elle ne fut pas moins d'un arbitre rempli d'impartialité et de modération. Les agrandissemens territoriaux qu'il donna à la France du côté de l'Italie, après la paix d'Amiens, furent-ils pour les aristocraties européennes, pour l'aristocratie anglaise en particulier, plus qu'un prétexte, et l'équilibre européen n'était-il pas déjà rompu? Sans doute ces accroissemens constataient et consacraient la suprématie de la France en Europe; mais cette suprématie lui appartenait de par la grandeur des principes qu'elle représentait, de par l'éclat de ses triomphes, et de par le génie du grand homme qu'elle avait à sa tête. Quant aux acquisitions, le texte et l'esprit des traités de Lunéville et d'Amiens ne s'y opposaient pas. Bien plus, elles étaient notoirement prévues,

car le sort du Piémont était déjà indiqué bien avant la conclusion des négociations, et l'Angleterre, quand elle avait signé la paix, n'avait fait à ce sujet aucune réserve, tandis qu'elle voulait garder Malte au mépris des traités. Du moins les victoires qui nous avaient mis dans la main les provinces annexées à la France par le premier consul étaient sans tache, et les populations conquises se soumettaient avec joie. Au contraire, lorsque l'Autriche, en 1793, avait planté, au lieu du drapeau blanc, le drapeau impérial sur les murs de Condé et de Valenciennes, ou que, aux jours de nos revers en Italie, devenue maîtresse de Turin, elle avait prétendu y rester malgré les réclamations de Paul Ier en faveur du roi de Sardaigne, et lorsque l'Angleterre s'était établie dans Toulon comme chez elle et pour son compte, elles avaient indignement trahi la cause royaliste pour la défense de laquelle elles disaient avoir pris les armes, et envers les habitans elles avaient été des oppresseurs. A l'égard de l'équilibre européen, s'il était difficile aux cabinets étrangers de se résigner à voir la France dominer en Italie lorsque déjà elle tenait sous sa loi directe ou sous sa suzeraineté les bouches de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin, il était impossible à Napoléon d'y renoncer. La fierté de la révolution française, le sentiment qu'elle avait de sa force et de sa mission dans le monde, l'attachement de la France pour des peuples qu'elle avait soustraits à un joug détesté, interdisaient au premier consul de prêter l'oreille à toute proposition qui aurait tendu à faire de l'Italie et de la Hollande autre chose que ce qu'elles étaient en 1802, des états placés sous le protectorat de la France. Les cabinets qui, par leurs démarches directes ou leur concours dissimulé, précipitèrent une fois de plus l'Europe dans les horreurs de la guerre ont encouru une grande responsabilité devant l'histoire. Si quelque chose est prouvé, c'est qu'un seul gouvernement fit des efforts sincères pour conserver la paix, et proposa avec loyauté des transactions, que repoussa la duplicité des uns, l'égoïsme ou la haine implacable des autres, et ce gouvernement fut celui de Napoléon.

Dès la rupture de la paix d'Amiens, le premier consul, avec la sûreté de son coup d'œil, vit bien que ce ne serait pas avec l'Angleterre seule qu'il aurait à compter de nouveau. Ses préparatifs militaires furent tels qu'ils pussent répondre et du côté de la mer et du côté des puissances continentales. Il jugea nécessaire d'avoir une armée de terre de 500,000 hommes. Il mit à flot tout ce qu'il y avait de vaisseaux de ligne dans les ports, et donna les ordres les plus pressans pour qu'on achevât rapidement ceux qui étaient sur le chantier, de manière à porter à cinquante le nombre de ces citadelles flottantes, avec des frégates en proportion. Ensuite il fit construire des embarcations d'un moindre échantillon pour former

ce qui prit le nom de la flottille de Boulogne, et qui était en réalité la flotte la plus nombreuse qu'on eût vue jusque-là, car elle se composait de douze à treize cents chaloupes, bateaux et péniches, tous portant du canon, et d'un millier de navires de transport, achetés au cabotage ou à la grande pêche.

De là une charge relativement bien lourde pour les finances. Le budget des dépenses de l'an XI (de septembre 1802 à septembre 1803), estimé d'abord à 500 millions, fut porté à 590, et fut effectivement de 632. Les recettes ordinaires ne furent que de 571 millions (1). Les dépenses devaient s'élever à 632 millions; mais aux recettes ordinaires on sut ajouter des ressources extraordinaires, sans recourir à l'emprunt, si ce n'est bien plus tard et seulement par une méthode indirecte à l'occasion du règlement définitif des budgets des années IX, X et XI. Ce furent d'abord les subsides des états alliés et des cliens de la république française. En fait d'alliés, il n'y avait guère que l'Espagne qui pût porter ce nom. Le premier consul aima mieux son argent que son concours actif, qui n'eût jamais été efficace, non-seulement parce que chez cette généreuse nation tout s'était désorganisé sous la déplorable administration d'un indigne favori, mais encore parce que Godoy penchait en secret pour l'Angleterre et ne demandait pas mieux que de trahir l'alliance. L'Espagne s'engagea à un subside de 6 millions par mois, que le règlement des comptes antérieurs réduisit à quatre, somme qu'encore il lui était plus aisé de promettre que de payer.

Les cliens, c'étaient les états qui avaient été mis au monde par la révolution française, comme la république italienne, et ceux qu'elle avait délivrés de la domination autrichienne pour les entraîner dans son orbite, comme la Ligurie et Parme; c'était encore la Hollande, qui s'était modelée à notre image. On demanda à la dernière une coopération directe et complète; elle la donna avec cette honnêteté et cette fidélité qui sont des attributs reconnus du caractère hollandais. La république italienne, qui n'avait pas encore d'armée, quoiqu'elle dût bientôt mettre en ligne des troupes vaillantes, ne pouvait offrir que de l'argent; elle fournit en conséquence 1 million 600,000 fr. par mois ou 19,200,000 fr. par an; la république ligurienne donna 1,200,000 fr. par an, et Parme 2 millions. C'était de la part de l'Italie une contribution totale de 22,400,000 fr. A cette

(1) Voyez les *Mémoires* du duc de Gaëte, t. Ier, p. 304. C'est, d'après la même autorité (t. II, p. 15), que je porte les dépenses à 632 millions (exactement 632,279,523 fr.). Tel en était le montant en l'an XIII, lors de la clôture de l'exercice. On sait qu'à cette époque le montant des recettes ne comprenait pas les frais de perception; mais en l'an XI une partie des dépenses des départemens, les dépenses fixes, étaient portées au budget de l'état.

époque, une somme pareille était un secours bien plus efficace que ne le serait aujourd'hui le double : non que la valeur de l'argent ait décru dans cette forte proportion, mais la guerre se fait d'une façon beaucoup plus coûteuse, et jamais personne n'a possédé au même degré que Napoléon l'art de tirer d'une somme déterminée le plus grand effet (1).

Il fit contribuer l'ennemi lui-même à l'entretien de son armée de terre et de mer. Le Hanovre, possession de la maison régnante d'Angleterre, fut occupé par un corps de 30,000 hommes, qu'on nourrit au moyen des impositions, sans grever l'habitant, parce que l'armée hanovrienne fut dissoute. C'était en même temps un poste d'observation en Allemagne. Le royaume de Naples, dont on avait cent raisons de se méfier, puisque la reine qui le gouvernait sous le nom de son époux ne prenait pas la peine de dissimuler son antipathie pour la république française et pour le premier consul, reçut de même un corps d'armée de 15,000 hommes parfaitement commandé, qui s'établit et se fortifia dans le golfe de Tarente.

En outre, la nation lui offrit d'une manière spontanée une assistance financière indépendante de l'impôt. Ce furent des souscriptions destinées à construire une flotte avec laquelle on pût aller terminer sur le sol même de l'Angleterre la sanglante rivalité qui divisait les deux nations. Les départemens, les communes, les corporations, les particuliers s'empressèrent de s'inscrire pour de fortes sommes. Les petites villes donnaient des bateaux plats, les grandes cités ou les départemens des frégates ou des vaisseaux de ligne. En tout, ce ne fut pas moins de 40 millions, à répartir, il est vrai, sur plusieurs exercices.

Déjà le premier consul avait avisé à faire de l'argent d'une colonie lointaine qu'il était bien clair qu'on n'utiliserait pas tant que la guerre durerait; c'était la Louisiane. En 1801, par la convention de Saint-Ildefonse, elle avait été rétrocédée à la France par l'Espagne. A la paix, le premier consul avait eu le dessein d'en pousser vivement la colonisation; à l'approche des hostilités, il dut changer de plan, et il prit son parti avec cette promptitude qui lui était propre. Un envoyé des États-Unis, M. Monroë, le même qui depuis fut prési-

(1) Quand on compare les budgets de ce temps-là avec ceux d'aujourd'hui, il faut être en garde contre l'erreur à laquelle peut donner lieu la circonstance qu'alors les frais de perception et la majeure partie des dépenses locales n'étaient pas compris au budget de l'état. Ainsi le budget de 1857 est porté à 1 milliard 699 millions; mais si de là on retranche les frais de perception et les sommes affectées aux localités (départemens et communes), il ne reste plus que 1 milliard 175 millions. Si l'on en rabat encore la somme qui répond à l'accroissement de la dette publique, en comprenant dans celle-ci la dette flottante, on arrive à 900 millions à peine.

dent avec honneur, venait d'arriver pour conférer avec le gouvernement français au sujet du transit sur le Mississipi; on lui proposa l'acquisition même de tout ce vaste pays. Il prit sur lui d'accepter, sauf ratification, et le traité fut signé moyennant 15 millions de dollars ou 80 millions de francs. Après déduction d'une somme d'environ 20 millions, destinée à indemniser le commerce américain des captures faites sur mer injustement par la marine militaire de la France pendant la dernière guerre, et d'environ 6 millions pour commission ou escompte, ce fut pour le trésor un supplément de 54 millions.

Par cet ensemble de moyens, et grâce à l'économie rigoureuse par laquelle s'est toujours signalé le gouvernement de Napoléon, il devenait possible, non-seulement de couvrir les dépenses de l'an XI, mais aussi de parer à celles de l'an XII, qui allaient monter plus haut, car c'est en l'an XII que la construction de la flottille de Boulogne fut le plus vivement poussée.

Confiné dans ses fonctions de directeur général de la caisse d'amortissement, M. Mollien ne prit aucune part aux différens arrangemens que je viens de rappeler; mais il eut avec le premier consul une suite d'entretiens intéressans. Le premier consul avait profité de la paix pour envoyer à Saint-Domingue une expédition destinée à y rétablir l'autorité de la France. Quand il eut lieu de croire que la guerre allait recommencer, il lui revint à l'esprit qu'une foule de navires de commerce étaient en mer chargés d'approvisionnemens et de marchandises diverses pour cette destination ; d'autres couraient les mers dans toutes les directions. Or les habitudes auxquelles jusque-là le cabinet anglais s'était montré trop fidèle, et dont la violence contraste avec l'esprit de modération dont nous le voyons animé présentement, autorisaient à penser qu'avant aucune déclaration de guerre les frégates de la marine britannique courraient sus aux bâtimens français. Napoléon aurait donc voulu qu'on insinuât à nos armateurs de faire assurer leurs navires avec les cargaisons par les compagnies anglaises, et il consulta M. Mollien sur les moyens de lancer l'insinuation sans qu'elle parût venir du gouvernement. M. Mollien n'eut pas de peine à lui faire comprendre que quelque adresse qu'on y mît, quelque détour qu'on prît, le commerce verrait aussitôt la portée de l'avis, et que l'effet immédiat serait une panique. Le premier consul se rangea à l'opinion de M. Mollien, et ne continua l'entretien que pour se faire renseigner en détail sur le mécanisme et les effets des assurances maritimes. Je mentionne ici la conversation à cause d'un trait particulier par lequel se révèle une des dispositions que Napoléon apportait aux affaires.

Le premier consul, en énonçant l'idée de faire assurer les navires

français par les compagnies de Londres, cachait à M. Mollien que c'était en prévision d'une rupture qu'il jugeait imminente; mais celui-ci, qui était parfaitement informé par la correspondance de quelques grands capitalistes, répondit comme s'il eût été au courant de la pensée du premier consul. Là-dessus Napoléon répliqua vivement comme un homme qui a été compris malgré lui : « Et pourquoi concluriez-vous de ce que je viens de dire qu'il puisse être question de guerre entre l'Angleterre et nous? Le commerce n'a-t-il pas de précautions à prendre contre les pirates? Quand je vois une masse aussi considérable de capitaux jetés avec tant de précipitation dans une colonie, et dont les retours peuvent être si longtemps incertains, j'ai lieu de m'étonner sans doute de ce que les négocians français, qui ne prêteraient pas une obole au gouvernement, confient si imprudemment à la mer tant de richesses (1). » On a ainsi un exemple de la réserve, portée jusqu'à la défiance, qu'il observait dans ses rapports avec ses collaborateurs les plus sûrs. Il avait lui-même justifié cette disposition d'esprit le jour où il avait adressé à M. Mollien ces remarquables paroles : « Quand on gouverne avec tant d'élémens ennemis de tout gouvernement, après tant de désordres, au milieu des dissentimens publics, parmi des partis qui définissent tous également mal le pouvoir et qui ne s'en sont successivement emparés que pour le perdre, la défiance devient une vertu, parce qu'elle est une nécessité. »

Ses légitimes appréhensions au sujet de l'action que la guerre exercerait sur les affaires commerciales ne furent pas étrangères à la détermination qu'il prit relativement à la Banque de France et à la refonte qu'il fit de cette institution par la loi du 24 germinal an XI. Jusqu'au moment où la loi fut préparée, il en conféra fréquemment avec M. Mollien, et ce fut par son intermédiaire principalement qu'il fit agréer à la Banque les changemens dont j'ai dit un mot. Le principal personnage de la Banque était M. Perregaux, banquier devenu sénateur, qui se prêta d'assez bonne grâce à tout ce que proposait le premier consul, sans cependant bien en apprécier la portée, ni même l'utilité. Il était fort étonné qu'au milieu de tant de soucis le premier consul trouvât le temps de s'occuper de la Banque, et le fît avec cette insistance et cette sollicitude des détails. « Qui donc s'avise, disait-il à M. Mollien, de l'embarrasser de nos affaires? » C'était une erreur de M. Perregaux de ne pas voir qu'une grande banque n'est pas une institution purement privée, qu'elle participe des caractères des institutions publiques, et qu'il appartient à un gouvernement éclairé d'exiger d'elle, en retour des

(1) *Mémoires d'un Ministre du trésor public*, t. Ier, p. 335.

avantages dont elle est investie, qu'elle observe certaines règles indiquées par l'intérêt public.

Continuellement préoccupé des besoins financiers de l'état, le premier consul se remettait souvent à discuter avec le directeur général de l'amortissement, de même qu'avec quelques autres hauts fonctionnaires, des moyens qu'il devait y avoir de négocier autrement qu'avec une perte énorme les *obligations* et les *bons à vue* (1) des receveurs-généraux, titres qui formaient l'actif du trésor. Il lui semblait qu'il serait mieux d'en confier le soin aux receveurs-généraux eux-mêmes réunis en syndicat que de s'en remettre à des banquiers irresponsables de fait, quoiqu'ils répondissent nominalement. Le ministre du trésor, M. de Barbé-Marbois, qui avait aperçu des irrégularités dans les actes de quelques-uns des receveurs-généraux, était opposé à l'intervention de ces fonctionnaires. M. Mollien au contraire, quand le premier consul lui demanda son opinion, n'hésita pas à s'y montrer favorable; mais au lieu de desservir le ministre, à qui Napoléon imputait les conditions onéreuses qu'on subissait dans le placement des obligations, il eut le bon goût et le courage de le défendre : il exposa au premier consul que, si les titres dont disposait le trésor se négociaient difficilement et avec un sacrifice considérable, il fallait en chercher l'explication dans la défiance que le trésor public inspirait aux capitalistes, défiance qui s'était atténuée depuis le 18 brumaire, mais qui subsistait encore, et conservait sa raison d'être. « Le trésor, disait-il, n'a pas cessé d'avoir des arriérés à solder. Les crédits ouverts excèdent les recouvremens, par conséquent les personnes qui ont traité avec l'état pour les différens services publics ne sont pas assurées d'être payées intégralement aux époques fixées, et il y en a nécessairement un certain nombre qui ne le sont pas. Ces retards, ces sortes de suspensions de paiemens se présentent sur une moindre échelle qu'avant la révolution; mais il faudrait, pour le bon ordre, qu'on ne vît plus rien de semblable. Jusque-là, les valeurs du genre des *obligations* éprouveront plus ou moins de discrédit, quoique toutes les *obligations* proprement dites soient payées exactement par les receveurs-généraux, ou à leur défaut par la caisse d'amortissement. » M. Mollien concluait de là qu'il y avait une amélioration importante à introduire dans les relations de l'état avec ses créanciers, qu'il fallait donner aux porteurs d'ordonnances toute sécurité sur le mode et l'époque du paiement. Il faisait remarquer au premier consul que

(1) Les *bons à vue* étaient des titres analogues aux *obligations*. C'étaient des mandats acceptés par les receveurs-généraux, et à valoir sur les rentrées qu'ils espéraient du chef des contributions indirectes, telles que les douanes, l'enregistrement, l'impôt sur le tabac.

l'ajournement était pour le trésor un mauvais calcul, que les personnes qui traitaient avec l'état, sachant d'avance la chance qu'elles couraient, en tenaient compte dans les conditions de leur marché; qu'ainsi, en se dispensant de payer régulièrement quelques-unes de ses dettes, le gouvernement se préparait, par l'inévitable aggravation des clauses de ses traités, une perte décuple du profit qu'il avait pu faire. Dans une note que le premier consul lui avait demandée, il s'exprimait en ces termes : « La lutte n'est jamais égale lorsque la récrimination du grand nombre est provoquée contre un seul. Le gouvernement qui paie mal ne paie pas moins, et finit par obtenir moins en payant plus. » Ici M. Mollien rencontrait une des idées les plus arrêtées qu'il y eût dans l'esprit de Napoléon. Je veux parler de son peu d'estime pour les capitalistes en général, et nommément pour ceux qui étaient entrepreneurs de services publics et fournisseurs des armées en particulier.

J'ai eu occasion de dire comment ce penchant, qui est contraire à la juste notion qu'on a aujourd'hui de la propriété, était chez lui une réminiscence des temps antiques, où la richesse mobilière attirait peu de considération, une des conséquences de son admiration excessive pour les Romains; mais en même temps qu'un souvenir classique, c'était l'effet d'impressions personnelles profondément gravées en lui. Dans le cours de ses immortelles campagnes d'Italie, il avait été choqué de la tenue des munitionnaires des armées et des bénéfices qu'ils faisaient. Pendant qu'à son départ de Nice les généraux sous ses ordres avaient considéré comme une libéralité qu'on leur donnât à chacun trois ou quatre louis en or, les fournisseurs étaient dans l'abondance, et plus tard, à Milan, il avait été révolté du faste de quelques-uns de ceux qu'il avait dû employer ou que le gouvernement avait placés auprès de lui, indigné de l'influence corruptrice qu'ils savaient exercer sur de braves militaires. Sous le consulat, et plus tard, il en voyait encore plusieurs afficher un grand luxe et quelques-uns se vanter inconsidérément de la grandeur de leurs profits. Il n'apercevait ni les chances qu'ils couraient, ni les pertes qu'ils supportaient maintes fois. A l'égard des capitalistes en général, s'ils ne lui inspiraient qu'une médiocre sympathie, il avait ses motifs. Il les avait trouvés égoïstes, sans patriotisme, sans intelligence, quand, à son avénement au consulat, il leur avait demandé des avances. Vainement il avait aboli l'emprunt forcé et progressif de 100 millions qui les aurait particulièrement frappés, vainement tous ses actes avaient été d'un gouvernement réparateur; son appel au commerce et à la banque de Paris, pour obtenir un prêt à court terme de 12 millions indispensable à la marche des affaires et au salut du pays, n'avait pas été entendu, quoiqu'il offrît

pour le remboursement les meilleures garanties, tandis qu'un signe suffisait à Pitt pour obtenir des trésors. Dans un moment d'épuisement général, Pitt ayant fait un appel à la nation, une souscription nationale lui avait livré en moins d'une heure et demie 450 millions de francs (1). Un tel rapprochement donne la clé de certaines paroles de Napoléon et de certains de ses actes. On comprend comment, dans l'entretien avec M. Mollien, que je viens de mentionner, au sujet des assurances maritimes, il lui parle, avec l'amertume d'une grande âme blessée, des *négocians qui ne prêteraient pas une obole au gouvernement*, tout en exposant leur fortune aux plus grands hasards.

Les opinions de M. Mollien, qui avait, lui, le sentiment le plus élevé et le plus avancé des droits de la propriété et du respect qu'elle mérite, lors même que le propriétaire serait personnellement peu intéressant, venaient ainsi se heurter contre des préventions fortement enracinées dans la pensée et même dans le sentiment de Napoléon. De là pour M. Mollien un labeur continuel, une lutte toujours renouvelée. Il ne parvint pas à changer l'opinion de Napoléon, ni à détruire ses antipathies; mais dans la pratique, presque toujours il obtenait à la longue qu'il se relâchât de ses rigueurs.

Les comptes-rendus successifs de la caisse d'amortissement augmentaient la considération dont jouissait M. Mollien auprès du public et la haute opinion qu'en avait Napoléon. Le compte de l'an x constata que l'établissement avait pendant cet exercice doublé par de nouveaux achats sa propriété en 5 pour 100, et que, malgré la modicité de sa dotation et l'éventualité de ses ressources, il avait pu, dans l'intervalle de moins de trois années écoulé depuis sa création, racheter près du trentième de la dette constituée. Les résultats de l'an XI furent plus satisfaisans encore. La caisse possédait, à la fin de cet exercice, plus de 3,600,000 francs de rente 5 pour 100. C'était le quatorzième de la dette publique. Elle était parvenue à réaliser des créances désespérées, dont le trésor jusque-là n'avait pu rien faire; elle servait avec une exactitude exemplaire l'intérêt des cautionnemens. Cet intérêt était compté presque toujours à domicile

(1) C'était à la fin de 1796. La situation intérieure de l'Angleterre était critique. Une révolte formidable avait éclaté sur la flotte. La banque d'Angleterre était à bout de ressources. Aucun des banquiers de la Cité n'aurait osé se charger de la négociation d'un emprunt. Il fallait pourtant 18 millions sterling (450 millions de francs). Le gouvernement fit alors un appel au patriotisme des particuliers pour la souscription d'un emprunt de cette importance, à des conditions médiocrement avantageuses. Le lundi 5 décembre, à dix heures, les portes de la banque furent ouvertes et des registres placés dans la salle; à onze heures vingt minutes, le montant de 18 millions sterling était atteint, et les souscripteurs arrivaient toujours. Voyez l'intéressant écrit de M. William Newmarch : *On the Loans raised by M. Pitt, during the first french war*, page 16.

aux parties prenantes, dont le nombre n'était pas de moins de trente-trois mille. Enfin elle avait remboursé les emprunts dont elle s'était aidée pour solder les achats de 5 pour 100 ordonnés par le premier consul au moment où la paix d'Amiens fut rompue. L'opération mérite qu'on s'y arrête; elle montre ce qu'étaient les rapports de M. Mollien avec Napoléon.

Lorsque la saisie des navires français en pleine mer, sans déclaration de guerre préalable, eut appris au public que la rupture avec l'Angleterre était définitivement consommée, on dut s'attendre à une forte baisse des fonds publics, comme toujours quand la guerre survient à peu près inopinément. Les spéculateurs à la hausse, qui avaient acquis plus de rentes qu'ils n'en pouvaient payer, étaient cruellement désappointés. Ils firent parvenir leurs doléances jusqu'au premier consul; quelques-uns d'entre eux étaient parmi ses alentours; ils représentèrent qu'ils n'avaient eu en vue que le bien de l'état et l'intérêt du gouvernement, que le gouvernement ne devait pas les abandonner dans leur déconvenue, que pour lui c'était une question d'honneur. Le premier consul était fort sensible à tout ce qui touchait à l'honneur du gouvernement, d'ailleurs l'idée qu'il avait de l'étendue des attributions légitimes de l'état était telle qu'il devait juger naturel d'intervenir en pareille matière. Il fit donc venir M. Mollien, et avec cette abondance de raisons qu'il savait toujours trouver, et qu'il déduisait dans un langage coloré de manière à convaincre ou à éblouir ses auditeurs, quels qu'ils fussent, il lui exprima la volonté que la caisse d'amortissement agît puissamment, afin de soutenir le 5 pour 100 à la cote relativement élevée qu'il avait obtenue pendant la paix. Il s'appuyait particulièrement de l'intérêt du commerce, déjà bien éprouvé par les méfaits des corsaires anglais. M. Mollien lui fit remarquer que le commerce, et surtout la classe qui se livrait aux opérations maritimes, n'avait guère de rentes sur l'état. « Si les intéressés dans le 5 pour 100 ne sont pas des commerçans, répliqua le premier consul, ils sont au moins des Français, et le gouvernement leur doit secours. » Puis il demanda de quelle somme M. Mollien aurait besoin pour retarder la baisse de huit jours au moins. La réponse fut que, selon toute vraisemblance, plusieurs dizaines de millions n'y pourraient suffire. Surprise du premier consul, insistance de M. Mollien. Bref, le directeur général de la caisse d'amortissement reçoit l'ordre de consacrer à soutenir le 5 pour 100 quatre millions à la prochaine bourse, et pareille somme chacun des deux jours suivans. Douze millions alors, c'était une somme énorme; mais l'ordre était impérieux. « Point d'objection, avait dit Napoléon; si ces fonds ne sont pas à votre disposition, il faut les trouver. J'écris au ministre des finances et au ministre du trésor; voyez-les

tous les deux. Vous viendrez, chacun des trois jours, me rendre compte de vos opérations et de leur effet. » La caisse d'amortissement n'avait guère que 3 millions et demi de disponibles; le ministre du trésor n'avait absolument rien; le ministre des finances trouva quelques fonds de caisse qu'il livra. La caisse des invalides de la marine avait des économies qu'elle grossissait par le moyen de la retenue qui lui était assignée non-seulement sur les traitemens, mais aussi sur toutes les dépenses de ce ministère. Le ministre de la marine s'en dessaisit. Le premier consul fit remettre sur sa cassette particulière 1 million; quelques sommes furent offertes par des particuliers à titre de prêt. En quelques heures, les 12 millions furent réunis; mais après les trois jours ils étaient épuisés, et la baisse n'était pas de moins de 10 pour 100. Le premier consul se consola facilement de son insuccès. « Eh bien, dit-il à M. Mollien, vous avez été battu (il aurait été plus exact de dire que c'était lui). C'est un faible mécompte; j'ai prouvé à l'Angleterre que nous pouvions encore pourvoir à d'autres besoins que ceux de la guerre. » Il prit ses mesures pour régulariser les versemens faits par le ministre des finances et par la caisse des invalides de la marine; celle-ci fut indemnisée en rentes. Quant à ce qu'il avait avancé lui-même, il dit noblement à M. Mollien : « Vous rembourserez plus tard, et quand vous le pourrez, ce que vous a fourni ma caisse personnelle. »

La guerre et les préparatifs immenses d'une descente en Angleterre semblèrent redoubler, à l'égard des affaires intérieures, l'activité du premier consul, au lieu de l'amoindrir. Le code civil s'achevait; les autres codes se préparaient. La Légion d'honneur avait été créée. Les travaux publics recevaient une impulsion nouvelle. Son œil scrutateur était partout; son initiative ne reculait devant aucune des difficultés qui se présentaient à lui, et telle était sa puissance d'assimilation, qu'il semblait qu'aucun sujet ne lui fût étranger, et qu'en toute chose il n'eût pas moins à enseigner aux vétérans des affaires publiques qu'à apprendre d'eux. Il se multipliait au conseil d'état, et plus encore dans ses conférences avec les ministres, qu'il reprenait l'un après l'autre de manière à les fatiguer tous. Il donnait de fréquentes audiences aux ambassadeurs étrangers. La tâche de réorganiser l'administration, l'état, la société, semblait si bien être son lot naturel, qu'on eût dit que pour la bien remplir il n'avait pas besoin de s'efforcer.

II. — L'EMPIRE. — LA CAMPAGNE D'AUSTERLITZ. — GRANDS EMBARRAS DU TRESOR, OPERATIONS ET PROJETS DE M. OUVRARD.

Dans son admiration reconnaissante, la France prodiguait à Napoléon les témoignages de sa confiance. A la paix, elle avait changé en

une magistrature à vie le consulat, qui d'abord ne lui avait été donné que pour dix ans. Elle fit plus quelque temps après le renouvellement de la guerre, lorsqu'elle eut été alarmée sur la conservation d'une tête si précieuse par la formidable conspiration qui réunissait trois hommes étonnés de se trouver ensemble : George Cadoudal, Pichegru et Moreau, et dans laquelle trempaient le comte d'Artois et le cabinet anglais : elle rétablit la monarchie à son profit, avec la précaution, imitée d'Auguste, de substituer le titre d'empereur à celui de roi, et de ne pas abolir le nom de la république (1), dans l'espoir de concilier au nouveau régime beaucoup d'hommes honnêtes qui tenaient à ce qu'on s'écartât le moins possible des traditions de la révolution. A l'occasion de cet événement, cinq nouveaux conseillers d'état furent nommés, et M. Mollien fut l'un d'eux. Il en profita pour hâter l'adoption de quelques mesures de détail qui regardaient l'administration de la caisse d'amortissement. C'étaient des améliorations au régime des cautionnemens et à celui des consignations judiciaires, dont la caisse était chargée. A quelque temps de là, en sa qualité de directeur général de la caisse d'amortissement, il crut devoir présenter des remontrances contre deux actes qui opéraient un échange entre des titres de rente 5 pour 100 acquis par la caisse et les dotations en immeubles de la Légion d'honneur et du sénat. La caisse d'amortissement devait transférer environ 1,500,000 francs de rentes à la Légion d'honneur contre une masse de domaines nationaux estimés à 30 millions environ, et céder de même 1,700,000 francs de rentes au sénat contre 40 millions de pareilles propriétés. M. Mollien exposa que la caisse d'amortissement serait lésée, puisqu'en échange d'un revenu assuré, elle recevrait un revenu moindre et incertain par nature. Il fit aussi valoir que c'était remettre dehors des titres de rente que le public pouvait considérer comme définitivement retirés, et il pouvait espérer de trouver Napoléon sensible à ce dernier argument, car l'empereur attachait un grand prix à éviter autant que possible tout ce qui pouvait augmenter le montant de la dette constituée et à profiter de toutes les occasions pour la restreindre. A toutes ces raisons, Napoléon pouvait en opposer qui étaient pour le moins aussi bonnes. Il avait à dire qu'il lui importait de bien assurer le service financier de la Légion d'honneur et du sénat, et que le dommage éprouvé par la caisse d'amortissement n'était pas tel que les créanciers de l'état pussent s'en inquiéter; qu'au surplus, en se défaisant, avec l'habileté dont son directeur général avait fourni tant de preuves,

(1) L'article 1er du sénatus-consulte du 28 floréal an XII (18 mai 1804), qui donna à Napoléon le titre d'empereur, commence en ces termes : « Le gouvernement de la république est confié à un empereur qui prend le titre d'empereur des Français. »

des domaines nationaux qui lui étaient transmis, la caisse se trouverait dans une position plus avantageuse qu'auparavant. Il dicta dans ce sens une longue réponse à la note de M. Mollien, et les deux décrets furent présentés au conseil d'état. Ils y obtinrent l'unanimité des suffrages, moins celui de M. Mollien, qui renouvela ses objections. Napoléon témoigna par son attitude et son langage qu'il était loin de prendre en mauvaise part l'insistance du directeur général.

Les difficultés du trésor s'aggravaient pendant ce temps, au-delà de ce que le public pensait et de ce qu'en avait pu découvrir encore le regard pénétrant de Napoléon. Les dépenses publiques avaient pris un nouvel accroissement. Le budget des recettes de l'an XII avait été évalué à 700 millions, toujours indépendamment des frais de perception et d'une partie des centimes additionnels établis pour les dépenses des localités, ce qui devait faire monter la charge des contribuables au-delà de 800. La dépense, estimée aussi primitivement à 700 millions, fut en réalité de 804, ce qui ne paraîtra point excessif, si l'on se rappelle les efforts qu'il fallut faire pour la flottille de Boulogne et pour l'entretien de nombreuses armées de terre et de mer. Il est vrai que les recettes, au lieu de 700 millions net, furent de 770; restait cependant un déficit qui, d'après les chiffres qui précèdent, aurait été de 34 millions. Cette année, pour augmenter les revenus de l'état, Napoléon consentit à l'établissement d'un impôt sur les boissons, qu'il avait repoussé jusqu'alors (1). Ce fut à l'origine un droit unique et très faible, dont la perception s'assurait au moyen d'un inventaire dressé par les agens chez les récoltans de vins et de cidres, les distillateurs et les brasseurs de bière. Il était de 40 centimes par hectolitre pour les vins, de 16 sur les cidres, poirés et hydromels, et d'un droit analogue sur les liqueurs produites par la distillation; mais ce n'était qu'un germe destiné à se développer bientôt. La loi du 24 avril 1806 y ajouta un droit du vingtième du prix à chaque vente et revente en gros, et un droit du dixième à la vente en détail. Un peu plus tard, le droit primitif dut même disparaître, parce que l'inventaire avait entraîné à sa suite l'invasion du domicile des citoyens dans un très grand nombre de départemens, surtout dans le midi. L'empereur put constater, pendant le séjour qu'il fit à Bayonne et à Bordeaux en 1808, combien c'était impopulaire. Une loi nouvelle supprima donc le droit d'inventaire; elle abolit aussi le droit à chaque vente et revente en gros, qui excitait les plaintes du commerce. L'un et l'autre furent remplacés par le droit de circulation et le droit d'entrée perçu aux portes des villes et bourgs de plus de 2,000 âmes. La perception de

(1) Ce fut l'objet de la loi du 5 nivose an XII (25 décembre 1803).

l'impôt des boissons fut réunie dès le principe à celle de plusieurs autres taxes qui existaient déjà sur le tabac fabriqué, les voitures publiques, les cartes à jouer, les bacs, la marque des objets d'or et d'argent, les péages sur les canaux et les routes. Ce fut l'objet d'une administration, qui reçut le titre de *régie des droits réunis*. Par compensation à l'impôt des boissons, les contribuables furent dégrevés de 10 millions 200,000 fr., qu'on rabattit de la contribution foncière dans l'intérêt de ceux des départemens qui étaient surimposés. On sait combien, à l'origine de notre nouveau système d'impositions en 1789, la contribution foncière était inégale. Cette inégalité a motivé une suite de dégrèvemens; de nos jours, quoiqu'elle subsiste encore à un degré marqué, on la considère comme un fait irrémédiable, et on renonce à la faire disparaître (1).

En l'an XIII, on avait encore une forte dépense, et si l'on comptait en plus le produit des droits réunis, qui devait former plus de 20 millions, on avait en moins les subsides de l'Espagne, qui, de l'état d'amitié passive avec la France, était passée à l'état d'alliance offensive et défensive à la suite d'un infâme guet-apens ordonné par Pitt, la saisie en pleine mer, sans déclaration de guerre, de quatre galions revenant de la Plata chargés d'argent, en septembre 1804. Dans cette situation, l'Espagne conservait ses ressources pour ses propres armemens. On avait eu une recette extraordinaire par les cautionnemens en numéraire qu'on multipliait ou qu'on grossissait. On s'était procuré quelques fonds au moyen des traites du caissier central du trésor sur lui-même ou sur les comptables des départemens; on était parvenu à tenir ainsi en circulation des effets du trésor d'un montant de 15 millions. On éprouvait cependant une insuffisance de 40 millions environ pour l'exercice courant. Dans la seconde moitié de 1805, la situation financière fut plus embarrassée encore. Il fallait être en mesure non plus seulement contre l'Angleterre, mais aussi contre la coalition que Pitt avait ourdie sur le continent. Pendant les trois années qui s'écoulèrent à partir de la paix d'Amiens, M. Mollien rapporte que les dépenses de la marine furent de 440 millions. Dans la même période, le ministère de la guerre absorba 809 millions sans payer la totalité de ses engagemens. Pour ces deux départemens ministériels, c'était peu en comparaison de ce qu'ils accomplirent, mais c'était beaucoup pour les finances, qui étaient organisées seulement de manière à fournir en trois ans à la marine 200 millions, à la guerre 630. Ainsi débordé, le ministre du trésor était aux abois, et nous dirons bientôt à quels expédiens il se laissa dériver et ce qu'il faillit en coûter à l'état. L'em-

(1) Le dernier dégrèvement qui a eu lieu, celui de 1831, dont le montant est de 27 millions, a été opéré d'une manière égale sur tous les départemens.

pereur ne savait pas la portée des arrangemens pris par M. de Barbé-Marbois : ce ministre n'avait pu la lui révéler, ne l'apercevant pas lui-même; mais il soupçonnait quelque grand désordre. Le jour où il partit pour la campagne d'Allemagne, à la fin de septembre 1805, ayant trouvé M. Mollien sur son passage dans la galerie de Saint-Cloud, en se rendant au spectacle, il était allé à lui et lui avait dit : « Les finances sont mal, la Banque éprouve des embarras (1). » Cette confidence à brûle-pourpoint, en un pareil instant, avait quelque chose de solennel, puisque c'était le départ du nouveau César pour une guerre où il devait rencontrer des ennemis bien préparés à la lutte, et où il pouvait être frappé par l'aveugle hasard. La gravité de la circonstance ressort mieux encore de ces paroles par lesquelles termina l'empereur : « Ce n'est pas ici que j'y puis mettre ordre. » C'était de la victoire qu'il attendait la restauration des finances. Il fallait qu'il fût vainqueur, qu'il le fût aussitôt, car dans le cas d'un échec ou seulement d'une victoire douteuse il eût été impossible au trésor de lui fournir le moyen de tenter un nouvel effort. L'empereur cependant partait calme et confiant. Sa foi en sa fortune n'était pas l'effet d'un aveugle fatalisme; c'était le sentiment qu'il avait de la supériorité de son génie militaire, que les Autrichiens avaient tant de fois éprouvée en Italie. C'était la conscience de l'ascendant que lui donnait la bonté de sa cause : dans cette guerre d'Allemagne, ce n'était pas lui qui était l'agresseur; il était injustement attaqué par un ennemi qui se flattait en vain de le surprendre, et puis dans le champ-clos où l'Autriche le forçait de descendre, il se présentait comme le champion déclaré de la civilisation, car son drapeau était celui de la révolution française, régénérée et réglée comme un torrent dévastateur qui serait rentré dans son lit, changé en un fleuve majestueux; c'était l'étendard de la liberté civile, et d'une égalité chère à tous les peuples. Selon une observation de M. Mollien, il avait à cette époque une armée parfaitement aguerrie, à laquelle aucune autre ne pouvait se comparer, non-seulement pour l'habitude de la guerre, la solidité et la discipline, mais surtout pour la valeur morale des hommes, car la grande voix de principes généreux y faisait battre les cœurs, et dans les rangs des Autrichiens cette voix se taisait. Ce n'est pas parmi ces derniers que le soldat pouvait se dire qu'il combattait pour assurer à sa famille et à la masse du genre humain un sort meilleur et une nouvelle dignité; ce n'est pas là que chacun tressaillait à cette pensée, qu'il portait *son bâton de maréchal dans sa giberne* (2).

La situation financière était critique, on va le voir. Les obstacles

(1) *Mémoires d'un Ministre du trésor public*, t. Ier.

(2) On sait que le mot est de Louis XVIII, qui le dit aux élèves de l'école militaire de Saint-Cyr; mais c'est une formule heureuse des principes de la révolution.

que M. de Barbé-Marbois avait trouvés sur son chemin étaient peu ordinaires; mais il avait été mal inspiré dans ses tentatives pour les surmonter. Avec un budget des recettes qui était insuffisant, et le peu de ressources qu'il avait dans l'esprit, il pouvait faire honneur à la totalité des ordonnances par lesquelles les autres ministres disposaient des crédits qui leur étaient ouverts, et il suffisait qu'un certain nombre de ces titres ne fussent pas acquittés au terme qui leur était propre pour qu'ils fussent tous atteints d'un discrédit. Peu après la rupture de la paix d'Amiens, les ordonnances des ministres sur le trésor subirent une dépréciation plus grande qu'auparavant, parce que les entrepreneurs des services étaient payés avec plus d'irrégularité; même lorsqu'elles n'avaient plus que très peu de jours à courir, elles étaient offertes à perte. Informé de ce fait par M. Mollien, M. de Barbé-Marbois montra le plus grand étonnement et refusa d'y croire. Pour l'en convaincre, il fallut que M. Mollien en rachetât pour le compte de la caisse d'amortissement une certaine quantité. La dépréciation des ordonnances était accompagnée de celle des *obligations* des receveurs-généraux, non que la caisse d'amortissement eût cessé de les garantir et de les payer en cas de protêt, mais le ministre du trésor, n'ayant pas de ressource meilleure et se voyant obligé de faire de l'argent, en répandait ou en laissait répandre sur la place plus que celle-ci n'en pouvait supporter. En cela, les intentions de M. de Barbé-Marbois étaient outrepassées à son insu, ainsi qu'on le verra dans un instant. Le discrédit des *obligations* s'étendait, par la même raison, aux *bons à vue*.

Le remède eût consisté à négocier un emprunt; après tout, il n'eût pas été difficile alors au gouvernement français de trouver, avec le concours des capitalistes hollandais et de ceux des villes anséatiques ou de Francfort, 100 millions et plus par cette voie; mais Napoléon avait l'emprunt en aversion. Il ne pouvait écarter de devant ses yeux l'abus qui en avait été fait sous l'ancien régime, les scandaleux manques de foi dont le trésor royal avait donné le spectacle pour s'être obéré de dettes. L'école financière d'avant la révolution réprouvait l'emprunt. Colbert lui-même, avec l'étendue et la supériorité de ses vues, y était énergiquement opposé, sans doute parce que, connaissant le penchant de Louis XIV à la prodigalité, il comprenait que ce prince, une fois lancé dans les emprunts, s'y livrerait éperdument et en abuserait jusqu'à ruiner l'état, et qu'avec lui l'usage du crédit public serait non pas le moyen d'éviter l'exagération de l'impôt, mais au contraire l'occasion de le porter au-delà de toute mesure. Lorsque dans la guerre de Hollande le président Lamoignon, que Louis XIV avait fait appeler pour départager Louvois, qui voulait emprunter à outrance, et Colbert, qui se refusait aux em-

prunts, se fut prononcé dans le sens de Louvois, Colbert lui dit : « Voilà donc la carrière ouverte aux emprunts, par conséquent à des dépenses sans fin et à des impôts illimités; vous en répondrez devant la postérité. » Et il ajouta : « Croyez-vous que je ne susse pas comme vous qu'on pouvait trouver de l'argent à emprunter? mais connaissez-vous comme moi l'homme auquel nous avons affaire, sa passion pour la représentation, pour les grandes entreprises, pour tout genre de dépenses? » Les traditions de Colbert, présentes à l'esprit de Napoléon, exerçaient sur lui une grande influence.

L'Angleterre, il est vrai, offrait un exemple opposé; elle avait emprunté de tout temps, et constamment elle avait fait honneur à ses engagemens; à ce moment même, elle empruntait plus que jamais. Il ne se passait pour ainsi dire pas une session du parlement qui ne fût marquée par une nouvelle émission de rentes, et la confiance du public anglais dans ces valeurs ne faiblissait pas; mais quoiqu'il reconnût bien la grandeur et la force de la civilisation anglaise, ce n'est pas de ce côté que Napoléon allait chercher des modèles. On doit croire que les emprunts de l'Angleterre le détournaient d'emprunter par leur énormité même. Dans combien de circonstances l'abus n'est-il pas, pour tous les hommes, une objection contre l'usage modéré! Il commençait à faire dire que l'Angleterre ne tarderait pas à être écrasée sous le poids de sa dette; il pouvait donc craindre que l'emprunt, s'il y avait recours, ne lui fût reproché comme une contradiction. En fait, la négociation d'un emprunt était hors de la question. Durant tout le règne de Napoléon, il ne devait être émis de rentes sur l'état que par une voie détournée, qui même ne les répandait qu'en très petite quantité parmi les particuliers. Le plus souvent on les donnait à des institutions publiques en remplacement d'autres valeurs dont elles se dépouillaient, et c'est ainsi qu'a été tenu l'engagement que sans nécessité Napoléon avait pris envers lui-même, quand il avait écrit de Milan à son ministre du trésor, en mai 1805 : « De mon vivant, je n'émettrai aucun papier. »

Un ministre d'un esprit plus ingénieux et plus fécond aurait trouvé quelque expédient qui lui procurât la somme indispensable pour les dépenses de la grande guerre qu'on faisait alors; avec 100 millions, il y aurait eu de quoi subvenir à tous les besoins. M. de Barbé-Marbois n'avait découvert rien de mieux que de se livrer à une association de capitalistes qui avaient pris auprès de lui la position occupée sous l'ancien régime par les banquiers de la cour. Ils se chargeaient de négocier les *obligations* et les *bons à vue;* ils faisaient ou plutôt ils paraissaient faire des avances sur ces valeurs.

Antérieurement, M. de Barbé-Marbois avait établi, pour la négociation des titres qu'il avait entre les mains, un comité de receveurs-

généraux; il l'avait fait malgré lui, et sur l'ordre formel de Napoléon. En cela, Napoléon avait suivi les bons avis du ministre des finances Gaudin, ou du troisième consul Lebrun; c'était aussi l'opinion de M. Mollien, qui, mis en présence du ministre du trésor sur ce terrain par le premier consul lui-même, avait profité de cette entrée en matière pour exposer ensuite en particulier au ministre ses justes idées sur ce sujet. M. Mollien insista auprès de M. de Barbé-Marbois sur ce que les receveurs-généraux étaient les escompteurs naturels des *obligations* et des *bons à vue*, puisqu'ils étaient tenus de les acquitter définitivement, et que, sans accélérer beaucoup la rentrée des contributions, ils avaient le moyen de se procurer tous les fonds à ce nécessaires. Il lui fit remarquer que tout banquier qu'il chargerait de ces escomptes ne serait, entre le trésor et ses comptables, qu'un intermédiaire superflu qui n'avancerait au trésor que son propre argent par le moyen d'arrangemens avec les receveurs-généraux, car ceux-ci avaient le montant des impôts entre les mains bien avant l'époque où ils étaient tenus de les remettre à l'état. Il lui donna encore d'autres bonnes raisons, tirées de ce qu'alors le ministre surveillerait beaucoup mieux ses subordonnés les receveurs-généraux, et les obligerait à se surveiller les uns les autres une fois qu'il les aurait organisés en comité. M. de Barbé-Marbois ne fut cependant pas convaincu. Quand il eut créé l'instrument contre son gré, il ne sut pas le faire fonctionner, et après un certain laps de temps passé en essais infructueux, il se fit autoriser à traiter avec une association de banquiers qui prirent le nom de *négocians réunis*, et qu'on appelait aussi les *faiseurs de service;* c'est ainsi qu'il se jeta dans les bras d'un financier fort célèbre, M. Ouvrard.

Ouvrard est une des figures les plus curieuses de la période révolutionnaire et de l'époque napoléonienne. Beaucoup de personnes actuellement vivantes l'ont connu, car il y a peu d'années qu'il est mort. Il a laissé chez tous ceux qui l'ont vu le souvenir d'un homme des plus heureusement doués. Il était hardi à concevoir, prompt et plein de dextérité dans l'exécution, extrêmement ingénieux à imaginer des expédiens et des ressources, et persuasif jusqu'à la séduction. Il recherchait la richesse bien moins à cause des jouissances qu'elle peut procurer que parce que c'était à ses yeux une forme de la puissance. Pour lui, les grandes affaires étaient un besoin, et il n'était pas d'opération si vaste qu'il ne crût pouvoir l'entreprendre et la faire réussir. Dans le cours de la révolution, il s'était enrichi par des spéculations intelligentes. Il avait à peine dix-neuf ans lorsqu'il en conçut une qui lui fut très profitable. Son père était un propriétaire de papeteries des environs de Clisson, ce qui fixait l'attention du jeune homme sur cette branche d'industrie. Dès que

la révolution de 1789 eut éclaté, il se dit que l'imprimerie allait prendre des développemens énormes, car on devait profiter avec une sorte de frénésie de la liberté de la presse, dont enfin on était mis en pleine possession; donc le prix du papier devait éprouver une très forte hausse. Sur cette prévision, en s'aidant des relations de son père, il acheta aux manufactures de papier du Poitou et de l'Angoumois tout le papier qu'elles pourraient fabriquer. Peu de temps après, il cédait ses marchés pour 300,000 fr. Ce fut le commencement de sa fortune. Sous le directoire, il menait une existence fastueuse; il vivait dans l'intimité de quelques-uns des directeurs, particulièrement de Barras, et ne dédaignait pas de se servir pour ses affaires du crédit qu'il avait auprès d'eux. Il faisait à cette époque des fournitures considérables aux armées. Il remplissait le même office de fournisseur auprès du gouvernement espagnol pour sa flotte, avec de très grands profits; c'est ainsi qu'il noua avec le cabinet de Madrid des relations que nous verrons bientôt acquérir des proportions sans exemple. Vers le 18 brumaire, il n'avait pas moins de 30 millions, ce qui a été de tout temps et en tout lieu une fortune extraordinaire; mais c'était alors une exception dans l'exception. Une si grande richesse, qu'il étalait sans contrainte, attirait tous les regards. L'usage libéral qu'il en savait faire, uni à l'agrément de son esprit et de ses manières, lui donnait beaucoup d'amis, même parmi les personnages les plus importans de l'état. Son château du Raincy était le rendez-vous de la société la plus élégante de Paris; les généraux les plus renommés, les diplomates, les étrangers de distinction y faisaient avec lui des parties de chasse dans un équipage qui rappelait celui des princes. Quand le roi et la reine d'Étrurie vinrent à Paris, ce fut dans l'hôtel d'Ouvrard qu'ils descendirent, et ils y trouvèrent la plus splendide hospitalité. Cambacérès, qui devait bientôt être second consul, avait été peu auparavant le directeur du contentieux de sa maison. Il avait les meilleurs rapports avec Berthier, l'Éphestion du nouvel Alexandre, et avec M. de Talleyrand, dont le crédit était immense.

Au sujet du crédit public, ses opinions étaient celles qui ont prévalu depuis. Il considérait que c'était une grande machine politique, et que lorsqu'on se refusait à l'employer dans une certaine limite et dans des circonstances déterminées, on privait le pays d'élémens précieux pour sa prospérité, le gouvernement d'un moyen de puissance. Sa conviction à cet égard était ardente; il l'exprimait en toute occasion aux personnes qu'il supposait y pouvoir quelque chose.

Il avait connu Napoléon pour l'avoir vu dans quelques salons, quand le futur dominateur de l'Europe n'était qu'un général d'artillerie hors d'emploi, n'ayant pour tout bien que *la cape et l'épée,*

comme dit le notaire de Mme de Beauharnais lorsqu'elle vint lui parler de son projet de mariage. Ces relations antérieures furent un malheur pour Ouvrard; il semble qu'il ne put jamais oublier que Napoléon et lui s'étaient rencontrés dans des positions respectives telles que celui des deux qui excitait l'envie du vulgaire, ce n'était pas Napoléon. Le premier consul aussi avait, par rapport à Ouvrard, la mémoire des mêmes temps. Soit qu'alors l'opulent financier l'eût blessé involontairement ou de propos délibéré, soit qu'il ne jugeât pas à propos d'entretenir des relations un peu étroites avec un homme qui avait été dans la familiarité de Barras, et qui avait vécu comme la mode était de vivre dans ce milieu, soit par tout autre motif, il manifesta aussitôt de l'éloignement pour Ouvrard. Il est permis de penser aussi qu'il était irrité de ce qu'Ouvrard, à qui, à l'avénement du gouvernement consulaire, il avait fait demander de prêter au gouvernement une somme considérable (1), s'y était refusé, d'une manière dédaigneuse peut-être, quoique, selon les propres expressions du financier, *la position de ses affaires lui permît d'acquiescer à cette demande*. Cependant ce tort d'Ouvrard avait été durement expié : en riposte à son refus, un arrêté consulaire avait modifié d'une façon qui lui était fort préjudiciable un arrêté du directoire réglant comment il serait remboursé d'une somme de 10 millions qu'il avait prêtée au mois de brumaire an VII. Il fut même arrêté quelques jours après, mais, sur les instances de ses amis, relâché presque aussitôt. Sur un pareil début avec le gouvernement consulaire, tout autre se fût rebuté; mais il semble qu'Ouvrard fût fasciné par le génie de Napoléon, ou bien la passion des affaires l'entraînait avec une force irrésistible. Malgré les rigueurs dont il était l'objet, au lieu de liquider ses entreprises, il les agrandit. Il continua de rechercher de préférence et même exclusivement les opérations avec l'état. Il ne cessait d'adresser des projets au gouvernement, à l'homme qui était le gouvernement à lui tout seul. Traqué, emprisonné, accablé du poids du courroux de l'empereur, dépouillé de sa fortune, il y revenait sans cesse. En 1815, à la bataille suprême, on le voit à cheval au Mont-Saint-Jean aux côtés de l'empereur, auprès de lui encore dans la fuite jusqu'à Paris, comme munitionnaire général et conseiller officieux en matière de finances.

En l'an VIII, il s'était chargé de l'approvisionnement de l'armée de réserve qui fit la campagne de Marengo, et malgré beaucoup de difficultés, il s'en était fort bien acquitté. Dans la disette dont fut marqué l'an XI, il se rendit utile par les masses de grains qu'il sut réu-

(1) Ouvrard dit dans ses *Mémoires* qu'il s'agissait de 12 millions. *Mémoires de G.-J. Ouvrard*, t. Ier, p. 43.

nir. A l'époque du camp de Boulogne, on lui offrit la fourniture générale de la marine; il l'accepta, de concert avec Vanlerberghe, homme fort entendu aussi dans les affaires et plus modéré dans ses entreprises, qui avait une grande expérience dans l'art d'organiser les approvisionnemens.

L'association à laquelle, dans son angoisse, s'adressa Barbé-Marbois pour sortir de peine était composée d'Ouvrard, de Vanlerberghe et de Desprez, ancien garçon de caisse devenu banquier, qui était fort habile à négocier les effets du gouvernement. Le premier traité des *négocians réunis* avec le ministre du trésor est du 4 avril 1804. Il fut suivi d'un autre du 8 juin de la même année. Ils se chargeaient de placer les obligations des receveurs-généraux; ils devaient en outre avancer le montant des traites fournies par le gouvernement espagnol, qui ne les soldait pas. L'avantage des *négocians réunis* dans ces transactions consistait en ce que le trésor acceptait pour argent comptant une certaine partie des créances qui avaient pour origine leurs vastes fournitures. Ainsi, sur les 50 millions du traité du 4 avril, Ouvrard remettait au trésor 20 millions d'ordonnances à son profit des ministres de la guerre et de la marine; sur les 150 millions du marché du 8 juin, il y avait de même 48 millions en ordonnances semblables. Un troisième traité du 27 germinal an XIII (17 avril 1805) portait sur une somme de 400 millions; il y était dit que le trésor recevrait comme de l'argent les ordonnances de la guerre et de la marine qui restaient entre les mains des *négocians réunis*.

Au point de vue de l'honneur et de l'équité, ces différens traités n'avaient rien que de convenable; l'honneur et l'équité, en effet, n'avaient rien à redire à ce que des entrepreneurs de services reçussent le solde de leurs fournitures, ainsi qu'ils avaient dû y compter. En cela, M. de Barbé-Marbois ne faisait rien que remplir les engagemens de l'état. Il tombe néanmoins sous le sens que cette combinaison ne diminuait pas les embarras du trésor, car en faisant servir les *obligations* de l'exercice et les valeurs semblables du trésor à payer l'arriéré de la guerre et de la marine, on se plaçait dans l'impossibilité de subvenir au service courant. M. de Barbé-Marbois alla même en 1805 jusqu'à laisser M. Desprez disposer d'une partie des obligations de l'exercice 1806. C'était retomber dans le système des *anticipations*, qui avait eu de si funestes conséquences sous l'ancien régime.

Le portefeuille des *négocians réunis* était gorgé de traites souscrites par le trésor espagnol, dont l'échéance était passée; il y en avait pour 32 millions. Ouvrard se rendit à Madrid non-seulement pour en hâter le recouvrement, mais aussi avec une mission spéciale

de M. de Barbé-Marbois, pour obtenir, dans l'intérêt du trésor, le paiement du reste du subside qui était dû. Il arriva dans cette capitale en septembre 1804. Il y trouva un gouvernement caduc, qui périssait d'inanition au milieu d'un des pays les mieux dotés de la nature. La détresse financière de l'Espagne était à ce point, qu'au lieu d'aller, selon l'usage, passer une saison dans les résidences royales, la cour restait à Madrid faute d'une somme de 500,000 fr. pour les frais du déplacement. Pour comble de malheur, la disette accablait la Péninsule, et le cabinet de Madrid était dans l'impuissance de faire rien qui soulageât les souffrances des populations. Il semblait qu'un créancier qui venait, appuyé par le gouvernement français, pour réclamer un premier arriéré de 32 millions, ainsi qu'un reliquat considérable qu'il s'agissait de régler promptement, ne pût manquer d'être un terrible personnage, de la part duquel il fallût se résigner à subir des scènes de mauvaise humeur et de rudes exigences. On l'attendait le trouble dans l'âme; mais Ouvrard se présenta tout différemment. Le trésor espagnol était à sec; dès la première entrevue, le ministre des finances le lui déclara d'un ton qui ne permettait pas le doute. Ouvrard alors ne perdit pas son temps à articuler des reproches superflus. Il débuta en offrant et en comptant aussitôt les 500,000 fr. dont la cour avait besoin pour se rendre à Aranjuez. Il gagna ainsi la confiance du prince de la Paix et de la reine. Il caressa les plus chères espérances du favori en lui insinuant que si l'Espagne tenait bien ses engagemens financiers envers la France, ce serait pour lui le moyen d'arriver au rang de prince souverain pour lequel se croyait fait cet ambitieux vulgaire. Quand on lui parla des embarras que causait la disette, il proposa ses bons offices pour y mettre fin en faisant venir à ses risques et périls des blés de l'étranger, et surtout de la France. A cet effet, il fallait obtenir la faculté d'en exporter de l'empire français. Il la sollicita, dit-il, par l'intermédiaire de M. de Barbé-Marbois, et il l'obtint moyennant un droit de sortie de 2 fr. par quintal métrique payée au trésor français. Il prit ostensiblement ses dispositions pour une opération du montant de 52 millions. Grâce à lui, les arrivages se succédèrent. Les blés que la spéculation retenait dans les greniers baissèrent rapidement. La population cessa d'avoir la cruelle perspective de la famine, et le gouvernement espagnol cessa de craindre le soulèvement de Madrid. Ainsi le créancier chez qui on s'était attendu à trouver un homme impitoyable, avec l'impérieuse volonté de Napoléon derrière lui pour faire valoir ses droits, s'était métamorphosé en un bienfaiteur pour le pays et pour la cour, en un protecteur pour le prince de la Paix, en une sorte d'enchanteur qui n'avait qu'à frapper du pied la terre pour en faire sortir des ressources ines-

pérées. Dès lors la faveur d'Ouvrard à Madrid fut sans limites. Il avait déjà fait pressentir ses idées, il les déroula; il ne s'agissait de rien moins que de régénérer les finances et l'industrie, que dis-je? la politique même de l'Espagne. Au moyen de cette résurrection, en l'escomptant avec modération, Ouvrard devait être remboursé de tout ce qui était dû à lui-même et au gouvernement français, et il ouvrait à ses entreprises une carrière indéfinie.

Le projet d'Ouvrard était grandiose, d'une exécution fort difficile à quelques égards, mais non pas chimérique. Sur le premier plan figurait une opération fondée sur les trésors que renfermaient les caisses du gouvernement à Mexico et à Lima, mais dont la sortie était empêchée par les croiseurs multipliés et infatigables que le cabinet anglais avait répandus sur les mers dans les parages de l'Amérique espagnole, comme des oiseaux de proie. Un emprunt sur la Hollande, que la perspective de ces richesses métalliques devait faciliter, aurait fourni des ressources immédiates. Un des frères d'Ouvrard, qu'il avait envoyé en 1800 à Mexico pour la rentrée de 4 millions de piastres à lui déléguées par la cour d'Espagne, y avait constaté l'existence d'un grand dépôt de métaux précieux. C'était cet argent et cet or qu'il fallait faire venir, et avec son esprit ingénieux et hardi, Ouvrard en avait trouvé le moyen infaillible et à l'abri de toute mauvaise chance : c'était d'y intéresser le gouvernement anglais, dont l'assentiment pouvait et devait s'obtenir moyennant quelques sacrifices, car l'Angleterre éprouvait alors bien plus que le continent le besoin des métaux retenus par la guerre dans les colonies de l'Espagne. Depuis le mois de février 1797, la banque d'Angleterre avait suspendu ses paiemens en espèces; la pluie d'or et d'argent qu'Ouvrard allait tenir dans sa main ne pouvait-elle pas soustraire cette grande institution aux dangers de sa position fausse? L'événement a prouvé que la pensée d'Ouvrard n'avait rien que de réalisable, puisqu'elle a été réalisée par d'autres. Il assure même dans ses *Mémoires* qu'après un premier refus Pitt avait cédé, et qu'il devait fournir quatre frégates pour le transport (1).

Mais dans les projets d'Ouvrard l'idée de disposer des piastres entassées dans l'Amérique espagnole n'était que la préface. Le financier se proposait d'avoir le commerce de ces contrées avec des pouvoirs tels que les intérêts de ces admirables possessions fussent tous venus aboutir dans sa main. Un acte fut passé en effet, le 26 novembre 1804, par lequel une société était formée entre le financier français M. Ouvrard et sa majesté Charles IV, dénommée en toutes lettres, pour toute la durée de la guerre. La raison sociale était Ou-

(1) *Mémoires de C.-J. Ouvrard*, t. Ier, p. 110.

vrard et Cie, c'est-à-dire qu'Ouvrard en était le seul gérant. Il était autorisé, pour le compte de la société, à introduire dans toutes les colonies espagnoles du Nouveau-Monde autant qu'il le voudrait de marchandises et de denrées, et d'en exporter, pendant le même laps de temps, toutes les productions, et spécialement les matières d'or et d'argent. Sa majesté catholique s'obligeait à mettre à la disposition de la société toutes les licences nécessaires pour l'expédition des bâtimens d'Europe en Amérique, conformément aux indications données par Ouvrard. Ce traité marchait de pair avec un autre par lequel Ouvrard était chargé de faire des emprunts pour la *caisse royale de consolidation* de la dette espagnole.

En exécution de ces traités, Ouvrard devait recevoir et reçut des traites d'un montant de 52 millions et demi de piastres, qui, à 5 francs 41 centimes, représentaient une valeur de près de 300 millions (1). C'était le lest qui devait soutenir son navire et qui pouvait le sauver, à la condition qu'on parvînt à faire promptement sortir du Nouveau-Monde les piastres que ces traites représentaient ou seulement une bonne partie.

En même temps des ordonnances royales, convenues avec lui, devaient opérer en Espagne un grand nombre de réformes qui auraient réveillé l'agriculture et l'industrie manufacturière, développé la richesse du pays, et par conséquent donné une grande consistance aux finances de l'état. D'après les détails consignés dans les *Mémoires* d'Ouvrard, ce n'était rien moins qu'une révolution semblable à la nôtre de 1789, mais accomplie sans violence ni secousse, par l'initiative de la royauté. C'est ainsi qu'une partie (2) des biens du clergé devait être vendue, et remplacée entre les mains des communautés religieuses ou des fabriques par des rentes sur l'état, inscrites au grand livre de la dette publique. Le pape Pie VII, alors auprès de l'empereur, y avait donné son assentiment.

On peut critiquer Ouvrard de n'avoir pas restreint ses projets à des proportions beaucoup moindres, d'avoir supposé qu'il pouvait tenir en sa main tout le commerce d'importation et d'exportation des immenses contrées de l'Amérique espagnole, et c'était trop de présomption à lui d'aspirer à l'honneur d'être tout seul le réformateur et le bon génie de la monarchie espagnole. Il était téméraire de former de pareils desseins sans s'être assuré de l'assentiment de l'empereur. La partie du projet qui concernait les colonies espagnoles en Amérique avait un grand défaut : la convention passée avec le roi

(1) C'est la somme indiquée par M. Ouvrard dans ses *Mémoires*. Il y a lieu de douter fortement que la cour d'Espagne eût, à elle appartenant, dans ses colonies, une somme aussi importante.

(2) Ouvrard dit même dans ses *Mémoires* la totalité, y compris les propriétés cléricales sises en Amérique; mais c'est une exagération.

Charles IV était d'une durée trop indéterminée; elle devait cesser avec la guerre. De vastes opérations de commerce veulent avoir devant elles un espace plus certain, et il eût mieux valu stipuler que la société commencerait à la paix, car avec la guerre elle était du succès le plus problématique. Au contraire, en se réservant la faculté d'y donner une part au commerce anglais, on se ménageait un moyen de négocier la paix. A ces observations, on peut répondre que le traité du 26 novembre 1804 n'était qu'un premier jet, et que plus tard, bientôt, on y eût apporté toutes les améliorations désirables. En résumé, s'il est vrai qu'une transaction financière qui se fût bornée aux mesures nécessaires pour faire sortir les piastres des ports de la Vera-Cruz et de Porto-Bello eût soulevé infiniment moins d'objections, reste pourtant que, quelque gigantesques proportions qu'Ouvrard eût données à son programme, l'objet qu'il se proposait n'avait rien que de louable, rien que d'avantageux à la France et à l'Espagne, et que, sous la réserve de quelques modifications, il n'était point impraticable, pourvu toutefois que le puissant empereur des Français condescendît à faire sien un projet émané d'un homme qu'il n'aimait pas et dont il se défiait, un plan dont il n'avait pas reçu communication, et qu'on lui avait caché jusqu'au dernier moment.

Cependant les événemens se pressèrent plus qu'Ouvrard ne l'avait supposé, les incidens financiers survinrent et engendrèrent des difficultés inextricables pour un ministre tel que M. de Barbé-Marbois, qui ne brillait point par la dextérité. Au milieu de la crise, le plan d'Ouvrard ne pouvait manquer de tomber en éclat, et c'est ce qui arriva.

Pour l'accomplissement de ses desseins, Ouvrard, par lui-même ou par M. Desprez, avait puisé à pleines mains dans les coffres du trésor français. Quand il avait donné à M. de Barbé-Marbois 32 millions en échange des traites du gouvernement espagnol, c'était là qu'il les avait pris. Quand il avait acheté des blés pour le compte de la ville de Madrid, c'est de là qu'il avait tiré la somme nécessaire. Quand il s'était chargé du service des armées de terre et de mer de l'Espagne, c'est toujours avec l'argent de la France qu'il avait pu y subvenir. Quand il avait patroné diverses entreprises ou sociétés, jusques et y compris une compagnie des Philippines, c'était encore avec les fonds du trésor de la France. Les associés battaient monnaie tant bien que mal, à Paris, avec les *obligations* et les *bons à vue* qu'ils prenaient dans le portefeuille de M. de Barbé-Marbois; ils s'en étaient procuré la clé, par un procédé qui rappelait le temps de Barras, en achetant à prix d'argent le secrétaire du ministre abusé. Toutes leurs ressources personnelles, qui cependant étaient grandes, étaient absorbées de longue main par les avances qu'ils faisaient à

l'état en approvisionnemens de tout genre pour les armées, avances qui constituaient un service distinct de celui de la négociation des valeurs, et qu'on ne leur remboursait pas.

Au nom des *négocians réunis*, ou en son nom propre, M. Desprez faisait argent des valeurs du trésor en les cédant à tout prix, dans sa position désespérée. Il résulte des relevés présentés plus tard par la société que les frais de ces négociations étaient montés à la somme incroyable de 43 millions. Procéder à de telles conditions, c'était courir à une perte certaine. Ouvrard sentait bien, lui qui était partisan enthousiaste du crédit public, qu'un emprunt fait par l'Espagne lui rendrait à lui-même les plus grands services. Il avait donc couru en Hollande pour cet objet, était entré en négociation avec la maison de banque Hope, la plus renommée d'Amsterdam, et en avait obtenu une première somme. De là il était retourné à Madrid, où il avait ajouté de nouveaux fleurons à sa couronne d'entrepreneur général, de nouveaux titres à la confiance des capitalistes. Il avait obtenu la ferme des mines de mercure et la fourniture des tabacs à la ferme-générale. Mais pendant ce temps, la guerre s'était allumée entre la France et l'Autriche, et les embarras du trésor, qui avait à subvenir à un surcroît de préparatifs, étaient devenus extrêmes. A la recommandation pressante du ministre, la Banque de France acceptait toutes les valeurs que lui apportait M. Desprez, et dont une partie était formée des engagemens personnels de ce financier. En retour, elle lui donnait des billets de banque, et ainsi tous les canaux de la circulation étaient encombrés de ces billets. Comme il arrive nécessairement quand la masse de ces signes excède les besoins des affaires, le public les rapportait à la Banque pour les échanger contre des espèces, et l'encaisse métallique de la Banque s'évanouissait à vue d'œil. Des attroupemens de porteurs de billets, avides d'en obtenir l'échange, se formaient autour de l'hôtel de la Banque, et la police craignait que la paix publique n'en fût troublée. En même temps que M. Desprez épuisait la Banque de France, il retirait des caisses des receveurs-généraux tout l'argent qui s'y versait : M. de Barbé-Marbois lui en avait donné l'autorisation. Il en résultait que lorsque la Banque présentait aux recettes générales les obligations que M. Desprez lui avait fait escompter, elle n'y trouvait plus, au lieu d'espèces, que les bons de M. Desprez. Ce n'était pas avec ce papier qu'elle pouvait satisfaire les porteurs de ses billets. La Banque poussait des cris de détresse, et dissimulait par des artifices assez grossiers la nécessité à laquelle elle était réduite, de suspendre le remboursement des billets en espèces. Le conseil de gouvernement que l'empereur avait laissé derrière lui à Paris perdait la tête. Pour achever la ruine des projets d'Ouvrard, la caisse de consolidation de la dette publique d'Espagne,

qui était un des instrumens dont il se servait, et sur lesquels il comptait, suspendait elle-même ses paiemens. Il devenait ainsi bien malaisé d'obtenir des capitalistes hollandais qu'ils se chargeassent d'un emprunt considérable au profit de l'Espagne, car quel fond faire sur un gouvernement tombé en banqueroute, et quel crédit lui accorder?

La crise de la Banque de France avait mis à découvert l'impuissance des *négocians réunis* pour le service du trésor; on apercevait même, ce qu'on aurait dû savoir déjà, qu'au lieu d'être en avance avec le trésor, la société lui devait des sommes très importantes, dont cependant on ne soupçonnait pas encore toute la grandeur. Le conseil de gouvernement avait rompu avec la société en ce qui concernait le service du trésor. Elle restait cependant chargée de la fourniture des vivres de l'armée, et sous l'inexorable nécessité qu'on ressentait, on lui avait fait de nouvelles avances. Pour la négociation des valeurs du trésor, on en était revenu à un comité des receveurs-généraux au nombre de cinq.

La prise d'Ulm et la capture de l'armée de Mack avaient soutenu l'esprit public et empêché la crise de s'aggraver. La victoire d'Austerlitz acheva de calmer les esprits. Jamais victoire ne fut plus opportune, mais aussi jamais on n'en vit de plus décisive. Elle fut promptement suivie de la paix, avec l'Autriche du moins. Le traité de Presbourg fut signé vingt-quatre jours après la bataille d'Austerlitz, le 26 décembre. On sait que l'Autriche y perdit tout ce que le traité de Lunéville lui avait laissé en Italie, ainsi que le Tyrol. Elle dut payer une contribution de 40 millions, indépendamment de ce que le vainqueur avait trouvé dans les caisses publiques, des approvisionnemens en nature qu'il avait recueillis dans les arsenaux et des vivres fournis à l'armée par le pays. Quant à la Russie, son jeune et brillant empereur était tombé dans un abattement profond. Il rentrait avec les débris de son armée dans ses déserts, humilié du désastre qu'il venait de subir, honteux du statagème où il avait compromis sa signature impériale pour échapper à l'étreinte du maréchal Davoust, ce qui ne l'avait pas empêché d'être à la merci du vainqueur. Ainsi, comme par un coup de théâtre, la situation, d'inquiétante qu'elle était, était devenue excellente, et le trésor ne pouvait manquer de s'en ressentir.

Pendant la crise de la Banque, la caisse d'amortissement, c'est-à-dire M. Mollien, s'était distinguée, tandis que l'administration du trésor et celle de la Banque manquaient d'intelligence, et que le conseil de gouvernement qui remplaçait l'empereur se comportait en aveugle et agissait assez brutalement envers le public. La Banque aurait dû faire venir des matières d'or et d'argent du dehors : elle se borna à demander des espèces aux banquiers des départemens, en

échange de la remise qu'elle leur faisait d'effets recouvrables sur leurs places. Par contre, les messageries qui s'éloignaient de Paris, retournaient chargées de sommes égales à celles qu'elles avaient apportées, car les départemens redemandaient aussitôt des écus pour remplacer ceux qu'on venait de leur ravir. De cette façon, le numéraire métallique manquait partout, excepté sur les grandes routes. Au contraire M. Mollien, grâce à l'esprit d'observation qui lui était propre, s'était sans effort procuré tout l'argent dont la caisse d'amortissement pouvait avoir besoin. Dans la foule d'effets à terme que les faiseurs de service négociaient pour le compte du trésor public, il avait choisi de préférence, pour l'emploi de ses fonds libres, les obligations des receveurs-généraux des départemens de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir et Oise; ces départemens, approvisionnant Paris de denrées de toute sorte, en recevaient du numéraire métallique en grande quantité, et en possédaient un excédant qu'il était aisé de reprendre.

La caisse d'amortissement fut ainsi en mesure de continuer le service de l'intérêt des cautionnemens en écus, d'offrir de l'argent à ceux de ses créanciers qui refusaient les billets de banque, et d'accepter de ses débiteurs ces mêmes billets au pair, alors que sur la place ils étaient en perte de 10 pour 100 et plus.

Les embarras du trésor contribuèrent à la détermination que prit l'empereur de conclure rapidement la paix avec l'Autriche et de traiter l'empereur de Russie avec une magnanimité dont ce prince aurait pu se souvenir quand la changeante roue de la fortune l'eut rendu à son tour l'arbitre des destinées, en 1814. L'empereur se hâta de rentrer à Paris. Il avait écrit à M. de Barbé-Marbois de se tenir prêt à rendre compte de ce qui s'était passé. Il avait même eu un instant l'intention de le faire arrêter. Arrivé le 25 janvier dans la nuit, il convoqua pour le 26 à huit heures du matin un conseil de finances qu'il composa des deux ministres des finances et du trésor, de M. Mollien et de deux conseillers d'état, MM. de Fermon et Cretet. Il permit à peine qu'on lui adressât quelques mots sur une campagne si promptement et si glorieusement terminée. « Nous avons, dit-il, à traiter des questions plus sérieuses : il paraît que les plus grands dangers de l'état n'étaient pas en Autriche. Écoutons le rapport du ministre du trésor. » M. de Barbé-Marbois commença en effet la lecture d'un rapport écrit. Il était calme, ainsi qu'il convient à un homme à qui sa conscience ne reproche rien. L'empereur le laissa lire pendant plusieurs heures; mais enfin, à bout de patience, il l'interrompit en s'écriant : « Ils vous ont trompé, ils ont abusé de votre droiture, à laquelle je rends justice. Ils n'ont gagné la confiance de l'Espagne qu'en lui livrant les fonds qu'ils ont pris

au trésor public de la France. C'est nous qui avons payé un subside à l'Espagne au lieu de celui qu'elle nous devait. Maintenant la trame est dévoilée, je veux interroger en personne ceux qui l'ont ourdie. » L'ordre fut donné de faire venir les faiseurs de service, Ouvrard et Desprez, et le premier commis du trésor, spécialement chargé du détail des négociations et attaché comme secrétaire au cabinet de M. de Barbé-Marbois; c'était lui qui avait livré aux *négocians réunis* le portefeuille du trésor. « Quoique la scène dont je fus alors témoin, dit M. Mollien, ne soit que trop présente à mon esprit, je n'entreprendrai pas de la décrire; s'il m'est permis d'employer une figure pour en peindre les effets, je dirai qu'ils faisaient sur moi ceux de la foudre tombant du plus haut du ciel pendant une heure entière sur trois individus sans abri. L'un (Desprez) fondait en larmes, l'autre (le premier commis) balbutiait quelques excuses, le troisième (Ouvrard), immobile comme un roc, ne proférait pas une parole; mais tout son air semblait dire que, comme rien n'est plus passager qu'une tempête, il ne faut que savoir en attendre la fin. Je doute que tous trois l'attendissent avec plus d'impatience que moi... »

Lorsqu'un signe qui exprimait encore la menace eut averti les comparans qu'ils pouvaient se retirer, l'empereur ne permit pas à M. de Barbé-Marbois de continuer son rapport. Il se trouvait suffisamment instruit, et il congédia le conseil, qui avait duré neuf heures. Au moment où M. Mollien allait sortir, l'empereur le retint, resta seul avec lui, et lui dit : « Vous êtes ministre du trésor, vous prêterez votre serment ce soir; il faut dès ce soir même prendre possession du ministère. » Comme l'extérieur de M. Mollien n'exprimait ni empressement ni reconnaissance, il ajouta avec vivacité : « Vous ne me persuaderez pas que vous ne voulez pas être ministre; on ne refuse pas un ministère. » M. Mollien eut la présence d'esprit de répondre que ce qu'il venait d'apprendre l'autorisait à redouter le portefeuille que l'empereur lui destinait, et il ajouta que non-seulement il ne connaissait pas l'organisation du trésor public, mais qu'il ne concevait pas la division des finances en deux ministères. « Vous n'êtes pas appelé à juger cette question, répliqua l'empereur : la France actuelle est trop grande pour qu'un ministre des finances suffise à tout; j'ai d'ailleurs besoin d'une garantie dans l'administration des finances; je ne la trouverais pas dans un seul ministère; les comptes qu'il me présenterait seraient sans contrôle, et quand même j'y croirais, le public n'y croirait pas. Je sais bien que dans l'état où est le trésor vous aurez des difficultés à vaincre, mais le choix que je fais de vous dans une pareille circonstance est le témoignage de ma grande confiance en vous. Je vous aiderai. Je n'ai pas eu besoin d'entendre le rapport entier de M. de Marbois pour deviner

que les faiseurs de service avaient détourné peut-être plus de 60 millions; il faut les retrouver (1). » Napoléon termina en lui disant de lui indiquer quelqu'un qui pût le remplacer à la caisse d'amortissement, dont il allait étendre les attributions; il voulait en faire le dépôt des contributions étrangères qu'il considérait comme le patrimoine de l'armée. M. Mollien lui amena M. Bérenger, un des hommes les plus éclairés et les plus honorables que le conseil d'état eût dans son sein, et il alla vaquer à ses nouveaux et difficiles devoirs.

III. — M. MOLLIEN MINISTRE DU TRÉSOR. — LIQUIDATION DU PASSÉ. — CRÉATION DE LA CAISSE DE SERVICE. — CAMPAGNE DE PRUSSE.

Telle fut l'issue du grand projet conçu par Ouvrard. Sa fortune y fut engloutie ainsi que celle de ses associés. Quant à l'Espagne, les espérances de régénération dont elle avait été l'objet, et auxquelles son gouvernement se prêtait, se dissipèrent comme une vaine fumée dans les airs, et ici je ne puis retenir l'expression d'un regret. Ce qu'Ouvrard avait tenté tout seul était infiniment au-dessus de ses forces; mais pour un homme tel que Napoléon, devant lequel tous les obstacles s'effaçaient, le plan d'Ouvrard, quelque immense qu'il fût, n'était pas impossible. Sauf à être remanié par l'esprit éminemment pratique du grand homme, qui était tout aussi habile dans l'administration qu'à la guerre, le plan d'Ouvrard avait de grandes chances de réussite. C'était un bonheur dont il fallait profiter que cet empressement du gouvernement espagnol à venir au-devant des réformes les plus larges. L'Espagne dès-lors eût été irrévocablement entraînée, pour sa gloire et sa prospérité propre, dans l'orbite de la France et de son chef. Cette occasion manquée, Godoy retomba dans sa versatilité, sa bassesse et ses perfidies, le gouvernement castillan dans son impéritie, et l'empereur, poussé à bout, devait bientôt se laisser entraîner par l'indignation et le dégoût jusqu'à des extrémités funestes pour la France et pour lui-même. Je ne cherche point à excuser les procédés par lesquels le ministre du trésor avait été trompé au point qu'il laissât glisser entre ses doigts la somme énorme que nous dirons bientôt; mais en faisant sien le projet conçu par Ouvrard, l'empereur ne sanctionnait pas les manœuvres que lui ou Desprez s'était permises : tout au plus les couvrait-il de son pardon. C'est le droit des grands hommes de s'approprier les grandes pensées partout où ils les rencontrent; c'est même leur devoir.

Le premier soin de M. Mollien fut de bien établir la position du trésor vis-à-vis des *négocians réunis*. M. de Barbé-Marbois croyait n'être en avance que de 73 millions. Après un examen rapide, deux

(1) *Mémoires d'un ministre du trésor*, t. I, p. 437.

commissaires, pris dans le conseil d'état, trouvèrent que c'était au moins de 84. Un travail plus complet et plus approfondi que dirigea M. Mollien démontra qu'ils étaient réellement redevables de 141,800,000 francs, évaluation qui resta intacte après qu'ils eurent été admis à discuter devant le conseil d'état, qui était le tribunal compétent, chacun des articles du compte. On pouvait ne pas désespérer de rentrer dans cette somme; les *négocians réunis* avaient fait des fournitures aux armées de terre et de mer pour une quarantaine de millions; c'était autant à valoir sur leur dette. Le traité d'Ouvrard avec la maison Hope, d'Amsterdam, lui avait procuré 10 millions qui étaient en route pour Paris. Napoléon comptait obtenir le reste en procédant vigoureusement contre les *négocians réunis*, dût-on passer par-dessus les formes et en recherchant leurs co-intéressés, quels qu'ils fussent. Sa première pensée avait été de faire intervenir les tribunaux avec la plus grande rigueur; mais il sentit bientôt qu'il est de l'intérêt du créancier d'avoir des ménagemens pour le débiteur, et qu'avec un grand déploiement de sévérité, il ne ferait qu'anéantir ce qui restait de la fortune des négocians réunis, au grand détriment du trésor. Il écouta donc les conseils de Cambacérès et de M. Mollien, qu'appuyaient les recommandations de Berthier et de Talleyrand. Après avoir menacé Ouvrard de faire ériger pour lui une potence haute, disait-il, comme les tours de Notre-Dame, il se radoucit, le laissa en liberté, et continua même à la compagnie la fourniture des armées, dont elle s'acquittait bien, mais sous des conditions propres à garantir au trésor d'abondantes rentrées. Tout ce que les négocians réunis avaient de biens-fonds fut saisi et vendu; on en tira 14 millions. Des procès s'étaient engagés entre eux et leurs associés sur le partage des bénéfices à venir; ces litiges fournirent des moyens de revendication que les tribunaux consacrèrent, et plusieurs millions rentrèrent au trésor par cette voie. On se retourna ensuite vers l'Espagne, et on lui parla du ton qu'on est porté à prendre quand on dispose, selon les paroles de l'empereur, de cinq cent mille hommes; on lui déclara qu'elle aurait à payer à la France 60 millions dont elle s'était reconnue débitrice envers Ouvrard, quoiqu'elle assurât n'en avoir reçu effectivement que 36. L'Espagne adhéra à la réclamation; pour les trois cinquièmes de la somme, M. Mollien reprit le projet d'Ouvrard sur les piastres des colonies espagnoles.

La cour d'Espagne garantissait bien au gouvernement français une remise de piastres, mais c'était à la condition qu'il les reçût à la Vera-Cruz, où il était fort dangereux de les prendre sans l'agrément du gouvernement anglais, qui était maître des mers. M. Mollien, sachant combien était grand le besoin des matières d'argent en Angleterre, fit proposer les piastres de la Vera-Cruz à la maison Ba-

ring, de Londres, par l'intermédiaire de M. Labouchère, qui dirigeait la maison Hope d'Amsterdam. M. Baring devait ensuite s'entendre avec le gouvernement de son pays, et la maison Hope ferait au gouvernement français les versemens convenus. Chaque piastre devait être payée au trésor sur le pied de 3 fr. 55 cent., quoique la valeur intrinsèque soit de 5 fr. 41 cent.; mais à cette époque les piastres à prendre dans les ports du Mexique s'offraient à plus vil prix à Cadix et à Madrid. L'armement d'un navire de guerre anglais pour aller les chercher à la Vera-Cruz et les ramener représentait la différence. Avant de souscrire à ces conditions, M. Mollien y regarda de près; l'empereur lui-même s'en mêla. Quel était le détail qui échappait à son activité? De son camp de Finkenstein, il écrivait à M. Mollien : « Trois francs cinquante par piastre me paraissent un prix bien modique. » Des spéculateurs aventureux, qui avaient des appuis auprès de lui, lui avaient proposé des conditions meilleures; mais, sur les représentations de son ministre, il reconnut que ces offres étaient sans suffisante garantie, et il autorisa M. Mollien à terminer avec MM. Labouchère et Baring, ce qui fut fait. Ainsi, au milieu de la guerre furieuse à laquelle l'Espagne prenait part contre l'Angleterre comme alliée de la France, on vit, ce qu'on n'avait jamais vu en pleine paix, une frégate anglaise mouiller dans le port de la Vera-Cruz, et y recevoir une cargaison de piastres pour le compte de la trésorerie française. Il revint ainsi au trésor une somme nette d'environ 25 millions; le surplus servit à payer les dettes que notre marine avait laissées aux États-Unis et dans les ports des colonies espagnoles, où quelques-uns de nos navires, bloqués par des forces anglaises, avaient fait de longs séjours.

Sur les 60 millions que devait payer l'Espagne, restait un solde de 24 millions : elle promit de l'acquitter dans le courant de 1806, à raison de 3 millions par mois; mais elle y mit si peu de bonne volonté et elle avait si peu de ressources, que, même après un emprunt négocié en Hollande, c'est à peine si en août 1807 elle avait payé 14 millions sur 24. Les ci-devant *négocians réunis* restèrent responsables du solde. Sur le débet de 142 millions, plus de 100 étaient rentrés avant la fin de 1807. Le recouvrement du reste était assuré, à quelques millions près, pour des termes prochains. Il était impossible de mieux sortir de cette aventure. Jusqu'à la conclusion, l'empereur s'en montra très soucieux. Pendant la campagne de Prusse en 1806 et de Pologne en 1807, il y revient sans cesse dans ses lettres à M. Mollien.

D'après les circonstances dans lesquelles M. Mollien était arrivé au ministère, il devait être empressé de disposer le mécanisme de la comptabilité de manière à rendre impossible le retour de pareils désordres. Il n'était pas moins urgent de donner au service de la tré-

sorerie une organisation telle que l'administration se suffît à elle-même sans l'assistance d'aucune agence étrangère, sous la réserve d'un budget des recettes égal à celui des dépenses. Cette partie de la tâche de M. Mollien supposait qu'on eût liquidé l'arriéré de tous les exercices antérieurs, afin qu'ils n'empiétassent pas sur les ressources du présent.

M. Mollien s'occupa donc d'abord de cette liquidation. A travers tous les nuages que présentait la complication des écritures du trésor, il reconnut que les recettes des cinq dernières années étaient restées de près de 100 millions au-dessous des dépenses réglées par les budgets. Près de 30 millions d'ordonnances ministérielles, applicables au service courant, n'étaient pas payés, quoique l'échéance fût passée; la seule solde des troupes était en arrière de 15 millions. Il restait même quelque chose à payer pour le compte des gouvernemens antérieurs au consulat. Pour régler cet arriéré au mieux, il s'entendit avec son collègue des finances, M. Gaudin, chez qui il trouva constamment un concours patriotique, et ils firent ensemble agréer à Napoléon des dispositions en vertu desquelles 60 millions devaient être affectés à solder les comptes des années IX, X, XI, XII et XIII (du 22 septembre 1800 au 22 septembre 1805). On se procurait cette somme par une combinaison ingénieuse, qui avait pour pivot la caisse d'amortissement, et qui mettait à profit la bonne renommée de cette institution, le crédit dont elle jouissait et l'habileté des agens formés par M. Mollien.

La caisse d'amortissement avait acquis du sénat et de la Légion d'honneur une masse de biens nationaux en retour desquels elle avait donné des titres de rente par elle antérieurement rachetés. On agrandit encore l'échange en l'appliquant aux propriétés domaniales que possédait la Légion d'honneur, par-delà la dotation qu'elle était tenue de conserver en biens-fonds dans chacune des seize *cohortes* dont elle se composait, ainsi qu'aux propriétés affectées au sénat sur le territoire du Piémont; on en fit autant pour les immeubles du Prytanée. Dès-lors la caisse d'amortissement allait avoir des propriétés territoriales pour un montant d'environ 87 millions. Elle devait les vendre successivement, et le produit devait en être affecté au paiement de l'arriéré jusqu'à concurrence de la somme de 60 millions relatée plus haut; on l'indemnisait au moyen de 3 millions de rente 5 pour 100, qu'elle devait conserver comme une partie intégrante de sa dotation. Mais l'écoulement des biens nationaux pouvait être lent, sous peine de les céder à vil prix, et il fallait des ressources immédiates pour parer enfin à l'arriéré. On imagina donc d'émettre des titres appelés *bons de la caisse d'amortissement*, qu'on espérait placer au pair en y attachant un intérêt plus ou moins supérieur à 5 pour 100. Ces bons devaient être admis concurremment avec le

numéraire, en paiement des domaines que la caisse allait mettre en vente. Un premier bloc de 24 millions était alloué à 1806; les 36 autres millions étaient réservés pour les années suivantes. Les *bons de la caisse d'amortissement* eurent un plein succès. L'année d'après, la loi de finances en autorisa, pour la même destination, une émission supplémentaire de 10 millions, en y attachant un intérêt de 4 pour 100 seulement.

On convint aussi de modifier le régime des exercices en vertu duquel on avait indéfiniment affecté à chaque année, pour les dépenses à solder, les recettes qui pourraient lui appartenir. On pensa avec raison qu'il ne fallait pas avoir un nombre indéfini d'exercices ouverts. M. Mollien fit décider que l'on clorait tous les exercices précédens, y compris même celui de l'an XIII, moyennant l'allocation des 70 millions dont il vient d'être mention. Il fut même dit qu'à l'avenir on ne le laisserait plus courir les exercices que peu de temps au-delà de l'année dont ils portaient le nom. On se rapprochait ainsi du système actuel, qui clôture chaque exercice dans le courant de l'année suivante, et même bien avant la fin.

Mais la grande affaire de M. Mollien, ce qu'attendait surtout de lui l'empereur, c'était d'organiser le service du trésor de manière à se passer de ce qu'on appelait sous l'ancien régime les *banquiers de la cour*, de ce qu'on avait nommé depuis les *faiseurs de service*. Pour obtenir ce résultat si vivement ambitionné par Napoléon, M. Mollien n'eut qu'à mettre en pratique une idée simple qu'il avait exposée à M. de Barbé-Marbois. En administration comme en politique, le secret pour accomplir de grandes choses consiste le plus souvent à appliquer avec fermeté une idée simple. Les principaux embarras du trésor provenaient de ce que le montant des impôts n'était exigible des receveurs-généraux qu'après un délai qui allait jusqu'à dix-huit mois, tandis que presque toute la dépense devait être payée dans un laps de temps qui n'en excédait guère douze. Il fallait, pour balancer cette différence des échéances, que le ministre du trésor trouvât un moyen de se faire avancer une somme importante qu'on ne pouvait estimer à moins de 120 ou même 150 millions. A cet effet, on s'adressait à des banquiers; mais en réalité ceux-ci ne faisaient à peu près autre chose que de prêter au trésor son propre argent, parce que, pour convertir en écus les obligations et les autres engagemens des receveurs-généraux, leur principal moyen était de s'entendre avec ces comptables eux-mêmes, qui devançaient toujours dans le recouvrement de l'impôt l'époque à eux fixée pour le versement au trésor. Ces sommes remises avant le délai fatal par les contribuables aux comptables, c'est le bien du trésor, avait dit M. Mollien à M. de Barbé-Marbois; il ne s'agit pour vous que

d'avoir la volonté de le reprendre. Cependant on ne le pouvait qu'en modifiant les conventions passées avec les receveurs-généraux, afin d'abréger de plusieurs mois le temps qui leur était accordé pour la délivrance de l'impôt au trésor, de telle façon que pour celui-ci les rentrées s'échelonnassent sur toute l'année également, sans en excéder bien sensiblement le terme. Il était à craindre que par ce procédé les receveurs-généraux ne se crussent autorisés et même obligés à tourmenter les contribuables. On pouvait dire aussi que l'intervalle pendant lequel les receveurs-généraux avaient les fonds sans les remettre au trésor constituait leur rémunération propre, car, en dehors de cette jouissance, leur traitement était fort médiocre.

En conséquence on laissa subsister les délais précédemment stipulés, mais on fit en sorte que les receveurs-généraux eussent un avantage à accélérer leurs versemens. A cet effet, on convint de leur bonifier un intérêt de 5 pour 100 sur toute somme qu'ils remettraient avant l'échéance fixée; en même temps on leur notifia que, ces fonds étant la propriété de l'état, ils n'avaient point le droit de les divertir de leur destination et d'en faire un usage quelconque à leur profit, après les avoir perçus. On leur imposa l'obligation d'informer exactement le trésor de toutes les recettes qu'ils effectuaient, et on se réservait de leur prescrire une méthode de comptabilité qui les empêchât d'en rien dissimuler. Par ces arrangemens, on allait obtenir une avance considérable. Il suffisait d'un rouage placé sous la main du ministre du trésor, dans ses bureaux, et qu'on appela la *caisse de service*. Cette caisse était en correspondance active avec chacun des receveurs-généraux; par la surveillance qu'elle exerçait sur eux, elle procura sans peine une autre amélioration qui équivalait à l'accroissement des fonds disponibles : elle permit de simplifier les formes suivant lesquelles les fonds étaient mis à la disposition des ordonnateurs ou des payeurs, elle réduisit le temps qui était nécessaire pour les leur faire parvenir. Sachant avec une parfaite exactitude à chaque instant ce que chacun des receveurs-généraux avait en caisse, on appliquait ces ressources d'abord aux dépenses locales et à celles des départemens voisins, tandis qu'autrefois cette manœuvre se faisait à tâtons, et on expédiait des fonds dans des localités qui en étaient surabondamment pourvues, en les prenant à d'autres où ils étaient réclamés par les besoins du service. Par là encore on épargnait les frais de transports incessans d'espèces d'une place à une autre. Une fois édifié sur les qualités propres à cet engin financier, l'empereur voulut qu'il fût mis en activité d'une manière générale dans le plus bref délai. M. Mollien lui demandait trois jours pour rédiger le décret; il ne lui en accorda qu'un, et lorsque le ministre le lui apporta, il voulut, contre sa coutume, le

signer sans le lire. M. Mollien insistant pour lui en donner lecture, ses paroles furent : « Je ne puis pas signer trop vite l'émancipation du trésor. » C'était en juillet 1806.

La caisse de service tint toutes les promesses qu'avait faites M. Mollien, et elle subsiste aujourd'hui sous le nom de *caisse centrale du trésor*. Elle offrait et continue d'offrir d'autres avantages que nous n'avons pas signalés encore. Les receveurs-généraux furent autorisés à transmettre leurs excédans à Paris au moyen de lettres de change du commerce; la caisse de service acceptait également les effets de commerce payables dans quelques autres places où les dépenses publiques dépassaient les recettes. Par une combinaison parallèle à celle-ci, elle cédait aux particuliers des mandats payables par les receveurs-généraux qui avaient du surplus. Ainsi tournaient au bien du commerce les fonds disponibles de l'état, et le trésor profitait pour le mouvement de ses fonds des circonstances favorables que présentaient les opérations du commerce. Renommée bientôt pour sa ponctualité, la caisse de service put faire accueillir dans les portefeuilles des capitalistes, qui avaient des fonds attendant un emploi, des effets sur elle-même à une échéance de trois mois à un an. Ce fut le commencement de ce qu'on appelle aujourd'hui les *bons du trésor*, moyen de trésorerie dont on fait, lorsqu'on le juge à propos, un grand usage.

La caisse de service présenta cette singularité, que les bureaux du trésor, comme s'ils avaient voulu donner un argument à ceux qui reprochent à la bureaucratie un indélébile esprit de routine, s'y montrèrent fort opposés. M. Mollien ne fut pas embarrassé pour surmonter cet obstacle : il organisa des bureaux particuliers pour la caisse de service. Il eut plus de peine à écarter une autre difficulté : on avait beaucoup fait valoir auprès de Napoléon l'idée de confier à la Banque de France les fonctions qu'on retirait aux faiseurs de service, en y ajoutant le paiement des intérêts de la dette publique. On lui citait l'exemple de la banque d'Angleterre, qui est chargée en effet des opérations de trésorerie. L'argument était peu concluant, car quelle ressemblance pouvait-on alléguer alors entre la banque d'Angleterre et la Banque de France?

Le capital même de la Banque de France ne répondait pas à la grandeur de la tâche à laquelle elle aspirait; mais la Banque, et surtout M. Cretet, conseiller d'état, qui en était l'organe et qui avait l'oreille de l'empereur, avait sollicité et venait d'obtenir l'autorisation de doubler ce capital et de le porter à 90 millions. Pour qu'elle eût un peu plus le droit d'être appelée la Banque de France, elle devait avoir deux succursales : l'une à Lyon, l'autre à Rouen. Un décret du 22 avril 1806 lui donnait ces proportions nouvelles, et

l'investissait d'un caractère politique en la plaçant sous l'autorité d'un gouverneur et de deux sous-gouverneurs nommés par l'empereur.

Quoique le décret n'en dît rien, il est vraisemblable que dans la pensée de Napoléon ce nouvel arrangement intérieur de la Banque se liait à l'idée d'en faire un grand instrument de trésorerie, et même qu'il l'avait promis à M. Cretet, qu'il avait choisi pour gouverneur; mais M. Mollien repoussant de toutes ses forces cette organisation du service de trésorerie, l'empereur, placé entre lui et M. Cretet, éprouva de l'embarras. Il résolut de faire débattre la question devant lui, dans les conseils de finances, par les deux antagonistes. La rapidité avec laquelle son intelligence s'emparait de tous les sujets qu'on lui présentait, discernait le vrai du faux, et se précipitait sur le point où gisait la solution, sembla lui faire défaut au milieu de ces détails sur les banques, car ce fut seulement après dix longues séances que la lumière se fit dans son esprit. A la fin, pressé par l'argumentation de M. Mollien, M. Cretet avait été obligé de reconnaître qu'il lui fallait des conditions semblables à celles qu'avaient eues les faiseurs de service, et par conséquent onéreuses au trésor; il avait avoué qu'il comptait sur les fonds encaissés par les receveurs-généraux, c'est-à-dire sur des fonds appartenant au trésor, pour escompter les valeurs du trésor. Il ne trouvait pas non plus de réponse aux calculs de M. Mollien relativement à la médiocrité des moyens d'assister l'état que donnerait à la Banque l'accroissement de son capital; tout ce qu'elle eût pu faire, c'eût été de prêter à l'état son supplément de capital, faisant la somme de 45 millions. Or elle entendait au contraire en garder la libre disposition. Si la banque d'Angleterre, à un moment donné, peut faire de fortes avances à l'état, c'est qu'elle a une très grande circulation de billets : il lui est donc possible d'admettre, lorsque le gouvernement le désire, une forte somme en valeurs du trésor dans son portefeuille, en lui remettant des billets de banque en échange, sauf cependant à diminuer d'autant les avances qu'elle aurait pu faire au commerce, et qui auraient aussi entraîné une sortie de billets, car lorsqu'elle donne d'une main tous ceux de ses billets que le courant des échanges comporte, il faut qu'elle cesse d'en fournir de l'autre. Mais la Banque de France, avec la modique somme de billets qu'elle parvenait à faire circuler, que pouvait-elle? Et puis à Londres habituellement, quand la banque escompte peu, le commerce n'en souffre guère; il lui reste le secours des escompteurs particuliers, qui sont en grand nombre et ont de vastes capitaux. Il n'en était pas de même à Paris en 1806. L'empereur donna donc raison à M. Mollien. Il jugeait aussi qu'indépendamment des conve-

nances financières et commerciales, il y avait des motifs politiques à ce que la trésorerie fût entièrement séparée de la Banque. Les grandes opérations militaires nécessitent des mouvemens de fonds qu'il faut combiner d'avance. Il serait donc obligé, quand il aurait de grands préparatifs qu'il voudrait tenir secrets, de les confier à la Banque. Et, disait-il, « j'ai déjà trop de confidens. »

Déjà, avant l'établissement de la caisse de service, l'amélioration était visible dans la situation du trésor. Plus de ces atermoiemens fâcheux dont on avait eu si souvent le spectacle. Le trésor faisait de toutes parts honneur à ses engagemens : les ordonnances délivrées par les ministres, à dix jours de vue pour Paris et à trente ou quarante pour les départemens, étaient acceptées et acquittées dans le délai voulu. La solde des employés civils et militaires était au courant. La plupart des receveurs-généraux s'accoutumaient à faire des versemens anticipés par rapport aux termes que leur accordaient leurs conventions avec l'administration. Le 5 pour 100, qui trois mois après Austerlitz, en mars 1806, était à 56, était monté en juin à 64. Quoique les contributions levées en Autriche ne fussent pas dévolues au trésor, il en fut distrait, à titre de prêt, quelque chose qui l'aida, mais dont il eut à servir l'intérêt.

L'armée revenait à petites journées des plaines de la Moravie et des environs de Vienne, conformément aux stipulations du traité de Presbourg, et pendant ce temps l'empereur se consacrait, avec l'activité qui lui était propre, au soin de ses états, lorsque des bruits de guerre se propagèrent et acquirent aussitôt la plus grande consistance. Le roi de Prusse, prince modéré et circonspect cependant, qui appréciait tout ce que vaut la paix, se laissait brusquement pousser par son entourage à un langage et à des démarches dont l'effet inévitable était la guerre avec la France. On avait renoué les fils d'une intrigue antérieure à la bataille d'Austerlitz, dans laquelle on avait ménagé à Potsdam, auprès de la tombe du grand Frédéric, un coup de théâtre où le roi de Prusse avait cédé aux embrassemens de l'empereur de Russie et échangé ses sermens avec lui. Lorsque Napoléon sut qu'on tramait la guerre à Berlin, M. Mollien lui en rend le témoigage, il en fut « aussi surpris que contrarié. » L'éclatante victoire d'Austerlitz, au lieu de décider à la résignation ou du moins à la patience les ennemis de la révolution française et de l'empereur, c'est-à-dire les aristocraties de l'Europe, les avait exaspérées, et bientôt, dans leur folle présomption, elles s'enflammèrent d'une espérance bien peu raisonnable, à savoir que la Prusse allait arrêter sur-le-champ le cours des succès qu'obtenaient ensemble Napoléon et la révolution. C'est M. Mollien qui le rapporte, les nombreux étrangers des divers pays du continent qui se trouvaient

à Paris au mois d'août, frappés de l'anxiété et du déplaisir dont ils observèrent les symptômes chez Napoléon, quand il sut que la Prusse était déterminée à rompre, supposèrent incontinent qu'il était pris au dépourvu et doutait de sa propre cause, et leur imagination courait avec un tel déchaînement, que bientôt ils estimèrent que c'en était fait de lui. Comment une opinion pareille pouvait-elle trouver des gens assez crédules pour l'accueillir? Comment pouvait-on supposer que Napoléon fût plus facile à vaincre juste le lendemain de cette campagne d'Austerlitz où il avait accompli ce que jamais général n'avait fait avant lui, au témoignage de l'histoire, la soumission en trois mois d'un grand empire dont la population était aguerrie et organisée pour la lutte, dont le souverain s'était préparé à loisir et s'était fait l'agresseur au moment et sur le point qu'il avait voulu; d'un vaste état qui ajoutait à ses propres ressources les subsides de la plus riche nation de l'univers, et qui avait pour auxiliaires toutes les troupes qu'avait pu mettre en ligne un autre grand et belliqueux empereur? Comment des gens en possession de leur jugement pouvaient-ils admettre qu'on aurait bon marché de cette armée qui venait de montrer une si insigne supériorité, et dont le courage était exalté par les incomparables victoires qu'elle venait de remporter et par la confiance que lui inspiraient le génie et l'étoile de son chef? Rarement on eut au même degré la preuve de cette vérité, que la haine aveugle l'homme et que la vanité lui donne le vertige.

Ce flot d'étrangers qui s'agitait dans Paris dissimulait peu l'idée dont il se berçait, que Napoléon était au terme de sa carrière. « Leur jactance devint insensiblement telle, dit M. Mollien (1), qu'ils ne gardaient plus de mesure dans leurs confidences. » La croyance que je ne sais quel démon trompeur leur avait soufflée, et qu'ils partageaient avec toutes les aristocraties de l'Europe, traversa les Pyrénées, et séduisit le prince de la Paix, à ce point qu'il appela les Castillans aux armes par une proclamation inouie, qui parut le jour précisément de la bataille d'Iéna. En Allemagne, on était convaincu que le choc des armées prussiennes commandées par un des élèves chéris du grand Frédéric (le duc de Brunswick) devait renverser Napoléon, tellement qu'à peu de distance du champ de bataille d'Iéna, on crut, deux jours entiers après cette rencontre décisive, que les vaincus étaient les Français (2).

Fait plus surprenant et plus honteux, autour de ces étrangers qui

(1) *Mémoires d'un Ministre du trésor public*, t. II, p. 88.

(2) C'est ce que raconte le célèbre Gentz dans une notice sur cette campagne, insérée dans le tome 10, page 170, du *Recueil des traités de paix* du comte de Garden, recueil très hostile à Napoléon, mais riche en documens.

prédisaient la défaite et la chute de Napoléon, on voyait tourbillonner un essaim de Français de l'espèce de ceux qui ne veulent et ne savent, dit M. Mollien, qu'exploiter les événemens à leur profit. La plupart étaient parvenus à se faire leur part dans ce qu'ils appelaient la fortune de Napoléon, mais ils voulaient, quoi qu'il arrivât, mettre cette part en sûreté. Ils partageaient leurs momens et leurs soins entre les agens diplomatiques du dehors, dont ils prenaient les vœux pour des oracles, et les membres de la famille impériale, devant lesquels ils se montraient les plus dévoués serviteurs de la dynastie. M. Mollien rapporte que quelques-uns, dans l'attente de la catastrophe, se persuadèrent que les fonds allaient éprouver une énorme baisse, et, pour s'en assurer les profits, ils vendirent du cinq pour cent au cours le plus bas. Pour ceux-là, la journée d'Iéna fut un rude mécompte. Napoléon ne laissa pas longtemps en suspens cette tourbe d'esprits légers et d'ames avilies. Le premier coup de canon fut tiré le 8 octobre, et le 14, sur le plateau d'Iéna et dans le vallon d'Auerstaedt, la campagne se termina par la destruction de l'armée prussienne. On les vit tous alors, tant étrangers que Français, se retourner bassement vers Napoléon et lui adresser les hommages qu'ils avaient destinés à son adversaire. Ils s'étaient promis de proclamer le roi de Prusse le vengeur du monde; c'était Dieu, dirent-ils alors, qui avait armé l'invincible bras de Napoléon pour punir la violation des traités, car ils allèrent fouiller jusque dans les livres saints pour établir que Napoléon était l'instrument des volontés de la Providence. « Ce n'est pas sans raison, dit M. Mollien, qu'on reproche au règne de Napoléon d'avoir produit beaucoup de flatteurs; mais souvent ceux qui l'encensaient le lendemain d'une victoire avaient la veille été ses détracteurs; ils louaient sans pudeur, comme ils venaient de calomnier sans mesure; ils voulaient couvrir aux yeux du vainqueur, par l'affectation de leur enthousiasme pour lui, la trace des vœux que naguère ils formaient contre lui. » Un de ces personnages crut se faire valoir en informant l'empereur de ce que M. Mollien avait dit, après la bataille d'Iéna, qu'il conviendrait d'accorder à la Prusse une paix honorable, et non pas de l'humilier en allant s'établir en maître dans le palais de Berlin. M. Mollien, disait ce sycophante, blâme l'empereur de poursuivre ses conquêtes. « Je n'ai appris le fait que quelque temps après, rapporte M. Mollien; mais j'ai su que Napoléon n'avait fait qu'en rire, et je pris le même parti (1). »

Étonné et contrarié, mais non pas déconcerté, de l'agression de la Prusse, Napoléon avait fait ses dispositions avec cet art d'utiliser le temps qu'il possédait mieux que personne. Une partie de son ar-

(1) *Mémoires d'un Ministre du trésor public*, t. II, p. 93.

mée était encore sur la rive droite du Rhin, mais les corps n'étaient pas au complet; le matériel avait besoin d'être rétabli ou du moins réparé. Il fallut, en moins d'un mois, pourvoir à toutes les dépenses que demandaient l'artillerie, la cavalerie, les équipages militaires, l'armement et l'habillement des recrues, le transport en poste de la garde, qui formait à elle seule un corps d'armée. Dans l'état où le trésor avait été mis par M. Mollien, ces frais imprévus ne le chargeaient pas outre mesure. Napoléon, au surplus, limita beaucoup les préparatifs. Il ne méconnaissait pas la vaillance, la discipline, la tactique des troupes prussiennes, ni le mérite de l'école du grand Frédéric; mais les soldats prussiens avaient perdu l'habitude de la guerre, les siens au contraire étaient les plus aguerris du monde et les plus habitués à vaincre. Il n'avait donc pas de doutes sur le succès. Malgré l'extrême prudence qu'il observait à la guerre, il crut donc devoir se borner à ce qu'il fallait pour une grande bataille contre les Prussiens seuls; les Russes, qui étaient entrés dans la coalition, et qui y avaient attiré la Prusse, étaient trop loin pour qu'on les rencontrât encore. Il avait craint la formation d'une coalition plus générale à laquelle l'Autriche aurait pris part, et c'était le secret de l'inquiétude qu'il avait ressentie à la première nouvelle des élans guerriers du cabinet de Berlin. Rassuré à demi de ce côté par les protestations qu'il reçut de Vienne, il compta sur la rapidité de ses coups pour en avoir fini avec la Prusse avant que le conseil aulique, dont la lenteur lui était connue, n'eût pu faire arriver en ligne les troupes autrichiennes, et pour mieux donner à réfléchir à l'Autriche, il lui plaça sur les flancs, dans l'Italie septentrionale, une nombreuse armée commandée par un chef redoutable, l'intrépide Masséna. Dans le reste de la péninsule italique, il venait de se mettre à l'abri d'une surprise : outré des perfidies de la cour de Naples pendant la campagne d'Austerlitz, il s'était emparé de ses états continentaux, et y avait établi un de ses frères.

Dans la dernière semaine de son séjour à Paris, indépendamment des conseils qui se renouvelaient chaque jour et des ordres généraux qui s'expédiaient à chacun des ministres, il travailla fréquemment avec M. Mollien, et lui écrivit dix lettres particulières. Il régla minutieusement le mouvement des fonds et les opérations financières, non-seulement pour la campagne qu'il allait faire en Prusse, mais pour tous les services extérieurs de l'empire. Naples, Saint-Domingue, l'Italie, furent de sa part l'objet de plusieurs dispositions de finances. Ce fut le 25 septembre qu'il se mit en route.

Les campagnes de 1806 et 1807 mirent une fois de plus en évidence une qualité qui distinguait Napoléon et qui n'appartient qu'aux grandes intelligences unies à de grands caractères. Les grands hommes, car c'est eux qui ont le privilége de cette réunion de fa-

cultés, excellent à proportionner toujours les moyens au but. Au début de la guerre, avec sa sagacité supérieure, il comprend que pour le moment, la Prusse étant seule dressée contre lui, il n'a qu'à frapper un coup, pourvu qu'il soit terrible, et il fait ses préparatifs comme si la Prusse était toute seule. Il part alors et se précipite avec cette impétuosité par laquelle le prophète Daniel signale Alexandre dans un verset que Bossuet, à son tour, appliquait au grand Condé. D'un bond il est sur son ennemi, le heurte, le terrasse, *efferatus est in eum;* mais après la bataille d'Iéna, lorsqu'il est vainqueur, il ne s'aveugle pas sur les effets de sa victoire. Il lui a fallu occuper la longue étendue de la monarchie prussienne, et il prête le flanc du Rhin à la Vistule. Il sait que la Russie approche, que la cour de Vienne fait de grands armemens, que l'Angleterre prépare une descente dans le nord de l'Allemagne, que le roi de Suède est acharné dans son hostilité, et alors, tout vainqueur qu'il est, il semble, dit M. Mollien, ne pouvoir assez accroître ses forces, ni trop multiplier les précautions contre les hasards d'une défaite; il est devenu aussi prévoyant pour les revers qu'il était confiant la veille dans le succès. On dirait qu'il veut s'entourer de toutes les forces de la France. Au milieu de la Prusse pourtant vaincue, il presse les envois d'hommes, de chevaux, d'artillerie, d'équipages. Dans toutes les places du Rhin, il amasse des approvisionnemens de toute espèce. Le long espace de Mayence à Berlin était déjà, au mois de décembre 1806, plutôt une ligne de bataille qu'une route militaire. Une armée de réserve de cent mille hommes, échelonnée sur l'Elbe, tient en respect les ennemis qui auraient été tentés de se déclarer (1).

Après les dérangemens causés par la reprise des hostilités, M. Mollien revint à l'accomplissement des projets qu'il avait médités. Les bons effets qu'on attendait de la caisse de service fussent restés incertains et sans garanties, si l'on n'eût modifié profondément le système de comptabilité en usage au trésor. En cela, on était dans l'enfance; on suivait la comptabilité primitive, qui ne connaît que deux comptes, celui des recettes et celui des dépenses, méthode qui convient tout au plus aux opérations parfaitement simples du débitant placé en plein air sous son auvent, pour vendre les denrées usuelles, mais qui, pour un commerçant dont les affaires ont quelque peu d'étendue, est déjà insuffisante et dangereuse, puisqu'elle ne lui permet pas de voir clair dans ses affaires. Pour les finances d'un grand état, qui sont complexes, où les formalités sont multipliées, où les mouvemens de fonds sont nombreux, c'est de la barbarie et du désordre. La constituante, à laquelle il faut remonter

(1) *Mémoires d'un Ministre du trésor public*, t. II, p. 73.

presque toujours pour découvrir l'origine des grandes améliorations introduites dans l'administration de la France depuis 1789, avait voulu répandre sur les finances publiques les lumières d'un contrôle intelligent. Elle avait jugé qu'à cet effet il fallait centraliser au trésor toutes les recettes et toutes les dépenses. Il y avait donc au trésor un caissier central qui était réputé tout recevoir et tout payer sur l'étendue entière de la France, il était supposé présent en tous lieux, et à ce titre il était comptable de tout; mais il restait à prendre des dispositions qui de cette fiction fissent une réalité, et c'est ce dont une bonne comptabilité pouvait seule fournir le moyen. Lorsque M. Mollien arriva au trésor, le caissier central, qui était l'œil du gouvernement, ne savait rien, ne s'apercevait de rien, non qu'il manquât d'aptitude ou de bonne volonté, mais c'était l'effet nécessaire du mauvais mécanisme qu'il avait dans les mains; il ne soupçonnait même pas l'existence du détournement de 142 millions dont le trésor était la victime. Ses écritures étaient en règle et son compte des recettes équilibrait celui des dépenses; mais cette règle et cet équilibre, par le vice de la méthode suivant laquelle les écritures étaient tenues, ne signalaient rien de la vérité.

Le système des écritures en partie double, exclusivement employé de nos jours par le grand commerce, est, je l'ai déjà dit, un mode de comptabilité qui répand la plus vive lumière sur toutes les opérations de finances. Il apporte avec lui l'ordre et la clarté, il analyse tout, il mentionne le mouvement de toutes les valeurs avec précision, il indique l'instant et le lieu aussi bien que l'importance de tous les actes. Il offrait donc le talisman d'où dépendait la sûreté du trésor. A plusieurs reprises, sous l'ancien régime, on avait eu l'idée de s'en servir dans les finances françaises; mais la mollesse des uns et l'intérêt que d'autres, désireux de pêcher en eau trouble, avaient à ce que la comptabilité publique ne devînt pas transparente, avaient toujours empêché que l'idée n'eût de la suite (1). M. Mollien, qui avait déjà éprouvé à la caisse d'amortissement l'excellence de la comptabilité commerciale, l'introduisit à la caisse de service. Il profita pour cet objet de la longue absence que fit l'empereur pendant les campagnes de Prusse et de Pologne. Retenu à l'extrémité de l'Europe par les soins de la guerre, Napoléon alors, sans

(1) Forbonnais rapporte que, sous Henri IV, un habitant de Bruges, Simon Stevin, était venu proposer à Sully d'appliquer ce système à la comptabilité publique, mais que Sully ne donna pas de suite à la proposition. Pendant la minorité de Louis XV, la même pensée se reproduisit. Elle fut adoptée en principe, mais il ne paraît pas qu'elle fut sérieusement mise à exécution; du moins il n'en était pas resté de trace. Le duc de Noailles, qui présidait le conseil des finances, tenant lieu de ministre, prit cette amélioration fort à cœur, et avait fait rendre à cet effet un édit en juin 1716. (Voyez les *Recherches et Considérations sur les Finances*, par Forbonnais, tome II, page 429.)

renoncer à la direction de l'administration publique, prenait cependant moins de part aux détails. La caisse de service, dans sa correspondance avec les comptables, suivait les règles de la comptabilité commerciale; c'était le seul moyen qu'elle eût de comparer tous les jours ses différens comptes, de les balancer et de faire connaître quotidiennement sa situation au ministre, qui commençait par là sa journée régulièrement. Il n'en fallait pas davantage pour que les receveurs-généraux, afin d'observer dans leurs rapports avec la caisse de service les formes qu'elle avait adoptées elle-même, la pratiquassent chez eux, en même temps cependant qu'avec les anciens bureaux ils suivaient l'ancienne méthode. L'expérience leur révélait chaque jour les avantages du nouveau système. Le terrain était donc parfaitement préparé pour la transformation.

Mais il fallait que ce fût officiellement établi, et en un mot que la comptabilité en partie double devînt par un décret une règle générale et immuable dans les finances. Pour un changement de cette importance, l'assentiment explicite de l'empereur était indispensable. M. Mollien avait pu constater que spontanément les plus distingués entre les receveurs-généraux, ceux dont la gestion était la meilleure, s'étaient mis en possession de ce mode de comptabilité. Il avait même fait une contre-épreuve bien propre à affermir sa conviction : quelques indices peu importans en apparence lui donnaient à soupçonner que la recette générale de la Meurthe n'était pas régulièrement administrée, quoique le titulaire fût un des comptables dont ses bureaux l'entretinssent avec le plus d'éloges. Il s'était aperçu d'ailleurs que ce receveur-général montrait de l'éloignement pour la comptabilité en partie double. Il envoya auprès de lui un des plus habiles parmi les inspecteurs des finances. A celui-ci on présente des comptes sous l'ancienne forme. Après les avoir compulsés et les avoir comparés aux bordereaux envoyés par le comptable au trésor, il écrit au ministre que tout est en règle. « Prenez-vous-y autrement, répond M. Mollien; traduisez les comptes qu'on vous a livrés, mettez-les sous la forme de la partie double : alors seulement vous y verrez clair. » A peine la besogne est-elle commencée, que les commis du receveur-général se troublent, confessent l'infidélité des écritures apparentes et produisent des écritures secrètes qu'ils tenaient en partie double; ils aident eux-mêmes l'inspecteur des finances à constater un débet envers l'état de 1,700,000 francs, dont l'origine remontait à huit années. Des recherches du même genre furent faites chez d'autres comptables et mirent au jour des manquemens pareils. On découvrit ainsi des débets non-seulement chez plusieurs receveurs-généraux, mais aussi chez un assez grand nombre de receveurs particuliers et de payeurs; finalement, mais postérieurement à l'époque dont nous parlons, il fut prouvé que l'ensemble de ces détournemens n'allait

pas à moins de 42 millions. Sur cette somme, quelque considérable qu'elle fût, l'état n'eut à supporter aucune perte. La plupart de ces débets provenaient de ce que les comptables avaient puisé dans leur caisse pour former une partie de leurs cautionnemens; plus d'une fois cependant il fut prouvé qu'ils se servaient des fonds de l'état pour alimenter quelqu'une des nouvelles maisons de banque de Paris, mais dans ce cas aussi on avait affaire à des débiteurs solvables.

Du milieu de son armée, malgré la rude campagne d'hiver signalée par la meurtrière bataille d'Eylau, au milieu des difficultés de l'occupation ou de l'observation de l'Allemagne entière, dont une partie frémissait sous sa main, l'empereur ne laissait pas de correspondre activement avec ses ministres. Des auditeurs au conseil d'état lui apportaient des portefeuilles remplis de rapports, il statuait définitivement et renvoyait ses propres dépêches sur les sujets qui venaient saisir sa pensée, et dont je citerai un exemple. Pendant le séjour de l'empereur à Posen, sur on ne sait quel avis, il supposa au cabinet de Londres l'intention de confisquer les fonds de la dette publique anglaise qui appartenaient à des Français. Il ordonna à son ministre du trésor d'examiner si dans le cas où ils en agiraient ainsi, il ne faudrait pas recourir à la même rigueur. « La matière est très délicate, disait-il, je ne veux pas donner l'exemple; mais si les Anglais le font, je dois user de représailles. » M. Mollien répondit qu'un pareil acte lui paraissait trop contraire à la politique anglaise pour qu'il pût y croire, qu'il souhaitait que le cabinet de Londres commît une telle faute, mais qu'on la lui rendrait plus funeste en ne l'imitant pas. A cette occasion, il envoya à l'empereur le beau mémoire de Hamilton, l'ami, le conseiller et le ministre de l'immortel Washington, sur la question de savoir si la règle de la politique, plus encore que celle de la morale, n'interdisait pas à tout gouvernement, non-seulement de confisquer les capitaux qui lui avaient été prêtés par les sujets d'une puissance avec laquelle il serait en guerre, mais même de suspendre à leur égard le service des intérêts. Napoléon n'insista plus sur cet objet.

Une fois l'empereur de retour de la campagne terminée par le coup de tonnerre de Friedland et l'entrevue de Tilsitt, quand M. Mollien lui fit la proposition de substituer d'une manière générale la comptabilité commerciale à la méthode jusqu'alors en usage, il hésita, et M. Mollien dut accepter un terme moyen qui consistait dans l'emploi simultané des deux méthodes dans chacune des recettes. C'était pour les comptables un surcroît de travail et de frais. Le doublement ne fut même impératif que dans les départemens situés au-delà des Alpes. Un ensemble de convenances politiques et militaires autant que financières avaient déterminé M. Mollien à établir

pour cette partie de l'empire français une caisse de service spéciale dans la place forte d'Alexandrie. C'est dans la circonscription dévolue à cette caisse qu'on dut procéder provisoirement suivant les deux modes à la fois. En-deçà des Alpes, c'est-à-dire dans la majeure partie de l'empire, les receveurs-généraux eurent la liberté du choix. La plupart cependant adoptèrent dès-lors les nouvelles écritures. Il est vrai que la caisse de service, par la forme des états qu'elle les obligeait à lui fournir, rendait à peu près illusoire la liberté d'option qui leur était laissée. A la fin l'empereur se rendit à l'expérience; au commencement de 1808, un décret (1) rendit obligatoire la nouvelle méthode.

A l'édifice financier ainsi agrandi et perfectionné par M. Mollien, il manquait un couronnement : il fallait un tribunal qui eût dans sa juridiction les comptables, qui vérifiât et qui maintînt l'observation des formes établies par la loi pour les dépenses publiques, et qui apurât aussi rapidement que possible les comptes des agens du trésor, afin de dégager leur responsabilité. Il s'agissait, en un mot, de créer la cour des comptes.

L'ancienne monarchie avait eu une institution de ce genre, qui remontait pour le moins à Philippe le Bel, mais qui avait été viciée et réduite à l'impuissance depuis que le régime représentatif avait été détruit complétement par la suppression des états-généraux. Au lieu d'une chambre unique, on en avait eu un grand nombre, chacune avec sa circonscription, mais ayant toutes ensemble fort peu de pouvoir pour le bien des finances. Elles pouvaient condamner les comptables coupables de détournement ou de concussion à toutes les peines portées par les impitoyables lois pénales de l'époque, elles avaient même acquis des attributions sans rapport avec l'objet pour lequel on les avait créées (2); mais pour leur principale fonction, la surveillance de la régularité des comptes, leur juridiction était devenue dérisoire. Les chambres des comptes étaient donc décréditées en 1789, et l'assemblée constituante les abolit; mais en même temps elle érigea une institution destinée à les remplacer avec avantage, qu'elle nomma le bureau de comptabilité. Sous le directoire, cette création fut maintenue avec le titre de commission de comptabilité : le corps ainsi dénommé semblait avoir des pouvoirs fort étendus;

(1) Ce décret est du 4 janvier.

(2) « Telles étaient les lettres de légitimation et de naturalité, les lettres de noblesse, les aubains, apanages, douaires, contrats de mariage des enfans de France, les échanges, les anoblissemens, les lettres de francs-fiefs, les bourgeoisies et les amortissemens, et spécialement les dons, les lettres de grâce honorifiques et utiles. La chambre des comptes connaissait, communément avec le parlement, de certaines matières des domaines, de la liquidation des droits féodaux. Elle avait sur les comptables une juridiction criminelle, et cette juridiction n'avait qu'une seule limite, *la torture*. » (*Dictionnaire d'Administration*, article de M. A. Blanche sur la *Cour des Comptes*.)

cependant il restait subordonné parce que, de même que le bureau de la constituante, il était privé de la faculté de rendre des décisions souveraines : celles-ci étaient réservées au pouvoir législatif. Sous le consulat, l'article 89 de la constitution créa ou plutôt conserva la commission de comptabilité; mais l'acte qui l'organisa, et qui fut un simple arrêté consulaire (1), amoindrit ses pouvoirs effectifs, quoiqu'il lui donnât une arme redoutable avec laquelle il eût été rigoureusement possible à de bons citoyens de rendre des services : la publicité de ses rapports était ordonnée. Toutefois la méthode arriérée de comptabilité qui resta en honneur jusqu'à ce que M. Mollien eût le portefeuille du trésor rendait extrêmement difficile, et dans tous les cas fort lent, l'examen approfondi de la gestion des comptables. Avec la comptabilité nouvelle, dont l'adoption définitive n'était pas douteuse pour M. Mollien, malgré l'hésitation qu'y apportait l'empereur, il devenait opportun d'instituer un corps judiciaire chargé de l'apuration des comptes, et l'empereur lui-même, peu après sa rentrée à Paris dans l'été de 1807, se souvenant de conversations antérieures, dit un jour à son ministre du trésor : « Il nous manque, dans l'intérêt des contribuables, une institution analogue à ce qu'étaient autrefois les chambres des comptes, qui avaient le droit de poursuivre d'office les abus dont la connaissance leur parvenait. Aujourd'hui l'empereur, relégué au fond de son palais, ne peut savoir que ce qu'on veut bien lui dire. Le bureau établi depuis la révolution pour régler toutes les comptabilités publiques ne remplit pas mes vues... Personne n'a la mission d'avertir l'empereur des choses qu'il importerait le plus qu'il connût. » Ayant déjà sur ce chapitre les idées de M. Mollien, il chargea M. Gaudin de lui présenter un projet, en insistant sur ce que l'organisation de la nouvelle cour fût telle que les abus reconnus par elle pussent remonter jusqu'à sa personne (2). De là sortit la loi du 26 septembre 1807, qui a créé la cour des comptes. A cause de l'insistance que M. Mollien avait mise à recommander cette création à l'empereur dans ses entretiens et dans sa correspondance, il est juste de lui en attribuer le principal honneur.

Différente en cela du bureau et de la commission de comptabilité, la cour des comptes fut un tribunal souverain. Elle put, lorsque les comptables seraient en retard dans la production de leurs comptes, les condamner aux peines portées par les lois spéciales et les règlemens particuliers sur la matière. Dans le cas d'un débet, elle put les obliger à s'acquitter dans le délai prescrit par la loi. Les crimes de faux et de concussion restaient de la compétence des tribunaux ordi-

(1) Du 29 frimaire an IX (20 décembre 1800).

(2) *Supplément aux Mémoires et Souvenirs de M. Gaudin, duc de Gaëte*, page 78.

naires. Ainsi fait, le partage entre les deux juridictions était raisonnable.

De même la ligne de démarcation était convenablement tracée entre le domaine de la cour des comptes et celui des ministres ordonnateurs ou des deux ministres (celui du trésor et celui des finances) dont les comptables étaient les subordonnés, de manière à éviter un conflit entre une cour inamovible, ou destinée à le devenir, et des ministres jaloux de leur autorité et obligés d'agir. On peut remarquer encore que la loi du 26 septembre 1807 ne contint plus la mention de la publicité du rapport de la cour. Cette pièce fut réservée pour l'empereur; pour plus de solennité, elle devait lui être personnellement remise par l'intermédiaire d'un grand dignitaire de l'état, placé au-dessus des ministres eux-mêmes, le prince architrésorier de l'empire. Cette garantie assurément n'était pas à dédaigner, mais elle n'excluait pas celle de la publicité, qui est dans l'esprit de la société moderne, et qui lui est chère; elle a depuis été établie.

La cour des comptes entra aussitôt en fonctions et rendit immédiatement de grands services, quoique ses premières années aient été marquées par les tiraillemens qu'elle eut à souffrir de la part des ministres ordonnateurs ou des directeurs généraux, qui étaient alors des sortes de ministres. On lui refusait les pièces nécessaires pour qu'elle se formât une conviction. Si elle ne fut pas de prime-abord aussi utile à la bonne gestion des finances qu'on aurait pu le souhaiter, elle le fut à un haut degré aux comptables dont les fonctions avaient cessé et aux familles qui avaient eu des comptables dans leur sein. Le nombre des uns et des autres était grand, car dans le cours des agitations révolutionnaires, on s'était successivement arraché les emplois des finances. Les biens des anciens comptables ou, pour ceux qui étaient morts, de leurs familles restaient sous le coup d'une hypothèque générale jusqu'à l'apuration des comptes. En procédant à ses travaux avec une grande activité, la cour des comptes les libéra de cette servitude. A cause de la multitude des intéressés, ce fut dans le pays un concert de remerciemens non pas bruyans, mais bien sentis.

IV. — ASSISTANCE QUE LA CAISSE DE L'ARMÉE FOURNIT AU TRÉSOR APRÈS LA PAIX DE TILSITT. — AUTRES AMÉLIORATIONS APPORTÉES A LA GESTION DES FINANCES.

A mesure qu'on marchait, les budgets allaient toujours grossissant. Le développement des opérations militaires n'en était pas la seule cause : l'agrandissement même de l'empire y entrait pour une part.

Le budget de l'exercice 1806, avec lequel se confondirent les cent

perniers jours de 1805, parce qu'on retourna alors au calendrier grégorien, fut en dépense de 969 millions et demi. Là-dessus, les frais d'escompte et de négociation des valeurs du trésor furent de près de 28 millions, dont 16 environ étaient imputables aux quatre mois pendant lesquels M. de Barbé-Marbois avait été ministre. 63 millions et demi représentaient les fonds spéciaux réservés pour une partie des dépenses locales et pour les routes; si on les distrait afin de rentrer dans un cercle de dépenses qui soit plus comparable à ce qui a été rapporté pour les années précédentes, le bloc de 970 millions et demi se réduit à 907. La somme correspondante pour un an serait de 712 millions.

Le montant des recettes, toujours déduction faite des frais de perception, fut, pour les recettes ordinaires, de 811 millions, suivant M. Gaudin, et de 814, selon M. Mollien (1); mais on avait de plus, pour arriver à l'équilibre, des recettes extraordinaires, s'élevant à 93 millions. C'étaient les subsides du royaume d'Italie et d'autres états, des cautionnemens, divers produits des années antérieures, des décomptes d'acquéreurs de domaines nationaux, le résultat de la vente de quelques salines, et enfin des bons de la caisse d'amortissement pour 13,531,000 francs. A eux seuls, les ministères de la guerre et de la marine prenaient 583 millions, soit près des deux tiers de la dépense totale, supposée de 907.

Pendant cet exercice, un décret impérial, sanctionné par la loi du 24 avril 1806, avait rétabli l'impôt du sel. La perception en était confiée à l'administration des douanes. Il était dit qu'il était substitué à la taxe d'entretien des routes, qui se percevait comme un droit de péage sur la circulation, et qui déplaisait beaucoup au public. Cette taxe rendait environ 16 millions, et l'objet auquel elle était destinée en exigeait de 30 à 35. Elle excitait des rixes fréquentes et des plaintes continuelles. Elle cessa d'être payée à partir du 21 septembre. Différent de l'ancienne gabelle, le nouveau droit sur le sel était seulement un impôt à l'extraction des sources salifères et des marais salans. Il était fixé à 2 décimes par kilogramme, et devait laisser un reliquat au trésor après que les routes auraient été entretenues. La loi du 24 avril portait que cet excédant serait affecté au service des ponts et chaussées.

(1) La différence des deux évaluations provient d'une part de ce que M. Gaudin porte le produit des postes à 9,569,000 fr., tandis que M. Mollien ne le met qu'à 7,515,000 fr.; la régie des sels et des tabacs au-delà des Alpes aurait rendu 2,600,000 fr. selon la première de ces autorités, et 1,260,000 fr. selon la seconde. M. Mollien fait figurer dans son relevé deux sommes, l'une de 625,000 fr. pour les monnaies, l'autre de 1,275,000 fr. pour les poudres et salpêtres, qu'omet M. Gaudin. Il y a de plus dans l'état de M. Mollien une somme de 4,500,000 fr. pour la vente d'effets militaires hors de service, qui doit en effet être rangée dans les recettes ordinaires.

En 1807, le montant des dépenses fut de 778 millions, dont 774 seulement furent payés, le reste n'ayant pas été ordonnancé, ou ayant été l'objet d'oppositions. Déduction faite de 38 millions de fonds spéciaux, c'était 736 millions soldés par le trésor. Les recettes ordinaires furent de 683 millions, selon M. Gaudin, de 687, selon M. Mollien (1). Les subsides extérieurs montèrent à 34 millions. Sur les contributions imposées à la Prusse, il fut prélevé en outre 27 millions pour la solde des troupes en campagne pendant la durée de la guerre, tant en 1806 qu'en 1807, et une certaine somme pour gratifications ou traitemens extraordinaires. Des 736 millions soldés par le trésor, les ministères de la guerre et de la marine en eurent 459. La proportion était un peu moindre que l'année précédente. N'anticipons pas cependant sur la fin de 1807. Reprenons le fil des événemens où nous l'avons laissé, à l'automne de cette année si brillante dans les annales de la France et dans l'histoire de Napoléon.

Rien ne peut donner une idée de la puissance de travail que manifestait l'empereur à cette époque. Rentré dans sa capitale après dix mois d'absence, il voulut examiner pièce à pièce, de la façon la plus minutieuse, tous les rouages de l'immense machine qu'il avait construite de ses mains. C'est ce qu'il appelait passer ses *grandes revues d'administration*. La supériorité d'esprit qu'il y montrait et l'aisance avec laquelle il passait d'un travail à un autre sans être jamais lassé, sans jamais s'égarer, quoiqu'il entrât dans les derniers détails, ont fait l'admiration des contemporains, sentiment dont M. Mollien, dans ses *Mémoires*, se plaît à se rendre l'interprète. L'empereur disait de lui-même qu'il faisait le métier de premier ministre, et M. Mollien ajoute qu'il était plus ministre qu'aucun des hommes qui en portaient le titre. Il était surtout le contrôleur général des finances, parce qu'il n'y avait rien qu'il eût plus à cœur que le bon ordre financier. Il tenait des conférences où il faisait apparaître successivement les ministres ordonnateurs; mais il avait jugé indispensable dans tous les cas la présence du ministre du trésor, qui était le ministre des paiemens. Les collègues de M. Mollien le félicitaient de ce qu'ils regardaient comme une insigne faveur, sauf à en avoir de la jalousie en dedans. Avec sa modestie accoutumée, M. Mollien était plutôt effrayé que charmé de cette marque de préférence. Il avait à répondre à des questions à peu près imprévues, réduit qu'il était le plus souvent à sa seule mémoire, parce que les

(1) M. Mollien compte pour les douanes 2 millions 1/2 de plus que M. Gaudin et quelques petits supplémens pour la régie des sels et tabacs au-delà des Alpes; il porte quelques petites sommes en moins pour les postes et les droits-réunis; il ajoute 1 million pour les poudres et salpêtres et 241,000 fr. pour les monnaies, tandis que M. Gaudin omet ces deux articles.

documens dont il emplissait son portefeuille, quelque développés qu'ils fussent, présentaient des résultats composés, et Napoléon, chez qui l'esprit d'analyse n'avait pour ainsi dire pas de limites, le forçait à descendre de détail en détail. S'il s'agissait de la solde, pour laquelle M. Mollien avait des états par armée ou par division, Napoléon demandait ce qui avait été payé pour chaque régiment, pour chaque détachement. S'il était question de l'enregistrement ou du timbre, Napoléon voulait connaître pour quelle somme avaient contribué tel département, telle ville. Une des difficultés qu'éprouva M. Mollien dans cette circonstance vint de ce qu'il avait tellement amélioré la comptabilité du trésor public, que ses comptes étaient constamment à jour, tandis que chez les ministres ordonnateurs ils étaient en arrière de deux mois ou de trois. De là dans les résultats et les chiffres des discordances apparentes qui semblaient le mettre en opposition avec ses collègues, malgré son extrême désir de vivre en bonne harmonie avec eux tous et de ne pas leur susciter d'embarras.

M. Mollien profita de ces entretiens pour décider l'empereur à une mesure qui devait soulager le trésor. Il obtint de lui, pour le service courant du trésor, une forte somme sur le produit des contributions que le vainqueur d'Austerlitz et d'Iéna s'était fait payer ou promettre par l'Autriche et la Prusse terrassées, et dont il avait composé le *domaine extraordinaire*, dotation réservée à l'armée, qui l'avait acquise de son sang. Pour l'y déterminer, il fallut plusieurs conversations, dont la dernière ne dura pas moins de huit heures. C'était à Fontainebleau, après les conseils tenus avec les ministres à Paris et à Saint-Cloud. Établi dans cette belle résidence, Napoléon y appelait souvent les ministres, et surtout celui du trésor, car le souci des finances ne le quittait jamais. M. Mollien profita de l'abandon avec lequel un jour l'empereur se félicitait d'avoir affranchi le trésor de l'intervention des faiseurs de service pour lui représenter que la libération n'était pas complète encore, car en supposant que les recettes dussent être au bout de l'an égales aux dépenses, la perception du revenu ne pouvait s'obtenir intégralement pendant l'année courante. On pouvait estimer à 150 millions la somme à laquelle montait au douzième mois la différence entre la dépense exigible et la recette effectuée. Or, pour que la manœuvre du trésor se fît avec aisance et liberté, il eût été bon au contraire que la recette fût en avant de la dépense. Par les nouveaux rapports que le trésor avait établis avec les receveurs-généraux au moyen de la caisse de service, par les perfectionnemens apportés au recouvrement, par des combinaisons accessoires, on avait réussi à se mettre en avance de 45 millions, en comparaison des temps antérieurs; mais, pour une somme supérieure, on restait à la discrétion des ca-

pitalistes de Paris, auxquels il fallait faire offrir les valeurs du trésor par des intermédiaires, et qui pour la plupart étaient ombrageux et trouvaient dans le passé de l'administration française, royale ou républicaine, de bonnes raisons pour leur défiance, si bien qu'au premier événement leur concours pouvait s'évanouir. « Le trésor de l'armée, disait M. Mollien, pouvait parfaitement être employé à procurer au trésor son indépendance, et après avoir mis le sol de la France à l'abri de toute atteinte, l'armée pourrait être aussi la libératrice du trésor. Il suffisait que la caisse du domaine extraordinaire prêtât à intérêt au trésor une somme convenable. Les intérêts, fidèlement servis, seraient la propriété de l'armée, et l'empereur les distribuerait conformément aux hautes inspirations de sa munificence. »

L'empereur se rendit aux instances de M. Mollien. Il ordonna que la caisse de l'extraordinaire prêtât au trésor 84 millions (1); mais, dans sa sollicitude pour les droits de l'armée, il voulut qu'en retour le trésor donnât des engagemens à terme, portant intérêt. L'intérêt fut fixé à 4 pour 100, taux auquel venaient d'être réduits les cautionnemens (2). L'emprunt consenti par l'empereur au nom de ses soldats embrassa une somme que j'ai déjà mentionnée. En 1806 et 1807, pendant la guerre, la dépense de la solde excédant d'environ 27 millions les prévisions du budget, la caisse de l'extraordinaire en avait fait l'avance; il fut convenu qu'on ne la lui restituerait pas en capital, mais qu'on lui en servirait le revenu.

Ces dispositions arrêtées, il était possible d'obtenir un résultat fort désirable, à savoir que les obligations des receveurs-généraux et les valeurs analogues de l'état cessassent de paraître sur la place. Depuis que le portefeuille du trésor était entre les mains de M. Mollien, la mise en circulation de ces titres avait été bien restreinte; mais on n'était jamais certain de ne pas être forcé, le lendemain, de les répandre en grande quantité. Avec la somme considérable que M. Mollien venait de faire sortir de la caisse de l'extraordinaire, et les ressources supplémentaires que fournissaient les receveurs-généraux, il suffisait désormais de trouver sur la place de Paris une quarantaine de millions, pour n'avoir plus à courir après des escompteurs qui prissent au rabais les valeurs du trésor. Ce complément d'environ 40 millions devait être obtenu en partie par le moyen de quelques institutions publiques qui avaient des fonds, et dont on centralisa les ressources au trésor. La principale était le Mont-de-Piété de Paris. Le reste s'obtiendrait, et au-delà, M. Mollien avait lieu d'en être certain, par le concours empressé des capitalistes

(1) Le décret ne fut signé que le 6 mars 1808.
(2) Loi du 15 septembre 1807, article 21.

qui, ayant des fonds en réserve pour un placement prochain, viendraient eux-mêmes les offrir au trésor contre des engagemens à courte échéance, rapportant un intérêt modéré (5 pour 100). Par cette combinaison, le trésor devait à l'avenir se trouver constamment à jour, sauf des cas imprévus et extraordinaires. Pour ces cas-là, par mesure d'exception, on se réservait de négocier à la Banque de France des obligations et des bons à vue.

De cette manière, une autre modification à la comptabilité devenait facile : on pouvait affecter à chaque exercice les recettes effectuées pendant sa durée même, y compris celles qui répondaient cependant à l'exercice antérieur. Et en effet on était assuré d'avoir en écus une somme qui couvrît le retard de la recette par rapport à la dépense. Il n'y avait donc plus d'inconvéniens à regarder les obligations et les bons à vue dus pour un exercice, mais dont la rentrée était, par la force des choses, réservée à l'exercice suivant, comme appartenant à ce dernier. Cette disposition ne gênait en rien le trésor dans ses mouvemens. On aurait pu aller au-delà et faire ce qui a été fait depuis, supprimer les obligations et les bons à vue. On n'avait besoin de ces titres ni pour astreindre les receveurs-généraux à opérer leurs versemens à des époques déterminées, ni pour traiter avec la Banque lorsqu'on serait forcé de recourir à elle. On les laissa subsister cependant comme une ressource suprême; mais on relégua ces titres, ou du moins le montant des 124 millions, auquel on fixa ce qu'on pourrait avoir lieu de négocier, dans une position que je pourrais qualifier d'intermédiaire entre la vie et le néant. On les enferma dans un portefeuille spécial d'où ils ne devaient sortir que l'année suivante, et pour être remplacés par d'autres d'un montant égal.

La lenteur relative que mit l'empereur à rendre obligatoire l'application de la nouvelle comptabilité n'était pas de la part de ce grand homme un fait isolé; M. Mollien en fait la remarque, de même que plusieurs des personnes qui ont vu de près Napoléon à cette époque : il manifestait alors dans ses discours une vive répugnance pour toute innovation. Après la guerre si glorieusement terminée par son génie, auquel la fortune souriait avec une constance qui ne lui est pas habituelle, il éprouva un sentiment qui ressortait, malgré lui-même, du sein de sa situation prodigieuse. Sa domination semblait acceptée de l'Europe continentale tout entière; l'Autriche, vaincue à Austerlitz et saisie encore d'épouvante, n'osait pas remuer devant le guerrier qui l'avait dépouillée et de l'antique couronne impériale et de provinces qui lui étaient chères, comme la Lombardie et le Tyrol. La Prusse mutilée, et couverte de garnisons française, était à ses pieds; la Russie, après avoir montré

beaucoup d'opiniâtreté dans la lutte, s'était changée en une alliée, pour le moment docile, parce qu'elle attendait de vastes agrandissemens de cette amitié qu'elle affectait de saluer comme *un présent des dieux*. Que pouvait raisonnablement essayer désormais la haine des Anglais contre le chef obéi de tant de rois? Ils n'avaient plus un auxiliaire en Europe; la France paraissait donc rentrée dans le concert des puissances européennes, dont la révolution l'avait violemment jetée hors, et Napoléon semblait admis dans la famille des rois, non comme un parvenu qu'on tolère, mais comme le Jupiter de cet olympe. Il supposait que la révolution avait définitivement enfanté un nouvel ordre européen, tout à l'avantage de l'influence française. Agiter encore les esprits par des innovations, quelles qu'elles fussent, lui semblait hors de propos et téméraire. A toute rencontre, il exhalait sa pensée par des phrases telles que celles-ci : « Que le monde était bien vieux, qu'il était au-dessus du pouvoir des hommes d'en changer la forme, que dans les routes frayées on connaissait les mauvais pas et on les évitait, mais que dans les routes qu'on voulait frayer on ne devinait pas les précipices (1). »

L'empereur était excité dans cette humeur par les flatteurs empressés autour de lui, dont les plus ardens, autrefois chauds républicains, s'étaient transformés en ultra-monarchistes. Plus le monarque était nouveau, plus ils voulaient qu'il s'enveloppât d'institutions anciennes. Ces mêmes hommes auraient volontiers non-seulement ressuscité le cérémonial de l'ancienne cour, mais encore restauré la législation d'autrefois en ce qu'elle avait de plus offensif. Ils vantaient les jurandes et les maîtrises, les substitutions, des lois surannées sur l'usure, les prohibitions douanières, le droit de seigneuriage sur les monnaies, qui blessait le principe de la propriété. Si la tradition ne fournissait pas, à leur gré, assez de bons modèles dans l'ancienne France, il fallait en aller chercher en Autriche, en Prusse, enfin partout, excepté en Angleterre (2). Ils étaient habiles à déverser le blâme sur les changemens qu'introduisait M. Mollien. Lorsque l'empereur avait reçu ses ministres, le 27 juillet 1807, peu d'heures après son retour des bords du Niémen, son accueil, gracieux pour tous, l'avait été avec prédilection pour son ministre du trésor, sans doute parce que dans son for intérieur il rapprochait l'heureuse gestion de M. Mollien pendant les campagnes de 1806 et 1807 des soucis extrêmes que lui avait causés l'administration du trésor pendant la campagne d'Austerlitz. Il n'en avait pas fallu davantage pour ameuter alors contre M. Mollien les limiers des cours, toujours prêts

(1) *Mémoires d'un Ministre du trésor public*, t. II, p. 228.
(2) *Mémoires d'un Ministre du trésor*, T. II, p. 225.

à se coaliser contre l'homme honnête et capable qui paraît devenir l'objet de la faveur du prince.

Cette réprobation des nouveautés, même dans les arrangemens administratifs, était surprenante de la part d'un homme qui était lui-même, selon l'expression de M. Mollien, un grand miracle de nouveauté. L'empereur se faisait illusion quand il se supposait enfin accepté par l'Europe. Nous qui vivons cinquante ans après, nous trouvons non-seulement injuste, mais insensé, qu'il ne le fût pas, parce que nous le voyons avec l'auréole de gloire que tant de hauts faits, tant de manifestations d'un génie supérieur en vingt genres divers, ont irrévocablement déployée autour de son front. Nous avons perdu jusqu'au souvenir des passions ardentes qui couvaient la pensée de le renverser. Sainte-Hélène ne nous apparaît plus que comme un piédestal qui lui donne une nouvelle grandeur. Ce rocher, sur lequel en 1815 l'inhumanité des cabinets le cloua comme un autre Prométhée, est pourtant la preuve visible à tous les yeux de ce que n'avaient pas cessé d'être les haines contre Napoléon, et de ce qu'elles devaient faire une fois qu'elles ne seraient plus comprimées par la force immense qu'il avait organisée. Dans les cours de l'Europe, on ne lui connaissait pas d'ancêtres, et on n'admettait pas qu'il en fût un. Les maisons régnantes et les aristocraties n'apercevaient en lui qu'un soldat heureux qu'on redoutait parce qu'on avait éprouvé la pesanteur de ses coups, mais dont on espérait la chute prochaine. Sa fortune, tout éblouissante qu'elle était, remontait alors à onze années à peine, elle datait de 1796. Son autorité politique était de plus fraîche date encore. Les cabinets et les aristocraties le regardaient donc comme un météore destiné à disparaître après avoir jeté une lueur à leur gré sinistre. Son intérêt comme son devoir étaient de prendre sous son égide les innovations qu'attendaient les peuples de toutes parts, sauf à les concilier avec ce que commande la prudence, avec les ménagemens qui sont inséparables de la bonne politique. Et peu importe après tout le langage qu'il a pu tenir dans l'enivrement qu'il avait rapporté de Tilsitt; peu importe même que dans la multitude infinie de ses actes on en puisse citer un certain nombre qui soient dans le même sens. Ce n'est pas là qu'il faut aller chercher l'esprit de son gouvernement; c'est bien plutôt dans le code auquel il a eu à cœur de donner son nom, et qu'il a répandu hors de France avec une si énergique sollicitude; c'est dans la suite innombrable des mesures politiques et administratives par lesquelles il a mis en action la pensée qui avait dicté ce code impérissable. Napoléon reste dans l'histoire comme l'agent le plus glorieux et le plus puissant d'un mouvement général de rénovation favorable au grand nombre, non-seulement en France, mais dans l'Europe entière, et

c'est parce qu'il a été ainsi un novateur qu'il a pu fonder une dynastie.

Les discours de l'empereur contre les novateurs amenèrent un incident personnel à M. Mollien, que je ne puis ici passer sous silence. Napoléon avait l'habitude de prendre ses libertés avec ses collaborateurs; il ne leur ménageait pas la critique directe et personnelle, quand il croyait en avoir trouvé le lieu. M. Mollien l'avait remarqué dès le premier jour où il se trouva en sa présence, à l'occasion d'autrui. Quant à lui-même, très rarement il fut l'objet de ces réprimandes; sa tenue et sa conduite commandaient des égards que l'empereur observait avec soin. Cependant, à l'époque dont nous parlons, il lui sembla qu'il était pris à partie personnellement, avec insistance, parce que l'empereur se laissa aller plusieurs fois en sa présence à ses épanchemens contre les novateurs, et même en parlant à M. Mollien il lui arriva d'employer des expressions telles que celles-ci : *Vous autres idéologues*. En l'absence de son ministre du trésor, il répétait qu'il *était de la secte des novateurs;* il ajoutait, à la vérité, qu'on *se trouvait assez bien des innovations qu'il avait faites*. M. Mollien, étant le seul des ministres qui innovât, s'inquiéta de ces discours de l'empereur. Napoléon, il le savait, ne disait jamais rien sans intention, lors même qu'il paraissait entraîné par le courant de ses idées. Après une séance du conseil d'état où l'empereur avait plus encore qu'à l'ordinaire donné carrière à son humeur contre les nouveautés et ceux qui les patronaient, il tint pour certain que les critiques et les sarcasmes de l'empereur étaient à son adresse. Il lui écrivit donc une lettre respectueuse où il lui demandait si les préventions qu'il manifestait contre les innovations s'étendaient à ce qui avait été fait de neuf dans les finances depuis 1806. L'empereur lui répondit: «Je ne comprends rien à votre lettre; je serais fâché que vous pussiez penser que ce que j'ai dit au conseil pût vous concerner en aucune manière. J'aurais droit de me plaindre de cette injustice de votre part; je ne veux pas le faire, puisqu'elle m'offre une nouvelle occasion de vous assurer du contentement que j'ai de vos services, et de l'intention où je suis de vous donner une preuve éclatante de mon estime (1)».

Peu de temps après, l'empereur lui envoyait un de ces grands cordons que les puissances mettaient à sa disposition, et il y joignait un mandat de 300,000 fr. sur la caisse de l'extraordinaire. Ce fut le principal fondement de la modeste fortune que nous avons connue à M. Mollien. Presque tout le reste, qui consistait en une dotation en pays étranger, a été englouti dans le désastre de 1814.

(1) Cette lettre est du 7 septembre 1807.

J'ai exposé précédemment le dissentiment qui existait entre l'empereur et M. Mollien au sujet des règlemens de comptes avec les entrepreneurs de service et les fournisseurs. L'empereur, qui ne voulait pas qu'il y eût d'arriéré, qui avait officiellement annoncé, en l'an IX, qu'il n'y en aurait plus, se refusait de prime abord à accorder les supplémens de crédit qui étaient nécessaires pour solder ces comptes, lorsque les fonds alloués par le budget avaient été dépensés, et il ne lui déplaisait pas qu'on suscitât des difficultés à cette catégorie des créanciers de l'état. M. Mollien, que les autres ministres secondaient dans l'intérêt des services qui leur étaient confiés, finissait toujours par obtenir de l'empereur une bonne partie de ce qu'il fallait; mais sur ce point la résistance de l'empereur n'était pas la seule qu'il y eût à surmonter. Eux aussi, les employés du trésor, avaient pris l'habitude de contester aux fournisseurs le paiement de leurs créances. Avant M. Mollien, ils avaient une excuse dans la pénurie du trésor, qu'ils se flattaient, bien vainement, de dissimuler en abusant des formes minutieuses de la comptabilité publique. Ce motif disparut lorsque, par la bonne administration de M. Mollien, l'abondance fut revenue au trésor. M. Mollien alors eut cependant à faire l'éducation de ses subordonnés. Il y consacra des instructions écrites et des entretiens. Il s'efforça d'inculquer aux agens du trésor cette opinion : que les taxes ne doivent cesser d'être la propriété du contribuable qui les paie que pour devenir la propriété de ceux dont elles ont à solder les services ou les avances; que le gouvernement n'agit que comme un intermédiaire dont le devoir est d'opérer cette transmission dans le plus bref délai possible; que les formalités doivent être réglées bien plus dans l'intérêt et pour la sûreté des créanciers de l'état que pour la tranquillité des fonctionnaires auxquels il en confie le détail; qu'on ne peut se flatter de bien garder ce qu'on nomme la fortune publique, lorsqu'en méconnaissant les droits des créanciers de l'état, on se met en guerre avec la propriété privée. Sans doute, leur disait-il encore, il ne serait pas juste d'étendre à un agent payeur qui, par un faux scrupule ou par une application trop rigoureuse des formes, diffère des paiemens et retient captifs dans ses mains les fonds que le légitime propriétaire réclame, le reproche qu'encourt l'agent des recettes qui détourne pour son usage le produit des taxes publiques qu'il a recouvrées; mais s'il y a quelque différence entre la moralité du premier et celle du second, il n'y en a aucune dans l'effet de leurs actes. L'un et l'autre ont abusé de la propriété d'autrui (1). A la voix de M. Mollien, les agens du trésor ne tardèrent pas à reconnaître que par la ponctualité des paiemens ils

(1) *Mémoires d'un Ministre du trésor public*, t. II, p. 108.

recommanderaient bien mieux à la confiance publique et le trésor et les fonctions dont ils étaient revêtus, et que si le trésor public doit envier un privilége, c'est celui d'être mieux que personne et plus constamment exact envers ses créanciers.

Sous l'ancien régime, où la dilapidation était générale et effrénée, et où la dépense n'avait aucune garantie, les contrôleurs-généraux avaient dû s'attribuer une sorte de pouvoir discrétionnaire sur toutes les transactions financières de l'état. De là le nom même qu'ils portaient. Mais sous le régime qui datait de 1789, le légitime emploi des deniers publics avait retrouvé, dans la publicité des comptes et dans le vote annuel des recettes et des dépenses, des garanties auxquelles M. Mollien allait ajouter beaucoup, si ce n'était déjà fait, par l'adoption d'une comptabilité nouvelle, par la création de la cour des comptes. M. Mollien pensait donc que désormais le trésor n'avait plus de contrôle à exercer sur une dépense, du moment qu'elle était autorisée par la loi, conséquemment prévue par le ministre du trésor pour le paiement, et ordonnancée par le ministre compétent qui garantissait ainsi, sous sa responsabilité, qu'elle avait été régulièrement faite et que les conditions du marché avaient été remplies; qu'il n'appartenait pas au ministre du trésor d'intervenir après coup, sous prétexte de contrôler l'emploi des deniers publics, dans les traités faits par un autre ministre, pour en altérer les conditions et notamment pour changer à son gré le montant et l'époque des paiemens promis; que si le ministre du trésor devait être admis à prendre une part à la discussion des marchés, ce ne pourrait être qu'avant la conclusion, et afin que son adhésion expresse en rendît les conditions meilleures pour l'état en les rendant plus sûres pour les contractans, mais qu'une fois les marchés non-seulement conclus, mais exécutés, il n'avait plus qu'à consulter la loi de finances et à voir quel était le montant des fonds dont chaque ministre pouvait disposer par des ordonnances motivées sur les besoins de chacune des branches de son administration, et que dans ces limites le paiement ne devait éprouver ni refus ni retard.

C'est en effet d'après ces principes que furent invariablement réglés les rapports de la trésorerie avec les différens ministères. Les fonds dont les ministres pouvaient disposer chaque mois étaient déterminés par un décret spécial dans la seconde quinzaine du mois précédent. Le trésor public vérifiait si les ordonnances délivrées par les ministres pour chaque partie de leur service n'excédaient pas les crédits ouverts au chapitre correspondant de leur budget, et si elles s'appliquaient bien aux dépenses prévues et constatées par les pièces produites. Pourvu que ces conditions, faciles à vérifier, fussent remplies, les ordonnances, dans les cinq jours de leur arrivée,

étaient admises par le ministre du trésor. Cette admission avait exactement le caractère de ce qu'on nomme dans le commerce l'*acceptation* d'une lettre de change, car elle assignait une échéance fixe aux ordonnances. Pour Paris, c'était de dix jours à compter de l'admission; c'était de trente pour les ordonnances à payer sur le territoire de l'ancienne France, et de quarante lorsqu'il s'agissait de paiemens à faire dans des départemens plus éloignés.

Pour prévenir tout mécompte dans une comptabilité qui était si complexe, qui embrassait tant de détails, et pour empêcher les retards auxquels on n'eût que fort mal porté remède par des discussions épistolaires, car de celles-ci on ne voit jamais la fin, chaque mois et pour chaque ministère, le chef de la comptabilité venait personnellement faire la vérification de ses comptes avec ceux du trésor; avec cette précaution, les anciennes controverses sur la situation des crédits n'avaient plus occasion de se renouveler.

Les services publics éprouvèrent ainsi une véritable amélioration. Les ministres, qui trouvaient le trésor constamment fidèle envers eux pour l'acquittement des ordonnances qu'ils avaient le droit de signer, usaient de leur crédit avec plus de modération, parce qu'ils obtenaient plus de confiance, et avec plus d'économie, parce que les conditions de leurs traités étaient moins onéreuses. Elles l'étaient encore beaucoup trop, par l'effet d'une cause qui ne pouvait disparaître qu'avec l'aide du temps : il fallait en effet une assez longue épreuve pour que les entrepreneurs des services ministériels fussent convaincus, et M. Mollien ajoute pour qu'ils s'amendassent, car ils n'appartenaient pas toujours à la classe la plus discrète sur le choix des profits. Le changement aurait été plus complet et plus prompt si les crédits ouverts par la loi de finances n'eussent été excédés par les dépenses réelles, ou si l'empereur avait consenti toujours aux crédits supplémentaires qui étaient réclamés pour le solde des dépenses. Malheureusement, on l'a vu, il cessait de s'offusquer de l'existence d'un arriéré lorsque les créances à solder étaient dues à des fournisseurs.

La paix de Tilsitt produisit, par les contributions auxquelles fut soumise la Prusse, des sommes bien plus considérables que la campagne d'Austerlitz. Indépendamment des réquisitions en nature, et de 16 millions pour frais de perception ou non-valeurs, le montant fut de 222 millions qui servirent à entretenir les garnisons placées dans les forteresses prussiennes après la conclusion de la paix, et de 295 millions qui devaient être versés dans la caisse du domaine extraordinaire, mais dont 155 seulement avaient été payés en 1814. Ces lourdes charges imposées aux peuples vaincus ne sont pas ce qu'il y a de plus recommandable ni de plus heureux dans les consé-

quences des brillantes campagnes de 1806 et 1807. Ainsi furent semés des ressentimens implacables, dont nous éprouvâmes la violence quand le jour des représailles fut venu. A mes yeux, c'est dans le tableau de cette époque une ombre que je voudrais effacer. Ce que le regard d'un Français y distingue avec une satisfaction sans mélange et avec un légitime sentiment d'orgueil, c'est qu'alors enfin le procès de la révolution française fut gagné. Ses ennemis sur le continent étaient atterrés; il n'était personne qui ne tremblât devant l'épée de Napoléon et qui osât s'arrêter à la pensée de s'exposer une fois de plus à ses coups. La paix avec l'Angleterre même était vraisemblable, car l'empereur la voulait, non à toute condition sans doute, mais sincèrement. Ainsi qu'il l'avait dit à un moment où il était moins grand encore, après la victoire d'Austerlitz, il avait *épuisé la gloire militaire,* et son ambition était d'en conquérir une autre. On pouvait donc se flatter des espérances les plus douces.

Il est tellement vrai qu'à cette époque la cause de la révolution était placée, dans la pensée même de ses ennemis, au-dessus de toute atteinte, qu'on les voyait, mettant à profit avec un discernement qui les honorait les leçons cruelles de l'adversité, s'en approprier les innovations pour leur avantage particulier. La Prusse, chez laquelle les traditions de la féodalité étaient conservées à un degré dont on a lieu d'être surpris pour un pays où un philosophe, le grand Frédéric, avait si longtemps régné, la Prusse, après Iéna, adopta aussitôt un système de réformes libérales dont depuis elle ne s'est point départie, qu'elle n'a fait que développer au contraire. Les hommes qu'on voyait émanciper les paysans, porter une main ferme sur les priviléges de la noblesse, et préparer de leurs mains le règne de l'égalité devant la loi, c'étaient des ennemis ardens de la France et de Napoléon; c'était Stein, c'était Hardenberg, et ces tentatives ne rencontraient aucune résistance. Le mobile de ces réformes était l'ardent désir qu'on nourrissait de se mettre en mesure de combattre un jour la France avec plus d'avantages; mais on reconnaît la supériorité d'un adversaire lorsqu'on lui emprunte ses armes : bien plus, on signalait la révolution aux peuples comme un génie tutélaire, en venant chercher un asile sous l'égide de ses principes.

MICHEL CHEVALIER.

WALKER

AU NICARAGUA

Le Nouveau-Monde a ses héros comme l'ancien. Des deux côtés de l'Atlantique, on se tue glorieusement, mais avec des résultats bien différens. Pendant que quatre ou cinq cent mille hommes se disputaient en Crimée les ruines d'une ville écrasée sous les bombes, cinq cents Américains des États-Unis, sous la conduite de Walker, s'emparaient du Nicaragua, c'est-à-dire d'un pays qui est presque aussi vaste que l'Angleterre et le pays de Galles, et qui sera dans quelques années le centre des communications de la Chine, des îles de la Sonde, de Java, de Bornéo, des îles Sandwich et de l'Australie avec les États-Unis, le Mexique, la Nouvelle-Grenade, le Brésil et l'Europe. Mais qui se souciait en France, en Allemagne, en Italie, en Russie, de Walker et du Nicaragua? L'Angleterre seule s'en émut. Dès qu'une nation voisine ou éloignée s'agrandit de quelque côté que ce soit, elle est sûre d'attirer l'attention inquiète du gouvernement anglais. Aucune nation ne parle plus souvent et plus haut de sa philanthropie et de sa tendresse pour tous les autres peuples, et cependant aucune nation peut-être ne rencontre moins de sympathies dans le monde entier. D'où vient ce désaccord apparent? d'où vient que tant d'ingratitude récompense tant de dévouement? C'est qu'au milieu de ses protestations libérales, on sent toujours chez la race anglo-saxonne un fonds d'égoïsme et d'avidité qui est un de ses caractères, et qui l'entraîne à exercer une surveillance jalouse d'un bout à l'autre du monde.

Selon les journaux anglais, Walker est un brigand digne de la potence; ses soldats sont des assassins et des bandits, et les banquiers qui font les frais de l'entreprise, des spéculateurs avides qui trafiquent du sang et de la

liberté des peuples. Il y a bien, il faut l'avouer, quelque chose de vrai dans ce portrait peu flatté; mais la jalousie nationale en a tracé les principaux traits. On verra bientôt ce qu'il en faut croire. D'un autre côté, suivant les journaux de New-York, du Kentucky et de la Louisiane, Walker est un héros, martyr de son enthousiasme pour la liberté. Ses amis, l'élite des honnêtes gens du Nouveau-Monde, n'ont en vue que le bonheur des hommes et la prospérité de l'Amérique centrale. Ils se partagent, dit-on, les meilleures terres du Nicaragua et le contenu des caisses publiques; mais ne faut-il pas que le prêtre vive de l'autel? Enfin c'est à leurs efforts qu'on devra le percement si désiré de cet isthme qui est le seul obstacle au commerce de quatre continens et aux progrès de la civilisation.

Parmi ces assertions contradictoires et affirmées de chaque côté avec une chaleur égale, il est assez difficile de se décider. Jusqu'ici cependant, dans l'opinion de l'Europe, les Anglais ont l'avantage; mais cet avantage vient principalement de ce qu'ils ont seuls la parole dans le débat. Très peu de gens en Europe lisent les journaux américains. Ceux qui les lisent sont prévenus contre la presse *yankee* par les habitudes d'exagération et de criaillerie communes à toutes les républiques démocratiques, et ne réfléchissent pas que, pour mentir avec des formes plus polies et plus sociables, on ne ment pas avec moins d'impudence dans les monarchies. Aussi voit-on s'établir sans contradiction l'opinion que les *Yankees* sont une race de gens sans aveu ni scrupule, qui ne connaissent d'autre droit que la force et d'autre loi que leur bon plaisir. Pour nous, qui malheureusement sommes trop désintéressés dans la querelle, nous pouvons, sans flatter personne, suivre les traces de la vérité parmi ces témoignages divergens. A cette distance, l'histoire est impartiale. L'espace a, comme le temps, la propriété de mettre les objets à leur vrai point de vue. Il importe peu à l'Europe que le canal qui doit percer l'Amérique centrale et servir à la communication des deux Océans appartienne à l'Angleterre ou aux États-Unis, si l'usage de ce canal devient un monopole aux mains de ceux qui l'auront construit. Le Nicaragua ne doit être ni une colonie anglaise ni une colonie américaine, mais une grande route ouverte à tous les peuples. Quiconque veut confisquer à son profit exclusif une entreprise qui est la propriété du genre humain est l'ennemi de toutes les nations.

Ce n'est pas ici le lieu de donner une description détaillée de l'Amérique centrale. Ce pays, autrefois si peu connu, est devenu, grâce à Walker et aux documens diplomatiques des Anglais et des Américains, aussi célèbre en Europe que la Crimée après la bataille de l'Alma. Cependant, pour bien montrer l'importance de la position dont Walker s'est emparé, il est nécessaire de rappeler en quelques mots la géographie de la contrée.

Au sud du Mexique, au nord de la Nouvelle-Grenade, joignant les Andes du Mexique à celles de l'Amérique méridionale, s'étend un plateau élevé dont

les deux extrémités plongent, l'une à l'ouest dans l'Océan-Pacifique, l'autre à l'est dans la mer des Antilles. Les hautes montagnes qui supportent ce plateau, et qui défendent l'isthme contre le choc de deux océans, s'avancent d'abord en une seule masse des Andes de Panama jusqu'au lac de Nicaragua, où elles s'abaissent pour se relever brusquement au nord du lac, et de leurs ramifications couvrir les états de Nicaragua, de Honduras et de San-Salvador. Entre ces chaînes qui se prolongent au nord-est dans le Yucatan, un grand nombre de rivières peu importantes, mais profondes, et dont le cours est embarrassé par des *rapides*, arrosent des vallées d'une fertilité extraordinaire. On y trouve en abondance tous les produits des tropiques, le café, le cacao, le sucre, le rocou, l'ananas. Sur les hauteurs, le climat est tempéré et salubre. A 150 pieds environ au-dessus de l'Océan-Pacifique est le grand lac de Nicaragua, qui communique d'un côté avec le lac de Managua, de l'autre avec la mer des Antilles par le Rio-San-Juan, qui est la rivière la plus importante de l'Amérique centrale. Ce pays, dont la superficie est de 16,000 lieues carrées, formait autrefois la confédération du Guatemala, qui se divise aujourd'hui en cinq états indépendans : Guatemala, Honduras, Nicaragua, San-Salvador, Costa-Rica. La côte du Honduras est occupée par une peuplade moitié indienne, moitié noire, les Mosquitos, dont le roi est le vassal et le protégé des Anglais.

Ainsi placés au centre des deux Amériques, au point où doit se faire le canal de jonction des deux mers, il semble que les divers états de l'ancienne confédération guatémalienne, et en particulier le Nicaragua, devraient être les plus riches, les plus prospères et les plus heureuses contrées de la terre. Malheureusement ces républiques ressemblent à toutes celles qui sont sorties des débris de l'ancienne monarchie espagnole : l'anarchie est permanente. Oubliant que l'union la plus étroite, l'industrie, le travail, pouvaient seuls les maintenir contre les attaques de l'Angleterre et des États-Unis, elles se sont fait la guerre entre elles. Il ne faut pas s'en étonner. Quelle union pouvait-on attendre de ce mélange de trois races qui se détestent réciproquement? L'Indien caraïbe méprise le nègre, qui le hait, et tous deux haïssent le créole, qui les méprise. Ces trois races n'ont rien de commun qu'une sainte horreur du travail. Les soldats pillent; les moines, qui possèdent déjà la moitié des terres, mendient le produit de l'autre moitié, et donnent par là l'exemple au reste de la population, qui mendie à son tour, alléguant pieusement Jésus-Christ et les saints apôtres.

En ce pays-là, dès qu'un homme sait monter à cheval, son éducation militaire est faite. S'il joint à ce talent quelques piastres et l'art de les dépenser à propos, cinquante ou soixante brigands se réunissent, le prennent pour chef, s'intitulent *libéraux*, *fédéralistes* ou *unitaires*, suivant le lieu et les circonstances, annoncent le projet de délivrer la patrie opprimée, et font un *pronunciamiento*. Le lendemain, leur chef est dictateur, ou empereur,

ou président de république, Rosas, Iturbide, ou Santa-Anna. La patrie est sauvée pendant plus de six mois, jusqu'à ce qu'un autre chef non moins désintéressé, non moins glorieux, non moins invincible, se soulève à son tour et fasse fusiller le premier. Quelquefois celui-ci prend les devans, et s'enfuit en Angleterre ou aux États-Unis avec le fruit de ses économies.

Au milieu du désordre universel, les *Yankees* s'emparent du commerce, de l'industrie, de la culture des terres; ils échappent seuls, grâce à la protection de leur gouvernement, aux désastres qui naissent des révolutions continuelles. Puis bientôt, devenus assez nombreux pour dominer leur nouvelle patrie, ils font ouvertement appel à la force, intimident les malheureux Guatémaliens, pèsent sur les élections, se couvrent du nom de quelque chef indigène dont la trahison leur ouvre partout un accès, deviennent maîtres du pouvoir, du trésor, des terres publiques, se partagent ces dépouilles, et menacent de porter à l'isthme de Panama la frontière des États-Unis. Telle est en peu de mots l'histoire de Walker.

On pourrait ici se demander si le droit des gens a beaucoup gagné au progrès de la démocratie dans les deux mondes, et si un peuple entier n'est pas aussi facile à entraîner qu'un seul homme dans la voie de l'injustice et de l'usurpation. Un roi du moins, si absolu qu'il soit, est responsable des actes de son gouvernement, et même plus il est absolu, plus il est responsable; mais une multitude est toujours irresponsable. Quel compte peut-on demander à vingt-trois millions d'hommes? Quel que soit son vote, un citoyen répondra toujours : Ce n'est pas mon vingt-trois millionième de volonté nationale qui a décidé la question. Pourquoi vous en prendre à moi plutôt qu'à mon voisin? Cette remarque n'est pas, tant s'en faut, une critique de la démocratie, qui est aujourd'hui la forme nécessaire de la plupart des sociétés civilisées, et qu'on ne peut éviter de subir, même quand on ne l'aime pas; mais jusqu'à ce que l'opinion publique de toutes les nations juge les peuples prévaricateurs et soit assez forte pour faire respecter ses arrêts, on doit avouer que la paix du monde, quelle que soit d'ailleurs la puissance des intérêts et des idées philosophiques, court grand risque d'être aveuglément compromise par des masses ignorantes et brutales.

L'entreprise de Walker n'est pas la première de ce genre (1). Sans remonter

(1) Vers 1820, un arrière-cousin de Rob-Roy, M. Mac Gregor, après avoir herborisé longtemps dans la Colombie, sous prétexte de combattre les Espagnols et d'affranchir l'Amérique, prit, en récompense de ses exploits, le titre de général. Il réunit quelques soldats, s'empara de l'île de Ruatan, qui fait face à la côte des Mosquitos, noua des relations avec George-Frédéric, chef des Mosquitos, l'invita à dîner, et, après le repas, profita de l'ivresse du sauvage pour lui faire signer un acte par lequel George-Frédéric lui vendait pour quelques bouteilles de rhum la partie de ses états connue sous le nom de Poyaisie. L'acte passé en bonne forme, il s'agissait de prendre possession du pays cédé. Mac Gregor, laissant là son convive, partit pour l'Angleterre. Heureusement pour lui, les spéculations sur l'Amérique faisaient alors fureur à la bourse de Londres. On

jusqu'à Hernan Cortez, qui fit avec un millier d'hommes la conquête du Mexique, l'histoire des anciennes colonies espagnoles nous montre, en plusieurs rencontres, le sort d'un pays presque aussi vaste que l'empire romain décidé en une heure par une bande d'aventuriers. En 1839, un chef des Mosquitos vendit à deux citoyens des Etats-Unis, MM. Peter et Samuel Shepherd, ses créanciers, un territoire de 22,500,000 acres (environ 8 millions d'hectares). Les concessionnaires fondèrent une *compagnie pour la colonisation de l'Amérique centrale*, dont le directeur, M. Benjamin Mooney, réside à New-York. Le centre des opérations de cette compagnie est à Greytown, à l'embouchure du Rio-San-Juan. C'est des concessions du chef mosquito à MM. Shepherd que datent les invasions des États-Unis dans l'Amérique centrale. « Tant pis pour le roi des Mosquitos s'il a fait une concession! dit à ce sujet un historien américain. Assurément la reine de la Grande-Bretagne, qui le traite comme son frère en royauté, ne peut pas se plaindre de la manière dont il a usé de ses droits. » Tant pis pour les faibles! *chapitre premier de l'histoire universelle*, comme dit Figaro.

De leur côté, les Anglais poursuivaient lentement leurs projets de conquête. Depuis deux siècles, ils avaient mis le pied sur le continent sous prétexte de protéger contre l'Espagne une tribu de sauvages moitié nègres, moitié Caraïbes, les Mosquitos, dont le chef reçoit une pension du gouvernement anglais en échange des occasions qu'il fournit à l'Angleterre de se mêler des querelles de l'Amérique centrale. Vers 1783, ces relations, qui existaient de fait depuis longtemps, furent réglées par un traité qui permit aux Anglais de fonder à Belize, dans le Honduras et le Yucatan, des établissemens pour l'exploitation de l'acajou et des bois de teinture. Ces établissemens, simples comptoirs de marchands, n'avaient que peu d'importance, lorsqu'en 1848 la conquête de la Californie par les Américains du Nord et la découverte des mines d'or attirèrent en quelques mois plus de trois cent

ne rêvait que de coloniser et d'exploiter ce merveilleux pays fermé par la jalousie de l'Espagne à toutes les nations maritimes. De toutes parts se formaient des sociétés pour la navigation des rivières, pour la construction des canaux, pour l'exploitation des mines de Potosi et la propagation de la religion protestante. Mac Gregor fut reçu avec enthousiasme. On crut à l'avenir de ce roi improvisé. C'était un Raleigh, un Clive, un Hastings. L'*emprunt royal poyais*, à peine émis, fut coté avec une forte prime, et l'argent versé servit d'abord à payer les dettes du nouveau roi, puis à frêter quelques navires, sur lesquels Mac Gregor s'embarqua avec plusieurs milliers de colons. Il apportait à ses nouveaux sujets une constitution modèle, je veux dire calquée sur celle de l'Angleterre : chambre des lords, chambre des communes, responsabilité des ministres, inviolabilité du roi, loi sur la régence, rien n'y manquait de ce qui fait le bonheur des peuples et la joie des parlemens; mais George-Frédéric et les Poyaisiens le reçurent à coups de fusil. Les colons se dispersèrent, les souscripteurs de l'emprunt redemandèrent leur argent; Mac Gregor effrayé passa sur le continent, et offrit son royaume aux Parisiens, qui n'en voulurent pas. Ainsi naquit et mourut le royaume de Poyaisie.

mille aventuriers, venus de tous les pays du monde. C'est alors qu'on songea sérieusement à s'ouvrir, soit par un chemin de fer, soit par un canal, une route vers les îles Sandwich et la Californie. Au mois de février 1849, le *Times* appela l'attention des capitalistes sur les avantages d'une route qui traverserait le Nicaragua. Il ajoutait que les États-Unis, abandonnés à leurs propres forces, ne pouvaient accomplir une pareille entreprise. Pendant que ce journal et plusieurs autres approfondissaient la question dans des discussions stériles, mais savamment raisonnées, on apprit que les Américains négociaient avec le Nicaragua. Sur-le-champ on s'écria qu'ils allaient démembrer à leur profit l'Amérique centrale, et le ministère anglais, pour empêcher l'établissement de cette route, eut recours à son expédient ordinaire, qui était de *protéger le roi des Mosquitos.*

Une compagnie s'étant formée à New-York en 1850 pour la construction du canal, ses chefs, MM. Vanderbilt et White, offrirent aux Anglais d'entreprendre de moitié avec eux ce grand ouvrage et de faire par portions égales le partage des risques et des bénéfices. Cette offre équitable et politique n'eut aucun succès, les Anglais ne voulant pas concourir à une entreprise qui devait surtout profiter à leurs rivaux. Sans s'inquiéter des obstacles que le gouvernement anglais multipliait secrètement autour d'eux, ni de la compassion perfide avec laquelle les journaux anglais inventaient ou exagéraient les dangers du voyage à travers le Nicaragua. Vanderbilt et ses associés firent un traité avantageux avec l'état de Nicaragua, et par leurs efforts réduisirent de dix jours la traversée de New-York à San-Francisco. Aujourd'hui ce voyage ne dure que dix-neuf jours. Deux routes principales se font concurrence pour le transport des marchandises et des passagers qui vont en Californie : c'est le chemin de fer de Panama et la route du Nicaragua. On peut juger de l'importance de ces deux routes par celle du transit. En 1855, sur 42 millions de dollars envoyés de Californie à New-York, 29 millions ont pris la route de Panama, et 13 millions celle du Rio-San-Juan.

Jusqu'ici, il n'y a rien que de pacifique et de légal dans les entreprises des Américains : il faut même avouer qu'ils ont été utiles au monde entier aussi bien qu'à eux-mêmes, en frayant une route au commerce à travers ces fertiles solitudes, et l'influence qu'ils avaient acquise dans l'Amérique centrale n'était que la récompense légitime de leurs efforts; mais la violence devait bientôt détruire ou peut-être compléter l'œuvre de l'industrie. Cependant les premiers torts ne sont pas de leur côté. On a beaucoup parlé dans ces dernières années des usurpations des États-Unis. Cette accusation, souvent très fondée, peut être rejetée par eux sur l'Angleterre, qui les accuse. Le gouvernement anglais, qui avait vu avec jalousie l'annexion du Texas et des Californies, mais qui redoute par-dessus tout une guerre avec les États-Unis, craignit de les voir s'emparer de cette position si importante, où, suivant toute probabilité, sera construit le fameux canal qui doit sépa-

rer les deux Amériques et joindre les deux mers. En dépit du traité Clayton-Bulwer, conclu en 1850, qui défend aux deux peuples tout agrandissement dans l'Amérique centrale, il réunit par un décret, le 17 juillet 1852, les îles de Ruatan, Bonaca, Utila, Barbarette, Helena et Morate, sous le nom de *colonie de la Baie des Iles*. En même temps il arracha par force et par surprise au Nicaragua la ville de San-Juan, qui, située à l'embouchure du fleuve de ce nom, dans la mer des Caraïbes, commande l'entrée du futur canal, et donna cette ville au roi des Mosquitos, qui, sous les ordres du gouverneur anglais, possède la côte du Honduras. Cette ville prit alors le nom de *Grey-Town*. Depuis, le colonel Kinney l'a reconquise et rendue au Nicaragua.

Cet acte d'agression contre un petit état incapable de se défendre, et que sa faiblesse même aurait dû protéger, irrita profondément le sentiment national aux États-Unis. On s'écria de toutes parts que la politique du gouvernement anglais était une politique de rapine et de pillage, que l'attaque d'un peuple si faible, en pleine paix, était à la fois une lâcheté et une trahison, que le prétexte dont l'Angleterre couvrait cette attaque, c'est-à-dire les réclamations du roi mosquito, était un mensonge. C'est ainsi qu'elle avait gardé Malte malgré les stipulations du traité d'Amiens, qu'elle protégeait de vive force les Iles-Ioniennes, qu'on avait pris et gardé la colonie du Cap malgré le désir bien connu des habitans, qu'elle avait attaqué l'Afghanistan pour empêcher les Russes de mettre le pied en Perse, qu'elle avait occupé Hong-Kong pour empoisonner de force les Chinois avec de l'opium, qu'elle avait conquis le Scinde, le royaume d'Assam, le Pendjâb, le Birman, l'Inde entière; qu'elle s'était emparée d'Aden sous prétexte d'en faire une station de charbon, en réalité pour fermer aux autres peuples l'entrée de la Mer-Rouge. On rappela l'histoire de dom Pacifico et de la marine grecque, ruinée pour les réclamations d'un Juif; on annonça que l'Angleterre voulait ou empêcher la construction du canal, ou s'en réserver le monopole en construisant une forteresse à l'entrée du fleuve San-Juan. On conclut, avec la logique des gens intéressés et passionnés, qu'il ne fallait pas laisser à un état aussi faible que le Nicaragua le soin de se défendre, que la question intéressant toutes les nations, chacune d'elles avait le droit d'intervenir, que c'était un cas de force majeure, où il fallait s'élever au-dessus de la justice ordinaire et légale pour arriver à la justice vraie et équitable, et que s'il devait y avoir usurpation, il valait mieux pour les Nicaraguans devenir un des états de l'Union américaine qu'une colonie anglaise. De là les projets d'invasion de Walker et de Kinney. Chez ce peuple aventureux et sans scrupule, de la parole à l'action il n'y a qu'un pas. On trouve toujours des gens prêts à exécuter ce que d'autres ont projeté. Juste ou injuste, peu importe, pourvu que leur intérêt ou celui de leur patrie y trouve son compte. C'est le patriotisme antique de Rome et de Sparte, un peu adouci par les mœurs modernes. Dès qu'on vit quelque utilité à s'emparer du Nicaragua, le sort de ce malheureux pays fut

décidé. Il ne subsistait plus que par un prodige d'équilibre, c'est-à-dire par la crainte réciproque qu'avaient l'une de l'autre deux nations rivales. Tant que cette crainte était égale des deux côtés, la paix pouvait se maintenir; mais un incident imprévu et étranger à la question hâta le dénoûment. Je veux parler de la guerre d'Orient.

On sait la part que l'Angleterre a prise à cette guerre. Il est inutile de rappeler que l'armée anglaise soutint glorieusement, homme par homme, l'honneur du drapeau, et que chaque soldat montra un courage incontestable. Tout le monde s'y attendait; mais ce qui étonna l'Europe et l'Amérique, ce fut le mince résultat de tant d'efforts et de sang répandu. Une mauvaise administration, des chefs plus nobles qu'habiles, plus vieux qu'expérimentés, des misères très grandes à la vérité, mais peut-être exagérées à dessein par les journaux anglais eux-mêmes, diminuèrent singulièrement le prestige de l'Angleterre dans le monde. Tous les faibles s'en réjouirent et virent la main de la Providence dans la destruction de l'armée anglaise. Aux États-Unis, l'impression de ces événemens fut considérable. On y vit la décadence prochaine de l'Angleterre. On racontait, on exagérait même avec une joie maligne les misères trop réelles de cette armée tant vantée. On sympathisait avec les Russes, on exaltait les vertus militaires des Français, le courage heureux des zouaves; on leur attribuait exclusivement la gloire de l'Alma, d'Inkerman, de la prise de Sébastopol. Enfin, de toutes les manières on retourna le poignard dans le cœur de l'orgueilleuse Angleterre. C'est ce moment qu'un parti tout-puissant aux États-Unis crut favorable pour braver impunément le gouvernement anglais et lui enlever sa proie, car l'invasion de Walker n'est pas l'œuvre de quelques aventuriers sans appui dans la nation. Ce n'est pas une fantaisie isolée qui a poussé cet aventurier au Nicaragua; ce n'est pas non plus, comme le brave et malheureux Raousset-Boulbon, un désir romanesque d'aventures et la gloire de fonder un empire. Tout est positif dans l'âme, dans le cœur et dans les calculs d'un *Yankee*. Walker n'est que l'audacieux et habile instrument des spéculateurs de New-York et de la Nouvelle-Orléans. Ce héros, dont les journaux de la Nouvelle-Orléans, du Kentucky et du Missouri font un si pompeux éloge, n'a rien dans sa vie qui le distingue de dix mille aventuriers moins heureux et moins célèbres. Comme tout le monde aux États-Unis, il a fait vingt métiers différens : avocat, médecin, journaliste, chercheur d'or. Comme tout le monde, il se créa général de sa propre autorité, et se fit une réputation militaire en se proclamant d'avance invincible. Il est fanfaron et menteur comme un Mexicain; il est hardi, avide et sans scrupule comme un *Yankee;* il a toutes les qualités qui élèvent un homme à l'empire ou à la potence. « Le général Walker, dit un de ses partisans, l'auteur de l'*Avenir du Nicaragua*, est né au Tennessée. Il a exercé la profession d'avocat. De bonne heure il fit un voyage en Europe et termina son éducation dans une des uni-

versités allemandes, où il apprit le français, l'allemand, l'espagnol et l'italien; puis il suivit les cours de l'école de médecine à Paris. Plus tard, il se fit journaliste à la Nouvelle-Orléans, où son visage pâle et délicat, ses brillans yeux gris, l'expression pensive de sa physionomie, le firent remarquer. »

Lassé de tous les métiers qu'il avait faits successivement, Walker émigra en Californie; il rédigea quelque temps le *Herald* à San-Francisco, mais bientôt il brisa sa plume de journaliste et se fit homme de loi à Marysville, où il gagna beaucoup d'argent, dit son panégyriste. Jusque-là, ni les journaux qu'il avait rédigés à la Nouvelle-Orléans et à San-Francisco, ni les malades qu'il avait tués ou guéris, ni les procès qu'il avait plaidés, ne lui avaient fait grande réputation. On était loin de deviner dans ce praticien obscur le rival de Washington, le conquérant et le libérateur du Nicaragua. L'occasion s'offrit enfin de faire admirer au monde ce grand génie et ce grand caractère.

Les habitans de la province de Sonora (Basse-Californie) prirent les armes contre Santa-Anna, proclamèrent leur indépendance, fondèrent un gouvernement libéral et appelèrent les Californiens à leur secours. Walker accourut des premiers avec quelques centaines d'Américains; mais, soit qu'un revirement subit d'opinion eût ramené les Sonoriens à Santa-Anna, soit qu'ils eussent plus de frayeur du dangereux allié qu'ils avaient appelé que de leur ennemi, Walker fut battu et retourna à San-Francisco. « Il fut honteusement trahi par les Mexicains, dit un de ses amis. Il est certain qu'il éprouva un échec, mais il déploya dans cette expédition une énergie indomptable, une persévérance de volonté, une patience à toute épreuve, qui prouvèrent qu'il possédait toutes les qualités d'un chef d'armée. » Ce début malheureux, qui aurait dû décourager Walker, fit au contraire sa réputation parmi les aventuriers qui d'Europe ou d'Amérique affluent à New-York, à San-Francisco et à la Nouvelle-Orléans. Il y parut bientôt.

Parmi tous les états dont la faiblesse et les trésors peuvent tenter la cupidité, le Nicaragua occupe le premier rang. L'avantage naturel de sa position entre les deux mers, la fertilité du sol, l'ignorance et la paresse de la population, d'ailleurs clairsemée (à peine 300,000 habitans sur un territoire de 5,000 lieues carrées), les guerres civiles pendant lesquelles il est si aisé de pêcher en eau trouble et de rejeter sur l'esprit de parti les excès qu'on aurait horreur de commettre en temps de paix, tout devait amener peu à peu les Américains dans le Nicaragua. Le prétexte seul manquait à l'invasion. Un Nicaraguan fut assez aveugle ou assez ennemi de son pays pour le fournir.

Au commencement de 1854, deux candidats, don Francisco Castillon et le général D. Fruto Chamorro, se disputaient la présidence de cette petite république. Castillon était le chef du parti libéral, Chamorro celui du parti aristocratique, que Walker et ses amis, pour justifier leur invasion, ont ap-

pelé le parti de la tyrannie. Il ne faut pas oublier qu'en général les événemens que nous allons raconter ne sont connus que par les récits de Walker et de ses partisans, ou par les déclamations intéressées des journaux anglais. Les seuls témoignages impartiaux que nous ayons pu recueillir sont ceux de quelques voyageurs français ou allemands qui revenaient de Californie par le Nicaragua. Ces témoignages sont très précieux, mais des voyageurs pressés de revenir à New-York ou en Europe n'ont vu les événemens qu'à moitié, et, bien que désintéressés dans la question, n'ont pu donner chacun qu'une part de vérité. C'est par le contrôle de ces diverses relations que nous pouvons donner un récit à peu près authentique.

Chamorro fut nommé président. « Il haïssait mortellement les Américains et les doctrines républicaines, dit l'auteur de l'*Avenir du Nicaragua*. Il était l'ennemi irréconciliable des étrangers. » Ce seul mot suffit pour expliquer le mal qu'en disent les *Yankees*. Que Chamorro fût effrayé des entreprises des États-Unis sur le Texas, le Mexique, les deux Californies, de leurs prétentions depuis longtemps avouées sur le Canada, on ne doit pas s'en étonner. Qu'il fût l'ami de la liberté ou de la tyrannie, peu importe. A coup sûr c'était un bon citoyen. Au reste, il ne faut pas que le nom de *libéral* nous fasse illusion. Dans l'Amérique espagnole, c'est un mot d'ordre que chaque chef de parti prend lorsqu'il est dans l'opposition, et qu'il laisse à son adversaire dès qu'il arrive au pouvoir. Dans ce pays-là, on se bat pour les hommes et non pour les principes. Quelles que fussent d'ailleurs les opinions politiques de Chamorro, le premier acte du nouveau président fut de bannir son adversaire. Castillon se réfugia avec quelques amis dans l'état de Honduras. On dit, mais cela n'est pas prouvé, que, pendant les élections, ses partisans avaient été éloignés du scrutin par la force. Il est visible que Castillon, suivant l'usage immuable de ces jeunes républiques, devait prendre sa revanche. Quelques lieutenans de Chamorro, ayant obtenu de lui tout ce qu'il pouvait donner, assurèrent que sa tyrannie était devenue odieuse, insupportable, et que le Nicaragua périrait, si Castillon n'était fait président à son tour. Averti de ces dispositions favorables, l'exilé revint au Nicaragua avec trente-six hommes, fut rejoint à Chinandega par six ou sept cents soldats de Chamorro, marcha sur la ville de Léon, s'en empara après un combat, et assiégea Chamorro dans Granada, capitale du Nicaragua.

Ce récit, qui est celui des amis de Walker, me paraît le plus conforme à la vérité. Je passe sous silence les éloges donnés à Castillon, « gentilhomme riche, représentant du parti libéral, homme d'état illustre, élevé en Angleterre, et formé par de longs voyages en Europe et aux États-Unis. » Tout cela peut être vrai, mais l'homme d'état illustre aurait dû se souvenir que le plus grand de tous les crimes est d'introduire dans sa patrie les armées étrangères; il aurait dû prévoir les conséquences inévitables de cette intervention.

Le siége de Granada durait déjà depuis plusieurs mois, et Castillon n'était

point encore maître du pays, lorsqu'il reçut la visite d'un habitant de la Nouvelle-Angleterre, M. Byron Cole, ami de Walker et bien connu comme propriétaire de plusieurs journaux à Boston. Castillon, rebuté de la longueur du siége et craignant un revers de fortune, voulut s'assurer un appui, et fit un traité par lequel il autorisait M. Cole à offrir au colonel Walker 52,000 acres de terre (environ 20,000 hectares) pour l'engager à embrasser sa cause. La honte de ce traité ne doit pas retomber sur Castillon seul; il n'était que le chef du gouvernement provisoire. Le traité fut signé par ses ministres et ses complices, Carabajal, Selva, Jarez, Pineda. Ces noms, inconnus en Europe, méritent cependant d'être conservés; l'histoire est le pilori des traîtres. Walker accepta les offres de Castillon avec empressement, et s'embarqua avec sa troupe le 5 mai 1855 dans le port de San-Francisco sur le brick *la Vesta*. Le 28 juin, il aborda à Tola, sur la côte de l'Océan-Pacifique; le 29, il mit en déroute un parti de cavalerie qui s'enfuit vers Rivas. Le lendemain, il fut battu à son tour près de Rivas avec perte de quarante ou cinquante tués ou blessés. Cette bataille est bien peu de chose sans doute, comparée à celles de l'Europe; mais en ce pays presque désert, quelques centaines d'hommes décident du sort d'un empire. Il eût été facile d'accabler Walker; sans recrues, sans alliés, sans magasins, sa petite troupe aurait dû être détruite. On ne sait quel accident arrêta le vainqueur. Les Nicaraguans ne sachant ou ne voulant pas profiter de leur victoire, Walker s'échappa. Deux mois après, on apprit avec étonnement qu'il avait de nouveau débarqué au Nicaragua. Dans l'intervalle, les deux chefs de parti étaient morts. Cet événement augmentait le danger de Walker, qui n'avait plus de prétexte pour envahir un pays allié des États-Unis. Le général Corral, qui l'avait déjà vaincu à Rivas, entre l'Océan-Pacifique et le lac de Nicaragua, l'attendait encore au même endroit, et couvrait la route de Granada à la tête de quinze cents hommes; mais Walker trouva dans la complicité de la *compagnie américaine de transit* un secours inattendu.

Walker avait fait un détour pour surprendre Granada. Repoussé du côté de l'Océan-Pacifique, il s'était rembarqué avec sa troupe, avait reçu des renforts de Californie, et, au lieu de commencer l'attaque par Rivas comme la première fois, il fréta les *steamers* de la compagnie américaine de transit, et le 2 septembre marcha de San-Juan de Nicaragua sur *Virgin-Bay*. Le 3 octobre, il reçut de nouveaux renforts de Californie; le 13, il arriva devant Granada, qui était hors d'état de résister. L'assaut dura peu de temps. Le colonel Hornsby, lieutenant de Walker, força l'entrée de la ville et arriva le premier sur la grande place. Pendant le combat, quelques coups de fusil furent tirés du haut du beffroi de l'église San-Francisco. Hornsby y courut et mit en liberté, disent les relations américaines, quatre-vingts prisonniers, hommes, femmes et enfans, qui étaient chargés de chaînes.

Ce combat, qui fut si court, décida du sort du Nicaragua. A vrai dire, il n'y avait eu qu'une surprise, mais le gouvernement tout entier se trouvait

entre les mains de Walker. Sa position eût été critique, si les Nicaraguans s'étaient réunis au général Corral, qui commandait des forces suffisantes pour repousser l'invasion; mais Corral lui-même se laissa décourager ou séduire. L'envoyé des États Unis à Granada, M. Wheeler, accepta la mission que lui donna Walker de ménager un accommodement entre les deux partis. Pour hâter l'effet de cette démarche, Walker fit fusiller M. Mayorza, l'un des ministres du gouvernement déchu, et menaça de faire subir le même sort à tous les autres, si Corral ne faisait pas sa soumission. Le malheureux Corral, soit pour épargner le sang de ses amis, soit par conviction de sa faiblesse, reconnut le gouvernement nouveau et fut nommé ministre de la guerre. Walker reçut le commandement en chef de l'armée. Dès le 14 octobre, lendemain de sa victoire, on lui avait offert la présidence de la république. Il refusa, sentant qu'il convenait mieux à ses desseins de garder la réalité du pouvoir et de rejeter la responsabilité sur un Nicaraguan. M Patricio Rivas fut nommé président provisoire de la république pour quatorze mois, et, sous son nom, Walker, créé général en chef de l'armée du Nicaragua, exerça l'autorité suprême; mais l'opinion publique ne s'y est pas trompée, et le commandant en chef de l'armée fut toujours seul responsable des actes du nouveau gouvernement.

Le premier soin de Walker, ou, si l'on veut, du président Rivas, fut d'annoncer son succès à toutes les puissances étrangères et particulièrement aux États-Unis, qu'il était si important d'engager et de compromettre dans cette révolution. Le colonel H. Parker French, Américain comme Walker, et son lieutenant, fut chargé d'aller à Washington et d'obtenir du gouvernement fédéral qu'il reconnût Walker et son prête-nom Rivas. Le choix de l'envoyé était malheureux et donne une idée assez nette de la composition de l'armée de Walker. Parker French avait encouru quelques années auparavant, dit-on, une condamnation fâcheuse aux États-Unis. Peut-être M. Franklin Pierce et son ministre, M. Marcy, eussent-ils néanmoins accueilli avec faveur le représentant du Nicaragua, si la révolution leur avait paru assurée et durable, ou s'ils n'avaient craint de s'attirer une querelle sérieuse avec les Anglais. Dans les républiques espagnoles, les changemens à vue sont si fréquens et si peu motivés, qu'on est presque toujours obligé de reconnaître le gouvernement de fait sans rechercher l'origine du nouveau possesseur. Ce serait s'engager dans des questions tout à fait insolubles. Quelle est l'élection régulière qui, dans ces trente dernières années, ait été respectée depuis le cap Horn jusqu'au nord du Mexique? Cependant on ne pouvait feindre d'ignorer que des étrangers s'étaient emparés du Nicaragua par la force. Si M. Marcy avait paru l'oublier, lord Clarendon se serait chargé de le lui rappeler. Le président Pierce, combattu entre son désir d'étendre jusqu'au Rio-San-Juan la domination des États-Unis et la crainte de compromettre prématurément son pays dans une guerre avec l'Angleterre, refusa de recevoir le colonel French.

Mais pendant que le gouvernement officiel refusait de reconnaître Walker, les amis de celui-ci, les banquiers et les spéculateurs de toute sorte qui, à New-York et dans le sud des États-Unis, patronaient son entreprise, s'indignèrent hautement de la pusillanimité de M. Pierce, l'accusèrent de trahison, et firent publiquement appel au courage et au patriotisme de tous les citoyens des États-Unis en faveur de ce héros qui combattait presque seul pour la liberté du Nicaragua et la grandeur de sa patrie. Ceux qui avaient fondé sur cette conquête l'espoir de grandes fortunes, qui, là comme au Texas et en Californie, avaient rêvé d'immenses terrains à défricher, un canal à construire avec la certitude d'énormes bénéfices, le transit des deux mondes à monopoliser, un état à esclaves à incorporer dans l'Union, ceux-là, dans le Kentucky, le Tennessee, l'Alabama, l'Arkansas, le Mississipi, la Louisiane, la Georgie, les deux Carolines, formaient des *meetings*, levaient des hommes et de l'argent, agissaient enfin avec l'activité et l'audace d'un gouvernement régulier pour envoyer des renforts à Walker et l'affermir dans sa conquête. Ils disaient que des cinq tracés proposés pour le percement de l'Amérique centrale et la communication des deux Océans, celui qui offre le moins de difficultés et le plus d'avantages est le tracé du Nicaragua. Déjà la nature a fait à moitié ce grand travail; le fleuve San-Juan, malgré les *rapides* qui gênent sa navigation, ouvre un accès facile jusqu'au lac de Nicaragua; ce dernier communique directement avec le lac de Managua, qui est lui-même à peu de distance de l'Océan-Pacifique; l'espace qui sépare les deux lacs du Grand-Océan est un plateau peu élevé, couvert d'arbrisseaux, de mangliers, et plus aisé à percer que la chaîne des Andes qui s'étend sur tout le reste de l'Amérique centrale. Toutes les puissances maritimes (et la marine marchande des Etats-Unis est supérieure même à celle de l'Angleterre) ont le plus grand intérêt, soit à s'emparer du pays que doit traverser le futur canal, soit à neutraliser d'avance cette grande voie de communication. Si les Anglais veulent se ménager un libre passage vers les mers de l'Australie, les Américains ont à garder la route par laquelle de New-York et de la Nouvelle-Orléans on se rend en Californie. La construction du chemin de fer de Panama et d'Aspinwall-City abrége déjà le voyage, mais cette route n'en est pas moins éloignée de San-Francisco; il dépend du gouvernement de la Nouvelle-Grenade de l'intercepter à son gré. D'ailleurs le chemin de fer, construit à la hâte et avec une négligence forcée, est très dangereux pour les voyageurs (1). Il importe donc de se

(1) Un terrible accident en a récemment donné la preuve. A six milles d'Aspinwall-City, pendant qu'un convoi traversait un pont construit en madriers entre deux montagnes, le pont s'est écroulé, et 600 voyageurs qui arrivaient de Californie ont été précipités sur les rochers, à une profondeur de deux cents pieds. Tous ceux qui visitent les Etats-Unis sont frappés du peu de précaution qu'on apporte à la construction des chemins de fer. Dans les monts Alleghanys, entre Philadelphie et Pittsburgh, les convois tournent si brusquement sur le flanc de la montagne, qu'arrivés à l'extrémité de la

mettre à l'abri des caprices des hommes et de la nature; si pendant longtemps on s'est contenté des transports à dos de mulet dans les montagnes du Nicaragua, de récens travaux ont amélioré la navigation du San-Juan. Aussitôt qu'un gouvernement régulier, ferme et éclairé comme celui de Walker, sera établi sur des bases solides, la nature des choses donnera forcément au Nicaragua le monopole du transit (1); il faut hâter le moment de cette heureuse transformation; l'entreprise de Walker a rencontré une sympathie universelle au Nicaragua; le clergé catholique lui-même, d'ordinaire hostile aux hérétiques *Yankees*, a embrassé la cause de Walker avec ardeur. On citait la réponse de celui-ci aux félicitations du grand-vicaire de l'évêché de Léon, que nous allons reproduire en entier, pour donner une idée de son style et de son caractère.

« 29 novembre 1855.

« Mon révérend,

« J'ai eu le plaisir et l'honneur de recevoir aujourd'hui votre lettre du 26 courant. Il m'est très agréable d'apprendre que l'église emploiera son autorité en faveur du gouvernement actuel. Sans l'aide des sentimens religieux et de ceux qui les enseignent, il ne peut y avoir de bon gouvernement, car la crainte de Dieu est le fondement de toute organisation politique et sociale. Les opinions pour lesquelles j'ai combattu dans le Nicaragua sont, j'en ai la ferme conviction, logiquement déduites de la doctrine du divin Rédempteur. C'est en Dieu que je me confie pour le succès de la cause dans laquelle je suis embarqué (*in which y am embarked*), et pour le maintien des principes que je soutiens. Sans son aide, tous les efforts humains sont impuissans, mais avec son aide quelques hommes peuvent triompher d'une armée. En vous demandant vos prières pour le succès des entreprises que je puis tenter et qui sont conformes aux préceptes de la sainte église, je demeure votre très humble et très obéissant serviteur,

« W. WALKER. »

On admirait la modération calculée de son langage, l'éloquence avec laquelle il prenait le ciel à témoin de la pureté de ses intentions, et, quoiqu'aux États-Unis personne ne soit dupe d'un langage qui est commun à

courbe, ils se penchent sur le précipice comme les chevaux qui galopent en tournant dans un cirque.

(1) Un autre motif doit amener bientôt cette révolution dans le transit de l'Amérique centrale. On connaît l'humeur insolente et querelleuse des *Yankees*. Au mois de mai 1856, des passagers américains qui revenaient de Californie, ivres de bière et de whiskey, tirèrent des coups de *revolver* sur des nègres de Panama. Ceux-ci prirent les armes, attaquèrent à leur tour les agresseurs, et avec eux tous les autres passagers. Plus de quarante Américains furent tués; une centaine furent blessés, et parmi eux un grand nombre de voyageurs étrangers à la querelle. Le gouvernement des États-Unis a promis de venger ce massacre d'une manière éclatante; mais quel est le plus coupable, de celui qui attaque le premier, ou de celui qui, provoqué, confond dans sa vengeance aveugle les agresseurs et les témoins inoffensifs?

tous les *Yankees*, et qui n'engage en rien leur conscience ou leur conduite, on feignait de s'y tromper et de voir dans cet aventurier un saint et un martyr.

Comme ces manœuvres ne suffisaient pas pour lui assurer des subsides dont il avait un pressant besoin, on eut recours à d'autres moyens pour exalter l'imagination populaire. On faisait des descriptions merveilleuses du Nicaragua. C'était la terre promise, l'Éden retrouvé. Les plantes les plus utiles, les fruits les plus agréables y croissaient d'eux-mêmes, en plein champ et sans culture; le ciel y était toujours pur et serein, la température toujours égale, et, malgré le voisinage de l'équateur, rafraîchie par les vents qui soufflaient des deux Océans; le pays était si salubre, que tout le monde y devenait centenaire. Enfin, chose plus merveilleuse encore, les femmes espagnoles, d'une beauté angélique et d'une grâce enchanteresse, avaient un faible pour les jeunes *Yankees*, surtout pour ceux qui portent les armes et qui s'enrôlent sous les drapeaux de Walker. « Même parmi les Indiennes, dit un écrivain américain, la simplicité la plus raffinée, la coquetterie la plus innocente, les vertus les plus exaltées se joignent à l'amour de la justice, tempéré par une douceur qui apaise la colère des hommes, toujours irritables et portés aux querelles. »

Comment résister à des promesses si séduisantes? En même temps tous les journaux du sud des États-Unis, obéissant au même mot d'ordre, représentaient Walker comme trahi par le gouvernement fédéral et livré à la haine des Anglais. On vantait le désintéressement avec lequel il avait refusé la présidence. Il avait dédaigné le pouvoir. Il n'avait voulu garder que le droit de mourir pour la liberté du peuple de Nicaragua. Désavoué par sa patrie, traité publiquement de pirate sans foi ni loi, il avait résisté à tous ses ennemis intérieurs et extérieurs, il les avait vaincus et dispersés. Sa grande âme paraissait tout entière dans ces bulletins modestes où il racontait sa victoire. Sans dissimuler ses pertes, passant sous silence ses propres exploits, il relevait ceux de ses compagnons. Il prévoyait néanmoins que, ses ennemis devenant plus nombreux, il pourrait succomber, mais il était heureux de verser son sang pour la liberté; il se consolait de mourir en pensant qu'un jour sa patrie recueillerait le fruit de ses travaux. — N'est-ce pas là, disait enfin un banquier enthousiaste qui avait engagé 100,000 dollars dans l'invasion du Nicaragua, le cœur de Washington avec la tête et le génie de Napoléon?

On le voit, des argumens de toute sorte étaient employés par les amis de Walker pour exciter les passions populaires. A ceux qui se piquaient de vues politiques plus étendues, on donnait des raisons plus positives. Qu'importe, disait-on, la justice ou l'injustice de son entreprise? Elle est utile aux États-Unis; que nous faut-il de plus? Laisserons-nous le Nicaragua, échappé de nos mains, tomber aux mains des Anglais? L'intérêt de la patrie, voilà la suprême justice. Parmi ceux qui soutenaient le plus ardemment la doctrine

de Monroë et l'exclusion de toute intervention européenne dans les affaires de l'Amérique, on distinguait surtout M. Pierre Soulé, Français d'origine, comme on sait, et qui, par son éloquence, fort supérieure à celle des pesans et verbeux orateurs *yankees*, s'est acquis une si grande influence dans le sud des États-Unis. « On prétend, disait-il, que nos intérêts ne sont pas liés à ceux de la politique européenne, et que nous devrions nous borner à étendre nos relations commerciales avec les pays étrangers sans nous mêler de leurs affaires politiques. — Oui, monsieur, j'en conviens, si nous pouvons les séparer les unes des autres; mais cela n'est pas possible. Les intérêts commerciaux sont et doivent être nécessairement mêlés aux intérêts politiques. La question n'est pas de savoir comment vous pourrez éviter ce mélange, car ils se mêleront malgré vous, ils défieront toute votre prudence, ils mettront en défaut votre diplomatie; la question, c'est de savoir comment vous les règlerez sans danger pour le maintien de votre paix et de votre prospérité. Vous ne pourriez pas, même quand vous le voudriez, vous isoler entièrement de l'Espagne, de l'Angleterre ou de la Russie. Elles sont là, attachées à vos flancs. Supposons un moment que l'Espagne veuille céder Cuba à tout autre gouvernement que le nôtre : demeurerons-nous immobiles? Supposons que l'Angleterre veuille exercer, plus ouvertement qu'elle ne le fait à présent, sa dictature sur les républiques de l'Amérique centrale : demeurerons-nous immobiles? Supposons que la Russie remette en vigueur son ukase de 1821, qu'elle étende le cercle des prohibitions qu'elle a eu l'audace de tracer autour d'elle, et qu'elle nous exclue entièrement des eaux septentrionales de l'Océan-Pacifique : demeurerons-nous immobiles? Non, nous ne le ferons pas, nous ne pouvons pas le faire. Ce n'est pas tout : supposons que l'Angleterre se laisse persuader de se joindre à une coalition européenne, et qu'elle entre dans un autre *système continental;* quels avantages l'Europe pourrait-elle lui offrir qui ne fussent ruineux pour nos intérêts? Un nouveau Pozzo di Borgo ne pourrait-il pas par hasard insinuer au cœur d'un tsar insensé l'idée suggérée déjà en 1817, de subjuguer les États-Unis afin de protéger le monde contre le poison de leurs institutions? »

Il y a dans ce discours de M. Soulé une hypocrisie patriotique que recouvre mal l'éloquence de l'un des orateurs les plus populaires des États-Unis. M. Soulé sait parfaitement que ni la liberté ni l'indépendance des États-Unis ne peuvent être menacées. Est-ce d'ailleurs un moyen de les défendre que d'attaquer les états trop faibles? Vous les sauvez des Anglais, dites-vous : c'est peut-être vrai; mais qui empêche les Anglais d'entrer à leur tour au Nicaragua pour le sauver de vos mains? Et parmi des sauveurs si acharnés, que de chances n'y a-t-il pas pour que le malheureux Nicaragua devienne la proie de l'un ou de l'autre?

Pendant que l'on armait publiquement pour sa cause, Walker éprouvait de sérieux embarras à se maintenir dans sa conquête. Déjà l'action du climat se faisait sentir sur sa petite troupe. Le Nicaragua est malsain. L'exces-

sive chaleur, l'humidité des vallées étroites et profondes, les miasmes pestilentiels qui s'exhalent des marais voisins de la mer, entretiennent sur les côtes les fièvres pernicieuses des tropiques. Pendant l'hiver, il avait peu de chose à craindre; mais au printemps le *vomito negro* pouvait emporter la moitié de ses soldats, mal acclimatés, et le laisser presque seul. Il s'en effrayait d'autant plus, qu'il se sentait menacé par un danger non moins redoutable.

D'abord surpris et consternés par la vivacité imprévue de ses mouvemens, les habitans du Nicaragua comptèrent leurs envahisseurs et reprirent courage. Une partie des troupes régulières s'enfuit dans les états voisins de Honduras, de Guatemala, de San-Salvador et de Costa-Rica. La grande majorité resta dans le pays, soumise à l'autorité de Walker, mais gardant ses armes, et, sous une neutralité apparente, se tenant prête à commencer les hostilités. Dans une contrée presque déserte et sans routes, un simple village peut devenir un centre de résistance. Walker, invincible tant qu'il gardait sa petite troupe serrée autour de lui, ne pouvait, sans le plus grand danger, envoyer des détachemens à la poursuite des insurgés qui tenaient encore la campagne. Dans cette situation critique, il découvrit que la trahison s'était glissée dans ses conseils. Le malheureux Corral se repentit bientôt de sa faiblesse, que ses anciens amis appelaient trahison. Trahir pour soi-même n'est rien, le but sanctifie les moyens; mais trahir pour des étrangers qui méprisent le traître après s'en être servi, c'est le comble du malheur et de la honte. Les restes du parti de Chamorro, qui s'étaient réfugiés dans le petit état limitrophe de Costa-Rica, renouèrent correspondance avec lui. Corral leur écrivit de reprendre courage et de se concerter pour lui prêter secours quand le moment d'agir serait venu. Pendant qu'il jouait ce rôle à double face et qu'il se flattait de renvoyer Walker à la Nouvelle-Orléans, un de ses propres officiers, le général Valle, plus connu sous le nom de *Chelon le Chasseur*, découvrit la trahison à Walker et lui en remit les preuves écrites.

Walker frémit du danger qu'il avait couru. Corral, ministre de la guerre, populaire au Nicaragua, jouissant d'une réputation de courage assez rare sous cette latitude, pouvait soulever tout le peuple contre lui. Walker le fit traduire devant un conseil de guerre qu'il présida lui-même. La sentence n'était pas douteuse. Il fut condamné à mort et fusillé sur-le-champ par ordre de Walker, qui était à la fois son accusateur et son juge. Que Corral eût violé les lois de la guerre en conspirant contre un gouvernement dont il était membre, cela n'est pas douteux; mais trahir l'ennemi de sa patrie, est-ce trahir? Je laisse à d'autres le soin d'en décider. J'avouerai pourtant que je n'ai jamais pu m'indigner sincèrement contre ces Saxons qui, sur le champ de bataille de Leipzig, au plus fort de la mêlée, tournèrent leurs canons contre nous et sauvèrent l'indépendance de l'Allemagne au prix de leur honneur militaire. Les traités de Vienne leur ont peut-être donné des

remords; mais quel que soit l'événement, le citoyen qui en sa conscience a cru délivrer sa patrie trouvera grâce devant l'histoire. La vie et la mort de Corral étaient également dangereuses pour Walker. Cette exécution militaire, faite avec les simples formalités d'un conseil de guerre (et l'on sait si ces formalités sont expéditives!), excita une indignation profonde parmi les Nicaraguans. Walker s'en émut. Son journal officiel, *el Nicaraguense*, expliqua inutilement l'affaire et la trahison de Corral. Celui-ci passa pour un martyr de la liberté de sa patrie. Le nombre des gens qui gagnaient la frontière et se réfugiaient sur le territoire de Costa-Rica s'accrut tous les jours. Walker sentit venir la révolte. L'argent commençait à lui manquer. Dès le jour de son arrivée, il avait, avec une prévoyante promptitude, mis la main sur les caisses publiques; mais ce fonds de réserve s'épuisait. Ses soldats, dont la paie, d'abord considérable, n'était plus assurée, désertaient déjà. Le président de la petite république de Costa-Rica, Raphaël Mora, voyant sa chute prochaine, leva des troupes et menaça la frontière. Walker, poussé à bout, se tira d'affaire par un acte d'audace et un acte d'ingratitude. Il déclara la guerre à Costa-Rica et saisit les *steamers* de la compagnie de transit qui fait le service de New-York au Nicaragua.

On n'a pas oublié la part que cette compagnie avait prise à son expédition. Elle avait transporté publiquement, et malgré la défense du gouvernement fédéral, des soldats et des armes pour le service de Walker. Ses représentans, traduits pour la forme devant le grand jury de New-York, avaient été unanimement acquittés, et cet acquittement, joint à celui du colonel Kinney de Baltimore, qui eut à se défendre devant le même tribunal du reproche d'avoir violé la neutralité des États-Unis en attaquant un pays allié, n'avait été qu'un encouragement de plus pour Walker et ses amis. Le moment était venu pour la compagnie de recueillir le fruit de ses sacrifices. Elle avait cru s'assurer le monopole du Nicaragua et ruiner, grâce à Walker, la concurrence du chemin de fer de Panama. Les actionnaires s'attendaient à une hausse énorme et à voir doubler leurs dividendes, lorsqu'un décret de l'ingrat Walker détruisit ces illusions, et porta un coup funeste à la prospérité de la compagnie. Walker, à bout de ressources, saisit les *steamers* qui apportaient à New-York l'or de la Californie. Cet acte de désespoir fit grande sensation aux États-Unis. Ses plus chauds partisans n'osèrent le défendre du titre de flibustier. L'opinion publique, jusque-là indécise ou trompée par ses protestations d'amour de la justice et de la liberté, se tourna contre lui. Les actionnaires, dont les rêves de fortune étaient détruits, jetèrent des cris d'indignation. Il l'avait bienprévu; mais la nécessité l'entraînait. Cette saisie retardait sa perte au moins de quelques mois, et pouvait même le sauver. D'ailleurs, prêt à jouer sa vie et sa fortune dans une guerre sans issue contre la république de Costa-Rica et les autres états de l'Amérique centrale, il se souciait peu des réclamations de quelques banquiers dont l'avidité trompée n'inspirait aucune compassion aux États-Unis. « Si je suis vain-

queur, disait-il à l'un de ses amis, je serai assez riche et assez puissant pour réparer cette perte. Si je péris, que m'importe? ».

C'est dans ces sentimens qu'il déclara la guerre à la république de Costa-Rica. Cet état, qui est le plus petit et le moins peuplé de l'Amérique centrale, n'a pas plus de 120,000 habitans. Les montagnes abruptes qui le couvrent, sa côte sans port, son sol mal cultivé et sans routes devraient lui ôter toute importance; mais le président actuel, M. Mora, homme énergique et habile, qui avait accueilli généreusement les réfugiés du Nicaragua, jugea qu'il était important de chasser un si dangereux voisin avant qu'il se fût solidement établi. Secrètement appuyé par les Anglais, qui lui envoyèrent des armes et des munitions, il marcha contre Walker. Celui-ci, retenu à Granada par la crainte d'un soulèvement, confia le commandement de son armée, composée d'environ cinq ou six cents hommes, au colonel Schlossinger, réfugié hongrois. L'armée des Costa-Ricans était à peu près égale en nombre. Cette guerre ressemble assez à celle que Montmartre pourrait déclarer à Montrouge; mais si les deux armées étaient peu nombreuses, l'objet de la querelle n'en paraissait que plus grand. En réalité, on allait décider du sort de l'Amérique centrale. Schlossinger, surpris dans son camp, s'enfuit le premier. Ses soldats le suivirent de près, et Walker se vit menacé au centre du Nicaragua par les Costa-Ricans victorieux. Il ne se découragea point. Il publia un bulletin dans lequel toute la honte de la déroute fut attribuée à la lâcheté de Schlossinger. On découvrit que ce brave colonel hongrois, dont les journaux des États-Unis avaient fait d'avance un pompeux éloge, n'était qu'un ancien caporal autrichien qui avait reçu vingt fois la schlague dans son régiment, et qui avait volé en Allemagne des sommes considérables. Walker le fit chercher et fusiller; puis il se mit à la tête de ses forces et marcha lui-même contre les Costa-Ricans. Il les rencontra à Rivas et livra bataille. A en croire son récit, il remporta une victoire signalée : six cents Costa-Ricans avaient été tués, un plus grand nombre blessés ou faits prisonniers, et les Américains avaient fait des prodiges de valeur.

La vérité, qu'on connut bientôt par le récit des témoins oculaires et des voyageurs français et allemands qui revenaient du Nicaragua, est que le combat fut très acharné, qu'il y eut de grandes pertes des deux côtés, et que, d'un commun accord, les deux partis abandonnèrent le champ de bataille. Il n'y eut point de poursuite; mais une bataille indécise est une défaite pour Walker. Il eut beau vanter ses succès imaginaires, publier les lettres interceptées de lord Clarendon au président de Costa-Rica, se plaindre de l'intervention secrète des Anglais et provoquer par ses amis des *meetings* aux États-Unis : toutes ces ressources d'un homme au désespoir furent bientôt épuisées. En vain M. Soulé, dans un *meeting* tenu à la Nouvelle-Orléans, déclara que 350,000 dollars suffiraient pour assurer le triomphe de Walker et la liberté du Nicaragua : une trentaine d'auditeurs seulement répondirent à cet appel. On se lassa d'envoyer de l'argent et des hommes.

Les chefs mêmes du parti démocratique du sud, qui s'étaient d'abord montrés pleins de zèle, se refroidirent sensiblement. Le général Cass refusa, sous prétex e de santé, d'assister au *meeting* tenu en faveur de Walker. Les autres hommes politiques les plus importans se tinrent à l'écart. On le voyait perdu, et personne parmi les *Yankees* n'a de compassion ou de sympathie pour celui qui échoue. En même temps le Guatemala, le Honduras, le San-Salvador, encouragés par les revers de Walker, formèrent une ligue contre lui. La saison trop avancée a suspendu les hostilités, mais elle a donné à ses ennemis le temps de se réunir, de se compter, de voir leur supériorité, à ses amis celui de se décourager. Vainement le père Vijil, moine nicaraguan, qu'il a envoyé à Washington, obtint du gouvernement fédéral la reconnaissance de son gouvernement; cette concession, faite trop tard et dans le dessein d'assurer la réélection du président Franklin Pierce, n'a pu couvrir la faiblesse réelle de Walker. M. Pierce lui-même s'en est repenti avec sa légèreté et son inconséquence habituelles; il a fait prier le père Vijil de retourner au Nicaragua, et l'envoyé de Walker, voyant bien qu'il n'y avait rien à attendre ni du gouvernement fédéral ni des simples particuliers, est parti sans regret et sans espérance. Les dernières dépêches du Nicaragua sont pleines d'obscurité. D'un côté, Walker a été élu président à l'unanimité, comme on devait s'y attendre; de l'autre, Patricio Rivas, son prédécesseur, a pris les armes contre lui, l'a chassé de Léon, et tient la campagne avec quinze cents hommes. Qu'on joigne à cela le manque d'argent et de renforts, l'alliance des quatre autres états de l'ancienne confédération guatémalienne, dont les troupes s'avancent en ce moment même dans le Nicaragua, l'hostilité de l'Angleterre, l'indifférence des États-Unis, et l'on conclura avec nous que si la ruine de Walker n'est déjà consommée, elle paraît au moins imminente.

Qu'il vive ou qu'il meure, peu importe. De tels héros sont célèbres, honorés, glorieux, tant qu'ils ont pour eux la force, car la force est toute-puissante et admirable. La force est vraie, la force est équitable; elle est sensée, judicieuse; elle a du génie, du bonheur, et même de la vertu. C'est la seule divinité qui ne se trompe jamais. Que ceux qu'elle tient par la main et qui n'ont foi qu'en elle ne la quittent pas! Plus ils tombent de haut, plus leur chute est mortelle. L'histoire ramasse leurs débris avec mépris et dégoût et les jette à la postérité. Avant peu, Walker en fournira peut-être un éclatant exemple. Quoi qu'il arrive, ne désespérons pas de l'avenir du Nicaragua. Aux États-Unis, les plus honnêtes gens, sans approuver en principe la conduite de Walker, croient la justifier en disant que l'arbre, quoique mauvais, portera de bons fruits; que la race hispano-américaine est indolente, sans capitaux, sans intelligence et surtout sans énergie; que l'invasion de Walker lui donnera une vie nouvelle; qu'après ces aventuriers, qui ne connaissent que le *revolver* et le *bowie-knife*, viendra la masse des émigrans laborieux, industrieux, soumis aux lois. Il faut, disent-ils, que ce continent s'ouvre pour

laisser passage aux hommes; il faut qu'avant cinquante ans les communications deviennent par là aussi fréquentes entre la Chine et l'Europe qu'elles le sont aujourd'hui entre l'Angleterre et la France. Dans les grandes luttes industrielles, parmi de grands biens généraux, il y a toujours beaucoup de maux particuliers. Après la bataille, chaque parti enterre ses morts, et les vivans font alliance. Le fort n'a-t-il pas toujours dévoré le faible? Les Grecs détruisirent les Pélasges, les Romains détruisirent les Grecs, les barbares du nord, les Romains. Toutes les races s'éteignent successivement. Qui se souvient du mammouth et des animaux antédiluviens? Qui se souvient des Onnontagués et des Tsonnonthouans si célèbres au Canada? Qui regrette les Abénaquis de l'Acadie, les Papous de Van-Diémen? La grande unité des races qui se prépare n'est pas, à proprement parler, la fusion des races humaines, mais la disparition des autres races devant la race anglo-saxonne, qui doit dans quelques siècles couvrir le monde entier.

Ainsi parlent avec un naïf orgueil beaucoup de *Yankees*, très honnêtes gens, chauds patriotes, mais mauvais raisonneurs. J'aime mieux le discours d'un Espagnol de mes amis, homme de beaucoup de sens et d'esprit, qui disait un jour : « Laissons ces gens à leur folie. Ils sont nés d'hier, et déjà l'orgueil de vivre leur a tourné la cervelle. Proscrits de toutes les races, ils se croient l'élite de l'humanité. Ils aspirent à la domination. Qu'ont-ils donné au monde pour avoir le droit de le gouverner? De quels grands hommes sont remplies leurs annales? De Washington, honnête homme, égoïste et médiocre; de Jackson, soldat brutal et perfide, vrai troupier; de Cooper, le plus ennuyeux des romanciers. Avec eux, si par malheur leur rêve se réalise, s'établira par toute la terre un système d'égoïsme, de *cant*, d'hypocrisie religieuse, de bavardage politique, d'oppression industrielle, de tristesse immense et universelle. Quel monde mélancolique que celui où tous les soirs, à la même heure, on prendra d'un pôle à l'autre du thé et des sandwiches, où on lira la Bible tous les dimanches après avoir vendu toute la semaine du bœuf salé et du coton! Non, les races ne sont pas condamnées à périr. Laissons ces *Yankees* fanfarons vanter leurs comptoirs remplis de marchandises et d'acheteurs, leurs tonneaux qui regorgent de bière, leurs coffres d'où l'or ruisselle, leurs villes pleines d'habitans jusqu'aux bords. C'est la richesse, c'est la force matérielle, ce n'est pas le bonheur. Ils sont condamnés à la mort lente du travail sans espérance et sans fin. Qu'ils regardent au midi. Parmi ces peuples qu'ils méprisent parce que le vin et le soleil leur tiennent lieu de pain et de liberté, en est-il de plus misérables qu'eux-mêmes? Dieu a châtié leur orgueil et leur avidité. Ils travaillent, et ils ne recueilleront pas le fruit de leur travail. »

Je l'interrompis : « Vous les haïssez parce qu'ils vous succèdent; mais avouez que ces *Yankees* sont un grand peuple. — Je les hais, me dit-il, non parce qu'ils nous succèdent, mais parce qu'ils nous haïssent, nous et toutes les autres nations. Lisez leurs journaux et ceux des Anglais, qui ne valent

pas mieux. Vous croyez toujours entendre la prière du pharisien : *Seigneur, abaisse tes regards sur ton serviteur. J'ai pratiqué la justice et l'aumône, j'ai fui l'iniquité. Ce publicain pèche tous les jours contre toi. Le laisseras-tu, Seigneur, entrer avec moi dans ton paradis?* Des deux larrons entre lesquels fut crucifié le Sauveur, l'un était sûrement Anglais, l'autre *Yankee.* »

Cette boutade nous fit rire. Pour moi, je suis fort éloigné de haïr mon prochain, fût-il pharisien, et je trouve le jugement de l'Espagnol trop sévère. Il faut pardonner quelque chose aux vaincus. Ce qui est vrai, c'est que de gré ou de force les Américains du Nord peupleront et posséderont l'Amérique centrale. Tous les efforts de l'Angleterre et de quelques hommes courageux ne pourront que retarder cet événement. Walker sera chassé sans doute; mais peut-on chasser les marchands, les industriels, les colons? Peut-on arrêter ce flot irrésistible qui pousse les populations de l'Europe vers les États-Unis, et celles des États-Unis vers l'Océan-Pacifique? Le genre humain tourne, comme le globe terrestre, d'orient en occident. C'est un mouvement aussi lent, aussi régulier que celui des astres. Pourquoi le hâter ou le retarder par la violence? Les forces humaines, bornées par leur nature même, ne peuvent vaincre l'invincible Providence. Le but vers lequel nous marchons est inconnu, mais la route est marquée; le chemin que nous avons fait indique assez celui que nous devons faire encore. Si les astronomes calculent la marche des planètes, pourquoi ne calculerions-nous pas celle du genre humain? Toute science repose sur des principes fixes, mais inconnus, et qui ne se laissent découvrir aux hommes qu'après des siècles d'observation patiente et réfléchie.

ALFRED ASSOLLANT.

SCIENCES

DE LA PLUIE ET DES INONDATIONS

Les heureux citadins de notre civilisation moderne ne s'occupent guère des phénomènes météorologiques que comme de légers accidens atmosphériques qui n'apportent aux relations de la société que des agrémens ou des contrariétés. Parler de la pluie ou du beau temps signifie en général avoir une de ces conversations que l'on ne soutient que faute de mieux, et qui ne commandent qu'un intérêt des plus secondaires. Avec des précautions convenables, les personnes valétudinaires ou d'une organisation nerveuse savent elles-mêmes se mettre à l'abri des influences de la saison et des troubles exceptionnels de l'air où nous vivons. Il n'en est pas tout à fait de même pour les habitans des campagnes, qui sont mis forcément en relation avec les grandes forces de la nature. Pour l'homme isolé des habitations, le froid et le chaud, le temps sec ou pluvieux, le vent ou le calme, l'orage ou l'air serein sont des circonstances importantes qui agissent énergiquement pour la santé ou pour la maladie.

Mais quand on considère que les nombreuses populations de nos contrées s'alimentent du produit d'un petit nombre de plantes et d'animaux, et que cette production si essentielle dépend uniquement des influences du climat, les études météorologiques reprennent le haut rang qui leur est dû dans l'agriculture comme dans la médecine. Elles entrent par leurs résultats dans le domaine de l'économie politique. Il ne s'agit plus d'une partie de promenade contrariée par le mauvais temps ou d'une averse à éviter, mais bien de l'approvisionnement et de l'alimentation des deux cent cinquante millions d'hommes de notre Europe. En un mot, la question est celle de la subsistance facile ou de la disette, de l'abondance ou de la famine.

Les pluies désastreuses qui ont ravagé la France par les inondations qui en ont été la suite dans ces derniers mois, et qui, chose singulière, ne se sont fait sentir que dans la France moyenne, dans les bassins de la Loire et du Rhône, entre les bassins non compromis de la Seine et de la Gironde, ont excité, par la grandeur du fléau, un étonnement général, une véritable consternation. Chacun a demandé quelle était la cause de ces désastres, et s'il était possible de les prévoir, de les prévenir, ou enfin de les réparer. Tous ceux que l'on présume s'occuper de la physique du globe ont été accablés de questions relatives à cet état météorologique si exceptionnel, et la réponse prudente : « Je ne sais pas ! » était loin d'être accueillie favorablement, elle provoquait infailliblement cette réflexion peu obligeante : « Mais à quoi donc sert la science? »

Avant de répondre, il faut savoir. Pour savoir, il faut observer et recueillir des instructions venues de diverses parties du globe. Il faut enfin connaître quel a été l'état météorologique du globe dans les années antérieures. On voit que dans une pareille situation de la science, l'ignorance et le doute sont bien pardonnables, ou plutôt qu'ils sont impérieusement commandés, sous peine de tomber dans les inconvéniens qui attendent ceux qui se croient obligés de tout savoir et d'avoir réponse à toutes les questions. En essayant aujourd'hui d'expliquer les inondations de la France centrale par la théorie de la pluie que j'ai donnée en 1848, je ne me flatte pas d'entraîner une conviction unanime. Je désire seulement qu'on pèse attentivement les faits que j'ai groupés et les analogies nombreuses d'où j'ai déduit mes conclusions.

Les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà la cause à laquelle il faut rapporter principalement la précipitation de l'eau qui est contenue dans l'air et qui forme la pluie. J'en ai parlé dans plusieurs circonstances, et notamment dans une étude sur l'arrosement du globe terrestre (1). Je me borne ici à rappeler les notions fondamentales de la théorie de la pluie.

L'air même, quand il est pur, transparent et bleu, est un vaste réservoir d'eau en vapeur mêlée à l'air sec et constituant avec lui ce qu'on appelle l'*atmosphère*. C'est cette vaste mer aérienne sans rivages et sans limites qui entoure la terre de toutes parts, et dont la profondeur peut être estimée à 60 kilomètres. L'homme, les animaux et les plantes vivent au fond de cet océan de fluide respirable, qui est environ huit cent fois moins compacte que l'eau, mais qui cependant, mobilisé par des vents impétueux, peut remplacer le poids qui lui manque par la grande vitesse qu'il acquiert et produire des effets tout aussi terribles que l'eau, ainsi qu'on l'observe dans les ouragans des Antilles et des contrées intertropicales, qui rasent tout à la surface du sol qu'ils balaient.

La présence de l'eau dans l'atmosphère est indispensable pour rendre l'air

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1854.

respirable. Un air trop sec dessèche les poumons et incommode les hommes, les animaux et même les plantes. C'est ce qu'on éprouve dans les ascensions en ballon ou sur les sommets des montagnes, car l'air y est presque privé totalement de vapeur d'eau. On connaît les effets désastreux du *sémoun* ou vent sec du désert. Une trop grande humidité de l'air a aussi ses inconvéniens pour l'hygiène, et tout le monde connaît la *malaria* des lieux chauds et humides. En comparant sous ce point de vue l'Angleterre et la France, Paris et Londres, nous trouvons qu'à Paris l'air contient en général moitié de la vapeur totale qu'il peut porter avec lui, tandis qu'à Londres cette quantité approche de l'humidité extrême, et les bois ne peuvent s'y conserver que sous une couche de vernis qui les préserve de cette influence destructive.

Au reste, rien n'est plus facile que de forcer l'air à déposer l'eau qu'il contient sous forme de vapeur : il suffit de le refroidir. Tout vase qui l'été contient de l'eau froide ou de la glace se couvre à l'extérieur d'une couche épaisse d'eau qui bientôt après ruisselle le long de ses parois et peut être recueillie en assez grande abondance. C'est ainsi que les larges feuilles des choux et des plantes potagères, refroidies par l'exposition à ciel découvert, rassemblent, non pas de simples gouttes, mais bien de petites flaques d'eau très pure qui en remplissent toute la concavité. C'est la théorie de la rosée.

Une donnée importante de la question qui nous occupe, c'est que l'air contient d'autant plus de vapeur d'eau qu'il est à une température plus élevée, en sorte que dans les régions équatoriales l'atmosphère porte une bien plus grande masse d'eau que dans nos climats. Chez nous même, il y a entre l'hiver et l'été une grande différence pour la vapeur mélangée à l'air. Il y en a six fois plus dans la saison chaude qu'au moment où il gèle. Aussi les pluies d'été, quoique moins fréquentes, sont bien plus abondantes que celles d'hiver, et les pluies tropicales sont de même très supérieures aux nôtres pour l'épaisseur de la couche d'eau qu'elles versent sur la terre.

Le refroidissement de l'air étant la cause que tout le monde assigne à la pluie, il reste à savoir comment se produit dans la nature ce refroidissement, généralement très subit. Là est le secret de la formation de la pluie.

De tous les moyens d'échauffer ou de refroidir l'air, il n'en est pas de plus efficace et de plus prompt que de le comprimer ou de le dilater. Ainsi l'air enfermé dans un étui de cuivre ou de verre et rapidement comprimé par une baguette garnie d'un tampon s'échauffe au point d'enflammer l'amadou. Si après avoir resserré de l'air dans un vase de cristal on lui ménage une sortie par une petite ouverture, cet air reprend son volume en sortant, il s'étend en tous sens, se dilate et devient très froid; il dépose de l'humidité et même de la glace sur les corps où il souffle. L'air qui s'échappe des lèvres quand on siffle donne, après avoir été comprimé dans la poitrine, une impression de fraîcheur bien connue, ce que ne fait point l'air qu'on exhale avec la bouche ouverte. On peut voir la fable de La Fontaine sur ceux qui *soufflent le chaud et le froid*. Au physique, tout le monde en est là.

Cet effet se produisait en grand dans une machine des mines de Schemnitz en Hongrie. Là un vaste réservoir d'air humide portait le poids d'une colonne d'eau de 150 mètres. Quand on lui ouvrait une issue au moyen d'un robinet, on voyait cet air conserver pendant quelque temps sa transparence jusqu'à ce qu'il se fût dilaté convenablement dans l'espace où il se répandait librement. A une certaine distance de l'orifice, l'air refroidi par l'expansion subite changeait la vapeur transparente en nuage visible à l'œil. Plus loin, le nuage encore plus refroidi donnait des gouttes d'eau, c'est-à-dire de véritable pluie. Enfin, à une distance plus grande encore, l'humidité de l'air se transformait en neige et en glace que l'on recueillait sur un bonnet de mineur.

Les expériences de physique où l'air dilaté se refroidit sont innombrables. Ainsi les premiers coups de piston d'une machine pneumatique produisent un brouillard dans le récipient de cristal. Ainsi, quand on partage l'air d'un ballon de verre entre deux ballons pareils, un thermomètre fait d'une triple lame métallique extrêmement mince indique un froid supérieur à ceux qui règnent en Sibérie. Quand le baromètre baisse de 2 centimètres, l'air se refroidit de 3 degrés centigrades.

Maintenant par quel procédé la nature dilate-t-elle l'air pour le refroidir ainsi et lui faire donner de l'eau par la condensation de la vapeur? C'est tout simplement en le transportant dans des régions élevées où la pression est moindre, où par suite l'air se dilate, se refroidit et précipite la vapeur qu'il avait avec lui.

D'après ce qui vient d'être dit, soulevez une masse d'air à une hauteur de 200 mètres, elle portera un poids d'air moindre. Cette diminution de poids sera de 2 centimètres du baromètre. Cette masse se refroidirait donc de 3 degrés. Si l'élévation est beaucoup plus grande, par exemple de plusieurs milliers de mètres, comme le long des flancs d'une montagne, le refroidissement est énorme, et, si l'air est humide, il se produit une abondante averse d'eau ou de neige.

M. le commandant Rozet, officier d'état-major, a bien voulu, à ma demande, vérifier directement cette assertion pendant ses beaux travaux géodésiques le long de la chaîne des Pyrénées. Ayant placé plusieurs observateurs munis de thermomètres le long des flancs d'une montagne, pendant qu'un vent constant et bien réglé poussait un courant d'air ascendant le long des pentes de cette montagne, il a reconnu que l'air, à mesure qu'il s'élevait, devenait de plus en plus froid, et cela de la même quantité que la théorie assignait à l'avance. Ceci nous explique la cause du grand froid qui règne au sommet des pics très élevés. Il est évident que tout l'air que les vents poussent dans ces hautes régions n'y arrive que très dilaté à cause de la très petite pression de l'atmosphère à ces hauteurs, et que cette dilatation cause un vif refroidissement de l'air qui se communique à la montagne que baigne cet air refroidi. Au reste, il y a aussi d'autres causes de refroidisse-

ment pour les sommets isolés, mais celle-ci est certainement une des plus efficaces. Il est des montagnes, telles que celles de l'Inde, au sommet desquelles le poids de l'air est réduit à la moitié de ce qu'il est ordinairement dans les plaines peu élevées ou sur le rivage des océans. Quand on voyage dans ces sites aériens, on voit souvent apparaître capricieusement de petits nuages dont la dimension n'est que de quelques mètres, et qui disparaissent aussi subitement qu'ils se sont formés. On voit qu'il suffit qu'une petite masse d'air humide ait été soulevée de quelques dizaines de mètres pour montrer sa vapeur en brouillard, et qu'au bout de quelque temps le réchauffement de ces petites masses au sein d'une atmosphère plus chaude doit y faire rentrer la vapeur, à peu près comme nous voyons les petits lambeaux de nuages que lancent nos locomotives flotter dans l'air et y disséminer leur vapeur blanche, qui reprend, en se mêlant à l'air, et de la chaleur et de la transparence.

Ce phénomène s'est montré à moi dans toute sa magnificence au milieu d'une des gorges élevées des Pyrénées entre la France et l'Espagne. Un vent violent poussait l'air des plaines françaises le long des flancs abrupts de la chaîne du Canigou. Par une circonstance particulière, cet air peu chargé d'humidité ne devenait brouillard et nuage qu'à la hauteur où j'étais placé; ensuite, en se précipitant vers l'Espagne, il se condensait, il regagnait la chaleur que la dilatation lui avait fait perdre, et à quelques mètres au-dessous de moi, il reprenait sa transparence et cessait d'être nuage. La persistance du petit nuage qui couronnait la hauteur, malgré un vent violent qui aurait semblé devoir l'entraîner rapidement, était un phénomène des plus curieux, que j'observais de tous mes yeux, mais dont je ne cherchais point alors la cause. La même observation a été faite par plusieurs des explorateurs de montagnes, et notamment par l'illustre M. Cordier.

On a dit très justement que les météores sont les expériences de physique de la nature. En voici une exécutée sur une échelle immense au centre de la France, dans l'atmosphère de cette vaste et riche plaine de la Limagne d'Auvergne, que dominent de loin la chaîne du Puy-de-Dôme et celle du Mont-d'Or. Un soleil brillant dardait ses rayons sur la contrée fertile qui environne Clermont et Riom. Pas un nuage dans toute cette vaste étendue, pas même cette teinte légèrement pâle qui, chez nous, ternit un peu l'azur du ciel et nous rend improbables les ciels d'outremer des peintres italiens. Partout le calme de l'air et la transparence la plus parfaite. Tout à coup un mouvement s'opéra dans cette masse précédemment immobile. Le vent d'après-midi la poussa vers le Puy-de-Dôme, et les arbres, inclinant légèrement leurs têtes vers la montagne, indiquèrent que c'était vers ce côté que le courant d'air prenait sa route. Forcément cette masse d'air devait se soulever en suivant les flancs herbeux de la montagne. En montant, elle devait être déchargée du poids de toutes ces couches d'air au-dessus desquelles elle se plaçait successivement. De là une dilatation, un refroidissement et toutes ses

conséquences. En effet on vit bientôt la tête du courant ascendant se troubler, s'obscurcir et former un nuage dont on apercevait le dessus et le dessous, le commencement et la fin. Peu à peu, le courant continuant à se transformer en nuage, celui-ci occupa tout l'espace jusqu'à moitié hauteur du Puy-de-Dôme. Ultérieurement la tête du nuage offrit toutes les apparences de ces nuages lourds terminés en dessous par une base plane d'où s'échappe ordinairement la pluie. Celle-ci ne fit pas longtemps défaut, et la teinte du sol arrosé montra bientôt l'étendue de la portée du courant d'air d'où s'échappaient les gouttes d'eau d'une pluie abondante. Un peu plus tard, quand le vent eut encore élevé le nuage, la scène changea, et ce furent des flocons de neige qui sortirent du nuage encore plus refroidi pour joncher les hautes pentes du Puy-de-Dôme et donner aux habitans de la plaine le spectacle, habituel pour eux, d'une neige d'été. Les observateurs, placés sur la haute cime, purent vérifier l'image hardie de Huygens le père, qui, franchissant les Alpes, s'étonnait de porter ses pas au travers des neiges de juillet et d'août :

Ferre per æstivas torpida membra nives.

Une grande obscurité avait momentanément dérobé le ciel et la terre aux contemplateurs stationnés sur le pic le plus élevé. Un caprice du vent fit plier le courant d'air à droite, vers la chaîne du Mont-d'Or, et tira, pour ainsi dire, d'une manière magique le rideau qui leur avait dérobé pour quelque temps le spectacle de la belle Limagne d'Auvergne, avec ses cultures, ses moissons, ses arbres, ses roches volcaniques et ses rivières, dont les ondes étincelaient au grand soleil. Il ne restait du météore qu'une plaine de neige qui blanchissait momentanément la plus haute cime du mont, et, plus bas, les hautes herbes mouillées, qui réservaient au retour des explorateurs de la nature un bain à peu près aussi complet que s'ils eussent traversé à gué les eaux de l'Allier qu'ils apercevaient à l'horizon.

Il est bon d'observer cependant que les choses ne se passent pas toujours d'une manière aussi paisible. Les courans d'air n'accostent souvent les flancs des montagnes qu'avec de furieux ouragans qui ne permettent pas aux voyageurs de se tenir debout. D'autres fois de formidables coups de foudre, renouvelés à chaque seconde, sont échangés entre le nuage et la montagne. Alors les hommes et les troupeaux, saisis d'une panique étrange, fuient à grande vitesse le théâtre du redoutable météore. Les moutons rivalisent de course avec les chiens pour aller chercher ailleurs un refuge, et tout disparaît en un instant d'alentour du voyageur, resté seul et que ses guides eux-mêmes ont abandonné.

Une chaîne de montagnes qui s'élève au centre d'une contrée est donc une véritable source de pluie par le refroidissement qu'elle occasionne dans les masses d'air humide qui franchissent ses sommets, et, je le répète, par cela seul que ces masses d'air se dilatent en montant dans l'espace, et en se trou-

vant déchargées du poids des couches inférieures qui les comprimaient. Remarquons ici que rien ne limite la quantité de pluie que peut donner une pareille disposition du terrain. Tant que le courant d'air continue à affluer pour franchir la barrière élevée que lui oppose la chaîne montagneuse, la pluie ne cesse de tomber de l'air refroidi de ce courant, en sorte que si le vent humide s'établit en permanence, il dépose des masses fluides telles que le lit des rivières est impuissant à les contenir, pour les conduire comme à l'ordinaire à la mer ou aux grands fleuves, dont les rivières sont tributaires.

Si l'on connaît le relief d'un pays et la nature des vents régnans, on peut vérifier que partout où ces vents trouveront un obstacle qui les forcera de s'élever, ils donneront naissance aux sources de rivières dont les eaux seront en proportion de la hauteur de l'obstacle qui leur a été opposé. Les Alpes nous offrent un exemple frappant de cette influence d'arrosement : les vents habituels de sud-ouest qui nous arrivent de l'Atlantique, en venant déposer leurs eaux à la barrière alpine, nous donnent le Rhône et le Rhin, deux des plus grands fleuves de l'Europe occidentale. Les vents chauds et humides de l'Italie et de la Lombardie, en franchissant les Alpes tyroliennes, nous donnent le Pô et tous ses affluens ou *cousins* (*cognati suoi*), pour me servir d'un mot de Dante. On sait que ce fleuve, au moment des crues, roule dans l'Adriatique un volume d'eau tel, que, pendant le blocus continental, les croisières anglaises pouvaient s'approvisionner d'eau douce hors de la portée des canons de la côte. Enfin ces mêmes Alpes, recevant dans leurs nombreux chaînons le vent de retour de la Russie, donnent naissance au Danube, le roi des fleuves d'Europe, qui, après avoir reçu cent affluens qui ont une origine analogue, va contribuer puissamment à dessaler cette Mer-Noire où viennent de s'illustrer de tant de gloire nos modernes argonautes de la justice et de la civilisation.

Mais, dira-t-on, il pleut dans les plaines dépourvues de hauteurs considérables, il pleut même en pleine mer, là où aucune barrière ne peut forcer les courans d'air à se soulever, à se dilater, à se refroidir et à précipiter leur humidité. Les bassins de la Somme, de la Seine, de la Loire, de la Charente, de la Gironde, de l'Adour, ne sont qu'en très faible partie adossés à des chaînes montueuses. D'où vient ici l'ascension des masses d'air qui doit produire leur refroidissement et la pluie qui en est la suite? Je vais le dire.

Il est impossible de ne pas admettre que quand un grand courant d'air s'est établi dans une direction quelconque, il est souvent ralenti dans sa marche soit par les aspérités du terrain qui le retardent, soit par les forêts et les plantations au travers desquelles il ne se fraie un passage qu'avec des difficultés et des retards qui se communiquent à la masse entière mobilisée; de plus, il faut pour que le courant s'avance que l'air qui le précédait lui ait livré passage en se déplaçant lui-même. Or un changement de direction, ou la rencontre d'un courant d'air opposé, ou encore l'obstacle d'un air allant moins vite que celui qui le suit, mille causes enfin, sans compter

l'influence calorifique des rayons solaires, doivent fréquemment retarder la marche de ces courans capricieux. Or tout courant qui sera arrêté ou seulement retardé dans sa route se renflera, se soulèvera en augmentant de hauteur tout comme s'il eût été soulevé dans toute son épaisseur en glissant le long d'une pente inclinée. L'effet sera donc le même, il y aura dilatation et refroidissement. Telle est l'origine de la pluie qui alimente nos rivières des plaines. Alors la pluie s'échappe de toute la masse du courant d'air qui s'est dilaté en s'arrêtant, et on explique ainsi comment il tombe plus de pluie dans une plaine que sur une hauteur saillante au milieu, et comment, par exemple, on recueille sensiblement plus de pluie dans l'appareil qui est placé au pied de l'Observatoire que dans celui qui est sur la plate-forme élevée de ce grand édifice. Il y a un petit nombre d'années, il ne pleuvait point dans la Basse-Égypte. Les vents constans du nord, qui y règnent presque exclusivement, passaient sans obstacle sur cette terre privée de végétation, et, sur les toits d'Alexandrie, on conservait les grains sans les recouvrir ou les préserver des injures de l'atmosphère; mais depuis que des plantations y ont été faites, il en résulte un obstacle qui retarde le courant d'air septentrional. Cet air retardé se gonfle, se dilate, se refroidit et donne de la pluie. Les forêts des Vosges et des Ardennes produisent le même effet pour le nord-est de la France, et nous donnent une forte rivière, la Meuse, aussi remarquable par le volume de ses eaux que par le peu d'étendue de son bassin. Sous le point de vue du retard d'un courant et des effets de ce retard, un de mes illustres confrères, M. Mignet, non moins penseur profond qu'écrivain éloquent, me suggérait que, pour produire de la pluie, une forêt valait une montagne. Cette remarque est vraie à la lettre. Enfin en plein océan, où le retard d'un courant aérien ne peut provenir ni des inégalités du terrain, ni de la présence des forêts, ni du contournement des vallées, il a bien d'autres causes, par exemple la rencontre de courans contraires, l'effet des vents d'est et d'ouest que chaque jour amène le soleil, peut-être même l'agitation que le vent imprime à la mer pour faire les vagues, agitation qui ne peut être produite par l'air sans que celui-ci ne perde de son mouvement, en en communiquant une partie aux flots qu'il tourmente de mille manières.

Si l'on jette les yeux sur une mappemonde et qu'on soit instruit de la marche générale des courans de l'atmosphère, on aura le secret de tout ce que fait la nature pour l'arrosement de notre globe. Partout où il y aura une cause de soulèvement des masses d'air soit à raison des chaînes de montagnes, soit par un arrêt des masses d'air mobilisées, il devra pleuvoir, et on verra naître des rivières. Un seul mot cependant sur ces pluies tropicales qui sont si abondantes dans la zone torride où l'air, étant très chaud, contient par là même une grande quantité de vapeur d'eau. Lorsque le soleil arrive d'un côté ou de l'autre de l'équateur sur la tête des habitans de ces régions, il détermine par la chaleur de ses rayons, tombant à plomb, un courant as-

cendant semblable à celui qui s'élève au-dessus de tous les corps échauffés; c'est ce courant qui fait monter la flamme et la fumée de nos foyers domestiques ou des feux qu'on allume en plein air. On sait que ces courans qui s'élèvent de la zone torride vont ensuite se déverser vers les deux pôles et y tempérer la rigueur du froid. Or ce courant ascendant, emportant avec lui sa vapeur, est précisément dans le même cas que celui qui s'élève le long de nos montagnes. Il monte en vertu du mouvement primitif qu'il reçoit de l'action du soleil et va se refroidir en se dilatant dans les régions supérieures de l'atmosphère, d'où résultent ces pluies qui font de l'Amazone une mer d'eau douce dont la longueur se compte par milliers de kilomètres, et la largeur par centaines des mêmes mesures.

Voici maintenant la cause qu'on peut assigner à la catastrophe météorologique qui a désolé naguère la région moyenne de la France.

Tout le monde connaît l'immense courant d'air chaud qui, sous le nom de *vents alisés*, marche vers l'ouest entre les tropiques. Une portion de ce courant se déverse sur l'Atlantique et revient des États-Unis à la France et à l'Europe, en passant sur un courant d'eau chaude qui suit la même route, et qui tempère ce vent de retour de manière à produire pour la France un climat d'une qualité supérieure à toute autre contrée située à pareille distance de l'équateur. D'après les lignes de chaleur tracées par M. de Humboldt, si on prend une localité quelconque au milieu de la France, par exemple en Champagne ou en Bourgogne, on ne trouvera qu'en se rapprochant du midi des localités également favorisées pour la chaleur et les productions du sol qui en dépendent. Ce courant d'air tempéré, qui jette sur la France une sorte de manteau protecteur, se déverse par un premier embranchement vers Marseille, puis, par une seconde branche, il entre par Trieste dans la mer Adriatique, puis encore il redescend en partie vers l'équateur par la Mer-Noire, par la mer Caspienne, par la Perse et par l'Inde. Il rejoint ainsi le grand courant des vents alisés. Plus loin, les chaînes de l'Himalaya et de l'Altaï de Sibérie lui opposent une barrière infranchissable, et stérilisent ainsi toute la Chine occidentale. Voilà donc établi le régime normal de notre atmosphère française et européenne. Or depuis plusieurs années ce courant, qui accostait l'Europe par le milieu de la France, s'était peu à peu déplacé; il était remonté jusqu'à la Baltique et au nord de l'Allemagne, et il avait interrompu le décroissement régulier de la chaleur à mesure qu'on s'élève vers le pôle, à tel point que le nord de l'Allemagne se trouvait momentanément plus chaud que le milieu de cette vaste contrée.

C'est sans doute cette circonstance qui a rendu les dernières années remarquablement sèches dans l'Angleterre du sud. Le courant humide passait plus haut. Je n'ai pas besoin de dire que cet état de choses était exceptionnel et pour ainsi dire forcé. Ce n'est point là le régime habituel du courant atlantico-européen, lequel passe d'ordinaire par le milieu de la France. Cette année, une rechute s'est opérée. Le courant a repris son ancienne

direction, et il est venu aborder la France par son milieu, revenant ainsi à son cours ordinaire; mais il n'a point trouvé les voies préparées; il n'a point trouvé établis les déversemens naturels vers le midi dont nous avons parlé plus haut. Il a trouvé un obstacle dans l'immobilité de l'air de la France, jusqu'à ce que le régime primitif des déversemens naturels ait été rétabli. Cet air humide a donc dû s'entasser au-dessus de l'atmosphère du milieu de la France, et par suite il a été soulevé, dilaté, refroidi, et nous a donné des pluies désastreuses. Il est évident que la surcharge de l'air a rétabli les anciens courans, et que sans doute les pluies de 1856 ne se renouveleront pas en 1857. On voit, par ce qui vient d'être dit, combien il est important de jeter un coup d'œil d'ensemble sur le globe entier, et combien il est nécessaire d'en connaître le régime normal et les exceptions qui viennent suspendre le cours régulier des météores, car on est alors menacé d'un retour brusque au régime naturel avec les inconvéniens attachés à tout changement violent dans l'ordre de la nature. Les communications par voie électrique nous promettent beaucoup pour le perfectionnement de la météorologie, et l'observatoire de Paris, soutenu par une volonté puissante, a déjà pris pour la connaissance de l'ensemble des faits de la physique du globe la plus utile et la plus honorable initiative. Espérons qu'à une époque prochaine les peuples ne seront jamais pris à l'improviste par aucun des grands phénomènes de la nature.

Mais ce n'est pas tout que de prévoir la possibilité ou l'imminence d'une crise météorologique, il faut organiser les moyens d'en atténuer les effets désastreux, à peu près comme on cherche à s'approvisionner de céréales dès le moment où l'on prévoit une récolte insuffisante. Ici toutefois les difficultés sont bien autrement grandes.

En effet, la nature et les travaux d'art ont établi le lit de nos fleuves et de nos rivières de manière à permettre aux grandes crues de s'écouler jusqu'à la mer sans dépasser certaines limites au-delà desquelles il y aurait dégâts et catastrophe. Or, comme les phénomènes de la nature peuvent outrepasser les prévisions les plus étendues, il semble qu'il n'y ait plus pour ces circonstances exceptionnelles, comme pour tous les fléaux irrémédiables de la société, qu'à attendre la cessation du mal. Quelles digues auraient pu contenir les inondations des mois derniers dans les bassins de la Loire et du Rhône? Il me paraissait donc complétement impossible de parer à de si redoutables éventualités. Une autorité souveraine, après avoir consulté les lumières pratiques de nos ingénieurs qui tiennent le premier rang dans le monde entier, n'a pas jugé la chose désespérée. Il s'agit de mettre des obstacles temporaires à la réunion trop prompte de toutes les inondations partielles et de donner le temps de s'écouler aux masses d'eaux déjà accumulées avant de laisser d'autres masses destructives arriver pour augmenter le désordre et le rendre irrémédiable. Gagner du temps est tout dans cette circonstance, et si l'on peut retarder la marche d'une rivière de manière à

la faire aller deux fois moins vite, c'est comme si on en réduisait les eaux à moitié, puisque l'on gagne deux fois plus de temps pour en opérer l'écoulement. J'adopterai cette manière de voir, qui me paraît très rationnelle. Il s'agira donc de placer au travers des cours d'eau qui deviendront menaçans des barrages momentanés qui diminueront la pente et la dépense de ces cours d'eau, et par suite les rendront inoffensifs.

La question ainsi posée, il nous faut imaginer un barrage momentané, facile à établir sans travaux préparatoires longs et dispendieux, — et qui puisse entraver la marche du courant jusqu'au moment où la masse de ses eaux n'offrira plus de danger. En ce genre, rien ne me paraît plus praticable que d'avoir de grandes caisses creuses en fonte, pareilles à celles dans lesquelles on embarque des provisions d'eau à bord des grands bâtimens de la marine. Ces caisses, d'ailleurs très solides, flottent facilement quand elles sont vides, et sont par suite d'un transport aisé. Après les avoir amenées en travers du courant, on les relierait l'une à l'autre par des chaînes courtes et solides, et on ferait de leur ensemble une espèce de pont flottant. En les laissant ensuite se remplir d'eau par une ouverture convenable, ces caisses s'enfonceraient jusqu'au seuil de la rivière, et mettraient à l'écoulement des eaux un obstacle dont l'ingénieur réglerait à volonté la puissance et l'effet. La pose d'un pareil barrage ne serait guère plus difficile que l'établissement d'un passage sur pontons au travers d'une rivière quelconque, et plus tard, pour rendre les caisses susceptibles de flotter de nouveau et d'être transportées ailleurs, il suffirait de les vider de l'eau qu'on aurait laissée s'y introduire. J'avais à deux reprises fait proposer au pacha d'Égypte ce système de barrage pour élever le niveau des eaux du Nil sans constructions difficiles ou dispendieuses; malheureusement c'était en 1840, lors de l'expédition anglaise, et je n'ai point reçu de réponse à mes communications. Plusieurs de nos ingénieurs les plus illustres ont donné leur approbation à ce système de barrage mobile, mais c'est surtout en matière d'hydraulique qu'il faut laisser à l'expérience le droit de prononcer. Le maître souverain, c'est le succès, *usus magister*. C'est une autorité irrécusable.

Voilà donc ce qu'on peut faire pour diminuer les effets des grandes crues subites, prévues ou non Un préservatif extemporané et momentané est opposé à une menace passagère et à un danger de courte durée. Ici tout est logique. Mais ne conviendrait-il pas d'organiser le sol même de manière à prévenir ces entassemens d'eaux si menaçans, qui semblent se former aujourd'hui plus fréquemment que dans les siècles passés?

On peut déjà reconnaître que la culture, qui, par l'établissement de fossés et de tuyaux de drainage, rend l'écoulement des eaux pluviales plus prompt et leur arrivée plus rapide dans les cours d'eau permanens, que la culture, disons-nous, a contribué à donner à nos rivières un régime torrentiel. Les cours d'eau, par le rapide écoulement des produits de la pluie, s'enflent démesurément et ravinent leur lit. En même temps la terre végétale des col-

lines est entraînée loin des hauteurs qu'elle devrait continuer à recouvrir et à rendre fertiles. Pour éviter cet inconvénient, tout le monde a pensé à des fossés creusés en travers de la pente pour arrêter les eaux et les terres qu'elles entraînent. Ces fossés devraient être plantés et défendus contre la dévastation ordinaire des bûcherons et du bétail. Toutes les crêtes des collines devraient sans retard être boisées, ce qui aurait le double avantage de produire la pluie, comme nous l'avons dit déjà, et ensuite d'en retenir les eaux bienfaisantes. Ensuite, de proche en proche, la végétation gagnerait de l'espace et refertiliserait la terre. Quant à la mise à exécution de ces travaux, dont la dépense serait en partie supportée par les propriétaires, je me hasarderai à reprendre une idée que j'ai déjà émise dans cette *Revue*, à savoir l'organisation de régimens de planteurs pris parmi les vétérans de l'armée. On utiliserait ainsi, dans des travaux qui seraient à peu près analogues à ceux des jardiniers, la vieillesse et une partie de l'âge mûr d'hommes estimables dont on assurerait la subsistance jusqu'à leur mort. Leurs habitudes de subordination, la régularité de leur travail, le bas prix auquel on s'assurerait leurs services, comme complément de pension de retraite, feraient de ces corps d'utiles auxiliaires à l'agriculture. Nos ancêtres, qui n'avaient pas notre puissante organisation financière, donnaient les invalides à des bandes nombreuses d'anciens soldats, en les employant à bâtir des monastères ou des basiliques dont la dimension nous étonne aujourd'hui, et qu'ils terminaient rarement. On pourrait les employer plus utilement aujourd'hui à fertiliser le sol, et à porter remède aux dévastations que des exploitations peu prudentes ont commises en déboisant des contrées entières outre mesure, en faisant même disparaître toute trace de végétation sur des coteaux autrefois productifs. Ils pourraient aussi exécuter une portion des travaux d'irrigation ou de drainage que réclame l'état agricole actuel de la France. On les appliquerait à la fertilisation des vastes terrains qui sont perdus à l'embouchure de nos rivières et sur les côtes de la mer, ou recouverts de sables susceptibles de culture par l'amendement du sol et la fixation des dunes. C'est aux hommes d'état qu'il appartient de réclamer de nos sciences modernes tous les services que demande la société actuelle. Il n'est point de gloire qui vaille le bonheur d'être utile, ou plutôt c'est la plus brillante de toutes les gloires que celle de faire quelque chose pour le bien public. *Deus est juvare mortalem.* Suivant cette belle pensée de Pline, c'est même participer à la divinité que de venir en aide aux hommes.

BABINET, de l'Institut.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1856.

Quelle est en ce moment la vraie situation de l'Europe? Peut-être serait-il assez difficile de la caractériser avec quelque précision. La paix est évidemment partout, l'envie de reprendre les armes n'est nulle part, les complications sérieuses se sont évanouies, et cependant il y a des malaises intimes, indéfinissables, que les polémiques exagèrent souvent par un reste d'habitude belliqueuse, mais qui n'existent pas moins au fond, et se manifestent par des faits palpables. Si on se tourne vers l'Orient, il y a un ensemble de petites difficultés qui se succèdent dans cette transition de la guerre à la paix, au sujet de l'application du traité conclu à Paris entre la Russie et les puissances européennes. Des vaisseaux anglais rentraient même il y a peu de jours dans la Mer-Noire, comme pour attester que les forces alliées n'étaient point encore absentes de ces contrées. Si on se tourne vers l'Italie, il y a dans certains états, à Naples surtout, un travail suivi de négociations marchant lentement vers un succès qui n'aura point été obtenu du premier coup. Si on se tourne enfin vers l'Espagne, qui est venue à son tour attirer tous les regards de l'Europe, la crise soudaine et violente qui éclatait il y a un mois n'est point tellement apaisée, qu'elle ne laisse encore le gouvernement victorieux dans des perplexités singulières. Suivons donc ces incidens, qui sont comme les nuages de la politique dans un moment où les grandes affaires ont cessé d'être l'unique et absorbante préoccupation des cabinets. Et d'abord, on ne peut disconvenir qu'il ne se soit élevé depuis quelque temps des divergences dans l'interprétation du traité qui a mis fin à la guerre d'Orient. Ces divergences étaient-elles la suite inévitable de stipulations peu précises qui ne pouvaient tout prévoir et descendre dans tous les détails? Ont-elles été provoquées par la subtile ténacité de la Russie, par

cette précipitation que met toujours le cabinet de Saint-Pétersbourg à s'emparer de tous les moyens évasifs qui lui sont offerts? Il n'est pas moins vrai que les difficultés étaient réelles, et qu'elles avaient trait à plusieurs points principaux, l'évacuation de Kars, la possession de l'île des Serpens à l'embouchure du Danube, et la délimitation nouvelle de la Bessarabie. Tandis que la France et l'Angleterre redoublaient d'activité pour quitter l'Orient même avant le terme prescrit, l'armée du tsar, bien que plus rapprochée de ses frontières, ne se montrait point évidemment aussi empressée de quitter Kars. Sans admettre l'hypothèse que la Russie ait prétendu manquer ouvertement à ses obligations, il n'est point douteux qu'elle a voulu prolonger le plus longtemps possible son séjour dans la ville turque. Elle y a mis assez d'insistance pour que cette immobilité soit devenue une question entre les gouvernemens, et c'est là, selon toutes les probabilités, l'une des causes de la rentrée de quelques vaisseaux anglais dans la Mer-Noire. Quelque intention qu'ait pu avoir primitivement la Russie, elle a dû céder à l'évidence de ses engagemens, puisque le chef du corps d'occupation de Kars vient d'annoncer au gouverneur d'Erzeroum qu'il était prêt à remettre la place entre les mains des autorités ottomanes. La difficulté relative à l'occupation de Kars n'existe donc plus.

Les prescriptions du traité étaient du reste assez manifestes en ce qui touche l'évacuation de l'empire ottoman pour qu'il n'y eût point ici à argumenter longuement. Il n'en est point tout à fait de même des autres questions qui ont été soulevées. Vers l'embouchure du Danube, à quelque distance de la côte, se trouve une petite île inhabitée et inhabitable, c'est l'île des Serpens. Un phare destiné au service de la navigation est établi sur ce rocher, qui n'a d'importance que par sa position près des bouches du fleuve. Les Russes ont prétendu rentrer en possession de cette île; la Turquie a protesté. Voici donc les deux prétentions, les deux droits en présence. Malheureusement le traité de Paris ne mentionne point l'île des Serpens, et la question ne peut être résolue que par voie interprétative. Cette omission est-elle de nature à couvrir la prétention imprévue élevée par la Russie? Il suffit, pour trancher le différend, de consulter l'esprit du traité lui-même. Les stipulations du 30 mars ont justement pour objet d'affranchir les bouches du Danube et de soustraire la navigation du fleuve à toute influence de la Russie, dont la frontière est à dessein transportée plus loin. S'il en est ainsi, si la pensée essentielle du traité consiste à écarter la domination russe, comment les représentans du tsar pourraient-ils sérieusement arguer d'une omission pour revendiquer un point isolé à l'embouchure du fleuve? Comment concilierait-on la possession de l'île des Serpens avec l'abandon d'Ismaïl et de Reni? Ici encore, au surplus, la Russie ne paraît point persister dans sa prétention première. Elle se borne, dit-on, à demander la neutralisation de l'île, de façon à ce que le service du phare puisse être assuré en commun, et dès lors la difficulté s'amoindrit : elle disparaît dans

cette autre grande question que l'Europe a entrepris de résoudre en plaçant sous sa garantie la liberté et la sûreté de la navigation du Danube.

Quant aux divergences qui ont surgi à propos de la délimitation nouvelle de la Bessarabie, ce sont peut-être les plus graves et les plus difficiles à concilier. Les premières conditions soumises à l'acceptation du cabinet de Saint-Pétersbourg avaient indiqué une ligne de division qui, par une circonstance singulière, ne s'est point trouvée en rapport avec les dispositions topographiques des lieux. Le traité de Paris traçait donc une ligne nouvelle d'après des cartes présentées par la Russie elle-même. Or il se trouve que les cartes russes, en reproduisant plus fidèlement la configuration des lieux, n'étaient pas encore complétement exactes, quant à la détermination des points principaux de délimitation. Toute la difficulté réside dans la ville de Bolgrad, que le gouvernement russe refuse d'abandonner, et que les puissances européennes considèrent comme devant appartenir au territoire cédé. Si on s'arrête à la lettre stricte du traité, la Russie, on ne peut le nier, paraît être dans son droit. Si on suit rigoureusement la ligne indiquée, la délimitation est arbitraire et même impraticable; elle scinde tous les intérêts des habitans. La Russie reste par subterfuge en possession d'un point que les puissances n'ont pas voulu lui attribuer. L'aspect des lieux a suffi pour révéler l'impossibilité d'une telle frontière. Maintenant, si cette impossibilité est le résultat de l'inexactitude des cartes d'après lesquelles la ligne de division a été tracée, il s'ensuit que la rectification doit s'opérer dans le sens des intentions de l'Europe. Il y a d'autant plus de raisons pour qu'il en soit ainsi, que la Russie avait obtenu déjà de suffisantes concessions à la faveur de l'inexactitude des premiers tracés. La question est donc aujourd'hui posée et débattue dans ces termes. Ce ne sont là, si l'on veut, que des difficultés secondaires, des difficultés qui ne peuvent certainement conduire à un conflit ou à une rupture nouvelle. La paix générale n'est point sans doute à la merci de ces dissidences.

Dans cette succession de petits faits, de petites querelles, n'aperçoit-on pas cependant une sorte de travail prémédité et obstiné de la Russie pour chercher à regagner peu à peu, en détail et en lassant l'Europe, le terrain qu'elle a perdu? Le cabinet de Saint-Pétersbourg ne violera pas avec éclat et par des procédés trop directs le traité qu'il a signé; mais qu'on observe sa conduite en Orient depuis que la paix est rétablie. Il ne se retire qu'à la dernière extrémité des villes occupées momentanément par ses soldats; si par hasard il existe une lacune, une omission, il se glisse aussitôt par cette issue, prenant des positions qu'on a oublié de mentionner, se faisant une arme des indications inexactes; il détruit les forteresses qu'il est obligé d'abandonner, il vend même les établissemens publics avant de se retirer: cela est arrivé, dit-on, à Ismaïl. Quelque réelle qu'ait pu être sa défaite, la Russie n'a point assurément renoncé d'un jour à l'autre à sa politique en Orient, et c'est là le plus puissant motif pour que l'Europe travaille in-

cessamment à rendre les traités plus efficaces, en stimulant la régénération de l'empire ottoman, en favorisant une réorganisation solide et vigoureuse des principautés. L'occasion est peut-être unique aujourd'hui. Ces populations roumaines demandent à être unies et à former un état compacte. L'accueil qu'elles viennent de faire à l'envoyé de la France, dont la politique est connue, est un témoignage de leurs dispositions. Le meilleur moyen en ce moment ne serait point de prétendre découvrir un prince étranger pour le mettre à la tête du nouvel état. D'ailleurs où trouverait-on ce prince? L'exemple de la Grèce n'est point à coup sûr des plus concluans. On peut du moins rapprocher les populations des deux principautés, les placer sous un même régime, les faire vivre d'une même vie, et préparer le jour où cette nationalité, debout et vivante, sera une force et une barrière. C'est là la question qui reste à résoudre aujourd'hui, qui sera bientôt agitée sans doute par la commission européenne envoyée dans les principautés, et si les deux provinces manifestent nettement leurs vœux, il est difficile que toutes les oppositions ne cèdent point à cette heureuse force des choses.

Maintenant, tandis que les plus délicats et les plus graves problèmes de politique extérieure s'agitent encore en Orient, dans cette demi-obscurité de complications secondaires, que devient l'Espagne, ce théâtre d'agitations et de conflits d'un autre genre? Quels sont les résultats de la dernière crise? sous quels aspects nouveaux se dessine la situation de la Péninsule? Il y a un premier fait à constater : le gouvernement est sorti victorieux de la lutte engagée contre lui par les passions révolutionnaires. La prompte et décisive défaite de l'insurrection à Madrid a exercé une visible influence sur le reste du pays. A Barcelone, il est vrai, le choc a été redoutable et sanglant, et on a vu se reproduire des épisodes tragiques, des scènes de meurtre comme il y en eut en France dans les sinistres journées de juin. Quatre jours de combat cependant ont épuisé ce feu dans la ville même, et la pacification de la Catalogne tout entière s'en est bientôt suivie. Saragosse, qui s'était constituée en centre politique, presque en gouvernement, Saragosse a fini par reculer devant une lutte devenue impossible en l'absence du concours des autres provinces. Le général Dulce, envoyé de Madrid en Aragon avec une petite armée, a trouvé une insurrection déjà en déroute. Il n'a eu qu'à garder pendant quelques jours une attitude d'observation pour laisser à la junte révolutionnaire le temps de se dissoudre elle-même et de lui ouvrir les portes de la ville. Saragosse et l'Aragon se sont soumis sans combat, sans effusion de sang, par le simple effet de quelques négociations qui ont permis aux principaux chefs de gagner la frontière de France. Les autres villes, moins compromises d'ailleurs, ont suivi cet exemple de soumission. En quelques jours, cette ébullition révolutionnaire s'est calmée, et le gouvernement est resté le maître de l'Espagne. Il s'est trouvé le maître du pays plus même qu'il ne pouvait l'espérer, car la lutte engagée contre lui et dénouée en sa faveur le plaçait dans une situation prépondérante, et mettait

entre ses mains un pouvoir immense. Matériellement donc, toute résistance a été domptée, la paix est rétablie en Espagne, et le ministère formé par la libre prérogative de la reine, confirmé par la victoire, n'a plus à combattre pour sa propre existence. Ce n'est là cependant qu'un acte de ce drame des crises espagnoles, où l'imprévu joue toujours un si grand rôle. Ici commencent peut-être les difficultés les plus réelles et les plus sérieuses.

Une fois victorieux et maître incontesté du pouvoir, que va faire le ministère à la tête duquel s'est hardiment placé le général O'Donnell? Tant que la lutte s'est prolongée, il a pu, il a dû même ajourner toute décision jusqu'à la pacification intérieure de l'Espagne. La première condition était d'exister. Aujourd'hui la pacification matérielle est complète. Le moment est venu de professer une politique, de marquer par des actes le vrai caractère du mouvement qui vient de s'accomplir. Jusqu'ici, le cabinet de Madrid ne semble pas bien fixé lui-même sur le système qu'il suivra. Il vit de temporisation, et en attendant, il distribue des grades ou des titres, il nomme des employés. Y a-t-il une pensée politique dans ces choix? Il serait difficile de le dire. Parmi les fonctionnaires récemment nommés dans diverses administrations, il y a des modérés, des progressistes très avancés, et même des absolutistes. Dans l'ordre diplomatique, M. Olozaga, ambassadeur à Paris, et M. Antonio Gonzales, ministre plénipotentiaire à Londres, ont donné leur démission, et ils ont été remplacés, le premier par le général D. Francisco Serrano, le second par M. Pacheco. Le général Serrano est un personnage fort renommé en Espagne, quoique jeune encore. Après avoir commencé sa carrière militaire dans le corps de carabiniers qui est chargé de la surveillance des douanes, il franchissait rapidement tous les grades, et à la fin de la dernière guerre civile il se trouvait brigadier. Devenu homme politique sous la régence d'Espartero, appelé même un instant à figurer dans un cabinet formé à cette époque par M. Lopez, il prenait une grande part au mouvement qui renversa le duc de la Victoire en 1843. Il fut pendant quelques jours le ministre universel de l'insurrection, et il resta ministre de la guerre pendant quelque temps encore après le dénoûment de cette crise. Depuis cette époque, le général Serrano ne disparaissait pas complétement de la scène, il s'en faut. Il y a deux ans, il se retrouvait avec O'Donnell et les autres généraux qui s'étaient soulevés. Aujourd'hui il est appelé à représenter la reine Isabelle à Paris après avoir été récemment élevé au plus haut grade dans la hiérarchie militaire, à celui de capitaine-général d'armée. Le cabinet de Madrid a dû avoir évidemment des raisons particulières pour confier une mission diplomatique de cette importance à un homme que son aptitude ne semblait point désigner à ce poste. Pour peu qu'on observe tous ces choix diplomatiques ou administratifs, il est facile d'y voir la trace d'une certaine hésitation, de certains embarras, de combinaisons plus personnelles que politiques. Par le fait, autant qu'on en peut juger, il y a aujourdhui deux tendances assez marquées au sein du ministère espa-

gnol, et, autour du ministère, parmi tous les hommes qui se préoccupent de la direction des affaires publiques. Les uns, ne consultant que la logique naturelle des situations, n'hésitent point à défendre une politique sérieusement conservatrice, propre à ramener la paix morale en Espagne, comme l'armée a déjà rétabli la paix matérielle. Ils ne veulent point substituer à l'anarchie un despotisme déguisé; ils voudraient faire tourner les circonstances actuelles au profit de l'ordre troublé, de la monarchie ébranlée, de la sociétée menacée, sans enlever au pays les garanties d'un régime libéral. D'autres se préoccupent de la réaction dont ils ont donné le signal, ou à laquelle ils ont adhéré; ils craignent déjà de se voir dépassés et absorbés. Ils s'inquiètent de cette terrible logique qui en Espagne pousse toujours un mouvement à ses dernières conséquences, et alors ils se tournent vers les progressistes, recherchant leur appui, s'efforçant de les rallier sous un drapeau qui ne soit aucun des drapeaux connus jusqu'ici. Au milieu de ces fluctuations, le ministère ne semble guère se décider, et, s'il ne se hâte point, il ne sera qu'un ministère de transition, au lieu d'être ce qu'il pouvait, ce qu'il devait être, un ministère sérieusement réparateur, constitutionnel et modéré.

La politique du nouveau gouvernement de l'Espagne n'est-elle point naturellement tracée par la force des choses? Elle ne naît point de combinaisons arbitraires, de théories artificielles, qui risqueraient fort d'être sans valeur au-delà des Pyrénées; elle est tout entière dans la nature intime de ce mouvement qui vient d'agiter la Péninsule, et qui a favorisé l'avénement du général O'Donnell. Comment l'Espagne a-t-elle été conduite à cette dernière crise, qui a eu un victorieux dénoûment, mais qui pouvait avoir une issue terrible? Elle a été conduite à cette extrémité par un système permanent d'agitation révolutionnaire, par l'indécision d'un pouvoir sans unité, par l'impuissance d'une assemblée plus occupée à se perpétuer qu'à organiser sérieusement le pays, par une série de désordres qui, en s'aggravant, ont réveillé le sentiment du péril et ont fait renaître partout le besoin de la protection. A quoi le général O'Donnell a-t-il dû sa force, son ascendant au moment décisif? C'est que depuis deux années il n'a cessé d'être considéré comme le défenseur résolu de la monarchie, comme le représentant d'un principe de conservation; c'est que son activité énergique était un gage en faveur de l'ordre public. La crise qui a éclaté, il y a un mois, à Madrid, n'a point de sens, ou elle doit avoir pour résultat d'assurer au pays ces garanties que deux années de perturbations ont affaiblies. De ces circonstances découle naturellement la politique à suivre. Cette politique peut se résumer dans un petit nombre de mesures essentielles qui touchent au régime politique, à l'organisation administrative, à l'existence de la milice nationale, cette armée permanente de toutes les insurrections. Le ministère est-il d'accord sur ces mesures? On dit qu'il hésite encore à se prononcer. Il paraît certain néanmoins que ces diverses questions devront être résolues dans un sens

conservateur, ou que le cabinet ne restera point composé comme il l'est aujourd'hui. M. Rios-Rosas, l'homme politique le plus important du gouvernement actuel avec le général O'Donnell, ne se laissera point sans doute absorber dans un de ces amalgames, qui n'aboutissent qu'à l'affaiblissement de toutes les situations et de tous les pouvoirs Que le cabinet de Madrid n'obéisse point à un esprit exclusif dans la distribution des emplois publics, qu'il accepte, qu'il sollicite même le concours des hommes de tous les partis, rien n'est plus simple; mais la première condition est d'avouer hautement une politique, afin que le concours des hommes prenne une signification, et que le pays lui-même sache dans quelle route il va marcher, vers quel but on le conduit. Il ne s'agit point ici d'une réaction violente qui emporte les garanties et les institutions libérales; il s'agit justement de fonder ce régime libéral sur des bases solides et équitables. Tout ce qui s'écartera de cette politique sera sans force comme sans durée, et n'aura d'autre valeur que celle de toutes les combinaisons où dominent les calculs personnels : œuvre d'une circonstance fortuite qu'une circonstance nouvelle fait disparaître.

La France a pu connaître ces péripéties des luttes publiques; elle a vécu dans cette atmosphère ardente où les partis et les opinions sont toujours en éveil. Elle vit aujourd'hui dans le calme, spectatrice des agitations des autres peuples. Dans le premier instant, lorsque les événemens de Madrid éclataient, il y a un mois, le gouvernement rassemblait quelques troupes sur nos frontières voisines de l'Espagne. La pacification de la Péninsule a rendu cette mesure inutile, et les mouvemens de troupes ont été suspendus. Ce n'était là d'ailleurs qu'un acte de prévoyance qui ne pouvait impliquer la pensée d'une intervention. La vraie, la grande émotion de la France dans ces derniers temps a été la guerre qu'elle a soutenue virilement : aujourd'hui cette émotion n'existe plus; les derniers soldats de cette expédition d'Orient regagnent notre pays. Le général en chef lui-même, le maréchal Pélissier, vient de rentrer en France, et en débarquant à Marseille il a trouvé un brevet impérial lui décernant le titre de duc. Quelle désignation particulière devait avoir ce duché? On ne le savait point encore, lorsque *le Moniteur* est venu annoncer qu'en souvenir d'une éclatante action de guerre le maréchal Pélissier était duc de Malakof, et qu'une loi serait présentée au corps législatif pour affecter à ce titre une dotation de 100,000 francs de rente. Ainsi se trouvent récompensés les glorieux services de celui qui a réussi à faire tomber cette citadelle de la Mer-Noire réputée presque inexpugnable. Une autre nomination d'un genre différent vient de donner un successeur à M. Fortoul. On s'était demandé un instant si M. Fortoul serait remplacé, ou si le ministère de l'instruction publique ne cesserait point d'exister. Le doute cesse aujourd'hui par suite de la nomination de M. Rouland, qui occupait les fonctions de procureur-général près la cour impériale. M. Rouland est un homme qui s'est distingué dans la magistrature, et qui apporte au ministère de l'instruction publique les habitudes d'un esprit sérieux et réflé-

chi. Au milieu de cette vie intérieure si calme, si dépourvue d'événemens, les distributions annuelles des prix des lycées viennent d'avoir lieu avec la solennité accoutumée. M. Rouland n'était point encore nommé, et c'est le maréchal Vaillant, comme ministre par intérim de l'instruction publique, qui a présidé cette fête du grand concours. Le maréchal Vaillant a parlé du travail avec autant de simplicité que de raison. Il avait auprès de lui le maréchal Pélissier, et cette élévation due aux services d'une longue carrière était le plus éclatant exemple à offrir à des générations qui entrent dans la vie. Du reste, dans presque tous les discours prononcés à l'occasion des distributions de prix des divers lycées, on retrouve une même pensée, celle de rappeler à l'esprit de la jeunesse l'excellence et la moralité du travail, afin de la mieux détourner des séductions vulgaires, des entraînemens matériels, des spéculations et des jeux de bourse : pensée jus e et sage sans doute; mais l'éducation ne se fait point seulement dans le collége. Elle se fait dans le monde aussi, et c'est dans le monde qu'il faut entretenir ces saines idées, pour que, sous cette influence, s'élève une jeunesse virile, faite pour les grandes choses, ou tout au moins pour le bien.

A mesure que les années s'écoulent et que les œuvres de ce siècle s'accumulent, on dirait que chacun sent le besoin de se rendre compte de ce qu'il a fait ou de ce qu'il a voulu faire, de divulguer sa part d'action individuelle dans le mouvement général. Que d'hommes se sont succédé et ont été mêlés à ce drame contemporain aux cent actes divers, aux innombrables personnages! Que de figures ont passé sur la scène du monde, les unes éclatantes et populaires, les autres ingrates et bientôt oubliées, figures de soldats, d'orateurs, de diplomates, de jurisconsultes, de philosophes! Le drame n'est point fini, il ne s'interrompt jamais à vrai dire; mais on a chaque jour des révélations de beaucoup de ces acteurs qui ont eu un rôle dans les affaires de leur temps, et qui ne veulent point disparaître sans dire un dernier mot sur les événemens auxquels ils ont pris part. Ces révélations ont un puissant intérêt, quand elles émanent d'un homme d'une importance dominante, quand elles éclairent les parties obscures de l'histoire, surtout enfin lorsqu'elles sont la confidence d'un mort à la postérité. M. Dupin fait mieux, il publie ses *Mémoires* de son vivant, il se fait à lui-même, si l'on peut ainsi parler, une postérité tout actuelle et contemporaine, ce qui est peut-être un malséant témoignage de défiance à l'égard de la postérité véritable. Après avoir raconté sa vie judiciaire dans le premier volume de ses *Mémoires*, M. Dupin raconte aujourd'hui dans le second volume sa vie politique, cette vie qui commence dans la chambre des représentans de 1815 et qui se prolonge jusqu'au 2 décembre 1851. L'auteur rassemble tous les souvenirs de sa carrière politique, de son existence parlementaire; c'est M. Dupin député, ministre, président. A tout prendre, M. Dupin reste toujours un peu, ce nous semble, l'homme de sa première profession; en entrant dans la vie politique, il ne manque point de se dire que c'est une cause de plus à

défendre, un client de plus à couvrir de son éloquence; il est vrai que ce client est le premier et le plus illustre de tous, c'est le pays. Par malheur l'auteur des *Mémoires* ne paraît point avoir une grande abondance d'informations particulières sur la cause. Que dit donc M. Dupin? Si on en croit les révélations de l'ancien président, il paraît certain que vers l'année 1827, époque où commencent réellement les *Mémoires* politiques, il y avait en France un ministère présidé par M. de Villèle, que peu après, à la suite d'élections orageuses, un cabinet plus libéral se formait un instant sous les auspices de M. Martignac, et que bientôt enfin ce ministère ayant lui-même disparu, il s'accomplissait à Paris un événement connu sous le nom de révolution de 1830, événement qui portait au trône une dynastie nouvelle. Du reste, dans ces diverses périodes, il y avait une quantité de discussions législatives auxquelles l'ancien député de la Nièvre prenait la plus honorable part. Est-ce là, dira-t-on, tout ce que peut nous apprendre M. Dupin? Non, certes; il révèle en outre que, sous la restauration, il avait refusé d'être sous-secrétaire d'état avec M. de Serre, préférant la profession plus sûre d'avocat, et que plus tard, après la révolution de 1830, il eut plus d'une fois à faire appel à toutes les ressources de son esprit bien connu, pour se défendre d'entrer dans diverses combinaisons ministérielles. Est-ce là tout encore? En vérité, s'il en est ainsi, les *Mémoires* de M. Dupin ressemblent un peu à une gazette d'autrefois, quoique le récit de ses tribulations ne manque pas d'un certain comique. La partie la plus intéressante, la plus animée des *Mémoires* de l'ancien président, est celle qui a trait à ce terrible lendemain de la révolution de juillet. Là, M. Dupin apparaît dans son beau moment, dans son originalité native, orateur incisif et net, luttant avec l'énergie du bon sens contre les intempérances révolutionnaires, déconcertant par un mot les déclamateurs, et prenant part à cette grande défense de la société française, qui cherchait à reconquérir l'ordre sans abdiquer la liberté. Les meilleurs *Mémoires* de M. Dupin sont ses discours. Sur tout le reste, l'ancien président est trop visiblement préoccupé du soin de mettre en lumière les scènes où figure sa bourgeoise personnalité. « Ce ne sont mes gestes que j'escris, c'est moy, c'est mon essence, » dit Montaigne. M. Dupin fait le contraire, ce qui est assez naturel, l'auteur des *Mémoires* n'étant pas l'auteur des *Essais*.

La politique, on l'a vu, est en ce moment peu active et peu animée. Elle est passée des agitations d'un puissant conflit à un calme relatif que ne parviennent à troubler sérieusement ni les difficultés nées de l'interprétation du dernier traité de paix, ni les commotions successives de l'Espagne. Il est des instans où tout se subordonne à une pensée universelle, à une sorte d'entraînement général. L'Europe a aujourd'hui le désir et le besoin de la paix, elle l'a laissé voir assez clairement, et elle s'arrange pour que cette paix ne soit point à la merci de quelque perturbation imprévue. Ce calme sera-t-il de longue durée? Le voile jeté avec calcul sur les plus grandes

questions ne se déchirera-t-il pas quelque jour, pour laisser apparaître des complications nouvelles et plus redoutables? Qui pourrait le dire? C'est un secret qu'il faudrait chercher dans l'étude de toutes les situations. En attendant, les gouvernemens et les peuples reviennent à leurs habitudes, à leurs préoccupations, à leurs affaires. Les fêtes elles-mêmes se mêlent à la politique. Les fêtes d'ailleurs ont plus de place qu'on ne croit dans la vie des peuples. Elles ont souvent un sens profond, quand elles ne servent pas à faire oublier les choses sérieuses. Au nord vont être célébrées d'ici à quelques jours les fêtes du couronnement de l'empereur Alexandre, qui a attendu la fin de la guerre pour aller accomplir cette cérémonie dans la ville sainte des tsars, à Moscou. Les missions extraordinaires envoyées par les diverses cours de l'Europe sont déjà en Russie. M. de Morny, comme on sait, doit représenter la France, lord Granville représentera l'Angleterre. Le prince Esterhazy, au nom de l'empereur François-Joseph, va déployer la magnificence hongroise aux fêtes du couronnement de Moscou. Des voyageurs de tous les pays assisteront à ce spectacle de l'autocratie russe se couronnant elle-même en présence de l'Europe.

Veut-on voir maintenant sous un autre aspect ce genre de cérémonies publiques? Il y a quelques jours à peine, la Belgique constitutionnelle célébrait le vingt-cinquième anniversaire de l'avénement du roi Léopold au trône. Ces fêtes commençaient à Bruxelles avec un éclat inaccoutumé; elles ont duré plusieurs jours, et elles ont continué dans le reste du pays avec un caractère d'effusion sincère et spontanée. La Belgique s'applaudissait elle-même de ces vingt-cinq années passées sans troubles, elle faisait avec raison honneur à la sagesse de son souverain d'un tel résultat. Quoi qu'il arrive en effet, pendant ces vingt-cinq années qui viennent de s'écouler, la Belgique a vu son indépendance nationale s'affermir, ses institutions se consolider, ses intérêts prendre un essor inattendu, ses relations se régulariser. Elle a fait mieux encore. Lorsque les dernières révolutions bouleversaient l'Europe, elle restait calme, se rattachant plus que jamais à la monarchie constitutionnelle, tandis que la république était à ses portes. C'est donc une fête nationale que l'anniversaire de ce jour où la Belgique était définitivement constituée par l'avénement du roi Léopold au trône. Après cette longue période, l'alliance scellée entre le souverain et le peuple est restée dans toute sa force. Les Belges ont voulu donner un sens politique à leurs démonstrations; ils n'ont point tort vraiment, à la condition de ne pas oublier que leur bonne fortune est due uniquement à un juste et sage esprit de conservation dans la pratique des institutions les plus libres du monde.

L'Italie est loin d'offrir ce spectacle de fêtes et de solennités populaires. Il est, disions-nous, des états de la péninsule où se poursuivent lentement de laborieuses et difficiles négociations, qui n'ont d'autre objet que d'incliner l'esprit des gouvernemens vers une politique plus libérale, plus conciliante. C'est là encore une des suites des résolutions adoptées dans le congrès de

Paris. La France et l'Angleterre, comme on sait, ont réuni leurs efforts pour exercer une influence modératrice à Naples; elles ont fait entendre les mêmes représentations et les mêmes conseils. Au premier abord, le gouvernement des Deux-Siciles, s'abritant derrière son indépendance, s'est montré assez peu disposé à écouter les suggestions des deux puissances. En réalité, de quoi s'agissait-il? Il s'agissait, non certes de rétablir un gouvernement constitutionnel, mais de tempérer un système de rigueurs plus dangereuses qu'efficaces, d'imprimer à l'administration de la justice et à la police une direction plus tolérante, d'assurer enfin aux populations les bienfaits d'un régime bienveillant et protecteur. Ce que le cabinet de Naples a refusé d'abord à la France et à l'Angleterre, l'accordera-t-il à l'Autriche, qui est intervenue à son tour, sinon absolument dans le même sens, du moins pour suggérer des modifications utiles? Le roi Ferdinand s'est montré, dit-on, plus porté à écouter des conseils venant du cabinet de Vienne. L'essentiel est que le résultat soit obtenu, et qu'une politique plus modérée, plus clairvoyante, dissipe peu à peu cette fermentation qui est une menace incessante pour la sécurité de tous les états italiens et pour l'ordre européen lui-même. Les passions révolutionnaires ne seront point désarmées sans doute, mais elles auront moins d'alimens et moins de prétextes, et c'est avec une autorité plus libre, plus incontestée, que les gouvernemens pourront les contenir.

Au milieu de tous les états de la péninsule, le Piémont reste dans sa situation exceptionnelle, ayant ses vues et ses desseins, se conduisant par des voies qui lui sont propres. Dans deux circonstances récentes, la politique piémontaise s'est montrée sous son double aspect. Il y a peu de jours, une échauffourée, qui n'a pu devenir une insurrection, éclatait sur les confins du duché de Modène, à Massa et Carrare. Par une belle nuit, soixante insurgés environ partaient de la ville piémontaise de Sarzana et se dirigeaient vers la frontière du duché de Modène. Ils s'emparaient par surprise du poste de douanes de Parmignuola; puis, à la première rencontre de quelques soldats, la bande se dispersait, quelques insurgés étaient arrêtés, les autres prenaient la fuite, et tout était fini. Qui avait organisé cette tentative? Elle avait été précédée quelques jours avant de proclamations de M. Mazzini : c'était l'éclair avant la tempête. Ce qu'il y a de particulier, c'est que les défenseurs de ce puéril mouvement ont prétendu établir une secrète solidarité entre l'insurrection de Massa et le gouvernement piémontais. Par le fait, ce gouvernement prenait de son côté toutes les mesures pour disperser l'échauffourée, sans chercher du reste à lui donner une importance qu'elle n'avait pas. Le cabinet du roi Victor-Emmanuel ne peut qu'être naturellement conservateur en présence des tentatives révolutionnaires, et il remplit un devoir en empêchant sur son territoire les conspirations contre d'autres états. Veut-on voir le sentiment politique du Piémont éclater dans sa sincérité et dans sa force? Il y a peu de temps, on le sait, le gouvernement prenait la résolution de fortifier Alexandrie, et il ouvrait un crédit pour commencer

les travaux. La mesure était directement tournée contre l'Autriche. Aussitôt des souscriptions se sont ouvertes pour offrir cent canons au gouvernement. Quelques esprits circonspects ont pu en secret blâmer ces démonstrations bruyantes. Au fond, le sentiment national rallie tous les partis, et c'est ce qui fait la force de ce pays. Les divisions s'effacent devant un intérêt patriotique. Qu'on y songe bien, ce sentiment vif et persistant n'a rien à démêler avec les théories de M. Mazzini, ni même avec la politique de M. Manin. C'est un sentiment traditionnel qui survit à travers tout, qui ne fait que se transformer, et qui est le gage de l'avenir du Piémont, comme il explique son passé. L'œuvre d'une juste et intelligente politique, c'est de le maintenir intact et de ne point le laisser s'égarer dans des alliances compromettantes avec l'esprit révolutionnaire, alliances qui ne feraient que le dénaturer et l'affaiblir.

Dans les relations de l'Europe avec le Nouveau-Monde, il y avait récemment deux questions qui présentaient un caractère menaçant. L'une, la querelle de l'Angleterre et des États-Unis, a presque complétement disparu, ou du moins elle est entrée dans une sphère de négociations d'où elle ne sortira point sans doute. L'autre, le différend survenu entre l'Espagne et le Mexique, vient de trouver également une solution qui écarte la possibilité d'une rupture immédiate. Ce démêlé, si l'on s'en souvient, a pour première cause l'inexécution d'un traité international relatif à une dette reconnue par le Mexique. Le gouvernement mexicain actuel se plaint que dans cette dette, qui est assez considérable, on ait introduit un grand nombre de crédits frauduleux ou purement chimériques, et sans autre considération légale ou diplomatique, sans recourir à aucune espèce de négociations, il suspendait le traité il y a quelques mois, il frappait d'interdit les bons de la dette espagnole. L'Espagne réclamait aussitôt avec énergie, elle envoyait à Mexico un nouveau ministre, M. Santos Alvarez, et en même temps elle faisait partir de La Havane une petite escadre qui allait croiser devant la Vera-Cruz, prête à agir par la force, si son ministre n'obtenait point une immédiate satisfaction. Un conflit était imminent. C'est alors qu'est intervenue une transaction préparée par la diplomatie. Il a été convenu que l'escadre espagnole quitterait les eaux de la Vera-Cruz, tandis que le gouvernement mexicain, de son côté, abrogerait le décret d'embargo sur les bons de la dette, et remettrait en pleine vigueur la convention de 1853. Cela fait, M. Santos Alvarez a dû présenter ses lettres de créance, et il s'est en même temps engagé à soumettre à l'examen du cabinet de Madrid la révision de certains crédits signalés par le Mexique comme entachés de fraude. Les premières conditions de cet arrangement ont été remplies; les vaisseaux espagnols ont repris le chemin de Cuba, et le gouvernement mexicain s'est exécuté en abrogeant son décret d'embargo. Il ne reste donc plus qu'une négociation à suivre. Ce qu'il y a de plus terrible, c'est que le Mexique est peut-être fondé dans ses plaintes. Mais qui donc a reconnu, liquidé cette dette? qui l'a in-

scrite parmi les charges du Mexique? Ce sont tous les gouvernemens qui se sont succédé. D'autres gouvernemens viendront et reconnaîtront de nouvelles dettes qu'ils ne paieront pas davantage, parce qu'ils ne le pourront pas, parce que toute la vie de ce malheureux pays consiste depuis longtemps à aggraver ses charges et à épuiser ses ressources en accumulant ses misères.

Il y a un an que le Mexique se débat dans une révolution qui n'est que la trop simple expression de l'anarchie profonde dans laquelle le pays est tombé. Où est le gouvernement? où est le lien de toutes ces immenses provinces en dissolution? On ne saurait trop le dire. Il y a à Mexico un président, M. Comonfort, porté au pouvoir par l'insurrection qui a renversé Santa-Anna. M. Comonfort inclinerait peut-être vers un système de modération, s'il n'était poussé et menacé par un congrès très démocratique et tout occupé à faire des lois qui ne seront jamais exécutées, qui ne pourraient l'être qu'à la condition de précipiter la décomposition de la république mexicaine. M. Comonfort d'ailleurs, d'après une combinaison assez particulière, n'est qu'un président *substitué;* il tient la place du général Alvarez, le véritable chef de la dernière révolution, qui s'est retiré dans le sud, et qui vit au milieu de ses Indiens, Indien lui-même. Dans les premiers temps, lorsqu'il fut nommé président, Alvarez allait à Mexico, où il campait avec ses *pintos* déguenillés, qui faisaient frémir toute la population cultivée; mais bientôt cette vie lui pesait, et il reprenait le chemin de l'état de Guerrero, son vrai domaine, laissant le pouvoir à M. Comonfort. Au nord, un autre chef, M. Vidaurri, règne en maître, à peu près indépendant du gouvernement, ne reconnaissant aucune autorité, décrétant la réunion de diverses provinces. M. Vidaurri est très soupçonné de frayer la route au protectorat des États-Unis. Dans presque tous les états, sauf les plus rapprochés de Mexico, le pouvoir central est sans influence et sans action. Chacun fait des lois selon son caprice. C'est au milieu de cette anarchie universelle que le congrès de Mexico travaille sérieusement à constituer la république, et proclame dans ses paroles et dans ses actes l'avénement de la liberté et du progrès. La réalité n'est point malheureusement dans les déclamations pompeuses des *licenciés* du congrès de Mexico; elle est tout entière dans cette désorganisation complète à la faveur de laquelle la barbarie envahit chaque jour ce qui reste de civilisation et ouvre la route aux conquérans anglo-américains. La grande innovation qui vient d'être proclamée au Mexique comme le souverain remède à tous les maux, c'est la dépossession de l'église et la vente des biens du clergé. Or, il ne faut point s'y tromper, ce n'est là qu'un élément de dissolution de plus. C'est le principe de nouveaux déchiremens, et peut-être n'est-il point difficile de prévoir quelque révolution prochaine qui ne sera elle-même qu'une étape dans cette voie de décomposition.

CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

AP
20
R5
per.2
t.4

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY